



**HAL**  
open science

**L’articulation du comique et du politique dans les pamphlets de la deuxième moitié du XVIème siècle à partir de la collection réunie par Pierre de L’Estoile dans son “ Registre-Journal du règne de Henri II ”**

Dorsaf Mabrouk

► **To cite this version:**

Dorsaf Mabrouk. L’articulation du comique et du politique dans les pamphlets de la deuxième moitié du XVIème siècle à partir de la collection réunie par Pierre de L’Estoile dans son “ Registre-Journal du règne de Henri II ”. Littératures. Université de la Sorbonne nouvelle - Paris III, 2009. Français. NNT : 2009PA030185 . tel-00947641

**HAL Id: tel-00947641**

**<https://theses.hal.science/tel-00947641>**

Submitted on 17 Feb 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE SORBONNE NOUVELLE – PARIS 3

ECOLE DOCTORALE 120 : LITTERATURE FRANÇAISE ET COMPAREE

Thèse de doctorat

Discipline : Langue, littérature et civilisation françaises

AUTEUR

Dorsaf MABROUK

L'articulation du comique et du politique dans les pamphlets de la deuxième  
moitié du XVI<sup>ème</sup> siècle à partir de la collection réunie par Pierre de  
L'Estoile dans son *Registre-Journal du règne de Henri III*

Thèse dirigée par Marie-Madeleine FRAGONARD

Soutenue le 17 décembre 2009

**JURY :**

Nathalie DAUVOIS (Paris III)

Pascal DEBAILLY (Paris VII)

Gilbert SCHRENCK (Strasbourg II)

## Remerciements

Je commencerai par remercier Dieu pour m'avoir animé de la volonté d'entreprendre ce travail, pour m'avoir donné la force de l'accomplir et m'avoir donné la chance d'avoir dans mon entourage des personnes exceptionnelles qui ont su me soutenir dans les situations les plus difficiles. Ma reconnaissance est sans limites pour mes parents qui, par leur amour et leur patience ont rendu possible l'élaboration et l'achèvement de ce travail, pour mes frères qui m'ont toujours encouragée, rassurée et sur lesquels j'ai toujours pu compter. Ma famille, la petite et la grande, mes proches et mes amis m'ont apporté une aide considérable pour laquelle j'aimerai, tous, les remercier.

Je voudrais témoigner de ma sincère gratitude pour ma directrice de recherches qui, par ses conseils et ses recommandations a permis à ce travail de prendre forme mais qui m'a, surtout, permis de vérifier qu'on pouvait être aussi grand sur le plan scientifique, intellectuel que sur le plan humain et c'est certainement, plus, de la personne, Marie-Madeleine Fragonard, que je me rappellerai.

Je remercierai finalement les membres du jury pour avoir bien accepté d'évaluer mon travail et pour l'attention qu'ils lui ont consacrée.

## Table des matières

<b>Introduction</b>	<b>3</b>
<b>Première partie :</b>	<b>13</b>
<b>La définition du pamphlet : une entreprise périlleuse</b>	<b>13</b>
Chapitre I :	14
L'hypothèse du genre	14
1/ Abondance lexicale :	14
2/ Discussion autour des critères du genre pamphlétaire	20
3/ Réception du pamphlet	27
a- Débat sur l'inclusion du pamphlet dans la littérature :	28
b- Malaise, discrédit et mépris autour de l'écriture pamphlétaire	36
4/ Problème de fiabilité du concept de genre	57
Chapitre II :	64
L'hypothèse de l'éthos ou du mode	64
1/ L'éthos pamphlétaire	66
Le comique	73
2/ Pamphlet et polémique : modes voisins et dimension propagandiste	89
3/ Mode de diffusion pamphlétaire	98
Conclusion	98
<b>Deuxième partie :</b>	<b>101</b>
<b>Le fonctionnement des pamphlets des guerres de religion</b>	<b>101</b>
Chapitre III :	102
La découverte d'un phénomène nouveau sous la désignation de « libelle » ou « pasquil »	102
1/ Le cheminement vers le pamphlet des guerres de religion	102
2/ Le développement du pamphlet et celui de l'opinion publique : deux parcours identiques	106
a- L'opinion publique dans l'énonciation pamphlétaire :	107
b- L'opinion publique : sa manifestation et ses origines	115
c- Entre pamphlet et opinion publique, une réalité d'interdépendance :	130
3/ Un mode de l'opinion négative : le rire	137
Chapitre IV :	146
Le pamphlet : texte et paratexte	146
1/ La diversité pamphlétaire et le comique	146
a- Une variété de genres et de formes littéraires	146
b- Une diversité thématique	170
c- Une diversité des énonciateurs et des personnages :	183
2/ Le statut ambigu du pamphlétaire	203
a- Une multitude de profils	203
b- La question de l'anonymat et le problème de l'identification des pamphlétaires	209
c- Militantisme et motivations multiples	222
Chapitre V :	229
Pamphlet et communication littéraire	229
1/ Le pamphlet dans son rapport au public	229
a- Une diffusion instantanée, étendue et non ciblée :	229

b- Pamphlet et modes divers de circulation :	235
c- La réception du pamphlet : des réactions multiples et évolutives	242
2/ Contexte éditorial et conditions de diffusion	247
a- Edition et pamphlet :	247
b- Pamphlet et censure	250
Conclusion :	254
<b>Troisième partie :</b>	<b>257</b>
<b>Pouvoir, écriture et société dans les pamphlets des guerres de religion</b>	<b>257</b>
Chapitre VI :	257
La place du pamphlet et du comique dans un combat autour du pouvoir	257
1/ L'invention (officielle) de la proclamation	260
2/ Les penseurs et le scandale	264
3/ La propagande ligueuse et les multiples étapes d'une cacophonie	272
Chapitre VII :	298
Le rapport au discours et le pouvoir de manipulation dans les pamphlets	298
1/ Ressourcement dans les théories politiques (vulgarisation et simplification)	298
2/ Référence à l'univers judéo-chrétien	317
3/ Exploitation des sources mythologiques et historiques	335
Chapitre VIII :	346
Le rapport à la « réalité » : le pamphlet à la fois représentatif et manipulateur	346
1/ Pamphlet et déformation	346
2- Le pamphlet comme source d'information :	378
Conclusion	386
<b>Quatrième partie :</b>	<b>388</b>
<b>Le comique, langage de la passion</b>	<b>388</b>
Chapitre IX :	389
L'action comique comme prise de pouvoir	389
1/ Rire, perversité et supériorité :	389
2 / Le comique comme procédé de destruction de l'image de l'adversaire :	412
Chapitre X :	424
Rire, débordements et pouvoir de nuisance	424
1/ Le comique polyphonique et l'éthos pamphlétaire	424
a- L'ironie	424
b- La parodie :	455
2/ Comique et cheminement vers la soif de fureur	459
3/ Comique et liberté	498
a- Comique et inconvenance	499
b- Comique et blasphème :	508
Conclusion	529
<b>Conclusion générale</b>	<b>530</b>
<b>Bibliographie</b>	<b>535</b>
<b>Annexe</b>	<b>554</b>

# *Introduction*

Le pamphlet fait partie de l'histoire des guerres de religion et il s'impose, à cette période, comme une manifestation littéraire du politique, essentiellement. Il est même une composante principale de cette vie politique, une composante à laquelle les gens de l'époque ont su s'accommoder, face à laquelle ils se sont enthousiasmés et de laquelle ils ont su profiter. Ce contexte marqué par des changements dans le paysage confessionnel, dans le rapport au pouvoir, dans les mentalités et dans le métier du livre ... est pour le pamphlet une période de naissance véritable et d'essor considérable.

En réalité, ces pamphlets, libelles ou encore feuilles volantes comme il convient aussi de les appeler, n'ont jamais été étudiés dans le cadre d'un projet de réflexion complet et indépendant et la composante comique qui fait, indéniablement partie de la communication pamphlétaire de cette période, n'est peut-être pas sans rapport avec une pareille réalité de la réception<sup>1</sup>. Ces libelles n'ont, en fait, jamais été approchés pour leur valeur propre, n'ont jamais été explorés comme un ensemble de textes répondant, malgré leur diversité, à des caractéristiques communes et c'est encore plus vrai pour les pièces comiques. C'est, donc, en cela qu'ils constituent un excellent champ de recherche, pour leur aspect original, certes, mais aussi en raison de la particularité de ce corpus extrêmement hétéroclite qui semble se situer au carrefour des genres, entre littérature et histoire<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Le désintérêt à l'égard de l'héritage pamphlétaire des guerres de religion peut parfois aller encore plus loin pour aboutir à ce que ces textes soient, tout simplement, passés sous silence comme en atteste la position de l'un des éditeurs de Pierre de L'Estoile et il ne s'agit certainement pas d'une position isolée. En fait, dans sa présentation de l'œuvre du mémorialiste, Jean-Louis Flandrin, l'éditeur, ne nie pas la valeur de ces textes pamphlétaires mais il explique que c'est le peu d'intérêt qu'ils peuvent susciter chez le lecteur moderne qui l'amène à minimiser leur importance dans son édition et déclare dans ce sens : « C'est aussi ce qu'il (L'Estoile) nous apprend de l'opinion publique, parce il s'appuie sur une masse considérable d'épigrammes, de pamphlets, d'affiches, de pièces de circonstance, qu'il a rassemblés, rangés, datés, avec la passion du collectionneur. Ces pièces annexes, nous les citons rarement, pour ce que les effets de style de l'époque sont bien ennuyeux aujourd'hui. Mais leur existence cautionne ce que l'Estoile nous rapporte dans sa prose savoureuse et sans apprêt ». Pierre de L'ESTOILE, *Journal d'un bourgeois de Paris sous Henri III*, Texte choisi et présenté par Jean-Louis FLANDRIN, Paris, Union générale d'éditions, 1966, p. 10.

<sup>2</sup> Nous profitons donc de ce vide laissé dans le champ de la recherche littéraire pour avancer notre projet de réflexion sur le pamphlet des guerres de religion et qui, sur le plan de la démarche générale, se rapproche de la thèse de Carrier consacrée à l'étude des Mazarinades. Voir, CARRIER Hubert, *Les Mazarinades (1648-1653) : Contribution à l'histoire des idées, des mentalités et de la sensibilité littéraire à l'époque de la Fronde*, thèse dirigée par J-R MESNARD, 1986.

En outre, une thèse récemment soutenue s'est intéressée aux pamphlets des guerres de religion, mais dans une perspective essentiellement historique où il s'agit surtout de cerner le contexte de cette époque à partir des libelles<sup>3</sup>. D'ailleurs, généralement, on en vient à parler des pamphlets des guerres de religion lorsqu'on s'intéresse à certaines questions comme la polémique, la satire<sup>4</sup> ; lorsqu'on se tourne vers tel ou tel auteur qui ait pu, dans son parcours, s'essayer à ce type d'écrits ; lorsqu'on aborde la situation éditoriale pendant les trois dernières décennies du XVI<sup>ème</sup> siècle<sup>5</sup> ou tout simplement lorsqu'on se penche sur le contexte de cette période et que dans une perspective strictement historique le pamphlet serait appelé à témoigner d'un évènement, d'une opinion, d'un élan de contestation ou d'une poussée de haine<sup>6</sup>. A chaque fois le pamphlet des guerres de religion est évoqué, mais jamais placé au premier plan et pris comme objet d'étude de manière autonome. Les spécialistes, qu'ils soient littéraires ou historiens, préfèrent, d'ailleurs, souvent s'intéresser, dans les études qu'ils entreprennent, à ce qu'on appelle les archi-pamphlets. *Le Discours merveilleux de la vie, actions et déportements de Catherine de Médicis, royne mère, Le Réveille-Matin des François et de leurs voisins, Le Banquet et apresdinée du comte d'Arete* ou encore *La Satyre Ménippée* pour n'en citer que ceux là, sont restés célèbres, entre autres parce que se sont précisément ces écrits pamphlétaires, d'une certaine longueur, que la mémoire littéraire a retenu alors que le paysage pamphlétaire de l'époque est bien plus riche, et qu'il ne peut se résumer à ces quelques textes<sup>7</sup>. Ce ne sont, d'ailleurs, pas ces archi-pamphlets qui nous intéressent, en priorité, mais les feuilles volantes et tout particulièrement celles où vient s'exercer le comique ; celles-ci mêmes qui déferlent par centaines permettant à la haine d'exploser et aux partis politiques de transposer leur combat sur la scène publique par le biais de l'imprimé.

---

<sup>3</sup> Tatiana BARNOVA DEBBAGI, *Ecrits diffamatoires et troubles civils : une culture dans la France des guerres de religion*, thèse de doctorat sous la direction de Denis Crouzet, Université de Paris IV Sorbonne, 2006.

<sup>4</sup> Les travaux qui illustrent cette orientation nous ont été d'une aide considérable dans la réalisation de ce travail et parmi eux nous pouvons citer : *Le pamphlet* (n<sup>o</sup> spécial dans *Etudes littéraires*), *La parole polémique, La satire en France ou la littérature militante au XVI<sup>ème</sup> siècle...*

<sup>5</sup> C'est le cas d'ouvrages comme *l'Histoire de l'édition française, L'apparition du livre* ou encore *Histoire générale de la presse française*.

<sup>6</sup> Tous les historiens qui se sont penchés sur la période des guerres de religion ont nécessairement été amenés à parler à un moment ou un autre et de manière plus ou moins développée des pamphlets parus en ce temps et nous pouvons nous contenter d'évoquer, à titre d'exemple, des noms comme Jacqueline Boucher, Denis Crouzet et Arlette Jouanna.

<sup>7</sup> Cet intérêt porté aux pamphlets les plus célèbres est perceptible dans des ouvrages comme *Le Pamphlet en France au XVI<sup>ème</sup> siècle*, ou encore *Traditions polémiques*.

Le propos de ce travail est d'étudier précisément ces pamphlets, libelles ou pasquils des guerres de religion et il s'agit, pour nous, de cibler le texte en lui-même pour y dégager les caractéristiques propres à cette écriture, avec un intérêt particulier pour le comique et corrélativement des idées qu'elle transmet et de la valeur historique dont elle témoigne. C'est ce type d'approche qui interroge les différentes ressources de l'écriture pamphlétaire et qui réclame la convergence de compétences diverses (stylistique, linguistique de l'énonciation, information historique, histoire des textes, histoire littéraire...) que nous sommes amenée à adopter dans le cadre de ce travail. Mais un tel choix nous impose de nous fixer un champ de recherche bien défini et les nombreux pamphlets insérés par le mémorialiste Pierre de L'Estoile dans son *Registre-Journal du règne de Henri III*, constituent, à ce titre, un corpus limité et pertinent qui nous permet de mettre en œuvre cette orientation d'analyse<sup>8</sup>.

*Le Journal* de L'Estoile se présente comme des mémoires ; un type d'écrit qui fleurit dans cette seconde moitié du XVI<sup>ème</sup> siècle<sup>9</sup>. Alors, sans rentrer dans les discussions d'ordre générique, nous pouvons considérer le texte de L'Estoile comme faisant partie des écrits historiographiques qui peuvent prendre des orientations diverses ; et si notre choix s'est porté sur le *Journal* de L'Estoile, en particulier, c'est parce que par certaines de ses caractéristiques il convient aux objectifs que nous nous sommes fixée pour ce travail.

En fait, L'Estoile réussit à trouver l'équilibre entre la part du témoignage personnel et la part documentaire que représente la masse de rames qu'il insère dans son œuvre de manière inégale, d'ailleurs. Le mémorialiste est aussi collectionneur et son regard sur l'actualité qu'il décrit dans sa grande diversité se mêle incessamment à celui de ses contemporains qui trouvent dans la communication pamphlétaire, d'abord, un moyen de s'exprimer sur ce qu'ils vivent et ce qu'ils observent avant d'être un moyen d'action. Si des gens comme Brantôme ou encore Etienne Pasquier optent pour le témoignage historique sans vouloir s'encombrer des

---

<sup>8</sup> Pierre de L'ESTOILE, *Registre-Journal du règne de Henri III*. Edition introduite et annotée par Madeleine Lazard et Gilbert Schrenck, Genève, Droz, 1992.

Cette édition est celle que nous choisissons comme édition de référence pour l'ensemble du travail.

<sup>9</sup> « Le genre des Mémoires qui émerge à la Renaissance ne se laisse enfermé dans aucune définition [...] D'un point de vue générique la situation des Mémoires n'est pas plus claire; ils se situent "au carrefour des genres" et revendiquent le statut de brouillons de l'histoire ». Nadine KUPERTY-TSUR, *Se dire à la Renaissance : les mémoires au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Vrin, 1997, p.9. Ce qui est particulièrement intéressant dans cette présentation des mémoires, c'est que nous retrouvons presque la même hésitation générique que nous évoquions précédemment concernant les pamphlets et c'est un peu comme si les deux réalités se sont retrouvées dans le *Journal* de L'Estoile et qu'on se situait doublement au carrefour des genres, entre littérature et histoire, dans ces mémoires incluant une masse considérable de pamphlets.



documents divers qui paraissent en leur temps<sup>10</sup>, d'autres au contraire donnent la priorité à leur activité de collectionneurs comme c'est le cas de Simon Goulart dans ses *Mémoires de la Ligue*<sup>11</sup>. L'attitude de L'Estoile face au principe du témoignage et son approche de l'écriture historiographique se situent, tout simplement, entre les deux comme l'explique Gilbert Schrenck en le comparant à certains de ses contemporains animés par des ambitions proches des siennes : « A la différence des recueils contemporains de libelles et de poèmes satiriques comme celui du médecin Rasse des Nœux ou de l'avocat Laurent Bouchel, les mémoires journaux de L'Estoile encadrent les documents cités d'un commentaire personnel qui peut revêtir des formes très diverses »<sup>12</sup>.

Non seulement la démarche de L'Estoile et sa conception du témoignage, alliant le relevé des événements et leurs commentaires à la documentation focalisée principalement sur les libelles, conviennent parfaitement aux exigences de notre travail qui prend pour cible les pamphlets étudiés par rapport au contexte de leur parution et à la lumière des informations fournies par le mémorialiste, mais en plus, son œuvre couvre une période importante qui s'étend sur l'ensemble du règne d'Henri III et ces années s'imposent, indéniablement, comme la période clé des guerres de religion<sup>13</sup>.

---

<sup>10</sup> Dans *Les Recherches de la France* d'Etienne Pasquier il n'existe pas de pamphlets insérés et le témoignage historique s'organise par rapport à des thèmes comme c'est expliqué dans l'introduction d'une édition critique de l'œuvre où on déclare : « Une telle pratique implique un travail de transformation du récit historique en unités analytiques: là où le *Journal d'un Bourgeois de Paris* raconte les événements, les donne dans l'ordre de leur succession temporelle sans pour autant signifier nettement leur causalité), Pasquier les prend en unités thématiques et tente de construire ainsi une histoire *per species* comme le faisait Suétone. Ce qui explique l'absence surprenante de dates: Pasquier situe rarement les faits qu'il rapporte et, quand c'est le cas, bien souvent ses datations sont fausses. La chronologie est donc incertaine: on ne sait de quel empereur il s'agit, de quel roi, de quel duc ». Etienne PASQUIER, *Les recherches de la France, Tome I*, (éd. Marie-Madeleine Fragonard et François Roudaut), Paris, Champion, 1996, p. 12.

<sup>11</sup> « A la différence des *Mémoires de l'estat de France sous lae regne de Charles IX*, la narration des événements dans ce recueil se limite aux brefs espaces entre les pamphlets présentés: si les *Mémoires de Charles IX* prennent la forme d'un récit annoté par des documents, les *Mémoires de la Ligue* sont des documents glosés par de brefs commentaires et réflexions. Touchant la nature même des textes recueillis, Goulart mêle aux documents officiels tels que lettres, édits, lettres patentes, harangues et remontrances, des libelles engagés et des réflexions théoriques ». André GENDRE dans *Dictionnaire des lettres françaises, le XVIIe siècle* de Michel SIMONIN, Paris, Fayard, 2001, p 832.

<sup>12</sup> Pierre de L'Estoile, *Registre-Journal du règne de Henri III. Tome I, op. cit.*, p. 21-22.

<sup>13</sup> L'Estoile adopte, d'ailleurs, la même démarche par rapport au règne d'Henri IV et au début du règne de Louis XIII (1610-1611) mais nous nous limitons, ici, à la période qui concerne Henri III au regard des possibilités de recherche qu'offre un travail comme celui dans lequel nous nous engageons ici.

L'œuvre de L'Estoile a, d'ailleurs, intéressé nombreux spécialistes de littérature et d'histoire qui viennent y chercher des choses diverses. Mais s'avère qu'ils s'intéressent davantage à l'homme, à son témoignage et à ses commentaires qu'aux différentes pièces qu'il collectionne et qu'il insère dans son œuvre<sup>14</sup>. En ce qui nous concerne et contrairement à ces orientations de recherche, c'est, bien évidemment, sur ces « ramos » constitués majoritairement de pamphlets qu'est portée notre attention. La présence de ces pièces collectionnées est autant importante que constante sur les 6 volumes du *Journal* et nous choisissons d'établir en annexe un descriptif de l'ensemble des ramos qui nous permet d'avoir un répertoire avec les données essentielles pour une identification immédiate de chaque pièce au sein du système que compose le matériau pamphlétaire de cette collection<sup>15</sup>.

Nous restons, bien évidemment très lucides sur les limites de ce travail de classement et d'identification des pièces car si certaines données concernant le titre, la langue, la forme, le sujet et le ton sont clairement et immédiatement relevées, celles qui sont en rapport avec l'auteur, l'imprimeur ou même la source partisane font souvent défaut ou sont placées sous le signe du doute. Nous avons d'ailleurs essayé de confronter notre répertoire à ceux de Denis Pallier, John Neu et Roméo Arbour pour y trouver des réponses à nos interrogations mais notre entreprise a tout simplement échoué car ces répertoires fonctionnent par titre alors que la majorité de nos pièces ne sont pas titrées. Les données dont nous disposons sont donc insuffisantes, même pour pouvoir engager un travail de reconnaissance et la seule possibilité pour dépasser cet obstacle reste d'établir des listes par incipit mais c'est bien là une tâche bien importante à laquelle il faut consacrer un travail de recherche autonome et de longue haleine.

Notre objet principal est d'étudier l'articulation du comique et du politique dans les pamphlets des guerres de religion en nous basant sur la collection de Pierre de L'Estoile pour

---

<sup>14</sup> Le texte de L'Estoile peut servir de source d'informations et être approché dans une perspective d'étude historique comme c'est le cas dans les travaux suivants : Robert RIVOIRARD, *La vision de la société française du XVI<sup>ème</sup> siècle dans les mémoires-journaux de Pierre de L'Estoile* sous la direction de Richard GASCON, Université de Lyon, 1970 ; Anne-Marie GONIN, *La violence dans la vie urbaine à Paris au 16<sup>ème</sup> siècle d'après les mémoires-journaux de Pierre de L'Estoile (1574-1611)*, sous la direction de Richard GASCON, Université de Lyon, 19 ?.

On peut aussi s'intéresser à l'homme comme en atteste l'ouvrage de Florence GREFFE et José LOTHE, *La vie, les livres et les lectures de Pierre de l'Estoile*, Paris, Champion, 2004 ; ou encore s'intéresser à son écriture dans le cadre d'un projet général qui cible les mémorialistes de cette période et c'est une thèse récemment soutenue qui s'est penchée sur cette question, Mathilde BERNARD, *Ecrire la peur au tems des guerres civiles : une étude des historiens et mémorialistes contemporains des guerres de religion (1562-1598)*, sous la direction de Marie-Madeleine FRAGONARD, université Sorbonne Nouvelle -Paris III, 2008.

<sup>15</sup> Le descriptif en question concentre une série d'informations concernant chacune des pièces collectionnées (des pamphlets pour la quasi-totalité) et il nous permet, d'effectuer des relevés, des repérages et des comptages qui nous seront très utiles pour l'ensemble de notre travail. Il est aussi une source d'informations qui peut s'avérer utile pour quiconque souhaiterait se pencher sur les ramos de L'Estoile. Voir, p. 541.

le règne d'Henri III et dans laquelle il réunit un ensemble de pièces très diverses à différents niveaux et surtout en matière de source partisane<sup>16</sup>.

Nous consacrerons la première partie à une réflexion profonde sur la définition du pamphlet et ce que cela engage pour la réception de ce type d'écrits. Il s'agit en fait d'un préliminaire indispensable pour pouvoir aborder correctement notre sujet. La documentation y tient une place de choix, autant pour ce qui touche au pamphlet que pour ce qui concerne l'appareil conceptuel en rapport avec le comique. Vraisemblablement, les textes pamphlétaires sont souvent associés à une réalité d'ambiguïté, de discordance et de controverse lorsqu'il s'agit de vouloir cerner avec précision et de manière formelle leurs caractéristiques profondes.

Les obstacles d'ordre lexicologique ou encore l'hésitation sur la littérarité du pamphlet sans oublier la réception placée sous le signe du paradoxe et oscillant entre intérêt et dédain ; tous ces éléments révèlent la difficulté qui entoure cette entreprise définitionnelle du pamphlet et il s'avère surtout que les considérations génériques sont incapables de rendre compte de la diversité et de la complexité de la réalité pamphlétaire. Cette constatation nous conduit vers la considération du pamphlet comme un éthos qui s'ouvre parfaitement au comique mais aussi comme un mode de diffusion et c'est ainsi que nous progressons vers une définition « personnelle » du pamphlet qui constituera notre hypothèse de travail.

Nous pouvons alors parler du pamphlet comme d'une énonciation sur le mode de l'agression avec comme critères fondateurs, l'attitude offensive du pamphlétaire et la mise en place d'une esthétique de la méchanceté très marquée stylistiquement (invective, hyperbole, ironie, sarcasme, caricature, injure, etc.). Le comique, par son mode de fonctionnement et ses ressources diverses est particulièrement intéressant pour sa capacité à véhiculer l'agressivité inhérente au discours pamphlétaire. Cette violence et l'idée d'affrontement qui s'y associe expliquent, d'ailleurs, l'étroite relation qui existe entre pamphlet et polémique avec au centre de ces deux réalités énonciatives la valeur guerrière du discours et son aspect performatif qui

---

<sup>16</sup> Voici comment Nadine Kuperty-Tsur présente les mémorialistes de la Renaissance et nous retrouvons cette recherche de la liberté dont elle parle chez l'Estoile, non seulement par rapport à ce qu'il écrit lui-même mais aussi dans le travail de collection auquel il se livre : « L'instabilité du régime dans la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, liée à un nouveau rapport de la personne à l'histoire, ainsi qu'à un nouveau sens de l'honneur, encourage les hommes d'état à se donner une tribune exclusive où ils diront leurs démêlés avec le pouvoir. Leurs Mémoires sont révélateurs de l'importance que prend la reconnaissance sociale au XVI<sup>e</sup> siècle dans l'élaboration de l'identité de cette nouvelle classe d'hommes d'état, de parlementaires. N'étant pas toujours issus de l'ancienne noblesse, ils témoignent d'une plus grande liberté de ton dans leur relation au pouvoir surtout si celui-ci est pris en flagrant délit d'injustice ». Nadine KUPERTY-TSUR, *op. cit.*, p. 10.

nous poussent à parler de la dimension propagandiste qui s'y attache souvent. Le pamphlet se définit aussi par son mode de diffusion qui opère selon le principe d'une distribution large et rapide capable de répondre aux exigences de cette littérature de circonstance.

Il s'agira ensuite de se pencher sur la description de la réalité pamphlétaire pendant les guerres de religion et plus particulièrement sur les ramas de L'Estoile et c'est seulement à la lumière des conclusions de la recherche menée dans la première partie que nous pourrons entamer cette seconde étape du travail. La seconde moitié du XVI<sup>ème</sup> siècle, est marquée par un déferlement pamphlétaire qui a été principalement préparé par la propagande religieuse protestante (discours, traités théologiques, littérature officielle) et cela nous place face à une réalité inédite et c'est précisément la notion de « phénomène » qui convient le mieux à la production pamphlétaire des guerres de religion. Ces libelles sont une manifestation créatrice de l'opinion publique et il n'y a quasiment pas d'origine avant eux. Par ailleurs, le rapport qui s'établit entre l'éthos pamphlétaire et le comique dans ces pièces nous amène à nous interroger sur la situation du rire au XVI<sup>ème</sup> siècle pour comprendre dans quel contexte évolue ce comique polémique.

L'étude de ces différents éléments en rapport avec les libelles des guerres de religion (la propagande protestante, l'invention de l'imprimerie, la naissance de l'opinion publique et l'intérêt pour le rire en ce temps) nous permettent de cerner le cadre dans lequel se développe cette production pamphlétaire et nous pourrons dès lors, passer à la description proprement dite des libelles ramassés par L'Estoile, que ce soit au niveau du texte lui-même, de sa production ou encore de sa réception. Bien évidemment, l'étude de chacun de ces aspects tiendra compte de la place de la composante comique dans cette réalité littéraire.

Plusieurs questions réclameront, donc, des réponses que nous espérons claires et précises mais qui se confronteront parfois au manque d'informations pouvant s'expliquer par rapport aux caractéristiques mêmes de cette écriture, sur la question de l'identification des auteurs et des imprimeurs, en l'occurrence. Quelles sont alors les formes littéraires adoptées pour cette expression pamphlétaire, dans quelles proportions et quel en est l'intérêt par rapport à une stratégie diffamatoire qui passe souvent par la veine comique ? De quoi parle-t-on et comment le comique s'associe-t-il aux divers thématiques diverses ? Qui prend la parole ? Qui écrit et pourquoi ? Comment l'imprimé circule-t-il et quel type de réaction peut-il susciter ? Quelle est la réalité éditoriale et quels sont les obstacles auxquels pourrait se confronter le pamphlet dans sa diffusion ? Toutes ces questions nous introduirons dans l'univers de la production pamphlétaire des guerres de religion à travers des données précises et concrètes et le descriptif

que nous insérons en annexe s'affiche dans cette perspective analytique comme un excellent outil de travail.

Dans la troisième partie, notre intérêt se portera sur le triple rapport du pamphlet au pouvoir, au discours et à la réalité (au sens d'évènements et de situations observées à cette époque). La participation des pamphlétaires à l'action des partis politiques est une réalité qui confirme la valeur propagandiste du libelle. Les divisions qui déchirent la France et qui entraînent la situation de crise dans un rythme croissant jusqu'au tourbillon des années 1588-1589 se répercutent, indéniablement, sur la scène pamphlétaire<sup>17</sup>. L'écrit diffamatoire affiche de plus en plus sa valeur militante qui dépasse la dimension circonstanciée pour affirmer son rôle politique sans pour autant abandonner ses moyens d'actions coutumiers et encore moins l'effet comique qui fonctionne, au contraire, comme un élément aggravant et envenimant dans un tel contexte de haine. Ce comique pamphlétaire opère, d'ailleurs, sur les réflexions politiques, elles mêmes inspirées de la philosophie politique de l'époque, de la même manière qu'il agit sur l'héritage ancien qu'il soit religieux, historique ou mythologique pour lui associer une dimension risible et en révéler un fonctionnement différent. Nous pouvons, d'ailleurs, presque, parler d'un « habillage » comique qui touche différents types de discours et qui, lorsqu'il en vient à jeter son dévolu sur la réalité de l'époque dans sa grande diversité, allant des évènements les plus importants aux manifestations les plus banales de la société de la fin du XVI<sup>ème</sup> siècle, s'imprègne du principe diffamatoire et affiche sans gêne ni scrupule sa contribution à l'art de la déformation et de la manipulation dans et par le discours.

Enfin, et après avoir pris conscience de l'évidence de cette participation tellement importante du comique à la communication pamphlétaire, il s'agira de tenter d'expliquer ce constat et de se pencher sur le fonctionnement même du comique pour comprendre l'origine de cette association réussie entre le rire et la diffamation.

Les libellistes des guerres de religion ne réinventent pas le comique mais savent exploiter, merveilleusement ou devrions-nous dire, plutôt, terriblement, certains de ses aspects et

---

<sup>17</sup> « Peu à peu, la monarchie fut la première victime de cette évolution. Les protestants s'organisaient pour mieux se défendre et spontanément inventaient leurs institutions politiques sans l'intervention du pouvoir royal. Des personnages puissants, comme Montmorency-Damville, se posaient comme arbitres, se constituaient des bastions indépendants et menaient leur propre politique. Enfin les catholiques à leur tour construisaient des sociétés plus ou moins secrètes, avant de constituer une Ligue qui s'imposait dans une grande partie du royaume, face au pouvoir royal. Le monarque apparaissait comme moins légitime, comme un tyran, et le tyrannicide trouvait là sa légitimité ». Lucien BELY, *La France moderne 1498-1789*, Paris, PUF, 1994, p. 210.

surtout, les différents moyens qu'il met à disposition des plumes engagées dans ce combat par les mots.

Selon Robert Escarpit, « certains auteurs [...] voient dans le rire une manifestation de supériorité et nous disons nous-mêmes que l'ironie ne peut déboucher sur le rire que si elle s'accompagne d'un sentiment de supériorité envers la victime de l'ironie. C'est Hobbes, par exemple qui a décrit le rire comme *a sudden glory*, une subite poussée d'orgueil »<sup>18</sup>. Le comique offre la possibilité d'imposer à l'objet qu'il prend pour cible des contraintes réelles par rapport à sa fierté, son prestige voire même son honneur parfois. Il permet de le placer dans une situation d'infériorité par rapport à l'énonciateur du discours mais aussi par rapport à l'énonciataire qui partage avec le premier cette satisfaction de voir un tiers ridiculisé, raillé et confronté à une image dégradante de sa réalité. L'humiliation par le rire n'est donc jamais très loin de ce comique qui s'exerce dans l'espace pamphlétaire et c'est bien cette part de méchanceté et d'agressivité dans le discours comique qui intéresse les libellistes et qui les amène à puiser dans ses différents moyens stylistiques pour satisfaire leur désir de violence.

Se succèdent, se mêlent et se combinent alors les différents outils littéraires qui engendrent l'effet comique permettant, lui-même, de véhiculer l'attaque qui sert, elle-même, des intérêts politiques précis. Ironie antiphrastique, sarcasme, énonciation sur le mode ironique, parodie, comique trivial et carnavalesque, vocabulaire scabreux, images licencieuses et comique obscène, jeux de mots grossiers et scatologiques ; autant de procédés et de moyens qui passent entre les mains des pamphlétaires en une artillerie redoutable de l'action diffamatoire par le comique. En fait, le foisonnement pamphlétaire des guerres de religion, l'intérêt que suscite le phénomène et l'importance qu'il acquiert dans le jeu politique lui donnent une force considérable sur laquelle s'appuient les libellistes pour asseoir leur soif de liberté animée, elle-même, en profondeur par leur soif de violence. Le modèle du discours subversif, insolent et irrévérencieux semble séduire de plus en plus de pamphlétaires qui se libèrent autant des convenances sociales et morales que d'un certain type de rapport au pouvoir basé sur l'obéissance et le respect. La voie s'ouvre alors devant l'injure au risque, pour le pamphlétaire, de se trouver entraîné par la force de sa passion haineuse et de faire, ainsi,

---

<sup>18</sup> Robert ESCARPIT, *L'Humour*, Paris, PUF, 1960, p.112.

tomber dans l'excès, ce comique, au point de le rendre détestable à un moment où il aurait pu ou du être, tout simplement, sanctionnable.

---

# *Première partie :*

## *La définition du pamphlet : une entreprise périlleuse*

L'intérêt que nous portons, dans le cadre de ce travail, pour les pamphlets des guerres de religion nous amène à réfléchir préalablement sur la définition de ce genre, un projet qui semble poser de sérieux problèmes.

*Le Grand Robert* définit le pamphlet comme étant « un petit livre, un court écrit de caractère satirique, qui attaque avec violence le pouvoir établi, l'opinion prévalente. Pamphlets contre le gouvernement, les institutions, la religion, un personnage connu... »<sup>19</sup>.

Selon Littré, il s'agit d'un « petit livre de peu de pages »<sup>20</sup> il rajoute aussi qu'« il se prend souvent en mauvaise prise ». Dans cette brève définition beaucoup moins développée que la précédente on a surtout tenté de soulever deux points importants concernant le pamphlet, celui du critère de la longueur et l'autre qui se rattache à la question de la réception.

Mais, ces définitions sont-elles capables de rendre compte de la ou des réalités diverses auxquelles nous renvoie le terme pamphlet ? Vraisemblablement, non ; car incontestablement cette réalité est bien plus complexe que ce qui ressort de ces définitions et il suffirait de s'intéresser de près au pamphlet pour prendre conscience de toute l'ambiguïté qui l'entoure et de la grande difficulté de sa théorisation.

---

<sup>19</sup> Paul ROBERT, *Le Grand Robert de la langue française. Tome VIII*, Paris, Le Robert, 1985, p. 36.

<sup>20</sup> Paul-Émile LITTRÉ, *Dictionnaire de la langue française. Tome 5*, Chicago, Encyclopaedia Britannica, 1987, p. 4419.



# Chapitre I :

## L'hypothèse du genre

### *1/ Abondance lexicale :*

Des termes comme « Factum, libelle, diatribe, tract, placard, satire (→ épigramme) » sont souvent présentés comme des synonymes (éventuels) du terme pamphlet, même si (pour la quasi-totalité de ces mots), le terme pamphlet leur succède et qu'il fera son apparition plus tardivement, comme nous aurons l'occasion de le détailler un peu plus loin.

Marc Angenot, qui s'est particulièrement intéressé au phénomène pamphlétaire, souligne l'imprécision qui caractérise l'emploi du terme « pamphlet » de nos jours et précise que le choix de ce mot ou de l'un des mots du même champ notionnel relève soit d'un souci de varier le vocabulaire soit d'un besoin de marquer une certaine nuance. Il évoque en ces termes les synonymes du pamphlet : « Chacun d'eux a pu avoir, à un moment donné de l'histoire de la langue, un sens, très technique d'ordinaire, qui s'est perdu ou s'est dilué »<sup>21</sup>. La diversité terminologique permet, certes, de rendre compte de certaines nuances mais elle répond aussi à une réalité de répartition chronologique importante avec différentes dates d'utilisation attestées pour chacun de ces termes, ce qui constitue un critère supplémentaire de différenciation.

Le terme *factum*, par exemple, est utilisé depuis le début du XVI<sup>ème</sup> siècle, d'abord dans un registre juridique avec comme sens celui de mémoires d'un procès, mais progressivement cette neutralité sémantique va céder la place à une connotation péjorative et le « factum » se trouve assimilé au pamphlet (au sens que nous lui associons aujourd'hui) avec de surcroît l'image négative d'un écrit plat, grossier et essentiellement diffamatoire.

Un autre terme se rapproche largement du précédent aussi bien sur le plan sémantique que chronologique, celui de *libelle*. Le premier sens juridique est le même. Au sens de « court écrit de caractère satirique, injurieux et diffamatoire », "libelle" s'impose depuis 1465 et c'est surtout au XVI<sup>ème</sup> siècle qu'il est le plus fréquemment utilisé pour désigner un phénomène de production pamphlétaire massive qui explose avec les guerres de religion<sup>22</sup>.

---

<sup>21</sup> Marc ANGENOT, *La parole pamphlétaire*, Paris, Payot, 1982, p. 20-21.

<sup>22</sup> D'après, Alain REY, *Dictionnaire culturel en langue française. Tome II.*, Paris, Le Robert, 2005, p. 27. Pour attester de cet emploi du XVI<sup>ème</sup> siècle, l'auteur de cet article se réfère au témoignage de Ronsard qui fut souvent la cible des libellistes mais qui ne manquait pas à son tour de prendre parti aux conflits de cette période à travers un discours clairement pamphlétaire. Il affirme d'ailleurs au sujet de ces libelles : « Mais les pauvres

L'exemple qui illustre le mieux l'étendu de cet usage est certainement celui de Pierre de L'Estoile, mémorialiste et collectionneur de pamphlets lui-même, qui emploie de manière récurrente le terme « libelle » ; ce qui prouve, de surcroît, que ce mot est incontestablement le plus cohérent historiquement avec la production pamphlétaire de cette fin de siècle et que « libelles diffamatoires », sont bien les termes qu'ils conviendrait d'utiliser à cette époque.

Nous retrouvons, d'ailleurs, fréquemment sous sa plume l'expression « libelles diffamatoires » qu'il emploie pour présenter ses rames. Il déclare à titre d'exemple : « Et furent commis à faire les taxes MM. de Thou et Seguier [...] ; lesquels gaingnerent la faveur du Roy et la haine du peuple : lequel, au mois de May ensuivant, mist en plusieurs endroits de la ville de Paris, des placards et libelles diffamatoires contre eux portans menaces de les massacrer et saccager, dont ils entrèrent en fraieur et estonnement »<sup>23</sup>.

Nous rencontrons, aussi, dans son *Journal*, comme ailleurs, un autre terme, « pasquil », synonyme de « libelle » et utilisé à son tour pour référer à la réalité pamphlétaire de cette époque.

Au XVI<sup>ème</sup> siècle, Le terme « libelle » se trouve généralement associé à l'adjectif « diffamatoire » de la même manière que l'est aussi, fréquemment, le terme « pasquil » et avec dans les deux cas, l'écho d'une image souvent négative ou du moins celle d'un phénomène inquiétant que revêt ce type de production en ce temps. Voilà, d'ailleurs, comment Pierre de l'Estoile commente la littérature pamphlétaire de son siècle dans l'introduction de l'un des pasquils qu'il collectionne : « Nonobstant toutes ces misères, on ne laisse de s'esgaier à Paris, d'y rire danser à bon escient et y faire des Pasquils, et entre autres le suivant, fort scandaleux et diffamatoire, contre la plupart des grandes maisons et familles de la ville, lequel fust semé et divulgué partout, en ce mois e febvrier 1576 »<sup>24</sup>. Le jugement dépréciatif qui vient immédiatement s'associer à l'image de ces libelles, pasquils du XVI<sup>ème</sup> siècle ne peut nullement échapper à quiconque s'y intéresse. Il apparaît dans les jugements et commentaires de cette époque, un discours fort sévère, parfois même violent, à chaque fois qu'il s'agit de parler de libelles et pourtant le pamphlet séduit et s'impose<sup>25</sup>.

---

insensés se trompent beaucoup, s'ils pensent que leurs libelles, muettes injures et livres sans nom, offensent la tranquillité de mon esprit » (Ronsard, « Epître aux lecteurs » du *Recueil des nouvelles poésies*).

<sup>23</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome II*, p.28.

<sup>24</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome II*, p.17.

<sup>25</sup> Etonnante et très intéressante contradiction apparente que nous aurons l'occasion de développer un peu plus loin.

Interpellant, par exemple, ce jugement de Jodelle, pamphlétaire lui-même et l'un des plus illustres de la période des guerres de religion, qui se prononce comme suit au sujet des libellistes : « Ces petits libelleurs de qui les sots abbois, Tant le reste est aveugle, embrasent tout le reste » (Jodelle, *Contre les ministres de la nouvelle opinion* (II, 149)<sup>26</sup>.

Le regard suspicieux et accusateur semble aller de pair avec le développement de la production pamphlétaire et l'extension du phénomène au cours de ce siècle. Observons, à titre d'exemple, ces paroles bien sévères qu'emploie Pierre de l'Estoile pour évoquer les libelles de son époque: « Telle que, selon la liberté ordinaire et legereté du François, on dechira par toutes sortes d'escrits et de libelles (ne pouvant faire pis) les Messieurs Italiens et la Roine, leur bonne patronne et maistresse, à laquelle on imputoit tous les maux et desordres qu'on voyoit au gouvernement de cest Estat »<sup>27</sup>.

L'expression « libelles diffamatoires » qui désigne le plus fréquemment les pamphlets du XVI<sup>ème</sup> siècle porte en elle une connotation péjorative indissociable du phénomène pamphlétaire et dont témoigne parfaitement l'association constante des deux mots. N'oublions pas qu'à cette époque, l'action de « diffamer », de porter atteinte à l'honneur et à la réputation d'autrui, bien que fort coutumière, reste sévèrement condamnable car immorale, jugée tout simplement comme un acte de bassesse synonyme d'infamie et qui va à l'encontre de toute forme d'affrontement honnête<sup>28</sup>.

Le terme libelle continuera, par ailleurs, à être employé avec cette même valeur sémantique tout au long du XVII<sup>ème</sup> siècle. Furetière le définit comme un «écrit qui contient des injures, des reproches, des accusations contre l'honneur de quelqu'un »<sup>29</sup>.

Justement, au courant de ce même XVII<sup>ème</sup> siècle apparaît un autre terme, *diatribe*, qui désigne au départ « une dissertation critique sur un ouvrage, un point de doctrine (1638) avant de correspondre à une critique violente et injurieuse (1764, Voltaire) »<sup>30</sup>.

Le mot *tract*, quant à lui sera introduit bien plus tardivement et c'est seulement au XIX<sup>ème</sup> siècle qu'on atteste du début de son usage. Ce terme emprunté à l'anglais désigne

---

<sup>26</sup> Cité par Edmond HUGUET, *Dictionnaire de la langue du seizième siècle, tome cinquième*, Paris, Didier, 1961, p.7.

<sup>27</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit.*, *Tome I.*, p. 178.

<sup>28</sup> Nous nous contentons, ici, de soulever, au passage, cet aspect juridique du phénomène pamphlétaire mais il y aurait toute une étude à faire sous cet angle là, par des spécialistes de ce domaine.

<sup>29</sup> Antoine FURETIERE, *Dictionnaire universel, Tome II*, Paris, Le Robert, éd. 1978.

<sup>30</sup> Alain REY, *Dictionnaire historique de la langue française, tome I*, Paris, Le Robert, 1995, p. 601.

depuis 1840 « une petite feuille de propagande politique distribuée ou affichée, puis tout feuillet donné au public (publicité, propagande) »<sup>31</sup>.

Outre la date d'utilisation de ce terme, il apparaît clairement à travers cette définition que c'est surtout le mode de diffusion qui fait la particularité de ce type d'écrit. C'est d'ailleurs dans cette optique que les auteurs du *Trésor* insistent tout particulièrement sur cette question du mode de circulation en montrant que si le contenu de ces pièces peut varier de la simple information à la portée propagandiste avec des sujets appartenant à des registres très variables, le mode de circulation, lui, est clair : distribution en masse et affichage<sup>32</sup>.

Un autre terme, *placard*, bien que nettement plus ancien que le précédent se distingue à son tour par ses conditions particulières de diffusion. En fait, ce mot est utilisé depuis 1364 mais c'est seulement à partir de 1444 qu'il commence à désigner par spécialisation de fonction, un écrit que l'on affiche sur un panneau pour donner un avis au public, en particulier un écrit séditieux ou diffamatoire que l'on divulguait ainsi. C'est d'ailleurs ce sens qui est resté associé dans nos mémoires à l'*Affaire des Placards* de 1534<sup>33</sup>.

Pour *satire*, ce terme réfère à un type de production littéraire très ancien et les dictionnaires remontent jusqu'à la période antique pour préciser l'origine de son utilisation. Il s'agirait donc d'un « ouvrage de littérature latine où les genres, les formes, les mètres étaient mêlés, et qui censurait les mœurs publiques. La satire était héritée des grecs et surtout de Ménippe. *Les satires ménippées* de Varon (à la manière de Ménippe) »<sup>34</sup>. A partir de 1375, ce terme est utilisé pour désigner un « poème en vers où l'auteur attaque les vices, les ridicules de ses contemporains »<sup>35</sup> et c'est bien cette idée d'attaque et de critique moqueuse qui a perduré pendant les siècles suivants avec comme excellent témoin de ce type d'écriture, *La Satire Ménippée*, dirigée contre la Ligue à la fin du XVI<sup>ème</sup> siècle. Le rapprochement avec pamphlet que nous serons autorisée à établir, aujourd'hui, se fonde donc principalement sur cette dimension à la fois critique et railleuse<sup>36</sup>.

---

<sup>31</sup> *Ibid.*, tome II, p. 2146.

<sup>32</sup> D'après *Trésor de la Langue Française, Dictionnaire de la langue du XIX<sup>ème</sup> et du XX<sup>ème</sup> siècle (1789-1960), Tome Seizième*, Paris, Gallimard, 1994, p. 441.

<sup>33</sup> D'après Alain REY, *Dictionnaire historique de la langue française, tome II*, op. cit., p. 1542.

<sup>34</sup> Alain REY, *Dictionnaire culturel en langue française. Tome IV*, op. cit., p. 193.

<sup>35</sup> *Ibid.*

<sup>36</sup> Notons au passage qu'il s'agit, pour l'instant, d'une présentation assez simplificatrice et sommaire du rapport entre pamphlet et satire, qui fera l'objet d'une étude plus détaillée à la fin de ce chapitre.

Finalement, l'*épigramme*. Il s'agit d'un genre antique remis à l'honneur au XVI<sup>ème</sup> siècle et se distinguant principalement par sa brièveté (une seule strophe courte). Son emploi est divers (description, éloge, mais aussi satire) et c'est bien autour de cette dernière fonction satirique que s'établit le rapport entre l'épigramme comme forme poétique brève mais surtout particulièrement piquante et le pamphlet<sup>37</sup>.

L'Estoile utilise fréquemment ce terme pour désigner certaines des pièces pamphlétaires qu'il réunit dans son *Journal*<sup>38</sup>.

Le relevé de ces termes, les nuances qu'ils permettent de mettre en évidence, ainsi que la diversité des dates correspondant à leurs utilisations respectives renseignent dorénavant sur l'ambiguïté qui entoure la réalité de la production pamphlétaire et annoncent l'existence d'obstacles multiples que nous serons amenée à rencontrer lors de notre réflexion autour de la théorisation de ce genre<sup>39</sup>.

L'un de ces problèmes est, sans doute, celui de la discordance chronologique entre l'existence du phénomène pamphlétaire et sa désignation lexicale car indéniablement « le pamphlet existait bel et bien avant le "pamphlet" ou si l'on préfère, la chose avant le mot. Il existait même abondamment »<sup>40</sup>. Pour prouver ce décalage, il suffirait d'adopter une approche historique de ce terme qui pourra nous éclairer sur son origine et son évolution. L'utilisation du terme "pamphlet" en France est attestée uniquement depuis le XVIII<sup>ème</sup> siècle et on retient pour cela la date de 1698.

Selon le dictionnaire historique de Rey « Au sens de "petit ouvrage de circonstance, d'esprit satirique ou polémique", *pamphlet* est bien attesté en anglais (1592), et en français (1698), à

---

<sup>37</sup> L'étude de Pierre Laurens autour de l'épigramme permet de rendre compte de la diversification caractéristique de cette forme et en nous limitant à la seule partie de son ouvrage consacrée au XVI<sup>ème</sup> siècle, l'auteur parle de l'épigramme amoureuse, des épigrammes héroïques fonctionnant comme des portraits condensés des hommes illustres, de l'épigramme dans sa relation avec l'emblème, de l'épigramme sacrée mais aussi de l'épigramme profane.

Voir Pierre LAURENS, *L'Abeille dans l'ambre*, Paris, Les Belles Lettres, 1989.

<sup>38</sup> Pierre de L'Estoile présente comme suit l'une de ces pièces : « En ce mesme temps, François de Belleforest fist imprimer à Paris son Histoire des neuf Charles, lesquels il exalte jusques au tiers ciel, comme les plus vertueux et magnanimes Princes qui furent onques, et les plus sages. De quoi se moquant plaisamment un docte homme de nostre temps, composa l'épigramme suivant, qui vault mieux que tout le livre de Belleforest ». Pierre de L'Estoile, *op. cit.*, Tome I, p.89.

<sup>39</sup> A ce stade du travail nous utilisons le terme « genre » en parlant des pamphlets parce qu'à premier abord, c'est l'hypothèse qui peut sembler la plus plausible mais cela reste à confirmer ou plutôt à infirmer et tout l'enjeu de ce premier chapitre est, justement, de pouvoir trouver l'approche adéquate qui peut rendre compte des caractéristiques intrinsèques du pamphlet.

<sup>40</sup> Yvonne BELLENGER, « Le pamphlet avant le "pamphlet" : le mot et la chose », *C.A.I.E.F.*, 1984, p.89.

propos de l'Angleterre, mais dans la seconde moitié du XVIII<sup>ème</sup> siècle (1762 Bachaumont ; Diderot 1770, etc.), le mot est associé en français au ton agressif et violent, à l'esprit incisif qui ont illustré le genre au XIX<sup>ème</sup> siècle »<sup>41</sup>.

Nous trouvons, d'ailleurs, cités dans le Littré, ces deux auteurs du XVIII<sup>ème</sup> siècle pour attester de l'usage qu'on faisait de ce terme à cette époque et à quel type d'ouvrage on pouvait l'appliquer. Lorsque Littré cite Bachaumont utilisant dans ses *Mémoires* un dérivé du mot pamphlet, "pamphlétiste", « Réponse à tous les libellistes, pamphlétistes, passés, présents et futurs » (Bachaumont, *Mém.* t. XXXV, p. 341)<sup>42</sup> c'est pour illustrer la réalité péjorative d'un terme chargé de mépris désignant un faiseur de mauvais pamphlets. Pour Diderot, il emploie le terme pamphlet dans son *Essai sur les règnes de Claude et de Néron*, en reprenant l'idée du dénigrement qui entoure ce type de production et ceux qui le cautionnent : « Il se prend souvent en mauvaise part. l'approbateur du pamphlet » (Diderot, *Claude et Nér.* II, 109)<sup>43</sup>.

Toujours, parmi les exemples d'utilisation du terme « pamphlet » par différents auteurs, à des périodes distinctes, Emile Littré avance vers le siècle suivant pour relever un témoignage intéressant du début du XIX<sup>ème</sup> siècle, celui de Chateaubriand qui dit : « La religion fut attaquée avec toutes les armes, depuis le pamphlet jusqu'à l'in-folio » (Chateaubriand, *Génie*, I, I, 1)<sup>44</sup>. Ici, outre l'idée de l'agression, c'est le caractère bref de ce type d'ouvrage qui est mis en avant et l'auteur semble donc identifier le pamphlet principalement à travers sa forme, son aspect éditorial et le type d'imprimé qui le représente.

Selon la période, la mentalité dominante mais aussi le point de vue très personnel de l'auteur, l'approche du pamphlet peut donc être axée sur le jugement de valeur qu'on veut lui appliquer, sur sa portée, sur l'aspect matériel ou encore sur plusieurs de ces caractéristiques qui constitueraient sans doute l'identité pamphlétaire.

---

<sup>41</sup> Alain REY, *Dictionnaire historique de la langue française, Tome 2, op. cit.*, p. 2541.

<sup>42</sup> Emile LITTRÉ, *Dictionnaire de la langue française, Tome 5, op. cit.*, p. 1293.

Le terme « libelliste », nous le verrons plus longuement un peu plus loin, a une connotation péjorative dans l'esprit des auteurs du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le fait donc de voir, ici, présentés comme deux synonymes les mots libellistes et pamphlétistes (au sens moderne de pamphlétaires) nous renvoie immédiatement à l'idée du mépris et du dénigrement qui entoure le pamphlet à cette époque comme le souligne, d'ailleurs, Emile Littré dans sa définition.

<sup>43</sup> *Ibid.*

<sup>44</sup> *Ibid.*

Mais revenons donc à notre recherche historique concernant ce terme. Si les origines anglaises du mot « pamphlet », dans son sens actuel, trouvent leur justification dans une réalité lexicologique qui est celle du XVI<sup>ème</sup> siècle anglais, une recherche étymologique autour de ce terme nous fait remonter jusqu'au XII<sup>ème</sup> siècle, puisqu'il s'avère que ce mot emprunté de l'anglais est à l'origine une « altération de Pamphilet, Panflet, nom populaire d'une comédie en vers latin du XII<sup>ème</sup> siècle intitulée *Pamphilus seu de Amore* ; le nom de cette comédie, très connue à cause d'un personnage remarquable de vieille entremetteuse, servit à désigner, en Angleterre, depuis la fin du XVI<sup>ème</sup> siècle, un court écrit satirique »<sup>45</sup>. Ce terme a donc évolué d'abord en Angleterre sur quatre siècles pour aboutir à la signification qu'on lui associe depuis le XVI<sup>ème</sup> siècle, pour ensuite et à partir du XVIII<sup>ème</sup> siècle être introduit progressivement dans la langue française.

Néanmoins, la réalité de la naissance lexicale du mot en français au XVIII<sup>ème</sup> siècle s'oppose à celle d'une production qui est incontestablement pamphlétaire et qui ne s'arrête pas aux limites strictes de ces trois derniers siècles. Le XVI<sup>ème</sup> et XVII<sup>ème</sup> siècles, tout particulièrement, regorgent de pamphlets qui étaient tout simplement désignés autrement que par ce terme.

## ***2/ Discussion autour des critères du genre pamphlétaire***

Tout ce que nous venons d'évoquer autour de l'aspect lexicologique du terme pamphlet, autour de son étymologie, de son évolution historique ainsi qu'autour de l'évolution des mots appartenant au même champ notionnel que lui, pourrait nous amener à penser que le terme « pamphlet », introduit tardivement dans la langue française, serait une sorte de terme générique, capable de rassembler diverses réalités littéraires, une multitude de textes à la fois proches et différents, par leurs formes, leurs contenus exacts et leurs modes de diffusion ; ce qui n'est pas sans compliquer davantage l'entreprise de la détermination des caractéristiques précises du genre pamphlétaire<sup>46</sup>.

---

<sup>45</sup> Oscar BLOCH et Walter Von WARTBURG, *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Paris, PUF, 2002, p. 457.

<sup>46</sup> Cette question du genre, et plus particulièrement la nécessité, pour certains, de tout codifier et de tout classer par genre, pose elle-même un sérieux problème dans la réflexion autour du pamphlet et nécessite un développement important ; c'est pourquoi nous avons préféré s'y intéresser séparément et de manière détaillée dans le cadre de la deuxième partie de ce chapitre. Toutefois, nous nous autorisons à employer à ce niveau du

En effet, nous nous trouvons, ici, face à une sorte de jeu pervers qui entrave tout projet de théorisation du genre car, si on admet autant de diversité sous l'étiquette « pamphlet », c'est précisément parce qu'il n'y pas de cadre générique clair et bien établi le concernant, mais parallèlement, si la théorisation précise fait défaut, c'est aussi parce que l'hétérogénéité de cet ensemble représente un obstacle sérieux pour la fixation d'un genre.

Il ne faudrait donc pas s'arrêter à la simple distinction terminologique mais plutôt se rendre compte que le problème fondamental, ici, est d'avoir longtemps cherché à insérer sous l'étiquette de pamphlet des choses tellement diverses. Cela permettait entre autres de dépasser cette difficulté à classer certains textes mais, en contre partie, cela ne pouvait que participer à renforcer l'impression d'éclatement du genre pamphlétaire.

En nous référant à l'histoire littéraire et en puisant dans ses sources, nous nous trouvons confrontée à un véritable vide théorique en ce qui concerne le pamphlet. L'imprécision des définitions, la dissolution des codes, l'absence d'un cadre théorique clair, le problème de la confusion avec ce qu'on présente souvent comme genres littéraires voisins tel la satire ou la polémique et par conséquent l'hésitation et les avis divergents, parfois même contradictoires, autour du classement d'une multitude de textes très divers, sensés représenter le genre ; tous ces éléments qui constituent la réalité de la théorisation autour du pamphlet nous conduisent à nous interroger sur l'existence même d'un genre pamphlétaire véritablement autonome qui aurait ses caractéristiques propres, ses codes fixes et un corpus défini capable de le représenter.

L'une des définitions données du pamphlet par Patrice Soler, dans son dictionnaire intitulé *Genres, formes, tons*, rend bien compte de la difficulté de la théorisation autour de ce genre, doublée d'ambiguïté en raison de ses caractéristiques instables. Il déclare: « A l'état pur le pamphlet n'existe pas, sa typologie ne détermine ni un contenu ni une forme invariants. Mais à étendre la notion à toute sorte d'écrits polémiques, on le dilue. Une veine pamphlétaire anime des ouvrages comme *Les Tragiques* de d'Aubigné, ou *J'accuse* de Zola, mais ils relèvent prioritairement l'un de l'épopée l'autre du réquisitoire. Brièveté, virulence et actualité peuvent rendre compte le mieux du pamphlet »<sup>47</sup>.

Il ressort de ce qui précède une certaine prudence que nous retrouvons ailleurs avec des théoriciens ou des exégètes animés dans leur recherche par la même préoccupation de la définition du pamphlet. En effet, si certains préfèrent dépasser cette « difficile et

---

travail la terminologie « genre pamphlétaire », sans la détailler, sans précision véritable et en évitant de soulever pour l'instant l'ensemble des interrogations qui l'entourent.

<sup>47</sup> Patrice SOLER, *Genres, formes, tons*, Paris, PUF, 2001, p.317.



contraignante définition du pamphlet »<sup>48</sup> et se limiter à l'analyse des textes, d'autres semblent vouloir contourner la difficulté de la théorisation en évitant les affirmations catégoriques qui renfermeraient le texte pamphlétaire dans un cadre théorique rigide et définitif incompatible avec la diversité et l'hétérogénéité caractéristiques du genre et qui en feraient les cibles des critiques adverses. C'est d'ailleurs peut être dans cette optique que Patrice Soler utilise plus haut la formulation «peuvent rendre compte le mieux du pamphlet », justement pour afficher une certaine souplesse et traduire toute l'hésitation qui règne autour de la théorisation de ce genre.

L'examen des réflexions qui ont été faites autour du pamphlet mène à conclure qu'il n'est pas rare de voir les points de vue diverger et même s'opposer concernant la détermination des critères essentiels permettant de fixer ce genre.

Ainsi, lorsque Marc Angenot annonce vouloir focaliser son travail sur la typologie du genre aux dépens de la « sociologie externe des genres considérés : production, édition, marché, public visé et atteint, mode de lecture, écho... »<sup>49</sup> et qu'il affiche donc clairement son choix de privilégier le contenu idéologique et les moyens discursifs des textes pamphlétaires au détriment des autres aspects qu'il exclut de sa démarche analytique, il s'oppose à des perceptions comme celle de Patrice Soler, qui, en revanche, accorde une importance majeure aux éléments relatifs à cette sociologie externe du texte.

Ce dernier formule en ces termes la définition sur laquelle s'ouvre son article consacré au pamphlet : « Le mot ne désigne pas à l'origine un genre précis, mais un mode de diffusion, un ouvrage court et peu coûteux distribué sitôt imprimé, traitant en termes polémiques un sujet d'actualité »<sup>50</sup>. Cette focalisation sur l'importance des conditions de diffusion et sur l'étroite relation qui unit le pamphlet à son contexte de production, aux dépens des considérations génériques, rappelle incontestablement l'essentiel de la définition des libelles que nous avons eu l'occasion d'introduire précédemment.

Un autre point de vue, celui de Yves Avril qui entreprend à son tour de définir ce genre, semble s'accorder avec le précédent sur l'importance de l'aspect circonstanciel pour les pamphlets ; néanmoins, il s'en distancie sur le critère de la brièveté que le critique ne relève pas parmi ses paramètres de définition. Il dit : «Le pamphlet, selon nous est un écrit de

---

<sup>48</sup> Robert AULOTTE, *Le Pamphlet en France au XVI<sup>ème</sup>*, Cahiers V-L Saulnier, n°1, Paris, Presses de l'ENS, 1983, p.7.

<sup>49</sup> Marc ANGENOT, *La parole pamphlétaire*, op. cit. p. 13

<sup>50</sup> Patrice SOLER, op. cit. p. 316.

circonstance, attaquant plus ou moins violemment, unilatéralement, un individu ou un groupe d'individus ou encore un système idéologique dont l'écrivain révèle sous la pression d'une vérité urgente et libératrice, l'imposture »<sup>51</sup>.

La brièveté considérée généralement comme un trait distinctif du pamphlet qui devrait nécessairement épouser la forme courte de la brochure ou de la feuille volante, comme cela apparaît entre autres dans les définitions du Robert et du Littré relevées plus haut, peut s'avérer problématique lorsqu'il s'agit de confronter certains textes considérés, par plusieurs théoriciens de notre époque, comme des pamphlets malgré leur longueur, au critère de la brièveté.

En effet, face à des textes d'une longueur considérable, des œuvres littéraires qui appartiennent à tel ou tel genre, une certaine hésitation est perceptible lorsqu'il s'agit de les intégrer parmi les pamphlets. L'hésitation est plus ou moins importante selon les théoriciens et il est intéressant de remarquer que même lorsque certains d'entre eux semblent vouloir dépasser le critère de la brièveté en minimisant son importance, ils sont trahis par une sorte d'embarras qui les empêche de trancher fermement sur cette question. Ce malaise s'exprime, d'ailleurs à travers des fausses interrogations, des réponses assez vagues, évasives ou carrément à travers la mise en avant de certaines de leurs appréhensions.

L'exemple de Bernard Croquette dans sa définition du pamphlet illustre parfaitement ce type d'attitude. Nous constatons, en effet, qu'il passe, sans grande difficulté, de ce qu'il considère comme le sens strict du terme qui « désigne une brochure brève et incisive, une œuvre d'actualité, de combat et de passion attaquant le plus souvent violemment un personnage connu, un parti ou une institution »<sup>52</sup>, à une considération bien plus large qui englobe des œuvres de longueur importante<sup>53</sup>. Ces textes, il les présente explicitement comme de

---

<sup>51</sup> Yves AVRIL, « Le pamphlet : essai de définition et analyse de quelques-uns de ses procédés » dans *Le pamphlet*, (n° spécial de) *Etudes littéraires*, août, 1978, p. 265.

<sup>52</sup> Bernard CROQUETTE, « Pamphlet », dans *Dictionnaire des genres et notions littéraires*, Paris, Encyclopaedia Universalis, Albin Michel, 1997, p.520.

<sup>53</sup> Voilà ce qu'il déclare exactement à ce sujet : « Bien que la brièveté (cent pages maximum, souvent moins, "une feuille ou deux", écrit P-L Courier ) soit l'une des règles générales du pamphlet, certains textes, par leur nature, leur objectif, leur ton constamment virulent, pourront être considérés avant tout comme des pamphlets : ainsi *La Doctrine curieuse des beaux esprits de ce temps* (1623) du père Garasse contre les libertins, ou *Napoléon le petit* (1825) de Victor Hugo. Le mot peut même désigner dans un sens plus large une œuvre littéraire (à quelque genre qu'elle appartienne) polémique ou satirique (ou un film dénonçant un aspect ou une classe d'une société, voire un individu). Mais, à étendre la notion à toutes sortes de productions —pièces de théâtre (depuis *Les Nuées* d'Aristophane), discours politiques (depuis *Les Philippiques* de Démosthène), grands poèmes (*Les Tragiques* d'Agrippa d'Aubigné, cri de haine et de malédiction contre les catholiques ; *Les*

véritables pamphlets et non comme des œuvres littéraires animées d'une veine pamphlétaire tel que les décrivait Patrice Soler que nous avons cité précédemment<sup>54</sup>. Bernard Croquette ouvre, donc, la notion de pamphlet à une multitude d'œuvres dans le cadre d'une perception où le critère de la polémique agressive éclipse celui de la brièveté et où la distinction générique s'efface devant le projet critique et la dimension belliqueuse du discours, même s'il reste conscient des risques que présente une telle considération, comme il ne manque pas de l'avouer dans son article.

L'opinion d'Yvonne Bellenger sur cette question témoigne aussi d'une certaine hésitation. Elle s'exprime en ces termes : « Sur la forme du pamphlet une seule exigence : sa brièveté. Variable à l'extrême (traité, lettre, article, en vers, en prose, etc.), le pamphlet est " un écrit de peu de pages, d'une feuille ou deux seulement", selon P.-L. Courier. D'autres vont jusqu'à cent pages au maximum. Prenons quelques exemples. On admet que *Napoléon le Petit* est un pamphlet : dans l'édition du Club Français du Livre, ce texte a cent trente pages serrées, ce qui est peut être peu pour Hugo. *Les Tragiques* de d'Aubigné sont quelquefois considérés comme un pamphlet : mais 9360 vers (y compris les 414 vers de la Préface), n'est-ce pas beaucoup pour un genre bref ? Voilà peut-être un premier principe de choix : sans prétendre rien mesurer ni chiffrer, en reconnaissant son caractère relatif et subjectif, la brièveté peut être retenue comme un des éléments propres au pamphlet. Ce n'est évidemment pas le seul. »<sup>55</sup>. Finalement, et après avoir rapporté le point de vue de ceux qui considèrent ces œuvres littéraires parmi les pamphlets et sans pour autant adhérer elle-même à leur position ; Yvonne Bellenger semble vouloir s'en distancier en retenant dans sa réflexion le paramètre de la brièveté avec tout de même une certaine réserve et tout en signalant ses limites.

Ces deux exemples, assez représentatifs de l'orientation générale des réflexions autour du pamphlet, en ce qui concerne le critère de la brièveté, montrent bien que l'hésitation est caractéristique de la plupart de ces points de vue et que, finalement, la majorité de ces théoriciens s'accordent à dire que le paramètre de la brièveté, bien que souvent relevé comme distinctif du genre pamphlétaire, ne peut être considéré comme un trait formel et spécifique. Alors, si nous nous sommes penchée assez longuement sur cette question de la brièveté, c'est justement parce qu'il nous faut déterminer au début de ce travail consacré aux pamphlets des

---

*Châtiments* de Victor Hugo, animés par une fureur vengeresse) —, on risque de la diluer totalement ». *Ibid.* pp.549-550.

<sup>54</sup> Voir, p. 21.

<sup>55</sup> Yvonne BELLENGER, *op. cit.*, « Le pamphlet avant le "pamphlet" : le mot et la chose », *op. cit.*, p. 94.

guerres de religion les différents paramètres qui nous permettront, à nous, de définir un pamphlet. Par son importance et son aspect controversé ce critère est incontestablement au cœur de nos préoccupations.

Contrairement à ce que nous avons pu observer précédemment et à l'hésitation réelle qui règne dans la plupart des réflexions des théoriciens (avec une tendance pour plusieurs d'entre eux à accepter des textes longs, célèbres pour leur veine pamphlétaire incontestable, parmi les pamphlets), nous choisissons dans le cadre de notre travail de retenir le critère de la brièveté comme un trait distinctif, indispensable et formel qui participe à la définition du pamphlet.

Le pamphlet sera, donc, pour nous, un texte bref, indiscutablement. Pour expliquer ce choix, il y a d'abord le besoin de restreindre notre espace de recherche à un ensemble limité avec le maximum d'homogénéité que pourrait nous garantir le fait de s'en tenir strictement à ce critère, surtout lorsqu'on sait que sur plusieurs autres aspects, le pamphlet affiche une diversité et une instabilité qui ne font que compliquer davantage l'entreprise de sa définition. Nous venons de l'observer, les théoriciens ne cessent de s'interroger sur cette question et au même temps qu'ils soulignent l'insuffisance du critère de la brièveté ils déclarent, eux-mêmes, qu'à force de vouloir étendre cette notion à plusieurs œuvres littéraires dont l'appartenance au genre pamphlétaire est plus ou moins contestée, on risquerait de la diluer et de perdre ainsi tout repère. Devrions-nous alors parler, à ce titre, de position paradoxale ?

Nous pensons, en fait, que cette contradiction pourrait être facilement dépassée si nous séparons clairement le "pamphlet" de la "dimension pamphlétaire".

Le premier terme désignerait un type de production très précis, répondant en premier lieu au critère de la brièveté ; des textes dont la production, généralement assez important, serait directement en rapport avec un contexte de crise et qui se définissent, au-delà de leur agressivité, par leur dimension propagandiste et surtout par leur mode de diffusion.

Le second terme serait une caractérisation capable de s'appliquer à toute production littéraire sans contrainte de longueur à condition de pouvoir y déceler une dimension polémique, un discours contestataire, une attaque ciblée et une agressivité qui pourrait s'exprimer à travers le rire ou le sérieux. Nous parlerons, à ce moment là, de la présence d'une dimension pamphlétaire, d'une veine pamphlétaire, ou encore d'une tonalité pamphlétaire immanente au texte, qui fait sa singularité et qui est en rapport avec sa portée, sans nécessairement le considérer comme un pamphlet.

Une pareille distinction nous permettrait, dès lors de résoudre le problème et d'aboutir à la conclusion selon laquelle tout pamphlet s'identifie entre autres critères à travers la dimension pamphlétaire fondamentale pour la définition du genre, mais que parallèlement cette veine

pamphlétaire est insuffisante pour désigner un texte comme un pamphlet, et qu'elle pourrait s'appliquer de manière indépendante à un corpus très large et considérablement hétéroclite. Ainsi, nous pouvons dire que le fait de bien différencier pamphlet et veine pamphlétaire a permis de nous appuyer dans notre choix de retenir le critère de la brièveté comme trait formel, caractéristique du pamphlet.

Un autre élément non moins important a largement contribué à nous orienter vers ce choix. Il est intéressant, de souligner que face à un paysage pamphlétaire qui se transforme incessamment, cette question de la brièveté, déterminante ou pas dans la considération d'un texte comme un pamphlet, selon les opinions divergentes, pourrait être abordée de manière plus ponctuelle, par rapport à un corpus plus limité en relation avec un contexte bien précis et non dans l'absolu. C'est donc dans ce sens, et par rapport à la réalité des pamphlets collectionnés par L'Estoile, objet précis de notre recherche et qui sont incontestablement des textes courts, que nous confirmons notre choix de retenir ce critère de la brièveté comme l'un des paramètres essentiels permettant de définir le pamphlet<sup>56</sup>.

La question de l'impact du temps et de l'évolution chronologique du phénomène pamphlétaire est fort intéressante à étudier dans le cadre d'une recherche autour des critères de théorisation du pamphlet et des obstacles qui accentuent la difficulté de cette entreprise et elle peut, d'ailleurs, être abordée de différentes manières. Nous venons, par exemple, d'évoquer, en dernier élément de notre justification concernant le choix d'adopter la brièveté comme trait formel dans la définition du pamphlet, le besoin de délimiter dans le temps l'objet de notre réflexion pour tenter de dépasser l'obstacle d'un étalement considérable dans le temps et donc d'une diversité insurmontable.

Marc Angenot, quant à lui, aborde la question d'un angle différent, en axant sa réflexion sur l'évolution dans le temps de la réception des pamphlets et sur l'idée d'une perception du texte pamphlétaire qui se modifie sans cesse. Ainsi, concernant la question de la brièveté, et à l'opposé du point de vue qui est le nôtre, Angenot ne souscrit pas au caractère formel du trait de la brièveté et propose de résoudre le problème en mettant en avant le l'aspect évolutif du

---

<sup>56</sup> On assiste avec les guerres de religion à l'explosion et au succès d'une littérature pamphlétaire qui affiche clairement sa diversité sur plusieurs points et entre autres sur celui de la longueur. Certaines pièces sont plus longues que d'autres, c'est par exemple le cas de *La Vie Sainte Catherine*, de *L'Île aux hermaphrodites* ou encore de *La Satire Ménippée* auxquelles L'Estoile fait allusion dans son *Journal* et qu'il présente comme les pamphlets les plus célèbres de cette période sans pour autant pouvoir les intégrer parmi ses ramas pour des raisons purement pratiques et justement à cause de leur longueur.

Alors sans vouloir occulter l'intérêt certain de ces pamphlets d'une certaine longueur c'est plutôt vers les pièces courtes qui dominent largement la scène pamphlétaire de l'époque, à l'instar de celles réunies par L'Estoile, que nous nous tournons pour justifier notre choix du critère de la brièveté.

regard qu'on porte à des moments différents sur le pamphlet. Il déclare ainsi : « Personne n'hésite aujourd'hui à qualifier de " pamphlets " *Notre jeunesse* de Péguy ou *Les grands cimetières sous la lune* de Bernanos, ouvrages de plus de deux cents pages cependant. Le sens premier est donc perdu, sans que, cependant, le mot "pamphlet" soit devenu synonyme de "polémique" »<sup>57</sup>. La théorisation, et la détermination des paramètres qui permettent de cerner le pamphlet semblent, d'après son point de vue, tributaires du moment où on se place pour engager cette réflexion.

Finalement, nous pouvons affirmer que l'intérêt que nous avons porté, ici, à cette question de la brièveté nous a permis de formuler indéniablement une hypothèse de recherche à laquelle nous nous en tiendrons tout au long de ce travail mais que parallèlement cela nous a, également, permis de prendre conscience de cette réalité du désaccord permanent entre les exégètes comme en témoigne les quelques exemples relevés plus haut et la réalité de paramètres de définition du genre toujours insuffisants, imprécis, instables ou controversés.

### ***3/ Réception du pamphlet***

Si nous avons pu examiner jusqu'à lors certains des obstacles à la théorisation du genre pamphlétaire il conviendrait aussi de s'interroger sur l'intérêt que suscite cette théorisation et d'aborder la question de la réception du pamphlet.

A l'origine du problème, il y a le discrédit qui pèse depuis longtemps sur le genre pamphlétaire car il est vraisemblablement difficile d'envisager le développement et l'épanouissement d'un quelconque projet de théorisation dans un climat de désintérêt général qui culmine parfois dans le dénigrement.

Pour évoquer la perception du pamphlet aussi bien chez les exégètes et théoriciens que chez les hommes de lettres eux-mêmes et aussi chez les lecteurs ordinaires d'une manière plus générale, nous dirons que cette question de la perception du pamphlet se pose à deux niveaux : il y a d'abord le problème du statut du pamphlet par rapport à la littérature ; et ensuite celui du dénigrement du genre pour ses caractéristiques propres, liées essentiellement à sa dimension diffamatoire ; soit donc une perspective esthétique et une autre morale.

---

<sup>57</sup> Marc ANGENOT, *op. cit.* p. 21.

## ***a- Débat sur l'inclusion du pamphlet dans la littérature :***

La déconsidération est certainement le trait qui caractérise le mieux la position des exégètes à l'égard du pamphlet. Perçu comme un genre mineur, à cheval entre la littérature et l'histoire, c'est bien le rapport du pamphlet avec la littérature qui devient, ainsi, problématique.

En effet, parce qu'il est un écrit de circonstance, la valeur littéraire du discours pamphlétaire est souvent controversée. On le trouve fréquemment réduit à sa dimension documentaire, exploité pour sa valeur historique mais rarement étudié pour sa valeur esthétique propre. L'enracinement dans le contexte socio-politique et l'aspect référentiel s'imposent comme des caractéristiques intrinsèques du pamphlet. Dans le cadre de l'intérêt qu'il accorde au pamphlet, Bernard Andrès, insiste sur le caractère essentiel de cet aspect circonstancié en se référant au point de vue de Claude-Henri Grignon, pamphlétaire de notre époque moderne. Il affirme dans cette perspective: « Grignon lui-même ne parle-t-il pas de "la seule forme de journalisme (qu'il) puisse concevoir : le pamphlet"? N'est ce pas assez souligner la fonction référentielle, l'aspect événementiel, anecdotique de ces écrits et leur rapport direct au monde ? »<sup>58</sup>.

En réalité, si la valeur historique, informative qui s'exprime à différents niveaux ne saurait être contestée, le statut littéraire du pamphlet suscite, quant à lui, des réactions qui auraient tendance à exclure ces textes de la sphère littéraire ou du moins à ne les tolérer qu'en les dénigrant et en les reléguant au second plan. Il s'agit principalement d'une différence de point de vue entre l'historien et le critique littéraire à propos de l'approche du texte pamphlétaire et donc d'une réception elle-même historique.

Regardons, par exemple, comment dans sa réflexion autour du pamphlet du XVI<sup>ème</sup> siècle, l'historien Michel Peronnet s'investit à démontrer la primauté de la valeur documentaire, affirmant au passage que le débat autour de la littérarité du pamphlet est un faux débat. Il déclare ainsi : « Le pamphlet, légué par une époque, est un document historique et il n'y a pas lieu, à son propos de s'interroger sur le concept de littérature et sur les concepts dérivés d'infra- ou de méta-littérature qui aboutissent tous les trois à émettre des jugements de valeur. L'historien répugne par métier et par tradition à ce type de jugement et il considère le

---

<sup>58</sup> Bernard ANDRES, « Pour une grammaire de l'énonciation pamphlétaire », dans *Le Pamphlet*, (n° spécial de) *Etudes littéraires*, op. cit. p. 353.

chef-d'œuvre absolu admiré par la postérité unanime au même degré de signification historique que la feuille volante ou le placard jeté aussitôt »<sup>59</sup>.

Le principal argument souvent mis en avant pour justifier ce rejet du pamphlet hors de la littérature est celui du problème de la pérennité. En effet, en tant que témoignage d'un contexte social, politique, culturel et idéologique précis, le pamphlet quel que soit l'intérêt historique qu'il présente conserve, néanmoins, chez certains, cette image de l'écrit éphémère condamné à l'oubli et qui a été initialement et primordialement pensé dans son rapport au cadre qui lui donne naissance et non en tant que production littéraire. Ce discours pamphlétaire apparemment sans grand intérêt, sans véritable valeur esthétique et de surcroît trop lié à l'actualité pour pouvoir résister à la force du temps, pourrait-il donc avoir sa place en littérature?

En fait, cette interrogation impose, préalablement, une autre interrogation autour de la définition de la notion de littérature elle-même, qui apparaît comme indispensable, car comme le relève Todorov : « La question devient plus difficile encore lorsqu'on se tourne vers des genres qui, pour être souvent qualifiés de "mineurs", n'en sont pas moins présents dans toutes les "littératures" du monde : prières, exhortations, proverbes, devinettes, comptines (dont chacun pose évidemment, des problèmes différents). Allons-nous affirmer qu'ils "imitent" aussi ou les écarterons-nous de l'ensemble des faits désigné par le terme "littérature" ? »<sup>60</sup>. Or, même si le pamphlet ne figure pas parmi les genres cités par Todorov, il n'en est pas moins vrai qu'il reste prisonnier de l'étiquette du « genre mineur » avec comme leitmotiv dans les considérations des critiques, cette image de « littérature de circonstance » dont la place au sein de la littérature est souvent controversée.

Ainsi, et sans prétendre à une véritable réflexion autour de cette notion de littérature, un projet large et complexe qui a été au centre des préoccupations des théoriciens sur plusieurs siècles,

---

<sup>59</sup> Michel PERONNET, « Réactions d'un historien » dans *Traditions polémiques, Cahiers V-L Saulnier, n°2*, Paris, Presses de l'ENS, 1985, p.120.

Peronnet se distancie donc clairement des considérations bien compliquées des littéraires et il ressort de son opinion un jugement sévère à leur égard en les présentant comme des gens trop soucieux de procéder à des jugements de valeur pour daigner s'intéresser réellement au pamphlet dans l'ensemble de ses aspects.

Sur l'importance du pamphlet d'un point de vue historique, il déclare dans ce même article : « Comme le témoignage littéraire est à peu près la seule approche possible de ce monde déroutant de l'imaginaire, de l'opinion, venant d'un collectif anonyme et souvent socialement indéterminable, le pamphlet est, pour l'historien, une des approches privilégiées de ce monde ». *Ibid.* 118.

Il rajoute dans le même esprit : « Le pamphlet permet souvent, en marge des œuvres théoriques, d'approcher le sens et surtout la charge affective d'un concept ». *Ibid.* p.119.

<sup>60</sup> Tzvetan TODOROV, *La notion de littérature et autres essais*, Paris, Editions du Seuil, 1987, p. 14.



nous essayeront plutôt de parcourir l'essentiel de ces approches définitionnelles afin de répondre au mieux à la question de la **littéarité** du pamphlet.

La notion de littérature pose elle-même plusieurs difficultés au niveau de sa définition et de la délimitation de ses frontières. Il s'agit incontestablement d'une « Notion toujours mouvante, tant au cours de l'histoire que dans l'instant, objet de sentences qui se veulent sans appel et qui finalement sont bien souvent révisées, nous nous épuisons à en définir la nature. "Ceci est ou ceci n'est pas de la littérature. " Telle est la réaction première de tout un chacun, mais aussi de la critique »<sup>61</sup>.

Cette entreprise définitionnelle dont les difficultés sont autant attestées que l'importance, passe, nécessairement, par l'interrogation sur l'utilisation, même, du terme « littérature » et cela annonce, dores et déjà, toute l'ambiguïté qui entoure cette notion. L'histoire de ce mot est décrite dans toutes les définitions et réflexions concernant cette notion, avec au centre, le XVIII<sup>ème</sup> siècle comme période de mutation dans les considérations théoriques. C'est d'ailleurs ce qu'explique Todorov au début de sa réflexion en déclarant : « Dans les langues européennes, le mot "littérature", dans son sens actuel est tout récent : il date à peine du XVIII<sup>ème</sup> siècle. S'agirait-il donc d'un phénomène historique, et nullement "éternel" ? »<sup>62</sup>.

Sur l'origine de ce terme, les dictionnaires notent la réalité suivante : « *Litera, Literae* a servi, en latin, à désigner les textes écrits et conservés grâce à l'écrit. Le grec ne connaissait pas de terme synthétique équivalent [...]. Le sens général de "séries des textes écrits" et par dérivation de "savoirs " a été dominant jusqu'au XVII<sup>ème</sup> siècle ». <sup>63</sup>

La référence à la période de la Renaissance confirme cette idée. Il en ressort que « l'acception actuelle du mot "littérature" n'existe pas au XVI<sup>ème</sup> siècle ; elle n'apparaît comme le fait remarquer Marc Fumaroli (*L'Âge de l'éloquence*, 1980, p. 17), qu'au XVIII<sup>ème</sup>, et n'a été sacrée qu'au XIX<sup>ème</sup> siècle". Les humanistes parlent des "lettres" (*literae*) dont le champ

---

<sup>61</sup> Emmanuel FRAISSE et Bernard MOURALIS, *Questions générales de littérature*, Paris, Seuil, 2001, p. 79. Ils rajoutent un peu plus loin au sujet de ces difficultés : « La tâche du théoricien, du critique ou simplement de l'amateur de littérature se révèle donc particulièrement ardue. Car si l'on se doit de chercher à définir la littérature en tant qu'objet, on risque fort en dernière analyse d'en être réduit à se contenter d'approximations bien décevantes. Il est bien légitime, et même nécessaire, en effet de se demander, à la suite de Charles Du Bos, de Sartre et de beaucoup d'autres : « Qu'est ce que la littérature ? ». Mais ce faisant on risque de se lancer à la recherche de l'essence d'un objet qui ne cesse de se métamorphoser et d'échapper à ceux qui veulent l'enfermer dans des définitions et des frontières définitives. Et l'on s'expose alors soit à tomber dans le dogmatisme (voici les frontières intangibles de la littérature), soit dans une subjectivité sceptique (est littérature ce que j'aime, ou ce que je considère comme telle), soit, au mieux, à se cantonner à des approches étroitement historistes de la littérature et de la réduire à sa valeur documentaire ». *Ibid.*, p. 84.

<sup>62</sup> Tzvetan TODOROV, *op. cit.*, p.9.

<sup>63</sup> Alain VIALA, « Littérature » dans *Le Dictionnaire du littéraire*, Paris, PUF, 2002, p.335.

couvre non seulement ce que nous appelons littérature, mais aussi la philosophie, l'histoire, la géographie, les mathématiques, la médecine ; la distinction entre lettres et sciences leur est étrangère »<sup>64</sup>.

Ainsi, en dépassant l'anachronisme qui résulte du décalage entre l'apparition du mot et l'existence du phénomène et en considérant ces « lettres » comme l'équivalent de la « littérature » ou presque, il serait, vraisemblablement, plus facile pour nous de considérer que le pamphlet fait partie de la littérature, au XVI<sup>ème</sup> siècle. En effet, avec ce mélange de disciplines extrêmement différentes auquel réfère la notion de « lettres » au XVI<sup>ème</sup> siècle et l'idée d'ouverture et d'absence de limites strictes entre ces divers domaines, la littérarité du pamphlet serait dans ce cadre nettement moins contraignant, beaucoup moins controversable que dans les siècles suivants<sup>65</sup>.

Le XVIII<sup>ème</sup> siècle marque un tournant dans l'histoire de la notion de littérature, non seulement dans une perspective linguistique relative à l'usage nouveau du terme « littérature » pour désigner un corpus plus précis et plus restreint, mais aussi et surtout pour la focalisation, avec le sens moderne, sur l'aspect esthétique. Il y a en effet, à partir de cette période un intérêt majeur attaché à la valeur textuelle, au beau et avec cela une définition du littéraire comme visant l'éternel<sup>66</sup>.

Cette vision trop idéale de la littérature et récurrente dans les réflexions des théoriciens est à l'origine du rejet du pamphlet hors de la sphère littéraire ou encore de son statut de « sous-littérature » (catégorie plus ou moins acceptée) que traduisent les expressions, para-littéraire ou encore méta-littérature. Ces désignations signalent, en effet, un rapport certain avec la littérature mais mettent surtout l'accent sur la différence de ce type de production, sur le fait

---

<sup>64</sup> Arlette JOUANNA, *La France de la Renaissance : histoire et dictionnaire*, Paris, Robert Laffont, [Collection Bouquins], 2001, p. 916.

<sup>65</sup> Arlette Jouanna évoque, d'ailleurs, au sujet de ce siècle, une liberté incontestable dans la manière d'envisager les « rapports entre la langue et les réalités qu'elle désigne, entre le signe et le signifié » et sans occulter totalement l'importance du sens des mots elle annonce ce qui suit : « Poussées à l'extrême, cette autonomisation des mots par rapport au sens permet de les concevoir comme dotés d'une vie propre ; l'acte littéraire consistera alors à les laisser proliférer, à libérer "l'énergie dionysiaque du texte" (T. Cave). C'est l'esthétique de la *copia* (abondance), de la *festivitas*, de la *varietas*, du mélange et de la bigarrure ». *Ibid.*, p. 917.

Nous pouvons donc penser qu'une pareille vision de la création littéraire participe à la conservation d'un climat de tolérance vis-à-vis de certains écrits au statut problématique, mais cela tendra à disparaître progressivement en faveur d'une rigueur et d'un classement beaucoup plus strict au cours des siècles suivants.

<sup>66</sup> Voilà ce qu'annonce Todorov concernant la primauté de cette valeur esthétique comme critère essentiel dans la définition de la littérarité d'un objet : « C'est, en effet, dans la perspective du beau que se situera la deuxième grande définition de la littérature ; "plaire" l'emporte ici sur "instruire". Or, la notion de beau se cristallisera, vers la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle, en une affirmation du caractère intransitif, non instrumental, de l'œuvre. Après avoir été confondu avec l'utile, le beau se définit maintenant par sa nature non utilitaire ». Tzvetan TODOROV, *op. cit.*, p. 15.

qu'il s'agit certainement de quelque chose qui se place à côté, d'objets qui se rapprochent de la littérature mais qui n'ont pas réellement partie (ou c'est du moins controversé), introduisant ainsi une hiérarchie entre les genres.

Dans cette perspective, c'est principalement la qualité artistique qui décide de la littérarité d'un texte avec comme risque éventuel la confusion entre jugement de qualité (littéraire ou pas) et jugement de valeur qui devient rapidement une question de goût avec énormément de subjectivité<sup>67</sup>.

Néanmoins, la perception essentiellement esthétique de l'identité littéraire, bien que dominante, ne peut occulter d'autres points de vue qui mettent plutôt l'accent sur l'aspect "utilitaire" du texte littéraire et sa valeur performative. Il s'agit, dans ce cas, d'évoquer l'importance de l'idée d'engagement dans la création littéraire et de défendre l'idéal d'une parole qui soit synonyme d'action, une vision pour laquelle un écrivain comme Jean-Paul Sartre a longtemps milité. L'ancrage dans le cadre socio-politique qui culmine dans la réalité d'une action réciproque entre l'écrivain et le contexte dans lequel il évolue, constitue l'essentiel de cette conception de la littérature qui se définit à travers l'idée même de l'engagement<sup>68</sup>. Dans cette optique, il n'est point suffisant de voir l'écrivain s'inspirer de sa réalité individuelle ou collective pour produire, de voir l'œuvre littéraire apparaître comme le miroir plus ou moins déformateur de cette réalité, car l'essentiel réside dans l'implication de l'écrivain dans sa société, et dans le changement qu'il serait capable d'amener à travers ses écrits d'où le sens d'une parole elle-même action.

C'est cette vision de la littérature axée sur la finalité du discours, sur sa valeur militante et qui donne la primauté à l'idée d'engagement, qui permet de dépasser la hiérarchie entre les genres sur un critère purement esthétique et de définir la littérature autrement que par le beau. Ainsi, le pamphlet qui n'a pas nécessairement pour vocation de plaire à travers sa valeur artistique et son degré de réussite poétique (même s'il réussit malgré tout à séduire, peut-être autrement), ni même d'instruire, trouve dans cette définition le moyen de s'imposer comme un écrit littéraire ; et de la même manière, le pamphlétaire en tant qu'écrivain engagé dans un combat

---

<sup>67</sup> Voir Alain REY, *Dictionnaire culturel en langue française. Tome III, op.cit.*, p. 107.

<sup>68</sup> Sartre n'est d'ailleurs pas le seul à défendre une pareille définition fondée sur l'engagement, Alain REY dans son article consacré à la littérature, relève d'autres points de vue parmi lesquels la citation suivante qui récusé toute forme de littérature qui se détache de son contexte de production : « Une littérature qui n'est pas l'air de la société qui lui est contemporaine, qui n'ose communiquer à la société ses propres souffrances et ses aspirations, qui n'est pas capable d'apercevoir à temps les dangers sociaux et moraux qui la concernent, ne mérite pas le nom de littérature : au plus peut-elle aspirer à celui de cosmétologie ». (Alexandre SOLJENITSYNE, *Les droits de l'écrivain*, dans *Dictionnaire des citations du monde entier*). D'après Alain REY, *ibid.* p. 109.

politique, social ou autre, qui défend son droit à la liberté d'expression, est en droit de défendre la légitimité de sa présence dans le paysage littéraire <sup>69</sup>.

Pour conclure sur ce point, nous nous autorisons à penser que le pamphlet mérite d'avoir amplement sa place au sein de l'univers littéraire car même si la plupart des ces écrits pamphlétaires n'affichent pas comme principale préoccupation, la dimension artistique et la valeur esthétique, ils ont malgré tout le droit de cité dans la littérature <sup>70</sup>.

En réalité, le problème réside dans le fait que le jugement autour de la littérarité d'un texte semble dépendre en grande partie de la forme adoptée et de la reconnaissance qui s'y associe ; ce qui d'ailleurs explique la réticence de certains théoriciens à inclure le pamphlet dans l'espace littéraire. Dans sa réflexion sur la définition de la littérature, Emmanuel Fraisse soulève cette question de l'intention première qui peut être littéraire ou pas. Il apparaîtrait que la littérarité d'un écrit serait beaucoup plus difficilement contestable pour « les textes qui s'affichaient initialement comme "littéraires" en exhibant une forme reconnue pour telle (théâtre, poésie, fiction romanesque) et que nous ne prétendons conserver qu'à la double condition qu'ils soient porteurs d'un savoir sur l'homme et que leur "style" les distingue encore comme objets d'art » <sup>71</sup>.

Nous pouvons alors affirmer qu'en dehors d'un système de codes et de perceptions essentiellement normatives qui veulent tout classer, le pamphlet trouve parfaitement sa place au sein de la littérature en dépit de toute considération poétique et qu'il n'est pas légitime que ce type d'écriture soit rejeté vers le domaine historique (comme pour s'en débarrasser) à cause, précisément, d'une vision trop idéalisante de la littérature comme ce fut le cas avec Peronnet.

---

<sup>69</sup> Voilà d'ailleurs ce qu'affirme Sartre cité par Alain Rey dans son dictionnaire : « Qu'il soit essayiste, pamphlétaire, satiriste, ou romancier, qu'il parle seulement des passions individuelles ou qu'il s'attaque au régime de la société, l'écrivain, homme libre s'adressant à des hommes libres, n'a qu'un seul sujet : la liberté. Dès lors, toute tentative d'asservir ses lecteurs le menace dans son art même. Un forgeron, c'est dans sa vie d'homme que le fascisme l'atteindra mais pas nécessairement dans son métier : un écrivain, c'est dans l'une et l'autre et dans l'autre, plus encore dans l'une et dans l'autre, plus encore dans le métier que dans la vie ». (Jean-Paul SARTRE, *Qu'est ce que la littérature*, pp.70-71). D'après, Alain REY, *ibid*, p. 110.

<sup>70</sup> Nous reviendrons plus longuement sur cette notion d'esthétique qui n'est nullement en contradiction avec les caractéristiques de l'écriture pamphlétaire, lorsque nous aborderons le pamphlet comme éthos. Nous verrons que cette écriture de la méchanceté et de l'agression est particulièrement marquée stylistiquement et qu'on peut indéniablement parler à son sujet de dimension esthétique. Pourquoi, d'ailleurs, mettre en doute la littérarité du pamphlet alors que nous nous trouvons face à des textes écrits pour être lus par un public et affichant une esthétique, peut être, fort singulière aux yeux de certains, mais bien présente, qu'elle soit celle de l'attaque, de la cruauté ou autre. Nous pouvons, d'ailleurs, tourner le problème dans l'autre sens et dire que les pamphlétaires peuvent aussi avoir leur propre conception du littéraire.

<sup>71</sup> Emmanuel FRAISSE et Bernard MOURALIS, *op. cit.*, p. 96.

On pourrait, d'ailleurs, aborder le problème d'un angle différent et rejoindre le point de vue de Bernard Andrès qui affirme : « L'essai auquel on rattache communément le pamphlet, relève de la même littérature »<sup>72</sup>.

En fait, dire que toute utilisation du langage, toute parole et tout écrit est littérature relève certainement de l'aberration la plus totale, mais réserver l'idée de littérature, seulement à des textes qui adoptent des formes reconnues ou encore fonder son jugement sur l'unique critère esthétique —ou dirons nous plutôt sur une certaine approche bien restrictive de la notion d'esthétique— constitue, néanmoins, une injustice à l'égard d'une multitude de textes ; d'autant plus que ce jugement de valeur quand il n'obéit pas au goût très subjectif de chacun obéit à des choix collectifs, aux codes établis par ceux qui détiennent « le pouvoir littéraire » à un moment donné<sup>73</sup>.

Et pourtant ce scepticisme, tellement fréquent, à l'égard de la littérature du pamphlet, et auquel nous n'adhérons guère doit pouvoir s'expliquer par certains des aspects de la production pamphlétaire, en plus des questions essentielles déjà évoquées, celles de la pérennité du texte et de sa valeur esthétique.

Parler de littérature c'est évoquer le mécanisme de la création littéraire et être amené à s'intéresser au livre, produit de cette opération, ainsi qu'à l'écrivain, instigateur de ce projet ; or lorsqu'il s'agit de se tourner vers le pamphlet, un problème se pose puisque ces deux éléments affichent un statut particulier qui est souvent utilisé comme prétexte à l'exclusion de la production pamphlétaire en dehors du champ littéraire.

Concernant le pamphlétaire et bien que s'agissant dans certains cas d'auteurs célèbres et reconnus comme tel, il ne semble pas bénéficier du même statut que l'écrivain qui choisit de s'exprimer dans des genres reconnus, officiels et non controversés. Cela peut d'ailleurs nous sembler étonnant voire même incompréhensible puisqu'en réalité, l'écrivain ne change pas en changeant de genre. Ses compétences littéraires restent les mêmes mais nous avons l'impression que les critiques et les lecteurs d'une manière générale ne portent pas un jugement identique sur les écrits d'une même personne selon qu'ils s'inscrivent dans un cadre générique ou dans l'autre, établissant ainsi un net clivage entre l'auteur et le pamphlétaire<sup>74</sup>.

---

<sup>72</sup> Bernard ANDRES, *op. cit.*, p.354.

<sup>73</sup> D'une certaine manière, la littérature apparaît comme cet espace où la langue dépasse sa première fonction communicationnelle grâce à la fusion de différents éléments.

<sup>74</sup> Nous reviendrons, en détail, un peu plus loin sur les manifestations de cette déconsidération du pamphlet et des pamphlétaires et sur ses origines.

Cette attitude à la réception est tout à fait aberrante dans la mesure où, de la même manière que tous les écrivains des genres officiels ne sont pas nécessairement « bons », tous les pamphlétaires ne peuvent être injustement déconsidérés. Les qualités artistiques ne sont, certainement, pas tributaires d'un choix de genre.

Quant au pamphlet, aboutissement de ce projet de création, il présente aussi des caractéristiques particulières en terme de longueur, de visée, de tonalité, de conditions éditoriales, d'ancrage historique...

Mais la question qui s'impose à nous est la suivante : pourquoi, donc, devrions-nous envisager cette singularité en terme de différence synonyme de rejet alors que nous avons la possibilité d'y voir le signe d'une richesse tellement importante pour l'univers littéraire et d'accepter librement que des ponts puissent s'établir entre différentes disciplines ?

Il n'en reste pas moins vrai que pour un grand nombre de critiques, de théoriciens et d'auteurs, il n'y a point lieu de s'interroger sur la valeur du pamphlet, et leur jugement dépréciatif à l'encontre de cette littérature explique parfaitement le désintérêt qu'ils affichent à l'égard de toute entreprise de théorisation du genre. Ce point de vue chargé de dédain qui minimise l'importance du pamphlet en mettant en doute sa littéarité, Shoshana Felman en parle très bien dans sa réflexion autour du discours polémique qu'elle assimile au discours pamphlétaire. Elle affirme : « C'est ainsi, à partir du mépris, d'un stigmatisme de dévaluation, que la polémique émerge à la conscience de soi comme un genre *bâtard* de la littérature. Genre qui se définit, formellement, par la *brièveté de l'écrit* (La légèreté matérielle peut paraître une marque de son peu de poids), et sémantiquement, par le fait qu'il traite des *questions actuelles brûlantes* (mais dont l'urgence est comme telle passagère, et l'importance souvent exagérée par une mode ou intensité du vécu que l'histoire, après coup, ne conserve pas). Comme genre, la polémique a donc un statut inconfortable, marqué du sceau même du *dérisoire* »<sup>75</sup>.

Dire que la littérature pamphlétaire est dérisoire, sans intérêt véritable, qu'elle est condamnée à l'oubli pour les raisons que nous venons d'observer plus haut, ne réfère certainement pas à un point de vue isolé mais à une position majoritairement partagée par plusieurs critiques et hommes de lettres. L'intérêt du pamphlet pourrait faire l'objet d'une controverse sur l'aspect, même, qui semble faire sa force : sa valeur historique. En effet, et dans la mesure où le pamphlet informe avant tout sur la haine qui règne dans un contexte de crise précis et sur les tensions qui caractérisent les rapports entre les partis ou les personnes opposées, c'est sa

---

<sup>75</sup> Shoshana FELMAN, « Le discours polémique », *C.A.I.E.F.*, 31, 1979, p.180.

fiabilité en tant que source documentaire qui est mise en cause. Il ne s'agit plus de s'interroger sur sa littéarité mais plutôt sur sa valeur historique et son degré de contribution véritable à la lecture du passé<sup>76</sup>.

Et pourtant, certaines positions vont à l'encontre de ce préjugé négatif et dévalorisant qui s'est souvent associé à l'écriture pamphlétaire. Michel Murat définit ainsi le rapport du pamphlet à la littérature : « Il me paraît préférable de considérer que la satire et le pamphlet procèdent d'une littéarisation de l'usage polémique du discours dans une société donnée, ou pour faire bref, de la parole polémique : la satire correspondant à une codification, le pamphlet à une sorte de cristallisation »<sup>77</sup>.

Et dans le cadre de sa réflexion autour du statut de la polémique, ce dernier attire notre attention sur cette période de la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle marquée par un essor du genre qui s'accompagne d'une volonté sincère de la part des pamphléaires eux mêmes de voir disparaître ce jugement négatif; une ambition qui s'exprime très bien à travers le *Pamphlet des pamphlets*, de Paul-Louis Courier, un véritable plaidoyer pour la défense du genre<sup>78</sup>.

### ***b- Malaise, discrédit et mépris autour de l'écriture pamphlétaire***

Parallèlement à la question de la littéarité controversée du pamphlet, toute tentative visant à étudier ce type de textes se heurte au problème majeur de son dénigrement quasi-systématique pour des causes morales et moralisantes. Nous pouvons, d'ailleurs, parler d'une triple condamnation, morale, politique et sociale qui pèse sur le pamphlet.

Passer de l'image de l'écrit éphémère et dérisoire à celle d'un discours méprisable, dangereux et nuisible, cela implique, que pour le pamphlet, il ne s'agit plus uniquement de déconsidération ou encore d'hésitation sur le critère littéraire et la valeur esthétique, mais plutôt de véritable condamnation et d'un dédain réel. Le discrédit qui pèse sur l'écriture pamphlétaire va donc doubler d'impact dépassant largement la simple question de sa littéarité douteuse.

---

<sup>76</sup> Cette question des limites de la dimension documentaire du pamphlet fera l'objet d'un développement plus important, en rapport avec l'exemple précis des pamphlets des guerres de religion, dans le cadre du chapitre VIII.

<sup>77</sup> Michel MURAT, « Polémique et littérature » dans *La parole polémique*, Paris, Champion, 2003, p. 13.

<sup>78</sup> Paul-Louis COURRIER, *Pamphlet des pamphlets*, Paris, Les marchands de nouveautés, 1824.

Le jugement concerne, donc, ici, les caractéristiques profondes du pamphlet, son mode énonciatif, sa violence, ses motivations ainsi que les sujets qu'il peut aborder ; et c'est, bien, sur ces points que reposent généralement les condamnations sévères qui dénigrent ce type d'écriture. Il suffirait d'ailleurs de se référer au *Pamphlet des pamphlets* de Courrier pour se rendre compte du climat hostile dans lequel évolue l'écriture pamphlétaire ; une atmosphère qui a poussé ce libelliste, comme il était désigné par ses adversaires, avec tout le mépris que cela sous entendait dans leurs esprits, non seulement à tenter une réflexion autour du genre mais surtout à se justifier et à défendre son choix d'écriture qui est aussi celui de plusieurs de ses contemporains et de ses prédécesseurs.

Shoshana Felman commente en ces termes l'initiative de Courrier et ses principales motivations : « Courrier écrit le *Pamphlet des pamphlets* en guise d'apologie du genre. C'est parce que son activité de polémiste est tout à la fois condamnée par les autorités, persécutée par la police et méprisée par une certaine partie de l'opinion publique qu'il trouve nécessaire de la défendre en l'expliquant »<sup>79</sup>. A travers cette explication, Shoshana Felman, met le doigt sur un aspect très important de la production pamphlétaire, celui de sa réception. Il y a, en effet, dans le pamphlet une ambivalence permanente puisqu'il s'agit d'une littérature marquée, constamment, dans sa réception, par deux attitudes contradictoires avec d'un côté le rejet officiel et de l'autre la réussite de ces textes auprès du grand public.

Concernant la position hostile des instances officielles, Shoshana Felman évoque, ici, trois représentants de ce qu'on pourrait appeler d'une manière générale : l'"Autorité".

Il y aurait d'abord le pouvoir politique en place ou ce qu'elle nomme « les autorités ». En effet, et outre les enjeux politiques et les intérêts d'une personne publique ou d'un parti politique, l'état se présente toujours comme le gardien de l'ordre social or cette fonction ne peut que s'opposer à l'essence même du pamphlet en tant qu'écrit contestataire, en tant que discours agressif qui permet d'attaquer, qui cherche à provoquer et qui culmine dans la confrontation. Comment le rapport entre l'autorité politique et cette production pamphlétaire qui permet de rendre publiques les hostilités, d'attiser les haines et d'agiter les foules entraînant ainsi la déstabilisation de l'ordre social, pourrait-il s'exprimer autrement que dans l'opposition et l'affrontement <sup>80</sup> ?

L'instance politique n'est pas la seule à entretenir un tel rapport conflictuel avec le pamphlet, inspiré à l'origine par un sentiment d'appréhension à l'égard de cet objet inquiétant, menaçant

---

<sup>79</sup> Shoshana FELMAN, *op. cit.* p. 179.

<sup>80</sup> Cela rejoint d'ailleurs l'aspect juridique que nous avons évoqué précédemment.



et surtout incontrôlable qu'est le texte pamphlétaire. Le pouvoir religieux, à son tour, et d'une manière générale, entretient avec la littérature pamphlétaire, des rapports du même ordre basés sur la condamnation voire même la répression. L'examen de notre héritage littéraire montre bien que la religion, aussi bien l'institution qui la représente que certains de ses fondements mêmes, ont souvent fait l'objet d'attaques violentes qui trouvent dans le pamphlet un excellent outil de communication et de combat. Il n'est donc pas étonnant de voir cette cible de prédilection des pamphlétaires, qu'est le pouvoir religieux, se lever à son tour contre ceux là mêmes qui ternissent son image et défient son autorité. D'ailleurs, dans l'ancienne conception religieuse, le terme « diffamatoire », lui-même, qui nous renvoie automatiquement à la réalité pamphlétaire, est synonyme de péché surtout lorsqu'on s'attaque à ses supérieurs<sup>81</sup>. Ce que la religion pense du discours diffamatoire au sens d' « injure » et de « blâme », Calvin le traduit très bien à travers ces paroles : « Que nous ayons une langue venimeuse, et que les diffames courent et trottent entre nous, voila un outrage que Dieu ne peut souffrir » (Calvin, *Sermon sur le Deutéronome*, 128. XXVIII, 43)<sup>82</sup>.

Shoshana Felman évoque ensuite, « la police ». En réalité, le pouvoir qu'il soit politique ou religieux a nécessairement besoin d'un appareil qui lui permet d'exercer son autorité et de la maintenir. Cette institution plus ou moins organisée et plus ou moins efficace selon les époques et les contextes concernés permet entre autres de contrôler la société et de veiller au maintien de l'ordre public, et incarne à son tour l'idée de l'autorité.

Sur la scène littéraire et éditoriale, l'autorité va s'exprimer en terme de contrôle, de censure voire même de répression sévère. En s'intéressant à Courrier, Shoshana Felman parle à juste titre de la persécution policière dont sont victimes les pamphlétaires du XIX<sup>ème</sup> siècle, mais il nous suffira de plonger dans notre histoire pour nous heurter aux témoignages accablants de périodes où la police au service du pouvoir ne se contentait pas de censurer un écrit ou de le brûler mais où ce sont les auteurs mêmes de cette littérature menaçante qui sont pris pour cible, opprimés voire même brûlés à leur tour ou encore pendus comme ce fut le cas pour certains pamphlétaires au XVII<sup>ème</sup> siècle.

---

<sup>81</sup> Dans l'esprit des gens du XVI<sup>ème</sup> siècle, par exemple, ainsi que dans leur usage de la langue, le terme « diffame » qui donne diffamatoire et qui signifie « honte, déshonneur, infamie » est porteur d'une dimension religieuse comme en témoigne cette citation de Michel de Tours traduisant l'historien latin Suétone et qui met sur le même plan les termes péché et diffame : « En la reconnoissance des chevaliers, [Claude] delaisa sans injure quelqung tout plain de pechez et diffames » (Michel de Tours, trd. de Suétone, V, 173 r<sup>o</sup>). D'après la définition et la citation relevées par, Edmond HUGUET, *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*, *op. cit.*, p. 174.

<sup>82</sup> *Ibid.*, p. 175.

Shoshana Felman clôt son analyse de cette condamnation de l'activité pamphlétaire par les autorités avec l'évocation du problème du mépris d' « une certaine partie de l'opinion publique ». Vraisemblablement, le dénigrement dont elle parle renverrait en l'occurrence à l'attitude arrogante d'une élite qui peut être sociale ou intellectuelle, mais pas seulement ; car la condamnation du pamphlet peut aussi émaner de personnes qui n'appartiennent à aucune élite et qui viennent exprimer leur rejet de ce genre<sup>83</sup>.

D'ailleurs, la notion même d'élite intellectuelle est assez relative et correspondrait davantage à une réalité plutôt récente car si, à partir du XIX<sup>ème</sup> siècle nous pouvons parler d'élite intellectuelle incarnée principalement par les auteurs, théoriciens, penseurs, philosophes et autres passionnés de culture, suffisamment éclairés, qui se distingueraient d'un public relativement large de simples lecteurs, au XVI<sup>ème</sup> et même au XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles, une grande partie des français est analphabète et l' « écrit », le « texte », quel que soit sa classe générique, est encore un objet précieux que seule une minorité de lettrés peut approcher, manier et pourquoi pas juger. Quel crédit pourrait-on alors accorder à cette notion d'élite dans un pareil contexte intellectuel ?

Le XVI<sup>ème</sup> siècle, qui nous intéresse tout particulièrement, dévoile dans ce sens, la réalité la plus accentuée, avec une France encore analphabète dans sa grande majorité, malgré l'avènement de l'imprimerie, et un peuple totalement exclu de l'activité intellectuelle. La notion d'élite paraît, donc, tout simplement inapproprié à un contexte similaire où la simple capacité de lire et de comprendre un texte, d'avoir un contact direct avec lui positionne, d'emblée, tout lecteur, tout lettré dans une position de supériorité intellectuelle<sup>84</sup>.

D'ailleurs, en ce qui concerne le pamphlet du XVI<sup>ème</sup> siècle, objet de notre étude, nous voyons bien que ce sont précisément ces lettrés, en nombre relativement limité, qui produisent la littérature pamphlétaire et qui la font circuler entre eux pour devenir à la fois les producteurs

---

<sup>83</sup> Nous aurons l'occasion de constater, un peu plus loin, l'hostilité des auteurs du XVIII<sup>ème</sup> et XIX<sup>ème</sup> siècles à l'égard de la production pamphlétaire de leur temps, comme exemple du rejet caractéristique de la position de l'élite intellectuelle face à ce type de littérature.

<sup>84</sup> Le fait qu'on parle au XVI<sup>ème</sup> siècle de « cercles de lettrés » montre bien que la littérature et la culture d'une manière plus générale reste réservée à une minorité de lettrés qui se partagent cette matière dans des cercles fermés.

Voilà, d'ailleurs, comment se trouve présenté le cadre de leur réunions : « En dehors de la cour, la vie intellectuelle est alimentée pas des cercles de lettrés, qui préfigurent les salons littéraires du XVII<sup>ème</sup> siècle [...]. Au milieu du siècle brillent encore, à Lyon, celui de Louise Labé et Maurice Scève, et, à Paris, celui de Jean de Morel, qui avec sa femme Antoinette de Loynes et ses trois filles, accueille des poètes, parmi lesquels Ronsard et Saint-Gelais, dans son hôtel de la rue Pavé ». Arlette JOUANNA, *Histoire et Dictionnaire des guerres de religion*, Paris, Robert Laffont [Collection Bouquins], 1998, p.775.

et les consommateurs directs de ces textes. Alors, si nous devons absolument parler d'élite, ces lettrés représenteraient à eux seuls, à la fois l'ensemble des lecteurs et l'élite intellectuelle -si nous pouvons vraiment parler d'élite- et se différencieraient ainsi d'une large majorité de la population encore handicapée par l'analphabétisme et donc absente la scène intellectuelle. Lorsque nous évoquons la réalité d'une diffusion importante de la littérature pamphlétaire pendant les guerres de religion ou d'une explosion du genre, le phénomène est important, certes, surtout par rapport au contexte de l'époque, mais cela reste relatif, en particulier concernant la réception qui continue à être réservée à une catégorie privilégiée et bien limitée de la population : celle des lettrés ; et cela à cause des raisons tout simplement concrètes que nous venons de signaler plus haut.

Il ne faut donc pas croire qu'il s'agit là d'une production et surtout d'une diffusion en « masse » ou encore qui vise la « masse » au sens que nous pouvons accorder de nos jours à ce terme. Les circuits de circulation des pamphlets restent très restreints, à cette époque, comme le montrent les observations autour du travail de collection chez L'Estoile que nous détaillerons dans le cadre de la deuxième partie.

Finalement, nous pouvons dire que le pamphlet du XVI<sup>ème</sup> siècle circule essentiellement parmi les lettrés même si cela n'exclut pas le fait que tous les autres, les analphabètes aussi, puissent accompagner l'évolution de ce phénomène sans forcément lire les textes, tout simplement en étant au courant de l'essentiel dit dans ces libelles, en le découvrant oralement grâce à la personne capable de le lire et de se le procurer<sup>85</sup>. Certains vers injurieux, certaines images fortes, un discours furieux ou quelques médisances sont, en effet, tellement poignants et virulents qu'ils se transmettent même oralement par la criée ou autrement provoquant ainsi une diffusion plus large et contournant en partie l'obstacle de l'illettrisme. Il s'agit donc pour ces gens de découvrir l'essentiel de ces textes même de manière indirecte. Cette situation n'est, sans doute, pas spécifique au contexte des guerres de religion car deux siècles plus tard, le problème de l'illettrisme est toujours présent et même si la conjoncture de la Révolution est différente sous de multiples aspects, que la littérature de propagande de cette période affiche une incontestable maturité, la réalité de la réception de ces textes affiche, néanmoins, plusieurs similitudes avec celle observée au XVI<sup>ème</sup> siècle<sup>86</sup>.

---

<sup>85</sup> Reste que, si dans la circulation des rames, le risque de déformation et de manipulation du texte original persiste, le cas d'une réception que nous pouvons qualifier d'indirecte telle qu'elle apparaît ici et d'une diffusion fondée sur le « ouï dire » présente une menace encore plus importante sur l'authenticité du texte pamphlétaire.

<sup>86</sup> Voilà comment se trouve présentée la réception de la littérature polémique pendant la révolution française : « Cette transmission de la parole par l'écrit est d'autant plus paradoxale qu'une grande partie de la France est

Et pourtant, le réalisme du mépris qui entoure le pamphlet voire même de son rejet parfois est irréfutable et cela quelle que soit l'époque ciblée. Il est vrai qu'il a toujours existé, parallèlement au succès du pamphlet et à l'intérêt qu'il suscite chez une bonne partie de l'opinion publique —sachant que l'achat des pamphlets n'est pas forcément synonyme de conviction et d'adhésion mais seulement d'intérêt pour cet objet— un jugement plus sévère. Ce jugement, attribué à certains lecteurs ordinaires, est surtout celui de la position officielle qui porte, sur cette littérature, un regard hautain basculant assez facilement vers le dédain et la dénonciation<sup>87</sup>.

Nous pensons, d'ailleurs, qu'il y aurait dans cette production pamphlétaire quelque chose qui la rapprocherait, davantage, des gens du peuple —pour ceux qui savent lire, bien évidemment— du grand public ; peut être à cause de sa simplicité et son accessibilité relatives, à cause aussi de son aspect circonstancié, de sa proximité des lecteurs dans sa diffusion étendue et non ciblée, mais aussi en raison de son audace et d'une certaine vigueur qui lui sont propres sans oublier cet aspect vif et piquant qui la rend si attractive en dépit de toute la méchanceté et la violence qu'elle véhicule ou peut être à cause de cela d'ailleurs<sup>88</sup>.

Devrions-nous parler, dès lors, d'un aspect « populaire » concernant la littérature pamphlétaire ? Cela reste une hypothèse qui doit être discutée par rapport à l'époque, le contexte et le pamphlétaire dont il est question ; selon aussi le sens qu'on veut associer au terme « populaire », plutôt le sens de la « popularité »<sup>89</sup> ou plutôt celui du « populisme »<sup>90</sup>.

---

analphabète, et c'est là que la parole reprend ses droits. Les journaux sont lus par ceux qui en sont capables en famille, dans des réunions politiques, des clubs, dans les paroisses, dans la rue. On n'en est pas moins frappé de l'écart culturel qui existe entre les orateurs et le peuple des villes et des campagnes [...]. Ce peuple ne comprend pas les multiples références au monde de la culture dont ces discours abondent, mais il a été habitué par l'éloquence religieuse à ne saisir d'un discours que la signification globale et s'en contenter. A preuve l'efficacité incontestable des grands discours des orateurs dans les événements révolutionnaires ». Béatrice DIDIER, *Histoire de la littérature française du XVIII<sup>ème</sup> siècle*, Paris, Nathan, 1992. p. 361.

<sup>87</sup> L'élite en question a, d'ailleurs, de fortes chances d'être proche de l'ordre et de l'autorité.

<sup>88</sup> Nous aurons l'occasion de revenir sur cet apparent paradoxe, ce mélange de fascination et de répulsion chez les lecteurs ainsi que sur la réalité de cette diffusion intensive, généralisée et non ciblée en nous intéressant, dans le cadre du chapitre II, à la réception des pamphlets des guerres de religion, tout particulièrement. Notons au passage que sur ce point la réalité pamphlétaire a su conserver quasiment les mêmes caractéristiques si non les mêmes principes de base quelle que soit l'époque.

<sup>89</sup> Nous retiendrons, dans ce cas, l'image d'un écrit qui intéresse et qui séduit l'opinion publique même si cette attitude s'associe souvent à un discours qui condamne ce type de production comme nous l'avons déjà expliqué.

<sup>90</sup> En parlant de populisme, ici, il ne s'agit pas, pour nous, de déprécier le lectorat des pamphlets et de le ramener à cette image du peuple peu raffiné ou qui ne pense pas que nous trouvons, dans certains cas, associée à l'emploi de ce terme, mais tout simplement de présenter le pamphlet comme un écrit destiné à un public assez large, au lecteur occasionnel comme au passionné de littérature, au penseur ou encore au politique. Le pamphlet serait selon ce second sens, un écrit proche du peuple, sans doute pour les raisons que nous avons exposées plus haut,

Par ailleurs, on associe, souvent, l'écriture pamphlétaire à l'expression de la contestation et de la colère or c'est du peuple qu'émane, généralement, cette voix de l'opposition<sup>91</sup>.

Il n'empêche. Le couple, peuple- pamphlet, bien que souvent uni, peut quelquefois se briser, nous obligeant, dans la foulée, à voir dans les pamphlétares, autre chose, que ceux-là qu'on a pris l'habitude de présenter comme les porte-parole de la masse et de sa colère. Alors dans ce genre de situations qui sont loin d'être rares, le pamphlétaire assume pleinement des choix idéologiques qui peuvent l'isoler et faire de lui la cible des critiques et hostilités de ses contemporains. L'exemple de Bloy en encore celui de Céline sont assez révélateurs de cette situation où l'écrit pamphlétaire se positionne aux antipodes de l'opinion dominante ce qui de toute évidence entraîne l'impopularité de ces écrivains.

Bloy, pour son rejet de la démocratie et du positivisme, Céline pour son antisémitisme, tous les deux étaient contre leurs gouvernements sans pour autant que cela soit suffisant pour faire accepter leurs pamphlets par le peuple et les lecteurs restés hostiles à leurs idées. Voilà d'ailleurs comment Michel Murat évoque la rupture entre Céline pamphlétaire et ses lecteurs : « Clausewitz disait que dans la guerre, "il n'y a pas de limites à l'exercice de la violence". Telle qu'elle apparaît aujourd'hui, l'œuvre de Céline est un bon indicateur des désordres que cette violence porte jusque dans la littérature. Elle nous présente l'écrivain dans la posture du pamphlétaire. Mais comme il s'agit d'antisémitisme, le pamphlétaire se trouve effectivement seul contre tous ; il ne peut gagner ni les impertinents ni les rieurs ; le désir de singularité n'emporte pas le lecteur, qui se tient à la doxa »<sup>92</sup>.

On peut donc être opposé à l'autorité sans pour autant bénéficier du soutien ou même de l'estime de la majorité et c'est bien là l'idée de la « popularité » du pamphlet qui se trouve

---

un texte que la grande majorité peut découvrir et manier indépendamment, bien sûr, du regard qu'elle pose sur lui. Rappelons au passage que, d'une manière générale, les formes brèves (proverbes, épigrammes, adages...), correspondant à différents genres littéraires, sont souvent associées à la culture et à la littérature populaire, or le pamphlet est aussi un texte bref.

<sup>91</sup> Pierre Perlebas cité par Joseph Bonenfant écrivait cela au sujet du pamphlet : « Le pamphlet conteste et s'oppose ; il dénonce les institutions les plus respectables ; il raille les hauts dignitaires ; il ridiculise les préceptes religieux, patriotiques et moraux ». (Pierre PERLEBAS, « Le synthème dans les *Paroles* de Prévert », *Poétique*, 28,1967, 496-510). Joseph BONENFANT, « La force illocutionnaire dans la situation de discours pamphlétaire » dans *Le pamphlet*, (n° spécial de) *Etudes littéraires*, *op. cit.* p.302.

Et puisque c'est généralement du côté du peuple, de la foule qu'émergent de pareilles attitudes contestataires et défiantes à l'égard des représentants de l'autorité, l'idée d'un lien quasi-immédiat entre d'un côté l'esprit d'opposition tellement cher et indispensable à la production pamphlétaire et de l'autre la mobilisation populaire, se confirme davantage.

Joseph Bonenfant rajoutait lui-même, un peu plus loin, au sujet de l'importance de cette attitude dénonciatrice dans l'énoncé pamphlétaire : « La colère (révoltée) fonde le discours du pamphlétaire ». *Ibid.*

<sup>92</sup> Michel MURAT, *op. cit.*, p. 11.

Certes Céline n'est pas tout à fait seul contre tous comme le déclare, ici, Murat, mais une grande partie de ses anciens lecteurs désapprouvent l'idéologie qu'il défend et se distancie de l'écrivain et de ses choix.

mise en doute, ici. Rappelons, par ailleurs, que le pamphlet, même lorsqu'il n'est pas populaire et qu'il véhicule des idées qui ne sont pas celles de la majorité de l'opinion publique, traduit certainement la pensée d'un groupe d'individus, même limité dans le nombre, et la restriction peut aller jusqu'à faire du pamphlet l'expression des idées de son seul auteur et uniquement lui.

Ainsi, l'image du pamphlet comme l'écho des idées dominantes et contestataires dans l'opinion publique et comme une éventuelle voix du peuple, et bien que souvent représentative de la réalité du phénomène pamphlétaire, est loin d'être systématique, et permanente. En revanche, ce qui est apparaît véritablement comme un trait stable et indissociable de l'écriture pamphlétaire c'est la volonté ou plutôt le besoin, pour le pamphlétaire, d'exprimer sa contestation, son hostilité envers quelque chose ou quelqu'un et surtout sa colère<sup>93</sup>.

Face à ce rapport conflictuel avec l'autorité sous toutes ses formes et à une réalité de dédain permanent et affligeant à l'égard du pamphlet de la part de ceux qui incarnent cette autorité, la situation des pamphlétares est pour le moins inconfortable et c'est bien contre cette incompréhension et cette injustice irritante que se lève quelqu'un comme Paul-Louis Courier dans son plaidoyer<sup>94</sup>.

*Le Pamphlet des pamphlets* de Courier incarne, clairement, son combat pour la défense du genre et nous dirons que la forme dialogique de l'interrogatoire lui offre, non seulement, l'occasion de défendre son élitiste activité pamphlétaire mais aussi de mettre à nu le caractère erroné et non fondé des attaques de ses adversaires sur cette question, afin de montrer,

---

<sup>93</sup> Nous reviendrons en détail sur cet aspect fondateur de l'écriture pamphlétaire dans la suite de ce chapitre, dans le cadre de la détermination de ce que nous adopterons comme les critères distinctifs du pamphlet.

Mais regardons, rapidement au passage, ce qu'affirme quelqu'un comme Joseph Bonenfant au sujet de l'opposition et de la colère indissociables du discours pamphlétaire : « Le dictionnaire décompose la notion : *nuntiare*, faire savoir, et *de*, à valeur intensive. Là se trouve la cause de l'effet discursif du per-locutionnaire. On signale, on dévoile publiquement un coupable en vue de la faire condamner. On le fait à partir de l'indignation, qui est un sentiment de colère et de révolte. Donc violence dans l'opposition, véhémence dans l'accusation ». Joseph BONENFANT, *op. cit.*, p.302.

<sup>94</sup> Quelle que soit l'époque, le dénigrement est loin d'être l'unique problème auquel se trouvent confrontés les pamphlétares victimes, dans certains cas, de pressions et même de persécutions bien plus sérieuses qu'une simple question de déconsidération ou même de mépris. Yves Avril parcourt l'histoire de la littérature pamphlétaire pour y relever une liste, certes non exhaustive, des noms de ceux pour qui, l'activité pamphlétaire rimait aussi avec prise de risque. Il déclare dans à ce sujet : « Beaucoup d'écrits de Voltaire circulaient sous le manteau, Suleau fut mis en pièces le 10 août 1792, Rivarol dut émigrer, Paul-Louis Courier eut des démêlés avec les Tribunaux de la Restauration, Proudhon fut jeté en prison, Rochefort et Hugo furent exilés, Vallès condamné à mort, Céline, Cousteau, Rebatet, Jean-Hérolf Paquis, Maurras, Béraud, payèrent en 1945 leurs écrits de guerre, les livres de Bardèche, Jacques Laurent et Fabreluce furent saisis, mis en pilon et leurs auteurs condamnés ». Yves AVRIL, *op. cit.* p. 276.

justement, que c'est la méconnaissance du pamphlet qui le fait écraser sous le poids des préjugés et qui conduit à sa dévaluation injuste.

Le pamphlet semble être prisonnier de son image péjorative comme le démontre cette scène opposant Courier à l'un des jurés qui l'ont condamné :

« Voici ma question. Si au lieu de ce pamphlet sur la souscription de Chambord, j'eusse fait un volume, un ouvrage, l'auriez-vous condamné ? Selon. J'entends, vous l'eussiez lu d'abord, pour voir s'il était condamnable. Oui, je l'aurais examiné. Mais le pamphlet vous ne le lisez pas ? Non, parce que le pamphlet ne saurait être bon. Qui dit pamphlet dit un écrit tout plein de poison. De poison ? Oui, Monsieur, de plus détestable, sans quoi on ne le lirait pas »<sup>95</sup>.

Il apparaît, donc, que pour cette catégorie de l'opinion publique qui représente souvent l'autorité, le pamphlet affiche cette perversité propre aux choses méprisables qui séduisent malgré leur décadence et leur danger, justement pour ce mal qu'elles renferment, en jouant sur la fascination habituelle de l'homme pour l'interdit et le subversif.

Face à de pareilles accusations autour du caractère décadent et même dangereux du pamphlet, Courier tente alors de défendre le genre en prouvant que de célèbres écrivains et penseurs dont la renommée et la respectabilité sont indiscutables étaient de vrais pamphlétaires. Il cite alors *Les Provinciales* de Pascal qui sont à l'origine de son succès<sup>96</sup> et se réfère aussi au parcours de Cicéron<sup>97</sup> ou encore à celui de Démosthènes<sup>98</sup> aboutissant ainsi à un véritable éloge de la feuille volante.

Mais dans ce même siècle et plus encore que Courier, c'est Léon Bloy qui illustre cet engouement sans retenue pour l'écriture pamphlétaire<sup>99</sup>. Son œuvre témoigne d'un goût

---

<sup>95</sup> Paul-Louis COURRIER, *op. cit.* pp.6-7.

<sup>96</sup> « Monsieur, lui dis-je, les *Lettres provinciales* de Pascal... Oh ! Livre admirable, divin, le chef – d'œuvre de notre langue ! Eh bien ! Ce chef-d'œuvre divin, ce sont pourtant des pamphlets, des feuilles qui parurent... ». *Ibid.*, p.9.

<sup>97</sup> « Ce ne sont pas les Tusculanes qui ont fait le nom de Cicéron, mais ses harangues, vrais pamphlets. Elles parurent en feuilles volantes, non roulées autour d'une baguette, à la manière d'alors, la plupart même et les plus belles n'ayant pas été prononcées. Son *Caton* qu'était-ce qu'un pamphlet contre César qui répondit très- bien, ainsi qu'il savait faire et en homme d'esprit digne d'être écouté même après Cicéron ? ». *Ibid.*, p.19.

<sup>98</sup> « De même avant lui avait péri le grand pamphlétaire de la Grèce, Démosthènes dont les *Philippiques* sont demeurés un modèle du genre ». *Ibid.*, p.19.

<sup>99</sup> Les idées de Courier continuent à vivre à travers les choix d'écriture de toute une génération de pamphlétaires qui va marquer la scène littéraire de cette fin du XIX<sup>ème</sup> siècle début du XX<sup>ème</sup>. En effet, quand bien même il serait difficile d'occulter une réalité de discrédit qui accompagne la réception des pamphlets à cette époque, nous assistons en ces temps à un véritable foisonnement de la production pamphlétaire.

prononcé pour l'invective et lorsqu'il s'engage dans une critique violente contre la société de son temps, ses valeurs et plus particulièrement contre les hommes de lettres parmi ses contemporains, c'est bien à travers le pamphlet qu'il traduit sa position contestataire et qu'il répond à la déconsidération dont il a, longtemps, été la cible dans le milieu littéraire et journalistique de cette fin de siècle<sup>100</sup>. C'est d'ailleurs dans la perspective d'une écriture de l'insurrection et de l'expression du dégoût qu'il écrit son roman autobiographique, *Le Désespéré*, considéré comme un pamphlet d'une virulence remarquable mariant parfaitement polémique et médisance. Et lorsque le mot "pamphlet" apparaît sous sa plume, dans ce récit autobiographique c'est avec un enthousiasme indéniable qu'il l'évoque : « Il décida de publier, à ses frais, un pamphlet périodique dont il serait l'unique rédacteur, qu'il remplirait de toutes les indignations de sa pensée et qu'il lancerait chaque semaine sur Paris comme un tison »<sup>101</sup>. Léon Bloy assume, donc, parfaitement et pleinement cette identité de pamphlétaire quelle que soit l'image négative qui vienne s'y associer. Il déclare d'ailleurs dans ce sens : « M'en a-t-en assez servi "du grand pamphlétaire" ! Quand messieurs les journalistes sont forcés de me nommer (...), ils n'ont à dire que cela (...) Pamphlétaire ! Ah ! Je suis autre chose pourtant, et on le sait bien. Mais quand je le fus, c'était par indignation et par amour, et mes cris je les poussais, dans mon désespoir, sur mon idéal saccagé ! » (Bloy, *Journal*, 1893, p. 87.)<sup>102</sup>.

Mais cet engagement de Léon Bloy ou avant lui de Paul-Louis Courier, en faveur de l'écriture pamphlétaire ne doit pas nous faire oublier le discrédit général qui continue à peser sur elle tout au long de ce siècle.

---

Patrice Soler, dans sa définition du pamphlet, en parle en ces termes : « Entre la fin du Second Empire et la crise des années trente, la III<sup>e</sup> est République est le véritable âge d'or du pamphlet. La liberté de la presse, la montée et la rivalité des grandes idéologies constituées, les dérèglements du système parlementaire, l'épreuve de la guerre et la menace de l'autre ouvrent une voie royale à la « parole pamphlétaire » (Marc Angenot), à l'invective d'une violence inouïe autant que talentueuses où s'engouffrent Rochefort, Drumont, Bloy, Maurras, Daudet, Brenda, Péguy, Bernanos ». Patrice SOLER, *op. cit.*, p. 318.

<sup>100</sup> Léon Bloy rend parfaitement compte, dans ses écrits, du dénigrement dont il fait l'objet de la part de ses contemporains parmi les lettrés et c'est de la manière suivante qu'il exprime sa désolation : « Il faudra (...) que je ramasse en une fois les agonies de la misère, de l'humiliation, de la calomnie, les affres mortelles de cette vie de proscrit et de diffamé qui est la mienne ». (Bloy, *Journal*, 1897, p. 254).

Citation relevée, dans l'article « Diffamer », par les auteurs du *Trésor de la Langue Française, Dictionnaire de la langue du XIX<sup>ème</sup> et du XX<sup>ème</sup> siècle (1789-1960), Tome Septième*, Paris, éd. du centre national de la recherche scientifique, 1979, p. 189.

<sup>101</sup> Citation relevée par Alain REY dans son *Dictionnaire culturel en langue française. Tome III, op. cit.*, p. 1308.

<sup>102</sup> Citation relevée par les auteurs du *Trésor de la Langue Française, Dictionnaire de la langue du XIX<sup>ème</sup> et du XX<sup>ème</sup> siècle (1789-1960), Tome Douzième, op. cit.*, 1983, p. 842.



Un tel dénigrement du pamphlet ne constitue certainement pas un phénomène nouveau ou spécifique à la période du XIX<sup>ème</sup> siècle. Ce jugement dédaigneux s'inscrit, en effet, dans la continuité de la perception négative du pamphlet qui a marqué pendant longtemps les siècles antérieurs. Dans son dictionnaire de la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle, l'abbé Féraud définit ainsi le pamphlet : « C'est un mot à la mode. On le dit souvent par mépris et dans le st. critique. M. l'Abbé Grosier, comparant *Voltaire* à *Sénèque*, dit : "Que pensera la postérité, quand elle comparera ses maximes de bienfaisance, d'humanité de modération avec les satires amères et *les pamphlets* calomnieux qu'il (*Voltaire*) s'est si souvent permis dans le cours de ses querelles" »<sup>103</sup>. Nous retenons principalement de cette définition l'attitude méprisante à l'égard du pamphlet et qui serait fort représentative de la position dominante pendant ce siècle. Que Voltaire apparaisse en pamphlétaire, fustigé par certains de ses contemporains comme en témoigne la précédente définition de Féraud ou, au contraire, glorifié par la postérité, entre autres choses, pour cette même veine pamphlétaire<sup>104</sup> ; cela ne nous étonne point au regard de la complexité caractéristique de la réception pamphlétaire, mais le problème se pose non pas par rapport au jugement des autres mais plutôt en ce qui concerne le regard que porte l'écrivain lui-même sur sa propre production, en voyant celui qu'on s'accorde à considérer parmi les principaux pamphlétaires de ce siècle prendre ses distances avec le genre. En effet, lorsque Voltaire en vient à définir le libelle dans son *Dictionnaire philosophique*, il exprime clairement son hostilité et son dédain à l'égard de ce type d'écrits comme en atteste les phrases suivantes, fort sévères, sur lesquelles s'ouvre l'article : « On nomme *libelles* de petits livres d'injures. Ces livres sont petits parce que les auteurs, ayant peu de raisons à donner, n'écrivant point pour instruire, et voulant être lus, sont forcés d'être courts. Ils y mettent très-rarement leurs noms, parce que les assassins craignent d'être saisis

---

<sup>103</sup> Jean François FÉRAUD, *Le Dictionnaire critique de la langue française (1787). Tome troisième*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, édition de 1994, p.57-58.

<sup>104</sup> D'après, François MOUREAU, *Dictionnaire des Lettres françaises. XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 1960, p. 1354. Il affirme : « *L'Homme aux 40 écus* par exemple est plus un pamphlet économique qu'un roman.[...] (A Ferney), la plus grande partie de cette production se compose des pamphlets, brochures et dialogues qui ont fait de Voltaire (avec Addison) le plus grand journaliste que les hommes aient connu.[...] Si l'on veut comprendre pourquoi et comment il a exercé une influence si étendue sur la France de son temps, il est nécessaire de feuilleter ses innombrables écrits de circonstance, périssables par le sujet, éternels par la forme, et d'imaginer le pouvoir sur l'opinion d'un journaliste de génie, qui reprenant sans jamais se lasser les mêmes thèmes, a pu pendant plus de vingt années, étonner, agiter et dominer la France ». Il donne comme principal exemple de cette littérature pamphlétaire *L'affaire Calas, le Traité sur la tolérance*.

L'exemple de Voltaire prouve qu'il existe, incontestablement, des pamphlets qui passent à la postérité et une réception du 20<sup>ème</sup> siècle, par exemple, qui accepte ce genre de production. Il ne constitue, d'ailleurs, certainement pas, en cela, un cas isolé même si nous pensons que le fait que l'auteur du pamphlet soit reconnu ou pas joue, indéniablement, un rôle majeur dans la réussite et la pérennité du texte.

avec les armes défendues »<sup>105</sup>. Et pourtant, c'est le même Voltaire qui écrit des textes tel que *Les Quand, Les Si* et *Les Pourquoi* sonnante comme de véritables pamphlets dirigés contre Pompignan et qui est aussi à l'origine d'autres pièces inspirées par la même veine pamphlétaire comme en atteste cette analyse d'Olivier Ferret : « Dans ses *Mémoires*, rédigés vers 1797-1800, à une date postérieure aux événements, Morellet désigne également son texte par l'expression 'mon pamphlet'. Mais il emploie aussi ce terme pour qualifier les 'petits pamphlets bien plus plaisants' que Voltaire rédige dans le cadre de la bataille contre Pompignan, au nombre desquels il cite '*Le Pauvre Diable, La Vanité, Le Russe à Paris*' »<sup>106</sup>. Il y aurait donc chez Voltaire comme un malaise, une forme de désaveu à l'égard de sa propre production pamphlétaire et cela s'explique parfaitement car « le verdict contre les libelles pèse si fort qu'au XVIII<sup>ème</sup> siècle personne n'ose reconnaître leur rôle dans la vie intellectuelle et civile. Même dans la deuxième moitié du siècle, les auteurs hésitent à avouer que la littérature pamphlétaire est un instrument efficace du combat politique. »<sup>107</sup>. Il y a donc de toute évidence, autour du pamphlet, un dédain suffisamment important pour le rendre répulsif et c'est bien cela qui pousse Voltaire à ne pas admettre que « ses écrits composés en faveurs de Calas (1762) sont des libelles »<sup>108</sup>, quitte à avoir une attitude vraisemblablement paradoxale. A regarder de près *Le Traité sur la Tolérance*, par exemple, il est possible d'y dégager les marques d'une écriture pamphlétaire (ton polémique, attaque,

---

<sup>105</sup> VOLTAIRE, *Œuvres complètes, Tome 19*, Paris, Garnier Frères, 1879, p. 577.

Il rajoute à la fin de l'article : « Dieu les a punis, eux et leur commettant. Le même esprit qui anima César, Cicéron, et les secrétaires de Moustapha, domine dans tous les polissons qui font des libelles dans leurs greniers ». *Ibid.* p. 578.

Rappelons au passage, qu'à cette période, le mot pamphlet est récemment introduit en France et il se confond, à l'usage, avec des termes plus anciens comme brochure ou libelle épousant donc l'héritage sémantique de ces mots. Alors, sachant que ce terme, libelle, s'est trouvé depuis le XVI<sup>ème</sup> siècle associé à des réalités fort condamnables comme la diffamation, la calomnie et l'injure, cela explique entre autres pourquoi la considération du pamphlet, deux siècles plus tard, est fréquemment ramenée uniquement à ces aspects « négatifs » de la production alors que notre perception moderne ouverte sur un corpus très large de plusieurs siècles permet d'aboutir à une diversité de jugements très divergents autour de ce genre entre valorisation et dénigrement et surtout de rendre compte des nuances qui existent entre ces différents termes.

<sup>106</sup> Olivier FERRET, *La Fureur de nuire : échanges pamphlétaires entre philosophes et antiphilosophes (1750-1770)*, Oxford, Voltaire fondation, 2007, p. 46.

<sup>107</sup> Volker KAPP, « Satire et injure au XVIII<sup>e</sup> siècle : Le conflit entre la morale et la politique dans le débat sur les libelles » dans *Le pamphlet jusqu'à la Révolution. C.A.I.E.F.*, Mai, 1984, p. 162.

Ce discrédit n'a pourtant pas empêché les générations suivantes d'attester du rôle prépondérant joué par les libellistes du XVIII<sup>e</sup> siècle dans le développement du genre ce qui nous autorise à parler d'une décence retrouvée progressivement et comme le précise Kapp : « Sur le plan de l'histoire littéraire, ils ont contribué à transformer la littérature pamphlétaire en littérature politique ». *Ibid.* p. 156.

<sup>108</sup> *Ibid.* p. 162.

engagement, aspect circonstancié...) et pourtant à aucun moment, Voltaire ne vient parler de pamphlet ou de libelle au sujet de son texte et nous avons même l'impression qu'il cherche réellement à éloigner de son écrit tout soupçon qui irait dans ce sens en déclarant par exemple : « Je ne parle ici que de l'intérêt des nations ; et en respectant, comme je le dois, la théologie, je n'envisage dans cet article que la bien physique et moral de la société. Je supplie tout lecteur impartial de peser ces vérités, de les rectifier, et de les étendre. Des lecteurs attentifs, qui se communiquent leurs pensées, vont toujours plus loin que l'auteur »<sup>109</sup>.

Mais, peut être, aussi, qu'aux yeux de Voltaire, sa prise de parole permet, non pas d'attaquer mais plutôt de défendre quelque chose ou quelqu'un, ce qui semble être préférable, plus honorable et moins stigmatisant. Mais, en réalité, existe-t-il une véritable différence entre ces deux activités inséparables l'une de l'autre ? La défense ne renfermerait-elle pas une attaque, peut être indirecte et implicite mais bien réelle contre un éventuel adversaire de la personne qu'on cherche à défendre ?

La séparation que Voltaire chercherait, donc, à introduire, ici, entre l'attaque et la défense, n'est en fait qu'un leurre. Il n'aurait d'ailleurs pas pu échapper au grand philosophe que les deux intentions se rejoignent inévitablement ; mais, comme nous l'avons signalé plus haut, le discrédit pesant sur l'activité pamphlétaire est tellement important et présent qu'il oblige certains auteurs à se justifier, à se défendre contre l'accusation d'un éventuel égarement et à désavouer une quelconque pratique de ce genre suspect qu'ils n'hésitent pas à dénoncer ouvertement. Devrions-nous parler au sujet de ces auteurs d'une hantise du pamphlet ? Vraisemblablement, oui.

N'est ce pas, d'ailleurs, Voltaire qui se lève contre l'art de la médisance pratiqué dans les pamphlets pour afficher, dans son œuvre, son hostilité profonde à l'égard de pareilles pratiques méprisables selon lui, qui portent préjudice à la réputation et l'honneur de la personne attaquée et qui déclare : « Ce qui me fâche c'est que le nom de Mme du Châtelet soit indignement livré à la malignité d'un pamphlétaire comme Desfontaines » (Voltaire, dans

---

<sup>109</sup> VOLTAIRE, « Traité sur la tolérance à l'occasion de la mort de Jean Calas » dans *Mélanges*, collection La Pléiade, Paris, Gallimard, 1961, p. 580.

Toujours dans ce même texte et en parlant du « factum » écrit par M. de Lavoisier impliqué dans l'affaire Calas, Voltaire déclare ce qui suit : « factum qui fut jugé digne par tout le monde de paraître à côté de celui de M. de Beaumont ». *Ibid.* p. 648. Le choix de l'adjectif « digne » sonne comme une volonté d'atténuer un jugement sévère habituellement porté sur ce type d'écrits considérés, justement, comme bas et fort discréditants pour leurs auteurs (rappelons que le sens du terme factum au XVIII<sup>ème</sup> siècle s'éloigne du sens juridique initial qu'on lui associait au XVI<sup>ème</sup> siècle). Voltaire est donc parfaitement conscient du discrédit qui pèse sur ce type de texte qu'on peut appeler factum, libelle ou pamphlet, mais il joue le jeu malgré tout, déroutant, ainsi, son lecteur qui se perd entre pratique du genre et condamnation sévère.

*Laveaux*)<sup>110</sup>. A en croire ces paroles, on oublierait presque que l'homme, Voltaire, qui dénonce hardiment ce type d'écriture est lui-même considéré comme l'un des plus importants porte-parole du genre à cette époque ; oui mais de toute manière les pamphlétaires ce sont toujours les autres.

En réalité, pendant le siècle des lumières, la distinction est très nette entre la littérature de combat qui véhicule des idées d'ordre philosophique, social ou politique et qui connaît un succès considérable, et la littérature pamphlétaire ou ce qu'on s'accorde à désigner en ce temps par « libelles », qui, bien qu'ancrée dans le contexte sociopolitique de l'époque, se trouve incessamment condamnée pour son aspect injurieux et diffamatoire. Notons au passage que la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, avec le contexte particulièrement mouvementé de la Révolution, est la première période à avoir des écrivains, des journalistes, des médias dans tous les groupes sociaux. Nous assistons, en effet, pendant ces années, à l'essor de genres nouveaux comme l'éloquence et la presse, or ces orateurs et ces journalistes qui attaquent, dénoncent et recherchent une action immédiate sur l'opinion publique rappellent par leurs attitudes un esprit foncièrement pamphlétaire. Chaque parti, chaque tendance, chaque groupe social avait alors ses porte-parole parmi les journalistes et les orateurs qui se transformaient en écrivains engagés aussitôt que leurs discours passaient à l'écrit. Il y aurait eu, donc, une presse de gauche qui défend les idées des révolutionnaires et l'idéal nouveau de la République à l'instar de *L'Ami du Peuple* de Murat ou encore des *Révolutions de France et de Brabant* de Camille Desmoulins mais aussi une presse contre-révolutionnaire tel *L'Ami du Roi* de Royou. Après la révolution, aussi, les girondins tout comme les montagnards avaient chacun leur presse représentative<sup>111</sup>. Pour les orateurs, c'est quasiment la même chose, Constituante, Législative, Convention ou Contre-Révolution, chaque tendance politique avait ses orateurs ; et l'exemple de Danton illustre parfaitement cette diversité idéologique et partisane. Celui qui fut

---

<sup>110</sup> Citation de Voltaire relevée par Littré dans sa définition du terme « pamphlétaire » en guise d'illustration du sens négatif de ce mot à cette époque. Voir *Littré, op. cit.* p. 4419.

<sup>111</sup> D'après Béatrice DIDIER, *op. cit.*, pp. 364-367.

Elle dit d'ailleurs, dans sa présentation de la situation de la presse à cette époque : « Les journaux sont relativement chers et à faible tirage (parfois 300 exemplaires ; 12 000 représentent un gros tirage). Mais grâce à la lecture publique, un seul exemplaire touche de nombreux lecteurs. Au total, un foisonnement extraordinaire, étroitement lié à l'histoire de la liberté d'expression. "Alors qu'en 1788 on imprimait une soixantaine de périodiques, plus de 500 virent le jour entre le 14 juillet 1789 et le 10 août 1792" (J. Godechot) ». *Ibid.* p.364. Si nous nous intéressons, ici, et quoique très rapidement, à la presse du XVIII<sup>ème</sup> siècle et à son rôle dans le contexte politique de l'époque c'est, aussi, parce que le lien entre pamphlet et presse est très étroit comme nous aurons à l'expliquer un peu plus loin.

« l'orateur le plus populaire de la Convention »<sup>112</sup> et qui visait par son éloquence « le peuple révolutionnaire des comités, des sections et des clubs »<sup>113</sup> s'adressait en priorité aux partisans de l'idéologie qu'il défend, mais lorsque, inquiet face à la Terreur, il prend ses distances avec ses anciens amis comme Robespierre, son discours change de ton, il appelle à la modération et se tient dès lors du côté des indulgents, ce qui finira, d'ailleurs, par entraîner sa condamnation à mort<sup>114</sup>.

L'intérêt que nous avons porté, ici, à ce XVIII<sup>ème</sup> siècle, période clé lorsqu'il s'agit d'évoquer le rapport entre le politique et le littéraire, montre bien que la veine pamphlétaire marque les diverses prises de paroles que cela concerne la littérature d'idée, la presse ou encore les discours des orateurs et pourtant l'image du pamphlet et du pamphlétaire souffrent toujours du même discrédit.

Ainsi, et à force de constater la redondance du mépris qui paraît s'associer indéniablement au pamphlet quelle que soit l'époque évoquée, nous serons tentée de croire qu'il existe ici un lien étroit, constant et irréfutable entre la réalité du dénigrement et le parcours de cette littérature pamphlétaire. Et si cette image négative était une constante du genre. Et si on pouvait parler du mépris comme d'un critère participant à la définition de l'écriture pamphlétaire.

Les définitions, déclarations et témoignages que nous avons relevés précédemment la plupart des réflexions quelle que soit leur époque ou leur orientation idéologique, excepté peut être les quelques positions isolées d'un Paul-Louis Courier ou d'un Léon Bloy, mais ceux-là sont des praticiens du genre qui assument totalement leur activité et se doivent donc de défendre l'écriture pamphlétaire. Ils sont, d'ailleurs, peut-être les seuls à "se" juger positivement.

En fait c'est principalement à partir du XIX<sup>ème</sup> siècle que les choses commencent à changer, relativement, et qu'on commence à avancer progressivement vers une vision moins méprisante et moins disqualifiante à l'égard de cette littérature pamphlétaire.

Il est intéressant de voir par exemple comment les auteurs du *Trésor* accompagnent la définition qu'ils donnent du pamphlet par une citation qui dévoile un début de changement

---

<sup>112</sup> Robert MAILLARD, *Dictionnaire bibliographique des auteurs, tome 1*, Paris, Bouquins, 1952, p.751.

<sup>113</sup> *Ibid.*

<sup>114</sup> De la même manière que pour l'intérêt porté à la presse du XVIII<sup>ème</sup> siècle, le lien entre la propagande orale et la propagande écrite, attesté par rapport au contexte de la révolution française, s'impose aussi comme une réalité incontestable des guerres de religion.

dans le regard qu'on portait sur lui à cette époque. Ils reproduisent ainsi ce commentaire qui s'éloigne des jugements sévères ayant marqué le paysage de la réception de cette littérature pamphlétaire pendant des siècles: « L'arrêt de la Cour de Cassation marque un tournant décisif dans l'affaire Dreyfus. Quand l'immortel **pamphlet** de Zola eut mis la justice en chemin, ce fut pendant une année un des plus furieux combats de l'histoire ». (Clemenceau, *Vers la réparation*, 1899, p. 549)<sup>115</sup>.

En nous investissant dans cette réflexion autour de la théorisation du genre pamphlétaire nous pensions pouvoir résoudre le problème en nous basant sur des critères plutôt en rapport avec la forme du texte, sa longueur, sa tonalité, sa portée, son mode de communication... Or, au fil de cette recherche nous réalisons que s'il y a un élément constant, qui fonctionne véritablement comme un leitmotiv et qui fait l'unanimité autour de lui, c'est bien ce discrédit et ce sentiment de mépris qui s'est toujours associé au genre. Ce trait en rapport avec la réception mérite donc d'avoir amplement sa place parmi les critères que nous retiendrons pour la définition du pamphlet.

L'idée du mépris associée constamment au pamphlet et le rejet qui s'en découle est en réalité doublée d'un sentiment de honte et de culpabilité permanents, une espèce de malaise qui s'impose à chaque fois qu'il s'agit d'approcher un texte pamphlétaire.

Il y aurait dans le pamphlet quelque chose de « mal », quelque chose d'inconvenant voire même d'indécent, avec une sorte d'interdit qui pèse sur lui et qui engendre ce sentiment de malaise et de culpabilité poussant les gens à déclarer leur hostilité à l'égard de ce type d'écriture. Mais tout l'enjeu se situe à ce niveau, toute l'ambiguïté réside autour de cette « déclaration » et de son degré d'honnêteté, autour de ce décalage flagrant, entre ce qu'on affirme, entre l'apparence des choses et ce qu'est véritablement la réalité de la réception.

On l'aura compris, il y a, dans le pamphlet une ambivalence qui est incontestable et qui s'exprime à travers la réalité d'un rejet officiel systématique qui va de pair avec la réussite du genre auprès du public car quelle que soit l'époque, la dévalorisation du pamphlet s'impose parallèlement à sa production. En d'autres termes on condamne mais on écrit toujours et on lit encore plus. Le problème réside dans le fait que cet intérêt pour le pamphlet bien qu'il existe incontestablement, reste difficilement avouable et c'est là toute la contradiction qui caractérise le genre. Le pamphlet apparaît, en somme, comme une espèce de « curiosité », une chose à la fois méprisable et attractive que tout le monde cherche à découvrir sans pour autant pouvoir assumer par la suite l'intérêt qu'on peut porter à son

---

<sup>115</sup> D'après, *Trésor de la Langue Française, Dictionnaire de la langue du XIX<sup>ème</sup> et du XX<sup>ème</sup> siècle (1787-1960)*, Tome Douzième, Paris, éd. du centre national de la recherche scientifique, 1983, p. 842.

égard, d'où cette culpabilité qui s'exprime en terme de rejet dans les positions officielles<sup>116</sup>. Cette espèce de duplicité qui entoure le pamphlet, nous la retrouvons, aussi, avec le XVI<sup>ème</sup> siècle qui nous intéresse tout particulièrement. Nous avons, déjà eu l'occasion d'observer, en effet, le dédain qui entoure ce type de production à travers le jugement porté par Pierre de L'Estoile à l'égard de ces « libelles diffamatoires » comme on les nommait à son époque<sup>117</sup> et cela malgré la reconnaissance claire et immédiate par le mémorialiste lui-même et par l'ensemble de ses contemporains du rôle joué par ces pamphlets pendant les guerres de religion, malgré, aussi, l'implication de plumes célèbres dans ce combat par les mots mais, surtout, malgré l'intérêt direct que représente ces pièces pamphlétaires pour le collectionneur qu'il était dans le cadre de l'écriture de son *Journal*. Tout cela n'a donc pas suffi à dissiper, dans les commentaires de L'Estoile ce regard dédaigneux qui pèse sur le pamphlet.

La position de notre mémorialiste est, d'ailleurs, largement partagée par ses contemporains, par ceux du XVII<sup>ème</sup> siècle, par les penseurs du XVIII<sup>ème</sup> siècle comme nous l'avons démontré plus haut et cette perception négative continue à survivre jusqu'à nos jours avec une atténuation tangible et progressive au cours des deux derniers siècles.

Néanmoins, si l'intérêt du public pour les pamphlets est incontestable bien que souvent dissimulé et mal assumé, l'image du pamphlétaire, quant à elle, reste toujours associée à cette idée de bassesse et de mesquinerie et le discrédit qui pèse sur elle est plus important, encore. On dirait que ceux qui consomment ces pamphlets peuvent se pardonner plus facilement leur propre faiblesse qui les pousse à succomber à la tentation de cette littérature pamphlétaire mais qu'ils portent un regard nettement plus sévère sur ceux qui écrivent ces textes et qui sont ainsi tenus pour responsables de leur corruption; immense hypocrisie humaine.

Ainsi, ces auteurs de pamphlets, diabolisés par moment pour avoir été ceux qui entraînent les gens sur une voie pécheresse selon une ancienne conception religieuse que nous avons

---

<sup>116</sup> Nous parlerons dans la troisième partie de notre travail du rapport entre le pamphlet et la notion de liberté en évoquant les limites d'une liberté d'expression destructrice. Néanmoins, il est intéressant de pouvoir s'intéresser déjà à ce niveau, à cette notion de liberté mais d'un angle différent, en se focalisant sur l'attitude du lecteur et l'occasion que lui offre le texte pamphlétaire de faire à son tour l'expérience de la liberté. En effet, ce texte subversif écrasé sous le poids de sa condamnation permet de faire l'expérience du dépassement de l'interdit —même si cela reste limité pour la plupart— et de concrétiser ainsi une certaine vision de la liberté.

<sup>117</sup> Voir p. 14.

exposée précédemment, sont pour le moins dénigrés en permanence ; un dédain qui se traduit parfaitement à travers l'expression « vil pamphlétaire » employée par Courier<sup>118</sup>.

Ces pamphlétaires qui sont souvent à la solde de l'ennemi, pauvres car mal payés pour la plupart, pratiquent un métier mal perçu par les autres et souffrent constamment d'une incompréhension qui les rend vulnérables et les marginalisent, davantage, au sein d'une société policée où on ne peut qu'afficher son respect des règles, de l'autorité et du convenable. Ces hommes jugés plus abjects et plus coupables que leurs écrits mêmes se trouvent, ainsi, généralement, rejetés en dehors du système conventionnel.

La réalité de l'exercice de l'activité pamphlétaire comme métier mérite, d'ailleurs, qu'on s'y intéresse de plus près pour voir, quel rôle aurait-elle pu jouer dans le renforcement du discrédit qui pèse sur le genre.

Pour cela nous remonterons vers la période du XVIII<sup>ème</sup> siècle où s'opèrent les transformations majeures dans ce domaine. L'étude de la sociologie de l'écrivain d'une manière générale, à cette époque, montre que c'est bien à partir du milieu du siècle des Lumières qu'on commence à considérer l'écriture littéraire comme un véritable métier, du moins d'un point de vue légal, même si la réalité continue à poser certains problèmes et qu'il n'est pas toujours facile de vivre seulement grâce à ses écrits<sup>119</sup>.

Béatrice Didier spécialiste du XVIII<sup>ème</sup> siècle parle en ces termes de cette nouvelle « profession » incarnée par les gens de lettres: « La transformation du statut moral et social de l'écrivain est très sensible après 1750. [...] Le nombre de gens de lettres s'accroît considérablement. Il y évidemment du déchet dans cette prodigieuse ascension. A la veille de la Révolution, la bohème littéraire est une classe où se côtoient écrivains manqués, escrocs, réformateurs de la société. Dans son ensemble d'ailleurs cette Bohème ne demanderait pas mieux que de s'intégrer, que d'obtenir des pensions ; mais dans la mesure où elle n'y parvient pas, elle est soulevée d'un grand mécontentement et participa volontiers aux premiers mouvements révolutionnaires »<sup>120</sup>. On pourrait, alors, supposer qu'une bonne partie de ces personnes à qui on refuse le statut d'écrivain et une intégration dans sphère d'abord littéraire,

---

<sup>118</sup> Paul-Louis COURRIER, *Pamphlet des pamphlets*, op. cit., p.4.

<sup>119</sup> « Le statut des auteurs va se préciser dans la deuxième moitié XVIII<sup>ème</sup> siècle. Un arrêt de 1749 définit la propriété littéraire, mais dans un temps limité. Diderot, Beaumarchais, Rétif luttent pour obtenir que leurs droits soient précisés ». Mais cette évolution reste relative puisque les écrivains ne peuvent compter, uniquement, sur la vente de leurs livres pour vivre et qu'ils sont généralement amenés à s'appuyer sur leurs fortunes personnelles, les pensions ou encore les ressources qui viennent des fonctions administratives qu'ils occupent. Béatrice DIDIER, *Histoire de la littérature française du XVIII<sup>ème</sup> siècle*, Paris, Nathan, 1992, p. 191.

<sup>120</sup> *Ibid.*, p. 192.



ensuite sociale, trouve dans l'écriture pamphlétaire, une bonne alternative à l'injustice dont ils estiment être victimes. L'écriture pamphlétaire répondrait, en effet, aux besoins de ces derniers, à deux niveaux différents mais tout aussi importants. D'une part, et en tant que mode d'expression fondé sur la contestation et l'attaque, elle permettrait d'extérioriser leur sentiment d'injustice et aussi d'assurer leur revanche par la violence des mots sur ceux qui les dénigrent dépassant ainsi la frustration qui les accable. D'autre part, le contexte particulier de la révolution française : les affrontements entre les différents groupes politiques, le foisonnement idéologique, la multiplication des débats, et la volonté d'influencer l'opinion publique et de mobiliser la foule ; tout cela constitue un cadre propice au développement de l'activité pamphlétaire et ouvre la voie à ces écrivains pour prêter leur plume et leur services contre une solde qui leur permet de subsister. Ils auraient ainsi la possibilité d'exister sur la scène publique, d'exprimer leur colère mais aussi de répondre à un besoin d'ordre pratique, celui de vivre tout simplement.

Il y aurait donc à côté des grands orateurs engagés dans le débat politique et social de l'époque, des gens qui, sans grandes convictions, par "opportunisme", par besoin et par soif de reconnaissance, profitent du contexte de crise pour se trouver une place dans cette société qui n'a pas toujours su les accepter.

Certains des pamphlétaires de cette période apparaîtraient donc comme des mercenaires du verbe et cela ne peut que participer à l'ancrage de l'image négative du genre. Nous remarquons que le rapport écriture, argent n'est pas perçu de la même manière selon qu'il s'agisse de l'oeuvre d'un écrivain reconnu ou plutôt de l'écrit d'un pamphlétaire quelconque. En effet, on accepte que la l'écriture littéraire devienne un métier qui permet aux auteurs de vivre, en partie, grâce à leurs productions ; mais on jette un regard accusateur sur les pamphlétaires qui se font payer pour leurs écrits. L'écrivain aurait donc une respectabilité et une légitimité du paiement que le pamphlétaire n'a pas. L'argent comme objectif premier ou plutôt comme conséquence naturelle, la différence serait peut être à saisir à ce niveau là, c'est-à-dire dans l'intention première et le motif. L'idée même d'être payé par quelqu'un pour véhiculer un message à visée destructrice rabaisse le pamphlétaire aux yeux d'un grand nombre de lecteurs, met en doute sa sincérité et son intégrité et participe, de ce fait, à la réception méprisante du pamphlet. Il semblerait, alors, que la participation active et directe de ces pamphlétaires à l'actualité sociopolitique de la révolution n'a pas suffi à la réhabilitation du genre et de ceux qui le représentent.

Avec ce leitmotiv du dédain et du mépris pour diverses raisons, une part d'illégitimité et de clandestinité vient s'associer inévitablement à la culture pamphlétaire. Au-delà de la pression

des autorités et de la censure officielle, et ce quelle que soit l'époque, se développe, en effet, chez les lecteurs une espèce d'auto-censure avec cette culpabilité latente qui les empêche d'assumer leur attirance pour le pamphlet et encore moins de témoigner d'une quelconque estime pour les auteurs de ces écrits.

Pour expliquer cette condamnation on pourrait penser qu'à l'origine du discrédit qui pèse sur le pamphlet, il y a la dimension diffamatoire qui porte en elle une part d'immoralité et qui apparaît comme quelque chose d'inacceptable à effet répulsif. En effet, lorsqu'on ne retient du genre pamphlétaire que les textes construits autour de la médisance, des injures violentes, et des attaques nominales avec comme objectif ultime la destruction de la réputation d'autrui, il n'est point étonnant de voir s'étendre ce dénigrement qui vient s'associer au genre pamphlétaire d'une manière générale.

Mais paradoxalement, ce discrédit du pamphlet qui persiste depuis des siècles durant, n'a pas conduit à l'abandon de ce type d'écriture, bien au contraire ; comme si le pamphlet puisait dans cette espèce de « damnation » qui pèse sur lui la force de résister.

Si le dédain qui entoure le genre est presque général, l'admission de sa contribution au combat idéologique et politique divise l'opinion ; entre ceux qui comme Montesquieu mettent « entre parenthèses la condamnation morale des libelles et adopte [nt] un point de vue fonctionnel »<sup>121</sup> et puis ceux qui ne voient dans le libelle qu'une vaine attaque personnelle visant à détruire la réputation d'autrui, sans véritable projet instructif et sans respect de la morale.

Ce dernier point de vue accusatoire est celui de Rousseau ou encore de Voltaire ; ce dernier qui déclare : « Pour mettre de l'ordre dans nos idées, comme il convient dans ce siècle éclairé, je dirai qu'il faudrait un peu distinguer entre la critique, la satire, et le libelle, [...] Tous les honnêtes gens qui pensent sont critiques, les malins satiriques, les pervers font des libelles »<sup>122</sup>.

Et nous pouvons rajouter, que les super-pervers les renient. Il suffirait pour s'en rendre compte de se tourner vers l'attitude paradoxale des lecteurs qui, tout en étant de véritables "consommateurs" de la littérature pamphlétaire n'hésitent pas à la condamner sévèrement et systématiquement dans leurs jugements, et c'est bien cela qui serait le signe d'une perversion certaine et d'une grande hypocrisie.

---

<sup>121</sup> Volker KAPP, *op. cit.* p. 159.

<sup>122</sup> Cité par Volker KAPP, *ibid.*, p. 156.

Cette réflexion de Voltaire nous conduit sur la voie de l'interrogation autour du rapport du pamphlet avec la satire et la polémique en dépassant les limites chronologiques strictes du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Mais au-delà de la nature et des caractéristiques de cette relation et dans la continuité de notre projet ou plutôt notre tentative de théorisation, c'est toute l'interrogation autour du pamphlet comme genre littéraire qui sera d'abord au centre de nos préoccupations dans le second point de ce chapitre.

Il suffirait, en effet, de se tourner vers les définitions des dictionnaires ou encore de se pencher sur quelques réflexions autour du pamphlet pour se rendre compte de cette difficulté de la théorisation et pour y rencontrer un ensemble d'exemples hétéroclites appartenant à des époques très distinctes. On y remonte, alors, jusqu'à Démosthène, Aristophane et Cicéron, en passant par les écrits de saint Paul et saint Basile dans lesquels on pourrait discerner une certaine veine pamphlétaire même si ces derniers bénéficient d'une forte respectabilité, pour arriver à Paul-Louis Courier avec son célèbre *Pamphlet des pamphlets* ou encore aux œuvres de Bernanos<sup>123</sup>, et en parcourant cette longue période nous nous arrêtons nécessairement sur les pamphlets des guerres de religion, les Mazarinades, *Les Provinciales* de Pascal, certains écrits de Voltaire ou encore ceux de Hugo et de Zola<sup>124</sup>.

La grande diversité des exemples se référant à des époques qui s'étendent de l'antiquité jusqu'à nos jours ne peut que compliquer davantage l'entreprise de théorisation car il serait sans doute nettement plus simple de limiter la réflexion autour du pamphlet à une période ou un siècle bien défini. Les critères de théorisation que nous serons capables d'appliquer à certains de ces pamphlets à une période précise seraient incompatibles à d'autres pourtant considérés comme faisant partie de la même famille générique. Cette difficulté, nous avons d'ailleurs eu l'occasion de l'observer, au début de ce premier chapitre, concernant l'un des paramètres, en particulier, celui de la brièveté.

Avec un tel étalement dans le temps, il n'est d'ailleurs pas étonnant de voir se rassembler sous la même étiquette des pièces qui varient selon des critères de forme, de longueur, de circonstance, de mode de diffusion, de valeur littéraire, de fonctionnement

---

<sup>123</sup> Un relevé détaillé de ces œuvres modernes considérés par certains comme des pamphlets malgré leur longueur est établi par Yves AVRIL, *op.cit.* pp. 266-267.

<sup>124</sup> Les différents dictionnaires présentent ces textes comme des exemples de pamphlet.

discursif...et de s'interroger sur la pertinence de considérer le pamphlet comme un genre littéraire ou même comme un genre transhistorique<sup>125</sup>.

#### ***4/ Problème de fiabilité du concept de genre***

Nous l'avons observé, lorsqu'il s'agit d'évoquer le pamphlet, les exemples de références relevés par les critiques et les théoriciens varient considérablement; et quand Patrice Soler exclut *Les Tragiques* de ce cadre générique, Yvonne Bellanger affirme que certains critiques (comme nous en avons donné l'exemple précédemment) s'accordent à considérer cette même œuvre parmi les pamphlets, comme pour nous prouver que dans ce paysage hétérogène des textes pamphlétaires rien n'est vraiment formel ou définitif et que toute la complexité du genre, toute la difficulté de sa théorisation découle de sa diversité non seulement au niveau de la longueur mais aussi au niveau de la structure énonciative, de la forme littéraire adoptée, du ton utilisé, etc.

Et si, le problème découlait en fait de notre considération même du pamphlet comme un genre avec toutes les implications de cette démarche ? Et puis d'abord qu'est ce qu'un genre littéraire ? Les classements habituels pourraient-ils convenir aux spécificités du texte pamphlétaire ? Sommes-nous nécessairement dans l'obligation de passer par la voie de la codification et du classement, de nous conformer aux limites génériques strictes et aux répartitions classiques et conventionnelles pour aboutir à une réponse satisfaisante concernant cette définition du pamphlet ? Et si, alors, il ne s'agissait pas d'un genre établi ou même hybride, comment donc se définirait-il et en quels termes pourrait-on en parler ? Toutes ces questions s'imposent inévitablement à partir du moment où notre interrogation autour de la définition du pamphlet touche à la question du genre et c'est en tentant d'y répondre que nous espérons affiner notre perception de la réalité pamphlétaire.

La réalité lexicale est la suivante : « Le mot "genre" désigne une classe d'objets qui partagent une série de caractères communs. Dans le domaine culturel, le terme recouvre deux sortes d'emplois souvent mêlés : 1) un usage théorique qui, pour les textes comme pour les autres langages, définit des règles des formes, contenu et buts visés (ainsi la tragédie implique la forme théâtrale, des événements funestes advenant à des personnages de haut rang et un but

---

<sup>125</sup> Bernard Andrés dans le cadre de sa réflexion autour du fonctionnement discursif du pamphlet déclare : « Ainsi le texte pamphlétaire sous Louis XV ou sous la Révolution, suppose un autre rapport à soi que le pamphlet sous la Restauration : c'est ce qui distingue radicalement les "libelles" de Voltaire ou de Diderot de ceux de Sade et de Courier. Le citron a mûri sous d'autres soleils ». Bernard ANDRES, *op. cit.* p. 352.

cathartique) ; 2) un emploi empirique qui, au fil de l'histoire, a opéré et opère des regroupements d'œuvres en ensembles plus ou moins stables, en mettant en avant l'un ou l'autre des critères (ainsi le roman se définit comme récit, mais peut avoir divers contenus et buts, et a été subdivisé en plusieurs sous-genres). L'étude des genres constitue la poétique »<sup>126</sup>.

La notion de genre qui s'associe nécessairement à une réalité de théorisation, de codification et de classement témoigne dans le domaine particulier de la littérature occidentale d'un intérêt considérable porté à son égard depuis la période antique. Il s'est toujours manifesté un besoin plus ou moins important, selon les époques, de ranger en différentes catégories cette large production littéraire marquée avant toute chose par sa diversité, d'instaurer des règles et de délimiter des frontières ; mais si cet idéal de l'ordre et du classement apparaît comme l'objectif ultime des théoriciens, les moyens de l'atteindre sont multiples et la question de la théorisation des genres fut abordée à partir de perspectives diverses et largement différentes. L'histoire de la théorisation des genres est ainsi faite de définition, de répartition, de formalisation, de réfutation et de réhabilitation ; et si certaines théories du genre se présentent comme le prolongement d'autres tentatives de réflexion les ayant précédé, d'autres cependant se construisent dans la contestation, la transgression voire même la rupture. Essayons donc de regarder, d'un peu plus près, les étapes marquantes de cette évolution pour tenter de trouver des repères capables de nous éclairer dans notre interrogation autour de la position du pamphlet par rapport à la notion de genre et aux systèmes génériques.

La notion de genres littéraires a une tradition très ancienne qui remonte jusqu'à l'antiquité gréco-latine avec les travaux de Platon mais surtout ceux d'Aristote qui définit le premier système générique en envisageant dans sa *Poétique* une répartition de la littérature en trois grandes catégories : l'épique, le lyrique et le dramatique. Cette triade devenue référence incontournable va imposer son autorité tout au long des siècles suivants mais c'est certainement le XVII<sup>ème</sup> siècle qui affiche le plus de respect à l'égard de cette tradition antique avec des poétiques classiques, fortement imprégnées de l'héritage aristotélicien, et qui affichent une rigueur considérable en matière de respect des règles et de classement strict en genres comme en témoigne l'*Art poétique* de Boileau<sup>127</sup>. Mais cette volonté de tout répertorier, cette espèce d'obsession de l'ordre est-elle pour autant légitime ? Permet-elle de

---

<sup>126</sup> Yasmina FOEHER-JANSSENS et Denis SAINT-JACQUES, « Genres littéraires » dans *Le Dictionnaire de la littérature*, de Paul ARON, Denis SAINT-JACQUES, Alain VIALA, Paris, PUF, 2002, p.234.

<sup>127</sup> Voir pour cette question du respect des règles dans l'esthétique classique, Dominique COMBE, *Les genres littéraires*, Paris, Hachette, 1992, p.46.

rendre réellement compte de toute la complexité et la grande diversité des œuvres littéraires ? Et si non, que donneraient alors les tentatives de transgression, une simple substitution d'un système générique par un autre ou plutôt une véritable dissolution de la notion des genres, ses codes et ses frontières ?

Les romantiques, et à leur tête Victor Hugo furent les premiers à vouloir rompre avec ce qu'ils considéraient comme la tyrannie du système des genres littéraires hérité de l'antiquité pour instaurer à leur tour leur propre conception<sup>128</sup>. Cette position n'est d'ailleurs pas singulière dans le parcours de la théorisation des genres car, comme nous l'avons déjà signalé au début, la notion de genre littéraire oscille entre acceptation et récusation et si les romantiques refusent la triade héritée de l'antiquité, perpétuée par le Moyen Age et réaffirmée par les classiques pour imposer leur propre système générique, d'autres, à l'instar de la génération des années 60 qui réunit des théoriciens comme Barthes, Sollers, Eco ou encore Blanchot, réfutent l'idée même d'un quelconque intérêt que peut présenter un classement générique sous quelques critères qu'ils soient<sup>129</sup>. Face à ce paysage littéraire moderne qui impose comme nouvelles tendances l'ouverture de l'œuvre littéraire et son indépendance à l'égard des considérations génériques, les critiques et observateurs s'accordent pour parler d'une réalité de l'éclatement des genres au XX<sup>ème</sup> siècle<sup>130</sup>.

Et pourtant, cette hostilité à l'égard de toute théorisation des genres littéraires est loin d'être représentative de l'ensemble des opinions des spécialistes de notre époque moderne. Au cours de la seconde moitié de notre siècle, plusieurs linguistes et formalistes comme Todorov, Genette ou encore Schaeffer attestent dans leurs travaux de ce regain d'intérêt indéniable pour la notion de genre qui vient accompagner la réhabilitation de la rhétorique ; et bien que les approches soient différentes, l'objectif premier d'une définition et d'une description des genres littéraires est le même pour tous car cela relève dans leur optique du bon sens voire même de l'évidence<sup>131</sup>.

---

<sup>128</sup> Voir Emmanuel FRAISSE, *op. cit.* pp. 89-90.

C'est en fait la Préface de *Cromwell* (1827) de Hugo qui s'impose comme le texte théorique de référence, permettant d'exposer en détail le point de vue de cet auteur et son idéal du « mélange des genres ». Voir sur ce point Dominique COMBE, *op. cit.*, pp. 52-78.

<sup>129</sup> Voir Dominique COMBE, *op. cit.*, p.3.

<sup>130</sup> Un colloque a été organisé autour de cette question et c'est sous la référence bibliographique suivante que nous retrouvons réunis les articles des différents intervenants. Marc DAMBRE et Monique GOSELIN-NOAT, *L'Eclatement des genres au XX<sup>ème</sup> siècle*, Presses de la Sorbonne, 2001.

<sup>131</sup> Voir Jean-Marie SCHAEFFER, « Genres littéraires » dans *Dictionnaire des genres et notions littéraires*, *Encyclopédia Universalis*, Paris, Albin Michel, 2001, p. 353

Nous avons tenté, ici, de regarder rapidement cette histoire des genres qui dévoile un parcours non homogène de reniement et de renouement avec des visions différentes qui peuvent se rapprocher ou encore s'opposer. Mais cette instabilité ne caractérise pas seulement la théorisation de la notion de genre, les systèmes génériques qui s'installent ou l'acceptation même de l'idée de classification, mais les genres eux-mêmes, puisque, incontestablement, « les genres évoluent, il en apparaît des nouveaux, des anciens tombent en désuétude et parfois aussi ressurgissent mais il y a aussi à toute époque, une hiérarchie des genres, parfois explicite comme dans la poétique ancienne qui exaltait la tragédie et l'épopée, parfois implicite comme dans le champ littéraire contemporain »<sup>132</sup>. Que dire alors du pamphlet et de sa position par rapport à cette notion de genre ?

En observant un peu les distributions courantes et les classes génériques attestées, nous rencontrons, outre la triade antique, des étiquettes génériques très diverses et à vrai dire une véritable panoplie de genres qui peuvent être abordés par spécification ou encore nous renvoyer à une éventuelle hiérarchie entre eux<sup>133</sup>. Mais malgré cette abondance des caractérisations, il y a toujours des productions littéraires qu'on n'arrive pas à classer et cela est vrai quelle que soit la période choisie et les systèmes génériques étudiés.

Il importe de rappeler que notre XX<sup>ème</sup> siècle est particulièrement avide de classement car même si les théoriciens et auteurs classiques du XVII<sup>ème</sup> siècle défendaient hardiment leur attachement à la rigueur des distinctions génériques c'est surtout au cours de notre siècle, et bien malgré les tentatives de rébellion de certains courants, que s'affirme ce besoin incessant de tout fixer, de tout ranger et de tout classer par genre alors que les siècles précédents acceptaient plus facilement cette absence de limites strictes entre les genres<sup>134</sup>. Le XVI<sup>ème</sup>

---

<sup>132</sup> Yasmina FOEHER-JANSSENS et Denis SAINT-JACQUES, *op. cit.* p. 249.

<sup>133</sup> Nous parlons par exemple du roman et de ses sous-catégories (la nouvelle et le conte) mais pour le roman lui-même il existe plusieurs subdivisions puisqu'il peut être classé comme autobiographique, policier, psychologique ou autre. L'univers du théâtre affiche une réalité similaire et c'est bien l'angle de vue à partir duquel on aborde le texte qu'il soit thématique, formel ou énonciatif qui nous permet cette surenchère dans les qualificatifs engendrant, de la sorte, la multiplication des genres et sous-genres et inévitablement une hiérarchie entre eux.

Pour bien se rendre compte de l'ampleur de cette diversité générique, il est possible de se référer au travail d'Henri Béhar qui relève les dénominations génériques rencontrées dans la Banque de données d'histoire littéraire (BDHL) concernant les œuvres de la seule seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, et les classe par ordre alphabétique. Et c'est bien sous la lettre (P) de ce répertoire des genres que nous rencontrons la catégorie qui nous intéresse, en l'occurrence, le pamphlet qui serait dans cette optique un genre parmi tant d'autres, mais sous quels critères ? Voir Henri BEHAR, « Il n'y a que deux genres, le poème et le pamphlet », dans *L'Eclatement des genres au XX<sup>ème</sup> siècle*, *op. cit.*, p. 76.

<sup>134</sup> Pour le XVII<sup>ème</sup> siècle, c'est dans un souci d'ordre et de respect des règles qui régissent la littérature de l'époque que s'inscrit cet attachement aux systèmes génériques et tout le travail de codification qui s'en découle,

siècle, par exemple, et qui d'ailleurs nous intéresse tout particulièrement dans le cadre d'une recherche autour des pamphlets des guerres de religion, est pré-théoricien sur cette question de classement générique. On y admet des « genres d'écrire » et non des genres littéraires tel qu'on a eu l'occasion de les observer à d'autres moments<sup>135</sup>. Cette situation propre au siècle de la Renaissance est très importante, pour nous, dans la mesure où elle offre une souplesse qui permet de dépasser le flou général qui entoure les théorisations des genres observées jusque là et de rendre tout effort fourni dans ce sens, tout simplement, inutile. En d'autres termes, nous pouvons dire que le problème qui entoure la question du genre ne se pose pas au XVI<sup>ème</sup> siècle avec cette espèce d'attitude maniaque qui semble l'entourer à des périodes ultérieures. Cela s'explique par le fait qu'il ne reconnaît pas de systèmes génériques mais tout simplement des genres d'écrire et qu'il n'existe pas à cette époque ni un tel besoin de classification et de rangement ni un quelconque effort dans ce sens<sup>136</sup>.

Le principe de classement par genre, s'il est accepté, consiste à rassembler en différentes catégories génériques des textes sur la base des caractéristiques communes qui les réunissent en les distinguant formellement des autres productions littéraires. Or, il semble difficile de pouvoir définir avec précision les traits stables et clairs qui nous autoriserait à parler sans ambiguïté d'un genre pamphlétaire et plus délicat, encore, de le fixer en lui donnant un aspect atemporel. Mais comment peut-on, alors, imaginer pouvoir concilier ces deux choses tellement différentes : une notion de genre fondée sur l'idée de l'unité, de la stabilité sur un idéal de la théorisation, de la codification, du classement et une réalité de la production pamphlétaire dont les principaux traits sont la diversité et l'éternelle variation qu'on l'approche à un moment précis de l'histoire ou dans l'étendu de son existence.

---

mais la situation est différente pour le XX<sup>ème</sup> siècle. A notre époque, on accepte beaucoup plus facilement les réalités de transgression des codes littéraires et génériques, les subversions et les libertés que s'autorisent les hommes de lettres, du moment qu'on puisse mettre des étiquettes sur ces productions et les classer quelque part, peut être deux genres, par opposition à un autre genre ou encore en marge de lui, l'essentiel c'est qu'on puisse les situer quelque part dans ce vaste paysage des considérations génériques. Ainsi par exemple la poésie moderne qui transgresse les codes classiques est acceptée avec l'étiquette « poésie libre » qui se présente comme un genre nouveau.

<sup>135</sup> Le XVI<sup>ème</sup> siècle foisonne en « arts poétiques » avec les travaux de théorisation comme ceux de Fabri, Sébillot, Du Bellay, Peletier, etc., mais c'est principalement autour de la variété des formes poétiques, de l'aspect technique, des spécificités langagières et esthétiques, des règles de versification que s'articulent ces ouvrages. Voir sur ce point, Gérard GROS et Marie-Madeleine FRAGONARD, *Les formes poétiques du Moyen Age à la Renaissance*, Paris, Nathan, 1995, pp. 95-96.

<sup>136</sup> Il est vrai qu'à ce niveau du travail, notre réflexion porte sur la place du pamphlet, d'une manière générale, par rapport à cette question de classement générique ; mais nous n'oublions pas, toutefois, que notre intérêt premier s'attache aux pamphlets des guerres de religion, tout particulièrement, et que dans cette perspective, il est important de relever les spécificités propres à cette époque, concernant ce point, et de montrer comment elles nous permettent de dépasser les contraintes rencontrées à d'autres périodes.



Certes, il existe certaines caractéristiques qui sont — relativement — récurrentes d'un pamphlet à l'autre mais de là à pouvoir parler de genre, cela pose certains problèmes. Relever des traits comme la brièveté, l'aspect circonstancié ou encore la notion de discrédit et de mépris qui entourent ces textes, sans oublier la dimension polémique sur laquelle nous nous pencherons un peu plus loin ; tout cela est bien légitime lorsqu'on s'intéresse aux pamphlets mais ce qui serait discutable et qui peut s'avérer rapidement problématique, c'est le fait qu'on veuille immédiatement et automatiquement s'orienter vers le classement générique alors que tout mène à croire que ces traits distinctifs, pour le peu qu'on puisse les cerner, se situeraient en dehors de la notion de genre et des systèmes conventionnels.

La diversité caractéristique des pamphlets touche plusieurs niveaux mais c'est essentiellement la forme adoptée qui atteste le plus de cette tendance et c'est bien ce qui complique la situation car il existe déjà une confusion très courante entre la notion de « forme » et celle de « genre » qui se trouvent fréquemment employés indistinctement. En nous référant au seul exemple de l'ouvrage sur *Les formes poétiques du Moyen Age à la Renaissance*, nous rencontrons dans le même passage qui traite des genres nouveaux des désignations différentes qui renverraient, à priori, à une même réalité avec d'abord l'emploi du terme genre dans le titre « Les genres nouveaux » alors qu'à la première phrase on nous parle du « renouvellement des formes » et que quelques lignes plus loin on évoque « les genres neufs », toujours par rapport à une même réalité<sup>137</sup>. Il suffirait d'ailleurs de se tourner vers la définition même de la « forme » pour prendre conscience de la réalité d'ambiguïté qui l'entoure et qui dépasse, largement, le contexte précis de la Renaissance<sup>138</sup>.

Certains théoriciens parlent, en ce qui concerne le pamphlet, et à juste titre, d'ailleurs, d'un « détournement des genres » en mettant en avant des exemples concrets qui corroborent leur point de vue. Il apparaîtrait alors que : « durant la guerre de Cent Ans, le *Pastoralet*, vers

---

<sup>137</sup> Gérard GROS et Marie-Madeleine FRAGONARD, *Les formes poétiques du Moyen Age à la Renaissance*, op. cit., p. 78.

<sup>138</sup> L'auteur de l'article consacré à la notion de forme dans *Le Dictionnaire du littéraire* s'investit à expliquer et à attester de cet « emploi équivoque ». Il affirme aussi : « mieux vaut alors postuler plutôt pour un caractère transhistorique et dynamique des formes : des formes comme le sonnet ou la nouvelle n'étaient en effet pas tant fixes ou stabilisées par l'institution et la tradition ». Paul ARON, Denis SAINT-JACQUES, Alain VIALA, *Le Dictionnaire du littéraire*, op. cit., pp. 234 -235.

Alors par rapport à ce point de vue, nous aurions envie de dire que, d'une certaine manière, c'est la réalité pamphlétaire constituée de pièces épousant des formes très diverses qui se trouve contaminée par ce caractère transhistorique et que par conséquent si genre pamphlétaire il y a, il serait indéniablement transhistorique à son tour.

1422, détourne le genre de la pastorale au profit de la cause des Bourguignons »<sup>139</sup>. Comment peut-on alors parler d'un genre pamphlétaire alors que les textes que les théoriciens considèrent comme des pamphlets semblent appartenir à d'autres genres reconnus et établis ? Le pamphlet serait-il dans ce sens une espèce d'entité littéraire aux caractéristiques peu précises qui détourne d'autres genres et se confond avec eux ?

En fait, c'est comme si l'identité pamphlétaire était condamnée à exister parallèlement à l'identité générique véritable du texte en question, à côté de celle-ci mais difficilement au premier plan; comme si dans une optique de classement générique, le pamphlet ne pouvait se suffire à lui même. On en parlerait à ce titre comme d'un essai, d'un dialogue ou d'un récit ... **et d'un pamphlet**, une caractérisation supplémentaire qui ne semble pas être du même ordre et qui viendrait presque se greffer sur la première.

Et si alors la parole pamphlétaire était une énonciation aux particularités propres, avant toute autre considération et qu'elle se présentait plutôt comme un mode de communication duquel les systèmes génériques établis et conventionnels ne pourraient rendre compte, réellement ?

---

<sup>139</sup> Marie-Madeleine FRAGONARD, Paul ARON, « Pamphlet » dans *Le Dictionnaire du littéraire, op. cit.*, p. 418. D'ailleurs l'article s'ouvre sur la définition suivante qui met en avant cet aspect parmi d'autres : « Le pamphlet est un écrit, souvent bref, qui relève du genre polémique. Souvent rédigé "à chaud" sur le mode de l'urgence, il peut s'inscrire dans différentes formes argumentatives (prière, lettre, hymne, conte, argumentaire, essais, dialogues, caricature) et revêtir des aspects aussi variés que le tract, l'affiche, le livre, l'article de presse ».

## Chapitre II :

# L'hypothèse de l'éthos ou du mode

La difficulté qui touche la théorisation du pamphlet concerne, aussi, la relation ambiguë qu'il entretient avec d'autres réalités littéraires qui, sur plusieurs points, présentent des similitudes importantes avec lui. On parle fréquemment de genre voisin en ce qui concerne la satire et de mode similaire dans le cas du discours polémique; ce qui réduit souvent les tentatives de définition à de simples constats comparatifs<sup>140</sup>. En effet, le pamphlet est constamment défini par rapport à d'autres réalités littéraires, soit par rapprochement soit par différenciation. Il est réputé moins « pudique » que la satire qui s'en distingue sur la question de « l'attaque personnelle »<sup>141</sup>, il est confondu avec le discours polémique principalement pour sa violence, sa valeur performative et guerrière<sup>142</sup>; voilà des exemples des conclusions auxquelles aboutissent ces approches comparatives.

Marc Angenot qui s'est longuement penché sur l'étude du pamphlet considère la satire et la polémique comme deux genres contigus au pamphlet<sup>143</sup>. Il présente ainsi la nuance qui existe entre les trois catégories discursives en insistant sur l'intensité du discours et la position de l'énonciateur: « Peut-être n'y sent-on qu'une différence d'intensité, le pamphlet serait de la polémique particulièrement violente, "explosive". Le polémiste établit sa position, réfute l'adversaire, marque les divergences en cherchant un terrain commun d'où il puisse déployer ses thèses. L'invective, s'il y en a, est subordonnée à la persuasion. Le pamphlétaire au contraire réagit devant un scandale, une imposture, il a le sentiment de tenir une évidence et de ne pouvoir la faire partager, d'être dans le vrai, mais réduit au silence par une erreur dominante, un mensonge essentiel, une criante absurdité; il jette un regard incrédule ou

---

<sup>140</sup> Voilà par exemple comment les auteurs du *Trésor* définissent le pamphlet qui réfère par extension de sens à : « toute œuvre satirique ou polémique donnée sous des formes variées telles que le conte, la chanson, l'ode, etc. ». D'après, *Trésor de la langue française, Dictionnaire de la langue du XIX<sup>ème</sup> et du XX<sup>ème</sup> siècle (1787-1960), tome douzième, op. cit., p. 842.*

<sup>141</sup> D'après l'article de Marie-Madeleine FRAGONARD, « Obscurs, sans grade, fous et diffamés : les voix du peuple des pamphlets », dans *Devis d'amitié, Mélanges offerts en l'honneur de Nicole Cazauran*, Paris, Champion, p. 867.

<sup>142</sup> D'après l'article de Shoshana FELMAN, *op. cit.* pp. 179-192.

<sup>143</sup> Marc ANGENOT, *La parole pamphlétaire, op. cit.* p. 9.

indigné sur monde carnavalesque — alors que le satirique se contente de jeter un regard amusé sur ce carnaval où il a cessé de se reconnaître »<sup>144</sup>.

Vraisemblablement, ces démarches comparatives qui visent à contribuer à la définition du pamphlet, aboutissent à des conclusions qui sont à leur tour marquées par la controverse.

Michel Murat, par exemple, dans sa réflexion autour du statut de la polémique, réfute catégoriquement cette tripartition d'Angenot, et la critique en ces termes : « Cette typologie est empiriquement acceptable pour certaines époques où les trois formes coexistent — notamment pour la fin du XIX<sup>e</sup> et le début du XX<sup>e</sup> siècles. Mais elle ne rend pas compte de la disproportion historique et structurelle entre satire et pamphlet ni de l'hétérogénéité entre ces deux formes historiquement attestées et "la" polémique »<sup>145</sup>. Michel Murat s'oppose donc à toute approche du problème qui ignorerait le parcours historique de chacune de ces réalités littéraires surtout qu'il s'agit de s'intéresser à des genres et qu'à ce titre les considérations historiques tiennent une place de choix.

Notre objectif n'étant pas, ici, de débattre de ces points de vue autour du pamphlet, de les approuver ou de les contester ; nous nous investissons principalement, et cela depuis le début, à vouloir mettre en évidence les problèmes majeurs rencontrés lors de l'entreprise de définition du pamphlet et aussi à tenter de cerner les critères fondamentaux et constitutifs de cette littérature.

Ainsi, lorsque Murat s'oppose aux idées d'Angenot considérant que la thèse de la tripartition de ce dernier ne peut s'appliquer qu'à la réalité d'une période très restreinte c'est un problème majeur de la théorisation du pamphlet qu'il soulève et que nous avons déjà abordé, celui de l'étalement dans le temps de cette production doublée d'une réalité de changement et d'évolution permanents. C'est d'ailleurs, précisément, par rapport à cet aspect dynamique que nous pouvons parler de caractère transhistorique au sujet du pamphlet.

---

<sup>144</sup> *Ibid.* p.21.

<sup>145</sup> Michel MURAT, « Polémique et Littérature » dans *La parole polémique, op. cit.*, p.13. En fait, même au XVI<sup>ème</sup> siècle, ces différentes formes coexistaient, mais le problème concerne les limites strictes entre elles qui n'étaient pas suffisamment et clairement définies en ce siècle, entre autres, parce que les gens de cette époque ne manifestaient pas un véritable intérêt pour la théorisation les concernant.

## *1/ L'éthos pamphlétaire*

Jean-Marie Schaeffer, en abordant la question des genres et en maintenant l'importance de cette notion nous rappelle un aspect fondamental de la création littéraire en déclarant : « De tout ce qui précède, il ressort que les catégories génériques relèvent pour l'essentiel de la dimension pragmatique de la littérature, c'est-à-dire de la dynamique communicationnelle des œuvres. Une œuvre littéraire n'est jamais uniquement une réalité textuelle (qu'elle soit écrite ou orale), mais aussi un acte, une interaction verbale socialement réglée entre un auteur et un public. Quel que soit le contenu ou la forme de l'œuvre que l'auteur veut communiquer à ses lecteurs ou à son auditoire, il faut aussi et d'abord qu'il réussisse à faire reconnaître son œuvre comme acte communicationnel spécifique »<sup>146</sup>.

Il parle de « certains choix initiaux », de la structure énonciative, du statut de l'énonciateur, du destinataire et de toutes les composantes de l'acte communicationnel, or nous savons très bien combien de pareils éléments sont importants dans le cas du pamphlet. D'ailleurs, s'il y avait des caractéristiques fixes qui viendraient contrecarrer l'extrême diversité et l'extrême instabilité de la production pamphlétaire observées jusque là, ils seraient certainement à chercher dans cette énonciation pamphlétaire, ses conditions et ses spécificités qui nous autorisent à parler d'un mode de communication particulier qui réunit sous son aile des textes tellement variés mais qu'on s'accorde à désigner par le terme pamphlet.

Cette énonciation se place d'emblée sous le signe de l'agressivité que cela passe par la voie du sérieux ou encore celle du comique. En effet, la littérature pamphlétaire, fruit d'un contexte particulier d'opposition et d'affrontement est, plus que toute autre catégorie, tributaire de sa visée qui lui permet de naître et de s'épanouir. Et puisqu'il s'agit fondamentalement, dans le pamphlet, d'attaquer quelque chose ou quelqu'un avec plus ou moins d'ardeur et par divers moyens, c'est bien cet objectif omniprésent qui peut être considéré comme la base de toute énonciation pamphlétaire.

On parle, d'ailleurs, souvent, de prise de parole pamphlétaire et cela n'est pas sans nous rappeler la prise des armes et la dimension guerrière car le pamphlet est sans doute une parole, un type d'énonciation qui s'inscrit indéniablement dans une logique de combat. La constante,

---

<sup>146</sup> Jean-Marie SCHAEFFER, *op. cit.*, p. 355.

dans ce type de littérature, serait donc à chercher du côté de l'intention de l'énonciateur et de l'attitude agressive qu'il adopte systématiquement. Le pamphlet serait donc à définir, en priorité comme un *éthos*, celui de l'agression.

« L'éthos est (donc) l'image que le locuteur construit de lui-même dans son discours et non la représentation préalable que le public se fait de lui » affirmait Ruth Amossy<sup>147</sup>. D'ailleurs, la notion d'éthos est réellement, en harmonie avec les théories et pratiques rhétoriques du XVI<sup>ème</sup> siècle ce qui double l'intérêt que nous pouvons porter à son égard, dans le cadre d'une étude ciblant les pamphlets des guerres de religion.

Dominique Maingueneau s'est penché sur l'étude de cette notion d'éthos dans le cadre de l'intérêt qu'il porte à la question de l'énonciation. Au cours de sa réflexion, Il s'est particulièrement intéressé à deux œuvres du XVI<sup>ème</sup> siècle, les *Tragiques* de d'Aubigné et *l'Introduction à la vie dévote* de François de Sales et s'est investi à déceler les différents types d'éthos qui s'y manifestent. Pour la première, il distingue « l'éthos du franc-parler »<sup>148</sup> qui « va de pair avec un ton "roide" », et aussi un « éthos brutal »<sup>149</sup>, alors que pour la deuxième il nous parle d'un « éthos de miel » associé à l'idée de la douceur et où toute idée de violence est récusée. Mais au-delà de cette différence au niveau de l'éthos, ces deux œuvres attestent d'une même volonté d'action par les mots, ce que Maingueneau désigne par « humeur agissante » et qui prouve que le mode d'énonciation choisi est généralement commandé par un projet directeur et par une intention originale<sup>150</sup>.

---

<sup>147</sup> Ruth AMOSSY, « Ethos » dans *Dictionnaire du littéraire*, *op. cit.* p. 200.

Cette notion d'éthos nous renvoie dans un premier temps au champ de la rhétorique antique et aristotélicienne en l'occurrence où elle est définie de la manière suivante : « En rhétorique, le terme d'éthos désigne la composante de l'argumentation qui se rapporte à la personne de l'orateur. Pour agir sur l'auditoire, celui-ci ne doit pas seulement user d'arguments valides (*logos*) et toucher les cœurs (*pathos*) : il lui faut aussi affirmer son autorité et projeter une image de soi susceptible d'inspirer confiance ». *Ibid.* Mais progressivement, au fil des siècles et par élargissement de sens, « la question de l'éthos se déplace vers des genres autres que ceux de l'éloquence ». *Ibid.*

<sup>148</sup> Dominique MAINGUENEAU, *Le contexte de l'œuvre littéraire*, Paris, Bordas, 1993, p.140.

<sup>149</sup> *Ibid.*, p. 141.

« Ethos brutal » ou encore « éthos furieux » comme semble le relever Maingueneau concernant d'Aubigné, et il déclare un peu plus loin, toujours par rapport à la même réalité énonciative : « L'éthos viril et violent du poète qui ne farde pas la vérité intervient pour redresser l'ordre naturel qui a été corrompu par les persécuteurs des protestants. Seule une parole virile peut rétablir le partage sexuel légitime ». *Ibid.*

<sup>150</sup> Il déclare : « Mais les *Tragiques* comme *La vie dévote* s'inscrivent dans le même cosmos humaniste, où la parole qu'elle soit crème ou acide, est une "humeur" agissante. Si l'énonciation des *Tragiques* par son éthos aigre prétend dissoudre les roches du mal, saint François prétend y parvenir par une toute autre chimie verbale ». *Ibid.* p. 143.

Pour ces deux œuvres, chacune d'elles affiche un éthos propre, mais l'éthos peut aussi être, dans certains cas, un point voire même le seul point autour duquel se rassemblent des textes très distincts à différents niveaux (auteur, époque, contenu thématique, forme littéraire, style, support textuel...) et il se pose, en ce sens, comme une sorte de dénominateur commun, le seul parfois ou le plus important. Nous reconnaissons dans ce topos, les pamphlets qui, à défaut de pouvoir permettre aux critiques de s'accorder sur des critères définitionnels comme la forme, la longueur, le statut de l'auteur, le thème..., souscrivent tous à un éthos commun et à une énonciation sous le signe de l'agression.

D'ailleurs, dans son article, Ruth Amossy attire notre attention sur l'importance de la notion d'éthos en ce qui concerne l'écriture pamphlétaire en déclarant : « L'image de soi que construit le locuteur dans son discours s'avère déterminante non seulement dans les genres centrés sur la présentation de soi (comme les nombreuses variétés d'écriture autobiographiques), mais également dans la littérature d'idées (pamphlet, essai, manifeste...) dans la poésie lyrique et dans la fiction sous toutes ses formes »<sup>151</sup>. L'image de soi que se construit le pamphlétaire dans son discours est indéniablement celle d'une personne qui agresse, qui conteste, qui attaque et qui s'inscrit dans une relation conflictuelle avec la cible de sa colère.

L'attitude du pamphlétaire est franchement et clairement offensive et son énonciation, imprégnée d'agressivité s'impose, non seulement, comme un leitmotiv de ce type d'écriture qu'il choisit, mais comme le moteur même et le fondement premier de cette littérature. Il est donc tout à fait légitime de privilégier la piste du mode de communication en ce qui concerne le pamphlet, de le concevoir plutôt comme un éthos, un mode ou un ton et de parler en l'occurrence du « ton de l'agression ». Cet éthos pamphlétaire dépasse les catégories génériques classiques et les distinctions de formes car c'est bien autour de ce discours féroce que tout se construit et ce critère définitionnel est le seul à s'inscrire, réellement, dans la continuité.

Ainsi, lorsque Marie-Madeleine Fragonard et Paul Aron évoquent dans leur article l'aspect « passionnel » de la littérature pamphlétaire, cela nous renvoie à ce que nous venons d'avancer au sujet de cette communication sur fond d'agression et de l'image d'une parole farouche, forte de sa visée destructrice. C'est en fait, précisément, en ces termes qu'ils abordent cet aspect : « Expression du temps de crise, le pamphlet reste mal étudié parce qu'il relève de l'histoire des idées autant que de l'histoire littéraire. Fortement passionnelle,

---

<sup>151</sup> Ruth AMOSSY, *op. cit.* p. 201.

l'argumentation y relève de l'épidictique »<sup>152</sup>. Toujours dans cette optique, mais plus explicite et plus pertinent, encore, le point de vue suivant de Marie-Madeleine Fragonard qui, en s'intéressant à la réalité particulière des pamphlets du XVI<sup>ème</sup> siècle, aboutit en fait à des conclusions plus générales qui caractérisent la production pamphlétaire bien au-delà des limites strictes de cette période. Elle déclare : « La notion de pamphlet est complexe : on peut remarquer que toutes les communications du Colloque de 1983 commencent par en établir une définition [...] Toutes soulignent son polymorphisme : en effet si le pamphlet s'exprime en privilégiant certains genres, dont il assure du reste la promotion au XVI<sup>ème</sup> siècle (genres déclaratifs, lettres, avis, dialogues), il prend tous les genres littéraires connus. On peut donc douter qu'il s'agisse d'un genre littéraire propre. En revanche, toutes les définitions insistent sur les fins et les moyens, qui visent à dénigrer, à attaquer par un ton passionnel (et non par une argumentation). Formulons donc pour hypothèse qu'il n'y a pas un *genre* du pamphlet, mais une fonction pamphlétaire, un mode d'expression qui modifie éventuellement les codes habituels des genres littéraires »<sup>153</sup>.

Tonalité agressive, parole farouche, discours passionnel ; ce sont justement ces traits qui permettent de caractériser la communication sur le mode pamphlétaire.

Joseph Bonenfant aborde le discours pamphlétaire comme un énoncé dénonciateur et met, parfaitement, en exergue l'agressivité inhérente à ce type de littérature, l'art de l'invective qui s'y associe et l'image d'une colère ravageuse qui prend forme à travers les mots. Il affirme, à juste titre: « La colère rend fougueux ; elle déculpe l'*invention*, la *persuasio*. Mais surtout elle rend bouillant. On compare la brochure, la brievelette, disait-on au moyen âge, à un brulôt, destiné à provoquer des incendies. Paul-Louis Courier, rappelant que les jésuites qualifiaient Pascal de "tison d'enfer", ajoutait : "cela signifie toujours un homme qui dit vrai et se fait écouter". Un pamphlétaire plus récent intitule un texte : "Un incendiaire crie : au feu ! ". Il faut donc accorder du crédit à ceux qui fondent l'étymologie de pamphlet sur les mots grecs : *pan flego*, je brûle tout. Peut-être plus de crédit qu'à ceux qui relient son étymon au *Pamphilet*, comédie satirique du XIIe siècle. La métaphore du feu signifie l'intention destructrice ; en se signifiant, la colère se répand mais le pamphlétaire crée

---

<sup>152</sup> Marie-Madeleine FRAGONARD, Paul ARON, *op. cit.*, p.418-419.

<sup>153</sup> Marie-Madeleine FRAGONARD, « Réécriture de genres et changement de fonctions : l'utilisation de formes de la littérature religieuse dans les pamphlets politiques (1560-1620) » dans *Traditions polémiques, op. cit.*, p. 111.



ainsi une situation dont la force illocutionnaire globale sera la menace enrobée dans l'avertissement, développée dans la semonce »<sup>154</sup>.

D'ailleurs, au cours de l'énonciation pamphlétaire, l'« allocuté », ce « Il » qui fait l'objet de l'attaque, celui ou ce qu'on stigmatise quelle que soit sa nature et qui a pour unique identité celle de l'adversaire, n'est pas le seul à devoir subir une forme de violence de la part du locuteur. Disons que l'élan d'agressivité qui caractérise le discours du pamphlétaire peut déborder pour toucher la personne même du destinataire (dans des proportions nettement moins importantes et d'une manière différente, bien évidemment). On viendrait alors reprocher à cet « allocutaire » sa duperie, son inconscience, son indifférence ou encore sa peur honteuse..., et on fera en sorte qu'il se sente concerné en l'apostrophant, en utilisant le discours injonctif ou en l'accusant à son tour de manière implicite ou explicite. Et même lorsqu'il n'est pas directement visé, le lecteur ne peut rester insensible à toute cette surcharge d'agressivité. Joseph Bonenfant affirme que « le pamphlétaire est un locuteur qui s'acharne sur un allocutaire »<sup>155</sup> et nous pouvons conclure, par rapport à cette idée d'acharnement et d'obstination à vouloir toucher le destinataire, l'influencer et pourquoi pas le mobiliser, à une forme d'harcèlement qui se poserait comme l'expression d'une agressivité latente dirigée, aussi, contre le lecteur<sup>156</sup>. Bernard Andrès va au-delà de cette idée d'acharnement et parle sans détour d'un « terrorisme du discours pamphlétaire », à propos de cette agressivité. Ce point de vue il l'exprime en ces termes : « On verra qu'eu égard à un tel traitement, le lecteur n'a ni le choix ni le goût de se rallier à l'adversaire. Terrorisme du discours pamphlétaire dont la métaphorisation a double fonction : stigmatiser le "Il" et décourager le "Tu" -lecteur de s'y

---

<sup>154</sup> Joseph BONENFANT, *op. cit.* p.302-303.

Notons bien que cette métaphore du feu est souvent utilisée par les théoriciens lorsqu'il s'agit de commenter l'énonciation pamphlétaire. D'ailleurs, ce rapport entre le pamphlet et le feu pourrait se décliner en trois formes différentes : d'abord, l'assimilation du pamphlet au feu pour son aspect incontrôlable, pour la colère dont il est chargé et qui motive sa production, ensuite la dimension destructrice du feu qui rappelle l'objectif ultime du pamphlet et la volonté de nuire à la cible de cette attaque et finalement c'est le feu, non plus dans sa valeur métaphorique, mais plutôt dans son sens propre et bien réel avec le risque de voir les flammes bien réelles détruire et mettre fin à cette production pamphlétaire écrasée sous le poids de la répression. En d'autres termes, c'est soit le pamphlétaire qui brûle de rage, consumé par cet appel de violence, soit c'est l'adversaire qu'on cherche à brûler symboliquement en l'agressant et en le blessant par les mots soit encore les pamphlets qui risquent d'être brûlés en guise de riposte et de répression. Au sens propre ou avec un emploi métaphorique, le feu est toujours présent lorsqu'il s'agit d'évoquer la réalité pamphlétaire.

<sup>155</sup> *Ibid.* p. 300.

<sup>156</sup> Néanmoins, il ne s'agit pas de la même agressivité qui accable l'adversaire et l'intention qui motive son utilisation est toute autre. Cette agressivité nettement atténuée n'est aucunement destructrice et son objectif serait plutôt de stimuler le lecteur en vue une plus grande mobilisation. En ce sens cette forme d'agressivité ne peut être qu'un adjuvant dans le processus de la communication pamphlétaire.

rallier. Tous les prédicats fonctionnels du "Je" qui ne tournent pas autour de la parole concourent au même double effet (offensif-dissuasif) »<sup>157</sup>.

L'écriture pamphlétaire est fortement marquée par un caractère passionnel, enflammé, que traduit une énonciation agressive qui n'hésite pas à bouleverser sur son passage les mécanismes de l'argumentation, les codes de politesse et les règles d'écriture en usage.

Et pourtant le pamphlet influe, convainc et séduit. L'absence d'une argumentation structurée dans la plupart des pamphlets n'enlève rien à la force de ces textes et à leur valeur propagandiste<sup>158</sup>. L'éthos est, indéniablement, un moyen de persuasion comme un autre. L'écrivain est, en effet, libre d'opter pour une esthétique du rationnel où il s'agit de réunir des preuves d'ordre logique pour toucher la raison à travers des arguments bien fondés, de s'orienter vers une esthétique du pathos qui vise l'affectif ou encore de choisir une esthétique de l'éthos tournée vers l'attitude de l'énonciateur. C'est, d'ailleurs, dans cet éthos agressif que les pamphlets puisent leur force illocutoire et leur pouvoir d'influence. En parlant du pamphlet et par rapport au caractère fougueux et enflammé qui s'y associe, Patrice Soler déclare à juste titre : « Il ignore les circonlocutions et les l'argumentaire élaboré, il demeure le "brûlot", la "fusée volante" des origines, le "rogaton" tel que Voltaire l'a perpétué »<sup>159</sup>.

L'éthos pamphlétaire n'exclut, donc, en aucun cas la dimension esthétique, bien au contraire, et nous pouvons parler, sans équivoque, d'une esthétique de l'agressivité et de la méchanceté qui se développe dans ce type de texte. L'écriture pamphlétaire est, en effet, très marquée stylistiquement et l'agressivité trouve dans les différents moyens esthétiques déployés, le moyen de s'exprimer. L'invective, l'ironie avec ses différentes catégories (antiphrase, anticastase et sarcasme), l'hyperbole en tant que forme de l'écart ironique basée sur l'agrandissement de l'erreur et son amplification, tout comme le portrait caricatural d'ailleurs, la prétérition... tant de marques énonciatives de l'attitude agressive du pamphlétaire et tant de preuves qui nous autorisent à parler d'une véritable esthétique de la méchanceté en rapport avec cet éthos de l'agression<sup>160</sup>.

Yves Avril, en se penchant sur le cas de l'écriture pamphlétaire de Hugo, affirme dans ce sens : « La palette du pamphlétaire est redoutablement variée, qui joue de l'antiphrase, de la

---

<sup>157</sup> Bernard ANDRES, *op. cit.* p. 361.

<sup>158</sup> Nous aborderons de manière détaillée cette idée de propagande, étroitement liée à la réalité pamphlétaire, dans la suite de ce chapitre.

<sup>159</sup> Patrice SOLER, *op. cit.* p.317.

<sup>160</sup> Cela permet, ainsi, d'affirmer la littérarité du pamphlet que nous avons évoquée précédemment.

litote, de l'hyperbole, aussi bien que de l'épopée, de la parabole, de la fable, de la chanson populaire, du thrène, etc... »<sup>161</sup>.

L'attitude offensive, l'invective se traduisent justement dans des usages « allumés » et hyperboliques, d'une manière générale, y compris dans des supertorchons hyperboliques. Le déjanté est une écriture, aussi, et même une écriture qui peut s'avérer plus marquée de stylistique que l'écriture conformiste. Patrice Soler présente l'amplification comme la rhétorique du pamphlet et évoque le rapport entre la réalité stylistique et la réalité énonciative en ces termes : « De même que le pamphlétaire se situe en marge du système dominant, de même le pamphlet ignore les règles de bienséance. Parole automandatée, l'indignation lui tient lieu de légitimité. Il ne recule devant aucune outrance ; au non de la vérité dont il est investi, il travestit sciemment au mépris de toute bonne foi. Le mouvement du pamphlet est commandé par ce que la rhétorique appelle *amplification*. L'invective personnelle n'est en effet que le point de départ d'une transfiguration de l'adversaire en une puissance maléfique, habitée par des forces sataniques »<sup>162</sup>.

Cette corrélation entre le pamphlet et une esthétique essentiellement hyperbolique est tout à fait compréhensible puisque le pamphlétaire doit procéder à des choix esthétiques qui répondent à la mission qu'il fixe pour son discours à la fois agressif, dénonciateur, destructeur et propagandiste<sup>163</sup>. L'attaque pamphlétaire prend un aspect presque « obsessionnel » et rien

---

<sup>161</sup> Yves AVRIL, *op. cit.* p. 270.

Il y aurait même, selon certains, comme Yves Avril, une forme d'adéquation possible entre la longueur du pamphlet et le choix de l'arme stylistique. Au pamphlet long correspondrait plutôt l'hyperbole alors que pour les plus courts c'est davantage l'ironie qui se trouve utilisée afin de permettre à cet éthos agressif de s'exprimer. Il dit en parlant des pamphlétaires : « Ce qu'on peut dire, c'est que l'hyperbolique est plutôt enclin au " volume", l'ironiste au libelle » (p. 271). Ce théoricien s'intéresse à deux pamphlétaires modernes Pierre-Antoine Cousteau et Lucien Rabatet pour mettre en évidence leur différence de style et rajoute un peu plus loin dans son article : « Or de ces deux journalistes de même tendance, l'un est ironiste sarcastique, qui exécute de sang-froid ses adversaires, l'autre un passionné dont les armes favorites sont le torrent verbal et l'injure hyperbolique ». (p.272).

Mais si cela peut se vérifier pour certains pamphlets, nous ne pouvons, cependant, systématiser cette typologie et la forme adoptée dépendrait en l'occurrence d'un choix essentiellement personnel. D'ailleurs, l'exemple des pamphlets réunis par Pierre de L'Estoile, qui sont de forme brève et qui pourtant affichent un usage récurrent de l'hyperbole, constituent un contre exemple à cette idée de répartition.

<sup>162</sup> Patrice SOLER, *op. cit.* p. 318.

Marc Angenot évoque à son tour cette parole automandatée dans le cas du discours polémique qu'il associe en ce point au discours pamphlétaire. Il déclare : « Le discours polémique général supposait un drame à trois actants : la vérité, l'énonciateur et l'adversaire. Le polémiste se donnait pour mandat d'arracher la vérité à l'erreur représentée par la partie adverse ». Marc ANGENOT, « La parole pamphlétaire » dans « Le pamphlet », (n° spécial de) *Etudes littéraires*, *op. cit.*, p. 261.

<sup>163</sup> En réalité l'amplification apparaît davantage comme une nécessité que comme un choix. Elle s'impose de manière quasi-naturelle, presque spontanément et vient répondre à la soif d'agressivité qui anime le pamphlétaire dans son discours.

ne peut ou ne doit arrêter le pamphlétaire au cours de son offensive. Tout lui est permis et son « élan d'agressivité » qui ne reconnaît pas de limites s'inscrit forcément dans une logique de la démesure et l'immodération d'où le lien immédiat avec la technique de l'amplification qui affiche des traits semblables. En d'autres termes plus c'est gros, plus c'est hyperbolique et plus c'est agressif et efficace. Des procédés rhétoriques comme la comparaison, la métaphore ou encore l'accumulation et la gradation peuvent se réclamer de ce que Joseph Bonenfant appelle « la dénonciation hyperbolique » qui apparaît comme un excellent outil d'attaque.

La présence marquée de l'hyperbole dans les pamphlets et le rôle qu'elle joue nous amène donc à la considérer comme un élément important de l'esthétique pamphlétaire et cette combinaison rappelle indéniablement une autre alliance tout aussi intéressante et pertinente, celle qui unit le pamphlet et le comique.

## *Le comique*

En dépassant les systèmes génériques, en optant pour une perception de la réalité pamphlétaire à partir de la perspective du mode d'énonciation et en définissant le pamphlet en priorité comme un éthos, celui de l'agression, nous avons pris le soin de préciser, dès le début, que le comique permet, autant que le sérieux, de traduire cette attitude agressive et toute la surcharge en violence qui anime ce type d'écriture. Une offensive qui passe par le comique peut même s'avérer plus efficace et plus dangereuse que l'attaque basée sur la succession de preuves ou encore sur la mise en scène de la colère et la souffrance du locuteur dans un élan de pathos et bien évidemment avec un ton sérieux voire même grave.

Mais si sa présence dans les pamphlets apparaît comme une évidence qui s'impose à nous par rapport à la multitude d'exemples où il se développe, son mode opératoire et sa valeur politique méritent qu'on s'y intéresse de près. Comment, alors, ce comique fonctionne-t-il dans les pamphlets et dans quelle mesure participe-t-il à la stratégie agressive ? En outre, quels sont les moyens stylistiques en rapport avec l'effet comique et qui permettent de rendre compte de l'éthos pamphlétaire et en quoi cette diversité permet-elle d'avoir des effets différents ?

« Le comique transcende les genres, et notamment la comédie. Il désigne plus généralement la qualité d'un personnage, d'une situation ou d'un texte, qui suscite le rire chez

le lecteur ou le spectateur »<sup>164</sup>. Parler du comique ou du phénomène comique plus exactement (ses formes, ses moyens, ses manifestations, son effet, ses limites...), c'est parler du rire et en l'occurrence, dans le cadre de nos préoccupations du rapport précis entre rire et pamphlet.

Au premier abord, et par rapport à l'effet positif qu'il produit, le rire est immédiatement associé à l'idée de la gaîté pour apparaître comme sa meilleure expression mais sa réalité profonde est bien plus complexe et comme le déclare Jean Sareil : « Presque toujours on le trouve mêlé à des éléments qui ne lui doivent rien et auxquels il sert de véhicule »<sup>165</sup>.

Le rapport entre le rire et l'agression fondatrice de l'écriture pamphlétaire s'inscrirait, donc, dans cette perspective car très souvent, c'est bien à travers le rire que se traduit l'attitude offensive. Avec sa dérision, sa raillerie, son sarcasme, son ironie, ses attaques fourrées, son hostilité sournoise et bien d'autres manifestations, le comique, source de rire, permet de décrédibiliser l'adversaire et de le rendre vulnérable et c'est bien dans cette optique que les pamphlétaires le conçoivent et le mettent à profit dans leurs écrits. Le contexte de crise refuse la passivité et les pamphlétaires, pour gagner l'adhésion du public à leurs idées, jouent souvent la carte de la culpabilisation du lecteur et en cela le comique a un rôle très important à jouer. Le travail du pamphlétaire consisterait, entre autres, à rendre sa cible à la fois tellement ridicule et tellement atroce par sa laideur que, le lecteur, non seulement, la rejette mais qu'il ait honte de cautionner, rien que par son silence et son désengagement, cet adversaire tant moqué, discrédité et dénoncé<sup>166</sup>. En fait, le comique pamphlétaire opère dans deux sens opposés, en rapprochant le plus possible l'énonciateur de son énonciataire et en rendant la distance qui sépare ce dernier du sujet de l'énonciation, c'est-à-dire de la cible de l'attaque, la plus importante possible afin que cet adversaire soit finalement isolé, rejeté et discrédité en succombant au dédain généré par le comique<sup>167</sup>.

La raillerie quel que soit son degré est, incontestablement, liée à l'idée de la méchanceté, même limitée, qui caractérise l'attitude énonciative du locuteur. On rit toujours de quelqu'un ou de quelque chose, au détriment d'une cible et cela nous inscrit

---

<sup>164</sup> Elsa MARPEAU, « Comique » dans *Notions*, Encyclopaedia Universalis, 2004, p. 168.

<sup>165</sup> Jean SAREIL, *L'écriture comique*, Paris, PUF, 1984, p.7.

<sup>166</sup> Néanmoins, il importe pour le pamphlétaire de bien maîtriser cette arme du ridicule qui, en devenant excessive, pourrait effacer l'aspect menaçant de la cible comme l'affirme Yves Avril en parlant du « pantin méprisable » que personne ne craindra tellement il est dénué de toute autorité. Voir Yves AVRIL, *op. cit.* p. 269.

<sup>167</sup> Ce mode de fonctionnement du comique, nous le développerons amplement dans la 4<sup>ème</sup> partie de notre travail en nous penchant précisément sur la perversité du rire.

immédiatement dans la réalité de l'agression puisqu'il existe un acteur de cette offensive verbale et une cible ou plutôt une victime. Le comique permet un renversement de situation et une revanche par les mots puisqu'en réalité, celui qui dirige l'attaque exprimée par la voie du comique et qui apparaît dans son discours comme étant l'agresseur est en fait la victime d'une situation intolérable ou d'une persécution personnelle ou collective, qui utilise les mots comme moyen de répondre à ce qu'il ressent comme une agression. Le choix du comique place donc le locuteur dans une situation de supériorité, même momentanée à l'égard d'une cible qu'il vise à détruire ou du moins affecter<sup>168</sup>.

C'est, donc, par rapport au projet sérieux que constitue l'agression d'autrui et en dépassant la simple réalité physiologique du rire, que nous nous autorisons à parler d'un comique fondamentalement fonctionnel, d'une esthétique de la dérision et d'un mode d'action par la force du ridicule.

Par ailleurs, si les pamphlétaires de toute époque ont si souvent associé le comique à leurs discours pour les raisons que nous venons d'examiner et pour son mode opératoire tellement efficace dans les attaques que mènent ces derniers, leur choix est aussi motivé par un autre aspect qui se situerait plutôt du côté de la réception. Ce qui est fort intéressant dans le fonctionnement du rire c'est que, non seulement on rit de quelqu'un, mais aussi avec quelqu'un qui n'est autre que le destinataire. Le rire comme réaction à un discours ou une situation a naturellement ce côté involontaire et incontrôlable que les pamphlétaires savent mettre à profit, merveilleusement bien. Le lecteur en riant signe sa sensibilité au discours comique. Il y aurait donc par ce moyen une forme de complicité volée, arrachée que le pamphlétaire impose à son lecteur en l'entraînant dans son rire, dans son jeu et donc, indirectement, dans son offensive et dans son élan de méchanceté. Nous pouvons, d'ailleurs, parler, ici, d'une certaine perversité dans le rire et d'une adhésion forcée<sup>169</sup>.

---

<sup>168</sup> Il y a dans la raillerie une volonté de rabaisser l'autre qui confirme cette idée de supériorité et illustre parfaitement l'idée de la méchanceté et de l'intention agressive qu'on associe à juste titre au discours comique. Selon Robert Escarpit : « Certains auteurs [...] voient dans le rire une manifestation de supériorité et nous disons nous-mêmes que l'ironie ne peut déboucher sur le rire que si elle s'accompagne d'un sentiment de supériorité envers la victime de l'ironie. C'est Hobbes, par exemple qui a décrit le rire comme *a sudden glory*, une subite poussée d'orgueil ». Robert ESCARPIT, *L'Humour*, Paris, PUF, 1960, p.112.

<sup>169</sup> Samuel Weber en se référant à Socrate dans sa *République* affirme : « On ne décide ni ne choisit de rire, on "se livre" au rire: et c'est ce nécessaire abandon de soi qui explique sans nul doute pourquoi le rire tend à être "violent", ainsi qu'à entraîner "un changement violent dans l'âme" ». Samuel WEBER, « Le temps d'un rire » dans *Quatre études sur le rire, Critique*, Janvier-Février, 1988, p. 62.

Outre la complicité volée et le rapprochement entre les deux pôles de la communication que permet le rire, il présente une réalité qui s'associe à la liberté et à la transgression dans l'effet qu'il produit comme dans les moyens auxquels il s'associe; des caractéristiques tellement importantes dans l'écriture pamphlétaire comme nous aurons l'occasion de l'étudier de manière détaillée<sup>170</sup>. Dans leur livre Laurence Rosier et Jean-Marc Defays font de cette réalité un trait fondateur du rire en affirmant : « Le propre du rire est de se soustraire au contrôle (social, rationnel, personnel) »<sup>171</sup>.

Face à de telles spécificités du comique, il semble primordial, pour nous, et afin de mieux comprendre le rapport entre la veine comique et l'éthos pamphlétaire, entre l'outil utilisé et son effet (l'expression de l'agressivité voire même de la haine), de nous pencher, dorénavant et déjà, sur cet arsenal comique et d'essayer de cerner le fonctionnement de ses procédés.

La palette du comique est très large et très variée allant du plus subtil au plus trivial, du plus fin et spirituel au plus grossier et obscène mais aussi du plus sournois au plus franc. On ne peut certainement pas réduire l'expression et le déploiement du comique dans l'espace pamphlétaire à une réalité littéraire unique. Le comique se décline et varie de formes, de moyens et de degrés d'un pamphlet à l'autre et dans un même pamphlet et nous rencontrons dans le corpus réuni par L'Estoile non pas un seul type de comique mais plusieurs : du légèrement comique, du franchement comique ou encore du tellement injurieux et agressif au point de s'interroger sur sa valeur comique.

L'**ironie** est l'un de ces moyens comiques qui a, vraisemblablement, su trouver sa place dans le paysage pamphlétaire des guerres de religion et si nous devons nous référer à la distinction présentée un peu plus haut, nous dirons que le rire discret de l'ironie s'associe à la première catégorie, c'est-à-dire au légèrement comique. L'ironie comme forme subtile de comique et particulièrement efficace dans l'attaque d'autrui atteste clairement de cette réalité de la supériorité de l'énonciateur que nous évoquons un peu plus haut et aussi de son attitude agressive. L'ironie a quelque chose de méprisant et le rapport ironisant-ironisé rappelle immédiatement celui de l'agresseur-agressé si important dans l'écriture pamphlétaire.

Henri Morier définit cette variante du comique en ces termes : « L'ironie est l'expression d'une âme qui, éprise d'ordre et de justice, s'irrite de l'inversion d'un rapport qu'elle estime naturel, normal, intelligent, moral, et qui, éprouvant une envie de rire dédaigneusement à cette manifestation d'erreur ou d'impuissance, la stigmatise d'une manière vengeresse en

---

<sup>170</sup> L'étude détaillée se fera dans le 3<sup>ème</sup> point du Chapitre X, Comique et liberté.

<sup>171</sup> Laurence ROSIER et Jean-Marc DEFAYS, *Approches du discours comique*, Hayen, Margada, 1999, p. 16.

renversant à son tour le sens des mots (*antiphrase*) ou en décrivant une situation (*anticatastase*). Ce qui est une manière de remettre les choses à l'endroit »<sup>172</sup>.

L'ironie peut s'exercer dans un cadre textuel restreint et se confondre avec sa définition première d'ordre rhétorique, l'antiphrase, nous renvoyant, ainsi, à la réalité de référent inverse. On aura donc compris que pour rire, d'un rire subtil et discret face à ce type de comique, il faut d'abord être en mesure de décrypter le mécanisme ironique en discernant derrière le premier sens explicite un autre implicite qui véhicule le véritable point de vue de l'énonciateur. Le principe d'encodage et de décodage étroitement lié à l'ironie antiphrastique lui donne cet aspect intellectuel et subtil mais peut aussi présenter certains inconvénients comme nous aurons l'occasion de le voir dans le cadre de la quatrième partie. Mais ce qui est certain, c'est que l'intention railleuse de l'énonciateur avance, relativement, masquée dans l'espace discursif où se déploie ce procédé et que l'effet de brouillage résultant de la superposition des discours est omniprésent. Les pamphlétaires des guerres de religion recourent souvent à cette ironie antiphrastique qui s'exerce ponctuellement en leur permettant de traduire leur hostilité à l'égard de la cible qu'ils agressent et les exemples attestant de cette réalité sont nombreux. Ainsi lorsqu'un pamphlétaire compare le duc d'Alençon, frère du roi à Ulysse au sujet de la pauvreté de son équipage lors de son voyage en Angleterre pour les fiançailles qu'il prépare, c'est bien évidemment l'ironie antiphrastique et l'intention moqueuse qu'il faut discerner derrière les termes « Nostre Ulisse François »<sup>173</sup>. Ailleurs, la cible de l'ironie antiphrastique n'est pas, nécessairement, aussi prestigieuse, ce qui prouve que l'emploi de ce type de comique basé sur la dissimulation et le brouillage n'est pas forcément liée à un objectif de masquage de l'attaque pour se protéger contre la censure ou d'autres types de répression. Ainsi, lorsque Claude Marteau, signe son libelle et évoque les chevaliers de l'Ordre du Saint Esprit nouvellement instauré par Henri III en ces termes :

*Bien heureux donc le temps auquel vivons !  
Ces petits dieux choisis que nous voions  
Sont chevaliers où S. Esprit abonde*<sup>174</sup>.

---

<sup>172</sup> Henri MORIER, *Dictionnaire de poétique et de rhétorique*, Paris, PUF, 1961, p. 583-584.

<sup>173</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome III*, p. 34 ; (pièce n° 240 de l'annexe).

<sup>174</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome III*, p. 19 ; (pièce n° 232 de l'annexe).



c'est bel et bien l'ironie antiphrastique qui lui permet de rabaisser cet ordre, de véhiculer l'attaque et de donner forme à sa colère. Un autre pamphlétaire parle au sujet de cette même cible de « rudes Chevaliers »<sup>175</sup> et nous retrouvons sous sa plume le même procédé de l'ironie antiphrastique. En fait, les faveurs accordées par le roi à ceux qu'il considère comme ses amis – et d'ailleurs tout le problème est là car cela est inacceptable dans la mentalité de l'époque – suscite la colère de plusieurs personnes voire même leur indignation, ce qui explique, en partie, l'acharnement dont ces jeunes hommes sont victimes dans les pamphlets. Il les fait chevaliers du Saint Esprit pour leur donner plus de pouvoir et de prestige mais ces Mignons peinent toujours à gagner en respectabilité ce que traduisent clairement les pamphlets qui les prennent pour cible afin de les tourner en dérision.

Le recours au discours polyphonique que représente ici l'ironie dépend donc du choix personnel du pamphlétaire qui voit en elle, davantage un moyen d'agression qu'un moyen de protection.

Mais l'ironie peut aussi être plus franche, plus directe et c'est bien dans ce cas que nous parlons du **sarcasme** que plusieurs théoriciens, à l'instar d'Henri Morier considèrent comme une variante de l'ironie, précisément, comme une ironie ouverte. Dans le cadre de son approche analytique, ce dernier établit un classement des différents types d'ironie selon le degré d'évidence et affirme dans cette perspective: « C'est l'ironie indubitable, celle qui est éclaircie par le contexte soit par la situation, et qui se veut d'autant plus évidente qu'elle doit blesser davantage. Certains l'appellent *sarcasme* »<sup>176</sup>. Pour avoir une idée sur l'emploi du sarcasme dans les pamphlets des guerres de religion, nous pouvons rester avec l'exemple du dernier sonnet cité plus haut et où le libelliste passe sans difficulté de l'ironie antiphrastique à l'ironie ouverte et explicitement dérisionnelle, au sarcasme tout simplement, comme en atteste le vers suivant qui vise ces mêmes Mignons : « *Et tous les Adonis de le belle chambrée* »<sup>177</sup>. Nous pouvons d'ailleurs parler d'une adéquation entre cette forme ouverte de l'ironie et le contexte dans lequel elle se déploie, celui de l'attaque nominale dans les pamphlets des guerres de religion, où l'agression est souvent directe et frontale<sup>178</sup>.

---

<sup>175</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome III*, p. 51 ; (pièce n° 255 de l'annexe).

<sup>176</sup> Henri MORIER, *op. cit.*, p. 604.

<sup>177</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome III*, p. 51 ; (pièce n° 255 de l'annexe).

<sup>178</sup> C'est d'ailleurs, principalement, sur ce point, que le satirique se différencie du pamphlétaire —même s'il arrive fréquemment que la même personne s'exprime à travers les deux genres— et que l'indignation, le mépris,

L'attitude sarcastique de l'énonciateur débouche très souvent sur des portraits caricaturaux qui rendent la cible de l'attaque autant ridicule que méprisable. La **caricature** est définie par Bergson en ces termes : « Sans doute c'est un art qui exagère et pourtant on le définit très mal quand on lui assigne pour but une exagération, car il y a des caricatures plus ressemblantes que des portraits, des caricatures où l'exagération est à peine sensible, et inversement on peut exagérer à outrance sans obtenir un véritable effet de caricature. Pour que l'exagération soit comique, il faut qu'elle n'apparaisse pas comme le but, mais comme un simple moyen dont le dessinateur se sert pour rendre manifestes à nos yeux les contorsions qu'il voit se préparer dans la nature »<sup>179</sup>. Il y a donc dans la représentation caricaturale une distanciation et une dénonciation qui permettent de rendre compte de sa valeur agressive. Il n'y a pas de caricature bienveillante puisque cette dernière a pour effet immédiat de dévaloriser, à un niveau quel qu'il soit, l'objet auquel elle s'attache et lorsque cette dernière se déploie dans l'espace pamphlétaire fondé sur le principe de l'attaque, la méchanceté devient violence et le comique caricatural confirme sa valeur agressive qui va, d'ailleurs, nécessairement s'amplifier. Voici une épigramme ligueuse qui permet justement d'illustrer ce fonctionnement de la caricature comme moyen de rabaissement et d'agression :

AUTRE DE LADITE LIGUE  
CONTRE Mr LE GARDE DES SEAUX DE MONTHELON

*Vieux ours velu, le malheur de la France  
T'a mis en main la garde de ses Seaux :  
Mieux eust valu, voiant ton ignorance,  
Qu'on t'eust baillé la garde des pourceaux*<sup>180</sup>.

---

la colère et la contestation viennent se traduire différemment dans les espaces énonciatifs que leur choisissent les locuteurs.

Voilà d'ailleurs comment Pascal Debailly parle de cette réalité par rapport au contexte précis du XVI<sup>ème</sup> siècle : « C'est pourquoi ils (en parlant de Du Bellay et Ronsard) insistent sur sa visée universelle (en parlant de la satire) afin de la différencier de l'invective et de la médisance *ad hominem*. Lorsque d'Aubigné recommande de "haïr distinctement / Non la personne mais le vice", il se souvient de Du Bellay, qui, à la suite de Martial, souhaite que le futur satirique s'en prenne aux "vices" plutôt qu'aux "personnes vicieuses". "Vertu" souhaite ainsi que l'on "Distingue le mocquer d'avec les railleries" (II, v. 1392). Dans la pratique, d'Aubigné ne tient nul compte de ces recommandations. La critique morale de portée universelle était-elle possible alors que se déchaînaient passions et haines partisans, que la notion même d'universalité, incarnée par le Prince et par la *catholicité*, subissait une profonde remise en question? Ronsard détruisit les satires de mœurs qu'il avait composées pendant les guerres civiles; Vauquelin de la Fresnaye attendit 1606 pour publier des œuvres écrites dans la tourmente ».

Pascal DEBAILLY, « Agrippa d'Aubigné et la satire tragique » dans *Humour, ironie et humanisme dans la littérature française*, Paris, Champion, 2001, p. 24.

<sup>179</sup> Henri BERGSON, *Le rire, Essai sur la signification du comique*, Paris, PUF, 1959, p. 19.

<sup>180</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome VI*, p. 106 ; (pièce n° 518 de l'annexe).

La caricature repose ici sur l'exagération et le grossissement des défauts comme en témoigne l'ouverture de ce pamphlet où la cible se trouve, par le biais de la métaphore, assimilée à un « *ours velu* » pour rendre compte de sa laideur physique, la tourner en dérision tout en accentuant son effet répulsif. La diffamation continue à opérer dans la suite des vers en passant du physique à l'intellectuel en ce qui concerne la portée de l'attaque, puisqu'il s'agit de dénigrer cet homme par rapport à son « *ignorance* ». Il est intéressant de remarquer, par ailleurs, cette présence marquée de l'univers bestial sur lequel s'ouvre et se ferme le poème avec la référence à l' « *ours* » et aux « *pourceaux* ». Ce type de recours est assez fréquent dans les pamphlets comme nous aurons l'occasion de le constater dans la suite du travail car comme l'explique Michel Meyer « Le plaisir humain ne tient pas tant à l'exercice de ces fonctions qu'à leur relative domestication qui porte l'empreinte de la civilisation. C'est sans doute pour cela que bon nombre d'injures sont empruntées au règne animal : il s'agit de rabaisser l'interlocuteur »<sup>181</sup>. De plus, l'évocation particulière des « *pourceaux* » à laquelle aboutit le pamphlétaire, grâce au jeu de mots sur « *garde des sceaux* » « *garde des pourceaux* », a une valeur particulière dans cette stratégie du dénigrement au regard de la symbolique clairement péjorative qui entoure cet animal. Il ne s'agit, donc, pas seulement de rendre cet homme ridicule mais de l'avilir en jouant sur le rapport métonymique qui existe entre Mr de Monthelon et sa fonction de « *garde des sceaux* », que le pamphlétaire transforme en « *garde des pourceaux* » pour le rabaisser.

Nous venons de le voir avec cet exemple, l'agression par le comique passe, également, par les **jeux de mots** qu'on appelle aussi **calembours** et qui ont l'avantage de pouvoir frapper le lecteur par leur concision et leur aspect poignant<sup>182</sup>. Michèle Clément en donne la définition suivante : « Ces calembours frappent l'auditeur parce qu'ils suspendent l'évidence sémantique en deux temps : le temps de la confusion acoustique (un signifiant en recouvre un autre) et le temps du rire (un signifiant par sa proximité avec un autre signifiant permet, un rapprochement farfelu et risible des signes). Après cette double suspension, qui entraîne immédiatement une jouissance dans la levée de l'incongru, un sens inattendu surgit, non plus

---

<sup>181</sup> Michel MEYER, *Le comique et le tragique, penser le théâtre et son histoire*, Paris, PUF, 2003, p. 81.

<sup>182</sup> Au regard de cet exemple et de bien d'autres, une certitude s'impose à nous en nous intéressant à cet arsenal du comique : les différents moyens stylistiques mis à contribution par les pamphlétaires s'exercent rarement de manière autonome et exclusive. En fait, les différents procédés à l'origine de l'effet comique opèrent simultanément dans le cadre d'un seul pamphlet avec des libelles qui commencent par un recours à l'ironie antiphrastique pour s'acheminer vers un comique obscène ou d'autres qui réunissent caricature et jeu de mots, etc.

risible mais recevable »<sup>183</sup>. Les exemples permettant de rendre compte du déploiement des jeux de mots dans les pamphlets des guerres de religion sont bien nombreux et nous pouvons, dans cette perspective, nous référer à un placard contre les italiens de Paris où le titre affiche un jeu de mots railleur sur les noms de personnalités italiennes accusées de manipuler la cour de France, de propager la morale décadente et de et de s'enrichir aux dépens des français : A MESSIRE POLTRON, SCORPION, SARDINI, SARREDENIER ET SES COMPLICES LES MESSIRES D'ITALIE, DES ENFERS TOUTE LA LIE, SALUT<sup>184</sup>. Nous relevons dans cette même orientation un autre exemple où l'ensemble du pamphlet se construit sur le jeu de mots, ce qui atteste de l'importance de ce procédé et de la conscience de son efficacité de la part des libellistes :

*Veux-tu savoir comment parvinst le seigneur Do ?  
Nostre Roy le fist grand par ce mot latin Do ;  
Puis, en le corrompant, de Do, il fist un Dor :  
Car Do fut D'or un temps, robbant, pillant, mais or'  
Reduit au petit pieds, ainsi qu'on le deschiffre,  
On le dit seigneur Do, mais c'est d'un 0 en chiffre<sup>185</sup>*

Dans cette pièce dirigée contre Monsieur D'O à l'occasion de sa disgrâce, la moquerie du pamphlétaire trouve dans le jeu de mots un moyen de s'exprimer. En fait, c'est précisément sur le nom du Mignon que se base le libelliste pour ridiculiser sa cible et les différentes manières dont il décline ce nom lui permettent de rendre compte de l'évolution politique de cet homme jusqu'à sa déchéance qui s'accompagne de rentes importantes d'où l'évocation du 0 en chiffre.

Ces différents types de comique constituent un appareil technique qui permet de traduire l'éthos pamphlétaire de manière différente et de séduire le lecteur par divers moyens. En fait si, la violence et le désir d'agression sont omniprésents, la manière d'exprimer cela

---

<sup>183</sup> Michèle CLEMENT, *Le cynisme à la Renaissance*, Genève, Droz, 2005, p. 188.

Michèle Aquien en s'intéressant à l'étymologie du mot calembour, le présente de la manière suivante : « (XVIIIe siècle ; peut-être du néerlandais *kallen*, "bavarder", et de l'ancien français *bourde*, "mensonge, plaisanterie"). Jeu de mots qui rapproche des signifiants semblables correspondant à des signifiés différents ». Michèle AQUIEN, *Lexique des termes littéraires*, Paris, Gallimard, 2001, p. 63.

Nous aurons à discuter dans le cadre de la 4<sup>ème</sup> partie de la comicité de ces jeux de mots, à en explorer les différentes variantes et à étudier l'effet idéologique produit par ce moyen stylistique.

<sup>184</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome II*, p. 211 ; (pièce n° 194 de l'annexe).

<sup>185</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome III*, p. 165 ; (pièce n° 284 de l'annexe).

varie considérablement. Nous venons de voir comment l'ironie à travers ses différentes formes, la caricature ou encore les jeux de mots fonctionnent comme des outils d'attaque et c'est en suivant les traces de cette violence verbale par le comique dans les pamphlets des guerres de religion, que notre champ de recherche s'ouvre sur une forme de comique plus abrupte, plus crue mais d'une férocité incontestable. Il s'agit d'un **comique franc, trivial, vulgaire** et surtout **injurieux** auquel recourent fréquemment les pamphlétaires et qui séduit les lecteurs autant que les autres formes si ce n'est plus. L'intérêt que présente ce type de comique pour ce qui est de la réception du message pamphlétaire, Michel Meyer le commente en ces termes Au sujet de ce type de comique Michel Meyer affirme : « « On rit de ce qui est grossier et grotesque (Rabelais), avec des expressions empruntées au corps et à ses fonctions les plus basses, en s'appropriant par l'explicitation littéralisante de la différence et de l'extériorité du corps, par là abolie le temps du rire. Le supérieur -l'esprit - échoue dans l'inférieur -les fonctions du corps -, mais c'est bien sûr une identité créée par la fiction. On rit du puissant que l'on réduit à un nain, faisant là encore d'une différence une identité, en rabaissant celui qui l'incarne par rapport à nous »<sup>186</sup>.

Nous choisissons de nous arrêter sur deux pièces successives de la collection de L'Estoile pour tenter d'apporter un témoignage concret sur la réalité stylistique que nous décrivions plus haut. D'abord, ces vers tirés d'un sonnet où on attaque la réputation des Mignons et on dénonce la morale décadente qui règne à la cour :

*Je ne m'ause attaquer à ces grands cons armés,  
Qui causent tant de maux et si peu de pratique.  
J'abhore d'estre bougre et de branler la pique,  
Et crains de m'engouffrer dans ces cons affamés<sup>187</sup>*

Les « *cons armés* » dont parle, ici, le pamphlétaire renvoient, bien évidemment, aux Mignons et c'est par rapport à leur caractère efféminé et à l'accusation d'homosexualité qui pèse lourdement sur eux que le libelliste se donne le droit de recourir à un comique aussi crue et aussi grossier. L'atmosphère obscène qui ressort de ces vers repose, d'abord, sur le niveau lexicologique avec le choix de termes à référence sexuelle comme « *cons* » ou « *bougre* », mais aussi sur l'emploi d'images licencieuses et tendancieuses comme celle de la

---

<sup>186</sup> Michel MEYER, *op. cit.*, p. 83.

<sup>187</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome III*, p. 52; (pièce n° 258 de l'annexe).

sodomisation au dernier vers cité et qui devraient, normalement, se heurter aux convenances<sup>188</sup>.

Le second exemple est un pamphlet apparaissant sous un titre annonceur du ton grossier qui se retrouve dans l'ensemble de la pièce : *LA CATZERIE DES TRESORIERES ET DES MIGNONS*<sup>189</sup>. Là encore c'est aux Mignons de subir l'action diffamatoire que véhicule l'attaque pamphlétaire et de se voir tournés en dérision et rabaissés par un comique cru qui les cible de manière individuelle puisque le libelliste prend le soin de les désigner explicitement (Quelus, Do, Saint-Luc, Bussi). Le ressourcement dans l'univers sexuel annoncé dès le début avec le terme « *catzerie* » permet à l'attaque nominale de s'orienter vers le développement d'un comique franc, vulgaire et qui traduit le cynisme de l'énonciateur comme en atteste les deux dernières strophes sur lesquelles se ferme la pièce :

*Aiant donc pour Compagnons  
Des Mignons,  
Messieurs, prenez Patience :  
Car ils y ont mis leur sang  
Beau et blanc,  
Et vous, rien que la finance*

*Mieux attrapez ce coup-ci  
Que Bussi :  
On a trouvé la maniere  
Comme il vous faut essaier  
Et charger*

---

<sup>188</sup> Molinié dans sa définition du rire soulève cette question et ce qu'il énonce concernant le rire s'applique encore plus à ce type de comique franc et trivial qui le provoque et qui nous intéresse tout particulièrement ici. Voilà comment le théoricien présente les choses : « le Problème du rire est celui du respect des **bienséances** et de ce qui est **convenable**. Plus qu'en tout autre sujet de pratique **oratoire**, en effet, il est capital en l'occurrence de bien adapter ce mouvement à la circonstance dans laquelle on le déclenche, sans quoi il se retourne contre l'orateur lui-même, d'une manière dirimante et calamiteuse ».

Georges MOLINIE, *Dictionnaire de Rhétorique*, Paris, Librairie générale française, 1996, p. 296.

En ce qui nous concerne et pour ce qui est des pamphlets des guerres de religion, la situation est un peu particulière. En fait, le contexte de cette fin du XVI<sup>ème</sup> siècle pose un problème de civilité moyenne. On a déjà la perception d'un décalage scandaleux, en ce temps, et cela va se modifier rapidement. Nous aurons l'occasion de discuter dans le 3<sup>ème</sup> point du chapitre X du degré de transgression véritable que représente ce type de comique par rapport à la réalité de la civilité à cette époque. Ce comique interpellait, certes, dérangeait, peut-être, mais choquait-il réellement? S'opposait-il vraiment à des règles de convenance bien strictes? Voilà les questions auxquelles nous aurons à répondre dans cette partie où la liberté du comique se poserait, aussi, en ces termes.

<sup>189</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome III*, p. 52; (pièce n° 259 de l'annexe).

La violence verbale qui s'associe à ce type de comique, l'irrespect qu'il véhicule, l'offense et l'humiliation qu'il impose à la cible de l'attaque pamphlétaire, objet de la raillerie ; tout cela nous amène à évoquer l'aspect injurieux de cette variante du comique.

Le mode opératoire de l'injure est présenté par Evelyne Larguèche en ces termes : « L'effet de l'injure spécifique sur l'injurié joue à deux niveaux: il s'agit d'une part de ce qu'il ressent aux yeux du tiers, lorsqu'il est le référent dans l'injure référentielle ou encore l'injuriaire dans l'injure interpellative avec présence de témoin; d'autre part de ce qu'il ressent à ses propres yeux, qu'il soit référent ou injuriaire et qu'il y ait ou non présence de témoin »<sup>191</sup>. Pour le premier niveau, elle explique dans la suite de son analyse et en se référant à Freud (*Malaise dans la civilisation*, Paris, PUF, 1976, p. 81) : « Ce que ressentirait l'injurié aux yeux du tiers, ce serait donc une "angoisse sociale", angoisse devant la perte d'estime, elle-même fonction tout comme pour la "civilisation de la honte" de "l'importance tyrannique accordée à l'image que l'on offre de soi " »<sup>192</sup>. Quant au second niveau, voilà ce qu'elle déclare : « L'angoisse devant la perte de l'amour de l'autre, l'angoisse sociale, vient l'angoisse devant la perte de l'amour de soi, ce que nous désignerons alors comme l'*angoisse narcissique* »<sup>193</sup>.

Alors, aussi dérangeant que puisse l'être, pour la cible, ce comique licencieux, violent et injurieux, il ne déplait pas pour autant aux lecteurs ; et si les pamphlétaires en font une occurrence de leurs écrits c'est par rapport à l'agressivité qu'il véhicule et à son pouvoir de nuisance, certes, mais aussi par rapport à son aptitude à séduire le public.

La réception du pamphlet est assez problématique comme nous avons eu l'occasion de l'expliquer précédemment puisque le discrédit qui pèse sur lui est aussi important que l'engouement qu'il suscite. Cette réalité paradoxale, du moins en apparence, est la même que nous retrouvons, ici, au sujet de ce comique obscène. L'utilisation, dans les pamphlets, de ces images vulgaires et grotesques, sources de comique, se justifie par la primauté du projet diffamatoire mais ce qui est à noter et ce dont témoigne la diffusion large et rapide de ces textes, c'est que le public adhère largement à ce type de littérature, précisément, pour son

---

<sup>190</sup> *Ibid.*, p. 52-53.

<sup>191</sup> Evelyne LARGUECHE, *L'effet injure, De la pragmatique à la psychanalyse*, Paris, PUF, 1993, p. 119.

<sup>192</sup> *Ibid.*, p. 120

<sup>193</sup> *Ibid.*, p. 121.

caractère intolérable qui la rend encore plus séduisante et augmente son impact à la réception. Le pouvoir de séduction qu'exerce ce type de comique sur le public est certain et pourtant plusieurs sont ceux qui crient leur hostilité à ces écrits jugés grossiers et injurieux. L'Estoile lui-même, prend, clairement et fréquemment, ses distances avec la « gaillardise »<sup>194</sup> de ces libellistes et les libertés outrancières qu'ils s'autorisent comme en atteste la présentation suivante qu'il fait de l'un des pamphlets qu'il ramasse : « Le suivant poeme, vilain et lascif, et mal sonnand aux oreilles chrestiennes »<sup>195</sup>. Et pourtant, le mémorialiste témoigne, de toute évidence, d'un intérêt majeur pour l'ensemble de la production pamphlétaire de son temps qu'il se presse de collectionner indépendamment de la qualité de l'écrit et de sa politesse ; preuve certaine de son attitude paradoxale bien représentative de celle des gens de son époque.

L'efficacité du rire en tant qu'outil de l'attaque pamphlétaire est donc indéniable. Plus qu'un pouvoir, le rire est une véritable arme de destruction qui peut s'avérer plus dangereuse que l'attaque sérieuse quel que soit son degré de violence et la manière avec laquelle il opère. Force est de croire, donc, que d'une certaine manière le comique déguise la colère en l'associant au rire mais sans pour autant la tempérer, bien au contraire.

Tout cela explique l'importance du comique dans l'écriture pamphlétaire et son lien très étroit avec l'éthos de l'agression et il nous a fallu définir l'appareil stylistique du comique utilisé par les libellistes pour pouvoir examiner et comprendre son effet idéologique.

L'agression et la critique à travers le comique, très présentes dans les pamphlets, rappellent, d'ailleurs, une autre réalité littéraire, celle de la satire.

#### *Importance et insuffisance de la composante satirique*

Pour éviter toute ambiguïté nous commençons par rappeler la distinction qui existe entre d'un côté, la « satire » qui est à l'origine un genre littéraire bien établi, très ancien ; une littérature en vers qui a ses règles et ses caractéristiques propres et de l'autre la « dimension satirique » qu'on peut désigner aussi par des termes comme « veine », « tonalité » ou encore « invective » et « composante » satirique, permettant de rendre compte de l'une des propriétés d'un texte quel qu'il soit, sans pour autant l'emprisonner dans les limites d'un cadre générique précis.

---

<sup>194</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome II*, p. 136.

<sup>195</sup> *Ibid.*, p.140.



Le terme satire dont l'usage très ancien remonte jusqu'à l'antiquité, affiche une importante évolution sémantique sur cette longue période avec comme leitmotiv la visée critique. C'est ainsi qu'on définit le parcours de cette littérature : « Satire se dit d'abord, en littérature latine, d'une pièce dramatique de portée morale, où se mêlaient les vers, la musique et la danse ; c'est ensuite (v. 1375) le nom d'un poème en vers, en hexamètres chez les Latins en alexandrin en France, où l'auteur attaque les ridicules de ses contemporains ; les Satires de Perse sont une référence littéraire majeure à l'époque classique. Par extension, le mot désigne un écrit mêlé de prose et de vers (1594, *La Satire Ménippée*), puis plus couramment un écrit, un discours qui s'attaque à qqch. ou qqn en s'en moquant (av. 1613, M. Régnier), genre bien illustré au XVII<sup>ème</sup> siècle. (Boileau, Furetière, etc.) »<sup>196</sup>.

Raillerie, moquerie et dérision sont les constantes du discours satirique et ces moyens se mettent de toute évidence au service d'une critique acerbe de la société, des idées des hommes, de leurs comportements et de leurs vices, principalement<sup>197</sup>. C'est d'ailleurs, entre autres, sur ce point que se fait la différence avec le pamphlet et ses attaques nominales visant souvent à violenter et à détruire des hommes pour ce qu'ils sont et non forcément pour ce qu'ils incarnent comme défauts. En effet, il arrive que la satire mette aux devants de la scène des individus qu'elle va fustiger sans ménagement en les ridiculisant ; mais il faut savoir que derrière ces personnes explicitement désignés, ce sont en réalité les comportements, les idées et les institutions qu'elles représentent qu'il faut voir comme la cible véritable de l'écrit satirique. C'est, d'ailleurs, cela même que tente de nous expliquer André Winandy en se référant au contexte précis du XVI<sup>ème</sup> siècle et en précisant : « C'est que dans l'individu on vise l'institution : dans le pape la papauté, dans la personne du roi la royauté et le principe du gouvernement — par le détail on mine et on sape l'ensemble. Aussi, Du Bellay, dans *Les Regrets*, ressentiments-persiflages de la Rome des papes et des courtisans, attaque-t-il de front cette politique qui encourage reîtres, Suisses et espagnols, à camper sur les places publiques, l'arme au bras. Il raille dans sa "causticité mordante" la corruption des moeurs romaines,

---

<sup>196</sup> Alain REY, *Dictionnaire historique de la langue française, Tome II, op. cit.*, p.1880.

<sup>197</sup> En effet, même si la satire a considérablement évolué tout au long des siècles, elle a su conserver ce rapport étroit qu'elle a avec la morale (le fait de dénoncer et de mettre le doigt sur les maux de la société) ; un rôle qu'on lui a attribué dans la littérature antique et qui a perduré comme l'essence même de ce genre. Même qu'au Moyen Age, la satire s'enrichit d'une dimension religieuse et on commence à y évoquer les vices en terme de péchés.

l'hypocrisie et l'intrigue des fastes et des singeries de cette "cuisine papale" qui devient microcosme lors de l'accès de toux du pape caduc : le fameux crachat »<sup>198</sup>.

L'idée de l'attaque est donc commune aux trois phénomènes : polémique, satire et pamphlet, avec à chaque fois des caractéristiques particulières et des nuances qui les distinguent sans pour autant les opposer. Alors, pour ces deux derniers qui nous intéressent dans cette partie, nous pouvons dire que, s'il est assez fréquent de voir plusieurs pamphlets afficher une tonalité satirique qui fonctionne comme moyen d'agression très efficace, cette composante bien qu'importante reste insuffisante dans le sens où elle ne peut constituer un trait formel et caractéristique du pamphlet.

L'agression, la volonté d'attaquer peut en effet s'exprimer autant par la voie du sérieux que par celle du comique et du satirique et c'est bien cette inconstance qui nous empêche de parler de la composante satirique comme d'un trait distinctif du pamphlet qui d'ailleurs s'identifie bien au-delà de cet aspect par sa situation énonciative particulière, son mode de diffusion et sa dimension propagandiste<sup>199</sup>.

Le pamphlet peut emprunter à la satire ses moyens d'action, son invective, son aspect railleur, dérisionnel et détaché pour attaquer une cible qui peut être, aussi bien une idéologie qu'une attitude, une institution ou encore une personne et surtout une personne. Il semble, donc, couvrir un champ bien plus large que celui de la satire qu'il intègre en terme de composante et de tonalité qui sont à différencier du genre satirique en tant que catégorie littéraire comme nous l'avons expliqué au début de ce point<sup>200</sup>.

Il est d'ailleurs assez surprenant d'aboutir à ce stade de la recherche à de pareilles conclusions qui présentent le pamphlet, en priorité, comme un mode de communication, comme un éthos et d'en arriver à parler de tonalité agressive et de ton tout simplement alors que nous aurions souhaité établir des distinctions de l'ordre du genre ou de la forme.

Le pamphlet encore une fois déjoue nos attentes et consolide cette image d'une littérature, intrigante et même inclassable pour certains. Et pourtant cette notion du « ton » souvent reléguée au second plan au profit de réflexions considérées comme plus importantes autour

---

<sup>198</sup> André WINANDY, « La satire comme instrument politique au XVI<sup>ème</sup> siècle » dans *Culture et Politique en France à l'époque de l'Humanisme et de la Renaissance*, Turin, Accad.delle scienze, 1974, p. 270-271.

<sup>199</sup> La dimension propagandiste liée à la production pamphlétaire sera au centre du prochain point que nous abordons mais nous nous contentons, ici, de la signaler sans la détailler.

<sup>200</sup> Nous aurons l'occasion de revenir souvent sur les aspects satiriques en ce qui concerne les pamphlets des guerres de religion qui constituent l'objet de notre recherche et d'exploiter profondément des travaux comme ceux de Lenient, *La Satire en France ou la littérature militante au XVI<sup>ème</sup> siècle*.

de la fameuse question des genres ou encore des formes littéraires, réussit à intéresser certains théoriciens, stylisticiens qui lui attachent une attention et un intérêt considérable.

Ainsi, lorsque Dominique Combe s'intéresse à la relation qui existe entre les catégories génériques et les « tonalité affectives » c'est bien pour insister sur l'importance de cette notion du « ton » en affirmant clairement : « Comme les genres dont elles procèdent, et qu'elles fondent, ces "qualités" sont essentiellement intuitives chez le lecteur, qui a beaucoup de difficulté à justifier sa perception : dire en quoi une œuvre est "dramatique" ou "poétique" excède infiniment le stade de la lecture immédiate et constitue en soi un acte critique étayé sur des connaissances historiques et théoriques. Il n'empêche que ces intuitions ont l'évidence de l'affectif. C'est ainsi que la critique américaine utilise à leur propos le concept de "mood" —dont l'équivalent français pourrait être "tonalité affective", ou tout simplement "ton"—, qui traduit finalement l'*ethos* de la rhétorique grecque (cf. Groupe MU, *Rhétorique de la poésie*, Bruxelles, éd. Complexe, 1976, réed., coll. "Points-Seuil"). Le stylisticien Georges Molinié reprend ce thème dans l'étude des "dominantes\* tonales" (*Éléments de stylistique française*, PUF, 1986), où il inclut dans le "ton", les notions de "lyrisme", d'"épique", de "théâtral" de "narratif", de "descriptif". Sans doute le "ton", si important dans l'explication de texte traditionnelle rend-il le mieux compte de cette impression pré-réflexive qui se dégage à la lecture d'un texte, et qui en fait le genre »<sup>201</sup>.

Certains à l'instar de Marc Angenot considère le pamphlet comme appartenant « au mode *enthymématique* et à la classe *doxologique* et persuasive »<sup>202</sup> en n'excluant pas de leur approche l'importante présence de l'énonciateur dans son énoncé ainsi que les marques du pathos, d'autres focalisent tout particulièrement sur la tonalité de ce discours en privilégiant la piste de l'éthos. Georges Vignoux relève, au cours de sa définition, plusieurs aspects étroitement liés à l'écriture pamphlétaire mais il l'identifie en priorité comme un ton. Il dit : « Un tel discours (le pamphlet) se présente toujours comme lettre ouverte, essai, quelquefois débat. On le reconnaît donc à un ton. On le définit par la conjoncture qui le suscite ; on l'attribue volontiers à celui qui, de par sa situation dans la société, ne peut semble-t-il, avoir d'autre vocation que celle d'écrire dans une passion ou un intérêt du moment : journaliste, homme politique. La conséquence est que voici le pamphlet considéré comme genre mineur

---

<sup>201</sup> Dominique COMBE, *op.cit.*, pp. 17-18.

Néanmoins, lorsqu'elle parle des « qualités » qui seraient essentiellement intuitives, nous pouvons être sceptiques par rapport à cette affirmation et les qualifier plutôt d'expérimentales car il existe toujours une expérience préalable.

<sup>202</sup> Marc ANGENOT, « La parole pamphlétaire » dans « Le pamphlet », (n° spécial de) *Études littéraires*, *op.cit.*, p. 259. Voir aussi (p. 260).

condamné à l'éphémère, quelquefois sauvé de l'oubli par ce qu'il représenta historiquement, plus rarement en raison des élégances de son style »<sup>203</sup>.

D'ailleurs, en plaçant la littérature pamphlétaire sous le signe de l'éthos de l'agression, il ne s'agit pas du tout de la figer dans un cadre fixe ou encore d'aller à l'encontre de sa réalité d'une extrême diversité et instabilité ; bien au contraire. L'agressivité se manifeste différemment selon l'auteur, ses choix esthétiques son degré de colère mais aussi selon le contexte énonciatif et la contexte historique. D'ailleurs, la notion même d'éthos, d'une manière générale et quelle que soit sa nature, n'a rien de statique et c'est aussi dans ce sens qu'elle convient parfaitement à la littérature pamphlétaire. Dominique Maingueneau précise dans cette perspective : « L'éthos n'est (donc) pas un procédé intemporel ; comme les autres dimensions de l'énonciation, il inscrit les œuvres dans une conjoncture historique déterminée »<sup>204</sup>.

## ***2/ Pamphlet et polémique : modes voisins et dimension propagandiste***

Observons ce commentaire de Shoshana Felman où elle affirme que « la polémique, en effet, se perçoit non pas seulement comme une situation de *débat*, mais comme une situation de *combat* »<sup>205</sup>. L'idée de l'affrontement violent, de la guerre des mots traduisant des hostilités réelles et intenses, dépassant ainsi largement les simples échanges conversationnels est certainement au cœur du phénomène polémique. Il suffirait, d'ailleurs, de se tourner vers l'étymologie de ce terme pour voir que cette définition rend parfaitement compte de la réalité polémique. Le mot existe en français depuis 1578 bien que les pratiques polémiques soient très anciennes liées certainement aux premières manifestations de l'évolution de la langue et répondant à un besoin social de débattre, de controverser et de s'affronter à travers la parole. Nous remontons pour l'origine de « Polémique » au terme grec *polemikos* « qui concerne la guerre », « batailleur, belliqueux ». En suivant l'évolution historique de ce mot il apparaît

---

<sup>203</sup> Georges VIGNOUX, « L'argumentation pamphlétaire : effets de sens, effets de pouvoir » dans « Le pamphlet », (n° spécial de) *Etudes littéraires*, *op. cit.*, p. 283.

Il relève ici des aspects que nous avons déjà eu l'occasion d'analyser et de discuter et semble dire que l'hypothèse du genre enferme le pamphlet dans une image réductrice incapable de rendre réellement compte de sa réalité plus complexe.

<sup>204</sup> Dominique MAINGUENEAU, *op. cit.*, p. 144 -145.

<sup>205</sup> Shoshana FELMAN, *op. cit.*, p. 185.

que : « polémique est d'abord employé adjectivement eu sens de "guerrier" dans *chanson polémique*. Par affaiblissement, il a développé son sens actuel, "qui appartient à la dispute au débat" (1584), tout en conservant une valeur de "violence verbale" »<sup>206</sup>.

Nous avons précédemment identifié le pamphlet comme un éthos, un mode de communication qui consiste à attaquer une cible et qui met au premier plan la tonalité agressive propre à ce type de discours et c'est justement par rapport à ce dernier aspect que partagent pamphlet et polémique que s'établit le lien entre eux. Shoshana Felman parle en ces termes de cette agressivité inhérente au discours polémique : « Il ne faut pas perdre de vue que le phénomène polémique, si raffinée que soit son expression, continue à être régi, à son niveau le plus fondamental, par une *violence* meurtrière, qui s'efforce de détruire, de "brûler" l'adversaire »<sup>207</sup>. Dans cette même perspective, Jean Mesnard affirme à son tour, au sujet de la polémique : « Sous sa forme la plus violente, elle est vraiment un simulacre de guerre. Elle s'en prend aux personnes et perpète volontiers le meurtre symbolique de l'adversaire »<sup>208</sup>. Polémique et pamphlet, il s'agit certainement de deux réalités énonciatives, deux modes voisins dont l'agressivité le caractère passionné, l'aspect brûlant et explosif sont les traits communs qui les unissent et permettent de les rapprocher<sup>209</sup>.

La métaphore du feu souvent utilisée pour décrire la réalité de la production pamphlétaire, comme nous l'avons relevé plus haut en parlant de l'éthos pamphlétaire, permet aussi de rendre parfaitement compte des particularités de la polémique. Catherine Kerbrat-Orecchioni affirme dans ce sens : « Réponse défensive (il s'agit simplement pour le "polémiquaire" de se laver des accusations dont il est l'objet ou offensive (tuons l'infâme), conciliante ou aggravante on peut jeter sur la polémique de l'huile, ou bien de l'eau. Mais même lorsqu'elle n'est pas délibérément entretenue ("attisée"), elle ne s'éteint pas toujours aisément :

---

<sup>206</sup> D'après, Alain REY, *Dictionnaire historique de la langue française, Tome II, op. cit.*, p.1568.

<sup>207</sup> Shoshana FELMAN, *op. cit.* p. 186.

Cette violence semble donc indissociable voire même fondatrice du discours polémique et Shoshana Felman continue sur cette même lancée en insistant davantage sur l'importance de cet aspect mais aussi sur son intensité en nous renvoyant encore une fois à la logique guerrière et par conséquent meurtrière et en affirmant quelques lignes plus loin : « Quel que soit le sujet de la polémique, le discours polémique est toujours, à un certain niveau, un discours *sur la mort, de la mort*, un discours sur l'*acte de tuer*. L'enjeu de la polémique, si symbolique soit-il, est le meurtre de l'adversaire ». (p. 187).

<sup>208</sup> Jean MESNARD, dans *Traditions polémiques, op. cit.*, p. 127.

<sup>209</sup> Dans le cadre de sa réflexion autour du discours polémique Catherine Kerbrat-Orecchioni range, le pamphlet parmi les formes discursives connexes du discours polémique. Catherine KERBRAT-ORECCHIONI, « La polémique et ses définitions » dans *Discours polémique*, Centre des recherches linguistiques et sémiologiques, p. 37.

machinerie douée d'une dynamique propre, elle nous contraint parfois, à notre corps défendant, d'entrer dans la même danse infernale. Comme le feu toujours, la polémique est douée d'une certaine vitesse de propagation »<sup>210</sup>.

C'est d'ailleurs, essentiellement, à cause de cette surcharge en violence, pour cet aspect passionné, incontrôlable que la rhétorique antique affichait sans cesse sa distanciation à l'égard de la polémique perçue davantage comme un objet dangereux et condamnable que comme un domaine digne d'être exploré et exploité. Il semblerait que : « Du polémique, la rhétorique aristotélicienne, philosophique et politique se préserve [...]. La position de la rhétorique romaine, juridique, institutionnelle, est encore plus nette. Elle est fonctionnellement conçue pour exclure le mode polémique des échanges régulés de la parole sociale et politique. [...]. L'histoire rhétorique du polémique est donc l'histoire d'un hors champ : histoire clandestine, liée à une oralité non transcritible, à une marginalité sulfureuse aux confins de la diffamation et de la proscription : l'épidictique du blâme est dans la pratique des genres oratoires, une case virtuelle, culturellement contrôlée et censurée »<sup>211</sup>.

Ce rejet confirmé de la polémique, de toute époque, cette espèce d'appréhension doublée de dénigrement nous rappellent immédiatement la réalité de mépris et de malaise qui s'associe à la production pamphlétaire et que nous avons, précédemment, eu l'occasion d'explorer en parlant du discrédit qui entoure ce type d'écrit. On pourrait, donc, voir dans ces réceptions respectives, une preuve supplémentaire du rapport étroit qui lie le pamphlet à la polémique et les rapproche considérablement, mais sans pour autant les confondre.

En effet, si la violence verbale avec toute la contestation qu'elle peut susciter, si l'idée de l'agression et la dimension guerrière s'imposent comme les traits majeurs qui caractérisent aussi bien le pamphlet que la polémique, poussant parfois certains à les amalgamer, il n'en reste pas moins vrai que ces deux réalités se distinguent chacune par des caractéristiques qui

---

<sup>210</sup> *Ibid.*, p.36.

<sup>211</sup> Gilles DECLERCQ, « Rhétorique et polémique », dans *La parole polémique*, Paris, Champion, 2003, p.16. Il explique aussi un peu plus loin que l'Antiquité n'est pas seule à porter un regard qui mélange appréhension et dénigrement à l'égard de la polémique et qu'à notre époque encore ces idées perdurent. Il déclare : « Cet effort de régulation est sans doute la constante de toute pensée théorique appliquée à l'argumentation. Il est à cet égard frappant de constater que la rhétorique renouvelée du XX<sup>ème</sup> siècle a repris à son compte ce souci de réguler les interactions verbales. Christian Plantin et Ruth Amossy montrent en effet que les théories modernes de l'argumentation, quand bien même elles délaissent la logique aristotélicienne pour adopter une perspective pragmatique et juridique (nouvelle rhétorique) ou pragmatique-dialogique (nouvelle dialectique), continuent de concevoir la polémique négativement – comme la parole à exclure : obstacle à l'accord avec l'auditoire (Perelman), paralogisme ou *fallacy* (Hamblin), infraction aux principes de coopération (Grice), frein au processus paragma-dialectique qui vise à réduire les différents interactionnels (van Eemeren, Grootendorst) ». (p. 18-19).

lui sont propres. Et c'est bien la conscience de ces différences subtiles qui pousse Michel Murat à traduire en ces termes sa conception du rapport entre pamphlet et polémique : « Le pamphlet est une des modalités historiques, la plus récente de la coïncidence entre polémique et littérature. Je n'entreprendrai pas ici d'en faire l'analyse. Il naît de la convergence entre un support (la feuille volante), avec le mode de diffusion qui lui est propre, et une position énonciative caractéristique, marginale ou paradoxale »<sup>212</sup>.

Spécificités extra-textuelles mais aussi particularités énonciatives, voilà les niveaux sur lesquels peuvent diverger le pamphlet et la polémique.

La différence entre pamphlet et polémique peut aussi s'exprimer en terme d'intensité avec une férocité et une cruauté plus manifestes dans les pamphlets, ou encore au niveau du registre de référence de cette violence. Selon Marie-Madeleine Fragonard et Paul Aron : « Le partage institutionnel entre polémique et pamphlet se fait sur la rationalité ou l'obscénité des arguments, les attaques contre la personne. Mais la difficulté pratique est autre : le pamphlet oblige le critique à faire la part de l'éthique et de l'esthétique ; l'appréciation des réussites stylistiques peut créer une complicité implicite avec ce qui est énoncé »<sup>213</sup>.

La distinction se situe aussi à un autre niveau, celui de la théorisation et de l'approche analytique des deux phénomènes. En effet, si l'hésitation autour de la considération du pamphlet comme genre littéraire demeure présente et que les orientations divergent entre ceux qui acceptent cette notion de genre et puis ceux, qui, comme nous, restent bien perplexes devant la capacité des systèmes génériques conventionnels à rendre compte des spécificités et de toute la complexité de la production pamphlétaire optant ainsi pour d'autres types d'approche, la perception de la polémique, quant à elle, ne semble pas faire l'objet de pareilles discordes et on s'accorde à penser qu'il conviendrait plutôt de parler à son sujet de fonction, d'éthos, de mode ou encore de ton mais non de genre littéraire<sup>214</sup>.

Quoi qu'il en soit, face à cette agressivité propre au discours polémique et omniprésente dans les pamphlets, nous ne pouvons qu'affirmer, sans ambiguïté aucune, son caractère

---

<sup>212</sup> Michel MURAT, *op. cit.*, p. 12.

<sup>213</sup> Marie-Madeleine FRAGONARD et Paul ARON, « Pamphlet », *op. cit.* p. 419.

<sup>214</sup> Le polémique peut exister un peu partout indépendamment des classes génériques et des frontières qui les séparent. Le théoricien Dominique Maingueneau va encore plus loin dans sa thèse « Sémantique de la polémique, du discours à l'interdiscours » en n'hésitant pas à étendre au maximum le concept de polémique pour affirmer que tout « espace discursif » est nécessairement polémique. D'après Michel LE GUERN, « Polémique et espace discursif » dans *Discours polémique, op. cit.*, p. 53-61. D'ailleurs, ce dernier ne manque pas de critiquer dans cet article certains aspects du point de vue de Maingueneau autour de la polémique.

fonctionnel dans une logique d'affrontement où explosent les attaques haineuses. Alors, sans projeter à ce niveau de la recherche de débattre de sa légitimité, de ses risques ou encore de ses débordements, il s'impose à nous d'attester de sa présence irréfutable et quasi-systématique, à des degrés variables et sous différents visages bien évidemment.

Cette violence apparaît comme un atout majeur dans les conflits et les attaques verbales, une arme dangereuse mais indispensable (c'est du moins ce que pensent les pamphlétaires et qu'ils n'hésitent pas à mettre en pratique dans leurs écrits). La transgression, le dépassement des codes et le flirt avec le danger constituent, à leur tour, une esthétique qui permet à l'écriture pamphlétaire de se démarquer.

Les pamphlets affichent au premier plan cette dimension polémique et qu'il s'agisse d'une énonciation individualisée comme nous avons eu l'occasion de l'observer avec plusieurs exemples du XVIII<sup>ème</sup>, XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècles (pamphlets anti-tyrannique principalement), ou encore de pamphlets s'inscrivant dans le cadre d'un projet général de propagande<sup>215</sup> partisane, comme c'est le cas des *Mazarinades* ou encore de la grande majorité des pamphlets des guerres de religion, il y a constamment dans ces espaces énonciatifs, une volonté d'expression très forte mais surtout une volonté d'action par les mots qui nous renvoie immédiatement à la valeur militante de cette littérature de circonstance, à sa dimension performative et bien souvent à son rôle propagandiste.

Le terme propagande que nous utilisons, ici, doit, en fait, être manié avec beaucoup de prudence, principalement, à cause du sens qu'il a pu avoir dans ses utilisations récentes où on associe propagande, parti, asservissement comme c'est le cas avec la propagande nazie ou communiste. Le mot est défini par Alain Rey en ces termes : « <1790, répandu au XIXe et surtout au XXe s. > Cour. Action exercée sur l'opinion pour l'amener à adopter certaines idées politiques et sociales, à vouloir et soutenir une politique, un gouvernement, un représentant. *La propagande d'un parti politique. Propagande électorale. Instruments, moyens de propagande. Propagande par la parole* (discours, meeting, émissions radiophoniques), *l'écriture* (journaux, tracts, inscriptions, graffitis), *l'image* (affiches, photos, cinéma, télévision) »<sup>216</sup>. En fait, le terme « propagande » impliquerait une volonté

---

<sup>215</sup> Terme dont l'utilisation nécessite un éclaircissement auquel nous procédons dans la suite du développement.

<sup>216</sup> Alain REY, *Dictionnaire culturel en langue française, op. cit.*, p. 2128.

Il se réfère dans sa définition à deux avis sur la question que nous choisissons de rapporter pour l'intérêt qu'ils présentent :



systematique d'un groupe ou d'un chef qui décide pour le groupe<sup>217</sup>. Toute la question, pour nous, est de savoir si nous pouvons utiliser cette terminologie par rapport à la réalité pamphlétaire des guerres de religion. Certains libelles de cette époque présentent la forme d'une énonciation pamphlétaire individualisée mais la grande majorité répond à une urgence politique, celle de la guerre, qui invite les partis en conflit à conduire une action par la plume parallèlement à leur action politique et militaire. Nous retrouvons, d'ailleurs, dans la première partie de la définition d'Alain Rey, citée plus haut, les mêmes aspirations qui animent les pamphlétaires-militants de cette fin du XVI<sup>ème</sup> siècle et nous pouvons affirmer, par rapport à cette époque, qu'une telle utilisation du matériau pamphlétaire et son institutionnalisation sont le fruit d'une démarche propagandiste. C'est donc sur l'idée de l'organisation des presses des différents partis politiques impliqués dans ce conflit que nous nous basons pour parler de propagande même si elle n'a pas forcément le même visage que nous lui connaissons dans les périodes les plus récentes, en particulier par rapport à l'action politique de régimes totalitaires<sup>218</sup>.

La propagande dont nous parlons, ici, se confond, donc, avec la **dimension propagandiste** de ces écrits ou encore la **propagation** de ces textes, tout simplement (propagation des idées, de la rumeur, de la calomnie, de l'agressivité...) car n'oublions pas que « L'origine du terme remonte à la création en 1622 par l'Église catholique romaine de la *Congregatio de Propaganda Fide* (Congrégation pour la propagation de la foi). La propagande est à l'origine l'activité de propagation d'une religion, d'une idée ou d'une doctrine. Mais le sens a évolué et l'idée moderne de propagande n'apparaît clairement qu'au XX<sup>e</sup> siècle, un peu avant celle de la publicité, dans le domaine disputé de la communication persuasive »<sup>219</sup>. D'ailleurs,

---

« Parmi les engins de guerre, il y a les écrits. L'Allemagne a ouvert de véritables ateliers excellents pour compléter les ateliers de Krupp. Elle y fabrique des mensonges de tous les calibres. La Suisse, la Hollande, l'Italie, les pays du Nord, tous les pays neutres conviennent de cette propagande ».

Maurice Barrès, *Mes cahiers*, t. XI, Cahier 38, p. 118.

« On ne fait pas de révolution sans changer le vocabulaire. Car la force principale d'un mouvement politique n'est pas la vérité de sa doctrine mais l'opportunité de sa propagande. La révolution de nos jours, c'est d'abord une question de mots, une question de slogans, un cas particulier de cette science de l'opinion qui s'appelle la Publicité ».

Denis de Rougemont, « Une simple question de mots » dans *le Figaro*, 24 avr. 1939.

<sup>217</sup> En élargissant son champ de recherche, Alain Rey déclare dans cette perspective : « Au sens étroit, la propagande est le fait d'États cherchant à imposer à un peuple des doctrines, des idéologies et des attitudes à l'aide des moyens fournis par les techniques de communication de masse ». *Ibid.*, p. 2129.

<sup>218</sup> Nous consacrerons un point d'analyse à l'organisation des presses autour des partis politiques pendant les guerres de religion, dans le cadre du chapitre VI.

<sup>219</sup> Alain REY, *Dictionnaire culturel en langue française*, op. cit., p. 2129.

quelqu'un comme Georges Lepreux qui a répertorié les imprimeurs français jusqu'à la Révolution, utilise ce terme, « propagation », pour présenter l'activité éditoriale mise au service d'une action politique, de l'un des imprimeurs de cette fin du XVI<sup>ème</sup> siècle. Voilà, donc, comment il s'exprime au sujet de Pierre L'Huillier, l'un des imprimeurs du roi, et en se rapportant à la dernière année du règne d'Henri III : « Toutefois, quand au bout de quelques mois, le roi se rendit à Tours, L'Huillier ne l'y suivit pas : il s'était attaché à la fortune d'Henri de Navarre. Pour mieux servir ce prince, il prit la détermination de se faire imprimeur et ne pouvant rentrer à Paris, il s'établit à Saint-Denis, où ses presses ne furent occupées qu'à la propagation de la bonne parole en faveur du Béarnais »<sup>220</sup>. L'organisation de la presse afin de profiter à un homme, un parti, ou une idéologie est une réalité certaine du paysage politique de cette époque et de la même façon que L'Huillier consacre ses compétences et ses moyens techniques à la défense de la position d'Henri de Navarre, les intérêts de ce dernier impliquent, nécessairement, que soit menée une action d'ordre offensif où il s'agit d'attaquer l'adversaire en vue de l'affaiblir<sup>221</sup>. Il existe, donc, certainement, une presse qui se charge de la « propagation de la mauvaise parole au détriment des adversaires du Béarnais » pour reprendre à notre compte la formulation de Lepreux, et c'est de cette presse que se réclament les pamphlets.

Quoi qu'il en soit, c'est, bien, à la lumière de cette dimension propagandiste qu'on arrive à mieux comprendre toute la surcharge en violence et une virulence souvent démesurée. Cette violence fonctionnelle caractéristique de la littérature de polémique qui, en ce point ne se distingue guère des pamphlets, trouve dans le contexte précis des guerres de religion et dans la masse de libelles qui s'y déchaîne une excellente illustration tel que le souligne Alexandre Tarrête dans son analyse. Il déclare : « On le voit, l'excès est constitutif de cette littérature : le pamphlétaire exprime des passions religieuses et politiques exacerbées, et il prétend par l'outrance même de son langage révéler une vérité, dénoncer l'injustice, le crime et l'erreur. Débordant d'une violence utopique, le pamphlet inverse les rapports de force qu'il dénonce dans la réalité : il accuse, prononce la sentence et exécute le châtement d'un même mouvement, avec la liberté expéditive que lui octroie la fiction »<sup>222</sup>.

---

<sup>220</sup> Georges LEPREUX, *Gallia typographica: répertoire biographique et chronologique de tous les imprimeurs de France depuis les origines de l'imprimerie jusqu'à la révolution*, Tome I, Paris, Champion, 1911, p. 356.

<sup>221</sup> Nous aurons à traiter de manière détaillée de cette logique guerrière qui marque le métier de l'édition dans le chapitre VI.

<sup>222</sup> Alexandre TARRETE, *Littérature française du XVI<sup>ème</sup> siècle*, Paris, PUF, p. 315.

Que le combat soit d'ordre idéologique, politique, religieux ou tout simplement interpersonnel visant à attaquer un « autrui » qui se trouve être généralement une personnalité publique, le pamphlétaire vise avant tout à interpeller son lecteur potentiel dans l'objectif de le faire réagir et bien évidemment de le rallier à sa cause, et ce sont bien là des « manœuvres » qui constituent l'essence même de la propagande.

Cette image de la parole-action qui colle si bien au pamphlet interpelle plus d'un théoricien qui tente alors d'approcher l'écriture pamphlétaire à partir de cette perspective. Joseph Bonenfant met en avant la force illocutionnaire de l'énonciation pamphlétaire et déclare dans ce sens : « La fonction du pamphlet est la dénonciation ; sa force relève du concept d'énonciation performative ; cette force transforme un *dictum* en *factum*. La force illocutionnaire, comme valeur de cette énonciation, n'intervient pas directement dans la signification »<sup>223</sup>. Il rajoute un peu plus loin en citant Austin : « L'énonciation performative est proprement "celle qui nous permet de faire quelque chose par la parole elle-même" »<sup>224</sup>.

Le pamphlet se conçoit, souvent, dès le départ, comme un outil de propagande. Alors, que celle-ci soit plus ou moins structurée, qu'elle présente un cadre plus ou moins défini, qu'elle se rattache à un conflit interpersonnel ou à un combat idéologique elle est toujours présente. Dans cette optique, le pamphlet envisagé comme un moyen de propagande et centré sur sa valeur performative va nécessairement être jugé sur sa pertinence et sa performance qui se mesure en terme d'impact et d'influence. Yves Avril a, d'ailleurs, parfaitement raison d'affirmer que « le pamphlet devrait être jugé comme la publicité, sur le plan de l'efficacité »<sup>225</sup>.

L'idée de la sensibilisation et de la mobilisation des autres à travers la prise de parole dans les pamphlets est certainement au cœur de la conception même de cette littérature polémique, et le contexte de propagande et de contre-propagande qui s'installe apparaît comme une succession de preuves de forces de part et d'autre.

---

<sup>223</sup> Joseph BONENFANT, *op. cit.*, p. 299.

Il s'inspire lui-même, dans ce point de vue, des idées de Simone LECOINTRE et Jean LE GALLIOT, « Le je (u) de l'énonciation », *Langages*, 31, Septembre 1973, 64 -79.

<sup>224</sup> *Ibid.* Il se base, donc, sur les travaux de J. L. AUSTIN, ( *Quand dire, c'est faire*, Paris, Seuil, 1970 ) et déclare dans la suite son analyse : « Selon Austin, la dénonciation pamphlétaire serait à classer dans les verbes "verdictifs", ceux qui portent un jugement comme "je classe, je condamne" ; elle aurait aussi un rapport avec les verbes "comportatifs" comme "bénir, maudire", qui adoptent une attitude ; un rapport également avec les verbes "expositifs" comme "j'affirme, je pose comme postulat", qui élucident la communication. Le rapport de la dénonciation avec les promessifs (jurer, avoir l'intention) et avec les exercitifs (permettre, avertir) serait presque inexistant ».

<sup>225</sup> Yves AVRIL, *op. cit.*, p. 272.

Le contexte des guerres de religion offre, à ce titre, une parfaite illustration de cette dimension belliqueuse dans la littérature et du jeu (bien dangereux) d'action-riposte qui s'en suit comme le prouve le présent constat d'Alexandre Tarrête. Il dit : « Lorsque les armes se taisent en 1563, les protestants ripostent contre l'offensive de Ronsard : la polémique n'est que la continuation de la guerre par d'autres moyens » et il rajoute un peu plus loin : « Une série de réponses à la réponse voit alors le jour »<sup>226</sup>.

La notion de propagande fortement attachée à la réalité pamphlétaire rappelle sans cesse l'importance du contexte dans lequel évolue cette production et atteste de l'importance des éléments extralittéraires dans la naissance et l'épanouissement de la littérature pamphlétaire qui reste avant tout, une énonciation circonstanciée liée à un climat de tension et de confrontation entre des personnes ou des groupes opposés qui cherchent à agir sur l'opinion publique, à la conquérir. Jean Mesnard met très bien en avant cette dimension propagandiste en affirmant : « La polémique trouve son terrain d'élection dans celui des convictions et des croyances. Elle se développe entre concitoyens, lorsque les tensions civiles, politiques ou religieuses déterminent la formation de groupes antagonistes. Elle vise à affaiblir l'adversaire, non pas en poursuivant l'illusion de le réduire par la plume, mais en convoquant un arbitre qu'elle prend pour véritable destinataire : l'opinion, la masse silencieuse de ceux qui n'ont pas pris parti et qu'il faut gagner. Offensive ou défensive, elle implique le risque, lorsque la passion monte, de l'affrontement armé »<sup>227</sup>.

Le pamphlet partage donc avec la polémique une violence qui s'apparente à la brutalité de la guerre et semble reproduire à travers les mots un acharnement dans l'agression et une virulence qui s'expliquent essentiellement par l'enjeu de cette prise de parole dans une perspective propagandiste. Yves Avril affirme dans ce sens et en reprenant les idées de Carl Von Clausewitz dans *De la Guerre* : « Le pamphlet est une arme de guerre et le but de la guerre et le but de la guerre et selon Clausewitz, "d'abattre l'adversaire". Pour anéantir cet adversaire (qui, dans notre propos, est un homme ou une idée) Clausewitz ajoute : " il n'y a pas de limites à la manifestation de la violence" »<sup>228</sup>.

---

<sup>226</sup> Alexandre TARRETE, *op. cit.*, p.323.

Henri Meylan se réfère au point de vue d'Etienne Pasquier pour exprimer le lien étroit qui existe entre polémique, propagande et guerre. Il déclare: « Qui dit propagande dit aussi polémique. Pasquier l'avait bien vu : « Quant à la plume ne pensez pas que la guerre n'en soit autant plus redoutable que de l'espee ». Henri MEYLAN, *Aspects de la propagande religieuse*, Genève, Droz, 1957, p. XIV.

<sup>227</sup> Pierre MESNARD, *L'Essor de la philosophie politique au XVIe siècle*, éd. revue, Paris, Vrin, 1952, p.127.

<sup>228</sup> Yves AVRIL, *op. cit.*, p. 265.

L'écriture pamphlétaire apparaît, finalement, comme une littérature de circonstance fortement enracinée dans son contexte, un climat d'hostilité, de conflit ou même de crise et mais c'est surtout la volonté d'agir sur cette réalité et la valeur performative du discours qui s'en suit qui vient signer la dimension propagandiste du pamphlet et toute sa force. La violence inhérente au discours pamphlétaire et polémique, l'idée d'opposition, la volonté d'attaquer et d'anéantir un adversaire quelle que soit sa nature, son identité ou son statut s'imposent comme des constantes de cette écriture pamphlétaire et très rapidement, la conscience du pouvoir des mots et sa recherche devient dans cette optique une quête du pouvoir tout court.

### ***3/ Mode de diffusion pamphlétaire***

La diffusion pamphlétaire opère selon un mode précis et constant celui d'une large distribution étendue et non ciblée qui affiche clairement son caractère instantané et rapide répondant ainsi aux exigences d'une littérature de circonstance sur laquelle la main du temps est sans pitié.

Quelle que soit l'époque choisie, ces principes de diffusion restent les mêmes mais c'est la forme adoptée qui change. Qu'en soit passé de la criée et du colportage à notre journalisme moderne et autres médias de plus en plus sophistiqués et surtout accessibles, les moyens qui permettent de véhiculer la parole pamphlétaire respectent toujours ce même principe d'une action large et immédiate et c'est bien ce mode de diffusion qui permet, aussi, de définir le pamphlet<sup>229</sup>.

## ***Conclusion***

Nous nous proposons au cours de ces chapitres de définir le pamphlet, une entreprise que nous savions, d'avance, bien difficile. Alors, après avoir relevé l'essentiel des difficultés qui se sont imposées incontestablement comme de véritables obstacles à la théorisation, notre connaissance du paysage pamphlétaire et des initiatives critiques le concernant, s'affinant ; nous comprenons rapidement qu'il serait aberrant de prétendre à une définition du pamphlet, fixe, formelle, précise, définitive, sans la moindre ambiguïté, capable de dépasser une réalité

---

<sup>229</sup> Nous avons choisi de ne pas nous étaler, ici, sur ce point, puisque nous aurons l'occasion d'étudier en détail ces principes propres au mode de diffusion pamphlétaire qui sont les mêmes d'une époque à l'autre, en nous focalisant sur les pamphlets des guerres de religion ( 1<sup>er</sup> point du chapitre V)

concrète de discorde permanente. Mais cela n'exclut pas la possibilité d'avoir notre propre définition du pamphlet, à la lumière de tous les aspects étudiés et de s'y en tenir tout au long de ce travail.

Il s'agit donc ici d'essayer de résumer ces différents paramètres de choix et de tenter de formuler le plus clairement possible notre hypothèse de travail ; autrement dit de cerner ce qui sera pour nous l'ensemble des caractéristiques que nous tiendrons pour constitutives du texte pamphlétaire.

Etape majeure de notre recherche, l'interrogation autour de cette question générique ; un point très important qui s'avère être sérieusement problématique. Nous pensions ; en effet, pouvoir résoudre le problème en parlant de la réalité d'un genre transhistorique ; et c'est certainement l'hypothèse la plus plausible lorsqu'on voit toute la diversité, l'instabilité et le caractère dynamique de la production pamphlétaire qui épouse différentes formes et détourne différents genres. Mais, au fur et à mesure que nous avançons dans la réflexion, nous prenons conscience de la possibilité d'envisager le pamphlet autrement qu'à travers la perspective générique et de l'approcher en priorité comme un mode de communication, comme un éthos avec au centre de cette optique l'idée de l'attaque et la tonalité agressive, comme critères fondateurs du pamphlet. Nous avons, aussi, observé l'importance du comique dans l'expression de cet éthos pamphlétaire et avons été amenée à décrire l'appareil stylistique qui permet de rendre compte de cette violence par le comique en nous référant à des exemples de la collection de L'Estoile.

Cette littérature de circonstance enracinée dans un contexte sociopolitique particulier révèle, par ailleurs, une dimension propagandiste qui donne la priorité à l'objectif de l'attaque, à la valeur performative du langage, au militantisme de la parole et à sa dimension belliqueuse, ce qui s'accompagne d'un recours à un mode de diffusion aux caractéristiques spécifiques comme nous aurons l'occasion de l'expliquer dans la suite du travail.

Nous retenons donc, finalement, comme principaux critères définitionnels du pamphlet celui de la brièveté, des circonstances particulières de conflit et d'affrontement (à degrés variables) auxquelles se rattache inévitablement un pamphlet, ce qui nous renvoie automatiquement à sa dimension propagandiste et nous pousse à parler du pamphlet comme d'un mode de communication, d'une énonciation sur fond de violence d'où cette tonalité agressive si emblématique du pamphlet au-delà de la diversité des moyens mis en œuvre pour atteindre l'objectif de l'attaque. Aussi, et parallèlement à ces traits distinctifs du pamphlet qui se placent du côté de la production, nous relevons un aspect récurrent, omniprésent même, qui concerne la réception du texte pamphlétaire et qui se résume en cette réalité du mépris qui

fonctionne tel un leitmotiv déroutant pour quiconque tente d'approcher le phénomène pamphlétaire en le plaçant face à la situation paradoxale d'une production qui allie fascination et dénigrement, production intense et malaise général ; et qui permet de voir comment la force et la survie d'une littérature peut naître de son rejet quasi-systématique et de sa perpétuelle condamnation.

## *Deuxième partie :*

### *Le fonctionnement des pamphlets des guerres de religion*

Nous avons eu l'occasion de l'observer, les traits qui caractérisent, le plus, cette réalité pamphlétaire, sont, certainement, l'instabilité et la diversité et c'est d'ailleurs cela même qui lui donne son caractère transhistorique et qui pousse généralement les théoriciens à l'approcher dans son aspect morcelé, le plus souvent de manière ponctuelle et ciblée<sup>230</sup>.

En nous intéressant au paysage pamphlétaire pendant la période précise et limitée des guerres de religion nous nous inscrivons à notre tour dans une perspective similaire ; mais surtout, cela suppose qu'il existe pour l'ensemble de cette production pamphlétaire des traits communs que nous tenterons de relever. Nous pouvons, alors, parler au sujet de ces pamphlets d'un minimum d'homogénéité qui tient principalement de leur inscription dans un même contexte historique, quoique la portée, les styles, et les moyens mis en œuvre changent incessamment pour donner lieu à une diversité que nous aurons l'occasion d'étudier à différents niveaux.

---

<sup>230</sup> Voilà d'ailleurs comment Nicole Cazauran parle de cette diversité, souvent déconcertante, concernant la littérature pamphlétaire : « Il faut avouer que le genre, si genre il y a, est polymorphe. Tout lui est bon : vers ou prose, discours ou dialogue, brièveté étymologique du libelle de circonstance ou lente progression du traité politique ». Nicole CAZAURAN, *Traditions polémiques, op. cit.*, p. 9.



# Chapitre III :

## La découverte d'un phénomène nouveau sous la désignation de « libelle » ou « pasquil »

### *1/ Le cheminement vers le pamphlet des guerres de religion*

Nous ne pouvons situer avec précision et dans l'absolu le moment de la naissance du pamphlet, puisque cela dépend principalement et directement de la définition même qu'on veut lui donner ; d'où l'intérêt considérable de l'approche définitionnelle préalable que nous avons entreprise au cours de la partie précédente. Nous aborderons donc la question de la naissance du pamphlet à partir de cette définition, en fonction de notre conception du pamphlet, à la lumière des traits distinctifs que nous avons réussi à fixer et surtout en tenant compte de la distinction première et fondamentale entre pamphlet et dimension pamphlétaire.

En effet, si nous ignorons cette distinction et avec elle les traits caractéristiques de la brièveté et d'une diffusion large et rapide, nous pouvons remonter jusqu'à la période antique qui nous a légué une multitude de textes chargés de cette veine pamphlétaire et nous pensons, en l'occurrence, à certains écrits d'Aristophane ou encore à ceux de Démosthène<sup>231</sup>. Concernant le premier, c'est principalement pour sa pièce *Les Nuées*, qui s'avance comme une attaque contre Socrate et les sophistes, que le fondateur de la comédie grecque est souvent considéré comme un pamphlétaire car, outre la dimension satirique bien chère à Aristophane, c'est surtout l'attaque personnelle qui permet d'attester de la dimension pamphlétaire de son œuvre<sup>232</sup>. Pour le second, c'est dans un tout autre registre qu'il brille, celui de l'éloquence.

---

<sup>231</sup> Nous avons besoin d'examiner, même rapidement, les périodes antérieures au XVI<sup>ème</sup> siècle pour voir comment se développe cette veine pamphlétaire dans certains écrits, en vue de pouvoir justifier de la singularité des pamphlets des guerres de religion par rapport à ces productions littéraires antérieures à eux, qui se rapprochent d'eux sur certains points sans pour autant pouvoir être considérés comme de véritables pamphlets au regard des paramètres que nous avons choisis précédemment.

<sup>232</sup> Aristophane apparaît comme le polémiste qui a réussi à faire du rire et de la bouffonnerie ses armes de combat et voilà d'ailleurs comment ses choix littéraires et idéologiques, son génie ainsi que ses égarements, qui sont souvent ceux du pamphlétaire, sont présentés dans l'histoire littéraire : « Le but premier d'Aristophane est de faire rire : pour cela il choisit de graves problèmes d'actualité (emprise des nouvelles philosophies, luttes intermittentes entre les cités rivales), et il en démontre les aspects excessifs, ridicules ou répugnants. De la sorte, sans moraliser, il prêche une doctrine d'humanité et de bon sens. Pris au jeu il devient vite unilatéral et partial : il ne voit que les défauts de ses adversaires (Cléon, sophistes, militaristes, juges-tout...). Cette réserve faite, il est d'une verve incroyable, surtout dans les dialogues, dont on peut dire qu'ils forment l'équivalent, mais en contrepied burlesque de l'éminente dialectique de Platon ». D'après, Jean LALOUP, *Dictionnaire de littérature grecque et latine*, Paris, Editions Universitaires, 1968, p. 123.

C'est, en effet, grâce à ses qualités d'orateur que le nom de cet homme politique athénien passe à la postérité et en ce qui concerne son statut de pamphlétaire, c'est principalement aux *Philippiques*, qu'il le doit. En effet, parmi tous les discours politiques de Démosthène, ces harangues contre Philippe II de Macédoine, sont certainement celles qui illustrent le mieux sa veine pamphlétaire et sa grande véhémence. C'est, d'ailleurs, autour de ces éléments que se construisent, la force de ses discours et leur dimension belliqueuse<sup>233</sup>.

De la même manière, certains auteurs de l'époque médiévale pouvaient se découvrir une âme de pamphlétaire et manier avec hardiesse l'art de l'invective dans le cadre de leurs oeuvres ou de leurs discours. Ils témoignaient ainsi de leur attrait pour la polémique au même titre que de leur engagement en faveur de causes qui les touchent directement. A ce titre, Daniel Poirion retient principalement de cette époque les noms de Guillaume de Saint-Amour, de Rutebeuf et de Jean de Meun et insiste sur leurs rôles respectifs dans la querelle de l'université à la fin du XIII<sup>ème</sup> siècle comme étant l'exemple le plus illustre de l'écriture pamphlétaire au Moyen Age<sup>234</sup>. Il montre alors comment ces trois hommes choisissent, chacun à sa manière, le message pamphlétaire plus ou moins dissimulé pour dénoncer le vice de l'hypocrisie qui vient accabler les Ordres mendiants, leur cible de prédilection. De la dispute théologique formaliste de Guillaume de Saint-Amour nous passons à la poésie en français de Rutebeuf pour arriver au roman allégorique de Jean de Meun, avec comme thème directeur celui de l'hypocrisie et comme tonalité celle de l'attaque pamphlétaire<sup>235</sup>. Quel que soit le « support littéraire » utilisé, la visée pamphlétaire s'impose comme le trait commun qui réunit ces trois hommes autour d'un combat contre l'hypocrisie des Frères ; et le mépris de Guillaume de Saint-Amour qui s'exprimait en insultes dans son traité de 1254 va inspirer des attaques toute aussi virulentes que véhiculent la poésie ou encore le roman de certains de ses contemporains<sup>236</sup>. Face à ces différents exemples, un constat très important s'impose à nous.

---

<sup>233</sup> D'après, Alain REY, *Le Petit Robert des Noms Propres*, Paris, Robert, 2003, p. 580 et 1622.

<sup>234</sup> Daniel POIRION, « Jean de Meun et la querelle de l'université de Paris : du libelle au livre », dans *Traditions polémiques, op. cit.*, p. 9-19.

<sup>235</sup> « A chacun son rire : celui de Rutebeuf différait beaucoup de celui de Guillaume ; celui de Jean de Meun se distingue des deux ; on est tenté de le qualifier d'épique. Quant à la pensée, le passage du pamphlet au livre maintient pour l'essentiel la critique des Ordres mendiants (ce qui est peu intéressant pour un art d'aimer), mais surtout la dénonciation de ce vice la pensée qu'est le sophisme, ce qui importe à un ouvrage philosophique ». D'après, Daniel POIRION, *ibid.* p. 17.

<sup>236</sup> Voilà, d'ailleurs, comment Daniel Poirion se penche sur l'héritage de Rutebeuf pour attester des retentissements de cette crise sur la scène littéraire et nous fournir un exemple supplémentaire du mariage réussi entre la fonction pamphlétaire et les divers genres littéraires dont elle emprunte le cadre, il dit : « Le poète

Nous remarquons, en effet, que le rire, qui nous intéresse en particulier dans le cadre de notre étude des pamphlets des guerres de religion, s'associait, **déjà**, à la veine pamphlétaire qui apparaît dans certains écrits antiques comme c'est le cas avec Aristophane ou encore chez des écrivains du Moyen Age comme l'explique Daniel Poirion que nous citions précédemment en note.

Que ce soit pendant la période antique ou médiévale, ce type de production qualifié de pamphlétaire semble avoir réussi à s'imposer comme la voix de la contestation et de la confrontation ; et en se glissant dans les différents genres littéraires et types de discours qui lui servent de cadres énonciatifs, c'est bien cette veine pamphlétaire et tout l'art de l'invective qui s'expriment, véhiculés à travers l'art oratoire, la fiction ou encore la prouesse poétique.

Mais, c'est vraisemblablement, avec le XVI<sup>ème</sup> siècle que nous assistons à une véritable évolution de l'écriture pamphlétaire, une progression considérable qui culminera avec la production frénétique liée aux guerres de religion. Certaines sources littéraires ont certainement contribué à cette évolution. Les pamphlets gallicans et antipapistes parus entre 1510 et 1513 constituent un bon exemple du fonctionnement des moyens et techniques pamphlétaires avec ces attaques menés contre le pape Jules II <sup>237</sup>. Nous pouvons évoquer, dans cette même perspective et quoique antérieure au siècle qui nous intéresse, la propagande politique qui opposait au début du XV<sup>ème</sup> siècle français, Ambrogio Migli conseiller du duc Louis d'Orléans à Jean de Montreuil représentant du roi Charles VI et leur affrontement par « invectives interposées »<sup>238</sup>.

Mais par rapport à ces différentes manifestations de l'écriture pamphlétaire, les guerres de religion offrent une réalité bien particulière et pour le moins interpellante qui nous pousse à

---

Rutebeuf transforme la polémique, rédigeant à partir de 1257 des pamphlets en français et en vers. [...] Dans l'ensemble le poète se sert de la tradition jongleresque de la complainte, genre qui se prête à la diffusion orale, avec son rythme et ses rimes ; mais il en varie la formule, mimant tantôt la rengaine populaire, tantôt le grand style des sermons et de la déploration funèbre. Ces exercices de style, qui pour nous ont plus d'intérêt que la propagande dont ils sont porteurs, attestent que l'effort poétique transcende la fonction polémique. Mais l'écriture trouve sa force dans le combat (quelle qu'on soit la cause) et sa nuance dans la plainte ou le rire ». *Ibid*, p.11-12.

<sup>237</sup> Jean Claude Margolin qui s'intéresse à ces écrits se réfère à l'exemple de Pierre Gringore avec sa *Chasse du Cerf des Cerfs* et à celui d'Erasmus avec son *Jeu du Prince des sottz et Mère Sotte* et son *Julius Exclusus* en notant concernant ce dernier que, dans ces critiques acerbes et souvent sarcastiques contre le pape, c'est en fait le thème de la folie, accusation fort grave contre une personne sensée incarner un idéal de sagesse, qui apparaît comme véritable leitmotiv. Jean Claude MARGOLIN, « Pamphlets gallicans et antipapistes (1510-1513) : de la *Chasse du cerf des cerfs* de Gringore au *Julius exclusus* d'Erasmus », dans *Traditions polémiques*, op. cit. p. 27.

<sup>238</sup> Voir Gilbert OUY, « Humanisme et propagande politique en France au début du XV<sup>ème</sup> siècle : Ambrigo Migli et les ambitions impériales de Louis d'Orléans », dans *Culture et politique à l'époque de l'humanisme et de la Renaissance*, Academia Delle Scienz, Torino, 1974.

évoquer la naissance d'un phénomène nouveau. C'est d'ailleurs, ce terme « phénomène » qui est fort intéressant à explorer et qui explique l'aspect singulier que nous tenons à accorder à la période des guerres de religion.

Nous l'avons bien observé, la veine pamphlétaire, la polémique, la propagande, ne sont point inventés au XVI<sup>ème</sup> siècle, mais c'est en fait, à cette période et pour la première fois que cela s'exprime dans des proportions aussi importantes et avec une ampleur, telle, qu'il s'impose à nous de parler d'un véritable phénomène<sup>239</sup>. Il ne s'agit donc pas de productions éparses et limitées, de faits littéraires isolés, mais d'une manifestation littéraire qui s'affirme autant par sa présence marquée que par la maturité qu'elle gagne et l'importance qu'elle acquiert dans l'espace d'expression publique, ce qui nous oblige donc à considérer cette période comme une étape clé, une pierre angulaire dans l'histoire du pamphlet. C'est, cette réalité de « phénomène » qui est véritablement nouvelle et cela même qui nous autorise à parler de la naissance de quelque chose de neuf et de différent qui ne sont autres que ces « pasquils » qui submergent la société de cette période. Cette réalité de nouveauté, de découverte apparaît d'ailleurs clairement dans les déclarations et commentaires, mêmes, des gens vivants à cette époque, et Pierre de L'Estoile le premier. Aussi, ce n'est certainement pas par hasard que les termes « libelle » et « pasquil » qui restent les synonymes les plus proches de ce que nous appelons aujourd'hui pamphlet font leur apparition à cette époque et que l'invention lexicale soit contemporaine de la naissance de ce phénomène nouveau comme si la chose devenait tellement présente et importante qu'il était indispensable de lui attribuer un nom qui lui soit propre et qui lui donne son autonomie alors que ses manifestations antérieures bien discrètes se voyaient noyées sous les étiquettes de polémique, satire, discours, etc.

Néanmoins, un tel changement, cette espèce de naissance d'un phénomène nouveau s'associe à une autre réalité de l'époque toute aussi importante et dont le lien avec le pamphlet des guerres de religion est tellement étroit : la naissance de l'opinion publique.

---

<sup>239</sup> C'est en ces termes que Bernard Croquette évoque ce déluge de pamphlets qui commença avec le début des guerres des religions et continua jusqu'à la moitié du XVII<sup>ème</sup> siècle : « Certaines époques ont connu une incroyable profusion de pamphlets ; par exemple la France de 1550 à 1650. On a pu cataloguer près de 7000 pamphlets parus pendant ces cent années et conservées dans les bibliothèques ». Bernard CROQUETTE, « Pamphlet », dans *Dictionnaire des genres et notions littéraires*, op.cit.p. 550.

## ***2/ Le développement du pamphlet et celui de l'opinion publique : deux parcours identiques***

L'*Opinion publique*, « c'est l'ensemble des représentations, construites socialement, de ce qu'est censé penser l'ensemble de la population sur les questions de l'actualité. Au sens rigoureusement réaliste, l'opinion publique, bien sûr n'existe pas. [...] L'opinion publique est un concept né de la nécessité pour le pouvoir (politique) ou, au contraire, ses contestataires de mobiliser à leur profit un acquiescement supposé, afin d'en tirer une légitimité supérieure, lorsqu'il advient que les seules justifications fondées sur la force, la religion ou la tradition (au sens wébérien) deviennent insuffisantes »<sup>240</sup>. Cette notion est indéniablement liée aux réactions d'un ensemble de personnes, qu'on veuille l'appeler « public »<sup>241</sup> ou encore « foule », à des questions d'actualité ; et même si on parle de l'opinion publique au singulier, sa réalité est loin de refléter l'idée d'uniformité, d'homogénéité et d'unité puisqu'elle nous renvoie souvent à une réalité de la divergence, de l'interlocution, du changement et de l'évolution<sup>242</sup>.

On parle d'une action **sur** l'opinion publique présentée, ainsi, comme une archi-cible, un objet de conquête et de convoitise placé au cœur des enjeux politiques mais aussi de l'expression **de** l'opinion publique et c'est, justement, suivant ces deux perspectives que peut être abordé le lien entre cette notion et la littérature pamphlétaire des guerres de religion et qu'on peut aussi parler d'une réalité d'interdépendance entre les deux phénomènes. Voici, d'ailleurs, comment Hélène Merlin s'exprime sur l'importance de ce contexte : « Les guerres de religion apparaissent comme un moment historique crucial pour cette *mémoire du désordre* qui marque la notion de *public* au XVIIe siècle: elles ont fixé les termes dans lesquels peut s'exprimer une contestation de l'absolutisme royal, car tout au long du siècle les crises et

---

<sup>240</sup> Guy HERMET, *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques*, Armand Colin, Paris, 1994, 2000, p.191-192.

<sup>241</sup> Au sens de « res publica » et non de spectateurs. Voir Hélène MERLIN, *Public et littérature en France au XVIIe siècle*, Paris, Belles Lettres, 1994.

<sup>242</sup> C'est, d'ailleurs, en ces termes que Gabriel Tarde la définit : « L'Opinion, dirons-nous, est un groupe momentané et plus ou moins logique de jugements qui, répondant à des problèmes actuellement posés, se trouvent reproduits en nombreux exemplaires dans des personnes du même pays, du même temps, de la même société ». Gabriel TARDE, *L'Opinion et la foule*, Paris, PUF, 1989, p.76.

"lutttes intestines" du royaume relancent, quoique dans d'autres contextes socio-politiques, les mêmes discours »<sup>243</sup>.

Nous reviendrons un peu plus loin sur les facteurs qui ont favorisé le développement de ce phénomène au cours du XVI<sup>ème</sup> siècle pour clore cette partie sur l'examen de la relation de réciprocité qui s'établit entre pamphlets et opinion publique, mais intéressons-nous d'abord aux signes qui, dans les pamphlets des guerres de religion, renvoient à cette opinion publique<sup>244</sup>.

### ***a- L'opinion publique dans l'énonciation pamphlétaire :***

Notre approche analytique sera donc essentiellement énonciative et c'est justement l'étude de la relation entre le locuteur et son allocutaire dans certains des pamphlets proposés par L'Estoile qui nous permettra de rendre compte de l'écho de cette présence marquante de l'opinion publique sur ce type de littérature. En d'autres termes il s'agira, pour nous, de repérer les indices textuels qui montrent que les pamphlétaires sont, non seulement, conscients de l'existence d'une opinion publique mais que ces derniers ont rapidement saisi l'importance d'intégrer cette composante fondamentale parmi les paramètres qu'ils doivent prendre en compte pour une plus grande efficacité de leurs écrits.

Bien plus qu'avec d'autres types d'écrits, la fonction phatique du langage est, dans le cas de grand nombre de pamphlets, mise au premier plan. En effet, la dimension polémique qui entoure cette catégorie de texte et sa portée souvent propagandiste dans un contexte comme celui des guerres de religion amènent forcément le locuteur à vouloir établir le contact avec son allocutaire, à chercher à l'interpeller et à maintenir cette communication avec lui en vue d'une meilleure réception du message pamphlétaire<sup>245</sup>.

Contrairement à la propagande orale, la littérature pamphlétaire doit pouvoir dépasser l'obstacle de la distance réelle qui sépare le libelliste de son lecteur potentiel, un problème qui se trouve doublé du flou relatif qui entoure ce dernier en matière de ralliement idéologique.

---

<sup>243</sup> Hélène MERLIN, *Public et littérature en France au XVIIe siècle*, op. cit., p. 86.

<sup>244</sup> Nous ne parlerons pas, ici, de la prise de la parole au nom du public puisque nous l'évoquerons un peu plus loin en nous intéressant à la diversité des énonciateurs.

<sup>245</sup> C'est par exemple, l'objectif qui ressort de cette formulation « *je vous jure* » définissant ainsi les pôles de cette communication et mettant en avant cette volonté de maintenir le contact. Pierre de L'Estoile, op. cit., Tome V, p. 134.

Tout l'enjeu pour le pamphlétaire est, donc, de créer cette illusion qui permet de donner l'impression au lecteur que le message lui est directement adressé, en lui permettant de se retrouver dans le texte même, de s'identifier clairement en tant que destinataire réel de cette énonciation à travers des indices précis et explicites et de devenir par conséquent parti pris dans le problème posé ; ce qui constitue l'objectif ultime d'une entreprise de propagande fondée nécessairement sur la sensibilisation et la mobilisation.

L'un des premiers éléments que nous pouvons étudier dans cette optique est sans doute le recours à l'**apostrophe**, par plusieurs pamphlétaires, comme moyen d'attirer l'attention du lecteur en l'interpellant mais aussi de lui faire prendre conscience du fait qu'il est directement concerné par le contenu du message.

Alors, lorsque dans un pamphlet de l'an 1588 paru sous le titre AU PEUPLE CATHOLIQUE DE PARIS<sup>246</sup>, l'auteur, fervent défenseur de la cause ligueuse ouvre son pasquil sur l'apostrophe suivante : « *Pauvre peuple François* », nous pouvons dire que cet appel lancé à un destinataire, une cible qu'on cherche à mobiliser et dont on veut qu'elle soit la plus large possible apparaît comme une tentative de mise en scène de la communication et qu'il fonctionne comme une tentative de rapprochement entre le locuteur et son allocutaire. D'ailleurs, la stratégie adoptée ici par le pamphlétaire consiste à se poser comme la conscience profonde des français ou encore la voix de la raison cherchant à éveiller en eux leur sens du devoir en les amenant à réaliser l'urgence de la situation. Le choix opéré, ici, d'apostropher les français sous le signe de l'unité avec « *peuple François* » repris par le pronom personnel singulier, **Tu** qui renvoie au destinataire de ce message, reflète le profond désir du pamphlétaire de les voir se rassembler pour s'opposer aux forces du mal incarnées d'abord par d'Epernon et ensuite par d'autres personnalités de l'entourage du roi<sup>247</sup>. Il est par ailleurs intéressant de relever le changement qui s'opère entre le titre et le premier vers comme s'il importait de ne pas se limiter aux seuls catholiques parisiens face à un problème qui concerne tous les français. Nous pouvons, cependant, interpréter cela de manière

---

<sup>246</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome VI*, p. 18 ; (pièce n° 490 de l'annexe).

<sup>247</sup> Il ressort de ce recours une volonté diffuse de marquer l'alliance entre le pamphlétaire et les français par opposition à l'isolement auquel se trouve condamné la cible de l'attaque comme cela se manifeste plus clairement dans la suite du pasquil :

*Pauvre peuple François, vois tu pas, en la France,  
Crier à haulte voix, par diverse eloquence.  
Contre ce malheureux perfide conjuré ? [...]  
C'est ce calomnieux et maudit desparnon*

Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome VI*, p. 18; (pièce n° 490 de l'annexe)

différente et y voir une volonté délibérée de restreindre l'identité française aux seuls catholiques voire même aux ultra-catholiques qui constitueraient les vrais français ce qui, d'ailleurs, n'a rien d'inhabituel dans la propagande ligueuse qui met souvent l'accent sur la primauté de la religion sur l'appartenance nationale.

La collection de Pierre de L'Estoile représente un matériau pamphlétaire suffisamment riche et varié pour qu'on puisse se rendre compte de l'emploi récurrent de ces apostrophes dans ce type d'écrits. Notons, par ailleurs, que dans la plupart des cas, ces interpellations du destinataire supposé du message, permettant de rendre compte de la présence de l'opinion publique dans le discours, sous une forme ou sous une autre, s'associent plutôt à la tonalité sérieuse, comme si le comique ne pouvait rendre compte de l'urgence de la situation et de sa gravité et comme si l'interpellation du public et l'appel à la mobilisation passaient mieux dans un discours sérieux se nourrissant, même, parfois, d'une certaine inspiration épique.

Nous rencontrons dans le *Tome VI* du *Journal* toujours, d'autres pièces qui illustrent ce même recours comme c'est le cas dans le vers suivant : « *O Malheureux françois [...]* »<sup>248</sup> sachant qu'il est possible de voir s'afficher ce type d'interpellation du public dans certains textes en prose et pas uniquement dans les pamphlets en forme versifiée. La harangue du Président de Neuilly atteste de cette réalité et ce dernier cherchant à s'expliquer, s'adresse aux parisiens, d'abord, en ces termes : « *Hé ! sot que vous este, pensés vous que si j'eusse eu quelque mauvaise volonté envers vous [...]* »<sup>249</sup>.

En fait, si nous nous sommes particulièrement intéressés, ici, à des exemples renvoyant à l'année 1588, ce n'est pas que le phénomène étudié soit propre aux pamphlets de cette année et nous aurons, d'ailleurs, l'occasion de relever un peu plus loin d'autres illustrations antérieures à cette date, mais il est vrai que les libelles paraissant au cours de cette année, fort chargée en événements politiques, sont largement influencées par le style et le ton de la propagande ligueuse orale très active à cette période, ce qui peut expliquer ces multiples apostrophes<sup>250</sup>. En cette année 1588, il y a, d'abord, eu les journées des barricades, ce

---

<sup>248</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome VI*, p. 108; (pièce n° 521 de l'annexe).

<sup>249</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome VI*, p. 44; (pièce n° 495 de l'annexe).

<sup>250</sup> Ce qui est intéressant à constater, par ailleurs, c'est que ce style qui rappelle immédiatement certaines spécificités du discours des prédicateurs ligueurs, a pu être récupéré par des plumes qui soutiennent les partis adverses comme en atteste ici la diversité partisane des exemples cités (voir annexe pour des informations complémentaires). Cela prouve, entre autres, qu'aussi bien au niveau des moyens d'action utilisés qu'au niveau du contenu idéologique — comme nous avons eu précédemment eu l'occasion de le constater avec l'utilisation



soulèvement qui traduit la rage de la foule parisienne et toute la colère qui nourrit une opinion publique catholique indignée par les attitudes du roi largement influencée par le discours des extrémiste ligueurs, constituant ainsi un excellent exemple de l'action qui vient concrétiser la pensée d'une masse en colère. Bernard Fay parle de cette violence dans les actes et les paroles en ces termes: « Dans Paris, la population en vint à un paroxysme d'exaltation, où la fureur rivalisait avec l'héroïsme. La duchesse de Montpensier, sœur du grand Guise et animatrice des prédicateurs les plus violents, attisa leur haine »<sup>251</sup>. La réalité conflictuelle ne pourra que s'aggraver davantage et les positions se radicaliser encore plus avec le double assassinat des Guise à la fin de cette année 1588. L'un des pamphlets relatifs à ce contexte et relevé par L'Estoile traduit parfaitement cette réalité. Ainsi, quand le pamphlétaire ouvre son discours sur ce vers « *Aux armes, vrais Français ! Aux armes ! Il est temps :* »<sup>252</sup>, l'apostrophe s'y trouve doublée d'un appel à la sédition qui est sans équivoque, qui s'adresse à tous et qui répond sans doute à un profond désir de vengeance.

Le pamphlétaire ne s'arrête d'ailleurs pas, à ce stade, à l'interpellation de l'opinion publique, son projet de mobilisation passe aussi par l'emploi d'une série d'impératifs qui viennent relayer l'apostrophe et inscrire l'énonciateur dans cette logique d'exhortation qui donne plus de vigueur, de virulence et aussi de sincérité à son discours, avec comme motivation première et constante, la recherche d'une efficacité toujours plus importante. Se succèdent alors, dans ce sonnet où c'est le pamphlétaire prête sa voix au duc de Guise assassiné, les modalités injonctives, avec une série de verbe d'action placés dans l'attaque des vers et permettant de marquer le pamphlet d'une tonalité clairement épique qui va de pair avec l'appel à la révolte et à la vengeance tout en faisant prendre conscience au lecteur de l'urgence de la situation :

...  
*Armez vous de fureur, et de fer, et de rage;*  
*Despitez le peril, la mort el le servage,*  
*Et vengez, courageux, ma mort, après mille ans.*

*Portez sur mon tombeau vos vies, vos enfans,*

---

ligueuse de l'argument protestant de la souveraineté du peuple — rien ne peut être exclusivement et définitivement caractéristique de telle ou telle propagande et que la conjoncture politique ainsi que le principe d'efficacité s'imposent comme les seuls paramètres capables de conditionner tel ou tel choix.

<sup>251</sup> Bernard FAY, *Naissance d'un monstre l'opinion publique*, Paris, Godefroy de Bouillon, 2001, p. 176.

<sup>252</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome VI*, p. 112; (pièce n° 523 de l'annexe)

*L'audace, le conseil, l'honneur et le courage;  
Despouillez le respect. et la honte, et l'hommage ,  
Et meslez en mon sang le sang de vos tirans. [...]*

*Vengez l'honneur de Dieu, vos princes et vos loix*<sup>253</sup>

Nous pouvons, d'ailleurs, nous référer, concernant ce point, aux travaux de Bernard Andrès qui, en se penchant sur l'énonciation pamphlétaire dans un autre corpus, aboutit à des conclusions qui nous intéressent, ici, en ce qui concerne l'analyse de cet aspect précis du processus énonciatif. Son idée, c'est en ces termes qu'il l'expose : « Le caractère impératif ou injonctif des *Pamphlets* ne fait aucun doute : il s'agit de convaincre l'allocataire d'une situation intenable, mais aussi et surtout de le pousser à l'action et ce, d'un double point de vue: *contre l'allocuté ... et pour l'allocuteur*»<sup>254</sup>.

L'apostrophe et l'injonction qui peuvent fonctionner ensemble ou séparément remplissent parfaitement la fonction d'interpellation et de sensibilisation du destinataire qui n'est autre, ici, que l'opinion publique, ce « Vous » qui constitue la cible des pamphlétaires et qui peut se décliner en diverses formes.

Nous retrouvons, dès lors, ce pronom personnel renvoyant à l'allocataire, maintenu dans l'imprécision avec l'avantage de ne pas renvoyer à un référent précis et par conséquent de ne pas restreindre l'entreprise de communication à un public défini et limité comme c'est le cas avec les vers suivants :

*Gardés-vous bien de ceux qui [dans le] Conseil sont  
Du Ver Camelot Vestus*<sup>255</sup>

D'autres exemples du fonctionnement de ce couple apostrophe/injonction, présentent un destinataire explicitement désigné, mais certainement pas restreint, à travers le choix de termes comme « *François* »<sup>256</sup>, « *Peuple François* »<sup>257</sup> ou encore « *citoyens* »<sup>258</sup> qui

---

<sup>253</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome VI*, p. 112-113; (pièce n° 523 de l'annexe).

<sup>254</sup> Bernard ANDRES, « Pour une grammaire de l'énonciation pamphlétaire » dans « Le pamphlet », (n° spécial) *Etudes littéraires, op.cit.*, p. 356.

<sup>255</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome II*, p. 29; (pièce n° 87 de l'annexe).

<sup>256</sup> Cette apostrophe est tirée du vers suivant : « *Ouvrés les yeux, pauvres François!* ». Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome II*, p. 48; (pièce n° 93 de l'annexe).

permettent de maintenir, volontairement, la communication avec un public très large répondant ainsi au principe d'une action étendue et non ciblée qui fonde l'écriture pamphlétaire. Voici comment Hélène Merlin s'exprime autour de cette réalité énonciative : « Il y va d'une sorte de vertu énonciative au-delà de l'énonciateur même, comme si tout énoncé parlant du *public* parlait aussi en son nom c'est-à-dire comme si autour de ce mot se jouait une parole venue d'ailleurs. Autrement dit, il y a dans les emplois de public une dimension d'invocation qu'on peut légitimement rapprocher de la fonction performative de la langue : tout énoncé parlant du public parle aussi en son nom, pour ce qu'il est et parce qu'il est, et pour le faire être conformément à son bien qui n'est que son essence même »<sup>259</sup>.

Il arrive aussi que le destinataire ciblé par l'apostrophe soit plus précis comme c'est le cas avec ce placard en prose qui s'ouvre sur les termes : « *Peuple de Paris* »<sup>260</sup> ou encore dans un autre poème où le pamphlétaire interpelle directement en ces mots un groupe précis :

*« Pourquoi vous fiez-vous à François de Valois,  
Pauvre peuple Flammant, [...] »*<sup>261</sup>

Nous pouvons aussi rencontrer un autre modèle énonciatif dans lequel le pamphlétaire feint interpellé un destinataire précis auquel s'adresse en apparence le message alors qu'en réalité les idées qu'il développe concernent un public beaucoup plus large.

Cela s'illustre par exemple à travers le pamphlet comique et très virulent, paru sous le titre COQ A L'ASNE et qui s'ouvre sur cette apostrophe du bouffon Charlot, « *Charlot, le dernier*

---

<sup>257</sup> L'apostrophe est tirée du vers suivant : « *Pauvre Peuple François ! Te fait Paix demander* ». Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome II*, p. 93.

<sup>258</sup> Dans ce sonnet, le pamphlétaire recourt à l'apostrophe des « citoyens » à deux reprises, au début du premier et du second quatrain :

*O sages citoyens, un asnier vous commande! [...]  
O riches citoyens, un coquin vous gourmande,*

Dans ce même ordre d'idées, nous pouvons constater que l'apostrophe se trouve ici relayée par la présence notable du pronom personnel *Vous* repris 11 fois sous ses différentes formes et qui renvoie bien évidemment au public que le pamphlétaire cherche à conquérir. La répétition dépasse ici l'unique objectif de l'interpellation pour ancrer dans l'esprit du lecteur l'idée selon laquelle il est directement concerné par ce problème voire même responsable. Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome II*, p. 22; (pièce n° 85 de l'annexe).

<sup>259</sup> Hélène MERLIN, *Le Public au XVIIe siècle : entre corps mystique et personne fictive*, Paris, [s. n.] 1989, p. 82.

<sup>260</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome II*, p. 52.

<sup>261</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome IV*, p. 71.

*est sonné* »<sup>262</sup> relayée à différents moments du poème par d'autres interpellations de ce même personnage qui fonctionne comme le destinataire déclaré du discours alors qu'en réalité le message portant sur la dénonciation de cette guerre civile et des mobiles plein d'hypocrisie affichés par chaque parti s'adresse à tous les français. Si nous nous fions, à ce qui est dit explicitement dans les pamphlets, nous pouvons dire que pour cette pièce et par rapport aux différents exemples précédemment relevés, nous sommes passés d'un interpellé collectif, un groupe réel plus ou moins défini (les français, les parisiens, les catholiques) à un interpellé singulier, fictif et explicitement désigné (Charlot, personnage populaire présent dans la littérature de ce temps et qui peut être rapproché du modèle du fou). Face à ces partages différents en ce qui concerne l'énonciataire, il est légitime de penser à un lien éventuel entre la tonalité comique de ce dernier pamphlet en coq-à-l'âne et les choix énonciatifs qui s'y affichent. Alors, simple artifice ou encore mise en scène permettant d'accentuer, à travers le personnage du bouffon, la tonalité sarcastique qui imprègne tout le pamphlet ; une chose est certaine, la présence de cet interlocuteur fictif interpellé par son nom<sup>263</sup> ou à travers le pronom personnel *Tu* <sup>264</sup>, ne peut en aucun cas occulter le *Vous*, pluriel, qui se cache derrière cet individu et qui renvoie à l'opinion publique d'une manière plus générale. D'ailleurs à un moment donné le pamphlétaire se trahit lui-même en énonçant « *je vous jure* » que nous avons relevé précédemment et qui dévoile les deux vrais pôles de la communication.

Par ailleurs, il est important de remarquer que, dans ces pamphlets, la fonction phatique du langage s'accompagne très souvent de la fonction émotive. Dans ses travaux sur l'écriture pamphlétaire Marc Angenot met l'accent sur « la présence marquée de l'énonciateur dans l'énoncé »<sup>265</sup> et insiste sur l'importance du *pathos* dans la dialectique en affirmant : « La volonté de démonstration est inséparable de mouvements affectifs : indignation, dénégation, dérision, obsécration... »<sup>266</sup>. En ce qui nous concerne, et même si les pamphlets

---

<sup>262</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome V*, p. 130; (pièce n° 409 de l'annexe).

<sup>263</sup> « *Charlot, mettons bas le souci* ». *Ibid.* p. 137; (pièce n° 410 de l'annexe).  
 « *Charlot, je t'appelle à tesmoin*, ». *Ibid.* p. 139; (pièce n° 410 de l'annexe).  
 « *A Dieu, Charlot, car je sommeille* ». *Ibid.* p. 139; (pièce n° 410 de l'annexe).

<sup>264</sup> « *Atten', je te pry: penses-tu*, ». *Ibid.* p. 132; (pièce n° 409 de l'annexe).  
 « *Si tu ne m'as point ouï dire*, ». *Ibid.* p. 139; (pièce n° 410 de l'annexe).  
 « *Je t'escriroy' un peu plus oultre* ». *Ibid.* p. 132; (pièce n° 409 de l'annexe).

<sup>265</sup> Marc ANGENOT, « La parole pamphlétaire » dans « Le pamphlet », (n° spécial) *Etudes littéraires, op.cit.*, p. 260.

<sup>266</sup> *Ibid.*

des guerres de religion sont plus, fondés sur l'agressivité, sur l'art de l'injure et de la médisance que sur la persuasion et la dimension dialectique, nous souscrivons au point de vue d'Angenot concernant l'importance de cette fonction expressive qui s'applique parfaitement à nos libelles qu'ils soient comiques ou pas.

Les multiples interjections que nous rencontrons dans plusieurs pamphlets, qu'ils soient en prose comme c'est le cas avec le « *Ô Peuple de France...* » du début de *L'Évangile des longs vestus. 1576*, ou plutôt - et surtout - en vers, comme peuvent en témoigner certains des exemples relevés précédemment mais aussi les suivantes illustrations :

*« O ! misérables et Esclaves »*<sup>267</sup>

Ou encore dans ces vers où le pamphlétaire s'adresse avec un ton moralisateur aux différentes factions opposées dans ce qui semble être un message de paix :

*« Sus donc! entraimez vous d'une amour debonnaire:  
Catholiques, chassés toute aspre passion;  
Huguenos, abjurez la fausse opinion  
Qui brusle vos esprits d'une ardeur sanguinaire »*<sup>268</sup>.

A travers ces différents exemples, nous pouvons affirmer que l'interjection et l'exclamation nous renseignent sur l'attitude du locuteur et nous renvoient plus précisément à la plainte, permettant ainsi de rendre compte de l'investissement affectif de l'énonciateur dans son discours.

D'autres modalités comme l'interrogation assurent cette fonction émotive et se marient parfaitement avec l'apostrophe du destinataire et cet ultime objectif de l'interpellation de l'opinion publique. C'est d'ailleurs ce que nous observons dans ce vers « *Que faites vous, pauvres gens insensés ?* »<sup>269</sup> où la question oratoire permet au pamphlétaire d'exprimer sa colère face aux divisions dans les rangs catholiques qui ne peuvent que servir les intérêts de leurs ennemis protestants ; or un tel recours de sa part atteste clairement de sa volonté de faire prendre conscience aux catholiques de la gravité de leur erreur. Alors, même si le pamphlétaire utilise le terme « gens » qui donne l'illusion d'un référent bien plus large, c'est seulement l'opinion publique catholique qui est directement concernée par cette mise en garde et cette tentative de responsabilisation.

---

<sup>267</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome II*, p. 48; (pièce n° 93 de l'annexe).

<sup>268</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome V*, p. 88; (pièce n° 383 de l'annexe).

<sup>269</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome VI*, p. 163; (pièce n° 533 de l'annexe).

Un autre pamphlétaire protestant, cette fois-ci emploie un procédé similaire pour essayer de toucher la fierté et l'honneur des huguenots français qui selon lui devraient prendre exemple sur leurs amis écossais dans leur résistance contre les ligueurs et leurs projets d'assujettissement ; et c'est en ces termes qu'il s'exprime :

*François, regarde, et considere*

*L'Escossois, ton ami, retiré de misere:*

*Et toi, n'as tu de coeur pour semblable dessein ?*<sup>270</sup>

Nous avons examiné, dans ce premier point d'analyse, les marques énonciatives qui renvoient à l'opinion publique et qui attestent de cette volonté et de ce besoin de l'interpeller et nous essayeront de nous pencher dans un second temps, sur son étude, au-delà des considérations énonciatives.

### ***b-L'opinion publique : sa manifestation et ses origines***

L'intérêt que nous portons ici à l'opinion publique nous pousse à l'approcher, d'abord, à travers l'examen lexical de cette expression qui comme le souligne Michèle Fogel « n'apparaît dans aucun dictionnaire du XVII<sup>ème</sup> siècle, non plus que dans l'*Encyclopédie* »<sup>271</sup>. Ce vide lexical est loin de signifier une absence du phénomène pendant cette période et comme l'explique Fogel dans la suite de son raisonnement : « On peut certes refuser "d'enfermer les choses dans la muraille des mots", et c'est sûrement ce que fait Cl. Gauvard, mais cette absence pendant deux siècles si soucieux de clarifier le langage doit être interrogée: impossibilité de penser la chose, ou refus conscient? »<sup>272</sup>. Ce silence n'est pas sans nous rappeler un autre problème, d'ordre lexical aussi, qui concerne le pamphlet et que nous avons eu l'occasion d'aborder dans la première partie, celui du décalage entre l'existence de la chose et sa désignation lexicale. Parallèlement, lorsque Michèle Fogel affiche un semblant d'hésitation entre les deux hypothèses capables d'expliquer cette question terminologique, c'est aussi à l'idée de la méfiance ressentie à l'égard l'opinion publique que nous pouvons

---

<sup>270</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome V*, p. 49; (pièce n° 361 de l'annexe).

<sup>271</sup> Michèle FOGEL, « Propagande, communication, publication : points de vue et demande d'enquête pour la France des XVI<sup>e</sup> -XVII<sup>e</sup> siècles » dans *Culture et idéologie dans la genèse de l'Etat moderne*, Rome, Ecole française de Rome Palais Farnèse, 1985, p. 327.

<sup>272</sup> *Ibid.*

conclure, et c'est là encore un autre point commun avec les pamphlets qui sont autant attractifs que suspects.

En regardant dans le *Dictionnaire historique*, voilà ce qui en ressort concernant cette notion : « Dans un second groupe d'emplois, à partir du XVI<sup>ème</sup> siècle, **opinion** se réfère à l'ensemble d'idées, de jugements partagés par plusieurs personnes (1563), par une partie du groupe social, notamment dans des expressions comme **opinion publique** (1590), puis absolument (1762). Il est employé spécialement en sociologie politique pour désigner le type de pensée sociale qui consiste à prendre position sur des problèmes d'intérêt général (1580) et, absolument l'ensemble des attitudes d'esprit dominantes dans une société »<sup>273</sup>.

Nous nous sommes, particulièrement, focalisée, dans cette définition, sur la période du XVI<sup>ème</sup> siècle qui nous intéresse dans le cadre de ce travail et qui s'avère de surcroît constituer un moment important dans le parcours de l'opinion publique, celui de la naissance d'un phénomène nouveau.

Pour rendre compte de cela, nous allons essayer d'aborder cette notion en nous intéressant aux deux termes qui composent cette expression afin de montrer, justement, comment la réalité, à cette époque, révèle des caractéristiques particulières et inédites jusque-là, attestant par conséquent du commencement de quelque chose.

**Opinion**, opiner, s'exprimer, réagir et juger, voilà des activités qui nous renvoient à la sphère intellectuelle et qui, dans la définition qu'est celle de l'opinion publique, se trouvent associées à l'idée de la multitude de ceux qui les pratiquent ; en clair, les gens, les individus, la masse, un ensemble de personne, ce « **On** » au référent à la fois large, et indéfini qui se maintient délibérément dans l'indétermination.

Penser, s'exprimer, approuver ou encore contester ce ne sont certainement pas là des activités qui naissent avec le XVI<sup>ème</sup> siècle, mais là où cette période constitue un réel tournant, c'est précisément en faisant partager ce type d'activité à un nombre de plus en plus croissant d'individus et que bien que s'exerçant différemment selon les personnes et les périodes, la multiplication de ce type d'expérience atteste d'un changement certain dans le paysage intellectuel<sup>274</sup>.

Le renouveau humaniste est certainement à l'origine de l'évolution des mentalités au XVI<sup>ème</sup> siècle puisqu'on assiste, à cette époque, à l'apparition progressive d'une conscience

---

<sup>273</sup> Alain REY, *Dictionnaire historique de la langue française*, op. cit., p.2467.

<sup>274</sup> Claude Bellanger insiste sur le lien étroit entre les pamphlets et l'apparition ainsi que la manifestation de l'opinion publique pendant les guerres de religion en affirmant : « Ces libelles expriment les tendances, plus ou moins spontanées, d'une conscience publique ». Claude BELLANGER, *Histoire générale de la presse française*, Paris, PUF, 1969, p. 66.

socio-politique qui a joué un rôle très important dans la naissance et le développement de l'opinion publique. En effet, ce sens du politique qui se traduit par un intérêt considérable pour la philosophie politique va s'accompagner d'un véritable besoin d'expression et de communication qui rythme la scène publique ; et le contexte de crise qui marque la seconde moitié de ce siècle ne pourra qu'accentuer davantage cette tendance, avec entre autres manifestations, le développement de la théorisation politique comme système de défense idéologique pour les partis opposés<sup>275</sup>.

L'opinion publique est nécessairement tournée vers l'actualité et celle de cette époque, par ses conflits, la nature des enjeux religieux et politiques qu'elle présente semble suffisamment importante, interpellante et surtout proche des gens pour les amener à sortir de leur silence et à s'exprimer de manière franche ou dissimulée sur des faits qui les concernent **tous**. Le schisme religieux qui est à l'origine de l'éclatement de la crise a su mobiliser les gens tout simplement parce qu'ils se sentaient directement concernés par ce problème et même lorsque, par la suite, l'aspect politique l'emporte sur les considérations religieuses, la foule reste tout aussi proche des intrigues politiques et affiche en permanence cette volonté de se maintenir informée et de participer au conflit souvent à travers un exercice aveugle de la violence.

On pourrait se rappeler le rôle du peuple dans les événements de la Saint-Barthélemy ou même remonter plus loin au début de la répression contre les protestants aux alentours des années 1540<sup>276</sup>. Plusieurs années plus tard, pendant la période de la Ligue, la terreur est plus marquée, encore, et même si les noms des persécuteurs et des cibles visés changent la haine est la même, si non plus importante, le système de dénonciation est mieux structuré et surtout le désir d'impliquer la foule et de l'instrumentaliser est plus perceptible que jamais.

Denis Pallier, en s'intéressant au climat parisien sous la Ligue, relève le témoignage suivant qui va dans le sens de nos conclusions et qu'il prend dans *Les Considérations sur le meurtre commis en la personne de feu monsieur le duc de Guise, Cat. n° 283, 1589, p. 47* : « "A présent, il nous est permis de parler des affaires d'Etat, puisque nous y avons tous intérêt", déclarent les pamphlétaires parisiens. Et c'est un foisonnement orchestré de feuilles

---

<sup>275</sup> Nous aurons l'occasion de nous pencher sur ce point de manière détaillée dans la partie consacrée à l'étude du ressourcement dans les théories politiques dans les pamphlets des guerres de religion.

<sup>276</sup> « Tout hérétique pris en flagrant délit devait être brûlé ; bien plus, nul ne devait tolérer l'hérésie autour de soi ; on était tenu de dénoncer sous peine de passer soi-même pour luthérien ». Bernard FAY, *Naissance d'un monstre l'opinion publique, op. cit.*, p.139.



volantes »<sup>277</sup>. Alors, si les pamphlétaires se passionnent autant pour ces conflits c'est que cela est symptomatique d'un intérêt plus général, celui de la majorité des français et que cela renseigne clairement sur de leur réceptivité et leur réactivité à l'actualité, ce qui d'ailleurs, ne peut que renforcer l'image d'une opinion publique qui se forme et qui, surtout, gagne très rapidement en maturité.

Cet intérêt pour les affaires politiques ou publiques d'une manière plus générale est, forcément variable, et certains événements, certains faits sont jugés plus importants que d'autres par les gens de cette époque qui se sentent directement concernés par tel ou tel aspect de la vie publique plus que par un autre et cela se reflète bien évidemment sur la courbe de la production et de la « consommation » pamphlétaires<sup>278</sup>. L'examen de nos statistiques nous permet d'avancer le nombre de 77 pamphlets, d'orientations diverses, relevés par L'Estoile pour l'année 1585 qui suivit la mort de Monsieur, frère du roi et la formation de la Ligue catholique parisienne, et Denis Pallier en s'intéressant au contexte particulier de cette année déclare dans la même perspective que ce que nous avons avancé plus haut : « Les mécontentements, le désir de réformes, les grandes idées répandues dans la période précédente, et enfin la mort du duc d'Anjou, ont fait naître une extrême sensibilité à l'événement, créé des centres d'intérêt collectif. Ces centres d'intérêt, le *Manifeste*, qui accompagne la prise d'armes des catholique de 1585, a l'habileté de les reprendre tous »<sup>279</sup>.

D'ailleurs, très souvent les événements politiques ne constituent que l'un des multiples aspects de la vie publique et l'une des causes diverses qui peuvent entraîner colère et contestation par la plume ou autrement. Denis Pallier en parlant de la mobilisation de l'opinion publique au début de l'année 1587 déclare en citant L'Estoile : « Une tentative de coup de force à Paris, en février, tourna par le bon ordre du Roi "à l'encre et à la plume". Mais les événements servent le parti catholique, les Parisiens sont saisis par l'actualité : l'exécution de Marie Stuart, la mort du duc de Joyeuse à Coutras et surtout les victoires du duc de Guise

---

<sup>277</sup> Denis PALLIER, *Recherche sur l'imprimerie à Paris pendant la Ligue*, Paris, Droz, 1976, p. 78.

<sup>278</sup> Voir sur ce point le relevé détaillé de Denis Pallier concernant les impressions ligueuses et dans lequel il répartit l'ensemble de 870 éditions sur la période qui s'étend entre 1585 et 1594. Les commentaires qu'il adjoint à ces données numériques sont particulièrement intéressants pour nous qui nous intéressons à ce niveau à la réactivité du public puisqu'il déclare : « Ce profil très simple montre de quelle façon – remarquable pour le XVI<sup>e</sup> siècle – l'opinion a retenti aux pulsations de l'événement : près d'un ouvrage par jour en 1589, et sans doute plus si l'on considère les émissions multiples et ce qui n'a pu être retrouvé ». *Ibid.*, p.55.

<sup>279</sup> *Ibid.*, p.58.

contre les reîtres »<sup>280</sup>. Mais, ce qui nous interpelle le plus, dans cette analyse, c'est le contenu de la note de Pallier qui atteste de nos précédentes conclusions et où il énonce en se référant à M. Baulant et J. Meuvret dans *Prix des céréales extraits de la mercuriale de Paris* (t. I, p. 210) : « Cette attention est renforcée par le mécontentement que provoque la crise frumentaire de 1586-1587 »<sup>281</sup>.

En définitive, nous pouvons dire que lorsqu'au cours de cette seconde moitié du XVI<sup>ème</sup> siècle le politique s'invite sur la scène publique il invite, au même temps, tout le monde à réagir et à prendre position avec des degrés d'engagement variables.

**Public**, cet adjectif nous renvoie au public et aussi à l'espace public, or nous savons parfaitement que c'est justement avec le XVI<sup>ème</sup> siècle qu'on assiste à un véritable développement des villes dont se trouve être tributaire la naissance et l'évolution de l'opinion publique. Dominique Reynié explique cette réalité de la manière suivante : « La ville enfin, parce qu'elle concentre la multitude jadis dispersée, transforme l'invisible plèbe en une cohue quotidienne, une foule désormais apparente pour tous »<sup>282</sup>.

L'exemple le plus significatif reste incontestablement celui de la ville de Paris qui concentre les événements, cristallise les tensions et les conflits et qui se présente comme le véritable cœur des opérations en matière de propagande, un noyau à partir duquel s'orchestre le combat éditorial dans les différentes provinces. Denis Pallier parle en ces termes du rapport qui

---

<sup>280</sup> *Ibid.*, p. 64.

<sup>281</sup> *Ibid.*

Arlette Jouanna s'arrête à son tour sur cette crise de subsistance qu'elle retient parmi les principales causes ayant conduit à l'amplification des tensions jusqu'à leur éclatement avec les barricades parisiennes de 1588 qu'elle évoque en ces termes : « Le soulèvement parisien a des causes multiples; il résulte de la rencontre explosive d'une série d'insatisfactions, aggravées par la conjoncture politique intérieure et extérieure et par l'angoisse religieuse ». Arlette JOUANNA, *Histoire et Dictionnaire des guerres de religion*, op.cit., p. 329.

Un autre exemple qui nous fait remonter au début des guerres de religion, celui de la résistance huguenote de la Rochelle, atteste aussi de cette idée montrant clairement que c'est la conscience d'une menace directe, de quel ordre qu'elle soit, qui donne une dimension, autre, à la mobilisation ; et que très souvent l'engagement dépasse les stricts motifs religieux ou même politiques car comme le relève Arlette Jouanna par rapport à cette situation : « le combat pour la défense de leur foi s'est confondu pour eux avec une lutte pour l'identité urbaine ». *Ibid.*, p. 207.

<sup>282</sup> Dominique REYNIÉ, *Le triomphe de l'opinion publique, l'espace public français du XVI<sup>ème</sup> au XX<sup>ème</sup> siècle*, Paris, O. Jacob, 1998, p.13. Et il rajoute un peu plus loin : « Henri IV meurt aussi de cela : ville inextricable, cohue, foule trop grande, distance trop courte ». *Ibid.*

Dans ce même ordre d'idées et en s'intéressant à la Réforme en Allemagne, Gravier présente la réalité du changement dans le paysage social comme l'un des facteurs qui ont largement contribué au développement de l'opinion publique et cette situation qu'il décrit est très proche de celle qu'on peut observer en France à la même époque. Il déclare : « A la fin du Moyen Age la société se transforme, et tandis que diminue l'influence de certaines classes et que par exemple la chevalerie suit la voie du déclin, la civilisation urbaine se développe et l'instruction se répand dans les milieux restés jusqu'ici à l'écart de la vie publique ». Maurice GRAVIER, *Luther et l'opinion publique*, Paris, Aubier, 1942, p. 19.

s'établit entre cette ville et les autres sous la Ligue, en particulier, en mettant l'accent sur l'effervescence générale devenue caractéristique de la capitale, emblème de la résistance : « Et en effet la propagande parisienne s'adresse avant tout aux habitants des villes. L'écho des révolutions de Paris ne pouvait être bien entendu hors du cadre urbain, où l'on est ligueur avant d'être mayeniste, "savoyard" ou "lorrain". En 1589, de Rouen à Toulouse, nombre de cités sont passées à la rébellion, mais "la butte et blanc où tirent les hérétiques" demeure Paris »<sup>283</sup>.

Nous parlerons, d'ailleurs, plus en détail un peu plus loin, de l'importance des places publiques dans la diffusion des pamphlets parisiens et nous nous arrêterons, tout particulièrement, sur certains lieux stratégiques très fréquentés comme le Pont Neuf ou encore le Palais et dans lesquels on pouvait observer une circulation importante des écrits de propagande qui vient répondre à un besoin de s'exprimer sur l'actualité et de la suivre de très près<sup>284</sup>. L'action ligueuse, en particulier, a su tirer grand profit, dès ses débuts de cette configuration sociale comme cela apparaît dans la présente analyse de Robert Descimon : « Le prosélytisme du noyau fondateur des bourgeois mystiques a pour mission de mobiliser l'opinion catholique radicalisée contre Henri III. Si l'on peut douter que la Ligue ait promis le "moyen de gagner une bonne somme de deniers pour se mettre à son aise " (Poulain), les thèmes-chocs d'une propagande vague et simple ("la conservation de la Religion catholique..., combattre contre l'hérésie, reformer les vices, impietez, injustices... Voyla les trois projets de la Ligue", s'exclame le Manant [Ascoli, p. 99] rencontraient un milieu réceptif chez les populations citadines, notables ou non, persuadées de l'efficacité d'une politique de réduction violente de l'hérésie pour l'avoir vue réussir en leur sein. La campagne de recrutement et de conviction à la fois territoriale et sociale, empruntait des canaux *horizontaux*, corporatifs au sens élargi, et *verticaux* qui se coulaient dans les rapports institutionnels (compagnies de la milice, "police" des commissaires au Châtelet, confréries de dévotion ...). Le résultat dépassa l'espérance tant le zèle et la volonté des catholiques estoit ardente et bonne » (Ascoli, p. 97) »<sup>285</sup>.

---

<sup>283</sup> Denis PALLIER, *op. cit.* p. 186.

<sup>284</sup> Voir le 3<sup>ème</sup> point du Chapitre IV, Le pamphlet dans son rapport au public

<sup>285</sup> Robert DESCIMON, « La Ligue à Paris (1585 1594) : une révision » dans *Annales, E.S.C.*, 1982, n°1, p. 78. Pierre Mesnard disait dans ce même ordre d'idées, concernant, la Ligue : « Elle a beau avoir à sa tête un prétendant à la couronne, le cardinal de Bourbon et le bouillant duc de Guise, elle n'en est pas moins un mouvement populaire, né sur le pavé de Paris — bourgeois, ouvriers et moines mêlés — et qui se répercute en

Cet espace public circonscrit de la ville devient, donc, le lieu où retentissent les décisions politiques, les événements majeurs et aussi les différentes idées politiques et religieuses. Mais pour cette foule, il ne s'agit pas tout simplement de s'intéresser à cette actualité diverse mais aussi de réagir ce qui constitue sans doute une forme de participation au débat politique ou religieux qui vient s'implanter dans l'espace public. Michèle Fogel qui aborde la question de l'espace public explique la réalité qui se dessine aux XVI<sup>ème</sup> et aussi au XVII<sup>ème</sup> siècles en ces termes : « Le développement de rapports sociaux fondés sur la seule propriété et l'individu permet que se crée une nouvelle sphère publique où l'information circule, où l'opinion s'exerce »<sup>286</sup>.

L'opinion publique apparaît, ainsi, comme une donnée supplémentaire qui s'intègre forcément aux enjeux politico-religieux et qui se pose comme une force incontestable. C'est dans ce sens que Bernard Fay évoque le rôle joué par la masse dans le déclenchement des guerres de religion : « Ni Pie IV, ni Calvin ne voulaient de la guerre religieuse ; ni Catherine de Médicis régente, ni l'enfant Charles IX ne la voulaient. Ils étaient, même, prêts à tout faire pour l'empêcher. Qui donc la voulut? Les foules sont d'étranges bêtes que la fureur grise ; des deux côtés, chez les catholiques, comme chez les protestants, dans les prêches des pasteurs comme dans les prédications des curés, les hommes s'assemblaient et perdant la raison devenaient foules. Quand en Mai 1558 les calvinistes réunirent au Prè-aux-Clercs plusieurs milliers de leurs fidèles à la fois, puis paradèrent à travers Paris, portant des flambeaux, chantant psaumes, et gardés de chaque côté par des gentilshommes armés, ils n'étaient plus qu'une foule bravant une autre foule. [...] A la faveur des guerres, la grande noblesse retrouvait son pouvoir, son prestige, son ascendant sur les masses »<sup>287</sup>.

Cette analyse de la situation permet de montrer que l'instrumentalisation et l'embrigadement de la masse ont commencé assez tôt dans ce XVI<sup>ème</sup> siècle et que par rapport à ce rôle de plus en plus grandissant de l'opinion publique, il est tout à fait légitime de s'interroger sur les facteurs premiers qui lui ont permis de se développer.

---

province par l'expansion sympathique des populations citadines ». Pierre MESNARD, *L'Essor de la philosophie politique au XVI<sup>e</sup> siècle*, op. cit., p. 372.

<sup>286</sup> Michèle FOGEL, « Propagande, communication, publication : points de vue et demande d'enquête pour la France des XVI<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècles », dans *Culture et idéologie dans la genèse de l'Etat moderne*, op. cit., p. 331.

<sup>287</sup> Bernard FAY, *Naissance d'un monstre l'opinion publique*, op.cit., p. 150 - 151.

La notion d'opinion publique est avant tout liée à une évolution des mentalités et dans ce sens, la Réforme, avec la réclamation du droit à la liberté du culte et la liberté de pensée, a certainement joué un rôle majeur dans le changement du regard porté par les gens du XVI<sup>ème</sup> siècle sur les affaires publiques qu'elles soient religieuses ou politiques. C'est d'ailleurs ce que Claude Bellanger explique dans le cadre de son travail sur la presse de combat pendant les guerres de religion et en se référant aux travaux de G. La Faille, dans *Annales de la Ville de Toulouse* (Toulouse, 2 vol., 1687 et 1701) : « Une opinion publique se crée, d'autant plus que le monde du livre épouse les idées réformées. "J'ai remarqué, écrit Germain de La Faille, que de toutes les conditions des gens de cette ville, il n'y en eut pas tant de si susceptibles des nouvelles opinions que les imprimeurs et les libraires" »<sup>288</sup>.

La propagande protestante s'impose comme un facteur primordial dans l'évolution de l'écriture pamphlétaire permettant, réellement, de la propulser aux devants de la scène pendant les guerres de religion. Nous pouvons, d'ailleurs, dire la même chose concernant le rôle très important qu'elle eut à jouer dans la naissance et le développement de l'opinion publique et cette action simultanée sur le pamphlet et sur l'opinion publique s'explique, bien évidemment par le lien étroit entre les deux phénomènes et leur parcours identique.

Cette littérature religieuse, poétique en l'occurrence qui a accompagné la naissance et la diffusion de l'esprit réformé a réellement inspiré et influencé directement et fortement les pamphlétaires des guerres de religion. S'intéresser à la naissance et à la diffusion de la religion réformée c'est donc se rendre compte que la prise de parole des fondateurs et premiers défenseurs du protestantisme constitue la première interpellation de l'opinion publique. En effet, l'apparition de la doctrine protestante qui introduit une brèche au sein de l'Eglise d'occident est, en elle-même, une expérience d'apprentissage de la liberté puisqu'elle ouvre la voie à la réflexion, à la remise en question des dogmes et des certitudes et par conséquent à la contestation du pouvoir des institutions aussi bien religieuses que politiques qui avaient jusque là une autorité inébranlable<sup>289</sup>.

Les protestants ont tout de suite saisi le rôle prépondérant des mots dans leur combat et c'est tout à fait compréhensible, car plus l'enjeu est important, plus les difficultés sont présentes et

---

<sup>288</sup> Claude BELLANGER, *Histoire générale de la presse française, tome I, op. cit.*, p. 64.

<sup>289</sup> En s'intéressant à l'expression de l'opinion publique qu'il perçoit comme une forme de libération, Dominique Reynié, déclare dans ce sens et dans une perspective plus générale : « Le triomphe de l'opinion publique est d'abord le triomphe politique de l'Opinion que réalise l'introduction et la reconnaissance, progressivement ostentatoire, d'un droit individuel de juger les actes publics de gouvernement ». Dominique REYNIÉ, *Le triomphe de l'opinion publique, l'espace public français du XVI<sup>ème</sup> au XX<sup>ème</sup> siècle, op. cit.*, p.14.

plus l'engagement dans un projet propagandiste doit être considérable<sup>290</sup>. En plus, la nature même du combat qu'ils mènent et qui se rapporte à l'instauration et la diffusion d'une doctrine nouvelle, les inscrit immédiatement dans une tradition de prêche et donc de conquête de l'opinion publique qui passe d'abord par la parole et ensuite par la force des armes si cela se révèle nécessaire<sup>291</sup>.

Par ailleurs, la propagande écrite de la Réforme, celle de la littérature officielle et des pamphlets ne doit pas occulter ou même minimiser le rôle majeur de la propagande orale « celle des prédicateurs, qui ont répandu les idées nouvelles autour d'eux, prêtres de paroisse, moines en rupture de ban, ou celle des maîtres d'école, qui se déplacent avec une facilité déconcertante, offrant à qui veut leur modeste savoir sans demander licence des autorités ecclésiastiques ou civiles »<sup>292</sup>.

Il faut rappeler que cette prise de conscience du rôle des pamphlets vient, initialement, de l'entourage de Luther et que cela a par la suite, largement, inspiré le mouvement de la Réforme en France. La propagande protestante, en France, est particulièrement active et de plus en plus organisée et efficace c'est principalement Calvin qui s'impose comme la figure emblématique de l'esprit réformé dans ce pays.

Cet homme, par la teneur de son discours et le ton qu'il adopte fonde les bases de la propagande protestante en France. Jugé sur « les modalités de son discours », une attitude offensive, un ton particulièrement agressif et une « véhémence »<sup>293</sup> indissociable de son image, Calvin a considérablement marqué et inspiré, non seulement la pensée protestante, mais toute la littérature pamphlétaire qui suivra et ce davantage sur le plan de la tonalité et de

---

<sup>290</sup> « La réforme a su, dès ses débuts, user de toutes les ressources de l'imprimerie pour répandre son enseignement, soutenir le foi et le courage de ses partisans et attaquer ses adversaires avec le vigueur qui se manifeste dans le célèbre *Tigre*, paru en 1560 et dirigé contre le cardinal de Lorraine ». Geneviève GUILLEMINOT, « La polémique en 1561 : Les règles du jeu » dans *Le pamphlet en France au XVI<sup>ème</sup> siècle*, *op. cit.*, p. 47.

<sup>291</sup> En observant attentivement l'histoire des hommes et des religions, nous pouvons remonter encore plus loin que ce XVI<sup>ème</sup> siècle pour affirmer qu'en terme de propagande religieuse la source serait plutôt à chercher dans la parole divine elle-même, dans le texte sacré fortement investie de cette dimension propagandiste. Et pour ne s'intéresser qu'à la tradition judéo-chrétienne, nous pouvons clairement dire, qu'au-delà des dogmes religieux et des récits bibliques, le texte sacré dévoile sa dimension pamphlétaire en s'attaquant aux mécréants et pêcheurs ennemis de Dieu et aussi sa valeur profondément propagandiste puisqu'il s'agit avant tout de convaincre ce qui dans le jargon religieux se traduit à travers le verbe « convertir », enjeu majeur de toute prophétie.

<sup>292</sup> Henri MEYLAN, *op. cit.*, p. IX.

<sup>293</sup> D'après les idées d'Olivier Millet qui voit en lui l'auteur de grands « pamphlets théologiques ». Olivier MILLET, « Calvin pamphlétaire » dans *Le pamphlet en France au XVI<sup>ème</sup> siècle*, *op. cit.* p. 9.

la visée propagandiste que sur celui du contenu idéologique qui peut être approuvé ou récusé selon l'appartenance du pamphlétaire. Plusieurs aspects de l'écriture de Calvin nous autorisent à en établir le lien étroit avec l'écriture pamphlétaire. Le plus important de ces traits est, sans doute, ce ton de la dénonciation indissociable du besoin urgent de répandre la vérité ; deux éléments fondateurs du pamphlet et caractéristiques des textes de Calvin. Cette réalité de la littérature calvinienne Olivier Millet l'exprime très bien en affirmant : « Le terme crier qualifie pour Calvin le ton sur lequel l'Écriture affirme ses vérités et les oppose aux erreurs des menteurs ; il souligne que la parole de Dieu est une voix dont le pasteur fidèle doit reprendre à son tour la force et la hauteur :

...Il est dangereux de se taire ; il faut donc crier à haute voix que purgatoire est une fiction pernicieuse de Sathan... »<sup>294</sup>.

Les écrits théologiques de Calvin et les pamphlets tels qu'ils se sont révélés à nous, jusque là, se rejoignent sur un aspect, autre que la dimension militante. La plume de Calvin ne lui sert pas uniquement pour exposer ses idées ou encore pour critiquer celle de ses adversaires en discutant différents points dogmatiques et théologiques mais c'est aussi pour s'attaquer explicitement à des personnes qu'il cible directement qu'il s'exprime dans ses textes, d'où le rapprochement avec le pamphlet autour de cette réalité de l'attaque nominale<sup>295</sup>.

L'influence directe de la controverse théologique sur la naissance, sur l'explosion du phénomène pamphlétaire au XVI<sup>ème</sup> siècle est indéniable et la polémique religieuse apparaît comme un élément favorisant l'affirmation du phénomène pamphlétaire.

Nous venons d'évoquer Calvin et son rôle majeur dans l'instauration d'une propagande religieuse protestante qui, d'ailleurs, suscita des réactions du même ordre chez les catholiques

---

<sup>294</sup> *Ibid.* p. 11. Millet cite, ici, Calvin, *Institution de la religion chrestienne*, Paris, Les Belles Lettres, 1961, I, p. 94, 297, et *passim*.

Cette opinion de Calvin sur le rôle des mots dans le dévoilement de la vérité et leur fonction démystificatrice, (une perception dont nous retrouvons l'écho dans l'écriture pamphlétaire de manière générale) nous pousse à parler, en fait, d'une mission presque prophétique du prédicateur - pamphlétaire qu'il est. Denis Crouzet dans *Les guerriers de Dieu* parle à son tour de cette dimension prophétique dans les pamphlets des ligueurs, tout particulièrement, et de la volonté des pamphlétaires de s'approprier la vérité absolue. Cela prouve que ce rapport à la vérité est indépendant de l'orientation idéologique du pamphlétaire et de son appartenance partisane et qu'il s'agit en l'occurrence d'une caractéristique propre à la prise de parole pamphlétaire et la dimension propagandiste qui s'y associe.

Olivier Millet rajoute dans ce même esprit un eu plus loin : « La démarche de Calvin se réclame constamment d'un geste : démasquer, et vise inlassablement à dénoncer une tromperie, et plus précisément une imposture. Si le pamphlétaire montre, fait voir, démasque, c'est parce qu'à ses yeux la vérité est un point d'appui indiscutable qui s'offre dans une évidence absolue ». *Ibid.*, p. 13.

<sup>295</sup> « Cette très moderne stratégie du soupçon s'en prend non à des adversaires proprement théologiques, mais à des groupes ou à des individus, de l'ensemble des autorités catholiques à certains particuliers, en passant par les groupes informels des libertins ou des Nicodémistes ». *Ibid.*, p. 12.

en signe de contre-offensive ; mais en fait, les prédicateurs et théologiens ne sont pas les seuls à s'affronter à travers les mots et l'activité propagandiste de part et d'autre est aussi "animée" par plusieurs des poètes français de cette période. Lorsque des gens comme Ronsard, Etienne Jodelle, de Baïf, Jean de la Taille ou encore d'Aubigné prennent part au combat d'idée à travers leurs écrits, ils inscrivent en grand caractère la poésie française dans ce contexte de propagande et attestent de son caractère militant.

L'idée de la détention d'une vérité unique et absolue, si chère aux réformés et à Calvin, tout particulièrement, se situe au cœur de la polémique qui oppose catholiques et protestants. Le discours de Calvin va donc trouver son écho –ou disant plutôt son négatif, sa réfutation- dans celui de ses détracteurs ; et sur ce point précis c'est principalement Ronsard qui utilise sa poésie pour dénoncer toute la supercherie qui entoure cette idée<sup>296</sup>. Par ailleurs, et en vue de consolider davantage cette idée, il s'acharne à vouloir noircir le portrait de leur chef Calvin qu'il taxe de tous les vices possibles comme le rapporte, ici, Charbonnier en affirmant : « Ronsard, on le voit prenait plaisir à déverser sur la tête de Calvin les torrents d'épithètes injurieuses qu'on avait dirigé contre lui-même »<sup>297</sup>. Certes, les *Discours* de Ronsard, interrogés dans ce contexte, ne sont pas à considérer comme des pamphlets, au sens que nous avons donné à ce terme. Leur valeur polémique est certaine, leur agressivité, aussi, mais il s'agit d'une littérature officielle et non rebelle qui ne présente pas le même mode de diffusion que les pamphlets. Ces deux réalités discursives sont, donc, assez proches, semblables par certains aspects et différentes par d'autres, et nous pouvons dire que les critiques et les attaques qui imprègnent cette poésie prouvent que pamphlets et littérature officielle s'enracinent dans un même combat. La filiation entre ces deux réalités littéraires découle, principalement, du fait qu'ils s'inscrivent dans un même projet, celui de la destruction de l'ennemi, de son image et de sa doctrine, même si le mode d'action et la manière d'exprimer cette haine peuvent s'avérer différents.

Très clairement et quel que soit le support discursif auquel nous nous référons en parlant de la propagande protestante, nous pouvons affirmer sans hésitation aucune, que l'idée

---

<sup>296</sup> « Ronsard avait reproché aux huguenots de ne pas détenir le monopole de la vérité ; il était aussi en droit de leur dire qu'ils ne détenaient pas non plus celui de la vertu, et que tous les vices n'étaient pas de son côté ». François CHARBONNIER, *La poésie française et les guerres de religion (1560-1574)*, Genève, Stalkine Reprints, 1970, p.406.

Dans ce livre, Charbonnier s'investit à suivre l'évolution de cette poésie française fortement marquée par les conflits des guerres de religion. Il nous présente alors un répertoire des poètes militants et des points de controverse qui opposent les deux partis religieux en présentant, ainsi, les caractéristiques du climat polémique qui permet de forger la réalité de déchaînement pamphlétaire qui marquera les années suivantes.

<sup>297</sup> *Ibid.* p. 407.



même d'un droit à l'expression trouve sa légitimité dans l'évolution de la théorisation politique chez les réformés et principalement avec l'émergence du principe de la « souveraineté du peuple » dans leur doctrine. Au centre des idées qui se sont imposées, autant, dans les archi-pamphlets restés célèbres que dans les feuilles volantes qui s'en sont inspirées, et par conséquent dans l'espace polémique et sur la scène publique d'une manière plus générale, nous trouvons ce principe de la « souveraineté du peuple » expliquant la légitimité d'une rébellion contre la tyrannie et permettant de justifier la lutte contre la persécution. Ce principe sera d'ailleurs plus tard récupéré par leurs ennemis ligueurs afin de légitimer leur opposition à l'autorité du roi.

Joseph Barrère qui, dans le cadre de son étude sur le *Discours de la servitude volontaire* d'Etienne de la Boétie, l'un de ces archi-pamphlets, s'investit à mettre en avant l'évolution manifeste de l'opinion publique et le changement notable du rapport au pouvoir sous l'influence première des idées nouvelles introduites par les protestants luttant pour la défense de leurs intérêts et il affirme dans ce sens : « Ce qui caractérise cette période(entre 1559 et 1572) , a dit Saint-Marc Girardin, c' est "la naissance de l'opinion publique en France" Désormais, en effet, il y a quelque chose de changé dans les rapports de la masse de la nation avec le prince régnant. Dans un pays comme le nôtre, où l'esprit public est fait d'indépendance, de modération et de loyauté, où le bon sens, dit-on, ne perd jamais ses droits, l'opinion publique, mère de "l'opposition politique" est devenue un facteur d'une importance telle que le pouvoir a dû, dès le premier moment, compter avec elle et céder parfois à sa pression »<sup>298</sup>.

Il suffirait, d'ailleurs, de se tourner vers les pamphlets les plus célèbres qui ont marqué le début des guerres de religion pour se rendre compte de la dimension contestataire qui y domine et qui nous renvoie immédiatement à la recherche d'une liberté d'expression et d'action traduisant à son tour la conscience d'un pouvoir de sensibilisation et de mobilisation de l'opinion publique. Henri Weber disait dans ce sens et dans l'introduction de l'édition annotée de l'un de ces pamphlets : « Le *Francogallia* d'Hotman (1573), le *Devoir des Magistrats* de De Bèze (1574) et enfin les *Vindiciæ contra tyrannos* de Junius Brutus (1579) apparaissent comme la mise en forme systématique et solidement argumentée d'idées

---

<sup>298</sup> Joseph BARRERE, *L'Humanisme et la politique dans le Discours de la servitude volontaire*, Genève, Slatkine, 1981, p. 119.

successivement apparues, ou reprises pour justifier les prises d'armes selon les circonstances »<sup>299</sup>.

Parallèlement, il importe de rappeler le rôle majeur joué par la Saint-Barthélemy dans la propulsion de la production pamphlétaire qui témoigne de la volonté de mobiliser l'opinion publique protestante et parallèlement d'un besoin pour les huguenots de justifier leur mécontentement et leur projet de rébellion auprès de l'ensemble des français d'une manière plus générale<sup>300</sup>. Henri Weber a beaucoup insisté sur ce point, et lorsqu'il s'agit pour lui de commenter la littérature polémique qui suivit les événements tragiques de la Saint Barthélemy, c'est en ces termes qu'il s'exprime : « Dans la plupart des pamphlets, l'idée constitutionnelle s'accompagne d'une recherche de l'origine du pouvoir des Rois. Il repose à la fois sur la volonté divine et sur le consentement du peuple, le roi n'étant que le gardien de la loi, l'instrument de la justice au service du peuple, il perd la légitimité de son pouvoir s'il manque à sa mission »<sup>301</sup>.

Le principe d'obéissance au roi et cette espèce de sacralité qui entourait sa personne, ses décisions et ses actions et qui par la même occasion se présentait comme un obstacle à toute critique ou attaque à son égard, se trouvait dans ce cadre de crises et de tensions qui régnaient pendant les guerres de religion totalement remis en question et le sentiment, très fort chez les protestants, d'être déliés de leurs engagements, ne cessera de croître et de prendre forme dans les pamphlets qu'il mettront en circulation. Cette situation symptomatique d'une société où les mentalités et la perception de la politique sont en train de changer considérablement, Bernard Fay la décrit de la manière suivante : « La colère et l'indignation régnaient si bien en France, qu'Hubert Languet, dans son *Vindiciae contra Tyrannos*, proclamait les droits de la morale outragée et dénonçait des princes indignes qui osent la violer. Dans tout le pays des voix indignées répétaient ses paroles; Agrippa d'Aubigné commençait ses *Tragiques*, et le peuple chantait aux carrefours :

Bourgeois, dormez,  
Filez, filez, pauvres Français nouveaux ;  
La Couronne est en quenouille tombée;

---

<sup>299</sup> Henri WEBER, introduction du *Vindiciae contra tyrannos*, Traduction française de 1581, Genève, Librairie Droz, 1979, p. X.

<sup>300</sup> N'oublions pas que dans cet élan de contestation de l'autorité royale, en 1574, les protestants s'étaient constitués en République fédérative à la Rochelle et à Montauban.

<sup>301</sup> Stephanus Junius Brutus, *Vindiciae contra tyrannos*, Traduction française de 1581, op. cit., p.XIV

Suivez la vache au patis, simples veaux,

**David est reine et roi est Bethsabée ! »**<sup>302</sup>

Le principe de la souveraineté du peuple et l'affirmation de la légitimité de l'opposition à l'autorité royale, introduits initialement par les théoriciens et pamphlétaires protestants s'imposent, indéniablement comme l'un des facteurs essentiels dans l'évolution de l'opinion publique. Mais dans ce siècle, le changement des mentalités, le développement de la réflexion politique, seuls, n'auraient jamais pu suffire à opérer un tel changement dans la réalité de l'opinion publique et à imposer des mutations aussi importantes dans le paysage socio-politique. L'interpellation de l'opinion publique, l'embrigadement et l'instrumentalisation de la masse par les différents partis politiques ont été largement favorisés par l'intervention d'un autre élément : l'imprimerie<sup>303</sup>. D'ailleurs, l'intérêt que nous venons de porter à la Réforme, approchée dans le rôle qu'elle a pu jouer dans l'évolution de l'opinion publique, nous amène, forcément, à nous intéresser à l'imprimerie comme autre facteur, puisque les deux réalités sont étroitement liées. Ce lien, voici comment Denis Pallier, le présente : « Les réformateurs ont utilisé la presse en connaissance de cause et à grande échelle, ouvrant la voie aux techniques de communication de masse. Outre le développement du pamphlet et de la caricature imprimés, on leur doit l'extension du marché du livre avec la publication d'édition standard à fort tirage, généralement en langue vernaculaire »<sup>304</sup>. L'imprimé a, donc, amené un bouleversement dans les habitudes de production et de réception de l'écrit et en ce qui concerne les textes à portée pamphlétaire, ce support nouveau a permis une production beaucoup plus intensive, une circulation rapide et une diffusion

---

<sup>302</sup> Bernard FAY, *Naissance d'un monstre l'opinion publique*, op. cit. p. 172.

<sup>303</sup> Cela n'exclut pas, l'existence d'une certaine forme d'opinion publique avant l'invention de l'imprimerie, mais la grande diffusion de l'imprimé quel que soit son genre et la circulation plus rapide de l'information, tel que cela a été rendu possible avec l'utilisation de l'imprimé, ont considérablement changé la réalité de l'opinion publique qui devient plus large, plus puissante et plus crainte. Maurice Gravier en s'intéressant au contexte européen qui a vu naître la doctrine protestante disait dans cette perspective : « « Avant que l'on eût appris à imprimer, il existait une opinion publique, et certains princes connaissaient les moyens d'exercer une influence sur le jugement des nobles et des clercs. Ces derniers seuls possédaient assez de puissance ou d'instruction pour qu'on s'efforçât de capter leurs suffrages ». Maurice GRAVIER, *Luther et l'opinion publique*, op. cit., p. 19.

<sup>304</sup> Denis PALLIER, « Les Réponses catholiques » dans *Histoire de l'édition française*, t. I, Paris, Promodis, 1983, p.327.

Cette situation pour le moins inédite et tellement intéressante n'est, d'ailleurs, pas propre à la France comme l'explique Dominique Réynié qui déclare : « A l'échelle européenne, la Réforme représente la première manifestation d'un conflit des opinions à l'ère de l'imprimerie ». Dominique REYNIE, *Le Triomphe de l'opinion publique, l'espace public français du XVI<sup>ème</sup> au . XX<sup>ème</sup> siècle*, op. cit., p.201.

étendue ainsi qu'un accès nettement plus facile à ce type d'écrits et à tout ce qu'il véhicule, ce qui, dans un contexte de crise comme celui des guerres de religion, a des retentissements considérables. Pendant les conflits qui ont marqué les trois dernières décennies du XVI<sup>ème</sup> siècle, la littérature pamphlétaire a pu s'appuyer sur ce moyen technique pour s'imposer sur la scène publique et s'octroyer une place dans les enjeux et les considérations politiques de l'époque, d'autant plus qu'à ce moment là, le métier de l'édition s'est largement développé par rapport à ses débuts<sup>305</sup>.

La question de l'interpellation de l'opinion publique se pose, donc, aussi, en termes de moyens puisque la sensibilisation des gens suppose une large diffusion des idées et la mise en place d'une propagande active et c'est à ce niveau qu'intervient l'imprimerie qui s'impose très rapidement comme une composante essentielle de la vie publique et un domaine que les différents partis politiques cherchent à maîtriser pour mieux servir leurs intérêts. D'ailleurs, l'analphabétisme est loin de constituer un obstacle à la progression de la propagande écrite comme l'explique Fay, en évoquant la complémentarité entre la propagande orale et écrite - livresque, en l'occurrence-, pendant les premiers temps des guerres de religion : « Ils usèrent aussi des chansons, qui circulaient plus, librement encore que les imprimés, à cette époque où beaucoup ne savaient pas lire, et où les satires contenues dans les livres ne pouvaient que descendre, plus moins vite, des personnes savantes dans la foule, grâce aux sermons, discussions, conversations »<sup>306</sup>.

Par ailleurs, si nous avons pu parler d'une liberté d'expression qui croit au rythme de l'amplification des crises tout au long de cette seconde moitié du XVI<sup>ème</sup> siècle, et que Pierre de L'Estoile commente en ces termes : « Il est aussi peu en la puissance de toute puissance terrienne d' engarder la liberté française de parler, comme d'enfouir le soleil en terre, ou

---

<sup>305</sup> Nous aurons à revenir sur le rôle de l'imprimerie et sur la réalité éditoriale de l'époque, de manière plus détaillée, un peu plus loin dans le cadre du 2<sup>ème</sup> point du chapitre V, Contexte éditorial et conditions de diffusion.

<sup>306</sup> Bernard FAY, *Naissance d'un monstre l'opinion publique*, op. cit. p. 156.

La situation ne changera pas dans les années suivantes et cette espèce de propagation de la parole parmi la foule qui se fait indépendamment des appartenances politiques va s'accélérer et s'intensifier encore plus grâce au rythme frénétique qu'affiche la production pamphlétaire de plus en plus importante. Hélène Duccini disait à propos du contexte du XVII<sup>ème</sup> siècle qui n'est pas différent de celui des guerres de religion sur ce point : « Etant donné l'analphabétisme des populations avant le XVIII<sup>e</sup> siècle, on peut penser que l'impact des libelles est bien mince. Cependant, il faut compter sur le fait que le pamphlet s'adresse à un lecteur pressé, dont la curiosité est précisément orientée et qui se fait rapidement l'écho de ce qu'il vient d'apprendre. Lecture, publique, bavardages et commentaires de toutes sortes prolongent le message écrit, le déforment certes, mais élargissent considérablement le public des lecteurs ». Hélène DUCCINI, « Un aspect de la propagande royale sous les borbons : image et polémique » dans *Culture et idéologie dans la genèse de l'Etat moderne, Culture et idéologie dans la genèse de l'Etat moderne*, Actes de la table ronde organisée par le Centre national de la recherche scientifique et l'école française de Rome, Rome, Ecole française de Rome Palais Farnèse, 1985, p. 215.

l'enfermer dans un trou »<sup>307</sup>, il est important de rappeler que l'affaiblissement du pouvoir royal se présente comme l'élément central qui ouvre la voie aux différentes ambitions féodales et surtout comme l'une des conditions essentielles ayant favorisé l'expression de l'opinion publique et le développement de la production pamphlétaire qui s'en suit. D'ailleurs, pour mieux se rendre compte de la particularité de cette situation qui se dessine pendant les guerres de religion nous pouvons opposer la frénésie pamphlétaire de la seconde moitié du XVI<sup>ème</sup> siècle marquée par un ébranlement du pouvoir royal, à l'inertie caractéristique de la seconde moitié du XVII<sup>ème</sup> siècle qui se distingue par le triomphe de la doctrine du pouvoir absolu. Ce paysage politique Hélène Duccini le commente en ces termes : « Ce sont des raisons politiques et idéologiques surtout, qui rendent compte de l'opposition brutale entre le premier et le second XVII<sup>e</sup> siècle. Mazarin et, après lui, Louis XIV ont fait taire les plumes. La propagande monarchique a utilisé d'autres voies que les libelles: gazettes, fêtes, gravures, etc. L'opposition proprement politique, totalement censurée, s'est réfugiée dans les gazettes hollandaises, éditées en français, ne l'oublions pas. Le libelle reprendra vie au XVIII<sup>e</sup> siècle et flambra au moment de la Révolution »<sup>308</sup>.

### ***c- Entre pamphlet et opinion publique, une réalité d'interdépendance :***

Les différents points abordés jusque là concernant l'état de l'opinion publique approchée dans son rapport avec la production pamphlétaire pendant les guerres de religion nous permettent d'affirmer que les deux phénomènes **évoluent simultanément** profitant chacun du développement de l'autre. Joseph Barrère affirme à juste titre dans cette perspective : « Le XVI<sup>e</sup> siècle a été pour la France une ère de politique fiévreuse et tragique. L'opinion publique, éveillée par une longue suite d'événements graves, a fait entendre ses protestations. Des partis d'opposition se sont formés. A côté des théoriciens faisant la guerre aux idées, il y eut les mécontents qui s'en prirent aux personnes. Leur mauvaise humeur s'est

---

<sup>307</sup> Ce commentaire de Pierre de L'Estoile figure dans l'ouvrage de Reure, *La presse politique à Lyon pendant la Ligue* (1898., p.19-23) comme le précise Claude Bellanger qui nous a permis de découvrir ce jugement fort révélateur de l'affirmation d'un droit à la liberté d'expression. Claude BELLANGER, *Histoire générale de la presse française*, tome I, *op. cit.*, p. 66.

<sup>308</sup> Hélène DUCCINI, « Un aspect de la propagande royale sous les bourbons : image et polémique » dans *Culture et idéologie dans la genèse de l'Etat moderne*, *op. cit.*, p. 212.

épanchée en des libelles envenimés et anonymes, car il ne faisait pas bon s'attaquer aux puissants du jour »<sup>309</sup>.

En fait cette interdépendance s'exprime de la manière suivante : pour le pamphlet, le succès de la propagande est tributaire de la présence d'un public réceptif c'est-à-dire sensible à son message or la réalité intellectuelle et politique du XVI<sup>ème</sup> nous autorise à parler d'un climat favorable à l'épanouissement de ce jeu autour du monopole de la scène publique ; quant à l'opinion publique, elle a fort besoin du pamphlet pour s'exprimer, se construire et s'accomplir et dans ce sens, ce dernier se présente comme le pont reliant la sphère politique privée à la sphère publique et il participe, ainsi, à instaurer une forme de démocratisation des affaires politiques. Ce lien étroit entre les deux phénomènes Christian Jouhaud l'analyse en ces termes par rapport à un contexte très proche de celui des guerres de religion : « En fait, les tenants du concept d'opinion publique ne le séparent pas de celui de «reflet» ou d'«écho». Par-delà son «message politique», son opinion particulière, tout texte pourrait être pris en compte comme reflet de l'opinion publique. Le dérapage vers la tautologie est à peu près inévitable. Le reflet suppose un reflété, mais celui-ci ne se reconstruit qu'à partir de l'inévitable reflet, seule trace conservée. Un certain état de l'opinion publique explique la parution des textes qui sont eux-mêmes utilisés pour prouver l'existence de cette opinion publique et en préciser les contours »<sup>310</sup>. Rappelons-nous notre point de départ dans cette partie lorsque nous avons parlé d'une expression **de** l'opinion publique et aussi d'une action **sur** l'opinion publique; alors, cette même réalité peut être approchée à partir d'une perspective différente qui place le pamphlet au centre de nos intérêts pour voir comment est-ce qu'il **réagit** à l'orientation de l'opinion publique mais aussi dans quelle mesure est-il capable d'**agir** sur l'opinion publique.

Le pamphlet envisagé comme une fenêtre sur l'actualité, le pamphlet répondant au besoin de s'exprimer, le pamphlet et le problème de sa représentativité véritable..., tous ces points et d'autres en rapport avec l'impact et le retentissement de l'opinion publique sur la production pamphlétaire, nous les avons abordés précédemment mais ce qui nous intéresse à ce niveau c'est d'évoquer un autre aspect de ce lien entre les deux phénomènes, pour parler de

---

<sup>309</sup> Joseph BARRERE, *L'humanisme et la politique dans le Discours de la servitude volontaire*, op. cit., p. 159.

<sup>310</sup> Christian JOUHAUD, « Propagande et action au temps de la Fronde » dans *Culture et idéologie dans la genèse de l'Etat moderne*, op. cit., p. 342.

l'accommodation de la production pamphlétaire aux exigences de l'opinion publique, aux goûts et aux attentes de la masse et de voir à quels niveaux est-ce que cela se traduit.

Henri Hauser déclare : « Nous avons dit que les plaquettes d'avant 1559 étaient des "armes diplomatiques" celles d'après 1559 deviennent, suivant l'expression de Lenient, des "instruments actifs de propagande au service des sectes et des partis " \_ Car l'opinion publique est plus que jamais une puissance. C'est elle qu'il s'agit de gagner, c'est à elle qu'il faut faire appel contre les calomnies des adversaires, c'est elle qu'il faut persuader de la justice de la justice et de la pureté de sa cause »<sup>311</sup>. Convaincre, certes, mais aussi séduire et intéresser le public par différents moyens car la principale préoccupation des pamphlétares, et derrière eux, des différents acteurs politiques, était, sans doute, d'épier les réactions du public et d'essayer de susciter son intérêt pour tenter de conquérir son adhésion.

Les pamphlétares conscients du rôle que peut jouer l'opinion publique et de l'importance du soutien de la foule, sont soucieux d'adapter leurs discours aux goûts, aux demandes et même au profil du public et à ses capacités. Ainsi, lorsqu'ils s'adressent aux gens, les pamphlétares choisissent, souvent de le faire en utilisant une langue simple, accessible et claire. La question de la qualité littéraire du texte se pose avec beaucoup moins d'insistance, pour les pamphlétares, que sa dimension performative ou son aspect circonstancié. Maurice Gravier déclare dans ce sens : « Le pamphlétaire est trop passionné par le sujet qu'il traite pour pouvoir accorder une très grande importance aux mots qu'il emploie et au rythme que suit sa phrase »<sup>312</sup>.

En d'autres termes, la rhétorique pamphlétaire est, plutôt, celle de la simplicité qui permet de toucher un large public qui se désintéresserait rapidement d'un écrit trop érudit, trop littéraire et trop long dans un pareil contexte de crise et d'effervescence générale qui réclame réactivité et efficacité. L'urgence de cette prise de parole ainsi que la volonté de s'exprimer et d'agir l'emportent nettement sur les considérations poétiques et la dimension esthétique car le public de ce genre de littérature ne pourrait guère s'intéresser à des écrits qui seraient en décalage avec l'actualité. Cette réalité, Christian Jouhaud l'évoque en ces termes : « A la limite, s'il fallait absolument trouver un critère de qualité, il faudrait s'en tenir à cette capacité à

---

<sup>311</sup> Henri HAUSER, *Les sources de l'histoire de France au XVI<sup>ème</sup> siècle, tome 3 (Les Guerres de Religion)*, Paris, Picard, 1912, p. 19.

<sup>312</sup> Maurice GRAVIER, *Luther et l'opinion publique, op. cit.*, p. 190.

fonctionner dans l'instant, infiniment loin de ces textes écrits en petits caractères et "bons en tout temps" »<sup>313</sup>.

Toujours dans le cadre de cette adaptation du pamphlet aux goûts du public, nous devons nous arrêter aussi sur cette orientation vers la tonalité comique qui renseigne sur un penchant certain chez les lecteurs pour ce type d'écrit<sup>314</sup>. D'ailleurs, il est intéressant de constater que la préférence des lecteurs se dirige aussi vers les pamphlets les plus diffamatoires, les plus injurieux, les plus licencieux et qui sont en fait généralement, des pièces comiques ; ce qui pousse les auteurs à faire de ce style une tendance qui se développe de manière remarquable comme le souligne ici l'historien Hanoteau en rapprochant le contexte de crise au XVI<sup>ème</sup> et XVII<sup>ème</sup> siècles, sur ce point : « Ce serait, une erreur de croire que, sous l'ancien régime, les gouvernements tenaient peu de compte du sentiment public. Ils s'appliquaient, au contraire, à rester constamment en contact avec lui. Pendant les guerres de religion, on avait connu la force des courants d'idées déterminées par une active publicité. Tous les partis rivaux s'efforcent de gagner les esprits à leur cause. Une nuée de pamphlets s'abat sur le pays : une guerre de plume passionnée épuise toutes les armes. La presse actuelle n'est ni plus prompte, ni plus ardente, ni plus téméraire, ni plus spirituelle parfois, ni parfois plus niaise. Tout se dit, tout s'écrit: le torrent des injures, des médisances et des calomnies grossit toujours et déverse impunément ses ondes noires : la polémique dénonce elle-même les abus de la polémique »<sup>315</sup>.

Les pamphlets répondant à ce type de critère sont très nombreux et la tendance se développe de plus en plus. Il suffirait, d'ailleurs, de parcourir rapidement notre annexe et de se pencher sur les commentaires que nous avons établis en rapport avec le sujet et le ton surtout pour s'en rendre compte. En fait, ces pièces semblent bénéficier d'un succès considérable et contrairement à tout idée de rejet que pourrait suggérer les condamnations officielles comme celles de L'Estoile précédemment relevées, la grossièreté, l'injure, le comique licencieux semblent plaire aux lecteurs et les attirer davantage vers cette littérature. Par conséquent, les

---

<sup>313</sup>Christian JOUHAUD, « Propagande et action au temps de la Fronde » dans *Culture et idéologie dans la genèse de l'Etat moderne, op., cit.*, p. 340.

<sup>314</sup> En nous basant sur notre répertoire de pamphlets figurant en annexe, nous pouvons dénombrer 219 pièces de tonalité comique sur un total de 562. Alors, en sachant qu'à l'origine la littérature polémique se présente davantage comme un écrit sérieux, contestataire et virulent, ce nombre nous paraît important et révélateur du succès de ces pamphlets comiques.

<sup>315</sup> M.G. HANOTEAUX, *Histoire du cardinal Richelieu, t. II*, p. 164, cité par Emile BOURGEOIS et Louis ANDRE, *Les sources de l'histoire de France XVII<sup>ème</sup> siècle (1610-1715)*, Tome IV (Journaux et pamphlets), Paris, Auguste Picard Editeur, 1924, p.2



pamphlétaires ayant compris cela s'adaptent rapidement à ces goûts du public, et de plus en plus, ce qui pouvait paraître audacieux et dérangeant était quasiment systématisé et très banalisé. Nous pouvons nous référer dans cette perspective au jugement de Bernard Fay qui affirme qu'il s'agit là d'un aspect qu'on retrouve très tôt avec la propagande protestante et dans les chansons anti-catholique tout particulièrement et qui déclare : « De la théologie la plus subtile à l'outrage le plus bas, rien n'était épargné pour détacher les Français d'une culte que depuis plus de dix siècles, ils pratiquaient »<sup>316</sup>.

Pierre de L'Estoile lui-même s'arrête sur cette tendance pour condamner la légèreté avec laquelle les gens de son époque maniaient ce type de pamphlets et cédaient aussi facilement à la tentation de la diffamation, de la médisance et de l'injure qui deviennent de plus en plus, un art et un plaisir en soi. La présente introduction de l'un des pamphlets qu'il collectionne traduit son hostilité même si sa fermeté ne peut en aucun cas occulter le fait que succombant, à son tour à la curiosité il participe à faire évoluer cette tendance et c'est en ces termes qu'il s'exprime : « Le suivant poeme, vilain et lascif et mal sonnand aux aureilles chrestiennes, intitulé *Jan qui ne peult*, fut divulgué, en ce temps, à Paris et partout, dont on tenoit pour aucteur Remi Belleau, un des doctes et gentils poetes de nostre temps, mais qui, en ce siecle corrompu, n'eust esté tenu pour bon poete et parfait, si, à l'exemple de ses compagnons, il n'eust souillé sa muse de telles et semblables vilanies »<sup>317</sup>.

Parallèlement, ces pamphlets ont joué un rôle très important dans l'orientation de l'opinion publique et nous avons déjà eu l'occasion de traiter de cette action propagandiste que Palma Cayet évoque ainsi : « L'appast avec lequel on attire le menu peuple, ce sont les petits livrets que l'on sème parmi eux, qui, selon que la nouveauté luy plaist, se la forme tellement en son esprit qu'il est impossible de luy oster les libraires et imprimeurs firent tant

---

<sup>316</sup> Bernard FAY, *Naissance d'un monstre l'opinion publique*, op. cit. p. 157.

Dans une perspective similaire Maurice Gravier qui s'intéresse aux pamphlets en rapport avec l'apparition de la doctrine luthérienne montre que, déjà dans ce contexte, on pouvait observer ce mélange entre le temporel et le spirituel, le moral et le politique et aussi entre des registres différents, le grossier, l'obscène, le sérieux, l'érudit... et il déclare dans ce sens : « Rarement on s'est lancé à la tête autant d'injures grossières, de calomnies perfides ; rarement on a discuté aussi longuement en langue vulgaire et dans des écrits populaires sur les problèmes les plus ardues de la théologie ». Maurice GRAVIER, *Luther et l'opinion publique*, op. cit., p. 9.

<sup>317</sup> Pierre de L'Estoile, op., cit. Tome II, p. 140 -141.

de sortes de petits traitez que le menu peuple s'embarassa comme de luy-mesme en ceste ligue »<sup>318</sup>.

Il est important, aussi, de pouvoir examiner l'impact de ce type de littérature sur l'opinion publique qui va elle même agir sur le cours de certains évènements politiques, et ce à travers des exemples précis. La pression que l'opinion publique est capable d'exercer sur les acteurs politiques peut conditionner et orienter leurs choix et de cette manière, un pamphlet peut se retrouver soudainement au cœur de l'actualité et au centre des considérations politiques. Nous pouvons parler dans cette perspective de la réaction de François Ier à la suite de l'affaire des Placards qui le poussa à sortir de la position de neutralité dans laquelle il s'était maintenu jusque là vis-à-vis des deux religions : « Il suivait le mouvement qui emportait son peuple. Les Parisiens furieux criaient dans les rues : " Au feu les luthériens ! " Sorbonne et Parlement grondaient. Le roi, par des lettres royales du 21 décembre, institua une "Chambre ardente" pour juger les hérétiques ; de prime abord, soixante- treize personnes y furent déférées »<sup>319</sup>. Une autre affaire qui s'est déroulée à la fin des guerres de religion, celle du juge Brisson a été initialement déclanchée par une histoire de pamphlet anti-ligueur suivie d'une répression exemplaire de la part des Seize et finalement d'une réaction « très politique » de la part de Mayenne pour faire face à la machine de la terreur qui est en train de confirmer son pouvoir<sup>320</sup>.

Le lien étroit qui s'établit entre pamphlets et l'opinion publique est incontestable quelle que soit la perspective à partir de laquelle cette relation est approchée et Gustave Fagniez a toutes les raisons d'affirmer à ce sujet : « On a, au contraire, tenu beaucoup moins de compte pour l'histoire de l'esprit public, de ces écrits de circonstance, de ces *livrets* qui ont été les précurseurs de la presse périodique et qui, sans disparaître entièrement avec elle, sont devenus de plus en plus rares à mesure que celle-ci s'est adapté à toutes les classes et a répondu à toutes les curiosités. Si ces échos des rumeurs publiques ne peuvent prétendre à la même autorité que les délibérations des corps électifs et constitués, s'ils sont venus de moins haut, peut-être grâce à leur anonymat, ont-ils exprimé avec plus de liberté et de franchise comme avec plus de familiarité, des sentiments auxquels les mandataires du pays et du Roi ont

---

<sup>318</sup> Ce sont là les propos de Palma Cayet dans *Chronique novenaire contenant l'histoire de la guerre sous le règne de Très Chrétien Roy de France et de Navarre, Henri III*, Paris, J ; Richer, 1608, et qui est cité par Claude BELLANGER, *Histoire générale de la presse française, tome I, op. cit.*, p. 68.

<sup>319</sup> Bernard FAY, *Naissance d'un monstre l'opinion publique, op.cit.*, p. 135.

<sup>320</sup> Voir Arlette JOUANNA, *Histoire et dictionnaire des guerres de religion, op. cit.*, 358 -359.

imposé une certaine réserve et une certaine dignité, peut-être nous en révèlent-ils qui n'ont pas trouvé leur place dans les assemblées délibératives. Personne du moins ne contestera l'efficacité de quelques uns de ces écrits. Qui ne connaît pas la popularité et l'influence de pamphlets tel que le *Tigre de la France*, le *Dialogue d'entre le maheustre et le manant* et la *Satire Ménippée ?* »<sup>321</sup>.

Finalement, il apparaît évident, qu'un réel changement s'opère dans cette seconde moitié du XVI<sup>ème</sup> siècle sur le plan idéologique, éditorial et pamphlétaire, et que ces trois réalités sont étroitement liées, voir même tributaires les unes des autres. Nous pouvons, d'ailleurs, nous référer au point de vue suivant d'Hélène Merlin affirmant : « les guerres de religion vont introduire la crise dans le modèle ontologique du *public* tel que nous venons de le décrire. Une crise radicale, puisqu'elle donnera naissance à la conscience d'une irréversibilité, encore souvent confuse et mêlée, mais prélude à ce qu'on a coutume d'appeler la "conscience historique" »<sup>322</sup>.

Le pamphlet tel que nous le concevons et selon les critères que nous lui avons fixés, précédemment, est certainement né à cette période et avec lui l'opinion publique. Brièveté, discours de circonstance, mode de diffusion particulier, contexte de conflit, discours performatif et dimension propagandiste, communication sur le mode de l'agression, dénigrement et profusion, telles sont les caractéristiques de ces « libelles » ou « pasquils » comme on les appelait en ce temps. Ces traits distinctifs constituent l'essentiel du paysage pamphlétaire tel qu'il apparaît à travers les « ramas » de L'Estoile et même si le pamphlet de cette époque ne peut déroger à la règle de la diversité tellement chère à ce type de production cela devra se faire à l'intérieur de ce cadre fixe comme nous aurons l'occasion de l'observer. Mais, parallèlement à ces caractéristiques, un autre trait s'impose à nous, au regard de sa présence marquée dans les pamphlets de la collection de L'Estoile : le comique. Certes, la tonalité comique n'est pas systématiquement associée au pamphlet mais sa récurrence atteste de son importance et nous avons déjà eu l'occasion de mettre en exergue le lien étroit qui s'établit entre l'éthos pamphlétaire et la composante comique. Il convient donc de nous pencher sur l'étude du rire dans ce siècle de la Renaissance afin de mieux comprendre le déploiement du comique dans un espace énonciatif comme celui des pamphlets.

---

<sup>321</sup> Gustave FAGNIEZ, « L'opinion publique et la polémique au temps de Richelieu à propos d'une publication récente » dans *Revue des questions historiques*, Paris, Bureaux de la revue, 1896, p. 442. Bien évidemment ce qu'il déclare, ici, au sujet de ces archi-pamphlets est aussi et autant valable pour les libelles, comme ceux que réunit L'Estoile.

<sup>322</sup> Hélène MERLIN, *Le Public au XVIIe siècle, op. cit.*, p. 226.

### *3/Un mode de l'opinion négative : le rire*

Le comique que nous rencontrons dans les pamphlets des guerres de religion, et sans rentrer, à ce stade de l'étude, dans le détail des subdivisions et des nuances internes, ne peut se détacher d'un cadre plus général qui est celui de la réalité du rire au XVI<sup>ème</sup> siècle<sup>323</sup>.

En nous interrogeant sur cette question, nous découvrons que le siècle de la Renaissance témoigne d'un intérêt non négligeable pour ce phénomène. Chez les hommes de lettres de ce siècle, le regard porté sur le rire oscille entre la curiosité, la fascination d'un côté et la méfiance de l'autre. Nous ne pouvons, d'ailleurs, certainement pas passer à côté de la célèbre formule de Rabelais : « Le rire est le propre de l'Homme »<sup>324</sup> et de son cycle romanesque tout entier qui apparaît comme une véritable célébration du rire<sup>325</sup>. Voilà, d'ailleurs, comment Bakhtine présente la situation relative à ce siècle : « L'attitude de la Renaissance à l'égard du rire peut être caractérisée, à titre préliminaire et en gros, de la façon suivante : le rire a une profonde valeur de conception du monde, c'est une des formes capitales par lesquelles s'exprime la vérité sur le monde dans son ensemble, sur l'histoire, sur l'homme; c'est un point de vue particulier et universel sur le monde, qui perçoit ce dernier différemment, mais de manière non moins importante (sinon plus) que le *sérieux*; c'est pourquoi la grande littérature (qui pose d'autre part des problèmes universels) doit l'admettre au même titre que le sérieux : seul le rire, en effet, peut accéder à certains aspects du monde extrêmement importants »<sup>326</sup>.

---

<sup>323</sup> En parlant, ici, du rire nous ne sommes point en train de confondre le rire et le comique ou en d'autres termes l'effet, le résultat et les moyens qui permettent de l'engendrer et que nous rencontrons dans les textes littéraires comme ailleurs, mais les deux réalités sont tellement liées que le traitement de l'une amène nécessairement celui de l'autre.

<sup>324</sup> Cette phrase qui est devenu pour la critique littéraire, définitivement, associée au nom de Rabelais, même, si, en réalité, elle remonte à Aristote, nous la rencontrons une première fois dans l'adresse aux lecteurs qui ouvre le *Gargantua* et une autre fois dans le *Cinquième Livre*.

<sup>325</sup> C'est, aussi, à cause de ce rire que le prosateur a du faire face à certains jugements sévères et se heurter au poids de la censure. On lui reprochait entre autres de s'opposer à travers ses écrits à l'autorité religieuse, de transgresser les convenances et l'ordre moral et même de rompre avec certains codes esthétiques ; et par rapport à toutes ces accusations, le rire n'était jamais très loin. Il est, d'ailleurs, intéressant de remarquer que là encore, tout comme pour les pamphlets et même ailleurs, le rire s'associe souvent à la réalité de la subversion et de la transgression, qu'il est difficile à contrôler et donc potentiellement dangereux. Nous aurons justement à traiter de dans le chapitre IX.

<sup>326</sup> Mikhail BAKHTINE, *L'Oeuvre de François Rabelais et la culture populaire au Moyen Age et sous la Renaissance*, Paris, Gallimard, 1970, p. 75-76.

La littérature officielle de la Renaissance n'est pas seule à prendre conscience de l'importance du rire et à le valoriser puisque les pamphlétaires des guerres de religion s'inscrivent dans cette même orientation. Ces derniers évoquent ouvertement le rire dans leurs écrits, reste à savoir de quel rire parlent-ils et pour apporter une réponse à cette question nous nous référons bien évidemment à notre réalité pamphlétaire mais pas uniquement car il est important, aussi, de pouvoir se pencher sur la place du rire dans les autres genre littéraires et même au-delà des frontières de ce domaine ?

Des phrases comme « *Il faut que je vous face rire* »<sup>327</sup> ou encore « *je me ris...* »<sup>328</sup>, « *je m'en ri* »<sup>329</sup> rendent compte de la double approche possible du rire dans l'espace pamphlétaire.

Dans le premier cas, l'accent est mis sur la réception du message et le projet risible est présenté comme l'objectif de cette énonciation<sup>330</sup>. Ce qui est donc mis en avant, ici, c'est l'impact, sur le destinataire, que vise à atteindre l'émetteur en mettant en œuvre différents moyens comiques. Mais, l'affirmation du pamphlétaire ne doit en aucun cas nous amener à croire que le rire est un objectif en soi et que le but final est d'amuser le lecteur. Le contexte énonciatif dans lequel apparaît cette phrase, en d'autres termes l'espace d'expression pamphlétaire, est à lui seul capable de mettre en avant le véritable objectif de ce rire, celui de faire du destinataire son allié en le faisant rire de la situation que le libelliste lui expose et par conséquent en le contaminant de son agressivité, de son regard railleur et de son point de vue accusateur à l'encontre de la cible de l'attaque<sup>331</sup>. Bien évidemment le rire des pamphlets est un rire fonctionnel dont la présence ne se justifie que par son efficacité et son aptitude à rendre compte de l'éthos agressif.

---

<sup>327</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome V*, p. 227; (pièce n° 450 de l'annexe).

<sup>328</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome V*, p. 87; (pièce n° 382 de l'annexe).

<sup>329</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome III*, p. 65; (pièce n° 263 de l'annexe).

<sup>330</sup> Voilà ce que l'auteur de ce pamphlet déclare exactement dans son long poème dirigé contre les catholiques et où l'attaque cible des personnalités comme le roi, le Pape et bien évidemment La Sainte Ligue:

*Il faut que je vous face rire  
Des nouvelles qu'on dit ici :*

L'Estoile lui-même met en avant, la portée comique de ce pamphlet et la réaction qu'il avait suscité, dès la présentation de la pièce en déclarant : « Aultre gaillard, qui courroit par Paris en cest an 1586, et fust envoié jusqu'à La Rochelle, où on le fist voir au Roy de Navarre, qui en rid bien fort ». *Ibid.*, p. 225.

<sup>331</sup> Nous reviendrons dans le cadre de la partie consacrée à la perversité du rire (1<sup>er</sup> point du chapitre IX) sur l'étude de cet aspect.

En parlant d'éthos et en se situant maintenant du côté de l'émetteur du message nous pouvons dire que les phrases « *je me ris...* », « *je m'en ris* » que nous rencontrons dans d'autres pamphlets permettent de rendre compte de l'attitude de l'énonciateur face à la réalité qu'il observe et lorsqu'il dit vouloir en rire, la position qu'il choisit d'adopter renvoie à une volonté claire de distanciation, renseigne sur le désir de rabaisser l'objet dont il rit et exprime ainsi son dénigrement et son opposition, autrement dit, une agressivité plus ou moins importante selon les pamphlétaires et le sujet abordé.

Il faut dire qu'en ce qui concerne le pamphlet<sup>332</sup> où l'énoncé « *je me ris...* » répété à cinq reprises, fonctionne comme un leitmotiv, la tonalité affichée est clairement ironique ce qui confirme l'idée du détachement et de la distanciation du libelliste à l'égard de la réalité condamnable qu'il décrit. En fait, l'ironie est doublement présente dans ce pamphlet, en tant qu'attitude énonciative, certes, mais elle est, aussi, dévoilée et décrite dans l'énoncé lui-même à travers l'anaphore « *je me ris* ». Il s'agit donc d'un texte qui s'interroge sur les problèmes de l'actualité mais aussi sur la manière de les appréhender, d'en rendre compte et donc d'une certaine manière sur lui-même et sur ses propres moyens. C'est donc un rire ironique marqué par l'amertume qui s'affiche dans ce poème et qui traduit, au-delà de la colère du pamphlétaire, sa désolation face à la réalité décevante qu'il observe. Le dernier vers du sonnet permet, d'ailleurs, de traduire clairement le désarroi qui accable le pamphlétaire et son sentiment d'impuissance face à un mal généralisé auquel il ne reconnaît plus de limites, ce qu'il exprime en ces termes :

*Mais, quand j'ay ri mon saoul, je n'y trouve que rire.*<sup>333</sup>

Il est intéressant de remarquer comment il continue toujours et jusqu'au dernier vers à parler du rire, comme si le spectacle de décadence qui s'offre à lui le conduisait nécessairement vers ce type de réaction et qu'entre la dénonciation et le rire, il existait un lien fort qui ne pouvait être rompu. L'approche du rire est différente selon la perspective choisie par l'analyste. Nous pouvons donc penser le rire en terme d'effet et nous intéresser à la réception du message et à son impact ou encore nous placer du côté du destinataire, de celui qui écrit, qui rit et placer le rire dans une logique de réaction face à l'anormalité, face à une réalité dérangeante voire même agaçante, menaçante et révoltante et parler dans ce cas du rire comme d'un mécanisme

---

<sup>332</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome V*, p. 87; (pièce n° 382 de l'annexe).

<sup>333</sup> *Ibid.*

de défense. Dans le cadre de l'intérêt qu'il porte à l'étude du comique, Jean Eméline déclare dans ce sens : « Le rire protège contre le désarroi, l'incompréhension, l'humiliation et la peur »<sup>334</sup>.

Ailleurs, un autre pamphlétaire énonce « *Bran ! Ne parlons plus que de rire !* »<sup>335</sup> au milieu d'un long poème de 472 vers qui se présente comme un véritable réquisitoire contre l'élite du pays et où il a systématisé le recours à un comique qui passe aussi bien par la dérision que par des images grotesques et fort licencieuses. Alors quand il déclare cette phrase et qu'il poursuit sa dénonciation de la réalité socio-politique qu'il côtoie ainsi que son attaque contre ceux qu'il tient pour responsables de cette déchéance générale, en utilisant toujours la même veine comique, il est en train d'associer clairement le rire au discours et à la visée pamphlétaire. Le libelliste invite son lecteur à s'intéresser à ce qui fait rire, mais en fait tout ce qui l'entoure semble faire rire, toute la réalité, misérable et grotesque par son incongruité et sa décadence, dans laquelle il évolue, prête à rire, un rire bien jaune, évidemment, celui de la déception et non du contentement, le rire d'une personne qui pourrait tout autant pleurer de cette situation mais qui choisit d'en rire sans que cela enlève quoi que ce soit à sa colère, son indignation, son agressivité et son engagement<sup>336</sup>.

Nous sommes, donc, passée de l'expression de l'importance du rire chez Rabelais à l'évocation explicite du rire dans les pamphlets et il est important de relever que, même si tous les contemporains du prosateur ne partageaient pas ce même engouement pour le rire, plusieurs genres comiques s'imposent, incontestablement, dans le paysage littéraire de ce siècle et principalement pour sa première moitié.

La place qu'occupe la comédie humaniste parmi les différents genres littéraires prouve sans doute cela mais pas uniquement, car il faut, aussi, se rappeler le succès que continuent à rencontrer d'autres genres où le rire tient une place de choix, comme la sottie ou la farce héritées du Moyen Age qui plaisent, toujours, au public et à inspirent les auteurs et la situation est similaire pour la *commedia dell'arte*. Notons tout de même que la situation allant en s'aggravant avec les guerres de religion, le paysage littéraire change considérablement

---

<sup>334</sup> Jean EMELINA, *Le Comique, essai d'interprétation générale*, Paris, Sedes, 1996, p. 32.

<sup>335</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome V*, p. 214; (pièce n° 449 de l'annexe).

<sup>336</sup> Voilà, d'ailleurs comment Daniel Ménager évoque cet aspect du rire à la Renaissance : « Le rire de la Renaissance est ambigu, à l'image de l'homme et surtout à l'image des choses. Faut-il rire, faut-il pleurer? [...] Du Bellay, à Rome, hésite lui aussi entre le rire et les larmes et opte finalement pour le "riz Sardonien" (en note : *Regrets LXXVII*), malheureux et mortel ». Daniel MENAGER, *Introduction à la vie littéraire du XVIe siècle*, Paris, Bordas, 1968, p. 156.

entre la première et la seconde moitié du XVI<sup>ème</sup> siècle et que non seulement, à partir de 1562, le nombre des productions littéraires régresse considérablement mais que surtout la littérature s'oriente davantage vers le choix du sérieux avec des écrits comme *Les Tragiques* de D'Aubigné, *Les Essais* de Montaigne ou encore *Les Juives* de Garnier<sup>337</sup>. C'est, donc, en ce temps de crise, la littérature pamphlétaire qui hérite de la veine comique, qui l'intègre dans sa stratégie propagandiste et qui réussit à dépasser, ainsi, un certain divorce apparent entre le rire et l'idée de l'engagement en jouant sur la violence d'un comique marqué par l'éthos de l'agression.

Mais, en réalité, le comique des pamphlets a quelque chose de particulier. L'aspect circonstancié de cette littérature, l'allusion à des événements de l'actualité de l'époque ou encore le fait de citer des personnes réelles et d'en faire la cible d'attaques frontales et nominales, tout cela donne au comique pamphlétaire une dimension nouvelle que nous ne pouvons trouver dans les autres genres où il se déploie. Tout simplement, ce comique là touche à la vie de manière directe et cela le rend plus poignant, plus efficace et surtout plus violent et plus dérangeant. L'attachement à la réalité n'est certainement pas étranger au comique puisque, déjà, la comédie, considéré comme le genre qui traduit le mieux la veine comique, est définie par *l'objet de sa mimesis* selon Aristote et cette idée de représentation de la réalité semble s'y être, à jamais, associée. Mais, ce que nous observons dans les pamphlets dépasse largement cela et le fonctionnement du comique dans ce genre de production se différencie, sur ce point, de ce qui est perceptible dans la comédie mais aussi dans tous les autres genres littéraires où le comique viendrait s'exercer. Lorsque Molière nous présente son Harpagon, il s'agit sans doute d'un excellent modèle de l'homme avare qu'il met en scène dans cette comédie, dont il peint le portrait et qu'il tourne en dérision et il est plus vrai, encore, qu'en cela le dramaturge nous présente un type social et qu'à travers ce personnage ce sont tous ceux qui sont susceptibles de partager ce même vice qui sont visés et qu'il raille à travers lui ; mais, dans le cas des pamphlets ce sont des personnes réelles et non des personnages fictifs qui sont ciblées, qui sont moqués et attaqués. Il n'y a point dans les pamphlets de phénomène d'identification, de système de référence ni encore d'intermédiaire (les personnages) permettant de tempérer la critique et l'attaque comme c'est le cas dans la

---

<sup>337</sup> Les écrits sérieux peuvent, même, être marqués par une part d'engagement.



comédie à visée satirique<sup>338</sup>. Le comique des pamphlets opère, donc, directement sur la cible que l'énonciateur vise véritablement et il est en cela beaucoup plus violent.

Par ailleurs, et en gardant toujours à l'esprit notre problématique, il est important de rappeler que l'articulation du comique et du politique tel que nous l'observons dans les pamphlets n'est pas étrangère au contexte littéraire du XVI<sup>ème</sup> siècle. A la Renaissance, le rire trouve aussi sa place dans des écrits à portée clairement politique et au sujet desquels on s'attend, plutôt, au déploiement exclusif d'une tonalité profondément sérieuse. C'est, d'ailleurs, le cas du *Prince* de Machiavel, par exemple ; ce texte célèbre que nous avons déjà eu l'occasion de côtoyer dans le cadre de notre réflexion autour du ressourcement des pamphlétaires dans les théories politiques, qui appartient au genre de l'éducation du prince et où l'auteur a su mettre la veine comique au service de la visée didactique. Pour Jean-Claude Zancarini : « Le rire n'est pas absent du *Prince*. [...] On oublie alors que, dans le *Prince*, les métaphores de l'écrivain, tantôt « peintre de pays », tantôt « prudent archer », indiquent que l'angle de vue - la position - de celui qui écrit est déterminant et que pour atteindre la cible il faut parfois viser ailleurs et ne pas tirer tout droit. Le rire de Machiavel est précisément un des moyens de ne pas tirer tout droit; et c'est aussi un des observatoires où se place Machiavel pour décrire le monde de la politique »<sup>339</sup>.

Le XVI<sup>ème</sup> siècle est aussi une période dans laquelle les genres comiques étaient fortement attachés au principe de la représentation de la vie sociale et politique même si cette représentation diffère d'un genre comique à l'autre, entre simple écho comme c'est le cas

---

<sup>338</sup> Voir dans le chapitre II, le point sur l'importance et l'insuffisance de la composante satirique (le rapport satire/ pamphlet).

<sup>339</sup> Jean-Claude ZANCARINI « "Ridere delle errori delli huomini" Politique et comique chez Machiavel, de la *Mandragore* au *Prince* » dans *De qui, de quoi se moque-t-on ? Rire et dérision à la Renaissance*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2004, p. 32-33.

L'auteur de cet article va encore plus loin en mettant en avant la violence qui vient s'associer à ce rire et qui répond au besoin d'exprimer un sentiment de colère. Il déclare dans ce sens : « « L'utilisation à plusieurs reprises de ces emplois détournés fait penser que l'ironie mordante est bien à tout instant, pour Machiavel, un moyen de "laisser sortir sa fureur" (*sfogarsi*) contre ceux qui sont la cause de la " ruine de l'Italie" ». *Ibid.* p. 39.

Précisons, tout de même, que la violence évoquée ici est bien éloignée de celle observée dans les pamphlets, d'abord en terme d'intensité mais aussi dans la conception même de l'attaque car si pour Machiavel, l'agressivité a un aspect fonctionnel, celui de corriger les erreurs par le biais de la critique et de l'attaque, pour les pamphlétaires cette dimension didactique est rarement au cœur de leurs considérations car ce qui les intéresse avant tout c'est l'acte de violence en lui-même et sa capacité à affecter l'image, l'honneur, la position ou encore l'idéologie de l'ennemi. Le rire des pamphlétaires est à ce titre beaucoup plus violent, beaucoup plus cruel et surtout beaucoup plus sadique et anarchique.

dans les comédies<sup>340</sup> et volonté plus explicite de prendre position sur les questions politiques ailleurs<sup>341</sup>.

En fait, il ne s'agit pas, pour nous, de restreindre l'action par le comique ou l'articulation du comique et du politique à la seule littérature pamphlétaire, mais par rapport aux autres genres où se déploie le comique et outre la différence que nous venons d'évoquer, le pamphlet a tout de même un avantage considérable qui se rapporte à sa diffusion large, instantanée et non ciblée qui garantit au message et au comique qui s'y exerce un champ d'action plus étendu. Cette efficacité en matière de propagande propre à la production pamphlétaire, entre autres à cause du principe de diffusion de celle-ci, va même influencer le rapport entre le pamphlet et les autres genre littéraires comme le montre cette analyse de Marie- Madeleine Fragonard qui déclare : « *La commedia* fait sa première apparition en pamphlets en 1585 d'après A. Dufour, dans la belle série du *Kakephachisme doctrinal* et de ses trois versions antérieures à 1592 qu'il examine dans *Les voies de la propagande religieuse*. L'importation totale et flagrante d'une structure catéchétique où le rôle de l'apprenant et du professeur sont tenus par Pantalon en prêcheur et Zani en débile qui apprend prouve que la *commedia* est opératoire dans les références, alors qu'en 1594, même, il n'est pas si évident que les lecteurs l'ont vu jouer. Mais on trouvait que le roi s'amusait trop bien des comédiens italiens. C'est battre la Ligue par les armes du feu roi, c'est par connotation des rôles, discréditer les traditionnalistes de la Trinité de Guise et du St Esprit d'Espagne ».<sup>342</sup>

En dehors de la sphère strictement littéraire, certains hommes cultivés de ce XVI<sup>ème</sup> siècle, en l'occurrence, les médecins et à leur tête Laurent Joubert (avec son *Traité du Ris*,

---

<sup>340</sup> « Si l'actualité est présente dans la comédie humaniste par les allusions aux événements et aux mœurs de l'époque, les traits satiriques y visent surtout quelques situations, quelques catégories sociales. Les comédies de la Pléiade se veulent plus mordantes que l'ensemble des comédies du siècle. Mais toutes se détournent des problèmes politiques et s'en tiennent à la critique des mœurs ». Madeleine LAZARD, « Politique et comédie au XVI<sup>e</sup> siècle » dans *La littérature de la Renaissance, Mélanges offerts à Henri Weber*, Genève, Slatkine, 1984, p. 229.

<sup>341</sup> Selon Madeleine Lazard, toujours : « Certains genres comiques médiévaux, marqués par une tradition satirique très vivace, offraient à la comédie l'exemple d'un théâtre engagé. C'est dans la sottie, florissante au XV<sup>e</sup> siècle et dans la première moitié du XVI<sup>e</sup>, que se manifeste le plus nettement la contestation politique et sociale. » (Ibid., p. 230) et elle évoque un peu plus loin, en ces termes, un autre genre comique dans lequel on pouvait distinguer une dimension critique voire même propagandiste : « La comédie scolaire néo-latine, cultivée depuis longtemps dans les collèges et les universités, s'est faite également, au début du siècle, l'écho des événements et des conflits politiques contemporains, [...] L'élément satirique y est important, les allusions politiques nombreuses et hardies [...] L'on sait que tour à tour Noël Bédard et Marguerite de Navarre furent pris pour cible dans ce théâtre d'écoliers qui, durant les guerres de religion, refléta toutes les tendances de l'opinion et dont les hardiesses devaient être jugulées, comme celles de la sottie ». Ibid., p.231-232.

<sup>342</sup> Marie-Madeleine FRAGONARD, « Obscurs, sans grade, fous et diffamés : les voix du peuple des pamphlets » dans *Mélanges en l'honneur de Nicole Cazauran, op. cit.*, p.875-876.

1560), se sont largement intéressés à cette question, en continuant la tradition antique des traités sur le rire. Ces théoriciens, se sont laissés séduire par l'étude du rire en lui-même et ont essayé de s'armer essentiellement de l'héritage médical, rhétorique et littéraire de la tradition antique pour mieux approcher ce phénomène souvent considéré comme complexe et intrigant. Ils se sont donc livrés à une étude physiologique mais aussi psychologique et pragmatique de ce phénomène en vue de le comprendre et leurs choix nous replongent inévitablement dans l'univers de la culture antique et son rapport avec le rire. Ils ont ainsi réussi à voir dans ce rire un phénomène non pathologique digne de l'intérêt qu'on lui porte<sup>343</sup>.

La Renaissance découvre, entre autres, dans cet héritage antique, l'exercice du rire fonctionnel dans la littérature classique et nous pouvons évoquer dans ce sens l'usage de l'ironie chez Socrate, la théorie du « *ridicula* » chez Aristote et aussi Cicéron et sa perspective pragmatique de l'analyse du rire dans le discours. Tout cela a certainement influencé, de manière plus ou moins directe et, souvent, après un passage obligé par la littérature officielle du XVI<sup>ème</sup> siècle, les pamphlétaires des guerres de religion dans leur exploitation de la veine comique. Le rire que nous rencontrons dans cet espace pamphlétaire est, donc, en rapport avec l'héritage populaire médiéval, de la même manière qu'il trouve ses origines dans des sources lointaines antiques et bien influentes. D'ailleurs, les références que nous avons citées plus haut, sont insuffisantes lorsqu'il s'agit d'évoquer le rire des Anciens et nous ne pouvons passer à côté du rire énigmatique chez Démocrite ou encore du rire insolite d'un Diogène ou d'un Lucien.

Ce type de rire ambigu possède en fait quelque chose d'inquiétant puisqu'il nous place face à des hommes qui, à cause de ce caractère déconcertant d'un rire, apparemment, injustifié, échappent à la société.

Le rire des pamphlétaires, lui, n'a pas ce caractère inexplicable et étrange, bien au contraire, puisque les auteurs se soucient, considérablement, de mettre en avant l'origine de ce rire, d'enlever tout soupçon d'ambiguïté, de dire clairement pourquoi ils rient, de révéler l'objet du rire (les aspects ciblés par l'attaque) tout en invitant le lecteur à partager ce rire et avec lui l'agressivité qu'il véhicule. Néanmoins, ce que les pamphlétaires partagent avec ces figures antiques, c'est sans doute leur distanciation par rapport à la réalité socio-politique qu'ils côtoient, c'est sans doute cette perception du rire comme moyen d'expression et de réaction. En réalité, ces philosophes antiques taxés de folie par la plupart de leurs contemporains à

---

<sup>343</sup> Nous nous inspirons dans le traitement de ce point de la réflexion de Daniel Ménager sur ce sujet. Daniel MENAGER, *La Renaissance et le rire*, Paris, PUF, 1995.

cause de leur rire énigmatique, et malgré l'absurdité apparente que pouvaient suggérer certaines de leurs attitudes, étaient profondément attachés à leur réalité, par rapport à laquelle ils ont, en fait, besoin de se distancier pour l'approcher avec plus de lucidité. Démocrite, celui, d'ailleurs, que ses contemporains considéraient comme le « philosophe fou », explique, lui-même, son rire comme étant le choix individuel et délibéré de rompre avec la banalité et la corruption de la société pour se réfugier dans l'immense plaisir du rire fou. Ainsi, ce qui se présentait au départ comme une maladie dont ce rire est le symptôme, prend rapidement la forme d'une « folie consciente » qui n'est point de l'ordre du pathologique<sup>344</sup>. Toujours, par rapport à cette période antique, une autre figure philosophique, Diogène le cynique, l'ennemi des convenances sociales, a largement marqué tous ceux qui adhèrent à cette vision d'un rire fou d'une extrême sagesse<sup>345</sup>. Tout cela conduit, donc, à la dissolution du couple antithétique : sagesse, folie et nous aide à comprendre ce phénomène tel que le percevaient ces philosophes païens et aussi certains de leurs héritiers parmi les humanistes à l'instar d'Erasme dans son *Eloge de la folie*<sup>346</sup> ou encore Rabelais<sup>347</sup>. Pour rendre compte de cette réalité Jean-Yves Pouilloux déclare : « Deux philosophes antiques, Diogène et Démocrite, tous deux mal vus par la tradition académique, consultent un fou à propos de la constitution du monde. Sébastien Brant publia à Bâle en 1494 *La Nef des fous* qui développait sous forme de courts poèmes une suite de préceptes moraux et religieux. Cette œuvre connut un large succès et, visiblement, influença Erasme et Rabelais »<sup>348</sup>.

---

<sup>344</sup> Toujours par rapport à Démocrite, par rapport à son rire et sa prétendue folie déroutante, Lojkine précise que la figure du fou est réellement problématique pour le lecteur qui ignore s'il faut se situer dans un rapport classique avec l'ironie et la dérision ou s'il faut chercher dans ce personnage une forme particulière de sagesse. C'est d'ailleurs cet aspect en particulier qui a séduit certains humanistes à la recherche « d'excentricité ». EICHEL-LOJKINE Patricia, *Excentricité et Humanisme. Parodies, dérisions et détournement des codes à la Renaissance*, Paris, Droz, 2002, p. 24.

<sup>345</sup> Le rapport entre le rire et le cynisme constitue l'un des points que nous aurons à développer dans la 4<sup>ème</sup> partie de notre travail.

<sup>346</sup> Dans cette œuvre Erasme rend hommage à Démocrite qu'il présente comme le plus sage des philosophes antiques puisqu'il est capable de se détacher du monde pour pouvoir en rire. D'après Daniel MENAGER, *La Renaissance et le rire*, op. cit., p. 65.

<sup>347</sup> Pour Rabelais, la liberté du rire et dans le rire apparaît comme une prérogative naturelle et elle est rehaussée au rang de philosophie de vivre comme en témoigne son œuvre toute entière.

<sup>348</sup> Jean-Yves POUILLOUX, *Rabelais, rire est le propre de l'homme*, Paris, Gallimard, 1993, p. 27.

# Chapitre IV :

## Le pamphlet : texte et paratexte

### *1/ La diversité pamphlétaire et le comique*

#### *a- Une variété de genres et de formes littéraires*

En tentant de définir le pamphlet, nous avons déjà relevé la particularité d'une écriture qui détourne les genres et se confond avec eux. Le pamphlet a, en effet, la capacité de s'ouvrir sur différents genres et formes littéraires pour leur emprunter leurs caractéristiques et les intégrer dans son cadre énonciatif<sup>349</sup>. Les pièces collectionnées par Pierre de L'Estoile dans son *Journal* attestent parfaitement de cette réalité de la diversification et on peut parler sans hésitation de bigarrure à leur sujet et c'est sur le descriptif des ramas que nous plaçons en annexe, que nous baserons pour rendre compte de cela.

Poésie, prose, forme dialoguée, lettres épitaphes, coq-à-l'âne...l'écriture pamphlétaire des guerres de religions se marie parfaitement avec ces différents cadres génériques et formels. Il suffit d'ailleurs de parcourir notre descriptif des « ramas » de L'Estoile, figurant en annexe, et de s'arrêter particulièrement sur **forme**, pour se rendre compte de cette réalité de la diversification.

- **Forme versifiée**

Dans ce paysage formel, incontestablement, hétéroclite nous remarquons immédiatement l'écrasante domination du genre poétique. Pour avoir une idée concrète sur cette prédominance, nous pouvons nous référer à un corpus pamphlétaire limité que nous prenons comme échantillon et choisir, dans ce cas, de travailler sur l'un des tomes du *Journal* en nous basant sur les données présentées dans le descriptif placé en annexe. Si nous nous référons au Tome II, par exemple, il en ressort que sur les 147 pièces collectionnées par L'Estoile, 3 seulement sont en forme dialoguée et 6 en prose alors que tout le reste est en

---

<sup>349</sup> Dans son étude consacrée au contexte pamphlétaire relatif à la période qui s'étend entre 1750 et 1770, Olivier Ferret utilise la formulation « subversion des formes » pour évoquer la réalité dont nous parlons, ici, et qui est propre au pamphlet indépendamment de l'époque où il est inscrit. Olivier FERRET, *La Fureur de nuire : échanges pamphlétaires entre philosophes et antiphilosophes (1750-1770)*, Oxford, Voltaire foundation, 2007, p. 309-339.

forme versifiée. Dans le Tome IV, la domination du poétique est encore plus flagrante puisque sur les 61 pièces de ce tome, il n'y a que 2 pièces qui sont écrites en prose contre 59 poèmes.

L'hétérogénéité formelle qui caractérise les pamphlets se retrouve aussi à l'intérieur du genre poétique qui se place à son tour sous le signe de la diversité. L'écriture en vers peut, en effet s'associer autant à la tonalité comique qu'à la tonalité sérieuse. Ainsi, par exemple, sur les 59 pamphlets en forme versifiée du Tome IV, 36 affichent une tonalité comique.

Aussi, les poèmes les plus courts se trouvent mélangés aux plus longs pouvant renfermer jusqu'à 524 vers<sup>350</sup>. Des stances à l'anagramme, en passant par la chanson ou encore le sonnet, les pamphlétaires explorent différents cadres formels avec un intérêt particulier pour les genres poétiques nouveaux qui apparaissent et s'épanouissent au XVI<sup>ème</sup> siècle.

Dans la catégorie des poèmes les plus longs nous trouvons les stances. Ainsi, le pamphlet intitulée *Stances contre les Italiens*<sup>351</sup> est un long poème de 14 sixains dévoilant une tonalité grave et un grand style qui rappellent l'idée de l'émotion intime liée habituellement à ce choix esthétique.

L'exemple des pamphlets en forme de chanson comme *Aux ligueux sur la sainteté de leur Ligue*<sup>352</sup> affichent à leur tour une certaine longueur (poème de 13 quatrains pour cet exemple), mais le plus important dans le cas de ce pamphlet est de voir avant tout comment le refrain permet de rappeler et de mettre davantage en lumière la colère du pamphlétaire. Ce dernier passe en revue les différents crimes commis par les ligueurs et répète à la fin de chaque strophe le refrain suivant pour marquer son indignation :

*Est-ce là une sainteté ?*<sup>353</sup>

La répétition de ce vers et l'insistance qui s'en découle vise à interpeller le public pour mieux ancrer dans les esprits cette idée de la condamnation de l'action ligueuse et c'est dans cette

---

<sup>350</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome III*, p. 170 ; (pièce n°285 de l'annexe). Cette pièce est, d'ailleurs, de tonalité clairement comique ce qui atteste encore plus de ce bon fonctionnement du comique dans l'espace poétique et quelle que soit la longueur de la pièce.

Bien évidemment cette longueur dont nous parlons, ici, et que nous constatons dans certaines pièces, n'est que relative, en comparaison avec les sixains, les quatrains et d'autres pamphlets plus courts encore. Le critère de la brièveté se vérifie toujours pour ces pamphlets, peut-être plus longs que d'autres, mais qui ne se posent pas pour autant comme des livres et conservent toujours le statut de pamphlet.

<sup>351</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome I*, p. 178 ; (pièce n°36 de l'annexe)

<sup>352</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome V*, p. 80 ; (pièce n°372 de l'annexe)

<sup>353</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome V*, p. 80.

perspective que nous pouvons parler d'un choix formel au service de l'éthos pamphlétaire et de la stratégie diffamatoire.

Le genre poétique du coq-à-l'âne trouve aussi son expression dans l'espace pamphlétaire comme cela se traduit avec la série des pièces du Tome V (de la n° 404 à la n° 410 de l'annexe)<sup>354</sup>. De longueur considérable, de tonalité comique, et surtout d'une progression incohérente et déroutante, ces pamphlets s'inscrivent clairement dans la tradition du genre satirique du coq-à-l'âne inaugurée par Clément Marot dans ses *Epitres*. Deux idées permettent de rendre compte des particularités de ce genre : le désordre qu'il affiche avec ce passage sans transition d'un sujet à l'autre et aussi la liberté des propos qui lui est propre. Jean Vignes qui s'intéresse à ce genre évoque en ces termes l'œuvre de Marot qui l'illustre : « La particularité de l'œuvre tient, on le sait, aux fréquentes ruptures logiques et à l'absence d'unité de composition, donnant l'impression d'une certaine incohérence, mais aussi d'une plaisante liberté »<sup>355</sup>.

D'ailleurs, c'est justement à cause de ces aspects (désordre, liberté et facétie) que le coq-à-l'âne fut un genre controversé au XVI<sup>ème</sup> siècle et que pareil choix esthétique poussait certains auteurs de la Pléiade à l'instar de Du Bellay et des théoriciens comme Pelletier ou Sébillet à parler de vulgarité et à déconsidérer le genre excepté peut être l'œuvre de Marot<sup>356</sup>.

Pourtant, et malgré un « mépris non déguisé » comme le souligne Jean Vignes, le genre survit aux attaques de ses détracteurs et s'épanouit entre autres à travers les pamphlets.

Ce critique affirme, d'ailleurs, clairement, à ce sujet : « N'allons pas en déduire comme Henri Chamard, que le coq-à-l'âne "ne tardera pas à disparaître" dans la seconde moitié du XVI<sup>ème</sup> siècle ! Bien au contraire, les luttes religieuses lui offrent une seconde jeunesse. Les versificateurs de chaque camp y trouvent une forme propice à l'expression rapide de toutes les moqueries, de toutes les calomnies aussi, que leur inspire une Muse partisane. Le climat troublé des guerres civiles engendre un sentiment d'urgence et de déséquilibre, qui s'exprime parfaitement dans les vers courts et hachés, où la dérision et la véracité l'emportent sur la cohérence du propos »<sup>357</sup>.

---

<sup>354</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome V*, pp. 98-139.

<sup>355</sup> Jean VIGNES, *Mots dorés pour un siècle de fer. Mimes, enseignes et proverbes de Jean-Antoine de Baïf : texte, contexte, intertexte*, Paris, Champion, p. 39-40.

<sup>356</sup> D'après, Gérard GROS et Marie-Madeleine FRAGONARD, *Les formes poétiques du Moyen Age à la Renaissance, op. cit.*, p. 104.

<sup>357</sup> Jean VIGNES, *op. cit.*, p.42.

Le genre du coq-à-l'âne, grâce à sa liberté et à son aspect facétieux, se met facilement au service de la visée satirique et de l'éthos de l'agression comme cela apparaît dans notre liste des pièces réunies par L'Estoile au *Tome V* et qui se présentent comme une série d'attaques acerbes contre la Ligue, le Roi, les Mignons, la Reine-Mère, etc.

André Winandy écrit, dans ce même ordre d'idées, concernant le coq-à-l'âne : « Dans sa "Contribution à l'histoire de la satire XVI<sup>ème</sup> siècle : les épîtres du Coq à l'âne" Henri Meylan a attiré l'attention sur ce genre, populaire sans doute, indigne d'être comparé à la satire des anciens, mais néanmoins vivant et mordant. Dans la matière du "coq à l'âne ", au-delà de la chronique scandaleuse de la cour et de la ville, il y a une intention manifeste d'exploiter l'actualité politique et militaire, souvent en désignant soit par leur nom, soit de façon transparente, les acteurs les plus connus de l'arène, pour en tirer une "revue" des derniers événements à la manière de nos chansonniers »<sup>358</sup>.

Dans le premier pamphlet de cette liste, titré, COQ A L'ASNE, ARNAULT A THONI<sup>359</sup>, le pamphlétaire approche l'actualité de crise et d'affrontements graves avec le rire et la dérision qui cible autant le parti de la Ligue que le roi et ses Mignons, les bourbons, de grandes personnalités de la scène politique, l'élite sociale et les français d'une manière plus générale. Dans cette pièce, le pamphlétaire change de sujet tout les 2, 3, 4, 5, 6 vers ou parfois plus, sans chercher à assurer la transition entre les différentes questions qu'il évoque, voire même, parfois, sans que les sujets abordés aient un lien véritable. Voici un aperçu sur les sujets évoqués par le libelliste à partir de l'ouverture du poème et cette liste atteste bien du désordre caractéristique du genre poétique du coq-à-l'âne :

- L'effervescence de l'action ligueuse (5vers)
- Le roi de Navarre et à la question de la succession au trône de France (6vers)
- L'évocation du « massacre à la catholique », par allusion à la Saint Barthélemy (4vers)
- Mise en avant de son pseudo-engagement personnel dans cette crise (4vers)
- Les armées étrangères et la situation en France (6vers)
- Les reîtres et la question des finances (7 vers)
- Mme de Montpensier (4vers)
- Sa position vis-à-vis de la guerre (3 vers)
- La reine d'Angleterre (4 vers)
- Le roi et la question de la succession (4 vers)

---

<sup>358</sup> André WILANDY, *op. cit.*, p. 270.

<sup>359</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome V*, p. 98 ; (pièce n°404 de l'annexe)



- Les rivalités pour la succession et les hostilités qui en découlent (8vers)
- Interpellation de l’allocutaire Thioni et mise en garde contre le danger des affrontements de ce temps (4vers)
- L’Italie (4vers)
- La Reine-Mère (4vers)
- Le rapport entre la France et l’Italie (4vers)
- Mme de Longuevaie (5vers)
- Interpellation de Thoni et évocation de la menace pesant sur sa vie( 3vers)
- Le cardinal de Lorraine (2 vers)
- La mort de l’amiral Coligny (4 vers)
- Monsieur de Nevers (4vers)
- La main mise de la Ligue sur la ville d’Orléans (4vers)
- Saint Luc (4vers)
- Henri de Navarre (4vers)

.....

Dans cette pièce et par rapport au genre du coq-à-l’âne, d’une manière plus générale, le comique s’impose comme la seule constante et la moquerie touche indistinctement tout le monde et sur des sujets aussi divers que différents et sans rapport apparent, sans cohérence, comme pour nous inscrire dans un élan de folie, dans un mouvement délirant du rire, sans discernement, ni limites. L’idée de la folie est d’ailleurs annoncée dès le titre avec le choix de Thioni comme allocutaire. Ce personnage nous revoie immédiatement au type des fous de la Cour dont il fait partie<sup>360</sup>. D’ailleurs, dans ce cadre générique du coq-à-l’âne, dans cette atmosphère générale du sarcasme et du désordre, la référence à Rabelais qui excelle dans cette voie et n’est certainement pas gratuite<sup>361</sup>. Le même univers loufoque est perceptible dans d’autres pamphlets de cette série de coq-à-l’âne. Celui de François Rasse de Neux, intitulé

---

<sup>360</sup> Nous aurons à parler un peu plus loin du personnage du fou, mais en tant que personnage énonciateur et non en tant qu’allocutaire (énonciataire) comme c’est le cas, ici, et nous aborderons, parallèlement dans ce point les différentes situations d’énonciation possibles dans le cas du genre du coq-à-l’âne. Voir, donc (c- Diversité des personnages énonciateurs).

<sup>361</sup> Voilà comment le pamphlétaire introduit ce clin d’œil à Rabelais :

*As-tu point veu, dans Rabelais,  
Le cruel combat des Andouilles ?  
Qu’on peult un Roy déposséder,  
S’il lui plaist ainsi l’accorder,  
Se mettant lui mesme en tutelle.*

Pierre de L’Estoile, *op. cit.*, Tome V, p. 102; (pièce n° 404 de l’annexe).

NIQUE A NOQUE<sup>362</sup>, délivre toute sa dimension symbolique avec une critique des différentes cibles, et à leur tête les ligueurs, qui passe par l'allusion et une transposition de l'actualité politique dans l'univers de la gastronomie ou encore dans celui des animaux qui n'est pas sans créer une impression d'inconvenance. L'ANESSE A LA POULLE<sup>363</sup> qui est le double féminin inversé du Coq-à-l'âne, se présente comme une critique du projet ligueur et de la réalité socio-politique d'une manière plus générale, par le biais de la dérision. Là aussi, s'érige au premier plan, la réalité d'un mélange incongru entre les questions politiques sérieuses et le registre bien indécent de la sexualité avec toute sa trivialité ce qui ne manque pas de nous rappeler l'univers rabelaisien et sa liberté d'écriture coutumière.

A l'opposé de ces formes qui permettent à l'attaque pamphlétaire de se développer sur des dizaines de vers, se multiplient les poèmes extrêmement courts, des sixains, des quatrains, des distiques au sujet desquels on parle d'épigrammes à la fois pour leur brièveté et aussi pour leur portée satirique. En latin ou en français, ces épigrammes tiennent une place de choix dans le *Journal de L'Estoile*. C'est en ces termes que notre mémorialiste présente l'un d'eux qui tourne en dérision la Reine-Mère, effrayée à cause du passage d'une comète interprété comme un mauvais présage annonçant la mort d'une reine : « [...] de quoi se moquant un docte courtizan, comme ne pouvant advenir que tout bonheur de sa mort, composa l'Epigramme qui s'en suit, qui fust semé et divulgué partout »<sup>364</sup>. La brièveté caractéristique de ces épigrammes n'enlève rien à leur agressivité, bien au contraire. Ces libelles sont très poignants puisqu'il s'agit pour les pamphlétaires de concentrer toute la colère et le mépris qui les animent en ces quelques vers.

En observant, à titre d'exemple, une série de 26 pasquils de l'année 1583 collectionnés par L'Estoile<sup>365</sup> et dirigés contre le roi et ses Mignons, nous prenons conscience de la place privilégiée accordée à l'épigramme par les libellistes. En effet, sur les 26 pamphlets qui constituent cette série, 18 sont des quatrains en octosyllabes, 3 sont des sixains, 4 sont des sonnets et s'ajoute à cela un distique en latin suivi d'une anagramme. Cette répartition permet de rendre compte de l'importance des épigrammes dans l'expression pamphlétaire et il est intéressant de relever, parallèlement, le lien étroit qui existe entre la forme de l'épigramme et la tonalité comique et dont atteste clairement cette liste de pasquils. Ainsi, et si nous mettons

---

<sup>362</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit.*, Tome V, p. 120 ; (pièce n° 407 de l'annexe).

<sup>363</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit.*, Tome V, p. 127 ; (pièce n° 408 de l'annexe).

<sup>364</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit.*, Tome II, p. 147.

<sup>365</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit.*, Tome IV, pp. 80-87 ; (de la pièce n° 312 à la pièce n° 337 de l'annexe).

de côté les 4 sonnets dont 2 sont comiques, pour le reste des pièces, c'est-à-dire sur 22 épigrammes, 20 d'entre elles affichent une tonalité clairement comique<sup>366</sup>.

Si nous rencontrons fréquemment des épigrammes et surtout des épigrammes comiques et satiriques parmi les « rames » de L'Estoile c'est que ce type d'écrit a prouvé sa grande efficacité dans les stratégies d'attaque de part et d'autre. On pourrait presque affirmer, au sujet de ces épigrammes, que plus le pamphlet est court plus il est violent et plus il circule facilement d'où l'explication de ce penchant pour la brièveté. Il n'est donc point étonnant de voir les libellistes opter, fréquemment, pour cette forme poétique et notre mémorialiste accorder une place de choix à ces épigrammes et ces « rithmes » où la concision participe au renforcement de la violence verbale<sup>367</sup>. Nous pouvons parler, au sujet de l'épigramme, d'une esthétique de l'intense et c'est en ces termes que Pierre Laurens évoque l'épigramme satirique et explique le choix du distique comme forme de concentration maximale : « C'est qu'aucun type d'épigramme n'exige en effet au même degré concentration et netteté. L'énergie proportionnelle à la concentration, le brillant est une éblouissante netteté. Or, parmi les formes métriques existantes, pouvait-on imaginer instrument plus adéquat que le distique »<sup>368</sup>?

D'ailleurs, dans cette même logique et selon ce même mode opératoire, les pamphlets peuvent même se réduire à un vers ou deux et c'est à travers les anagrammes comme forme extrême de condensation de la haine en une formule très brève à partir du nom de la personne attaquée, que cela s'exprime. Henri III, les mignons Henri de Guise, la Reine-Mère et bien d'autres personnalités de la scène politique découvrent, avec une grande impuissance les différentes possibilités de création qu'offre la langue à partir de leurs noms<sup>369</sup>.

---

<sup>366</sup> On parle souvent des épigrammes comiques et satiriques même s'il en existe d'autres sérieuses et morales par exemple, et il est vrai que la dimension comique s'y est associée depuis le début comme l'explique, ici, Pierre Laurens en s'intéressant au distique, en particulier : « Les derniers épigrammatistes grecs, Lucille, Nicarque, avaient bien discerné les possibilités humoristiques de cette formule et, peu avant Martial, qui profite évidemment de la leçon, en avaient tiré quelques effets brillants ». Pierre LAURENS, *L'Abeille dans l'ambre, célébration de l'épigramme de l'époque alexandrine à la fin de la Renaissance*, op. cit. p. 298.

<sup>367</sup> Voilà d'ailleurs comment Marc Angenot s'exprime au sujet des épigrammes comme forme du discours polémique, en dehors d'un contexte particulier : « Il est certain que l'aphorisme satirique (celui de Lichtenberg par exemple), l'épigramme, le bon mot entrent dans la catégorie du discours de combat dont ils constituent la forme la plus condensée. [...] L'épigramme, le bon mot, sont destinés à circuler intensément dans un cercle social avant d'être un jour recueillis dans un volume d'"anas" ». Marc ANGENOT, *La Parole pamphlétaire*, op. cit., p. 64.

<sup>368</sup> Pierre LAURENS, op. cit., p. 287.

<sup>369</sup> Voilà un exemple de ces anagrammes permettant d'attaquer d'Epéron, archi-mignon du roi :  
JEAN LOUIS DE NAUGARETS DUC DESPERNON

En fait, ce qui est très particulier dans les anagrammes c'est bien cette association entre la dimension ludique, le fait de jouer de ce nom en recombinaison des lettres et puis le sentiment haineux qui anime le libelliste, ce qui permet de placer le pamphlet sous le signe de l'irrespect et de l'offense. Voilà un exemple de ces anagrammes qui illustre bien cette réalité:

*ANAGRAMME DE SON NOM*

*CATHERINE DE MEDICIS ROINE DE FRANCE,  
HAINÉ ET DISCORD CIRCE D'ENFER AMEINE*.<sup>370</sup>

D'ailleurs, la Reine-Mère est l'une des figures de prédilection des pamphlétaires qui s'acharnent sur son honneur et par la même occasion sur son nom qu'ils déforment de manière à donner naissance aux images les plus répulsives et les plus rabaissantes. Les anagrammes peuvent exister de manière indépendante ou encore s'insérer dans le cadre d'un poème comme c'est le cas pour les deux sonnets correspondant aux pièces n° 42 et 43 de l'annexe.

Ainsi, dans le premier sonnet, le poète trace un portrait noir de la reine mère, Catherine de Médicis. Son poème se présente comme une accumulation de propositions relatives qui s'attachent toutes à un unique référent que le poète ne daigne désigner autrement que par le pronom personnel *Celle*.

*Celle qui malgré nous nous veult rendre ennemis,  
Qui renverse les loix, qui regne en injustice,  
Qui chasse la vertu pour ramener le vice  
D'une autre Brunehilde ou Semiramis*,<sup>371</sup>

Cette omission volontaire du nom traduit l'idée d'une fidélité parfaite et irréfutable entre le modèle réel et le portrait qui en est fait, ce qui ne manque pas de renforcer la crédibilité du poème. En fait, on a l'impression que le poète cherche à nous faire comprendre qu'il n'a pas besoin de la nommer pour que le lecteur l'identifie puisque la description qu'il fait d'elle est tellement vraie et que Catherine Médicis est la seule personne à pouvoir incarner toutes ces atrocités. Il présente donc ses accusations comme des évidences et des vérités indiscutables.

L'absence du nom fonctionne aussi comme un signe de dénigrement. Alors, même lorsque l'allusion au nom apparaît à la dernière strophe, l'attitude hostile du poète est encore plus accentuée puisqu'il choisit de faire une anagramme sur son nom et toujours sans le citer en

---

UNG LADRE PUNAIS DE SOT ROI EST ADVANCÉ

Pierre de L'Estoile, *op. cit.*, *Tome VI*, p. 22; (pièce n° 492 de l'annexe).

<sup>370</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit.*, *Tome I*, p. 192; (pièce n° 55 de l'annexe).

<sup>371</sup> *Ibid.*, p. 185; (pièce n° 42 de l'annexe).

parlant de *CHAINE DE CRIME DITE*<sup>372</sup>. Cette anagramme qui clôt le poème, résume définitivement le portrait noir brossé par le pamphlétaire et représente sa vengeance personnelle contre l'opresseur au moins par la parole et à travers l'injure.

Nous retrouvons le même fonctionnement de l'anagramme au service de l'attaque virulente dans le sonnet qui lui succède. Toutes les strophes reproduisent le même modèle grammatical, une subordonnée de cause introduite par la conjonction *puisque* alors que la proposition principale renfermant l'anagramme accusatrice, n'arrive que dans la dernière strophe et se présente comme la conséquence normale à toutes les raisons avancées. Il déclare ainsi dans les deux derniers vers :

*On peult assez juger que, par fatalité*

*Nous trouvons en ton nom: DANCE DE CIMETIERES*<sup>373</sup>

Ainsi, le récit des actions condamnables de Catherine de Médicis, qui s'étale sur la majeure partie du poème (par accumulation des subordonnées introduites par « puisque »), donne toute sa légitimité au jugement final sur cette femme, résumé dans la métaphore de l'anagramme avec toute l'horreur qu'elle suscite grâce à cette association de deux réalités bien incompatibles : *DANCE DE CIMETIERES*.

La série d'anagrammes contre les Guise ou Henri III parue à la fin de l'année 1585, atteste aussi de cette même portée pamphlétaire<sup>374</sup>.

Mais, c'est certainement le sonnet qui se place au premier plan lorsqu'il s'agit d'évoquer les pamphlets des guerres de religion, une réalité dont permet de rendre compte le *Journal de L'Estoile*.

Le fait que le sonnet soit, le genre poétique nouveau et très à la mode au XVI<sup>ème</sup> siècle a certainement influencé l'orientation des pamphlétaires vers ce choix esthétique. Mais, plus qu'une simple inscription dans une tendance générale, le sonnet attire les libellistes pour ses caractéristiques propres. D'un point de vue technique, la brièveté de cette forme permet une concentration des idées, et s'agissant de pamphlets, des attaques et de l'agressivité dans un espace limité ce qui accentue leur force et crée une impression de surcharge. Aussi, la disposition particulière du sonnet avec ce cheminement vers la pointe, apogée de l'agression

---

<sup>372</sup> *Ibid.*

<sup>373</sup> *Ibid.*, *Tome I*, p. 186; (pièce n° 43 de l'annexe).

<sup>373</sup> *Ibid.*

<sup>374</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit.*, *Tome V*, p. 152 (pièces n° 423 à 426 de l'annexe).

ou clé du poème et parfois les deux, contribue aussi à motiver le choix des pamphlétaires qui voient dans cette forme poétique un excellent support pour leurs attaques.

Les pamphlets en forme de sonnet se déclinent eux-mêmes en plusieurs variantes au sein de la large collection réunie par L'Estoile. Nous pouvons parler, par exemple, de la forme de sonnet rapporté comme c'est le cas des pièces n° 104 et 388 de l'annexe ou encore des sonnets dialogués ou en dialogue tel que cela apparaît dans les pièces n°403, 519 et 524 de l'annexe, mais c'est principalement le sonnet satirique, à la manière de Du Bellay dans ses *Regrets* qui domine dans ces « ramas » de L'Estoile. Il s'agit véritablement là d'une forme que nous rencontrons fréquemment du premier au dernier tome du *Journal*. L'effet Du Bellay est perceptible à maintes reprises comme c'est le cas dans le présent sonnet :

*Estre toujours Flatteur, ne faire que mentir,  
Se moquer de chacun, monstrier en son langage  
N'avouer ce qu'on dit et changeant son visage,  
A ce que le Roy veult, soudain y consentir ;*

*D'avoir fait quelque bien soudain se repentir,  
Et fuir la Vertu, ainsi qu'un grand orage ;  
Estre sçavant à faire aux Putains un message,  
Et parmi les logis en MORTDIEUS retentir,*

*Passer outre Venus, perdre ce qu'on labore,  
Doublor Ganimesdes, renverser la nature,  
Aux pauvres affligés faire tousjours le sourd*

*N'avoir ne Foy ne Loy, et pour plaire à un Prince,  
Trahir tous ses amis, son Dieu et sa Province :  
Voila, mon cher Strossi, comme on vit à la Court<sup>375</sup>.*

Ce poème se construit autour d'une succession d'infinitives qui permettent d'énumérer les multiples défauts de cette élite qui fréquente la Cour et de créer ainsi une impression de saturation permettant d'accentuer l'effet de la chute qui n'arrive qu'au dernier vers. L'accumulation de traits négatifs et le choix d'une construction répétée, sur le même modèle permettent certainement d'insister sur la laideur de ce tableau mais aussi de susciter chez le lecteur un sentiment de rejet, une réaction spontanée de malaise et d'exaspération face à la surcharge en éléments péjoratifs et au choix de la redondance grammaticale pour profiter, justement, au projet propagandiste d'une condamnation ferme de cet univers<sup>376</sup>.

---

<sup>375</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit.*, Tome II, p. 95; (pièce n° 116 de l'annexe).

<sup>376</sup> C'est un monde à l'envers avec une nouvelle définition des principes du « Cortegiano » de Castiglione qui se dessine à travers l'image de cette cour.

Le choix du pamphlétaire est clairement celui de saturer son poème de cette image négative de sa cible afin de garantir l'adhésion du public. L'attaque se fait alors sur plusieurs fronts et la diversité des défauts cités participe à créer une espèce de perfection dans l'horreur qui stigmatise ces hommes et qui par conséquent les réduit au schéma de leurs erreurs. S'enchaînent alors les accusations d'hypocrisie, de malhonnêteté, de vanité, de fausseté, de soumission aveugle aux caprices du roi, d'immoralité, d'affectation dans les manières, de perversité, de débauche, d'égoïsme, d'incroyance et de trahison.

A ce panorama de défauts se greffe un ton ironique qui participe à l'agressivité du texte et rend l'attaque du pamphlétaire plus virulente en mettant en avant, en plus des accusations explicites, une attitude de distanciation qui passe par le rire ironique.

Ainsi, la comparaison inattendue et paradoxale de la vertu à l'orage dans la deuxième strophe présente un ressort comique grâce au caractère grotesque de l'image de l'homme de la cour fuyant cette vertu comme on fuirait un orage et de l'évocation de son repentir ridicule et inapproprié face à un acte de vertu présenté ironiquement dans ce contexte comme un péché.

L'idée du ridicule qui se marie très bien avec l'affectation se poursuit dans cette même strophe et c'est bien sur un ton moqueur et en ayant recours à l'exagération que le pamphlétaire introduit le caractère excessivement artificiel et superficiel de ces hommes et qui colle tellement à leur comportement, qu'il transparait même dans leurs relations avec les putains. L'utilisation du juron « *MORTDIEUS* » au dernier vers de la strophe, mis en évidence par l'emploi de la majuscule, permet de renforcer davantage l'aspect comique de cette situation car, finalement, tout est affaire de distinction et de distinction inversée.

Le regard ironique du pamphlétaire apparaît aussi au dernier vers du poème où l'utilisation de la formule de familiarité « *mon cher* » en s'adressant à son interlocuteur présumé Strossi laisse imaginer un sourire discret du poète qui tout en s'indignant de ce tableau affligeant de la morale à la Cour ne peut s'empêcher dans une attitude hautaine de tourner en dérision ces hommes et leurs défauts.

La série de sonnets, du n°373 au n°390 de l'annexe, offre un autre témoignage intéressant sur cette réalité et plusieurs de ces pamphlets semblent clairement s'inspirer des sonnets satiriques de Du Bellay. En observant, de plus près les sonnets n° 377 et 378, par exemple, nous relevons avant tout, la tonalité clairement ironique de ces deux pamphlets et nous constatons qu'ils se construisent sur le même schéma syntaxique que les sonnets satiriques de

Du Bellay dans *Les Regrets*, avec une succession d'infinitives qui acheminent le lecteur vers la pointe qui semble donner tout son sens au poème<sup>377</sup>.

Un autre genre marque aussi la littérature pamphlétaire des guerres de religion, celui des épitaphes et des tombeaux. Contrairement, au sonnet satirique qui se caractérise par sa modernité, l'épithaphe est un genre très ancien et bien établi. Le genre qui se définit comme un hommage funèbre le plus souvent en vers et qui s'épanouit au XVI<sup>ème</sup> siècle, remonte, en réalité, à l'antiquité grecque où déjà le topos de la glorification du défunt cohabitait avec la portée satirique comme en attestent les épitaphes grecques très satiriques qui ont considérablement inspiré Ronsard dans ses *Folastries* et aussi plusieurs libellistes des guerres de religion. La réalité de l'imitation et de l'inscription dans la continuité d'une tradition littéraire s'exprime, donc, aussi, à travers le genre des épitaphes. Nous pouvons, à ce titre évoquer l'exemple de la pièce n° 159 de l'annexe, intitulée *De Nicot Chien du Roy* et qui nous renvoie immédiatement à la tradition des épitaphes de chiens comme l'ont perpétré Du Bellay, Landa et surtout Ronsard dont, les épitaphes du chien Peloton ou de son chat Belaud, sont restés très célèbres<sup>378</sup>.

Le *Journal* de L'Estoile avec la multitude d'épitaphes qu'il rassemble nous permet de voir comment le motif de la mort est traité différemment par les poètes entre ceux qui pleurent le défunt, qui célèbrent sa grandeur et défendent sa mémoire et puis à l'opposé ceux qui substituent à l'hommage, la veine satirique, la verve et l'attaque virulente. La mémoire des défunts est ainsi placée sous le signe de la moquerie, de la dérision et de l'agression comme cela se traduit dans une grande majorité des épitaphes que nous rencontrons dans le *Journal* de L'Estoile et c'est bien de cette manière que se confirme la portée pamphlétaire de ces poèmes.

Pierre de L'Estoile commence sa liste de « ramas », après le poème inaugural par un tombeau contre Charles IX qui traduit tout le mépris et la colère d'Estienne Pasquier, son auteur, contre ce roi défunt<sup>379</sup>. Le sonnet en question apparaît comme un réquisitoire contre ce roi et l'événement de sa mort semble avoir libéré toute la fureur du pamphlétaire qui s'acharne sur sa mémoire à travers une succession d'accusations, des plus sévères et en recourant à une

---

<sup>377</sup> Voir au sujet de ces sonnets satiriques les remarques que nous avons adjoint au descriptif de ces pièces.

<sup>378</sup> Les épitaphes de Ronsard ont cet aspect affectueux ce qui les diffère de nos libelles en forme d'épitaphes où doit nécessairement s'exprimer la violence verbale pour traduire l'éthos pamphlétaire.

<sup>379</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit.*, *Tome I*, p. 60 ; (pièce n°2 de l'annexe).



sémantique particulièrement agressive, injurieuse et dévalorisante<sup>380</sup>. S'ajoute à cela la comparaison finale entre les circonstances de la mort du roi et celle d'un chien enragé qui confirme encore plus cette haine du pamphlétaire qui trouve dans le dénigrement une source de satisfaction :

*Tout son règne ne fut qu'un horrible carnage  
Et mourut enfermé comme un chien qui enrage*<sup>381</sup>.

Le motif de la mort peut être traité différemment et donner naissance à des épitaphes de portée et de tonalité très distinctes comme c'est le cas des deux pièces n° 127 et 128 de l'annexe. La première est une épitaphe écrite à la mort de Danès, évêque de La Vaur, vantant ses qualités. Il s'agit d'un excellent exemple d'éloge avec tous les stéréotypes qu'on peut rencontrer dans ce genre de texte et qui constitue un contre poids à la littérature pamphlétaire son discours du blâme et de la violence qui s'exprime dans le rire ou la gravité.

La deuxième pièce contraste avec la précédente puisqu'elle se présente comme une attaque contre Hennequin, Président du Parlement de Paris, à l'occasion de sa mort avec bien évidemment une tonalité et des thèmes différents. Le pamphlétaire se moque ouvertement de son ascension politique qui s'est faite grâce aux prêts qu'il a accordés au roi Charles IX et s'investit à vouloir faire le procès de cet homme en donnant à son pamphlet un aspect pseudo-juridique qui s'associe parfaitement bien avec l'ironie ouverte qui traverse toute la pièce<sup>382</sup>.

L'Estoile cultive souvent cet effet de liste en présentant successivement, une série d'épitaphes qui se rapportent à la mort d'une seule et même personne tout en étant diamétralement opposées. C'est le cas des pièces n° 269 et 270, la première épitaphe étant marquée par la moquerie et permettant de critiquer le défunt, Séguier, sur sa soif d'argent, son hypocrisie, sa passivité...et la deuxième, au contraire se présentant comme une véritable louange à son honneur.

Pour certaines épitaphes, non seulement le sujet est le même quoique traité dans des perspectives antagonistes (la louange pour l'une et l'attaque pour l'autre), mais en plus, les éléments permettant d'évoquer ce sujet sont identiques sauf qu'ils sont inversés. C'est le cas

---

<sup>380</sup> La liste des adjectifs péjoratifs utilisés par le pamphlétaire dans cette perspective du rabaissement est la suivante : « cruel », « rusé », « hay », « moqué », « mesdisant », « despit », « ennuieux », « execrable jureur », « publiq adultere ».

<sup>381</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit.*, Tome II, p. 154; (pièce n° 159 de l'annexe).

<sup>382</sup> Voir la note des éditeurs n°76 pour la traduction et l'interprétation de ce pasquil en latin. Pierre de L'Estoile, *op. cit.*, Tome II, p. 164.

par exemple des deux épitaphes n°178 et n°179 de l'annexe qui se présentent l'une comme le **néгатif** de l'autre. Le premier poème est un éloge dédié à la mémoire de Maugiron, Mignon du roi grâce à une transposition de l'univers de la Cour à celui des divinités antiques qui se disputent son amour en mettant ainsi, en avant les différentes qualités de cet homme. Le second poème, nous propose le même décor que le précédent (l'univers des Dieux antiques) sauf que la visée du poète est ici à l'opposé du regard admiratif qu'on a pu observé précédemment car c'est l'énonciation ironique qui marque ce sonnet. Le comique donne, donc, une autre image, une autre valeur à cette histoire de la querelle amoureuse des trois divinités qui se disputent les faveurs de ce bel homme et ce récit ne serait, qu'une feinte pour mieux introduire la dimension satirique et le regard moqueur du pamphlétaire. D'ailleurs, dès la strophe 3 se dévoile, cette attitude méprisante qui trouve dans la dérision et la plaisanterie vulgaire le moyen de s'imposer aux yeux du lecteur.

Il est, d'ailleurs, possible de parler d'**intertextualité**, au sujet de ces deux pièces qui se présentent comme une variation sur le même thème, et qui affichent des similitudes importantes<sup>383</sup>.

L'observation des « ramas » de L'Estoile nous pousse à conclure que les épitaphes satiriques sont nettement plus nombreuses dans le *Journal* et on pourrait, presque, parler de cynisme de la part de ces pamphlétares qui profitent de ce contexte de la mort, normalement chargé de gravité pour laisser éclater leur hostilité et leur agressivité. L'ennemi disparu, les attaques sournoises s'expriment ouvertement et sans ménagement et les violences doublent d'intensité.

Par ailleurs, ces épitaphes, où il s'agit d'attaquer le défunt, permettent aussi aux pamphlétares d'élargir leurs visées critiques et d'étendre leur violence à d'autres. Ainsi, dans la pièce n°188, par exemple, autour de la mort de Caylus, l'attaque personnelle très virulente contre ce Mignon prend des dimensions autres et vire rapidement au réquisitoire contre cette réalité décadente de la Cour de France qui n'épargne ni les mignons ni leur roi avec une satire acerbe de cet univers. On voit, alors, le pamphlétaire savourer la mort de cet homme condamné principalement pour le pouvoir manipulateur néfaste qu'il exerce sur son roi et qui lui permet de profiter de son statut de favori pour servir ses intérêts personnels. Mais, la

---

<sup>383</sup> Le phénomène d'intertextualité tient une place importante dans cette culture des pièces volantes. D'ailleurs, dans certains cas, il y a, non seulement, des croisements importants à différents niveaux entre les productions mais certains se présentent clairement comme l'imitation des autres. C'est le cas par exemple de la pièce n° 250 de l'annexe qui se présente clairement à travers son titre *IMITATION DU SUDIT EPIGRAMME* comme l'imitation du texte précédent.

critique ne se limite pas à Caylus et se prolonge en la condamnation d'*une bastarde Court* (V8) et d'*un roi tyran* (V 12)<sup>384</sup>.

Les épitaphes affichent aussi leur diversité sur le plan énonciatif car si généralement c'est le poète qui prend à sa charge la parole pour glorifier ou pour attaquer, il peut aussi laisser au défunt l'occasion de s'exprimer lui-même sur sa condition. C'est le cas par exemple dans l'une des épitaphes autour de la mort de Mme de Villequier assassinée par son mari pour cause d'adultère (pièce n°133 de l'annexe). Dans ce poème, « *la Villequier* » s'exprime à la première personne et s'adresse au passant qui incarne l'opinion publique. On pourrait d'ailleurs voir dans cette résurrection de la défunte à travers cette prise de parole fictive une tentative de lui donner l'occasion de se défendre dans un procès auquel elle n'a pas eu droit de son vivant (réhabilitation de la justice à travers l'écriture pamphlétaire).

De la même manière que ces épigrammes, ces sonnets, ces épitaphes méritent qu'on s'y arrête pour leur fréquence, d'autres, par contre, nous interpellent plutôt à cause de leur singularité et leur rareté. Tel est le cas de ce pamphlet en forme d'écho (pièce n°371 de l'annexe). Dans ce pamphlet, le recours à l'écho par la reprise de la dernière rime de la strophe au début de la strophe suivante permet d'accentuer fortement les termes présentés comme écho et de créer un phénomène de renvoi entre eux, permettant, ainsi, de constituer des réseaux sémantiques<sup>385</sup>. Voilà un échantillon de ces mots qui forment l'écho dans ce poème : *Moi, Mère, Guise, France, Tuer, Chasser, Roy, Mal, Roine, Peur, Villes, Tirans...*; or, n'y a-t-il pas là les termes clés qui nous renvoient aux éléments essentiels de cette situation de crise en France ?

Finalement, et au regard des différents exemples étudiés, nous pouvons affirmer que le comique trouve pleinement sa place dans les diverses formes poétiques (épigramme, sonnet, coq-à-l'âne, épitaphe...) et que les libellistes des guerres de religion ont su exploiter, autant la

---

<sup>384</sup> Dans certains cas il ne s'agit pas de louer le défunt ou même de l'attaquer et la mort de cette personne sert de tout simplement de prétexte pour évoquer autre chose et attaquer d'autres cibles. On pourrait donc presque parler d'un détournement du genre de l'épitaphe, normalement focalisé sur la personne disparue. Cela apparaît à titre d'exemple dans le poème de tonalité comique d'abord en latin ensuite en français pour sa traduction et titré *IO. MAZILLI REGIS, APXIAPOU EPITAPHIUM* (pièce n° 203 de l'annexe). Il s'agit bien d'une épitaphe parue à l'occasion de la mort du médecin Mazille mais qui permet surtout d'attaquer les Mignons pour leurs desseins diffamatoires contre cet homme. Le poète, en racontant le contexte de la mort de Mazile, premier médecin du roi réussit à dénoncer l'attitude inadmissible et honteuse des Mignons et leurs alliés qui, animés par leur cupidité et leur mauvaise foi, n'ont pas hésité à souiller injustement la réputation de cet homme mourant. Pour y parvenir, le pamphlétaire utilise le ridicule duquel il entoure ces Mignons afin de montrer la bassesse de leur acte.

<sup>385</sup> L'accentuation est d'abord rythmique de part l'emplacement à la rime, il y a ensuite une accentuation par la répétition grâce à la reprise du mot et finalement, une accentuation typographique de par la mise en valeur spatiale doublée de l'utilisation des points d'exclamation.

virulence de ce comique que la richesse du paysage poétique de leur époque, pour les mettre au service de l'éthos pamphlétaire.

- **Forme dialoguée**

La dominante poétique ne doit pas occulter la présence d'autres formes comme le dialogue, qui tient une place importante dans le paysage pamphlétaire.

Le recours au dialogue permet au pamphlétaire d'emprunter à l'art dramatique sa théâtralité, sa composante dramaturgique qui permet d'animer les mots, de leur donner vie et de les rapprocher davantage du lecteur. Tout l'enjeu est donc de réussir à rapprocher le message du destinataire, à accentuer la véracité du discours et d'avoir un impact maximal. En d'autres termes, au lieu de lancer des accusations, de raconter les vices de l'ennemi et de rapporter ses erreurs, le pamphlétaire lui donne directement la parole pour le rendre encore plus méprisable et directement responsable de ses paroles et de ses actes. Contrairement au discours rapporté le discours direct donne le premier rôle aux personnages qui s'approprient la parole et éloigne donc, du pamphlétaire, le soupçon de la diffamation, de la médisance et de la rumeur qui entoure son discours.

Par ailleurs, le dialogue se fonde sur l'idée de l'échange verbal entre deux ou plusieurs personnages or c'est précisément cette réalité dramatique du face à face qui intéresse tout particulièrement les pamphlétaires. Le libelliste a une attitude agressive à l'égard de la cible qu'il attaque or la mise en scène de personnages qui s'affrontent par les mots et grâce au dialogue, lui permet d'atteindre son objectif et de rendre compte de l'animosité qui l'anime en équilibrant le rapport de force à sa guise.

Le dialogue lui permet donc de mettre en scène son agressivité en lui donnant un cadre plus vivant et peut-être plus intense.

Observant par exemple ce pamphlet intitulé *DIALOGUE D'UN PAPISTE ET D'UN HUGUENOT*<sup>386</sup> où l'échange verbal revêt la forme d'un duel. Ce libelle est certainement de la main d'un protestant car c'est bien le huguenot qui se place en position de force et qui domine le dialogue en affichant une plus grande pertinence dans les arguments qu'il avance, en témoignant de plus d'esprit et de cohérence dans les idées.

La première erreur mise dans la bouche du catholique pour susciter l'hostilité du lecteur à l'égard de ce personnage et empêcher par conséquent toute adhésion aux idées qu'il défend apparaît à la fin de sa 2<sup>ème</sup> réplique. En effet, après avoir dévoilé dans sa première intervention toute l'ampleur de son mépris vis à vis des protestants et le sort tragique qu'il souhaite leur

---

<sup>386</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome V*, p. 63 ; (pièce n°367 de l'annexe).

voir réserver, sa vanité et sa haine l'aveuglent et le poussent vers le blasphème. Il s'attaque, alors, à Dieu et minimise son pouvoir en affirmant :

*Et la Vierge Marie, et les glorieux Saints  
Tous ceux là sont pour nous, eux et tout leurs images  
Et vous n'avez pour vous que Dieu, pour tous potages.*

Cet acte blasphématoire et tout particulièrement, la jolie formule vulgaire et peu théologique du dernier des vers cités plus haut, discréditent déjà le discours du papiste et font planer le doute sur la justesse de ses idées et des valeurs qu'il défend. Dès le début, la contradiction est, flagrante entre celui qui se présente comme un fervent catholique et donc, normalement, grand serviteur de Dieu et celui-là même qui, à la première occasion n'éprouve aucune gêne à défier Dieu et à l'offenser.

Il y aurait donc ici une tentative de décrédibiliser le catholique qui apparaîtrait comme quelqu'un de borné ou carrément comme un hérétique. Le pamphlétaire essaie de l'isoler dans sa prise de parole puisqu'il détruit lui-même son discours par manque de pertinence et de cohérence. D'ailleurs, il donne lui-même l'argument tout près à son adversaire protestant qui, ravi de cette association entre Dieu et les huguenots, se presse de lui rétorquer non sans ironie :

*Si Dieu est donc pour nous, qui nous sera contraire <sup>387</sup>?*

Mais le dialogue ne s'inscrit pas nécessairement dans cette logique dualiste et le rapport entre les protagonistes ne s'exprime pas forcément en terme d'affrontement.

Le Dialogue d'Artus Désiré (pièce n°129 de l'annexe) écrit à l'occasion de la mort de Pierre Hennequin pour attaquer la mémoire de ce dernier nous offre un fonctionnement différent de la forme dialoguée, que ce que nous avons pu observer précédemment et avec autre chose que le spectacle de la confrontation entre les deux interlocuteurs. Ce pamphlet qui s'inscrit dans la tradition des épitaphes dialoguées à la manière de celles de Ronsard réunit deux entreparleurs, le Passant et les Esprits ; et se construit sur le modèle des questions réponses qui permet en définitive de passer en revue les multiples défauts de cet homme et de rendre compte du sort terrible réservé aux gens comme lui. Nous pouvons, d'ailleurs, affirmer que derrière l'attaque personnelle il faut aussi voir la visée moralisatrice aux objectifs plus larges et qui cherche à faire de ce récit terrifiant une leçon pour tous ceux qui s'identifieraient à cet homme présenté comme l'incarnation des forces du mal et par conséquent comme l'objet de la plus grande colère et du plus grand châtement divin.

---

<sup>387</sup> Et le pamphlétaire, à travers la voix de l'huguenot, se réfère, ici, à Saint Paul.

L'échange entre les deux interlocuteurs remplit une fonction informative et si le Passant qui enchaîne les interrogations affiche à la fois une curiosité débordante et une espèce de fausse naïveté permettant souvent d'introduire la moquerie caractéristique de certaines réponses, les Esprits eux représentent ce regard omniscient et leurs réponses permettent au pamphlétaire de mettre en scène le sombre tableau de la destinée de cet homme et aussi de traduire toute la haine qu'il éprouve à son égard.

Le regard ironique du pamphlétaire se traduit à travers le rapport qui s'établit entre d'un côté ce semblant de naïveté perceptible dans les questions du passant qui se fonde sur le vraisemblable, sur les apparences ce qui explique son étonnement et de l'autre les réponses assertives et fermes des esprits qui fonctionnent comme des révélations levant le voile sur la vérité de cet homme et évoquent dans la plus grande indifférence et avec la méchanceté d'un esprit de vengeance le sort de cet homme.

Cela est perceptible par exemple dans le passage suivant où la moquerie et le détachement renseignent sur l'agressivité du pamphlétaire que traduit l'échange entre les personnages qu'il met en scène :

*PASSANT*

*Qui lui donne confort ?*

*ESPRITS*

*Qui ? Fausse Hipocrisie,*

*De tous ses Faits le masque, et qui sous beau maintien*

*Faisoit sembler à tous qu'il estoit bon chrestien,*

*Mais, comme il a juré, ne le fut en sa vie<sup>388</sup>.*

La haine du pamphlétaire se traduit aussi à travers la violence du vocabulaire et des images qu'il utilise que ce soit pour la description de la cible ou encore dans le récit sur la souffrance qui l'attend en guise de punition<sup>389</sup>.

---

<sup>388</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome II*, p. 121; (pièce n° 129 de l'annexe).

<sup>389</sup> Voilà un exemple de cette réalité qui reflète le mépris du pamphlétaire et son aspiration à la vengeance dans une scène clairement allégorique :

*PASSANT*

*Mais las ! j'oy un grand bruit ! Qu'est-ce ?*

On a réellement l'impression que le pamphlétaire prend du plaisir à imaginer ce scénario chaotique en ce qui concerne l'avenir de Hennequin dans l'au-delà en mettant en avant les images les plus terrifiantes participant à créer un univers suffisamment répulsif pour déclencher chez le lecteur un mécanisme de distanciation à l'égard de cet homme et de toute l'atmosphère qui s'y associe.

Artus Désiré poursuit son attaque contre Hennequin dans les deux pamphlets qui succèdent à celui-là dans la collection de L'Estoile (pièces n°130 et 131 de l'annexe) et en adoptant toujours une forme dialoguée et une tonalité comique.

En ce qui concerne le premier, intitulé *HENNEQUIN, CHARON*, il s'agit d'un dialogue des morts qui nous renvoie immédiatement à la tradition en la matière inaugurée par l'écrivain grec à l'esprit incisif, Lucien de Samosate.

L'interlocuteur de Hennequin dans ce dialogue est Charon, personnage tout aussi méprisable que lui, et ce choix dévoile d'ores et déjà la haine qui anime notre pamphlétaire et sa volonté de réunir ces deux hommes dans le Mal. En progressant dans le dialogue, on comprend mieux le sens de cette association entre les deux protagonistes puisqu'on découvre l'enfer comme cadre spatial pour cet échange avec toute la mythologie terrifiante qui s'y associe et c'est dans ce décor que le pamphlétaire fait évoluer les deux hommes qui apparaissent, de ce fait, comme deux figures maléfiques, deux voix de l'enfer. Tout cela ne peut que confirmer cette volonté de nuire à la mémoire de Hennequin par la condamnation ferme et violente.

Le rire que suscite ce dialogue résulte principalement de l'emploi d'un comique de situation qui permet de tourner en dérision ces deux personnages détestables. En effet, le pamphlétaire à travers sa mise en scène pousse à l'extrême la représentation négative de sa cible. La scène se déroule aux portes de l'enfer et Charon, exécutant les ordres de Pluton, Dieu grec de l'enfer, interdit à Hennequin d'entrer dans ces lieux par crainte de le voir semer des troubles et dresser les résidents de l'enfer, les uns contre les autres, comme il le faisait de son vivant. Le comique ressort donc de cette exagération qui entoure le personnage de Hennequin qui aurait un pouvoir démoniaque si important et incontrôlable qu'il constituerait un danger pour les autres pécheurs réunis en enfer. A travers cette mise en scène, Hennequin paraît incarner la figure démoniaque par excellence et son investissement dans l'exercice du mal est tel, qu'il se

---

*ESPRITS*

*C'est Injustice*

*Qui à coups de marteau lui fracasse la teste,  
Et, pour sa bien venue aussi font grande feste  
Usure, Ambition, Orgueil et Avarice.*

*Ibid., Tome II, p.120-121.*

voit même refuser l'accès à l'enfer. La situation est véritablement burlesque ce qui et c'est bien cela qui permet de renfoncer le dédain qui entoure cet homme.

Pour le dernier pamphlet de cette série dirigée contre Hennequin et qui apparaît sous le titre : *HENNEQUIN, SATHAN, LUCIFER*, nous retrouvons pratiquement la même mécanique diffamatoire que dans le précédent pamphlet même s'il ne s'agit plus d'un dialogue des morts mais d'un dialogue tout simplement. Le scénario est presque le même, le cadre spatial aussi, et c'est toujours à travers le comique de situation que le pamphlétaire traduit son mépris à l'égard de cet homme. Quant au choix des personnages, c'est encore plus profitable à la visée diffamatoire puisque Hennequin se trouve associé aux emblèmes même du Mal, Satan et Lucifer qui se produisent directement dans ce dialogue et qui semblent dépassés par le pouvoir démoniaque de cet humain qui constitue une menace pour leurs propres intérêts et pour la stabilité de leur conseil ce qui les pousse à l'isoler pour se protéger de son pouvoir de nuisance (paroxysme du mal et fonctionnement hyperbolique du discours).

Le pamphlétaire se moque de cet homme et attire l'attention sur sa difficulté à trouver sa place même en enfer parmi les siens. Il montre alors que le récit de ses actions maléfiques transforme le mépris qui s'associait à son nom de son vivant en méfiance et rejet après sa mort ce qui apparaît comme une véritable damnation éternelle. Ce verdict est encore plus accablant pour Hennequin puisque le jugement négatif provient de ceux qui sont eux-mêmes des figures maléfiques. La sanction est double et cette mise en scène exagérée que propose le pamphlétaire traduit son acharnement contre sa victime.

Pour conclure, nous dirons que le dialogue qui stimule l'imagination du lecteur, a la virtuosité d'animer les mots, de rendre les idées plus vivantes, pour augmenter le pouvoir de persuasion et de séduction de cette forme du discours. Le choix du dialogue permet surtout de rapprocher le discours pamphlétaire de son lecteur qui se prend rapidement au jeu de la mise en scène et s'implique dans l'échange des répliques pour une plus grande adhésion au message véhiculé. Et lorsque la forme dialoguée s'associe à la tonalité comique comme nous venons de l'observer avec les trois libelles contre Hennequin et il ne s'agit certainement pas là d'une exception, le pamphlétaire cherche à susciter l'intérêt de son destinataire et à se rapprocher de lui, autant grâce à l'aspect dynamique et vivant du dialogue que grâce à la complicité qu'engendre le rire découlant de l'effet comique. La volonté d'impliquer le lecteur et de le toucher par divers moyens et en ciblant différents niveaux se présente incontestablement comme la motivation première des pamphlétaires, elle-même répondant à une exigence essentielle liée à ce mode d'expression : l'efficacité.



- **Forme en prose**

Les pamphlets en prose sont certainement les moins nombreux, en comparaison avec les autres formes de discours. Dans ces textes, l'éthos agressif s'associe généralement à l'argumentation ou même à une apparence d'argumentation comme nous aurons l'occasion de le vérifier à travers certains exemples. Le premier libelle en prose que nous rencontrons dans le *Journal* de l'Estoile intitulé *Placcart contre les Presidents de Thou et Seguier* (pièce n° 86 de l'annexe) illustre bien cette réalité. De tonalité grave et menaçante, ce pamphlet d'inspiration politique dans lequel la parole est prise au nom du peuple, traduit toute l'exaspération des français face à une augmentation permanente des impôts.

Les Présidents du parlement de Thou et Seguier sont mis en accusation dès l'ouverture du texte à cause de leur décision fiscale. Ils sont interpellés par le pamphlétaire comme étant les premiers responsables de l'injustice sociale et apparaissent comme les emblèmes de ce combat contre une oppression de plus en plus grandissante de la part de l'état. Le pamphlétaire a en effet, besoin de trouver des adversaires, des cibles humaines pour actualiser la polémique.

Mais, étrangement la première accusation qui est avancée par le pamphlétaire ne concerne pas leur responsabilité dans l'augmentation abusive et injustifiée des impôts (sujet central du placard) mais plutôt le tort qu'ils n'ont cessé de porter à la religion catholique à cause de leur négociations avec les protestants. L'auteur essaie sans doute de renforcer son accusation par des preuves qui, sans avoir, réellement, de lien direct avec le sujet qu'il aborde, participent à la condamnation des deux hommes même en les attaquant sur un autre terrain. Cela prouve que dans la littérature pamphlétaire le glissement d'un sujet à l'autre (mélange du religieux et du politique) est une pratique très courante et que la logique de l'attaque virulente et de la diffamation ne reconnaît guère ce type de frontière<sup>390</sup>.

D'un point de vue pragmatique, nous pouvons considérer que l'auteur tente, à travers cette allusion à l'implication des accusés dans un problème religieux, de consolider son attaque sur le thème de l'impôt. En effet, cette première condamnation fonctionne comme un arrière plan pour le reste de l'argumentation, elle se présente comme une justification de l'accusation centrale comme pour dire que ces personnes ne sont point étrangères au monde du Mal par des crimes aussi divers que ceux là et qui touchent aussi bien au spirituel qu'au temporel.

---

<sup>390</sup> Nous aurons l'occasion de revenir sur cet aspect de la littérature pamphlétaire et de l'étudier à travers plusieurs exemples en abordant un peu plus loin la diversité thématique.

Cette intransigeance du libelliste reflète, d'ailleurs, une vision manichéenne du monde, ce qui correspond au principe même du pamphlet où l'auteur se refuse, par définition, à toute nuance qui va à l'encontre du développement de son éthos pamphlétaire fondé sur la force de l'attaque. Il fait, ainsi, de ses cibles des emblèmes du Mal avec ses manifestations diverses et les stigmatise dans cette image de l'ennemi détestable qu'il faut combattre avec la plus grande violence en développant un discours qui regorge de haine et qui indique sa position, clairement, extrémiste.

La détermination du locuteur dans sa lutte contre les oppresseurs s'exprime à travers l'usage répété des impératifs exprimant l'ordre et défiant le pouvoir de l'ennemi, dans le cadre d'un texte qui confronte en permanence ces responsables politiques aux conséquences de leur agissement sur la ruine du peuple. Dans ce pamphlet nous passons progressivement de l'accusation à la menace avec cette mise en garde bien claire : « *Et si vous prenés meilleur conseil, opposés-vous-y, ou vous mourrés.* »<sup>391</sup>. Le ton est annoncé et l'attaque prend une tournure plus grave avec la promesse de vengeance terrifiante qui se cache derrière cet ultimatum touchant à la survie même de ces parlementaires.

Au niveau de la construction argumentative le texte affiche clairement une architecture qui obéit aux notions d'ordre et de logique. En effet, si nous suivons l'évolution du texte on voit bien que l'idée d'une organisation qui se met au service de la persuasion est en fait une réalité incontestable. L'auteur commence par interpeller ses interlocuteurs, les accusés, en recourant au discours direct et le ton agressif est annoncé dès la première phrase avec l'emploi de l'impératif consolidé par le recours à l'injure : *antiques pestes de la Justice*, qui fait partie du type d'injures nobles contrairement à d'autres qui utilisent la voie de la vulgarité pour exprimer le mépris et la méchanceté<sup>392</sup>. Dans cette même phrase il nomme ses ennemis, ceux qu'il accuse dans son pamphlet pour que leur identification soit immédiate et sans équivoque pour tout lecteur (souci de clarté). Dans un second temps il énumère les accusations en les accompagnant des preuves et de témoignages précis qui permettent de les justifier (souci de crédibilité). Toujours dans le souci d'une logique argumentative performante, l'énoncé menaçant qui va succéder aux accusations trouve sa légitimité dans la gravité des torts causés par ces gens et s'inscrit sans problème dans une logique d'intensification de la colère. Le texte s'achève sur une tentative d'expliquer les raisons qui ont amené l'auteur à afficher une

---

<sup>391</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome II*, p. 28; (pièce n° 86 de l'annexe).

<sup>392</sup> Parmi les injures vulgaires nous pouvons citer « grosse couille » (Pierre de L'estoile, *op. cit. Tome V*, p. 61 ; pièce n° 366 de l'annexe) ou encore « salle putain » (Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome II*, p. 90 ; pièce n° 104 de l'annexe).

pareille violence dans les propos et dans la menace réalité du meurtre à laquelle ils réfèrent. La phrase commence par *Car* pour affirmer l'intention justificatrice de l'auteur qui fait appel au bon sens du lecteur et à son intelligence pour adhérer à sa position dénonciatrice. Il parle de chose qui n'est pas *raisonnable* et présente sa conclusion comme une vérité générale autour de la condamnation de l'injustice : on ne peut accepter l'enrichissement excessif de quelqu'un au détriment de la *ruine d'autrui*. Voilà la valeur qui clôt le poème, une idée qu'il est difficile de contester. En fait, il sort le problème des limites restrictives de la réalité sociopolitique de l'époque pour lui donner une dimension plus importante, plus large et par la même occasion un plus grand pouvoir de persuasion. Le lecteur est piégé par cette stratégie puisque son adhésion à cette vérité générale implique normalement la jonction de sa voix à celle du pamphlétaire concernant tout ce qui a précédé dans son discours ce qui nous amène à évoquer une certaine forme de manipulation par le biais de la tactique argumentative.

Par ailleurs, nous retrouvons la forme en prose dans le cas des harangues, remontrances et manifestes qui illustrent un type particulier de l'énonciation polémique, celui de la communication officielle.

La présence de type de discours dans le *Journal* de L'Estoile est très limitée. Le collectionneur nous rapporte la harangue de la reine d'Angleterre<sup>393</sup> ou encore celle du Président de Neuilly<sup>394</sup> mais ces exemples restent assez rares. Concernant les manifestes, L'Estoile ne les insère point dans sa collection malgré la veine polémique qui les anime. Cette période est en effet marquée par des manifestes d'une importance capitale à l'instar de celui de la Ligue accompagnant sa naissance et proclamé à Péronne, le 31 mars 1585. Il est d'ailleurs dit, au sujet de cette déclaration officielle: « Le manifeste dénonce la menace que font peser les protestants sur la France mais s'en prend aussi au mauvais gouvernement, caractérisé d'une part par l'accaparement des principales charges de l'Etat par les mignons et de l'autre par la multiplication des impôts et taxes diverses »<sup>395</sup>. Dénonciation, accusation, attaque, c'est justement en ces termes que s'exprime l'énonciation pamphlétaire et c'est en cela que la forme du manifeste fait partie de ce type de discours. Néanmoins, le manifeste présente certaines spécificités par rapport au pamphlet. Marc Angenot en relève principalement deux : d'abord sa dimension démonstrative avec un intérêt particulier pour la

---

<sup>393</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit.*, Tome V, p. 210; (pièce n° 448 de l'annexe).

<sup>394</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit.*, Tome VI, p. 44; (pièce n° 495 de l'annexe).

<sup>395</sup> Arlette JOUHANNA, *Histoire et Dictionnaire des guerres de religion*, *op. cit.*, p. 308.

justification et aussi le fait qu'un manifeste est attribué à un «groupe de signataires » alors que « le pamphlet au contraire a pour énonciateur un penseur *solitaire* »<sup>396</sup>.

Mais, certains pamphlétaires qui manient une prose aussi véhémement que le plus mordant des épigrammes satiriques, détournent cette forme du discours officiel en la parodiant, permettant, ainsi, à leur agressivité de s'exprimer par le biais du comique et du burlesque. Le pamphlet politique, *ARREST PRONONCE EN CHAUSSES ROUGES PAR Mr HARLEQUIN, PRESIDENT EN LA COUR MATAGONESQUE DES ARCHIFOLS, SUR LE DIFFEREND MEU ENTRE MESSIEURS CHICOT ET SIBILOT, ET L'INTERVENTION DE MAISTRE PIERRE DU FAUR L'EVESQUE*<sup>397</sup> se présente comme la mise en scène d'un procès fictif qui parodie la querelle autour de la succession au trône de France, opposant en réalité Henri de Navarre à Henri de Guise, représentés ici par Chicot et Sibilot. Ce simulacre de procès qui tourne en dérision un sujet d'une grande importance et qui se déroule dans la Cour des Archifols (topique des fous et des fous de la Cour) atteste de la stratégie parodique de l'auteur et de sa visée pamphlétaire la parodie touche tous les éléments du procès et l'effet burlesque source de comique découle principalement du décalage entre d'un côté, la légèreté qui caractérise les personnages et le cadre et de l'autre, la gravité du problème posé (sujet politique très sérieux).

La prose est donc, peut-être la forme qui se combine le moins avec la veine comique mais cela n'est pas exclu et l'association entre les deux est tout aussi avantageuse pour l'expression de l'éthos pamphlétaire. Nous venons de voir comment fonctionne un comique du type parodique dans un texte en prose et nous pouvons nous référer à un autre exemple de pamphlet où le choix de la prose s'associe avec succès à l'énonciation ironique<sup>398</sup>. Le titre même de ce pamphlet est annonceur de l'ironie qui le traverse et c'est en ces termes qu'il est formulé : « *CONCORDAT D'AUCUNS POINTS ENTRE LES CURES ET DOCTEURS THEOLOGIENS DE PARIS ET LES MINISTRES DE LA RELIGION PRETENDUE REFORMEE* ».

---

<sup>396</sup> Marc ANGENOT, *La parole pamphlétaire*, op. cit. p. 61.

<sup>397</sup> Pierre de L'Estoile, op. cit. *Tome V*, p. 68; (pièce n° 368 de l'annexe).

<sup>398</sup> Pierre de L'Estoile, op. cit. *Tome IV*, p. 154 ; (pièce n° 346 de l'annexe).

## ***b- Une diversité thématique***

La collection de Pierre de L'Estoile rassemble des libelles de portées diverses. On parle de pamphlets religieux, de pamphlets politiques ou encore d'attaque nominale avec différents thèmes qui sont abordés dans le cadre de ce déchaînement de violence verbale. On parle aussi et c'est souvent le cas de la difficulté de fixer exactement les limites entre ces différentes sphères et de la réalité de glissement du religieux vers le politique ou encore de l'invective vers le pamphlet politique avec une espèce de superposition de différents niveaux de lecture et d'interprétation. Alors, pour rendre compte de cette diversité nous choisissons de nous pencher sur le fonctionnement de certains pamphlets qui permettent d'illustrer cette réalité.

Les historiens qui s'intéressent à la seconde moitié du XVI<sup>ème</sup> siècle s'accordent sur le fait que ces guerres de religion sont aussi des guerres civiles et que les questions et les problèmes politiques sont au cœur de la crise, autant et indissociablement des questions religieuses.

Un contexte politique comme celui de la réunion de la seconde séance des Etats Généraux de Blois, offre aux pamphlétaires l'occasion de s'exprimer amplement sur la situation politique de l'époque. La série de libelles réunis par L'Estoile pour le début de cette année 1577 traduit l'hostilité des pamphlétaires, dont on peut difficilement discerner l'appartenance idéologique, à une guerre fortement dénoncée. La controverse suscitée par l'annonce de cette nouvelle guerre déclenche un élan de critique autour des choix et des décisions politiques en France d'une manière plus générale. Parmi les libelles à portée politique composant cette série, la pièce n° 115 de l'annexe est un dizain où le pamphlétaire dénonce avec un ton moqueur la surenchère des différents Etats dans l'exhibition de leur loyauté au roi par le soutien qu'ils lui apportent. Cette atmosphère de rivalité réfère aux attitudes des députés lors des Etats mais renseigne de manière plus générale sur l'hypocrisie et la fausseté qui caractérisent les rapports à la cour et qui affectent gravement les décisions politiques. C'est pour cette raison que le pamphlétaire compare sur un ton sarcastique l'univers politique de cette élite dirigeante à une *farce mondaine*<sup>399</sup> très précisément, pour mettre en évidence ce caractère artificiel qui réduit l'exercice des fonctions politiques, tâches

---

<sup>399</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. TomeII*, p. 94.

de grande importance, à une véritable mascarade où chacun tente de se mettre en valeur et de plaire au roi en dépit des véritables intérêts de la France. D'ailleurs, dans ce même vers 8 il résume ce qu'il a présenté précédemment des actions publiques des représentants des Etats sous la formule *Ainsi joue chacun* pour insister sur cette idée de fausseté, de mise en scène ignoble dénuée de toute sincérité ou engagement véritable pour l'épanouissement du pays.

Parmi toutes les catégories sociales, celle qui souffre le plus de cette gestion désastreuse des affaires politiques c'est certainement le peuple, de plus en plus appauvri par les engagements de ses représentants en faveur des guerres. Ainsi, lorsque le pamphlétaire parle de devoir dépouiller à la sortie du théâtre (V10), c'est bien à la grande majorité des français exploités par leurs députés cherchant à briller publiquement à leur détriment, qu'il réfère. Ceux là sont visiblement la victime réelle des jeux et ambitions personnelles des grands hommes du pays<sup>400</sup>.

Les pamphlets politiques abordent des sujets divers comme les finances et les impôts qui sont des questions préoccupantes pour des français de plus en plus irrités par la mauvaise gestion de leur pays. Certes, l'argent tient une place importante dans plusieurs pamphlets. Entre l'accaparement des richesses et des faveurs, d'abord par les italiens de l'entourage de la reine mère ensuite par les jeunes favoris du roi et de son frère, et les demandes d'argent du roi toujours insatiables et injustifiées pour financer ses guerres et ses extravagances, le peuple ne peut que laisser éclater son exaspération et son indignation qui trouvent dans les pamphlets le moyen de s'exprimer. En introduisant un pamphlet qui dénonce l'augmentation permanente des impôts, L'Estoile traduit parfaitement cette réalité de contestation des décisions politiques qui passe par les libelles et affirme au sujet des personnalités politiques de Thou et Seguier responsables de ce qui fut perçu comme une injustice supplémentaire : « lesquels y gagnerent la faveur du Roy et la haine du peuple : lequel, au mois de May ensuivant, mist et plusieurs endroits de la ville de Paris, des placars libelles diffamatoires contre eux, portans menaces de les massacrer et le saccager, dont ils entrèrent fraieur et estonnement »<sup>401</sup>.

---

<sup>400</sup> Dans un autre pamphlet, de cette série, qui précède celui là (pièce n° 112) de l'annexe, nous retrouvons cette idée d'opposition entre le peuple et l'élite (députés et dirigeants). Le pamphlétaire ne s'attaque pas à une personne en particulier mais sa critique cible ceux de Paris en d'autres termes les tenants du pouvoir (rapport synecdochique entre ceux qui dirigent le pays et la ville où ils habitent). Cette condamnation se traduit à travers le face à face qu'il établit entre Paris et le reste de la France, et si Paris qui représente la minorité dirigeante est isolée par rapport au reste du pays c'est justement parce qu'elle est à l'origine des malheurs qui rongent la France et que les décisions qui y sont prises vont à l'encontre des véritables intérêts des français.

<sup>401</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome II*, p. 28.

On dénonce aussi à travers les pamphlets un autre phénomène en rapport avec l'argent, la vénalité des charges. Le pamphlet n° 164 de l'annexe est l'un des libelles qui posent ce problème en présentant cette pratique comme une réalité honteuse et fort dangereuse mais aussi comme la preuve d'un pouvoir politique faible et corrompu. Le pamphlétaire laisse éclater sa colère à l'égard d'une injustice sociale qui ne cesse de s'amplifier et dont l'une des manifestations les plus flagrantes et les plus révoltantes reste cette question de la vénalité des charges. Pour aborder ce problème, le pamphlétaire utilise le ton ironique qui lui permet de jeter le discrédit sur cette réalité et de mettre en lumière l'absurdité et le caractère insensé et donc inacceptable de cette situation. Alors afin d'exprimer cette idée d'aberration et d'anormalité, le pamphlétaire met en avant, dès les deux premières strophes, une réalité inquiétante de renversement des choses et parle avec ironie de l'excellence de la situation française dans ce domaine. On le voit donc recourir à l'exagération et évoquer avec ironie le caractère exceptionnel de la situation française, qui dépasse largement les témoignages d'anormalité et de renversement de l'ordre naturel de la vie, les plus frappants. Il dit :

*Ne peindés un Levier par les lievres chassé  
Ni les poissons en l'air, ni les oiseaux sur l'onde  
Vous qui dans un tableau voulés peindre le Monde  
Tel qu'il est haujourdhui en dessous renversé.*

*Mais peindés moy sans plus [...] <sup>402</sup>*

Se succèdent ensuite la liste des aberrations et des erreurs qui permettent de peindre le tableau chaotique de cette situation socio-politique (la faiblesse du pouvoir royal et les influences néfastes des manipulateurs sur les décisions politiques, la vénalité des charges, les injustices sociales, l'immoralité, le système de favoritisme injuste et le pouvoir dangereux des Mignons).

La justice, non plus, n'est pas épargnée par les plumes des pamphlétaires. Les deux pamphlets n° 97 et 98 intitulés respectivement *L'EVANGILE DES LONGS VETUS* et *DES TROIS ESPECES DE LARRONS* ou encore la pièce n° 172 de l'annexe, permettent de dénoncer la

---

<sup>402</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome II*, p. 182; (pièce n° 164 de l'annexe).

défaillance de l'appareil judiciaire et sa corruption et de dévoiler l'image très négative qu'ont les gens de la justice en cette fin de siècle.

Le pamphlétaire peut réagir à une situation, une pratique ou une décision politique à laquelle il s'oppose et qu'il perçoit comme une forme d'oppression plus ou moins grave, mais sa prise de parole pamphlétaire peut aussi s'intégrer au sein d'une controverse autour d'une question politique de grande importance et s'inscrire dans un espace d'affrontements plus ou moins organisés entre partis et entre orientations idéologiques par plumes interposées.

L'une des questions qui préoccupa les français en ce temps et qui fut au centre de plusieurs pamphlets, est celle qui concerne le problème de la succession à Henri III et qui fait diverger les opinions, entre le respect de la loi salique et son dépassement, selon qu'on soit d'un parti ou d'un autre.

Le pamphlet d'Estienne Pasquier (pièce n° 373 de l'annexe) pose ce problème selon la perspective du Politique qui s'oppose aux desseins de la Ligue et à leur thèse sur ce sujet. C'est d'ailleurs avec dédain et fermeté qu'il évoque leur projet et le désordre qu'ils instaurent dans le pays en appelant au contournement de la loi salique. Etienne Pasquier récuse le raisonnement des ligueurs et tente de démasquer leur entreprise de déstabilisation et il suffirait de rapprocher le premier et le dernier vers de ce sonnet pour voir se dessiner avec les limites de ce poème les termes de ce danger imminent qui menace la France et sa monarchie :

*Le Roy n'a point d'enfans pour succeder en France*

[...]

*C'est pour couper chemin à ceste Ligue Sainte*<sup>403</sup>

Pasquier ne se contente pas d'attaquer les ligueurs et explique que la détérioration de la situation politique en France est la conséquence d'une association entre plusieurs facteurs dont l'accaparement du pouvoir par les Mignons et aussi l'impuissance des Etats Généraux et leur défaillance en affirmant :

*Deux, trois, quatre mignons ont toute la finance ;*

*Les Estats Generaux furent tenus en vain,*<sup>404</sup>

D'ailleurs, le reproche qu'il adresse à ces derniers est en parfaite harmonie avec sa pensée qu'il développe dans son œuvre *Les Recherches de la France* autour du rôle des cours souveraines et du parlement dans l'instauration de l'équilibre politique et la lutte contre

---

<sup>403</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome V*, p. 82 (pièce n° 373 de l'annexe).

<sup>404</sup> *Ibid.*



l'absolutisme monarchique<sup>405</sup>. Ce pamphlet qui s'impose comme l'écho de la pensée politique que l'auteur élabore dans ses livres et apparaît ainsi comme le moyen de véhiculer les ses idées de vulgariser ses théories et de les rendre accessible à un public plus large.

De la même manière que la succession au trône de France et la question de la loi salique suscitaient des réactions diverses et des prises de position contradictoires, le régicide était un sujet de discorde entre ceux qui essayaient de justifier cet acte en mettant en avant l'argument du Bien public et de l'intérêt général (théorie des ligueurs) et puis ceux qui y voyaient un crime atroce et impardonnable contre les lois terrestres et divines puisque le roi est aussi le chef de l'Eglise chrétienne quoi qu'on puisse dire à son sujet ( position des Politiques). Nous retrouvons à la fin du *Tome VI* de notre *Journal*, parmi les ramas de l'an 1589, certains pamphlets ligueurs qui expliquent et justifient cet acte meurtrier contre le roi. C'est le cas du pamphlet qui apparaît sous le titre *HUICT CANTIQUES EN VERSETS LATINS*<sup>406</sup> et où il s'agit de se référer à la Bible et plus précisément aux Psaumes de David pour établir un parallèle entre le récit biblique et l'acte commis par Clément contre le roi afin de justifier ce meurtre. Le cheminement d'un psaume à l'autre et d'un argument à l'autre permet de donner une image glorieuse de la Sainte Union qui combat le mal en la personne du roi tyran et de ses partisans impies. Cette progression nous conduit vers l'assassinat du roi, conséquence –logique- de ce parcours avec comme seule devise, la défense zélée des intérêts de Dieu et comme culmination, l'élimination de l'appareil du mal qui passe par le sacrifice de soi puisque Jacques Clément assassin du roi est présenté ici en martyre.

Ce pamphlet n'est d'ailleurs qu'un exemple de la série d'écrits qui se multiplient autour de cette question du régicide. Arlette Jouhanna explique très bien cette situation en affirmant : « Il faut mesurer le caractère inouï et profondément angoissant que revêt la mise à mort du roi, sacralisé par l'onction reçue lors du sacre. Pour comprendre comment les ligueurs ont pu légitimer le tyrannicide, c'est-à-dire le meurtre du tyran par la main d'un simple particulier, on doit le replacer dans l'ensemble de leur théorie politique. Celle-ci est exposée dans de nombreux traités et libelles »<sup>407</sup>.

---

<sup>405</sup> « Dans ses analyses, il rapporte l'idée que la monarchie française se caractérise par un harmonieux équilibre entre le roi et les cours souveraines, chargées de veiller au respect des lois consacrées par l'histoire du royaume ; il aime à répéter que les rois "réduisent leur puissance absolue sous la civilité de la Loi". Cet "ordre ancien" se manifeste en particulier par la nécessité pour toute ordonnance royale d'être enregistrée, "vérifiée et homologuée" par le parlement ». Arlette JOUANNA, *Histoire et Dictionnaire des guerres de religion, op. cit.*, p. 1187.

<sup>406</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome VI*, p. 211; (pièce n° 554 de l'annexe).

<sup>407</sup> Arlette JOUANNA, *Histoire et Dictionnaire des guerres de religion, op. cit.*, p. 353.

Les ennemis de la Ligue utilisaient aussi leurs plumes pour dénoncer cet acte considéré comme ignoble et aucunement légitime. L'anagramme relevée par L'Estoile autour du nom du meurtrier du roi traduit cette volonté de condamnation:

*JACQUES CLEMENT*

*C'EST LENFER QUI*

*M'A CRÉÉ*<sup>408</sup>

En fait, alors que les ligueurs se placent par rapport à une logique de justification et tentent de légitimer cet acte en se fondant sur le portrait noir du roi et son manquement à ses devoirs ce qui le ramène à l'état d'une personne privée, les Politiques, leurs ennemis, se situent constamment dans une position offensive et leurs attaques se présentent comme naturellement légitimes. Pour ces derniers, ce régicide est tout simplement inadmissible et c'est par rapport à cette espèce d'évidence que nous passons, dans leurs pamphlets, directement à l'invective et au déchaînement du discours de l'agression sans explication ou justification comme c'est le cas dans le pamphlet attaquant Jacques Clément, *Sur le froc du moine qui tua le feu Roy. Au Roy*. Dans ce poème, l'identité de l'auteur de cette action meurtrière contre le roi et son statut de moine ne peuvent qu'amplifier le mépris et la colère éprouvés à son égard. Tout le pamphlet se construit autour de cette incompatibilité entre le froc référant à la fonction religieuse et l'infamie de l'acte commis ce qui permet en définitive de dévoiler toute la laideur de cet homme et le danger qu'il constitue. A travers lui, ce sont d'ailleurs tous les extrémistes ligueurs qui sont visés et c'est la menace qu'ils continuent à exercer au sein de leur Sainte Union qui est mise en avant.

Nous considérons donc cette pièce comme un pamphlet politique qui condamne le régicide commis par Jacques Clément mais nous remarquons que parallèlement à la dimension politique de ce pamphlet se dessine une attaque nominale contre cet homme- et aussi contre le clergé qui pousse au régicide- sur fond d'actualité politique certes, et de controverse autour de la légitimité ou non de cet acte sans aucun doute, mais qui, au même temps, nous pousse à mettre en avant cette part d'invective qui s'en dégage.

---

Arlette Jouhanna cite dans ses travaux l'exemple d'un autre pamphlet qui ne figure pas dans la collection de L'Estoile mais qui illustre parfaitement cette tendance de légitimation du tyrannicide dans le camp des ligueurs. Elle déclare : « Un libelle, *Dialogue du Royaume. Auquel est discours des vices et vertus des Roys, et de leur Establissement : de l'Estat de la Monarchie et République de leurs changements* (1589), exprime la thèse de l'excommunication du tyran. La doctrine de la légitime défense ouverte à chaque particulier renaît aussi : chacun est menacé dans ses biens et sa vie, dans sa patrie, mais plus encore dans son âme, en péril de damnation éternelle s'il montre une connivence, même passive avec le tyran ». *Ibid.*, p. 1351.

<sup>408</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome VI*, p. 218; (pièce n° 559 de l'annexe).

Marc Angenot définit l'invective comme suit : « Point d'argumentation, point de justification, point de dialectique. Tout uniment une rhétorique de l'injure, un développement hyperbolique de l'agression, discours d'une violence où de proche en proche l'adversaire est attaqué à tous les niveaux, dans ses actes, ses idées, sa personne, son passé, sa vie intime. L'invective, la "diatribe", fait flèche de tout bois, englobant les idées combattues avec l'individu »<sup>409</sup>.

En fait, très souvent dans les pamphlets, l'attaque dirigée contre une position idéologique, la dénonciation d'une opinion ou d'une action, d'une décision ou d'une réalité politique passent aussi par la stigmatisation de telle ou telle personne qui incarnent par leurs discours, leurs comportements et les rôles qu'ils jouent sur la scène publique cette image du mal, de l'injustice ou de l'oppression, ce qui explique la colère du pamphlétaire et la violence de l'attaque qui s'y associe et qui n'épargne aucun aspect de la vie ou de la personnalité de cette cible .

Lorsqu'on diabolise Henri de Guise ou la famille de Lorraine, ce sont leurs ambitions politiques et leurs conjurations contre le pouvoir monarchique en place, qui sont mis en accusation. Avec la maturité du mouvement qu'ils dirigent, c'est tout le projet ligueur qui est condamné dans les attaques violentes dont ils sont la cible. Nous pouvons dire la même chose concernant Henri de Navarre au sujet duquel les attaques contre sa personne, son honneur et sa réputation se tissent sur une toile de fond toujours la même : son hérésie et le danger qu'il constitue pour le catholicisme, la France mais en réalité pour ses ennemis qui œuvrent contre toute possibilité de son accession au pouvoir. Disant que nous avons constamment dans l'écriture pamphlétaire, cette espèce de rapport synecdochique entre la personne et ce qu'elle représente. Il n'existe pas réellement de frontière, de séparation nette entre les différentes sphères, politique, religieuse et privée. Ce qui relève des affaires publiques et communes vient se mêler aux choses personnelles et on passe progressivement et sans difficulté de la critique d'une réalité politique à l'attaque nominale ou inversement de l'invective à la portée politique.

En d'autres termes, les frontières entre le politique et le personnel s'effacent car en tant que personnalités publiques et acteurs de la vie politique, ces gens sont jugés autant sur leurs choix, décisions et projets politiques que sur leurs comportements et nous pouvons dire que le personnel rattrape rapidement le public et le politique.

Regardons l'exemple de l'attaque personnelle contre Versoris, stigmatisé et moqué sous tous les aspects de sa personne (pièce n° 106 de l'annexe) suite à sa position pendant les Etats de

---

<sup>409</sup> Marc ANGENOT, *La Parole pamphlétaire, op. cit.*, p. 61.

Blois. D'abord, c'est sur son physique disgracieux qu'il est attaqué, il est présenté comme un homme *gras et boursoufflé* (V2)<sup>410</sup> ce qui lui vaut d'être comparé à un *gros porc* avec tout le dédain qui découle d'une pareille assimilation. Ce même portrait physique autorise le poète à l'attaquer sur un autre front, celui de la fonction qu'il occupe pour mettre en évidence l'incompatibilité et même le contraste qui existent entre l'apparence de cet homme gras et son statut de représentant d'un Tiers Etat qui sombre dans la misère. L'accusation d'indifférence face aux souffrances du peuple est suggérée par le biais de ce parallèle et ce recours illustre la mauvaise foi du pamphlétaire qui, pour servir son projet diffamatoire, est capable de créer des liens injustifiés qui n'ont pas lieu d'être et qui ne sont motivés que par la seule obstination du poète à tout ramener à une réalité d'échec total concernant cet homme.

Toujours par rapport à l'exercice de sa mission politique le poète rapporte sur un ton sarcastique l'incompétence de cet homme qu'il qualifie clairement de *badault* (V7) et pour justifier cette accusation et effacer le soupçon d'une calomnie mensongère, le pamphlétaire la présente comme une réalité incontestable, facilement observable et partagée par tous puisque Versoris est *Recongneu* comme tel selon les dits de notre poète. Nous assistons dans ce poème à une véritable gradation dans le dénigrement qui atteint son comble avec le parallèle qui place Versoris dans une position inférieure à sa femme en matière d'éloquence, d'intelligence et d'action (strophes 3 et 4). Avec cette évocation il y'a déjà le problème du déplacement de la vie privée sur la scène publique qui reste un sujet sensible dans la vie d'un homme politique d'autant plus qu'ici c'est dans une optique de rabaissement et de diffamation pure que se trouve exploitée cet aspect de sa vie.

Alors si cette comparaison est autant dérangeante et dévalorisante pour cet homme, c'est d'abord parce qu'elle le met en concurrence avec une femme (la supériorité de l'autre est encore plus difficile à accepter lorsque cet adversaire se trouve être une personne du sexe faible selon les mentalités qui régissent la société du XVI<sup>ème</sup> siècle), alors si cette femme se trouve être, de surcroît, son épouse, et qu'elle accusée d'adultère, preuves à l'appui, l'humiliation est encore plus insupportable et c'est bien de ce ridicule qui accable notre personnage que découle le comique; un comique qui s'alimente des faiblesses des gens, qui joue sur leur sensibilité et qui s'attaque en priorité à leur amour propre.

Finalement nous pouvons déduire de ce pamphlet que l'attaque visant Versoris, ciblé à l'origine pour sa position politique et le rôle qu'il joue pendant les Etats de Blois, bascule

---

<sup>410</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome II*, p. 91; (pièce n° 106 de l'annexe).

rapidement, sans difficulté et de manière presque naturelle vers un procès de l'homme sur son physique et sa relation avec sa femme, en d'autres termes sur des choses personnelles en rapport avec sa vie privée et non avec son rôle politique.

Le pamphlet qui succède à celui-là et dans la collection de L'Estoile (pièce n° 107 de l'annexe) atteste encore plus de cette absence de frontière entre le politique et le privé. En lisant ce libelle, on pourrait s'étonner, à premier abord, de l'absence d'éléments qui le rattachent au contexte de l'époque et plus précisément au rôle joué par L'Huillier dans les Etats de Blois et qui lui a valu de faire l'objet d'une pareille attaque de la part de ses adversaires. En effet, le pamphlétaire attaque cet homme sur des aspects privés de sa vie et non sur ses prises de position politiques.

Le poète commence par caricaturer sa cible en s'intéressant particulièrement à son apparence physique et c'est principalement l'aspect vestimentaire qui passe à travers le miroir déformateur et grossissant de l'intention satirique pour en ressortir fort imprégné de ridicule. Cela s'oppose de toute évidence à toute notion de respect et la dérision utilisée permet de rabaisser cet homme en portant atteinte à son image. Mais le ton moqueur adopté par le pamphlétaire ne s'arrête pas à ce niveau puisqu'il s'étend à la vie privée de la cible pour l'attaquer dans son honneur avec l'entrée en jeu d'un autre personnage en la personne de son épouse ce qui va ajouter au processus d'humiliation par le ridicule mis en place par notre pamphlétaire, une touche d'agressivité dans la grossièreté et une hostilité propre au discours calomnieux.

L'effet risible des derniers vers, le sarcasme des deux derniers surtout, où le pamphlétaire énonce :

*Car je pensais qu'ayant connu le Maistre,  
Je pourrais bien la maitresse connoître*<sup>411</sup>.

ne pourrait en aucun cas cacher la gravité des accusations dissimulées derrière cette apparence de légèreté et l'idée d'irrespect que nous avons évoqué plus haut se confirme davantage avec non seulement l'extrême sensibilité du sujet sur lequel se trouve attaqué cet homme de grande renommée (la réputation de sa femme), mais aussi grâce au traitement particulièrement agressif du pamphlétaire.

Aussi, l'image très crue développée dans les vers 5, 6 et 7 qui pourrait très bien être qualifiée de vulgaire, introduit cette thématique de la sexualité illégale et du dévergondage avec un ton

---

<sup>411</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome II*, p. 92; (pièce n° 107 de l'annexe).

moqueur certes, mais aussi avec une violence qui se traduit par la grossièreté et qui atteste d'une véritable volonté de nuisance<sup>412</sup>.

Nous assistons donc avec ce libelle à un cas supplémentaire de dérapage dans la littérature pamphlétaire, où la seule éthique est celle de l'attaque et de la dévalorisation de l'adversaire quels que soient ses moyens d'action ou les domaines qu'elle touche, le plus public comme le plus privé et surtout celui là, même lorsque cette évocation est injustifiée et véritablement déplacée.

Les libelles qui illustrent le mieux cette réalité de l'écriture pamphlétaire et qui interpellent surtout par leur nombre considérable sont surtout ceux qui ciblent les Mignons. En examinant tout le mépris et l'agressivité qui se dégagent de cette littérature pamphlétaire attachée au phénomène que L'Estoile désigne par « Mignonnerie » on se rend rapidement compte que la stigmatisation de ces jeunes gens ne peut se détacher de la dimension politique qui consiste à dénoncer une situation de la Cour de France présentée comme condamnable. Ce qui est mis en avant dans les attaques contre ces Mignons c'est leur extravagance, leur goût pour l'accoutrement, leur caractère efféminé, leur débauche, leur irresponsabilité..., mais ce qui dérange réellement les pamphlétaires, ce n'est pas autant leur égarement par rapport aux convenances sociales et à la morale que le rôle que ces jeunes gens à la morale dépravée tiennent dans la vie politique. Ils sont la cible d'une pareille violence parce qu'ils sont les favoris du roi et que justement en bénéficiant d'une telle situation privilégiée et d'un pareil pouvoir d'influence tout en ayant des défauts similaires, ils suscitent forcément l'indignation et la colère d'un grand nombre de pamphlétaires. Ces derniers voient en cela l'une des principales raisons de la corruption du pouvoir, du déclin de la France et de la crise qui ébranle le pays.

La liste des pamphlets qui attestent de cette réalité est très longue mais pour en rendre compte nous choisissons de nous référer aux deux exemples suivants qui affichent clairement leur tonalité comique. Le premier, *LA CATZERIE DES TRESORIERES ET DES MIGNONS*<sup>413</sup>. Dans ce pamphlet de tonalité comique, le poète s'attaque aux trésoriers ensuite à plusieurs Mignons qu'il nomme explicitement : Caylus, Saint-Luc, François d'O, Bussi (attaque

---

<sup>412</sup> Voilà comment le pamphlétaire s'exprime dans ces trois vers :  
« Ha ! dy-je lors, voici le Jan in caze  
Dont tant on parle ! » Et moi, de m'en aller  
Droit à sa Femme et brague avaller,  
Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome II*, p. 92.

<sup>413</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome III*, p. 53; (pièce n° 259 de l'annexe).

nominale) et qu'il n'hésite pas à tourner en dérision et à rabaisser en ayant recours à des images grossières puisées dans le registre sexuel et permettant de rendre compte de toute la vilénie et la débauche qui les entourent<sup>414</sup>. Mais s'il s'acharne tellement dans la peinture d'un portrait aussi péjoratif que celui là c'est pour monter le caractère absurde de la situation politique de son époque qui donne une autorité illégitime et des faveurs injustes à des personnes qui ne peuvent justifier leurs privilèges ni par la naissance ni même par les compétences et le mérite sauf peut-être en matière de débauche. Bref, cette situation est autant grotesque, comique et insensée qu'inquiétante.

L'idée de la corruption et d'un pouvoir des mignons à la fois illégitime et dangereux atteste du fond politique de cette attaque nominale et révèle les enjeux véritables du pamphlétaire qui consistent à attaquer à une réalité dérangeante en ciblant ses emblèmes.

L'absence de frontière entre l'invective et la portée politique se confirme aussi et peut être davantage avec le second pamphlet qui succède à celui là et qui apparaît dans la collection de L'Estoile sous le titre, *A SAINT LUC (CATS IN CUL)*<sup>415</sup>. Dans ce sonnet, l'agressivité et le dédain du pamphlétaire s'abattent sur un seul homme, Saint Luc, Mignon du roi comme en atteste l'anagramme comique du titre (CUL) qui annonce déjà le sujet sur lequel sera attaqué le Mignon : sa sexualité pervertie. Le libelliste utilise la dérision et le comique grossier et obscène pour attaquer ce Mignon sur ses mœurs et sur son homosexualité et il en profite pour dénoncer la nouvelle logique inacceptable et obscène qui consiste à attribuer les faveurs sur le critère de la frivolité, de l'immoralité et de la perversité dissimulé sous le voile de l'amitié. D'ailleurs, même si le roi n'est pas explicitement nommé dans ce pamphlet, il est indirectement désigné, sa responsabilité est suggérée et il est tout aussi visé par cette attaque parce que tout aussi coupable de l'instauration et du renforcement de ce phénomène de promotion du vice<sup>416</sup>.

---

<sup>414</sup> Le titre lui-même annonce déjà l'orientation de ce pamphlet et l'univers de référence choisi au même temps qu'il présente l'identité des cibles.

<sup>415</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome III*, p. 55; (pièce n° 260 de l'annexe).

<sup>416</sup> Ce sont principalement les deux dernières strophes qui rendent compte de cet effacement des frontières entre le politique et le personnel et où le pamphlétaire nous présente une attaque de la personne doublée d'une dénonciation de la situation politique qui s'engendre :

*Mais, plus que les Mattois, dois estre Glorieux,  
Qui ne pouvoient mouvoir, Necessiteus et vieux,  
Car, avant d'estre vieil, on dira de ton Estre*

*Que tu es bien plus qu'eux en grandeur parvenu,*

Ces accusations autour de la morale dépravée et de la légèreté des mœurs, nous pouvons très bien les retrouver dans d'autres contextes pamphlétaires, sans pour autant qu'il y ait un quelconque fond politique. C'est d'ailleurs ce qui permet de se rendre compte de la différence qui existe entre les attaques portées contre des personnalités publiques qui sont souvent des acteurs importants de la vie politique et puis les personnes ordinaires pouvant être la cible de la veine pamphlétaire sans aucune dimension ou enjeu politiques.

Le meilleur exemple de cette catégorie de pamphlets reste les libelles en rapport avec des événements de la vie quotidienne, des faits divers et des scandales. La plaisante épitaphe à l'occasion de la mort de la belle Huissière (pièce n°33 de l'annexe) est, à ce titre, un pamphlet clairement diffamatoire, une attaque nominale où l'utilisation du comique permet d'évoquer le passé peu honorable de cette femme volage connue pour sa mauvaise réputation. Nous pouvons dire la même chose concernant le pamphlet railleur où c'est le contexte du mariage de Combaud avec la demoiselle de Rouet, maîtresse du prince, connue pour ses mœurs légères qui offre au pamphlétaire l'occasion d'attaquer les époux sur leurs réputations (pièce n° 265 de l'annexe). En effet, cette union d'intérêt réciproque qui s'inscrit d'emblée sous le signe du cocuage et dont l'argent est le motif principal permet au pamphlétaire de les attaquer. On pourrait peut être assigner à ces pamphlets une dimension satirique en rapport avec la pratique du cocuage qui y est évoquée et l'idée de d'une légèreté des mœurs marquant le déclin des valeurs morales, mais sans pour autant parler de portée politique car la cible visée par cette attaque n'est pas une personnalité politique comme le roi, son frère, Guise, les Mignons..., des gens, pour qui, même la vie intime et les choses les plus personnelles constituent des enjeux politiques.

Le politique est incontestablement très présent dans les pamphlets réunis par L'Estoile. Nous avons parlé au début, de la présence de pamphlets religieux mais là encore c'est la dimension politique qui l'emporte dans ces pièces et même lorsque l'agression se ressource dans le conflit religieux et qu'il s'agit de voir se lever la voix des pamphlétaires catholiques ou protestants en signe de contestation ou d'indignation c'est davantage par rapport à une actualité précise qui prend rapidement des proportions politiques que sur des questions purement dogmatiques et spirituelles. Le fond d'un clivage religieux apparaît certes en toile

---

*Pour estre un bon couard, bougeron et coquu,  
Aiant esté cheri d'un plus grand bougre maistre.*

Pierre de L'Estoile, *op. cit.* Tome III, p. 55; (pièce n° 260 de l'annexe).



de fond, quelques événements associés à ce conflit comme la Saint Barthélémy servent d'éléments de référence de la même manière que fonctionneraient des récits bibliques ou des psaumes, mais en définitive la portée du pamphlet est principalement politique. Observons par exemple le pamphlet, *PARADOXE DES HUGUENOS* divulgué à la fin du mois de juin 1575 sur l'attitude paradoxale des protestants qui crient inlassablement l'injustice dont ils étaient victimes lors du massacre de la St Barthélemy mais qui paradoxalement refusent de s'inscrire en vrai dans un projet sincère de paix. Dans ce poème le pamphlétaire n'adhère pas à la position des protestants dans leur obstination à faire échouer les tentatives d'instauration de la paix et leur attachement au passé noir des persécutions dont ils furent victimes.

On pourrait dire la même chose au sujet du pamphlet *SONNET CONTRE LES MASSACREURS QUI SE DISENT CATHOLIQUES* (pièce n° 58 de l'annexe), mais cette fois dans une perspective opposée et selon le point de vue du protestant<sup>417</sup>. L'idée centrale est ici d'opposer l'infamie des persécutions exercées par les catholiques contre leurs ennemis protestants à l'idéal spirituel duquel les premiers se réclament et qu'ils élèvent au plus haut rang et aussi de dénoncer l'injustice révoltante dont souffrent constamment les protestants.

Le poème se construit comme une suite d'interrogations sur la légitimité de ces massacres mais derrière cette réflexion personnelle à voix haute il faut voir la condamnation et l'indignation. Il s'agit en fait de fausses questions qui permettent au pamphlétaire de d'exprimer son irritation et de communiquer sa colère au lecteur. En parlant de colère et d'indignation, nous avons réellement l'impression que le poète est autant choqué par la réaction de la majorité catholique à l'égard de ce massacre, par ce silence, cette complicité dans la passivité que par l'atrocité des persécutions mêmes.

La question de l'hypocrisie qui se traduit dans le clivage entre, d'un côté les comportements des personnes et puis de l'autre les valeurs et idéologies dont ils se réclament dans leurs discours est au centre de ce pamphlet. Le titre annonce déjà cette réalité de rupture entre ce que l'homme dit et ce dont ces actions témoignent avec l'emploi du verbe « se dire » qui traduit parfaitement ce problème d'honnêteté. Dans la continuité de ce problème d'hypocrisie, le dernier vers signe l'accusation ferme contre le Saint Siège autour de son égarement et sa rupture avec les vraies valeurs de la foi chrétienne et la loi divine. Il existe donc un cheminement qui permet au poète de passer de la condamnation des catholiques à l'incrimination de la plus haute autorité catholique qui cautionne ces massacres. L'attaque semble donc obéir à une véritable structuration argumentative qui consiste à accumuler les

---

<sup>417</sup> Voir le descriptif de ce pamphlet dans l'annexe pour la présentation du contexte précis de sa parution.

preuves pour que la sentence finale puisse se justifier. D'ailleurs, le choix de la restriction dans le vers 12 : « *Que conclurai je donc, sinon...* »<sup>418</sup> rend irréfutable l'accusation du Saint Siège : « *c'est estre catholique à l'usage de Rome !* » qui arrive au dernier vers et qui profite de cet effet de chute pour renforcer son impact à la réception<sup>419</sup>.

Injustice, massacres et impunité, intolérance et hypocrisie ces différents thèmes s'articulent parfaitement dans ce pamphlet où les dimensions religieuses et politiques coexistent sans difficulté et sans frontières véritables.

### ***c- Une diversité des énonciateurs et des personnages :***

Fondé sur l'attaque, le libelle est, essentiellement, focalisé sur la cible de l'agression qui constitue le sujet de l'énonciation pamphlétaire et qui est placée aux devants de la scène mais il ne faut pas occulter pour autant, la présence de l'énonciateur dans cette communication pamphlétaire. Cette présence est, d'ailleurs, diverse et si, dans la plupart des cas, c'est un « je » renvoyant à l'énonciateur qui apparaît dans ce type d'écrit et qui assume une prise de parole et des idées qui sont, en réalité, celles de l'auteur, il se dessine dans les pamphlets des guerres de religion d'autres situations énonciatives, plus originales et sur lesquelles nous choisissons de nous pencher dans cette partie.

Les pamphlétaires passent très facilement du « je » au « nous » ou encore au « on » connu, par définition, pour sa grande plasticité référentielle.

Le recours à l'un de ces pronoms personnels permet au pamphlétaire de rendre compte de son union avec son public, avec les français donnant ainsi l'impression qu'il parle au nom de tous ou de la majorité du moins. Alors, lorsqu'un pamphlétaire écrit en parlant des ravages engendrés par cette guerre : « *S'elle nous destruit tous en France.* »<sup>420</sup>, ce n'est pas seulement son exaspération et ses inquiétudes personnelles qu'il semble vouloir exprimer mais des craintes et un sentiment s'usure partagés par un grand nombre de français. Ce *Nous* que le lecteur apprend rapidement à lire comme une allusion à un référent bien plus large que la seule instance énonciative relative au pamphlétaire, peut se décliner sous plusieurs formes comme en témoignent les exemples suivants :

---

<sup>418</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome I*, p. 199; (pièce n° 58 de l'annexe).

<sup>419</sup> Il s'agit avec cet exemple de la même version que les définitions récapitulatives chez Du Bellay.

<sup>420</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome V*, p. 131; (pièce n° 409 de l'annexe).

« *Nous voions cest Estat tumber en precipice,* »<sup>421</sup>

Ou encore :

« *Peindés y les erreurs dont **notre** France abonde* »<sup>422</sup>

Ce type de discours semble donc incarner, ici, la voix de la majorité, voire même du peuple tout entier et cela fonctionne presque comme une transposition, dans l'espace pamphlétaire, des idées de la masse et de leurs propos. C'est d'ailleurs, dans ce sens qu'on peut parler du pamphlétaire comme du porte-parole de l'opinion publique, du moins c'est l'impression qu'il veut donner et ce qu'il essaie d'ancrer dans l'esprit de ses lecteurs.

Il existe, à ce titre, un épisode très intéressant rapporté par Pierre de L'Estoile dans son *Journal* et qui montre que les gens ont conscience de la présence d'une opinion publique et d'un droit à l'expression, au nom de cette masse, qui acquiert de plus en plus de force et de légitimité et qui trouve indéniablement dans l'outil pamphlétaire le moyen de se manifester. Voilà, donc, l'essentiel de cette anecdote que nous avons préféré relever dans les termes du mémorialiste :

« En ce mois [A, de novembre] un gentilhomme du pays Chartrain, nommé Pierre Desgais, seigneur de Belleville, huguenot, [...] fut par commandement du Roy, envoyé prisonnier en la Bastille à Paris, pource qu'il avoit esté trouvé saisi de quelques pasquils en vers diffamans Sa Majesté, et qu'il avoit, sur ce interrogé, recongneu les avoir faits. Le Roy lui-mesme le voulust ouïr. [...] *Pourquoi donc, dit le Roy, et sur quel subject avés-vous escrit ce que vous avés escrit, en mesdisant de moi, de moi, dis-je, qui, outre ce que je suis vostre Roy, ne vous en ai Jamais donné d'occasion?* Alors le gentilhomme se sentant pressé, au lieu de reconnoistre sa faute et en demander pardon à Sa Majesté, s'oublia tant, qu'il lui va respondre qu'il s'estoit dispensé de ce faire, sur le bruit tout commun, et **que c'estoit la voix de tout le peuple** »<sup>423</sup>.

Les propos de cet homme traduisent une attitude défiante, certes, mais reflètent surtout une profonde conscience du poids de l'opinion publique et amènent une opposition entre d'un côté, l'autorité du roi et le prestige que lui procure sa fonction et de l'autre, le droit du peuple d'exprimer son mécontentement, de critiquer et de « mesdire » le souverain et c'est d'ailleurs

---

<sup>421</sup>Pierre de L'Estoile, *op. cit.* Tome II, p. 90; (pièce n° 105 de l'annexe).

<sup>422</sup>Pierre de L'Estoile, *op. cit.* Tome II, p. 182; (pièce n° 164 de l'annexe).

<sup>423</sup>Pierre de L'Estoile, *op. cit.* Tome IV, p. 159.

cela m que reproche ici Henri III à son interlocuteur avec toute l'indignation d'un roi heurté dans son orgueil et son honneur mais aussi craignant pour son pouvoir<sup>424</sup>.

Dans ce même ordre d'idées, et toujours en nous référant à la collection de Pierre de L'Estoile, nous pouvons nous arrêter sur un libelle de Nicolas Rapin<sup>425</sup> qui permet de rendre compte de l'existence d'une expression de l'opinion publique dans la littérature pamphlétaire. Ainsi, dans ce sonnet tragique en forme dialoguée qui présente *la France* comme l'un des protagonistes de cet échange à côté de *la Ligue*, des *Bourbons* et de *la Paix*, cette personnification de la France donne presque forme et corps à l'opinion de l'ensemble des français au nom desquels on ose prendre la parole et plus que tout, elle donne une voix à ces gens auxquels le pamphlétaire semble vouloir donner l'occasion de s'exprimer. L'apparition d'un dernier protagoniste dans ce dialogue, *Le cœur des français*, vient, à son tour corroborer cette idée comme pour insister sur le rassemblement de tous les français derrière cette prise de parole.

Parfois, le fait de vouloir prendre possession de la voix du peuple passe aussi par l'exclusion de l'adversaire comme c'est le cas, dans le présent pamphlet où le poète connu pour sa plume virulente qu'il met au service des Politiques, condamne les ligueurs et n'hésite pas à les déposséder de leur identité française à cause de tout le mal qu'ils font aux autres présentés comme les seuls vrais français. D'ailleurs, on a déjà vu, ce même discours utilisé par le parti adverse. Les propos de Nicolas Rapin s'annoncent comme suit :

*Mais courage, François! C'est leur dernier effort;  
Nous verrons promptement ceste ardeur enfumée:  
Toujours un fier serpent est horrible, à sa mort. .*<sup>426</sup>

Le *Nous* qu'il utilise marque l'union du *Je* du locuteur avec le *Vous* de l'allocutaire qui renvoie aux *François* tout en excluant de cette alliance le *Ils*, cet allocuté ciblé par l'attaque

---

<sup>424</sup> Nous aurons l'occasion d'étudier de manière détaillée le rapport à la personne du roi à travers sa représentation dans les pamphlets et la question de la sacralité à cette époque dans le cadre de l'analyse des systèmes comiques, leurs moyens, leurs effets et leurs limites.

<sup>425</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome V*, p. 97; (pièce n° 403 de l'annexe).

<sup>426</sup> *Ibid.*

qui renvoie aux ligueurs présents ici à travers le pronom personnel *Leur* et aussi par la le biais de la métaphore animale du serpent<sup>427</sup>.

Nous parlons, ici, de cette alliance entre l'énonciateur et son public, une idée que plusieurs pamphlétaires cherchent à véhiculer en recourant à différents moyens langagiers à l'instar de ceux que nous nous avons pu observer précédemment, et visant ainsi à enraciner cette impression dans l'esprit des lecteurs en vue d'augmenter la force illocutoire de leurs discours. N'oublions pas que la dimension performative est fondamentale en ce qui concerne l'écriture pamphlétaire et c'est d'ailleurs dans cette même perspective que Joseph Bonenfant évoque la notion « d'intimation » et explique en parlant du rapport locuteur/allocutaire : « Dans l'interrogation, il suscite une réponse ; dans l'intimation, il établit avec lui un rapport immédiat ; dans l'assertion, il communique une certitude, selon telle et telle modalité. Cela est vrai de tout acte d'énonciation, mais éminemment du discours pamphlétaire ; ce dernier en effet cherche à *faire réagir* »<sup>428</sup>. En d'autres termes le pamphlétaire cherche à se rapprocher de son destinataire, à l'associer à ses craintes et à ses remontrances pour mieux réussir sa communication pamphlétaire. L'emploi du pronom personnel *Nous* qui participe à la réalisation de cet objectif nous renvoie à la fonction impressive du langage puisqu'il s'agit d'une certaine manière de rendre le lecteur sensible à ce discours en se sentant directement concerné, directement menacé dans l'un des aspects de sa personne. C'est d'ailleurs ce que nous observons dans le pamphlet *Stances contre les italiens* où le pamphlétaire joue sur le sentiment national de son lecteur et sur sa fierté pour l'amener à s'associer à lui dans la condamnation et aussi dans l'action et c'est vrai que dans ce cas précis le *Nous* est plus qu'à sa place et il cristallise tous les sentiments d'union contre ce mal suprême qu'incarne l'étranger. Voilà les termes dans lesquels s'exprime ce pamphlétaire anonyme :

*Aurions nous bien le cœur d'assaillir l'Etranger  
Et sous nostre pouvoir, comme autrefois, ranger  
Naples, Milan, Sicile et la comté de Flandre.  
Puisque nous ne pouvons trouver un seul moi en  
De chasser hors de France un seul Italien?*

---

<sup>427</sup> Le schéma énonciatif qui se dessine dans ce pamphlet pourrait être représenté de la manière suivante : JE + VOUS \ ILS.

<sup>428</sup> Joseph BONENFANT, « La force illocutionnaire dans la situation de discours pamphlétaire » dans « Le pamphlet », (n° spécial) *Etudes littéraires*, op.cit., p. 302.

*Nul ne peult assaillir, qui ne se peult deffendre*<sup>429</sup>.

Il ressort de cette strophe que le libelliste tente d'enthousiasmer les français en leur rappelant le passé victorieux de leurs ancêtres et essaie de leur faire dépasser le sentiment d'infériorité qui les accable et les fige dans la peur (le *Nous* c'est aussi la référence à la multitude et donc implicitement à la force de l'action collective et à l'importance de l'union). Il cherche donc à exhorter le sentiment de fierté nationale chez ses lecteurs et à toucher leur patriotisme pour les inciter à se rebeller contre la tyrannie des italiens.

Il faut savoir, aussi, que si certains pamphlétaires s'expriment au nom de tous les français en se présentant comme la voix de l'opinion publique et en utilisant explicitement le pronom personnel *Nous*, c'est aussi pour profiter de toutes les prérogatives que leur offre un pareil recours. Il y a en effet dans cet emploi une implication indirecte et presque forcée du lecteur. D'un autre côté, ce pronom personnel pluriel, en renvoyant à un groupe d'individus représente une certaine force, celle du nombre puisqu'il semble incarner la parole de la masse avec tout le poids qu'elle constitue. Finalement, il y a dans ce recours l'acquisition d'une certaine forme de légitimité d'autant plus qu'il éloigne, du moins en apparence, les soupçons de partialité, de subjectivité et de manipulation qui planent indéniablement sur l'énonciation pamphlétaire. D'ailleurs, le fait que la plupart de ces pamphlets soient anonymes ne peut que faciliter cette appropriation du rôle de représentant de l'opinion publique par le pamphlétaire. Le libelle devient par conséquent cette parole dont l'origine précise reste indéfinie ; une parole quelconque, celle de l'homme qui écrit, certes, mais, aussi, et pourquoi pas, celle de tous ; et c'est justement ce passage de la dimension individuelle à la dimension collective que cherche à atteindre le pamphlétaire et qui est tellement important pour la réception de son texte.

Néanmoins, un problème reste posé, et si nous n'avons cessé de multiplier les réserves à travers des expressions comme donner l'impression, en apparence, faire croire...c'est justement parce que la **représentativité du pamphlet** est très contestable et cette image de « miroir » de l'opinion publique est loin de rendre compte de la réalité qui est bien différente de celle avancée par les pamphlétaires. En réalité, l'opinion publique ne peut se résumer en une position unique et homogène qui rassemble tous ceux qui se trouvent concernés par une actualité précise et cela est plus vrai encore, en ce qui concerne le contexte particulier des

---

<sup>429</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome I*, p. 179; (pièce n° 36 de l'annexe).

guerres de religion où les rapports habituels entre pouvoir établi et opposition perdent toute signification à cause du désordre politique qui règne en ce temps<sup>430</sup>.

Le pamphlétaire se dit mandaté par le peuple et investi par une mission qu'il se doit d'accomplir pleinement et qui consiste à parler au nom de la masse. Il définit, ainsi, un type particulier de rapport avec son lecteur et dans lequel il se pose comme la voix de la vérité.

Yves avril disait au sujet de ce rapport du pamphlétaire à la vérité : « Il n'y a pas chez l'auteur sentiment d'une urgence. Voilà pourquoi les pamphlets sont toujours des écrits de circonstance, quels que soient les prolongements qu'ils peuvent avoir. La pression d'une vérité dont on a le sentiment d'en être le détenteur exclusif, déclenche l'explosion pamphlétaire : *vérité*, maître-mot du pamphlet »<sup>431</sup>. C'est dans cette perspective que nous pouvons parler d'une sublimation de l'énonciation comme celle que nous observons chez un grand auteur-pamphlétaire du XVI<sup>ème</sup> siècle et que Marguerite Soulié évoque en ces termes : « A. d'Aubigné, sauvé miraculeusement du massacre, a mis au service de cette épopée qui prenait à ses yeux un aspect messianique son génie poétique, son enthousiasme prophétique »<sup>432</sup>.

Joseph Bonenfant parle au sujet d'une certaine catégorie de la littérature de propagande d'une « caution divine »<sup>433</sup> et de la force du discours pamphlétaire qui tient sa légitimité de Dieu, et nous pouvons très bien parler, ici, d'une « caution populaire » même si cette autorité qu'incarne l'opinion publique est tellement imprécise qu'il devient difficile de la définir avec exactitude. Mais, au même temps, c'est, aussi, grâce à ce flou qui règne, à cette extrême divergence des opinions et par conséquent à cette grande souplesse de la notion d'opinion publique, que les pamphlétaires d'avis et d'appartenances diverses réussissent à s'approprier ce droit d'expression au nom de la masse. Cette image du pamphlet qui traduit la position des français – comme s'il n'y en avait qu'une – et qui est chargé de dévoiler la vérité – là encore présentée comme unique et suprême – trouve son écho dans l'écriture pamphlétaire elle-

---

<sup>430</sup> Voir le 2<sup>ème</sup> point du chapitre III

<sup>431</sup> Yves AVRIL, *op. cit.*, p. 268.

<sup>432</sup> Marguerite SOULIE, « La Saint Barthélemy et la réflexion autour du pouvoir » dans *Culture et politique en France à l'époque de l'Humanisme et de la Renaissance*, Turin, Academia delle scienze, 1974, p. 425.  
Notons que D'Aubigné ou la propagande protestante d'une manière générale, n'est pas la seule à développer ce type d'énonciation mais les ligueurs, aussi, et autant que leurs adversaires en raison de l'efficacité qui s'associe à ce type de recours.

<sup>433</sup> Joseph BONENFANT, *op.cit.*, p107.

même puisque certaines pièces renferment une réflexion autour de la mission de cette littérature. Ainsi, lorsque l'un des pamphlets réunis par L'Estoile s'ouvre sur les vers suivants:

*Réveille-toi, Pasquil, grand Prophete des hommes  
Secret Mignon du Temps, des Ans, de Verité !<sup>434</sup>*

L'interpellation du pasquil personnifié et assimilé à un prophète permet, d'emblée, de mettre l'accent sur la mission qui lui est assignée et qui consiste à révéler la vérité, à éclairer les gens et à les guider. Le terme *Vérité* est d'ailleurs utilisé dans le second vers confirmant ainsi l'importance de cette valeur souvent associée à la production pamphlétaire.

Nous pouvons rajouter par rapport à ces vers et dans le cadre de l'intérêt que nous accordons, ici, à l'énonciation, que le « pasquil » présenté comme l'énonciataire de ce discours est en fait un terme dérivé de « Pasquin », personnage populaire que nous retrouvons par exemple dans *Les Risées de Pasquin...* ou encore dans *Dépêche extraordinaire de Pasquin envoyé de Rome....* Ce rapprochement entre pasquil et Pasquin pourrait révéler un autre rapprochement entre les univers respectifs auxquels ils réfèrent. Il serait, donc, possible, dans cette perspective, d'établir un lien entre le dévoilement de la vérité lié à l'expression pamphlétaire et présenté comme étant le rôle du pasquil et la dimension populaire et comique qui entoure le personnage de Pasquin<sup>435</sup>. Nous pouvons, ainsi, nous autoriser à voir derrière ce jeu sur l'énonciation, la volonté d'établir un lien entre la vérité et le comique ou de voir plus précisément, une forme de vérité dans le comique.

Ailleurs, certains pamphlétaires semblent s'interroger sur l'utilité de leur prise de parole mais cela n'est qu'un artifice de la part de personnes parfaitement conscientes du rôle qu'elles ont à jouer sur la scène publique et politique. Ainsi, la pièce intitulée *Pasquil Courtizan* fort audacieuse et licencieuse par son langage et ses images et qui s'articule autour de la condamnation de la perversité régnante dans l'univers de la Cour se ferme sur les vers suivants :

*Mais, puisque parler l'on n'en ause,  
Je jetterai ma langue aux Chiens*

---

<sup>434</sup> Pierre de L'Estoile, op. cit. *Tome II*, p. 17; (pièce n° 83 de l'annexe).

<sup>435</sup> Le pamphlet que nous étudions affiche, d'ailleurs, une tonalité comique.



*Affin que l'on n'en dy'plus riens !<sup>436</sup>*

Derrière ce pseudo-renoncement à la mission pamphlétaire il faut être sensible à la volonté profonde de mobiliser, encore plus, les voix contestataires pour les faire sortir de leur silence et c'est d'ailleurs dans le sens d'une organisation de la propagande de plus en plus active et de plus en plus performante que va évoluer la réalité du socio-politique pendant les guerres de religion. En fait, la particularité du XVI<sup>ème</sup> siècle réside, entre autres, dans le fait que, pour la première fois, on a vu se former dans le paysage politique et s'organiser sur la scène publique, de véritables partis avec leurs machines de propagande qui rivalisent en efficacité et cette réalité nouvelle a fait de l'opinion publique un objet de convoitise que les différents groupes cherchent à rallier<sup>437</sup>.

D'un autre côté, l'attachement des pamphlétaires, de plus en plus nombreux, au droit de s'exprimer sur les différentes affaires et événements qui rythment l'actualité traduit la volonté de réagir aux affaires publiques de plus en plus manifeste chez les français d'une manière générale.

Finalement, nous pouvons dire à l'égard de certains pamphlets que cette image du libelle comme le reflet de l'opinion publique n'est qu'un leurre et le « Nous » utilisé par les libellistes pour convaincre d'une prise de parole au nom de la masse n'est qu'un artifice. Il s'agit, donc, pour le pamphlétaire de jouer avec les procédés et les effets énonciatifs afin d'augmenter l'efficacité de leurs discours<sup>438</sup>. Les pamphlétaires sont, en effet, très lucides sur la réalité des enjeux politiques et sur les moyens d'action envisageables et par conséquent entièrement conscients du fait que malgré la restriction de leur public réceptif, aux seules personnes déjà acquises à leur cause, ils sont souvent amenés à se présenter comme les porte-parole de l'opinion de tous les français en jouant avec beaucoup d'adresse des moyens énonciatifs. Chritian Jouhaud qui s'intéresse à un autre contexte, la Fronde, parle à son tour de

---

<sup>436</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome III*, p. 62; (pièce n° 262 de l'annexe).

<sup>437</sup> Cette perception du politique qui prend en considération l'existence et l'importance de l'opinion publique ne cessera de marquer la société française dans les siècles suivants comme en atteste ce jugement de Gustave Fagniez : « S'il est un dogme universellement admis par la science politique de notre temps, qui en compte peu d'incontestés, c'est que les seuls gouvernements qui aient de la force et de l'avenir sont ceux qui cherchent dans l'opinion publique leur appui et leur direction ». Gustave FAGNIEZ, « L'opinion publique et la presse sous Louis XIII, 1624 – 1626 », dans *Revue d'histoire diplomatique*, Paris, Librairie Plon, 1900, p.22.

<sup>438</sup> Pierre de L'Estoile dans la présentation de l'un des pamphlets de sa collection parle de cette utilisation du mythe de la voix du peuple par les pamphlétaire et déclare : « En ce mesme temps, coururent à Paris, sous le nom du peuple (qui est un sot Animal, ingrat et testu, et plus volage et inconstant que les girouettes de leurs clochers), les titres suivants, donnés par ce sot peuple au Roy... ». Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome II*, p. 56. Parallèlement, il ressort de ce témoignage de L'Estoile, un jugement d'ordre politique sur le peuple.

cet art de la manipulation qui se place au cœur des stratégies propagandistes dans ces deux siècles. Il s'arrête d'ailleurs sur un exemple précis qui atteste de la nature des rapports qui s'établissent entre le pamphlétaire et le public : « Conrart prend ces libelles pour ce qu'ils prétendent être. En réalité, en insultant Retz au nom du peuple, ils ne témoignent pas de la virulence d'une opinion populaire, mais des choix tactiques du parti condéen qui les fabrique »<sup>439</sup>.

Il est d'ailleurs intéressant de voir que sur un même événement, plusieurs pamphlétaires s'expriment en suivant des orientations diamétralement opposées, chacun étant animé par ses convictions personnelles et ses engagements politiques, mais que c'est le même *Nous*, référant à l'ensemble des français qui revient d'une pièce à l'autre.

L'opinion publique n'apparaît-elle pas, ainsi, piégée au cœur de ces conflits et des manipulations diverses qu'ils engendrent ? Henri Hauser résume parfaitement cette situation en ces termes : « Au reste, leurs opinions sont changeantes, et plus d'un crie (si je puis employer cette expression, car prudence fait qu'ils confient leurs sentiments au papier): Vive le Roi! après avoir crié Vive la Ligue! Ces journaux ne sont donc pas seulement des documents sur les faits, ce sont encore des documents sur l'état et les variations de l'esprit public »<sup>440</sup>.

Pour résumer, nous dirons qu'il s'avère important, pour les pamphlétaires, de faire croire à la représentativité de leurs écrits et d'ancrer dans l'esprit du lecteur cette image du libelle comme le reflet de l'opinion publique. Cette ambition est plus ou moins perceptible d'un pamphlet à l'autre mais pour le libelliste qui choisit de s'engager dans cette voie, c'est essentiellement par le jeu sur les modalités énonciatives que cela doit passer. Nous avons, d'ailleurs, l'impression que, dans ce cas, tout le monde participe à ce jeu, l'auteur qui met en place cette énonciation au nom de la masse, bien évidemment, mais aussi le lecteur qui se laisse prendre à son jeu.

L'illusion ou la désillusion -selon la position qu'on choisit d'avoir-, qui accompagne la prise de parole au nom de l'opinion publique est en rapport avec les stratégies de propagande et elle n'est certainement pas propre au contexte précis des guerres de religion. Christian Jouhaud en

---

<sup>439</sup> Christian JOUHAUD, « Propagande et action au temps de la Fronde » dans *Culture et idéologie dans la genèse de l'Etat moderne, op. cit.*, p. 341. Il déclare aussi dans cette même orientation et en parlant du contexte de cette période d'une manière générale : « Ces modes de manipulation sont fondés sur une théorie et une représentation de l'instrumentalité de leurs destinataires. Instrumentalité qui est le mode même de leur intervention en politique ». *Ibid.*, p. 339.

<sup>440</sup> Henri HAUSER, *Les Sources de l'histoire de France au XVI<sup>ème</sup> siècle, op. cit.*, p.9.

se penchant sur la période de la Fronde insère ce choix énonciatif parmi les différentes techniques et moyens d'action et déclare dans ce sens : « Les mazarinades permettent donc d'avancer caché et de semer le trouble dans les rangs ennemis. Les exemples en sont innombrables. Se faire passer pour l'adversaire: parler en son nom. Faire croire qu'on attaque quand on se défend (et réciproquement), semer de faux bruits, faire sonner la voix du bon sens et, par là, donner au lecteur l'impression que c'est un autre lui-même qui l'interpelle, parler "peuple" comme on parle latin... La plus significative et la plus subtile de ces pratiques de brouillage est sans doute la récupération »<sup>441</sup>.

A nos yeux, le seul moyen qui permet de dépasser cet obstacle, ces illusions énonciatives et ces jeux de manipulation pour mieux se représenter la réalité de l'opinion publique, reste incontestablement le croisement des différentes pièces pamphlétaires et donc des différents points de vue. Cette entreprise est d'ailleurs plus périlleuse à certaines périodes qu'à d'autres. Ainsi, si nous nous tournons vers la période où culmine la terreur de la Ligue pendant les années qui suivirent l'assassinat d'Henri III en 1589, nous voyons très bien que la censure et la répression débouchent sur un monologue ligueur qui cultive l'illusion selon laquelle l'opinion publique est homogène et qu'elle cautionne et appuie l'action de la Sainte Union.

A l'opposé, le contexte des derniers mois de l'année 1593 présente, sur ce point, une réalité différente. A la veille de la prise du pouvoir par Henri IV renaît dans Paris un climat d'échange sur les questions politiques. L'opinion publique s'exprime à travers les mots, à l'écrit comme à l'oral, le débat est spontanément lancé et la frustration des mots et des idées connue pendant les temps forts du pouvoir ligueur cède la place à un climat d'effervescence polémique qui s'exerce partout et dans des milieux, divers, témoignant de la divergence d'opinions entre les parisiens sur ces questions qui dépassent la sphère politique pour se présenter comme une actualité qui concerne tous les français et au sujet de laquelle toute forme d'indifférence ou de neutralité est inadmissible et non envisageable. Victor de Chalambart déclare au sujet de ce dialogisme qui permet de révéler la réalité véritable de l'opinion qui rime avec multiplicité et divergence : « On parlait peu, il est vrai d'en appeler à la force des armes, mais la polémique par la voie des écrits ou de la parole était vive et ardente comme à la veille d'une crise dont tous pressentaient le prochain dénouement. Les

---

<sup>441</sup> *Ibid.*, p. 349.

partisans du roi gagnaient du terrain mais les ligueurs le leur disputaient pied à pied. Les libelles se succédaient aux libelles pour rendre compte de l'opinion publique »<sup>442</sup>.

Nous rencontrons, aussi, dans les libelles des guerres de religion des personnages énonciateurs, mais c'est le choix d'un certain type de personnages, en particulier, qui nous interpelle et ce serait en étroite relation avec le rôle qu'ils ont à jouer dans la communication pamphlétaire. Les personnages dont nous parlons sont des fous, des bouffons<sup>443</sup>, des gens du peuple à l'instar de Chicot, Sibilot ou encore Charlot et ils participent au jeu énonciatif au grand bonheur des pamphlétaires qui mettent à profit leurs voix et s'en servent pour défendre leurs causes et attaquer leurs ennemis<sup>444</sup>. Ces personnages énonciateurs nous intéressent encore plus, du fait qu'ils apparaissent dans des pièces comiques, or cet aspect de la littérature pamphlétaire est, bien évidemment, au cœur de nos préoccupations. Comprendre le fonctionnement de cette énonciation particulière dans les pamphlets est donc très important, pour nous, dans le sens où il nous permet d'explorer d'autres facettes du comique et de voir comment l'énonciation, elle-même, et pas uniquement les moyens stylistiques, peuvent être à l'origine de l'effet comique.

Dans l'espace pamphlétaire, l'association entre le rire et la folie est possible et même avantageuse. Ainsi, dans une série de trois pamphlets en forme de lettre, parus en l'an 1588, l'énonciation est faite au nom de Chicot, personnage de bouffon de la Cour assez récurrent dans la littérature pamphlétaire des guerres de religion<sup>445</sup>. Ces pièces sont signées

---

<sup>442</sup> Victor CHALAMBART, *Histoire de la Ligue sous les règnes de Henri III et de Henri IV ou quinze années de l'histoire de France*, Paris, Firmin Didot, Genève, 1898, p. 404.

<sup>443</sup> Dans la langue française le fou et le bouffon peuvent renvoyer à une même réalité, à une même personne ce qui n'est pas le cas ailleurs, comme en atteste le commentaire suivant de Anna Fontes Barratos qui déclare : « Dans la langue italienne, le bouffon n'est pas le fou. En Italie, ces deux termes, et partant ces deux personnages, peuvent être associés dans une même réprobation -et ils le sont souvent-, mais ils ne sont jamais superposables ou interchangeable. C'est d'ailleurs le fou, et non point le bouffon, qui est doté d'un attribut vestimentaire, la tenue bigarrée, qui le rend immédiatement reconnaissable ». Anna Fontes BARRATOS, « Le bouffon et le courtisan » dans *De qui, de quoi se moque-t-on ? Rire et dérision à la Renaissance, op. cit.*, p. 41.

<sup>444</sup> Voilà comment Anna Fontes Barratos s'exprime sur les avantages qu'offre l'utilisation de ce type de personnage dans le récit narratif mais ses conclusions peuvent avoir une portée plus générale qui s'appliquerait aussi au discours pamphlétaire : « Le bouffon se meut dans un espace de liberté – l'espace dont le comique a besoin pour se déployer et redistribuer les rôles – où il peut devenir le " bras comique" du seigneur, la figure du double qui se prête aux manifestations plurielles de son pouvoir et garde la liberté de s'aventurer là où le seigneur ne saurait intervenir directement ». *Ibid.* p. 42.

<sup>445</sup> Il s'agit d'Antoine d'Anglaret, dit Chicot, bouffon d'Henri III et l'un de ses amuseurs qui a été tellement proche de lui qu'il ait voulu l'anoblir. Jacqueline Boucher le présente en ces termes : « Joyeux et vaillant capitaine (malgré sa petite taille) qui était officiellement son porte-manteau, mais jouait à la cour le rôle d'un bouffon ». Jacqueline BOUCHER, *La Cour de Henri III*, Rennes, Ed. Ouest France, 1986, p. 30.

« CHICOT »<sup>446</sup>, « Ton plus fidele serviteur, Roy des Bastons, Tant qu'il te plaira, CHICOT »<sup>447</sup>, ou encore « D'un cabaret de Loches, par ton bon serviteur, pourveu que tu tiennes mon parti, CHICOT »<sup>448</sup>, mais derrière cette instance énonciative il faut voir la plume acerbe d'un opposant au roi et à son entourage, un pamphlétaire en colère, probablement un ligueur qui utilise la voix du bouffon pour véhiculer son mépris de cette Cour de France et dénoncer sa décadence. La question à poser serait, donc : pourquoi ce choix et quel intérêt peut-il y avoir derrière un pareil recours ?

Avançant souvent dans l'anonymat par peur de la sanction mais aussi parce que dans ce contexte on n'avait pas forcément besoin de signer son écrit pour lui garantir une bonne réception ou une diffusion plus large et que le succès du libelle dépendait de ses caractéristiques propres, les pamphlétaires ont, parfois, le besoin de mettre en avant un énonciateur qui prendrait à sa charge cette prise de parole. Marie-Madeleine Fragonard explique cela par le choix d'une forme littéraire précise et déclare à ce sujet : « Dans les lettres et discours, qui ont besoin d'un énonciateur, l'abstraction est remplacée par des personnages anonymes désignés par leur opinion et leur rang : *Advis et discours d'un gentilhomme françois* (1579), *Avertissement d'un catholique anglois*, par exemple, dont les discours argumentés d'une longueur respectable abordent une littérature de débat d'idées avec partialité, mais sans trop de réflexes primaires »<sup>449</sup>. Dans le cas des pamphlets sur lesquels nous nous penchons, ici, cela ne permet d'expliquer ce choix énonciatif qu'en partie. En fait, concernant ces pamphlets en forme de lettre, il ne s'agit pas uniquement d'avoir un énonciateur mais de placer, précisément, un fou, dans cette position énonciative car ce choix particulier présente un intérêt certain pour le pamphlétaire. L'énonciateur est, d'ailleurs, explicitement nommé dans ces pamphlets pour qu'il soit immédiatement reconnu par le lecteur et son statut identifié et à partir de là c'est tout l'univers du fou et de la folie qui se met

---

<sup>446</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit.* Tome VI, p. 98; (pièce n° 508 de l'annexe).

<sup>447</sup> *Ibid.*, p. 100.

<sup>448</sup> *Ibid.*, p. 102.

<sup>449</sup> Marie-Madeleine FRAGONARD, « Obscurs, sans grade, fous et diffamés : les voix du peuple des pamphlets » dans *Mélanges en l'honneur de Nicole Cazauran*, *op. cit.*, p. 869.

en place<sup>450</sup>. En réalité, et en utilisant des termes propres aux théories de la réception, nous pouvons dire qu'il y a un véritable horizon d'attente qui se construit par rapport à l'identité et surtout au statut de l'énonciateur et c'est justement cela que cherche à exploiter le pamphlétaire.

Ainsi, et d'un seul coup, une opinion, une attaque, un élan d'agressivité trouvaient un porte-parole en la personne du fou. Néanmoins, on pourrait se demander comment ces pamphlétaires n'ont pas peur qu'un tel choix énonciatif ne vienne enlever toute crédibilité à leurs propos et miner de l'intérieur leurs attaques ? En fait, c'est la correspondance, l'harmonie entre le statut de l'énonciateur et la nature de l'énoncé qui permet de dépasser ce risque. En d'autres termes, il est impératif dans ce type de pamphlet que l'énonciateur supposé puisse s'exprimer comme un fou et que le lecteur puisse le reconnaître comme tel pour éviter toute incohérence, pour que le message passe et que le destinataire s'y intéresse. Alors, si nous regardons de plus près ces énoncés, nous verrons que les trois pièces sont de tonalité clairement comique : dérision, caricature, rire gras, images crues, vocabulaire grossier ; voilà la palette comique haute en couleur qui distingue ces pièces. Autant les sujets abordés sont sérieux voire même graves, autant la manière de les aborder nous plonge dans le dérisionnel et le grotesque, bafoue toutes les règles de convenances, fait abstraction de toute forme de raisonnement ou de toute argumentation et se heurte à toute notion de mesure. Alors, entre ce rire placé sous le signe du déraisonnable et la folie, il n'y a certainement qu'un pas à franchir.

Le fou c'est celui qui dit des choses insensées, parfois, mais aussi celui qui peut, aisément, s'exprimer comme il le fait sur des questions très délicates, c'est-à-dire avec autant de légèreté et une distanciation quasi-insolente, car il a un espace de liberté indéniable que lui procure son statut, sa marginalité et son détachement par rapport à la réalité<sup>451</sup>. En tant que fou, bouffon, amuseur, ce type de personnage est connoté d'une certaine légèreté qui lui donne

---

<sup>450</sup> L'attribution de cette énonciation au fou est déjà annoncée sous la plume de L'Estoile dans la présentation qui précède ces pièces et où il déclare : « Les deux suivantes lettres coururent en mesme temps, divulguées sous le nom de Chicot[...] ». Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome VI*, p. 98; (pièce n° 508 de l'annexe).

<sup>451</sup> Sur ce regard du fou et le rapport entre la folie et le rire Jean Emelina déclare : « Le "rieur interne" ne peut servir de relais, de déclencheur ou d'amplificateur du comique auprès du spectateur qu'en fonction de codes moraux et sociaux particulièrement fluctuants. Le fou, le bouffon, le clown, dont les serviteurs de comédie sont des formes dégradées, assument ordinairement ce rôle parce qu'il y a chez eux une clairvoyance et une maîtrise comparables à celle de l'ironiste ou de l'humoriste ». Jean EMELINA, *op. cit.*, p. 32.

cette liberté de parole et cette liberté de ton et qu'exploite parfaitement les pamphlétaires. Tout semble lui être permis, au fou, et le jeu énonciatif consiste, donc, à profiter de la liberté de parole et donc d'une grande liberté dans l'agression qu'offre le choix de ce type personnage comme énonciateur sans pour autant tomber dans l'absurde et c'est justement le caractère, indéniablement, sérieux dans le fond de l'attaque menée et des questions abordées qui permet de maintenir cet équilibre.

Le couple folie/liberté fonctionne, donc, à merveille mais il y en a un autre dont l'importance n'est pas moindre et qui peut expliquer en partie le choix de ce type d'énonciation chez certains pamphlétaires et c'est de du couple folie/vérité que nous voulons parler. La folie peut donner une incroyable illusion de vérité et de sincérité ; le dire insensé, peut-être mais le dire vrai, surtout. Le fou peut être accusé de sottise mais pas de tromperie, ses propos peuvent être absurdes mais pas manipulateurs. Face à ce qu'il énonce, quiconque serait tenter de parler de sincérité, de spontanéité et de vérité — non pas au sens de justesse mais au sens d'authenticité et d'ailleurs les deux sens finissent souvent par se joindre dans le cas d'un destinataire qui adhère au message pamphlétaire — or nous savons parfaitement combien cette notion de vérité et de véracité est importante dans l'énonciation pamphlétaire. La folie comme paravent permettant de se protéger des ripostes des ennemis et des accusations portant sur la diffamation chez les pamphlétaires et la manipulation de l'opinion publique, oui, pourquoi pas !

Les deux fous Chicot et Sibilot, nous les rencontrons, ailleurs, dans les ramas de L'Estoile, comme c'est le cas dans un pamphlet qui se présente comme la parodie d'un arrêt et dont le titre annonceur est : « ARREST PRONONCE EN CHAUSSES ROUGES PAR M HARLEQUIN, PRESIDENT EN LA COUR MATAGONESQUE DES ARCHIFOLS, SUR LE DIFFEREND MEU ENTRE MESSIEURS CHICOT ET SIBILOT, ET L'INTERVENTION DE MAISTRE PIERRE DU FAUR L'EVESQUE »<sup>452</sup>. Dans ce pamphlet politique, le libelliste met en scène un procès fictif, un simulacre de procès permettant de parodier la querelle autour de la succession au trône de France qui oppose, en réalité, Henri de Navarre à Henri de Guise<sup>453</sup>. L'objectif du pamphlétaire étant de tourner en dérision ces deux personnalités politiques ainsi que leurs positions, il choisit de leur substituer

---

<sup>452</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome V*, p. 67; (pièce n° 368 de l'annexe).

<sup>453</sup> Le titre est suivi d'une petite présentation qui permet d'éclairer le lecteur sur le système de référence mis en place par le pamphlétaire : « (Chicot est mis ici pour le roi de Navarre, Sibillot pour le duc de Guise, Maistre Pierre Du Faur L'Evesque pour le cardinal de Bourbon) ». *Ibid.*

des personnages de fous et de placer l'histoire dans la Cour des Archifols utilisant ainsi la topique des fous et des fous de cour pour enlever à ces prétendants à la couronne de France toute crédibilité et les faire plonger dans le grotesque. La tonalité du pamphlet est d'ailleurs clairement comique grâce à l'effet burlesque découlant du décalage entre la légèreté qui caractérise les personnages de fous ainsi que le cadre choisi et la gravité du problème posé (sujet politique très sérieux) ainsi que le rang élevé des personnages auxquels réfèrent les deux fous<sup>454</sup>. Les pamphlétaires se servent, donc, du personnage fou, du bouffon de la cour pour attaquer leurs cibles en plaçant cette prise de parole sous le signe de la dérision ce qui permet de porter atteinte au prestige des personnes attaquées et de les rabaisser. Rappelons, d'ailleurs, que l'utilisation de ce type de personnage-énonciateur dépasse le cadre de la littérature pamphlétaire des guerres de religion voire même les limites du XVI<sup>ème</sup> siècle. Nous avons précédemment parlé de la place qu'occupent la folie et les fous dans les œuvres d'Erasme et de Rabelais qui s'inspirent, eux-mêmes, d'un certain héritage antique où se développe clairement le lien entre le rire et la folie<sup>455</sup>. Le Moyen Age, aussi, n'est pas en reste sur le fonctionnement du couple rire/folie et nous pouvons dans cette perspective nous arrêter sur un genre comme la sottie où on utilise justement des enfants ou des sots pour jouer ces pièces lors de la fête de Fous très populaire à l'époque. Ces représentations théâtrales faisant appel à la voix du fou et où se développent une veine clairement comique permettent, essentiellement, d'évoquer sous le voile de la raillerie, de la légèreté et de la bouffonnerie des questions d'ordre politique et trouvent, donc, dans cette association entre le rire et la folie un véritable espace de liberté<sup>456</sup>.

Dans le précédent pamphlet que nous prenions pour exemple, l'orientation parodique permet d'inscrire la présence des fous dans une logique de substitution par rapport aux

---

<sup>454</sup> Encore un exemple de pamphlet qui atteste de ce lien étroit entre rire et folie.

<sup>455</sup> Voir p. 140-145.

<sup>456</sup> Voilà comment Mikhaïl Bakhtine parle du rire du Moyen Age d'une manière générale, un rire qui s'exerce sur la place publique : « Toute la très riche culture populaire du rire au Moyen Age a vécu et évolué en dehors de la sphère officielle de l'idéologie et de la littérature élevées. Et c'est grâce à cette existence extra-officielle que la culture du rire s'est distinguée par son radicalisme et sa liberté exceptionnels, par son impitoyable lucidité. En interdisant au rire l'accès de tous les domaines officiels de la vie et des idées, le Moyen Age lui a conféré en revanche des privilèges exceptionnels de licence et d'impunité en dehors de ces régions : sur la place publique, au cours des fêtes, dans la littérature récréative. Et le rire médiéval a su en jouir de manière ample et profonde ». Mikhaïl BAKHTINE, *L'œuvre de François Rabelais et la culture populaire au Moyen Age et sous la Renaissance*, op. cit., p. 80.

La liberté qui s'associe au rire pendant la période médiévale se confirme encore plus au XVI<sup>ème</sup> siècle et comme le déclare Bakhtine « le rire du Moyen Age, au niveau de la Renaissance, devenu l'expression de la conscience nouvelle, libre, critique et *historique* de l'époque ». *Ibid.* p. 81.



personnages réels qu'ils remplacent et qui sont ciblés par l'attaque. Dans d'autres cas, c'est par assimilation, que le pamphlétaire procède dans l'exploitation du modèle du fou comme en atteste le quatrain suivant :

*Tous les Fols sont en grande deffiance  
De ce qu'on dit que le Roy a promis  
De Sibillot l'estat en survivance,  
Et le Vacant, au Pourceau Versoris.*<sup>457</sup>

Dans ces vers, le fou ou le bouffon, en l'occurrence, Sibillot n'apparaît, certainement pas comme un énonciateur, à l'image de ce que nous avons pu observer précédemment, mais, tout simplement comme un personnage.

En incluant Versoris parmi les fous qui bénéficient des faveurs du roi et en le rapprochant de Sibillot, le pamphlétaire réussit à attaquer le député sur sa crédibilité en tant que représentant du Tiers Etat, et à mettre en lumière l'incompétence de cet homme et l'illégitimité de sa charge par rapport à son profil, à ses positions et à ses compétences médiocres puisqu'il le place dans la même catégorie que les fous de la cour. La volonté de rabaisser Versoris en le présentant comme un bouffon et donc comme quelqu'un qui n'est point digne de la responsabilité qui lui a été attribuée atteste incontestablement du mépris du pamphlétaire qui trouve son explication dans le contexte de la parution de cette pièce. Rappelons donc que ce pamphlet fait partie d'une série de libelles probablement écrits par des protestants qui réagissent par ce moyen à la position Versoris, tout particulièrement, lors des Etats de Blois et que L'Estoile rapporte en ces termes : « Versoris pour le Tiers-Estat, avec son compagnon le President L'Huillier, offrirent le corpset les biens, trippes et boiaux jusques à la derniere goutte de sang et jusque à la derniere maille du bien, principalement Versoris, lequel comme pensionnaire, principal conseil et factionnaire de la maison de Guise, corne la guerre contre les Huguenos plus haut et plus ouvertement et scandaleusement qu'aucun des députés des autres Estats »<sup>458</sup>

L'accusation du pamphlétaire portant sur le manquement de Versoris à son devoir et sur son parti pris pour les Guise se traduit, ici, par le grotesque dans lequel le libelliste fait sombrer sa cible en l'assimilant au bouffon, en d'autres termes, à un simple pantin, une marionnette entre les mains des Guise et c'est justement sur ce point, que l'image dévalorisante du fou de la

---

<sup>457</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome II*, p. 93; (pièce n° 111 de l'annexe).

<sup>458</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome II*, p. 89; (pièce n° 104 de l'annexe).

cour et la réalité politique décevante de Versoris se rejoignent, selon la représentation des choses que nous propose le pamphlétaire, bien évidemment. D'ailleurs, si cet homme a été autant attaqué par les pamphlétaires c'est certainement et en priorité par rapport à sa fonction et au rôle politique qu'il eut à jouer, mais aussi par rapport à des traits personnels et plus particulièrement par rapport à sa physionomie difforme qui en fait une cible facile.

Le pamphlétaire va, d'ailleurs, cumuler les perspectives d'attaque puisque la stigmatisation de cet homme et la volonté de le rabaisser se poursuivent à travers son assimilation au « Pourceau ». Ce rapprochement avec le pourceau marque un degré supérieur dans la violence par rapport à l'assimilation précédente au fou puisqu'on passe carrément à la déshumanisation de cette cible de l'attaque. En fait, Versoris est un homme très gros, ce qui explique le recours à de telles images puisées dans l'univers bestial avec des comparaisons au pourceau, l'évocation de la mise à mort du porc ou encore du saucisson et des tripes de cet animal ; bref tout un registre d'images dévalorisantes qui mettent l'accent sur ses défauts, le rendent ridicule et lui enlèvent toute crédibilité. Ce mécanisme de dénigrement par la dérision qui se ressource dans le monde bestial Nelly Feuerhahn l'explique en ces termes : « L'analogie avec l'univers animal naturalise l'ordre social que conforte ainsi la dérision ; l'inspiration satirique ne manque pas d'y recourir avec les fables »<sup>459</sup>. Par ailleurs, notons que si les pamphlets dirigés contre Versoris se retrouvent insérés en grand nombre dans le *Journal de L'Estoile*, cela est certainement révélateur d'un acharnement réel contre cet homme pour les raisons déjà exposées, mais cette présence s'explique aussi par le fait que Versoris est un juriste comme L'Estoile et que la relation entre les deux hommes était marquée par le conflit ce qui prouve encore une fois la subjectivité du mémorialiste qui sélectionne ses rames selon ses positions politiques (plus de pamphlets anti-ligueurs par exemple) et ses relations personnelles.

Ce qui est exploité dans les deux derniers pamphlets, ce n'est, donc, pas la voix du fou comme nous avons eu l'occasion de l'observer précédemment avec la série de lettres, mais plutôt l'image du fou avec tout ce qui s'y associe. Ce n'est donc plus d'énonciation qu'il s'agit mais d'univers, et nous nous trouvons, en fait, face à une nouvelle manière de décliner cette idée de la folie qui se met volontiers au service de l'éthos pamphlétaire.

---

<sup>459</sup> Nelly FEUERHAHN, « La dérision, une violence politiquement correcte » dans *Dérision-Contestation, Hermès N°29*, éd. CNRS, 2001.

Par rapport à ce même personnage politique, rappelons que nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer ce bestiaire discréditant dans l'espace pamphlétaire en étudiant le jeu de mot établi avec Vers et Souris.

Par ailleurs, si nous approchons la folie comme une forme de dérèglement et de décalage par rapport à la normalité et au bon sens, par rapport à la réalité avec tous ses repères, ses paramètres, ses codes, ses systèmes de valeur et de jugements, nous pouvons dire que la forme choisie ici, en l'occurrence la parodie, reproduit ce même principe, sur le plan esthétique, en se présentant comme une imitation burlesque, donc comme une reproduction décalée par rapport à l'original<sup>460</sup>.

C'est aussi de dérèglement qu'il s'agit dans un autre pamphlet de la collection de L'Estoile, qui s'ouvre sur l'apostrophe suivante : « *Charlot, le dernier a sonné* »<sup>461</sup>. Dans le cadre de l'intérêt qu'elle porte à l'étude de la voix du peuple dans les pamphlets, Marie-Madeleine Fragonard s'arrête sur le personnage de Charlot qu'elle présente comme un paysan et qu'elle rapproche des célèbres fous présents dans la littérature des guerres de religion et même après, puisqu'ils partagent, tous, cette condition inférieure ainsi que leur apparition dans les pamphlets<sup>462</sup>. Alors, après la parole donnée au fou, c'est ici une autre figure populaire qui fait son apparition non pas en tant qu'énonciateur mais en tant qu'énonciataire, en tant que destinataire privilégié de ce message. Charlot est interpellé à plusieurs reprises dans ce pamphlet et nous saisissons parfaitement le fait qu'à travers lui c'est le lecteur d'une manière générale que le pamphlétaire cherche à interpeller, mais il y a un vers, en particulier, dans ce pamphlet, qui suscite notre intérêt : « *Charlot, je t'appelle à tesmoin* »<sup>463</sup>.

L'auteur de ce pamphlet opte pour un ton comique, clairement sarcastique pour dénoncer la décadence du pays et les querelles qui le détruisent en mettant à nu toute l'hypocrisie qui entoure l'argument religieux avancé par les différents partis opposés, mais lorsqu'il choisit

---

<sup>460</sup> Voilà d'ailleurs comment Michel Meyer parle du fonctionnement de la parodie d'une manière générale et de son rapport avec le rire : « Mais d'une façon générale, le fait de bousculer les différences qui fondent l'ordre social, lors du carnaval par exemple, où les abbés s'accoutraient en évêques, est source de rire, puisque l'identité est fictive et que tout le monde sait qu'il s'agit en réalité d'une différence dont on se moque. L'opposition chère aux Grecs entre l'*eiron* et l'*alazon*, celui qui fait le bouffon (*eiron*, d'où vient le mot français ironie) et celui qui est un imposteur, n'a de sens que parce qu'il s'agit de mettre face à face celui qui se réclame d'une littéralité qui n'en est pas une (l'imposteur, le tartuffe) et celui qui la démasque ». Michel MEYER, *Le comique et le tragique, penser le théâtre et son histoire, op. cit.*, p. 73.

<sup>461</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome V*, p. 130; (pièce n° 409 de l'annexe).

<sup>462</sup> « *Les avis de Charlot à Colin sur le temps présent par L D F D D* sur le comportement du duc de Nevers contre Concini s'élaborent en "épître ou Coq à l'âne", le paysan croise les fous et débiles rabelaisiens : la *Conférence d'Antitus, Panurge et Guéridon*, slnd, in 8, sur les événements de 1614 le voit débattre avec Guéridon qui parle patois, Arnauton, autre paysan, et le Capitaine Guiraud, gascon ». Marie-Madeleine FRAGONARD, « Obscurs, sans grade, fous et diffamés : les voix du peuple des pamphlets » dans *Mélanges en l'honneur de Nicole Cazauran, op. cit.*, p. 875.

<sup>463</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome V*, p. 139; (pièce n° 410 de l'annexe).

Charlot, avec le statut et l'image qu'on lui reconnaît, comme témoin de cette situation et de son élan de contestation, c'est comme si nous assistions à une inversion de l'ordre du monde et des choses. Par ce recours, le pamphlétaire semble vouloir nous dire que la réalité observée est tellement altérée, tellement dénuée de bon sens, tellement malade et que le disfonctionnement du système politique est tel qu'un paysan, comme ça aurait pu être fou, d'ailleurs, pourrait en venir à juger cela et à le déplorer comme s'il avait plus de discernement et de sagesse que ceux qui se placent en haut de l'échelle sociale<sup>464</sup>.

Cette idée du dérèglement, le choix de la forme du coq-à-l'âne vient, certainement, la consolider. Cette forme poétique qui se caractérise par son aspect décousu et par sa grande liberté dans la composition introduit forcément l'idée de désordre par rapport aux normes esthétiques et en cela elle se fait l'écho, sur le plan formel, de l'absence de logique, du désordre et du dérèglement réels que nous évoquions un peu plus haut. Le coq-à-l'âne est, d'ailleurs, une forme satirique qui fut souvent méprisée et marginalisée dans le cadre de la littérature officielle de cette époque mais qui trouve pleinement sa place dans l'espace pamphlétaire comme l'explique Jean Vignes<sup>465</sup>. Jean-Yves Boriaud déclare dans une perspective similaire : «Autre forme de composition satirique chez Marot: le coq-à-l'âne. [...]Y sont juxtaposés, sans lien logique évident, deux vers, deux distiques, deux quatrains: telle juxtaposition fait énigme; l'obscurité apparente ainsi obtenue permet un effet de critique voilée »<sup>466</sup>.

Outre la présence des fous et des personnages populaires dans le coq-à-l'âne cette forme mérite d'être étudiée d'un point de vue énonciatif au regard de la diversité qu'elle présente sur

---

<sup>464</sup>Des fous qui s'expriment sur des questions socio-politiques d'une grande importance, des paysans qui se placent en témoins et en juges, des fous encore, comme ceux de Rabelais avec le personnage de Triboulet, par exemple, qui joue le rôle de conseiller et qu'on vient consulter au même titre que le religieux et le médecin ; la folie, la simplicité d'esprit, l'origine populaire deviennent, donc, elles-mêmes synonymes de sagesse qui prend ses racines dans la distanciation par rapport à une réalité corrompue qui se heurte à toute forme de raison. La folie n'est plus une pathologie mais une réaction de déni et presque un mécanisme de défense.

Jean Yves Pouilloux déclare au sujet de cette interversion des rôles : « Le monde du carnaval inverse les valeurs sociales : dans les parades publiques, les bouffons tiennent le haut du pavé ; les fous deviennent des rois, ils affirment la puissance vengeresse de l'irrationnel contre les hiérarchies oppressantes de la vie quotidienne ». Jean-Yves POUILLOUX, *op. cit.*, p. 27.

Il existe, par ailleurs, un auteur qui s'est particulièrement intéressé à cette inversion des valeurs et de l'ordre social dans le monde du carnaval : Mikhaïl BAKHTINE, *l'œuvre de François Rabelais et la culture populaire au Moyen Age et sous la Renaissance*, *op. cit.*, 1970.

<sup>465</sup> Voir, p. 148.

<sup>466</sup> Jean-Yves BORIAUD, *La littérature française du XVIe siècle*, Paris, Armand Colin, 1995, p. 79.

ce plan et qui nous intéresse tout particulièrement dans ce point d'analyse. Nous pouvons rencontrer trois cas de figures en ce qui concerne le schéma énonciatif :

soit, il s'agit d'une situation d'énonciation habituelle pour ce genre, avec un coq qui s'adresse à un âne ou son inverse féminin comme c'est le cas dans le pamphlet n° 408 apparaissant sous le titre L'ANESSE A LA POULE<sup>467</sup>.

Soit, c'est le « je » indéfini qui parle sans autres précisions sur son identité comme nous pouvons l'observer dans la pièce n° 409, paraissant sous le titre COQ A L'ASNE<sup>468</sup> et où le « je » de l'énonciateur reste indéfini, contrairement, d'ailleurs, à l'énonciataire, « Charlot » interpellé dès le premier vers et apparaissant à deux reprises à la fin du texte. Dans une autre pièce où le pamphlétaire adopte cette même forme du coq-à-l'âne et qui apparaît dans la collection de L'Estoile sous le titre AUTRE, c'est aussi bien le « je » de l'énonciateur que le « vous » de l'énonciataire qui restent indéfinis.

Soit, le « je » qui parle correspond à un personnage nommé qui se présente comme l'énonciateur et c'est d'ailleurs le cas le plus fréquent dans notre corpus avec une variété de personnages énonciateurs comme en atteste les titres suivants COQ A L'ASNE ARNAUT A THONI<sup>469</sup>, REPONSE DE THONI<sup>470</sup> ou encore NIQUE A NOQUE<sup>471</sup>. Nous retrouvons, donc, dans le rôle de l'énonciateur, des fous comme « Thoni », des personnages fictifs comme « Nique » et nous pouvons, même, rencontrer des réalités plus insolites comme dans le cadre du pamphlet paraissant sous le titre DISCOURS DE LA PLUIE AU VENT qui copie le modèle de l'énonciation entre des animaux (le coq et l'âne) pour le transposer aux éléments naturels.

Bien évidemment, tous ces pamphlets affichent une tonalité clairement comique que les choix énonciatifs ne peuvent que corroborer encore plus, surtout lorsqu'il s'agit de faire participer les fous à cette énonciation et quelle que soit la place qu'ils tiennent et le rôle qu'ils jouent.

L'association à la folie n'enlève rien à l'efficacité du rire et à son agressivité comme en atteste ces différents exemples que nous puisons dans la collection de L'Estoile et qui permettent de montrer que le rire des pamphlets, de quelque ordre qu'il soit, est toujours

---

<sup>467</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome V*, p. 127; (pièce n° 408 de l'annexe).

<sup>468</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome V*, p. 130; (pièce n° 409 de l'annexe).

<sup>469</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome V*, p. 98; (pièce n° 404 de l'annexe).

<sup>470</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome V*, p. 108; (pièce n° 405 de l'annexe).

<sup>471</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome V*, p. 120; (pièce n° 407 de l'annexe).

récupéré par le système social en place, intégré dans la machine propagandiste et utilisé comme une véritable arme dans le combat qui oppose les différentes factions politiques. Le rire des pamphlétaires semble donc suivre un parcours circulaire en partant de la distanciation par rapport à une réalité décevante qui entraîne le recours au rire qui, lui-même, revient s'enraciner dans cette même réalité en vue de la dénoncer.

## ***2/ Le statut ambigu du pamphlétaire***

### ***a- Une multitude de profils***

L'observation des pamphlets réunis par Pierre de L'Estoile dans son *Rgistre-Journal du règne de Henri III* dévoile une multitude de profils en ce qui concerne les auteurs des libelles des guerres de religion.

Des poètes et polémistes reconnus se mêlent, en effet, aux personnes d'horizons diverses qui s'improvisent pamphlétaires pour la circonstance. De la même manière que le pamphlet échappe aux tentatives de catalogage littéraire et aux systèmes génériques en faisant de l'esthétique de l'attaque sa définition première, le pamphlétaire des guerres de religion apparaît, lui aussi, sous différents visages. Poète reconnu, libelliste coutumier de cette activité ou encore simple curieux désirant s'essayer de manière très occasionnelle à la veine pamphlétaire, ces auteurs de pasquils, aux profils divers, ne cessent de se multiplier parallèlement à l'instauration et à l'épanouissement d'une véritable culture pamphlétaire au cours des trois dernières décennies du XVI<sup>ème</sup> siècle.

L'enracinement, même, de l'écriture pamphlétaire dans une réalité de crise explique cette diversité dont nous parlons puisqu'un tel contexte, permet d'ouvrir la voie à des personnes qui ne sont pas forcément des hommes de lettres, pour qu'ils s'inscrivent dans cet espace d'expression qu'offre la littérature pamphlétaire. En fait, les caractéristiques du pamphlet comme sa brièveté, la primauté de l'éthos de l'agression sur toute autre considération, la dimension propagandiste souvent présente mais aussi la demande croissante des lecteurs, grands adeptes de cette nouvelle littérature ; tout cela attire un grand nombre de personnes qui estiment être capables d'écrire des libelles. D'ailleurs, très souvent ce n'est même pas une question d'aptitude ou de passion comme cela apparaît habituellement dans l'itinéraire des hommes de lettres, mais plutôt une question de besoin de prendre part à l'échange verbal qui s'établit dans l'espace public entre autres par le biais du pamphlet. Les motivations de ces

personnes sont multiples comme nous aurons à l'expliquer mais généralement, l'idée d'un devoir d'engagement n'est jamais trop loin et le pamphlet permet d'en rendre compte<sup>472</sup>.

Face au déchaînement des passions dans un pareil contexte d'affrontements que celui des guerres de religion, la prise de parole n'est plus le sanctuaire des écrivains et la tentation de participer aux événements en les accompagnant par la plume est de plus en plus forte.

On assiste d'ailleurs à une véritable dissolution des frontières entre le politique et le littéraire —même si le champ de ce dernier n'est pas encore très bien délimité— et c'est bien l'idée de s'exprimer et pourquoi pas d'agir qui l'emporte sur toute autre considération.

Le chemin inverse parcouru par des auteurs reconnus qui s'orientent vers l'écriture pamphlétaire s'impose aussi comme l'une des réalités littéraires incontestables de la période des guerres de religion et témoigne des proportions importantes que prend cette parole polémique et de tout l'intérêt qu'elle suscite. Gilbert Schrenck s'intéresse à cette réalité et affirme au sujet des libelles de cette époque : « [...] mais il n'en reste pas moins vrai que certaines des pièces demeurent de belles réussites de la satire et que grands écrivains du siècle, Ronsard, Pasquier, d'Aubigné, Passerat, Jodelle, La Roche-Chandieu, avaient prêté leur plume pour alimenter cette forme de littérature engagée »<sup>473</sup>. Ces auteurs partisans de l'une ou l'autre des idéologies, prennent rapidement conscience de l'importance du soutien qu'ils peuvent apporter par leurs plumes aux personnes ou aux partis qu'ils appuient. Ils déclinent, alors, leurs compétences d'écrivains d'un mode d'expression à un autre et passent aisément de la littérature officielle à la littérature pamphlétaire en s'engageant, ainsi, dans l'action propagandiste à deux niveaux différents et complémentaires.

Pour ces poètes auteurs-pamphlétaires célèbres comme Ronsard, d'Aubigné, Pasquier..., le combat par la plume, commencé dans leur poésie militante, se poursuit à travers les libelles<sup>474</sup>. Alors, en tant que reflet de la littérature pamphlétaire des guerres de religion, le *Journal* de L'Estoile nous permet de rencontrer ces noms d'auteurs connus et reconnus, comme c'est le cas dans la série de sonnets attribués à Pasquier et Ronsard (*Journal, Tome II*, p. 182 à 186 ; de la pièce n°164 à la pièce n°169 de l'annexe).

---

<sup>472</sup> Nous consacrerons un point dans cette partie au développement de la question des motivations des pamphlétaires pendant les guerres de religion.

<sup>473</sup> Gilbert SCHRENCK, « Vérité et " récit mémorable " : à propos de la première édition du *Journal* de Pierre de L'Estoile (1621) », dans *Récit et Vérité. Du Moyen Age au XVIe siècle*, Razo, n°15, 1998 (Cahiers du Centre d'Etudes Médiévales de Nice), p.136.

<sup>474</sup> Charbonnier consacre une étude détaillée à cette valeur militante de la poésie officielle de l'époque. Voir, François CHARBONNIER, *La poésie française et les guerres de Religion (1560-1574). Etude historique et littéraire sur la poésie militante depuis la conjuration d'Amboise jusqu'à la mort de Charles IX (1920)*, op. cit.

Pour les deux premiers sonnets qu'il communique à ses lecteurs<sup>475</sup>, L'Estoile précise, sans indiquer le nom du pamphlétaire, qu'ils sont de la plume de l'un de ses amis et c'est dans la note correspondante (note n° 38, *Tome II*, p. 245) et à travers les recoupements entre des sources diverses, que les éditeurs nous conduisent vers cette attribution à Estienne Pasquier. La situation est, d'ailleurs, semblable pour les trois autres sonnets qui leurs succèdent et qui seraient attribués à Ronsard comme le précise les éditeurs en se référant, une deuxième fois, aux *Cinq Cents Colbert* (note n° 40, *Tome II*, p. 245).

Pour Etienne Pasquier, il utilise successivement la tonalité comique (ironie surtout) et une autre plus sérieuse pour exprimer, à travers deux pamphlets politiques, toute son exaspération vis-à-vis de la situation politique de l'époque et surtout à l'égard de la Cour de France et de ce qu'y se pratique.

Son deuxième sonnet s'articule de la manière suivante :

*Pourquoi dors-tu mon Roy si longtemps enchanté  
Dans les termes lascifs d'une jeunesse folle,  
Qui n'a pour tout son mieux que vaine la parole,  
Doutans le jugement et l'esprit esvanté.*

*Qui se rit de te voir languir accravanté  
Dessous le poisant faix d'un sceptre de la Gaule  
Qui tent en tes Palais de paillardise escole  
Qui dedans ton Estat a le trouble enfanté !*

*Resveille toy mon Roy, chasse moi les sorciers  
Retire pres de toi tes Princes, tes guerriers,  
Tes capitaines vieux et ta S<sup>e</sup> Justice*

*Ceux là te feront regner non pas ceux glorieux  
Qui pensent que le ciel n'esclaire que pour eux  
Et que digne tu n'es de leur faire service.*

Dès le premier vers le pamphlétaire pose le roi comme son interlocuteur et c'est à lui qu'il dirige ces fausses interrogations en signe de mécontentement et de contestation ainsi que ces impératifs qui traduisent des ordres tempérés par le statut de l'interlocuteur, sans grande agressivité et qui fonctionnent plus sur le mode énonciatif du conseil (strophe 3).

---

<sup>475</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit.* *Tome II*, p. 182-183 ; (pièces n° 164 et 165 de l'annexe).



Vraisemblablement, et sans vouloir occulter la responsabilité du roi dans cette situation décadente, le sonnet s'inscrit sous le signe du reproche et non de l'attaque violente et injurieuse contre Henri III. C'est en conseiller et non en adversaire que notre pamphlétaire prend la parole pour essayer d'éclairer son roi, et de l'orienter vers la voie de la sagesse, du bien public et de l'essor national (patriotisme et conscience politique sont les alliés de ce pamphlétaire dans son combat pour la réinstauration de la vertu et de la justice).

Par ailleurs, sa férocité est sans modération à l'égard de l'entourage corrompu de ce roi, des proches sans scrupule, sans morale, soucieux uniquement de leurs propres intérêts et qui détournent le monarque de sa mission et l'entraînent sur la voie de l'abandon des valeurs nobles. Leur diabolisation traduit le mépris que leur porte le pamphlétaire, et c'est une vision dichotomique du monde qu'il nous présente avec d'un côté le camp du bien et de l'autre celui du mal qui se disputent les faveurs du roi et le face à face à la rime entre *les sorcières* et *les guerriers* (strophe 3) traduit cette confrontation entre une réalité dégradante engendrée par des êtres maléfiques et dangereux et l'espoir d'un rétablissement des vraies valeurs et d'un triomphe du bien, de la vertu et de la justice sur la paillardise et la corruption.

Nous retrouvons, d'ailleurs, avec le présent sonnet, la trace du raisonnement politique classique qui consiste à penser et affirmer que le roi est certainement bon mais que c'est son entourage qui le détourne de sa mission et le corrompt.

En ce qui concerne les autres sonnets de cette série et quoique portant sur le même problème de la décadence qui caractérise la vie de la Cour, sur son système de faveur injuste et sa débauche morale, ils sont beaucoup plus virulents, beaucoup plus agressifs, plus injurieux que celui que nous citons plus haut. Pour les sonnets attribués à Ronsard, tout particulièrement, (pièces n° 166, 167 et 168 de l'annexe), leur violence est si frappante et les images qu'ils développent sont tellement licencieuses, qu'elles nous poussent à nous interroger sur l'authenticité de cette attribution. Dans sa présentation, et même s'il n'indique pas le nom de l'auteur de ces trois sonnets, L'Estoile porte sur ces pamphlets, un double jugement, d'ordre politique et esthétique. Il déclare clairement : « Brief, il n'estoit possible de voir une escrevice plus tortue et contrefaite que l'ordre et gouvernement de cest Estat. [...] sur la difformité duquel furent publiés en ce temps plusieurs libelles et escrits scandaleux, entre lesquels les trois Sonnets qui s'ensuivent, bien que piquans, furent fort recueillis et trouvés bien faits »<sup>476</sup>.

---

<sup>476</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit.*, Tome II, p. 182.

Il est intéressant de constater que si le jugement d'ordre politique du mémorialiste sur les affaires de l'Etat est d'une grande sévérité, ses propos sur la valeur esthétique de trois sonnets qui traitent de ce sujet, sont plus nuancés. Il passe, en effet, de l'adjectif « scandaleux » concernant l'ensemble des libelles qui condamnent cette

Pour les plumes protestantes, c'est le nom d'Agrippa d'Aubigné qui s'impose à nous. Les spécialistes d'histoire littéraire reconnaissent à cet auteur un militantisme qui traverse ses écrits appartenant à la littérature officielle de cette époque, mais son engagement se traduit, aussi, à travers les pamphlets. En examinant le corpus pamphlétaire réuni par L'Estoile et malgré une présence extrêmement rare du poète, une pièce interpelle nécessairement le lecteur, pour sa grande qualité littéraire, sa gravité et l'émotion qui la traverse ; et il en est l'auteur<sup>477</sup>. Ce pamphlet est parfaitement fidèle à l'esprit et au style de d'Aubigné et c'est précisément la métaphore de la mère nourricière qui permet de rendre compte de toute l'atrocité du conflit qui déchire la France. Dans ce poème, d'Aubigné met en scène le destin tragique d'une famille déchirée par la cupidité et l'égoïsme et d'une mère meurtrie par ses enfants. Cela permet de concrétiser la crise qui ébranle la France, de l'actualiser par le biais de l'illustration qui rapproche cette réalité d'un lectorat aussi vaste que diversifié dans le but ultime de lui faire prendre conscience de la gravité de la situation. Il s'agit dans ce sonnet, chargé de pathos, d'une allégorie du conflit religieux qui oppose les catholiques aux protestants et qui inflige à la France une guerre atroce et la plonge dans un interminable bain de sang. Le grand frère serait le catholicisme, plus ancien et plus dominant et le petit frère, le protestantisme, cette nouvelle doctrine religieuse qui se bat pour trouver sa place et imposer ses droits. Face aux deux frères devenus ennemis à cause de leur intolérance, la mère France, patrie meurtrie par cette haine ravageuse, renie ses fils et leur lance au dernier vers un châtement à l'image des souffrances qu'ils lui ont infligées et de leur ingratitude scandalisante :

*Vous n'aurez que du sang pour vostre nourriture*

Face à la diversité qui caractérise les profils des pamphlétaires, divisés entre ceux qui sont d'abord des poètes et des polémistes et ceux qui ne le sont pas, nous pouvons être tentée de croire que le succès du pamphlet dépend directement de sa qualité littéraire, or la vérité est toute autre. En fait, même si un nom célèbre peut attirer l'attention des lecteurs et susciter leur intérêt, on ne peut parler de véritable conditionnement et c'est par d'autres caractéristiques que le pamphlet s'impose, séduit et atteste de son efficacité. Les qualités littéraires de tel ou tel auteur reconnu ne sont point un gage de réussite auprès du public et c'est davantage grâce à sa portée diffamatoire et à la violence de son attaque que le pamphlet intéresse. D'ailleurs, lorsqu'on évoque la question du jugement de valeur, un problème se pose, celui de définir les

---

décadence de la Cour, à l'adjectif « piquans » lorsqu'il s'agit des trois sonnets en question, ce qui est beaucoup moins péjoratif et il parle même de la bonne réception de ces pièces.

<sup>477</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit.* Tome I, p. 216 ; (pièces n° 67 de l'annexe).

paramètres par rapport auxquels on devrait se situer. Nous avons déjà eu l'occasion de nous pencher sur ce point en discutant de la littérarité du pamphlet et nous projetons de nous focaliser, ici, sur le regard porté par L'Estoile sur ses « ramas » et surtout sur leurs auteurs.

L'Estoile affiche souvent sa distanciation à l'égard des pamphlets qu'il collectionne mais ce qui est tout aussi intéressant à relever dans ses commentaires, c'est bien l'absence de frontière entre son jugement sur la qualité du pamphlet, sa valeur esthétique et celui qui porte sur les idées qu'il véhicule et dans lequel, bien évidemment, l'orientation idéologique du collectionneur joue un rôle très important. Voilà un exemple des propos accusateurs de L'Estoile autour d'un pamphlet mais aussi de son pamphlétaire doublement condamné pour sa médiocrité, et son incompetence que pour la teneur de ses propos diffamatoires, irrespectueux et insolents à l'égard du roi : « Sur la fin de cest an 1581, fust semé à la Cour le suivant Pasquil, aussi mal bati et rithmé, qu'il estoit vilain, scandaleux et meschant, car encores que le vice et le desbordement y fust monté jusqu'au comble ; si n'y a-il corruption, si grande soit-elle, qui puisse dispenser un chrestien de mesdire de son Prince et de ses superieurs encores si vilainement et impudemment que fait le vilain et sot rithmart, aucteur de ces Pasquils »<sup>478</sup>.

Dans la perspective de notre collectionneur, les deux aspects sont donc inséparables et son jugement témoigne d'une subjectivité animée par ses propres choix idéologiques. Nous voyons, d'ailleurs, disparaître cette hostilité lorsqu'il s'agit d'attaquer une cible comme la Ligue qui suscite chez L'Estoile le plus grand dégoût. Ainsi lorsque notre collectionneur présente un pamphlet moqueur qui tourne en dérision la Sainte Union, son cardinal ainsi que le Pape et autres personnalités, son regard est davantage celui d'un homme intéressé et amusé que celui d'un homme indigné ; il dit : « Aultre gaillard, qui couroit par Paris en cest an 1586, et fust envoyé jusqu'à La Rochelle, où fist voir au Roy de Navarre, qui en rid bien fort »<sup>479</sup>.

Il déclare aussi en présentant une série de pamphlets de Nicolas Rapin où ce dernier fustige les ligueurs pour leur hypocrisie et leur trahison au roi en dévoilant l'illégitimité et toute l'atrocité de leur action et en adoptant un ton très agressif et fort injurieux<sup>480</sup> : « Sur la fin de ce mois, se firent voir à Paris les sonnets suivants contre la Ligue, faits et adressés au Roy par le lieutenant Rappin [...] et, estant trouvés bien faits, ne laisserent de courir, nonobstant la

---

<sup>478</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit.*, Tome III, p. 170.

<sup>479</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit.*, Tome V, p. 225.

<sup>480</sup> Voir Annexe, de la pièce n° 526 à la pièce n° 543.

« fureur et malice du temps »<sup>481</sup>. En ce qui concerne ce dernier commentaire, il est intéressant de remarquer que L'Estoile émet un jugement, plutôt positif à l'égard de ces pièces ce qui est très rare dans le *Journal*. En fait, la manière avec laquelle il formule ce jugement « étant trouvés bien faits » ne permet pas de savoir, exactement, s'il s'agit de la réalité de la réception de ces pièces qu'il se contente de rapporter ou s'il adhère, lui-même, au point de vue de ses contemporains. En réalité, dans le cas de L'Estoile, tellement habitué à dénoncer les pamphlets de son époque — plus, pour le style et le ton que pour les idées qui les parcourent, d'ailleurs—, le silence même, sonnerait comme une approbation. Alors, lorsqu'il associe à ces sonnets un jugement positif et même s'il ne le prend pas, explicitement, à sa charge, nous ne pouvons que penser au fait que le mémorialiste cautionne ces pièces. Une telle attitude s'explique, d'ailleurs, par la portée de ces sonnets anti-ligueurs et qui sont, donc, en accord avec la position politique de L'Estoile. Le nom de Rapin, auteur reconnu, ayant largement contribué à la propagande du parti des catholiques modérés participe à orienter le jugement de L'Estoile, proche du parti des Politiques lui-même, vers une appréciation de ces pamphlets.

Finalement, nous pouvons affirmer, que l'espace pamphlétaire permet à des personnes aux statuts divers de s'engager sur la voie de la violence verbale et qu'au-delà des compétences des auteurs c'est toujours l'efficacité du libelle qui ne dépend pas uniquement et forcément de sa valeur esthétique, qui favorise sa réception et élargit sa diffusion.

### ***b-La question de l'anonymat et le problème de l'identification des pamphlétaires***

En nous tournant vers notre annexe, où se trouvent décrits les différents « ramas » de L'Estoile dans son *Journal*, nous constatons immédiatement le nombre très important des pamphlets dont l'auteur est inconnu. Ce type de pamphlet constitue la grande majorité des pièces collectionnées et la question de l'anonymat se place donc au premier plan des caractéristiques des libelles des guerres de religion. Pour le reste, il est important de préciser que, dans certains cas, la signature d'un libelle n'est, pas forcément synonyme d'identification certaine et sans équivoque de son auteur et le contraire est tout aussi vrai. Comment alors ne pas parler d'entreprise compliquée quant à l'authentification des pamphlets qu'ils soient signés ou pas ?

---

<sup>481</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit.*, Tome VI, p. 158.

Certains des libelles réunis par notre collectionneur affichent, à la fin, la signature de leurs auteurs, soit à travers la présence du nom en entier et dans ce cas l'identification de la source est immédiate car explicite, soit en précisant uniquement les initiales et là l'identification de l'auteur n'est pas toujours possible. Pour avoir une idée plus précise sur cette réalité, nous choisissons de nous pencher sur le *Tome V* du *Journal* que nous prenons comme champ de recherche limité, afin d'établir une liste complète des noms d'auteurs et des signatures en initiales. Ce relevé nous donnera une idée plus claire sur la proportion des libelles signés par rapport à l'ensemble des rames de ces trois années (1585-1586-1587), période que nous choisissons pour sa grande profusion pamphlétaire. Le relevé permettra, aussi, de révéler certains noms de libellistes et de tirer par ailleurs d'autres conclusions, entre autres sur le rapport entre l'anonymat et la tonalité des pièces.

#### **Relevé des pièces signées du Tome V :**

Pièce N° 370 de l'annexe : signée CL.R.D.N (probablement Claude Rasse des Neux selon les éditeurs)

N° 371 : signée L.C.A. (initiales non identifiées)

N° 372 : signée R. A (initiales faisant penser à Nicolas Rapin)

N° 397 : signée H (initiale non identifié)

N° 399 : signée VETUS (identité inventée)

N° 400 : signée S D R (initiales non identifiées)

N° 403 : signée R A D L C A (il s'agirait de Nicolas Rapin)

N° 406 : signée G F (initiales non identifiées)

N° 407 : signée F.R.D.N.(François Rasse Des Neux)

N° 428 : signée C.M (Claude Marteau)

N° 431 : signée P.D.C.A. (initiales non identifiées)

N° 433 : signée L.R.D.M.A. (initiales non identifiées)

N° 436 : signée Io V. (initiales non identifiées)

N° 441/ 442 : signées L. SERVIN/ GILLOT

N° 446 : Sainte Foy, évêque de Nevers

N° 451 : signée C.A. (initiales non identifiées)

N° 455 : signée C.A. (initiales non identifiées)

N° 467 : signée Du Perron

N° 468 : signée Du Bartas

N° 470 : signée I.G.F. Mr Martio

N° 471 : signée M.D.M.L.A/ M.G.A.P./ A.D.P.

N° 472 : signée F.C.A. (initiales non identifiées)

N° 473 : signée COMB.A.

N° 475 : signée Du Perron

- N° 476 : signée A.M.G.L.P. (initiales non identifiées)
- N° 478 et 479 : Nicolas Rapin (selon les indications de L'Estoile)
- N° 480 : Scoevole de Sainte Marthe (selon les indications de L'Estoile)
- N° 481 : signé au nom de Henri Quinquin
- N° 482 : signée B.E.P.A.M.N. (initiales non identifiées)
- N° 483 : signée PERICART (secrétaire du duc de Guise)
- N° 487 : signé L.L. (initiales non identifiées)

Les statiques que nous pouvons établir à partir de cette liste se présentent de la manière suivante : sur les 141 pièces insérées par L'Estoile dans ce tome, 42 seulement sont signées, ce qui correspond à 30 % de l'ensemble des rames pour ces trois années. Ce pourcentage relativement faible confirme l'idée selon laquelle la littérature pamphlétaire s'associe, généralement, à l'anonymat. Un tel choix s'explique par rapport à la protection qu'offre l'anonymat et nous aurons à revenir sur ce point un peu plus loin, dans cette même partie. Notons, par ailleurs, que sur les 42 pièces signées, seuls 8 sont de tonalité comique (les pièces n° 370, 371, 406, 407, 428, 476, 481, 483) ce qui correspond à un pourcentage de 19 %. Et si nous ajoutons à cela le fait que sur ces 8 pamphlets signés, 3 sont suivis par des initiales qui restent non identifiées, la proportion des pièces comiques dont l'auteur est, réellement identifié, va diminuer encore plus et nous passons de 19 % à 11 % de l'ensemble des pièces signées, ce qui correspond à 3,5 % de l'ensemble des rames de ces trois années. Ces chiffres et ces pourcentages montrent clairement que les auteurs des pamphlets comiques choisissent, généralement, l'anonymat et s'ils évitent de dévoiler clairement leur identité, c'est peut-être, aussi, parce que le choix du comique s'associe à une liberté dans la diffamation, dans l'agressivité et souvent dans l'indécence qui pousse ces auteurs à avancer masqués afin d'échapper aux contre-attaques, au contrôle et à la répression. L'anonymat permettrait en quelque sorte un exercice plus libre du comique et éviterait aux pamphlétaires de devoir faire des concessions sur le mode d'expression qu'ils ont choisi, de devoir diminuer la virulence, la franchise et la portée injurieuse de leurs discours par peur des conséquences.

Nous venons de soulever, concernant les pièces comiques, la question des initiales qui nécessite qu'on s'y intéresse de près et par rapport à l'ensemble de la liste relevée précédemment voire même par rapport à d'autres exemples extérieurs au *Tome V*.

La liste que nous avons établie révèle que sur les 30% des pamphlets signés dont nous parlions plus haut, il existe 35% d'entre eux qui sont suivis d'initiales non identifiées, ce qui réduit encore plus le pourcentage des pièces dont les auteurs sont, réellement identifiés. La

présence des initiales peut donc s'avérer insuffisante pour l'authentification du libelle qui n'est, tout simplement pas, systématique dans ces cas. Nous pouvons d'ailleurs, nous référer à d'autres exemples du *Journal* qui n'appartiennent pas à la liste établie plus haut pour attester de l'ampleur du phénomène. Ainsi, la pièce n° 25 est signée C.R.D.N., mais les initiales restent non identifiées, la pièce n° 36 est signée N.A., mais sans reconnaissance de l'auteur, toujours, et les exemples de ce type sont très nombreux.

Notons au passage que, généralement, L'Estoile se contente de communiquer le libelle tel qu'il l'a recueilli en s'abstenant de commenter les initiales et sans fournir de renseignements supplémentaires relatifs à l'identité de l'auteur. Alors, lorsque nous parlons d'initiales non identifiées, c'est par rapport aux indications que nous donnent les éditeurs du *Journal* que nous nous situons, mais les contemporains de L'Estoile, eux, étaient, peut-être, en mesure d'identifier les auteurs de ces pièces par leurs initiales, restés pour nous indéchiffrables.

Mais malgré la difficulté que présente l'identification de l'auteur par ses initiales, dans certains pamphlets, il reste des pièces où les initiales nous conduisent facilement et presque de manière évidente vers l'identité de l'auteur. C'est le cas des initiales C.M. (pièce n°428 de l'annexe, citée dans la liste précédente) qui renvoient clairement à Claude Marteau beau-frère de L'Estoile<sup>482</sup>. La situation est similaire pour les initiales CL.R.D.N (pièce n° 370) renvoyant probablement à Claude Rasse des Neux, avocat et proche du mémorialiste et la situation ou encore pour les initiales F.R.D.N (pièce n° 407) qui réfèrent à son frère, François Rasse des Neux, ami de L'Estoile et collectionneur lui-même.

Pour une autre catégorie de pamphlets, la situation est intermédiaire par rapport aux deux cas de figure présentés précédemment, dans le sens où la présence des initiales ne peut résoudre, totalement, le problème de l'attribution et qu'il y a un doute qui s'installe. C'est le cas, par exemple, de la pièce n° 372 de l'annexe relevée dans la précédente liste et où les initiales R. A. feraient penser à Nicolas Rapin mais il s'agirait d'une attribution erronée.

En réalité, pour l'ensemble des ramas, ce sont les éditeurs du *Journal* qui s'investissent dans cette recherche autour des sources des différents textes en croisant plusieurs informations dans un souci de clarification. Concernant l'auteur de ce pamphlet, par exemple, le doute subsiste et les éditeurs du *Journal* le mettent en avant dans la note n° 114, *Tome V*, p.165 où ils se basent sur l'opinion de J. Brunel qui parle d'une « attribution improbable » dans son

---

<sup>482</sup> Nous rencontrons ces mêmes initiales C.M. à plusieurs reprises dans le *Journal* et pas uniquement dans ce tome V, à l'instar des pièces n° 172, 181, 183, 231, 232, etc.

édition des *Œuvres* de Rapin<sup>483</sup>. Nous pouvons dire la même chose concernant l'hésitation qui entoure l'attribution de la pièce n° 299 de l'annexe, signée G.D.V. L'Estoile déclare dans la présentation de ce poème qu'il est de la plume de l'un de ses amis mais nous laisse dans le flou. Les éditeurs du *Journal* nous font avancer sur la voie de la précision sans pour autant réussir à instaurer la certitude, en affirmant dans la note n° 80, *Tome IV*, p. 59 qu'il s'agirait éventuellement de Guillaume du Vair ou de Geoffroy du Val, conseiller<sup>484</sup>.

Le travail de recherche accompli par les éditeurs du texte de L'Estoile, dans ce sens, est d'une importance capitale pour les lecteurs. L'absence de toute indication à la suite du pamphlet ne constitue, d'ailleurs, pas, forcément un obstacle insurmontable. Ainsi, lorsque les éditeurs du *Journal* s'intéressent à la pièce n° 60 de l'annexe qui n'est point signée ou même commentée par L'Estoile dans ce sens, c'est pour l'attribuer clairement et sans équivoque à Estienne Pasquier en se basant sur les déclarations du pamphlétaire lui-même dans ses *Lettres*<sup>485</sup>. La même chose est perceptible concernant la pièce n°77 de l'annexe attribuée sans hésitation au célèbre pamphlétaire Pierre Pithou en se basant sur la copie manuscrite authentifiée et retrouvée dans *Le Recueil divers de ce temps*<sup>486</sup>.

Parallèlement, à la présence de ces initiales et à l'ensemble des problèmes qu'elles posent, certains pamphlets de la liste attestent de la présence du nom complet de l'auteur comme c'est le cas pour la pièce n° 467 de l'annexe signée Du Perron et dans laquelle ce proche du roi exprime toute son indignation et son mépris vis-à-vis de la reine d'Angleterre

---

<sup>483</sup> D'ailleurs, concernant ce pamphlétaire, une autre pièce qui n'appartient pas au tome V et qui figure sous le n° 237 dans l'annexe, est signée N.R. avec comme auteur présumé Nicolas Rapin, même si cela reste une éventualité et là encore, les éditeurs se réfèrent au point de vue de Brunel qui hésite face à cette attribution (note n°45, *Tome III*, p. 81).

<sup>484</sup> Notons que même si le doute plane sur cette attribution, les deux hommes susceptibles d'avoir écrit ces pièces sont tous les deux juristes ce qui va dans le sens de la présentation de L'Estoile qui parle de l'un de ses amis et c'est aussi en harmonie avec le contenu même du pamphlet où il s'agit de railler Bailly, avocat parisien et Président de la Chambre des Comptes et donc une personne appartenant à ce même milieu qu'eux.

<sup>485</sup> Selon la note des éditeurs n° 81, *Tome I*, p. 246, Estienne Pasquier avoue que, mis en colère par « ces nouvelles leçons de grammaire » : « noble et digne exercice vrayment, mais non convenable aux affaires que lors ce Prince avoit sur les bras », il écrivit ces six vers. « Telle manière de vers venoit, dit-il non d'une main ennemie de sa Majesté, ains qui en estoit idolastre, mais faschee de le voir tomber par ce moyen au mespris de tout son peuple », souhaitant « que cest Epigramme tombast és mains de notre Roy pour lui estre une leçon non de Grammaire latine, mais de ce qu'il avoit de faire », *Lettres*, éd de 1723, II, 561.

<sup>486</sup> D'après la note des éditeurs n°101, *Tome I*, p. 250. Il s'agit pour ce *Recueil*...d'un manuscrit de Thomas Beauxamis qui a été édité en 1594 par Jamet Mettayer et Pierre L'Huillier, deux imprimeurs du roi et dont le titre complet est : *Recueil très utile des escrits de divers authuers de nostre temps, par lesquels il est monstré tant par la sainte Escriture que par les canons, conciles et authritez des anciens pères de l'Eglise, que le subject ne doit s'armer contre son Roy por aucun pretexte que ce soit.*



pour le meurtre injuste de la catholique Marie Stuart, reine d'Ecosse. D'autres noms font leur apparition dans cette liste comme Du Bartas, Sainte Foy, évêque de Nevers ou encore Pericart, secrétaire du duc de Guise. Il arrive aussi que ce soit L'Estoile, lui-même, qui renseigne clairement sur l'identité du pamphlétaire ce qui, pour nous, lecteurs, fonctionnerait comme une signature. C'est justement le cas des deux pièces n° 478 et 479 attribuées par le mémorialiste à Nicolas Rapin<sup>487</sup>. Mais la présence de ces noms est-elle, pour autant, un gage suffisant permettant d'identifier avec certitude l'auteur ou bien y-t-il des doutes qui subsistent, même dans ces cas ?

En fait, nous nous étonnons parfois d'un décalage frappant entre d'un côté, le contenu du pamphlet et de l'autre l'image et le style connus du pamphlétaire qui semble en déclarer la paternité ce qui nous pousse à nous interroger sur la véracité de cette attribution. Le pamphlet n°80 de l'annexe, par exemple, signé de la main de La Roche Chandieu atteste de cette réalité à cause du doute qui plane sur l'attribution de ce poème. Notre connaissance de cet homme, un protestant fort célèbre, connu par son air grave, son austérité et pour le sérieux de ses prises de parole publiques s'oppose radicalement au sujet essentiellement diffamatoire et fort banal développé dans ce pamphlet ainsi qu'au ton franchement comique qui y est adopté.

Le problème d'attribution se pose donc en terme de discordance entre le contenu du pamphlet et le profil de son auteur déclaré et cela nous le retrouverons aussi un plus loin avec un autre pamphlet attribué à Artus Désiré alors que la contradiction est pour le moins dérangement, entre la portée idéologique du texte et les convictions connues de cet auteur (pièce n°129 de l'annexe). Voilà le titre que nous fournit L'Estoile avec cette pièce et qui atteste clairement que cette épitaphe dialoguée chargée de haine et de violence à l'encontre de Hennequin, Président de la Grande Chambre du Parlement est bien de Artus Désiré.

*A la memoire eternelle*

*De Messire Pierre Hennequin*

*Chevalier, Conseiller du Roy en son Conseil privé*

*et quart President en sa Cour de Parlement.*

*A Paris*

*Artus Desiré, 1577.*

---

<sup>487</sup> Le nom de Nicolas Rapin revient souvent dans le corpus pamphlétaire réuni par L'Estoile mais sa présence varie entre les attributions attestées (la pièce n° 500 de l'annexe, par exemple, signée N. Rapin et dirigé contre la Ligue) et d'autres plus douteuses (le cas de la pièce n° 372 présentée plus haut, avec les initiales R. A.) sans oublier les attributions qui prises en charge par le mémorialiste comme c'est le cas ici ou encore par rapport à la série de 17 pamphlets de l'an 1589 (du n° 526 au n° 543 de l'annexe)

Mais ce pamphlétaire n'est point un huguenot qui aurait trouvé dans la mort de Hennequin l'occasion de se venger, mais plutôt un catholique enragé tout comme le défunt fut un catholique zélé. Pourquoi alors une telle agressivité et un tel acharnement entre des gens qui partagent les mêmes convictions? Serait-ce alors une fausse attribution ? Cela nous paraît très probable.

Un autre exemple, et certainement pas le moins intéressant, vient consolider cette réalité du doute qui accompagne les attributions des pamphlets. Observons alors ce dernier libelle d'une liste de trois sonnets attribués clairement à Ronsard par L'Estoile, lui-même, dans une note marginale<sup>488</sup> :

*A Dieu Cons rondelets, corralines Fossettes,  
A Dieu antres velus plains de plaisirs divers,  
Fontaines de Nectar, Marbrines Motelettes  
Ores et vostre lieu sont les fesses molettes.*

*Et les culs blancs de chair, de tout poil découverts  
Les culs plus que les cons sont maintenant ouverts,  
Les Mignons de la Cour y mettent leurs lancettes.  
Le Roy ne m'aime point pour estre trop barbu.*

*Il n'aime à semencer le champ qui n'est herbu  
Et comme un Castor chevaucher le derriere.  
Lors qu'il foule les culs qui sont cons estrecis*

*Il tient du naturel de ceux de Medicis  
Et prenant le devant il imite son Pere.*

.....<sup>489</sup>

Parmi les trois sonnets, ce dernier est, certainement, le plus choquant au niveau des images licencieuses qui y sont proposées, du vocabulaire cru qui y est utilisé et de la violence de cette attaque frontale dirigée contre Henri III. Que ce soit Ronsard ou quelqu'un d'autre, ce libelliste a parfaitement conscience de l'efficacité de la provocation dans la production

---

<sup>488</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit.*, Tome II, p. 185

<sup>489</sup> *Ibid.* ; (pièce n° 168 de l'annexe)

pamphlétaire et dans un contexte social de troubles et de confrontations où les scandales et la littérature qui en découle suscitent l'intérêt certain de la masse et la curiosité de tous, il n'est pas étonnant de voir la grande majorité des pamphlétaires se prendre au jeu de l'agression qui ne reconnaît ni la loi du respect (statut particulier de la cible) ni celle de la pudeur (accumulation des images obscènes et d'un vocabulaire grossier).

Le sonnet s'ouvre sur un ton déploratoire avec une stylistique de la nostalgie qui se manifeste à travers la reprise anaphorique de l'expression « *A Dieu* ». L'accusation qui porte, dans ce sonnet, sur la perversité sexuelle du roi taxé d'homosexualité s'exprime principalement dans la 2<sup>ème</sup> et la 3<sup>ème</sup> strophes qui dévoilent, explicitement, cette facette sombre de sa personnalité à travers la mise en scène d'un roi qui sodomise ses mignons (tableau audacieux et d'une grande vulgarité). Et si le pamphlétaire évoque cette intimité perverse et pécheresse avec un ton moqueur qui traverse le sonnet en entier il faut voir derrière ce rire noir, ce rire vengeur, la condamnation sévère d'un pamphlétaire heurté dans ses convictions, sa morale, ses principes sexuels et son respect pour celui qui se doit d'incarner l'autorité monarchique et les valeurs chrétiennes. C'est tout un symbole qui est déchu, et un système de valeur et même d'érotisme convenu qui s'écroule avec cette réalité d'une Cour qui sombre dans la débauche. La violence du ridicule, le choix des images les plus obscènes apparaissent alors comme l'arsenal offensif mis en place par le pamphlétaire pour réagir par la plume à cette violence de la trahison dirigée par le roi contre son peuple en trahissant sa confiance et en l'accablant de honte.

A la dernière strophe le pamphlétaire ironise sur le roi pour montrer son égarement. Ainsi, dans ce monde de perversion et de renversement de la morale, à la mode italienne (V12), une sexualité normale serait de l'ordre de l'aberrant, inacceptable dans cet univers corrompu où la loi est celle du vice et où le fait de suivre la voie de la normalité, celle de son père et de ses ancêtres, serait condamnable et parfaitement en décalage avec la mode de cette époque et ses mœurs corrompues de plus en plus banalisées.

Ce dernier sonnet de la liste est indéniablement d'une agressivité remarquable mais aussi d'une vulgarité toute aussi frappante<sup>490</sup>. Les éditeurs commentent, d'ailleurs, ces trois

---

<sup>490</sup> En fait ce qui caractérise ce dernier sonnet par rapport aux deux autres qui le précèdent c'est surtout l'attaque directe. Pour le premier sonnet de la liste, par exemple, (pièce n°166 de l'annexe), le pamphlétaire se cache derrière le *On dit* pour véhiculer son attaque et se protéger derrière la rumeur. Dès la deuxième strophe, sont introduites, sous le masque de la rumeur, les accusations explicites suivantes autour de l'homosexualité du roi :

*Le Roy comme l'on dit accole baise et lesche  
De ses poupins Mignons le taint frais nuit et jour  
Eux pour avoir argent, lui prestent tour à tour  
Leurs Fessiers rebondis et endurent la bresche.*

Pierre de L'Estoile, *op. cit.*, Tome II, p. 184.

sonnets en précisant que ces pièces « figurent dans les *Cinq Cents Colbert* avec pour mention : "Ronsard. Trois sonnets de luy superlatifs en toute Ordure et Vilanie, indignes du nom de Ronsard, vrais témoins ce pendant de la meschanceté et desbordement de ce miserable siecle, où nous voions tout permis, fors de bien dire et bien faire". »<sup>491</sup>.

Pour le mémorialiste la question de l'attribution est résolue puisque dans sa note marginale reproduite par les éditeurs du *Journal*, il présente Ronsard, comme l'auteur de ces trois sonnets et que sans la moindre hésitation, il se lance dans l'explication des motivations du poète en déclarant : « Les 3 autres de Ronsard peu chrestiens et qui sentent la veine d'un Poète eschauffé, mal content de ce qu'on donnoit tout aux Mignons et rien à lui, emportent la piece, et les ay doublés sur la copie de la main propre de Ronsard pour tesmoignage de l'impiété et desbordement de ce malheureux Siecle »<sup>492</sup>. Mais malgré ces assertions, un doute subsiste et la question, pour nous est de savoir si l'association entre de pareils écrits qui gorgent de grossièreté et le nom de Ronsard, est pour autant sans équivoque. En d'autres termes, quel crédit peut-on, réellement accorder à ce témoignage sur l'auteur présumé de ces sonnets, en l'occurrence Ronsard, au regard du ce que nous connaissons du poète et de ce qui ressort de ces pamphlets ?

Il est vrai que Ronsard a écrit, entre autres, les *Folastries*, livret caractérisé par sa grande légèreté et un comique licencieux qui font son originalité. Mais, il s'agit, là, d'une œuvre de jeunesse qui n'est pas réellement représentative de l'esprit du poète, de son style et de ses choix esthétiques et encore moins de l'image que l'histoire littéraire garde de celui qu'on nomma le prince des poètes. En fait, si nous nous étonnons face l'idée que Ronsard pouvait s'engager dans un pareil processus diffamatoire et surtout avec autant de grossièreté, c'est qu'il est tout simplement difficile de comprendre et d'expliquer un tel recours à l'obscénité chez ce grand poète reconnu, à un moment où il écrivait *Les Amours d'Hélène*. Certains pourraient trouver dans le mécontentement de Ronsard, mis à l'écart pendant le règne d'Henri III, alors qu'il a toujours été le poète de la Cour, fidèle serviteur des Valois et des valeurs catholiques et ennemi hardi des protestants, une explication à son élan d'agressivité. L'égarement réel et décevant du roi doublé du désir de vengeance d'un homme blessé

---

Voilà donc des images crues et un vocabulaire du registre scatologique qui permettent de peindre toute la laideur de cet univers pervers et ses pratiques infâmes d'autant plus condamnables qu'elles concernent à le roi et l'élite sociale qui compose son entourage.

<sup>491</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit.*, *Tome II*, p. 245, note n° 40.

<sup>492</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit.*, *Tome II*, p. 185

amènerait Ronsard à substituer au discours de l'éloge celui de l'attaque. Le problème, est qu'il ne s'agit pas de colère, aussi grande soit-elle, mais de style. Y aurait-il un Ronsard poète et un autre pamphlétaire, deux visages du même homme, deux modalités d'expression qui répondent à des intensions diverses ou devrions-nous penser, plutôt, qu'à cette époque on s'amusait facilement à faire de fausses attributions.

L'Estoile, lui-même, relève ce phénomène et évoque en ces termes la manipulation des pamphlets et la réalité des fausses attributions : « Sur lequel, trois ou quatre jours après, courust à Paris la suivante praediction, soubs le nom des Huguenos, soit qu'elle fust deguisée et qu'on la fist parler leur langage, pour de plus en plus les rendre odieux au Roy ( ce qu'ils ont toujours maintenu), soit qu'elle procedast de leur part, estant la plupart d'iceux bons coustumiers de s'aider à tromper en telles affaires. De quelque costé qu'elle vinst, elle estoit aussi sottte et ridicule que maligne et seditieuse »<sup>493</sup>. Ces données et ces possibilités diverses ne nous permettent pas de réfuter cette attribution ou encore de la confirmer et seul le doute s'impose comme une certitude.

La question de l'identification du pamphlétaire est donc plus complexe qu'une simple question de présence ou d'absence du nom en entier ou des initiales et nous serons tentée de parler, dans certains cas, d'attributions douteuses et d'évoquer, même, la possibilité d'une manipulation des textes, concernant cette réalité pamphlétaire ?

Rappelons, tout de même que la production pamphlétaire, dans son écriture et sa diffusion, est nettement moins organisée que la production livresque et que la feuille volante est une cible de manipulation bien plus facile que les gros volumes de la littérature officielle.

Le problème de l'attribution se pose aussi sous cet angle et face à ces signatures qui affichent leur incohérence, soit avec les idées connues du pamphlétaire en question, soit avec son style coutumier, nous pouvons être amené à penser qu'il existe de la part de ceux qui se communiquent ces pamphlets une intervention possible sur ces pièces volantes, pour en modifier le contenu ou encore pour créer des attributions erronées. Le problème qui se pose est donc celui de la conservation du texte fidèle à son état d'origine et notre incompréhension, face à certaines attributions qui nous paraissent clairement aberrantes ne peut que confirmer la manipulation des pamphlets de cette époque dans les réseaux de diffusion où ils circulaient.

La question de l'attribution et le problème de l'authentification des textes pamphlétaires, avec toutes les interrogations qu'ils peuvent susciter et les hésitations qui s'y associent parfois font partie du paysage de cette littérature. L'anonymat se présente de toute

---

<sup>493</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit.*, *Tome IV*, p. 107.

évidence comme une composante de ce type de production qui peut poser certains problèmes comme nous l'avons constaté précédemment mais qui a aussi ses motivations et ses avantages<sup>494</sup>. Le fait que le pamphlétaire ne soit pas identifié ne semble pas déranger véritablement les consommateurs de libelles au XVI<sup>ème</sup> siècle. Le pamphlet existe avant tout par sa portée, les attaques qu'il développe et sa virulence et c'est davantage par ces aspects qu'il intéresse les lecteurs et non par l'identité de son auteur présumé. D'ailleurs, nous avons souvent l'impression que la détermination de l'orientation idéologique du pamphlétaire et du sens (la direction) de l'attaque priment sur l'identification de l'auteur. On parle de pamphlet protestant, ligueur, politique, de propagande anti-italienne ou de pamphlets contre les Mignons ...et cela semble suffire.

L'Estoile, s'accommode parfaitement à la réalité de l'anonymat et semble trouver dans la transmission de renseignements sur la source partisane à laquelle appartient ou devrait appartenir le pamphlétaire inconnu de par la portée de son écrit, une bonne alternative. Ainsi, le pamphlet est davantage déterminé par les idées qu'il développe et sa source partisane que par l'identité de son auteur. Dans cette perspective, l'individu semble se fondre dans un projet propagandiste général qui l'emporte sur les considérations individuelles. Nous voyons alors L'Estoile multiplier les indications qui permettent de définir les sources partisans avec plus ou moins de certitude. On le voit par exemple affirmer en introduisant un pamphlet dont l'auteur est inconnu mais qui devrait être, selon la portée de son texte, un protestant : « vers suivants tres graves à la verité, mais picquans et satyriques qui furent semés et divulgués à la Cour sans en pouvoir découvrir l'auteur, sinon que son langage le manifestoit estre de la Religion pretendue reformée »<sup>495</sup>. Les renseignements fournis par notre collectionneur concernant les sources partisans ne s'inscrivent pas toujours dans une démarche déductive, comme nous venons de le voir, et peuvent afficher davantage de certitude comme lorsqu'il affirme dans la présentation d'un pamphlet de tonalité comique contre les conseillers Ripault et Molevaut (pièce n° 429 de l'annexe) : « Sur quoi le Palais qui n'est jamais despourveu de gens qui aiment à rire et à discourir sur les nouveautés et nouvelles du temps, publia la risée

---

<sup>494</sup> L'anonymat est un aspect important de l'écriture pamphlétaire au point qu'on le retrouve affiché dans certaines définitions en tant que trait distinctif de cette littérature. C'est le cas par exemple de cette définition du terme « libelle » dans le Dictionnaire de Richelet, édité en 1680 : « Libelle : écrit injurieux qui est le plus souvent sans nom d'auteur ; faire un libelle diffamatoire contre quelqu'un ». Pierre RICHELET, *Dictionnaire François contenant les mots et les choses, plusieurs nouvelles remarques sur la Langue Française*, Genève, 1680.

<sup>495</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome III*, p. 63.

suiuante »<sup>496</sup>. L'attribution du pamphlet ne se fait donc plus par rapport à un auteur mais plutôt par rapport à un groupe d'individus ou un parti comme c'est le cas dans les pièces n°457, 458 et 459. Ces pamphlets sont attribués à la Ligue, en tant que parti politique, comme l'affirme clairement L'Estoile en énonçant sur le premier de ces pamphlets : « la Ligue, irritée, afficha le placard suivant par les rues et carrefours de Paris »<sup>497</sup>.

L'anonymat a aussi ses avantages et apparaît souvent comme une nécessité. N'oublions pas que nous sommes dans un contexte de crise et d'affrontements entre partis et même si la censure est plus ou moins organisée, plus ou moins efficace comme nous l'avons développé précédemment, la surveillance et le contrôle existent incontestablement. La parole pamphlétaire est en cela un acte qui ne peut être envisagé sans prendre en compte les contraintes et les risques qui l'entourent. Attaquer c'est justement s'inscrire dans une logique d'agression et de violence, s'engager dans une relation conflictuelle et donc être prêt à assumer des réactions du même ordre. Alors pour ceux qui écrivent, ceux qui diffusent et parfois même ceux qui consomment, la menace de la censure et aussi de la répression plane toujours sur leurs écrits et leurs vies ; et dans cette perspective le choix de l'anonymat apparaît plus comme une nécessité que comme une fantaisie. S'abstenir de signer son texte et donc d'en réclamer la paternité rend plus difficile l'identification de l'auteur comme nous venons de le constater ; et ce qui pour nous aujourd'hui pose un problème d'attribution est sans doute perçu à l'époque des guerres de religion comme une démarche d'autoprotection nécessaire. Hélène Duccini déclare dans ce sens et en étendant le phénomène de l'anonymat aux autres agents de cette production pamphlétaire: « Avec les conflits religieux du XVI<sup>ème</sup> siècle, la police des livres a conduit à une surveillance des imprimeurs, des libraires et des auteurs. Evidemment, il est plus facile de poursuivre ceux qui fabriquent les livres, et qui ont pignon sur rue, que ceux qui écrivent dans l'espace privé de leurs logis. De ce fait, dans les périodes de surveillance accrue, l'anonymat pratique d'ailleurs accoutumée, devient une règle tout à fait générale, non seulement pour les auteurs, mais aussi pour les imprimeurs. En touchant l'actualité, tant religieuse que politique, le libelle, à la charnière du livre et du périodique dont il a longtemps tenu lieu, frôle en permanence, le délit d'opinion »<sup>498</sup>.

---

<sup>496</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome V*, p. 174.

<sup>497</sup> *Ibid.* p. 264 –267. D'ailleurs, les titres mêmes de ces pamphlets attestent de cette attribution (voir annexe).

<sup>498</sup> Hélène DUCCINI, *Faire voir, faire croire, l'opinion publique sous Louis XIII*, Seyssel, Champ Vallon, 2003, p. 35.

D'ailleurs, l'anonymat ne concerne pas, uniquement les pamphlets. Hélène Duccini parle des libelles mais aussi des livres et Joseph Barrère s'intéresse aux livres anonymes du XVI<sup>ème</sup> siècle en se focalisant sur des ouvrages politiques anonymes et chargés de veine pamphlétaire comme *L'Anti-Machiavel*, *Les Vindiciae contra tyrannos* ou encore *Le Réveille-Matin* pour énoncer sur cet aspect qui leur est commun : « D'ordinaire la paternité d'une œuvre de l'esprit tel qu'un livre flatte singulièrement l'amour-propre ; elle est de celles que l'on ne renie pas volontiers. L'écrivain qui se résigne à ne pas inscrire son nom sur son ouvrage ne fait pas seulement preuve de modestie, il obéit avant tout à des considérations de prudence plus puissantes que la vanité »<sup>499</sup>. Notons par ailleurs que dans cette même perspective de l'autoprotection, certains pamphlétaires optent pour les identités inventées comme c'est le cas pour la pièce n° 399 de l'annexe citée dans la liste établie précédemment. Mais il n'y a pas que l'idée de la crainte, la volonté de contourner la censure et d'échapper à la répression qui expliquent le choix de l'anonymat. Il y a, en effet, dans l'anonymat une espèce de liberté qui convient parfaitement à la littérature pamphlétaire. En s'effaçant derrière son écrit, le pamphlétaire libère son texte du poids de son nom et de tous les postulats de lecture qui s'y associent en concentrant l'attention du lecteur sur la seule portée de la feuille volante.

Signer un texte c'est assumer son contenu idéologique et son style mais c'est aussi l'inscrire d'emblée dans la lignée de ce que l'auteur a pu écrire auparavant, c'est lui assigner immédiatement une orientation idéologique en fonction de ce qu'on sait sur son auteur ; or le pamphlet des guerres de religion a souvent besoin d'échapper à ce type de classement et d'étiquetage. La situation politique de l'époque change en permanence, les alliances entre les hommes et les partis sont instables et pour le pamphlétaire, le fait de s'avancer dans ce contexte de trouble et d'instabilité sous le masque de l'anonymat lui donne un sentiment de liberté dans ses opinions sans pour autant avoir l'impression de se contredire ou de trahir son image.

Il y a donc une part de contrainte dans le fait de signer son pamphlet et d'ailleurs plus la renommée du pamphlétaire est grande, plus sa paternité d'un texte peut devenir problématique et l'espace de liberté qu'il peut vouloir se réserver se rétrécit.

Nous nous sommes arrêtée précédemment sur les trois sonnets de Ronsard pour soulever la question des attributions douteuses, mais à supposer que nous souscrivions à cette paternité, il

---

<sup>499</sup> Joseph BARRERE, *Observations sur quelques ouvrages politiques anonymes du XVI<sup>ème</sup> siècle*, Paris, Armand Colin, 1914, p. 375.



est intéressant de constater comment ce poète essaye de se présenter comme un simple rapporteur de la rumeur contre l'honneur du roi, dans le premier sonnet (pièce n° 166 de l'annexe). Il feint, donc, d'afficher, en apparence, sa distanciation par rapport à ces calomnies même s'il est tout à fait conscient qu'en rapportant la rumeur il participe à sa propagation et la renforce. Sa prétendue neutralité n'en est pas vraiment une et son parti pris à l'encontre du roi est facilement détectable à travers la véhémence qui caractérise le reste du poème et qui ne peut être le reflet d'une position objective. On peut comprendre cette volonté de dissimulation chez notre pamphlétaire (le présumé Ronsard) par rapport à son statut particulier de poète respectable et de grande renommée. En effet l'enjeu n'est pas le même selon qu'on se nomme Ronsard (qui a, d'ailleurs, toujours cultivé cette image du fidèle allié des Valois) et qu'on affiche ce nom ou qu'on choisisse la voie de l'anonymat.

La littérature pamphlétaire suscitant toujours énormément de méfiance qui vient doubler l'intérêt que les contemporains pouvaient porter à son égard, et la crainte de devoir affronter l'accusation d'une diffamation mensongère qui menacerait les pamphlétaires dans leur intégrité, pourrait amener certains d'entre eux soit, à se justifier en accumulant les preuves irréfutables soit, à se distancier par rapport au contenu du message en ramenant tout ou presque à la rumeur pour substituer à la responsabilité individuelle, une responsabilité collective nettement moins contraignante.

### *c- Militantisme et motivations multiples*

Que le pamphlétaire des guerres de religion soit un auteur connu et reconnu, un homme quelconque, adepte de ce type de littérature et identifié comme libelliste ou encore un curieux qui s'improvise occasionnellement pamphlétaire, sa prise de parole est toujours motivée et les raisons qui le poussent à écrire sont multiples.

En tant que parole fortement enracinée dans son contexte, en tant que discours de l'attaque qui prend vie sur la scène publique, le pamphlet affiche clairement cette volonté de s'exprimer sur une actualité d'ordres différents. Cette expression sur le mode de l'agression peut, alors, prendre la forme d'une action individualisée ou encore s'inscrire dans un projet général de propagande.

Dans le premier cas les motivations sont multiples. Par jeu, par simple attirance envers cette nouvelle mode de l'écriture pamphlétaire ou, plus sérieusement et plus fréquemment, par besoin de réagir sur un phénomène, un événement, une décision, une déclaration, ou encore

par désir de vengeance; le pamphlétaire arme sa plume pour atteindre sa cible avec plus ou moins de succès et d'acharnement.

En évoquant un pamphlet écrit à l'occasion de la mort de la belle Huissière (femme volage, au passé peu honorable), L'Estoile parle de « Plaisant épitaphe »<sup>500</sup> et c'est là un bon exemple de pamphlet que quiconque aurait pu écrire pour s'amuser en médissant sur la réputation et l'honneur d'autrui, sans pour autant qu'il y ait un enjeu politique qui se profile en arrière plan ou qu'on puisse parler d'attaque sur fond de projet propagandiste. On pourrait tout de même être tenté de voir, à travers ce pamphlet une critique du phénomène du cocuage et des mœurs de l'époque, d'y assigner une dimension sociale et de l'approcher comme une satire, mais c'est l'attaque nominale qui permet de le ranger aisément parmi les pamphlets où c'est la diffamation qui triomphe des autres considérations.

Diffamation encore avec un autre pamphlet non moins comique et non moins « vilain » comme le juge L'Estoile, le *Sonnet courtizan du jeune de la Bourdaisière et de sa sœur* (pièce n° 24 de l'annexe) avec une particularité très intéressante : ce glissement de la diffamation tout court vers la diffamation qui touche le roi, ce qui donne au pamphlet une dimension politique. Voilà les deux tercets de ce sonnet qui attestent bien de cette idée :

*[...]Donc pour le faire court, on m'a dit que Le Gast  
A fait de vostre honneur un merveilleux degast ;  
Que vous estes la carte où souvent il compose.*

*Allez, petit fascheus, on en dit bien autant  
De ma mere et Clermont, et de vous plus avant  
Car on dit que le Roy vous fait la mesme chose<sup>501</sup>.*

Ce sonnet léger et amusant de qualité moyenne sur les mœurs corrompues de la Cour de cette époque nous permet d'observer le fonctionnement d'un comique passant par la moquerie et d'attester de sa valeur agressive et diffamatoire.

La situation dialoguée qui se présente dans ce pamphlet permet d'opposer les deux personnages pris pour cible dans cette attaque et que le libelliste cherche clairement à rabaisser en les tournant en dérision : Georges Babou de la Bourdaisière, premier gentilhomme du duc d'Alençon et sa sœur connue pour ses mœurs légères à l'instar de toutes les femmes de sa famille. Cela est rendu possible par le biais des accusations qui leurs sont portées mais surtout à travers le contraste qui s'installe entre, d'un côté, les liens familiaux

---

<sup>500</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit.*, Tome I, p. 173. (Voir Annexe, pièce n° 33 pour la présentation de ce pamphlet)

<sup>501</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit.*, Tome I, p. 166; (pièce n° 24 de l'annexe).

qui unissent les deux interlocuteurs imposant normalement respect, courtoisie et affection et de l'autre, la nature même de leurs propos, une sorte d'échange d'accusations réciproques sur le thème de la frivolité avec au premier plan une banalisation de la débauche évoquée sous le signe de la légèreté et du sarcasme. Le pamphlétaire réussit donc à créer un effet burlesque résultant de ce paradoxe entre la légèreté du ton et le fond sérieux et même grave des accusations dans ce semblant de confrontation entre frère et sœur très complices en réalité. L'objectif du poète est sans doute de créer un comique de situation qui plonge les deux personnages dans le ridicule pour les rabaisser davantage aux yeux des lecteurs.

Mais, le dialogue permet aussi d'évoquer d'autres personnages comme Le Gast, un proche de Monsieur, Frère du roi ou encore du roi lui-même. En réalité, l'audace de ce pamphlet réside principalement dans l'accusation portée contre le roi au dernier vers au sujet de sa participation à ces jeux infâmes selon la bonne morale de l'époque. Avec ce clin d'œil à la corruption des mœurs du roi, qui n'arrive qu'à la fin du poème, nous pouvons penser que le pamphlétaire construit son sonnet selon le principe de la gradation. En effet, l'ordre qu'il choisit lui permet d'évoluer progressivement dans la voie de la gravité des accusations, en commençant par la dénonciation de la décadence morale chez les gens de la cour pour aboutir à l'implication du roi lui-même dans ces pratiques indignes de son rang et sa couronne.

La diffamation obéit donc à des choix stratégiques qui lui permettent d'accroître son efficacité et si le pamphlétaire opte ici pour une allusion discrète à la fin du poème il sait pertinemment que son impact ne sera pas négligeable, bien au contraire. En effet, cette brièveté et l'absence de développement concernant la responsabilité directe du roi laissent libre cours à l'imagination de chaque lecteur qui se mettra à tisser des récits des plus extravagants autour de cette affaire.

Le poète exploite donc ce jeu sur le «non-dit» ou disons plutôt le «peu-dit» pour rendre la situation encore plus grave. Il s'agit d'ailleurs du fonctionnement même de la rumeur qui prend toute sa valeur menaçante au cours de sa propagation et de son amplification imminente.

La prise de parole pamphlétaire peut aussi être animée par un désir de vengeance et l'idée du règlement de compte par la plume s'inscrit parfaitement dans cette logique de l'agression qui est celle de l'écriture pamphlétaire. Nous pouvons relever comme illustration de cette attitude de la vengeance par les mots, le sonnet dirigé par les protestants contre Jodelle à l'occasion de sa mort pour tout le tort qu'il leur a causé de son vivant. La grande agressivité de ce pamphlet traduit toute la haine de son auteur et qui est certainement à l'image du mal causé par le poète défunt à l'égard des réformés.

L'Estoile accompagne d'ailleurs ce sonnet du commentaire suivant : « Sur la mort d'Estienne Jodelle, poète parisien, qui mourut à Paris l'an 1573. Sonnet fait par les Huguenots, lesquels il avoit diffamés par ses escrits de rebellion et d'hérésie »<sup>502</sup>.

Mais dans un contexte de crise et d'affrontements entre groupes et progressivement entre partis, l'action individualisée qui résulte d'un développement de la conscience politique, religieuse ou sociale du pamphlétaire doublé d'un besoin et d'une nécessité d'expression, échappe rapidement à ce schéma du projet solitaire pour intégrer le cadre d'un projet propagandiste collectif. On parle alors d'engagement et de militantisme pour un parti et donc contre un autre, en faveur d'une idée, d'un choix politique ou religieux et donc contre un autre et c'est dans cette dynamique et dans ce jeu- d'une grande violence- d'attaque et de contre-attaque entre les hommes et les partis qui s'expriment à travers eux, que prospère la culture pamphlétaire pendant les guerres de religion. Les mouvements politiques s'organisent et la mobilisation de plumes virulentes tient une place de choix dans cet arsenal de guerre. Les pamphlets les plus violents et les plus diffamatoires contre Henri III, par exemple, sortaient du cabinet de Monsieur, Frère du roi, chef des Malcontents et le premier à convoiter la couronne royale<sup>503</sup>. Quelques années plus tard et particulièrement après la mort de François d'Alençon, frère du roi, c'est, principalement, la Ligue qui mène la danse en matière de production pamphlétaire avec une presse très active qui amène des attaques tout aussi hardies chez les partis opposés. Le mouvement ligueur, comme parti politique, s'organise autour des Guise et leurs alliés en s'affirmant progressivement comme une composante indéniable de la scène politique de cette époque et son action politique s'accompagne à partir de 1585 par une production pamphlétaire d'une envergure et d'une violence considérables. Il faut savoir que cette famille de Lorraine était bien coutumière de la veine pamphlétaire et ce, bien avant la formation de la Ligue. Denis Pallier souligne parfaitement cette réalité en décalant :

---

<sup>502</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit.*, *Tome I*, note n° 142, p. 149.

<sup>503</sup> Arlette Jouanna en s'intéressant au principe du « Bien Public » sur lequel nous reviendront dans la partie consacrée au ressourcement dans les théories politiques (3<sup>ème</sup> partie, Chapitre II, 1.) parle de la propagande des Malcontents et met en avant le point de vue de l'une des plumes militantes de ce parti sur cette question. Elle déclare : « En 1576, Innocent Gentillet, juriste qui avait prêté l'année précédente sa plume aux Malcontents, les opposait (en parlant des deux mots composant le Bien Public) à celui de "tyrannie" : "Nul ne peut être amateur du bien et utilité de la chose publique, qu'il ne soit ennemi de tyrannie : ni au contraire, nul ne peut aimer tyrannie, qu'il ne soit ennemi du bien public" ». Arlette JOUANNA, *Le Devoir de Révolte*, Paris, Fayard, 1989, p. 281.

Innocent Gentillet défend, ici, la légitimité d'une lutte contre la tyrannie selon un système idéologique qui prône l'idéal de la « souveraineté partagée » pour reprendre les termes de Jouanna, et c'est sur ce principe libérateur que se fonde les pamphlétaires mobilisés par les chefs des Malcontents pour diriger les attaques les plus acerbes contre Henri III.

« Autour des Guise s'organise une grande part de ces textes. La domination à la mort d'Henri II du cardinal Charles de Lorraine et de son frère le duc François de Guise, brillant capitaine et leurs ambitions en font la cible des réformés. Il y a à partir du *Tigre* de 1560 et du *Livre des marchands* de 1565, une littérature guisarde et antiguisarde. [...]. Le cardinal qui protège quelques-uns des plus actifs controversistes catholiques a des plumes et des presses pour le défendre contre les libelles »<sup>504</sup>.

D'ailleurs, il n'y a pas que les auteurs des libelles qui sont concernés par le projet propagandiste. La production pamphlétaire est aussi et surtout un mode de diffusion et les gens du métier du livre sont de grands acteurs de cette machine de propagande. Ainsi, et de la même manière que Pierre de L'Estoile présente, avec beaucoup de dédain, Louis d'Orléans comme une plume de la Ligue en déclarant à son sujet : « une mauvaise cause aiant rencontré un bon avocat, qui estoit Lois d'Orleans »<sup>505</sup>, il parle aussi d'imprimeurs de la Ligue au sujet de « Nicolas Nivelles et Rolin Thierry, libraires et imprimeurs de la S. Union »<sup>506</sup>.

Mais si l'unité du projet propagandiste réunit les différents pamphlétaires engagés dans un même combat et opérant chacun selon ses moyens et ses stratégies personnelles, les itinéraires individuels qui les ont conduit vers cette action propagandiste sont très différents. L'engagement peut se manifester différemment d'un pamphlétaire à l'autre et les motivations ne sont certainement pas les mêmes pour tous.

Entre conviction sincère et adhésion véritable à l'idéologie d'un groupe, d'un côté, et militantisme par fidélité, par connivence ou par intérêt, de l'autre ; les raisons qui animent la prise de parole pamphlétaire sont diverses.

Il y a donc parmi ceux qui écrivent des pamphlets, des gens qui sont profondément convaincus des idées qu'ils véhiculent et qui croient réellement à l'importance de leur combat. Ainsi, lorsque quelqu'un comme d'Aubigné prend la parole, sa motivation première est sans doute de défendre les protestants, leur foi et leurs intérêts contre leurs oppresseurs et leurs ennemis.

Pour une autre catégorie de pamphlétaires, les relations de connivence et les rapports personnels jouent un rôle majeur dans le choix qu'ils font de participer à un projet propagandiste. En effet, les liens familiaux, les relations d'amitié ou d'obéissance sont très

---

<sup>504</sup> Denis PALLIER, dans *Histoire de l'édition française*, op. cit., p. 341.

<sup>505</sup> Pierre de L'Estoile, op. cit., Tome V, p. 240.

<sup>506</sup> Pierre de L'Estoile, op. cit., Tome VI, p. 183.

importants dans l'esprit de l'époque. La notion de "clientèle" est très importante en ces temps, et les partis politiques qui s'affrontent et qui accompagnent leur combat d'une propagande très active de part et d'autre, trouvent dans cette réalité des réseaux familiaux et autres types d'alliance le moyen de puiser leurs forces et de recruter leurs plumes<sup>507</sup>.

Mais les mobiles de fidélité, d'amitié, d'intérêt...ne signifient pas, pour autant, que le pamphlétaire n'adhère aucunement au fond idéologique du groupe auquel il s'identifie. Mais disons que ces motifs sont tout aussi importants si ce n'est plus que l'idée de la conviction et c'est bien cela qui le pousse à s'engager, à attester de son adhésion et à passer de la simple conviction personnelle à l'action véritable et collective.

Robert Descimon s'intéresse à l'exemple précis de la Ligue parisienne et fait un travail très intéressant où il montre de manière très détaillée et prouve à l'appui comment « la force d'entraînement de la Ligue activiste semble avoir reposé sur quatre types de solidarités sociales : les confréries de dévotion, les rapports de fidélité ou de clientèle, l'organisation des corps et des compagnies, les connivences familiales »<sup>508</sup>.

Mais dans la logique de l'intérêt, certaines réalités de la participation par la plume aux conflits politiques sont poussées à l'extrême. On parle alors de pamphlétares à gages qui écrivent sur commande, à la demande des chefs et des grands acteurs des différents groupes politiques et dont Jodelle faisait partie. L'histoire retient de cet homme l'image du dramaturge mais aussi celle d'un pamphlétaire hérétique corrompu et sans morale qui s'est acharné contre les huguenots qu'il taxait de rebelles et d'hérétiques pendant la Saint Barthélemy<sup>509</sup>. Il écrit sous les ordres du roi et fut payé pour ses écrits et discours diffamatoires. Cette image du poète mercenaire s'oppose donc totalement à l'idée d'engagement sincère ou même par simple loyauté ou par connivence qui caractérise habituellement les motifs d'écriture pamphlétaire. Gain matériel, intérêt personnel et attribution des charges, ce sont là les

---

<sup>507</sup> Dans le chapitre III de son livre *Le Devoir de révolte* et qu'elle intitule « le poids politique des réseaux d'amitié », Arlette Jouanna affirme : « Lorsqu'un grand voulait constituer un parti, c'est-à-dire un groupement de personnes unies pour agir en vue d'un objectif commun, religieux ou politique, il en cherchait tout naturellement les éléments parmi ses amis et ses clients. Il disposait au moins à l'égard des plus dépendants d'entre eux, de moyens de pression qui lui facilitaient la tâche. [...]La politisation des réseaux d'amitié et des clientèles était donc normale et inévitable ; de nombreux exemples permettent de saisir la manière dont le processus s'effectuait ». Arlette JOUANNA, *Le devoir de révolte, op. cit.*, p. 79.

<sup>508</sup> Robert DESCIMON, « Prises de parti, appartenance sociale et relations familiales dans la Ligue parisienne (1585-1594) » dans *Les Réformes. Enracinement socio-culturel*, Paris, La Maismie, 1985, p. 123. Son travail se présente réellement comme une sociologie du mouvement ligueur.

<sup>509</sup> Nous pouvons, dans ce sens, l'opposer à d'Aubigné, autant dans la position et l'action politique que dans l'approche qu'ils ont de l'écriture pamphlétaire.

motivations de cette catégorie de pamphlétaires qui vendent leur soutien par la plume dans le marché fleurissant de la médisance. A l'image des mécènes qui commandent de belles œuvres à leurs gloires, les hommes puissants, acteurs de ce conflit, commandent des pièces médisantes pour atteindre leurs adversaires dans leur honneur et leur respectabilité, des textes où la beauté des mots cède la place à la laideur des diffamations et où c'est la violence verbale qui triomphe.

Le détachement et l'indifférence de ces pamphlétaires de fonction, vis-à-vis de l'impact de leurs écrits, sont notables et on pourrait presque parler chez eux d'une approche ludique du phénomène pamphlétaire dans la pure tradition diffamatoire.

Définir les différentes motivations possibles des pamphlétaires est très important dans notre analyse du contexte et des conditions qui entourent cette production pamphlétaire, mais ce qui est tout aussi intéressant à relever c'est le fait qu'en définitive, le résultat, le produit pamphlétaire fini, ne porte guère les traces des raisons ayant pu mobiliser son auteur, aussi diverses soient elles. On ne peut donc pas parler de conditionnement de l'investissement personnel du pamphlétaire ou du degré d'efficacité de son texte en fonction de ses mobiles d'écriture. Aucun classement, dans ce sens, ne peut être fait, à partir des pamphlets eux-mêmes, l'ardeur peut être la même, les styles et les idées plus ou moins semblables et la lecture seule d'un pamphlet ne peut renseigner sur les mobiles véritables de la prise de parole de son auteur.

# Chapitre V :

## Pamphlet et communication littéraire

### *1/ Le pamphlet dans son rapport au public*

#### *a- Une diffusion instantanée, étendue et non ciblée :*

Nous assistons pendant les guerres de religion à un véritable déferlement pamphlétaire. Pour la postérité, l'intérêt porté à cette période sur la question de l'écriture pamphlétaire, se résume généralement à une focalisation sur les productions les plus illustres de cette littérature, comme *Le Tigre*, *Le Réveille-Matin des Français*, *La vie Sainte Catherine*, *L'Île des Hermaphrodites* ou encore *La Satire Ménippée*. Mais en réalité, le paysage pamphlétaire pendant ces années de crise est nettement plus riche et ce sont davantage les milliers de libelles et pasquils, ces feuilles volantes, ces écrits brefs, diffamatoires, diffusés dans l'urgence de manière massive et permettant ainsi de relayer l'actualité, qui imposent le caractère singulier de cette période et qui nous autorisent à parler de véritable phénomène nouveau et d'un âge d'or pour la littérature pamphlétaire, même si la plupart des critiques les relèguent au second plan.

Alexandre Tarrête qui, à l'instar de la plupart des théoriciens, oriente son intérêt vers les pamphlets les plus célèbres, ne manque pas de signaler au passage l'extrême abondance de cette production pamphlétaire qu'il évoque en ces termes : « le corpus des œuvres polémiques de ces quelques quarante ans représente un nombre considérable de textes, dont beaucoup d'ailleurs ne nous sont pas parvenus. Pour la seule ville de Paris et pour la seule décennie 1585-1594, Denis Pallier a recensé près de 900 impressions ligueuses »<sup>510</sup>.

La ville de Paris concentre la majeure partie de cette production pamphlétaire et le nombre de libelles y circulant entre 1585 à 1594 s'élève à 870 avec un pic en 1589, année pendant laquelle on dénombre 376 pamphlets ; ce qui correspond à une moyenne d'un pamphlet par

---

<sup>510</sup> Alexandre TARRETE, *op. cit.*, p. 317.

Au sujet de cette production pamphlétaire Denis Pallier se réfère au témoignage de Pierre Matthieu dans son *Histoire des derniers troubles de France* et où les termes que ce dernier emploie suggèrent un véritable déferlement de ce type d'écrits sur l'espace public. Voilà comment l'historiographe s'exprime concernant l'action pamphlétaire qui accompagne la prise d'arme ligueuse de 1585 : « "on commença à jeter les petits libelles par les rues, les hommes de service trotterent partout, servirent le soufflet à cette nouvelle forge" ». Dans Denis PALLIER, *Recherche sur l'imprimerie à Paris pendant la Ligue (1585-1594)*, *op. cit.*, p. 58.



jour. Ces données numériques fondées sur les catalogues de la Bibliothèque Nationale sont largement au dessous de la réalité car un nombre important des pièces pamphlétaires de cette période n'a pas été conservé.

Une telle profusion se mesure bien évidemment en chiffres qui permettent de rendre compte de l'étendu du phénomène mais aussi à travers les témoignages des historiens et écrivains de l'époque. Dans cette optique, notre mémorialiste, Pierre de L'Estoile, qui rapporte et commente l'actualité de cette période dans son *Journal* tout en y intégrant un nombre impressionnant de libelles et pasquils divers et fort représentatifs de l'ensemble de la production pamphlétaire de ces années, fournit donc un double témoignage à cette réalité. Nous dénombrons, en effet, dans le *Registre-Journal du règne de Henri III* plus de 500 pamphlets aux caractéristiques diverses, avec l'année 1589 comme celle où L'Estoile aura collectionné et inséré dans ses mémoires le nombre de pamphlet le plus important (137 pièces relevées<sup>511</sup>). Le collectionneur atteste, lui-même, dans son *Journal* de cette profusion, en parlant explicitement de l'importante fréquence avec laquelle paraissaient les libelles tout au long de ces années de crises successives. Il s'exprime en ces termes sur la propagande ligueuse de 1589 contre Henri III, année où la production pamphlétaire atteint son paroxysme : « [...] n'y aiant si chetif predicateur qui ne trovast place en son sermon pour y enfileur une suite d'injures contre le Roy, ni si malotru pedant qui ne fist une couple de sonnets sur ce sujet, ni si pauvre petit imprimeur qui ne trovast moien de faire tous les jours rouler sur presse quelque sot et nouveau discours et libelle diffamatoire contre sa Majesté »<sup>512</sup>. Il prend, d'ailleurs, quasi-systématiquement, le soin de préciser que les pièces qu'il rapporte ne sont qu'un échantillon des innombrables libelles qui circulent dans Paris et ailleurs en utilisant principalement la formulation « entre lesquels j'ai recueilli les suivants » qui sonne comme un leitmotiv dans son œuvre et qui rappelle sans cesse l'étendu du phénomène auquel il s'intéresse ainsi que l'impossibilité de le cerner dans sa totalité<sup>513</sup>.

---

<sup>511</sup> Voir le répertoire des ramas réunis par L'Estoile que nous plaçons en annexe.

<sup>512</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome VI.*, p. 175.

<sup>513</sup> L'Estoile est parfaitement conscient des limites de son projet de collection face à une profusion pamphlétaire semblable à celle qu'il observe autour de lui mais cela ne semble pas affecter son enthousiasme et ne l'empêche pas de s'investir pleinement dans cette entreprise très importante à ses yeux. Les premiers éditeurs de son œuvre ont, d'ailleurs, cherché à afficher dans les titres mêmes qu'ils choisissaient, cette passion de la collection qui animait réellement le mémorialiste et ce dans le respect de l'esprit de l'auteur et de ses manuscrits, bien évidemment. Ainsi, s'articule l'un de ces titres qui annonce parfaitement l'ambition qui anime L'Estoile : *Registre Journal d'un curieux de plusieurs choses memorables advenues et publiées librement à la françoise pendant et durant le regne de Henri III<sup>ème</sup> Roy de France et de Pologne.*

Néanmoins, au-delà des obstacles pratiques évidents (l'espace limité du *Journal*), il importe de signaler, parallèlement, que pour L'Estoile, son travail de collectionneur obéit naturellement à la loi de la subjectivité, à ses choix personnels, ce qui nous amène à affirmer que ce parisien curieux et amateur de « ramas » sélectionne certainement ses pamphlets et opère lui-même une espèce de censure préalable contre des pièces qu'il jugerait trop mauvaises, trop dérisoires, trop diffamatoires ou trop insolentes pour qu'il veuille les insérer dans son *Journal*. Le principe d'édition adopté par Madeleine Lazard et Gilbert Schrenck dans notre édition de référence et qui consiste à travailler à partir des deux versions du *Journal* « en respectant l'aspect évolutif entre les deux manuscrits » comme ils l'expliquent dans leur présentation du texte (Tome I, p.35), permet de rendre compte du travail de sélection auquel se trouve confronté L'Estoile en manipulant ces pièces qu'il ramasse. Les éditeurs désignent par *A* et *B* les deux couches successives de la rédaction du *Journal* et inscrivent à la suite du texte des indications semblables aux suivantes : « pièce rayée en *A* et supprimée en *B* », « pièce rayée en *A* », « pièce ajoutée en *B* », « pièce remplacée en *B* » « pièce barrée en *A* » qui traduisent en fait les modifications qu'opère L'Estoile dans son œuvre au fil de sa rédaction, son hésitation dans la gestion des ramas et dévoilent par conséquent les traces d'un travail de sélection et d'une espèce de censure personnelle face à certaines de ses trouvailles qu'il aurait préalablement écarté de son champ d'intérêt<sup>514</sup>.

Comme L'Estoile, d'autres écrivains, De Thou, Dupuy, Pithou, ou encore Bouchel ont cherché à porter un témoignage direct sur ce déchaînement de la production pamphlétaire en essayant de fixer dans leurs œuvres d'inspiration historiographique cet écrit fugace qu'est le pamphlet. Mais d'une certaine manière c'est le pamphlet qui s'imposait à eux, omniprésent, envahissant, attirant et parfois inquiétant. D'ailleurs, ce foisonnement pamphlétaire se mesure, non seulement par la production intensive mais aussi par la large diffusion et surtout par les réimpressions comme l'explique très bien Henri Hauser : « Le succès obtenu par ces productions est attesté par la multiplicité même de leurs réimpressions. Il n'est pour ainsi dire

---

Gilbert Schrenck qui s'est chargé, avec Madeleine Lazard de la dernière édition en date du témoignage de L'Estoile sur le règne de Henri III déclare à ce sujet : « A ce titre, il convient également de rappeler l'objectif que L'Estoile avait fixé à son registre personnel : celui d'être un récit mémorable ». Gilbert SCHRENK, « Vérité et "recit memorable" : à propos de la première édition du *Journal* de L'Estoile (1621) » dans *Récit et Vérité. Du Moyen Age au XVI<sup>ème</sup> siècle*, op. cit., p. 132.

<sup>514</sup> On pourrait évoquer aussi l'impact, même minime, des convictions politiques personnelles de L'Estoile sur le choix de ses ramas car quels que soient l'ambition d'objectivité et le « désir d'impartialité » recherchés par le collectionneur et affichés dans son œuvre, ses commentaires le trahissent parfois et sans tomber dans l'extrémisme de l'époque il lui est par moment difficile de conserver l'image du « spectateur ». Voir sur ce sujet, le développement de Paul-F GEISENDORF, « Trois chroniqueurs devant la propagande » dans *Aspects de la propagande religieuse, Travaux d'Humanisme et de Renaissance*, 28, Genève, Droz, 1957, p 406.

pas un de ces pamphlets qui, imprimé à Paris, n'ait été aussitôt réimprimé à Lyon, ou réciproquement — et souvent ensuite réimprimé à Toulouse, à Rouen, à Troyes, etc »<sup>515</sup>.

Le pamphlet se définit, entre autres à travers une diffusion large intensive qui opère selon le principe d'une action généralisée et avec une production accrue qui s'adresse à un public indéfini mais le plus large possible. On ne peut, donc, parler de clientèle précise à son sujet puisqu'il interpelle un public aussi étendu qu'hétérogène. Nobles, clercs, petits et grands officiers, gens de plume ... toutes ces tranches sociales manient le pamphlet à une époque où la consommation de ces libelles fait partie intégrante du paysage social<sup>516</sup>.

Si nous avons à comparer le pamphlet au livre en les personnifiant, nous pourrions opposer les deux images suivantes qui expliquent très bien la divergence entre deux modèles de diffusion différents qui permettent de distinguer deux types d'écrits en fonction du mode de distribution. Le pamphlet serait une personne qui a besoin de vivre sous les feux des projecteurs, une personne qui a besoin d'avoir constamment le regard de l'autre posé sur elle et qui ne s'épanouit que dans l'échange et la vie publique. Le livre s'avancerait lui comme une personne plus pudique qui se plaît dans son univers privé, une personne plus réservée qui attend d'être appréhendée pour être découverte et appréciée. Le pamphlet tend sa main aux autres puisqu'il vit dans leurs regards et à travers leurs réactions alors que le livre n'affiche pas — franchement au moins — ce besoin d'attirer l'autre et ne semble pas dépendre autant que le pamphlet de sa réception. Le pamphlet gagne tout son sens sur la scène publique et une large diffusion est donc pour lui primordiale voire même vitale, d'où l'importance capitale du destinataire dans l'écriture pamphlétaire.

Le pamphlet se construit autour de cet éthos de l'agression et de cette position contestataire et très souvent aussi autour de la volonté de nuire, que cela s'inscrive dans le

---

<sup>515</sup> Henri HAUSER, *Les sources de l'histoire de France XVI<sup>ème</sup> siècle, Tome III*, Paris, Librairie Alphonse Picard et Fils, 1967, p. 18

<sup>516</sup> L'analphabétisme, principal obstacle à la propagation du pamphlet au sein des classes dites populaires (paysans, marchands,...) ne semble l'être que partiellement puisque ces gens là réussissent malgré leur handicap culturel à avoir une connaissance du contenu des libelles, indirectement et grâce à l'intervention d'un tiers certes mais suffisamment pour réagir à leur tour à la conjoncture politique de l'époque. La situation n'a pas tellement évolué au XVII<sup>ème</sup> siècle et lorsque Hélène Duccini aborde ce point, les conclusions qu'elle avance pourraient parfaitement s'appliquer au contexte des guerres de religion. Elle déclare : « Etant donné l'analphabétisme des populations avant le XVIII<sup>ème</sup> siècle, on peut penser que l'impact des libelles est bien mince. Cependant il faut compter sur le fait que le pamphlet s'adresse à un lecteur pressé, dont la curiosité est précisément orientée et qui se fait rapidement l'écho de ce qu'il vient d'apprendre. Lecture publique, bavardages et commentaires de toutes sortes sont le prolongement du message écrit, prolongement déformé sans doute, mais qui élargit considérablement le public des lecteurs. Par ailleurs, ces écrits rédigés, édités, vendus dans des villes et surtout à Paris trouvent là une population concentrée dans laquelle les nouvelles circulent étonnamment vite ». Hélène DUCCINI, « Regard sur la littérature pamphlétaire en France au XVII<sup>ème</sup> siècle », dans *Revue historique*, 528, 1978, p. 327.

cadre d'une action individualisée ou encore dans le cadre d'un projet propagandiste. Dans une telle perspective la cible attaquée quelle que soit sa nature, se place toujours inévitablement au centre du discours et même lorsqu'elle n'est pas clairement nommée elle est immédiatement identifiée. Le pamphlétaire, lui, peut prendre la parole en son propre nom, au nom de ceux qu'il représente ou qu'il dit représenter et même en gardant l'anonymat sa position idéologique et son appartenance politique sont facilement cernés mais qu'en est il du destinataire ?

Marc Angenot pose le problème en ces termes : « Le destinataire du discours est lui aussi, problématique. Le pamphlet répond à la vieille question : "pour qui écrit-on ? " On se met à écrire lorsqu'on ne le sait justement plus. Le pamphlétaire aura fréquemment recours à l'image de la "bouteille à la mer", il s'en remet à la destinée pour que son écrit atteigne un public favorable »<sup>517</sup>. Cette réalité de la communication pamphlétaire, Patrice Soler l'évoque à son tour comme suit : « le pamphlétaire s'adresse à tous et à personne »<sup>518</sup>.

En fait, diffusion large et non ciblée ne signifie pas forcément que l'auteur cherche à conquérir tous ceux qui approcheront son pamphlet, car le pamphlet trouve principalement un accueil chaleureux et un enthousiasme véritable uniquement chez un public déjà conquis, déjà rallié aux idées qu'il défend. Il ne s'agit donc pas de dissuader des gens ou de les convaincre d'idées nouvelles pour les faire changer de d'opinion et pourquoi pas de camp, mais plutôt de confirmer dans ses convictions, dans ses certitudes un public déjà acquis<sup>519</sup>.

Alexandre Tarrête qui s'intéresse, particulièrement, au contexte littéraire du XVI<sup>ème</sup> siècle, aborde en ces termes les spécificités de cette réception pamphlétaire : « Malgré les ressources rhétoriques qu'il mobilise le pamphlet ne vise pas forcément à persuader, sinon ceux qui sont déjà convaincus : à la différence de la controverse, la polémique ne s'adresse pas au lecteur "en conscience", mais se propose plutôt de rallier, d'entraîner à l'action un groupe de partisans qui ont déjà choisi leur camp »<sup>520</sup>.

---

<sup>517</sup> Marc ANGENOT, « La parole pamphlétaire » dans *Le Pamphlet, op. cit.*, p. 262-263.

<sup>518</sup> Patrice SOLER, *op. cit.* p. 317.

<sup>519</sup> Notons bien que la conjoncture politico-religieuse des guerres de religion et le climat de tensions graves qui s'installe réduit considérablement le nombre d'indécis, et l'hésitation ne semble pas être la caractéristique principale de l'opinion publique de cette période. En ce temps de crise, on est forcément partisan d'une idéologie et rallié à un parti avec, bien évidemment, des degrés d'engagement variables et des soutiens qu'on choisit d'afficher ou de dissimuler selon les personnes et les circonstances.

<sup>520</sup> Alexandre TARRETE, *op. cit.*, p. 315-316.

Et pourtant tous les pamphlétaires feignent ignorer volontairement cette réalité plus qu'évidente en associant à leurs discours le projet d'une action généralisée et en lui donnant les moyens d'y parvenir et d'assurer une large diffusion. Le pamphlet affiche, en effet, l'image du texte qui s'adresse à tous même si, en réalité, une partie seulement de l'opinion publique sera sensible au contenu du message qu'il véhicule.

Hubert Carrier qui s'intéresse aux pamphlets de la Fronde aborde en ces termes cet aspect de la production pamphlétaire sachant que les points qu'il relève à propos des Mazarinades s'appliqueraient parfaitement aux pamphlets des guerres de religion : « Le mythe du lecteur universel, engendré par le double postulat de la transparence et de la non-destination est rendu d'autant plus difficile à briser pour les Mazarinades, qu'elles sont des productions éphémères et presque toujours anonymes »<sup>521</sup>.

Alors, large diffusion non ciblée ou plutôt discours visant, seulement, un public précis, on pourrait, certainement, voir en cela un apparent paradoxe, mais il n'en est rien car en réalité, c'est tout simplement une question d'angle de vue. Dans le premier cas, il s'agit de s'intéresser au phénomène pamphlétaire en se focalisant sur l'attitude énonciative, avec un locuteur qui s'adresse à tout le monde sans prendre en compte les diverses positions idéologiques et les ralliements aux partis, dans l'espoir ultime de conquérir son lecteur quel qu'il soit<sup>522</sup>. Dans le second cas, il s'agit, plutôt, d'approcher l'énonciation pamphlétaire du point de vue de l'efficacité, du côté du résultat, de l'impact réel de cette action sur le public et donc d'une diffusion qui serait synonyme d'approbation et d'adhésion ; et là, seules, les personnes partageant déjà l'opinion du pamphlétaire seront sensibles à son message.

Entre le projet qui se profile au moment de l'émission et la réalité de son action véritable sur une cible limitée au stade de la réception, il existe, en effet, un certain écart qui n'est point synonyme de paradoxe, bien au contraire, on pourrait même y voir la règle du jeu en matière de production pamphlétaire<sup>523</sup>. Disons, tout simplement, que le pamphlet des

---

Yves Avril a, d'ailleurs, parfaitement raison de se demander à cet égard : « Mais quel pamphlet a jamais emporté la conviction de celui qui n'était pas à l'avance convaincu ? ». Yves AVRIL, *op. cit.*, p. 272.

<sup>521</sup> CARRIER Hubert, *Les Mazarinades (1648-1653) : Contribution à l'histoire des idées, des mentalités et de la sensibilité littéraire à l'époque de la Fronde*, thèse dirigée par J-R MESNARD, 1986, p. 16.

<sup>522</sup> Il donne, d'ailleurs, l'impression d'avancer une sorte de message universel qui s'explique par le fait que le pamphlétaire est persuadé de détenir la vérité et de défendre les valeurs justes

<sup>523</sup> Il ne s'agit, d'ailleurs, en aucun cas de minimiser à cause de cela l'importance des pamphlets qui sont indéniablement la voix d'une personne, d'un groupe ou d'un parti sur la scène publique chose primordiale

guerres de religion se présente davantage comme un moyen d'agression et de destruction de l'ennemi que comme un moyen de persuasion et de conquête de l'opinion publique. Le plus important, est, semble-t-il, de pouvoir s'exprimer, de pouvoir attaquer et diffamer sans forcément convaincre et chercher à avoir de nouveaux partisans. Dans cette optique, la diffusion étendue selon le principe d'une communication généralisée, reste une condition de réussite nécessaire pour le pamphlet.

La diffusion du pamphlet se définit aussi en terme de rapidité d'action. Bref, violent et ponctuel comme on s'est accordé à le définir précédemment, le pamphlet a besoin d'afficher une réalité de la diffusion aussi large qu'instantanée. Très attaché à l'actualité brûlante de l'époque, le pamphlet doit être atteindre sa cible très rapidement et sa circulation est pour cette raison immédiate.

Les pamphlets suivent le rythme des événements qui se succèdent et dans une période de crise et de tensions permanentes comme celle des guerres de religion où les faits, des plus insignifiants aux plus importants, trouvent leur écho dans l'expression pamphlétaire, la diffusion instantanée apparaît réellement comme une condition de survie. La littérature pamphlétaire est en quelque sorte prisonnière de sa propre logique énonciative car si, ce sont bien les différents événements qui lui donnent la matière nécessaire de laquelle elle se nourrit c'est aussi l'aspect fugace de l'événement et de l'actualité qui ne peut s'inscrire dans la durée qui lui imposent cette contrainte de la rapidité et font peser sur elle la menace du temps. La durée de vie du pamphlet est donc assez limitée et c'est d'ailleurs pour cette raison qu'une communication immédiate est indispensable pour établir le lien avec le public et optimiser les chances de succès du pamphlet.

Alors, pour atteindre l'objectif d'une diffusion large et rapide les spécialistes de cette production sont conscients de l'importance de multiplier et de varier les moyens de diffusion.

### ***b- Pamphlet et modes divers de circulation :***

Dans la préface du livre, *La Vie, les livres et les lectures de Pierre de L'Estoile*, Henri-Jean Martin déclare au sujet de ces divers moyens de diffusion : « Mais surtout, le très

---

lorsqu'on s'engage dans une relation d'affrontement avec autrui et que les rapports de force passent aussi par la plume.

grand mérite du présent ouvrage est de nous faire pénétrer dans une ville bruissante de nouvelles où l'information circule vite et par de multiples canaux »<sup>524</sup>.

Affichage de placards, criée, distribution publique; en observant les différents commentaires de L'Estoile qui lui permettent de présenter la ou les pièces qu'il insère parmi ses « ramas », il est intéressant de constater que l'information la plus récurrente et la plus stable concerne incontestablement le mode de diffusion. Parmi les diverses formulations utilisées par le collectionneur et renseignant sur les conditions d'acquisition et les choix de diffusion nous relevons les suivantes qui permettent de rendre compte des divers modes de circulations de la parole pamphlétaire. Il déclare ainsi : « En ce temps misérable, aussi, dès le lendemain, la Ligue irritée, afficha le placard suivant par les rues et carrefour de Paris »<sup>525</sup>. Nous rencontrons aussi très souvent des phrases comme : « fust semé et divulgué partout »<sup>526</sup> ou encore « qui fust publié à Paris et semé partout »<sup>527</sup>.

Il est, d'ailleurs, possible de procéder à une rapide évaluation de ces différents moyens de diffusion du pamphlet en se basant sur les commentaires de L'Estoile qui précèdent les pamphlets insérés dans son oeuvre. Néanmoins, nous choisissons de nous référer à un seul tome de son *Journal* et non à l'ensemble de son texte pour simplifier l'opération et avoir, ne serait-ce qu'une idée, sur la répartition des modes de circulation de cette parole pamphlétaire et c'est le Tome 3 (1579-1581) que nous choisissons comme champ d'investigation.

---

<sup>524</sup> Florence GREFFE et José LOTHE, *La Vie, les livres et les lectures de Pierre de L'Estoile*, Paris, Champion, 2002, p. 13-14.

<sup>525</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit.*, Tome V, p. 264.

L'action de placarder des pamphlets peut être plus ciblée en optant pour le choix de lieux qui expriment encore plus sa valeur provocatrice, son obstination dans le désir de l'agression et sa dimension défiante.

C'est le cas lorsque L'Estoile nous parle d'un pamphlet, de 1579, fort injurieux contre Henri III, en déclarant : « On afficha aux portes de l'Eglise des Augustins, où le Roy, ses Princes et ses Chevaliers estoient assemblés pour la cérémonie, les vers qui s'en suivent » (Tome III, p. 16). D'ailleurs, cette même église a été placardée une autre fois en 1583 selon le témoignage de notre collectionneur, avec l'inscription sur ses murs de vers diffamatoires en latin : « En la chapelle des Battus, aux Augustins à Paris, on écrivit ce jour avec un charbon contre la muraille le quatrain suivant » (Tome IV, p. 83). L'Estoile évoque aussi l'étendu de cette circulation pamphlétaire qui atteint les logis de la famille royale comme il le rapporte en affirmant : « Le dernier de ce mois, on trouva au Louvre, sur les degrés de la chambre de la Roine mere, et à la porte de sa chambre, semé ce qui s'ensuit » (Tome V, p. 38).

D'ailleurs, ce récit nous renvoie immédiatement à la fameuse Affaire des Placards et permet de montrer comment en quelques années le phénomène pamphlétaire s'est tellement élargi et s'est imposé dans le paysage social qu'une semblable action qui fut précédemment source de colère et d'indignation suivie de répression semble, en ces temps où tout se banalise, se dissoudre dans la masse des discours pamphlétaires auxquels tout le monde s'est habitué.

<sup>526</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit.*, Tome II, p. 17.

<sup>527</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit.*, Tome III, p. 34.

Avant de commencer à répertorier ces différents moyens, il est important de nous arrêter sur une occurrence bien significative celle du pronom indéfini « on » que nous rencontrons, par exemple, dans « on afficha »<sup>528</sup>, « on en fit une risée »<sup>529</sup>, « on me donna »<sup>530</sup> « on publia »<sup>531</sup>, « on y sema »<sup>532</sup> « on fist courir »<sup>533</sup>. Ce « on » montre toute l'imprécision et le flou qui caractérisent le circuit de la communication pamphlétaire en partant de celui qui écrit, en passant par celui qui imprime, celui qui vend ou qui distribue jusqu'à celui qui lit et fait partager, souvent, ses lectures avec d'autres personnes. En fait, ce « on » au référents multiples, selon l'opération qui lui est associée, selon la tâche qu'il effectue, avance souvent masqué, soit parce que le mémorialiste est réellement maintenu dans l'ignorance de la provenance de l'écrit qu'il récupère de manière indirecte, soit parce que ce dernier tient à passer sous silence l'identité des personnes engagés dans la diffusion de ce pamphlet et cela se comprend, parfaitement, au regard des tensions qui existent et du climat de méfiance et de suspicion qui règne.

En ce qui concerne les informations relatives aux différents modes de diffusion, nous présentons les résultats suivants :

*Divulgués* : 6 fois

*Semés* : 6 fois

*Il courust* : 5 fois

*On publia* : 4 fois

*Il fust fait* : 2 fois

*Affichés* : 2 fois

*On me donna/ tomba entre mes mains* : 2 fois

(Absence de toute information): 7 fois

---

<sup>528</sup> *Ibid*, p.16.

<sup>529</sup> *Ibid.*, p. 23.

<sup>530</sup> *Ibid.*, p. 46.

<sup>531</sup> *Ibid.*, p.118.

<sup>532</sup> *Ibid.*, p.161.

<sup>533</sup> *Ibid.*, p.162.



Ces résultats montrent, d'abord, que L'Estoile ne s'encombre pas systématiquement par la précision du moyen qui lui a permis de découvrir tel ou tel pamphlet qu'il insère dans son *Journal* (Absence de toute information: 7 fois) et même lorsque ces indications existent, elles ne permettent pas forcément de préciser le mode de diffusion comme c'est le cas avec « il fust fait » ou encore « on publia » qui ne renseignent pas sur Qui écrit ? Qui publie ? Ni même sur le comment on fait circuler le pamphlet et par quels moyens le collectionneur s'est-il procuré ces textes ?

La situation est un peu plus claire pour un genre particulier de pamphlets : les placards, qui sont, nécessairement, affichés, comme le précise, clairement, L'Estoile. Il s'agit, d'ailleurs, de la seule forme de correspondance observée, entre genre et mode de diffusion, car si nous prenons le sonnet par exemple, il peut très bien glisser de main en main<sup>534</sup> comme il peut être vendu ou semé<sup>535</sup>. Il n'y a aucune correspondance, non plus, entre un mode de diffusion précis et une tonalité particulière et les pièces comiques, par exemple, circulent de différentes manières.

Nous remarquons, néanmoins, que ce type d'indication, « affiché », n'apparaît qu'à deux reprises dans un tome qui couvre, tout de même, trois années de ces guerres de religion et qui est supposé contenir un bon nombre des pamphlets qui parurent en cette période. Cela est donc révélateur de la faible proportion des placards parmi les pamphlets de cette période pour des raisons qu'il est difficile de formuler avec certitude même si nous pouvons penser au fait qu'un pamphlet distribué ou crié circule plus facilement, plus rapidement et dans un espace plus large qu'un placard qu'on se contenterait de lire ou de transcrire, d'autant plus que dans le premier cas, il s'établit un rapport privilégié entre le pamphlet et celui qui le possède et qui peut à son tour participer à sa diffusion. Nous pouvons aussi envisager les choses d'une perspective différente, en admettant qu'il y a dans le pamphlet qui circule un aspect insaisissable que ne peut avoir le placard et cela est important pour lutter contre les tentatives visant à stopper la progression de ces textes. Tous ces éléments en rapport avec « l'optimisation » de la réception pamphlétaire sont, bien évidemment, motivés par le principe de l'efficacité, exigence incontournable du discours pamphlétaire.

---

<sup>534</sup> « Sur la fin de ce mois, se firent voir à Paris les sonnets suivants contre la Ligue [...] et estant trouvés bien faits, ne laisserent de courir, nonobstant la fureur et malice du temps. Je les copiai moi mesmes, le soir, dans mon estude, le jour de l'Annuciation, XXVemars, et les fis tumber (plus hardiment que prudemment) en beaucoup de bonnes mains ». Pierre de L'Estoile, *op. cit.*, *Tome VI*, p. 158.

<sup>535</sup> « [...], donnerent subject au sonnet suivant, qui fust publié à Paris et semé partout ». Pierre de L'Estoile, *op. cit.*, *Tome III*, p. 34.

Les autres indications ne renseignent pas sur les moyens d'acquisition mais sur d'autres aspects de cette circulation comme la rapidité et l'étendu de la diffusion avec « courust » ou encore l'abondance avec « semé » et « divulgués ». Pour ces deux dernières, il est, d'ailleurs, intéressant de remarquer que ces indications sont les plus fréquentes selon les chiffres que nous présentons ci-haut. Il s'agirait, donc, de répondre ces feuilles volantes partout ou presque<sup>536</sup>. L'emploi des verbes semer et divulguer laisse entendre que ces pamphlets étaient carrément distribués dans des espaces publics qui sont souvent le Palais et la Cour selon les précisions de L'Estoile lui-même<sup>537</sup>. Bien évidemment, la circulation de ces pièces ne se limite pas à ces lieux stratégiques et la course effrénée du pamphlet se poursuit au-delà de cet espace, dépassant même les frontières de Paris comme le prouve les réimpressions dans les autres villes que nous avons précédemment évoquées. Dans cette même optique, nous pouvons, aussi, nous référer à un autre exemple tiré du Tome 6 du *Journal* de L'Estoile où ce dernier, commentant la propagande ligueuse contre le duc D'Epéron, archi-mignon du roi, évoque la réalité d'un déchaînement dans la distribution publique des pamphlets et donne à son lecteur, davantage de précisions et de détails concernant la diffusion de ces libelles, qu'il ne le fait habituellement en se contentant des deux formules relevées plus haut. Il témoigne sans ambiguïté, aucune, de cette diffusion large et intensive et affirme clairement : « Il est tel et en fust semé quantité au Palais, au Louvre, jetté dessous les portes, et quasi par tous les coins et rues de Paris »<sup>538</sup>.

Parallèlement, la large diffusion des pamphlets est principalement assurée par les colporteurs qui crient dans les rues leurs imprimés permettant aux personnes intéressées de les acquérir<sup>539</sup>. L'Estoile apporte dans son *Journal* quelques témoignages sur cette réalité de la diffusion pamphlétaire par la criée dont celui là : « J'ai esté curieux jusque là d'en ramasser jusques plus de trois cens tout divers, tous imprimés à Paris et criés publiquement dans les rues [...] »<sup>540</sup>.

---

<sup>536</sup> L'adverbe « partout » est, d'ailleurs, fréquemment utilisé par L'Estoile en parlant de cette propagation des écrits pamphlétaires.

<sup>537</sup> Nous nous pencherons dans les pages suivantes sur l'intérêt que représentent ces lieux et sur le lien particulier avec L'Estoile.

<sup>538</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit.*, Tome VI, p. 17.

<sup>539</sup> Nous reviendrons plus en détail, un peu plus loin dans la partie consacrée à l'édition, sur le colportage et son importance dans la circulation du pamphlet.

<sup>540</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit.*, Tome VI, p. 175.

Mais à côté de cette diffusion publique qu'on pourrait aussi qualifier d'ouverte et qui passe par la criée, la distribution ou encore l'affichage, se profile un autre mode de circulation plus secret, de main en main et qui passe par des réseaux relativement fermés. Dans le relevé que nous présentions, précédemment, nous faisons état de la présence de deux commentaires du mémorialiste qui montrent que les pamphlets en question lui ont été, directement, donnés par des personnes de son entourage (« On me donna »/ « tomba entre mes mains »). Ailleurs, que dans ce Tome 3, L'Estoile évoque, aussi, ce type de circulation du pamphlet à l'instar du commentaire suivant dans lequel il est plus précis au sujet de la nature de sa relation avec la personne qui lui a permis de récupérer le pamphlet : « Il est tel et me fust baillé, ce jour, par un mien ami »<sup>541</sup>. Par rapport à ce mode de diffusion, notre mémorialiste, n'est d'ailleurs, que le maillon d'une chaîne de transmission du pamphlet, et de la même manière qu'il récupère des pièces de son entourage, il participe, à son tour, à cette propagation de la parole pamphlétaire comme en atteste le commentaire qu'il formule en ces termes : « Je les copiai moi mesmes, le soir, dans mon estude, le jour de l'Annuciation, XXVemars, et les fis tumber (plus hardiment que prudemment) en beaucoup de bonnes mains »<sup>542</sup>.

Face à ce genre de diffusion secrète, deux réalités se dessinent en toile de fond : la rareté de l'imprimé en question ou encore une nécessité de prudence et parfois les deux. Les pamphlets circulent, donc, dans certains cas, entre des amis ou bien entre les membres d'une même famille mais toujours à l'intérieur d'un cercle de confiance<sup>543</sup>. Cela s'explique, bien évidemment par l'éthos agressif qui marque les textes pamphlétaires et leur portée diffamatoire pouvant amener une répression de la part des personnes ou du parti ciblés par l'attaque. Cette réalité, L'Estoile en parle ouvertement dans la présentation d'un pamphlet de Théodore de Bèze qui lui a été communiqué par un ami dans des conditions délicates : « lesquels, nonobstant les empschements et vents impetueux de la Ligue, parvinrent jusques à Paris, où un mien ami me les donna, estant trouvés bien faits et fort recueillis des hommes d'esprit »<sup>544</sup>.

---

<sup>541</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit.*, Tome II, p. 34.

<sup>542</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit.*, Tome VI, p. 158.

<sup>543</sup> Certains des pamphlets insérés par L'Estoile dans sa collection sont écrits par Claude Marteau, son beau-frère, comme il le précise dans son *Journal* et il s'agit, donc, dans ce cas, non seulement d'une circulation des libelles dans un cercle familial mais d'une communication directe des pamphlets, de l'auteur à un lecteur privilégié, grand amateur de ces pièces volantes.

<sup>544</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit.*, Tome VI, p. 67.

Une telle réalité de la diffusion pamphlétaire permet de présenter le libelle comme un objet qu'on se plaît à partager avec ses proches. Il y aurait, aussi, en cela, la marque d'un intérêt considérable qu'on éprouve à l'égard de ces pasquils, et même si L'Estoile en tant que collectionneur semble présenter un profil particulier, son attrait pour les pamphlets est celui de toute une génération.

Ce schéma de diffusion qui fait des rapports personnels entre les hommes le vecteur de circulation, peut être poussé au maximum avec l'exemple des pièces manuscrites qui circulent à une échelle très réduite. Cette image de réseaux de diffusion du pamphlet nous rappelle, d'ailleurs, une autre très importante, celle des réseaux de clientèle qui jouent un rôle très important dans la vie politique de l'époque et pour cause, le politique et le pamphlétaire sont étroitement liés pendant les guerres de religion.

Nous avons dans le *Journal* un bon exemple de cette communication directe où c'est le pamphlétaire lui-même qui transmet ses libelles non imprimés à L'Estoile. Ce dernier, sans nommer l'écrivain en question, bien évidemment, s'investit à rapporter dans le titre qu'il donne aux deux pamphlets leur condition d'acquisition en écrivant : « Deux sonnets faits par la ligue sur la mort du duc de Guise qui n'ont été imprimés, et me furent donnés par l'auteur, homme docte et honneste (hors la qualité de ligueur) le dernier jour de l'an present 1588 »<sup>545</sup>. En fait, dans ce cas, il ne s'agit, peut être, pas, réellement, d'un ami, mais ce qui semble unir les deux hommes et dépasser leur divergence idéologique, c'est certainement cet intérêt pour l'écriture pamphlétaire. Tous les deux approchent le phénomène à des niveaux différents mais tout aussi complémentaires, celui de la production et celui de la pérennisation de cet écrit éphémère par la passion de la collection associée au projet historiographique.

Cette diffusion pamphlétaire, parce qu'elle se veut étendue et généralisée utilise non seulement différents modes de diffusion, mais affiche aussi des choix stratégiques en ce qui concerne son espace d'action. Certains lieux plus que d'autres attestent de la concentration de la diffusion dans un périmètre précis qui fonctionne comme un espace de prédilection pour la liquidation rapide et efficace. L'Estoile commente souvent les conditions d'acquisition de ses ramas et nous parle fréquemment d'un lieu précis, « le Palais », qu'il fréquente quotidiennement à cause de sa charge de grand audencier. C'est principalement dans cette zone et dans les quartiers qui l'entourent qu'opèrent ceux qui rendent public ce type d'écrits et

---

<sup>545</sup>Pierre de L'Estoile, *op. cit*, Tome VI, p. 112.

Dans ce cas il ne s'agit, peut être, pas, réellement, d'un ami, mais ce qui semble unir les deux hommes outre leur divergence idéologique, c'est certainement cet intérêt pour l'écriture pamphlétaire. Tous les deux approchent le phénomène à des niveaux différents mais tout aussi complémentaires, celui de la production et celui de la pérennisation de cet écrit éphémère par la passion de la collection associée au projet historiographique.

là où se déroule la chasse aux pamphlets les plus intéressants et les plus récents. L'Estoile n'hésite pas à mentionner à chaque fois que cela s'impose que le Palais est le lieu où se déroule l'essentiel de la diffusion pamphlétaire et qui est pour lui une mine inépuisable. Il accumule, alors, les formules de présentation sur le modèle suivant : « Sur quoi furent faits et divulgués au Palais les vers suivants »<sup>546</sup>. Le Palais et ses environs s'impose alors comme le lieu qui incarne le plus ce foisonnement pamphlétaire et où la circulation est la plus active. D'ailleurs, ceux qui comme H-J Martin s'intéressent au métier du livre attestent de cette réalité de la diffusion des pamphlétaires pendant les guerres de religion. Ce dernier déclare : « Mais, à l'époque le trafic des libelles et des livres d'occasion se localisait de plus en plus sur le Pont Neuf et les quais environnants »<sup>547</sup>.

Quels que soient les modes de circulation du pamphlet pendant les guerres de religion ou encore ses lieux de prédilection, le caractère étendu de sa diffusion s'impose comme une certitude indiscutable. D'ailleurs, l'utilisation systématique de la part de L'Estoile de verbes comme « divulguer », « semer » ou encore « courir » et d'adverbes comme « partout » et aussi « abondamment » renseigne clairement sur l'ampleur du phénomène et la large diffusion qui s'y associe. L'ensemble des éléments relevés jusqu'ici atteste donc de la disponibilité du pamphlet à cette époque et d'une certaine facilité avec laquelle un large public est capable de découvrir ces pièces volantes. Mais, alors, comment le lectorat de l'époque réagit-il à l'égard de cette surenchère dans la production pamphlétaire ?

### ***c- La réception du pamphlet : des réactions multiples et évolutives***

Entre réticence et engouement, fascination et condamnation, le pamphlet du XVI<sup>ème</sup> siècle s'impose comme un véritable phénomène social et la culture polémique et diffamatoire

---

<sup>546</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit.*, *Tome V*, p. 194.

<sup>547</sup> H-J Martin, *Livre, pouvoir et société*, *Tome I*, Genève, Droz, 1999, p. 356.

Il parle même quelques lignes plus loin de l'investissement du Palais par les colporteurs, avant que le pouvoir, inquiet des débordements cette tendance, ne se charge de réglementer ce métier à partir de 1578-1579. Il faut savoir que ce corps de métier initialement institué pour vendre des édits, ordonnances et autres écrits officiels réunit aussi bien les colporteurs autorisés que les clandestins et surtout ceux là. Ces derniers n'hésitent pas à faire circuler des libelles aussi divers que violents et tout type d'écrits censurés, constituant ainsi des éléments perturbateurs et menaçant pour le pouvoir.

qui s'exerce et s'impose sur la scène publique, en ces temps, doit aussi pouvoir être approchée sous l'angle de la réception.

En essayant de définir le pamphlet d'une manière générale au cours du précédent chapitre, nous avons déjà eu l'occasion de relever ce mélange d'enthousiasme et de répulsion qui caractérise la réception pamphlétaire et de parler d'un apparent paradoxe auquel le pamphlet des guerres de religion ne déroge ne déroge point.

La réalité de la prolifération pamphlétaire et de sa large diffusion que nous avons pu vérifier, atteste normalement d'un réel appétit de lecture et c'est bien le cas mais cela ne doit pas occulter le malaise qui entoure ce type d'écrits.

La frénésie est, en effet, notable non seulement au niveau de la production du texte mais aussi à sa réception. Et pourtant quelque chose dérange dans ce tableau du large succès. En réalité, parallèlement à cette consommation de grande envergure, apparaît la condamnation claire et ouverte du pamphlet chez tout le monde, ce même monde qui se presse vers la découverte des dernières nouveautés pamphlétaires.

Pour les gens de cette seconde moitié du XVI<sup>ème</sup> siècle, l'attraction qu'exerce sur eux le pamphlet est indéniable, ils ne peuvent résister à la tentation de le lire et de découvrir son contenu même si la réaction immédiate qu'ils affichent est généralement celle d'un jugement sévère voire même d'une indignation qui seraient davantage en rapport avec la portée diffamatoire elle-même, la violence de l'attaque, le caractère injurieux et insolent qu'avec le fond idéologique, et quand c'est les deux, le rejet est sans appel.

S'intéresser à cette production pamphlétaire (de manière fréquente et non accidentellement) et cautionner son principe d'action essentiellement diffamatoire, semblent être deux choses distinctes. Or nous savons parfaitement qu'en matière de libelles, la simple lecture participe au développement du phénomène, permet de le consolider et de l'amplifier. Le problème semble résider, précisément, dans la difficulté d'assumer ce goût indéniable pour la littérature pamphlétaire. Le dénigrement qui entoure ces écrits et la condamnation morale, politique et sociale entraînent cette attitude clairement contradictoire voire même hypocrite avec ce décalage permanent entre qu'on fait et le regard bien subjectif et complaisant à l'égard de sa propre action. On pourrait même parler d'une forme de schizophrénie dans la réception pamphlétaire qui associe rejet et enthousiasme face à une même réalité. Le pamphlet fascine autant qu'il fait peur et attire autant qu'il pousse à l'indignation et qu'il peut faire honte. N'oublions pas, aussi, que derrière l'engouement pour l'écrit pamphlétaire il y a cette tentation si forte de l'interdit. En effet, ces libelles diffamatoires ont le goût des choses

pernicieuses or c'est justement cela qui attise la curiosité des lecteurs et les attire dans le pamphlet.

L'Estoile illustre parfaitement ce paradoxe si commun à son époque. En effet, son intérêt considérable pour le pamphlet dépasse largement la vocation qu'il donne à son œuvre. Il est d'abord lecteur de pamphlet avant d'être le collectionneur, curieux et "chasseur" de pamphlets qu'il devient ; mais tout comme ses contemporains, son jugement sur cette littérature dont il gorge son œuvre se veut sévère et sans compromis. Il déclare à ce titre : « Plusieurs autres pasquils, sornettes et vilanies semblables, furent faites et semées sur ceste fouetterie et penitence nouvelle du Roy et de ses mignons, entre lesquelles celles qui suivent (encore qu'elles méritassent, pour la pluspart, le feu avec leurs auteurs), estoient néanmoins communes à la Cour et à Paris, signes certains d'un grand orage prest à tumber sur un Estat »<sup>548</sup>. On le voit, ailleurs, s'exprimer avec le même mépris et donner le titre suivant à une série de pamphlets qu'il ramasse : « *RAMAS DE DIVERS POESIES ET ECRTS SATYRIQUES PUBLIES CONTRE LE ROY ET SES MIGNONS EN CES TROIS DERNIERS ANNEES 1577 1578 ET 1579*, lesquels, pour estre la plus part d'eux impies et vilains, tout outre tant que le papier en rougist, n'estoient dignes avec leurs auteurs que du feu, en un autre siecle que celui-ci, qui semble estre le dernier et l'esgout de tous les precedens »<sup>549</sup>

Il emploie, aussi, très souvent le terme « fadezes » pour évoquer les pamphlets qu'il collectionne et lorsqu'il s'agit de parler de « libelles » l'adjectif « diffamatoire » est toujours là pour rappeler la dimension péjorative qui s'associe à l'écriture pamphlétaire et le dénigrement qui l'entoure. Mais en fait, face à cette distanciation permanente témoin d'un dédain certain de la part du mémorialiste, la simple motivation de porter un témoignage sur son époque est-elle suffisante pour expliquer la présence de ces pamphlets dans son *Journal* ? Notre collectionneur n'aurait-il pas des difficultés à avouer l'intérêt de ces « ramas » outre la seule finalité historiographique<sup>550</sup> ?

---

<sup>548</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit.*, *Tome IV*, p. 80.

<sup>549</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit.* *Tome III*, p. 48.

<sup>550</sup> Il est vrai que l'attitude de L'Estoile face à ses ramas est pour le moins interpellante, intérêt véritable ou simple besoin d'illustration ; ce point qui touche à l'organisation de son œuvre nécessite un développement important, projet dans lequel s'est investi Gibert Schrenck qui déclare : « En érigeant le pamphlet en monument, L'Estoile n'exerce pas seulement un regard critique sur un phénomène littéraire nouveau. Il pose la question désormais incontournable des conditions et du sens de son travail de citation. Comme certains de ses contemporains, tel l'avocat Laurent Bouchel, le médecin Rasse des Noeux, le procureur général de la Chambre des Comptes Jérôme L'huillier, L'Estoile compile les libelles, mais à cette différence près qu'il les encadre d'un commentaire personnel très vigoureux au moment de les inclure dans la narration ». Gilbert SCHRENCK, « Jeu

Alors, qu'on aime ou qu'on déteste, qu'on déclare son mépris ou qu'on le dissimule, les libelles ont la qualité de pouvoir intéresser les gens et susciter la curiosité d'un public aussi large qu'hétéroclite et ce, indépendamment des orientations idéologiques de chacun.

Pour attester de cet engouement général face à la littérature pamphlétaire, nous pouvons nous référer au commentaire de L'Estoile autour d'un pamphlet qui malgré sa médiocrité, a eu un écho considérable à Paris et qui a suscité des réactions diverses entre le ravissement des curieux et la colère de ceux qui font l'objet de cette médisance. Il dit : « Nonobstant toutes ces misères, on ne laisse de s'esgaier à Paris, d'y rire danser à bon escient et y faire des Pasquils, et entre autres le suivant, fort scandaleux et diffamatoire, contre la plupart des grandes maisons et familles de la ville, lequel fust semé et divulgué partout, en ce mois de febvrier 1576 »<sup>551</sup>.

Pour les contemporains de L'Estoile —grands « consommateurs » de pamphlets comme nous avons eu l'occasion de le vérifier—, la finalité n'est pas forcément d'approuver ou même de condamner, il ne s'agit pas de se passionner pour ces écrits mais seulement de les découvrir et pourquoi pas de s'en amuser. Aussi étonnant que cela puisse le paraître au premier abord et surtout par rapport à un pareil contexte de crise, la dimension ludique fait partie de la culture pamphlétaire, surtout lorsqu'on voit la place de choix qu'y tient le comique. Le public trouve fréquemment, dans ces textes, matière à rire et s'autorise à avoir un regard amusé sur la réalité conflictuelle qui l'entoure, le temps d'une lecture. Nous avons déjà eu l'occasion de parler du rôle que joue le comique pour favoriser la réception de l'agression verbale en évoquant la complicité presque volée au destinataire, le masquage de la violence par cette légèreté apparente et tous ces éléments qui font la force du rire et lui permettent de s'imposer comme un adjuvant de l'énonciation pamphlétaire et un excellent moyen d'action<sup>552</sup>. Mais il apparaît clairement que les pamphlétaires ne sont pas les seuls à profiter des possibilités qu'offre le comique puisque les lecteurs, aussi, se plaisent dans ce rire qui contraste avec la gravité du contexte sans pour autant s'en détacher. Le rire qui s'exerce dans les pamphlets avec sa surcharge en agressivité et le fond profondément sérieux de l'attaque sur lequel il se

---

et théorie du pamphlet dans le *Journal du règne de Henri III (1574-1589)* de Pierre de L'Estoile » dans *Traditions polémiques, op. cit.*, p. 72.

<sup>551</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit.*, *Tome II*, p. 17.

<sup>552</sup> Molinié, lui-même, déclare dans sa définition du rire : « On admet généralement qu'il constitue un moyen très fort, quasi absolu, d'action sur l'auditeur : lorsqu'une fois le rire déclenché par la volonté de l'orateur, l'effet est à la fois irrésistible, et relativement durable sur l'état d'esprit favorable dans lequel a été mis l'auditoire ». Georges MOLINIE, *op. cit.*, p. 295. Pour un développement supplémentaire, voir pp. 60-71.



développe, offre au lecteur un équilibre unique entre amusement et engagement et c'est une réalité qui séduit considérablement le public comme en atteste leur engouement pour ce type d'écrits.

Le pamphlet attire les gens pour d'autres raisons encore. En tant que fenêtre sur l'actualité, il permet aux gens de s'informer, de s'ouvrir sur les idées ou disons plutôt les attaques de tel ou tel parti à travers les voix de ses pamphlétaires et d'avoir donc l'impression de participer même relativement à la vie politique. Il faut savoir que même si on ne peut pas parler encore à cette époque de conscience politique véritable et réellement établie, on assiste, indéniablement, avec les guerres de religion, à la naissance de l'opinion publique et à un début de changement dans le rapport au pouvoir. Si pour le pamphlétaire, écrire c'est aussi montrer qu'on existe, qu'on réagit à la situation socio-politique ; d'une certaine manière et peut-être à degré moindre, le lecteur s'inscrit à son tour dans cette perspective, consommateur mais aussi acteur. D'ailleurs, nous n'avons cessé de parler de surproduction et de diffusion étendue or cela implique nécessairement l'existence d'un public réceptif et réactif, sensible à cette littérature et qui lui permet non seulement de continuer à exister mais aussi de prendre des proportions très importantes.

Progressivement habitués à cette littérature pamphlétaire et largement attirés par elle, les lecteurs de la période des guerres de religion marquent, vraisemblablement, un tournant dans l'histoire de la réception pamphlétaire et participent par leur enthousiasme et leur consommation intensive à la confirmation d'une mode nouvelle celle du pamphlet. Le phénomène déclenché à cette période continuera à exister et à se développer après les guerres de religion et l'initiation à la culture pamphlétaire atteindra le paroxysme de sa maturité avec le déchaînement des Mazarinades pendant la Fronde.

Les contemporains de L'Estoile que la haine déchirent et que les affrontements entre partis séparent de plus en plus se trouvent réunis dans la curiosité et l'enthousiasme devant l'objet pamphlétaire consommé de toute part quelle que soit sa portée et le jugement qu'on porte sur lui.

## ***2/ Contexte éditorial et conditions de diffusion***

### ***a- Edition et pamphlet :***

Pour qu'on puisse aborder le contexte éditorial des pamphlets et évoquer ses caractéristiques il faut préalablement rappeler le rôle capital joué par l'imprimerie dans la mise en place d'un nouveau paysage éditorial. Cette nouvelle invention a bouleversé, non seulement, la vie culturelle de ce siècle mais aussi son équilibre politique en rendant possible la propagation des différentes idées religieuses et politiques à une échelle très importante.

Une idéologie quelle que soit sa portée a réellement besoin d'être répandue et la parole qui la porte a besoin de se propager pour pouvoir vivre à travers l'adhésion de ses partisans et s'illustrer en mouvement et en action.

Pour passer de l'espace individuel de l'écriture vers un espace collectif, la parole de portée politique ou religieuse a donc besoin d'être largement diffusée, or cette communication est aussi et surtout dépendante des moyens purement techniques qu'on met à sa disposition et c'est en cela que l'invention de l'imprimerie ait été un allié exceptionnel de la propagande de toute part. André Winandy énonce au sujet de l'importance de cet instrument et de l'utilisation qu'en faisaient les camps opposés : « L'imprimerie est une formidable machine de guerre qui vomit sa mitraille à travers la mêlée des partis »<sup>553</sup>.

En fait, lorsqu'il s'agit d'évoquer le rôle de l'imprimerie dans le conflit politico-religieux du XVI<sup>ème</sup> siècle, l'accent est immédiatement mis sur la propagande protestante<sup>554</sup>. Cette appellation couvre une réalité multiple qui ne se limite pas à l'édition livresque et inclut d'autres types d'imprimé, d'autres supports utilisés pour la propagation de cette idéologie qui sont tout aussi importants et dont fait partie le pamphlet. Nous avons donc d'un côté la propagande religieuse protestante et les ouvrages politiques et de l'autre les livrets de piété et livrets de controverse à l'intérieur du domaine religieux. Bien évidemment, l'ensemble de cette littérature se nourrit de l'opposition protestants/ catholiques et puisque la majorité du pays est catholique, la production agitée des pamphlets est forcément catholique.

---

<sup>553</sup> André WINANDY, « La satire comme instrument politique au XVI<sup>ème</sup> siècle », *op. cit.*, p. 271.

<sup>554</sup> Il est vrai que ce sont principalement les réformés qui ont su déclencher, les premiers, le processus de la propagande par le biais de l'imprimé exploitant au mieux les ressources offertes par cette nouvelle situation éditoriale et ouvrant ainsi la voie aux autres partis qui s'en inspirent pour servir des intérêts opposés. Voilà, d'ailleurs, comment Henri MEYLAN de l'organisation de cette propagande livresque et de la diffusion des supports idéologiques du protestantisme : « L'acheminement des livres qu'on expédie par tonneaux, la constitution d'un stock chez le libraire ou le dépositaire, l'organisation d'un réseau clandestin avec ses relais, tout cela nous échappe le plus souvent ». Henri MEYLAN, *Aspects de la propagande religieuse*, *op. cit.*, p.IX.

Le pamphlet joue incontestablement un rôle majeur dans les conflits qui opposent les différents partis pendant les guerres de religion. Mais ce qui est vraiment intéressant dans cette conjoncture socio-politique et éditoriale, c'est de voir comment le pamphlet réussit à se libérer progressivement de la dimension propagandiste. Alors, pour schématiser un peu cette évolution, on pourrait dire qu'on est passé de la propagande religieuse, essentiellement protestante et principalement livresque, au pamphlet religieux, ensuite au pamphlet politique et finalement au pamphlet tout court qui épouse des thèmes et des tonalités divers sachant que ces différentes formes s'exercent selon un principe de simultanéité et non de substitution.

En fait, le phénomène prend une telle ampleur qu'il semble instaurer son autonomie par rapport à ses objectifs premiers. Alors sans parler de rupture, il est néanmoins important de signaler que le pamphlet ne s'inscrit pas, nécessairement, dans un projet propagandiste général qui implique une organisation et une parole qui se met au service d'une idéologie, d'un parti.

La meilleure illustration de cette réalité reste sans doute la littérature pamphlétaire qui se base sur des faits divers et qui opère sur le mode de l'attaque nominale<sup>555</sup>. Ce type de libelles coexiste donc avec ceux qui affichent leur valeur militante et qui se mettent au service de l'un ou l'autre des partis, et même si certaines de ces attaques se développent sur fond de critique politique, religieuse ou sociale il ne s'agit pas pour autant d'un pamphlet de propagande.

Le pamphlet réussit donc à se faire valoir autrement qu'à travers un projet politique et par rapport à sa valeur propagandiste, et de ce fait, d'autres aspects comme sa valeur circonstanciée ou encore, le format qu'il adopte et surtout son mode de diffusion prennent plus d'importance. La réalité éditoriale du pamphlet avec ses caractéristiques propres et ses filiations est en cela un critère fondateur de ce type d'écriture.

L'édition pamphlétaire rivalise pendant les guerres de religion avec l'édition livresque et comme l'affirme Francis Higman, : « Dès le début des prétendues guerres de religion, en 1562, toute l'industrie du livre est profondément ébranlée. Les réseaux de distribution des livres en terre hostile sont détruits, les communautés de fidèles dispersées, le marché brutalement réduit et réduite plus encore, la place des préoccupations strictement religieuses

---

<sup>555</sup> L'Estoile ne manque pas de relever dans son Journal ce type de pamphlet avec par exemple la série de libelles déclenchée à la suite de l'étrange nouvelle du mariage de Du Bray connu pour son impuissance. Il s'agit bien là d'un exemple d'ancrage non pas dans l'actualité officielle politique ou autre mais plutôt par rapport à l'actualité parisienne la plus banale qui présente la littérature pamphlétaire comme, aussi, le miroir des scandales. Voir ces pamphlets dans Pierre de L'Estoile, *Tome II*, p. 136 à 140.

dans les esprits : c'est l'heure des pamphlets politiques, des remontrances, des Harangues, des Discours »<sup>556</sup>.

Mais que le pamphlet soit religieux, politique, au service d'une propagande ou encore en rapport avec un fait divers de la plus grande banalité, un critère demeure présent son enracinement permanent dans l'actualité qui, en s'associant à la réalité d'une diffusion rapide, large et intensive (plusieurs rééditions), nous renvoie immédiatement vers l'univers de la presse écrite qui présente des caractéristiques similaires prouvant ainsi la filiation qui existe entre les deux phénomènes.

En parlant du pamphlet Bernard Croquette déclare dans cette optique : « Mais avant d'appartenir à la "littérature" ces œuvres qui veulent abattre un adversaire, défendre une cause, entraîner un public relèvent d'abord d'une sorte de presse "parallèle" (apparue avant même la naissance, au XVII<sup>ème</sup> siècle, de la presse proprement dite) dont la tradition vigoureuse s'est maintenue jusqu'à nos jours »<sup>557</sup>.

Le pamphlet s'inscrit pleinement dans l'histoire de la presse en se situant précisément entre l'occasionnel et le périodique puisqu'en tant qu'outil d'information, il préfigure la naissance de la presse proprement dite avec *La Gazette* du XVII<sup>ème</sup> siècle et se place à son tour dans la continuité d'une tradition qui est celle des « occasionnels ». Ces derniers revêtissent, d'ailleurs, avec les guerres de religion un habit nouveau sur le plan du contenu informatif mais aussi du ton adopté. Jean-Pierre Seguin déclare au sujet de l'évolution de ces pièces d'actualité : « Les bulletins d'information ayant trait aux luttes religieuses sont encore assez rares au cours de la première moitié du XVI<sup>ème</sup> siècle. Ils n'apparaissent guère qu'après 1534, préfigurant les innombrables plaquettes de polémique qui seront imprimés surtout à partir du tumulte d'Amboise, en 1560. Ces plaquettes n'auront plus de commun avec les bulletins que de trompeuses apparences »<sup>558</sup>.

La période des guerres de religion avec le phénomène de la production pamphlétaire qui l'accompagne, est à ce titre une période de transition, d'une importance majeure dans l'histoire générale de la presse. Roger Chartier tente de retracer rapidement le parcours de l'écriture pamphlétaire pour attester de cette filiation certaine qui existe entre pamphlet et presse non seulement pour sa dimension informative en permettant de relayer l'actualité mais

---

<sup>556</sup> Francis HIGMAN, « 1565-1600 : La politisation dans le levain de L'Évangile », dans *Histoire de l'édition française, Tome I, op. cit.*, p. 321.

<sup>557</sup> Bernard CROQUETTE, *op. cit.*, p. 550.

<sup>558</sup> Jean-Pierre SEGUIN, *L'information en France de Louis XII à Henri II*, Genève, Droz, 1961, p. 31.

aussi pour son principe de diffusion et une valeur propagandiste qui reste jusqu'à aujourd'hui fréquemment associée à la presse. Il déclare en parlant des pamphlets du XVII<sup>ème</sup> siècle : « Certes leur prolifération ou leur apparition n'est pas sans antécédents. Au XVI<sup>ème</sup> siècle, la littérature pamphlétaire a déjà connu de beaux jours : à partir des années 1540, lorsqu'elle s'est faite le vecteur de la propagande réformée ; après 1560 comme arme dans les guerres de religieuses ; enfin et surtout entre 1585 et 1594, avec le déchainement de la propagande ligueuse et les ripostes royalistes. D'autre part s'il est vrai que le périodique ne naît en France qu'en 1631, c'est depuis la fin du XV<sup>ème</sup> siècle que les occasionnels donnent à lire nouvelles politiques, actes officiels et faits divers. Mais l'originalité des 50 années qui séparent la minorité de Louis XIII de celle de Louis XIV n'en est pas moins nette et tient à deux faits : une importance inédite de la production pamphlétaire, le succès considérable d'une nouvelle forme de communication imprimée, le périodique »<sup>559</sup>.

Ancêtres de notre presse moderne, ces feuilles volantes qui déferlent de partout semblent avoir changé considérablement le paysage éditorial. Il importe de mentionner aussi que la "sur-édition" qui accompagne la surproduction pamphlétaire répond aussi à des motifs strictement économiques. Au XVI<sup>ème</sup> siècle les éditeurs imprimeurs sont eux mêmes les libraires et leur activité commerciale les pousse à s'orienter, pendant les guerres de religion et face aux difficultés et au déclin de l'édition livresque, vers un nouveau marché en plein essor, celui des pamphlets<sup>560</sup>. Il y aurait même une spécialisation dans ce type d'activité éditoriale que le pouvoir a, d'ailleurs, vraisemblablement, beaucoup de difficultés à interdire et qu'il s'efforce tout simplement de contrôler<sup>561</sup>.

### ***b- Pamphlet et censure***

Les pamphlets ne circulent pas, tous, librement et ouvertement contrairement à ce qu'on pourrait être amené à croire en parlant de diffusion large. La circulation clandestine fait aussi partie de la réalité pamphlétaire et elle peut être plus ou moins accentuée selon la portée

---

<sup>559</sup> Roger CHARTIER, « Pamphlets et gazettes » dans *Histoire de l'édition française, tome I, op. cit.*, p. 405.

<sup>560</sup> « Pendant les Guerres de religion, l'Université ayant perdu une bonne partie de ses effectifs d'écoliers, beaucoup d'imprimeurs en désertèrent d'autre part le quartier. Vivant surtout de l'édition et de la vente de pamphlets, de libelles, de pièces volantes, ils se répondirent à travers la ville ». H-J Martin, *Livre, pouvoir et société*, Tome 1, *op. cit.*, p. 356.

<sup>561</sup> D'après H-J Martin qui affirme: « Bien entendu, le Pouvoir s'inquiétait de l'activité de ces petits libraires spécialisés dans la publication des pièces volantes et des libelles ». *Ibid.* p. 357.

du pamphlet, selon le contexte et le degré de danger potentiel pour tous ceux qui participent à cette communication pamphlétaire. Le pamphlet se fonde sur l'idée de l'attaque verbale violente et les réactions qu'il suscite peuvent s'exprimer différemment. Elles peuvent être du même ordre (réponse et contre-attaque en se basant sur un principe identique d'action par la plume). Elles peuvent s'exprimer en terme de répression dans le cadre d'un rapport inégal avec l'autorité. Mais on peut aussi avoir les deux types de réactions qui s'exercent parallèlement et simultanément alliant ainsi les deux attitudes, offensive et défensive. Le présent témoignage décrit parfaitement les risques qui entourent ce type d'expression au XVI<sup>ème</sup> siècle : « On peut étudier- et on étudie surtout ici- ceux qui font la propagande, l'inspirent, l'impriment et la colportent, parfois au péril de leur vie ; mais il y a aussi ceux qui la reçoivent, la boivent à longs traits ou la rejettent avec dégoût, parfois condamnent au bûcher et parfois y montent pour elle. En dépouillant attentivement les martyrologues et les recueils de correspondance on pourrait écrire une passionnante histoire de l'opinion publique du temps et de la manière dont on l'influence »<sup>562</sup>.

L'interdit fait donc partie de la réalité pamphlétaire de cette période et cela les contemporains de L'Estoile n'étaient pas sans le savoir. On parle alors de réseaux (amitié, famille, personnes du même parti) et de ces feuilles volantes qui circulent sous le manteau passé de main en main dans des cercles bien retreints.

En terme de risque, ce sont davantage les éditeurs qui s'exposent à la menace de la sanction et de la répression que les libellistes eux-mêmes qui s'expriment le plus souvent anonymement. Et pourtant, on a pu voir certains des pamphlétaires identifiés, subir les lourdes conséquences de leurs actes, pour avoir été excessivement médisants et injurieux, ou tout simplement pour que la punition qu'on leur inflige serve d'exemple à tous. La répression peut être plus ou moins sévère selon la conjoncture de l'époque, selon aussi le contenu de l'imprimé, allant jusqu'à la mort comme ce fut le cas du libelliste ligueur, Le Breton, condamné à la pendaison par l'autorité royale, en 1586 <sup>563</sup>.

En fait en matière de contrôle et de censure le pamphlet pose certains problèmes aux instances chargées de contrôler et de réprimer à cause de ses conditions de diffusion avec

---

<sup>562</sup> Paul-F.GEISENDORF « Trois chroniqueurs devant la propagande » dans *Aspects de la propagande religieuse, Travaux d'Humanisme et Renaissance*, 28, Genève, Droz, 1957, p. 403.

<sup>563</sup> D'après, Denis PALLIER, « Les réponses catholiques » dans *Histoire de l'édition française, Tome I, op. cit.*, p. 341.

comme principal obstacle, sa brièveté qui facilite son impression et sa circulation. Il est sur ce point bien différent de la propagande livresque. L'impression d'un livre, bien plus volumineux est sans doute plus difficile, plus longue et donc plus risquée que celle d'un pamphlet.

La censure s'est illustrée différemment selon les périodes, selon qu'il s'agisse de livre ou de pamphlet et à des degrés différents mais elle a toujours fait partie de ce contexte de guerre, avec ses mesures et son appareil de répression, ses failles mais ses aussi ses excès.

Avec l'apparition et surtout le renforcement de la propagande protestante et face à l'importance de son action et à la menace qu'elle représente, l'instauration d'un système de censure et la mise en place d'un appareil de contrôle du métier du livre qui s'appuie sur des textes de loi (édits et ordonnances) s'imposent comme des mesures nécessaires pour limiter la progression de ces nouvelles idées, de cette hérésie dangereuse pour la religion catholique mais aussi pour le pouvoir politique<sup>564</sup>. Alors, dans un premier temps, c'est principalement l'édition livresque qui se trouve sous la menace de la censure mais progressivement l'interdit touche aussi les écrits brefs, ces pamphlets dont on redoutait de plus en plus l'impact sur l'opinion publique et l'action propagandiste. Hélène Duccini se fonde sur le texte d'une ordonnance de 1561 pour mettre en avant la réglementation du monde de l'édition qui accompagne les guerres de religion. Elle rapporte : « L'année suivante , la Déclaration sur la répression des troubles nés à l'occasion de la Religion Prétendue Réformée porte dans son article 1<sup>er</sup> : " Voulons en outre que tous imprimeurs, semeurs de placards et libelles diffamatoires soient punis pour la première fois du fouet et pour la seconde de la mort" »<sup>565</sup>.

Mais qu'en est-il concrètement de l'application de ces lois ? Peut on réellement parler d'un appareil de censure efficace sous le règne de Henri III? L'interdit n'a-t-il pas propulsé la production pamphlétaire ? Comment se comporte la censure face aux spécificités de cette production et de sa diffusion pamphlétaire ?

Globalement, lorsque nous observons la période des guerres de religion nous n'avons nullement l'impression d'être face un système de censure bien établi, bien organisé,

---

<sup>564</sup> Il faut dire que l'Eglise catholique a toujours appréhendé l'imprimerie avec beaucoup de méfiance et ce depuis son invention. Craignant bien évidemment de voir cet excellent moyen de diffusion large et rapide exploité par ses ennemis, l'institution ecclésiastique surveille avec inquiétude ce nouveau phénomène et tente de le maîtriser au mieux, mais c'est principalement à la suite de l'affaire des Placards que le métier de l'édition se trouve réellement mis en accusation et que l'idée de son contrôle s'impose à tous. Lucien Febvre et H-J Martin expliquent : « Jusqu'en 1534, à la vérité, les libraires et les imprimeurs qui se livraient à de pareils trafics pouvaient compter sur l'impunité ; rares sont, en effet, à cette date ceux que l'on inquiète sérieusement. Après l'affaire des placards, il ne devait plus en être ainsi ; on connaît les brutales réactions du roi ». Lucien FEBVRE et H-J MARTIN, *L'apparition du livre*, Paris, Albin Michel, 1958, p. 304.

<sup>565</sup> Hélène DUCCINI, *Faire voir, faire croire, l'opinion publique sous louis XIII, op. cit.*, p. 36.

suffisamment durable et puissant pour pouvoir contrôler le domaine éditorial et plus particulièrement le déferlement pamphlétaire et le métier du colportage.

En parlant des autorisations et du système de privilège royal qui fait suite à la loi établie par l'édit de Moulins de 1566, Roger Chartier affirme : « Ces dispositifs visant à contrôler la production et la circulation des pamphlets semblent de piètre efficacité lorsque la conjoncture politique aiguise la verve libelliste et l'attente du public. Nombre de textes paraissent alors sans permission, quelle qu'elle soit et leur diffusion est assurée par tout un monde de vendeurs où les clandestins l'emportent sur les colporteurs autorisés »<sup>566</sup>.

Cette action relativement limitée de la censure se confirme sous le règne de Henri III. S'agit-il alors d'une question de moyens et d'une réalité d'impuissance ou encore d'une question de volonté puisque le pouvoir en place se plaint au jeu de la diffamation lorsque la propagande sert ses intérêts ? Le pouvoir est faible d'accord mais il est aussi partisan du développement de cette culture pamphlétaire qui est bien perverse car y participer ou la cautionner c'est aussi subir ses conséquences. Très difficile, dans un pareil contexte de guerre civile, d'encourager un type de production et de le censurer sélectivement lorsqu'on se trouve soi-même visé et menacé par ces écrits. En d'autres termes le phénomène devient rapidement incontrôlable.

En fait, ce qui complique la situation dans ce contexte des guerres de religion c'est précisément le fait que nous n'avons pas cet équilibre des forces habituel, avec un pouvoir fort en place qui exerce la censure contre une opposition qui, elle, tente de s'imposer sur la scène publique, mais plutôt plusieurs partis aussi puissants les uns les autres qui s'affrontent autour du pouvoir et usent du pamphlet comme arme de combat.

Et pourtant, tout au long de ces guerres de religion, certaines périodes ont été nettement plus marquées par l'exercice d'une censure très active que d'autres, et ce n'est certainement pas sous le gouvernement d'Henri III, largement dépassé par l'ampleur du phénomène pamphlétaire que cela se déroule mais plutôt à l'époque où ce sont les ligueurs zélés et intransigeants sur la défense de leur cause qui mettent sous leur contrôle la ville de Paris<sup>567</sup>. Le climat de terreur instauré par les Seize, parfaits représentants de l'esprit ligueur avec son fanatisme politique et religieux dans toute son ampleur se traduit aussi par une action de censure qui permet d'ouvrir la voie à la seule propagande ligueuse qui passe aussi bien par

---

<sup>566</sup> Roger CHARTIER, *Livre pouvoir et société*, op. cit. p. 407.

<sup>567</sup> Cette réalité d'un contrôle strict de la littérature pamphlétaire sous la Ligue, nous en retrouvons l'écho dans le *Journal pour le règne de Henri IV (1589-1594)*.



la chaire que par le pamphlet<sup>568</sup>. Denis Pallier décrit en ces termes cette période très intéressante de cet angle là et déclare en parlant de la Ligue : « A Paris, elle reprend la censure royale, en l'adoptant à ses nécessités. Preuve d'efficacité : la proportion des publications sans permissions est plus faible en 1589 et 1590 qu'au temps d'Henri III. Le quadrillage de la ville par les Seize et les perquisitions ne pouvait que renforcer la discipline chez les imprimeurs comme les possesseurs de libelles du camp adverse : dès Janvier 1589, le chroniqueur L'Estoile brûle une partie de ses collections »<sup>569</sup>.

## **Conclusion :**

La réalité pamphlétaire des guerres de religion se caractérise par son caractère inédit puisqu'il s'agit d'assister pour la première fois à une telle profusion de ce type d'écrits qui sont différents sur plusieurs points, certes, mais semblables dans les traits fondamentaux et définitionnels autour desquels ils se construisent. Derrière cette considération de « phénomène », nous discernons, aussi, une autre réalité nouvelle celle de l'opinion publique et si nous portons un intérêt majeur à cette notion c'est aussi et surtout pour le lien qui existe entre son apparition, son évolution et son affirmation, d'un côté et le développement du phénomène pamphlétaire de l'autre. Les deux parcours sont parallèles et les deux réalités connaissent un essor considérable pendant les guerres de religion profitant chacune de la progression de l'autre. Ce lien entre le libelle et l'opinion publique pendant les guerres de religion nous pousse à nous interroger sur la réalité d'un autre élément qui s'impose dans

---

<sup>568</sup> « Le contrôle des esprits est assuré par la multiplication des opuscules à la gloire de la Sainte Union, presque tous revêtus du permis d'imprimer de la faculté de théologie ». Arlette JOUANNA, *Histoire et Dictionnaire des guerres de religion, op. cit.*, p. 358.

<sup>569</sup> Denis PALLIER, « Les réponses catholiques » dans *Histoire de l'édition française, Tome I, op. cit.*, p. 342. Dans un autre contexte, Denis Pallier se penche sur cette conscience des ligueurs du pouvoir des mots et qui s'illustre avant, même, la mort d'Henri III et le renforcement de leur pouvoir. Il montre, à juste titre, que leur action est double, menée autant dans une optique offensive (déchaînement de l'activité propagandiste) que défensive (censure des écrits hostiles à leur cause) et c'est en ces termes qu'il s'exprime : « Après la journée des Barricades les ligueurs furent maîtres de l'Hôtel de ville, de la justice de la prévôté et vicomté de Paris. Le lieutenant civil Séguier, premier responsable de la police du livre, est contraint de quitter Paris. La Sorbonne et l'Université toute entière passent sous l'autorité du recteur Boucher et des jeunes docteurs et bacheliers. On imprime et réimprime alors l'édit d'Union (Cat. n° 191-202), les lettres patentes qui font du duc de Guise un lieutenant-général du Roi en ses armées (Cat. n° 210, 212, 215), en dépit des privilèges des imprimeurs du Roi. En faveur des droits du cardinal de Bourbon à la succession se dessine une véritable campagne de presse (Cat. n° 211, 213, 270-273). Le parti catholique publie et envoie en province des programmes pour les états généraux (Cat. n° 223-231). Il suscite des concurrents aux imprimeurs officiels (Cat. n° 239), qui complètent leurs impressions dans l'intérêt du parti (Cat. n° 246, 247, 252-254), sans crainte de faire courir des faux. Par contre, ses dirigeants ont le pouvoir de faire censurer la harangue du Roi même imprimée ». Denis PALLIER, *Recherche sur l'imprimerie à Paris pendant la Ligue (1585-1594), op. cit.*, p. 67-68.

l'espace pamphlétaire, qui s'y exprime dans toute sa splendeur et qui participe à son efficacité : le rire. C'est donc par rapport à l'importance de cet autre phénomène que nous nous penchons sur l'étude de la réalité du rire au XVI<sup>ème</sup> siècle afin de cerner ses spécificités, d'observer son expression dans les pamphlets et de comprendre sa réception.

Ces différents éléments nous permettent de définir le cadre dans lequel naît le pamphlet, au sens que nous lui avons donné précédemment, afin de mieux le cerner et pour pouvoir identifier ses différentes caractéristiques par rapport une certaine réalité de l'époque sur plusieurs questions et par rapport à une certaine évolution, aussi.

Le pamphlet parce qu'il est considéré, avant tout, comme un éthos, se définit essentiellement par son agressivité et c'est sur sa valeur pragmatique qu'il peut être jugé et uniquement par rapport à l'objectif de l'attaque qui lui assigné. Face à cette réalité, le pamphlet affiche une liberté indéniable, peut parfaitement épouser différentes formes et genres littéraires, s'exprimer à travers un texte versifié, une forme dialoguée ou une forme en prose, s'ouvrir à tous les thèmes et aussi afficher une grande diversité concernant les personnages énonciateurs. Cette réalité de la diversification, nous avons pu l'observer à travers des exemples précis et divers puisés dans les ramas de L'Estoile mais ce qui nous interpelle, tout particulièrement, c'est la capacité du comique à s'adapter à cette diversité. En fait, si le comique s'associe aussi bien à cette variété qui s'exprime à différents niveaux, c'est parce qu'il se définit dans l'espace pamphlétaire où il s'exerce, par rapport à un éthos particulier et certainement pas par rapport à telle ou telle forme, tel ou tel genre, tel ou tel thème ou encore tel ou tel type d'énonciateur. Le comique est donc aussi libre et aussi changeant que le pamphlet et lorsque les deux s'associent, seule la virulence de l'attaque et son efficacité s'impose comme règle incontournable, plus comme un principe fondateur que comme contrainte, d'ailleurs.

Le pamphlet en tant que texte caractérisé par une diversité qui s'affiche à différents niveaux mérite aussi qu'on s'y intéresse du point de vue des éléments paratextuels et du contexte dans lequel il évolue<sup>570</sup>.

Le pamphlétaire interpelle par son profil variable (auteurs reconnus, plumes s'exprimant uniquement à travers les libelles ou encore pamphlétaires occasionnels s'essayant au genre) mais aussi par la difficulté qui entoure son identification. En effet, que ce soit à cause de l'anonymat caractéristique de la grande majorité des pamphlets, de l'ambiguïté qui

---

<sup>570</sup> Ce n'est pas au contexte socio-politique que nous faisons allusion, ici, mais au contexte de la réception de ces pièces ainsi qu'au contexte éditorial.

s'associe à certaines initiales d'auteurs supposés, ou encore du doute qui s'installe par rapport aux fausses attributions, l'entreprise définir clairement et avec certitude l'identité du libelliste s'avère pour le moins périlleuse si ce n'est impossible dans plusieurs cas. Mais ce flou identitaire ne s'oppose nullement au principe d'engagement dans l'écriture pamphlétaire. D'ailleurs, le terme engagement est à prendre au sens d'investissement personnel dans la production de libelles et pas forcément en sens de militantisme sincère puisque les voies conduisant à l'écriture des pasquils pendant les guerres de religion sont multiples, allant de l'engagement sincère à l'activité rémunérée en passant par le modèle de ceux qui mettent leurs plumes au service d'un parti ou d'un chef politique par rapport à des intérêts personnels, des relations d'amitié et de fidélité synonymes de ralliement.

Le pamphlet se définit aussi et surtout par un mode de diffusion particulier où il s'agit de rendre compte d'une action étendue, de viser-en apparence, du moins- un public non ciblé et de respecter l'ancrage de ce type d'écrit dans l'actualité en oeuvrant pour une diffusion instantanée. La diversité des moyens de circulation (placard, distribution, criée, circulation clandestine) s'impose, donc autant comme une caractéristique de cette réception que comme une nécessité au regard des exigences que nous venons de préciser. La réception du pamphlet est aussi une affaire de lectorat et sur ce point, le rapport du lecteur des guerres de religion aux libelles se place sous le signe de la duplicité et du paradoxe puisque ces gens affichent autant de curiosité face au pamphlet que d'appréhension qui se poursuit parfois en condamnation, et parce que ceux –là mêmes qui méprisent cette écrits pour leur portée diffamatoire et leur violence en parlant souvent à leur sujet de vilénie, sont les mêmes qui se pressent pour les lire voire même les collectionner pour certains comme Pierre de L'Estoile. D'ailleurs, nous avons l'impression que, finalement, c'est l'enthousiasme qui l'emporte sur la condamnation et si les lecteurs ont pu trouver réponse à leur intérêt pour ce type d'écrits, c'est essentiellement grâce à la profusion pamphlétaire, elle-même tributaire des changements dans le paysage éditorial de l'époque. L'invention de l'imprimerie, le développement du métier du livre ont largement contribué à l'évolution du pamphlet lui permettant de s'imposer sur la scène publique en profitant surtout des limites de l'appareil de contrôle et d'une censure qui a du mal à s'affirmer dans la durée et à travers une action efficace.

## *Troisième partie :*

# *Pouvoir, écriture et société dans les pamphlets des guerres de religion*

## **Chapitre VI :**

### **La place du pamphlet et du comique dans un combat autour du pouvoir**

Dans l'histoire de l'écriture pamphlétaire, le contexte des guerres de religion est particulièrement intéressant par sa capacité à donner un visage nouveau à l'engagement, celui de la propagande organisée. On parle alors, concernant cette période, de la littérature pamphlétaire comme d'une tentative réussie d'institutionnaliser la colère et la violence.

Lorsque nous avons tenté de définir le pamphlet, nous avons surtout insisté sur l'importance de l'attitude du locuteur, sur cet éthos de l'agression, cette violence qui s'impose comme la composante fondamentale de la communication pamphlétaire<sup>571</sup>. Alors, avant d'apparaître comme la preuve du militantisme de son auteur et d'un désir d'action par les mots, le pamphlet, par l'agressivité inhérente qu'on lui connaît, semble être avant tout tourné vers la personne du pamphlétaire lui-même répondant ainsi au besoin d'exprimer sa colère, son indignation, son mépris ou encore sa haine. On se situe donc, à ce niveau, par rapport à une logique de réaction. La violence verbale, l'agressivité qui ressort de la prise de parole

---

<sup>571</sup> Gisèle Mathieu-Castellani en se penchant sur le profil de l'orateur qui apparaît sous plusieurs aspects de son énonciation très proche du pamphlétaire, parle entre autres du « portrait de l'orateur en incendiaire » et déclare au sujet de la violence caractéristique de son attitude énonciative : « Sans agressivité, point de victoire oratoire ! Mais sans ardeur, l'agressivité risque de blesser sans toucher ...L'orateur latin s'exalte encore davantage lorsqu'il évoque le pouvoir propre à la parole, sa chaleur communicative. La règle paraît simple : toutes les passions qu'on veut faire naître, il faut au moins les ressentir ; ce feu qu'il convient d'allumer, dit Cicéron , il faut bien qu'une flamme l'embrace, et ce sera celle qui dévore d'abord l'orateur ».

Gisèle MATHIEU-CASTELLANI, *La Rhétorique des passions*, Paris, PUF, 2000, p.91.

pamphlétaire n'est que la réaction à une agression préalable qui peut prendre des formes différentes, être plus ou moins intense, plus ou moins directe et plus ou moins personnelle. Le pamphlétaire peut avoir subi, lui-même, ses proches ou encore le groupe de personnes auquel il s'identifie une forme quelconque d'agression (diffamation, injure, humiliation, persécution...). Ce fut par exemple le cas des pamphlétaires protestants qui s'expriment en réaction aux massacres de la Saint-Barthélemy ou encore des pamphlétaires ligueurs qui dénoncent l'atrocité du crime commis contre les princes lorrains, les chefs de leur parti.

Le pamphlétaire peut aussi réagir **contre** un individu ou plusieurs dont les propos, les opinions, les comportements, les décisions ou encore les actions, sont ressentis comme une agression dans le sens où cela peut heurter la morale du pamphlétaire, s'opposer aux valeurs qu'il défend ou encore à ses position idéologiques. Ainsi, les faveurs accordées aux italiens proches de Catherine de Médicis, leur enrichissement injustifié et le monopole qu'ils exerçaient sur la vie politique constituaient une agression pour plusieurs français qui se trouvaient, de la sorte, heurtés dans leur fierté nationale, accablés par un sentiment d'injustice et dégoûtés par la corruption politique qui régnait. Dans le même ordre d'idée nous pouvons évoquer l'extrême débauche d'Henri III et de sa cour, perçue comme une agression à l'encontre des français, dans leurs valeurs morales, dans leur perception du pouvoir politique et dans la confiance qu'ils mettent en la personne du roi. Aussi, les pamphlétaires qui s'opposent farouchement à la possibilité de l'accession d'Henri de Navarre au trône de France, perçoivent les idées de leurs détracteurs, de ceux du camp opposé, de ces « politiques » qui deviennent forcément des ennemis redoutables, comme une agression par rapport à leurs convictions et par rapport à leur attachement à la défense de la supériorité du catholicisme sur toute autre considération (c'est du moins l'argument qu'il avancent dans leur lutte acharnée même si les enjeux véritables sont en réalité bien plus complexes).

Alors, quelle que soit la forme que revêt cette agression, elle engendre inévitablement des sentiments violents d'indignation, de colère, de haine qui sont à l'origine du déclenchement du processus pamphlétaire comme ultime réponse à l'agression par l'agression qui passe cette fois-ci par la violence des mots et des images.

Ces sentiments ou disons plutôt ces passions, se différencient sur certains points mais s'accordent sur la charge de violence qu'elles portent, et qui trouve dans la parole pamphlétaire un excellent espace d'expression. Georges Molinié, dans sa définition des passions, insiste sur l'idée de la riposte et le désir de vengeance qui s'associent aux deux réalités de la colère et de la haine. Concernant la colère il déclare : « On peut admettre que la colère est une pulsion accompagnée d'un sentiment de douleur poignante, qui porte à se

venger publiquement d'un dédain public et injustifié dont on a été victime dans sa propre personne ou dans celle de ses proches [...] ; enfin, à tout mouvement de colère est lié un plaisir dû à l'espoir de la vengeance. Car il est agréable de penser que l'on obtiendra ce que l'on désire, et nul ne désire des choses qui soient manifestement inaccessibles pour soi ; l'homme qui se met en colère désire des choses qui lui soient accessibles : un certain plaisir suit donc le ressentiment de colère. En outre, on vit sa vengeance dans l'esprit : on en a donc une représentation imaginaire, qui cause un plaisir, comme dans les rêves»<sup>572</sup>.

Par rapport à la colère, Molinié présente la haine comme une passion plus forte, plus violente, plus durable et l'idée de la vengeance y est donc plus marquée. Il déclare dans ce sens : « Elle ne se guérit pas au cours du temps ; elle porte à faire mal (et non simplement de la peine) [...]. En colère, on veut que celui contre qui on en a subisse un mal ; quand on hait quelqu'un, on veut sa suppression »<sup>573</sup>.

La colère ou la haine sont des passions et relèvent donc de la sphère personnelle, mais une fois extériorisées, une fois qu'elles prennent forme dans l'attaque pamphlétaire, elles rejoignent la sphère publique, signent le besoin profond du libelliste d'établir une communication avec les autres, de faire partager ses sentiments et de dévoiler l'agression dont il a été victime. C'est d'ailleurs, dans ce sens qu'on parle du pamphlet comme d'une forme de vengeance par l'écriture et qu'on évoque sa valeur performative.

Le fait de rendre public à travers le pamphlet, sa colère, son indignation, sa haine, permet à l'auteur d'inscrire ces passions dans un processus d'action avec comme objectif ultime, le fait de nuire à la cible de l'attaque et de faire du lecteur son allié.

Mais ce projet, à l'origine individuel, se trouve généralement et rapidement inscrit dans le cadre d'un projet plus large et plus collectif, celui de servir les intérêts d'un groupe et de défendre une cause commune. On parle alors d'une action propagandiste qui nous pousse à nous interroger sur les conditions de cette organisation de l'expression pamphlétaire au service d'un projet commun.

Les conflits des guerres de religion nous offre une parfaite illustration de cette organisation des milices de plumes autour des partis politiques de l'époque. Nous pouvons

---

<sup>572</sup> Georges MOLINIÉ, *Dictionnaire de Rhétorique*, op. cit., p. 252.

<sup>573</sup> *Ibid*, p.257.

d'ailleurs parler à ce titre d'une récupération par les factions politiques rivales de la violence qui règne dans cette période de crise et qui s'exalte dans les pamphlets<sup>574</sup>.

Les exemples qui permettent de rendre compte de cette réalité sont nombreux. Nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer l'impact de la propagande religieuse protestante sur le développement de l'écriture pamphlétaire au XVI<sup>ème</sup> siècle<sup>575</sup> et nous intéressons dans cette partie, d'abord à l'expérience de Condé, ensuite au contexte de la Saint Barthélemy et finalement l'utilisation de l'arme pamphlétaire par les ligueurs.

## ***1/ L'invention (officielle) de la proclamation***

La prise d'armes du prince de Condé, le 2 avril 1562, est perçue par les catholiques comme une rébellion et c'est la première fois que la divergence confessionnelle entre les français conduit à la formation d'une lutte armée qui marque le début de la première guerre civile avec la prise de la ville d'Orléans et d'autres villes importantes.

Condé, prince de sang est tout à fait conscient de l'importance de son acte qui lui permet de s'afficher clairement comme le défenseur des intérêts des réformés et comme le chef de leur parti. Ennemi des ultra-catholiques persécuteurs des protestants, Condé a su faire de sa colère et de celle de tous les réformés opprimés et même de certains modérés, une force, en lui donnant le visage de l'action militaire<sup>576</sup>. Le massacre de Wassy et l'argument de la captivité du roi et de sa mère par les catholiques fanatiques, mis en avant par Condé, lui permettent de présenter son action comme un devoir et nous assistons ainsi à un déplacement des enjeux ou plutôt à un déguisement du religieux par le politique.

---

<sup>574</sup> Il faut dire que le combat éditorial est enraciné dans l'esprit du XVI<sup>ème</sup> siècle avant même le début des guerres de religion, dans le cas de conflit extérieurs par exemple comme le précise Claude Bellanger en déclarant : « François Ier et Charles Quint luttèrent à coups de brochures où l'information se mêle à l'invective et à la propagande ». Claude BELLANGER, *Histoire générale de la presse française, Tome I, op. cit.*, p. 63.

Mais l'ampleur du phénomène auquel nous nous intéressons ici et son évolution remarquable pendant cette guerre civile, ne peut se réduire à une simple utilisation du pamphlet comme moyen accessoire pour agresser son ennemi et se présente comme la preuve incontestable d'une intégration totale de l'arme propagandiste dans les stratégies politiques des différents partis et de systématisation qui atteste d'une évolution certaine des mentalités.

<sup>575</sup> Voir, le 1<sup>er</sup> point du chapitre III

<sup>576</sup> Denis Richet explique ainsi les « mutations psychologiques » qui affectent la communauté protestante à l'aube de la première guerre de religion: « L'esprit d'offensive découle de cette vision de l'avenir. Aux martyrs qui acceptaient le supplice, avant 1559, sans se défendre, qui éprouvaient même une joie intense à périr pour Dieu, se substituent maintenant des hommes qui résistent. On sort les armes, on brandit l'épée, on pousse les chevaux sur les manifestants à pied ». Denis RICHEL, « Aspects socio-culturels des conflits religieux à Paris dans la seconde moitié du XVI<sup>ème</sup> siècle » dans *Annales*, E.S.C., 1977, n° 4, Paris, Armand Colin, p.768 -769.

Mais ce qui nous intéresse, tout particulièrement dans ce contexte précis, c'est surtout de constater que cette prise d'armes s'est accompagnée d'une autre organisation, sur le plan éditorial ; ce qui atteste de la valeur de l'écrit dans cette crise.

Le premier élément qu'il importe de relever est sans doute la présence d'une **communication** autour d'une action politique et militaire avec la parution et la large diffusion le 8 avril 1562 d'un texte qui se présente comme la justification de Condé de sa prise d'armes. L'importance de l'action qu'il mène et le message politique qu'elle véhicule (action fortement symbolique) conduisent ce chef de parti à s'expliquer et à justifier sa position et ses choix afin de montrer qu'il défend une cause juste et légitime<sup>577</sup>.

Le titre même de ce manifeste, *Déclaration faite par Monsieur le Prince de Condé, pour montrer les raisons qui l'ont contrainct d'entreprendre la défense de l'autorité du Roy, du gouvernement de la Roynne, et du repos de ce Royaume*, traduit le projet et les motivations de cet homme qui s'affiche comme l'allié de la famille royale prise au piège des ultracatholiques et non comme son ennemi<sup>578</sup>.

La découverte de l'imprimerie et le développement de la philosophie politique engendrent une nouvelle perception de l'action politique et militaire qui accorde à l'imprimé une valeur considérable<sup>579</sup>. La réalité politique du groupe dirigé par Condé porte dans ce sens un témoignage intéressant sur l'organisation des plumes autour des partis politiques. Arlette Jouanna affirme dans cette perspective et en parlant des différents écrits accompagnant cette

---

<sup>577</sup> Ce qui est bien le signe qu'il se sait fragile et que son choix politique peine à convaincre.

<sup>578</sup> L'écrit est donc un élément très important de ce conflit et l'organisation d'un parti politique se traduit aussi par les textes officiels et non officiels qui accompagnent son action militaire. D'ailleurs, nous trouvons à côté de la *Déclaration* de Condé d'autres écrits qui attestent de cette conscience politique du pouvoir des mots chez les principaux acteurs politiques de ce parti.

Arlette Jouanna nous présente un témoignage historique précis sur cette période en déclarant par rapport à cette journée du 8 avril : « Le même jour, il prend à témoin, dans une *protestation* solennelle, "tous les Roys, Princes, Potentats, amis et alliez de ceste couronne, avec toute la Chrestienté", de la justice de sa cause. Le 11 avril, il signe avec soixante-treize gentilshommes un *Traité d'Association* "pour maintenir l'honneur de Dieu, le repos de ce Royaume et l'estat et liberté du Roy sous le gouvernement de la Roynne sa mère". Ces textes, complétés par des lettres et par la *Response* faite le 19 mai 1562 à la demande des triumvirs d'un nouvel édit rétablissant l'unité de la foi, montrent à quel point Condé sait qu'il doit conquérir les esprits. La personne physique du roi étant au pouvoir de ses adversaires, il lui faut prévaloir de sa caution morale ». Arlette JOUANNA, *Histoire et Dictionnaire des guerres de religion*, op. cit., p. 112-113.

<sup>579</sup> Selon Hauser : « jamais, à dater de 1560, un chef de parti n'a pris les armes sans essayer, par une "Déclaration" ou des "Remontrances", de justifier son attitude. Après l'évènement, chaque parti établit à son point de vue, un récit officiel des faits: c'est ainsi que nous avons des versions condéennes et des versions guisardes du tumulte d'Amboise, de l'"accident" de Vassy; de l'assassinat du duc de Guise. On croit écraser l'Amiral en publiant les aveux de Poltrot; l'Amiral riposte par une double réfutation. Et dans les années qui suivent, cette guerre de plume continue, guerre passionnée, ardente et violente, mais où se manifestent aussi d'autres particularités du caractère français, l'ingéniosité, l'esprit, le goût littéraire ». Henri HAUSER, *Les sources de l'histoire de France, XVI<sup>ème</sup> siècle*, op. cit., p. 19-20.



prise d'armes : « François Hotman et Théodore de Bèze, alors près de Condé, ont sans doute une large part dans l'élaboration des arguments ». Et elle rajoute un peu plus loin concernant l'argumentation qui ressort de ces textes et son impact : « Cette argumentation est très cohérente. Comme lors de la conjuration d'Amboise, elle utilise un répertoire d'arguments auquel les théoriciens ont donné de l'actualité au milieu du siècle et dont le succès trahit la force des interrogations sur l'exercice du pouvoir royal. Elle mise sur cet attrait pour ratisser au-delà du champ religieux et religieux et attirer " tous les bons et loyaux subjects de sa Majesté". Son emploi montre aussi combien le combat idéologique est important : la diffusion nationale d'un nombre croissant de libelles a ouvert un espace public au pouvoir de l'imprimé »<sup>580</sup>.

Il n'y a donc qu'un pas à franchir entre ces textes officiels et les libelles qui sont animés par la même virulence et attachées à une même réalité politique qui se distingue par cette conscience de l'importance du combat idéologique et qui atteste par conséquent de la découverte et de l'expérimentation de l'arme pamphlétaire.

Du côté catholique, aussi, la mobilisation des plumes dans le cadre de cette première guerre civile est notable. Un auteur comme Ronsard s'engage dans cette lutte en traduisant toute l'horreur que lui inspire ce conflit et en n'hésitant point à incriminer les protestants et leur religion. Arlette Jouanna se réfère, précisément, à son *Discours des misères de ce temps, à la reine mère du roi* (juin 1562) et à sa *Continuation* pour rendre compte de sa participation au combat idéologique mené parallèlement au combat réel. Elle déclare d'ailleurs au sujet du climat de guerre par plumes interposées qui s'installe à cette époque : « Ces poèmes militants de Ronsard ont un tel retentissement qu'ils suscitent de la part des huguenots des répliques vengeresses, en particulier celles d'Antoine de La Roche-Chandieu et de Bernard de Montméja qui, sous des pseudonymes, accablent le poète d'invectives »<sup>581</sup>.

Quelques années plus tard, en 1567, nous retrouvons ce même prince de Condé qui lève les armes une seconde fois (deuxième guerre civile) et qui, surtout, ne manque pas de

---

<sup>580</sup> *Ibid*, p.113.

<sup>581</sup> Arlette JOUANNA, *La France du XVIe siècle*, Paris, PUF, 1996, p. 409.

Elle cite dans le cadre de son analyse quelques vers du *Discours* de Ronsard parmi lesquels nous reproduisons ceux-là qui témoignent tout particulièrement de son hostilité aux protestants et de sa colère:

De Bèze, je te prie, écoute ma parole [...]  
Ne prêche pas en France une Evangile armée  
Un Christ empistollé tout noirci de fumée  
Portant un morion en fête et dans la main  
Un large coutelas rouge du sang humain...

(Ed, F. Higman, Livre de Poche, 1993, vers 119-124, p. 82)

mobiliser ses milices de pamphlétaires pour justifier son action militaire. Selon Arlette Jouanna : « Le nombre de libelles justificatifs accompagnant la prise d'armes de 1567 révèle l'importance de l'enjeu. Les plus éloquents d'entre eux sont réunis en un recueil publié à Orléans par l'imprimeur Eloi Gibier, sous le titre *Les Rquestes, protestations, Remonstrances et advertissements, faits par Monseigneur le Prince de Condé et autres de sa suite, où l'on peut aisément cognoistre les causes et moyens de troubles et guerres présentes*. D'autres sont restés sous la forme d'opuscules séparés.[...] Il est possible que le juriste François Hotman ait eu, comme en 1562, une part dans leur élaboration : dès le début de la guerre il est venu offrir ses services au prince »<sup>582</sup>. Nous pouvons, donc, considérer Condé comme le premier chef politique qui, ayant pris conscience rapidement de l'importance de la parole pamphlétaire sur l'orientation de l'opinion publique, a su mettre en route la machine de propagande et organiser son parti à ce niveau de l'action politique. Il écrit lui-même des textes polémiques et mobilise autour de lui une armée de pamphlétaires. Il a donc autant besoin de soutiens politiques que du soutien des plumes les plus acerbes de son camp, ce que Charles Lenient résume en ces termes : « Les applaudissements intéressés de son parti, les prédications enthousiastes des ministres, les encouragements clandestins de la Reine Mère excitent le prince à la riposte. Certes Condé n'est pas l'auteur de tous les écrits qui portent son nom. Il a derrière lui De Bèze, Chandieu, Florent Chrestien, toute une exhorté d'infatigables disputeurs »<sup>583</sup>.

Alors, si l'expérience de Condé et de ses amis est celle de l'expérimentation du pamphlet comme nouvelle arme de combat pour un parti politique qui apprend à s'organiser aussi à ce niveau là, c'est-à-dire en matière de propagande, la conscience de son efficacité politique est immédiate et la France des guerres de religion passe rapidement du stade de la découverte à une réalité de la « fabrication pamphlétaire » propulsée sans doute par la montée en crescendo des conflits et la radicalisation des positions politiques. Le massacre de la Saint Barthélemy constituera un moment marquant dans l'évolution du genre pamphlétaire mais c'est surtout, à partir de 1585, avec la presse des ligueurs et aussi celle de leurs ennemis que la machine propagandiste est réellement déclenchée et que son action prend une ampleur considérable.

---

<sup>582</sup> *Ibid*, p.165.

<sup>583</sup> Charles LENIENT, *La Satire en France ou la littérature militante au XVI<sup>ème</sup> siècle, Tome I*, Genève, Slatkine, 1970, p. 306.

## ***2/ Les penseurs et le scandale***

Le choc de la Saint-Barthélemy et la masse de pamphlets qu'il a engendrée, de part et d'autre, entre condamnation et justification, offre l'occasion d'observer, dans toute son ampleur, ce besoin de s'exprimer publiquement et de concevoir la prise de parole pamphlétaire en tant qu'une véritable machine de guerre. Cet événement, malgré toute la dimension tragique qui s'y attache et certainement, aussi, à cause de cela, marque une étape essentielle dans l'histoire de la production pamphlétaire du XVI<sup>ème</sup> siècle, ainsi que dans l'évolution de la perception qu'on pouvait avoir, à l'époque, de ce phénomène naissant mais de plus en plus conséquent<sup>584</sup>. Par son atrocité, les proportions qu'elle prend, sa symbolique à la fois religieuse et politique, la Saint-Barthélemy trace de manière claire et définitive les frontières qui séparent les groupes rivaux de cette époque. C'est sans doute un spectacle de désolation et de désillusion par rapport à tout espoir de conciliation et de paix, qui s'est offert aux contemporains de ce massacre. La nuit du 24 Août 1572 marque, en fait, un point de non retour, en mettant les français face à la fâcheuse réalité de leur division et de l'intensité de la haine qui les sépare. C'est aussi le moment qui marque la rupture des liens légaux puisque, ce c'est le même roi qui a juré la paix qui se met à tuer (en ordonnant ou en laissant faire et en cautionnant par son silence).

Nous pouvons, d'ailleurs, affirmer, sans hésitation aucune, que ce spectacle de la terreur a réussi à propulser les français, en très peu de temps, à un degré supérieur sur l'échelle dramatique du fanatisme. De part et d'autre, la colère et le mépris augmentent et plus que jamais les divergences confessionnelles vont venir s'inscrire définitivement au cœur des considérations et des enjeux politiques pour ne plus en faire qu'un.

L'un des éléments qui atteste le mieux de l'impact de ce choc, non seulement sur l'évolution des événements politiques mais aussi sur l'évolution des mentalités et des positions idéologiques, est sans doute l'effervescence éditoriale qui a accompagné ce

---

<sup>584</sup> « On le sait, l'exécution des protestants français à Paris et dans certaines villes du royaume a suscité un flot de réactions où l'écrit a une large part. Tous ces œuvres, qu'elles soient pamphlets, poèmes, mémoires, correspondances, constituent avec des ouvrages proprement historiques l'historiographie du XVI<sup>e</sup> siècle sur la Saint-Barthélemy ». Philippe JOUTARD, *La Saint-Barthélemy ou les résonances d'un massacre*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1976, p. 54.

massacre et qui s'est poursuivie sur plusieurs années. Cet événement tragique a tout de même le mérite d'avoir libéré parole et pensée. Les français de part et d'autre trouvent dans cet acte, qu'il soit loué ou condamné, l'occasion idéale de s'exprimer sur certains aspects du contexte politico-religieux de l'époque. Ainsi, la polémique qui s'installe et toute la théorisation politique que déclenche cet événement ne font que répondre à un besoin profond de s'exprimer, de démystifier certaines réalités et de dévoiler clairement et sans réticence le fond de sa pensée puisque la radicalisation des positions et l'opposition nette des intérêts viennent d'être signées par ce massacre.

Au cœur de ces textes de portée politique et de tonalité clairement pamphlétaire, la fonction royale, la question du rapport du roi à ses sujets et des lectures politiques diverses de ce massacre. L'hypothèse que la Saint-Barthélemy soit le résultat d'un élan spontané de mépris et de violence populaire à l'encontre des réformés a rapidement été écartée par les contemporains de ce massacre qui retiennent malgré leur divergence partisane le schéma beaucoup plus plausible du projet prémédité et de la mise en application d'une décision politique<sup>585</sup>.

Leur différence, ces auteurs la signent, donc, au niveau de la perception qu'ils ont de ce projet, de cette action politique. Meurtre collectif ou crime d'état ? Acte de trahison et preuve de lâcheté ou acte de courage et preuve de responsabilité ? Voilà, pour résumer, comment s'orientaient les réflexions d'inspiration politique au lendemain de la Saint-Barthélemy et nous pouvons distinguer clairement trois explications, trois versions des faits correspondant justement à trois positions idéologiques différentes.

Pour les protestants, que le roi eût cédé à la pression qu'exerçait sur lui sa mère et son entourage d'extrémistes français et italiens ou qu'il ait réellement mesuré le poids et les conséquences d'un tel acte politique décidé en toute liberté, il a certainement brisé, par son projet d'extermination des **huguenots** parmi les **français**, l'image du roi justicier qu'il se devait d'incarner et a rompu par la même occasion le contrat d'obéissance qui le lie à une partie de ses sujets, ceux là même qu'il n'a pas hésité à sacrifier pour leur différence confessionnelle. C'est donc autour de la légitimité, pour les protestants, de rompre ce lien d'obéissance que s'articule la réflexion des auteurs réformés dans leurs traités, leurs

---

<sup>585</sup> Même si les historiens expliquent que cette violence a pris des proportions énormes qui n'étaient peut-être pas prévues au départ et avec une ampleur similaire, ils soutiennent à juste titre la thèse de la décision politique qui a été à l'origine du déclenchement d'un élan de fanatisme devenu rapidement incontrôlable. L'appel à la violence a été immédiatement récupéré par la masse et le déchaînement des catholiques parisiens contre les protestants ainsi que la contamination des provinces par cette explosion de la haine font de cet épisode, l'une des pages les plus sombres de l'histoire de France.

pamphlets et leurs discours. Cette prise de parole quelle que soit sa forme est animée par un profond sentiment de colère et de trahison et la réponse à l'agression subie qui s'y dessine conjugue parfaitement dimension politique et veine pamphlétaire dans ce qu'on appelle les écrits des monarchomaques. En se référant à certains auteurs protestants comme Duplessis Mornay dans sa version du *Vindiciae contra Tyrannos* ou encore Théodore de Bèze avec son traité *Du droit des Magistrats sur leurs sujets*, Marguerite Soulié commente en ces termes le besoin de s'exprimer chez ces écrivains : « C'est à travers le sang qui fume vers le ciel, dans le désarroi des Eglises, au cœur des haines qui font durer les sièges jusqu'au dernier souffle, qu'une réflexion politique tente d'instaurer un ordre, de fonder une théorie de la résistance »<sup>586</sup>.

En ce qui concerne les *Vindiciae contra tyrannos* connu aussi sous le titre de la version française de l'ouvrage attribuée à Hotman : *Le Réveille-matin des François et de leurs voisins*, il s'agit incontestablement d'un texte fondateur de la littérature des monarchomaques. L'ouvrage apparaît en plusieurs versions, dans des éditions successives qui s'étalent de 1574 à 1579 et avec des attributions diverses et successives selon les éditions, allant d'Etienne de la Boétie jusqu'à Duplessis-Mornay. Anne-Marie Cocula déclare au sujet du *Discours de la Servitude volontaire* devenu le *Contr'Un* et de son rapport avec le massacre : « Les circonstances de "récupération" du *Discours* sont donc directement liées aux conséquences de la Saint-Barthélemy et au contenu même de cet écrit qui est le plus terrible réquisitoire qui soit contre toutes les tyrannies et les exactions des tyrans »<sup>587</sup>.

D'autres protestants comme Hotman dans son *De Furoribus gallicis* (1572), condamnent sévèrement l'atrocité ce massacre et participent à leur tour à la mobilisation générale qui succéda à la Saint-Barthélemy dans le camp des réformés et qui atteste d'une réalité d'organisation autour d'un parti qui va utiliser ces plumes pour mener une lutte parallèle à son combat par les armes.

Arlette Jouanna, en s'intéressant à la quatrième guerre civile (Octobre 1572-Juillet 1573) et à la prise d'armes huguenote qui suivit le massacre, s'arrête sur un élément important de cette lutte. Il s'agit d'un pamphlet qui atteste parfaitement de ce lien étroit entre, d'un côté, l'action politique et militaire et de l'autre, l'action éditoriale ; et qui apparaît comme un

---

<sup>586</sup> Marguerite SOULIE, « La Saint-Barthélemy et la réflexion sur le pouvoir » dans *Culture et politique en France à l'époque de l'Humanisme et de la Renaissance*, Turin, Academia delle scienze, 1974, p.414.

<sup>587</sup> Anne-Marie COCULA, « Le *Contre Un* ou la récupération politique du *Discours de la Servitude volontaire* par les protestants », dans *Actes du IXème Colloque Jean Boisset, Protestantisme et Politique*, Presses de l'Université Paul-Valéry Montpellier III, 1997, p.38.

véritable programme. Elle déclare à son sujet : « Dans les communautés réformées décapitées par l'égorgement ou l'abjuration des meilleurs de leurs chefs, ce sont les notables urbains qui prennent la relève. Un texte datant sans doute de l'automne 1572 exprime bien l'esprit dans lequel s'organise la résistance des villes: c'est le *Règlement des Religionnaires*, connu aussi sous le nom d'*Arrest de Daniel*, parce que, dans le libelle anonyme qui le publie en 1573 à Bâle, le *Dialogue auquel sont traitées plusieurs choses advenues aux Luthériens et Huguenots de la France*, il est sensé être prononcé par le prophète Daniel »<sup>588</sup>. Elle rajoute un peu plus loin concernant la provenance de ce texte : « Selon les Mémoires d'un calviniste anonyme de Millau, c'est dans une assemblée tenue à Pierre-Sigade, à côté de Castres le 1<sup>er</sup> novembre 1572, qu'il aurait été préparé. Ces variations signifient probablement que quelle que soit son origine ce texte a connu une large diffusion dans les réunions que multiplient les huguenots à l'automne 1572 pour organiser leur défense. S'il n'a pas été exécuté à la lettre, il traduit sans doute l'esprit dans lequel les villes du Midi et de l'Ouest prennent les armes »<sup>589</sup>.

D'autres voix défendant des positions radicalement opposées se sont levées pour porter leur soutien par les mots au parti catholique. « Pour *les catholiques fanatiques*, le temps du massacre est "une heureuse journée" car l'hérésie, ce mal absolu, doit disparaître dans le sang et ce sang ainsi répandu fertilisera le sol du royaume; Claude Raton, Capilupi, les auteurs de pamphlets glorifient les dirigeants de leur violence meurtrière. Contre la rébellion huguenote le vandalisme et l'orgueil des protestants hérétiques, ce meurtre collectif est un acte hautement nécessaire car il va assurer la résurrection politique et religieuse du royaume. Tavannes excepté, tous ces auteurs admettent la préméditation et l'approuvent; certains couvrent même d'éloges Charles IX pour ses facultés de dissimulation »<sup>590</sup>.

Et entre ces deux extrêmes, au milieu de ces discours passionnels, certains modérés parmi les catholiques et les protestants comme Gassot, La Noue, Brantôme, L'Estoile tentent de

---

<sup>588</sup> Arlette JOUANNA, *Histoire et Dictionnaire des guerres de religion*, op. cit., p. 205.

<sup>589</sup> *Ibid*, p. 206. Il ressort de ce témoignage de Jouanna qu'il y avait à ce moment là une expression de groupe qui d'ailleurs accentue l'aspect idéologique du texte en question. Par ailleurs, et concernant l'importante production pamphlétaire entraînée par cet événement, Claude Bellanger nous donne quelques exemples supplémentaires en affirmant : « Le massacre de la Saint-Barthélemy provoqua de nombreuses publications telles que : *Sommaire et vrai discours de la félonie et inhumanité enragée commise à Lyon par les catholiques romains sur ceux de la religion réformée* ou *Histoire lamentable contenant au vrai toutes les particularités les plus notables des cruautés, massacres, assassinats et dévastations exercées par ceux de la religion romaine contre ceux de la religion réformée* ». Claude BELLANGER, op. cit. p. 63- 64.

<sup>590</sup> Philippe JOUTARD, op. cit., p. 55.

s'exprimer sur cet évènement en évitant la radicalisation des positions et une vision manichéenne des choses.

L'intérêt particulier que nous portons, dans le cadre de ce travail, au corpus précis des pamphlets réunis par L'Estoile dans son *Registre-Journal du règne de Henri III* nous contraint à nous limiter à la période qui s'étend entre 1574 et 1589. Le matériau pamphlétaire proposé, ici, par le mémorialiste ne concerne, donc, pas les réactions immédiates et différentes par les plumes diverses au lendemain de la Saint-Barthélemy<sup>591</sup>. Mais, si cet évènement a une importance considérable, comme s'accordent à l'affirmer les historiens et comme en témoigne la multitude des textes polémiques qui s'y rattachent, c'est aussi parce que l'écho de ce massacre subsiste dans les écrits et les discours bien après cette date. Son souvenir reste présent dans tous les esprits, les interrogations qu'il a suscitées et les réflexions des auteurs de part et d'autre continuent à alimenter les théories politiques tout au long des années suivantes et à inspirer les pamphlétaires des camps opposés. Le massacre en lui-même et la quantité d'écrits qu'il engendre s'imposent par conséquent comme une référence incontournable et une source d'inspiration idéologique et littéraire inépuisable. Bien après 1572, dans l'esprit des protestants et dans leurs écrits pamphlétaires, toute idée de persécution, l'image même du réformé comme l'éternelle victime de la cruauté catholique se trouve immédiatement rattachées au massacre de la Saint-Barthélemy. Le motif littéraire de la souffrance du protestant se trouve donc définitivement lié à un moment tragique de l'histoire de France, la Saint-Barthélemy. La persécution catholique porte un nom, la Saint-Barthélemy et la cruauté des papistes a un visage, celui des massacreurs de cette nuit du 24 Août 1572.

Concernant l'importance de la Saint-Barthélemy dans l'histoire des guerres de religions et dans celle de la production pamphlétaire de toute cette période, Michel Reulos, pousse le raisonnement encore plus loin et affirme que cet évènement ne prend toute son ampleur que bien des années après et déclare dans ce sens : « les recueils de propagande et pamphlets de toutes sortes relatifs aux guerres civiles et aux troubles de France placent la Saint-Barthélemy au nombre des événements essentiels, mais nous croyons que cet événement limité dans le temps n'a pris sa pleine signification qu'après les événements de la Ligue ; on a alors considéré que tout avait commencé avec la Saint-Barthélemy ou tout au moins que tous les

---

<sup>591</sup> L'Estoile s'est tout de même penché sur cette période en dehors du cadre de son *Journal*. Voir « Mémoires pour servir à l'histoire de France » (1515-1574) dans *Mémoires relatifs à l'Histoire de France*, Collection Petitot, Paris, Foucault, 1825, t.XXV, pp.47-88.

troubles depuis 1560 forment un tout; on admet, avec des raisons plausibles, que la ligue a été la riposte au relèvement des protestants qui s'est opéré après la Saint-Barthélemy »<sup>592</sup>.

En nous tournant vers les ramas de L'Estoile et particulièrement vers ceux de l'année 1574 et 1575, nous constatons que le motif de la Saint-Barthélemy apparaît dans plusieurs pamphlets. L'allusion peut être explicite comme c'est le cas dans le *PARADOXE DES HUGUENOS*<sup>593</sup> qui présente un point de vue catholique ou encore dans le pamphlet intitulé *SONNET CONTRE LES MASSACREURS QUI SE DISENT CATHOLIQUES*<sup>594</sup> qui exprime parfaitement le sentiment d'injustice ressenti par les protestants victimes des massacres.

Ces deux pièces parues en l'an 1575 sont de tonalité comique et c'est plus précisément un comique ironique qui s'y exerce, or ce constat est très important dans la mesure où il permet de prouver que le comique peut correspondre à l'évocation des choses les plus sérieuses et s'associer à l'idée de la souffrance voire même à une certaine dimension pathétique qui se profile en arrière plan. Notons tout de même que parmi les différents moyens comiques, c'est l'énonciation ironique qui a été choisie, permettant ainsi de conserver une certaine subtilité du discours et peut-être aussi une certaine retenue qui serait plus en harmonie avec la gravité de l'événement évoqué et la dimension terriblement tragique qui l'entoure. Finalement, nous pouvons dire que sans exclure complètement le comique des moyens d'action pamphlétaire, dans un cadre où le sujet évoqué s'associe à la terreur et à la pitié, le libelliste choisit un comique ironique qui s'adapte davantage à cette atmosphère générale. Ces exemples offrent, donc, un témoignage intéressant de la capacité du comique, avec sa grande diversité, à s'adapter aux différents contextes dans lesquels il apparaît.

Dans d'autres pamphlets, le tableau terrible de la Saint-Barthélemy est un souvenir douloureux qui se dessine en toile de fond et qui permet de comprendre certaines appréhensions, l'amertume du pamphlétaire et toute la rage qui peut l'animer face à l'atrocité du fanatisme. Lorsque Agrippa d'Aubigné nous présente dans l'un de ses pamphlets (pièce n°67 de l'annexe), cette image de la mère nourricière meurtrie par ses enfants comme une allégorie du conflit religieux qui déchire la France, ce sont certainement, la douleur ressentie après les persécutions de la Saint-Barthélemy et le spectacle de l'horreur dont il a pu être

---

<sup>592</sup> Michel REULOS, « La Saint-Barthélemy : thème politique ou thème religieux ? », *Revue Littéraire de la France*, Sept-Oct 1973, p.781.

<sup>593</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit.*, *Tome I*, p. 175 ; (pièce n° 35 de l'annexe).

<sup>594</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit.*, *Tome I*, p. 199 ; (pièce n° 58 de l'annexe).



témoin qui ont du l'inspirer dans la peinture de ce tableau tragique de la mère face à ses fils ingrats et cruels. D'ailleurs, dans la représentation même de la cruauté et de la souffrance infligée par les deux fils à leur mère, le lecteur peut distinguer un degré variable de responsabilité avec une accusation plus sévère portée à l'encontre du grand frère qui représente le catholicisme<sup>595</sup>.

Par ailleurs, la connaissance du contexte de ce massacre et des différentes réactions qui s'y sont rattachées nous permet, aussi, de mieux comprendre certains choix et orientations des pamphlétaires. Ainsi, lorsque nous rencontrons dans le tome I du *Journal de L'Estoile* une série de libelles très violents dirigés contre Catherine de Médicis et contre tous les italiens par extension, c'est, en fait, la responsabilité de cette femme dans les massacres de la Saint-Barthélemy qui est à l'origine de toute la haine qui l'entoure et qui se profile dans les écrits des pamphlétaires protestants ou même chez les catholiques modérés.

En effet, et bien plus que le roi Charles IX, son fils, la Reine-Mère est considérée comme la véritable instigatrice de ce massacre et semble être méprisée par la majorité des français et pour diverses raisons. Philippe Joutard nous en donne l'image suivante dont nous retrouvons d'ailleurs les mêmes aspects caractéristiques dans nos pamphlets: « La Reine-Mère est donc haie. Pour quelques ultras-catholiques, elle est huguenote, pour les ultras-protestants elle est l'émissaire de tous les vices italiens dont le poison et le papisme ne sont pas des moindres. Aux modérés, elle apparaît comme une ambitieuse dénuée d'envergure, se servant de ses enfants pour apaiser son désir de puissance, utilisant de petits moyens perfides pour arriver à ses fins. L'image de marque de Catherine de Médicis est fixée dès cette époque et pour longtemps; des hommes dont les personnalités et les options sont aux antipodes trouvent en la jugeant une étrange unanimité. La principale responsable de cette affaire: " pleine de bruit et de fureur" est donc la Reine-Mère : c'est-à-dire une femme, une étrangère aux ordres de Rome dont la condition sociale explique l'absence de " sentiments chevaleresques ", dont les moyens de gouvernement (certains écrivent : le machiavélisme) ont provoqué en France la guerre civile avant que de déboucher sur le massacre de la Saint-Barthélemy »<sup>596</sup>.

La réalité des guerres de religion est celle de la division d'un peuple qui renonce de plus en plus à l'idéal de son unité nationale, pour tomber dans la violence des conflits

---

<sup>595</sup> Notons au passage qu'il y a aussi l'hypothèse qu'ils sont jumeaux et dans ce cas l'accent devrait être mis sur le lien affectif qui devrait les unir et qui s'oppose à la haine qui les déchire et la violence qui les oppose.

<sup>596</sup> Philippe JOUTARD, *op. cit.*, p., 64.

internes. C'est la réalité de gens qui sont devenus d'abord catholiques, protestants, politiques ou encore ligueurs avant d'être français et qui nourrissent de leurs colères les luttes partisans. Alors, que les mobiles soient religieux ou politiques, la formation de ces partis qui atteste des tentions régnant pendant la seconde moitié du XVI<sup>ème</sup> siècle, nous amène à évoquer une réalité d'organisation indissociable de cette lutte entre groupes.

L'affrontement ne se fait pas seulement par les armes mais aussi et surtout dans les idées et par le biais des mots avec un degré de violence équivalent et en mettant en avant cette même réalité d'organisation si nécessaire pour la réussite d'une action politique.

En fait, et par rapport à la logique conflictuelle qui règne, le rapport étroit entre parti et propagande paraît autant évident que fort. Ces gens qui se réunissent dans le cadre d'un parti pour la défense d'une cause quelle que soit sa nature, ont besoin de voix qui véhiculent leurs idées, d'une littérature de propagande capable d'exposer leurs projets, de justifier leurs actions, d'attaquer l'ennemi ou encore de riposter à ses agressions. Ceux qui mènent cette action propagandiste, gagnent, à leur tour, la possibilité de sortir leurs écrits du cadre de l'initiative personnelle et individualisée pour l'inscrire dans le cadre d'un projet collectif dont l'intérêt majeur est de leur offrir une force supplémentaire qui émane de ce sentiment d'appartenance à un groupe et de cette conscience de la responsabilité qu'on a vis-à-vis des autres. L'idée d'être chargé d'une mission devient, dans ce sens, encore plus forte.

Le pamphlétaire a donc parfaitement conscience de son rôle dans cette grande machine du parti auquel il se rallie, par conviction ou pour d'autres raisons, de la même manière que les chefs de partis mesurent l'importance d'une action propagandiste sur l'opinion publique.

L'organisation de l'action politique au sein des partis rivaux passe donc inévitablement par la mobilisation d'un appareil de propagande qui permet de servir leurs intérêts et l'observation de la période des guerres de religion nous autorise à parler d'une structuration de ce pouvoir parallèle de plus en plus efficace. Pour rendre compte de cette évolution synonyme de maturité dans l'art de l'action propagandiste nous pouvons nous référer à deux moments clés de cette seconde moitié du XVI<sup>ème</sup> siècle : d'abord la prise d'armes de Condé qui marque les premières manifestations d'une organisation dans le combat par l'édition et ensuite la période du déchaînement pamphlétaire des plumes de la Ligue, avec l'année 1589 comme point culminant de cette hyperactivité dans l'agression verbale.

### ***3/ La propagande ligueuse et les multiples étapes d'une cacophonie***

Les chiffres que nous avons précédemment avancés attestent parfaitement de cette réalité de déferlement pamphlétaire entre 1585 et 1594 et nous pouvons simplement rappeler que pour la seule année 1589 qui marque un point culminant dans l'histoire de la production pamphlétaire pendant les guerres de religion, L'Estoile ramasse 137 pièces qu'il insère dans son *Journal*.

Derrière cette profusion des brochures, libelles, pasquils, feuilles volantes...qui reflète une actualité de plus en plus convulsive, il s'agit pour nous, à ce stade du travail, d'essayer de comprendre le mécanisme d'action de cette propagande, sa structuration et tenter de déceler l'organisation autour des partis politiques, celle qui permet, justement, à la culture pamphlétaire de s'épanouir et donc à la violence verbale de s'exercer ; et dans cette optique l'étude du parti de la Ligue s'avère être particulièrement intéressante<sup>597</sup>.

La Ligue, qu'on parle de la ligue nobiliaire ou de la ligue urbaine parisienne, apparaît dans les deux cas comme un incroyable modèle d'organisation et d'efficacité. Son image est celle d'un parti puissant dont le pouvoir de mobilisation qui s'étend sur plusieurs années est incontestable et que la crise des derniers temps de la Ligue ne peut ternir.

Sur l'ampleur de ce mouvement, le fonctionnement de cette véritable machine politique bien structurée et solidement coordonnée qu'est la Ligue et aussi sur sa force propagandiste, Arlette Jouanna déclare la chose suivante : « Le groupe initial est au début une sorte de société secrète, dont les membres sont liés par un serment et commencent à se constituer une trésorerie alimentée par des dons et des cotisations. Des armes sont stockées. Une assemblée des principaux militants prend l'habitude de se réunir; elle sera appelée ensuite conseil des Seize, non d'après le nombre de ses membres (qui varie fortement selon les circonstances), mais en référence aux seize quartiers de Paris ; les ligueurs tentent d'implanter dans les subdivisions de ces quartier (cinquantaineries et dizaineries) des cellules qui sont autant de noyaux de propagande. [...] Peu à peu, toutes les catégories de la population parisienne sont

---

<sup>597</sup> Elie Barnavi parle, ainsi, de la place qu'occupe la propagande dans le programme d'action des Seize et par extension, certainement aussi dans celui de la Ligue car l'esprit et le principe d'action sont quasiment le même: « Les Seize ne connaissent pas le mot — il ne fera son apparition qu'en 1622, avec la Congrégation de la Propagande de Grégoire XV et, dans son acception purement politique, beaucoup plus tard. En revanche, ils ont très bien su manier l'arme ». Elie BARNAVI, *Le Parti de Dieu. Etude sociale et politique de la Ligue parisienne*, Louvain, B. Nauwelaertz, 1980, p. 173.

La propagande s'appelle d'ailleurs autrement : *Congrégation pour la propagation de la foi, Ad fidem propagandam*. Voir, p. 94.

touchées par la propagande ligueuse, membres des cours souveraines et de l'université, marchands et boutiquiers, artisans, et jusqu'aux "mariniers et garçons de rivière" assure Nicolas Poulain »<sup>598</sup>.

En fait, si nous nous intéressons ici à la structure du parti et à son organisation exemplaire, c'est justement parce que la réalité de l'action propagandiste qu'il mène y est étroitement liée et en dépend directement. La structuration et l'efficacité de sa propagande est tout simplement à l'image de la rigueur qui caractérise l'organisation du parti. Robert Descimon parle en ces termes de la spécificité de la Ligue sur ce plan : « Ainsi se créaient des effets cumulatifs décisifs pour la propagation et l'organisation partisane de la Ligue et pour la solidité et la durabilité de son implantation locale. L'activisme et le jusqu'au-boutisme y trouvaient certainement leur source »<sup>599</sup>.

Si la Ligue interpelle autant les spécialistes de cette période ce n'est pas seulement à cause de l'ampleur de son action et du rôle politique qu'elle a pu jouer dans l'histoire de la France mais aussi parce qu'elle a su afficher des caractéristiques singulières qui étaient sans doute à l'origine de sa force. Elie Barnavi met en évidence la particularité du modèle d'organisation du parti ligueur par rapport aux autres groupes politiques de ce temps en déclarant : « Vue sous cet angle, la Ligue paraît être ce qu'est toute faction dans la France moderne : une chaîne de fidélités. Des Guises, aux gentilshommes d'une part, aux magistrats de l'autre, de ceux officiers subalternes, aux avocats et autres "praticiens", de ceux-ci au "peuple" - tels en seraient les maillons. On comprend fort bien dans cette optique l'exécution des Guises : "Il semblait au roy et à ses conseillers - écrit un contemporain- que, cet homme abattu, tout seroit abattu. " Et c'eût été vrai, sans doute, si cette Ligue n'avait été qu'une faction traditionnelle, bâtie autour d'un homme, destinée à choir avec lui, et tirant sa force d'un réseau de fidélités pyramidal facile à décapiter »<sup>600</sup>.

---

<sup>598</sup> Arlette JOUANNA, *Histoire et Dictionnaire des guerres de religion*, op. cit., p. 315.

<sup>599</sup> Robert DESCIMON, « Prise de parti, appartenance sociale et relations familiales dans la Ligue parisienne (1585 -1594) », op. cit. p. 133.

<sup>600</sup> Elie BARNAVI, « Fidèles et partisans dans la Ligue parisienne (1585-1594) » dans *Hommage à Roland Mousnier, Clientèles et fidélités en Europe à l'époque moderne*, sous la direction d'Yves Durand, Paris, 1981, p. 145.

Et il rajoute un peu plus loin, dans ce même sens : « Elle (la Ligue) possède une organisation puissamment structurée et une idéologie très élaborée : c'est bien un *parti* au sens le plus moderne du mot, un grand parti révolutionnaire et on n'abat point une telle organisation en mettant ses chefs à mort, quelque prestigieux qu'ils puissent être. Par tout ce qui dépasse la personne de ces chefs - la Cause, les intérêts, l'appareil, la solidarité des membres - le parti se perpétue, secrète de nouveaux leaders, puise dans la défaite même des arguments de lutte, vit et se bat ». *Ibid*, p. 146.

La mentalité partisane est très importante pendant les guerres de religion et dans le cas de la Ligue tout particulièrement. Certes, la notion de fidélité à tel prince ou à telle grande famille, le phénomène de clientèle fondé sur des rapports de parenté, des relations d'amitié ou tout simplement des rapports d'intérêt – ce qui d'ailleurs constitue souvent la motif véritable de toute alliance –, ne sont pas nés avec les guerres de religions ; mais là où cette période de conflits marque un changement dans la configuration du paysage socio-politique, c'est lorsqu'on passe du phénomène de clientèle à une organisation en réseaux actifs et de plus en plus puissants conduisant tout simplement à la formation de **partis** plus ou moins structurés selon le groupe en question et la période mais qui, de toute évidence, existent, revendiquent leurs idéologies et leurs projets et auxquels les français peuvent s'identifier et se rallier.

Henri Hauser commente très bien ce changement dans les mentalités, très important dans la construction de l'histoire de ces guerres et affirme : « Peu importe que les publicistes, comme Bodin analysent dans leurs livres les concepts romains de souveraineté et de sujétion; on assiste au réveil du concept féodal des relations d'homme à homme. François I<sup>er</sup> et Henri II avaient des "sujets"; Charles IX trouve en face de lui les "fidèles" de Condé ou ceux de Guise. A la fin du siècle, un écrivain se demandera sérieusement si l'on est plus tenu à son roi, à sa patrie ou à "son bienfaiteur". – et il conclura pour le second terme de l'alternative. Tout le travail qui s'était fait dans les esprits depuis la trahison du connétable semble non avvenu, et l'on peut sans exagération parler de réaction féodale »<sup>601</sup>.

Parmi les différents partis qui s'opposent durant cette seconde moitié du XVI<sup>ème</sup> siècle, celui de la Ligue affiche un statut particulier dans sa capacité à rassembler, à mobiliser et à tirer profit de ce système de fidélité. Alors, en parlant des Guise, chefs de ce parti et ceux qui ont longtemps réussi à cristalliser l'engouement de toute une fraction des français autour de leur personnes et de leur projet politique, Arlette Jouanna déclare : « Les Guise l'ont compris très tôt ; l'*Histoire de l'Etat de France, tant de la république que de la Religion, sous le règne de François II*, attribuée à Louis Régnier de La Planche, rapporte comment ils ont méthodiquement conquis des clients : " ceste toile avoit esté par eux tramée dès le vivant de Henry II, en disposant de tous estats à leur plaisir, de sorte qu'il n'y avoit coing du royaume qui ne fust farci de leurs gens" »<sup>602</sup>.

Le système de clientèle et de réseaux d'amitié tellement important dans ces histoires de rivalités qui finissent en guerres partisans et qui marquent la seconde moitié du XVI<sup>ème</sup> siècle

---

<sup>601</sup> Henri HAUSER, *Les sources de l'histoire de France, XVI<sup>ème</sup> siècle, op.cit.*, p. 4.

<sup>602</sup> Arlette JOUANNA, *Histoire et Dictionnaire des guerres de religion, op. cit.*, p. 807.

dépasse donc le cadre de l'action ligueuse mais la Ligue a su profiter d'une réalité socio-politique qui existait déjà pour la développer et l'exploiter à merveille<sup>603</sup>.

Arrêtons-nous un peu sur le nom même de ce groupe, sur sa désignation : « la Ligue », au singulier. C'est donc, d'abord, le « la » et l'absence d'adjectif, qui nous interpellent.

**La** ligue, une seule et la seule ; cela n'introduit-il pas une idée d'unité, comme s'il s'agissait d'une entité, la seule qui serait capable, voire même vouée à réunir tout le monde autour d'elle (selon la perspective de ses partisans bien sûr). La force de cette faction résiderait donc dans la réalité de fusion et de cohésion entre ses membres; une idée mise en avant par les chefs et les théoriciens du mouvement et dont le nom même du parti contribuerait à en rendre compte. C'est vrai qu'on pourrait parler des « ligueurs » comme en parlerait des « royalistes » leurs ennemis ou comme on parlait avant eux des « malcontents », des « catholiques » ou encore des « protestants » ; que des substantifs au pluriel traduisant, certainement, la réalité de l'union d'un groupe d'individus autour d'un ensemble d'idées et de valeurs mais le terme « Ligue » n'a son équivalent dans aucun des autres partis. « La Ligue », on dirait qu'on veuille l'animer, lui donner corps et vie mais surtout l'entourer d'un prestige qui renforcerait son pouvoir et son action. Nous retrouvons, d'ailleurs, d'usage dans certains écrits du parti, la formulation « notre Mère Sainte Union », clairement porteuse de sens. La « Sainte Union », autre nom de la Ligue, permet de donner une dimension sacrée à ce rassemblement comme si ce parti était sous protection divine et qu'on cherchait à cultiver cette image du parti de Dieu. Le terme « Mère » peut nous renvoyer à deux symboliques différentes mais tout aussi valorisantes pour le parti. On pourrait faire le rapprochement avec Sainte Marie, mère de Jésus et là nous restons dans le religieux chrétien et c'est en parfaite harmonie avec l'idée de la sainteté. On pourrait penser aussi à l'image de la mère refuge, à la mère nourricière comme on l'avait rencontré ailleurs avec la Mère France, la Mère Patrie et dans ce cas l'appartenance partisane viendrait concurrencer voire même se substituer au sentiment patriotique, car

---

<sup>603</sup> Arlette Jouanna, dans le cadre de l'intérêt qu'elle porte au phénomène des réseaux d'amitié se penche sur un exemple qui ne concerne pas la Ligue mais qui donne une idée sur l'étendu de ces pratiques et qui permet surtout d'en comprendre le fonctionnement. Voici comme ce qu'elle déclare : « Dans les exmelesqui viennet d'être cités, Mathurin des Essarts apparaît, à l'égard de Condé et de François d'Anjou comme un homme qui pouvait mettre à leur service le crédit –ou encore la "créance"– dont il disposait auprès de ses voisins et amis. Les historiens anglo-saxons désignent ce type de personnage par le mot de *broker* : littéralement, *courtier*. Il était le maillon central d'une chaîne d'"amitié" qui permettait à des grands de mobiliser des gentilshommes provinciaux. Ces structures relationnelles n'avaient plus rien à voir avec les liens vassaliques, car les nobles ainsi rassemblés n'étaient pas obligatoirement les vassaux des grands ni même des "courtiers" ; elles se rapprochent plutôt de celles qu'on peut encore observer dans des sociétés traditionnelles telles qu'il en subsiste dans l'Europe méditerranéenne, étudiées par exemple par l'anthropologue Jeremy Boissevain dans un ouvrage au titre significatif : *Friends of Friends* ». Arlette JOUANNA, *Le devoir de révolte*, op.cit., p.69.

comme l'avait bien expliqué Myriam Yardeni, selon, la logique ligueuse, être français c'est être catholique et catholique zélé même<sup>604</sup>.

On parlerait de **la** Ligue comme on parlerait du Roi et dont, d'ailleurs, le pouvoir ne cessera de rivaliser avec celui de ce dernier. L'utilisation de la majuscule avec l'article défini iraient aussi dans ce sens; c'est la Ligue et non une ligue n'importe laquelle et dans cette orientation c'est la signification du mot ligue au sens d'union de plusieurs personnes ou groupes qui tend à s'effacer au profit du résultat final et de l'image d'une entité indivisible que nous renvoie la désignation d'usage, « la Ligue ». C'est comme si dans ce parti, toutes les divergences internes, toutes les différences sociales se dissolvent en faveur de la soumission de tous à un seul projet, un programme unique et précis : la défense des intérêts du parti. Cette force de l'appartenance partisane concernant la Ligue se reflète aussi dans les pamphlet du mouvement comme l'explique ici Elie Barnavi : « Le "lien essentiel de la société humaine" dont parle Roland Mousnier n'étant plus le roi, mais le parti, c'est à lui que l'on devra fidélité. La Ligue, écrit Louis Dorléans dans ce manuel du parfait ligueur qu'est *Le banquet et apresdinée du conte d' Arète*, la Ligue c'est « la vraie religion des François, le vray Estat de la France »<sup>605</sup>.

Bien évidemment, c'est là l'idée qu'on cherche à cultiver et la réalité qu'on tend à afficher du côté ligueur alors que la situation réelle du parti est bien plus complexe. Là encore, concernant le nom du parti, le choix peut devenir rapidement stratégique car dans un environnement de guerre et de crise comme celui de cette époque, tout élément est porteur de sens et peut avoir son rôle à jouer : la propagande commence aussi par là et la guerre se fait par les armes, sur des actions mais aussi sur des noms, des slogans, des paroles marquantes, des discours, des rumeurs... ; tout est matière à polémiquer et à nourrir les plumes des pamphlétaires dans leurs attaques respectives. D'ailleurs, nous pourrions très bien nous placer dans une perspective radicalement opposée, c'est à dire du côté des ennemis de cette Ligue et tenter de faire un travail similaire sur l'utilisation de ce terme et sa charge symbolique éventuelle et là c'est plutôt sur le genre féminin de ce mot qu'il faudra s'arrêter. « La Ligue », genre féminin, dans une société qui n'a aucune gêne à afficher sa misogynie et dans laquelle la politique, en particulier, est une affaire d'hommes comme toutes les choses importantes d'ailleurs ; un tel nom de parti ne peut se conjuguer qu'avec dédain, mépris et raillerie de la

---

<sup>604</sup> Voir sur ce point, Myriam YARDENI, *La conscience nationale en France pendant les guerres de religion (1559 - 1598)*, Paris, Publications de la Sorbonne, B.Nauwelaertz, p. 201- 222.

<sup>605</sup> Elie BARNAVI, « Fidèles et partisans dans la Ligue parisienne (1585-1594) », *op. cit.* p. 149.

part de ceux qui cherchent à l'attaquer et à la rabaisser. Il suffirait pour s'en rendre compte de se référer aux paroles de l'une des ces personnes hostiles à ce parti, Pierre de L'Estoile qui déclare avec beaucoup de dérision et de dénigrement, dans son *Journal* : « Tresoriers sauvés de la corde, Dieu merci de l'argent et de madame la Ligue ! »<sup>606</sup>. Dans une même perspective de dénonciation et de rabaissement, un pamphlétaire royaliste, joue sur l'adjectif « sainte » pour mettre en avant toute l'hypocrisie qui entoure ce parti et réussit ainsi à détourner un attribut originellement positif pour en faire un argument d'attaque. Il écrit :

*A ton dire, la Ligue Sainte*

*Ne seroit qu'une brigade fainte*<sup>607</sup>

Finalement, nous pouvons clairement affirmer que le parti de la Ligue se distingue par sa grande organisation qui fait sa force et qui n'échappe à personne, ni parmi les contemporains ni encore parmi les historiens qui se sont penchés sur l'histoire du mouvement. Ainsi, par exemple, Elie Barnavi et Robert Descimon qui discutent de la sociologie du mouvement ligueur, s'accordent sur cette réalité de l'extrême organisation du parti par rapport au contexte et aux moyens de l'époque. Nous avons pu observer précédemment le point de vue de Barnavi sur cette question et voilà comment Descimon présente la situation en parlant des Seize, ce qui donne une idée sur la réalité du parti ligueur d'une manière plus générale : « Comme parti, les Seize s'étaient dotés d'une organisation embryonnaire. Son modèle religieux ne présente aucune modernité, mais son efficacité pratique assurait un avantage décisif sur les autres courants d'opinion à peu près inorganisés »<sup>608</sup>.

Mais l'action ligueuse et parallèlement la propagande ligueuse, ont connu différentes étapes dans leur évolution et nous pouvons distinguer essentiellement 3 périodes principales. 1584 – 1588 : Avant 1584, François d'Alençon fait encore partie du jeu politique et c'est justement sa mort en juin 1584 qui va faire du Béarnais l'héritier du trône de France, introduisant, ainsi, une donnée nouvelle dans les enjeux politiques et entraînant du côté de la Ligue un véritable engagement dans l'action politique afin de lutter contre la menace protestante et de marquer sa force vis-à-vis du pouvoir en place.

1588-1589 : c'est la période qu'Arlette Jouanna nomme clairement l'« interrègne »<sup>609</sup>. Henri III d'abord contraint de quitter Paris pour échapper aux troubles des Barricades finit par être

---

<sup>606</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit.*, Tome V, p. 28.

<sup>607</sup> *Ibid*, p. 78.

<sup>608</sup> Robert DESCIMON, « La Ligue à Paris (1585-1594) : une révision », *op.cit.*, p. 81.



assassiné (passage d'une absence ponctuelle par rapport à son exercice du pouvoir à une absence définitive, or pour la Ligue le schéma est inversé avec un passage du statut de perturbateur et d'instigateur de rébellion au statut de représentant d'une nouvelle autorité). On assiste durant ces deux années à l'affirmation du pouvoir de la Ligue qui fonde son autorité sur le mécontentement général, le sentiment d'injustice et la légitimité de la rébellion contre un roi qui par son double assassinat des Guise, perçu par les ligueurs comme un meurtre et une trahison et non comme un crime d'Etat, confirme sa tyrannie à leurs yeux. C'est d'ailleurs dans ce contexte de haine qu'on évolue vers le régicide.

1590-1594 : la période du siège marquée par la terreur exercé par la Ligue à Paris et le pouvoir des Seize mais c'est aussi une période où le mouvement est ébranlé par des querelles internes et où la répression qu'il exerce dissimule aussi une certaine fragilité qui commence à apparaître et qui conduira à la capitulation face à Henri de Navarre qui finit par imposer son pouvoir et par devenir roi de France.

La Ligue, une organisation du parti certes mais aussi et surtout une organisation de sa propagande. A partir de 1585 et après plusieurs années de querelles politiques, de crises successives et de guerres menées par l'épée mais aussi par la plume, l'artillerie pamphlétaire est bien expérimentée et l'action propagandiste ligueuse nous fournit un excellent témoignage de cette intégration du combat par les mots dans les luttes politiques. On exploite alors et de manière massive la puissance des plumes organisées en milices, ce qui nous place face à la réalité incontestable de l'évolution et de la maturité de la culture pamphlétaire et nous amène à constater comment en quelques années les français sont passées de l'expérimentation du phénomène à une production intensive et organisée.

Un parti politique est souvent associé à des noms, ceux des chefs en l'occurrence, et ce qui est intéressant avec la Ligue c'est de constater que certains noms qui apparaissent comme les figures emblématiques du parti correspondent aux « voix » du mouvement à ceux qui le soutiennent et qui défendent ses intérêts par la pointe de leurs plumes et la virulence de leurs discours car ceux là sont devenus des acteurs majeurs et indispensables de l'action politique. Elie Barnavi nous fournit dans ce sens une liste des principaux pamphlétaires de ce parti en affirmant : « les maîtres d'œuvre, nous les connaissons déjà : les ecclésiastiques du Parti, tous hommes de verbe, quelques-uns — Boucher, Launay, Pigenat — également hommes de plume ; des avocats, comme Caumont, Dorléans, Raynssant, Sainctyon ; des

---

<sup>609</sup> Arlette JOUANNA, *Histoire et Dictionnaire des guerres de religion*, op. cit., p. 348.

magistrats — rarement— comme Morin de Cromé. Éternellement le même noyau dur de la Ligue parisienne, dont on sait par ailleurs les assises sociales. Le plus souvent réfugiés dans l’anonymat, l’on devine sans peine les mêmes origines sociales et professionnelles : les arguments trahissent leur formation juridique »<sup>610</sup>.

Comme l’a souligné Barnavi, ces pamphlets sont souvent anonymes et le *Journal* de L’Estoile qui nous sert de source est à ce titre très avare en informations en ce qui concerne l’identité du pamphlétaire ou même de l’imprimeur. D’ailleurs dans l’œuvre de notre mémorialiste et certainement à cause de ses choix politiques, les pamphlets ligueurs sont moins importants que ceux de leurs ennemis et généralement la seule indication qu’il donne à leur sujet concerne la source partisane comme c’est le cas dans le pièce n° 519 dont la titre « SONNET EN DIALOGUE FAIT PAR LADITE LIGUE » est représentatif de toute une série de pamphlets dont les titres sont construits sur le même modèle à quelques termes près. L’information concernant la source partisane peut aussi se situer au niveau de la présentation qui précède le pamphlet et être plus ou moins de précise comme c’est le cas dans les pièces n° 436 et 437 présentées par le mémorialiste avec beaucoup de sévérité en ces termes : « les deux suivants pasquils tres seditieux, faits en vers latins : desquels on tenoit pour aucteur un fils de putain de la Ligue, maistre des Requestes »<sup>611</sup>.

Ces soldats de la Ligue ont pour mission de défendre les intérêts du parti à travers leur prise de parole qu’elles soient celle de la chaire ou du pamphlet. Le lien entre la propagande orale et la propagande écrite est très étroit dans la stratégie ligueuse et pour bien s’en rendre compte il suffit de se référer à l’exemple du curé Boucher, grand prédicateur de la Ligue et auteur du *De justa Henrici tertii abdicatione* (De la juste abdication de Henri III), texte au sujet duquel nous dit-on : «sa première édition le paraît qu’après le meurtre, dans la première quinzaine d’août, et la seconde tout de suite après, avec un privilège du 17 août. Mais Son contenu a été diffusé avant : selon l’*Histoire de la Ligue*, "on tiroit les feuilles de l’impression à mesure que la copie sortoit des mains de l’auteur". Or celui-ci y expose nettement une doctrine du tyrannicide; il est permis de penser qu’il l’a évoquée aussi dans ses sermons »<sup>612</sup>.

La propagande orale est, d’ailleurs, tout aussi organisée que la propagande écrite comme en atteste ce témoignage de L’Estoile qui déclare par rapport au mois de Mars 1589 : « [...] et

---

<sup>610</sup> Elie BARNAVI, *Le Parti de Dieu, Etude sociale et politique de la Ligue parisienne*, op. cit. p. 173.

<sup>611</sup> Pierre de L’Estoile, op. cit. Tome V, p. 191

<sup>612</sup> Arlette JOUANNA, *Histoire et Dictionnaire des guerres de religion*, op. cit. p. 352.

Madame de Montpensier, par ses prédicateurs gagés et appointés à cet effect, y fist prescher partout, que le masque estoit descouvert, et que le tiran avoit osté le voile de son hypocrisie »<sup>613</sup>.

Les deux moyens de propagande sont, tout simplement, complémentaires : le pamphlet permet une diffusion plus large et non limitée dans le temps avec ces textes qu'on peut faire circuler, imprimer, réimprimer et même réutiliser en les ajustant à des circonstances nouvelles ; le discours oral, lui, a cette force de la communication directe, cette théâtralité et tout l'art propre aux orateurs qui amplifient son impact. D'ailleurs, il s'agit là de caractéristiques propres à la propagande orale et qui existent depuis longtemps, mais tout l'intérêt pour la Ligue est d'avoir su exploiter l'influence de cet espace public et d'avoir renforcé et systématisé son pouvoir d'action. Denis Richet, en s'intéressant à la violence catholique et au rôle des prédicateurs pour attiser les haines et pousser à la violence remonte jusqu'à la période qui précède l'éclatement de la 1<sup>ère</sup> guerre civile et déclare dans ce sens : « Premier temps: la mise en condition des fidèles par les prédicateurs, surtout ceux qui appartenaient à un ordre mendiant. Leur rôle est de "chauffer" l'opinion par leurs sermons virulents, notamment pendant l'Avent et le Carême, de susciter ainsi un climat tel qu'il suffit d'une initiative des corps constitués pour faire éclater la violence des foules. L'autorité royale se montrait vigilante mais souvent impuissante devant ces sermons lorsqu'elle n'était pas disposée à lâcher la bride, c'est-à-dire surtout pendant les périodes de trêve »<sup>614</sup>. Cette participation des prédicateurs à la propagation de la haine et à la diabolisation du roi en recourant, à leur tour, à la même diffamation qui caractérise les attaques pamphlétaires, Vladimir Angelo en parle en ces termes et par rapport à l'exemple particulier de Boucher : « Le curé de Saint-Benoît, Jean Boucher, avait accusé le roi au cours d'une de ses prédications, d'avoir fait jeter Brûlart "en la rivière". Or celui-ci était bien vivant et bien traité. Le roi tança Boucher qui se jeta piteusement à ses pieds pour dire qu'il avait annoncé la mort de Brûlart en se fondant sur la rumeur. "Lors le roy se mit en colère et dict que ce n'estoit à luy qui faisoit office de prédicateur de parler mal de son roy par le bruit commun"; et d'insister sur le fait qu'aucun de ses sujets, y compris les prêtres, n'avait à médire du roi »<sup>615</sup>.

---

<sup>613</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome VI*, p. 174.

<sup>614</sup> Denis RICHET, « Aspects socio-culturels des conflits religieux à Paris dans la seconde moitié du XVI<sup>ème</sup> siècle », *op. cit.*, p, 770.

<sup>615</sup> Vladimir ANGELO, *Les Curés de Paris au XVI<sup>ème</sup> siècle*, Paris, éd. du Cerf, 2005, p. 475.

Nous pouvons, d'ailleurs, constater une coïncidence entre les phases de prédication et les publications comme en atteste l'exemple des deux mois de mars et avril 1589. Arlette Jouanna en se penchant sur la propagande de la Ligue ayant préparé le tyrannicide donne un exemple précis et déclare : « La douleur et l'angoisse eschatologique n'empêchent cependant pas les ligueurs d'être sensibles à l'aspect politique du coup de force de Henri III.[...] Le 5 avril, elle (la faculté de théologie) ordonne de supprimer les mots *pro rege nostro Henrico* (pour notre roi Henri) du texte des prières dites pendant la messe et de les remplacer par *pro Christianis nostris Principibus* (pour nos princes chrétiens). Le sceau royal est remplacé par le *Scel du royaume de France*; on enjoint au parlement et à la chancellerie de faire disparaître de leurs arrêts la formule *Henry par la grâce de Dieu, Roy de France et de Pologne* »<sup>616</sup>. Elle s'arrête aussi sur la date précise du vendredi saint 31 mars 1589 pour relater une anecdote attestant du rôle joué par ces prédicateurs de la Ligue et c'est en fait L'Estoile qui le relève cette histoire dans son journal en déclarant : « Lincestre dit ce jour à Paris à un de l'Union qui faisoit scrupule de faire ses Pasques pour la vengeance qu'il avoit emprainte dans le cœur contre Henri de Valois, qu'il s'arrestoit en beau chemin, et qu'il qu'il faisoit conscience de rien, attendu qu'eux tous et lui mesme le premier qui consacroit chaque jour en la Se Messe le corps de nostre Seigneur, n'eust fait conscience de le tuer, ores qu'il eust été à l'autel tenant en main le precieux corps de Dieu »<sup>617</sup>. Et si nous nous référons à la collection de L'Estoile par rapport à ces deux mois nous remarquons que le mémorialiste malgré son hostilité pour la Ligue ramasse certaines pièces qui relayent tout simplement cette haine qui marque la propagande menée par les prédicateurs. Nous faisons allusion, ici, à la série des quatre pamphlets contre le roi qui apparaissent au mois d'avril 1589 (du n° 544 au n° 547 de l'annexe) et ce qui est particulièrement frappant avec ces pièces c'est que sur les quatre, les trois premières sont de tonalité comique, ce qui prouve que cette veine trouve parfaitement sa place dans la propagande ligueuse comme nous aurons, d'ailleurs, l'occasion de le confirmer avec d'autres exemples, mais surtout que l'écrit réussit peut-être, avec le comique, à utiliser un autre moyen d'action que la propagande orale, dans les sermons et les prêches, a plus de difficulté à intégrer en optant souvent pour le sérieux et en jouant davantage sur l'émotion.

---

Notons tout de même que cet événement s'est produit en 1587 et qu'au cours des années qui suivront, le pouvoir du roi sera tellement affaibli et celui de la Ligue tellement grandissant, qu'il est impossible d'imaginer une telle réaction de la part du même Boucher qui affiche ouvertement sa haine et son appel à la rébellion dans ses discours.

<sup>616</sup> Arlette JOUANNA, *Histoire et Dictionnaire des guerres de religion*, op. cit. p. 348.

<sup>617</sup> Pierre de L'Estoile, op. cit. , Tome VI, p. 158

Alors, qu'ils soient prédicateurs ou pamphlétaires et parfois les deux au même temps comme c'est le cas pour Boucher<sup>618</sup>, ces acteurs de la propagande ligueuse, aux statuts différents et aux compétences variables<sup>619</sup>, ont tous parfaitement conscience du rôle qu'ils ont à jouer au sein du mouvement et c'est une réalité qui n'échappe pas aux dirigeants du parti comme en témoigne ici Elie Barnavi en affirmant : « Plus que l'authenticité du récit, en vérité douteuse, c'est la conscience aigüe des contemporains de ce que la guerre "chaude" doit à la guerre psychologique, qui importe ici. Guise, démagogue expert, le savait, puisqu'il s'était attaché Caumont. Les Seize le savaient aussi, et lorsque Dorléans les abandonne en plein combat, ils empressent d'offrir deux cents écus nécessaires pour ramener au bercail le versatile mais si talentueux personnage »<sup>620</sup>.

Les imprimeurs, aussi, sont « des militants engagés dans la bataille : Nivelles, imprimeur de la Ligue à Paris combat lui-même en juin 1590 ; Thierry et Cavelat, libraires de la Sainte-Union, soupçonnés d'avoir édité le *Dialogue du Maheustre et du Manant*, sont emprisonnés ; on prie pour eux dans toute la capitale. Jean Pillehotte, libraire du consulat de Lyon est un rebelle exalté à qui Mayenne accorde, en Octobre 1589, le privilège d'imprimer "tout ce qui peut concerner l'Etat public et affaires de France et de la Sainte-Union" »<sup>621</sup>.

La liste d'Elie Barnavi est peut être plus exhaustive et on pourrait rajouter aux précédents, des noms comme « Didier Millot, Pierre Hury, Guillaume Bichon, Denis Binet, Guillaume Chaudière, Guillaume de la Noue, Michel Jouin (qui) deviennent après les Barricades leurs imprimeurs attitrés »<sup>622</sup>. L'Estoile lui-même met en avant quelques noms d'imprimeurs fidèles à la Ligue même si ce genre de précision reste rare dans son texte : « Ce sont les propres mots

---

<sup>618</sup> Charles Lenient déclare à son sujet : « Toute une petite presse injurieuse et calomnieuse s'organisa par ses soins, à l'ombre du presbytère ». Charles LENIENT, *op. cit.*, Tome II, p. 81.

<sup>619</sup> Myriam YARDENI affirme dans ce sens : « « Cependant, il ne faut pas supposer que tous ceux qui subordonnent la loi salique à la religion sont des publicistes à la solde de Philippe ou de Mayenne. On trouve parmi eux des gens d'une réelle élévation spirituelle et intellectuelle. Leur plus brillant représentant est sans doute l'avocat dijonnais Etienne Bernard, l'ancien député aux Etats de Blois, puis proche collaborateur de Mayenne ». Myriam YARDENI, *La conscience nationale en France pendant les guerres de religion (1559 - 1598)*, *op. cit.*, p. 227.

<sup>620</sup> Elie BARNAVI, *Le Parti de Dieu Etude sociale et politique de la Ligue parisienne*, *op. cit.* p. 178 - 179.

<sup>621</sup> Claude BELLANGER, *Histoire générale de la presse française, Tome I*, *op. cit.*, p. 69. Notons seulement que Claude Bellanger dépasse, ici, le cadre du règne d'Henri III en citant le *Dialogue du Maheustre et du Manant* qui apparaît sous le règne d'Henri IV en 1594.

<sup>622</sup> Elie BARNAVI, *Le Parti de Dieu. Etude sociale et politique de la Ligue parisienne*, *op. cit.*, p 176.

extraits d'un Discours imprimé à Paris par Nicolas Nivelles et Rolin Thierry, libraires et imprimeurs de la S.Union »<sup>623</sup>.

Signalons au passage que les autres partis, aussi, avaient leurs imprimeurs attirés<sup>624</sup> et qu'il existe aussi des imprimeurs qui sont passés d'un clan à l'autre à l'instar de Frédéric II Morel que Georges Lepreux présente en ces termes : « Au milieu des troubles de la Ligue, en effet, Frédéric II Morel semble avoir abandonné le parti du roi et fait chorus avec les fauteurs de désordre dans tous les cas, au lieu de suivre dans ses pérégrinations forcées le souverain auquel il devait son titre et ses fonctions, il préféra rester dans Paris et ne se fit pas faute de mettre ses presses au service de la Sainte Union »<sup>625</sup>.

Ces pamphlets sortent des ateliers des imprimeurs fidèles à la Ligue, à Paris mais aussi dans d'autres villes de province et l'importance de la Ligue parisienne ne doit en aucun cas occulter l'étendue du mouvement aux autres villes du pays et nous pouvons d'ailleurs parler dans ce sens d'une géographie de la propagande écrite.

Cette presse militante non parisienne a, en effet, participé activement à la réussite de la propagande de tel ou tel parti et donc au renforcement de son autorité. Claude Bellanger relève l'exemple de la ville de Toulouse et de la mobilisation du métier de l'édition en faveur de la cause ligueuse et déclare : « Des libelles ligueurs affectent une violence caractéristique du tempérament de l'époque : *Copie certaine des lettres nouvellement arrivées de Paris en Tolose, le lundi 14 Aoust, de la mort presque assurée du Tyrant Henry troisième, dernier des Valois; Epitaphe sur la mort de Frère Jacques Clément, Jacobin, qui feust tué en tuant Henry de Valois; Les Furies de l'Enfer nouvellement érigé à Bloys...* Ces opuscules, sortis des presses de Colomiez, traduisent l'âpreté de la lutte en Languedoc »<sup>626</sup>. Si nous nous référons ici aux travaux des historiens et non pas directement au *Journal* de L'Estoile c'est parce qu'il y a peu de renseignements sur la provenance du texte (éditeur, ville) dans ses mémoires. Il nous est donc, difficile de dire, en l'absence d'informations claires, s'il existait des relations entre Paris et les autres villes en terme de circulation pamphlétaire ou si les portes de la capitale étaient bien bouclées.

---

<sup>623</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit.*, Tome VI, p. 183.

<sup>624</sup> « L'imprimeur Jean Mettayer, de Tours, détient presque le monopole des pièces royalistes ». Claude BELLANGER, *Histoire générale de la presse française, Tome I, op. cit.*, p.67.

<sup>625</sup> Georges LEPREUX, *Gallia typographica, op. cit.*, p. 430.

<sup>626</sup> Claude BELLANGER, *Histoire générale de la presse française, Tome I, op. cit.*, p.64 -65.

Parmi ces villes, s'il y a un exemple vraiment intéressant à étudier, c'est sans doute celui de la ville de Lyon qui connut plusieurs phases d'engagement et envers des causes diverses et antagonistes. Pendant la première moitié du XVI<sup>ème</sup> siècle déjà, cette ville rayonnait par son essor intellectuel et se distinguait en étant l'un des plus importants centres de l'édition. Il n'est donc point étonnant de la retrouver aux devants de la scène pendant les guerres de religion. Ce qui est vraiment interpellant dans le cas de Lyon c'est de voir comment le nom de cette ville a pu se rattacher à différentes entreprises de propagande tout au long de cette période de conflits, comme pour nous prouver encore une fois que dans ces guerres tout n'est que politique : enjeux politiques, stratégies politiques et alliances politiques aussi instables et fragiles qu'imprévisibles et difficilement compréhensibles.

Dans l'étude consacrée par Claude Bellanger à la presse de combat, l'évocation de la ville de Lyon est récurrente mais c'est pour renvoyer à une réalité d'engagement différente à chaque fois. Il parle une première fois de la publication dans cette ville de plusieurs pamphlets catholiques et protestants vers les années 1562, 1564 certainement en rapport avec l'offensive protestante<sup>627</sup>. Après les massacres de la Saint Barthélemy, sont édités dans cette ville plusieurs pièces qui expriment la rage des protestants contre les atrocités commises au non de la défense de l'unité religieuse. Les années passant le statut stratégique de cette ville en rapport avec son activité éditoriale se confirme et comme l'explique très bien Claude Bellanger : « Un des foyers les plus actifs de l'imprimerie était la ville de Lyon. Se gagner cette ville était pour chaque ville un enjeu important en 1588 »<sup>628</sup>. Et justement, c'est la Ligue qui, à ce stade précis du conflit, prend possession de ce centre stratégique de propagande grâce à l'alliance de la ville à sa cause. Claude Bellanger affirme dans ce sens : « Les presses lyonnaises étaient passées à la Ligue ; elles répandaient des centaines de pièces hostiles à la cause royale, des chansons, des sonnets, des estampes satiriques...On les glissait sous les portes, jusque dans la chambre du roi. Sept feuillets anonymes intitulés *Epistre envoyée au tigre de la France* troublèrent même les grandes puissances. Les "politiques" regrettaient la perte de cette place »<sup>629</sup>. Finalement, c'est au tour des royalistes de profiter de cette force

---

<sup>627</sup> *Ibid*, p. 63.

<sup>628</sup> *Ibid*, p. 66-67.

<sup>629</sup> *Ibid.*, p.67 Il nous propose aussi un peu plus loin, une liste des principaux imprimeurs lyonnais dont les publications circulaient dans toute la France et qui donnaient par leur militantisme une force supplémentaire à la propagande ligueuse. Il dit : « Des milliers de feuilles volantes ont été ainsi répandues. De 1589 à 1594, 280 livrets ont été imprimés à Lyon par les soins de Jean Pilehotte, de Louis Tantillon, et de Jean Patrasson ». *Ibid*, p. 68.

éditoriale puisque « Dès que Lyon se rallie en 1593 à Henri IV, de nouveaux imprimeurs apparaissent : Guichard Jullieron, Thibault Ancelin, Morillon...Mais la presse reste du même type »<sup>630</sup>.

Pour cette propagande ligueuse, une seule devise : l'efficacité. Et pour cela, il faut qu'elle réponde à des exigences essentielles : une action continue et des efforts intarissables, l'accessibilité et puis surtout une diffusion, la plus étendue possible. Denis Pallier parle de cette propagande en ces termes : « Désormais la ligue parisienne a à sa disposition une propagande "totale". Au recrutement de gens sûrs des débuts, aux bruits, aux billets et placards jetés, ont succédé les prêches, les livrets dont la production double chaque année »<sup>631</sup>.

Les pamphlétaires de la Ligue sont très investis dans la tâche qui leur incombe, et cela quelle que soit la réalité des motivations qui les animent. Le combat par les mots doit se faire dans la durée et selon le principe de la persévérance. L'intertextualité que nous remarquons entre certains pamphlets, avec des variations sur le même thème, les mêmes idées qui reviennent d'une pièce à l'autre et parfois même, le style et la forme adoptés qui sont tellement proches que nous avons l'impression d'être face à une simple copie, un plagiat sans innovation ou originalité aucune ; toutes ces caractéristiques qui, dans un cadre ordinaire, autre que celui de la propagande porteraient atteinte à l'image de cette littérature, sont tolérées ici car la répétition est un exercice nécessaire à la réussite de la propagande.

A force de multiplier les pamphlets, de répéter, d'insister, de s'acharner dans la propagande et de persévérer dans la lutte en vue de rallier l'opinion publique on finit par parler d'embrigadement idéologique et d'endoctrinement dont la Ligue, en particulier, fait un usage remarquable<sup>632</sup>. C'est, d'ailleurs, sensible sur des lieux et des dates très concentrées, en l'occurrence Paris et la période du siège.

L'enjeu n'est autre, alors, que celui de submerger les lecteurs de ces pièces ligueuses pour avoir le monopole de la scène publique. Voilà d'ailleurs comment Elie Barnavi s'exprime au

---

<sup>630</sup> *Ibid*, p. 70.

<sup>631</sup> Denis PALLIER, *Recherches sur l'imprimerie à Paris pendant la Ligue (1585-1594)*, *op. cit.*, p. 66.

<sup>632</sup> Il ne s'agit pas pour nous de dire que seule la Ligue mène une propagande très active et obéissant à ces principes, mais il est vrai que, par rapport aux autres partis, la Ligue fait un usage particulièrement important et efficace de cette arme. C'est, d'ailleurs, sensible sur des lieux et des dates très concentrées, en l'occurrence Paris et la période qui s'étend entre 1588 et 1592.



sujet du tract l'une des variantes du pamphlet : « — Apparenté à l'affiche — le tract, feuille volante vite rédigée, vite lue, dont la principale qualité est la quantité [...] »<sup>633</sup>.

D'ailleurs, dans le cadre de cette conquête de l'opinion publique chez les ligueurs, l'efficacité de la propagande passe aussi par la neutralisation de la propagande adverse, soit à travers les différentes réponses aux pamphlets de l'ennemi ou mieux encore par la chasse aux écrits suspects et opposés à leurs intérêts. Le parti de la Ligue a donc réussi à imposer son autorité et à apparaître comme un contre-pouvoir qui ne se contente pas d'orchestrer une propagande active mais qui s'érige en censeur pour bloquer la propagande de ses adversaires ou du moins limiter son pouvoir de nuisance dans une logique de conservation du monopole de l'espace public<sup>634</sup>.

L'idée fondamentale est de réussir à s'imposer aux français à travers la forte présence de cette propagande. Le public ne doit plus avoir la possibilité de choisir et au lieu de réfléchir, ou plus grave encore pour la Ligue, de critiquer, on doit l'amener, simplement, à assimiler et à cautionner les idées qui résonnent partout dans les messages propagandistes du parti, en vue un engagement plus important et plus durable. Claude Bellanger évoque ainsi cette exploitation massive de l'outil propagandiste dans le combat ligueur : « Dès que Lyon se déclare pour la Ligue, les petits cahiers pullulent : ils commentent la conspiration royaliste découverte à Montbrison, la défaite d'Ornano devant Vienne, le traité de Chazelles... Ces livrets bon marché empêchent le peuple de penser à sa misère et l'entretiennent dans l'idéologie de la Sainte-Union, car on redoute toujours un complot »<sup>635</sup>.

Elie Barnavi emploie le verbe « marteler » pour évoquer le mode opératoire suivi par ces experts de la plume et il formule son idée de la manière suivante : « Et surtout il (le pamphlétaire ligueur) martèle, sans arrêt, inlassablement, les mêmes vérités premières... »<sup>636</sup>. Bien évidemment cette présence de l'écrit pamphlétaire ligueur sur la scène publique qui va en grandissant, passe aussi par sa libération par rapport à toute forme de censure, même si en

---

<sup>633</sup> Elie BARNAVI, *Le Parti de Dieu. Etude sociale et politique de la Ligue parisienne*, op. cit. p. 177.

<sup>634</sup> « Consciente de la puissance de la chose écrite, la Ligue exerce une censure vigilante : tout ouvrage passe d'abord par ses mains, avant que Prévost, Boucher, Senault ou Mathieu de Launay délivrent l'*imprimatur* au nom du phantomatique Conseil de l'Union, en fait au nom des Seize ». *Ibid.*, p. 177.

<sup>635</sup> Claude BELLANGER, op. cit., p. 67.

<sup>636</sup> Elie BARNAVI, *Le Parti de Dieu. Etude sociale et politique de la Ligue parisienne*, op. cit. p. 179.

ce temps on pouvait pas parler, réellement, de contrôle. Selon Denis Pallier : « Dès l'année 1587 plus d'un tiers des pièces publiées à Paris se passent d'autorisation et de privilège »<sup>637</sup>.

Les prédicateurs de la Ligue, à leur tour, adoptent la même stratégie comme en atteste ce témoignage de Pierre de L'Estoile qui parle de l'utilisation dans les prêches, de l'événement la mort de la reine d'Ecosse, en vue d'enthousiasmer la foule et de radicaliser les positions : « En laquelle opinion ils estoient dextrement et soigneusement entretenus par les predicateurs, qui la canonizoient tous les jours en leurs sermons »<sup>638</sup>.

Sur le souci de l'accessibilité des pamphlets, Myriam Yardeni aborde habilement la question de la réception de la propagande ligueuse et réussit à mettre en avant un aspect qui renseigne sur l'adaptation des pamphlétaires aux particularités du public visé. Elle déclare à ce sujet : « C'est une propagande que tout le monde peut aisément comprendre et qui parle avant tout à certains sentiments. Ajoutons aussi qu'elle est très peu intellectuelle et qu'en général, elle s'abstient de faire étaler une trop large érudition, bien que celle-ci, ne fasse pas défaut chez des gens comme Dorléans ou Boucher. [...] Si le terme n'était pas tellement anachronique, on aimerait dire que c'est une propagande faite pour les masses. Disons seulement qu'elle est faite pour les simples. Plusieurs pamphlétaires même affirment, dans leurs écrits être des gens de très petite condition. Peu importe si ce sont des pamphlétaires chevronnés qui se déguisent derrière ces affirmations. D'ailleurs, le niveau de ces pamphlets laisse croire que leurs auteurs disent la vérité. Les moyens psychologiques employés démontrent eux aussi qu'on s'adresse à des gens crédules et qu'on peut facilement effrayer. Tout démontre en effet les liens étroits de la propagande ligueuse avec les couches les moins élevées de la population ou plus exactement le la population urbaine »<sup>639</sup>.

La réussite ou l'échec d'une propagande se mesure à l'ampleur de son impact et à ses conséquences sur l'orientation de l'opinion publique. Ainsi, aucune propagande ne peut se permettre d'être élitiste ou d'ignorer dans sa démarche le principe d'accessibilité au public. La simplicité est à ce titre, un véritable critère d'efficacité dans le domaine de la propagande car, comme le souligne Christian Jouhaud en parlant d'un autre contexte qui voit la profusion

---

<sup>637</sup> Denis PALLIER, *Recherches sur l'imprimerie à Paris pendant la Ligue (1585-1594)*, op. cit. p. 67.

<sup>638</sup> Pierre de L'Estoile, op. cit. Tome V p. 270.

Nous pouvons parler dans ce cas d'une instrumentalisation de cet événement comme c'est souvent le cas dans la propagande qu'elle soit ligueuse ou autre.

<sup>639</sup> Myriam YARDENI, *La conscience nationale en France pendant les guerres de religion (1559 - 1598)*, op. cit., p. 240- 241.

de pamphlets aussi virulents qu'influents sur la scène politique, les *Mazarinades* : « La simplicité est une présomption de spontanéité et d'authenticité »<sup>640</sup>.

C'est d'ailleurs par rapport à cette recherche de l'efficacité et par rapport à cette culture du résultat qui prime sur toute autre considération, que nous pouvons comprendre l'aspect souvent non-conformiste de la littérature pamphlétaire. La dimension performative du message pamphlétaire permet de justifier un certain relâchement par rapport aux codes esthétiques, une transgression des normes de politesse et puis un certain éloignement du discours polémique classique souvent trop érudit et élitiste, et c'est cela même qui conduit à une réalité de vulgarisation de l'idéologie de tel ou tel parti à travers les pamphlets pour une plus grande adaptation aux attentes et aux capacités du public, une meilleure réception et donc une plus importante mobilisation. Le recours au comique dans des pamphlets ligueurs s'inscrit justement dans cette perspective.

Elie Barnavi, dans le cadre de son étude sur la Ligue, évoque, justement, l'importance de cette culture du résultat dans l'esprit de la propagande ligueuse : « Ce qui compte, c'est l'impact, et à cet égard le plus grossier des libelles vaut mieux que le traité le plus savant que personne ne lit. Ce qui compte également c'est la volonté d'aboutir, de mettre les idées en pratique, même si l'on a parfois du mal à saisir où finit l'intention sincère et où commence l'outrance polémique et la démagogie »<sup>641</sup>. Parmi les pamphlets ligueurs ramassés par L'Estoile, un grand nombre affiche une qualité littéraire très moyenne et on pourrait dire la même chose concernant les idées qui y sont véhiculées et pourtant ils attirent les lecteurs et permettent de consolider l'action politique du parti. L'Estoile qui est un ennemi déclaré de la Ligue ne s'exprime pas à demi-mesure et insiste souvent sur la médiocrité de ces pièces comme c'est le cas dans la présentation de ce pasquil, (pièce n° 490) qu'il commente en ces termes et avec beaucoup de dédain : « Si bien qu'en ce temps fust divulgué à Paris un poème françois, en forme de pasquil, contre eux et ledit Despernon, sorti (comme il est aisé à juger) de la boutique de quelque sire Piarre, de la place Maubart, car il y a aussi peu de rime que de raison, mais de sédition (à la mode de la Ligue) »<sup>642</sup>.

---

<sup>640</sup> Christian JOUHAUD, *Mazarinades : La Fronde des mots*, Paris, Aubier-Montaigne, 1985, p. 221.

<sup>641</sup> Elie BARNAVI, *Le parti de Dieu, op. cit.*, p. 173.

<sup>642</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit.*, Tome VI, p. 17.

Notons que si L'Estoile choisit de mettre en avant la prononciation populaire en « a » pour « Piarre » et « Maubart » c'est pour traduire son dédain pour les écrits dont il parle et parce que cette prononciation corrobore l'idée de vilénie par rapport à ces pamphlets qui ne brillent pas par leur qualité littéraire mais par leur violence.

En optant pour un discours accessible, c'est justement l'étendu de la cible que visent les pamphlétaires de la Ligue et il est vrai que leur propagande se caractérise par une diffusion instantanée et surtout très large, ce qui constitue l'un des principaux paramètres de réussite. Tout le monde est visé par cette propagande y compris les gens de condition modeste, et surtout ceux-là, qui constituent en réalité la véritable assise du parti de la Ligue et la grande force du mouvement. Elie Barnavi en parle en ces termes : « Mais surtout, il s'agit de toucher le "marais", la grande masse des catholiques : les indécis, que l'on somme de rejoindre les rangs des bons et le plus souvent les sympathisants eux-mêmes, ligueurs de cœur mais dépourvus de conscience politique bien nette. Inculquer à cette masse amorphe les théories politiques et sociales du Parti, la fanatiser, la tenir en haleine, contrecarrer les effets de la propagande adverse, lui faire oublier les souffrances et la préparer à en subir de nouvelles pour la bonne cause, l'empêcher de caresser des rêves de compromis et de paix - telle est la rude tâche des propagandistes ligueurs »<sup>643</sup>.

Cet historien s'est investi à démontrer l'importance de la base populaire du parti qui semble lui donner toute sa force au même temps que cela dérange et indigné ceux du camp opposé. Il se réfère, lui-même, aux travaux de Pierre-Victor Palma-Cayet qui aborde le phénomène en question à partir de l'angle de vue des royalistes. Alors, même si la perception que peuvent avoir ces derniers de la constitution du parti ligueur et de ses ambitions politiques - qui iraient dans le sens d'une révolution contre la noblesse-, est certainement placée sous le signe de l'exagération, propre à la logique propagandiste, elle contient certainement une bonne part de vérité. Elie Barnavi reprend, alors, ainsi l'essentiel des arguments avancés par les royalistes dans leurs attaques : « Le grand argument de la paix : la grandeur de Paris "avant" et sa misère "après", l'appel à l'orgueil des patriciens, les dangers de la démagogie, l'épouvantail du désordre et de l'anarchie, la dérision d'une société où le "simple peuple" dit Palma-Cayet, se trouve aux commandes, au lieu qu'il obéisse à ceux qui sont faits pour gouverner. Le "bas populaire" se mêle de se faire ce que les Etats même du royaume n'oseraient; cela ne peut qu'aboutir, cela n'est déjà qu'une "République où tous les ordres sont pervertis" »<sup>644</sup>.

---

<sup>643</sup> Elie BARNAVI, *Le parti de Dieu, op. cit.* p. 173.

Dans sa perspective d'analyse Barnavi insiste sur la dimension sociale du conflit qu'il va même jusqu'à présenter avant tout comme une lutte des classes. Il se fonde pour cela sur la virulence caractéristique des attaques dirigées contre les nobles non pas en tant que personnes privées mais comme les représentants d'un groupe social et d'une image de plus en plus sujette à contestation. Il se réfère alors à des exemples précis de pamphlétaires comme Jean de Caumont et Mathieu de Launay.

<sup>644</sup> *Ibid.* p. 144 - 145.

L'exaspération de Pierre de L'Estoile par rapport à ce lien étroit entre le peuple et la Ligue et dont il témoigne dans son *Journal*, atteste de la position des royalistes sur cette question. Ainsi, certaines notes du mémorialiste trahissent sa colère et traduisent son agressivité et le mépris qu'il porte vis-à-vis de ce peuple inconscient du danger de la Ligue comme lorsqu'il déclare : « Tel estoit le langage de ce sot peuple, qui en un Estat troublé suit tousjours le plus meschant et injuste parti, comme estoit celui de la Ligue qui lui fesoit tenir ces beaux propos, n'ayant pas le jugement de cognoistre que c'estoient les Ligueurs qui le pousoient au boubrier, et qu'eux seuls avoient traversé le Roy en la bonne volonté qu'il avoit de leur bien faire : dont il leur avoit jà fait voir de bons effects, aiant soulagé son peuple pour ceste année de 700 mil livres »<sup>645</sup>.

D'ailleurs, à l'origine, ce sont les protestants qui ont depuis longtemps cultivé cette image de distanciation vis-à-vis du peuple. Leur conception du combat politique et celle des royalistes, par la suite, se placent à l'opposé du « populisme » catholique et par la suite ligueur. Denis Richet se réfère à des exemples précis de plumes protestantes pour illustrer ce point de vue : « "Canaille", "racaille" d'un côté, "Commune" de l'autre : le discours protestant s'oppose clairement au discours catholique. Trait complémentaire de la mentalité huguenote, à la veille des guerres civiles: le mépris des foules manifestant leur attachement au vieux culte. Les citations attestant ce mépris rempliraient un volume. "Ces pauvres idiots populaires", " le séditieux populasse" : voilà les manifestants de Saint-Médard. Désabusé, La Roche-Chandieu élargit le constat: " Le peuple de Paris qui est composé de racaille ignorante et débordée à tout mal. " Mais en même temps les réformés exercent une action acculturante, qu'ils se plaisent à souligner »<sup>646</sup>.

Mais, quelle que soit la position des ennemis de la Ligue à ce sujet, cette masse joue indéniablement un rôle très important dans le combat mené par ce parti, de par son nombre mais aussi pour le caractère violent de son engagement. Arlette Jouanna met en avant l'importance de cette base populaire ultra-catholique, de « "La populace" comme disaient les nobles pour qualifier les militants extrémistes des villes »<sup>647</sup>, dans le renforcement du mouvement, mais elle nuance rapidement en montrant comment, progressivement, cette

---

<sup>645</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit.*, Tome V, p. 51.

<sup>646</sup> Denis RICHEL, *op. cit.*, p. 769.

<sup>647</sup> Arlette JOUANNA, *Le Devoir de révolte, op. cit.*, p. 181.

alliance entre nobles et peuple devient fragile, la peur de l'anarchie chez les nobles grandit, le tout conduisant finalement à l'échec du projet ligueur<sup>648</sup>.

La principale force de la Ligue est donc de savoir diriger son action de séduction vers des cibles différentes : les nobles, certes, mais aussi tous les autres. Ainsi, en parlant du duc Henri de Guise Arlette Jouanna met en avant un atout majeur de cet homme, « son aptitude à savoir capter la sympathie du petit peuple urbain »<sup>649</sup>. Un parti politique se construit aussi autour d'un chef et au delà des idées, la personnalité de ce dernier, sa capacité à attirer les gens vers lui, jouent un rôle primordial dans la mobilisation des personnes autour de lui et donc autour du parti dont il est l'emblème, le symbole.

Mais, l'une des principales particularités de cette propagande ligueuse et qui participe sans doute à sa réussite, c'est sa violence. On parle, concernant la Ligue, de l'importante organisation du parti, mais celle-ci s'accompagne aussi au grand désespoir des aspirants à la paix civile d'une organisation de la violence, de son amplification et surtout de son institutionnalisation. Nous assistons à l'orchestration d'une violence qui monte en crescendo et qui est de plus en plus enracinée dans la culture de ce temps. Denis Couzet qui s'est longuement penché sur la question met en avant la réalité d'une banalisation de la violence et de sa systématisation en insistant particulièrement sur la dimension sacrée, prophétique que les ligueurs associaient à leur action pour la rendre légitime. Il affirme alors en se fondant sur le contenu d'un pamphlet ligueur intitulé *Commentaires et remarques chrestiennes* : « La violence juste et pure est théorisée, à partir d'une référence à saint Bernard, comme le témoignage le plus parfait du zèle de l'homme: elle est inculpabilité puisque perpétrée pour la seule gloire de Dieu, dans Sa seule gloire: "Par ce moyen l'on acquiert Jesus Christ et à Jesus Christ, lequel reçoit volontairement pour vengeance la mort de son ennemy : et se donne pour consolation liberalement à celuy qui faict la guerre pour luy". Tuer un ennemi de Dieu c'est se faire "ministre" de Dieu au sens sacré du terme, se savoir destiné par une certitude déssubjectivante à la punition des méchants, et être seulement "malicide". Mourir dans

---

<sup>648</sup> « Cette orientation favorisa le déchaînement des fureurs populaires, et donna du poids à la Ligue urbaine radicale, fort différente de la Ligue nobiliaire, et qui allait vite révéler ses tendances hostiles à la noblesse héréditaire.[...]Ainsi, entre deux maux, la noblesse choisit le moindre ; la cause du Bien public fit les frais de ce ralliement frileux au souverain autoritaire que fut Henri IV ». *Ibid.*, p. 181-182.

<sup>649</sup> *Ibid.*, p. 188.

Pierre de L'Estoile relevait déjà dans son *Journal* cette popularité de Guise qui sert la cause de tous les ligueurs en déclarant : « Le duc de Guise, estant à Paris, se rend si populaire, que les artisans et crocheteux, en reçoivent beaucoup d'honneur et peu de profit, car ils sont caressés et salués de lui fort honorablement ». Pierre de L'Estoile, *op. cit.*, Tome V, p. 176.

l'exercice de cette violence de Dieu, c'est mourir pour la religion et la gloire de Dieu, parvenir à la gloire des Bienheureux, à l'"ouverture de la libéralité et munificence de Dieu" »<sup>650</sup>.

La propagande ligueuse qu'elle soit orale ou écrite est tout simplement contaminée par cette violence qui se ressent dans ces prises de paroles mais qui se transforme aussi en thème de propagande puisqu'il s'agit de justifier le recours à violence dans tous les domaines.

Denis Crouzet parle dans ce sens d'un argument largement exploité par le parti de la Sainte Union pour qui « Le zèle est la voie vers la béatitude éternelle du Paradis »<sup>651</sup>. Il se réfère d'ailleurs au *Dialogue d'entre le Maheustre et le Manant* pour apporter un témoignage plus précis sur cette idée récurrente dans les pamphlets des ligueurs mais aussi dans leurs prêches : « Aucune action qui se réclame du zèle n'est susceptible d'encourir un jugement humain. La violence est l' "extraordinaire" suppléant à la déficience de l'"ordinaire", "extraordinaire" permis de Dieu quand il s'agit de la défense de Son honneur, souligne le Manant lorsqu'il tente de justifier les conditions de l'exécution de Brisson, Larcher et Tardif »<sup>652</sup>.

La violence est légitime dans la perspective ligueuse et aussi, inhérente à leur discours même dans les textes officiels comme le souligne ici Claude Bellanger, pour qui « La violence de ton domine ces pamphlets. Elle est communicative. Même l'*Arrest de la Cour du Parlement de Rouen contre Henry de Bourbon et ses adhérens* (Lyon, Tantillon, 1592) affecte un ton ligueur. Même les actes publics constituent une littérature de combat »<sup>653</sup>.

Pour prendre conscience de cette extrême agressivité dans les pamphlets de la Ligue, nous pouvons nous référer à l'exemple de certaines pièces collectionnées par L'Estoile qui semblent particulièrement nourries par une haine déchaînée de l'ennemi et conçues dans le respect le plus strict d'une culture de la violence. Notre choix se fixe, alors, sur un sonnet

---

<sup>650</sup> Denis CROUZET, *Les Guerriers de Dieu. La violence au temps des troubles de Religion*, Seyssel, Champ Vallon, 1990, p. 439.

Denis Richet, en se fondant sur l'analyse de cet aspect par Crouzet, parle à juste titre d'un passage de la « violence épisodique à la terreur organisée » et rajoute : « En 1590 et 1591, arrestations, et parfois exécutions de parlementaires, continuèrent, tandis que beaucoup d'entre eux avaient fui la capitale et se terraient dans leurs demeures campagnardes. Plus encore que ces mesures violentes, le climat terroriste qui préfigure, sous de multiples aspects, celui de 1593, mérite l'attention. La délation était institutionnalisée et la messe paroissiale était l'occasion pour certains curés de dénoncer les suspects et d'effrayer leurs épouses. On réinventait des "huguenots" pour légitimer la terreur, un peu comme cet antisémitisme sans juifs que nous avons connu dernièrement dans un certain pays... Résultat : non seulement les Politiques mais des Ligueurs déclarés devenaient suspects de favoriser l'hérésie ». Denis RICHET, *op. cit.*, p. 781.

<sup>651</sup> Denis CROUZET, *Les guerriers de Dieu. La violence au temps des troubles de Religion*, *op. cit.*, p 439.

<sup>652</sup> *Ibid.*

<sup>653</sup> Claude BELLANGER, *op. cit.* p. 68.

contre la reine Elisabeth d'Angleterre à l'occasion de l'exécution<sup>654</sup> de la reine d'Ecosse que le texte décrit comme martyre et porte drapeau du combat des catholiques contre les persécuteurs hérétiques( pièce n° 465) . Le sonnet, écrit sur le mode de l'attaque nominale interpelle par la violence du ton adopté. L'idée d'un acharnement dans l'agression est annoncée dès le titre, *A LA JEZABEL ANGLOISE*, avec cette assimilation de la reine d'Angleterre au personnage biblique de Jézabel et toute la symbolique d'une telle correspondance. Voici donc comment s'exprime le pamphlétaire sur ce sujet :

*Bastarde, incestueuse et paillard public  
 Perfide, desloiale et fille de ta sœur,  
 Que ton pere et le sien descouvrant son erreur  
 Pere et mari cruel, fist mourir inpublic.*

*De pere si meschant, de mere si lubrique,  
 Chienne, tu prins ton estre, et l'Enfer plain d'horreur  
 Mit dans toi un serpent, au lieu d'un humain cœur,  
 Et pour le diriger, un esprit sathanique.*

*D'un tigre furieux ton corps fut allaité.  
 Aussi, dès le berceau, aucun jour n'a esté  
 Que contre les chrestiens n'ais vomis quelqu'outrage*

*De quelle auctorité te pourras tu couvrir,  
 D'avoir contre tout droit, fait captive mourir  
 Celle qui, souveraine, excelloit ton lignage ?<sup>655</sup>*

L'idée, ici, n'est pas d'argumenter ou même de lancer des chefs d'accusations pour accabler cette reine mais plutôt de la rendre tellement méprisante et répulsive qu'elle en perd même toute dimension humaine. Plus que la volonté de la décrédibiliser ou de l'incriminer c'est celle de la présenter comme un monstre que cherche à atteindre ici le pamphlétaire. Ce n'est pas un réquisitoire mais une entreprise de diabolisation de cette reine qui nous est proposée à travers ces vers. L'attaque se fait sur des éléments personnels (la naissance en l'occurrence) et se réduit à une rhétorique de l'injure capable de présenter cette femme comme celle qui est coupable, non seulement de ce crime, mais de toutes les atrocités possibles (rhétorique de l'hyperbole toujours). Le crime, le mal font partie de sa vie puisqu'elle est, elle-même, le fruit de l'erreur et toute sa vie n'est qu'une interminable reproduction d'un exercice maléfique, une succession d'épisodes plus infâmes les uns que les autres. L'évocation d'un « esprit

<sup>654</sup> Nous parlons d'exécution par rapport au point de vue légal et non selon la perception ligueuse.

<sup>655</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome V*, p. 273-274; (pièce n° 465 de l'annexe).



sathanique » (V. 8) vient confirmer une image de cette femme qui s'est déjà construite dans l'esprit du lecteur, dès le début du sonnet, et avant que le pamphlétaire ne l'explique.

Le vocabulaire utilisé par le pamphlétaire est très blessant et nous assistons à une saturation en adjectifs péjoratifs, agressifs et humiliants et surtout au rapport avec une sexualité perversie et condamnable comme nous l'observons dans les deux premières strophes où se développe la thématique de l'inceste. Mais ce sont surtout les images suggérées qui interpellent par leur violence. Inquiétantes, elles sont capables d'inspirer au lecteur un sentiment mélangé d'horreur, de dégoût, de mépris mais aussi de peur.

Mais, ce qui permet de rendre compte, le plus, de l'ampleur de cette violence, c'est sans doute cette réalité de la délation qui est typique d'un climat d'extrême tension, de suspicion et de haine déchaînée ; et le fait qu'elle trouve dans l'espace pamphlétaire un cadre où elle peut se manifester est fort intéressant pour notre étude de la propagande ligueuse.

Le pamphlet des guerres de religion se distingue principalement par sa dimension diffamatoire et par l'attaque nominale mais là où la période de la terreur ligueuse signe sa singularité c'est précisément en faisant du pamphlet un espace où explose la pratique de la dénonciation avec ces listes de noms qui défilent entourées des accusations les plus virulentes. *Le Dialogue d'entre le Maheustre et le Manant* offre à ce titre un bon exemple de ce type de recours qui présente le pamphlet comme le porte-parole d'une sentence qui appelle à l'exécution.

La violence est omniprésente dans les pamphlets ligueux qu'ils soient de tonalité comique ou sérieuse et quels que soient les thèmes de propagande qui y sont développés.

Au premier plan de ces thèmes, nous trouvons celui du Bien Public<sup>656</sup>. Cet argument apparaissant, ou devrions-nous dire plutôt, réapparaissant dans les écrits ligueux, n'a pas d'originalité véritable puisqu'il s'agit d'une reprise des idées des monarchomaques et même de réflexions dans ce sens, bien plus anciennes comme l'explique Robert Descimon qui remonte jusqu'à Aristote<sup>657</sup>. Areltte Jouanna déclare, aussi, à ce sujet : « Il y a en effet une ressemblance politique entre le mouvement des Malcontents et la Ligue nobiliaire : c'est la cause du Bien Public, c'est-à-dire de l'opposition aux tendances absolutistes de la

---

<sup>656</sup> « L'accent est mis évidemment sur la religion et tant que la Ligue défend la religion, elle est légitime. On réutilise et on élargit tous les arguments employés auparavant pour démontrer l'inséparabilité de l'Etat et de la Religion, La Ligue, c'est la guerre contre l'hérétique et c'est une guerre nécessaire pour sauver l'Etat ». Myriam YARDINI, *La conscience nationale en France pendant les guerres de religion (1559 - 1598)* op. cit., p.205.

<sup>657</sup> Voir Robert DESCIMON, « La Ligue à Paris (1585-1594) : une révision », op. cit., p. 98.

monarchie »<sup>658</sup>. Ce « chassé-croisé » entre les idées des partis opposés permet justement de mettre en avant toute la dynamique qui caractérise la propagande. Ainsi, les royalistes ont été contraints à procéder à des remaniements de leurs anciennes théories autour de ce sujet, en vue d'une meilleure adaptation à la conjoncture politique nouvelle et aux intérêts de leur parti. La mobilisation des plumes du parti pour contrecarrer l'offensive ligueuse est importante comme le montre Arlette Jouanna qui affirme, concernant leur réaction face à l'utilisation de l'argument du Bien Public par ceux de la Ligue : « Non content de se battre militairement, Henri de Navarre utilise aussi les armes de la persuasion. Dès août 1584, il demande à François Hotman de rédiger un traité juridique démontrant ses droits à la succession au trône; Hotman s'exécute et fait paraître en 1585 une *Disputatio de controversia successionis regiae* (Discussion sur la controverse de la succession royale) où il argumente en faveur de la primogéniture mâle dans la branche aînée. Les ligueurs ayant récupéré à leur compte les arguments de la *Francogallia* sur le caractère électif de la monarchie, le roi de Navarre demande encore à Hotman de faire cesser ce scandale; dans l'édition de 1586 de son œuvre, celui-ci introduit des additions sur l'hérédité de la succession royale et minimise les droits des états généraux à élire les rois. Philippe Duplessis-Mornay, pour sa part, rédige en 1585 une réponse au manifeste de la Ligue où il montre que c'est Dieu qui a créé les rois et qu'il se sent blessé par les attaques contre leurs personnes. Ainsi, la perspective de l'arrivée du Béarnais au pouvoir inverse les rôles: elle transforme les anciens monarchomaques - si toutefois Philippe Duplessis-Mornay est bien l'auteur de *Vindiciae contra Tyrannos* - en propagandistes de la monarchie héréditaire et les ligueurs en propagandistes de la monarchie »<sup>659</sup>.

L'intérêt de la Religion catholique et le devoir des français vis-à-vis de leur foi étant plus important que toute autre considération dans la perspective des ligueurs et de leurs pamphlétaires, tous ceux qui constituent un obstacle à la réalisation de ce projet sont pris pour cible. Nous retrouvons dès lors, sur cette liste noire les ennemis de toujours, les huguenots mais aussi les modérés parmi les catholiques, les anciens politiques devenus royalistes et puis surtout le roi lui-même.

---

<sup>658</sup> Arlette JOUANNA, *Le Devoir de révolte*, op. cit. p. 180.

Nous choisissons de ne pas nous attarder ici sur cet argument politique du Bien Public utilisé par les théoriciens et les pamphlétaires de différents partis et de surcroît de partis ennemis, puisque nous aurons l'occasion de s'y intéresser de très près et à travers des exemples précis de notre corpus pamphlétaire, dans le cadre de la partie consacrée au ressourcement dans les théories politiques.

<sup>659</sup> Arlette JOUANNA, *Histoire et Dictionnaire des guerres de religion*, op. cit., p.325 .

Depuis la résurrection de la Ligue en 1585, la haine des catholiques intransigeants contre Henri III ne cesse d'augmenter jusqu'à éclater avec l'assassinat des Guise en décembre 1588. Cela se traduit parfaitement dans les pamphlets ligueurs et dans les discours des prédicateurs du parti à travers une férocité des attaques contre le roi et ses alliés de plus en plus marquée et une contestation de sa légitimité de moins en moins déguisée<sup>660</sup>. Myriam Yardeni disait dans ce sens : « En même temps, le fanatisme religieux croît. Il y a des pamphlets qui invitent ouvertement à se rebeller contre le roi, en précisant que ceci est infiniment moins dangereux pour les âmes que de n'avoir pas lutté contre l'hérétique. Le pire des hérétiques, c'est le roi lui-même qui, après le meurtre des Guise, et même avant, est considéré comme le tyran de la France. Lutter contre ce tyran, c'est s'assurer en fait une place au paradis. Le problème du salut commence à acquérir une place prépondérante dans la propagande de la Ligue »<sup>661</sup>.

Avec ce dernier argument employé par les publicistes ligueurs, nous pouvons dire que pour atteindre leur objectif et justifier leur action politique, il fallait convaincre de la supériorité de la religion sur la loi salique, séduire, réconforter les gens dans leurs convictions, les responsabiliser mais aussi leur faire peur. Pour ces pamphlétaires, tout l'enjeu de leur propagande est de rendre ce roi détestable mais aussi dangereux aux yeux des français. Il est certainement indigne de son statut et de ses privilèges et devient de surcroît sous leurs plumes une menace pour la religion et sa pureté ainsi que pour le pays, sa prospérité, sa sécurité et toutes ses valeurs ; mais surtout, il devient un danger qui menace la personne même du catholique français qui, par sa soumission à un pareil roi, se condamnerait définitivement à l'enfer. Pour illustrer son point de vue, autour de ce maniement du thème du salut dans les pamphlets ligueurs, Myriam Yardeni nous renvoie à deux exemples d'écrits propagandistes : *Advertissement aux Trois Estats de France* et *Advis aux Catholiques François*<sup>662</sup>.

Dans l'un des placards ligueurs relevé par L'Estoile, pour la journée du 22 février 1587 et intitulé *AUX BONS CATHOLIQUES* (pièce n° 457), le pamphlétaire interpelle tous les catholiques sur le ton de l'urgence, appelle à la sédition contre le roi en leur rappelant leur responsabilité mais aussi en leur faisant peur et en les menaçant de la colère divine qui

---

<sup>660</sup> Nous aurons l'occasion de nous pencher, plus loin, sur l'image d'Henri III dans les pamphlets et donc d'étudier à travers des exemples précis cette représentation du roi dans les pamphlets ligueurs de cette période.

<sup>661</sup> Myriam YARDENI, *La conscience nationale en France pendant les guerres de religion (1559 - 1598)*, op. cit. p. 213.

<sup>662</sup> *Ibid.*, p. 213.

viendrait les châtier pour leur lâcheté. C'est en ces termes qu'il s'adresse à son lecteur pour le mettre face et ses inquiétudes les plus profondes : « Croiez que Dieu sauve seulement ceux qui ne dédaignent leur salut. Aidez vous donc, et Dieu vous aidera ! »<sup>663</sup>.

L'utilisation de ce type d'argument par la propagande ligueuse atteste, par ailleurs, de l'enracinement du pamphlet dans la psychologie sociale de l'époque.

L'organisation du parti ligueur et l'efficacité de sa propagande ne font aucun doute mais cette réussite ne doit pas exclure ou même occulter celle du parti des royalistes qui mène, parallèlement, une propagande très active. Charles Lenient affirme au sujet de la mobilisation contre la Sainte-Union qui répond au besoin de se protéger contre un danger grandissant et qui s'impose comme la réaction à une agressivité débordante : « La Ligue, dès sa naissance, avait su grouper autour du trône un petit noyau de royalistes fidèles, catholiques, protestants, résolument hostiles à cette création d'un Etat dans l'Etat »<sup>664</sup>. Il cite par ailleurs dans le cadre de son étude les principaux noms des pamphlétaires de ce parti : Du Plessis Mornay<sup>665</sup>, Michel Hurault, Estienne Pasquier, Hotman, Henri Estienne pour s'arrêter finalement sur le groupe qui est à l'origine de la parution du célèbre pamphlet, *La Satyre Ménippée*. Il précise alors au sujet de cette cellule de propagande, de ces hommes de plume et de grand esprit, bien évidemment, que c'est Pierre Le Roy qui est l'instigateur du projet et que c'est dans la maison de Jacques Gillot que se rencontraient les co-auteurs de cet ouvrage pour organiser leur attaque.

Finalement, nous pouvons dire que ce qui interpelle dans ces guerres de religion c'est l'organisation des milices de plume autour des partis mais aussi l'évolution et la progression dans cette organisation et de cette conscience de la valeur politique de l'écrit pamphlétaire. Les trois moments que nous avons évoqués : l'expérience de Condé, la réaction face à la Saint Barthélemy et finalement, l'appareil propagandiste de la Ligue et la preuve d'une maturité certaine, attestent justement de cette évolution. Ces années qui passent et qui voient les affrontements s'intensifier et les haines s'accroître voient aussi cette culture pamphlétaire s'épanouir, évoluer et gagner en maturité.

---

<sup>663</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome V*, p. 265.

<sup>664</sup> Charles LENIENT, *op. cit. Tome II*, p. 112.

<sup>665</sup> La présentation que donne Lenient de cet homme renseigne sur l'organisation de la propagande anti-ligueuse et sur le rôle que cet écrivain protestant a pu jouer à ce niveau comme en atteste le présent commentaire : « Il a la main dans la plupart des pamphlets royalistes sortis du cabinet de Henri IV ». *Ibid.* p. 118.

# Chapitre VII :

## Le rapport au discours et le pouvoir de manipulation dans les pamphlets

### *1/ Ressourcement dans les théories politiques (vulgarisation et simplification)*

Les deux parties du chapitre précédent nous ont permis de rendre compte du rôle des pamphlets des guerres de religion dans les enjeux politiques de cette époque. En nous penchant sur l'organisation de la propagande ou encore en nous intéressant au phénomène de l'opinion publique, nous avons, déjà, été amenés à parler de théorisation et de fondement idéologique concernant les pamphlets, mais à chaque fois, notre approche avait un ancrage socio-politique et il s'agissait toujours de ramener les idées développées au contexte qui a favorisé leur apparition et leur diffusion. Dans cette partie, notre perspective sera différente, essentiellement comparative et qui consiste à étudier le rapport entre le contenu idéologique de notre corpus pamphlétaire et la philosophie politique de l'époque pour finalement se rendre compte de la réalité de ressourcement dans les théories politiques qui apparaît plus moins explicitement selon les pamphlets.

Ce qui est particulièrement intéressant avec le XVI<sup>ème</sup> siècle, à ce niveau, c'est que les textes qui semblent constituer une partie importante de la littérature politique de cette époque et parmi lesquels nous trouvons les écrits des monarchomaques comme la *Francogallia*, le *Réveille-Matin* ou encore *Les Vindiciae Contra tyrannos*, sont aussi et surtout des pamphlets, par la virulence de leur ton, leur aspect circonstancié et leur dimension propagandiste. En effet, loin du ton modéré des traités politiques et du détachement relatif de leurs écrivains, les caractéristiques de ces textes que nous venons de relever confirment leur éthos pamphlétaire et leur valeur militante sans que cela ne soit en contradiction avec une quelconque démarche analytique et le principe même de la réflexion politique. Ces textes ont donc un statut particulier et s'il convient de les considérer comme des archi-pamphlets pour leur longueur, pour leur renommée et surtout pour le rôle qu'ils ont pu jouer, ils le sont aussi pour le contenu idéologique qui y est développé et qui permet de les insérer dans la littérature politique<sup>666</sup>.

---

<sup>666</sup> Joseph Barrère après avoir abordé la pensée politique du début du siècle, répartit les écrivains politiques français de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle en deux groupes : d'abord les théoriciens ensuite les militants.

En fait, la plupart des pamphlets parus pendant les guerres de religion, excepté une minorité où on cherche à attaquer des individus plus ou moins connus sans que cela puisse s'intégrer dans un quelconque projet propagandiste, se caractérisent par l'importance du fond idéologique sur lequel se construit l'attaque. Certains peuvent, même, être considérés comme des écrits politiques, tellement la question politique s'y trouve traitée avec une précision et une rigueur remarquables et ce sont ceux là qu'on appelle les archi-pamphlets et qui allient la virulence, l'agressivité et la tonalité polémique à la réflexion politique. Le point sur lequel le traité politique classique se distingue nettement du pamphlet quelle que soit sa longueur, est sans doute l'agressivité ciblée qui se poursuit en attaque nominale. Les écrits monarchomaques, par exemple, visaient une personne précise qui incarnait la tyrannie ; les écrits théoriques qui les avaient précédés et sans doute inspirés, traitaient seulement, quant à eux, d'une question politique qui concerne l'exercice du pouvoir et la manière de gouverner, sans incriminer personne et les deux perspectives d'approche sont à ce titres bien différentes. Ainsi, alors que dans le cas de ces derniers, l'enjeu principal était d'analyser une réalité, un phénomène politique ; l'écrit pamphlétaire, quant à lui, va au-delà de l'analyse et de la réflexion pour présenter à son lecteur, une cible, un accusé désigné plus ou moins explicitement selon le degré d'irritation et de hardiesse de l'auteur<sup>667</sup>.

La contestation d'un aspect ou d'une position quelconque se transforme, donc rapidement, dans ces archi-pamphlets, en colère intense qui amène des attaques frontales violentes s'éloignant considérablement de la modération caractéristique d'un traité.

Il y aurait donc d'un côté les écrits politiques classiques et théoriques et de l'autre les libelles agressifs et nettement plus circonstanciés, avec entre les deux, les archi-pamphlets qui tiennent des caractéristiques des deux catégories de discours, sachant qu'entre les trois types de texte, se tiennent des passerelles et se dessinent des liens et des influences réciproques

---

Parmi les premiers, il cite Claude Gousté, Charles Dumoulin, François de Saint Thomas, Maurice Poncet, Le Roy, Jean Bodin, La Noue...et dans la seconde catégorie, il évoque François Hotman, Hubert Languet, Théodore de Bèze, Boucher...Ce nombre considérable d'auteurs qui se sont intéressés à la réflexion politique, d'une manière ou d'une autre, atteste, dores et déjà, de l'engouement général et certain, pour ce domaine de pensée, qu'a connu ce siècle même avant les guerres de religion. Il est d'ailleurs intéressant de se référer à la présentation détaillée des écrits politiques de ces auteurs, proposée par Barrère, pour avoir une idée plus complète. Nous avons, dans cette même perspective, été, largement, aidé dans notre recherche par des ouvrages consacrés entièrement à cette question, comme l'incontournable *Essor de la philosophie politique au XVIe siècle* de Pierre Mesnard sur lequel nous aurons l'occasion de revenir un peu plus loin et qui fournit toutes les informations et les explications nécessaires à la compréhension des idéologies politiques de l'époque en se basant sur l'étude d'exemples précis.

Joseph BARRERE, *L'Humanisme et la politique dans le Discours de la servitude volontaire*, op. cit., p. 129-158.

<sup>667</sup> Cette cible était représentée par le roi et ses proches, emblèmes de la tyrannie, dans le discours des monarchomaques parmi les protestants d'abord, et les ligueurs ensuite. D'autres attaques, sur fond de réflexion politique toujours, viseront plus tard une autre cible, les ligueurs considérés comme des obstacles à la stabilité et à l'épanouissement de la cité tel que les présentent leurs ennemis royalistes dans leurs discours.

incontestables. Dans cette distinction entre les trois catégories, nous pouvons, aussi, introduire le comique comme critère de séparation puisqu'il est très présent dans les libelles, alors que totalement absent des écrits théoriques et en ce qui concerne les archi-pamphlets, sa présence est plutôt timide et il n'apparaît pas comme une occurrence de ce type d'écrit, excepté dans le cas de certains exemples comme la *Satyre Ménippée*.

En d'autres termes, nous pouvons dire que la pensée politique de cette époque se traduit à travers des supports d'écriture multiples et qu'elle s'exprime dans des genres divers qui permettent d'en rendre compte selon des perspectives différentes, qui très souvent se complètent<sup>668</sup>.

L'intertextualité et la réalité de ressourcement que nous tenterons de mettre en évidence sont, en fait, perceptibles à différents niveaux et entre les différents types de discours, mais c'est, finalement, dans les libelles, dans ces feuilles volantes que viennent retentir les diverses idées et théories politiques prenant naissance dans une source proche ou lointaine.

Avant toute chose il est important de signaler que le XVI<sup>ème</sup> siècle français offre un climat propice au développement de la pensée politique qui a déjà connu avec la Renaissance italienne une étape importante de son évolution<sup>669</sup>. L'affirmation de Pierre Mesnard qui s'est longuement intéressé à cette question et qui affirme que « les conditions requises pour l'édification et le progrès d'une saine philosophie politique ne se sont point trouvés remplies avant le XVI<sup>ème</sup> siècle »<sup>670</sup> est, à ce titre, sans ambiguïté. Il va d'ailleurs s'investir dans la suite de son introduction à démontrer cette idée en se basant sur un « examen historique » et il déclare concernant la particularité du contexte du XVI<sup>ème</sup> siècle : « C'est sur ce fond

---

<sup>668</sup> Robert AULOTTE élargit, encore plus, le champ d'expression de la pensée politique et affirme à ce sujet : « Tenter de classer la production politique du XVI<sup>e</sup> siècle est presque une gageure, tant l'époque a su varier les formes et les genres de discours et les adapter aux circonstances. Les opinions politiques s'expriment aussi bien dans la poésie que dans le théâtre (comique, comme la sottie, ou tragique, comme les pièces de R. Garnier, écrites au plus fort des guerres civiles). Les nouvelles, bien souvent, proposent une représentation du monde social qui a valeur politique. Quoi de commun en outre entre les quel que mille pages de la *République* de Bodin et les petits feuillets d'un écrit occasionnel, un « canard » ? Rien, sans doute, sinon, ici et là, le souci de la chose publique ». Robert AULOTTE, *Précis de littérature française du XVI<sup>ème</sup> siècle*, Paris, PUF, 1991, p. 309.

<sup>669</sup> Il faut, en réalité, remonter à la Renaissance italienne pour se rendre compte des origines de cette évolution de la pensée politique comme en atteste cette réflexion : « L'humanisme politique s'épanouit au XV<sup>e</sup> siècle, quand se développe l'idée d'une nature humaine essentiellement politique, inspirée de la tradition républicaine et de celle des *ars dictaminis*. Dans cette approche, l'homme, qui est la mesure de toute chose, s'exprime dans le langage et l'histoire. Les débats politiques montrent comment l'humanisme politique des années 1420 -1430 fait désormais partie intégrante de l'expérience politique florentine ». Jean BREMOND, *Dictionnaire de la pensée politique*, Paris, Hatier, 1989, p. 657.

<sup>670</sup> Pierre MESNARD, *L'Essor de la philosophie politique au XVI<sup>e</sup> siècle*, op. cit., p. 4.

traditionnel, déjà secoué fortement par les transformations économiques, que vont tomber successivement l'Humanisme et la Réforme. Dès lors tous les régimes et tous les droits vont s'affronter dans une Europe en feu. La royauté française qui apparaît comme la forme la plus stable des nouvelles institutions, s'en trouva elle-même ébranlée. La possibilité d'une rupture le principe chrétien et le principe monarchique entrevue sous Henri II, patente à la mort de Henri III, les dresse violemment l'un contre l'autre. La tyrannie manifeste de Charles IX qui noie dans le sang huguenot l'attachement féodal au souverain, fait rejaillir immédiatement les revendications des libertés communales et régionales, des privilèges nobiliaires, qu'une monarchie florissante et juste était seule capable d'amortir »<sup>671</sup>.

Des écrits comme *La grand' monarchie de France* (1519) de Claude de Seyssel, *De orbis terrarum concordia* (1544) de Guillaume Postel ou encore *De l'excellence du gouvernement français* (1575) de Louis Le Roy attestent de l'intérêt porté par les humanistes français à la pensée politique, marchant ainsi sur les pas des italiens comme Guichardin et Machiavel, sans forcément s'aligner sur leurs thèses mais en s'inspirant d'eux dans leurs ambitions intellectuelles<sup>672</sup>. Cet intérêt va, d'ailleurs, s'amplifier considérablement au fur et à mesure qu'on avance dans ce siècle et que la conjoncture politique devienne plus complexe ; ce qui, d'ailleurs, se traduira par la multiplication des écrits où les penseurs s'interrogent sur la question du pouvoir et qui vont faire de la période des guerres de religion une étape clé de l'évolution de la pensée politique occidentale. Géralde Nakam affirme dans ce sens « L'essor de la réflexion politique, à cette époque, n'est pas imputable au seul humanisme, même si par la redécouverte ou le commentaire de quelques œuvres classiques (*République* et *Lois* de Platon, *Politique* d'Aristote, *Cité de Dieu* de saint Augustin) il a contribué à son développement. Les bouleversements religieux, et en particulier la Réforme, ont stimulé la

---

<sup>671</sup> *Ibid.* p. 11-12.

<sup>672</sup> S'il est certain qu'il existe une filiation idéologique entre les différentes théories politiques de cette période il est plus évident, encore, que cette filiation s'est exprimée en terme d'inspiration mais aussi de contestation et de contre-argumentation comme nous aurons l'occasion de l'observer avec les détracteurs de Machiavel et la littérature féconde que ce texte a pu engendré entre reprise et réfutation. Voilà, par exemple, une réflexion qui s'intéresse au couple Seyssel, Machiavel pour montrer qu'il n'existe point d'opposition fondamentale entre eux puisque les deux hommes s'accordent sur la nécessité de consolider l'autorité royale, mais que la différence est perceptible dans les détails de cette orientation idéologique : « Seyssel se distingue ici nettement de Machiavel qui venait d'écrire *Le Prince*. Tandis que l'ouvrage de Machiavel se caractérise par son "activisme agressif", parce qu'il tend essentiellement à indiquer au jeune seigneur les moyens de gagner le pouvoir, l'écrivain savoyard a un autre but : fortifier un régime et un état qui durent depuis des siècles. Le système qu'il brosse est donc un système conservateur, mais d'un conservatisme qui ne refuse ni les réformes, ni les changements ». Gianni MOMBELLO, « Claude de Seyssel : un esprit modéré au service de l'expansion française » dans *Culture et pouvoir au temps de la Renaissance, Actes du Congrès Marguerite de Savoie Annecy, Chambéry, Turin 29avril - 4mai 1974*, Paris, Champion, 1978, p. 91-92.



pensée politique, tant il est vrai qu'au XVI<sup>e</sup> siècle elle est indissolublement liée à des choix religieux. La philosophie politique elle-même ne se développe pas en vase clos. Elle répond aux évolutions sociales et religieuses des Etats, et à cet égard on ne saurait surestimer l'importance de celle qui affectent la France du XVI<sup>e</sup> siècle »<sup>673</sup>.

Alors, quelles que soient les raisons qui ont amené cet épanouissement remarquable de la philosophie politique au XVI<sup>ème</sup> siècle, humanisme et double influence antique et italienne, Réforme, conjoncture politique et contexte de crise ; cette réalité s'impose incontestablement comme un fait qui mérite qu'on s'y intéresse de très près pour pouvoir en étudier le rapport avec nos pamphlets.

L'intérêt que nous avons précédemment accordé à l'étude de l'opinion publique nous a donné l'occasion d'observer de près la théorie politique des monarchomaques. Ce courant idéologique majeur qui se fonde sur le principe de la « souveraineté du peuple » a considérablement marqué le début des guerres de religion et même après, avec la récupération de ses principes par la propagande ligueuse, et nous avons pu examiner l'écho de cette pensée monarchomaque dans les pamphlets réunis par Pierre de L'Estoile<sup>674</sup>. Il n'est donc pas utile de revenir sur les textes qui illustrent ce courant de pensée et nous nous contenterons d'en rappeler les idées fondamentales à partir de cette présentation d'Alexandre Tarrête pour qui

---

<sup>673</sup> Géralde NAKAM, *Chemins de la Renaissance*, Paris, Champion, 2005, p.305.

Certains vont encore plus loin dans la minimisation du degré d'influence de la philosophie politique antique sur celle du XVI<sup>ème</sup> siècle ; c'est le cas de Richard Crescenzo qui déclare : « Le XVI<sup>e</sup> siècle élabore des théories politiques nouvelles, délivrées de l'emprise des Anciens. D'ailleurs, nombreux sont les théoriciens de la politique à remarquer que Platon et Aristote sont inadaptés aux réalités du temps. Le XVI<sup>e</sup> siècle français remarque encore l'absence, depuis l'Antiquité, de toute pensée politique sérieuse. On a donc le sentiment de se trouver devant un énorme chantier ». CRESCENZO, *Histoire de la littérature française du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Champion, 2001, p.45.

<sup>674</sup> Voir, L'opinion publique : sa manifestation et ses origines (dans le 2<sup>ème</sup> point du chapitre III)

Voilà comment Robert Descimon commente l'attitude des prédicateurs et libellistes de la Ligue qui intègrent les principes fondateurs de la théorie des monarchomaques dans leur écrits propagandistes: « Les thèmes de propagande qu'ils véhiculent sont dénués d'originalité: tous proviennent de la contestation monarchomaque et huguenote, elle-même alimentée par la tradition de la *monarchie tempérée* sortie d'Aristote et rénovée par une érudition plus ou moins partisane. L'opposition entre monarchie et tyrannie - un topos -, la supériorité de loi sur le roi, l'insistance sur la théorie médiévale du *rex dei gratiae per populum*, dont le commentaire thomiste est sous-jacent, la notion de royauté contractuelle en conformité avec la pratique du privilège, le droit à la révolte, la nature élective de la couronne, enfin et surtout l'autorité d'Etats généraux périodiques, "contrepois la puissance royale", tout ce programme de la Sainte-Ligue n'était rien d'autre que les "échos et répercussions de la politique calviniste" ». Robert DESCIMON, « La Ligue à Paris (1585-1594): une révision », *op. cit.*, p. 98.

Opposés à la tyrannie qu'incarne selon eux Henri III, les ligueurs font circuler contre le roi un pamphlet relevé par Denis Pallier dans son répertoire et dont le titre est très intéressant. *Déclaration par laquelle Henry de Valois confesse estre un tyran et ennemy de l'eglise catholique, apotolistique et romaine*, voilà comment est intitulé le pamphlet en question sortant de chez l'un des imprimeurs de la Ligue, Denis Binet et où l'accusation prend une forme différente, celle du pseudo-aveu, qui la rend moins contestable.

« Tous ces écrits professent, selon des modalités diverses, des thèses communes : souveraineté du peuple à travers les États généraux, conception contractuelle de la délégation du pouvoir au roi, obligations réciproques liant le roi et ses sujets, sédition légitime face au tyran »<sup>675</sup>.

Nous nous focaliserons, alors, dans cette partie, sur l'évolution de la position des Politiques vers une légitimation de l'exercice solitaire de la puissance royale au nom de la « raison d'Etat » et nous essayerons de rendre compte de la réalité de vulgarisation de la théorie politique dans les pamphlets et inversement d'un ressourcement de la production pamphlétaire dans les courants de pensée politiques. Ce choix nous permet de nous intéresser à une autre orientation idéologique qui diffère, voire même s'oppose à la précédente, déjà abordée dans un autre contexte, et de voir, surtout, comment elle se traduit dans les pamphlets. Ainsi, nous pouvons cibler d'autres pièces, d'autant plus que la collection de L'Estoile atteste d'une présence marquée des libelles inspirés par cette doctrine, ce qui, bien évidemment, s'explique par les choix idéologique du mémorialiste lui-même et son rapprochement des Politiques devenus ensuite royalistes. Certes le *Journal* de L'Estoile permet de rendre compte, à travers les libelles variés et différents qu'il renferme, de la diversité idéologique qui caractérise les guerres de religion et qui se retrouve dans l'espace pamphlétaire, mais il est vrai que les textes influencés par la pensée des Politiques prédominent, à la fin du *Journal* surtout, pour les raisons que nous venons d'expliquer. D'ailleurs, la succession chronologique des tendances se vérifie dans la collection de L'Estoile : d'abord, une présence tangible des pamphlets contestant la tyrannie royale ce qui dans l'espace pamphlétaire s'illustre par le nombre important des attaques contre Henri III et ensuite, progressivement (surtout après 1584) la multiplication des pamphlets anti-ligueurs comme moyen de renforcer l'autorité royale, idée centrale de la doctrine des Politiques.

Rappelons qu'à la mort de François d'Alençon en 1584, le problème de la succession à Henri III se place au centre de la scène politique et publique et aussi au cœur des préoccupations des chefs et militants des différents partis. D'ailleurs, à partir de ce moment là le paysage politique et les alliances changent et le rapport de force qui, s'accompagne comme à l'accoutumée d'un combat idéologique et d'une guerre de propagande, va opposer les ligueurs aux royalistes comme il convient de les désigner, c'est-à-dire un premier groupe de catholiques extrémistes à un second groupe qui réunit les protestants et les anciens Politiques. Pour les premiers, le risque majeur est de voir monter sur le trône de France un protestant,

---

<sup>675</sup> Alexandre TARRETE, *Littérature française du XVI<sup>ème</sup> siècle*, op. cit., p. 327.

hérétique et surtout ennemi des Guise à la commande du parti : Henri de Bourbon<sup>676</sup>. Alors pour légitimer leur attitude et consolider leur position ils accompagnent leur action politique et militaire par une justification idéologique qu'Arlette Jouanna résume très justement en ces termes : « Les théoriciens ligueurs reprennent à leur compte les théories monarchomaques sur la souveraineté du peuple et le contrat, mais avec une énorme différence par rapport à celles des huguenots. Pour les catholiques zélés en effet, l'ordre temporel doit être étroitement subordonné à l'ordre spirituel. Le roi ne reçoit son pouvoir du peuple que pour préparer le règne de Dieu ; l'Etat est dépendant de l'Eglise et de la religion »<sup>677</sup>. Pour les seconds, c'est-à-dire les royalistes qui nous intéressent davantage à ce niveau de l'analyse, l'enjeu principal est de renforcer l'autorité royale et de défendre l'application des lois régissant le royaume et principalement la loi salique.

La référence incontournable et l'œuvre politique majeure sur laquelle les royalistes ont construit leur idéologie et fondé leur propagande qui s'articule principalement autour de la défense de la souveraineté incontestée du roi, est sans le moindre doute *Les Six livres de la République* de Bodin<sup>678</sup>. Ce livre paru en 1576 en vue de confirmer l'autorité royale dans son exercice et dans ses choix politiques a été la principale source idéologique où les plumes royalistes mobilisées contre la Ligue pouvaient puiser leur inspiration<sup>679</sup>.

---

<sup>676</sup> Bien évidemment cette dernière raison n'apparaît guère dans la propagande ligueuse bien que très importante et connu de tous, mais il est clair que les princes de Lorraine avaient besoin de dissimuler derrière des arguments officiels et beaucoup plus persuasifs leurs autres motifs et la crainte de voir leur prestige et leurs projets menacés par un tel schéma politique.

<sup>677</sup> Arlette JOUANNA, *La France du XVI<sup>ème</sup> siècle*, op. cit., p. 599.

<sup>678</sup> Alexandre Tarrête atteste de l'importance de cet ouvrage en ces termes : « Mais les coups les plus rudes contre la doctrine de la monarchie mixte sont portés par Jean Bodin, dans les *Six livres de la République* (1576), ouvrage qui jette les fondements de ce qui deviendra, au siècle suivant, la monarchie absolue ». Alexandre TARRETE, « La littérature de polémique » dans *Littérature française du XVI<sup>ème</sup> siècle*, op. cit., 326.

Tarrête a, d'ailleurs, l'occasion de s'arrêter une autre fois sur l'œuvre de Bodin dans le cadre du traitement d'une autre question et c'est pour lui l'occasion de commenter la philosophie de ce penseur en se basant sur les déclarations de l'auteur lui-même concernant la mission qu'il insigne à son œuvre, sachant que pour le point de vue de Bodin, il est important de le placer dans son contexte historique et polémique, celui de la période qui suivit directement les Etats Généraux de Blois et pour laquelle la Saint-Barthélemy est encore un souvenir récent sur lequel s'appuie les écrits monarchomaques. Tarrête déclare, alors, dans cette perspective et par rapport à ces éléments : « C'est pourquoi, ajoute encore Bodin, l'éloquence n'est pas seulement au service des séditions et des tumultes, mais elle peut être "le moyen de réformer les mœurs, corriger les lois, châtier les tyrans, bannir les vices, maintenir la vertu. [...] IL n'y a point de moyen plus grand d'apaiser les séditions, et contenir les sujets en l'obéissance des Princes, que d'avoir un sage et vertueux prêcheur, par le moyen duquel on puisse fléchir et ployer doucement les cœurs des plus rebelles" En face des libelles qui appellent à la révolte ou à la sédition, se met donc en place une éloquence au service du roi et de l'ordre ». Alexandre TARRETE, « L'éloquence en débat » dans *Littérature française du XVI<sup>ème</sup> siècle*, op. cit., p 404.

<sup>679</sup> Voilà, selon Robert Crahay, le fondement premier de la pensée de Bodin et son rapport avec les autres orientations idéologiques de l'époque : « Pour Bodin, la révolte n'est justifiable, que contre un "tyran" au sens où l'entendaient les Grecs, c'est-à-dire contre un usurpateur; elle ne l'est jamais contre un souverain légitime,

La collection de Pierre de L'Estoile offre, dans ce sens, une série d'exemples de ce qu'on peut appeler le ressourcement des pamphlets dans la théorie politique et plus particulièrement, ici, dans la théorie de la souveraineté du roi.

Dans plusieurs des pamphlets d'Estienne Pasquier (en l'occurrence la série de pièces de la n° 373 à la n° 376 de l'annexe), ce pamphlétaire prend clairement position contre les opposants à l'autorité royale confirmant ainsi son image de Politique connu par la virulence de sa plume et la valeur de son engagement ; un homme à la fois penseur et libelliste qui a rapidement adhéré à la cause royaliste pour devenir l'un de ses hardis défenseurs. Ainsi, lorsqu'il choisit de s'attaquer, dans l'un de ses sonnets, à ses adversaires et aux idées qu'ils véhiculent et qu'il qualifie en ces termes au vers 5 : « *Voilà les sots discours d'une foible cervelle* »<sup>680</sup>, c'est dans un ton grave, ferme et agressif qu'il s'exprime et l'attaque directe contre l'ennemi ligueur qu'il ne daigne désigner explicitement et auquel renvoie le pronom personnel du premier vers « *eux* »<sup>681</sup> se prolonge en reproche et menaces visant le peuple qui se laisse manipulé.

Le sonnet s'ouvre sur ce vers : « *La victoire est pour eux, car le peuple grommelle.* »<sup>682</sup> et c'est en recourant au champ lexical de la gravité, avec des termes comme « *fureur* », « *horreur* », « *mort* », « *troublés* », « *guerre immortelle* », « *secourir* » que le pamphlétaire réussit à ancrer l'idée de la menace en vue de faire prendre conscience aux français qui cautionnent, rien que par leur passivité l'action ligueuse, de leur responsabilité dans cette situation et surtout du danger que représente une idéologie appelant à se rebeller contre l'autorité royale. Le thème central autour duquel s'articule ce pamphlet n'est autre que la primauté du principe de l'obéissance et de la fidélité au roi et pour l'aborder, Pasquier fait le choix de l'intransigeance par rapport à quelque chose qu'il considère comme un devoir et un impératif incontestable. Ainsi, après avoir appelé les français à honorer leur engagement « naturel » et incontestable envers le souverain tel que cela se traduit dans le vers 7 et 8 :

---

quelque injuste, cruel, "tyrannique" qu'il puisse l'être. Seul, un prince étranger légitime pourrait, dans ce cas, intervenir pour libérer les sujets opprimés. La Bible appuie la thèse de l'inviolabilité des rois " si ce n'est qu'il y eust mandement special de Dieu et indubitable...Mais il ne faut pas parangonner ce mandement special de Dieu aux conjurations et rebellions des subiects mutins contre le Prince souverain. " Bodin vise ici, sans les citer, les pamphlets imprimés depuis la Saint-Barthélemy par les monarchomaques protestants et il invoque contre eux " leurs plus apparens et sçavans theologiens" Luther et Calvin ». Robert CRAHAY, « Controverses religieuses à propos de la *République* de Jean Bodin » dans *La controverse religieuse (XVIe- XIXe siècles), actes du 1<sup>er</sup> colloque Jean Boisset (Tome 1)*, Montpellier, Ed. de l'Université Paul Valéry, p. 58.

<sup>680</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome V*, p. 83.

<sup>681</sup> *Ibid.*

<sup>682</sup> *Ibid.*

*« Et quiconque, peu fin, dit que nostre Roy dort,  
S'il est bon serviteur, qu'il se montre fidelle »<sup>683</sup>*

c'est, véritablement, avec la formule qu'il place au dernier vers que culmine son attachement au principe de la souveraineté du roi. C'est donc sur ces termes que se ferme le sonnet « *Cellui n'aime point Dieu, qui n'honore son Prince* »<sup>684</sup> portant ainsi une attaque violente contre l'idéologie ligueuse qui essaie, justement, de fonder sa légitimité sur cette opposition entre l'obéissance à Dieu et l'obéissance au roi et qui doit se résoudre, selon eux, en faveur de la première<sup>685</sup>. Maintenant la question est de savoir si nous pouvons avoir ce même discours sur l'obédience avec un ton comique ?

Si nous regardons de près cette série de sonnets écrits par Pasquier il s'avère que sur les quatre, seul le dernier, c'est-à-dire la pièce n° 376 affiche une tonalité comique. Or dans ce pamphlet, Pasquier met en avant, dans un but didactique, l'image idéale que doit incarner un roi et il se permet de véhiculer une critique diffuse, modérée et surtout indirecte. Le voile de moquerie qui traverse ce sonnet s'accompagne donc d'une certaine distanciation, même relative, à l'égard d'Henri III, alors que dans les trois autres pamphlets sérieux et graves, le soutien apporté par le pamphlétaire à son roi est incontestable. Nous pouvons donc penser que l'association entre un tel discours sur l'obédience et la veine comique est délicate et qu'elle n'est pas sans risque. Néanmoins, il reste possible d'envisager un fonctionnement différent du comique où l'appel à l'obéissance au roi passe par la destruction de l'image des opposants à ce principe et par leur agression et dans ce cas, le comique s'avère, au contraire, extrêmement efficace. Le comique pris dans l'absolu ne peut être en harmonie ou pas avec un tel ou tel sujet mais c'est la manière avec laquelle il est utilisé et l'objectif qui s'associent à son emploi qui décident de cela.

Se présentant de cette manière et avec des idées similaires, ce sonnet (pièce n° 375 de l'annexe) fort représentatif de toute une série de pamphlets du type politique, écrits par Pasquier et ses amis militants, apparaît clairement comme le reflet de l'idéologie défendue par Bodin en matière de défense de l'autorité royale et pour qui : « la loy de la nature qui a fait les

---

<sup>683</sup> *Ibid.*

<sup>684</sup> *Ibid.*

<sup>685</sup> Lorsque Arlette Jouanna parle de certains Politiques tel que Etienne Pasquier, Guy du Faur de Pibrac ou encore Bernard Du Haillan, elle s'arrête sur le constat suivant : « Ainsi pour ces hommes soucieux de faire respecter l'autorité royale qu'ils voient dangereusement menacée, le remède aux troubles passe par le renoncement aux vieux idéaux et par l'obéissance à un roi fort. Ils vont peu à peu se constituer une nouvelle philosophie politique ». Arlette JOUANNA, *La France du XVI<sup>ème</sup> siècle, op. cit.*, p. 531.

uns plus advisez et plus ingénieux que les autres a aussi ordonné les uns pour gouverner et les autres pour obéir »<sup>686</sup>. Jean-Yves Boriaud explique que ces idées de Bodin trouvent leur écho dans un pamphlet célèbre, *La Satyre Ménippée* (1593) où s'exprime l'opposition du Tiers au projet ligueur et leur attachement au respect de la loi salique qui permettra d'amener sur le trône un roi, qui comme le présente les co-auteurs de cet archi-pamphlet, « est déjà fait par la Nature, né au vray parterre des fleurs de lis de France, rejeton droit et verdoyant de la tige de Saint Louis »<sup>687</sup>. Mais avant l'archi-pamphlet politique qui se fait l'écho des idées de Bodin, il y a eu les pamphlets, les libelles qui ont largement développé les principes de ce penseur et permis leur vulgarisation. Il suffirait, d'ailleurs, de nous référer à notre corpus, pour constater, par exemple, que Nicolas Rapin, l'un des auteurs de cet ouvrage satirique, défendait déjà, ces mêmes idées, en 1589 à travers une série de pamphlets<sup>688</sup> où il n'affichait pas la même verve caractéristique de l'œuvre parodique mais où son engagement envers le roi et la royauté était aussi fort et ses attaques contre la Ligue aussi violentes. Nicolas Rapin défend dans ces pamphlets les mêmes idées que dans la *Satyre Ménippée* mais son moyen d'action est différent puisque, dans ces pièces, il préfère le sérieux au comique.

Des pamphlets royalistes qui puisent dans les théories défendant l'autorité du souverain comme celle de Bodin, il en existe certainement un nombre très élevé et la collection de L'Estoile rassemble à ce titre des exemples très significatifs de cette réalité propagandiste. Nous pouvons d'ailleurs, nous arrêter sur autre pamphlet dans lequel l'auteur, non identifié, a réussi à emprunter à Du Bellay la forme des sonnets satiriques avec la série d'infinitives et à Bodin le fond idéologique qui s'oppose à toute forme de sédition contre le roi légitime et s'exprime en ces termes : où il

*« S'armer contre son Roy, surprendre ses chasteux,  
Se targuer de son nom, s'enrichir de pillages,  
[...]*

*Attenter à l'Estat par une voie oblique,  
Gaster le plat pays, brouiller la Republique,  
Ravir au Huguenot tous les moines qu'il a ;*

---

<sup>686</sup> Citation de Bodin d'après, Jean-Yves BORIAUD, *La littérature française du XVIe siècle*, Paris, Armand Colin, 1995, p. 26.

<sup>687</sup> *Ibid.* p. 27.

<sup>688</sup> Voir le descriptif détaillé de ces pamphlets allant du n° 526 au n° 543 de l'annexe.

*Oster au catholique et le grain et le chaume,  
Son argent, son bestail, et son meuble : Voilà  
Ce qu'on nomme aujourd'hui "reformer le Royaume" ! »<sup>689</sup>*

Par ailleurs, et de la même façon que Jean Bodin a inspiré ces pamphlétaires, il a été à son tour influencé par d'autres théoriciens comme le montre ce point de vue de Pierre Mesnard qui déclare : « Les institutions romaines son naturellement pour lui une mine inépuisable d'exemples et de réflexions. Ses sources principales sont dans ce domaine Cicéron et Tacite, mais surtout Tite-Live qu'il utilise autant que Machiavel. Mais il faut noter l'importance singulière de Polybe, dont le *De militari ac domestica Romanorum disciplina* n'est pas cité moins de 26 fois, et sur les sujets les plus divers »<sup>690</sup>.

D'ailleurs, la *République* qui fournit à plusieurs pamphlets leurs fondement idéologique est elle-même une attaque contre les théories opposés qui l'ont précédé. C'est donc là une preuve supplémentaire du dialogisme qui s'installe à cette époque dans le domaine de la pensée politique et nous pouvons dire que les rapprochements entre les différents textes s'expriment en terme de reprise plus ou moins nuancée mais aussi de réfutation. D'ailleurs, l'intertextualité dépasse le cadre strict de ce siècle et certaines allusions plus ou moins explicites nous renvoient aux écrits de l'antiquité. Ainsi, de la *République* de Bodin nous pouvons remonter à la *République* de Platon. La Boétie, quant à lui, ouvre son *Discours* sur un vers d'Homère non pas pour s'en inspirer mais pour le récuser<sup>691</sup>. Le *Discours* de La Boétie est, d'ailleurs, présenté dans le cadre de ce dialogisme caractéristique de la pensée politique de cette période comme une réponse au *Prince* de Machiavel, peut-être pas aussi explicite que ne le fut *l'Anti-Machiavel* de Gentillet mais avec autant de similitudes dans la construction permettant de mieux marquer l'opposition entre les deux textes en réfutant un par un les idées du penseur italien<sup>692</sup>.

---

<sup>689</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome V*, p. 84; (pièce n° 377 de l'annexe).

<sup>690</sup> Pierre MESNARD, *L'Essor de la philosophie politique au XVIe siècle, op. cit.*, p. 476-477.

<sup>691</sup> Nous rencontrons la même situation dans la *République* de Platon où il « donne congé aux poètes » et le vers en question est aussi cité par Aristote dans sa *Politique*. Voir pour cela l'analyse de Pierre Clastres où il montre de manière détaillée comment La Boétie puise dans la pensée politique classique pour s'en distancier sur plusieurs points. Pierre CLASTRES, *La Boétie et la question du politique*, Paris, Ed. Payot, 1993, p. 255-258.

<sup>692</sup> Joseph Barrère s'intéresse à cette question et s'investit à relever « la connexité entre ces deux œuvres dans leur opposition systématique ». Joseph BARRERE, *Estienne de la Boétie contre Nicolas Machiavel*, Bordeaux, Albert Mollat librairie, 1908, p. 20.

Machiavel, justement, est au cœur de la pensée politique de ce siècle et comme l'affirme Robert Aulotte : « Qu'on le mentionne ou non, qu'on le combatte ou non, on se "situe" par rapport à lui »<sup>693</sup>. En fait ce penseur a, toujours, été considéré comme le chantre du renforcement du pouvoir royal envisagé comme l'unique moyen de garantir l'efficacité de l'action de gouverner ; et dans sa perception de la politique, il n'hésite pas à placer ce principe au dessus de toute autre considération en se fondant en cela sur la théorie ancienne de la « raison d'Etat »<sup>694</sup>. Au sujet de l'origine de cette notion, Arlette Jouanna explique que « La lecture de Tacite alimente un deuxième courant qui conduit à la formulation de la raison d'Etat. [...] La vogue du style de Tacite succède à celle de l'éloquence cicéronienne ; or Cicéron symbolise la Rome républicaine et libre et Tacite celle des Empereurs tout-puissants »<sup>695</sup>. Elle précise aussi que « « Le roi Charles IX lui-même invoque cet argument pour légitimer la Saint Barthélemy, lors du discours prononcé le 26 août devant le Parlement, et argue du péril urgent menaçant l'Etat, en l'occurrence la conspiration huguenote supposée »<sup>696</sup>. C'est donc l'urgence de la situation et la priorité donnée à la garantie de la paix dans le royaume qui amena de tels choix politiques et c'est très intéressant de voir que, suivant cette même logique qui a été à l'origine de leur persécution, les protestants eux-mêmes, devenus des royalistes pour la plupart, surtout après 1584, adhèrent à cette théorie et reprennent pour leur compte cet argument de la raison d'Etat et du renforcement du pouvoir royal qui sert leurs intérêts à ce moments là. Le combat contre la tyrannie est donc abandonné par ceux-là et rapidement récupéré par leurs ennemis ligueurs qui combattant avec violence Machiavel et tous ceux qui s'en inspirent dans les écrits théoriques et propagandistes et aussi dans l'action politique elle-même<sup>697</sup>.

---

<sup>693</sup> Robert AULOTTE, *Précis de littérature française du XVI<sup>ème</sup> siècle*, op. cit., p. 311.

<sup>694</sup> « La raison d'Etat, selon Guichardin, est l'intérêt public qui prime sur la moralité chrétienne "quand je dis qu'on doit tuer ou emprisonner tous les habitants de Pise, je ne parle peut-être pas comme un chrétien mais selon la raison et la pratique des Etats". Machiavel, bien qu'il n'utilise pas le terme oppose aussi l'intérêt politique de l'Etat et la moralité privée. L'expression "raison d'Etat", qui symbolise l'efficacité politique nécessaire à la sauvegarde d'un Etat prospère, se popularise avec *Ragione di stato*, un ouvrage de Giovanni Botero publié en 1589 ; mais le concept était déjà familier aux auteurs italiens ». Jean BREMOND, *Dictionnaire de la pensée politique*, op. cit., p. 659.

<sup>695</sup> Arlette JOUANNA, *La France du XVI<sup>ème</sup> siècle*, op. cit., p. 533.

<sup>696</sup> *Ibid.*, p. 531.

<sup>697</sup> Alexandre Tarrête disait au sujet de cette réalité : « « La polémique anti-machiavélique sera reprise dans les années 1580-1590 par les Ligueurs dans leur lutte contre les partisans d'Henri IV, qui à leurs yeux tentaient de ruser avec la vraie religion pour satisfaire leur goût du pouvoir, quitte à pactiser avec les hérétiques ». Alexandre TARRETE, *Littérature française du XVI<sup>ème</sup> siècle*, op. cit., p. 326.



Ainsi, lorsque nous rencontrons pour l'unique fois dans notre corpus de ramas le nom de Théodore de Bèze, c'est dans le cadre d'un texte de célébration et non pour un écrit franchement pamphlétaire, même si nous ne pouvons nous empêcher de lier la célébration de la victoire de l'armée anglaise à une réalité de l'attaque contre l'ennemi espagnol battu et ses alliés parmi les ligueurs et bien évidemment tout ce que ceux là représentent, c'est-à-dire l'injustice et la tyrannie<sup>698</sup>. C'est, en fait, toujours le même de Bèze, fervent protestant, défenseur de la souveraineté du peuple et de son droit de s'opposer à la tyrannie et qui publiait en 1574 *Du Droit des magistrats sur leurs sujets*, sauf qu'il n'attaque plus en 1588 le pouvoir royal incarné par Henri III et ses défaillances mais des cibles nouvelles comme les espagnols et indirectement leurs alliés les ligueurs et si sa plume est toujours aussi virulente, la tyrannie, elle, semble avoir changé de visage pour cet ancien monarchomaque qui se trouve obligé de s'adapter au nouveau contexte politique. Ce qui est particulièrement intéressant avec cet exemple c'est qu'il permet de montrer que le mouvement des idées et des hommes (changement de position politique) ne se font pas du tout dans le même sens et qu'ils suivent même, des directions opposées. Ainsi, les anciennes idées de De Bèze sont récupérées par les ligueurs or l'homme lui, se place du côté des royalistes et son mouvement politique s'oppose donc à celui de ses idées. Cette réalité peut s'avérer délicate pour certaines plumes qui doivent justifier leur rupture avec un passé qui ne convient plus à la position politique qu'ils sont amenés à avoir et c'est justement sur leur crédibilité qu'ils peuvent être attaqués.

La notion de raison d'Etat et les idées d'un Machiavel et d'un Bodin se retrouvent au cœur de la propagande royaliste<sup>699</sup>. Les écrits polémiques, libelles et autres permettent en fait de relayer les théories politiques grâce au choix d'un support qui circule plus rapidement et qui touche un public nettement plus large permettant ainsi une vulgarisation de ce contenu idéologique qui va de pair, bien évidemment, avec sa simplification.

---

<sup>698</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome VI*, p. 67.

<sup>699</sup> Notons au passage que malgré les similitudes entre ces théoriciens, il est important de rester très vigilant sur les divergences qui les séparent comme en atteste ce point de vue de Richard Crescenzo qui déclare : « Les traducteurs, conscients du malaise que peut susciter une réflexion politique étrangère à toute préoccupation éthique, éprouvent le besoin de le défendre et de souligner les aspects novateurs de sa pensée: approche réaliste et non plus théorique de la politique, réflexion contemporaine plus adaptée aux problèmes du temps que les traités antiques. Si un Jean de laTaille (*Le Prince nécessaire*, 1572) semble reprendre à son compte la pensée machiavélique, Bodin, qui fait référence à Machiavel dans le *Methodus*, puis dans les *Six livres de la République*, est plus nuancé. Il voit en lui le rénovateur d'une science politique endormie depuis la fin de l'Antiquité, tout en refusant sa justification de l'injustice et son absence de référence à la religion ». Richard CRESCENZO, *Histoire de la littérature française du XVIe siècle*, *op. cit.*, p. 46.

L'un des pamphlets de Nicolas Rapin<sup>700</sup>, inséré par L'Estoile dans sa collection atteste de cette réalité de ressourcement dans les théories politiques. Nous observons alors dans le libelle en question une opposition à l'argument ligueur de la suprématie de l'intérêt religieux sur toute forme de loi et en particulier ici, la loi salique ; un argument qui s'oppose à celui de la « raison d'Etat » et aux principes de l'idéologie royaliste que défend le pamphlétaire. Les vers suivants que nous choisissons de transcrire permettent de traduire cette idée :

*LA LIGUE.*

*A l'arme! à sac! à mort! Sus, qu'on le mette en cendre?*

*LA PAIX.*

*Sous faux tiltre de loy, fault il rompre sa foy?*

*LA FRANCE.*

*C'est la couleur qu'on prend pour decevoir mon Roy,*

*Et sous le joug d'autrui miserable me rendre..*

La question rhétorique qui apparaît dans la réplique de la Paix traduit clairement l'incompréhension et l'indignation profonde du pamphlétaire qui met en accusation les manœuvres des ligueurs cherchant à amener les français sur la voie la culpabilisation en mettant en avant l'antagonisme existant entre les lois du royaume et la défense de la foi pour finalement les pousser à la sédition et au reniement de leur engagement envers leur roi et leurs lois. La réponse de la France qui commence en ces termes « c'est la couleur qu'on prend pour decevoir mon Roy » lève le voile sur cette manipulation ligueuse de l'opinion publique et montre que, c'est en suscitant chez les français ce sentiment de tiraillement entre la loi et la foi, que la Ligue réussit à rendre les gens plus vulnérables pour mieux les commander.

D'ailleurs, quelqu'un comme Bodin dont s'inspirent considérablement les royalistes rejette cette contradiction comme cela apparaît dans ce commentaire d'Arlette Jouanna où elle reprend ses idées et le cite en déclarant : « La puissance absolue a cependant des limites. Ce sont, d'abord, les lois divines et naturelles. Ensuite, les "loix concernant l'estat du Royaume et de l'establissement d'iceluy, d'autant qu'elles sont annexées et unies avec la couronne" (p. 197), c'est-à-dire celles qu'on commence à appeler fondamentales. Bodin mentionne la loi salique, et, dans le chapitre 2 du livre VI, l'inaliénabilité du Domaine royal »<sup>701</sup>.

---

<sup>700</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome V*, p. 97 ; (pièce n° 403 de l'annexe).

<sup>701</sup> Arlette JOUANNA, *La France du XVI<sup>ème</sup> siècle, op. cit.*, p. 536.

La question de la succession à Henri III qui se trouve au centre des préoccupations de l'époque et qui mobilise les propagandes de part et d'autre est en fait en rapport avec une question de droit, une notion centrale qui a déjà été abordée par les théoriciens : la loi salique. Derrière les initiales L.C.A, un pamphlétaire non identifié s'exprime dans un poème en forme d'écho sur la question de la succession au pouvoir et la responsabilité de chacun dans cette querelle mais c'est surtout le projet ligueur qu'il condamne derrière les questions rhétoriques accusatrices. La loi salique y est explicitement évoquée et elle y est montrée transgressée et bafouée par les ambitions des ligueurs et de leurs alliés sous le regard indigné du pamphlétaire affligé, qui ne peut qu'exprimer sa désolation doublée de colère face aux actions ligueuses comme cela se traduit dans ces vers :

ECCHO

*Roy !  
Ha ! plustot, plustot nostre sang  
Face d'un vallon un estang,  
Que jamais cetse estrange race  
Occupe de nos Rois la place !..  
Que fait donc ce lourd animal ?  
[...]*

ECCHO

*Vent !  
Mais, Ecco, je te prie, di moi,  
Qui contre la Salique Loy  
Soustiendra la Maison Lorraine ?*

ECCHO

*Roine !  
Qui entretient ceste querelle ?...<sup>702</sup>*

S'inscrivant dans la même conjoncture politique, un autre pamphlet royaliste écrit certainement par un protestant et paru en 1585 sous le titre DIALOGUE D'UN PAPISTE ET D'UN HUGUENOT permet de lever le voile sur l'hypocrisie des catholiques zélés qui forment le parti ligueur, sur leur volonté de transgresser la loi salique et aussi sur leur intolérance doublée de cruauté qui en fait des massacreurs. Mais si nous nous arrêtons particulièrement sur ce pamphlet parmi tant d'autres c'est parce qu'il constitue un excellent exemple du mélange entre comique et sérieux et de la manière avec laquelle certains libellistes approchent les questions politiques et les points théoriques pour en faire un usage différent qui ne peut s'adapter qu'au discours pamphlétaire. En effet, ce pamphlétaire n'éprouve aucune gêne à parler dans le même contexte d'« urine » et donc du bas corporel et

---

<sup>702</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome V*, p. 76-77; (pièce n° 371 de l'annexe).

de la loi salique ce qui prouve qu'il n'hésite pas à mélanger dans le même discours, l'univers médical ( auquel renvoie de surcroît l'évocation du médecin Miron ) aux questions politiques et aux allusions au pouvoir religieux comme cela se traduit dans la partie suivante de ce pamphlet :

*LE PAPISTE*

*Que le Roy nomme un Roy, paravant son trespas !*

*LE HUGUENOT*

*La loy Salique, quoi ! ne le nomme t'elle pas ?*

*LE PAPISTE*

*Non, de ce differend il ne s'en faut debattre,  
Car Miron sur le mal appliquera l'emplastre :  
Il veu leur urine, et par l'inspection,  
Congneu qu'il n'y a pas grande inflammation*

*LE HUGUENOT*

*Du premier il jugeoit, à sa couleur si fade,  
Que la Paix estoit, plus qu'on ne pensoit, malade ;  
Qu'il la falloit purger, tant du haut que du bas,  
Autrement en santé qu'on ne le verroit pas ;  
Qu'il falloit recipier une forte pillule,  
Pour la purger, bien net, du venin d'une Bulle<sup>703</sup>.*

Les paroles du papiste, ici, illustrent parfaitement la position idéologique catholique qui soutient la légitimité d'une transgression de la loi salique pour servir des intérêts plus importants. Au même temps la position du protestant traduit le revirement de situation dans ce camp et leur attachement aux lois anciennes faisant oublier toute la dimension séditeuse qui animait leurs anciens écrits appelant à l'affirmation de la souveraineté du peuple.

En fait, ce texte nous donne l'occasion de voir comment l'idée présente chez les théoriciens a pu être reprise ici par un pamphlétaire, complètement s'intégrer aux spécificités du genre, être simplifiée et présentée sans développement ni argumentation ou théorisation mais avec une force toute aussi importante qui tient de la concision des formules et de la véhémence du discours. Le comique est loin d'être un obstacle à la transmission des idées, bien au contraire ; il est le moyen de rapprocher cette question, au centre de la polémique, du lecteur ordinaire qui n'a pas forcément besoin ni envie de se perdre dans les longs développements théoriques.

---

<sup>703</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome V*, p. 65; (pièce n° 367 de l'annexe).

Cette même idée concernant l'opposition entre les considérations religieuses et la loi salique, l'argument ligueur relatif à l'excommunication d'Henri de Navarre par le pape Sixte V à laquelle on fait allusion ici avec beaucoup de dérision à travers l'évocation de la bulle au vers 12, nous la retrouvons ailleurs comme c'est le cas avec le *Dialogue du Maheustre et du Manant* (1593) que Joseph Barrère évoque en ces termes : « Cet écrit dépeint à merveille l'obstination des Ligueurs à ne voir dans Henri de Navarre qu'un hérétique et un excommunié, déchu, par cela même, de tous ses droits à la couronne »<sup>704</sup>.

La forme dialoguée de ce pamphlet s'ajoutant à la question qu'il traite nous rappelle un pamphlet ligueur très célèbre qui paraît quelques années plus tard, *Dialogue du Maheustre et du Manant*<sup>705</sup>. Cet archi-pamphlet reprend les mêmes points que notre libelle sauf que dans ce cas, la source partisane est différente (la Ligue) et les objectifs visés sont par conséquent inversés, ce qui amène une interprétation radicalement opposée de la réalité politique et permet de donner la suprématie dans le dialogue au Manant, c'est-à-dire au ligueur et non au royaliste comme c'est le cas avec le précédent pamphlet relevé par L'Estoile et où c'est le Huguenot qui domine le dialogue. Le commentaire d'Alexandre Tarrête autour de cet archi-pamphlet est à ce titre très intéressant puisqu'il permet de rendre compte de la manière avec laquelle cette question politique fut traitée en déclarant : « En matière de succession, le Manant défend l'idée que l'orthodoxie du roi doit l'emporter sur toute autre considération, dût-on ne pas respecter la loi salique ou couronner un étranger. Il défend une attitude ultramontaine face au gallicanisme de ses adversaires, et il est favorable à l'application en France des décrets du concile de Trente »<sup>706</sup>. La propagande ligueuse sur cette question est donc aussi active que celle de leurs ennemis royalistes et tous les moyens : prêches, discours, libelles et aussi écrits officiels sont mobilisés pour la défense de la cause ultra-catholique. Pierre Mesnard déclare à ce sujet : « La campagne en faveur du Cardinal de Bourbon se fait de plus en plus violente. Le petit traité de Zampini, *De la succession, du droict et prerogative de premier Prince du Sang deféree a Mr. le Cardinal de Bourbon la Loy du Royaume et le decez de François de Valois, Duc d'Anjou*, est répandu à profusion »<sup>707</sup>.

---

<sup>704</sup> Joseph BARRERE, *L'humanisme et la politique dans les Discours de la servitude volontaire*, op. cit., p. 172.

<sup>705</sup> Il est vrai que cette pièce ne fait pas partie de notre corpus mais c'est dans une perspective comparative que nous l'évoquons.

<sup>706</sup> Alexandre TARRETE, *Littérature française du XVIe siècle*, op. cit., p. 334.

<sup>707</sup> Pierre MESNARD, *L'Essor de la philosophie politique au XVIe siècle*, op. cit., p. 372.

Avec les pamphlets, on est d'une certaine manière plus proche d'un public plus large que lorsqu'il s'agit d'ouvrages théoriques. Nous l'avons mentionné précédemment, le pamphlet a quelque chose de populaire et cela s'applique aussi au rapport qu'il entretient avec la réflexion politique. On assiste, en effet, à une espèce d'assimilation des idées politiques par les pamphlétaires pour ensuite les réintroduire dans leurs libelles de manière plus simplifiée, plus accessible, plus concise et surtout plus conforme au style pamphlétaire en terme d'agressivité et d'attaque ciblée qui nous rappelle toujours la présence de l'enjeu propagandiste de la mobilisation<sup>708</sup>.

On a l'impression que ceux qui écrivent ces feuilles volantes sont tellement pressés et préoccupés par l'efficacité immédiate de leurs textes qu'ils se soucient très peu de l'argumentation qui permettrait d'expliquer leur position idéologique et qu'ils se contentent généralement d'avancer des idées et surtout des accusations, d'autant plus que le critère de la brièveté caractéristique des libelles s'opposerait à un développement important. Néanmoins, il ne faut pas voir en cela une marque d'infériorité en terme d'efficacité propagandiste et de succès auprès des lecteurs, par rapport aux écrits politiques théorique, bien au contraire. Géralde Nakam affirmait dans ce même ordre d'idée : « Réduire la littérature politique aux œuvres maîtresses d'Erasme, Calvin ou Jean Bodin, ce serait oublier la multiplicité des formes qu'elle peut prendre une étude des mentalités donnerait même l'avantage à des auteurs moins illustres mais peut-être plus représentatifs, ceux qui, par exemple, continuent le genre médiéval. des *Institutions du Prince* ou qui, à l'époque des guerres civiles, polémiquent avec l'adversaire par le moyen des satires ou des pamphlets »<sup>709</sup>.

---

« Ce traité rédigé en latin reçoit plusieurs traductions françaises. [...] Son argumentation est la suivante : On ne peut transmettre un droit qu'on n'a pas possédé soi-même. Or Antoine de Bourbon, père du roi de Navarre, a beau avoir été le frère aîné du cardinal de Bourbon, comme il n'a jamais été héritier de son vivant il ne peut transmettre ses droits à son fils Henri. C'est donc Charles qui doit hériter, suivant le précédent de Louis le Débonnaire, troisième fils de Charlemagne ». p. 372.

Denis Pallier parle aussi du traité du 5 août 1589, publié par Mayenne et le Conseil général de l'Union en faveur de Charles X et « Contre Henri de Bourbon, hérétique et "prince de sang" mais aussi contre la loi salique, la royauté héréditaire et l'absolutisme ». Denis Pallier, *Recherches sur l'imprimerie parisienne pendant la Ligue*, op. cit., p. 79.

<sup>708</sup> Robert Aulotte met en avant cette réalité de liberté en ce qui concerne l'adaptation de la pensée politique à l'énonciation pamphlétaire et déclare dans ce sens : « Au reste, polémistes et pamphlétaires prennent quand il le faut les distances nécessaires vis-à-vis de la théorie. Les libellistes qui justifient en 1560 la malheureuse entreprise d'Amboise (enlever le jeune roi pour le soustraire à la néfaste influence des Guises) n'ont pas demandé l'« imprimatur » de Calvin et on ne retrouve guère la rigueur et la prudence de celui-ci dans les accents vengeurs du *Tigre* d'Hotman paru cette année-là. Dans la mêlée confuse que fut la Ligue de 1588 à 1594, bien des initiatives catholiques échappèrent au magistère romain et même à la Sorbonne ». Robert AULOTTE, *Précis de littérature française du XVI<sup>ème</sup> siècle*, op. cit., p. 308.

<sup>709</sup> Géralde NAKAM, *Chemins de la Renaissance*, op. cit., p. 306.

La vocation du pamphlétaire est bien différente de celle du théoricien en politique, chacun obéissant aux exigences du genre dans lequel il s'inscrit et même lorsque les deux profils se retrouvent chez une même personne, il est intéressant de voir comment le même contenu idéologique peut être façonné différemment pour s'adapter au cadre énonciatif. C'est le cas d'Etienne Pasquier qui se prononce clairement, dans son ouvrage *Le Pourparler du Prince* (1561), sur la nécessité de sensibiliser le roi à ses devoirs pour qu'il réussisse dans sa fonction royale et où apparaissent déjà en germe les fondements de sa pensée de futur « politique » dont l'écho sera perceptible dans ses multiples pamphlets<sup>710</sup>.

Le pamphlet suivant où Pasquier reproche au roi son incapacité de résister à l'influence négative de son entourage (raisonnement politique classique) nous rappelle le fond idéologique de son ouvrage théorique :

*Pourquoy dors-tu mon Roy si longtemps ench anté  
 Dans les termes lascifs d'une jeunesse folle,  
 Qui n'a pour tout son mieux que vaine la parole,  
 Doutans le jugement et l'esprit esvanté.*

*Qui se rit de te voir languir accravanté  
 Dessous le poisant faix d'un sceptre de la Gaule  
 Qui tient en tes Palais de paillardise escole  
 Qui dedans ton Estat a le trouble enfanté!*

*Resveille toy mon Roy, chasse moi les sorciers  
 Retire pres de toy tes Princes, tes guerriers,  
 Tes Capitaines vieux et ta Se Justice*

*Ceux là te feront regner non pas ceux glorieux  
 Qui pensent que le Ciel n'esclaire que pour eux  
 Et que digne tu n'es de leur faire service.<sup>711</sup>*

---

Et le critique rajoute un peu plus loin : « L'histoire de la littérature doit prendre aussi en compte cette poussière de textes, menue monnaie des chefs-d'œuvre. A leur manière, monotone et sans éclat, les auteurs d' *Institutions* reprennent et schématisent les enseignements d'Erasmus et parfois les combinent avec ceux de Machiavel. Les pamphlétaires protestants des guerres religion reprennent et souvent déforment la pensée de Calvin sur l'obéissance due au prince. Les œuvres des disciples, en ce cas, exercent autant d'influence que celles des maîtres et reflètent mieux l'état de l'opinion ». *Ibid*, p. 306.

<sup>710</sup> Voilà comment Robert Aulotte présente ce livre en l'insérant dans la tradition littéraire en rapport avec l'éducation du prince qui eut son importance au XVI<sup>ème</sup> siècle : « La question du conseiller du Prince essentielle dans le premier livre de l'Utopie se retrouve dans de nombreux ouvrages et avec elle, celle de la culture utile à celui qui gouverne. Estienne Pasquier l'expose sous la forme d'un dialogue ( *Le Pourparler du Prince*, 1561) qui oppose en des figures complexes quatre personnages: l'"escolier" ., le c "philosophe" ., le "curial" (c'est -dire le courtisan) et le "politique". Il n'est pas sans intérêt que la critique de l'"escolier" soit faite par le curial, et cela au nom d'un réalisme que ne désavouerait pas Machiavel; et que le discours qui a finalement les préférences de l'auteur soit celui du "politique", assez lucide pour voir que les lettres tant vantées par " l'escolier" n'inspirent pas forcément une bonne politique, et que la culture d'un prince doit lui permettre avant tout d'agir efficacement pour le bien de son peuple ». Robert AULOTTE, *Précis de littérature française du XVI<sup>ème</sup> siècle*, op. cit., p. 314.

<sup>711</sup> Pierre de L'Estoile, op. cit. Tome II, p. 183 ; (pièce n° 183 de l'annexe).

Nous remarquons au sujet de cette pièce que le contexte de l'énonciation pamphlétaire amène ses spécificités. Tout d'abord il ressort de ce texte une attaque personnelle dirigée contre le roi et qui, quoique tempérée et non offensante reste malgré tout une critique sévère et le ton moralisateur doublé du passage progressif dans ce sonnet de la question rhétorique traduisant à la fois l'incompréhension et le reproche (V1) à la modalité injonctive (V9). Ensuite ce pamphlet apparaît comme un écrit circonstancié indéniablement ancré dans la réalité de l'époque avec cette allusion claire à la vie de cour et la décadence qui y règne à la différence du *Pourparler du Prince* qui reste un ouvrage d'enseignement plutôt théorique pour pouvoir s'appliquer à toute époque et conserve ainsi sa distance avec la réalité. Les deux écrits diffèrent donc sur la tonalité et aussi l'aspect référentiel.

Finalement, nous pouvons dire que le pamphlet se ressourcît indéniablement et à des degrés différents dans la pensée politiques mais que cette filiation s'accompagne aussi d'une réalité d'adaptation aux caractéristiques du genre s'exprimant en terme de simplification et de vulgarisation du contenu théorique et qui répond ainsi aux exigences de l'énonciation pamphlétaire sans oublier bien évidemment l'aspect circonstancié, l'agressivité et l'attaque ciblée.

Toutes ces caractéristiques n'enlèvent rien à l'efficacité de ces libelles ni à leur valeur d'écrit politique et comme l'affirme Daniel Ménager : « Le XVI<sup>e</sup> siècle voit naître de vastes œuvres, celles de Seyssel et de Bodin par exemple. Et même celles qui sont le plus tributaires de l'actualité, les poèmes ou pamphlets de circonstance, ont souvent une valeur qui demeure jusqu'à nous »<sup>712</sup>.

## ***2/ Référence à l'univers judéo-chrétien***

L'examen des pamphlets réunis par Pierre de L'Estoile révèle une présence incontestable du religieux qui peut s'exprimer de différentes manières à travers les multiples références à l'univers judéo-chrétien, et aussi, à travers l'exploitation récurrente de l'imaginaire religieux par les libellistes. Ces derniers peuvent se servir des récits bibliques dans une perspective didactique et moralisatrice en amenant le lecteur à établir un lien entre ces histoires et des faits actuels pour en tirer les enseignements nécessaires. Se multiplient alors les parallélismes entre deux temporalités différentes, un passé qui perd sa valeur

---

<sup>712</sup> Daniel MENAGER, *Introduction à la vie littéraire du XVI<sup>e</sup> siècle*, op. cit., p. 129.



référentielle en tant qu'épisode biblique pour ne conserver que sa valeur anecdotique et symbolique et un présent marqué par une actualité de troubles politico-religieux ; mais aussi entre deux registres différents, l'un relevant du sacré et l'autre du profane, et par ce rapprochement, ce sont bien évidemment l'augmentation de la force illocutoire du discours pamphlétaire et la mise en avant de la légitimité des idées défendues qui sont recherchées par le pamphlétaire.

Le jeu sur les similitudes se poursuit avec la comparaison des principaux acteurs de la vie politique, – héros et surtout anti-héros– des pamphlets aux figures bibliques, dans une perspective gratifiante ou plutôt dévalorisante selon le contexte énonciatif et le personnage en question. A la réalisation de cet objectif, correspond, bien évidemment, la mise en place d'une rhétorique adéquate avec l'utilisation de figures de style comme la comparaison (assimilation, parallèle) mais aussi la métaphore.

Rappelons avant toute chose que les français du XVI<sup>ème</sup> siècle sont fortement attachés à la religion qui tient une place de choix dans leurs vies surtout lorsque se dessine, au centre de l'actualité, une situation de crise sur fond de conflit religieux, du moins en apparence. Faire allusion à l'univers judéo-chrétien c'est donc faire appel à un domaine de référence non seulement connu de tous mais aussi, auquel la quasi-totalité des lecteurs est particulièrement sensible. Ce recours fonctionne donc comme un argument d'autorité qui vient répondre aux exigences d'une stratégie persuasive déployée par les pamphlétaires de part et d'autre qui ont besoin de donner, même, un semblant de légitimité à leurs attaques.

Servir de caution à leurs idées et leur agressivité, servir de miroir à l'actualité et donner aux pamphlétaires l'occasion de puiser dans cette mine d'images et de topos pour établir des parallèles, voilà comment fonctionne l'inspiration religieuse dans la littérature polémique des guerres de religion<sup>713</sup>.

---

<sup>713</sup> Il suffirait d'ailleurs de se tourner vers les archi-pamphlets monarchomaques pour se rendre compte de cette inspiration religieuse comme en atteste ce point de vue de Marguerite Soulié pour qui, « Bèze et Mornay ont trouvé le principe d'une restauration du corps politique dans la Bible et en particulier dans les livres historiques qui relatent le passage d'une vie nomade à l'établissement dans la Terre de Canaan ». La suite de son analyse porte des éclaircissements supplémentaires sur la justification d'ordre religieux de leur position : « Métaphoriquement les réformés ont vécu à leur tour cette longue marche qui conduisit le peuple d'Israël de la servitude de l'Égypte à la Terre promise, figure du Royaume, sous le signe de l'alliance. Mais pour la vie de tout le peuple, donc sur le plan politique et social, la fidélité à l'alliance est dans l'Ancien Testament la condition unique des bénédictions de Dieu, le bon Roi est donc celui qui maintient l'alliance, ou la restaure, comme Josias, le mauvais celui qui excite le peuple à la rompre, à s'adonner au culte des idoles et à exploiter le pauvre ». Marguerite SOULIE, « La Saint-Barthélemy et la réflexion autour du pouvoir » dans *Culture et politique en France à l'époque de l'Humanisme et de la Renaissance*, op. cit., p. 417.

Ainsi, de manière consciente ou pas, le lecteur de cette époque se trouve entraîné dans le jeu du pamphlétaire qui ne cherche pas forcément, à travers ce recours, la rigueur argumentative mais, pour qui le simple fait de toucher le lecteur en ciblant son univers de croyance est déjà une réussite. Nous l'avons précédemment signalé, la propagande d'un parti s'adresse en priorité à un public déjà acquis à la cause défendue afin de le reconforter dans ses convictions et dans un pareil contexte énonciatif, la référence à l'univers religieux ne peut que participer au succès de ce processus de consolidation des positions des partisans. Par ailleurs, cette propagande s'intéresse aussi aux autres lecteurs potentiels, ceux qui hésitent à choisir leur camp et même ceux, qui ne sont pas très nombreux certes, mais qui seraient susceptibles de changer de position, afin de les faire douter et dans cette perspective, les références religieuses permettent plutôt de déstabiliser le lecteur en confrontant ses positions idéologiques à l'autorité de l'élément religieux interrogé. Renforcer l'engagement des uns, détruire les bases idéologiques des autres, les deux objectifs vont ensemble et pour les atteindre les pamphlétaires mettent à profit l'univers religieux qui participe à la réalisation de la visée propagandiste.

D'ailleurs, dans ce contexte de combat par la plume, il est intéressant de remarquer que les propagandes des différents partis n'hésitent pas à exploiter les références à l'univers judéo-chrétien, même si, les pamphlétaires réformés ont toujours supplanté leurs adversaires dans ce domaine<sup>714</sup>. Si nous prenons, à titre d'exemple, la série des huit pamphlets très violents contre la mémoire du Cardinal de Lorraine<sup>715</sup>, écrits par des plumes vengeresses protestantes, nous remarquons, en effet, l'omniprésence des éléments religieux avec l'occurrence de termes comme *Enfer, Dieu, Lucifer, Paradis, Purgatoire* d'autant plus que le contexte de la mort du cardinal qui provoque l'enclenchement de ces attaques s'adapte parfaitement à la couleur religieuse qui imprègne ces pièces sans oublier pour autant la fonction même de cardinal qu'occupait cet homme et qui nous renvoie, là encore, au religieux et plus précisément à l'institution ecclésiastique .

La culture religieuse offre aux pamphlétaires une base d'images et de sens extrêmement riche et il importe de relever que, très souvent, les mêmes éléments se retrouvent chez des pamphlétaires qui soutiennent des partis opposés, donnant chacun sa

---

<sup>714</sup> Nicole Cazauban affirmait dans ce sens : « Il arrive même que ces plumes catholiques, si maladroites soient-elles, trouvent alors, elles aussi, l'ampleur biblique si naturelle aux réformés nourris de l'Ancien Testament ». Nicole CAZAUBAN, « Echo d'un massacre » dans *La littérature de la Renaissance, Mélanges offerts à Henri Weber*, Genève, Slatkine, 1984, p. 248.

<sup>715</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome I*, pp. 103-106 (pièces de l'annexe, de la n° 12 à la n°19)

propre interprétation de la réalité et puis exploitant à sa guise et selon ses intérêts, la référence religieuse. L'histoire du peuple d'Israël, par exemple, inspire de nombreux pamphlétaires mais ce qui est particulièrement interpellant c'est justement la manière de lire et d'utiliser cet épisode biblique qui varie sous les plumes des différents pamphlétaires. En fait, les idées de la souffrance engendrée par la persécution et celle de la recherche périlleuse du chemin de Dieu sont omniprésentes et fondamentales dans la construction de l'attaque pamphlétaire, mais ce qui varie d'une pièce à l'autre, c'est la perspective dont pourrait être abordé ce récit et c'est aussi, la distribution des rôles et l'identification des termes de ce parallélisme.

*Des dix Plaies d'Egypte et de la totale Ruine du Roy Pharaon avec toute son armée. Pour servir d'instruction aux Grands qui mesprisent les Menaces de Dieu et n'en font que secouer l'Aureille*<sup>716</sup>, est le titre de l'un des pamphlets ramassés par L'Estoile pour l'an 1579 et qui annonce clairement l'idée du parallèle entre le récit biblique et l'actualité ainsi qu'une visée didactique certaine qu'on ne peut dissocier de l'attaque pamphlétaire. Dans cette pièce écrite probablement par un protestant, au regard du sujet traité et du contexte de parution, le pamphlétaire utilise la maladie de l'oreille du roi comme un prétexte qui lui permet de le comparer à Pharaon sourd devant l'appel de Moïse prêchant la parole divine, et de le mettre, ainsi, en garde contre le sort tragique réservé à tous ceux qui défient Dieu et s'obstinent dans la désobéissance. Le pamphlet tout entier s'articule autour de ce parallèle et la note des éditeurs concernant cette pièce fournit des précisions supplémentaires au sujet de l'inspiration biblique, en nous renvoyant au passage précis du texte religieux qui lui sert de toile de fond, *Exode 7-10*<sup>717</sup>. Le parallèle qu'établit, ici, le pamphlétaire entre pharaon et Henri III, en les assimilant, lui permet d'attaquer ce dernier pour son égarement et sa désobéissance à Dieu et c'est aussi sur cette même base que cette agression dirigée contre le roi devient légitime ainsi que l'image péjorative de l'opresseur qu'a toujours incarné Pharaon et qui s'applique par conséquent à Henri III.

Mais Pharaon peut s'associer à d'autres figures de l'actualité des guerres de religion plus ou moins définies. A côté du couple Henri III/ Pharaon que nous venons de commenter nous pouvons rencontrer dans les pamphlets d'autres parallèles qui impliquent cette même figure biblique avec la même symbolique, comme celui où on compare les français dans leur lutte contre les italiens et à leur tête la Reine-Mère, aux israélites dans leur opposition à Pharaon,

---

<sup>716</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome III*, p. 68; (pièce n° 264 de l'annexe).

<sup>717</sup> *Ibid.*, p. 87.

D'ailleurs, L'Estoile dans son autre version du *Journal* fait succéder à ce pamphlet deux citations de la Bible extraites de *Exode* et *Apocalypse* et qui ne peuvent que consolider l'inspiration religieuse de la pièce.

avec comme point commun, une réalité de l'oppression et comme intérêt de ce rapprochement, l'incitation à la rébellion contre l'injustice. La pièce dont nous parlons et qui se fonde sur l'exploitation du récit biblique pour consolider l'attaque s'inscrit au sein d'une tendance propagandiste clairement xénophobe qui s'active vers l'an 1575 comme en atteste le début du sonnet suivant :

*Jadis les Pharaons traicterent durement  
Le Peuple eslu de Dieu, qui, lors sous la puissance  
De leur sceptre estranger, avoit pour penitence  
De leur fournir de brique en tout leur bastiment*

*Mais nous, tout au rebours, et plus cruellement  
Sommes tirannisés en nostre propre France [...]*<sup>718</sup>

L'histoire du peuple juif semble cristalliser dans l'imaginaire judéo-chrétien tout idée de souffrance et c'est dans cette perspective que l'exploitation de cette symbolique est tellement importante pour les pamphlétaires. Notons au passage qu'en ce qui concerne l'histoire du peuple juif, l'idée de la souffrance est tellement ancrée dans l'imaginaire judéo-chrétien, le pathos qui l'entoure est tellement important qu'il paraît impossible de la traiter autrement que sur le mode sérieux — du moins pour les pamphlétaires des guerres de religion quel que soit leur parti —, et le comique ne peut, en aucun cas, trouver sa place dans un pareil contexte comme en atteste, d'ailleurs, le recours exclusif à la tonalité sérieuse, dans notre corpus pamphlétaire, à chaque fois qu'il s'agit d'utiliser ce motif. Il serait presque inconvenant de mêler cet épisode biblique, toute la symbolique et l'émotion qui s'y associent, au comique ; et surtout les deux choses sont, tout simplement, incompatibles et il suffirait de se tourner vers l'étude de Bergson sur le rire pour s'en rendre compte puisque c'est en ces termes qu'il s'exprime : « Signalons maintenant, comme un symptôme non moins digne de remarque,

---

<sup>718</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit.* Tome I, p. 184.

Parmi la série de pamphlets contre les italiens et la Reine Mère que réunit L'Estoile, nous rencontrons une autre pièce (Tome I, p. 185) où cette femme, tant méprisée par un grand nombre de français, est présentée comme l'incarnation même de l'injustice, de la cruauté et d'une gouvernance fondée sur la violence. Le pamphlétaire clôt son sonnet sur le vers suivant :

*Seconde Atalia, CHAINE DE CRIME DITE*

Il ressort de cette métaphore qui l'assimile à Athalie dont l'histoire du judaïsme conserve l'image très péjorative d'une reine orgueilleuse et persécutrice, une réalité d'attaque acerbe contre la Reine-Mère. Jézabel, sa fille Athalie ou encore Catherine de Médicis sont, de toute évidence, les emblèmes d'un pouvoir usurpateur et d'une gouvernance illégitime et dangereuse placée sous le signe de la cruauté. Cette idée se trouve, d'ailleurs, corroborée par le recours à l'anagramme sur le nom de cette femme qui succède au parallèle et qui permet d'insister sur la violence qu'elle génère et son pouvoir destructeur.

*l'insensibilité* qui accompagne d'ordinaire le rire. Il semble que le comique ne puisse produire son ébranlement qu'à la condition de tomber sur une surface d'âme bien calme, bien unie. L'indifférence est son milieu naturel. Le rire n'a pas de plus grand ennemi que l'émotion »<sup>719</sup>. Par ailleurs, nous remarquons que ce pamphlet anonyme aurait pu être écrit par un protestant ou par un catholique, indifféremment, car face à cette haine de l'étranger manipulateur, le choix confessionnel du libelliste n'est pas tellement important. La situation serait totalement différente s'il s'agissait d'utiliser ce même élément biblique dans le cadre d'une attaque fondée sur la divergence religieuse et le peuple juif persécuté pourrait, ainsi, servir de « comparant », aussi bien pour des protestants (surtout après la Saint- Barthélemy) que pour des catholiques (du point de vue des ultra-catholiques par exemple). Il n'existe, malheureusement, pas dans notre corpus de ramas, des pamphlets qui attestent de cette double exploitation de ce même récit biblique associé à l'idée de l'oppression par les deux camps opposés, mais cela n'exclut pas pour autant, l'existence de pièces où se développe clairement cette idée comme en témoigne le point de vue suivant de Nicole Cazauran. La critique se base, en fait, sur d'autres pamphlets que ceux réunis par L'Estoile pour affirmer concernant l'interprétation divergente de la position de Dieu par rapport à certains événements de ce contexte de crise : « En revanche, tout comme dans les écrits réformés, c'est toujours Dieu, "le grand Dieu d'Israël", un Dieu vengeur, qui "ne sommeille, ne dort", qui est le vrai protagoniste de ce "tragique jeu". Le massacre fut voulu par Lui pour le châtement des coupables, le salut du Royaume et la gloire du Roi tres-chrétien, telle est la mise en perspective commune aux textes les plus divers, des plus brefs, comme le dernier sonnet, de *l'Advertissement du peuple* de Paris, aux plus longs, comme le *Discours sur les rebellions* de Belleforest, des plus railleurs, comme le *Deluge des Huguenots*, aux plus emphatiques, comme *L'Allegresse chrestienne*. Chacun compose à sa manière ce que Belleforest intitula très clairement un *Cantique de resjouissance à Dieu pour la clarté rendue à l'Eglise et Royaume de France*. Là où les réformés voient Dieu éprouvant son peuple élu et châtant ses erreurs, ces catholiques zélés, qui bientôt se retrouveront ligueurs, le voient donnant la victoire à son Eglise trop longtemps menacée et outragée; là où les uns déplorent la mort d'innocentes victimes surprises sans défense, les autres chantent le supplice exemplaire de

---

<sup>719</sup> Henri BERGSON, *Le rire, Essai sur la signification du comique*, op. cit., p. 10.

criminels traîtres à leur foi et à leur Roi, et triomphent dans ce désastre où ils reconnaissent le Jugement de Dieu qu'ils attendaient »<sup>720</sup>.

Pour vérifier cette réalité propagandiste dans notre corpus de ramas, nous pouvons nous référer à l'utilisation d'autres récits bibliques par les partis opposés et voir comment le caractère tendancieux du discours pamphlétaire se confirme aussi à travers le traitement de la source biblique. C'est le cas de l'histoire de Caïn que nous rencontrons dans deux pamphlets de l'an 1589 révélant une utilisation de ce récit biblique selon deux perspectives contraires. Pour le premier pamphlet, l'auteur serait un ligueur et la cible de l'attaque n'est autre qu'Henri III assimilé à Caïn comme en atteste ces premiers vers du sonnet :

*Tant ainsi que Caïn, aiant occis son frere,  
Fut tousjours bourrelé des filles de la nuict,  
Ainsi, ainsi, Henri, toute chose te nuit  
Aiant fait massacrer ton cousin et ton frere !*<sup>721</sup>

La comparaison avec Caïn repose bien évidemment sur l'assassinat commis par l'un et par l'autre. Cet acte est d'autant plus infâme et le péché encore plus grand, qu'il vient s'exercer contre un parent : fratricide pour l'un et double meurtre d'un prince de sang pour l'autre, avec l'assassinat des Guise. La condamnation d'Henri III, figure pécheresse, est donc sans appel, de la même manière que l'a toujours été celle de Caïn dans l'esprit des croyants selon une lecture du mythe biblique qui l'oppose à son frère Abel et qui apparaît comme une allégorie de l'opposition entre le Bien et le Mal conformément à cette vision manichéenne du monde qui fonde la religion chrétienne. Mais ce qui est particulièrement intéressant par rapport à notre constat de départ, c'est que quelques pages plus loin et toujours pour l'an 1589, nous rencontrons un autre pamphlet de source partisane différente et qui fait référence à cette même figure biblique mais dans une optique inverse<sup>722</sup>.

Les rôles changent et le Politique qui est à l'origine de cette deuxième pièce utilise le personnage de Caïn et la symbolique qui s'y associe pour incriminer la Ligue qu'il rend responsable du régicide commis contre Henri III par Jacques Clément. Celui qui était présenté précédemment dans l'habit du persécuteur, assassin et qu'on confondait avec Caïn, en l'occurrence, le roi Henri III, devient, ainsi, dans ce pamphlet la victime d'un autre Caïn.

---

<sup>720</sup> Nicole CAZAURAN, « Echo d'un massacre » dans *La littérature de la Renaissance, Mélanges offerts à Henri Weber, op. cit.*, p. 248.

<sup>721</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome VI*, p. 178; (pièce n° 545 de l'annexe).

<sup>722</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome VI*, p. 217; (pièce n° 558 de l'annexe).

Cela prouve que le même récit peut être utilisé par des plumes propagandistes ennemies et pour servir des idéologies opposées.

Nicole Cazauran traite cet aspect à partir d'un angle de vue différent en montrant comment pour le même comparé les pamphlétaires varient les comparants appartenant au domaine religieux ou à un autre, selon l'image qu'ils cherchent à véhiculer et fidèlement à leur projet propagandiste et elle déclare dans ce sens : « On peut rappeler comment Charles IX, le nouvel Holopherne, le Roi-tyran voué à une vindicte légitime, le "chasseur desloyal" bourreau de son propre peuple, apparaît, d'autre part, en Hercule vainqueur de l'Hydre, en "David français" inspiré et protégé par Dieu , en "sage et sçavant chirurgien qui voyant que les doux onguentz ne peuvent guerir la playe qu'il a entre mains, prend le cautere ou le rasouer, pour couper toute la chair morte afin (...) qu'il ne demeure en icelle aucune pouriture" »<sup>723</sup> .

Nous rencontrons parmi les pamphlets ramassés par L'Estoile certaines pièces qui corroborent cette idée comme les deux sonnets de l'an 1578, écrits à l'occasion de la mort de l'ultra catholique Dom Joan d'Austria, « l'un pour et l'autre contre »<sup>724</sup> comme le précise le collectionneur. En fait, nous n'allons pas nous intéresser, ici, au personnage du défunt mais plutôt à la figure de l'adversaire, de l'ennemi de cet homme, pour voir quels sont les personnages d'inspiration religieuse qui s'y associent, selon les deux perspectives opposées des deux pamphlétaires, bien évidemment. Dans la première épitaphe qui célèbre la grandeur du défunt, l'ennemi est assimilé à *Mahometan*, figure emblématique de la cible à combattre dans l'esprit chrétien :

*J'ay du Mahometan subjugué dedans l'onde  
Le grant ost infidele et sa force desfait*<sup>725</sup>

alors que dans la deuxième pièce qui attaque la mémoire du défunt et qui serait certainement de la main d'un protestant, l'ennemi est présenté en sauveur et défenseur de la loi divine et comparé aux figures héroïques et exemplaires de « Moïse » et « Maccabée »<sup>726</sup> .

---

<sup>723</sup> Nicole CAZAURAN, « Echo d'un massacre » dans *La littérature de la Renaissance, Mélanges offerts à Henri Weber, op. cit.* p. 251.

<sup>724</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome II*, p. 218; (pièce n° 201 de l'annexe).

<sup>725</sup> *Ibid.*

<sup>726</sup> *Ibid.*, p. 219.

Mais quels que soient l'angle d'approche et l'appartenance partisane, les pamphlétaires trouvent dans l'héritage judéo-chrétien une matière très riche qui répond à leurs attentes et qu'ils n'hésitent pas à exploiter de manière significative comme en témoigne le pamphlet que nous évoquions plus haut et où le nom *Caïn* est repris 3 fois dans un poème de 10 vers sans parler de sa présence dans le titre même, *Foeli civitas quae caruit Caïm !* et pour lequel le choix du latin, langue habituelle de l'Eglise, vient confirmer l'inspiration religieuse. *Caïn* est le terme sur lequel s'ouvre et se ferme ce pamphlet et de pareilles occurrences dans les lieux stratégiques du poème attestent de l'importance qui y est donnée à la référence biblique<sup>727</sup>. Par ailleurs, le comportement face à l'épisode biblique quel qu'il soit diffère d'un pamphlétaire à l'autre et là où certains articulent tout l'énoncé autour du parallèle qu'ils développent amplement et explicitement, d'autres optent pour une simple allusion comme c'est le cas dans un pamphlet de Claude Marteau où il déplore le renoncement des français aux valeurs chrétiennes et où il énonce dans cette perspective:

*On a veu tant de fois le Peuple Israelite  
Estre tantost Vainqueur, puis tantost mis en fuite :  
Or, tout cela ne m'est aucunement estrange.*<sup>728</sup>

Ces différents exemples nous ont permis de voir comment un personnage comme celui de Pharaon ou de Caïn deviennent le symbole de l'ennemi qu'il faut combattre et se transforme tout simplement en une espèce d'emblème du Mal en s'éloignant ainsi du référent réel pour être utilisés par les pamphlétaires comme l'incarnation même de l'idée d'injustice, de tyrannie et de désobéissance à Dieu et cette même réalité s'applique à plusieurs autres figures du paysage biblique que nous rencontrons dans les pamphlets de L'Estoile et qui transcendent clairement leur valeur référentielle. C'est en ces termes que Michel Reulos parle de cet aspect de la littérature pamphlétaires qu'il associe particulièrement à la propagande

---

<sup>727</sup> *Caïm est assemblé de quatre seuls lettres  
Qui font Carme, Augustin, Jacobin et Mineur :  
Heureuse est la cité qui n'a point de tels maistres !  
[...]  
Heureuse est la cité qui n'a point de Caïm*  
Pierre de L'Estoile, *op. cit.* Tome VI, p. 217; (pièce n° 558 de l'annexe).

<sup>728</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit.* Tome II, p. 187; (pièce n° 171 de l'annexe). Dans ce pamphlet ce n'est plus l'idée de la persécution qu'on recherche à traduire à travers le ressourcement dans l'héritage judéo-chrétien mais plutôt celle de l'égarement des croyants en rappelant l'inconstance qui marque l'histoire de peuples anciens (ceux de Babylone, les romains, les israélites), oscillant entre essor et faiblesse.



protestante même si en réalité cela s'applique aux productions des différents partis : « Signalons cependant, chez les Réformés, l'interprétation des événements en fonction de la Bible; ce symbolisme biblique ne peut souvent s'expliquer que comme une traduction de préoccupations très actuelles qu'il nous faut déceler, alors qu'à l'époque les allusions étaient transparentes, les rapprochements ou mentions étaient clairs; pour les Réformés les Rois de la Bible étaient projetés dans l'actualité et aussi vivants que les contemporains »<sup>729</sup>.

N'oublions pas qu'un pamphlet se définit essentiellement par son éthos pamphlétaire fondé sur l'agression d'autrui et que par rapport à ce critère fondateur, le libelliste, en puisant dans l'univers religieux, est amené à s'intéresser particulièrement aux figures négatives. Très clairement, c'est d'anti-héros, de personnages répulsifs, méprisables et condamnables qu'il a surtout besoin puisqu'il s'apprête à dresser des profils d'accusés et dans cette perspective, les différentes comparaisons qui parcourent notre corpus apportent un témoignage irréfutable. Ainsi, pour dénoncer l'impiété, la décadence morale et la perversité qui règnent dans l'univers de la Cour, un pamphlétaire confond cette élite sociale qui inclut le roi, ses princes et ses chevaliers avec les princes de Sodome jouant ainsi sur l'horreur qu'inspirent ces personnages bibliques châtiés pour leur égarement, leur perversité et leur désobéissance à Dieu. En fait, le pamphlétaire ne se contente pas de se référer au récit biblique pour établir un parallèle avec la réalité décevante qu'il observe mais il va jusqu'à utiliser directement le texte religieux comme cela est précisé dans le commentaire de L'Estoile qui affirme : « les vers qui s'ensuivent, que quelqu'un avait pris le plaisir de traduire du premier chapitre d'Essaie »<sup>730</sup>. Insérer le texte religieux en l'adaptant à ses objectifs propagandistes bien évidemment, attribuer cette énonciation à Dieu, voilà les moyens utilisés par ce pamphlétaire pour donner une légitimité à l'attaque qui dévoile sa portée dès le premier vers du placard avec cette interpellation de la cible sur le ton de la menace :

*« Vous, princes de Sodome, escoutés le Seigneur : »*<sup>731</sup>

D'autres pamphlétares choisissent d'emprunter au texte religieux sa forme comme c'est le cas avec cette pièce qui apparaît sous le titre HUICT CANTIQUES EN VERSETS

---

<sup>729</sup> Michel REULOS, « La Saint-Barthélemy : thème politique ou thème religieux », *op.cit.*, p. 782.

<sup>730</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome III*, p. 17; (pièce n° 230 de l'annexe).

<sup>731</sup> *Ibid.*, p. 17.

LATINS<sup>732</sup>. Senault, l'auteur, y fait succéder des Psaumes de David et des arguments dans le but d'établir un parallèle entre le récit biblique et l'acte de Jacques Clément présenté sous la plume de ce ligueur comme un martyr qui s'est sacrifié pour défendre la religion de Dieu contre la menace que représente Henri III. L'inspiration religieuse est donc double dans ce pamphlet ligueur puisqu'elle passe par le fond et la forme dans une tentative supplémentaire de justification de ce régicide. Nous retrouvons, d'ailleurs, cette même démarche dans la propagande orale de la Ligue comme en atteste ces paroles de Jean Boucher apprenant la nouvelle du régicide : « Un nouveau David a tué Goliath, une nouvelle Judith a tué Holopherne »<sup>733</sup>.

Très loin de l'héroïsme et de l'idée du sacrifice suprême, le même Jacques Clément est assimilé par les pamphlétaires Politiques à Judas, figure de la trahison par excellence dans l'esprit chrétien comme en témoigne ces vers :

*Jacques Clement de nom, mais, de faict, inhumain  
A fait comme Judas lorsqu'il trahit son Maistre  
Estant poussé du Diable, il sortist de son cloistre  
Pour aller à Saint Clou faire un coup de sa main.*<sup>734</sup>

Mais pour insister sur l'infamie de cet acte, les pamphlétaires ne s'arrêtent pas à l'idée de trahison et si dans ce poème la diabolisation de cet homme n'est que suggérée dans le 3<sup>ème</sup> vers, d'autres libellistes le présentent clairement et explicitement comme une figure démoniaque en parlant d'un « moine endiablé »<sup>735</sup> et d'un « Diable enfroqué »<sup>736</sup>. En fait, le ressourcement dans l'univers religieux, dans certains pamphlets des guerres de religion, passe aussi par l'exploitation de l'imaginaire démoniaque comme l'explique Marianne Closson dans la réflexion suivante : « Par ailleurs, de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'à la Fronde, les pamphlets contre les personnages politiques - qui sont parfois aussi des femmes- les accusent d'être des sorciers et des sorcières et étayaient leurs accusations par la diffusion de rumeurs abominables.

<sup>732</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome VI*, p. 211.

<sup>733</sup> Arlette JOUANNA, *Histoire et dictionnaire des guerres de religion, op. cit*, p.354.

<sup>734</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome VI*, p. 217.

<sup>735</sup> *Ibid.*, p. 222.

<sup>736</sup> *Ibid.* Et il rajoute un peu plus loin dans ce même poème :

*Après le moine occis demeure sans dommage  
Et venu de Sathan fut par lui mesme*

L'imaginaire démoniaque se retrouve ainsi au service de l'invective politique et devient même un instrument de propagande: quoi de plus destructeur, en effet, que d'accuser son adversaire d'être un suppôt de Satan? »<sup>737</sup>. Dans le même registre, certains pamphlétaires ont recours à des comparaisons avec le serpent, cet animal à symbolique religieuse qui renvoie à l'idée de la corruption et qui rappelle la faiblesse de l'homme cédant à la tentation du Diable. Dans l'un des pamphlets anti-ligueurs, le terme est répété à trois reprises pour insister sur le caractère dangereux et maléfique de cette Sainte Union que le pamphlétaire présente en ces termes :

*Serpents qui ont, de leur morsure,  
Corrompu la bonne nature  
De nos François[...]*<sup>738</sup>

Il parle aussi dans ce même pamphlet de la « *Ligue infante, Ligue endiablée* » et nous pouvons croiser, ailleurs, des assimilations de cette Ligue à « *l'Antéchrist Rommain* »<sup>739</sup>. Il n'y a pas que les pamphlétaires qui s'expriment en ces termes concernant la Ligue. Simon Goulart ouvre ses *Mémoires de la Ligue sous Henri III et Henri IV rois de France* sur un avis aux lecteurs où il s'exprime en ces termes : « Ami lecteur si jamais Satan se transfigura en Ange de lumière pour nuire à l'Eglise de Dieu & la ruiner s'il lui estoit possible, c'est de nostre temps, auquel il a faict liguier ensemble les plus grands de l'Europe avec l'Antechrist son fils aîné, par une & fous une maudite & sanglante Ligue, qu'ils osent impudemment surnommer Sainte, lequel tiltre de sainte luy convient aussi peu, que le tiltre de verité au pere de mensonge, qui les conduit & meîne, comme jadis il manioit les Scribes & Pharisies qu'il fit

---

<sup>737</sup> Marianne CLOSSON, *L'imaginaire démoniaque en France (1550-1650) Genèse de la littérature fantastique*, Genève, Droz, 2000, p. 331-332.

Nous aurons l'occasion de revenir, dans le cadre du chapitre suivant, sur l'accusation de sorcellerie qui s'est longtemps associée au personnage d'Henri III ainsi qu'à celui de sa mère.

<sup>738</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome VI*, p. 227.

Outre l'idée de la corruption, l'évocation du serpent nous renvoie immédiatement à l'image répulsive de cet animal qui s'est toujours associé dans les esprits aux choses les plus viles, les plus horribles et aux sentiments les plus inquiétants. Jean Pineaux évoque en ces termes l'utilisation de ce type de bestiaire au XVI<sup>ème</sup> siècle : « Animaux malfaisants ou cauchemardesques rejetés par Jean Lemaire de Belges aux Enfers, et dont se souviendra Clément Marot pour présenter les serpents-procès qu'il rencontra quand il fut lui-même conduit en enfer pour avoir mangé lard en carême ». Jean PINEAUX, « La métaphore animale dans quelques pamphlets du XVI<sup>ème</sup> siècle » dans *Le pamphlet en France au XVI<sup>ème</sup> siècle*, *op. cit.*, p. 36.

<sup>739</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome V*, p. 49.

Dans ce même pamphlet la Ligue est associée à Satan et ailleurs, c'est l'interjection « ô Antéchrist ! » qui traduit toute l'horreur qu'inspire la Ligue à un pamphlétaire qui trouve dans l'assimilation de son ennemi à cet emblème du Mal un excellent moyen de l'agresser. *Ibid.*, p. 96.

liquer ensemble pour faire la guerre à Jesus Christ »<sup>740</sup>. Des propos aussi sévères de la part de Goulart à l'encontre de cette Ligue montrent encore une fois que les mémorialistes savent aussi profiter de l'espace d'expression que leur offrent leurs écrits, pour participer à leur manière à la propagande et que le rôle qu'ils jouent vient compléter celui des pamphlétaires dans ce combat par la plume mené sur tous les fronts, de manière différente et à des moments différents. L'Estoile, aussi, atteste d'une réalité similaire dans son *Journal* en glissant dans ses commentaires des jugements divers et parfois très sévères contre des personnes ou des groupes de personnes. La Ligue se présente, dans cette perspective comme une cible de prédilection pour le mémorialiste, ce qui est bien compréhensible par rapport aux choix idéologiques de ce mémorialiste et à sa relation tumultueuse avec cette organisation politique. Les multiples références à Satan, à l'Antéchrist, au serpent dans les pamphlets nous renvoient, d'ailleurs, au lexique injurieux habituellement utilisé par l'Eglise pour désigner les sources et les forces du Mal, une mine de sens et d'images que les pamphlétaires se pressent d'exploiter, indépendamment de leur orientation idéologique. Etrangement, nous ne rencontrons aucune assimilation d'Henri III à l'Antéchrist dans les pamphlets réunis par L'Estoile or ce type d'accusation n'est certainement pas impossible en théorie, bien au contraire. Ça serait même la preuve d'une véritable violation du respect qu'impose la fonction royale ; objectif tant recherché par les pamphlétaires qui s'engagent sans gêne dans le processus blasphématoire<sup>741</sup>. En fait, cette accusation si elle vient à s'exercer, n'est donc pas seulement injurieuse, discréditante ou avilissante mais elle amène une rupture totale avec toute une conception du pouvoir politique en France dans son rapport avec la religion chrétienne. Ce cap a d'ailleurs, été franchi dans un registre strictement religieux par Luther et la rupture avec l'institution ecclésiastique clairement assumée, lorsqu'il confond le Pape et l'Antéchrist. Nous n'excluons, d'ailleurs, pas la possibilité de trouver ailleurs que chez L'Estoile ou même dans des pamphlets qui n'ont, tout simplement pas été conservés, des accusations de cet ordre. Un peu plus bas sur l'échelle de la gravité, peut-être, ce roi a été assimilé à « Judas », figure de la trahison ou encore à « Hérode » et « Pilate »<sup>742</sup>, figures de l'oppression et nous le retrouvons même dans l'habit du sorcier qui nous renvoie immédiatement à l'imaginaire

---

<sup>740</sup> Simon GOULART, *Les Mémoires de la Ligue sous Henri III et Henri IV rois de France, comprenant en 6 volumes ou recueils distincts infinies particularités mémorables des affaires de la Ligue depuis l'an 1576 jusqu'à l'an 1598*, [s.n.], 1595-602, Volume I, p. 2.

<sup>741</sup> Nous aurons à nous pencher de manière détaillée sur cette question du discours injurieux et blasphématoire dans le cadre du dernier point du Chapitre X.

<sup>742</sup> Voir, pour ces deux parallèles de la plume d'un protestant, Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome IV*, p. 107.

démoniaque comme cela apparaît dans le titre de l'un des pamphlets ligueurs de l'an 1589 figurant dans les répertoires de Pallier et de Neu : « *les sorcelleries de Henry de Valois, et les oblations qu'il faisait au diable dans le bois de Vincennes Avec la figure de démons, d'argent doré, auxquels il faisait offrandes et lesquelles se voyent encores en cette ville* »<sup>743</sup>. Il y aurait donc des limites à l'agression, et si Henri III est présenté, comme celui qui complotte avec le diable, il n'a pas, pour autant, été confondu avec lui, comme d'ailleurs il n'a jamais été assimilé à l'Antéchrist.

Voilà d'ailleurs comment s'articule une attaque fort violente contre le roi, Guise et la Reine Mère dans un pamphlet qui paraît à l'occasion de la tenue des Etats de Blois de l'an 1577 et où l'auteur n'hésite pas à incriminer ces personnalités politiques en utilisant entre autres des références religieuses et historiques :

*Le Neron de la France, et Guise, et Medicis,  
Tiran, outreucidé, Peste de nostre terre,  
Cruel, ambitieux, salle putain qui serre  
L'or, l'honneur et le bien, dont nous sommes nourris ;*

*Leur ont presté la Force, et le Bras, et l'esprit,  
Tirannique, Homicide, yssu de l'Antéchrist.  
Mais ô Christ ! ô Noblesse ! ô Peuple miserable !<sup>744</sup>*

La forme de sonnet rapporté utilisée, ici, par le pamphlétaire dévoile une répartition des attributs -ou devrions nous dire- des accusations qui discréditent les trois personnalités et tout particulièrement la Reine Mère qui hérite du terrible rapprochement avec l'antéchrist (avoir l'esprit issu de l'antéchrist) après avoir été assimilée à la peste et présentée comme une sale putain. Cet exemple permet, donc, de confirmer l'idée que nous avons précédemment avancée et selon laquelle le roi, bien que violemment attaqué par les pamphlétaires, est le seul à pouvoir échapper à l'image de l'antéchrist. Y-aurait-il chez les pamphlétaires une conscience profonde du caractère dangereux d'une pareille accusation et donc des limites de leur liberté dans l'exercice de la violence verbale ? Cela est fort probable. D'ailleurs, une telle retenue, par rapport à ce point-là, précisément, relèverait plus d'un souci d'efficacité dans la propagande que d'une volonté profonde d'épargner le roi par respect pour son statut et pour la sacralité qui l'entoure. Cette réaction serait plutôt en rapport avec la crainte de choquer le

---

<sup>743</sup> John NEU, *French political pamphlets : 1547-1648 : a catalog of major collections in American libraries*, U.M.I. Books, 1998, p. 113.

<sup>744</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. TomeII, p. 90.*

lecteur en allant trop loin dans les accusations, la crainte de voir l'ensemble de l'attaque rejeté par le public et de tomber, ainsi, dans un effet inverse.

Les pamphlétaires qui trouvent dans la source biblique les images et les figures qui leur permettent de libérer leur agressivité, entre autres grâce au discours injurieux, n'hésitent pas non plus à marier ces éléments relevant de l'univers religieux à la tonalité comique car même si nous avons pris l'habitude d'associer au domaine religieux l'étiquette du sérieux connoté d'une certaine érudition, son ouverture sur le comique est tout à fait possible voire même avantageuse pour l'attaque pamphlétaire puisqu'elle combine, ainsi, deux moyens d'actions.

Dans le cadre de cette partie où notre projet est d'étudier la présence de l'univers judéo-chrétien dans les pamphlets, nous avons du sélectionner un ensemble de libelles qui attestent de cette réalité et même si notre liste d'exemples est loin d'être exhaustive, elle permet néanmoins de rendre compte de certaines caractéristiques du discours pamphlétaire. Alors, au sujet de la présence du comique nous relevons parmi les 17 exemples choisis, qui attestent d'un ressourcement dans l'héritage religieux, 10 pamphlets qui affichent une tonalité clairement sérieuse, 5 que nous considérons comme comiques et finalement un pamphlet où on assiste à une progression du comique vers le sérieux. Ces chiffres, quoique basés sur un échantillon limité, confirment le fait que la combinaison entre le religieux et le comique n'est pas exclue, bien au contraire.

Commençons, alors, par observer ce court poème satirique qui affiche clairement sa tonalité comique pour voir justement comment s'opère l'articulation du comique et du religieux dans une partie du pamphlet:

*Ils sont semblables à Judas  
Et, comme les juifs, veulent faire  
Car leur assemblée et amas  
N'est que pour Jesus-Christ deffaire,  
Et les cherchent ces sots bigots,  
En plain jour avec des falots<sup>745</sup>*

La comparaison d'Henri III et ses Mignons dans leur procession à Judas et les juifs traquant le Christ est sans doute dévalorisante pour eux puisqu'elle révèle la bassesse de leur projet de tromperie mais le poème révèle parallèlement d'autres fronts d'attaque. Lorsque les juifs

---

<sup>745</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome IV*, p. 82.

trahissent le Christ en le présentant aux yeux de tous comme un hérétique et comme une menace pour l'ordre public en vue de provoquer sa condamnation, ils ne font que déguiser la vérité et cacher par ce fait leur propre désobéissance à Dieu et parallèlement à ce récit biblique, le roi manipulateur et ses compagnons cherchent à dissimuler leur débauche derrière cette exhibition de dévotion trahissant ainsi la confiance des vrais fidèles et transgressant toute idée d'une soumission sincère à Dieu. Mais le plus important pour nous, c'est que cette attaque qui passe par le rapprochement avec l'épisode biblique est renforcée par la tonalité comique et plus précisément par le portrait caricatural des pénitents que le pamphlétaire n'hésite pas à injurier en les traitant de « *sots bigots* » et surtout à ridiculiser avec cette image grotesque des « *falots* » qu'ils tiennent dans leurs mains en plein jour pour révéler le caractère insensé et vain de leur fausse démonstration de foi. Ces petites lueurs ne risquent certainement pas d'éclairer, tout comme leur fausse dévotion affichée ne risque pas d'éclairer leurs cœurs et d'effacer leur hypocrisie. La moquerie vient donc doubler l'image négative de la cible qu'introduit la référence au récit biblique dans le but de rendre celui qu'on accuse plus méprisable, certes, mais aussi de lui enlever toute crédibilité.

Toujours dans le même esprit et pour montrer que les pamphlétaires de cette époque n'avaient aucune gêne à combiner référence religieuse et comique, nous pouvons nous référer à un autre exemple de la collection pamphlétaire de L'Estoile où un libelliste ligueur ne se contente pas, seulement, de tourner en dérision sa cible mais va jusqu'à ouvrir la tonalité comique sur l'utilisation d'images grotesques et vulgaires qu'il met en rapport avec la référence biblique attestant ainsi d'un usage subversif de l'héritage religieux comme en témoignent les vers suivants extraits de ce pamphlet :

*Samson force aux cheveux avoit  
Et Maugeron l'eust au derriere.  
Fuiant, Riberac ne devoit  
Le poursuivre en telle manière<sup>746</sup>*

Ailleurs, c'est la parodie opérant sur la matière biblique qui devient source de comique et la meilleure illustration de ce détournement de la source religieuse à des fins satiriques, reste sans doute le pamphlet anti-ligueur paru en 1585 sous le titre *l'Arche de Noé*<sup>747</sup>. L'allusion au récit biblique est annoncée dès le titre et la dérision qui parcourt le

---

<sup>746</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome II*, p. 192.

<sup>747</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome V*, p. 53.

poème prend rapidement place puisque le poète feint de mettre en scène une longue métaphore qui s'avère quelques vers plus loin ne pas en être vraiment une. En fait, entre les deux termes de la métaphore, d'un côté, l'épisode biblique qui apparaît dans la partie inaugurale du poème sur les trois premières strophes et de l'autre, les principaux acteurs de la Ligue évoqués à tour de rôle sur le reste du pamphlet, s'établit un lien métaphorique inversé qui va les séparer davantage et créer, surtout, un effet clairement burlesque.

Le pamphlétaire déjoue des attentes de son lecteur en brisant rapidement l'illusion d'une quelconque similitude entre le destin « exceptionnel » de ceux que Noé sauve du déluge sur ordre de Dieu et les ligueurs. Il ne les rapproche, textuellement parlant, que pour mieux insister sur leur différence de fond. Ainsi, le libelliste détruit un motif récurrent chez ses adversaires ligueurs autour du prophétisme et de la dimension mystique donnée à leur action et où on considère la Ligue comme un autre peuple élu de Dieu, celui de cette époque et par rapport à ce contexte, le seul qui bénéficie du soutien de Dieu et de sa protection.

C'est donc d'une parodie de ce motif ligueur qu'il s'agit. Nous comprenons alors tout l'acharnement du pamphlétaire à vouloir effacer à travers les 28 fausses comparaisons qu'il met en place toute similitude entre les deux univers. A la place du sacré, le pamphlétaire nous propose du burlesque et c'est la longue série de métaphores animales qui comparent successivement les grands acteurs de la Ligue aux animaux embarqués par Noé avant le déluge qui permet de tourner en dérision ces personnages, de les décrédibiliser et de les dénigrer en les rabaisant au stade bestial. Non seulement ces cibles perdent leur humanité dans cette comparaison aux animaux mais, en plus, si nous parlons d'amusement et de moquerie, c'est parce que le pamphlétaire prend le soin de sélectionner les aspects les moins flatteurs, les plus dévalorisants de chaque animal pour mettre l'accent sur les défauts de ces hommes qu'il attaque en jouant, ainsi, brillamment du bestiaire symbolique afin de révéler leurs vices<sup>748</sup>. Alors dans ce pamphlet, le Cardinal de Bourbon est assimilé au chameau pour

---

<sup>748</sup> L'exploitation de cette symbolique animale est perceptible dans plusieurs pamphlets. Ainsi, les courtisans sont comparés à des chiens pour mettre en évidence leur domestication et leur assujettissement (*Tome III*, p.56). Ailleurs, et dans le cadre d'un échange polémique très violent entre un ligueur et un Politique, c'est le roi de Navarre convoitant la couronne de France et prêt à se convertir au catholicisme qui est d'abord assimilé au « loup » voulant « dévorer » l'« Eglise de Dieu » selon les termes du pamphlétaire ligueur, l'évêque Sainte Foy, qui construit tout son poème autour de cette image qui permet de concrétiser l'idée d'un danger imminent (*Tome V*, p. 205). Alors, en guise de réponse, le Politique va ancrer son pamphlet dans le même univers bestial en construisant son sonnet autour d'une autre métaphore qui permet d'assimiler Henri de Guise au « renard » pour sa perfidie et ses desseins peu scrupuleux concernant la succession à Henri III (*Tome V*, p. 205). Ce même animal est utilisé par un autre pamphlétaire pour désigner les ligueurs présentés comme des « renards cauteleux » à cause de leur ruse (*Tome V*, p. 90). Nous pouvons, dans ce cadre, parler de l'utilisation d'un bestiaire



sa soumission, et son acceptation d'être exploité, le comte de Saux au caméléon pour son aptitude à se métamorphoser et derrière cette image c'est l'opportunisme de l'homme qu'il faut voir, La Barge est présenté dans l'habit du dragon pour sa méchanceté, etc. Et si les traits distinctifs de l'animal ne suffisent pas à attaquer le personnage, le pamphlétaire n'hésite pas à mettre au point des mises en scène qui permettent de tourner en dérision, encore plus, la cible. C'est ce qui ressort par exemple du quatrain suivant consacré à l'attaque de celui que le pamphlétaire présente comme « l'ours de la Ligue » :

*Je vois arriver Do, d'une grave démarche .*

*Non, non, ce n'est point Do : il a changé de peau*

*Et se laisse, annelé, mener par le museau :*

*Pour Ours[il]est entré dedans ceste belle Arche<sup>749</sup>*

Le pamphlétaire joue ici sur la contradiction qui existe entre l'apparence imposante de l'ours et l'état de soumission volontaire auquel il est réduit et derrière cette métaphore animale et la tonalité moqueuse qui accompagne cette mise en scène, c'est toute la critique très sérieuse de ce personnage politique qui surgit et qui repose sur son ralliement à la cause ligueuse et la manipulation dont il fait l'objet. La dérision qui caractérise l'attitude du pamphlétaire est renforcée par l'emploi ironique au sens antiphrastique de l'adjectif « belle » dans le dernier vers du quatrain et qui permet d'étendre le discrédit sur l'ensemble des passagers de cette Arche, c'est-à-dire sur l'ensemble de ces ligueurs. Parallèlement, cette série de personnalités ligueuses assimilées à des animaux ne peut que nous rappeler le mythe de Circé, magicienne qui transforme les hommes en bêtes selon leurs passions dominantes. Circé apparaît dans la mythologie grecque comme une figure redoutable, démoniaque, fatale et extrêmement dangereuse or tous ces attributs peuvent très bien être transposés à la Ligue –selon le point de vue de ses adversaires, bien évidemment– . Comme Circé, la Ligue animalise les hommes et les séduit pour mieux les entraîner vers leur perte.

Dans un autre pamphlet et pour attaquer Henri III, un poète protestant profite de la maladie de l'oreille du roi pour lui prédire une fin aussi misérable et tragique que l'ont été

---

démystificateur qui n'est pas sans nous rappeler l'héritage littéraire du Moyen Age avec une œuvre comme *Le Roman de Renard* où se trouvent parodiés les rapports et les questions politiques.

Jean Pineaux affirme à ce sujet : « Empruntée à la tradition médiévale savante et populaire des bestiaires, de l'héraldique et du folklore, cette ménagerie infernale découverte par le perroquet de Marguerite de Bourgogne, l'Amant Vert, en route vers les Champs Elysées, fixe pratiquement le catalogue des animaux que les polémistes utiliseront contre leurs adversaires ». Jean PINEAUX, « La métaphore animale dans quelques pamphlets du XVI<sup>ème</sup> siècle » dans *Le pamphlet en France au XVI<sup>ème</sup> siècle*, op. cit, p. 36.

<sup>749</sup> *Ibid.* p. 55.

celles de son père et ses frères<sup>750</sup>. Mais le plus important pour nous, à ce niveau, c'est qu'il se serve du récit biblique et de l'histoire de certains rois égarés d'Israël, en l'occurrence, « *Ahab* » et « *Roboam* » dans leur luttes respectives contre « *Elie* » et « *Jeroboam* » pour donner une certaine légitimité à sa position et aussi qu'il réussisse à combiner dans un même espace discursif la tonalité satirique, la pointe de moquerie et les références religieuses<sup>751</sup>. Mais il ne faut pas non plus tirer des conclusions, dans ce sens, très rapidement car d'abord le type de comique en question est très subtil et très discret, ensuite si nous suivons la progression du poème nous remarquons que le ton devient de plus en plus grave et de plus en plus menaçant surtout à partir du moment où survient l'évocation du récit biblique.

Il conviendrait donc de conclure que le religieux et le comique se côtoient, s'effleurent mais ne fusionnent pas dans le cas de ce pamphlet qui, d'ailleurs, affiche différentes tonalités selon sa progression interne.

Le comique peut donc être plus ou moins franc, plus ou moins nuancé et se conjuguer de différentes manières avec la référence biblique.

### ***3/ Exploitation des sources mythologiques et historiques***

La démarche que nous avons adoptée dans la partie précédente s'applique aussi au développement de ce point où il s'agit d'illustrer, à travers des exemples précis, la réalité de ressourcement dans l'héritage mythologique et historique pour en observer l'intérêt concernant le fonctionnement pamphlétaire.

Le contexte des guerres de religions a progressivement conduit à la faillite du modèle humaniste comme s'accordent à l'affirmer les spécialistes de ce siècle; cependant la culture de la Renaissance, ses acquis et l'état d'esprit qui a été instauré en ce temps et qui repose essentiellement sur la redécouverte de l'héritage ancien de quelque ordre qu'il soit (civilisationnel, culturel, religieux, scientifique ou encore littéraire) ont vraisemblablement imprégné les esprits des gens de cette époque de manière définitive, allant jusqu'à se retrouver dans la production pamphlétaire souvent considérée comme une littérature au statut ambigu et aux caractéristiques très particulières.

---

<sup>750</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome III*, p. 63.

<sup>751</sup> Voilà, d'ailleurs, comment L'Estoile présente ce pamphlet « vers suivants tres graves à la verité, mais picquans et satyriques qui furent semés et divulgués à la Cour sans en pouvoir découvrir l'auteur, sinon que son langage le manifestoit estre de la Religion pretendue reformée ». *Ibid.*

Les ramas de L'Estoile renferment à côté des pamphlets, des pièces élogieuses où, d'ailleurs, l'héritage antique qui concentre abondamment de figures héroïques aux destins exceptionnels, tient une place de choix<sup>752</sup>. Mais par rapport à notre champ de recherche, ce sont, uniquement, les pièces volantes à portée pamphlétaire qui nous intéressent et les concernant, nous pouvons affirmer que la matière antique trouve facilement sa place parmi les différents moyens d'action mis au service du projet d'agression.

Le principe d'action, le mode opératoire basé sur l'exploitation de la symbolique qui s'associe à ces figures mythologiques ou historiques perçues comme de véritables emblèmes, la visée à la fois didactique et mobilisatrice pour le lecteur, tous ces aspects présentent une réalité similaire à ce que nous avons précédemment observé avec le fonctionnement des références judéo-chrétiennes dans les pamphlets<sup>753</sup>.

Ainsi, pour mettre en garde les français contre la menace que représente la Reine Mère pour la stabilité et l'essor de leur patrie, un pamphlétaire, particulièrement, irrité par cette situation n'hésite pas à établir un parallèle dévalorisant entre cette femme et des reines antiques qui incarnent l'idée de l'injustice et l'image de l'envahisseur étranger comme en atteste les vers suivants, particulièrement, violents:

*Celle qui malgré nous nous veult rendre ennemis,  
Qui reverse les loix, qui regne en injustice  
Qui chasse la vertu pour ramener le vice*

---

<sup>752</sup> C'est le cas dans la série de sonnets composés en l'honneur des Trois Mignons du roi à l'occasion de leur mort et où on évoque « Hector », « Apollon », « Mercure » et même « Pluton » affligé par leur mort afin de rendre compte de leur grandeur et leur valeur. Pierre de L'estoile, *op. cit. TomeII*, p. 226-240.

Dans une perspective similaire, la mort de Bussy inspire aussi certaines plumes qui glorifient son nom en le comparant à « Hercule », « Achille », « Alcibiade », « Caesar » et « Pompée ». Pierre de L'estoile, *op. cit. Tome III*, p. 44.

Nous pouvons signaler, au passage, que certains de ces personnages antiques occupent dans la littérature du XVI<sup>ème</sup> siècle une place particulièrement importante comme c'est le cas pour « Hercule » qui se transforme en symbole du patriotisme en évoluant vers l'Hercule gaulois et qui, comme l'explique François Rigolot « deviendra un modèle de force morale, de 'fortitude', de *vertù*. Et l'étape ultime de l'anoblissement sera atteinte lorsque l'*Hercules gallicus* servira de symbole préfigurateur du Christ ». François RIGOLOTT, *Le texte de la Renaissance, des rhétoriciens à Montaigne*, Genève, Droz, 1982, p.200.

<sup>753</sup> Voir surtout les trois premières pages de la partie précédente.

Hélène Duccini s'arrête sur ce même phénomène par rapport à un autre contexte pamphlétaire, celui du début du XVII<sup>ème</sup> siècle, et l'explication qu'elle avance, ici, correspondrait aussi, à la réalité que nous avons déjà tenté d'analyser, au sujet des pamphlets des guerres de religion. Elle déclare : « Pour l'élite cultivée, qui a fréquenté le collège, qui est familiarisée avec la Bible, la mythologie gréco-latine, l'Histoire, avec le théâtre et la littérature, ces images codées fonctionnent rapidement comme automatismes culturels, dont la lecture fait immédiatement référence à un ensemble déjà connu. Par imprégnation, le système est lu par l'homme de la rue, plus ou moins complets de signification ». Hélène DUCCINI, « Un aspect de la propagande royale sous les Bourbons » dans *Culture et idéologie dans la propagande de l'Etat moderne*, *op. cit.*, p. 224.

Les rois, non plus, n'échappent pas à la colère des pamphlétaires qui, exaspérés par leur égarement et leur manquement au devoir du prince n'ont aucune gêne à transgresser toute idée de respect et d'obéissance pour les attaquer et les assimiler aux figures les moins glorieuses de l'histoire antique. Néron, emblème du despotisme, de la cruauté et de l'injustice royale par excellence, représente, à ce titre, l'une des figures antiques les plus sollicitées par les pamphlétaires en vue de critiquer les rois qui s'alignent sur ce modèle, selon le jugement toujours personnel et subjectif du libelliste en question, bien évidemment. C'est donc, d'abord, Charles IX qui se trouve impliqué dans ce type de comparaison discréditante comme en atteste l'ouverture de ce tombeau écrit par Estienne Pasquier :

*Plus cruel que Néron, plus rusé que Tibere  
Hay de ses subjects, moqué de l'étranger*<sup>755</sup>

Ailleurs, c'est autour d'Henri III, son successeur, qui semble, d'ailleurs, avoir hérité de cette tyrannie détestable et similaire à celle de Néron au même temps que de la couronne de France, de passer entre les mains assassines du pamphlétaire qui n'est autre, ici, que Ronsard. Alors, après Pasquier c'est au tour de Ronsard de faire appel à ce personnage historique et toute la symbolique qui s'y associe pour attaquer sa cible, sans ménagement, comme le prouvent les derniers vers de ce sonnet:

*Qu'Henri second du nom à qui je fus donné,  
Bien qu'il desplaise aux Dieu [sic] eust les culs bouquiné  
Que de faire un Néron de sa noble Semence.*<sup>756</sup>

L'assimilation d'Henri III à Néron, avec tout ce que cela implique, apparaît, ici, dans un contexte énonciatif particulier marqué par le choix d'un comique grossier et fort injurieux qui

---

<sup>754</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome I*, p. 185.

<sup>755</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome I*, p. 60.

Le nom de Tibere s'inscrit aussi dans la même perspective dénonciatrice et c'est intéressant de remarquer que les deux comparaisons signent la supériorité du comparé, Charles IX, en matière de cruauté et de ruse mais ce sont là des témoignages d'excellence qui ternissent son image, portent atteinte à sa mémoire et dont il se serait volontairement passé.

<sup>756</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome II*, p. 184.

s'étend sur tout le poème et lui donne le ton ; et toute la question est, donc, de savoir comment fonctionne la référence historique dans un cadre similaire ?

Comparé au précédent pamphlet que nous évoquions et qui affiche une tonalité sérieuse voire même grave vers la fin, celui-là paraît beaucoup plus violent, plus offensif et surtout plus insolent ; ce qui confirme l'efficacité du comique dans la réalisation du projet pamphlétaire basé sur l'agression. D'ailleurs, ce sonnet et deux autres du même auteur et du même style figurent dans les *Cinq Cents Colbert* avec la mention suivante : « Ronsard. Trois sonnets de luy superlatifs en toute Ordure et Vilanie, indignes du nom de Ronsard, vrais témoins ce pendant de la meschanceté et desbordement de ce miserable siecle, où nous voions tout permis, fors de bien dire et bien faire. »<sup>757</sup>.

Pour le premier pamphlet ciblant Charles IX, l'accusation portant sur sa tyrannie semble dominer tous les autres défauts et faiblesses alors que dans le second, dirigé contre Henri III, la métaphore qui fait de ce dernier un Néron et qui apparaît au dernier vers semble se perdre dans le tableau extrêmement laid de la débauche que peint de lui le pamphlétaire dans ce sonnet. En fait, sur 13 vers, le portrait de ce roi a été focalisé sur sa morale dépravée et ses pratiques indécentes comme en témoigne le quatrain suivant qui décrit les relations homosexuelles que ce dernier entretenait avec ses mignons :

*Le Roy comme l'on dit accole baise et lesche  
De ses poupins Mignons le taint frais nuit et jour  
Eux pour avoir argent, lui prestant tour à tour  
Leurs Fessiers rebondis et endurent la bresche.*<sup>758</sup>

Le pamphlétaire adopte, ici, un langage cru et recourt à des images licencieuses où la grossièreté génère autant le rire que le dégoût et le mépris et c'est bien ce double impact que vise Ronsard. Sa stratégie nous pouvons la résumer ainsi : utiliser la trivialité pour se moquer et afin de décrédibiliser la cible mais aussi pour la rendre répulsive et détestable. Alors, lorsqu'il introduit au 14<sup>ème</sup> et dernier vers du poème l'accusation sur la tyrannie, il change certainement de registre (transition vers le politique) et aussi d'univers de référence avec l'allusion à Néron ; et pourtant il n'y a point de rupture. Le passage d'un élément à l'autre s'opère, même, avec une grande fluidité car c'est toujours de sexualité qu'il s'agit et on passe,

---

<sup>757</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome II*, p. 245 (note n° 40).

L'Estoile, à son tour, porte sur cette série de pamphlets attribués à Ronsard un regard similaire comme nous avons eu l'occasion de le relever précédemment, dans la première partie.

<sup>758</sup> *Ibid.* p. 184.

en fait, de l'évocation d'une sexualité interdite (l'homosexualité), à l'évocation de la procréation légitime qui, bien qu'incarnant le modèle de la sexualité permise et respectueuse des règles de Dieu et de la nature, est à son tour placée sous le signe de l'échec puisqu'elle débouche sur la naissance d'un « Néron » comme on parlerait, d'ailleurs, de la naissance d'un monstre et il s'agirait donc, dans les deux cas, selon la représentation du pamphlétaire, d'une sexualité qu'on pourrait qualifier de « malade » que ce soit au niveau de la pratique ou du résultat<sup>759</sup>. Mais ce qui permet d'articuler les différents éléments c'est d'abord le projet pamphlétaire global dans lequel s'insèrent toutes les attaques à quelque niveau qu'elles soient et aussi l'idée de l'égarement et de la monstruosité que cela soit d'ordre moral ou politique. Le despotisme vient, donc, presque, compléter le tableau de la laideur qui se manifeste sur différents plans et s'il y a, véritablement, un fil conducteur qui parcourt tout le poème ça serait, sans doute, le sentiment de honte qui devrait accabler ce roi pour ses différents méfaits et cette idée culmine dans le dernier tercet où il est présenté comme celui qui n'est pas digne d'appartenir à cette lignée prestigieuse des Valois. Mais, que reproche-t-on le plus à Henri III, qu'il renonce au principe de la justice pour tomber dans la tyrannie ou qu'il renonce à sa dignité et au respect que lui impose sa fonction pour tomber dans la vilénie et la débauche? Le regard de Pasquier est plein de colère, celui de Ronsard est, surtout, plein de mépris et de dédain ce qui l'amène à s'engager sur la voie de l'insolence et des images impudiques. Ne semble-t-il pas vouloir signifier à son lecteur que cette décadence morale, cette perversité qui s'implante dans les plus hautes sphères de l'Etat est plus insupportable et plus condamnable encore que la tyrannie? Loin de nous l'idée de voir en Ronsard un défenseur du despotisme, mais le tyran, aussi contestable et condamnable que peut l'être son choix politique, ne conserve-t-il pas pour autant un minimum d'honneur? Le despotisme est un dérapage dans la conception du pouvoir, dans la gouvernance qui suscite la colère et la haine, certes, mais pas forcément le mépris et le dédain. Et justement, c'est, le Henri III aux mœurs légères et dérangeantes que Ronsard accuse en priorité et qu'il n'hésite pas à humilier à travers l'emploi d'un comique qui puise dans la vulgarité et les images les plus abjectes flirtant même avec le mauvais goût<sup>760</sup>. L'agression est donc double, celle qui passe par le comique et qui fonctionne

---

<sup>759</sup> Voir le dernier tercet cité plus haut.

<sup>760</sup> On pourrait même orienter l'interprétation vers l'idée selon laquelle la débauche d'Henri III serait elle-même une forme de tyrannie, puisqu'elle impose aux sujets d'accepter cette corruption morale et d'en supporter les conséquences. N'oublions pas que derrière les affinités du roi et ses relations privilégiées avec ses Mignons, c'est tout l'équilibre politique qui est en jeu et c'est loin d'être une simple affaire de plaisir et de divertissement. Ronsard lui-même, s'il semble tellement offusqué par cette attitude royale, c'est aussi parce que lui, grand poète

comme une offense stylistique qui dit le scandale et puis celle qui découle de la métaphore avec Néron, avec une articulation parfaite entre les deux au profit d'une attaque pamphlétaire toujours plus violente.

Mais cette réalité d'articulation peut revêtir des formes différentes. Dans le cadre du précédent pamphlet, nous avons pu observer l'élément historique introduit dans le contexte général d'un comique grossier, se fondre dans cet espace discursif en se laissant tout simplement contaminé par cette tonalité ; mais l'assimilation à Néron conserve sa symbolique d'origine et peut toujours fonctionner de manière autonome et réussir à répondre aux exigences de l'éthos pamphlétaire. Il s'agit donc de mélanger deux univers différents en les emboîtant l'un à l'autre. Mais, une autre réalité d'articulation se dessine, ailleurs, et dans ce cas, il ne s'agit plus de mélange mais plutôt de fusion lorsque l'élément historique ou mythologique ne peut trouver sa place dans le projet pamphlétaire global que par rapport à la dimension comique qui s'y associe, qui en fait partie et qui lui donne une couleur nouvelle. En fait, le pamphlétaire travaille directement sur l'élément historique ou mythologique pour en faire une figure à valeur comique et nous pouvons clairement parler, dans ce cas d'un détournement de cet héritage ancien en vue de servir la visée pamphlétaire. L'attitude du libelliste est donc clairement subversive comme en atteste ce vers extraits d'un pasquil que L'Estoile qualifie de « vilain et lascif »<sup>761</sup> :

*Je croi que ce fust par devant,  
Ce ne fust pas par le Derriere  
Combien que ce soit la maniere,  
De nostre Cour, comme l'on dit.  
Helene a perdu son credit  
Contre ce bel enfant de Troie,  
Car on ne met plus en la Roie  
Mais en ce trou qui est tout rond.*<sup>762</sup>

Le ton franchement moqueur de ce pamphlet permet à son auteur d'attaquer les mœurs perverses des gens de la Cour en utilisant un type de comique clairement grossier et trivial

---

de la Cour et serviteur des Valois, ne trouve plus dans ce foisonnement de jeunes favoris du roi, la place qui était la sienne et ses anciens privilèges, ce qui augmente son animosité.

<sup>761</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome III*, p. 56.

<sup>762</sup> *Ibid.* p. 59-60.

fondé sur la mise en scène d'images obscènes qui correspondent parfaitement à la nature du sujet évoqué, en l'occurrence la pratique de la sodomie dans le milieu des courtisans. Mais cela ne nous étonne plus par rapport à la masse de pièces de tonalité comique qui rivalisent en vulgarité et que nous avons pris l'habitude de côtoyer dans le *Journal* de L'Estoile. Cependant, l'élément sur lequel nous souhaitons nous arrêter est l'extension de la tonalité précédemment définie au personnage antique de la reine Hélène évoquée à travers l'aspect le plus intime de sa personne ce qui la fait apparaître sous un visage nouveau marqué par un comique clairement licencieux. L'attaque véhiculée sous des accents de mise en garde passe par le parallèle qu'établit le pamphlétaire entre la situation actuelle à la Cour et la situation qui avait conduit à la guerre de Troie avec comme lien, des relations interdites et condamnables, une sexualité qui rime avec vilénie, qui s'oppose à toute notion de décence et qui ne peut aboutir qu'à la destruction comme semble l'expliquer le libelliste avec un ton léger et dans un langage cru.

Loin de la grossièreté, nous pouvons rencontrer d'autres exemples où la matière antique se conjugue avec un comique de type différent. En effet, ces figures peuvent être prises à contre-pieds et les parallèles normalement valorisants et élogieux entre elles et les personnages évoqués dans les pamphlets se trouvent placés sous le signe de l'ironie permettant ainsi de mettre en avant les défauts de la cible de l'attaque. C'est le cas des vers suivants placés au début d'un pamphlet contre le Duc d'Alençon, à l'occasion de son voyage en Angleterre :

*Notre Ulisse François, voiant que sa finance  
N'eust sceu, selon son reng, l'emmener aux Anglois  
Faignant de s'enfuir, a voulu faire choix  
De Dorne, qui mignon, conduit son excellence*<sup>763</sup>

La tonalité ironique qui va se confirmer dans la suite du sonnet a, en fait, été annoncée par cette assimilation discréditante de François d'Alençon à Ulysse puisque l'attitude de l'énonciateur est clairement moqueuse, ironique et qu'en rapprochant, en apparence les deux hommes, il s'agit en réalité de mettre en évidence l'ampleur de l'écart qui les sépare afin de dévaloriser davantage la personne attaquée. Face à l'héroïsme connu d'Ulysse, le pamphlétaire nous présente un véritable négatif du modèle, un portrait opposé, une image inversée, celle d'un François d'Alençon qui ne réussit pas à honorer son statut et qui se

---

<sup>763</sup> *Ibid.* p. 34.



présente comme un anti-héros, comme une véritable caricature du modèle masculin du courage, de la noblesse et de la grandeur.

Nous retrouvons cette même stratégie d'attaque dans un pamphlet qui vise à stigmatiser les Mignons et où le libelliste choisit la voie du comique pour tourner en dérision sa cible en la plaçant aux antipodes des modèles antiques de courage et d'héroïsme et lorsqu'il évoque Hector ou Achille c'est pour rappeler à ses lecteurs ce qui a fait la grandeur et la notoriété de ces figures mythiques, pour leur rappeler un idéal que ces Mignons sont incapables d'incarner alors qu'ils excellent sur la voie de la petitesse comme l'exprime ces vers sur lesquels s'ouvre le pamphlet :

*Hector ainsi ne s'accoustroit,  
Ainsi ne s'attifait Achille,  
L'un qui, preux, défendoit sa Ville,  
Et l'autre, qui la combattoit.*<sup>764</sup>

En fait, l'idée de l'antagonisme entre les Mignons et ces figures antiques sur laquelle se construit l'attaque apparaît clairement à travers la double opposition sémantique et grammaticale entre les deux premiers vers et les deux autres qui leur succèdent. D'un point de vue sémantique, les deux premiers verbes « s'accoutrer » et « s'attifer » renvoient à l'univers des artifices propre à la vie des Mignons et c'est pour cette raison que le pamphlétaire les associe à la forme négative comme pour nier toute présence de ce genre de pratique dans le monde héroïque et noble d'un Hector ou d'un Achille. Cette négation prend, d'ailleurs, un air de prohibition puisqu'il s'agit là de l'anti-modèle qu'il faut combattre. En d'autres termes, cette frivolité, c'est ce qui n'existe pas dans le monde héroïque de ces figures antiques, mais aussi ce qui ne devrait exister nulle part et certainement pas à la Cour de France. A l'opposé les deux vers qui suivent attestent de l'utilisation de verbes qui renvoient justement aux valeurs guerrières avec « défendre » et « combattre » et la forme positive de la phrase sonne comme une caution de la part d'un pamphlétaire qui rêve de voir se corriger cette réalité difforme et se soigner cette Cour malade.

Les rimes embrassées que choisit le pamphlétaire ont aussi été mises à contribution dans cette attaque. C'est, en fait, l'emplacement des verbes « s'accoustroit » et « combattoit » à la rime du 1<sup>er</sup> et du 4<sup>ème</sup> vers qui permet de les rapprocher pour observer la nature du rapport qui s'établit entre eux et qui s'avère être un rapport d'opposition sémantique. Nous pouvons, à ce

---

<sup>764</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome II*, p. 46-47.

titre, considérer, que le choix rythmique permet de consolider l'idée de l'écart qui sépare les deux réalités, celle des héros antiques et celle des Mignons. Mais, le rapprochement entre les termes placées dans ces rimes embrassées peut aussi déboucher sur des associations sémantiques permettant de faire coïncider deux éléments et non de les opposer comme c'est le cas avec les 4 derniers vers de ce pamphlet où le rapprochement entre « mignard » et « couard » permet d'associer définitivement les Mignons à cette idée de lâcheté.

Par ailleurs, ces pamphlétaires des guerres de religion qui puisent dans la matière antique, réussissent à y trouver des figures qu'ils peuvent utiliser directement dans une perspective dévalorisante et clairement railleuse comme c'est le cas dans les vers suivants dirigés contre les Mignons:

*Je me ri, quand je vois ces rudes Chevaliers  
Et tous les Adonis de la belle chambrée  
Se promettre l'honneur de conduire l'armée,  
Ou bien un Regiment ou des Chevaux legers.*<sup>765</sup>

L'enjeu principal, pour l'auteur de ce sonnet, est de démasquer ces Mignons en mettant en avant l'opposition flagrante qui existe entre leur vérité décevante, leur caractère profondément efféminé et artificiel et l'image qu'ils cherchent à donner d'eux-mêmes et qui est celle de vaillants chevaliers. C'est alors à ce niveau qu'il fait intervenir la figure mythologique d'Adonis à laquelle ils sont assimilés ; ce qui les place en dehors de tout imaginaire héroïque et guerrier et justifie la dérision caractéristique du regard que le pamphlétaire porte sur eux. D'ailleurs, il est intéressant de relever que ce dernier double le ton moqueur qu'il adopte dans son poème par la reprise anaphorique de « je me ris » au début des strophes, ce qui permet de rendre compte, explicitement, de son attitude et d'insister davantage sur l'idée de la dérision et du dénigrement qui caractérisent sa position<sup>766</sup>.

---

<sup>765</sup>Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome III*, p. 51.

<sup>766</sup> La détermination du libelliste dans l'attaque se traduit dans l'ensemble du sonnet et il importe de signaler, parallèlement, que le pamphlétaire prend le soin de désigner explicitement sa cible, dans le dernier tercet, et qu'en recourant, ainsi, à l'attaque frontale, il donne plus de force à son discours et rend l'agression plus claire et plus violente. C'est, alors, en ces termes qu'il interpelle sa cible, les favoris du roi, en adoptant un ton à la fois moqueur et défiant qui rend compte de son dédain au sujet de leurs jeux érotiques et leurs artifices :

*« Alors je leur dirai : " Mes Mignons de la Cour,  
Retournez à Paris, qu'on vous face l'amour,  
Frizants vos beaux Cheveux comme des Damoiselles ! " »*

*Ibid.*

Un autre pamphlet, de cette même série d'attaques contre les Mignons, affiche, à son tour, une tonalité clairement comique et lorsqu'il s'agit de dénoncer le caractère efféminé de ces jeunes gens, leur frivolité et leur goût déplacé pour l'accoutrement, le libelliste met en avant le danger que représente ce genre de comportement contre nature en faisant référence à l'histoire d'Héliogabal, cet empereur romain connu pour ses extravagances et taxé de folie pour des attitudes et des comportements qui ont finalement conduit à sa perte<sup>767</sup>.

Le parallèle qu'il établit ici entre les Mignons et cette figure de l'histoire antique est marqué par le comique, certes, mais nous ne pouvons négliger la dimension didactique et moralisatrice qui trouve pleinement sa place dans ce sonnet. Alors, non seulement le comique se marie parfaitement avec les références mythologiques et historiques comme nous avons pu le constater à travers plusieurs exemples qui révèlent, d'ailleurs, certaines nuances et des visages différents de cette articulation, mais en plus, le comique n'est nullement en contradiction avec une quelconque visée moralisatrice contrairement à ce qu'on a souvent l'habitude de croire au sujet d'une association immédiate entre enseignement et tonalité sérieuse. François Rigolot en s'intéressant à l'aspect fonctionnel de l'héritage antique, et à la mythologie en l'occurrence, n'en établit pas le lien avec une tonalité précise mais en soulève tout simplement le rôle majeur dans la transmission des idées et dans leur concrétisation en jouant bien évidemment sur la symbolique qui s'associe à ces figures et à ces récits bien ancrés dans la mémoire collective, comme il l'exprime dans cette opinion : « La mythologie, à l'instar de la rhétorique, n'a pas seulement pour but d'embellir l'argumentation ou de faciliter la persuasion ; elle répond à un besoin profond; elle concrétise, par une convention acceptée, les idées ou les sentiments que le poète cherche confusément à transmettre ou à cacher »<sup>768</sup>.

Mais, si la visée didactique trouve pleinement sa place dans cette littérature de circonstance, qu'elle s'associe à une tonalité sérieuse ou comique, les figures antiques de référence ne sont pas forcément perçues de la même manière et la symbolique qui s'y associe peut varier considérablement. Le personnage de César, par exemple, est souvent présenté comme l'emblème de la force politique et militaire et c'est dans ce sens que lui ont été assimilées certaines personnalités politiques des guerres de religion à l'instar de Saint

---

<sup>767</sup> Le pamphlet s'ouvre sur ces vers :

*« Cest Heliogabal, empereur des Rommains,  
Ne se contenta pas de la mere Nature  
Qui donne le tetin à toute Creature,  
Mais exposa son corps aux brebiers inhumains »*

*Ibid.*

<sup>768</sup> François RIGOLOTT, *Le texte de la Renaissance, des rhétoriciens à Montaigne, op. cit.*, p. 202.

Mesgrin qui, selon les vers suivants écrits à l'occasion de sa mort, semble partager avec lui son héroïsme mais aussi son destin tragique :

*Saint Mesgrin d'un Caesar eut le Force et la Grace :*  
*Il fut, ainsi que lui, prompt, vaillant, courageux,*  
*[...]*  
*Caesar, en trahison, mourust ainsi que toi*  
*Auquel ont ressemblé tes Vertus et ta Vie.<sup>769</sup>*

Or, cette vision est loin de faire l'unanimité et certains ne retiennent de l'histoire personnelle de cet homme que ses défauts, ses égarements et sa tyrannie. C'est, justement cette image négative que nous découvrons chez La Boétie ou encore chez Montaigne comme l'explique ici Joseph Barrère : « *Les Essais* contiennent, en effet, plusieurs jugements rigoureux pour César, et sa prodigalité n'y a pas été plus épargnée que son ambition : "D'un homme libéral[César]elle en rendit un voleur publique pour fournir à cette profusion et sa largesse...Somme, ce seul vice, à mon advis, perdit en luy le plus beau et le plus riche naturel qui fut onques, et a rendu sa mémoire abominable à tous les gens de bien, pour avoir voulu chercher sa gloire de la ruyne de son pays et subversion de la plus puissante et fleurissante chose publique que le monde verra jamais "»<sup>770</sup>. La comparaison avec César peut donc rehausser l'image de la personne ou au contraire lui porter atteinte selon l'approche de l'auteur et la perspective qu'il choisit ; mais l'essentiel pour nous est, sans doute, de comprendre comment fonctionnent ces assimilations aux personnages historiques ou mythologiques, d'une manière générale, et d'en définir l'intérêt pour l'action pamphlétaire comme nous avons tenté de le faire dans cette partie.

---

<sup>769</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome II*, p.205-206.

<sup>770</sup> Joseph BARRERE, *Estienne de la Boétie contre Nicolas Machiavel, op. cit.*, p.54.

# Chapitre VIII :

## Le rapport à la « réalité » : le pamphlet à la fois représentatif et manipulateur

Sans vouloir occulter la valeur historique et documentaire des pamphlets, il est important de signaler que le témoignage, sur la réalité de l'époque<sup>771</sup>, qui ressort de ces textes, doit être manié avec énormément de prudence et que les libelles de cette seconde moitié du XVI<sup>ème</sup> siècle, appréciés par les gens de cette époque et surtout par les générations suivantes, entre autres, pour leur valeur informative, posent aussi un problème de véracité qui est en rapport avec les caractéristiques profondes de l'écriture pamphlétaire.

### *1/ Pamphlet et déformation*

La subjectivité du pamphlétaire, son enthousiasme pour les idées ou les personnes qu'il défend et parallèlement sa colère voire même sa haine pour ceux qu'il attaque, cet éthos agressif inhérent à l'énonciation pamphlétaire ; tous ces éléments l'empêchent d'offrir autre chose qu'une version déformée de la réalité. Alors, à côté de la réalité, telle qu'on souhaiterait la reconstruire grâce au croisement de plusieurs points de vues, il y a l'image de la réalité telle qu'elle apparaît dans un pamphlet isolé, une image déformée, avec des éléments qu'on grossit d'autres dont on minimise l'importance ou qu'on passe carrément sous silence; et c'est justement, ce décalage qu'il s'agit d'étudier, dans le cadre du présent chapitre. D'ailleurs, le rire qui nous intéresse, tout particulièrement, et qui trouve pleinement sa place dans l'espace pamphlétaire va aggraver le problème comme nous à le démontrer à travers différents exemples.

Le rapport étroit au contexte, ce que nous appelons l'aspect circonstancié est, certainement, l'un des critères définitionnels de l'écrit pamphlétaire comme nous avons pu l'expliquer dans le cadre de la première partie de notre travail, mais c'est de la nature et des spécificités de ce rapport à l'actualité et à la réalité socio-politique dans ses aspects les plus

---

<sup>771</sup> Il est vrai que la notion de réalité est déjà une fiction mais par ce terme, c'est au contexte de l'époque tel qu'il se dessinait, aux événements tels qu'ils se sont produits, aux Hommes et à leurs rapports tels qu'ils apparaissaient, que nous faisons référence.

variés, allant du simple fait divers aux événements les plus marquants, qu'il s'agit de traiter ici.

L'image de la réalité dans un pamphlet pose le problème de la contradiction entre, d'un côté, ce qu'affirme le pamphlétaire dans son discours où, d'ailleurs, il s'investit à vouloir donner l'impression qu'il est le seul détenteur d'une vérité absolue, et de l'autre, le contenu véritable de son message qui échappe à toute contrainte de fidélité à la réalité pour n'obéir qu'à la seule visée pamphlétaire, au seul objectif d'attaquer. Il n'est, d'ailleurs, pas rare de voir certains pamphlétares associer à leur discours une fonction métalinguistique, avec des textes qui se penchent sur eux-mêmes, sur leurs caractéristiques et leurs fonctions. Ainsi, ces auteurs de libelles n'hésitent pas à mettre l'accent sur leur degré d'engagement dans ce qu'ils considèrent comme une mission où il s'agit de révéler la vérité sur la réalité dont ils sont témoins.

Nous avons, précédemment, eu l'occasion de nous arrêter sur un échantillon de ces pamphlets et de voir comment le pasquil, personnifié et apostrophé par l'auteur qui l'invite à se réveiller, permet, justement, de rendre compte de l'importance du rôle attribué à ce type d'écrit et c'est bien cette notion du devoir du pamphlétaire que nous retrouvons dans les vers suivants :

*« Taisons nous et nous en allons :*

*La vérité est odieuse*

*Je voudrais estre religieuse,*

*Pour me cacher en un couvent.*

*Je me retire, à Dieu, bon Vent !*

*Je finirai ci mon discours,*

*Je te verrai en peu de jours,*

*Pour deviser tout à loisir,*

*Et y prendrons plus de plaisir.»<sup>772</sup>*

Contrairement à la religieuse qui peut choisir de se détacher de la réalité et réussir tout de même à servir Dieu, le pamphlétaire ne peut exister et ne peut réaliser sa vocation qu'à travers le rôle qu'il joue dans la vie publique et à travers son engagement. Alors, lorsque, dans ce pamphlet anti-ligueur, l'auteur émet le souhait de se retirer dans un couvent comme le ferait une religieuse, il est loin de vouloir suspendre sa mission pamphlétaire et toute la valeur

---

<sup>772</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit.* Tome V, p. 120 ; (pièce n° 407 de l'annexe).

de l'engagement qui s'y associe, aussi difficile que puisse l'être cette tâche et aussi insupportable que puisse l'être cette réalité.

Il s'agirait, donc, tout simplement, d'une feinte, d'un artifice supplémentaire de la part du pamphlétaire qui ne veut certainement pas faillir à son rôle et qui cherche à travers un pareil recours, à mettre davantage en avant son courage, son désir de persévérance sur la voie de la dénonciation du Mal et aussi à se valoriser encore plus ainsi que son discours. N'oublions pas qu'il s'agit là de la clause du pamphlet et que sur les 302 vers qui précèdent, cet auteur n'a pas ménagé ses ennemis et qu'il n'a cessé de les attaquer violemment pour mettre à nu la bassesse de leurs projets et en utilisant pour cela un comique virulent basé sur la dérision et les jeux de mots ; il ne peut donc être question, ici, de désengagement par rapport à l'écriture pamphlétaire et par rapport au rôle démystificateur que les praticiens du genre associent à ce type d'écrits.

Les 3 derniers vers de ce poème en coq-à-l'âne attestent, d'ailleurs, de l'attachement du pamphlétaire à sa pratique littéraire avec l'emploi des termes « *plaisir* » et « *loisir* » qui présentent l'écriture pamphlétaire, presque comme une source de jouissance et certainement comme un exercice très cher à l'auteur et auquel il ne veut certainement pas renoncer. D'ailleurs, il a choisi d'utiliser d'abord le mode conditionnel avec « *voudrois* » qui exprime le désir de se détacher de la réalité — placé d'avance sous le signe de l'impossible et de l'irréalisable— et de passer ensuite à l'emploi du futur de l'indicatif avec « *verrai* » et « *prendrons* » qui expriment l'idée de la certitude concernant le fait de poursuivre son activité pamphlétaire ce qui, en définitive, fait paraître cet exercice de la plume, presque, comme une vocation ou un destin auquel il ne peut échapper.

Bien évidemment, tout cela est présenté avec beaucoup de légèreté ce qui permet de relayer la tonalité comique qui parcourt tout le pamphlet et il est intéressant de relever que le comique utilisé, ici, comme moyen d'action ne s'oppose aucunement à la réflexion sur le rôle de l'écriture pamphlétaire.

Mais la « *vérité odieuse* » dont parle ici le pamphlétaire et qui est en rapport avec la réalité de l'action ligueuse est étroitement liée à sa perception personnelle des choses; et ce qu'il place, lui, sous le signe de l'engagement et de la démystification, d'autres, ses détracteurs et ses ennemis en l'occurrence, y voient du mensonge, de la diffamation et de la manipulation, puisque chacun prétend à la vérité ou plutôt à sa vérité<sup>773</sup>.

---

<sup>773</sup> D'ailleurs, si le pamphlétaire parle ici d'une « *vérité odieuse* » cela pourrait, signifier, aussi, que la vérité est haïe par les autres bien évidemment, parce qu'elle dérange.

L'idée d'objectivité et de neutralité sont, tout simplement, en totale contradiction avec l'éthos pamphlétaire et lorsque le libelliste rapporte des aspects de la réalité dans ses écrits et qu'il fait de cet espace d'expression l'écho de l'actualité, il soumet cette matière socio-politique à sa perception personnelle des choses et même lorsqu'il ne cherche pas à déformer délibérément une réalité quelconque ou à masquer certaines de ses facettes, son énonciation trahit incontestablement sa partialité. Enlaidir l'image de son adversaire est le propre de la démarche pamphlétaire qui consiste à décrédibiliser son ennemi voire même à le rendre haïssable et dans ce sens, les comparaisons à Satan, à ses suppôts, aux harpies<sup>774</sup>, aux sangsues et aux animaux les plus détestables, qui dépassent toute considération de la réalité des choses et ne répondent qu'au seul principe de diffamer et d'agresser constituent un excellent moyen d'action. On peut, d'ailleurs, clairement parler du déclenchement spontané d'un processus d'enlaidissement et lorsqu'un pamphlétaire comme Estienne Pasquier utilise la métaphore pour assimiler les Mignons du roi à des « *sorciers* »<sup>775</sup> tout en les opposant aux vrais « *guerriers* », c'est sans doute un signal d'alarme qu'il lance, ici, mais aussi l'occasion de laisser surgir tout son mépris pour ces favoris et d'exprimer, ainsi, sa férocité à travers cette diabolisation de l'ennemi<sup>776</sup>.

Sincère mais aveuglé par ses passions ou volontairement manipulateur, le pamphlétaire, ne peut reproduire dans ses écrits qu'une image de la réalité qui s'accorderait avec ses convictions et c'est, précisément, sur ce jeu pervers de la manipulation de l'information qui s'associe à la communication pamphlétaire que se focalise notre attention.

Parler de manipulation c'est parler de tromperie, or le contexte de crise et de conflit qui a donné naissance à cette profusion pamphlétaire s'est associé depuis le début à la tromperie et la plus grande supercherie a été de faire croire aux gens, de part et d'autre, que

---

<sup>774</sup> « *Mais si nous desirons ces Harpies chasser* ». Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome I*, p. 181.

Ailleurs, et dans le même ordre d'idées, on parle aussi de vermines :

« *A une petite Vermine*

*De Mignons, venus en trois nuits* ». Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome II*, p. 44.

<sup>775</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome II*, p. 183.

<sup>776</sup> Ce genre d'image est d'ailleurs mis à profit par des pamphlétaires d'appartenances partisans diverses et pour attaquer des cibles très variées comme en atteste ce constat de Géralde Nakam concernant la représentation de l'ennemi protestant : « « "œil farouche", "front cornu", "fourche de la barbe": ces détails dénoncent l'Autre entre tous redoutable: l'Ennemi. La terreur apocalyptique réenfante ses vieux symboles. Ceux de la pathologie : ulcère, peste, démence. Ceux d'un bestiaire immonde: chiens, loups, renards, ânes, singes, et surtout une zoologie inférieure de larves, vipères, caméléons, crapauds, grenouilles, insectes divers. Le protestant, d'ailleurs, est un animal composite: Jodelle le hait ». (p 104 105). Géralde NAKAM, *Chemins de la Renaissance, op. cit.*, p. 104 - 105.



ces guerres étaient motivés, seulement, par des raisons religieuses et qu'on combattait l'ennemi c'est Dieu qu'on servait. En s'intéressant à l'état d'esprit qui dominait à cette époque et qui caractérisait tous ceux qui militaient par les armes ou par la plume, Paul Rousset parle judicieusement de la réapparition de l'idéologie de croisade et déclare : « Dans ces guerres qui engageaient corps et âmes ceux qui y participaient, l'idéologie de croisade réapparaissait, orientait les attitudes et les décisions ; les protestants comme les catholiques, Gustave Adolphe comme Tilly, se voyaient investis d'une mission à la fois spirituelle et temporelle, se considéraient comme des croisés et agissaient comme tels »<sup>777</sup>.

En réalité, aussi importantes que peuvent l'être les divergences confessionnelles, ce sont les enjeux politiques qui constituent les principaux motifs de ces guerres et jouer, comme on le faisait en ces temps, de la sensibilité et de l'engagement religieux des gens, c'est se livrer à la pratique de la manipulation, bien en profondeur. L'analyse proposée par Hauser concernant la nature véritable des mobiles de ces guerres est, à ce titre, très intéressante et c'est la raison qui nous pousse à la relever intégralement malgré sa longueur : « Cet énervement de la puissance publique, cette dissociation de l'Etat laisse beau jeu aux passions de tout genre, et particulièrement à la grande passion du temps, la passion religieuse. - Les historiens discutent pour savoir si les guerres qui ensanglantent les années 1560-1598 sont des *guerres de religion* - des guerres pour la religion - ou des *guerres civiles* - des luttes de parti auxquelles la religion aurait tout juste servi de prétexte. Question oiseuse. Les hommes ne se révoltent pas, ne se battent pas pour *une* question, à l'exclusion de toutes les autres. Il y eut des féodaux qui étaient protestants et des féodaux catholiques; parmi eux, on relève bien des nuances; pour quelques-uns le fanatisme religieux est le grand mobile, et la reconquête des prérogatives seigneuriales n'est qu'un moyen; pour d'autres, l'essentiel est de se tailler quelque principauté, de se former une bande de fidèles; Rome et l'Evangile ne leur sont que des prétextes. Mais beaucoup aussi songeaient tout ensemble à défendre leur foi et à reprendre leur place dans la

---

<sup>777</sup> Paul ROUSSET, « L'idéologie de croisade dans les guerres de religion au XVIe siècle [A. d'Aubigné, P. de L'Estoile, F. de La Noue, C.Haton], dans *Schweizerische Zeitschrift für Geschichte*, 1981, p.175.

Il affirme, aussi, quelques lignes plus loin que : « la conviction de défendre une cause bonne conduisait logiquement à la notion de guerre juste et, à la limite, à celle de "guerre sainte" ». *Ibid.*

Défendre la justice contre la tyrannie, la vérité contre le mensonge et l'hypocrisie, défendre le Bien contre le Mal, c'est en ces termes que les gens engagés dans ce combat concevaient leur action quelle qu'en soit la manifestation. Les idées de noblesse et de sacralité qui s'associent à ce militantisme nous renvoient, dans le cadre de l'écriture pamphlétaire, à la sublimation de l'énonciation qui permet d'assigner à cette prise de parole une mission quasi-prophétique lui donnant ainsi une autorité et une légitimité considérables.

société. La démarcation est souvent difficile à tracer entre les "huguenots d'Etat" et les "huguenots de religion". De même pour leurs adversaires. Sans parler du tiers parti qui se forme au milieu même de la lutte, le parti de ceux qui, se résignant à voir deux religions coexister en un Etat, placent les intérêts de l'Etat avant ceux de la religion, le roi avant la foi, le parti des *politiques* »<sup>778</sup>. Ce qui est certain c'est que, progressivement, ce sont les enjeux politiques qui finiront par triompher de toute autre considération et cela trouvera son écho avec le dernier épisode des guerres de religion avec la division des français en "royalistes" et "ligueurs".

En 1585, apparaît sous le titre *Coq à l'Asne*, un pamphlet de tonalité clairement sarcastique qui illustre la conscience profonde de cette mascarade de l'argument religieux chez une grande partie des français<sup>779</sup>. Le pamphlétaire anonyme dénonce, derrière le masque du comique, les différentes querelles qui déchirent la France et déclare concernant l'énorme hypocrisie qui entoure l'action des partis opposés :

*Il n'en fault pour tout accuser,  
Que ces grans couilles de lorraine,"  
Qui feindent d'emploier leur peine  
Pour la seulle Relligion,  
Combien que la punition,  
Qu'on leur pourroit bailler plus grande,  
Seroit, s'ainsi que l'on demande,  
Le Navarrois se fist Rommain;  
Car je craindroy qu'au lendemain  
Ils devinssent tous heretiques,  
Tant je les tiens peu pacifiques.*<sup>780</sup>

Il est d'ailleurs intéressant de constater que plus on avance dans le temps, plus le conflit s'intensifie et plus cette idée de manipulation sur fond de religiosité, de part et d'autre, s'impose aux yeux d'un nombre croissant de français, comme une réalité incontestable. L'opinion publique évolue, la perception de la réalité socio-politique change et cela ne

---

<sup>778</sup> Henri HAUSER, *Les Sources de l'histoire de France*, op. cit., p.4-5.

<sup>779</sup> Pierre de L'Estoile, op. cit. Tome V, p. 130 ; (pièce n° 409 de l'annexe).

<sup>780</sup> Pierre de L'Estoile, op. cit. Tome V, p. 130.

manque pas de se refléter dans la littérature pamphlétaire comme nous l'avons relevé avec le précédent poème paru en 1585 et aussi comme en atteste le libelle suivant datant de l'an 1588 et dans lequel l'auteur opposé aux desseins des ligueurs n'hésite pas à afficher son indignation face à leurs manœuvres peu scrupuleuses<sup>781</sup> :

*J'ai toujours estimé que la Religion  
Etoit le seul motif de toutes nos querelles;  
Mais ces pretextes feints ne servent que d'eschelles  
Pour monter aisement à l'usurpation*<sup>782</sup>.

L'opposition temporelle entre le passé et le présent ainsi que l'emploi de l'adversatif « *mais* » qui affiche ici une valeur argumentative, marquent le changement dans la position de l'énonciateur et attestent de sa volonté d'exprimer sa rupture avec une ancienne approche de la situation où il estime avoir été abusé. L'accusation de tromperie qui pèse, ici, sur cette Ligue Sainte, ainsi que sur ses projets, est d'autant plus claire à travers l'utilisation de termes comme « *prétexte* » ou encore « *usurpation* » qui permettent de démystifier l'action de ce parti dans le cadre d'un discours qui sonne comme une profonde prise de conscience de la part de son auteur et qui fonctionne, de surcroît, comme un appel à tous pour rompre avec l'hypocrisie ligueuse et ne pas se laisser duper par sa propagande. Il y aurait donc dans ce pamphlet une volonté profonde d'influencer l'opinion publique à travers un processus d'identification qui ferait de cette expérience individuelle, non pas un modèle isolé, mais un exemple de réaction à la manipulation et de rébellion contre l'influence ligueuse qui devrait être suivi par tous. Ainsi, avec beaucoup de subtilité et sans passer par le grand discours moralisateur et mobilisateur, le pamphlétaire a suffisamment de finesse d'esprit pour accuser ceux de la Ligue en mettant à nu leur véritables motifs, amenant ainsi certains de ses lecteurs à suivre le même parcours libérateur de la manipulation qui fut le sien. D'ailleurs, la dénonciation de cette hypocrisie passe aussi par le choix d'images très symboliques comme celle des « *eschelles* » conduisant à « *l'usurpation* » au premier quatrain et qui permet de révéler le côté fallacieux de cette lutte faussement religieuse des ligueurs, ou encore celle des « *maquerelles* » débauchant le peuple, au deuxième quatrain. Tromperie, manipulation et corruption, les ambitions des ligueurs et leurs moyens d'action sont, aux yeux du

---

<sup>781</sup> Nous assistons, en effet à une rupture nette après la mort du frère d'Henri III qui s'est accompagnée d'une préoccupation essentielle ouvrant la porte à toutes les manœuvres politiques : chercher un successeur catholique.

<sup>782</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit.*, Tome VI, p. 50.

pamphlétaire, condamnables à tous les niveaux et le ton sérieux qu'il adopte dans la majorité du sonnet permet de rendre compte de sa colère. Notons tout de même que l'attaque passe aussi par la pointe d'ironie qu'il introduit dans son premier tercet où il énonce :

*Si vous estiés si bons et si zélés Chrestiens,  
Il vous faudroit croiser et vendre tous vos biens  
Ainsi fut ruiné l'Albigeois heretique.*<sup>783</sup>

Finalement nous pouvons dire qu'à la vérité prônée par les ligueurs, le pamphlétaire substitue une autre vérité qui est la sienne, qui met en accusation la première et la détruit. Les assertions qui parcourent les deux premières strophes traduisent justement sa certitude et sa détermination à démasquer l'ennemi et à faire éclater la vérité concernant l'infamie de ses projets. Mais, le problème c'est qu'en s'engageant dans cette voie, ce pamphlétaire obéit lui-même à une logique propagandiste qui oriente son jugement et conditionne sa prise de parole et il est donc le premier à rentrer dans le jeu de la manipulation car la vérité est pour lui aussi, seulement, celle qui sert ses intérêts et ceux de son parti.

L'information fournie par L'Estoile au sujet de ce pamphlétaire qui s'avère être « un serviteur du Roy » et bien que ne renseignant pas avec exactitude sur son identité, permet néanmoins de déterminer son appartenance partisane ainsi que son statut qui, de toute évidence, ne lui laissent pas une grande marge de liberté par rapport à l'orientation que peut prendre son discours de propagande. Sa prise de parole est aussi conditionnée par le contexte dans lequel elle apparaît et pour un climat politique tendu comme celui d'un mois de juin 1588, elle doit, nécessairement, être, fermement, catégoriquement et violemment anti-ligueuse.

Dans le camp opposé, la situation est semblable. Alexandre Tarrête cite parmi les pamphlets ligueurs un écrit de Jean Porthaise paru en 1589 intitulé *Le faux Visage découvert du fin renard de la France*<sup>784</sup> et nous voyons, bien, à travers le choix de ce titre, comment la question de la tromperie, de la dissimulation et du mensonge furent au cœur des préoccupations des gens de l'époque. Le dévoilement de la vérité s'impose, donc, pratiquement ici comme une mission suprême. La mission démystificatrice que s'attribue ici le pamphlétaire apparaît aussi à travers le titre d'un autre de ses pamphlets, *Cinq sermons[...] de la simulée conversion du roy de Navarre* (1594) et c'est ainsi un véritable champ lexical de la tromperie qui se dégage de ces deux titres avec les termes « faux », « découvert » et aussi « simulée ». Mais, ce qu'il faut absolument relever à ce niveau, c'est que ce même

---

<sup>783</sup> *Ibid.*

<sup>784</sup> Alexandre TARRETE, *Littérature française du XVIe siècle, op. cit.* p. 333.

pamphlétaire qui déclare vouloir dévoiler la vérité et démasquer les acteurs de cette entreprise de tromperie, est lui même impliqué dans le jeu de la manipulation, tout simplement parce qu'en étant fidèle à une idéologie particulière et rallié à l'un des partis, il ne peut avoir un regard détaché sur la réalité et que la représentation qu'il en fait dans ses écrits doit forcément servir la cause qu'il défend.

Le pamphlétaire, d'une manière générale, est donc dans la posture de celui qui croit profondément à la seule vérité qui l'arrange et qui est en harmonie avec ses convictions et son action mais aussi dans la posture de celui qui cherche à faire croire à cette vérité. Qu'il soit conscient ou pas de l'exercice de manipulation auquel il se livre dans ses pamphlets, qu'il soit sincère et honnête mais tout simplement trop subjectif et fort influençable lui-même ou plutôt volontairement manipulateur et tout à fait conscient du caractère mensonger de son message, le résultat est quasiment le même et l'impact sur l'image ou la réputation de la cible est tout aussi important<sup>785</sup>. La frontière entre la vérité et le mensonge tend, donc, à s'effacer dans un pareil contexte et le rapport du pamphlétaire à l'une comme à l'autre est tout simplement ambigu.

Nous avons même l'impression que la tromperie devient légitime par rapport à l'enjeu principal et fondateur du pamphlet qu'est l'emprise sur l'opinion publique. Le jeu de la manipulation fait donc partie intégrante de la communication pamphlétaire qui traite l'information comme un outil de combat qu'il faut savoir utiliser et pourquoi pas manipuler et déformer pour mieux atteindre la cible de l'attaque, porter atteinte à son image, à son prestige et à son honneur pour la déstabiliser et la fragiliser. En s'intéressant au contexte pamphlétaire de la Fronde qui, sur ce point, est très proche de celui qui nous intéresse ici, Christian Jouhaud déclare : « Ces modes de manipulation sont fondés sur une théorie et une représentation de l'instrumentalité de leurs destinataires. Instrumentalité qui est le mode même

---

<sup>785</sup> Marc Angenot déclare au sujet du pamphlet : « L'art, le talent, le style peuvent pourtant, selon le spiritualisme ordinaire, conserver à un écrit un attrait durable alors même que ses thèmes auraient perdu toute actualité. Mais, contradictoirement, l'opinion courante exige du pamphlétaire une sincérité sans apprêt ». Marc ANGENOT, *La parole pamphlétaire, op. cit.*, p. 23-24.

Alors, concernant la sincérité qu'il évoque ici, nous pensons que si elle est sans doute importante pour donner au pamphlétaire plus de crédibilité dans le projet qu'il réalise, elle peut cependant être approchée de différents angles de vue et ne pas renvoyer, nécessairement à une même réalité énonciative. La déformation de la réalité, la manipulation ne sont pas, en effet, en contradiction avec l'idée de la sincérité car tout dépend de l'élément par rapport auquel on cherche ou pas à être sincère et dans le cas de ces pamphlétaires subjectifs ou même usurpateurs c'est surtout la sincérité par rapport à leurs convictions et leur engagement qui leur importe, indépendamment de toute notion de véracité et d'une quelconque fidélité à la réalité.

de leur intervention en politique. Dans ces conditions, écrire des libelles s'appelle *beffler* le public ( "mener un homme par le nez comme un buffle " (Furetière) »<sup>786</sup>.

Il y aurait, d'ailleurs, comme un accord tacite entre les différents pamphlétaires qui s'engagent dans cette voie, ceux-là qui n'hésitent pas à déformer la vérité et à la détourner à leur profit, en même temps qu'ils procèdent, unanimement, à la dénonciation de cette pratique chez les autres. Ce sont là les règles du jeu pamphlétaire et la situation paradoxale en apparence n'a rien d'étrange pour les gens de l'époque qui voient se battre des libellistes dont le prestige se mesure, aussi, à leur efficacité en matière de diffamation et de manipulation.

Le lecteur se prend aussi au jeu et se plaît à voir défiler dans les pamphlets les rumeurs les plus étonnantes et les calomnies les plus audacieuses. La répartition des rôles ne peut, donc, se résumer au modèle simpliste d'un pamphlétaire manipulateur et un lecteur qui se pose en victime puisque ce dernier cautionne de telles pratiques et que l'observation de la réalité de la production pamphlétaire à cette époque montre que plus c'est violent, plus c'est diffamatoire, plus c'est dérangeant et plus le succès auprès du public est considérable. Nous pouvons parler, à ce titre, d'une véritable banalisation du phénomène diffamatoire transformé en une véritable mode de l'époque, en dépit de tout jugement moral, comme si la crise et les conflits avaient ouvert la voie aux pratiques les plus contestées et les plus condamnables<sup>787</sup>.

Alors, lorsque la machine écrasante de la diffamation se met en place, tout peut être matière à nourrir la créativité et l'agressivité du pamphlétaire pour forger son attaque. Rumeurs, scandales, anecdotes, faits attestés mais largement amplifiés voire même déformés, médisance, calomnie ; tous ces éléments sont mis au service d'un objectif unique : la destruction de l'image de la cible. Il est certain, d'ailleurs, que cette « vérité » dont parlent plusieurs pamphlétaires n'existe pas dans l'absolu et qu'ils sont tous convaincus qu'elle est à construire et qu'à travers leurs écrits ils sont capables de fabriquer leur vérité celle qui correspond à leur perception de la réalité et qui sert leurs intérêts. Ces pamphlétaires ne misent certainement pas sur la fidélité à la réalité des choses mais plutôt sur la force et l'efficacité de leur discours indépendamment du degré de véracité. Pour les pamphlétaires de chaque parti, le mode opératoire consisterait à marteler, tellement, le public par les mêmes

---

<sup>786</sup> Christian JOUHAUD, « Propagande et action au temps de la Fronde » dans *Culture et idéologie dans la genèse de l'Etat moderne*, op. cit., p.339.

<sup>787</sup> Ne nous trompons pas sur le fait que les condamnations de cette tendance qui apparaissent dans certains écrits comme dans ceux de L'Estoile, sont loin de refléter l'engouement général pour l'écriture pamphlétaire appréciée, aussi et surtout pour ses aspects les moins glorieux c'est à dire pour sa violence et son côté diffamatoire. Pour L'Estoile lui-même et derrière l'ambition du mémorialiste et l'intérêt de ses pièces pour son *Journal*, c'est aussi le profil de l'homme qui se passionne pour ce type d'écrits qu'il faut déceler.

idées et les mêmes images pour qu'il finisse par y croire et par considérer cela comme la seule vérité possible et envisageable. Ils substitueraient donc à la force qui tient à la véracité du discours une autre force qui repose sur la persévérance et l'acharnement même, d'autant plus que la prise de parole pamphlétaire doit nécessairement être placée sous le signe de l'assurance pour éloigner d'elle tout soupçon de mensonge ou de manipulation<sup>788</sup>.

La diffamation que pratiquent, volontiers, plusieurs pamphlétaires peut concerner un fait ou un aspect mineur tout comme elle peut toucher une question de grande importance et il est d'ailleurs intéressant de voir que, quel que soit le degré d'importance de l'information ou de l'élément évoqué, le détachement du pamphlétaire, son cynisme et son côté peu scrupuleux sont toujours les mêmes.

Cela n'a peut être pas d'impact immense, le mensonge n'est peut être pas très conséquent, mais lorsque les royalistes donnent au Cardinal de Bourbon 80 ans alors qu'il est, en réalité, âgé de 70 ans, cela permet de servir leur propagande qui lui refuse toute légitimité dans la succession au trône de France et qui le présente comme un vieillard incapable de gérer les affaires du pays et comme une véritable marionnette entre les mains des Guises. L'exagération concernant l'âge de cet homme s'inscrit dans une perspective diffamatoire qui vise à le décrédibiliser et à porter atteinte à son image en ne se souciant guère d'une quelconque véracité du discours quelle que soit la question abordée.

Il est important de rappeler, par ailleurs, que la diffamation n'est point caractéristique d'un parti politique plus que d'un autre ou d'une catégorie d'auteurs plus que d'une autre. Les royalistes, les ligueurs et avant eux les catholiques et les protestants se livraient volontiers à ce jeu conséquent de la diffamation. Pour les pamphlétaires engagés dans cette voie, le constat est le même et la mosaïque qui se dessinait était haute en couleur. La tentation de la diffamation n'épargnait presque personne et ne reconnaissait aucune échelle de grandeur ou de renommée.

---

<sup>788</sup> Ce rapport ambigu à la vérité dans la littérature pamphlétaire nous rappelle la relation entre la rhétorique et la vérité. Socrate et Aristote dénonçaient chez les sophistes le fait qu'il mesuraient leurs compétence rhétorique à la capacité de convaincre par le vraisemblable et non par le vrai et nous ne pouvons nous empêcher de rapprocher l'attitude énonciative de ces derniers de celle de nos pamphlétaires malgré les différences qui existent entre les deux domaines et le fait que dans le cas des libelles l'objectif d'attaquer l'emporte sur toute autre considération persuasive ou autre. Gisèle Mathieu -Castellani en s'intéressant à la rhétorique déclare : « Les sens péjoratifs qui s'attachent dans le langage ordinaire au mot *rhétorique*, substantif ou adjectif, sont pris dans un double réseau d'oppositions codifiées, avec *la vérité* puisque rhétorique signifie *faux, mensonger, trompeur, illusoire*, et avec *la nature*, puisque le mot signifie *artificiel, anti-naturel*. Montaigne appelle la rhétorique "un' art piperesse et mensongère", bien définie selon lui par Socrate et Platon comme "art de tromper et de flatter", dont "la principale partie, qui est émouvoir les affections" a pour effet de "tromper notre jugement" ». Gisèle MATHIEU-CASTELLANI, *La rhétorique des passions, op. cit.*, p. 15.

Ainsi, dans l'épigramme titrée *D'UN OFFICIER DU ROY, FILS D'UN APOTICAIRE, FAISANT L'AMOUR A PARIS, EN CEST AN 1575*, la dimension diffamatoire combinée à la veine comique vient s'associer au nom d'une célèbre plume protestante, La Roche Chandieu. Nous avons précédemment soulevé le problème d'attribution qui s'associe à ce pamphlet, comme à d'autres, d'ailleurs, à cause de l'opposition qui s'installe entre le style habituel du pamphlétaire et la tonalité affichée dans certaines pièces présentées en son nom<sup>789</sup> ; mais, voilà la signature est là, et malgré le doute qui subsiste nous devons, aussi, envisager la possibilité qu'un La Roche Chandieu ou qu'un Ronsard, puisque le même problème s'est aussi posé avec certains de ses pamphlets, puisse s'engager dans cette voie de la diffamation . L'épigramme de La Roche Chandieu se présente comme suit :

*Le fils d'un apoticaire  
Tout son bien en amour despend :  
L'un l'a gagné par derriere  
Et l'autre le perd par devant*<sup>790</sup>

La cible de ce pamphlet n'est pas nommée mais elle est définie à travers sa fonction, son origine sociale et son comportement comme en atteste le titre de la pièce mentionné plus haut. Alors, si la première caractéristique, c'est-à-dire sa charge d'officier du roi, apparaît au premier abord comme un élément positif et valorisant pour l'image de cet homme, les deux autres, au contraire fonctionnent dans une optique opposée dans la mesure où ils participent à son rabaissement soit par l'évocation de son appartenance sociale (*fils d'apoticaire*) ou plus encore, à travers ce qui relève du comportemental et qui, présenté au premier plan comme c'est le cas ici, apparaît comme le seul trait distinctif de cet officier *faisant l'amour a Paris*. Le pamphlétaire a donc volontairement cherché à rapprocher ces différents attributs pour mettre en avant le contraste qui existe entre eux et créer au passage un effet comique (basé sur ce décalage) qui annonce le ton du poème et renseigne sur le regard critique et moqueur que le pamphlétaire porte sur sa cible.

D'ailleurs, tout se réduit à cela dans ce court poème, à un regard, un angle de vue qui permet de voir une certaine réalité des choses et bien évidemment de la présenter comme la seule vérité possible. Ce n'est rien d'autre qu'une question de rapport à l'information quelque soit son importance et nous voila face à une perception des choses qui prend la forme d'une

---

<sup>789</sup> Voir. p. 214.

<sup>790</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit.*, *Tome I*, p. 225.



accusation, un récit imaginaire qui vient se greffer à la rumeur et une mécanique diffamatoire qui se met en place sans aucune réserve. Le pamphlétaire choisit d'évoquer cet homme à travers l'anecdote qu'il rapporte à son sujet comme étant véridique bien évidemment et qui a pour fonction de mettre à nu ses mœurs condamnables. D'ailleurs, la force de ce récit tient principalement de sa capacité à se suffire à lui-même. Le pamphlétaire n'a pas besoin d'argumenter autour de cette accusation de frivolité car c'est précisément le choix de cette narration et du ton comique adopté qui lui permettent de traduire son point de vue et d'exprimer son dédain à l'égard de ce fils d'apothicaire qui gaspille l'argent de son père gagné par la pratique de la médecine (*L'un gagné par derriere*) dans de vaines aventures amoureuses (*Et l'autre le perd par devant*) d'où le ridicule de la situation et la mise en abîme du caractère irresponsable de cet officier du roi. Bien évidemment l'antithèse créée par l'opposition sémantique entre les deux termes placés à la rime « *derriere* » et « *devant* » concourt à cette tonalité comique à travers le mélange entre le médical et le sexuel.

A l'occasion du mariage du seigneur de Saint Luc, Mignon du roi, avec la demoiselle de Brissac, un pamphlétaire se plaint à se moquer de la laideur physique et morale de la mariée et malgré la brièveté du poème et son apparente légèreté, l'attaque est très violente. Pourtant, en nous référant à la note des éditeurs du *Journal* de L'Estoile où figure cette pièce, il y apparaît que « Selon Brantôme, elle et sa sœur Diane étaient toutes deux "fort sages, honnestes, vertueuses et très habiles et scavantes filles et dames " »<sup>791</sup>. Nous pouvons alors nous interroger sur cette opposition entre le témoignage de Brantôme et l'image extrêmement négative de la mariée qui ressort de ce pamphlet et supposer que cette divergence de perception renseigne sur la portée calomnieuse du discours pamphlétaire et toute la dimension mensongère qui s'y associe mais cela sans compter avec la très probable subjectivité de Brantôme lui-même. Certes, le pamphlétaire qui cherche, en réalité à nuire, à Saint Luc à travers l'attaque dirigée contre sa femme, s'autorise une part importante de liberté dans le traitement de l'information et de la réalité sans se soucier d'une quelconque contrainte morale, ou d'un idéal d'honnêteté et d'authenticité. Cette liberté explique, d'ailleurs son choix de pousser jusqu'au bout la caricature de cette femme en occultant ses qualités morales et en l'entourant entièrement de sa dérision quel que soit l'aspect évoqué comme en témoigne ces vers :

*Brissac aime tant l'artifice*  
*Et du dedans et du dehors,*

---

<sup>791</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit.*, Tome II, p. 242.

*Qu'ostez-lui le faux et le vice,  
Vous lui ostez l'ame et le corps.*<sup>792</sup>

En fait, entre le portrait de Brantôme et celui du pamphlétaire, ce qui semble poser problème ce n'est certainement pas le physique disgracieux de cette femme, que le premier passe sous silence et dont le second se moque ouvertement, mais plutôt les autres caractéristiques qui ne sont point en rapport avec son apparence et qui font clairement diverger les deux hommes.

Le discours de Brantôme comme nous l'avons relevé plus haut est, dans ce sens, clairement élogieux mais quel crédit devrions-nous accorder réellement à son témoignage ? Il est vrai qu'entre un historiographe et un pamphlétaire anonyme nous aurions tendance à adhérer plus facilement à la version du premier, supposée plus objective, mais pour nous comme pour le lecteur de l'époque, une seule certitude subsiste dans ce contexte de crise : l'extrême subjectivité de tous, indépendamment de leurs ambitions et de l'étiquette qu'ils affichent sur leurs discours. Pour Brantôme lui-même, l'écriture historiographique était aussi synonyme de difficultés comme l'explique Anne-Marie Cocula qui pose la question de l'objectivité du mémorialiste dans la représentation du duc d'Anjou, futur Henri III au fil du temps. Elle évoque une sévérité caractéristique du jugement porté par Brantôme sur Anjou avant son accession au trône, qui se trouve soudainement freinée et à laquelle vient se substituer un point de vue sur l'histoire et les événements beaucoup plus tempéré préférant plutôt contourner certaines réalités même s'il faut pour cela manquer à son devoir de vérité. En parlant de la première période où Brantôme n'hésitait pas à mettre en avant, entre autres, la responsabilité directe du duc d'Anjou dans le massacre de la Saint-Barthélemy, Anne-Marie Cocula, explique comment cela se traduit dans sa démarche historiographique et affirme qu'il « puise ses références dans des sources documentaires hostiles au roi »<sup>793</sup>.

Pour revenir à notre pamphlet contre la demoiselle de Brissac, il est intéressant de s'arrêter sur le témoignage d'un autre historiographe, celui de L'Estoile qui fait précéder le pamphlet en question, du commentaire suivant : « La mariée estoit laide, bossue et contrefaite, et encore pis, selon le bruit de la Cour, quelque artifice qu'elle emploïast pour sembler et paroistre autre. Et si

---

<sup>792</sup> *Ibid.* p. 175.

<sup>793</sup> Anne-Marie COCULA, « Brantôme ou la mauvaise réputation du duc d'Anjou », dans *Henri III et son temps*, Paris, Vrin, 1992, p. 43.

Cette situation qui va rapidement changer, elle tente de l'expliquer en ces termes : « L'indéfinissable respect qui retient la main du mémorialiste quand son maître change de fonction ou plutôt de nature, comme si Dieu, présent au côté d'un roi, ne l'était pas forcément au côté d'un prétendant au trône ». *Ibid.* p. 45.

n'avoit l'esprit gueres plus beau (à ce qu'on disoit) que le corps »<sup>794</sup>. Bien évidemment, la partie qui nous intéresse dans cette présentation concerne le portrait moral de la mariée sur lequel divergent le pamphlétaire et Brantôme. Nous avons l'impression que L'Estoile ne cherche pas à prendre à sa charge ce jugement dévalorisant et qu'il préfère se cacher derrière le « à ce qu'on disoit » qui lui permet de véhiculer l'idée sans l'assumer personnellement en prétendant à une neutralité propre à l'écrit historiographique même si nous avons la nette impression que tout cela sonne faux.

Brantôme prenant la défense de cette femme, le pamphlétaire anonyme oeuvrant pour enlaidir son image, sur tous les plans, et puis notre mémorialiste qui informe son lecteur sur son physique disgracieux mais préfère faire jouer la carte de la rumeur lorsqu'il s'agit d'évoquer ses autres caractéristiques ; mais alors, où est la vérité dans tout cela ? Comment se repérer par rapport à des versions différentes et contradictoires, surtout lorsque la subjectivité, si coutumière de la parole pamphlétaire, vient s'associer à l'écrit historiographique de manière plus ou moins déguisée ?

Les commentaires de l'Estoile, la sélection même qu'il opère sur les pièces qu'il choisit d'insérer ou pas, dans son *Journal* ; tous ces aspects, en rapport avec un texte qui affiche comme ambition première le témoignage historique, sont nécessairement symptomatiques d'une subjectivité certaine qui permet à l'écrivain d'être en harmonie avec sa perception de la réalité et l'idéologie à laquelle il adhère.

Indigné par la débauche qui connote le milieu de la Cour et hostile aux Mignons du roi à l'instar d'une grande partie de ses contemporains, L'Estoile inclut dans son *Journal* une partie importante de la production pamphlétaire qui s'intéresse à ce sujet. Cela relève, certes, de son travail de collectionneur et de son rôle de témoin mais reflète aussi une part de subjectivité indéniable. Le mémorialiste va d'ailleurs plus loin dans l'expression de sa position par rapport à ce sujet et lorsqu'il insère dans son *Journal* un pamphlet très agressif à l'encontre des Mignons, de par le discours fort injurieux qui s'y associe et surtout l'attaque nominale qui y figure, c'est davantage sur la présentation de L'Estoile, précédant le libelle en question, que nous aurons envie de nous arrêter plutôt que sur la pièce elle-même. L'historiographe qu'il est- par extension générique- nous présente, en effet, une description détaillée et très intéressante de l'apparence de ces Mignons mais ce qui est, ici, plus important, encore, que la valeur documentaire de ce témoignage, c'est bien l'éthos qui s'associe aux propos du mémorialiste. Les informations fournies aux lecteurs semblent marquées par le dédain et le

---

<sup>794</sup> *Ibid.*

mépris que suscite un tel spectacle chez notre mémorialiste. D'ailleurs, s'il semble avoir, ici, le souci du détail c'est pour mieux rendre compte de cet accoutrement et de cette image négative, à ses yeux, dans toute sa laideur. Le dénigrement de L'Estoile devient d'ailleurs plus explicite au moment d'introduire le pamphlet qui fustige ces Mignons et qu'il accueille clairement avec une joie revancharde comme en témoignent ces propos : « Ils furent tous enfilés en un sonnet, qui en fust fait en ce temps, semé et divulgué partout »<sup>795</sup>. Et même si à la suite de cette phrase, L'Estoile présente le pamphlet comme un « sonnet vilain », ce jugement est seulement en rapport avec son aspect injurieux et il ne faut pas y voir une condamnation de ce discours pour les idées qu'il véhicule, bien au contraire. Ce libelle répond, en fait, au mépris profond de L'Estoile pour ces Mignons et permet de satisfaire une agressivité qui ne peut s'exprimer pleinement dans l'espace de son *Journal*. Nous pouvons, donc, dire que le fait même d'insérer ce pamphlet dans le *Journal* traduit une prise de position que les commentaires du mémorialiste concernant ces favoris du roi viennent corroborer. L'un de ces commentaires de L'Estoile traduit, d'ailleurs, clairement l'ampleur de son mépris pour les Mignons puisqu'il déclare dans une perspective de rabaissement, sans équivoque : « La corruption de ce temps estant telle que les Farceurs, Bouffons, Putains et Mignons avoient tout le credit »<sup>796</sup>.

Toujours par rapport à Pierre de L'Estoile, il est intéressant de constater qu'il n'a pas été le seul à mettre ce matériau narratif et surtout documentaire au service d'une visée propagandiste. Bien plus que L'Estoile, ceux qui se sont chargés de l'édition de son texte, après lui, ont pris la liberté d'intervenir sur le manuscrit pour y enlever des choses qu'ils préféraient passer sous silence et mettre l'accent sur d'autres. La première édition de 1621 ne contient pas les pièces pamphlétaires et pourtant le traitement de l'image d'Henri III et de sa mère à partir du travail des éditeurs sur les manuscrits de L'Estoile sur atteste de leur volonté de salir la mémoire de ces deux personnages. Cette réalité éditoriale, Gilbert Screnck l'explique et la commente en ces termes: « La présentation qui est ainsi faite des deux figures centrales du pouvoir n'appelle donc aucune indulgence. Elle participe pleinement à l'élaboration satirique, voire pamphlétaire, du mythe royal, dont elle contribue à élaborer la légende noire, en ne retenant que les exemples les plus pittoresques de la tyrannie et de

---

<sup>795</sup> Pierre de L'estoile, *op. cit.*, *Tome II*, p. 145.

<sup>796</sup> Pierre de L'estoile, *op. cit.*, *Tome II*, p. 125.

l'anarchie du pouvoir. Telle est donc la part de vérité, simplifiée parfois jusqu'à la caricature, que les éditeurs de 1621 tenaient à imposer à leurs lecteurs sur l'histoire du Valois »<sup>797</sup>.

Bien évidemment, si ces éditeurs s'autorisent à remanier le texte d'origine, c'est par rapport à un contexte politique précis, celui des années post-crise où on se fixe comme principale ligne de conduite la glorification de l'image de Louis XIII après avoir fait la même chose pour Henri IV ; or une telle propagande en faveur de la nouvelle lignée des rois de France qui incarnent la stabilité politique et l'union nationale va nécessairement se faire aux dépens du prédécesseur dont la réputation va être encore plus ternie pour mettre davantage en valeur les qualités des rois Bourbons. L'idée de la rupture avec un héritage compliqué et dérangeant trouve ainsi son écho dans le fonctionnement de la propagande et si, en politique, on veut toujours donner l'impression qu'on construit à partir d'une situation de chaos total, en matière de propagande, la destruction de l'image du prédécesseur s'avère souvent bénéfique pour ériger le nouveau chef en sauveur et cela, les gens du métier à cette époque, pamphlétaires et éditeurs confondus, en étaient parfaitement conscients. Gilbert Schrenk parle dans cette perspective d'un « manuel d'instruction sur le prince »<sup>798</sup> et en ce qui nous concerne, nous pouvons dire qu'Henri III, tel qu'il apparaît dans le *Journal* et précisément dans les pamphlets qui y sont insérés définit *a contrario* le modèle du prince.

Les écrits de L'Estoile, de Brantôme ou ceux des autres mémorialistes, chroniqueurs ou historiens de l'époque peuvent donc être clairement déroutants pour le lecteur moderne ainsi que pour celui de l'époque, en matière de traitement de l'information. C'est, d'ailleurs, encore plus vrai et plus compliqué lorsqu'il s'agit de quelqu'un comme Estienne Pasquier que nous avons eu l'occasion de rencontrer plusieurs fois dans l'habit du pamphlétaire et dont le nom s'associe par ailleurs à l'écriture historiographique à travers son œuvre *Les Recherches de la France*. Quel regard peut-on alors porter sur ce type de récit et sur la part de vérité qui s'y associe, si ce n'est celui du lecteur averti qui peut certes y trouver le moyen de répondre à une certaine curiosité historique mais qui doit aussi rester lucide et vigilant sur l'authenticité du témoignage et son degré d'objectivité.

---

<sup>797</sup> Gilbert SCRENCK, « Vérité et récit mémorable : à propos de la première édition du *Journal* de Pierre de L'Estoile (1621) », *op. cit.*, p.135.

Ces éditeurs ont aussi effectué un large travail de censure que Gilbert Schrenck commente en ces termes : « Cette suppression provoque un déficit d'informations impressionnant, puisque sur plus de cinq cents pasquils contenus dans les manuscrits du règne de Henri III, neuf seulement sont présents dans l'édition de 1621 ». *Ibid.*

<sup>798</sup> *Ibid.*

Mais, pour revenir au type de discours qui nous intéresse et par rapport auquel le lecteur n'a pas d'attentes particulières en terme de véracité et de fidélité à la réalité, puisqu'un pamphlet est, d'abord, basé sur l'attaque, il est important de préciser que c'est lorsque la manipulation de l'information touche à des sujets sensibles qu'elle devient la plus intéressante à étudier. La meilleure illustration de cette diffamation qui devient de plus en plus ciblée, qui affiche un rythme croissant, qui prend de l'ampleur constamment et qui s'érige en véritable machine de destruction, reste sans doute celle où c'est le roi Henri III qui tient le premier rôle et le mauvais rôle.

Nous allons donc tenter de comprendre comment ce roi a pu se transformer en une cible privilégiée des écrits diffamatoires dont les auteurs qui, lui sont hostiles, cherchent à pousser à l'extrême, son image négative.

Nous l'avons relevé plus haut, Gilbert Schrenk parle de la « légende noire » d'Henri III et il est vrai qu'en s'intéressant au contexte des guerres de religions, ce roi apparaît comme le personnage qui bénéficie de la présence la plus marquée dans la littérature pamphlétaire de cette période, et pour cause, il est le personnage politique numéro un, celui sur lequel se focalise toutes les attentions et autour duquel se tissent les histoires les plus interpellantes et parfois les plus sordides, sans que le degré de véracité soit forcément interrogé ou perçu comme un critère de pertinence ou d'efficacité.

Mais, en réalité, si les pamphlétaires s'acharnement tellement contre ce roi, ce n'est pas seulement parce qu'il est au centre de l'actualité, pas seulement à cause de son statut et parce que son image constitue un enjeu majeur dans les luttes entre les propagandes des différents partis, mais aussi parce que, de par la vie qu'il choisit de mener, il se prête lui-même au jeu de la diffamation.

Plusieurs spécialistes du contexte des guerres de religion affirment qu'Henri III n'a pas été un si mauvais roi et quelqu'un comme Denis Richet préfère parler plutôt d'« un roi mal compris »<sup>799</sup>. Ceux-là tentent ainsi de nuancer une image très négative qui s'est associée à ce personnage et qui perdure, entre autre à cause de la représentation qui en est faite dans la littérature pamphlétaire de l'époque<sup>800</sup>. Il n'empêche qu'un regard attentif posé sur le parcours

---

<sup>799</sup> Denis RICHET, « Henri III dans l'historiographie et dans la légende » dans *Henri III et son temps, op.cit.*, p. 13.

<sup>800</sup> Ayant comme objet d'étude le corpus pamphlétaire réuni par L'Estoile, c'est bien évidemment sur l'image d'Henri III dans cet espace littéraire précis que nous nous focaliserons. Notons, néanmoins, qu'il ne s'agit pas pour autant de vouloir ramener sa représentation à cette unique source et nous sommes conscient de la complexité de l'image de ce roi si nous devons la traiter dans l'absolu et à travers des supports divers. Cette

d'Henri III permet de voir comment sa vie est ponctuée d'inconvenances, de scandales et surtout de rumeurs qui ont pour effet immédiat d'occulter ses qualités et qui permettent surtout à la machine diffamatoire de se mettre en route en se servant de ces éléments comme de la matière de base nécessaire à la fabrication d'un véritable monstre.

Henri III est un roi qui choisit l'ostentation, qui n'hésite pas à s'exposer publiquement comme c'est le cas dans les processions religieuses qu'ils multiplient, parce que cela est nécessaire ou parce que cela sert ses intérêts, selon le regard qu'on veuille porter sur la sincérité de sa foi.

Mais d'une manière générale Henri III ne mélange pas la vie privée et la vie politique qui étaient pourtant proches chez les précédents rois de France. Il invente la séparation au nom de la dignité royale et construit les limites d'une sphère privée qui agace et alimente les rumeurs les plus sordides et les plus graves parfois. Le témoignage suivant de Jacqueline Boucher permet de rendre compte de cette situation compliquée pour Henri III et de l'ampleur du problème que pose cette non accessibilité au roi : « Au début du règne la colère avait éclaté parmi ses courtisans lorsqu'il avait ordonné d'entourer sa table, où l'étiquette lui prescrivait de prendre seul la plupart de ses repas, de légères barrières pour écarter de lui les solliciteurs importuns. Mains gentilshommes quittèrent alors la cour se jugeant offensés: on dénonça dans des lettres "toutes ces singeries" bien éloignées pourtant de la sévérité de l'étiquette espagnole. Le roi dut momentanément annuler cet ordre. Une nouvelle tentative faite en 1584 pour isoler sa table et son lit suscita les mêmes protestations. Un pamphlet ligueur, « "Vie et faits notables de Henri de Valois", œuvre probable de Jean Boucher curé de Saint-Benoît à Paris et furieux ligueur, utilisa cet épisode, caricature à l'appui, pour affirmer que le roi avait voulu se faire adorer et en tirer une preuve de son athéisme !

Il était difficile de concilier le respect dû au roi, la nécessité de ménager ses forces et l'ardeur des courtisans qui exigeaient d'avoir facilement accès auprès de lui, n'étant venus à sa suite que pour solliciter »<sup>801</sup>.

Parmi les aspects qui dérangent le plus l'opinion publique, dans cette vie privée, il y a sans doute l'extravagance de ce roi, ses goûts et ses pratiques largement interprétés comme le signe

---

difficulté assez déroutante parfois, Gilbert Screnck l'explique parfaitement en ces termes : « Comment définir, en effet, la figure du Prince à partir de témoignages aussi contrastés que ceux venant des pamphlets, des dépêches diplomatiques, de l'iconographie ou de la propre correspondance du monarque ? Faut-il se résigner, avec certains historiens, à ne pouvoir dire le dernier des Valois qu'en termes de roi "méconnu" ou de prince "énigmatique" ; faut-il s'en tenir aux clichés bien connus du souverain portant cagoule ou maniant le bilboquet ? ». Gilbert SCRENCK, « L'image du Prince dans le Journal de Henri III de Pierre de L'Estoile, ou l'enjeu d'une écriture » dans *L'image du souverain dans les Lettres françaises. Des guerres de religion à la révocation de l'Edit de Nantes* (Colloque de Strasbourg, 1983), Paris, Klincksieck, 1985, p 15.

<sup>801</sup> Jacqueline BOUCHER, *La cour de Henri III, op. cit.*, p 32.

d'une grande décadence morale et tout particulièrement sa relation avec ses favoris. Henri III a donc imposé, non sans risque de déplaire et de susciter les attaques les plus violentes, des choix d'ordre privé mais qui ont nécessairement une valeur politique puisqu'ils touchent au roi même s'il s'agit de questions de mode de vie, de goûts ou d'affinités. Voici comment Hélène Merlin parle de cette situation : « La sphère de visibilité royale dissoute par un mouvement perpétuel, soustraite à l'ordre hiérarchique, entre autres par la présence aux côtés du roi de ses "Mignons", devient sous Henri III, un espace de pure théâtralité baroque »<sup>802</sup>.

Arlette Jouanna explique dans l'un de ses travaux, que le XVI<sup>ème</sup> siècle n'a pas inventé la réalité politico-sociale des favoris mais que si, ce phénomène intéresse, autant les contemporains que les historiens des siècles suivants, c'est essentiellement à cause de son ampleur à cette époque. Les gens du XVI<sup>ème</sup> siècle, étaient donc profondément conscients de cette réalité - grâce au travail des pamphlétaires sans doute- et fermement hostiles à cette élite pour la grande majorité d'entre eux et comme l'explique Arlette Jouanna « l'émergence du mot révèle une prise de conscience collective »<sup>803</sup>. Ce qui dérange, donc, dans cette société, ce n'est pas autant que le roi de France ait des favoris mais qu'il les considère comme ses amis.

Voici la traduction française d'un pamphlet, plutôt moqueur, contre De Joyeuse, archi-mignon du roi, à l'occasion de son mariage<sup>804</sup> : « Jeune homme ne sois pas trompé par une vaine image, sous prétexte que tu es compté au nombre des premiers amis du roi, que, puissant en richesse et en passions, à la fleur de la jeunesse, tu portes rassemblés les insignes de tant de gloire et que tu épouses une fille de sang royal, fille qui fera entrer tes petits-enfants dans la famille des rois.[...] Prends garde qu'à ton sujet tu les croies davantage qu'à toi-même, et que tu n'estimes que ces biens te sont donnés par ton mérite et ton savoir-faire, ces biens que l'abondance te verse maintenant à pleine corne »<sup>805</sup>.

Henri II avait des favoris mais ils n'avaient pas jouissaient pas des mêmes faveurs et du même rôle politique que ceux d'Henri III et s'il vient s'ajouter à cela la part de secret qui s'associe au mode de vie que choisit le dernier des Valois, la situation peut facilement devenir

---

<sup>802</sup> Hélène MERLIN, *Le Public au XVIIe siècle*, *op. cit.*, p. 240.

<sup>803</sup> Arlette JOUANNA, « Faveurs et favoris : l'exemple des mignons de Henri III », dans *Henri III et son temps*, *op. cit.*, p. 155.

<sup>804</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit.*, *Tome III*, p. 156 ; (pièce n° 280 de l'annexe).

<sup>805</sup> Pierre de L'Estoile, *Journal pour le règne de Henri III (1574-1589)*, éd. Lefèvre, Paris, Gallimard, 1943, p.275.



problématique, et ce fût le cas comme en atteste toute la production pamphlétaire hostile au roi et à ses Mignons qui traduit ce mécontentement.

Rappelons, d'ailleurs, qu'à la tête de cette contestation quasi-générale de l'ampleur que prend le système des favoris, se placent, bien évidemment, les princes de sang qui estiment avoir été dépossédés d'un pouvoir qui leur revient en toute légitimité et ce sont ceux-là mêmes qui encourageaient les attaques contre le roi et ses Mignons, essayant ainsi de sensibiliser et de mobiliser l'opinion publique<sup>806</sup>.

Mais, c'est en réalité Henri III, lui-même, qui donna l'occasion aux pamphlétaires de faire de cette facette de sa vie un motif majeur de leur propagande et fort discriminant à son égard, en mêlant le politique au privé et en plaçant aux devants de la scène publique ces favoris noyés dans un luxe outrancier et des privilèges excessifs que tous jugent comme illégitimes. Les actions et décisions du roi, son attitude, ses accoutrements, les bienveillances excessives et le pouvoir dont bénéficient les mignons ainsi que sa complicité avec eux exhibée aux yeux de l'ensemble de ses sujets; tout cela ne peut qu'accentuer l'incompréhension de ces derniers, attiser davantage leur colère et corroborer les rumeurs qui circulent concernant ce roi et sa relation suspecte et condamnable avec ses favoris.

En instituant, au début de l'an 1579, l'Ordre des Chevaliers du Saint-Esprit dans lequel les Mignons tiennent le premier rôle, le roi offre à ses favoris une légitimité politique qui vient prolonger la complicité qui caractérise sa relation avec eux et l'espace d'influence dont ils bénéficient. Mais, parallèlement, cette visibilité importante des Mignons dans l'espace politique et public présente un risque majeur pour le roi, celui d'attirer, encore plus, l'attention des gens sur la nature véritable des relations qu'il pourrait entretenir avec ses favoris derrière les portes fermées des chambres de sa cour.

Bien évidemment, les pamphlétaires qui ne se soucient que relativement de la véracité de leurs écrits –contrairement, d'ailleurs, à ce qu'ils déclarent sans cesse– vont pouvoir libérer

---

<sup>806</sup> Pierre Champion, s'est lui aussi intéressé à ces favoris appelés aussi Mignons, pour expliquer que ce terme dans sa signification première « ne veut pas dire autre chose que serviteur et surtout courtisan, homme de cour » mais que rapidement une connotation très négative s'y est associée ; une réalité qu'il explique principalement par le conflit d'intérêt entre nouveaux privilégiés et ancienne élite et en se référant pour cela au témoignage de Brantôme. C'est donc en ces termes que Pierre Champion tente de rendre compte de la situation : « Cette querelle était-elle fondée ? Les mignons étaient-ils des fardés et des lâches ? Qui étaient-ils pour avoir mérité la morsure des pasquins répandus par les pédants du Collège, ivres de grec, et si souvent adeptes des mœurs hellénistiques ; sans oublier la rancune des huguenots de Monsieur demeuré un conspirateur, celle des Guise cherchant leur chemin par la calomnie et l'ordure, le mauvais vouloir du clergé de France, qui ne désirait pas contribuer aux frais de la guerre, et continuait par principe, à réclamer l'extermination sauvage des huguenots et refusait d'ailleurs toute contribution à la solde des troupes catholiques et de leurs capitaines ? ». Pierre CHAMPION, « La légende des mignons » dans *Bibliothèque d'Humanisme et de Renaissance*, Tome 6, 1939, p 496 puis p.500.

leur agressivité contre ce roi et ses Mignons à travers des écrits rivalisant d'agressivité et d'imagination et qui se nourrissent des spéculations diverses faites à partir des choses publiques qu'ils observent mais aussi du poids de la rumeur. Ainsi, et pour rester avec le même exemple que nous venons de citer concernant la nouvel Ordre instituée par le roi, il est intéressant de s'arrêter sur la réaction de certains pamphlétaires par rapport au faste et à la magnificence caractéristiques de la cérémonie d'établissement de cet ordre. Les pamphlétaires ont justement trouvé dans cet évènement l'occasion d'attaquer le roi et ses favoris en se servant de cette manifestation publique qui s'impose aux yeux de tous, comme la preuve d'une réalité privée placée sous le signe de la légèreté et de la luxure. C'est d'ailleurs, cette conscience d'une énorme supercherie organisée par les soins du roi lui-même et sous son regard bienveillant que traduit ici Pierre de L'Estoile en rapportant la position des ligueurs vis-à-vis de cette célébration et en déclarant à leur sujet : « Les autres, plus malins, calomnians les actions de leur prince, le referoit à la volupté et disoient que toute ceste cerimonie n'estoit que le masque des amours du Roy et de ses Mignons »<sup>807</sup>. Cette vision, les pamphlétaires contemporains de l'évènement, ligueurs ou autres, la relayent parfaitement dans leurs écrits où le soupçon et la rumeur se transforment rapidement en vérité incontestable sous les accents déterminés des libellistes. L'un des pamphlets de la série relevée par L'Estoile concernant cet évènement, et qui se trouve être particulièrement violent, affiche une tonalité sérieuse voire même grave et s'ouvre sur l'apostrophe « *Vous, princes de Sodome* »<sup>808</sup> qui résume à elle seule toute la portée de l'accusation dirigée contre le roi et ses Mignons.

Par ailleurs, tous les autres pamphlets sont marqués par un comique virulent qui permet aux différents auteurs de véhiculer leur condamnation et de traiter ce sujet sur un ton qui correspond au statut culturel du sujet.

Le premier sonnet<sup>809</sup> est entièrement construit autour de l'ironie jouant ainsi sur le choix, même, du nom donné à cet Ordre et exploitant l'opposition suggérée entre le caractère hautement sacré de cette parole du Saint-Esprit directement liée à la personne du Christ et la vilénie qui entoure les chevaliers de cet Ordre dont la principale caractéristique serait le manquement permanent aux préceptes chrétiens. En rappelant dans le vers 8 que cette parole

---

<sup>807</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit.*, Tome III, p. 13.

<sup>808</sup> *Ibid.* p. 17.

<sup>809</sup> *Ibid.* p. 18.

sacrée eut comme objectif premier de permettre aux chrétiens de « *vivre saintement* », c'est justement sur l'usage blasphématoire du nom du Saint-Esprit, par le roi et ses complices dans la débauche, que le pamphlétaire veut insister et la sainteté originelle associée à cette parole serait, donc, à prendre au sens antiphrastique du terme, lorsqu'il s'agit de l'Ordre des chevaliers institué par le roi. Toujours dans la même perspective ironique et accusatrice, le choix d'une disposition classique pour les rimes des deux tercets de ce sonnet permet au pamphlétaire d'opposer les termes « *desordre* » et « *Ordre* » afin d'insinuer que cette confrérie n'a de l'ordre que le nom qui lui est attribué et qu'il s'agit là d'une véritable mascarade permettant de camoufler le vrai désordre moral qui règne au sein de ce groupe d'individus. Le choix de ce nom pour l'Ordre des chevaliers, nouvellement établi, est donc en rupture totale avec la symbolique qui devrait normalement s'y associer et c'est encore une fois, de manière ironique que le pamphlétaire introduit les raisons véritables qui auraient poussé le roi à faire ce choix et qui sont tout simplement et tout banalement en rapport avec la personne du roi lui-même puisque le jour la Pentecôte correspond au début de ses deux règnes successifs en Pologne et en France comme l'exprime les vers suivants:

*Tel jour vous est heureux, sire, à ce que je voi,  
Auquel desjà deux fois avez esté fait Roi<sup>810</sup>*

Une telle motivation, aussi superficielle, ne peut que renvoyer au caractère superficiel du roi lui-même, à son égocentrisme et sa vanité, or le pamphlétaire qui se pose en défenseur de la vérité, cherche, justement à dénoncer la fausseté de cette entreprise et à dévoiler le projet de tromperie de l'opinion publique qui se profile comme en atteste les propos suivants qu'il tient : « *à ce que je voi* » et qui rendent compte de son regard ironique et franchement moqueur, synonyme de dénigrement.

L'ironie s'illustre aussi à travers l'invitation lancée par le pamphlétaire au roi dans le vers 13, « *Et de son Fils aussi soyez imitateur* », un conseil bien suspect qui introduit le doute par rapport à ce qui devrait être une évidence et qui suggère, en réalité, l'incapacité du roi à remplir un tel rôle et à s'inscrire dans la continuité du Christ. Ce souhait avorté exprimé de manière ironique permet donc de situer le roi et son Ordre à l'extérieur de tout idéal chrétien et présente ainsi

---

<sup>810</sup> *Ibid.*

son entreprise et le choix de ce nom pour sa confrérie comme une profanation du sacré et une atteinte au respect des fondements du christianisme<sup>811</sup>.

Claude Marteau, l'auteur de ce pamphlet, écrit un autre sonnet qui s'inscrit dans la même perspective que le premier et qui utilise le comique pour enlever toute légitimité et toute crédibilité à cet Ordre en mettant en avant le caractère insensé de ce rapprochement absurde entre le Saint-Esprit avec tout ce qui s'y associe et l'Ordre des chevaliers porteur de ce nom. L'association entre ce nom sacré et cette réalité décadente permet de rendre compte du caractère grotesque de cette situation et de tourner en dérision l'Ordre en révélant tout le ridicule qui l'entoure. Le dernier pamphlet de cette liste dont l'auteur reste anonyme est aussi marqué par une énonciation ironique. C'est, en effet, pour se moquer de cet événement que le libelliste évoque une prétendue contribution de la nature et du soleil en particulier, au fameux cérémonial.

Mais, puisqu'il s'agit là de discours pamphlétaires, la vérité qui semble s'y dessiner, reste, malgré tout et à chaque fois, celle du libelliste qui obéit impérativement à sa subjectivité et, ainsi, la représentation qui y est faite de la relation entre Henri III et ses Mignons correspond à la perception de la réalité de ce dernier, quoique dans ce cas précis, le poids de la rumeur est tellement important et les témoignages tellement récurrents et convergents vers la même idée de la perversité de cette élite de la Cour, qu'il devient difficile d'évoquer l'éventualité d'une diffamation mensongère.

En réalité, les soupçons qui pèsent sur Henri III et ses favoris vont être traités différemment d'un témoignage à l'autre, allant de la relativisation du problème à l'acharnement qui pousse cette accusation jusqu'aux limites du sordide. Un peu plus loin dans son *Journal*, L'Estoile réunit une série de pamphlets de sources partisans diverses mais qui s'accordent sur le principe de diffamer dans le sens où ils permettent de « souiller » l'image de la cible que constituent le roi et ses Mignons, de « nuire à leur réputation » et de les « déshonorer »<sup>812</sup>. C'est, d'ailleurs, en ces termes que L'Estoile présente cette série de pamphlets relatifs aux

---

<sup>811</sup> L'image de Henri III qui ressort de ces pamphlets correspondrait plutôt à l'anti-modèle chevaleresque et chrétien et le verdict est plus sévère encore lorsqu'il s'agit des Mignons. Nous l'avons précédemment affirmé, au regard d'une telle représentation, ce roi définit *a contrario* le modèle du bon prince. En effet, il semble substituer à la piété et la vraie dévotion la débauche et l'hypocrisie, à la simplicité et l'humilité l'extravagance et la vanité, à la maturité religieuse et politique le profil d'un homme capricieux et frivole, à la virilité du guerrier un caractère efféminé... et c'est, entre autres, pour avoir failli à ce modèle qu'il a été autant critiqué et même haï par certains.

<sup>812</sup> Ce sont là les sens qui s'associent au terme « diffamer » dans son usage du XVI<sup>ème</sup> siècle. D'après, Edmond HUGUET, *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*, Paris, Didier, 1961, p. 175-176.

années 1577, 1578 et 1579 : « Lesquels, pour estre la plus part d'eux impies et vilains, tout oultre tant que le papier en rougist, n'estoient dignes avec leurs auteurs que du feu, en un autre siecle que celui-ci, qui semble estre le dernier et l'esgout de tous les precedens »<sup>813</sup>.

Mais ce qui est particulièrement interpellant par rapport à cette liste tout comme pour les exemples étudiés précédemment, d'ailleurs, c'est l'usage récurrent et quasi-systématique de la tonalité comique dans ces pamphlets ce qui nous amène à conclure à un lien étroit entre diffamation et comique, mais en quels termes ?

Pour être précis, notons que sur les 10 pièces que relève L'Estoile, 9 sont clairement et franchement comiques et c'est d'ailleurs un comique abrupt, grossier, souvent éloigné de l'énonciation ironique et des insinuations observés précédemment, qui se déploie dans ces pièces; un comique où déferlent les images les plus licencieuses, où le vocabulaire grossier s'impose comme la meilleure devise des pamphlétaires et où la dérision se poursuit souvent en insolence ; ce qui explique, d'ailleurs, la sévérité avec laquelle L'Estoile juge ces pièces en évoquant un aspect clairement ordurier.

Le comique s'associant à la dimension diffamatoire trouve sa place dans les écrits pamphlétaires ou encore dans d'autres espaces d'expression comme c'est le cas avec cette mise en scène des écoliers qui ont osé caricaturer le roi et ses Mignons à l'occasion de la foire Saint-Germain. Cette anecdote relevée par L'Estoile pour le début de l'an 1579 apparaît comme un véritable acte de défiance à l'égard de l'autorité royale puisqu'en se déguisant en personnages fardés et frisés, en imitant le roi et ses amis, en s'engageant dans cette bouffonnerie et en la rendant publique c'est justement l'intention de tourner en dérision cette élite sociale en la parodiant qu'ils dévoilent, et cela ne peut être perçu autrement que comme une preuve d'insolence et comme une offense grave qui leur avait, d'ailleurs, valu d'être emprisonnés. L'insolence synonyme d'agression est d'ailleurs double puisqu'elle passe autant par les actes, à travers le déguisement, que par la parole de ces écoliers qui criaient : « A la Fraize on cognoist le Veau ! »<sup>814</sup>.

En fait, tout semble déranger dans l'attitude des écoliers, leur propos fort insultants à l'égard des personnages parodiés, certes, mais aussi leur déguisement qui nous renvoie à l'univers théâtral celui des comédiens, des saltimbanques et des bouffons pour qui le déguisement,

---

<sup>813</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit.*, Tome III, p. 48.

<sup>814</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit.*, Tome III, p. 25. Le comique se construit, ici, autour du jeu de mots précisément.

l'accoutrement est le propre de leur monde du jeu et du faux. Or, ce rapprochement qui s'opère entre les deux mondes par le biais du déguisement commun aux deux, permet d'assimiler cette élite de la Cour aux gens du spectacle, de mettre en avant son caractère artificiel, sa légèreté et la fausseté qui la caractérise, et de dire à tous, que ceux-là aussi, ces fameux Mignons, jouent la comédie selon leurs propres règles. D'ailleurs, cette réalité du roi et de ses Mignons pour qui, le goût des artifices du raffinement sont poussés à l'extrême et jusqu'aux limites du grotesque, est perceptible et frappante pour quiconque voudrait la voir, mais nous avons l'impression que cette vérité n'éclate aux yeux de tous, que lorsque ce sont d'autres personnes qui l'incarnent et qui essaient d'en rendre compte. Les écoliers ont presque un rôle démystificateur et on dirait que le pacte d'obéissance et de respect se rompt le temps de la découverte de cette scène caricaturale et que les gens présents à la foire peuvent se rendre compte de l'ampleur du ridicule qui entoure cette élite de la Cour. Leur jugement sera tout simplement sincère, subjectif, certes, mais authentique et non conditionné par le rang de la personne qu'ils ont en face d'eux et par son prestige qui les oblige souvent à freiner leur critique. Ainsi, nous pouvons dire que ceux-là qui dirigent l'attaque contre le roi et ses Mignons, sur le mode de la parodie, peuvent espérer réussir à contaminer leur public par leur clairvoyance, leur courage et leur esprit contestataire tout comme le ferait, d'ailleurs, un pamphlétaire qu'il soit soucieux ou pas de la véracité de son discours.

Choisir de mener une attaque par le biais de la diffamation c'est aussi se risquer à tomber dans le mensonge avec une réalité dessinée dans les pamphlets qui échappe souvent au contrôle du libelliste plus ou moins sciemment. Or, par rapport à ce principe fondateur de l'attaque qui passe souvent par la déformation ou le grossissement de la réalité pour mieux agresser la cible, le comique permet en quelque sorte de noyer le mensonge plus ou moins important dans la légèreté caractéristique du discours comique. En d'autres termes, il est beaucoup plus facile, moins grave et aussi moins condamnable de mentir, de diffamer dans un cadre comique que dans un cadre sérieux.

Le comique fonctionnerait presque comme un canal permettant de faire passer la diffamation tout en la banalisant et en la dissipant dans le cadre général de l'énonciation où elle figure. De surcroît, certains sujets assez délicats, touchant particulièrement à la vie privée et à l'aspect intime se prêtent beaucoup plus facilement au traitement comique qu'au traitement sérieux comme nous avons pu le constater avec la série de pamphlets autour de la relation du roi avec ses Mignons ou encore comme en témoignent les vers suivants où le comique passant par l'emploi d'images obscènes permet de véhiculer l'attaque dirigée contre le roi pour ses pratiques sodomites :

[...]

*Le Roy ne m'aime point pour estre trop barbu.*

*Il aime à semencer le champ qui n'est herbu*

*Et comme un Castor chevaucher le derriere.*

*Lors qu'il foule les Culs qui sont cons estreicis.*

*Il tient du naturel de ceux de Medicis*

*Et prenant le Devant il imite son Père.*

.....<sup>815</sup>.....

Le pamphlétaire joue à la fois sur la moquerie et le comique grossier pour donner forme à cette attaque frontale qui se dessine clairement dans son sonnet et qui permet de révéler de manière franche et même brutale, sans ménagement et sans masque, ce qui est présenté comme la réalité infâme d'Henri III en matière de sexualité. La comparaison au castor est à ce titre fort dévalorisante pour Henri III d'abord, par rapport au rapprochement dans les pratiques sexuelles (« *chevaucher le derriere* ») et l'effet répulsif que crée la transposition de cette image à l'homme et c'est encore pire lorsqu'il s'agit d'un roi. Ensuite, l'assimilation d'Henri III à ce rongeur, aux mœurs saugrenues, est elle-même avilissante pour deux raisons : d'une part, parce que l'animal choisi est dénué de toute symbolique positive et que le bestiaire de référence ne peut que desservir l'image du comparé, et d'autre part parce que ce rapprochement permet de révéler l'« animalité » du roi qui s'adonne à de telles pratiques sexuelles perverses, opposées aux lois de la nature et indignes des hommes et qu'en se livrant à de telles infamies il ne vaut pas mieux que les animaux.

Le pamphlétaire va encore plus loin dans le dénigrement et aussi dans la dérision en inscrivant Henri III dans une espèce de généalogie du vice et du Mal puisqu'il le rattache aux Médicis chez qui la perversion est loin d'être accidentelle, ou même de tradition puisqu'elle est fondamentalement héréditaire selon notre pamphlétaire. Bien évidemment, ce dernier s'appuie, ici, sur les lieux communs de l'époque et précisément sur la mauvaise réputation des italiens et des Médicis en particulier dont le nom s'est longtemps associé à l'impiété, à la sorcellerie et à toute forme de vilénie.

---

<sup>815</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit.*, Tome II, p. 185.

Par ailleurs, le choix du comique dans ce pamphlet ou ailleurs, ne réduit en rien la part d'agressivité qui ressort de ces pièces, bien au contraire, mais il est s'avère, qu'il est plus facile de rire de ces choses plutôt que de les appréhender sous le signe de la gravité et cela est vrai autant pour l'auteur que pour le lecteur. La diffamation, la déformation de la réalité traitées sur le mode sérieux avanceraient à visage découvert et il y aurait quelque chose d'indicible en cela or lorsqu'elles s'associent au comique elle peuvent profiter de la distanciation et du masquage qui font partie du jeu comique et de l'art de la dissimulation sous prétexte d'une apparente légèreté.

N'oublions pas qu'il s'agit là d'attaquer le roi de France sur ses goûts efféminés et son impudicité, de manière directe ou à travers l'attaque des Mignons qui l'implique automatiquement<sup>816</sup> ; et que dans les deux cas ce sont autant la notion de respect que la notion de décence qui sont interrogées. En fait, la production et la réception du message pamphlétaire ne supposent certainement pas un degré d'engagement équivalent, et le libelliste, conscient des limites de l'audace de ses lecteurs, trouve dans le comique le moyen de ne pas trop heurter son public et de s'imposer à lui par la force du rire indépendamment de la part de diffamation qui règne dans son discours<sup>817</sup>. En fait le comique permettrait presque de trouver le bon équilibre entre une attaque qui discrédite la cible et une insolence qui peut devenir rapidement pesante en mettant mal à l'aise le lecteur par rapport à ses mœurs et ses convenances.

Immaturité politique, caractère passionné d'un souverain dont la vie privée empiète sur sa responsabilité d'homme d'Etat ; l'image négative d'Henri III, en partie liée à sa relation avec ses Mignons, est, certainement, aussi, une affaire de mauvais calcul politique de la part d'un roi qui pensait instaurer un système capable de refléter sa puissance et son indépendance vis-à-vis des grands princes du pays mais qui s'est finalement trouvé réduit à l'image du roi irresponsable, frivole, débauché, éloigné de ses sujets et renfermé sur lui-même. En fait, tout n'est qu'une question d'optique comme l'explique Arlette Jouanna en parlant de la signification politique et sociale du système des Mignons du point de vue du roi à travers un

---

<sup>816</sup> Bien évidemment la complicité est telle entre le roi et sa troupe de Mignons qu'il devient difficile de condamner l'un en innocentant l'autre et il est vrai que les favoris, par leurs comportements outranciers et leurs débordements permanents ne peuvent que porter atteinte, encore plus, à l'image du roi comme l'exprime clairement ici un pamphlétaire ligueur en déclarant : « *Car nostre Roy vous diffamez !* ». *Ibid. Tome II.*, p. 193. D'ailleurs, si les Mignons sont si sévèrement jugés dans l'opinion publique c'est parce qu'ils discréditent le roi par leurs agissements mais surtout parce qu'ils sont accusés d'être à l'origine de la corruption du roi, ce qui les rend encore plus haïssables mais ne désresponsabilise pas pour autant Henri III.

<sup>817</sup> Nous aurons l'occasion de revenir sur cette complicité presque dérobée au lecteur et imposée à lui par le rire dans le cadre du chapitre IX.



exemple précis et où elle affirme : « A cet égard les noces de Joyeuses, avec leur luxe et leur faste inouïs, ont eu une portée didactique ; il s'agissait d'une part de montrer ce que le roi pouvait faire d'un serviteur dévoué, et, de l'autre, de faire sentir sa force à travers sa magnificence »<sup>818</sup>. Face à une telle approche de certains aspects de la réalité socio-politique de l'époque, les pamphlétaires opposent une autre, totalement différente et qui nuit considérablement à l'image des favoris ainsi qu'à celle du roi lui-même.

En effet, cette amitié suspecte et dérangeante avec les Mignons est une relation qui a, souvent, été perçue comme la preuve de l'homosexualité du roi et de son dévergondage avec ses favoris et même si cela n'a jamais été confirmé par les historiens, la récurrence de cette accusation dans les écrits des différents pamphlétaires, de part et d'autre, la présence de témoignages de mémorialistes comme ceux de L'Estoile qui appelle ces jeunes gens « mignons de couchette »<sup>819</sup>, nous pousse à croire que la sexualité de ce roi est pour le moins suspecte, pour ne pas affirmer catégoriquement son homosexualité et pour éviter d'accorder encore plus de crédit à la rumeur<sup>820</sup>.

Mais Henri III n'a pas été calomnié et attaqué, uniquement, à cause de sa relation avec ses Mignons ou de ses mœurs libres d'une manière plus générale, mais aussi à cause de sa dévotion que les pamphlétaires se pressent de placer sous le signe de l'hypocrisie. En effet, lorsque ce roi se met à exhiber sa piété, essentiellement, à travers la participation aux processions ou encore les flagellations publiques, son image, déjà marquée par la légèreté et la débauche qui s'associent à sa réputation, se trouve encore plus ternie et l'équivoque qui l'entourait déjà devient plus accentuée. Le problème premier d'Henri III comme l'explique Frank Lestringant réside au niveau de sa personnalité souvent portée vers les excès et les

---

<sup>818</sup> Arlette JOUANNA, « Faveurs et favoris : l'exemple des mignons de Henri III », dans *Henri III et son temps*, *op. cit.*, p.159.

<sup>819</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit.*, *Tome II*, p. 174.

<sup>820</sup> Marie-Madeleine Fragonard explique, d'ailleurs, parfaitement le fonctionnement de cette stratégie diffamatoire qui consiste, entre autres, à créer l'illusion de la vérité par l'amplification et la concordance des mensonges, en se référant au cas précis de D'Aubigné, mais un tel recours est tellement répandu et tellement lié au mécanisme diffamatoire que son affirmation acquiert une portée générale qui lui fait dépasser les limites de l'exemple précis de cet auteur. Elle déclare : « Plus sournaises sont les diffamations sans autre autorité que le "voix publique" » et rajoute un plus loin : « Rien de tel aussi que la convergence des calomnies : une personne peut fabriquer, mais deux ! Mais trois ! Un bon moyen de créer une vérité reste donc de répéter plusieurs fois un mensonge, y compris ceux de vos adversaires communs, puisque d'Aubigné emprunte à la Ligue même ». Marie-Madeleine FRAGONARD, « Stratégie de la diffamation et poétique du monstrueux : D'Aubigné et Henri III » dans *Henri III et son temps*, *op. cit.*, p. 50.

débordements en tout genre comme il l'avoue lui-même<sup>821</sup>. Pour le traitement de ce sujet, aussi, les pamphlétaires recourent au comique, comme moyen d'action qui leur permet de porter sur ces manifestations de piété un regard amusé et de rabaisser la cible en la tournant en dérision et en la confrontant au caractère grotesque de cette dévotion<sup>822</sup>. La majorité de ces pièces exploitent l'opposition qui existe entre d'un côté, la pénitence exhibée et poussée à l'extrême et de l'autre la débauche de ceux qui composent ces confréries et qui est elle aussi poussée à l'extrême, et c'est justement de cette contradiction que naît l'incongruité, le grotesque et que prend forme l'idée d'une véritable mascarade qui pousse au rire, à la distanciation et au dénigrement<sup>823</sup>.

Par ailleurs, et comme nous l'avons vu précédemment concernant l'accoutrement du roi et ses Mignons, le comique passe aussi par la parodie. Alors, ici, en ce qui concerne leur dévotion suspecte, ce sont des pages de la Cour qui se sont chargés de parodier la cérémonie des Pénitents et qui ont été flagellés pour avoir commis cette offense<sup>824</sup>. Qu'il s'agisse de parodie ou de production pamphlétaire qui est d'ailleurs bien plus fréquente, ce genre de réaction est tout simplement symptomatique d'une désapprobation certaine de l'opinion publique face à de telles démonstrations de dévotion comme le souligne Myriam Yardeni qui parle d'une « foule hostile, haineuse et railleuse »<sup>825</sup>.

Mais, la situation devient vraiment compliquée et fort discréditante pour le roi, lorsque les deux aspects de sa personnalité se chevauchent, que la frontière entre les manifestations de foi et la satisfaction des plaisirs personnels s'efface et que la désobéissance à Dieu et la perversité viennent s'incruster jusque dans les lieux de culte et c'est bien évidemment à

---

<sup>821</sup> « La frénésie dans la violence comme dans le plaisir qui caractérise cette génération, et d'autre part la personnalité complexe d'Henri III, qui confiait à Villeroy en Mai 1579 : "ce que j'aime, c'est avec extrémité", son attirance pour la chair aussi bien que pour l'esprit contribuent à donner de lui une image contrastée dont on retient le cycle de débauches suivies de pénitences, et non la tentative, poursuivie avec une belle persévérance, de réformer et de moderniser l'Etat ». Frank LESTRINGANT, *Littérature française du XVI<sup>ème</sup> siècle*, Paris, PUF, 2000, p. 272.

<sup>822</sup> A première vue, d'ailleurs, le comique ne s'impose pas pour ce sujet comme pour la sexualité, par exemple, mais toute la question est de savoir, justement de quelle dévotion il s'agit, et dans notre cas, la piété d'Henri III, tel qu'elle est perçue du moins, peut s'ouvrir au comique parce qu'elle bascule très rapidement dans le ridicule à cause de sa fausseté.

<sup>823</sup> Le tome IV renferme une série de pamphlets qui s'inscrivent dans cette orientation et qui, pour la quasi-totalité, mettent à profit le comique pour se moquer de ces pénitents et dénoncer leur supercherie. Voir pour cela les pièces de l'annexe de la n° 312 à la n° 337 et leurs présentations respectives.

<sup>824</sup> Voir Pierre de L'Estoile, *op. cit.*, *Tome IV*, p. 78.

<sup>825</sup> Myriam YARDENI, « Henri III sorcier » dans *Henri III et son temps*, *op. cit.*, p. 58.

l'histoire du roi avec les religieuses de l'abbaye de Poissy que nous faisons allusion, ici<sup>826</sup>. Le pamphlet rapporté par L'Estoile autour de cette histoire malsaine<sup>827</sup>, marqué par un élan d'agressivité qui trouve dans le recours à un comique vulgaire le moyen de s'exprimer, se nourrit certainement de la rumeur qui se transforme sous la plume du libelliste en une vérité certaine et c'est justement là où réside tout l'art de la diffamation et de la fabrication des scandales.

Ce qui est étonnant, par ailleurs, c'est que parmi ces pamphlétaires qui se lancent dans le jeu de la diffamation, il y a une majorité de plumes anonymes ou de personnes dont le nom s'est toujours associé à ce genre d'écrits mais il y a aussi des écrivains de grande renommée qui n'hésitent pas à utiliser leur respectabilité comme contrepoids à leur attitude diffamatoire. Marie-Madeleine Fragonard s'arrête sur l'exemple précis d'Agrippa d'Aubigné qui illustre parfaitement cette réalité et au sujet duquel le lecteur aurait du mal à « soupçonner l'intégrité de son jugement »<sup>828</sup>. Elle s'intéresse, en fait, tout particulièrement, à l'image d'Henri III dans les écrits de D'Aubigné et en vient à conclure à la construction d'une véritable « poétique du monstrueux » chez ce poète en expliquant qu'« Henri III est dépeint de fait comme un pécheur, conscient de l'être, monstrueux mais exemplaire dans la relation de l'homme avec le Mal »<sup>829</sup>.

Présenté comme un monstre, comme celui qui concentre tous les vices, comme l'emblème du Mal, Henri III l'est aussi dans certains pamphlets réunis par L'Estoile comme en témoigne les vers suivants particulièrement violents :

[...]

*De tout vice souillé, sous la fainte apparence*

*D'un zelateur de foy : mais il est un pipeur,*

*Privé de charité, de foy, de conscience*

---

<sup>826</sup> Quoiqu'il s'agisse avec cette histoire, d'une vieille topique que nous trouvons dans les fabliaux par exemple et qui fait partie du modèle comique des blagues traditionnelles. Henri IV reproduira, d'ailleurs, le même comportement que son prédécesseur.

<sup>827</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit.*, Tome III, p. 62.

<sup>828</sup> Marie-Madeleine FRAGONARD, « Stratégie de la diffamation et poétique du monstrueux : D'Aubigné et Henri III » dans *Henri III et son temps*, *op. cit.*, p. 47.

La diffamation est à la fois une mode et un outil de combat indispensable dans ce contexte des guerres de religion et l'auteur de cet article a parfaitement raison de parler de « diffamateurs professionnels » (*Ibid.* p. 51) dont fait partie D'Aubigné qui s'est tout simplement inspiré de l'agressivité et de la mauvaise foi régnantes pour alimenter la voix vengeresse de ses écrits.

<sup>829</sup> *Ibid.* p. 53.

*Et qui n'a jamais eu que poison dans le cœur*<sup>830</sup>.

La décadence morale de ce roi est très explicite dans ces vers qui se construisent autour de l'opposition entre d'un côté, les qualités du bon chrétien, tout ce dont Henri III est justement privé : charité, foi sincère et conscience ; et de l'autre, le profil de l'homme corrompu, vicieux, hypocrite, menteur et avec du « *poison dans le cœur* ». En fait, cette dernière caractéristique sur laquelle, d'ailleurs, se ferme le sonnet, nous renvoie certes à la réalité de la corruption morale de ce roi et résume en ce sens l'ensemble de ses défauts précédemment exposés, mais nous ne pouvons nous empêcher de penser, par rapport à l'utilisation précise du terme « *poison* », à l'accusation de sorcellerie qui a toujours pesé sur ce roi et sa mère. D'ailleurs, bien plus que son fils, Catherine de Médicis a eu le malheur de bénéficier de la triste réputation de sorcière qui l'a rendue définitivement haïssable aux yeux de la majorité des français. Par xénophobie certes, pour sa froideur et à cause des rumeurs qui couraient sur elle et sur certains épisodes de sa vie privée, cette femme a été souvent rendu responsable des maux les plus graves et coupable des choses les plus sordides. L'un des pamphlets de la collection de L'Estoile illustre parfaitement cette orientation dans la mesure où son auteur exploite le jeu de mots à la fois cruel et sarcastique entre « *Médicis* », « *médecin* » et « *Médée* » pour attaquer la Reine Mère<sup>831</sup>.

Le poison, la sorcellerie, voilà des éléments constitutifs de l'univers maléfique par excellence et pour revenir à la représentation d'Henri III, nous dirons que lorsque tout cela se joint à une série de manquements aux valeurs chrétiennes ; il ne peut que confirmer l'hypothèse d'une tentative de diabolisation de ce roi par le dit pamphlétaire qui le présente, presque, comme le serviteur de Satan. Cette éventuelle alliance entre le roi et le diable que l'auteur de ce pamphlet n'exprime pas ouvertement, d'autres la suggèrent ou la mettent en avant beaucoup plus clairement comme en atteste cette dernière phrase d'un pamphlet ligueur en prose<sup>832</sup> où la parole est faussement donnée à Chicot, bouffon du roi, qui semble s'adresser à Henri III en

---

<sup>830</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit.*, *Tome IV*, p. 87.

<sup>831</sup> La note des éditeurs concernant ce pamphlet permet de rendre compte du réseau sémantique qu'a tenté de créer l'auteur en utilisant le jeu de mots : « Catherine de Médicis use du poison pour enfanter, puis tuer, ses enfants. De Médicis, elle devient Médée. [...] Il évoque l'origine sociale des Médicis, qui étaient médecins et apothicaires comme l'indique les *palle* (les pilules) dans les armoires de cette famille. L'allusion au poison est ici évidente et concerne les rumeurs qui circulaient sur la mort de Charles IX ». Pierre de L'Estoile, *op. cit.*, *Tome I*, p. 128.

<sup>832</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit.*, *Tome VI*, p. 99 ; (pièce n° 509 de l'annexe)

ces termes : « *le grand Diable rompra le col à ceux qui te veulent tromper* »<sup>833</sup>. L'idée d'un pacte secret avec le diable au sujet d'Henri III, est une accusation qui trouve parfaitement sa place dans la rhétorique de l'excès qui parcourt tous ces pamphlets et qui vise à enlaidir le plus possible l'image de ce roi indépendamment du degré de véracité du discours et en essayant d'entraîner le lecteur sur le chemin du doute si ce n'est sur celui de l'accusation. Charles Lenient explique comment cette image d'un roi qui se livre à la pratique de la sorcellerie avait occupé une place de choix dans la propagande ligueuse, de la chaire à la presse, en citant l'exemple de Boucher qui « a écrit si non inspiré un célèbre libelle relevé d'ailleurs par L'Estoile dans *Drôleries de la Ligue* et paru sous le titre "Les Sorcelleries de Henry de Valois et les oblations qu'il faisait au Diable, dans le bois de Vincennes" »<sup>834</sup>.

Que pourraient faire, alors, dans un contexte similaire et face au poids de la rumeur et à l'extrême violence des attaques, les témoignages valorisants sur les capacités guerrières de ce roi, sur son raffinement et son amour de la culture ? Pas grand-chose, certes.

Finalement, nous pouvons dire que le problème d'Henri III c'est qu'il apparaît comme un personnage qui déçoit énormément par rapport au contexte de crise dans lequel il évolue et par rapport aux attentes de ses sujets. Ce roi, lorsqu'il n'est pas attaqué et rabaissé, est excusé et « victimisé » or cette réaction, même si elle n'est pas connoté de mépris est marquée par quelque chose qui se rapproche de la compassion, ce qui n'arrange en rien sa situation. En fait quand il n'est pas méprisable, il est pathétique et dans les deux cas il aura définitivement perdu toutes les chances d'incarner un idéal quelconque comme le supposerait son statut.

## ***2- Le pamphlet comme source d'information :***

La manipulation de l'opinion publique, la diffamation et la déformation de la réalité sont certainement des constantes de l'écriture pamphlétaire. Alors, lorsque nous nous mettons

---

<sup>833</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit.*, Tome VI, p. 100.

<sup>834</sup> Charles LENIENT, *La Satire en France ou la littérature militante au XVI<sup>ème</sup> siècle*, Tome II, *op. cit.*, p. 82.

D'après Charles Lenient, cette propagande vise à présenter Henri III comme un monstre et on y développe avec beaucoup d'acharnement toutes les accusations, vraies ou fausses, portées contre lui autour de sa pratique de la sorcellerie en compagnie de d'Épernon et de sa mère. A cela viennent s'ajouter les récits de viol et de sodomie mêlant imagination, vérité et intention diffamatoire manipulatrice, surtout. Cette image d'Henri III extrêmement négative que véhicule la propagande ligueuse, Lenient la résume en ces termes : « Néron, Hligabale et Caracalla sont des agneaux à côté du furieux tyran de France. La métamorphose commencée dans la chaire s'achève sous la main des libellistes ». *Ibid.*

à parler de la valeur historique et documentaire des libelles, il faut rester très vigilant par rapport à cela et se rendre compte que c'est, en fait, seulement, le croisement entre les différents écrits pamphlétaires de sources partisans diverses qui pourrait nous conduire sur la voie d'une éventuelle reconstitution de la réalité de l'époque. D'ailleurs, dans le contexte de crise qu'est celui des guerres de religion, le problème de la déformation de la réalité s'étend à d'autres types d'écrits. La production pamphlétaire est certainement celle qui rend, le mieux, compte de ce problème, mais d'autres genres attestent aussi de cette subjectivité débordante qui débouche sur une manipulation de la vérité. Nous avons pu l'observer précédemment à travers l'exemple de Pierre de L'Estoile, les écrits des mémorialistes trahissent souvent leur position idéologique ; mais la situation peut s'avérer plus délicate, encore, avec d'autres types d'écrits dont on n'aurait pas forcément soupçonné la véracité.

Denis Richet confronte deux listes où se trouvent énumérés les « officiers suspects pour religion, en 1562 »<sup>835</sup> et révèle, ainsi, les différences importantes qui existent entre la première liste qu'on attribuerait aux « curés des paroisses parisiennes » et qu'il présente comme étant « vraisemblablement "gonflée" »<sup>836</sup> et une deuxième liste qu'on présenterait comme le document officiel relatif à cette affaire. La prudence est donc préconisée face aux écrits de cette période d'une manière générale et pas uniquement par rapport aux pamphlets car, comme en atteste le travail de Richet, même les écrits qui impliquent un groupe d'individus, une instance religieuse ou politique, peuvent être marqués par la manipulation de l'information et dans ce cas, le plus difficile est de pouvoir discerner l'officiel du pseudo-officiel qui use d'une autorité de quelque ordre qu'elle soit pour se donner une légitimité et une crédibilité qui lui permettent d'influencer l'opinion publique.

En ce qui concerne nos pamphlets, que l'information qui y est véhiculée soit approchée avec plus ou moins de suspicion –et dans le cas de cette littérature, la méfiance et la distanciation sont le signe d'une grande pertinence–, cela ne doit pas totalement occulter la présence d'un véritable contenu informatif qui permet d'éclairer le lecteur sur les spécificités de cette période<sup>837</sup>.

---

<sup>835</sup> Denis RICHET, « Aspects socio-culturels des conflits religieux à Paris dans la seconde moitié du XVI<sup>ème</sup> siècle », *op. cit.*, p.768.

<sup>836</sup> Il rajoute aussi que « les motifs de l'inscription sont assez flous ». *Ibid.*

<sup>837</sup> On pourrait penser ici au rôle de cet héritage pamphlétaire par rapport aux lecteurs des siècles suivants, mais pas uniquement, car même pendant les guerres de religion, ce genre d'écrit assurait, parallèlement à sa fonction

L'information existe incontestablement dans les pamphlets, qu'elle soit douteuse ou pas, même si elle se présente sous un visage nouveau, colorée par la subjectivité du pamphlétaire qu'il ne peut et qu'il ne veut contrôler et même si le témoignage du libelliste porte inévitablement les marques de son engagement. En fait, l'information est tout simplement traitée différemment dans les pamphlets et une telle approche nous éloigne de la neutralité, la rigueur et la « froideur » – supposées – du témoignage historique<sup>838</sup>.

Dans sa tentative de représenter la sociologie des Politiques, Robert Descimon confronte les données numériques des archives de la Préfecture de Police relatives à l'émeute du 8 août 1590 aux informations communiquées par François Morin dans son *Dialogue entre le Maheustre et le Manant* ; et même si Descimon soulève dès le début la question de l'extrémisme de ce pamphlétaire, il n'en reste pas moins vrai que le système de dénonciation mis en place dans cette pièce constitue une source d'information supplémentaire ; douteuse, fort subjective et plus ou moins fiable, certes, mais qui existe et qui trouve sa place dans l'éventail des témoignages historiques<sup>839</sup>. La reconstitution de la réalité passe donc par la référence à des sources d'informations diverses, archives, mémoires, pamphlets...et surtout par leur confrontation. D'ailleurs, les divergences voire même les contradictions qui peuvent ressortir de ce travail de comparaison, sont davantage enrichissantes que déroutantes, pour quiconque s'intéresse à cette période.

En insérant un nombre important de pamphlets dans son *Journal*, L'Estoile réussit à doubler la valeur historique de son texte et à décliner le principe du témoignage de deux manières différentes. Les pamphlets qu'il réunit constituent une source d'information

---

propagandiste une fonction « journalistique » dans la mesure où il apparaissait comme un excellent support informatif, et c'est d'ailleurs ce qui explique le lien étroit entre le pamphlet et la gazette comme nous avons eu l'occasion de l'explorer précédemment dans le cadre de la première partie. Mais au même temps le pamphlet peut être un excellent support pour la diffusion des fausses nouvelles et dans ce cas c'est bien la manipulation de l'information qui est mise en avant.

Roger Chartier atteste de l'importance de cette profusion pamphlétaire et affirme que les libelles « transforment les conditions de la circulation de l'information, concurrent le livre tout en constituant pour les imprimeurs-libraires un marché profitable ». Roger CHARTIER, « Pamphlets et gazettes » dans *Histoire de l'édition française, tome I, op. cit.*, p. 405.

<sup>838</sup> En fait, dans un pareil contexte de crise, les gens sont tout simplement et tout naturellement avides d'informations et l'écrit pamphlétaire est l'un des moyens capables de répondre à ce besoin de la même manière que l'est aussi l'écrit d'inspiration historique qui connaît un développement considérable pendant les guerres de religion. Denis Pallier déclare dans ce sens : « Une masse d'ouvrages relevant de l'histoire sont publiés ou réédités : six cents cinquante titres entre 1550 et 1610 dont une moitié entre 1560 et 1588, preuve de la prise de conscience nationale des français ». Denis PALLIER, « Les réponses catholiques » dans *Histoire de l'édition française, op. cit.*, p. 340.

<sup>839</sup> Voir Robert DESCIMON, « Prises de parti, appartenance sociale et relations familiales dans la Ligue parisienne », *op. cit.*, p.127.

incontestable malgré le soupçon qui pèse sur eux en ce qui concerne le degré de véracité qui s'y associe. Henri Hauser commente la valeur historique des pamphlets en ces termes : « Somme toute, il n'est pas de fait, petit ou grand – batailles célèbres ou simples rencontres, massacres ou rixes, voyages royaux ou missions diplomatiques – autour duquel ne croisse toute une moisson de pamphlets. A tel point que l'on pourrait presque, à défaut d'autres documents, écrire cette histoire au moyen des seuls pamphlets. Ce sont, assurément, des sources impures ; mais elles se présentent si nombreuses et si variées qu'il ne serait pas impossible de les critiquer les unes par les autres »<sup>840</sup>.

En fait, les pamphlets étant principalement construits autour de l'attaque personnelle, le problème de la véracité et de la fidélité à la réalité ne se pose pas de la même façon selon qu'il s'agisse de faire allusion à un événement public, d'évoquer des mœurs ou des orientations doctrinales..., ou qu'il s'agisse plutôt de représenter une personnalité quelle qu'elle soit car dans ce cas, le parti pris est beaucoup plus tangible et la tentation d'amplifier la réalité ou tout simplement de la déformer est nettement plus importante.

En nous référant au corpus pamphlétaire du *Journal* de L'Estoile nous observons une diversité considérable quant aux informations véhiculées ce qui ne nous étonne point compte tenu de l'aspect circonstancié de ce type de littérature qui constitue l'un de ses critères définitionnels. Plusieurs événements ou faits plus ou moins importants, d'ailleurs, trouvent, ainsi, leur écho dans les libelles. La prise de la ville du Pont-Saint-Esprit par les catholiques et de la Charité par les protestants se trouve, ainsi, évoquée dans l'un des pamphlets de la fin de l'année 1576 où l'auteur anonyme exprime sa désolation et son exaspération face au terrible spectacle de ces guerres<sup>841</sup>. Beaucoup moins grave, l'information relative au voyage du Duc d'Alençon en Angleterre que véhicule un pamphlet ouvertement moqueur à l'encontre de ce prince et où l'auteur se penche de très près sur les conditions du déroulement de cette expédition sensée préparer le futur mariage du prince<sup>842</sup>. En fait, les détails que le pamphlétaire rapporte au sujet du pauvre équipage du prince et qui sont certainement grossis et présentés sous des accents comiques lui permettent certes de nourrir sa veine pamphlétaire en ridiculisant sa cible mais ils remplissent parallèlement une fonction informative. Le pamphlet permet donc de relayer l'évènement et donc d'en parler tout en l'insérant dans la stratégie globale de l'attaque et de la dénonciation et c'est justement cela qu'on observe dans

---

<sup>840</sup> Henri HAUSER, *Les Sources de l'histoire de France. XVI<sup>ème</sup> siècle, tome 3, op. cit., p. 20.*

<sup>841</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit., Tome II, p. 64.*

<sup>842</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit., Tome III, p. 34.*



un pamphlet virulent contre les maréchaux de France qui permet de les attaquer tout en informant sur leur emprisonnement et sur les raisons ayant conduit à cette situation<sup>843</sup>.

Les pamphlets peuvent aussi renseigner sur la survenue de tel ou tel phénomène naturel puisque ce genre d'évènement est souvent le prétexte d'évoquer d'autres questions. Ainsi, la comète du mois de novembre 1577 est évoquée dans l'un des pamphlets de cette période même si au-delà du fait naturel lui-même c'est la peur de la Reine Mère qu'il suscite qui intéresse, en réalité, le pamphlétaire capable d'en faire rapidement un motif d'attaque<sup>844</sup>. La situation est similaire pour le tremblement de terre de l'an 1579 dont parle l'un des pamphlétaires de ce temps qui va jusqu'à citer les différentes villes touchées et qui, surtout, profite de ce contexte pour critiquer la situation de la France et attirer l'attention de l'opinion publique sur l'extrême danger des guerres civiles dont les conséquences désastreuses dépasseraient largement celles de ce tremblement<sup>845</sup>.

Les pamphlets permettent aussi de rendre compte des mœurs de cette époque. Ainsi, lorsque Jean Passerat dénonce dans l'un de ses pamphlets<sup>846</sup> le phénomène du cocuage assez répandu à cette époque et en particulier au sein de la noblesse, c'est aussi une fenêtre sur certains aspects de la société qui s'ouvre pour le lecteur. Dans le même ordre d'idées, nous pouvons voir derrière le mépris que concentrent les italiens et les attaques dont ils sont la cible dans les pamphlets, un ensemble d'informations concernant leur secteur d'activité et le rôle qu'ils eurent à jouer en France dans le domaine financier et aussi en matière de fiscalité<sup>847</sup>. La situation économique trouve aussi son écho dans les pamphlets comme en témoigne un sonnet d'Estienne Pasquier où sont soulevés les problèmes économiques que traverse la France en cette fin d'année 1574 et que les tensions internes ne peuvent

---

<sup>843</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome I*, p. 73

<sup>844</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit.. Tome II*, p. 147.

<sup>845</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit.. Tome III*, p. 23.

<sup>846</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome I*, p. 167 ; (pièce n° 26 de l'annexe).

<sup>847</sup> *De vices estrangers un royaume remplir,  
De daces et impostes un peuple rançonner  
[...]  
Voir l'asne Milanois devenir Chancelier,  
Le banquier, Mareschal, le vilain, Chevalier :  
C'est le fruit que produit la graine de Florence.*  
Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome I*, p. 184.

qu'aggraver<sup>848</sup>. Les pamphlets peuvent aussi renseigner sur les décisions fiscales relatives à un contexte précis le tout, bien sûr, marqué par un élan contestataire reflétant la réaction de l'opinion publique, comme en témoigne un placard en prose contre les présidents de Thou et Séguier où la dénonciation des impôts excessifs imposés au peuple va de pair avec l'attaque nominale dirigée contre ceux qu'on tient pour les responsables de ces décisions<sup>849</sup>. Dans d'autres pamphlets parus au mois de juillet de cette même année 1576, les auteurs se pressent d'établir le lien entre l'augmentation des impôts et l'influence exercée par les Mignons comme en atteste les vers suivants dont on ne peut occulter la valeur documentaire, au-delà de l'attaque qu'ils véhiculent :

*Et pour pouvoir mieux contenter  
Leur Jeu, leur Pompe, leur Bombance  
Et leur trop prodigue Despense,  
Il faut tous les jours inventer  
Nouveaux imposts, Nouvelles tailles,  
Qu'il faut du profond des entrailles  
Des pauvres sujets arracher,*<sup>850</sup>

Parallèlement, le système judiciaire peut aussi constituer un aspect de la réalité auquel s'intéressent les pamphlétaires. Ainsi, à travers leur dénonciation de la corruption qui y règne et indépendamment de leur appartenance partisane, les libellistes nous fournissent un témoignage intéressant sur la situation de l'appareil judiciaire pendant les guerres de religion<sup>851</sup>.

---

<sup>848</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome I*, p. 106.

En fait, en cette année, la situation économique est tellement préoccupante qu'elle se trouve au centre de multiples pamphlets comme dans *La Complainte de l'argent*, un autre long poème qui renseigne, entre autres, sur la stérilité en Guienne et son retentissement sur l'économie du pays. (*Ibid. Tome I*, p. 107).

<sup>849</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome II*, p. 28.

<sup>850</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome II*, p. 48.

Dans ce même pamphlet, l'augmentation des impôts est mise en relation avec l'influence des Mignons mais aussi avec celle des italiens et là encore l'information se conjugue avec l'attaque tel que le montre ces vers:

*Et cependant que le lien  
De ces tyranniques Gabelles,  
Et les frais des Daces nouvelles  
Que nous forge l'Italien,  
Cruellement serre et accable  
La pauvre France misérable,  
Ces beaux Mignons prodigement  
Se veaultrent dedans leurs Délices,*

Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome II*, p. 45.

<sup>851</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome II*, p. 53.

Des pamphlets qui renseignent sur la réalité sociale, économique ou judiciaire mais surtout politique car celle-ci se place incontestablement au premier plan des préoccupations des pamphlétaires et trouve pleinement son écho dans cet espace d'expression. Alors, lorsque un pamphlétaire écrit :

[...]

*Sera pour nous encor'. L'argent du Roy Philippe,*

*Oultre un nombre de gens que pour la France il équipe*<sup>852</sup>

c'est clairement le rôle joué par le roi d'Espagne dans cette guerre qui est mis en avant dans ces vers. Ailleurs, ce sont les Etats de Blois de l'an 1577 qui trouvent leur écho dans la série de pamphlets engendrés par cet évènement<sup>853</sup>.

Mais, le politique c'est aussi les idées politiques, et dans ce sens, la littérature pamphlétaire constitue un excellent espace où viennent s'exprimer les diverses positions idéologiques.

Un pamphlet où l'on appelle à l'union autour du roi dans l'intérêt de la nation et où l'on exprime son exaspération face aux affrontements permanents et aux rivalités destructrices ; voilà un exemple de pièce où se traduit la position d'un catholique modéré<sup>854</sup>. Une pièce où deux voix s'opposent, où deux hommes, un français et un anglais s'affrontent au sujet de la mort de la reine d'Ecosse ; voilà un exemple de pamphlet où les attaques de chacun des protagonistes, les arguments qu'ils avancent nous renvoient à des positions idéologiques clairement définies et nous renseignent sur le système de pensée propre à chacun des partis que représentent les deux instances discursives<sup>855</sup>. Joseph Barrère affirme dans cette perspective et concernant la valeur historique de la production pamphlétaire : « Ces pamphlets, abstraction faite de l'hostilité systématique qui les inspire, constituent des documents précieux pour l'étude des grands courants d'opinion qui divisaient la multitude émue en ces temps déjà reculés de plus de trois siècles »<sup>856</sup>.

Nous avons affirmé au début de cette partie qu'en ce qui concerne la représentation des personnalités publiques dans les pamphlets la situation est plus délicate car la diffamation l'emporte souvent sur la valeur documentaire et la rend suspecte, pourtant il est possible de

---

<sup>852</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome V*, p.63.

<sup>853</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome II*, p. 89- 98.

<sup>854</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome II*, p. 105.

<sup>855</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome V*, p. 281.

<sup>856</sup> Joseph BARRERE, *Estienne de la Boétie contre Nicolas Machiavel*, Bordeaux, Albert Mollat librairie, 1908, p.159.

décèler dans ces piéces régies par une agressivité indéniable des informations qui nous renvoient à la réalité de la cible attaquée. Ainsi, nous pouvons rencontrer dans certains pamphlets dirigés contre les Mignons une description de leur apparence extérieure qui revient d'une pièce à l'autre en des termes quasi-similaires ce qui corrobore la véracité de ces portraits. Les libellistes renseignent, en fait, sur le caractère efféminé de cette élite en se fondant en cela sur des détails précis qui pourraient avoir été grossis, mais dans lesquels il y a une part certaine de vérité et c'est en ces termes que l'un d'eux rapporte la réalité qu'il observe :

*Un jeune Mignon, bien pigné,  
Bien fardé [et] bien goldronné,<sup>857</sup>*

Cette valeur documentaire nous la retrouvons aussi dans un autre pamphlet de la même année, placé par L'Estoile juste avant celui que nous venons d'évoquer et qui reprend les mêmes motifs ce qui atteste du phénomène d'intertextualité entre les pièces ainsi que de la volonté du collectionneur de créer un **effet de vérité** par la biais de ces occurrences, avec ces pamphlets qui se présentent presque comme des variations sur le même thème et grâce au travail de juxtaposition des pièces relayant la même idée ou presque<sup>858</sup>. Il s'agit dans ce pamphlet d'une comparaison marquée de sarcasme entre les vaillants chevaliers qui ont forgé l'histoire glorieuse de la France et ces Mignons qu'il décrit dans les vers suivants et qu'il cherche à rabaisser par un pareil recours, en affichant clairement son indignation face à une telle situation :

*Eussent la Chemise empesée  
Eussent la perruque frisée,  
Eussent le taint blanchi de fards ?<sup>859</sup>*

Il n'est donc pas exclu de pouvoir décèler dans les pamphlets une certaine valeur documentaire même si la diffamation et le travail de déformation font toujours l'apanage de la

---

<sup>857</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit.*, Tome II, p. 49.

<sup>858</sup> Nous verrons, dans la quatrième partie, que L'Estoile peut choisir, aussi, d'organiser sa collection de manière à rendre compte d'une réalité autre, celle de la dynamique pamphlétaire en présentant, successivement, des libelles qui existent les uns par rapport aux autres.

<sup>859</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit.* Tome II, p. 46.

plupart des libelles de l'époque. La place réservée, dans les pamphlets, aux éléments renseignant sur la réalité est plus ou moins importante tout comme on peut informer plus ou moins directement et en cela le pamphlet intitulé *LE PERROQUET D'ATTICHI* permet d'observer le schéma qui se construit à partir du va et vient entre réaction et contre réaction et de constater les influences réciproques entre les événements réels et la production pamphlétaire. A l'origine des choses, nous avons l'impopularité de Charron auprès des parisiens qui s'illustre dans un premier pamphlet titré, *PASQUIL.1576*, par le dénigrement et la calomnie qui entourent ce personnage. La colère de ce dernier qu'engendre cette agression trouve dans la punition qu'il afflige à D'Attachi, secrétaire du roi, pour avoir découvert en sa possession le pasquil précédemment cité, le moyen de s'exprimer publiquement. Mais cette épreuve de force n'aura servi qu'à attiser davantage le feu de la propagande qui voit dans cet acte de répression le prétexte idéal pour multiplier les attaques contre cet homme et de les légitimer. Il est d'ailleurs passé d'une simple cible parmi d'autres, à l'ennemi qui détient l'exclusivité dans des pamphlets réservés à la seule destruction de son image (la place occupée dans l'espace pamphlétaire, sa réduction ou au contraire son accroissement comme c'est le cas ici renseignent bien évidemment sur le degré d'acharnement des auteurs). Vraisemblablement, le monde réel et celui de la propagande ne cessent de s'influencer mutuellement et le jeu de l'action-réaction qui anime la scène publique et motive les plumes les plus hardies s'impose comme la réalité du militantisme par la parole. On voit bien cette surenchère dans la violence de part et d'autre, les uns utilisant le pouvoir que leur confère leurs rangs ou leurs charges les autres celui que leur délectent leurs plumes.

## ***Conclusion***

Le pamphlet qu'il soit comique ou pas s'impose comme une arme de combat dans un contexte de crise semblable à celui des guerres de religion. L'organisation des milices de plume et des presses autour des partis politiques s'est faite selon plusieurs étapes qui attestent à chaque fois d'une maturité politique plus marquée et d'une conscience grandissante du rôle de l'écrit pamphlétaire. L'action politique ayant intégré le pamphlet ou devrions-nous dire plutôt, le pamphlet s'étant imposé à elle, la démarche des partis politique a été de faire de ce nouvel espace d'expression le moyen de simplifier et de vulgariser leurs doctrines pour une plus large diffusion de leurs idées. Et ce qui est intéressant à relever, tout particulièrement, c'est la capacité du comique à s'associer à l'aspect doctrinal puisque la pensée du parti passe

aussi par le rire. Le comique se combine, d'ailleurs, à d'autres aspects récurrents du texte pamphlétaire comme l'héritage biblique, mythologique ou historique.

Autant le rapport du pamphlet au pouvoir et au discours nous pousse à placer la question du comique sous le signe de l'interrogation (quelle place peut-on lui réserver?), autant le rapport du pamphlet à la réalité, la valeur diffamatoire de ce type d'écrit et l'idée de la manipulation qui s'y associe propulsent le comique aux devants de la scène et lui donnent une légitimité incontestable. La réussite de cette association tient à certaines caractéristiques du pamphlet mais surtout à un certain mode opératoire du comique et aux possibilités qu'il offre ; et c'est bien de cela que nous traiterons dans la partie suivante.

## *Quatrième partie :* *Le comique, langage de la passion*

En nous penchant sur l'étude du comique dans l'espace pamphlétaire, il ne s'agit point, pour nous, de nous aventurer sur la voie des approches théoriques et de nous lancer dans une énième tentative de définition du comique mais plutôt de nous baser sur les conclusions déjà établies pour tenter de commenter la réalité de l'exercice du comique dans le cadre énonciatif qui nous intéresse c'est-à-dire dans les pamphlets des guerres de religion et en l'occurrence dans ceux réunis par Pierre de L'Estoile. D'ailleurs, pour rendre compte de la grande difficulté qui entoure l'étude du phénomène comique nous nous contenterons de relever, ici, ces propos de Jean Eméline :

« On s'est toujours plu à " classer" le comique. On peut le faire de différentes façons :

soit par le contenu ou le thème : comique de situation, comique scatologique, fourberie, histoires juives, etc.

soit par le contenant ou le genre : sotie, vaudeville, opéra-bouffe, épigramme, etc.

soit par la technique utilisée : quiproquo, surprise, mascarade, calembour, fantaisie verbale, ironie, etc.

soit par sa "couleur"ou ses degrés d'intensité: humour, burlesque, bouffonnerie, plaisanteries "de corps de garde" , etc.

soit par son orientation et par les intentions de l'auteur: satire, jeu, badinage, boutade, sarcasme, etc.

Ces diverses démarches en disent long sur la complexité de notre "nébuleuse". Jamais les autres genres n'ont nécessité une telle profusion terminologique. Mais ces différentes classifications si souvent utilisées peuvent se recouper. Les types et les effets sont rarement purs, les frontières floues, les intentions complexes et changeantes »<sup>860</sup>.

Le fonctionnement du comique dans les pamphlets des guerres de religion mérite d'être étudié de manière détaillée et approfondie permettant, entre autres, de cerner ses différentes catégories, leurs modes opératoires, leurs impacts, le degré d'efficacité et la

---

<sup>860</sup> Jean EMELINA, *Le comique, op. cit.*, p. 87.

valeur pragmatique qui s'y associe mais aussi les limites de ce comique, les contraintes auxquelles il est confronté et surtout ses risques ; le tout bien sûr par rapport à la réalité de l'énonciation pamphlétaire et du contexte politique dans laquelle est libérée cette veine comique.

A l'origine de cet intérêt porté au comique, un constat très simple qui présente la nécessité du traitement de cette question comme une évidence : le nombre très important des pièces comiques parmi les pamphlets réunis par L'Estoile. Il suffirait, en effet, de se tourner vers l'annexe que nous établissons à la suite de notre travail, de s'intéresser à son système de symboles, pour se rendre compte immédiatement de cette réalité<sup>861</sup>. Il s'agit, donc, pour nous de commenter, d'expliquer cette présence marquée du comique dans ce paysage pamphlétaire et surtout de comprendre comment le comique réussit-il à avoir cette valeur passionnelle.

## **Chapitre IX :** **L'action comique comme prise de pouvoir**

### ***1/ Rire, perversité et supériorité :***

« Rire », « faire rire », « susciter le rire », « rire de quelque chose ou de quelqu'un » mais aussi « rire avec quelqu'un », il y a, sans doute, dans le fait de rire un besoin de partager cela avec les autres et une volonté profonde d'entraîner l'autre, avec lui, dans son rire. Cela est, d'ailleurs, encore, plus vrai dans le cas des pamphlets où le rire, découlant du comique qui s'y déploie, trouve pleinement sa place comme nous avons pu le constater précédemment et où ce besoin de contaminer l'autre par son rire, de l'amener à avoir la même attitude que lui, de créer en cela une forme de connivence avec lui, devient, aussi, une condition d'efficacité pamphlétaire et une nécessité propagandiste en se liant au projet général de l'attaque.

Si nous mettons de côté le rire convulsif, hystérique qui n'a pas besoin de raison apparente pour pouvoir s'exercer, le rire, quelles que soient ses sources, construit certainement sa force sur la base de l'adhésion des gens et nous pouvons clairement parler dans cette perspective

---

<sup>861</sup> Sur les 562 pièces composant les ramos de L'Estoile parmi lesquels il y a surtout des pamphlets mais pas seulement, nous dénombrons 219 pièces comiques avec bien évidemment des nuances au niveau du degré de comique, de la place qu'il occupe par rapport à l'ensemble de la pièce et surtout au niveau de sa nature même.



d'un aspect collectif dans le rire<sup>862</sup>. Henri Bergson qui s'est longuement penché sur l'étude de ce phénomène déclare dans cette perspective : « On ne goûterait pas le comique si l'on se sentait isolé. Il semble que le rire ait besoin d'un écho »<sup>863</sup> et il rajoute un peu plus loin : « Si franc qu'on le suppose, le rire cache une arrière-pensée d'entente, je dirais presque de complicité, avec d'autres rieurs, réels ou imaginaires »<sup>864</sup>.

Notre objet d'étude étant le fonctionnement du comique dans les pamphlets, le rire qui nous intéresse dans ce cadre est en rapport avec cet espace discursif et concerne autant le pamphlétaire que son lecteur potentiel. En fait, d'un point de vue psychologique, le rire comme réaction involontaire et spontanée face à une énonciation particulière, par exemple, crée un rapprochement entre les deux pôles de la communication et lorsque nous transposons ce schéma au contexte précis de l'énonciation pamphlétaire, le rire apparaît presque comme un appât qui permet d'accrocher le lecteur et de le piéger en le mettant face à son rire qu'il est obligé d'assumer et avec lui, bien sûr, toute la portée idéologique du message qui s'y associe. Dans la brève partie que nous avons consacré à la présentation du comique au début de notre travail, nous avons déjà parlé de cette espèce de complicité volée et d'une adhésion au discours, presque forcée, qui fait apparaître le rire comme l'allié idéal des pamphlétaires dans leur combat. C'est, donc, dans ce sens que nous parlons d'une forme de perversité dans le rire qui est en rapport avec son mode de fonctionnement, son caractère spontané et presque incontrôlable ; bref, un ensemble de caractéristiques profondes du rire que les pamphlétaires exploitent à merveille pour faire accepter leurs attaques passant, souvent, par le comique et provoquant le rire.

En fait, dans le cas de l'énonciation pamphlétaire, partager le rire de l'énonciateur en étant réceptif au comique dont il imprègne son texte, c'est aussi, d'une certaine manière, partager ses idées, ses attaques et se faire l'écho de son message propagandiste. Le rire est d'une certaine manière doté d'un pouvoir particulier, remarquablement et redoutablement exploité par les pamphlétaires puisqu'il a cette qualité de faciliter la réception du message et de rapprocher les deux pôles de l'énonciation. Disant que le rire peut être considéré comme un

---

<sup>862</sup> Le rire a dans ce sens une dimension sociale. En fait, cela ne veut pas dire que l'individu ne peut pas rire tout seul mais ce rire en solitaire peut intriguer, inquiéter les autres et pousser son auteur dans la marginalisation d'où le lien qui peut s'établir, dans certains cas, entre rire et folie.

Autour de cette dimension sociologique du rire, Jean Château cité par Robert Escarpit déclare : « La plaisanterie est un lien social, elle continue le sourire ce vestibule de l'humain ». Jean CHATEAU, « Le sérieux et ses contraires » dans *Revue philosophique*, Oct-déc 1950, p. 457.

<sup>863</sup> Henri BERGSON, *Le rire, Essai sur la signification du comique*, op. cit., p. 11.

<sup>864</sup> *Ibid.*

élément qui favorise la communication. Le rire propulse le message, l'enrichit d'une force supplémentaire en créant cette espèce de complicité entre l'énonciateur et l'énonciataire qui par son rire viendrait se ranger presque involontairement aux côtés du premier en se laissant prendre à son jeu et obéissant à sa loi. Plus qu'un pouvoir, le rire récupéré par les pamphlétaires devient, donc, dans cette perspective, une terrible arme de combat et c'est dans ce sens que nous pouvons parler d'une exploitation consciente des ressources du comique par les pamphlétaires du XVI<sup>ème</sup> siècle.

Dans le cas de l'énonciation pamphlétaire, partager le rire de l'énonciateur en étant réceptif au comique dont il imprègne son texte, c'est aussi, d'une certaine manière, partager ses idées, ses attaques et se faire l'écho de son message propagandiste. Alors, si le discours épique, élégiaque ou pathétique ciblent les sentiments et suscitent les émotions, si la logique ou le discours traversée par une réflexion politique ou philosophique ciblent la raison, le discours comique, quant à lui, provoque cette réaction physiologique qui varie entre le rire franc et le sourire discret et qui mobilise les différents niveaux en ce qu'elle a de plus émotionnel et de plus intellectuel<sup>865</sup>.

Dans cet espace pamphlétaire et d'un côté et de l'autre de l'objet risible, se placent le « railleur », le pamphlétaire et le « rieur », le lecteur. Pour l'objet risible, le « ce pourquoi » on rit, ce n'est pas autant l'objet du discours (réalité décrite, phénomène social, question d'ordre idéologique, personnage...) qui font rire, que le traitement que leur réserve le pamphlétaire et l'image qu'il en donne.

Le railleur, lui, est notre énonciateur, notre pamphlétaire qui doit pouvoir se distancier de la réalité pour pouvoir en rire et en faire rire les autres. Seulement, autant il est certain que ce dernier cherche par tous les moyens et par le biais d'un comique qui peut prendre des formes diverses à faire rire son lecteur, autant son propre rire reste ambigu. Nous pouvons supposer que la réalité qui s'offre à lui atteint un degré de ridicule qui pousse au rire et qu'avant d'être celui qui fait rire il a, lui-même, ri, réellement. L'autre possibilité consiste à imaginer le visage grave de l'énonciateur derrière le comique qu'il déverse dans son texte et à penser que le rire qui apparaît dans ces pamphlets n'est que l'expression déguisée de sentiments profonds et douloureux d'amertume, de déploration, de colère, d'indignation ou encore de mépris et de haine d'un énonciateur qui envisagerait son propre rire et celui qu'il tend à provoquer chez les

---

<sup>865</sup> Nous nous inspirons ici du travail d'Escarpit sur l'humour au sujet duquel il déclare : « L'humour à ce compte tout en utilisant un mécanisme intellectuel comme moyen de provoquer le rire serait un phénomène essentiellement affectif ».

Robert ESCARPIT, *L'Humour, op. cit.*, p. 82.

autres comme une forme de vengeance, une forme de libération aussi et une manière de dépasser sa souffrance. On pourrait parler dans cette perspective de la fonction cathartique du discours pamphlétaire en général et du comique en particulier<sup>866</sup>. Celui qui reçoit le message risible autrement dit l'énonciataire du discours, se trouve entraîné par ce rire et il réussit à se libérer, à son tour, de ses angoisses profondes et c'est une fois libéré de ses peurs que les mots lui livrent leur autre secret : l'appel à l'action.

Il y aurait donc dans le rire une valeur libératrice et une dimension thérapeutique qui touche aussi bien à la psychologie de l'énonciateur, qu'à celle de l'énonciataire. Selon Simone Clappier-Valladon : « Quoi qu'il en soit, le rire a le plus souvent été considéré comme libérateur de l'énergie, relâchant une tension. Herbert Spencer étudiant, en 1860, la physiologie du rire voyait, peut-être le premier, un mécanisme de décharge de l'énergie nerveuse. Il n'y a que Freud qui voit dans le rire une " économie d'énergie". C'est que chez Freud le principe de plaisir est essentiellement un principe économique. La satisfaction pulsionnelle accordée par le rire permet l'épargne d'une dépense affective gênante »<sup>867</sup>.

Au même temps cette dimension thérapeutique du rire nous laisse perplexe et elle peut être discutée au regard du contexte précis de l'énonciation pamphlétaire où vient s'exercer le comique.

Certes, le rire a des qualités incontestables et les gens du XVI<sup>ème</sup> siècle étaient bien conscients de cela comme en atteste le commentaire suivant de Mikhaïl Bakhtine : « La doctrine de la vertu curative du rire et la philosophie du rire du *Roman d'Hippocrate* étaient particulièrement prisées et répandues à la faculté de Médecine de Montpellier où Rabelais fit ses études d'abord et professa ensuite. Le célèbre médecin Laurens Joubert, membre de cette

---

<sup>866</sup> Dans le cadre de l'intérêt qu'il porte à l'étude de l'humour, Robert Escarpit établit le lien entre la situation de crise, la notion de catharsis et l'humour et même s'il s'arrête sur le contexte précis de la première guerre mondiale pour évoquer cette réalité, nous pouvons considérer que cela concerne le rire d'une manière générale et pas uniquement l'humour et que d'autres contextes de crise comme la révolution française, de la Fronde ou encore les guerres de religion permettent de rendre compte de cette réalité qu'il décrit en ces termes : « C'est retrouver le sens social, non plus au niveau superficiel des automatismes, des réflexes[...], mais de façon créatrice, en profondeur, comme un moyen d'exorciser les angoisses de l'homme social moderne ». Robert ESCARPIT, *L'Humour, op. cit.*, p. 70.

<sup>867</sup> Simone CLAPPIER- VALLADON, « L'Homme et le rire » dans *Histoire des moeurs*, Encyclopédie de la Pléiade, Gallimard, 1991, p. 249.

Dans ce même ordre d'idées et sur le cas particulier du mot d'esprit, par exemple, Samuel Weber explique que « Le mot d'esprit n'est pas offert seulement à l'auditeur. Il est également donné à celui qui le fait : il y a une relâche de tension intellectuelle, et soudain, pour ainsi dire d'un seul coup, le mot d'esprit est là, donné -don sans nul donateur. Ainsi donc, le mot d'esprit n'est pas moins "offert" à l'énonciateur qu'à l'auditeur. En, un mot, il est *offert à ses sujets*. Mais pourrait-il seulement advenir de cette façon, pourrait-il se présenter dans la relâche de tension, intellectuelle, s'il n'y avait pas sa tendance et sa teneur bien spécifiques, et surtout, son temps assez singulier »? Samuel WEBER, « Le temps d'un rire », *op. cit.*, p. 74.

Faculté, fit paraître en 1560 un traité sur le rire, sous le titre significatif de *Traité du ris, contenant son essence, ses causes et ses merveilleux effets, curieusement recherchés, raisonnés et observés par M. Laur. Joubert...* »<sup>868</sup>. Mais toute la question est de savoir si la métaphore habituelle du médicament, de la pilule qui soigne malgré son goût amer, souvent utilisée pour parler du rire, peut vraiment correspondre en toute circonstance au comique pamphlétaire.

Il arrive que dans certaines pièces pamphlétaires, le comique qui s'y s'exerce affiche une telle vulgarité, une telle méchanceté et une telle violence qu'il devienne repoussant et cela correspondrait au goût amer de la métaphore médicale. Mais le problème pour ce type de comique est que même à l'intérieur de cette pilule, il n'y a rien d'autre que du poison, que cette volonté de diffamer, d'agresser et de nuire, exhibée à outrance. Comment peut-on alors réconcilier le rire avec sa dimension curative dans l'espace pamphlétaire et face à de telles situations ? Oui, le rire permet une sorte de libération et le dépassement de certaines angoisses, à l'émission comme à la réception du message, d'ailleurs, mais lorsque le rire tombe sous l'emprise de la haine, il devient surtout une menace et au lieu de guérir l'autre de ses maux, le rire va donc le contaminer de cette haine. La pilule devient donc poison, non, par rapport à l'effet immédiat et apparent qu'elle peut avoir, mais par rapport à sa réalité profonde et l'impact durable qu'elle peut avoir.

Le rieur des pamphlets semble suivre un parcours qui le conduit de la première réaction de rire et de la libération immédiate qui s'y associe à une deuxième étape de prise de conscience de l'enjeu sérieux du message (critique, attaque, dénonciation ...) pour, peut être, aboutir à l'engagement, sans qu'aucune de ces étapes ne vienne éclipser l'autre ou minimiser son importance. Il est important de rappeler, en effet, que la profondeur du message véhiculé par des pamphlets de tonalité comique, la dimension critique qui s'y associe, la gravité des accusations ou encore l'éthos agressif ne doivent pas occulter l'idée de l'amusement du lecteur qui n'est certainement pas l'objectif ultime de l'énonciateur mais qui reste une étape importante et nécessaire dans l'entreprise de le séduire et de le rallier. Le rire comme réaction première atteste de la bonne réception du message et permet de rendre compte de la réussite de la communication. Tout l'enjeu est, donc, de savoir exploiter ce que le destinataire perçoit comme drôle car le lecteur qui rit face à ce type de discours aura du mal à se désengager ensuite de ce qui revêt la forme d'une adhésion à l'attaque. Le rire a en cela quelque chose de déstabilisant dans le sens où il désarme le rieur, le rend vulnérable et inhibe tous les

---

<sup>868</sup> Mikhail BAHTINE, *op. cit.*, p. 77.

arguments qui viendraient s'opposer au contenu du message, par la seule force du rire et il est difficile, face à une telle réalité de ne pas évoquer une forme certaine de perversité dans le fonctionnement du rire dont nous avons parlé précédemment.

Observons les vers suivants fort licencieux où s'exerce un comique franc et vulgaire permettant de porter atteinte à l'image du roi:

*Quand je vien à baisser la teste  
Pour antrer en vostre Couvent,  
Mon V. se dresse et fait la Feste  
Pour chatouiller vostre devant.*

*Dormant j'ai quelquefois songé  
Qu'aupres d'un C. j'estois rengé,  
Et je culletoy'sans cesse  
Pour accroistre le Genre Humain  
Et bourrassant une Nonnain,  
Toute la nuit, à coup de Fesse[...]<sup>869</sup>.*

Le premier élément à relever par rapport à ce pamphlet est d'ordre énonciatif car il est important de s'arrêter sur les possibilités qu'offre cette énonciation faite au nom de la cible de l'attaque, autrement dit au nom d'Henri III, qui s'adresse, ici, à une nonne. Cette mise en scène énonciative permet de donner une impression de véracité puisque c'est le roi lui-même qui met en avant ses propres actes de débauche. Pour la réception du message cette illusion énonciative joue, donc, un rôle majeur dans la mesure où la rumeur se transforme en vérité dans la bouche d'Henri III et même si le lecteur est parfaitement conscient de cette feinte l'impact de ce pseudo-aveu est indéniable. Mais plus grave et plus discréditant encore pour le roi, cette énonciation le présente comme quelqu'un qui assume parfaitement son attitude et qui parle ouvertement de cette histoire, sans gêne ni scrupule et avec beaucoup de détachement et de cynisme. Si alors certains peuvent se sentir offensés par ce qu'ils considèrent comme une attitude pécheresse, leur indignation et leur mépris ne peuvent qu'accroître face à ce type d'énonciation où le pécheur prend la parole pour attester et faire étalage de sa culpabilité. Parallèlement à ce modèle énonciatif qui permet de discréditer davantage la cible, le pamphlétaire choisit, ici, d'évoquer le roi à travers l'anecdote qu'il

---

<sup>869</sup> Pierre de L'estoile, *op. cit. Tome III*, p. 62 ; (pièce n° 262 de l'annexe).

rapporte à son sujet comme étant véridique, bien évidemment, et qui a pour fonction de le réduire à cette unique caractéristique condamnable autour de sa perversité et de sa relation perverse avec une nonne. D'ailleurs, la force de ce récit pamphlétaire repose, principalement, sur sa capacité à se suffire à lui-même. Le pamphlétaire n'a pas besoin d'incriminer ouvertement sa cible, de condamner, d'injurier ou même d'argumenter autour de cette accusation car c'est précisément le choix de cette narration et du ton adopté qui permet de traduire son point de vue et son agressivité et nous pouvons dire que l'histoire, la fable parle d'elle-même. En fait, cette histoire, amusante en apparence, ne peut que frapper le lecteur par la crudité et la cruauté des images pornographiques qui y sont développées sans aucune retenue. D'ailleurs, la violence ne se situe pas seulement dans la signification première des mots mais aussi au niveau des images qu'un récit comme celui-la est capable de suggérer et du sentiment de dégoût et de rejet qu'il provoque chez le lecteur. Mais paradoxalement autant ces images sont répulsives autant elles provoquent le rire et sont de ce fait clairement attractives pour le lecteur. En fait, c'est précisément le rire qu'elles provoquent chez le lecteur qui va permettre à l'accusation quel que soit son degré de gravité de transcender toute notion de respect. Le lecteur est dépassé par la force et la rapidité de son rire qui échappe à tout contrôle, toute réserve et toute réticence et il succombe donc facilement aux attraits du discours calomnieux qui utilise la perversité du rire pour détruire l'image de la personne attaquée et surtout pour rallier le destinataire permettant ainsi de traduire la violence du pamphlétaire et d'en susciter une, semblable, chez le lecteur.

Si nous parlons, ici, de la perversité du rire c'est donc essentiellement par rapport à cette capacité de s'imposer au lecteur et de créer des liens très forts avec lui par ce moyen. Le rire a cette qualité de consolider la communication en rapprochant les deux interlocuteurs, en créant cette espèce de complicité entre celui qui fait rire et celui qui par son rire se range presque involontairement du côté du premier en se laissant prendre à son jeu et en obéissant à sa loi et c'est dans ce sens que nous pouvons parler du pouvoir du rire découlant, fondamentalement, de sa perversité, de son mode de fonctionnement.

L'exemple précédemment relevé permet de rendre compte de cette réalité énonciative, mais si dans le cas du pamphlet en question, le rire « piégeur », puisque c'est exactement de cette manière qu'il opère, résulte d'un comique vulgaire et indécent, ailleurs, la perversité du rire peut s'associer à une réalité littéraire nettement plus subtile, plus raffinée et plus intellectuelle : l'ironie. Cette réalité énonciative qui s'impose dans l'espace pamphlétaire et qu'il est important d'approcher comme un mode énonciatif à part entière et non comme un

simple trope<sup>870</sup> débouche sur un rire -ou plutôt sur un sourire- radicalement différent du précédent au niveau des moyens déployés pour le provoquer et comme l'explique Henri Morier : « Le rire de l'ironie est rarement ouvert, du moins chez celui qui la pratique. C'est un rire intérieur plus ou moins visible : et plus il est rageur, plus les dents sont serrées, plus il est "fermé", plus le ton est sifflant »<sup>871</sup>. Néanmoins, les deux types de discours s'accordent sur l'objectif de rallier le destinataire en l'impliquant presque malgré lui dans le jeu comique et c'est, donc, dans ce sens que nous nous autorisons à parler de perversité au sujet de l'énonciation ironique.

L'ironie est une parole double où le locuteur prend ses distances par rapport à son propre énoncé et où le public est, lui-même, dédoublé puisqu'il renferme aussi bien des gens sensibles à cette ironie qui arrive à la détecter, la saisir et l'assimiler et d'autres qui restent totalement à l'écart. Tout l'enjeu pour le lecteur est donc de savoir discerner l'implicite dans l'explicite et de pouvoir être sensible à la disjonction qui s'établit, dans le cadre de l'énonciation ironique, entre l'énoncé et sa signification<sup>872</sup>. L'ironie permet donc d'installer une complicité entre l'émetteur du message ironique et celui qui le reçoit et qui, surtout, le comprend. La connivence auteur, lecteur ne se fait, donc, plus grâce à l'habituelle *captatio benevolentiae* mais plutôt à travers l'assimilation de l'ironie qui, une fois détectée et comprise par ce lecteur, devenu complice de l'ironisant, constitue le lien entre lui et le texte qu'il approche et se présente comme un véritable pacte de lecture. En permettant d'instaurer une connivence entre l'ironisant et son destinataire, l'énonciation ironique offre, à ce destinataire-lecteur un statut privilégié contrairement à l'ironisé qui, lui, est discrédité et mis à l'écart. Mais au même temps, ce lecteur va se retrouver dans la situation de celui qui partage avec l'auteur, plus que le simple fait de comprendre et de saisir comme telle la communication ironique, en partageant avec lui aussi sa position, son regard sur la réalité qu'il évoque et dans le cadre de la production pamphlétaire, son attaque et son élan de violence qui passe par le comique ironique. Alors comment résister, face à cette réalité

---

<sup>870</sup> Nous aurons l'occasion de nous pencher sur l'étude de l'ironie dans les pamphlets, son fonctionnement, l'intérêt qu'elle présente en terme de stratégie pamphlétaire, mais aussi ses limites dans le cadre du second chapitre de cette partie.

<sup>871</sup> Henri MORIER, *Dictionnaire de poétique et de rhétorique*, op. cit., p. 584.

<sup>872</sup> Henri Morier explique que « c'est le divorce de la situation et du langage correspondant qui force l'auditeur à résoudre par l'ironie le rapport du signe à l'objet : sinon la phrase resterait disjointe du réel et inintelligible ». *Ibid.* p. 584.

énonciative, à la tentation de parler de perversité concernant le fonctionnement de la communication ironique.

Pour que la communication ironique réussisse il faut d'abord que l'énonciateur et son destinataire partagent le même système de valeur et que ce dernier arrive à détecter les indices d'une énonciation ironique afin de saisir son sens et sa portée et de pouvoir reconstruire l'implicite dissimulé derrière l'explicite. C'est, donc, dans ce sens que nous pouvons parler de connivence entre les deux pôles de la communication et Philippe Hamon définit entre autres l'ironie par rapport à cette réalité et déclare dans ce sens : « L'ironie d'un certain point de vue, pourrait donc être définie soit comme un "contresens", le contresens volontaire d'un énonciateur parlant "contre" un sens appartenant à autrui, soit comme un acte de réécriture, réécriture qu'opère le lecteur à partir du texte de l'auteur : il réécrit "beau" en "laid", "intelligent" en "stupide" [...], etc »<sup>873</sup>.

Ce mode opératoire du discours ironique profitant considérablement aux pamphlétaires parce qu'il permet d'augmenter l'efficacité de leurs attaques en ralliant le lecteur grâce à ce nouveau pacte de lecture, nous avons l'occasion de l'étudier, ici, à travers l'un des pamphlets de la collection de L'Estoile qui est fort représentatif d'une série de pièces qui fonctionnent selon le même principe (le phénomène des listes). Le pamphlétaire s'exprime en ces termes :

*Qui de ses propres mains a étranglé son Pere.  
Qui a meurtri sa Mere et a tué sa Seur;  
Qui, comme les Titans, aux Astres a fait peur,  
Et qui a fait manger ses Nepveux à son Frere;*

*Qui son plus grand Ami, au temps de sa misere,*

---

<sup>873</sup> Philippe HAMON, *L'Ironie littéraire, essai sur les formes de l'écriture oblique*, Paris, Hachette Université, 1996, p. 20-21.

Dans la suite de son analyse, l'essayiste met en garde contre le danger de généraliser la caractéristique de discours ironique à tout énoncé attestant d'une duplicité sémantique et déclare dans cette perspective : « si le discours ironique est un discours à double sens et à double valeur, la réciproque n'est pas vraie : tout discours à double sens manipulant des valeurs n'est pas un discours ironique. Le pamphlet politique, la parabole, l'allégorie, une métaphore filée, une fable (Le Loup et l'Agneau, Le Pot de terre et le Pot de fer), un proverbe [...] sont tous des discours "doubles", saturés d'évaluations, sans être forcément ironiques ». *Ibid.*, p. 34.

Remarquons, néanmoins, que lorsqu'il parle du pamphlet politique il se réfère, en note, à un exemple précis « Adieu la gauche, la France revient » (campagne législative, 1993, U.N.I.) et il est vrai que cet énoncé chargé d'insinuations, certes, n'est pas tellement ironique. L'auteur l'avance donc comme contre exemple de l'association immédiate entre pamphlet à double sens et portée ironique parce que justement, très souvent, l'ironie trouve dans la littérature pamphlétaire un espace de prédilection comme en atteste notre corpus pamphlétaire décrit en annexe.



*A vendu par argent, ou livré par faveur;  
Qui, cruel, a fiché sa dague dans le cœur  
De son hoste ancien, sans ouïr sa priere;*

*Qui a rompu l'humaine et la divine loy,  
Qui a trahi sa Foy, son Pays et son Roy,  
Et allume les feus d'une guerre civile:*

*Quiconque est celui-là, s'il veut que ses Pecchés  
Ne lui soient, à la fin, devant Dieu reprochés.  
Qu'il disne à Artenay et soupe à Angerville.<sup>874</sup>*

Nous nous trouvons avec ce poème loin de la bouffonnerie, du rire franc et ouvert, ou de la manifestation explicite du comique ; avec un rire beaucoup plus discret, à peine perceptible et nettement plus subtil qui n'est pas étranger au style de Jean Passerat, l'un des co-auteurs de la *Satyre Ménippée* et à l'univers de ce célèbre pamphlet. Il conviendrait même de parler plutôt d'un sourire fin synonyme d'esprit et qui trouve dans l'ironie un excellent moyen de s'exprimer.

Il s'agit, en fait, d'un sonnet satirique construit sur le modèle des sonnets de Du Bellay dans *Les Regrets*<sup>875</sup>. L'influence de Du Bellay sur un grand nombre de pamphlétaires des guerres de religion est indéniable, qu'il s'agisse d'auteurs connus comme c'est le cas ici avec Jean Passerat, ou de pamphlétaires anonymes (pièce n° 71 de l'annexe, *Tome I*, p. 218, ou encore la pièce n°116 de l'annexe, *Tome II*, p.95 et aussi la série de sonnets satiriques du *Tome V* allant de la p. 84 à la p. 87 et qui correspondent dans notre annexe aux pièces allant du n°377 au n°382). En réalité, un tel choix n'a rien d'arbitraire et il s'inscrit parfaitement dans le cadre d'une stratégie propagandiste qui, cherchant l'efficacité, oblige les pamphlétaires, d'abord et

---

<sup>874</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome II*, p. 35 ; (pièce n°89 de l'annexe).

<sup>875</sup> Le rapprochement entre Du Bellay et Jean Passerat dont témoigne le présent pamphlet peut, aussi, être évoqué à un niveau, autre, plus large et qui concerne l'intérêt porté au fonctionnement de la dérision à la Renaissance d'une manière générale ; et c'est dans cette perspective que s'inscrit le point de vue suivant de Guy Demerson qui assigne à la dérision une fonction de défense contre des menaces diverses et qui déclare dans ce sens : « défense aussi contre la monotonie que provoque une littérature qui finit par s'essouffler à force de se guinder : Du Bellay ridiculise les clichés du pétrarquisme dont lui et ses amis avaient brillamment usé. *L'Adieu à Phébus et aux muses* de Jean Passerat (1559) reprend l'arme de la dérision qu'avaient maniée les Pères de l'Eglise confrontés au paganisme pour caricaturer les minables dieux d'une mythologie "moisie", maintenant si utile aux poètes à la mode en un siècle chrétien ». Guy DEMERSON, « Métamorphoses de la dérision et formes du risible à la Renaissance » dans *Histoire de la France littéraire*, Paris, PUF, 2006, p. 529.

avant même de se pencher sur le traitement du sujet, à opter pour les formes qui connaissent le plus de succès à cette époque, en vue de favoriser, d'« optimiser » la réception du pamphlet et c'est bien le cas du sonnet satirique<sup>876</sup>.

Dans ces pièces, les libellistes optent pour un ton clairement ironique, un choix qui permet d'allier déploration et dérision. Ainsi, dans notre pamphlet présenté plus haut, l'ironie n'apparaît qu'à la dernière strophe mais en fait tout le poème se lit et se relit à la lumière de ces derniers vers et se laisse traverser par ce regard ironique<sup>877</sup>. C'est, donc, uniquement à ce moment là que le poète dévoile l'identité de l'ennemi qu'il attaque (il fait allusion à ceux de la Maison de Lorraine à travers l'évocation de leurs terres « *Artenay* » et « *Angerville* ») et c'est aussi à ce stade de la lecture, précisément avec le dernier vers, le seul à être décalé du style noble, que s'éclaire le récit de ces cruautés les plus atroces que la pamphlétaire fait défiler sur trois strophes entières et qu'on arrive à comprendre leur rôle dans la stratégie offensive<sup>878</sup>.

---

<sup>876</sup> Nicole Cazauban met en avant cette idée de choix stratégiques non pas au sujet du sonnet satirique mais par rapport à d'autres formes et déclare dans ce sens en parlant de la production pamphlétaire qui apparut après la Saint Barthélemy : « Mais l'expression de cette violence nourrie de l'événement et des fureurs de l'un ou l'autre parti, pour immédiate qu'elle ait été après le 24 août, n'en a pas moins emprunté les chemins d'une rhétorique élaborée. C'est plus évident encore quand on mesure le soin que mirent les polémistes à s'inspirer des formes dont le succès était prouvé, aussi bien dans une tradition déjà un peu archaïque que dans des genres plus nouvellement en vogue. On retrouve ainsi quelque écho de la poésie de Cour où triomphait Marot dans cet *Adieu* parodique où les ministres huguenots saluent à leur départ le "noble pays de France" qu'ils ont tant tourmenté :

Or pour la fin trestous ensemble  
Le grand à Dieu nous te disons,  
Car ja de peur nostre cœur tremble,  
Afin que pendus ne soyons".

La satire allusive et sans suite qui fit le succès des fameuses épîtres à Lyon Jamet inspire le *Coq a l'asne des Huguenots tuez et massacrez à Paris (...)*; même jeu sur la discontinuité, les sous-entendus, les proverbes :

Jour et veille Saint Loys  
Fut a jouer au plus fin.  
On crie tant Noël qu'en la fin il/ Vient  
Le peuple content se tient ...' »

Nicole CAZAUBAN, « Echo d'un massacre » dans *La littérature de la Renaissance, op.cit.*, p. 245.

<sup>877</sup> Nous consacrerons un point d'analyse à l'ironie où nous parlerons justement de ce système de lecture qui nécessite plus qu'une seule activité intellectuelle et où il s'agit d'ajouter à la 1<sup>ère</sup> lecture une 2<sup>ème</sup> lecture à l'envers à travers le filtre du comique, un type d'écriture que Du Bellay maîtrise parfaitement bien dans ses sonnets satiriques. Voir chap. IX, 1/, a-.

<sup>878</sup> Dans d'autres pamphlets portant l'empreinte de l'esthétique de Du Bellay, le procédé est inversé comme c'est le cas dans l'un des sonnets de la série évoquée dans la note précédente et dans lequel l'ensemble du poème où se succèdent les infinitives se lit à la lumière de l'ouverture qui véhicule la position ironique de l'énonciateur comme en atteste ces vers :

*Veux tu sçavoir que c'est que de faire la guerre.  
Ail moins comme on la fait en ce trouble dernier?  
C'est en mille façons laschement regnier  
Le nom de Dieu, qui fait et le ciel et la terre ;*

*C'est est envoyer le noble à l'ausmone grand erre,  
C'est marcher sur le ventre au peuple nourricier.  
C'est [...]*

En fait, cette ironie agit par inversion dans le sens où le poète déclare le contraire de ce qu'il pense et de ce qu'il voudrait faire comprendre à son lecteur, il présente un discours sérieux qui n'en est pas véritablement un et auquel il est loin d'adhérer réellement mais tout n'est que jeu avec l'utilisation de l'ironie, un jeu de l'apparence et de la vérité, du dit et du sous-entendu<sup>879</sup>. C'est d'ailleurs par rapport à cette complicité qui unit les deux pôles de la communication à travers la mise en place en place du mécanisme ironique et son décodage, qu'on peut parler de véritable pacte de lecture qui favorise le rapprochement entre l'auteur et son lecteur, objectif fondamental pour un texte de propagande. Alors, lorsque Jean Passerat déclare dans les derniers vers que les crimes les plus abominables qui existent pourraient être pardonnés devant Dieu si on se rapproche des Guise et qu'on se rallie à eux cela a certainement un goût de scandale et le lecteur avisé arrive à y voir immédiatement une parole double qui est le propre de l'énonciation ironique<sup>880</sup>.

Le sens premier de ce discours est donc immédiatement abandonné au profit d'une lecture selon le mode antiphrastique surtout lorsqu'on sait que Jean Passerat, peu dévot et très fidèle aux Valois, a toujours été hostile à l'action politique des Guise. Son sonnet ne peut, donc, être, autrement, qu'un espace énonciatif où il s'accorde le droit de se moquer de ses ennemis, les Guise et de véhiculer les sentiments de mépris et de colère qui l'animent<sup>881</sup>.

Mais, pour saisir cette ironie le lecteur a besoin, en plus de son intelligence, de son bon sens et de sa connaissance de la biographie du pamphlétaire de quelques indices textuels qui le consolident dans sa lecture. Cela explique le recours à l'accumulation et à l'hyperbole dans les trois premières strophes qui permet de creuser le plus possible l'écart entre d'un côté

---

Pierre de L'Estoile, *op. cit.* Tome V, p. 85 ; (pièce n° 379 de l'annexe).

<sup>879</sup> On définit d'ailleurs l'ironie comme « un acte de dissimulation transparente ». Voir sur ce point, *Poétique* n°36, novembre 1978, numéro spécial « Ironie ».

<sup>880</sup> Philippe Hamon parle d'un fonctionnement précis de l'ironie que nous retrouvons dans ce sonnet et qu'il explique en ces termes : « L'ironie est une communion qui se fait partiellement et sélectivement sur le dos d'un autre, une sorte de petit examen de passage que l'ironisant fait passer à son auditoire ou à ses lecteurs pour vérifier leur compétence idéologique, une posture langagière qui a deux buts contradictoires ou plutôt symétriques: d'un côté mettre à distance, exclure, *excommunier* en quelque sorte les balourds et les naïfs (souvent assimilés à la cible elle-même) qui ne comprennent pas la dualité (ou simplement la complexité) d'un message, ou qui l'interprètent mal; de l'autre, *communier* avec l'autre partie du public transformée en complice. Il s'agit donc, à la fois, d'inclure et d'exclure, d'intégrer et d'éliminer, de vérifier un système de caractéristiques en même temps que de différencier, de définir « phatiquement » une communauté et de marquer ses distances avec une autre, de partager des valeurs et la croyance en la valeur de certaines règles tout en dénigrant d'autres règles et d'autres valeurs, de réaffirmer un consensus en contredisant d'autres systèmes ». Philippe HAMON, *L'Ironie littéraire, essai sur les formes de l'écriture oblique*, *op. cit.*, p. 125.

<sup>881</sup> il s'agit d'ailleurs, autant d'un droit que le pamphlétaire s'accorde qu'un exercice très plaisant voire même jouissif auquel il se livre comme nous aurons l'occasion de l'expliquer un peu plus loin, en parlant de la supériorité et son lien avec l'ironie et avec le comique d'une manière générale.

l'atrocité des péchés commis et de l'autre la banalité de la condition du pardon : se rallier aux Guises. Pour, le pamphlétaire tout doit être fait dans l'excès, dans l'exagération pour montrer l'absurdité de cette idée de l'effacement des péchés, de l'absolution totale des crimes les plus infâmes grâce au, seul, rapprochement des Guise et insister ainsi sur le caractère ridicule d'un tel crédit accordé au nom de cette famille et sa réputation. N'oublions pas qu'en matière d'ironie plus le décalage est considérable mieux son fonctionnement est perceptible auprès du lecteur. Alors ici l'écart entre ces deux réalités est tellement important et leur association tellement inattendue qu'il se produit un effet de surprise qui pousserait logiquement le lecteur à s'interroger sur la position véritable du poète à l'égard de son énoncé.

L'objectif de Jean Passerat est certainement celui de tourner en dérision le discours (ou les actes) de ceux de la Maison de Lorraine et de leurs alliées en l'amplifiant jusqu'à lui donner ce caractère incontestablement grotesque. Ce qui ressort de son poème c'est l'écho d'une propagande qui cherche à idéaliser cette image des Guises, grands défenseurs du catholicisme et dont le pouvoir s'étendrait à l'au-delà puisqu'ils seraient –apparemment- capables de repousser la colère divine loin de ces pécheurs, plus proches des monstres que des hommes, seulement parce qu'ils ont été leurs alliés. Ce que Jean Passerat condamne par la biais de cette énonciation ironique qui fonctionne elle-même sur le mode de l'antiphrase et donc comme une forme d'inversion où il s'agit de substituer au premier signifié à un autre qui lui est totalement opposé (on dit A et on fait comprendre  $\bar{A}$  et non A), c'est, justement, l'inversion des choses, le renversement des valeurs, du bon sens et de l'ordre normal du monde ; et c'est comme si par cette inversion énonciative d'une réalité elle-même renversée et déformée , l'ironisant espérait retrouver un ordre normal des choses et corriger l'imperfection qu'il observe et qui lui pèse. Dans cette perspective, toujours, rappelons qu'en entamant l'étude de ce pamphlet, nous avons commencé par présenter son auteur et par rappeler sa participation à l'écriture de la *Satyre Ménippée* , or il est intéressant de constater qu'entre 1576 et 1594, l'ennemi est resté toujours le même pour Jean Passerat et que l'attaque passe toujours par la dénonciation de l'aberration liée à l'action des Guise -à une échelle plus importante bien sûr- en vue de la décrédibiliser et de lui Oter toute légitimité. C'est d'ailleurs en ces termes qu'Alexandre Tarrête s'exprime sur cette œuvre majeure de la littérature pamphlétaire anti-ligueuse : « La première partie de la *Satyre* représente le "monde renversé" instauré par la

Ligue, régime illégal et sacrilège, qui a tenté de pervertir les institutions du royaume en chassant le roi et en instaurant cette "mommerie d'Estats" »<sup>882</sup>.

Un autre pamphlétaire très connu, Estienne Pasquier, écrivait, en 1578, un sonnet ironique d'une grande violence dans lequel il utilisait à son tour cette topique du monde à l'envers que nous évoquions plus haut<sup>883</sup>. Dans ce poème le pamphlétaire laisse éclater sa colère et son exaspération à l'égard de l'injustice sociale qui s'amplifie régulièrement et dont l'une des manifestations les plus flagrantes et les plus révoltantes reste cette question de la vénalité des charges. Son indignation et sa grande émotion se reflètent à travers l'emploi répété du verbe « peindre » à la troisième personne de l'impératif (à la forme négative et affirmative) en signe d'interpellation du public que le poète essaie de sensibiliser à ce problème en lui communiquant son inquiétude et sa volonté de changement. Mais, surtout, le pamphlétaire a choisi d'aborder ce problème en utilisant le ton ironique qui lui permet de jeter le discrédit sur cette réalité et de mettre en lumière l'absurdité et le caractère insensé et donc inacceptable de cette situation. Pour exprimer cette idée d'aberration et d'anormalité, le pamphlétaire met en avant dès les deux premières strophes une réalité inquiétante de renversement des choses et parle avec ironie de l'excellence de la situation française dans ce domaine. On le voit donc recourir à l'exagération et évoquer avec ironie le caractère exceptionnel de la situation française dépassant largement les témoignages d'anormalité et de reversement de l'ordre naturel de la vie, les plus frappants (strophe 1). Se succèdent ensuite la liste des aberrations et des erreurs qui permettent de peindre le tableau chaotique de cette situation socio- politique (la faiblesse du pouvoir royal et les influences néfastes des manipulateurs sur les décisions politiques, la vénalité des charges, les injustices sociales, l'immoralité, le système de favoritisme injuste et le pouvoir dangereux des Mignons). C'est donc par le biais de cette énonciation ironique que le pamphlétaire réussit à donner forme à sa colère, et à véhiculer sa critique d'une politique royale qui autorise l'instauration et le renforcement de pareils phénomènes dangereux.

Chercher à se distancier d'une réalité quelconque jugée comme insatisfaisante par rapport à des critères divers (ordre, morale, logique, bon sens...), c'est une attitude que peut véhiculer l'énonciation ironique comme en atteste ces pamphlets de Jean Passerat et Estienne Pasquier, mais c'est en fait quelque chose qui est en rapport avec le rire et le comique d'une

---

<sup>882</sup> Alexandre TARRETE, *La Littérature française du XVI<sup>ème</sup> siècle*, op. cit., p. 338.

<sup>883</sup> Pierre de L'Estoile, op. cit. *Tome II*, p.182 ; (pièce n° 164 de l'annexe).

manière plus générale. Jean Eméline insiste sur l'importance de cette idée de l'écart par rapport au phénomène comique et c'est en ces termes qu'il s'exprime et qu'il rapporte les conclusions des autres concernant ce point : « On voit déjà que le rire, cette émotion née du comique, exige, lui aussi, un désordre, réel ou supposé.[...] Cette notion centrale d'anomalie, sous toutes ses formes n'a pas échappé à ceux qui se sont penchés sur le rire et sur le comique.[...] On a pu ainsi parler de "difformité" ou de "laideur" (Aristote), d'"absurdité" (Kant), de "contradiction" (Hegel), de "grotesque" (Hugo), de "vertige" (Baudelaire), de "distraction" et d'"interférence de séries" (Bergson), d'"incongruité", (H. Spencer), de "nouveau" et de "singularité" (Sully), de "dégradation" et de "dévaluation" (A. Bain, A. Stern, C. Lalo), d'"irréalité", d'"absurdité" et d'"harmonie perdue" (L. Dugas, M. Chapiro et C. Saulnier), d'"hallucination intentionnelle" (F. Jeanson), de "disjonction" (V. Morin) »<sup>884</sup>.

Par rapport au pamphlet de Jean Passerat que nous évoquions plus haut, il y aurait une autre possibilité d'analyse et d'interprétation tout aussi plausible que la première et où la cible de l'ironie serait le public lui-même, ces français assez naïfs pour croire à de pareilles niaiseries et se laisser piéger par le discours manipulateur des partisans des Guises. N'oublions pas que c'est à cette période, fin 1575 et début 1576, que le royaume de France voit naître et fleurir plusieurs ligues nobiliaires qui se forment en signe de contestation de tout compromis avec les protestants et la plus importante de ces ligues ainsi que la plus menaçante est certainement celle qui se forme autour des Guises ultra catholiques qui ont une clientèle autant importante qu'influente. Il s'agit donc pour Jean Passerat d'utiliser l'énonciation ironique afin de démystifier le projet des Guises et de lever le voile sur leur manipulation<sup>885</sup>. Dans cette perspective, le discours du pamphlétaire serait plutôt de l'ordre du didactisme avec comme ultime objectif, la prise de conscience qu'il cherche à faire naître chez son lectorat pour l'éloigner de l'influence de la propagande adverse à travers l'autocritique et le malaise qu'il tente de créer chez lui. En effet, dans cette perspective, le sonnet renvoie aux « supposés » alliés des Guise ou aux personnes tentées par cette alliance, une image extrêmement négative d'eux-mêmes qui s'oppose à leur conscience morale puisqu'ils se voient associés et assimilés à ces pécheurs haïssables, et qui s'oppose, aussi, à leur estime

<sup>884</sup> Jean EMELINA, *Le comique, Essai d'interprétation générale*, op. cit. p. 47.

<sup>885</sup> Dans le cadre du travail de Guy Demerson, précédemment cité, ce dernier associe à la dérision une autre fonction de défense en se référant aux *Regrets* et il est intéressant de remarquer que la réalité qui se dégage du texte de Du Bellay est la même que nous retrouvons ici dans ce pamphlet de Passerat ce qui confirme l'idée d'intertextualité déjà avancée dès le début. Le point de vue de Demerson dans sa conception de la dérision est, donc, le suivant : « défense contre le mensonge et l'illusion, qui masquent le réel, fardent maladroitement la faiblesse humaine. *Les regrets* se rient de cette présomption :

O beaux humains !(sonnet 32) »

Guy DEMERSON, op. cit., p. 529.

personnelle, s'ils n'assument pas ce portrait condamnable et qu'ils se sentent dupés, manipulés, désabusés par les vrais coupables : les Guise. Finalement, nous pouvons dire que nous avons deux ironisés : les Guise et ceux qui les soutiennent, parmi les lecteurs, les deux étant liés ce rapport manipulateur /manipulé. Il est donc légitime de penser que l'ironie fonctionne à l'encontre de cibles diverses pour multiplier ses fronts d'attaque et garantir un maximum d'efficacité. Tout cela signe, bien évidemment, l'importance de l'emprise sur l'opinion publique qui apparaît comme un enjeu majeur et comme un espace disputé par les différents partis politiques.

Outre, la réalité de connivence qui s'établit entre les deux pôles de la communication dans le cas de l'énonciation ironique, celle-ci nous renvoie à l'idée de supériorité qui concerne la relation ironisant/ ironisé et c'est d'ailleurs quelque chose qui se vérifie pour le comique d'une manière générale et pas seulement pour l'ironie.

Si la relation entre l'ironisant et son destinataire se définit en terme de communion comme l'expliquait Philippe Hamon un peu plus haut, celle qui unit l'ironisant à sa cible se définit en terme d'exclusion, de rejet et selon un rapport de force qui permet d'ancrer l'idée de la supériorité du premier sur le second. La communication ironique suppose donc l'existence d'un énonciateur qui **agit** et d'une cible de l'ironie qui la **subit** et la supériorité de l'énonciateur réside bien évidemment dans sa capacité à jouer du matériau langagier dont il dispose pour rendre compte de sa distanciation par rapport à ce dont il parle. Cette situation énonciative et le sentiment de supériorité qui s'y associe vont, incontestablement, de pair avec l'éthos de l'agression, élément fondateur de l'écriture pamphlétaire. Il suffirait, d'ailleurs, de se pencher sur le descriptif des ramas de L'Estoile que nous présentons en annexe pour se rendre compte de ce recours fréquent à l'ironie chez les pamphlétaires des guerres de religion. Nous choisissons donc de nous arrêter sur l'étude de l'un de ces pamphlets où se déploie l'ironie et qui par sa brièveté permet de rendre compte, dans un espace concentré, du fonctionnement de ce procédé d'attaque puisque c'est dans cette perspective que les libellistes l'approchent et l'utilisent. Le pamphlétaire s'exprime en ces termes dans ce quatrain paru sous le titre *Sur la belle maison de Birague, chancelier italien* :

*Ce beau palais, rempli de cire,  
[Et] basti par les poursuivans,  
S'il n'est fondu par nostre SIRE  
Il le sera par ses suivans.<sup>886</sup>*

---

<sup>886</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome I*, p.191 ; (pièce n° 52 de l'annexe).

Ce court poème se présente comme une attaque personnelle dirigée contre Birague, grande personnalité de la cour de France, autour de sa malhonnêteté et son enrichissement illégal aux dépens des français (motif récurrent dans les poèmes contre les italiens).

Pour traduire son opposition, le poète s'appuie sur le principe de distanciation qui marque sa supériorité par rapport à la cible qu'il attaque. Cela est perceptible dès l'ouverture du poème avec le recours à la tournure ironique exprimée à travers l'emploi subversif et trompeur de l'adjectif élogieux *beau* en parlant du palais, car même si cela est vrai et ça l'est certainement, le contexte général du poème va à l'encontre de tout discours pouvant aboutir à une valorisation de l'image de cet homme. Le même raisonnement s'appliquerait à l'utilisation ironique de *SIRE*, un mot chargé de respect et une appellation synonyme de noblesse dans son usage coutumier alors que l'objectif du poète n'est autre que de lui refuser ce statut et de le déposséder de tout honneur. Le choix de la majuscule permet, d'ailleurs, d'interpeller le regard du lecteur pour l'obliger à s'arrêter sur cet énoncé et donc de réfléchir sur l'usage qu'en fait le pamphlétaire. On pourrait dans ce sens parler d'une visualisation de l'ironie avec cette mise en relief typographique.

Le pamphlétaire se moque de sa cible en vue de la rabaisser; cette attitude agressive qui reconforte l'énonciateur dans son besoin d'affirmer sa supériorité passe par l'ironie comme nous venons de l'expliquer mais aussi par le jeu d'homophonie créée par les rimes croisées du poème. Ce calembour lui permet d'établir un lien sémantique subtil entre les homophones *cire* et *SIRE* et d'insinuer que les privilèges actuels de cet homme, sa richesse et son souvenir sont condamnés à disparaître comme la cire est condamnée à fondre et le verbe est, d'ailleurs, utilisé au troisième vers. Le pamphlet apparaît dans ce sens comme une tentative de destituer Birague de son rang, de lui retirer son prestige et de le déposséder de ses richesses et il est en cela, pour le libelliste, un moyen de corriger une aberration et de réagir à l'anormalité que constitue cette injustice sociale avec l'enrichissement excessif et illégitime de Birague.

Nous tenons, cependant, à préciser que la supériorité dont nous parlons ici est seulement énonciative, celle de l'ironisant sur l'ironisé, mais qu'elle peut correspondre à une réalité sociale multiple comme l'explique Hamon<sup>887</sup>, être l'expression des « dominants » et apparaître, ainsi, comme « un fait de langage destiné à marquer ou à conforter une domination

---

<sup>887</sup> Pour Philippe Hamon, l'ironie peut être l'expression des « dominants » et apparaître, ainsi, comme « un fait de langage destiné à marquer ou à conforter une domination acquise » ou correspondre plutôt à l'expression des « dominés » en se présentant comme « une ruse du faible pour contrecarrer le pouvoir du fort, pour "biaiser" avec lui sans l'attaquer de front ». Philippe HAMON, *op. cit.*, p. 18.



acquise » ou correspondre plutôt à l'expression des « dominés » en se présentant comme « une ruse du faible pour contrecarrer le pouvoir du fort, pour "biaiser" avec lui sans l'attaquer de front ».

En ce qui concerne les pamphlets de guerres de religion le rapport de force est, d'ailleurs, très particulier et il n'existe pas de véritable répartition des rôles car la situation de crise rend la situation politique très instable et en perpétuelle mouvance. Celui qui se trouve aujourd'hui dans la situation de l'opprimé ne le sera plus dans quelques années, le catholique fanatique partisan de la Ligue qui se sent en situation de faiblesse dans les dernières années du règne d'Henri III ne le sera plus quelques années plus tard lorsque le pouvoir parisien passe entre les mains des ligueurs et que les Seize font régner la terreur. L'expression des dominés devient donc celle des dominants sans pour autant changer forcément de ton ou de portée car ce qui fonde l'action pamphlétaire de ce temps est la surenchère dans la violence et cela ne semble pas dépendre de la situation sociale réelle du pamphlétaire mais de sa situation énonciative qui est toujours la même et qui le place toujours en position de supériorité par rapport à la cible de son discours ironique. Le discours ironique semble donc se suffire à lui-même pour marquer la supériorité de l'énonciateur que cela soit le reflet d'une supériorité véritable ou l'expression d'une revanche et le travestissement d'une situation sociale de faiblesse. Finalement, si le fonctionnement de l'ironie sur le plan strictement énonciatif se détache de toute temporalité et de tout contexte, l'approche de l'aspect social lié à ce fonctionnement dans le cas précis de littérature pamphlétaire des guerres de religion ne peut être envisagée dans la durée et la continuité mais plutôt par rapport à un espace temporel bien délimité correspondant à une situation politique bien précise et condamnée à changer très rapidement.

Nous avons parlé, ici, de la supériorité en rapport avec le fonctionnement de l'ironie mais c'est en réalité le rire d'une manière générale qui permet de traduire ce sentiment de supériorité. Il y a, en effet, dans la raillerie une volonté de rabaisser l'autre qui confirme cette idée de la supériorité du « railleur » et qui rend compte parallèlement, de la méchanceté et de l'intention agressive qu'on associe à juste titre au discours comique. D'ailleurs cette association rire, orgueil, égoïsme est à l'origine du regard méfiant porté par certains sur le rire voire même d'un certain mépris pour ce phénomène qui semble être en rapport avec, peut être, ce qu'il y a de plus sombre en l'homme comme en atteste ce point de vue de Baudelaire rapporté et commenté, ici, par Michel Meyer qui déclare : « Mais déjà Baudelaire, pour ne citer que lui, avait réfléchi sur le rire. Il le voyait comme l'empreinte du diable. Le diable est toujours celui qui démystifie et démasque celui qui affirme savoir. Il *est* le savoir, donc l'ennemi de la croyance. Ne s'apparente-t-il pas au fou et au bouffon ? Le rire convulsif, la

mise à distance de celui qui en est la victime, font penser, pour Baudelaire, à quelque chose de satanique. C'est le signe de l'orgueil issu de l'expulsion du Jardin d'Eden. "Le rire est satanique, il est donc profondément humain. Il est dans l'homme la conséquence de l'idée de sa propre supériorité". C'est pour cela, ajoute Baudelaire, qu'il faut distinguer le rire de l'enfant de celui de l'adulte, comme on oppose la joie à l'orgueil d'être différent »<sup>888</sup>. Mais, ce qui peut inquiéter certains dans ce rire, en ravit d'autres, en l'occurrence, les pamphléaires qui trouvent dans cette poussée d'orgueil, dans ce sentiment de supériorité et dans cette violence une réponse à leur propre violence qui a besoin de s'exprimer et de prendre forme.

Dans l'un de ces pamphlets, justement, le poète place la composante comique au centre de sa stratégie d'attaque en la déclinant de différentes manières dans le cadre d'un dialogue où la plaisanterie permet de tourner en dérision le personnage et de le rabaisser.

Le quintil dont le titre *Versoris* annonce la portée (attaque personnelle contre cet homme) se présente comme suit :

*Il a oré. Et qui ? — Ce mignon Versoris*  
*Procureur General des Badaux de Paris*  
*Comment il a oré ? — D'une si bonne grace*  
*Qu'il a outrepassé la montagne d'Horace*  
*En accouchant d'un Ver avec une Souris.*<sup>889</sup>

Le pamphlétaire utilise l'ironie sous différentes formes : on la voit alors agir ouvertement comme c'est le cas au second vers où, Versoris stigmatisé pour sa stupidité et son ignorance, se voit désigner comme le *Procureur General des Badaux de Paris* (hyperbole et dérision), ou encore s'avancer masquée dans les vers 3 et 4 en feignant d'affirmer la l'excellence de cet homme en matière d'éloquence. Les questions, outre leur rôle par rapport à la structure dialogique du texte, participent, aussi, à créer cette illusion d'échange véritable et de discours sérieux en apparence, et c'est d'ailleurs sur un schéma très proche, sur ce modèle du sérieux cachant la plaisanterie que fonctionne l'ironie selon la définition qu'en donne Schopenhauer

---

<sup>888</sup> Michel MEYER, *op. cit.*, p. 65, citant BAUDELAIRE, *De l'essence du rire* in Œuvres complètes, Gallimard, «La Pléiade », 1961, p. 982.

Dans son article sur le comique Marie-Claude Canova-Green inscrit Baudelaire dans la lignée des héritiers de Pascal et met en avant les racines profondément chrétiennes de ce regard méfiant porté sur le rire. Marie-Claude CANOVA-GREEN, « Comique » dans *Le Dictionnaire du littéraire*, *op. cit.*, p. 105.

<sup>889</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tomell*, p. 93; (pièce n° 110 de l'annexe).

en l'opposant à l'humour où le sérieux est dissimulée derrière la plaisanterie<sup>890</sup>. Mais là où le comique atteint son sommet et où parallèlement la supériorité du libelliste par rapport à sa cible s'affirme pleinement, c'est véritablement au dernier vers avec l'utilisation de l'anagramme sur le nom de Versoris qui associe cet homme à l'univers bestial avec un choix particulièrement soigné des animaux dont on dit qu'il accouche et qui s'avèrent être un insecte et un rongeur avec toute la symbolique négative et le caractère répulsif de ces animaux auxquels il se trouve associé. On pourrait aussi approcher ce dernier vers comme étant un jeu sur une expression figée, en l'occurrence le proverbe d'Horace « la montagne qui accouche d'une souris »<sup>891</sup>. Alors, si le proverbe se construit autour de cette idée de contradiction, d'incohérence et d'absurdité presque qui ne débouche autrement que sur le grotesque ; l'affirmation de la supériorité de Versoris sur ce plan (« *outrépassé* », « *accouchant d'un ver avec une souris* ») sonne comme une surenchère dans le grotesque qui ne peut que dévaloriser davantage cet homme<sup>892</sup>.

Face à la chute du poème, on peut dire que le rire moqueur que le pamphlétaire aura réussi à faire partager à son lecteur, suscite chez ce dernier un sentiment de supériorité à l'égard de la cible de cette veine comique, un sentiment qui se double de distanciation et qui en s'associant à l'idée du dégoût (image répugnante et univers bestial) enclenche automatiquement le processus de dénigrement et signe la réussite de l'attaque pamphlétaire. Alors, qu'on soit railleur ou rieur, qu'on se place du côté de l'émission du message pamphlétaire de tonalité comique ou de sa réception, le sentiment de supériorité est bien présent. Pour Schopenhauer qui fonde sa théorie du ridicule sur l'opposition entre *concept* et *intuition*, cette idée de la supériorité est très importante et il affirme dans ce sens et en tentant d'expliquer ce phénomène : « Quand un autre rit de ce que nous faisons ou disons sérieusement, nous en sommes vivement blessés, parce que ce rire implique qu'entre nos concepts et la réalité objective il y a un désaccord formidable.— Ce qu'on appelle les éclats de rire moqueurs semble crier triomphalement à l'adversaire vaincu, combien les concepts qu'il avait caressés

---

<sup>890</sup> Voir Arthur SCHOPENHAUER, *Le Monde comme Volonté et comme Représentation*, Paris, PUF, 1966, p.781-782.

<sup>891</sup> C'est ce qui ressort de la note n°20 des éditeurs, Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome II*, p. 159.

<sup>892</sup> Rappelons au passage que ce Versoris, représentant les bourgeois de Paris lors des Etats généraux de 1577 est avocat et que pour L'Estoile, appartenant, lui-même à cette noblesse de robe de par sa fonction de grand audencier à la chancellerie de France, le choix d'insérer ce type de pamphlet contre Versoris n'est certainement pas anodin puisqu'il participe d'une certaine manière à la progression de la machine diffamatoire lancée contre cet homme.

sont en contradiction avec la réalité qui se révèle maintenant à lui »<sup>893</sup>. Pour rester avec l'exemple du pamphlet contre Versoris et si nous voulions lui appliquer cette analyse du rire par Schopenhauer, nous dirons que le rire découle de ce décalage entre, d'un côté, le « concept », en l'occurrence, l'image que cet homme se fait de lui-même et qu'il cherche à ancrer, celle d'une personnalité politique de haut rang et aux qualités oratoires et autres qui sont inégalables, et de l'autre, sa réalité médiocre telle que la représente le pamphlétaire.

Dans un autre pamphlet de la collection de L'Estoile, le comique se lie au diffamatoire pour décrédibiliser la cible et la désarmer de tous ses moyens de défense. Il s'agit, en fait, du poème intitulé *Pasquil* qui se présente comme une attaque nominale contre les plus importantes personnalités politiques (la noblesse de robe tout particulièrement, ces familles puissantes et ces hommes qui détiennent des charges importantes). Le pamphlet est marqué par un ton comique et dans le cas de cette pièce, l'agressivité se traduit essentiellement par le dénigrement et le rabaissement et c'est justement à travers le recours à la dérision, la moquerie et le ridicule que ces objectifs ont pu être atteints.

Face à la réussite sociale de ces gens et à la reconnaissance actuelle dont ils bénéficient, le pamphlétaire va chercher à anéantir ce sentiment de fierté et à les atteindre dans leur respectabilité et dans l'estime qu'ils ont pour eux même en dévoilant au grand public l'aspect le plus dérangeant dans leur vies : leurs origines. Tout le travail du pamphlétaire consiste à mettre en évidence cette idée de l'absence de mérite et de l'illégitimité de pareils honneurs pour des gens de leur condition en les stigmatisant dans le souvenir de leurs aïeux.

Le poème se présente, alors, comme un affront par rapport à l'autorité et au prestige dont bénéficient ces familles et le pamphlétaire n'hésite pas à s'engager sur voie de la provocation par le biais d'une raillerie discréditante et d'une exagération systématisée.

Tout s'articule, en fait, autour de l'objectif de la déconsidération et l'humiliation de ces personnalités<sup>894</sup>. Le rabaissement passe par le rappel de l'origine peu glorieuse de ces gens et l'agression qui les touche personnellement se fonde sur l'évocation de l'histoire de leurs ancêtres (mécanisme de transposition du dédain et donc de la violence). Cela s'exprime très

---

<sup>893</sup> Arthur SCHOPENHAUER, *Le Monde comme Volonté et comme Représentation*, Paris, Librairie Félix Alcan, 1913, p.233.

<sup>894</sup> Henri Bergson déclare, d'ailleurs, au sujet de cette agressivité du rire que les pamphlétaires, tout particulièrement, se plaisent à exploiter : « le rire est, avant tout, une correction. Fait pour humilier, il doit donner à la personne qui en est l'objet une impression pénible. La société se venge par lui des libertés qu'on a prises avec elle. Il n'atteindrait pas son but s'il portait la marque de la sympathie et de la bonté ». Henri BERGSON, *op. cit.* p. 242.

bien à la 4<sup>ème</sup> strophe où le pamphlétaire s'indigne devant les généalogies de ces familles et présente les choses comme s'il s'agissait d'un scandale qu'il découvre et qu'il fait partager à son lectorat. L'énumération des différents métiers de leurs ancêtres nous renvoie au paysage des corporations parisiennes de l'époque où les gens sont identifiés non en tant que personne mais avant tout par leurs fonctions. Cela est présenté comme une tare que le poète veut rendre héréditaire pour mieux exploiter l'arme du dénigrement. D'ailleurs, il ne s'arrête pas, uniquement, au défaut de l'appartenance à un corps de métier et son mépris semble avoir, aussi, des motivations raciales comme cela apparaît dans la strophe 21 autour du dénigrement des juifs.

Les autres strophes du poèmes reproduisent, quasiment toutes, le même modèle : tel un règlement de compte le pamphlétaire passe en revue les différentes familles en rappelant pour chacune d'elle l'histoire de ses ancêtres (effet de liste et poésie onomastique).

Mais ce qui rend l'attaque plus sévère encore, c'est que le pamphlétaire ne se contente pas de cette plongée dans le passé- certainement pas par nostalgie, d'ailleurs, mais pour y puiser des motifs d'agression- et qu'il enrichit son récit d'un ton sarcastique et d'un style violent et parfois même ordurier qui rendent la provocation et l'humiliation, encore, plus insupportables. En effet, la visée satirique s'exprime principalement par le biais d'un comique moqueur qui plonge ces personnes et leurs ancêtres dans le ridicule pour les dévaloriser davantage. Ce comique est souvent, ici, synonyme de bouffonnerie et de grotesque. Le vocabulaire grossier et les images audacieuses, parfois même, impudiques tel qu'on les rencontre à la 3<sup>ème</sup> strophe, s'associent donc à l'insulte (strophes 6 et 10) pour assurer la descente en enfers des victimes de cette raillerie basée sur l'exagération.

En plus du rappel des origines de ces personnes, le pamphlétaire ne manque pas de diriger son sarcasme à l'encontre de leurs physiques ou encore de condamner les moyens de parvenir de ces gens.

Il y a donc un dédoublement de l'effet de l'agression de par le choix du comique qui place le pamphlétaire en situation de supériorité et qui en se combinant avec le sujet lui-même du dénigrement de ces cibles, renforce cette idée de l'attaque virulente et d'une plus grande hostilité. Nous tenons à rappeler que notre analyse du fonctionnement du comique se fait toujours par rapport à un cadre énonciatif bien précis, celui de l'énonciation pamphlétaire et que dans cette perspective l'idée de la supériorité qu'implique le rire va de pair avec celle de l'agressivité inhérente au discours pamphlétaire. Néanmoins, l'approche du rire ou du comique dans l'absolu peut conduire à des conclusions diverses sur ce point. Ainsi, Jean Sareil, par exemple, qui affirme pourtant voir dans le rire « la manifestation d'un sentiment de

supériorité »<sup>895</sup>, refuse l'association systématique entre comique et agression en avançant comme preuve l'exemple de l'humour –qui constitue certainement un type de comique bien particulier et surtout très différent de celui que nous observons dans nos pamphlets- et il se distancie, ainsi, des thèses de philosophes comme Hobbes. Voilà d'ailleurs comment peut être présentée la théorie de Hobbes concernant le rire : « Hobbes y trouve la résultante d'une "vue imprévue et bien claire de notre supériorité sur un autre homme " conception qui faisait du rire le pendant naturel du rapport de forces universel entre les hommes (*Léviathan*, 1651). Cette idée du rire comme expression d'une supériorité et de la soudaineté du sentiment de triomphe a ensuite nourri une lignée de réflexion chez Descartes, Darwin, Stendhal »<sup>896</sup>.

Nous pouvons dire, par ailleurs, que ce sentiment de supériorité se savoure tout comme le pamphlétaire savoure l'attaque qu'il dirige contre son ennemi et on peut, certainement, parler du comique associé à ce sentiment comme d'une source de satisfaction et de plaisir pour l'auteur mais aussi pour le lecteur. Cela nous rappelle, d'ailleurs, immédiatement la polémique- que certains confondent même avec l'écriture pamphlétaire- puisqu'on peut parler dans les deux cas de ce plaisir ressenti dans la dépréciation d'autrui en s'en moquant ou en l'attaquant et souvent, c'est les deux ensemble puisque le premier se met au service du second et il s'agit donc d'un plaisir dans l'exercice de la violence et de sadisme, tout simplement<sup>897</sup>.

---

<sup>895</sup> Voir Jean SAREIL, *L'écriture comique*, *op. cit.*, 1984, p. 8.

<sup>896</sup> Marie-Claude CANOVA-GREEN, « Comique » dans *Le Dictionnaire du littéraire*, *op. cit.*, p. 105.

<sup>897</sup> Pour Shoshana Felman, « Il existe, chez les polémistes comme chez leurs lecteurs, une *jouissance de la polémique*, une jouissance que provoque, justement le "poison", c'est-à-dire une jouissance du meurtre, un plaisir du *polémos* – de la guerre – une *jouissance* du jeu de la mort qui passe à travers le discours polémique ». Shoshana FELMAN, « Le discours polémique », *op. cit.*, p.188.

## ***2 / Le comique comme procédé de destruction de l'image de l'adversaire :***

Nous avons parlé dans la partie précédente de la perversité et de la supériorité qui s'associent au rire et par conséquent au comique qui l'engendre et nous choisissons de continuer à approcher le phénomène d'un point de vue psychologique pour nous intéresser cette fois-ci à la personne raillée qui se trouve être dans notre cas la cible de l'attaque pamphlétaire. Quel est donc l'impact de ce comique sur la cible ? Comment fonctionne-t-il ? Comment le lien entre le comique et l'attaque pamphlétaire s'établit-il ? Qu'est-ce qui justifie ce recours et comment interpréter cela ?

Le comique, avec ses variantes multiples, est ressenti par la cible de la raillerie comme une forme d'agression puisque l'objectif visé par le railleur n'est autre que de tourner en dérision sa cible et donc de la rabaisser<sup>898</sup>. Toute la difficulté pour cette cible est de confronter l'image qu'elle se fait d'elle-même à celle, fort dégradante et discriminante, que lui renvoie le texte comique. C'est, d'ailleurs, sur ce point que le fonctionnement du comique et l'éthos agressif se rejoignent pour mieux s'associer dans l'exercice de la violence.

Henri III est certainement conscient de son penchant marqué pour les choses raffinées et pour les jeux mondains, de son goût pour l'accoutrement, de sa grande complicité avec ses favoris et de sa bienveillance à leur égard ou encore de sa dévotion exhibée aux yeux de tous ; mais tout cela ne s'oppose point, à ses yeux, à l'image qu'il se fait du bon roi digne du respect de ses sujets et qu'il pense incarner. Se trouver, alors, représenté dans les pamphlets et à travers un discours comique, le plus souvent, comme l'emblème de la perversité et de l'hypocrisie ne peut que le mettre mal à l'aise et peut-être même l'irriter, dans certains cas, par rapport à une violence verbale excessive tombant dans l'injure et surtout par rapport au contexte particulier et de l'état de son autorité à ce moment là. Les attaques qui ciblent Henri III au cours des deux dernières années de son règne, par exemple, sont plus blessantes et plus dérangeantes que celles des années précédentes, même si la portée et la violence sont parfois similaires, mais ce qui change c'est bien le contexte et le passage vers une réalité incontestable de l'affaiblissement du pouvoir royal, une réalité que ces pamphlets ne font que confirmer<sup>899</sup>.

---

<sup>898</sup> Il s'établit de fait, entre railleur et raillé, un rapport de force que nous avons eu l'occasion d'expliquer plus haut en parlant du rire et de la supériorité.

<sup>899</sup> Nous reviendrons sur la position, plutôt intrigante, d'Henri III à l'égard de cette littérature pamphlétaire en parlant de la censure, dans le cadre du point consacré à la relation entre comique et liberté.

Henri III est bien évidemment un adversaire particulier, mais ce qui est intéressant à relever c'est que ce procédé de destruction de l'image de l'adversaire par le comique s'adapte à toute sorte de cible quels que soient son rang, le prestige voire même la sacralité qui l'entourent<sup>900</sup>. Il n'existe donc pas d'« émunité » permettant de protéger contre le comique pamphlétaire et souvent d'ailleurs, plus la cible est importante plus l'acharnement est grand. Ce qui change donc ce n'est pas le principe de destruction mais son impact ou encore le renseignement qu'il véhicule autour de degré de haine du libelliste et de la liberté qu'il s'autorise. Henri III, n'est ni Henri de Guise<sup>901</sup> et encore moins les Mignons. On peut certainement procéder à une répartition des adversaires dans libelles mais cette hiérarchie sociale ne se traduit pas en terme de retenue chez les pamphlétaires des guerres de religion et il n'existe pas de considération hiérarchique dans le l'action agressive par le comique. Nous pouvons d'ailleurs, rencontrer des cibles encore moins importantes que celles citées plus haut mais la violence comique n'est pas pour autant conditionnée par ce statut et elle n'est pas moins présente. Ainsi lorsqu'un pamphlétaire dirige son attaque contre les représentants de l'appareil judiciaire, le comique qu'il emploie agit sur une image pour la déconstruire comme le prouvent les vers suivants:

*Larrons en rithme, comme Breton, Gascon  
Larron par raison, comme un Musnier ;  
Larron sans rithme ni raison, comme Proesidens,  
Conseillers, Advocas, Procureurs, et toute telle autre vermine.*<sup>902</sup>

Le verdict du pamphlétaire est sans appel au sujet des représentants de la loi qu'il condamne en masse et sans distinction. Il énumère dans le 4<sup>ème</sup> vers les différentes fonctions du domaine judiciaire et les compare sans exception à la « vermine » ce qui révèle sa volonté claire de rabaisser ces personnes et son point de vue chargé de mépris. Le dénigrement apparaît aussi à travers le recours à l'anaphore « *Larron* » qui permet de mettre, davantage, en évidence, l'accusation autour du vol ; mais le plus important étant le choix de la tonalité comique pour faire passer cette attaque et ces accusations. Le comique découle principalement du décalage qui existe entre le statut officiel de ces hommes en tant que représentants et défenseurs de la

---

<sup>900</sup> C'est ce que nous verrons de manière détaillée en évoquant la question de la liberté comique par rapport au blasphème.

<sup>901</sup> Henri de Guise qui se présente comme le sauveur du catholicisme se voit condamné à assumer ces images de traître, de diable ou encore d'Antéchrist diffusées dans les pamphlets qui lui sont hostiles

<sup>902</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome II*, p. 56 ; (pièce n° 98 de l'annexe).



justice et l'accusation dont ils font l'objet et qui les présente comme des voleurs et donc comme les ennemis de la justice, comme ceux qui ne font que contourner les lois. La situation décrite par le pamphlétaire débouche alors sur le grotesque et les cibles sont autant méprisables que ridicules<sup>903</sup>. C'est sur ce point que le fonctionnement du comique et l'éthos agressif se rejoignent pour mieux s'associer dans l'exercice de la violence.

Mais si dans cette pièce le pamphlétaire s'abstient d'identifier précisément et de manière nominative les cibles de son attaque, ailleurs, l'attaque nominale permet d'accentuer le poids du comique et l'intensité de l'agression et il est intéressant de remarquer que plus la renommée de la cible est grande, plus son rang est élevé, plus son prestige est confirmé et plus il est facile de l'atteindre, de la tourner en dérision, de déconstruire son image et donc plus le recours au comique est efficace en ce qui la concerne et par rapport au projet de l'agression qui anime le pamphlétaire. L'exemple du pamphlet suivant dirigé contre Henri III et écrit par Nicolas Rapin permet de rendre compte de cette réalité :

*Un compagnon, qui devoit de l'argent,  
Fut adjourné pour acquitter sa dette :  
« Je suis ligué, ce dist-il au Sergent :  
De rien paier, de la Ligue est le texte.  
\_ Cela seroit une bonne Recepte  
Pour nostre Roy, respondit l'officier :  
Car se mettant de la Ligue, ainsi faite,  
Il seroit quitte aussi, sans rien paier. »<sup>904</sup>.*

Le célèbre pamphlétaire qui s'est toujours tenu à illustrer dans ses écrits la capacité du comique à traduire les attaques et les critiques les plus virulentes choisit de recourir, ici, doublement à l'anecdote et au dialogue amusant pour tourner en dérision sa cible et afficher sa position contestataire à l'égard des moyens mis en place par le roi et ses alliés pour soutirer toujours plus d'argent au peuple sous prétexte de guerres ou autres motifs.

A travers cette histoire qui permet d'établir un parallèle entre l'attitude de cet homme qui s'appuie sur son engagement envers la Ligue pour justifier son refus de régler ses dettes et

---

<sup>903</sup> Au sujet de ce rapport étroit qui s'établit entre le comique, avec ses différents moyens, et l'attitude méprisante, Géralde Nakam qui s'intéresse à la représentation du protestant dans les pamphlets des guerres de religion déclare : « Le protestant s'incarne alors dans toute une gamme de représentations, par la caricature et par le symbole, dans une sociologie du mépris ». Géralde NAKAM, *Chemins de la Renaissance, op. cit.*, p. 103.

<sup>904</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome II*, p. 108 ; (pièce n° 126 de l'annexe).

celle du roi, le pamphlétaire cherche à lever le voile sur la réalité de ce monarque et à dévoiler ses intentions véritables en matière de manipulation du peuple et de dissimulation de la vérité. Le poète condamne la position du roi qui se cache derrière la Ligue et ses projets belliqueux pour réclamer de l'argent aux français sans pour autant vouloir s'investir personnellement et financièrement surtout, dans cette entreprise coûteuse. Cette attitude paradoxale pousse à douter de la sincérité de son engagement pour cette cause qu'il prétend défendre, mais surtout elle affecte sa crédibilité et signe son incohérence ce qui pour un monarque de surcroît apparaît comme un défaut inapproprié à l'importance de ses responsabilités. Voilà donc pour notre pamphlétaire l'occasion idéale de le moquer sur ce point sensible et en le couvrant de ridicule, cette arme bien plus blessante pour un roi que la critique sérieuse c'est l'adhésion du public par la perversité du rire qu'il vise.

La dérision qui entoure Henri III commence déjà avec le choix de ce parallèle qui, non seulement, établit un lien de comparaison entre lui et cet homme vulgaire (l'accusé) mais en plus, place ce dernier en position de supériorité puisqu'il apparaît comme le modèle que le monarque devrait imiter dans son art de l'esquive et de la manipulation, selon les propos ironiques de l'officier qui véhiculent le regard critique du poète:

— *Cela seroit une bonne Recepte*

*Pour nostre Roy, respondit l'officier*

Associer le comique à la description ou à l'anecdote en vue de déconstruire l'image de la cible attaquée, mais aussi l'associer à la forme dialoguée où tout est mis en œuvre pour présenter l'adversaire sous un visage ridicule à travers la prise de parole directe que le pamphlétaire lui associe et qui ne peut que le discréditer. Ainsi, dans le pamphlet paru sous le titre SONNET EN DIALOGUE FAIT PAR LADITE LIGUE<sup>905</sup>, la parole donnée au roi révèle la faiblesse de ses arguments permettant, ainsi, de le caricaturer davantage et de renforcer le ridicule qui l'entoure comme pour attester de la justesse des accusations dirigées contre lui par les ligueurs. Il s'agit donc de présenter, dans ce dialogue qui oppose le roi au peuple et à travers les répliques du premier, un discours direct miné et façonné par le pamphlétaire qui permet de noyer le roi dans le ridicule et d'atteindre par conséquent l'objectif du rabaissement. Jacques Rouvière décrit en ces termes ce type de fonctionnement de la veine comique dans l'espace pamphlétaire en se rapportant à l'exemple de *La Satire Ménippée* : « Suivront les harangues, accablantes, des représentants de la Ligue, auxquels les auteurs de la

---

<sup>905</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome VI*, p. 107 ; (pièce n° 519 de l'annexe).

Satire prêtent un discours où le cynisme le dispute à la niaiserie. Le contraste est saisissant avec les propos pleins de sagesse tenus ensuite par le seul représentant du tiers état, monsieur d'Aubry, lequel n'a pas de mal à faire valoir toutes les bonnes raisons qui militent en faveur d'Henri IV. Bien évidemment, les tenants de la Ligue sont les dindons d'une farce dont ils sortent misérablement étrillés. Rien ne leur est épargné pas même leurs attributs »<sup>906</sup>.

Nous pouvons, par ailleurs, rencontrer un mode de fonctionnement du comique assez proche de celui que nous venons d'examiner, dans le cadre d'un autre pamphlet en forme dialoguée, opposant un huguenot à un papiste<sup>907</sup> et où il ne s'agit pas vraiment de caricaturer la cible de l'attaque à travers les propos qu'on lui associe, mais plutôt, de recourir à l'ironie dans les répliques de celui qui semble prendre le dessus dans cet échange et du côté duquel se place le libelliste, en l'occurrence, ici, le protestant.

Il est intéressant de remarquer aussi que le comique qui se déploie dans ces dialogues et qui fonctionne toujours au détriment de la cible pamphlétaire peut se situer ailleurs que dans les répliques mêmes. C'est le cas du pamphlet d'Artus Désiré écrit sur le modèle du dialogue des morts et qui est dirigé contre la mémoire de Hennequin<sup>908</sup>. Le rire que suscite ce dialogue résulte principalement de l'emploi d'un comique de situation qui permet de tourner en dérision les deux personnages détestables qu'il met face à face : Hennequin et Charon. En effet, le pamphlétaire à travers sa mise en scène pousse à l'extrême la représentation négative de sa cible. La scène se déroule aux portes de l'enfer et Charon exécutant les ordres de Pluton, Dieu grec de l'enfer interdit à Hennequin d'entrer dans ces lieux par crainte de le voir semer des troubles et remonter les uns contre les autres les résidents de l'enfer comme il agissait dans sa vie. Le comique découle, donc, de cette exagération qui entoure le personnage de Hennequin qui aurait un pouvoir démoniaque tellement important et incontrôlable qu'il constituerait un danger pour les autres pécheurs en enfer même. Le plus important pour le pamphlétaire est d'amener son lecteur à rire de Hennequin tout en le rendant détestable à ses yeux puisqu'il est présenté comme la figure démoniaque par excellence. Le comique qui entoure cet homme n'enlève rien à la gravité de l'accusation qui pèse sur lui et au regard clairement méprisant du pamphlétaire, bien au contraire. En fait, en se voyant refuser jusqu'à

---

<sup>906</sup> Jacques ROUVIERE, *Dix siècles d'humour dans la littérature française*, Paris, Plon, 2005, p. 78.

<sup>907</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome V*, p. 63 ; (pièce n° 367 de l'annexe).

<sup>908</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome II*, p. 123 ; (pièce n° 130 de l'annexe).

l'accès à l'enfer, Hennequin se voit condamné à être au cœur d'une situation burlesque qui est source de comique et qui en fait la cible du dédain du pamphlétaire et de son lecteur complice<sup>909</sup>.

Force est de croire, donc, que les moyens comiques constituent un véritable arsenal de l'harcèlement psychologique qui permet de désarmer la cible en l'attaquant dans sa fierté, en détruisant son image et ses certitudes. Tout l'intérêt de ce recours est donc de déstabiliser la cible de la raillerie pour la rendre plus vulnérable et Jean Eméline affirme dans cette perspective : « " Eclater" de rire devant un adversaire ou une déconvenue, c'est faire voler en éclats des arguments, des événements. Ce n'est pas un hasard si l'on parle de l'ironie comme d'une " forteresse" ou d'un " bouclier", si l'on dit qu'elle est " cruelle" et " glacée ". Le rire protège contre le désarroi, l'incompréhension, l'humiliation et la peur »<sup>910</sup>. Autoprotection pour celui qui l'utilise, agression pour l'autre, contre qui il est dirigé, le comique apparaît comme une arme qui correspond parfaitement à la logique de la guerre des pamphlets et la place qu'il occupe dans cet espace discursif est plus que légitime<sup>911</sup>.

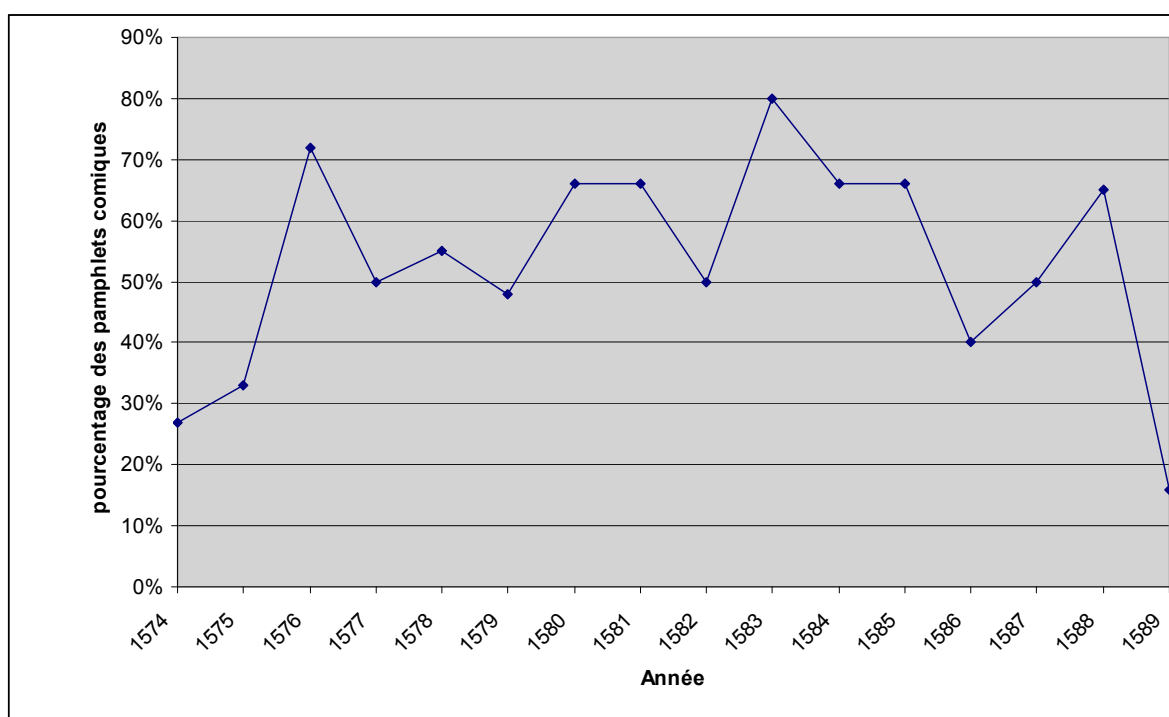
Pour rendre compte de cette présence marquée du comique dans les pamphlets parus sous le règne d'Henri III, nous présentons le diagramme suivant construit à partir des données réunies dans le descriptif des ramas de L'Estoile que nous insérons en annexe :

---

<sup>909</sup> Michel Meyer déclare dans ce sens : « La protection qu'assure le rire est effective aussi bien dans l'exclusion et le mépris de l'Autre que dans la distanciation modérée de l'humour ». Michel MEYER, *op. cit.* p. 77.

<sup>910</sup> Jean EMELINA, *Le comique, op. cit.*, p. 32.

<sup>911</sup> En parlant d'un type particulier de comique Robert Escarpit déclare dans ce sens : « L'humour peut être par son rebondissement une arme de combat dans la mesure où exorcisant l'angoisse, il rend confiance au combattant et où, dégonflant la menace, il prive l'adversaire de son arme psychologique ». Robert ESCARPIT, *L'Humour, op. cit.*, p. 117.



*Schéma représentant l'évolution de la production des pamphlets comiques pendant le règne d'Henri III d'après la collection de L'Estoile<sup>912</sup>.*

Certes, la présente courbe ne permet pas de révéler la nature exacte du comique déployé dans les pamphlets, ce que nous aurons à préciser et à étudier dans la suite du travail, mais ce que le diagramme met en évidence, sans équivoque, c'est la continuité de cette présence du comique dans la littérature pamphlétaire. En effet, entre 1574 et 1589, le pourcentage des pamphlets comiques par rapport à l'ensemble des pamphlets varie entre 16% et 80 % sachant que sur ces 16 années du règne d'Henri III que nous choisissons comme période d'étude, il y a 11 années où les productions comiques sont égales ou supérieures à 50% du nombre total des pamphlets ce qui montre, indéniablement, que le comique trouve pleinement sa place dans l'espace pamphlétaire et qu'il s'impose dans la durée.

Ce constat reflète un choix d'écriture de la part des libellistes, certes, mais aussi une réalité du paysage pamphlétaire qui doit être envisagée autant dans la production des textes que dans leur réception. En d'autres termes et dans un contexte comme celui des guerres de religion où

<sup>912</sup> Nous tenons à préciser que nous avons établi nos pourcentages des pamphlets comiques uniquement par rapport aux pamphlets en langue française et non par rapport à l'ensemble des ramos de L'Estoile répertoriés dans l'annexe et qui contiennent par ailleurs des pamphlets en latin, des lettres officielles ou encore des éloges.

la parole pamphlétaire obéit aux exigences de l'organisation des partis politiques en conflit et où l'idée de l'efficacité s'impose comme une composante nécessaire de ce type de production, cette place importante du comique reflète incontestablement un intérêt certain du public pour ce type de production.

A observer le mouvement de la courbe et si nous mettons de côté les deux valeurs cadres, maxima et minima que nous commenterons un peu plus loin, nous pouvons dire que cette prédilection pour la tonalité comique se confirme progressivement puisqu'on commence avec 27% en 1574 et que la courbe suit un mouvement ascendant pour atteindre les 72 % en 1576 et se stabiliser autour des valeurs oscillant entre 48 et 66% pour la période qui s'étend de l'an 1577 à l'an 1588 c'est-à-dire sur la majeure partie du règne d'Henri III.

Essayons maintenant de regarder de plus près ces valeurs et de les interpréter par rapport aux sujets traités, à l'actualité et à l'évolution de la situation politique pour rendre compte de cette articulation du comique et du politique qui est au cœur de nos préoccupations.

Il apparaît, tout d'abord, et en ce qui concerne le rapport entre le sujet traité et le choix de la tonalité comique que c'est l'attaque nominale qui entraîne souvent ce type de recours. L'association entre l'attaque nominale et la veine comique semble fonctionner parfaitement comme en atteste la liste suivante des cibles attaquées sur le mode comique pendant les quatre premières années du règne d'Henri III -pour ne prendre que cette période- : le cardinal de Lorraine en 1574 ; le chancelier Birague, Charron le prévôt des marchands, M. de Mesmes, le jeune de la Bourdaizère et sa sœur, la belle Huissière, ou encore le roi lui-même, en 1575 ; Charon toujours, Birague, les maîtres de requêtes, Henri III ou encore les Mignons, en 1576 ; Charon encore, Hennequin, Versoris, L'Huillier, De Bray ou encore les Mignons, en 1577. Ce qu'il faut signaler, par ailleurs, et comme en atteste cette liste, c'est que le comique mis au service de l'éthos agressif fonctionne aussi bien contre des cibles sans grande importance et sur des sujets de dévergondage, de mariage ou de cocuage<sup>913</sup> que contre des personnalités publiques de premier plan (le roi, ses favoris, Charon, Versoris, Birague...) attaqués à cause du rôle politique qu'ils jouent, même si les pamphlétaires n'éprouvent aucune gêne à mélanger ce qui relève du domaine public et de la fonction officielle à ce qui relève de la sphère privée et du personnel<sup>914</sup>. Notons, aussi, que même si certains sujets semblent se prêter davantage au traitement sur le mode comique que d'autres (les histoires de mariage, de

---

<sup>913</sup> Les pièces N° 24, 25, 26 et 33 de l'annexe correspondant à l'année 1575 et aussi les pamphlets N° 137, 145, 146, 147, 149 et 157 de l'annexe parus en l'an 1577.

<sup>914</sup> C'est d'ailleurs souvent davantage sur ces aspects que les pamphlétaires se basent pour nourrir leurs attaques.

cocuage, les attaques contre l'honneur des personnes, la sexualité comme c'est le cas dans les pamphlets autour de l'homosexualité du roi, du comportement des Mignons et de la perversité qui caractérise le milieu de la cour d'une manière générale), le politique, aussi, trouve dans la comique un excellent moyen d'agression. Il suffirait d'ailleurs de se référer au pic de production comique de 72% auquel nous assistons en l'an 1576, année correspondant à l'ouverture des premiers Etats de Blois et de constater que des personnalités politiques comme Versoris ou L'Huillier, députés du Tiers Etat, sont au cœur des attaques pamphlétaires passant par le comique, pour prendre conscience de ce lien étroit entre le comique et le politique dans l'espace pamphlétaire. Le sujet abordé influe, certes, sur le choix de la tonalité adopté mais aussi l'actualité et la conjoncture politique. Nous pouvons d'ailleurs, dans cette même perspective, nous arrêter sur une autre date, l'an 1583 qui correspond selon le diagramme au plus important pourcentage de pamphlets comiques par rapport à l'ensemble de la production pamphlétaire française de l'année (80%), pour relever que la majorité de ces attaques sont dirigés contre le roi et ses Mignons autour de sa relation avec eux et aussi pour sa dévotion jugée excessive et hypocrite or c'est justement en cette année qu'Henri III fonde la confrérie des pénitents blancs et qu'il multiplie « les processions blanches » accompagné de ses favoris, bien évidemment. Dans ce cas il semblerait que la prédilection du comique s'explique autant par rapport à l'actualité que par rapport au sujet traité lui-même. L'association d'Henri III à ses Mignons dans cette dévotion exacerbée rappelle immédiatement sa relation suspecte et placée sous le signe de la débauche avec ces mêmes favoris or nous avons précédemment parlé de l'intérêt que présente la veine comique pour le traitement de ce type de sujet<sup>915</sup>. D'ailleurs, pour les pamphlets de l'année 1579, par exemple, et même si le pourcentage des pièces comiques se situe dans la moyenne (48%), le nombre de pamphlets comiques s'élève à 14 libelles sur un ensemble de 29 pamphlets de tonalités diverses et il s'agit pour la plupart de pièces comiques attaquant la réputation des Mignons dans leur caractère efféminé et leur impudicité, or il se trouve qu'à la fin de l'année précédente le roi eut créé l'ordre du Saint-Esprit pour valoriser encore plus ses favoris (réaction à l'événement par les pamphlets). Là encore, donc, le comique semble s'articuler à des sujets particuliers et une actualité précise. Nous rappellerons, d'ailleurs, par rapport au maxima de l'année 1583 dont nous parlions plus

---

<sup>915</sup> Pour Hélène Merlin « Henri III, d'abord, achève d'inverser les correspondances entre visible et invisible : tout son comportement public est comportement anémique, non-conforme à l'ordre cérémonial coutumier [...] Non seulement il y introduit du *nouveau*, presque toujours assimilé au désordre jusqu'aux XVII-XVIIIe siècles, mais il y change de rôle sans cesse. Mise en scène d'une religiosité hyperbolique, aberrante empruntant des formes incompatibles avec la majesté royale [...], actes de transgression spectaculaire des interdits religieux, [...] cynisme politique ostentatoire, dans ses actes comme dans ses paroles : tout semble lui être bon ». Hélène MERLIN, *Le Public au XVIIe siècle*, op. cit., p. 239.

haut que par rapport aux premières années du règne d'Henri III c'est aussi la conjoncture politique qui change avec le début de l'organisation des ultra catholiques en parti politique très hostile aux Mignons du roi en particulier en raison de la rivalité qui existe entre les princes de sang et les autres parmi les favoris autour du pouvoir et des privilèges. Nous avons d'ailleurs une autre valeur importante, 65% en 1588, qui permet de rendre compte du renforcement du pouvoir du parti ligueur et surtout de l'affirmation du choix du comique dans leur propagande dirigée contre le roi et son entourage mais aussi dans la propagande de leurs adversaires Politiques.

Le déploiement du comique dans l'espace pamphlétaire se confirme donc de plus en plus, par rapport aux différents partis politiques et le plus important c'est qu'il arrive à s'imposer dans les conjonctures politiques les plus difficiles et les situations les plus compliquées comme ici en 1588, année où le conflit entre Henri III et les ligueurs atteint son paroxysme et qui s'achève, d'ailleurs, sur le double assassinat des Guise par le roi au mois de décembre. Mais la question qui s'impose à nous est celle qui concerne la place du comique dans l'espace pamphlétaire après cet évènement majeur qui clôt l'an 1588. Le diagramme présente clairement l'année 1589 comme celle où la présence du comique dans l'espace pamphlétaire est la moins tangible avec un pourcentage de 16% qui constitue la valeur minimale sur ces 16 années. Les pamphlets sont majoritairement de tonalité sérieuse et ils se construisent principalement autour de l'idée de la justification de l'action royale, autour du soutien du roi et cela allant de pair, bien évidemment avec la condamnation de l'action ligueuse. Les quelques pamphlets comiques parus en cette année appartiennent, d'ailleurs, pour la quasi-totalité à la propagande ligueuse et sont autant railleurs que fort injurieux et clairement discréditant pour le roi qu'ils attaquent. La gravité de la situation semble donc imposer un changement dans les stratégies pamphlétaires et la place qu'occupe le comique, si elle n'est plus aussi importante, ce n'est pas pour son incapacité à traduire une telle violence entre les partis mais il s'agit tout simplement de s'adapter aux exigences du contexte politiques. En fait, pour les ligueurs, la perte de leurs chefs les oblige à abandonner certains des motifs habituellement utilisés dans leur propagande et traités sur le mode du comique (frivolité du roi, Mignons, corruption morale, attaques contre Henri de Navarre prétendant à la couronne, aussi...) et à jongler davantage entre comique et gravité pour exprimer leur douleur et la persécution dont ils estiment être victimes autant qu'ils attaquent leurs ennemis.

Charles Lénient s'arrête sur l'importance de cet évènement dans l'orientation des choix propagandistes de la Ligue chez les prédicateurs, tout particulièrement, en déclarant : « Jusqu'alors on avait ri : la mort des frères de Guise vint mêler à ces facéties les larmes, les



sanglots et les menaces du haut de la chaire, son nom rayé des prières publiques, ses images renversées, sa déchéance proclamée par la Sorbonne [...]. Des anagrammes injurieuses transforment Henri de Valois en *Vilain Hérodes*, de fantasques portraits en font un Judas, un Julien d'Apostat, un monstrueux Protée ». Le fait que ce type d'attaque, ce type de comparaison que nous rencontrons dans les pamphlets bien avant 1588 passe dans les prêches des prédicateurs de la Ligue après cette date, montre, d'ailleurs, que la violence et le défi de l'autorité royale atteignent un degré supérieur en ce temps. En effet, il ne s'agit plus de se protéger derrière l'anonymat des libelles ou de se rassurer par la clandestinité relative des réseaux de circulation de ce type d'écrit mais de s'afficher clairement au regard de tous pour faire entendre sa parole et laisser éclater sa colère et sa haine.

Cette propagande est donc marquée par le besoin d'exprimer une émotion générale et par un profond désir de vengeance et on pourrait s'interroger dans ce sens sur les limites de l'exercice du rire dans l'espace pamphlétaire. Le contexte peut avoir son impact sur les choix adoptés dans l'écriture pamphlétaire mais plus directement c'est une affaire d'énonciation. C'est l'intention du locuteur qui oriente le discours pamphlétaire et toute la question est de savoir s'il cherche à attaquer une cible en la rendant méprisante ou s'il cherche à rendre compte d'une souffrance et à susciter une émotion chez son public au même titre qu'il exprime la sienne. Alors, dans le premier cas, le comique trouve pleinement sa place comme nous avons eu l'occasion de l'observer à travers les nombreux exemples étudiés jusque là. Dans le second cas par contre, l'association entre le comique et la plainte avec cette gravité qui caractérise le contexte et qui passe dans le discours est une chose plus délicate et si le rire réussit à s'imposer dans cet espace discursif nous pouvons parler d'un rire tragique sur fond de massacres, d'affrontements et de meurtres qui peine à se dessiner.

A cela s'ajoute le fait qu'au cours de la période qui suivit directement cet événement, les politiques se détournent de la veine comique et cela s'explique par la nécessité de justifier l'assassinat des Guise et de consolider la position de roi. Il ne s'agit, donc, plus pour eux de se moquer de la Ligue, de railler ses chefs et de tourner en dérision leurs projets mais de légitimer l'acte d'assassinat et de tenter de neutraliser les attaques des ligueurs. Leur ancienne stratégie pamphlétaire semble s'épuiser pour une raison très simple : l'attaque d'un parti et d'une idéologie passe par l'attaque dirigée contre les personnalités emblématiques du groupe or dans ce cas les chefs ligueurs viennent d'être tués et dans cette perspective on chercherait plus à se protéger contre les attaques de l'ennemi qu'à le railler. D'ailleurs, après l'assassinat commis contre Henri III lui-même à la fin de cette année 1589, et dans les années qui suivront, la situation va se rééquilibrer et le comique retrouvera une place de choix dans

l'espace pamphlétaire, chez les deux partis et sans pour autant que sa violence diminue, bien au contraire.

Finalement, nous pouvons dire que les pamphlétaires des guerres de religion ont progressivement appris à manipuler l'arme du comique, à l'intégrer dans leur propagande, à en faire le relais de la violence réelle qui s'exerce à cette époque et à lui faire suivre la cadence des événements politiques.

# Chapitre X :

## Rire, débordements et pouvoir de nuisance

Dire que les pamphlétaires des guerres de religion trouvent dans le comique un excellent outil d'agression capable de répondre aux exigences d'un discours où il s'agit avant tout d'attaquer, c'est certainement vrai et c'est bien ce que nous essayons de démontrer en nous basant sur les exemples précis de la collection de Pierre de L'Estoile, mais ce qui nous importe à ce stade du travail c'est de pouvoir regarder de plus près cette mosaïque comique, pouvoir distinguer les différents moyens utilisés à cet effet et expliquer les divers modes opératoires, mais aussi, réussir à comprendre et à interpréter l'évolution de ces moyens au cours de la période ciblée, évaluer leur efficacité et leurs limites en portant sur eux un regard détaché qui n'est pas celui du pamphlétaire ou même du lecteur de l'époque mais plutôt celui de l'analyste.

### *1/ Le comique polyphonique et l'éthos pamphlétaire*

L'ironie et la parodie sont deux variantes comiques qui impliquent des effets de brouillage. Elles se présentent comme des discours double et c'est en cela qu'elles sont le signe d'une polyphonie et que nous pouvons les regrouper ensemble conformément aux travaux et aux conclusions de Dominique Maingueneau<sup>916</sup>.

#### *a- L'ironie*

En nous intéressant précédemment à la question de la perversité du rire, nous avons eu l'occasion d'approcher l'ironie comme un pacte de lecture, de parler de cette relation de connivence qui s'établit entre l'ironisant (l'ironiste) et le destinataire de son discours et d'en

---

<sup>916</sup> Voilà comment est définie l'ironie dans ses travaux : « Dire que l'ironie est une "mention", c'est considérer qu'elle n'est pas, comme pour la Rhétorique, une "figure", une antiphrase par laquelle on dirait le "contraire" du sens littéral, mais une sorte de citation, *la mention du propos d'un locuteur, qui dirait quelque chose de déplacé*. De cette "mention" on peut glisser à l'idée, plus proprement polyphonique, que dans l'ironie on fait entendre une voix distincte de celle du locuteur: dans cette perspective une énonciation ironique *met en scène* un personnage qui énonce quelque chose de déplacé et dont le locuteur se distance par son ton et sa mimique ». Dominique MAINGUENEAU, *Éléments de Linguistique pour le texte Littéraire*, Paris, Dunod, 1993, p.84. En ce qui concerne la parodie, elle est présentée en ces termes : « L'analyse de la parodie peut également s'opérer en termes de polyphonie. Elle fait en effet intervenir deux instances énonciatives: le locuteur y fait entendre à travers son dire une autre source énonciative qu'il pose comme ridicule, montrant par là même sa supériorité ». *Ibid.* p. 88.

mesurer l'intérêt pour l'attaque pamphlétaire, précisément par rapport à la réalité énonciative qu'instaure le libelliste-ironiste. Alors, par rapport à cette première approche et aux conclusions auxquelles nous avons abouti, nous projetons d'examiner, le ou les fonctionnements précis de l'ironie, de montrer l'intérêt qu'elle présente et de préciser ses limites par rapport au projet général d'une action pamphlétaire qui passe par le comique.

Rappelons tout de même que le lien entre ironie et comique n'est pas automatique comme en atteste ce point de vue inspiré des travaux de Genette : « L'ironie, comme le fait remarquer Genette n'appartient pas exclusivement à la sphère comique : si elle est toujours polémique elle n'est pas nécessairement plaisante; elle n'est tout au plus qu'un outil auquel peut avoir recours le comique. L'humour, en revanche, appartient de manière plus fondamentale au comique par ses manifestations, et il est de surcroît difficile de le ramener au rang de simple procédé »<sup>917</sup>. En fait, l'ironie envisagée comme attitude énonciative nous renvoie automatiquement à l'idée de distanciation, mais si cette réalité énonciative d'une parole double s'impose comme une évidence, le lien entre l'ironie, le procédé précis utilisé<sup>918</sup> et la dimension comique liée à l'idée de la dérision, n'est pas aussi évident et ce n'est certainement pas systématique. Cette difficulté, Catherine Kerbrat-Orechioni l'explique en ces termes : « Il est en effet des antiphrases non railleuses (c'est ainsi le cas de l'astéisme, de l'hypocorisme, et de certains types de dénégations : "Machin, pour ne pas le nommer"), et inversement, la raillerie peut exploiter d'autres procédés que l'antiphrase. Le problème est donc le suivant : lorsque l'une seulement de ces deux composantes s'y trouve représentée, peut-on encore parler d'ironie ? Ces composantes doivent-elles, dans la définition du fait ironique, être reliées par "et", ou par un "et/ou" ? »<sup>919</sup>. Néanmoins, au sujet de l'espace pamphlétaire que nous prenons pour objet d'étude, l'ironie qui s'y déploie semble s'adapter au cadre général dans

---

<sup>917</sup> GENDREL Bernard, MORAN Patrick, *Atelier de théorie littéraire : Humour, comique, ironie* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.fabula.org/atelier.php>

<sup>918</sup> Ce que Escarpit appelle la rhétorique ironique en parlant de figures comme la litote qu'il considère comme la plus adaptée ou encore l'hyperbole capable de jouer un rôle similaire et en relevant d'autres moyens comme la transposition stylistique, celle touchant les niveaux de styles et celle affectant la langue elle-même. D'après Robert ESCARPIT, *L'Humour, op. cit.*, pp. 90-96.

<sup>919</sup> Catherine KERBRAT-ORECHIONI, « L'Ironie comme trope », dans *Poétique*, n° 41, p. 120.

Et elle rajoute un peu loin : «Quoi qu'il en soit, on passe insensiblement de

- (1) l'ironie pure et claire, où se réalisent pleinement les deux composantes sémiologiques [antiphrase] et [raillerie], à
- (2) l'antiphrase sans raillerie aucune, et à
- (3) la raillerie sans aucune antiphrase,

Insensiblement car chacune des deux composantes (qui peuvent, dans tel fait particulier d'ironie, se hiérarchiser diversement), et la dilution corrélatrice du phénomène (jusqu' à son entière disparition lorsqu' aucune de ces composantes ne s'y trouve à aucun degré représentée) s'effectue graduellement ». *Ibid.* p. 120-121.

lequel elle se trouve et c'est presque de manière naturelle que nous établissons le lien entre l'ironie et ce comique qui, comme nous l'avons démontré, s'impose en tant que composante essentielle de l'éthos de l'agression. C'est, donc, par rapport à ce contexte énonciatif et au projet global de l'attaque qu'on arrive à passer directement de l'ironie à la volonté de se moquer et qu'on puisse donc parler du comique-ironique manié comme un moyen d'agression<sup>920</sup>.

Le sens premier et strictement rhétorique donné à l'ironie – selon une longue tradition remontant jusqu'aux théories d'Aristote et Cicéron – est l'antiphrase qu'il convient de définir comme une distanciation – volontaire bien évidemment – par rapport au sens premier, apparent de l'énoncé d'où cette idée de décalage entre l'émission et la réception, dû aux conditions d'énonciation<sup>921</sup>. Cette ironie antiphrastique fonctionnant à un niveau micro-textuel, les titres de certains pamphlets réunis par L'Estoile en offrent un témoignage intéressant. Des titres comme LES VERTUS ET PROPRIETES DES MIGNONS<sup>922</sup>, L'EVANGILE DES LONGS VESTUS.1576.<sup>923</sup>, SUR LE BEAU SOLEIL QUI FIST CE JOUR<sup>924</sup>, SONNET D'UN PENITENT, EN FORME DE PRIERE<sup>925</sup>, ou encore LE MANIFESTE DES DAMES DE LA COURT<sup>926</sup> attestent, en effet, de l'intention ironique de ces pamphlétaire. D'ailleurs, ce type d'occurrence ironique dans les ramas de L'Estoile nous rappelle inévitablement le titre d'un pamphlet fort célèbre des guerres de religion, LA VIE SAINTE CATHERINE<sup>927</sup>. En fait dans cette pièce, l'idée de la sainteté prend toute sa valeur

---

<sup>920</sup> Dans sa définition de l'ironie, Molinié précise que c'est « tout l'entourage du passage qui concourt à le faire interpréter ironiquement » et nous renvoyons dans notre cas au contexte de l'énonciation pamphlétaire et précisément à l'éthos qui s'y associe pour expliquer notre identification de l'ironie comme telle et la mise en avant de sa valeur dérisionnelle. Georges MOLINIE, *Dictionnaire de Rhétorique, op. cit.*, p. 180.

<sup>921</sup> C'est bien ce qu'explique Catherine Kerbrat-Orecchioni dans l'article qu'elle consacre à l'étude de l'ironie comme trope et où elle déclare : « L'ironie emprunte en général de l'*antiphrase*, c'est à dire que la relation existant entre les sens littéral et dérivé est une relation d'antonymie, ou d'opposition sémantique : c'est en tout cas ce qu'affirment la plupart des rhétoriciens traitant de ce trope ». Catherine KERBRAT-ORECHIONI, « L'Ironie comme trope », *op. cit.*, p. 118.

<sup>922</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome II*, p. 43 ; (pièce n° 93 de l'annexe).

<sup>923</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome II*, p. 53 ; (pièce n° 97 de l'annexe).

<sup>924</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome III*, p. 19 ; (pièce n° 233 de l'annexe).

<sup>925</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome IV*, p. 85 ; (pièce n° 334 de l'annexe).

<sup>926</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome V*, p. 344 ; (pièce n° 483 de l'annexe).

<sup>927</sup> Certes, cet archi-pamphlet ne fait pas partie de notre corpus mais l'importance de l'écho qu'il a rencontré à sa parution comme en atteste le commentaire de L'Estoile, lui-même (voir *Tome I*, p. 85), nous pousse à nous

ironique, d'un côté, par rapport à l'image très négative, en ce temps, de la Reine-Mère, taxée de perfidie, de sorcellerie, mal aimée et souvent accusée de tous les maux de la France, et de l'autre par rapport au contenu même du pamphlet qui se veut un réquisitoire sévère contre cette femme tout en étant à son tour parcouru par l'ironie<sup>928</sup>.

Ce type de rapport entre le titre et le texte pamphlétaire, observé pour *La Vie Sainte Catherine*, nous le retrouvons aussi dans certains des pamphlets cités plus haut où les titres en question se lisent de manière ironique, autant par rapport aux contenus des pamphlets eux-mêmes que par rapport à la réalité observée. Morier dans sa définition de l'ironie insiste, d'ailleurs, sur cette idée de décalage entre la situation réelle et la représentation qui en est donnée dans le discours et qui génère l'effet ironique et c'est par rapport à cette réalité énonciative qu'il parle de divorce entre la situation et le langage. Il explique dans ce sens que « l'inversion mentale équivaut à l'écart maximum » et que c'est dans ce cas que l'ironie est la plus forte et la plus efficace<sup>929</sup>. Au même temps, dans ces pamphlets, l'ironie continue à s'exercer dans le texte lui-même et ne se limite pas à l'emploi antiphrastique du titre qui permet, donc, dans cette perspective, d'annoncer dès le début, la manière avec laquelle ou le mode sur lequel, le pamphlétaire va traiter le sujet qu'il aborde. C'est le cas du pamphlet intitulé SONNET D'UN PENITENT, EN FORME DE PRIERE où le pamphlétaire cherche à révéler l'absence de toute forme de sincérité dans la pénitence réduite à un cérémonial marqué par la fausseté et l'hypocrisie et l'ironie est, dans cette perspective, un excellent moyen pour exprimer ce décalage entre ce qui est et ce qui doit être. D'ailleurs, le pamphlet inséré par L'Estoile, directement à la suite de celui là et paraissant sous le titre DE LA VRAIE

---

arrêter sur cette pièce qui, par rapport au point que nous étudions, ici, pourrait nous faire penser à l'intertextualité qui s'exerce entre les pamphlets et à l'influence précise qu'aurait pu exercer ce pamphlet paru après la Saint-Barthélemy et donc antérieur à ceux de notre collection, par rapport au fait de choisir des tournures ironiques pour certains titres de libelles.

<sup>928</sup> Charles Lenient commente et résume le contenu de ce pamphlet en ces termes : « Si le scandale et le retentissement suffisaient pour attester le mérite d'une œuvre, *La Vie Sainte Catherine* comme on l'appelait ironiquement, serait au premier rang parmi les pamphlets du seizième siècle.[...] L'auteur prend Catherine au berceau : il la montre toute jeune et déjà corrompue, dressée au mensonge par son oncle le Pape Clément, échappée du "canon, du couvent et du tripot" pour devenir l'épouse d'un fils de France. Intrigante, hypocrite, adultère, homicide, la mort du Dauphin, fils de François Ier est son coup d'essai. Le tumulte d'Amboise organisé par ses soins lui donne l'occasion de perdre les plus résolus de la noblesse. C'est toujours la Circé ou la Médée florentine, armée de sourire, du poignard et du poison, entremetteuse d'amour, marchande de consciences et brocanteuse de traités aussitôt déchirés que conclus ». Charles LENIENT, *La satire en France ou la littérature en France au XVI<sup>ème</sup> siècle, op. cit., Tome II*, p. 10.

<sup>929</sup> Henri MORIER, *Dictionnaire de poétique et de rhétorique, op. cit.*, p. 588.

Il déclare un peu plus loin, dans cette même perspective, et en parlant de l'intention ironique : « Il n'existe pas d'ironie sans un esprit qui la conçoive : elle suppose toujours, quelque part, une conscience qui rapproche des situations, qui s'étonne de leur divergence et qui s'en raille ». Henri MORIER, *Dictionnaire de poétique et de rhétorique, op. cit.*, p. 595.

PENITENCE avec un ton exclusivement sérieux, se présente comme la correction de cette aberration dont permettait de rendre compte, déjà, l'ironie du précédent libelle<sup>930</sup>. En parlant du manifeste des dames de la cour, c'est aussi d'ironie qu'il s'agit puisqu'on oppose la valeur officielle, sérieuse et solennelle du manifeste, au programme de ces dames de la cour tellement corrompues, que les aveux mêmes de leurs péchés, mis dans leurs bouches respectives, s'éloigne de toute idée du repentir sincère et leur manifeste serait, sans doute, dans ce cas, celui où elles signent leur persistance dans la débauche. Quant au pamphlet SUR LE BEAU SOLEIL QUI FIST CE JOUR, l'ironie du titre où le pamphlétaire feint d'impliquer les éléments de la nature dans la célébration de l'instauration de ce nouvel ordre des chevaliers du Saint-Esprit, se poursuit dans la suite du libelle confirmant, ainsi, et par le biais de la distanciation, l'hostilité de l'énonciateur vis à vis de cet ordre<sup>931</sup>.

L'un des libelles que nous avons cités plus haut attire particulièrement notre attention dans la mesure où il permet d'observer, sous toutes ses facettes, le ou les fonctionnements de l'ironie et c'est pour cette raison que nous avons choisi de l'étudier séparément des autres et de manière nettement plus détaillée.

Choisir, ainsi, de titrer un pamphlet qui stigmatise les favoris d'Henri III sur 15 dizains, LES VERTUS ET PROPRIETES DES MIGNONS<sup>932</sup>, c'est mettre en avant la tonalité ironique pour laquelle opte le libelliste. Ce titre du type médical qui rappelle les sciences naturelles est

---

<sup>930</sup> L'ordre selon lequel apparaissent les pamphlets dans le *Journal* de L'Estoile, atteste du travail d'organisation auquel procède le collectionneur qui peut choisir d'arranger ses rames selon la dynamique de l'attaque/réponse comme nous avons déjà pu l'observer ou encore en faisant succéder des pièces qui développent la même thématique, qui s'inscrivent dans une même logique d'attaque mais qui l'expriment par des moyens différents comme c'est le cas ici.

<sup>931</sup> Nous excluons, néanmoins, de ce modèle relationnel entre le pamphlet et son titre, basé sur l'effet d'annonce, le pamphlet L'EVANGILE DES LONGS VESTUS.1576 où le texte de tonalité sérieuse ne relaye pas l'ironie du titre mais permet tout de même de la décrypter. En fait, le pamphlétaire qui ironise dans le titre sur les représentants de l'appareil judiciaire en parlant de leur Evangile, choisit plutôt pour le pamphlet lui-même, un ton sérieux, voire même grave et très violent qui traduit sa colère et son émotion comme en atteste ces phrases : « Voilà, Sire, les trois especes de Monstres dont vostre France est servie; voilà, France, les auteurs de tes maux; voilà ceux qui en tes entrailles ont mis le Feu et les Flammes; voilà, peuple, les loups qui vous deschirent, les Sangsues qui vous succent, les serpens qui vous infectent, qui de vos ruines naissent, qui de vos ruines croissent, qui de vos ruines vivent. O! Combien est dangereux le passage de telle Forest, où tant de bestes diversement bigarrées pasturent et sejourment! ». Pierre de L'estoile, *op. cit. Tome II*, p. 53 ; (pièce n° 97 de l'annexe).

Quel sens autre que celui d'une ironie antiphrastique peut on alors donner à ce titre par rapport au développement fait dans le pamphlet et cette image extrêmement péjorative qui en ressort et qui contraste totalement avec l'évocation d'un Evangile qui renvoie immédiatement à une certaine forme de sacralité ou du moins à un comportement exemplaire. L'évangile de ces hommes méprisables et dangereux serait dans cette perspective un ensemble de commandements qui vont à l'encontre de tout idéal moral et l'idée d'aberration et d'anormalité ne fait donc qu'éclater encore plus.

<sup>932</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome II*, p. 43 ; (pièce n° 93 de l'annexe).

ironique en soi puisqu'il s'agit de parler de ces Mignons comme si on faisait l'éloge d'un remède miracle et de ses bienfaits alors que ces gens se caractérisent, surtout par leur « nocivité » et le danger qu'ils constituent à différents niveaux (c'est là le point de vue partagé par la majorité des français et dont l'auteur de ce pamphlet se fait le porte-parole). Nous pouvons dès lors parler du fonctionnement antiphrastique de ce titre et d'une ironie qui fonctionne selon le modèle du blâme par la louange. Voilà, d'ailleurs, comment Philippe Hamon présente ce fonctionnement de l'ironie : « On pourrait donc, en revenant à un terme classique de la Rhétorique, définir le discours ironique comme un discours épидictique complexe. L'épidictique, selon la tradition rhétorique est le genre de la louange ou du blâme. L'ironie réunit donc les deux sous-espèces de l'épidictique dans la mesure où c'est un discours "dont se sert l'orateur pour insulter son adversaire, le railler, et le blâmer en faisant semblant de le louer" (Furetière, article « Ironie » de son *Dictionnaire*), un discours par lequel "l'on blâme en louant, où en admirant on déprise" (Marmontel). On pourrait, aussi, dire que l'ironie est un discours mixte réunissant l'euphémisme et le blasphème »<sup>933</sup>. Le XVI<sup>ème</sup> siècle est particulièrement friand de ce type de littérature où s'exerce brillamment l'ironie. Nous pouvons dès lors penser à l'influence de la littérature officielle sur les écrits pamphlétaires comme nous avons pu le constater, précédemment, avec la place qu'occupe le sonnet satirique dans l'espace pamphlétaire. Voici comment Michèle Clément s'exprime au sujet de cette réalité littéraire : « L'éloge paradoxal est la forme littéraire la plus déconcertante à la Renaissance, par son expansion et par son aptitude à malmener les cadres du savoir. Il est au cœur de la plupart des grands textes du XVI<sup>e</sup> siècle de *l'Eloge de la folie* aux *Essais*, présent dans toute l'œuvre de Rabelais, et a donné lieu à une très abondante littérature critique »<sup>934</sup>. Notons, par ailleurs, que le pamphlet en question affiche une unité thématique et une progression dans la critique et l'attaque qui recourt à des moyens divers, y compris l'ironie. Le pamphlétaire introduit le sujet par l'utilisation de la métaphore musicale suivie de la métaphore animale (strophes 1 et 2). Il parle dans le vers 15 de *La chenille et la sauterelle* en évoquant leur action destructrice et il faut, bien évidemment, voir derrière ces insectes, les Mignons qui leurs sont assimilés et qui partagent avec eux cette nocivité que nous évoquions déjà dans le titre par rapport au sens antiphrastique du mot *Vertus*. Le terme, *Mignons*, lui, n'apparaît qu'à la 3<sup>ème</sup> strophe, dans une construction prépositionnelle qui l'associe au mot *Vermine* et qui permet donc, de véhiculer, d'emblée, l'hostilité du pamphlétaire et son mépris.

---

<sup>933</sup> Philippe HAMON, *L'Ironie littéraire, essai sur les formes de l'écriture oblique*, op. cit., p. 30.

<sup>934</sup> Michèle CLEMENT, *Le cynisme à la Renaissance*, op. cit., p. 202.



La suite de la strophe est une nouvelle variation sur la métaphore animale déjà observée dans la strophe précédente, mais c'est la comparaison qui est choisie cette fois-ci comme moyen rhétorique permettant de dégrader la cible de l'attaque et elle est intéressante dans le sens où elle permet de désigner explicitement et clairement le comparant, les Mignons, unis encore une fois à la chenille (le comparé) dans ce pouvoir de nuisance :

*A une petite Vermine  
De Mignons, venus en trois nuits,  
Qui, comme la chenille, paissent  
Nos Fleurs aussitost qu'elles naissent.  
Et mangent en herbe nos fruits.<sup>935</sup>*

Il est intéressant de signaler, parallèlement, que le pamphlétaire réussit à ôter aux Mignons toute forme d'individualité en recourant à la structure « une petite Vermine de Mignons » qui met en avant cette indifférenciation dans le Mal, comme si l'ensemble de ces favoris unis derrière cette action dangereuse et condamnable constituait une seule entité, une vermine qu'il faut combattre. L'adjectif « petite » vient, dans cette perspective, mettre un point d'orgue à cette entreprise de rabaissement, en se chargeant dans ce contexte d'agression, d'une valeur péjorative et en permettant, ainsi, d'ancrer davantage, dans l'esprit du lecteur, l'idée du dénigrement qui entoure la cible de l'attaque.

La suite du pamphlet qui consiste à présenter un portrait noir des Mignons fonctionnerait presque comme la justification de cette violence de l'énonciateur, affichée dès le début et qui va en s'accroissant comme nous avons pu le constater (la progression vers l'attaque nominale). Nous pourrions dire, aussi, et toujours par rapport à la construction de l'ensemble de cette attaque pamphlétaire, que le libelliste après avoir présenté les termes de cette comparaison cherche à se focaliser sur l'élément de comparaison (l'effet néfaste) pour montrer clairement à son lecteur en quoi ces Mignons sont méprisables et dangereux et en faisant défiler des accusations qui touchent à des registres différents. Le pamphlétaire commence alors, par évoquer, dans les strophes IV et V, les privilèges illégitimes de ces Mignons (luxue, richesse, dons) et qu'il considère comme la source de la ruine du peuple ; pour passer dans la suite du poème, à la description de leur accoutrement et de leurs comportements (caractère efféminé, extravagance, vice, perversité, légèreté, paillardise, lâcheté ...). L'image qu'il donne de ces favoris se caractérise principalement par le traitement caricatural qu'il en fait et qu'il pousse à l'extrême comme pour leur enlever toute dimension

---

<sup>935</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome II*, p. 44.

humaine en les réduisant, sous sa plume acerbe, à une succession de stéréotypes. Ce type de recours revient, d'ailleurs, souvent dans les pamphlets qui prennent pour cible les Mignons et nous pouvons affirmer que l'intertextualité entre les libelles ne se situe pas seulement au niveau thématique ou contextuel mais aussi par rapport aux procédés utilisés dans le processus d'agression.

L'architecture même du pamphlet avec ces différentes strophes consacrées au portrait physique des Mignons traitant chacune d'un aspect particulier de leur apparence (strophe VI, l'aspect vestimentaire/ strophe VII, les cheveux/ strophe VIII, le fard...) permet de servir le traitement caricatural. En effet, à travers cet intérêt pour le détail et cette recherche du grossissement de la réalité avec l'utilisation de l'hyperbole qui opère par l'amplification des choses, nous pouvons dire que le pamphlétaire œuvre à donner, de ces favoris, un image clairement caricaturale en renforçant le ridicule qui les entoure ce qui permet de les dévaloriser, en leur enlevant toute crédibilité et en les stigmatisant encore plus aux yeux des lecteurs<sup>936</sup>. D'une certaine manière, le pamphlétaire s'investit à nier toute idée d'individualité concernant ces favoris qu'il cherche à réduire à un type de personnage méprisable et réunissant les défauts et les vices les plus abominables. D'ailleurs, cette idée trouve son expression dans le passage du pluriel au singulier avec l'emploi de *le Mignon* à la strophe VIII, comme si le pamphlétaire cherchait à montrer qu'il s'agit là d'un type social et que les Mignons se confondent tous au sein de cette unité dans l'opportunisme et la décadence<sup>937</sup>. Une bonne partie du pamphlet concourt, donc, à mettre en avant le caractère grotesque de ce portrait des Mignons exagéré à outrance comme en atteste la strophe suivante consacrée toute

---

<sup>936</sup> Dans sa définition de l'ironie, Morier explique que le portrait caricatural et l'hyperbole sont des formes de l'écart ironique. L'hyperbole passe par l'agrandissement de l'erreur, l'accumulation ou encore l'amplification et c'est lorsque la déformation atteint un degré supérieur par rapport à une systématisation de ces moyens rhétoriques qu'on parle de caricature.

Cette réalité littéraire Jean-Jacques Robrieux en parle par rapport au maniement remarquable des différentes formes de l'ironie par Voltaire en déclarant : « Les figures d'intensité sont également porteuses d'ironie, comme l'hyperbole, notamment sous certaines formes particulières. En tant que telle, cette figure est l'exagération parfois caricaturale d'un trait de caractère ou d'une idée ». Jean-Jacques ROBRIEUX, « Aspects rhétorico-argumentatifs de l'ironie chez Voltaire » dans *Humour, ironie et humanisme dans la littérature française, op.cit.*, p. 249.

Nous avons, d'ailleurs, annoncé dès le début de notre travail que malgré le discrédit qui pèse souvent sur l'écrit pamphlétaire considéré par certains comme dérisoire et son grande valeur littéraire, ce type de texte est très marqué stylistiquement- grâce à ces emplois hyperboliques, entre autres- et qu'il est illégitime de nier sa valeur esthétique fondée principalement sur cette rhétorique de l'excès.

<sup>937</sup> Nous retrouvons, ici, l'écho de l'idée de l'indifférenciation dans le Mal que nous exposons plus haut par rapport à l'expression « petite vermine de Mignons ».

entière à la description hyperbolique de la coquetterie de ces jeunes gens en matière de coiffure<sup>938</sup> :

*Leur poil est tondu par compas,  
Et non d'une Façon pareille :  
Car en avant, depuis l'oreille,  
Il est long, et derrière bas.  
Se tiennent droits par Artifice,  
Et une gomme les herisse,  
On retord leurs plis refrisés ;  
Et dessus leur teste legere,  
Un petit bonnet, par derrière,  
Les rend encor plus desguisés.<sup>939</sup>*

Bien évidemment, cette description est clairement tendancieuse comme c'est toujours le cas chez les pamphlétaires et il est intéressant de remarquer, à ce niveau, que même si ce n'est pas réellement de laideur physique qu'il s'agit mais plutôt de grotesque, le discrédit qui pèse sur ces Mignons est le même et nous parlerons tout simplement de portrait dévalorisant. Dans leurs apparences, ces gens veulent afficher l'inverse du costume banal du bourgeois recherchant, toujours plus, la distinction des grands. En fait, le recours à l'hyperbole transforme, ici, la distinction physique en portrait ridicule et grotesque, provoquant, ainsi, le rire du lecteur et faisant tomber, par la même occasion, ces Mignons dans le discrédit<sup>940</sup>. Il s'agit, donc, pour le pamphlétaire de rendre ces Mignons à la fois risibles et méprisables ce qui prépare l'accusation qui va défiler dans les autres strophes et où nous pouvons parler clairement de laideur morale. Bien évidemment, la vision qu'a le libelliste de cette apparence des Mignons est en opposition totale avec celle que ces derniers ont d'eux-mêmes, croyant

---

<sup>938</sup> Bergson, en s'intéressant au rire affirme au sujet du recours à l'hyperbole : « L'exagération est comique quand elle est prolongée et surtout quand elle est systématique : c'est alors, en effet, qu'elle apparaît comme un procédé de transposition. Elle fait si bien rire que quelques auteurs ont pu définir le comique par l'exagération, comme d'autres l'avaient défini par la dégradation. En réalité, l'exagération, comme la dégradation, n'est qu'une certaine forme d'une certaine espèce de comique. Mais c'en est une forme très frappante ». Henri BERGSON, *Le rire, Essai sur la signification du comique*, Paris, PUF, 1959, p. 55-56.

<sup>939</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome II*, p. 45-46.

<sup>940</sup> « L'imitation est d'autant plus drôle lorsqu'elle recourt à des procédés d'exagération. Comme l'a souligné Freud, le caractère du comique dans la comparaison entre l'original et l'imitation se produit lorsque: "le sérieux et l'inconnu, surtout dans l'ordre intellectuel et moral, entrent en parallèle avec le vulgaire et le banal" (Freud, *Le Mot d'esprit et ses rapports à l'inconscient*, éd. Gallimard, 1930, p. 25) ». Isabelle VAN DE GEJUCHTE « Quand la dérision va trop loin : Lenny Bruce, le comique censuré » dans *Dérision-Contestation, Hermès, n° 29*, Paris, CNRS, 2001, p. 168.

fermement à leur extrême beauté et à leur élégance inégalable signe de leur importance et de leur classe sociale et nous pouvons dire, dans ce sens, que cette opposition de point de vue et de perception vient doubler l'opposition réelle qui existe entre le pamphlétaire et sa cible.

En réalité, le traitement caricatural imposé à l'image des Mignons avec cette focalisation sur les détails doublée d'exagération permet de rendre compte de **l'intention sarcastique** du pamphlétaire et d'une orientation progressive vers un comique de plus en plus franc et de plus en plus direct<sup>941</sup>.

A suivre le mouvement du pamphlet, nous pouvons conclure que l'offensive verbale menée par le libelliste et passant par l'ironie avec ses variantes diverses, si elle perd de sa subtilité et de cette part de dissimulation qui la caractérise, au fur et à mesure qu'on avance dans les strophes et que s'affirme la tonalité sarcastique, elle gagne en clarté et en évidence. L'ironie qu'elle soit directe ou pas est, d'ailleurs, toujours virulente et incisive et le caractère spirituel qui s'y associe n'est nullement en contradiction avec la colère, le mépris voire même la haine qui animent l'énonciateur. L'ironie est de ce fait intéressante à étudier de par sa capacité à exprimer des **passions** par le biais d'un discours bien construit et bien réfléchi sans pour autant que ce dernier perde de sa violence, dissimulée peut-être mais non reniée. L'antiphrase de l'ouverture, les accusations relativement masquées du début avec ces métaphores *in absentia* et finalement le sarcasme permettant de railler directement et ouvertement les Mignons ; l'ensemble de ces moyens mis en exergue par le pamphlétaire montre que le rapport qui s'établit entre ces différentes variantes de l'ironie se définit en terme de complémentarité et non d'exclusion<sup>942</sup>.

L'ironie antiphrastique en tant que phénomène localisé peut, donc, se mélanger aux autres variantes de l'ironie, comme nous avons pu le vérifier à travers l'exemple précis de ce pamphlet<sup>943</sup>. Mais, elle peut, aussi, se mêler à d'autres formes de discours puisque dans ce

---

<sup>941</sup> Sur la définition que donne Morier du sarcasme comme une forme d'ironie ouverte, voir p. 78. Dans ce cas la cible de l'ironie est consciente de la visée de l'ironiste qui veut la railler.

<sup>942</sup> Jean-Jacques Robrieux s'exprime en ces termes par rapport à cette dérivation multiple du fonctionnement ironique dans le texte voltairien : « La dévalorisation apparaît ici comme la résultante de deux forces de nature différentes, l'une proprement ironique par antiphrase ("police corrompue") ou par hyperbole ("voix divine"), l'autre sarcastique ("apocalyptique""brouter"...). Paradoxalement ces deux tendances opposées du point de vue strictement énonciatif, bien loin de s'annuler l'une l'autre rhétoriquement, se renforcent efficacement et sans lourdeur : c'est sans doute un des oints essentiels du talent de Voltaire ». Jean-Jacques ROBRIEUX, « Aspects rhétorico-argumentatifs de l'ironie chez Voltaire » dans *Humour, ironie et humanisme dans la littérature française, op. cit.*, p. 225.

<sup>943</sup> Dans son relevé des différentes catégories de l'ironie, Henri Morier parle de l'antiphrase qu'il présente comme le renversement du sens des mots, de l'anticastase où il s'agit de décrire une situation diamétralement

même pamphlet, nous remarquons que les 3 dernières strophes, tout particulièrement, traduisent explicitement l’agressivité du pamphlétaire qui passe, essentiellement, par le choix d’un vocabulaire clairement injurieux pour parler de ces Mignons. Des termes comme « *effeminés* », « *Maquerelage* », « *Harpies* » et une deuxième fois « *Vilains effeminés* » attestent, en effet, du mépris du pamphlétaire et de sa haine profonde qui l’amènent à passer à un registre différent et à un degré supérieur dans la violence verbale, celle de l’injure. Intéressante aussi cette évolution vers un ton plus sérieux qui ressort des dernières strophes, dans la mesure où elle constitue une bonne illustration de l’association réussie entre l’ironie qui prédomine dans ce pamphlet avec une variation des moyens d’expression, et un ton différent, profondément sérieux. En réalité, c’est l’évocation de la situation du peuple français victime de ces Mignons qui amène ce changement de ton et le passage vers un style différent marqué par la gravité. La fin de la strophe XIV permet de mettre en avant le caractère monstrueux de ces Mignons, persécuteurs impitoyables de ces français que le pamphlétaire présente en ces termes :

*« Qui traînent leurs chetives Vies  
Sous la griffe de ces Harpies,  
Qui avalent tout sans mascher »<sup>944</sup>*

L’assimilation des Mignons aux « *Harpies* » marque sans doute leur cruauté mais permet, aussi, de les déposséder de toute valeur masculine, de toute forme de virilité en relayant par ce moyen l’accusation qui pèse sur eux depuis le début du pamphlet concernant leur caractère efféminé et sur laquelle se clôt, d’ailleurs, le libelle avec l’emploi de l’injure « *Vilains effeminés* »<sup>945</sup>. Mais le pamphlétaire ne se contente pas de cette espèce de castration

---

opposée à la situation réelle, de l’astéisme (comédie par le blâme) et du sarcasme. Ces différentes variantes de l’ironie peuvent s’exercer seules ou se combiner entre elles mais toujours pour marquer la distanciation de l’énonciateur.

<sup>944</sup> Pierre de L’Estoile, *op. cit. Tome II*, p. 48.

<sup>945</sup> En fait les « *Harpies* » ont une multitude de propriétés nocives et nous pouvons nous référer dans ce sens à l’utilisation qu’en fait Ronsard dans les un des ses hymnes, Hymne de Calais et de Zetes A elle mesme dans lequel il nous présente des images très violentes en rapport avec ces « *Harpies* » comme en atteste les vers suivants :

Du vers 181au vers 186

*« Mais à tous ses repas les Harpies cruelles,  
Demenans un grand bruict & du bec & des ailes,  
Luy pilloient sa viande, & leur griffe arrachoit,  
Tout cela que Phinée à sa levre approchoit,  
Vomissant de leur gorge une odeur si mauvaise  
Que toute la viande devenoit punaise ».*

symbolique et poursuit son agression à travers l'animalisation de ces Mignons privés ainsi de leur humanité après avoir été privés de leur masculinité. L'image très violente de la "dévoration" utilisée par le pamphlétaire qui emploie de surcroît le terme « *griffe* », permet de représenter ces Mignons comme des bêtes sauvages, comme des créatures terrifiantes et de mettre, ainsi, en avant leur caractère sanguinaire et leur férocité sans limites afin de susciter chez le lecteur à la fois le dégoût et la peur. Nous pouvons même parler d'une certaine dimension tragique qui vient s'associer à ces vers mettant en scène une mort sauvage et violente et d'ailleurs le terme « *Vies* » écrit en majuscule et placé à la rime pour une mise en relief plus importante, annonce, en réalité, et par inversion, le spectacle terrifiant de la mise à mort qui traverse les vers suivants.

Choisir la chosification ou l'animalisation comme procédé de dévalorisation, cela reste assez fréquent dans les pamphlets ou même ailleurs et nous avons déjà eu l'occasion de parler de l'exploitation de la métaphore animale par rapport au début de ce même libelle. Néanmoins, ce qui est intéressant à ce niveau c'est de pouvoir constater une évolution dans l'exploitation de cet univers bestial. Entre les insectes de l'ouverture du pamphlet et cette image des harpies mi-femme, mi-bête féroce, nous avons réellement l'impression que ces animaux ont gagné en relief et en barbarie, surtout ; et nous passons ainsi, du dénigrement et du pouvoir de nuisance à la terreur et au pouvoir d'extermination. La violence des images qui monte en crescendo semble, d'ailleurs, suivre le rythme de la tension du pamphlétaire qui va en s'accroissant.

Ce type d'images très violentes où il s'agit de présenter la cible de l'attaque comme une bête féroce et terrifiante trouve pleinement sa place dans la propagande des différents partis et cela prend même des proportions de plus en plus importantes comme en atteste ce point de vue concernant *La Satyre Ménippée* où on semble atteindre un degré supérieur dans la représentation de l'horreur et dans l'horreur elle-même : « Le thème carnavalesque a perdu son contenu réjouissant et libérateur, et se trouve mis au service d'une cause politique. Le cannibalisme de la Ligue se trouve ainsi stigmatisé par d'Aubray. Quand les auteurs de la *Satyre* font dire à Mayenne que les bons catholiques auraient dû suivre le conseil de Mendoza et se servir des ossements du "cimetière de Saint-Innocent" (p. 80), ils n'inventent rien puisque l'ambassadeur d'Espagne avait fait cette proposition ». Et on rajoute en note : « Sur une idée avancée par la duchesse de Montpensier (et reprise par Mendoza), on recueille les ossements des cimetières pour les broyer et en faire du pain. "Ceux qui en mangeaient en mouraient", observe P. de L'Estoile (J.-P. Babelon, op. cit., p, 494) qui note qu'il y eut par

ailleurs des cas d'anthropophagie »<sup>946</sup>. Il est intéressant de remarquer par rapport à ce commentaire, que les frontières entre la violence pamphlétaire, celle des mots et des images symboliques et la violence réelle observée et attestée, tendent à s'effacer au fur et à mesure que le conflit s'accroît poussant ainsi le lecteur à croire à une représentativité plus importante du pamphlet. Certes, nous avons été habitués, dans le cadre des productions pamphlétaires, à l'emploi hyperbolique et lorsque dans le poème cité plus haut on met en avant cette image des Mignons dévorant les français, le lecteur ne peut la lire autrement que dans une perspective symbolique, mais la situation est toute autre quelques années plus tard avec *La Satyre Ménippée* mettant en avant une réalité qui malgré sa cruauté et sa violence semble renvoyer directement et fidèlement au contexte de l'époque. Nous ne sommes plus, donc, face à une rhétorique de l'exagération où le libelliste opère par suggestion, mais face à des textes où les pamphlétaires n'ont même pas besoin d'inventer des images puisque la réalité observée suffit à leur fournir des témoignages d'une extrême violence et qu'il s'agit, simplement, pour eux de rendre compte de cette surenchère dans la barbarie au sein de l'espace d'expression qui leur est réservé.

La dernière strophe du pamphlet, tout particulièrement, atteste de l'investissement affectif du locuteur dans son discours comme en témoigne l'accumulation des exclamations et le recours à l'interjection qui traduisent l'émotion du libelliste (focalisation sur la fonction expressive du langage). Parallèlement, cette même strophe est marquée par la multiplication des apostrophes et l'accumulation des impératifs dans les attaques des vers ce qui nous autorise à lui associer une fonction impressive et nous pouvons, même, parler face à des vers comme « *Ouvrés les yeux, pauvres François !* » d'un ton épique et d'un appel à la mobilisation qui atteste de cette dimension performative du discours. L'attaque dirigée contre les Mignons s'achève donc sur cet appel à l'action, à la rébellion contre ces forces du Mal, contre la corruption et l'injustice qu'incarnent ces favoris.

L'ironie qui traverse la majeure partie du pamphlet et qui s'exprime par l'antiphrase ou le sarcasme se charge, ainsi et par rapport à cette note finale, d'une valeur positive. En effet, l'attaque des Mignons, la mise à nu de leurs défauts, l'enlaidissement de leur image dans lesquelles s'investit le pamphlétaire ; tout cela ne semble pas constituer une fin en soi mais

---

<sup>946</sup> B. BOUDOU, M. DRIOL, P. LAMBERSY, « Carnaval et Monde renversé » dans *Etudes sur La Satyre Ménippée*, Genève, Droz, 1987, p. 110-111.

Les auteurs de cet article parlent du dépassement des caractéristiques habituelles de l'univers carnavalesque dans *La Satyre Ménippée* et nous avons cette même réalité dans nos pamphlets puisque les libelles perdent de plus en plus de leur gaîté et de leur légèreté au profit d'un comique de plus en plus méchant et surtout de plus en plus violent et envenimé.

s'intègre parfaitement dans une stratégie générale qui consiste à utiliser la dévalorisation et le dénigrement comme étape préalable permettant de contaminer l'allocutaire du sentiment de mépris qui anime le locuteur, en vue d'en faire un destinataire réceptif et de garantir son adhésion à l'idée de combattre ceux qu'on présente comme des ennemis et qui le deviennent, aussi, aux yeux du destinataire du message pamphlétaire<sup>947</sup>.

Cette ironie constructive, est donc un moyen de réagir face à l'erreur et l'aberration et elle se rapproche en cela de la satire. C'est cette idée que met en avant Henri Morier en s'interrogeant sur la fonction de l'ironie et en déclarant : « L'ironie, comme la satire et la comédie de caractère, se pose en réformatrice : c'est une maîtresse de morale »<sup>948</sup>. Il n'empêche, cette fonction morale ne peut pas être systématiquement assignée à l'ironie et la diversité caractéristique de l'emploi de l'ironie dans l'espace pamphlétaire que nous prenons pour objet d'étude, atteste de cette réalité multiple et variable de l'effet ironique.

L'ironie s'exerçant de manière ponctuelle dans un pamphlet cohabite parfaitement avec le discours sérieux et cela ne nous étonne point au regard de la définition première et la plus simple de l'ironie comme étant la plaisanterie cachée derrière le sérieux.

En réalité, une majeure partie des pamphlets auxquels nous associons, dans notre annexe, le symbole ☺ pour faire allusion à la réalité du mélange entre le comique et le sérieux ou encore signer l'évolution de l'un vers l'autre, atteste de la présence et de l'importance de l'ironie dans l'attaque pamphlétaire en étant presque à mi-chemin entre le sérieux et le comique. Si nous observons, par exemple, le pamphlet paru sous le titre *PLACCARD DE PARIS*<sup>949</sup> et où le

---

<sup>947</sup> Ce fonctionnement de l'ironie permettant la dévalorisation de la cible et entraînant le dédain du lecteur, un humaniste de la première moitié du XVI<sup>ème</sup> siècle a su l'utiliser, merveilleusement bien, dans son œuvre et cet auteur, Erasme, a sans doute eu une influence majeure par rapport à l'évolution de la perception du rire chez les gens de cette époque y compris sur les pamphlétaires. Guy Demerson affirme : « · Le génie d'Erasme est d'avoir discerné dans l'ironie la formule normale de la *dé-rision*, dont l'intention est, grâce au rire, de *dé-valuer* les fausses grandeurs, de *dé-figurer* les beautés artificielles et de *dé-mystifier* les prestiges impressionnants ». Guy DEMERSON, « Métamorphoses de la dérision et formes du risible à la Renaissance » dans *Histoire de la France littéraire, op. cit.*, p. 519.

<sup>948</sup> Henri MORIER, *op. cit.*, p. 623.

Voilà, d'ailleurs, la présentation que propose Marc Angenot du satirique et qui nous rappelle incontestablement certains des traits de l'ironiste : « Le satirique s'installe en une position extrême de divergence idéologique. Il coupe le discours adverse de ce qui peut encore le rattacher à une logique acceptable. Il se borne à jeter un regard apitoyé ou indigné sur le grouillement de raisonnements biscornus du système antagoniste. Il partage avec le lecteur le monopole du bon sens. Le genre satirique développe une rhétorique du mépris ». Marc ANGENOT, « La parole pamphlétaire » dans « Le pamphlet », (n° spécial) *Etudes littéraires, op. cit.*, p. 261. En fait c'est la nécessité du dévoilement final qui est intéressante puisque cela prouve, qu'au fond, l'énonciateur de ce type de discours ironique ne peut pas compter entièrement sur les conclusions du lecteur ce qui l'amène à lui expliquer les choses, au final.

<sup>949</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome II*, p. 99 ; (pièce n° 122 de l'annexe).



libelliste – un catholique modéré éventuellement – condamne la guerre et ses instigateurs, nous remarquons que la dominante sérieuse est d’une certaine manière minée par ces pointes d’ironie parsemées dans le pamphlet en prose et qui viennent exprimer, différemment mais avec non moins de virulence, la position contestataire du pamphlétaire. Ainsi, lorsque ce dernier déclare dans l’avant dernier paragraphe de son placard : « *Que si le Roy a tant donné, par le passé, qu’il faut aujourd’hui qu’on lui donne, qu’il s’adresse à ceux qui ont son Argent et qui ont si bien mousché ses Finances. [...] Ce ne sera chose nouvelle, car il s’est fait autrefois en moindre nécessité, et ceste Proposition est bien digne des Estats, car elle reussit au bien et soulagement de tout le Peuple, et le Roy mesme y a un notable interest* »<sup>950</sup>, ces propos marquent, effectivement, la distanciation du pamphlétaire par rapport à la responsabilité du roi dans la guerre civile et c’est bien par le biais de cette ironie qui se poursuit en moquerie, qu’il choisit d’exprimer son opposition et son attaque contre un roi qui, en s’engageant dans cette guerre persécute son peuple par des demandes d’argent interminables et fait donc subir à ses sujets les conséquences de ses décisions et de sa mauvaise gestion des richesses du pays.

Dans un autre pamphlet attribué à Estienne Pasquier et paraissant sous le titre SONNET DES MAJESTES<sup>951</sup>, le mélange entre l’ironie et le sérieux est tout aussi perceptible. En fait, si l’invective est indéniable dans ce poème, avec une agressivité qui cible aussi bien les proches du roi que le roi lui-même, les moyens qui permettent de l’exprimer sont multiples et il n’est pas toujours évident de délimiter avec précision les frontières qui les séparent. D’ailleurs, la littérature pamphlétaire a cet avantage de pouvoir passer outre les frontières strictes des genres et des tons comme si les éléments disparates pouvaient se réunir, cohabiter et s’associer au sein d’un même espace discursif où s’exprime dans tout son éclat l’éthos agressif. Le mélange entre le sérieux et le comique qu’il soit ironique ou pas, n’est certainement pas étranger à la production pamphlétaire des guerres de religion et déjà, au début du *Journal* de L’Estoile, nous rencontrons des tombeaux rédigés à l’occasion de la mort du Cardinal de Lorraine où le comique réussit à trouver sa place dans ce cadre générique particulier qui devrait normalement s’associer au discours sérieux voire même grave<sup>952</sup>. En

---

<sup>950</sup> *Ibid.*, p. 100.

<sup>951</sup> Pierre de L’Estoile, *op. cit. Tome I*, p. 192 ; (pièce n° 56 de l’annexe).

<sup>952</sup> Pierre de L’Estoile, *op. cit. Tome I*, p. 104 – 106 ; (pièces de l’annexe de la n°14 à la n°19)  
D’ailleurs, cette acceptation du mélange constitue une réalité propre au XVI<sup>ème</sup> siècle et alors que certaines variantes de la tonalité comique devraient normalement poser de plus grands problèmes que l’ironie en ce qui concerne le mélange avec le sérieux, il n’en est rien dans ce siècle où les frontières entre les genres et les registres différents ne sont pas établies de manière stricte. Le point de vue suivant au sujet de Rabelais atteste de

effet, sur les 6 pamphlets de cette série de tombeaux, 3 sont de tonalité franchement et exclusivement sarcastique et le premier de la liste mélange le sérieux et le comique perceptible essentiellement dans la pointe finale du poème et à travers l'emploi de termes comme « *Sangsue* » et « *Cardinalin d'Enfer* » à valeur péjorative voire même injurieuse et chargés de moquerie et de dédain<sup>953</sup>. Le comique de ce 1<sup>er</sup> tombeau de la liste est donc un comique diffus qui ne s'impose pas forcément sur un espace important du pamphlet où il s'exerce, mais il ne s'agit pas, pour autant d'un phénomène isolé comme si c'était quelque chose d'accidentel car le recours au comique dans les pamphlets n'est jamais accidentel et le fait même que L'Estoile lui fasse succéder d'autres tombeaux avec un comique sarcastique éclatant et dominant, atteste de cette orientation assumée des pamphlétaires vers l'utilisation du comique comme arme de combat. Il est intéressant de remarquer, au passage, que ces tombeaux comiques ont été certainement écrits par des protestants au regard de la thématique qui s'y trouve développée et de la haine de ce Cardinal qui les traverse, or la position des protestants vis-à-vis du rire a été, au début, marquée par l'appréhension et la méfiance, particulièrement en ce qui concerne les fondateurs du mouvement comme l'explique ici Charles Lenient : « Aussi, dès le premier jour, en touchant à cette arme terrible de la Satire, les chefs de la Réforme française se séparent-ils nettement des railleurs et des brocardeurs de profession, qui tournent tout en risée, le bien et le mal, le faux et le vrai, et songent moins à édifier qu'à scandaliser les âmes [...]. La satire religieuse ou théologique a donc un caractère bien tranché. Ce n'est pas à Lucien qu'elle se rattache, mais aux prophètes et aux Pères de l'Eglise [...]. Sanctifiée par le but, elle n'est plus un jeu de la médisance mais une arme au service de la vérité »<sup>954</sup>. Cette opinion de Lenient est certainement datée et nous pouvons nous demander s'il ne prend pas vraiment la « sanctification » dont il parle pour un fait avéré alors que c'est tout simplement une version chrétienne de l'éthos pamphlétaire et d'ailleurs tous les pamphlétaires quels qu'ils soient veulent mettre en avant et faire croire à la vérité que renferment de leurs discours pour donner une légitimité à leur prise de parole.

---

cette réalité : « Les contemporains savaient voir l'unité du monde rabelaisien, savaient sentir la parenté profonde et le lien mutuel notable de tous ses éléments constitutifs qui, dès le XVII<sup>e</sup> siècle, semblent déjà terriblement hétérogènes, et au XVIII<sup>e</sup> totalement incompatibles : débats sur les grands problèmes, propos de table philosophiques, grossièretés et obscénités, comique verbal de bas étage, caractère savant et farce. Les contemporains étaient capables de saisir la logique unique qui pénétrait des phénomènes qui nous semblent si disparates ». Mikhaïl BAKHTINE, *op. cit.*, p. 71.

<sup>953</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome I*, p. 104.

<sup>954</sup> Charles LENIENT, *op. cit., Tome I*, p. 171.

Mais, progressivement cette réticence et cette méfiance vont diminuer et nous pouvons parler d'une forme d'ouverture de la propagande protestante sur le rire et ses moyens<sup>955</sup>. Charles Lenient explique ce changement par le fait que ceux qui ont continué à mener le combat par les mots ont un profil différent des pionniers du mouvement protestant<sup>956</sup>. Mais nous pensons que cela ne permet d'expliquer ce changement qu'en partie et qu'en réalité, à côté de ces noms célèbres, la grande famille des pamphlétaires protestants renferme des libellistes qui restent anonymes et dont il est difficile de définir le profil exact mais nous pouvons dire que tous (identifiés ou pas, faisant partie du corps religieux ou pas) se laissent tout simplement séduire par l'efficacité de la propagande passant par le comique. N'oublions pas que la conjoncture socio-politique change et que les protestants ne peuvent s'exclure du jeu propagandiste qui impose ses règles et dicte des choix stratégiques qui vont dans le sens de la valorisation du comique comme moyen de propagande et surtout comme moyen d'agression car de plus en plus, c'est surtout de cela qu'il s'agit : attaquer, médire, railler et diffamer.

Alors, pour revenir à notre *Sonnet des Majestés*, nous dirons qu'il n'y a point d'ironie antiphrastrique et encore moins de burlesque, de bouffonnerie et de comique grossier et injurieux dans ce pamphlet qui est d'ailleurs à dominante sérieuse, mais nous pouvons, tout de même, y déceler la trace d'une moquerie subtile, d'une intention sarcastique qui nous ramène à l'ironie dans son sens large et non dans sa forme canonique de discours antiphrastrique. Cette part de moquerie s'exprime principalement à travers la comparaison entre Henri III et les autres rois, ses prédécesseurs, dont les noms se sont associés à la gloire de la France et non à des titres conventionnels et des pratiques vaines et ridicules comme en atteste ces vers sur lesquels s'ouvre le sonnet :

*« Quand nos Rois les plus grands, un Louis, un François,  
Se contentoient du nom ou de Roy ou de Sire,  
La France florissant sous leur croissant empire,  
Estoient les noms egaux, ou moindres que les Rois.*

---

<sup>955</sup> Ce sont, d'ailleurs, les catholiques qui prennent, le plus tard, la mesure des besoins.

<sup>956</sup> « ces nouveaux athlètes de la Réforme appartiennent plutôt au monde qu'à l'Eglise : ce sont des juristes comme Hotman, des savants comme Henri Etienne, des batailleurs comme d'Aubigné, des diplomates comme du Plessis-Mornay ». Charles LENIENT, *op. cit.*, Tome I, p. 251.  
Voilà d'ailleurs comment Pascal Debailly s'exprime sur les écrits de l'une de ces plumes célèbres de la propagande protestante : « D'Aubigné était doté d'un tempérament satirique multiforme, où se côtoient tous les registres de la dérision. Les "discours graves et tragiques" voisinent chez lui avec une propension avouée "à rire" ; le combattant de la foi affiche aussi des "humeurs gaillardes", au point de collecter avec délectation "plaisants propos" et "bourdes vraies" ». Pascal DEBAILLY, *op. cit.* p. 20.

*Mais depuis qu'on a veu corrompre toutes loix.,  
L'insolence de ceux qui font' un Roi de cire,  
[...] »<sup>957</sup>*

Le pamphlétaire joue ainsi sur la distinction temporelle entre le passé et le présent pour rendre compte de la rupture qu'établissent Henri III et sa cour avec les valeurs du passé et son prestige, en instaurant à leur place une mode hypocrite servant presque de trompe l'œil pour dissimuler la faiblesse réelle de ce royaume qui contraste avec la gloire des anciens rois de France cités dans ces vers. Cette idée s'illustre, d'ailleurs, à travers l'emploi du calembour clairement comique autour des termes Sire/cire permettant, justement de rendre compte de la rupture de ce roi avec ses prédécesseurs. Il s'établit, en effet, un face à face entre d'un côté deux qui choisissent la simplicité et l'usage coutumier, *Sire*, alors que leur grandeur est incontestable et celui qui instaure une nouvelle tradition visant à marquer son prestige malgré sa médiocrité et toute la controverse qui entoure sa gouvernance, celui qui n'est en fait qu'un roi de cire, qu'une marionnette. L'intention dérisionnelle du pamphlétaire est plus que claire dans ce recours. Toujours dans la même perspective, le dernier vers du sonnet, « *Leurs Majestés au train d'estre sans majesté?* » permet de relayer l'intention ironique du pamphlétaire qui, après avoir utilisé la distinction temporelle pour rabaisser Henri III à travers l'opposition qu'il établit entre le dernier des Valois et les autres rois de France, joue sur le terme « majesté » lui-même pour mettre en avant le caractère ridicule et absurde de ce nouvel usage. En fait, nous avons d'un côté, une double mise en relief avec le recours au pluriel et à la majuscule pour parler de la nouvelle désignation d'Henri III et de l'autre, l'emploi du singulier et de la minuscule pour évoquer la **vraie** majesté, celle des autres roi de France et dont se trouve dépourvu le roi actuel. C'est donc le deuxième « *majesté* » qui aurait du subir l'accentuation et non le premier et cette inversion permet au pamphlétaire de mettre en avant le caractère aberrant de la situation politique de son époque et d'en rire, mais avec beaucoup de subtilité et d'esprit en ironisant sur la situation qui se présente à lui. Un peu plus loin dans la collection de L'Estoile, un pamphlétaire protestant exprime sa colère dans un poème titré

---

<sup>957</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome I*, p. 192.

SONNET CONTRE LES MASSACREURS QUI SE DISENT CATHOLIQUES<sup>958</sup> et il est intéressant de remarquer, par rapport à cette pièce, que le mélange sérieux/comique tourne au profit du second avec la place importante qu'occupe l'ironie dans ce pamphlet. Le libelliste a recours à l'ironie pour détruire la logique de son adversaire puisqu'il s'agit de donner la parole aux catholiques, de reproduire leur point de vue en se l'appropriant (artifice énonciatif au service de l'intention ironique) pour mieux l'anéantir<sup>959</sup>. En d'autres termes, le poète profite de l'autorité absolue qu'il exerce sur son texte pour distribuer les rôles et donner des images fort subjectives d'un parti ou d'une personnalité publique et c'est, ici, aux catholiques de subir son agressivité qui passe par le jeu énonciatif. Il nous présente un semblant de raisonnement logique, une pseudo argumentation, une justification absurde de la persécution des protestants pour rabaisser davantage les catholiques massacreurs dans l'estime des gens. Il utilise pour cela l'enthymème suivant : l'homme huguenot est odieux comparé au catholique qui profite de toutes les faveurs, donc sa persécution est permise et le silence qui se fait autour de ces massacres ne doit poser aucun problème de conscience. Le poète feint d'opposer à ce problème d'ordre moral autour de la participation à l'injustice par l'indifférence, un argument du même ordre en affirmant que c'est le caractère odieux des protestants (jugement moral) qui justifie cette réaction à leur égard. Cette énonciation ironique permet donc, à la fois, de ridiculiser la cible de l'attaque et de véhiculer l'indignation du pamphlétaire qui semble autant choqué par la réaction de la majorité catholique à l'égard de ce massacre, par ce silence, cette complicité dans la passivité que par l'atrocité des persécutions mêmes. Au même temps, l'ironie, par le jeu énonciatif qu'elle introduit et cette espèce de duplicité qui s'y associe, semble en harmonie avec la question de l'hypocrisie abordée dans ce sonnet. En effet, de la même manière que le lecteur impliqué dans le jeu ironique est amené à distinguer l'énonciateur (le pamphlétaire ironisant) du locuteur (le catholique à qui semble être donnée la parole) il est aussi appelé à prendre conscience du clivage et de la contradiction qui existent entre les comportements de ces personnes (les catholiques) et les valeurs et idéologies dont ils se réclament dans leurs discours. La question de l'hypocrisie parcourt l'ensemble du sonnet

---

<sup>958</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome I*, p. 199 ; (pièce n° 58 de l'annexe).

<sup>959</sup> Voilà comment Jean-Jacques Robrieux parle de ce jeu de l'énonciation exploité par les ironistes dans les attaques qu'ils mènent et que nous pouvons rapprocher de la réalité énonciative observée dans ce sonnet à la 3<sup>ème</sup> strophe : « Autre procédé à rattacher à la même catégorie : la fausse citation ou l'attribution frauduleuse d'un discours à un personnage, formule particulièrement riche en implications ironiques lorsque l'énonciation est à la première personne. Il s'agit en quelque sorte de faire parler un adversaire en son propre nom (discours direct), en grossissant ses faiblesses et en déformant sa pensée, comme il se doit ». Jean-Jacques ROBRIEUX, *op. cit.*, p. 239.

jusqu'au dernier vers qui marque l'accusation ferme contre le Saint Siège autour de son égarement et sa rupture avec les vraies valeurs de la foi chrétienne et la loi divine. Il existe donc un cheminement qui permet au poète de passer de la condamnation des catholiques à l'incrimination de la plus haute autorité chrétienne qui cautionne ces massacres. L'attaque semble, ainsi, obéir à une véritable structuration argumentative qui consiste à accumuler les preuves pour que la sentence finale puisse se justifier. D'ailleurs, le choix de la restriction dans le V12 (« *Que conclurai je donc, sinon...* ») rend irréfutable l'accusation du Saint Siège (« *c'est estre catholique à l'usage de Rome !* ») qui apparaît au dernier vers et qui profite de cet effet de chute pour renforcer son impact à la réception. Le titre même du sonnet, avec l'emploi du verbe « se dire », annonce déjà cette réalité de rupture entre ce que l'homme dit et ce qui ressort de ses actions, une duplicité ou plutôt une schizophrénie réelle relayée ici par une espèce de schizophrénie discursive qui découle de l'énonciation ironique .

Par ailleurs, et si nous devons nous référer aux deux derniers exemples de pamphlets sur lesquels nous nous sommes arrêtés pour observer le fonctionnement de l'ironie, nous constatons que le premier est de la plume d'Estienne Pasquier, un catholique et que le second a certainement été écrit par un protestant, ce qui montre que cette ironie, mise à profit dans l'attaque, a été exploitée indistinctement par les pamphlétaires des différents partis. Il n'y a pas de parti politique qui aurait le monopole de l'ironie – ni du comique d'une manière générale, d'ailleurs – et cela, le relevé de pamphlets que nous plaçons en annexe, permet d'en rendre compte, au regard de la diversité partisane caractéristique des pamphlets où vient s'exercer l'ironie. Nous avons, aussi, évoqué, un peu plus haut, l'engagement des plumes protestantes sur la voie du comique – même si Lenient, lui, insiste sur l'aspect évolutif de la position des protestants –, et tout cela confirme les différents partis, protestants, catholiques, royalistes ou ligueurs finissent par se placer sur le même pied d'égalité en ce qui concerne le maniement de la veine comique.

Par contre sur la question du mélange entre l'ironie et les autres tonalités dans un même espace pamphlétaire, que nous parlions du mélange avec le sérieux ou avec un autre type de comique, franc, moins raffiné, moins subtil et moins spirituel, nous remarquons que s'il n'est pas question de parti politique, il est question de dates et de contextes. En effet, à bien observer notre liste de ramas, il en ressort que si dans les tomes 1, 2 et 3, on parle souvent de dominante sérieuse associée à un usage ponctuel de l'ironie, dans les autres tomes, l'information relative au ton du pamphlet s'articule de la manière suivante : ironie + images grossières/ ironie + jeu de mots/ ironie + comique injurieux ; ce qui pousse à croire que, si au début des guerres de religion nous avons une ironie qui tire plutôt vers le sérieux, celle qui se

manifeste dans les pamphlets des années suivantes s'imprègne d'une valeur différente en se mélangeant au comique vulgaire, licencieux et injurieux. Cette évolution dans le parcours de l'ironie pendant les guerres de religion, au regard de sa capacité à cohabiter avec les différentes tonalités, montre que, comme à l'accoutumée avec cette littérature pamphlétaire, c'est toujours la valeur performative du discours qui prime et l'efficacité de l'attaque qui commande aux choix esthétiques. La crise s'accroissant pendant les dernières années du règne d'Henri III, la violence verbale suit ce mouvement ascendant et c'est dans cette perspective que l'ironie se trouve associée à un comique moins intellectuel certes mais plus obscène, plus insolent, plus franc, plus railleur aussi et surtout plus direct et particulièrement agressif. Cela nous amène, donc, à nous interroger sur les limites du fonctionnement ironique dans l'espace pamphlétaire.

Nous pensons que les obstacles qui vont à l'encontre d'une plus grande orientation des pamphlétaires des guerres de religion vers l'ironie sont en rapport avec les caractéristiques mêmes de l'ironie et qu'ils se situent à deux niveaux.

D'abord, l'ironie, en tant que discours double, signe d'une polyphonie, pose un problème d'interprétation et par conséquent, elle n'est pas facilement et pas forcément accessible à tous, et dans tous les cas, pas immédiatement.

Nous avons déjà parlé de cette ironie qui s'exerce à un niveau microtextuel mais l'ironie peut aussi se présenter comme un véritable mode d'énonciation qui s'étend sur tout le pamphlet et c'est dans ce sens que Catherine Kerbrat-Orechioni parle de la spécificité pragmatique de l'ironie<sup>960</sup>. Bien évidemment, ce type d'ironie nécessite plus d'esprit et présente parallèlement plus de difficultés.

Les pamphlets écrits à la manière des sonnets satiriques de Du Bellay dans *Les Regrets* et particulièrement la série de libelles allant du n° 377 au n° 382 dans notre annexe, constituent un témoignage intéressant de ce mode de dénonciation par une ironie qui traverse l'ensemble du pamphlet et qui est envisagée comme un choix énonciatif et non comme simple figure de rhétorique agissant de manière ponctuelle et dans un espace discursif limité. Nous avons déjà eu l'occasion de nous pencher sur ce type de pamphlets influencés par le style Du Bellay et sur la difficulté supplémentaire qu'ils posent au niveau de l'interprétation ; et parmi ces sonnets, nous nous sommes particulièrement intéressés à ceux qui se construisent sur un

---

<sup>960</sup> Elle déclare dans ce sens et après avoir parlé de l'ironie sémantique : « Il est incontestable que l'ironie est le trope le plus nettement et le plus fortement illocutoirisé, et que sa valeur pragmatique doit donc être incorporée à sa définition (alors qu'on peut sans dommage en faire l'économie dans la définition de la métaphore) ». Catherine KERBRAT-ORECHIONI, « L'ironie comme trope », *op. cit.*, p. 120

même modèle avec une succession d'infinitives, en expliquant comment ces poèmes se lisent ou plutôt se relisent à la lumière du dernier vers qui dévoile l'intention ironique de l'énonciateur, marque sa distanciation et charge l'ensemble du sonnet de ce regard critique<sup>961</sup>. Nous choisissons de nous intéresser, ici, à l'étude d'un sonnet précis de cette même liste ; un poème qui ne se construit pas sur le modèle des infinitives mentionné plus haut, mais qui présente un intérêt majeur par rapport à la question que nous traitons, ici, autour du fonctionnement de l'ironie comme mode d'énonciation dans l'espace pamphlétaire<sup>962</sup>. Nous remarquons, alors, que l'attaque dirigée contre le roi, dans ce sonnet, passe par l'énonciation ironique permettant de provoquer un rire très discret, à peine perceptible qui donne au poème sa légèreté sans pour autant affecter la dimension critique profondément sérieuse qui le traverse ou encore réduire son agressivité. Le sonnet en question se présente comme suit :

*Je ne suis point nay Roy: mon estat miserable  
Ne permet tant de gloire à mon infirmité;  
Mais si j'estois nay Roy, si grande auctorité  
Hausserait mes desseins pour me rendre admirable.*

*Guerrier, je marcherois en armes effroiable.  
Plain d'audace, d'horreur, de grave majesté,  
Et domtant les mutins, d'un courage indomté,  
Je rendrois ma memoire à jamais perdurable.*

*J'aurais Dieu pour mon chef, pour enseingne la Foy.  
Mon Peuple pour appui, et de ceux dont la loy  
Me voudroit commander, je joncherois la terre.*

*Hardi, j'opposerois ma force et ma grandeur.  
Mais je ne suis point Roy, je n'ay point tant de coeur,*

---

<sup>961</sup> Floyd Gray déclare au sujet de la poétique de Du Bellay dans *Les Regrets*: « Le langage de Du Bellay est volontairement répétitif, à la fois sur le plan syntaxique et phonique, comme pour mimer le statisme auquel l'exil le condamne ». Floyd GRAY, *La poétique de Du Bellay*, Paris, Librairie Nizet, 1993, p. 68.

Il parle aussi, juste avant, de la lamentation naturellement associée au thème des regrets et nous pouvons dire que si certains pamphlétaires s'inspirent du style Du Bellay c'est aussi parce qu'ils cherchent à traduire leur désolation et leur déception au même titre que leur regard critique et leur attitude agressive et que dans ce sens cette poétique offre un cadre capable de répondre à leurs attentes.

<sup>962</sup> Il s'agit en l'occurrence, de la pièce n° 377 de l'annexe correspondant au premier sonnet de cette série.



*Et, aimant le repos, je n'aime point la guerre*<sup>963</sup>.

L'idée centrale du sonnet étant de peindre une image négative d'Henri III en mettant en avant ses erreurs, son échec et son manquement aux responsabilités qui lui incombent normalement. Le pamphlétaire choisit, donc, de présenter un modèle de ce que devrait incarner un bon roi afin d'attirer l'attention du lecteur sur le décalage qui existe entre cette image idéale et celle d'Henri III. Bien évidemment, il ne s'agit aucunement d'un discours à portée didactique apparenté au genre de l'éducation du prince mais plutôt d'une critique acerbe, d'un discours fustigeant dirigée contre le prince, en l'occurrence, ici, Henri III.

Par rapport à cet objectif global de l'attaque, le pamphlétaire choisit d'adopter à son sonnet une architecture circulaire permettant de mettre en avant son intention ironique. Le sonnet, oscille, en effet, entre la réalité et la supposition. Les deux premiers vers et les deux derniers associés s'enracinent dans la réalité où l'énonciateur-pamphlétaire n'est *point roi* comme il n'a cessé de le dire alors que le reste du sonnet cadré par ces vers nous plonge dans l'hypothétique, le *si j'étais roi*. Le lecteur est donc, ainsi, placé face à deux situations opposées, la réelle et l'hypothétique, et c'est aussi bien l'adversatif *Mais* que le changement des modes verbaux (passant d'abord du présent de l'indicatif au conditionnel présent avec l'introduction de la subordonnée d'hypothèse pour ensuite faire le chemin inverse) qui permettent d'introduire cette opposition et de mettre face à face ces deux situations situées par rapport à deux temporalités distinctes. L'opposition existe aussi entre le *Roy* et le *je* de l'énonciateur dans la mesure où le premier, celui qui s'inscrit dans la réalité de l'autorité monarchique semble renoncer à tous ses devoirs et donc à une part importante de ce qui définit son statut, alors que le second, celui qui s'inscrit dans un monde supposé et hypothétique, s'attache à vouloir incarner une image idéale du « comment devrait être un roi ». L'opposition se situe donc entre d'un côté, celui qui peut tout faire de part son statut bien réel mais qui ne veut rien faire et de l'autre celui qui veut tout faire (conformément à l'idéal d'un bon roi) mais qui ne le peut, de par sa condition qui le maintient dans l'impuissance. Tout semble donc inversé avec ce roi bien réel qui perd de sa valeur voire même de l'essence même de sa fonction au profit d'une perception, d'une image de ce que doit être un roi, et dont permet de rendre compte cette projection dans un monde hypothétique et éventuel avec ce *je* de l'énonciateur qui s'imagine en roi. D'ailleurs, le choix de la

---

<sup>963</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome V*, p. 84 ; (pièce n° 377 de l'annexe).

majuscule pour le *Roy* par opposition à la minuscule du *je* relève d'un emploi subversif permettant de marquer l'intention ironique du pamphlétaire qui semble vouloir réduire ce roi à une simple majuscule signe d'une fausse grandeur, d'un prestige trompeur et d'une autorité illégitime. Cette dernière idée est d'ailleurs très claire dès l'ouverture du sonnet où nous pouvons lire en filigrane et derrière des termes profondément chargés d'ironie (auto-dérision simulée, ici) comme «*estat miserable* » et «*infirmité* », une remise en question de cette légitimité royale basée sur le seul argument de la naissance et opposée à toute notion de mérite et de respect des engagements supposés du roi envers son Dieu et ses sujets. N'oublions pas que nous sommes en 1585 et qu'à ce stade de la crise socio-religieuse qui traverse la France et qui détruit l'unité du pays, l'autorité royale est de plus en plus fragile et le principe de l'obéissance au roi est fréquemment bafoué par les opposants qui mettent tout en œuvre pour organiser leur rébellion et légitimer leur action ; une démarche politique qui trouve nécessairement son écho dans la production pamphlétaire envisagée, d'emblée, comme un outil de combat. L'analyse historique de Jacqueline Boucher permet de mieux comprendre le contexte politique de la période qui suivit directement la mort du duc d'Alençon, événement qui a donné au conflit une dimension nouvelle en poussant les partis opposés vers la radicalisation. Elle déclare : « A la fin de la même année (en parlant de 1584) le duc de Guise signa le traité de Joinville avec le roi d'Espagne, traité secret dont Henri III pressentit pourtant l'existence. L'Etat étant fondé non pas sur l'obéissance due à un maître, mais sur des fidélités, le roi était dans la nécessité d'appeler, voire de retenir à la cour, les chefs de factions : en principe ils y étaient surveillés, en pratique par leur entrée dans les conseils royaux ils pouvaient exercer leurs rivalités non plus seulement sur un terrain local, mais dans les organismes de décision du plus haut niveau »<sup>964</sup>.

Les deux derniers vers reprennent, d'ailleurs, cette même idée et cette même tonalité ironique qui semble, ainsi, et par rapport à la structure circulaire du sonnet affecter l'ensemble du pamphlet. Nous pouvons aussi rajouter par rapport à cette forme circulaire et par rapport à ce que nous disions plus haut concernant la partie centrale consacrée à la projection dans l'hypothèse et cadrée, voire même encerclée par ces 4 vers ancrés dans la réalité, que l'architecture, elle-même, du sonnet, peut être lue de manière symbolique puisqu'elle reproduit au niveau textuel la situation de l'énonciateur prisonnier de sa propre réalité et réduit à rêver et à se projeter dans un monde hypothétique puisqu'il n'est *point roi*. La

---

<sup>964</sup> Jacqueline BOUCHER, *La Cour de Henri III*, op. cit., p. 62 -64.

structure du poème reflète donc une réalité d'emprisonnement et de frustration et nous pouvons dire par rapport à ce ressenti que la partie centrale où le *je* de l'énonciateur se met en scène dans la peau d'un roi grâce à l'hypothèse *si j'étais roi*, traduit un désir de changement et que la voix du *je* se présente comme celle de la contestation. D'ailleurs, pour l'énonciateur-pamphlétaire et par rapport à cette réalité, la seule échappatoire, le seul moyen de contourner l'emprisonnement, reste son ironie vengeresse qui traverse tout le poème mais qui est particulièrement perceptible au début et à la fin comme pour détruire la source de cet enfermement formel et symbolique en se présentant comme un contre-poids par rapport à cette réalité de l'impuissance à laquelle il se trouve réduit. L'exemple de ce sonnet atteste de la valeur performative de l'énonciation ironique qui s'impose comme l'un des moyens de l'action pamphlétaire et que nous rencontrons dans plusieurs autres libelles. Ce n'est, d'ailleurs, certainement pas par hasard que Catherine Kerbrat-Orecchioni, dans sa définition de l'ironie, insiste sur l'effet et l'efficacité de l'emploi ironique en expliquant : « L'ironie est un trope ayant une valeur illocutoire bien caractérisée (encore qu'elle comporte de nombreuses variantes, et différents degrés de "force") : ironiser, c'est toujours d'une certaine manière railler, disqualifier, tourner en dérision, se moquer de quelqu'un ou de quelque chose »<sup>965</sup>.

L'ironie envisagée comme un véritable mode d'énonciation peut, aussi, passer par le recours à un discours antiphrastique continué et prolongé comme c'est le cas pour le pamphlet paru sous le titre *SUR LA MORT DE POL DE CASSADE, SEIGNEUR DE St MESGRIN*<sup>966</sup>. Cette épitaphe est en réalité une attaque personnelle contre Saint-Mesgrin et l'ensemble du poème doit être lu à travers le filtre de l'ironie antiphrastique adoptée, ici, comme véritable mode d'énonciation qui traverse le sonnet tout entier. Une lecture naïve, au premier degré ne peut rendre compte du fonctionnement de la machine ironique et de la valeur pamphlétaire, profondément agressive de ce poème. On pourrait donc croire, au premier abord, à un éloge de ce défunt et voir en sa comparaison avec César, un moyen de signaler son mérite et ses diverses qualités mais surtout de le rehausser au rang des figures qui ont marqué l'histoire et la mémoire collective. Mais, en fait, la réalité est toute autre, ce parallèle à l'apparence élogieuse pour le Mignon n'est qu'une feinte et tout l'énoncé est placé sous le signe de l'antiphrase avec comme leitmotiv le regard ironique du pamphlétaire et sa volonté de tourner en dérision sa cible.

---

<sup>965</sup> Catherine KERBRAT-ORECHIONI, « L'Ironie comme trope », *op. cit.*, p. 119.

<sup>966</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome II*, p. 192 ; (pièce n° 189 de l'annexe).

Alors, pour décrypter cette ironie, on se réfère à plusieurs repères et indices en rapport avec le contexte mais aussi avec le texte lui-même. Tout d'abord, l'ironie se dévoile à travers le contraste qui existe entre la réalité attestée et la pseudo-réalité décrite dans le sonnet. La comparaison avec César apparaît, donc, comme un excellent moyen permettant de mieux mettre en évidence l'écart qui sépare des deux hommes, s'agissant, en fait, de les rapprocher le plus possible pour mieux les opposer. Saint-Mesgrin, comme le présente L'Estoile dans son introduction et comme c'est connu de tous est un « jeune gentilhomme bourdelois, beau, riche et de bonne part, l'un des Mignons fraizés et frizés du Roy »<sup>967</sup>. Le plus grand mérite de cet homme et la raison qui lui vaut cette notoriété et les honneurs auxquels il a eu droit après sa mort n'est autre que son statut de Mignon du roi qui permet de le présenter comme l'un des heureux bénéficiaires d'un système de favoritisme injuste et illégitime, basé sur l'entretien d'une morale corrompue ; une réalité décadente qui suscite une réaction de dégoût et de condamnation chez la majorité des français. Face à cette réalité, la comparaison avec César -si nous la prenons au premier degré- relève vraisemblablement du grotesque et par conséquent cette assimilation inappropriée et aberrante ne peut être lue que dans une optique ironique qui vise, en fait, à rabaisser ce Mignon et à le dévaloriser par rapport à la grandeur d'un César<sup>968</sup>. Certains indices textuels permettent d'identifier cette intention ironique et précisément l'exagération qui ne peut que nous faire douter de la sincérité du poète dans cet apparent parallèle élogieux. En effet, le pamphlétaire insiste tellement sur des qualités comme la force, le courage, la promptitude, la hardiesse militaire ainsi que la vertu présentées comme des qualités communes aux deux hommes et accumulés dans ce poème au point de créer un effet de saturation, que le lecteur peut douter - légitimement d'ailleurs- de la sincérité et du sérieux du poète et soupçonner chez lui un ton ironique surtout lorsqu'on a en mémoire l'image, très différente de celle du poème, qu'avait Saint-Mesgrin de son vivant<sup>969</sup>.

---

<sup>967</sup> *Ibid.*, p. 204.

<sup>968</sup> En fait César lui-même fut le mignon du roi Nicomède mais l'image que l'histoire a gradé de lui n'est pas celle d'un simple favori, un parmi d'autres, vivant dans l'ombre d'un roi mais plutôt celle d'un grand empereur, c'est-à-dire de celui qu'il est devenu. Si le pamphlétaire rapproche les deux hommes c'est, donc, bien évidemment, dans une perspective ironique ou le seul point commun concernerait le statut de mignon, presque oublié pour l'un au profit de choses plus importantes et définitionnelles pour l'autre puisqu'il n'a jamais pu exister autrement qu'à travers son statut de mignon du roi.

<sup>969</sup> Cette violence dirigée contre certains Mignons dont fait partie Saint-Mesgrin, et qui s'est manifestée à des niveaux différents, Jacqueline Boucher l'évoque en ces termes : « Henri III fit faire à Maugiron et Caylus, victimes de ce duel, de beaux tombeaux à l'église Saint-Paul de Paris, puis un autre Pour Saint-Mesgrin, tué quelques mois plus tard à l'instigation du duc de Guise, ce fut en qualité de serviteurs de la royauté. La propagande hostile au dernier des Valois dénatura cette intention. En 1588-89, les tombeaux furent détruits par la

Toujours dans cette même orientation du décryptage du mécanisme ironique, certains indices textuels permettent de mieux saisir cette visée. La première strophe, surtout, affiche des particularités qui peuvent nous orienter vers la piste de l'énonciation ironique. En effet, dans ce quatrain la contradiction ne se situe pas seulement entre le texte et son contexte de production mais à l'intérieur même de l'énoncé poétique et le pamphlétaire affiche une telle instabilité qu'on éprouve certaines réticences à adhérer au sens apparent de son discours, à croire à son sérieux et il s'avère donc difficile de cerner le fond véritable de sa pensée. Le contraste avec le contexte, avec la réalité apparaît principalement au V4 où Saint-Mesgrin, grand Mignon du roi et adepte de l'accoutrement selon les lois et la mode de cette Cour, « fraizé et frisé » comme l'affirme L'Estoile, nous est présenté, ici, comme un *Ennemi du fard* (assertion mensongère volontaire et détournement de la réalité dans le cadre général d'une énonciation ironique). Mais, là où l'incohérence est la plus flagrante et la plus interpellante, c'est au sein même du texte lorsqu'on voit le poète présenter ce Mignon comme un *Ennemi [...] de l'audace* (V4), alors que deux vers plus haut il s'appuyait sur ses qualités de *vaillant* (V2) et de *courageux* (V2) pour légitimer sa comparaison avec César. Ce désordre et cette incohérence ne peuvent alors que renseigner sur la distanciation du poète par rapport à son énoncé et dévoiler le mécanisme ironique qui permet de comprendre le sonnet dans une optique satirique et non autrement. Ainsi, et suivant cette lecture subversive du poème on peut dire que le semblant d'affectation qui marque la dernière strophe est en réalité chargé de dérision et que c'est pour se moquer de ce Mignon que le pamphlétaire rapproche sa fin misérable et l'image d'une vie sans gloire de celle d'un grand roi comme César qui a marqué l'histoire de ses actes car le seul élément commun entre les deux hommes est celui de la trahison et du meurtre et même sur ce point, le schéma et les enjeux affichent un décalage énorme.

L'analyse de ces exemples de pamphlets marqués par l'énonciation ironique permet de rendre compte de l'importance du travail du décodage qui conduit automatiquement à une distinction entre lecteurs avertis et lecteurs naïfs, entre ceux qui parviennent à déchiffrer le message ironique et ceux qui restent opaques au discours double et à la critique acerbe qui le traverse et c'est bien cette réalité énonciative que Catherine Kerbrat-Orecchioni évoque en ces termes : « Question : pourquoi ne s'en tient-on pas toujours, paresseusement, au premier

---

foule à l'instigation des prédicateurs de la Ligue qui les accusaient de contenir les restes du « sérail des Mignons ». Jacqueline BOUCHER, *La Cour de Henri III*, op. cit., p. 59.

Alors, de la même façon que la violence pamphlétaire peut relayer la violence réelle en se faisant l'écho d'un événement et en permettant d'orienter l'opinion publique dans un sens précis, on peut, aussi, avoir un cheminement différent comme c'est le cas, ici, avec une violence qui s'exerce d'abord dans l'espace pamphlétaire pour culminer ensuite dans l'action réelle.

niveau de lecture ? Qu'est-ce qui provoque ce surplus de travail interprétatif, cette quête parfois laborieuse du sens second ? La réponse est simple : si l'on ne se satisfait pas de l'interprétation littérale, c'est tout bonnement qu'elle n'est pas satisfaisante, c'est-à-dire que certains facteurs viennent bloquer son actualisation dénotative pour solliciter ou imposer un autre type de lecture, facteurs qui fonctionnent comme des stimuli déclenchant le processus dérivational »<sup>970</sup>.

Pour résumer, nous dirons que le pamphlétaire réussit à traduire son dédain à travers l'ironie et le rire fin et subtil qu'elle engendre chez le lecteur averti et complice, permettant ainsi au libelliste d'atteindre son objectif diffamatoire dans la finesse et à travers une violence sournoise<sup>971</sup>. Mais cet exemple permet, parallèlement, de rendre compte de toute la difficulté qui entoure l'identification et l'interprétation du message ironique. N'oublions pas qu'avec Socrate *EIRŌN* est celui qui interroge. On voit donc comment le terme lui-même fut à l'origine associé à la dissimulation et au masque et qu'il engage nécessairement celui qui le pratique ainsi que celui qui en est le destinataire sur la voie de la réflexion et de la recherche du sens. Bien évidemment, il ne s'agit, certainement pas, de voir se développer dans les pamphlets une ironie de tradition philosophique qui rappelle la maïeutique de Socrate car on ne peut se permettre d'être aussi élitiste dans ce contexte pamphlétaire et d'exclure une partie

---

<sup>970</sup> Catherine KERBRAT-ORECHIONI, « L'Ironie comme trope », *op. cit.* p. 114.

D'ailleurs l'effort supplémentaire dont elle parle et qui peut poser problème auprès du public des pamphlets en l'amenant à s'engager sur la voie d'une activité intellectuelle supplémentaire qui ne suscite pas forcément l'enthousiasme de tous, ne concerne pas uniquement la réception du message mais aussi sa production. Cette difficulté supplémentaire associée à l'énonciation ironique, Catherine Kerbrat-Orechioni l'explique en ces termes : « Il est certain que l'ironie implique toujours, de la part du sujet énonçant, une attitude de distance vis-à-vis du contenu littéral. Mais la distance et la citation, ce n'est pas la même chose : que le maniement de l'ironie suppose un dédoublement de l'énonciateur, corrélatif du dédoublement sémantique qui la constitue, c'est incontestable ». *Ibid.* p. 123.

<sup>971</sup> Pierre Schoentjes déclare dans cette perspective : « A faire porter l'accent sur la moquerie et la raillerie, l'ironie s'inscrit logiquement dans le cadre des pratiques pouvant se rapporter au rire. L'ironie est dès lors souvent considérée comme "outil de la satire" ou encore comme "procédé comique" ».

Pierre SCHOENTJES, « Ironie et théories du rire : l'enseignement de Schopenhauer et de Bergson » dans *Approches du discours comique, op. cit.*, p. 22.

Voilà d'ailleurs comment Bergson, lui-même présente l'ironie en l'opposant à une forme de discours comique, l'humour : « La plus générale de ces oppositions serait peut-être celle du réel à l'idéal, de ce qui est à ce qui devrait être. Ici encore la transposition pourra se faire dans les deux directions inverses. Tantôt on énoncera ce qui devrait être en feignant de croire que c'est précisément ce qui est : en cela consiste l'*ironie*. Tantôt, au contraire, on décrira minutieusement et méticuleusement ce qui est, en affectant de croire que c'est bien là ce que les choses devraient être : ainsi procède souvent l'*humour*. L'humour, ainsi définie, est l'inverse de l'ironie. Elles sont, l'une et l'autre, des formes de la satire, mais l'ironie est de nature oratoire, tandis que l'humour a quelque chose de plus scientifique. On accentue l'ironie en se laissant soulever de plus en plus haut par l'idée du bien qui devrait être : c'est pourquoi l'ironie peut s'échauffer intérieurement jusqu'à devenir, en quelque sorte, de l'éloquence sous pression. On accentue l'humour, au contraire, en descendant de plus en plus bas à l'intérieur du mal qui est, pour en noter les particularités avec une plus froide indifférence ».

Henri BERGSON, *Le rire, Essai sur la signification du comique, op. cit.*, p. 56.

du public et donc des partisans dont l'adhésion est très importante lorsqu'on s'inscrit dans une logique propagandiste<sup>972</sup>. Le problème pour l'ironie qui s'exerce dans l'espace pamphlétaire c'est que malgré tout et même si l'usage qui en est fait va dans le sens de la simplification, elle reste difficile à comprendre pour certains, ce qui explique pourquoi plusieurs pamphlétaires s'en détournent au profit d'un discours plus simple et plus explicite, capable d'avoir un impact immédiat<sup>973</sup>. L'ironie doit donc être la moins décalée possible par rapport aux autres moyens comiques mis en jeu<sup>974</sup>. L'intertextualité est une réalité attestée de la littérature pamphlétaire des guerres de religion comme nous avons pu l'observer précédemment, mais il faut savoir que la logique propagandiste et la dictature de l'efficacité imposent, eux aussi, leurs règles du jeu et des termes comme mode, tendance ou encore choix stratégique conviennent parfaitement pour qualifier les influences réciproques qui s'exercent au sein de cette sphère pamphlétaire<sup>975</sup>. Il s'agit donc pour l'ironie de pouvoir non seulement trouver sa place dans l'espace pamphlétaire mais aussi s'adapter voire même se dissoudre dans cet ensemble de moyens utilisés par les libellistes pour traduire leurs attaques car un pamphlet ne peut exister seul et il n'a de valeur que par rapport aux autres pamphlets du même parti et surtout par rapport à ceux du parti opposé. Il y a, d'ailleurs, dans ce dialogisme qui caractérise la production pamphlétaire une forme de perversité et une dualité qui rend la situation plus complexe dans le sens où on est obligé de jongler entre échange, réciprocité et influences mutuelles d'un côté et rupture totale de l'autre, selon le niveau où se trouve approchée la réalité pamphlétaire. Les pièces collectionnées par L'Estoile permettent de rendre compte de cette espèce de dialogue pamphlétaire qui prend forme sur la scène publique

---

<sup>972</sup> D'ailleurs, d'une manière générale, et à la différence du modèle de Socrate où le lecteur est victime de l'ironie, en évoluant, l'ironie a fait du lecteur le complice de l'ironiste (locuteur ou énonciateur).

<sup>973</sup> Par ailleurs, et nous ne pouvons ignorer cette autre réalité du contexte de l'époque, tous les pamphlétaires n'ont pas forcément les compétences nécessaires leur permettant de bien manier l'ironie. Il y a certes parmi eux des écrivains confirmés dont les écrits affichent une grande qualité littéraire mais aussi des libellistes occasionnels souvent anonymes et ce sont même ceux là qui sont les plus nombreux et leurs pamphlets, souvent, les plus « vils » comme le répète L'Estoile, mais non, les moins lus ou encore les moins efficaces, bien au contraire. La difficulté de l'ironie se pose, donc, autant à la réception qu'à l'émission du message.

<sup>974</sup> « Un des traits fondamentaux du rire est son caractère immédiat. La plaisanterie doit être présentée de façons à être comprise aussitôt et sans effort. A la rapidité de la conception chez l'auteur correspond la rapidité de la réaction chez le public »  
Jean SAREIL, *op. cit.*, p. 123.

<sup>975</sup> Il ne s'agit pas de mettre en cause l'originalité et la singularité propre à chaque pamphlet mais il existe dans cette relation qui unit les écrits pamphlétaires entre eux, de part leur appartenance à une même famille et malgré les différences qu'ils affichent à des niveaux multiples comme celui de la forme ou de la langue utilisées, des contraintes qui imposent aux libellistes de privilégier tel ou tel choix pour optimiser la réception de leurs productions.

et qui met face à face les ligueurs et leurs opposants royalistes, par exemple. Mais à bien regarder cette situation, nous pouvons clairement affirmer que ce qui revêt en apparence la forme d'un dialogue avec l'engagement dans ce jeu d'attaques et de ripostes, se résume en réalité à deux longs monologues qui avancent parallèlement en donnant l'impression de se croiser sans qu'il n'en soit rien, réellement, et où chaque parti se retranche sur ses positions, chaque propagande se referme sur ses causes d'attaques et ses moyens d'agression, chaque groupe reste sourd au discours de l'autre, ou plutôt, ne voit en lui que la parole de l'ennemi qu'il faut anéantir. Dialogisme apparent, existant seulement par rapport à la dynamique pamphlétaire mais rupture profonde dans les idées, voilà le paradoxe fondateur de la littérature pamphlétaire. Le face à face entre les partis politiques ne peut que mettre dos à dos les différents pamphlétares engagés dans ce combat, spectacle de désolation pour cette littérature qui se nourrit de haine et qui prospère au détriment des réputations en ruine conformément aux règles d'un drôle de jeu.

Outre la question de l'interprétation qui rend la transmission du message pamphlétaire ironique plus difficile et donc sa réception plus élitiste, il y a aussi le fait que l'ironie semble parfois incapable de rendre compte de toute la violence qui se rattache à ce contexte et qui a tendance à s'amplifier rapidement et considérablement. L'ironie réussit, sans doute, à traduire l'éthos de l'agression et la relation de supériorité qui s'établit d'emblée entre l'ironisant et l'ironisé prouve parfaitement cela comme nous avons eu l'occasion de le montrer précédemment, néanmoins, elle a quelque chose de spirituel, d'intellectuel qui lui associe une certaine froideur et nous avons l'impression qu'aussi bien dans sa conception (encodage) que dans sa lecture (décodage) il n'y a pas cette force, cette urgence, ce caractère explosif ou impulsif que peuvent traduire d'autres moyens comiques qui demandent moins de réflexion et d'esprit de part et d'autre de la communication pamphlétaire mais qui, paradoxalement, peuvent être plus efficaces en matière d'agression et de violence verbale. Bien évidemment, nous ne sommes pas en train de nier la violence qui s'associe au rire ironique ou encore sa cruauté, bien au contraire, mais il s'agit tout simplement de voir dans ces différentes catégories du comique, différentes formes de violence et différents moyens d'action plus ou moins fins et intellectuels ou encore plus ou moins bruts. Voilà d'ailleurs un point de vue inspiré des travaux de Jankélévitch qui bien que se référant à des exemples bien plus modernes par rapport au corpus que nous étudions, atteste de cette agressivité qui s'est toujours associée à l'ironie : « La dérision devient une arme lorsque les rieurs utilisent la moquerie à dessein. Ainsi en va-t-il de l'ironie, dont Jankélévitch précise qu'elle "est trop cruelle pour être vraiment comique". La dérision ironique instaure une relation de victime à



bourreau qui pose d'emblée la question de la légitimité sociale de la violence. Que l'on pense à Swift (1667-1745) et à sa "Modeste proposition..." en riposte à l'oppression civique des Anglais en Irlande. L'ironie y devient l'arme morale d'une surenchère désespérée à l'intolérable »<sup>976</sup>.

Dans ces pamphlets et par rapport à une conjoncture politique de plus en plus compliquée, par rapport à des conflits qui gagnent en ampleur et en violence, les gens ont besoin de retrouver dans ces pièces quelque chose qui se fait l'écho de ce qu'ils vivent, pas seulement dans les sujets abordés mais aussi dans la manière de les traiter ; ils ont besoin de retrouver ce côté brûlant de l'actualité dans les pamphlets et dans le traitement, même, qu'on en fait et c'est peut être à ce niveau là que nous pouvons parler des limites de l'énonciation ironique. C'est en fait cet aspect recherché, spirituel et raffiné qui peut poser problème en ce qui concerne l'ironie car il s'oppose à l'illusion de spontanéité et de sincérité que cherchent à cultiver certains pamphlétaires. Ceux là cherchent à donner l'impression qu'il sont en train de libérer leurs émotions, leurs idées dans l'espace pamphlétaire, comme si leur prise de parole était totalement naturelle, spontanée et donc vraie. Certes, la réalité est tout autre mais tout l'enjeu pour ces pamphlétaires est de travailler leur capacité à présenter des choses qui ont l'air de ne pas avoir été travaillées, de créer l'illusion d'une parole vive presque à l'état brut, une parole vraie et authentique. C'est d'ailleurs dans cette perspective qu'Yves Avril déclare : « Il n'y a pas de pamphlet, s'il n'y a pas chez l'auteur sentiment d'une urgence. Voilà pourquoi les pamphlets sont toujours des écrits de circonstance, quels que soient les prolongements qu'ils peuvent avoir. La pression d'une vérité dont on a le sentiment d'être le détenteur exclusif, déclenche l'explosion pamphlétaire : *vérité*, maître-mot du pamphlet »<sup>977</sup>.

Le style recherché, la construction argumentative, voilà des choses dont les pamphlétaires semblent peu se soucier et dans ce cas, les jugements dévalorisants souvent associés à l'écrit pamphlétaire interrogé dans sa littéarité même, les étiquettes de « vilain »,

---

<sup>976</sup> Nelly FEUERHAHN, « La dérision, une violence politiquement correcte » dans *Dérision-Contestation*, *op. cit.*, p. 192.

<sup>977</sup> Yves AVRIL, *op. cit.*, p. 268.

Dans le prolongement de cette idée nous pouvons évoquer la sublimation de l'énonciation dans la littérature pamphlétaire où l'énonciateur se présente comme le seul détenteur de la vérité et comme un être mandé par Dieu pour corriger l'erreur et lutter contre le Mal ce qui ne manque pas de donner une légitimité à son discours. Dans son approche pragmatique du discours pamphlétaire, Joseph Bonenfant évoque cette sublimation de l'énonciation sous le titre «Le fondement de l'autorité (d) énonciatrice » et déclare à ce sujet : « Parler au nom d'une puissance rend puissant. Le pamphlétaire-prophète ne tendra pas à invoquer moins que la toute-puissance, celle de Dieu. Bernanos s'écrie : "Un homme dit la vérité quand il dit ce qu'il pense. Dire ce qu'on pense, c'est donner toute part de vérité dont on dispose, et le bon Dieu même n'en demande pas plus" ». Joseph BONENFANT, *op. cit.*, p. 306.

« sans grand esprit » ou encore « dérisoire » se présenteraient comme des choix esthétiques et **stratégiques** plutôt que comme une faiblesse, un refrain qui n'a cessé d'accabler le pamphlet des guerres de religion et bien d'autres, d'ailleurs. Le problème pour l'ironie c'est qu'il y a en elle une sorte de retenue ce qui est en opposition avec la démesure qui règne à tous les niveaux.

C'est d'ailleurs, entre autres, pour cette raison, qu'elle ne domine pas l'espace pamphlétaire des guerres de religion comme nous avons pu l'expliquer et le démontrer précédemment et il s'agit là d'une réalité (ou d'une tendance) qui ne fera que se renforcer et se confirmer au fur et à mesure qu'on avance dans ces guerres et que la violence augmente appelant des modes d'expression, plus, à son image. Ainsi, en parlant de la journée des Barricades, Charles Lenient déclare : « A partir de ce moment, la prédication religieuse s'élève par un *crescendo* continu de l'ironie à l'injure, de l'injure à l'invective, à la fureur, jusqu'à ce point extrême où la parole humaine devient un cri de cannibale ou un rugissement de bête féroce »<sup>978</sup>.

### ***b- La parodie :***

La parodie est considérée comme un discours polyphonique de la même manière que l'ironie et d'ailleurs Henri Morier la considère carrément comme une sous catégorie de l'ironie et il affirme à son sujet : « Ce procédé appartient à la satire. Il consiste dans une périphrase déformante du défaut incriminé »<sup>979</sup>. Cette définition quoique se limitant au sens premier, strict de la parodie est très importante dans la mesure où elle met, d'emblée, en avant, la valeur satirique de ce procédé or cela nous intéresse tout particulièrement dans le cadre de l'intérêt que nous portons à l'étude du discours pamphlétaire où l'énonciateur se caractérise justement par sa distanciation et son regard satirique. Il faut dire que le recours à la parodie chez les pamphlétaires des guerres de religion reste assez limité par rapport aux autres types du discours comique ou même par rapport à l'ironie, mais la présence attestée de ce procédé nous invite à nous y intéresser, même de manière brève.

L'un des pamphlets de l'an 1588 paru sous le titre *LE MISERERE MEI DEUS* Donné, par penitence, par Mr de Saint Germain, Penitencier du Roy, à ceux de la Ligue, quand ils se

---

<sup>978</sup> Charles LENIENT, *op. cit.*, Tome 2, p. 72.

<sup>979</sup> Henri MORIER, *op. cit.*, p. 592.

voudront confesser et repentir<sup>980</sup>, se présente clairement comme la parodie d'un discours de repentance. Le schéma de ce pamphlet est clair et répétitif : présenter d'abord le destinataire à qui s'adresse cette parole (les habitants de la ville, la reine mère, le cardinal de Bourbon, le duc de Guise, le duc de Nemours...), insérer ensuite les gloses et annotations en latin (le vrai texte de repentance, l'énoncé d'origine) pour ensuite lui faire succéder à chaque fois un énoncé en français qui véhicule la parole pamphlétaire et qui se présente comme une parodie du texte en latin. Nous retrouvons d'ailleurs, ici, une bonne illustration de la définition de la parodie que donne Morier plus haut ou encore de celle de Genette qui déclare sur ce sujet: « La forme la plus rigoureuse de la parodie, ou *parodie minimale*, consiste donc à reprendre littéralement un texte connu pour lui donner une signification nouvelle »<sup>981</sup>. Tout l'enjeu pour le pamphlétaire est de procéder à un détournement de l'énoncé d'origine afin de tourner en dérision les ligueurs et leurs alliés en passant en revue leurs pseudo-repentirs qui ne peuvent que les incriminer davantage en révélant leurs différents péchés. L'énoncé parodique en français enlève toute autorité et tout sérieux au texte en latin et l'idée même de la repentance semble s'annuler et s'entourer de ridicule sous la plume de ce pamphlétaire et à travers le recours à la parodie<sup>982</sup>.

Mais, la plupart des cas où nous pouvons parler de parodie, dans notre corpus pamphlétaire, se présentent comme des discours où les auteurs s'investissent à parodier les enjeux ou intrigues politiques. Le travail de transformation, de transposition ou de travestissement pour reprendre un terme cher à Genette concerne davantage, dans cette perspective, une situation qu'il s'agit de transposer dans un cadre très différent de celui auquel elle s'associe normalement qu'un énoncé premier qu'il s'agit presque de dénaturer en le parodiant. Dans l'un de ces pamphlets<sup>983</sup>, l'auteur parodiant les intrigues politiques observées dans la cour de France choisit comme cadre général pour sa mise en scène la

---

<sup>980</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome VI*, p. 51 ; (pièce n° 499 de l'annexe).

<sup>981</sup> Gérard GENETTE, *Palimpsestes*, Paris, éd. du Seuil, 1982, p. 28.

<sup>982</sup> Bergson affirme, d'ailleurs, dans cette perspective : « Transpose-t-on en familier le solennel ? On a la parodie. Et l'effet de parodie, ainsi défini, se prolongera jusqu'à des cas où l'idée exprimée en termes familiers est de celles qui devraient, ne fût-ce que par habitude, adopter un autre ton. [...] C'est, sans aucun doute, le comique de la parodie qui a suggéré à quelques philosophes, en particulier à Alexandre Bain, l'idée de définir le comique en général par la *dégradation*».

Henri BERGSON, *Le rire, Essai sur la signification du comique*, *op. cit.* p. 55.

<sup>983</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome I*, p. 214 ; (pièce n° 64 de l'annexe).

réunion des principaux acteurs de la sphère politique autour d'un jeu de cartes et cela est annoncé dès la première strophe. Il transpose, donc, dans ce contexte ludique la situation politique et associe à certaines personnalités publiques transformées en joueurs une prise de parole qui s'enracine dans le contexte du jeu tout en renvoyant clairement à la réalité politique et à leurs vrais rôles<sup>984</sup>.

Apparaissent alors un roi perdant et peu confiant, son frère qui l'envie, convoite sa couronne et complotte contre lui, une Reine Mère manipulatrice et qui veut tout contrôler et finalement un Henri de Navarre fidèle à son roi et qui lui est d'une aide considérable. Voilà le tableau que nous dresse ce pamphlétaire et qui apparaît très fidèle à la situation réelle de cette famille royale que Jacqueline Boucher qualifie de « divisée » et dont elle décrit les rapports en ces termes : « A la fin du XVIe siècle elle ne comptait que peu de membres, mais tous dotés d'une vigoureuse personnalité, voire de passions violentes, et par là elle était elle-même génératrice de conflits »<sup>985</sup>.

Par ailleurs, il est important de signaler que le libelliste ne semble pas succomber à la folie de la passion haineuse et que son discours est bien représentatif d'une catégorie de pamphlets qui affichent une parole critique mais modérée sans grande fureur. La place n'est pas à la démesure et la critique semble toucher tout le monde sans grande émotion ni violence particulière. Cela ressemble à un constat, un jugement porté sur l'actualité qui traduit surtout un besoin d'expression chez le pamphlétaire.

D'ailleurs, le ton du poème confirme ce point de vue puisqu'il n'y a point de méchanceté marquante, de grande violence dans ce rire que provoque le recours à la parodie. Notre poète dévoile les sources du problème sans pour autant chercher à dresser le procès de l'un ou l'autre de ces personnages politiques avec une espèce de détachement que le choix même du cadre du jeu corrobore (légèreté). D'ailleurs, il y aurait peut être à voir dans cette transposition parodique de l'univers sérieux des questions politiques dans un cadre de représentation ludique, une volonté pour le pamphlétaire d'exprimer sa lassitude à l'égard de ce grand spectacle des luttes autour du pouvoir et de dévoiler le caractère particulièrement vain de ce que les gens appellent avec beaucoup de respect : les Affaires de l'Etat. Ce

---

<sup>984</sup> C'est d'ailleurs dans cette perspective que nous parlons des effets de brouillage relatifs au fonctionnement parodique.

<sup>985</sup> Jacqueline BOUCHER, *La Cour de Henri III*, op. cit., p. 33.

Elle commente les rapports entre le roi et sa mère en ces termes : « La profonde affection qui les unissait rendit possible le partage des responsabilités. Cela n'excluait pas des mouvements d'humeur » et rajoute un peu plus loin toujours par rapport à cette famille royale : « En revanche furent très difficiles, et parfois effroyables, les relations de Henri III avec sa sœur Marguerite et son frère Alençon ». *Ibid.*

sentiment d'exaspération nous le retrouvons dans les deux pamphlets qui succèdent à celui-là et qui reprennent outre la condamnation de cette situation politique, le style parodique et la même métaphore du jeu affectant ainsi ces acteurs politiques par un ridicule semblable (intertextualité à différents niveaux). Bien plus tard, en 1585, un pamphlet paru sous le titre SUR L'ESTAT DE CE TEMPS SONNET FAIT SUR LE JEU DE LA PRIME. 1585.<sup>986</sup>, dénonce les conflits politiques à travers le recours à la parodie du jeu ce qui enlève au politique ce prestige qui l'entoure<sup>987</sup>.

Nous rencontrons, aussi, parmi les pamphlets de cette même année 1585, une pièce comique qui utilise la parodie pour porter un regard critique chargé de dérision sur une question politique de grande importance. Le titre même de ce libelle en prose traduit clairement cette intention et permet de rendre compte du mécanisme parodique : ARREST PRONONCE EN CHAUSSES ROUGES PAR Mr HARLEQUIN, PRESIDENT EN LA COUR MATAGONESQUE DES ARCHIFOLS, SUR LE DIFFEREND MEU ENTRE MESSIEURS CHICOT ET SIBILOT, ET L'INTERVENTION DE MAISTRE PIERRE DU FAUR L'EVESQUE<sup>988</sup>. La parodie opère sur le texte officiel de l'arrêt de justice pour lui ôter toute dimension sérieuse, le dénaturer et le détourner de sa fonction première en transposant la scène du conflit dans une cour de justice fictive et loufoque, « la cour matagonesque des archifols ». La parodie passe donc par le travestissement de l'énoncé de l'arrêt et par la transposition des enjeux politiques et précisément de la querelle autour de la succession au trône de France qui oppose Henri de Navarre à Henri de Guise, dans l'univers des fous puisque ce sont Chicot et Sibilot qui les représentent. En fait, en choisissant de mettre en scène ce procès fictif, le pamphlétaire réussit à concrétiser le conflit autour de la question de la succession et nous pouvons clairement parler, dans cette perspective, d'une construction allégorique, mais c'est le choix précis de l'univers des fous dans lequel il enracine son scénario qui nous pousse à parler de parodie puisqu'il s'oppose doublement au sérieux de la question politique traitée et au cadre judiciaire du procès. Le pamphlet se présente comme un

---

<sup>986</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome V*, p. 151 ; (pièce n° 420 de l'annexe).

<sup>987</sup> Dans le cas de l'univers religieux ou de l'un de ses éléments soumis à la parodie, on parlerait de désacralisation par le rire et c'est un fonctionnement similaire que nous observons ici pour le monde politique. Et d'ailleurs, le politique est un univers encore religieux à l'époque et l'un des enjeux de l'écriture pamphlétaire est certainement de moins « religioser » le politique.

<sup>988</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome V*, p. 67 ; (pièce n° 368 de l'annexe).

compte rendu avec un narrateur externe qui passe en revue les différentes étapes de cet affrontement entre les partis opposés et c'est le fait d'associer à ces personnages de substitution (Chicot et Sibilot) une parole qui correspond à leur profil (des fous de cour) mais qui contraste avec le statut et le rang des référents réels ( deux personnalités politiques de grande importance se disputant le droit à la succession) qui génère cet effet comique provoqué par la parodie<sup>989</sup>. Le pamphlétaire parodiste peut, aussi, prendre pour cible un motif religieux et soumettre ainsi la sacralité qui l'entoure à son attitude subversive pour le faire tomber dans le grotesque. C'est, bien, cette réalité du détournement que nous observons avec le pamphlet intitulé *L'Arche de Noé*<sup>990</sup> et où l'histoire biblique prend une tournure clairement bouffonne avec la liste des principaux acteurs de la Ligue qui montent dans l'Arche en étant assimilés à une série d'animaux. D'ailleurs, chose étrange, habituellement, la bestialisation de l'adversaire conduit à son rabaissement, or, ici, nous avons l'impression que ces animaux de l'histoire biblique, ayant une dimension sacrée puisque sauvés par Noé, perdent toute forme de sacralité et se trouvent corrompus et avilis par le simple association à ces personnalités de la Ligue, comble de la dégradation et de l'humiliation pour ces derniers.

## ***2/ Comique et cheminement vers la soif de fureur***

Pour Molinié « Le rire s'inscrit dans les catégories rhétoriques en tant que moyen de **toucher** les destinataires, spécialement les auditeurs, et tout particulièrement les juges : il est donc à la fois moyen et fin dans le jeu exploité des **passions** »<sup>991</sup>. Les pamphlets comiques ont cette spécificité de pouvoir allier deux types de passions : d'un côté le rire, pouvant être intégré parmi les passions pour son aspect incontrôlable et parce qu'il se présente comme une pulsion et de l'autre la colère voire même la haine<sup>992</sup>. Nous avons même l'impression que le

---

<sup>989</sup> Dans le cadre de l'intérêt qu'il accorde à l'étude du rire Schopenhauer déclare en parlant de la parodie et de son mode de fonctionnement : « Elle range donc les réalités triviales qu'elle représente sous les concepts élevés dans l'œuvre originale ; il faut que celle-là conviennent dans une certaine mesure à ceux-ci, quelle que soit d'ailleurs la différence qui les sépare et c'est justement ce mélange de convenance et de disconvenance qui met fortement en relief le contraste entre le concept et l'intuition ».

Arthur SCHOPENHAUER, *Le Monde comme volonté et comme représentation*, Tome 2, *op. cit.*, p. 229.

<sup>990</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit.* Tome V, p. 53 ; (pièce n° 365 de l'annexe).

<sup>991</sup> Georges MOLINIÉ, *Dictionnaire de Rhétorique*, *op. cit.*, p. 295.

<sup>992</sup> Sur la différence qui existe entre colère et haine, Molinié déclare : « En colère, on est en partie malheureux; quand on hait, point du tout. En colère, on peut avoir pitié ; quand on hait, jamais. En colère, on veut que celui contre qui on en a subi un mal ; quand on hait quelqu'un, on veut sa suppression ». *Ibid*, p. 257.

pamphlet est cet espace qui absorbe la haine pour la transformer en rire. Cela ne signifie, certainement pas que la haine va disparaître, se dissoudre ou même s'adoucir sous la plume des pamphlétaires, bien au contraire ; elle se cherche tout simplement un canal permettant de la véhiculer, un moyen permettant de l'exprimer et c'est entre autres dans le rire avec ce comique tout aussi violent qu'elle, qu'elle vient se verser. La fureur grandissante des libellistes des guerres de religion quelles que soient l'idéologie ou les personnes qu'ils défendent et qu'ils combattent, surtout, se reflète dans leur maniement du comique et dans l'évolution de leurs écrits sur la voie de la démesure dans la violence de l'agression par le comique. Cette systématisation de la brutalité comique dans les mots et dans les images est, d'ailleurs à l'origine de la banalisation du phénomène qui conjugue aisément les effets risibles et l'aspect fougueux d'un discours passionné<sup>993</sup>.

L'hétérogénéité caractéristique de la production pamphlétaire des guerres de religion et qui est clairement perceptible au niveau thématique, formel ou encore en ce qui concerne le statut des pamphlétaires, s'applique aussi à l'emploi du comique ou devrions nous dire, plutôt, au mariage entre le comique et l'éthos agressif dans cet espace de l'énonciation pamphlétaire. Le développement précédemment présenté autour du déploiement, dans ces libelles, de l'ironie, au sens large, nous a permis de prendre conscience de la diversité des moyens d'action et des fonctionnements au sein d'une même tonalité (comique et précisément ironique), d'observer son évolution au cours des années et surtout de mettre le doigt sur les limites de cette action par le comique ironique.

Nous avons constaté que plus on avançait dans le temps, plus la crise s'amplifiait et plus les pamphlétaires se détournaient de l'ironie, de l'hostilité sournoise et des attaques capables de conserver cet équilibre entre virulence et subtilité, pour se jeter, avec toute leur force, dans un comique franc, direct, beaucoup moins intellectuel mais particulièrement violent et souvent grossier et licencieux.

Certes, ce type de comique où le drôle passe au, tout simplement, méchant et violent, s'exerçait aussi au début des guerres de religion mais avec une ampleur nettement moins importante et souvent par rapport à des sujets qui ne sont pas d'une grande gravité et à l'encontre de personnalités qui ne se placent pas au premier plan de la scène politique. Certains des pamphlets que nous rencontrons au début de la collection de L'Estoile, *SONNET*

---

<sup>993</sup> La formulation « brutalité comique » que nous utilisons dans ce contexte et qui peut étonner au premier abord nous permet de traduire toute la cruauté qui s'associe à l'exercice de la veine comique dans l'espace pamphlétaire que nous prenons pour objet d'étude et nous pouvons affirmer sans la moindre hésitation que le déchaînement réel des passions, en ce temps de crise, appelle, nécessairement, un déchaînement comique des plus violents.

*COURTIZAN DU JEUNE DE LA BOURDAIZIERE ET DE SA SŒUR*<sup>994</sup>, *EPITAFE DE LA BELLE HUISSIÈRE*.1575<sup>995</sup> ou encore la série de libelles contre De Bray à l'occasion de son mariage<sup>996</sup> attestent du fonctionnement de ce type de comique et affichent clairement un caractère profondément diffamatoire<sup>997</sup>. Dans ces pamphlets, la critique des mœurs corrompues de ce temps passe par l'incrimination de personnes précises qui sont explicitement nommées et le choix d'un comique franc permet de rendre compte de la réalité de dévergondage évoquée, ici, sous le signe du sarcasme qui se poursuivent dans l'emploi des images licencieuses et d'un vocabulaire cru.

Ainsi, dans le premier pamphlet cité plus haut, le rabaissement des deux personnes prises pour cible est rendu possible par le biais des accusations explicites qui les visent, certes, mais il est, aussi, accentué par ce contraste entre d'un côté, les liens familiaux qui unissent les deux interlocuteurs imposant normalement respect, courtoisie et affection et de l'autre la nature même de leurs propos, une sorte d'échange d'accusations réciproques sur le thème de la frivolité et où on assiste à une banalisation de la débauche. Le pamphlétaire réussit à créer un effet burlesque résultant de ce paradoxe entre la légèreté du ton et le fond sérieux et même grave des accusations dans ce semblant de confrontation entre le frère et sa sœur très complices en réalité et tout aussi coupables et indifférents par rapport à leur impiété. L'objectif du poète est sans doute de créer un comique de situation qui plonge les deux personnages dans le ridicule afin de les rabaisser davantage aux yeux des lecteurs<sup>998</sup>.

Le second pamphlet cité permet, aussi, d'allier critique des mœurs et attaque nominale puisqu'il s'agit de profiter du contexte de la mort de « la belle HuiSSIère » pour bafouer son honneur en la présentant clairement comme une femme volage conformément à la mauvaise réputation qu'elle avait. L'attaque s'associe alors à un ton très léger où on mélange les

---

<sup>994</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome I*, p. 166 ; (pièce n° 24 de l'annexe).

<sup>995</sup> *Ibid.*, p. 173 ; (pièce n° 33 de l'annexe).

<sup>996</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome II*, p. 136-140 ; (de la pièce n° 145 à la pièce n°152 de l'annexe).

<sup>997</sup> Dans le premier pamphlet cité nous remarquons, d'ailleurs, l'emploi répété de la structure «on dit que» ( 3 fois) et cette occurrence ne peut que confirmer encore plus le poids de la rumeur étroitement liée au discours diffamatoire puisqu'elle lui sert d'assise et lui fournit la matière nécessaire à son développement.

<sup>998</sup> Nous ne nous attarderons pas, ici, sur l'allusion à la corruption morale du roi lui-même et à son éventuelle participation à des pratiques homosexuelles tel que cela apparaît dans le dernier vers où le pamphlétaire énonce « *Car on dit que le Roy vous fait la mesme chose* » (*Tome I*, p. 166), parce que l'accusation qui le concerne s'avance voilée, qu'elle fonctionne par insinuation et qu'il n'est pas la cible directe de ce pamphlet, or nous cherchons, ici, à comprendre le fonctionnement d'un comique qui permet de discréditer et d'attaquer de manière explicite et directe. Nous évoquerons dans la suite du travail, des pamphlets entièrement construits autour de cette accusation et nous pouvons parler à leur sujet d'une dimension diffamatoire.



fonctions juridiques et les fonctions sexuelles et le comique repose aussi sur le choix d'un langage grivois et des images licencieuses pour évoquer la sexualité et le cocuage comme en atteste les vers suivants:

*Monsieur l'Huissier jamais n'avoit  
Si souvent en main la baguette,  
Que sa femme, pour son jouet,  
Le fourniment d'une braïette.*

*Elle en eut plus executé  
Au corps en une matinée  
Que son mari n'en eust cité  
Pour le moins en une journée.*<sup>999</sup>

Néanmoins, et aussi bien pour ce pamphlet que pour le précédent, les personnes attaquées ne sont pas d'une grande importance et la diffamation n'est pas en rapport avec de vrais enjeux politiques. Bien évidemment nous pouvons, toujours, déceler derrière ces accusations une dimension satirique et une critique dirigée contre l'élite sociale et sa morale dépravée qui porte certainement atteinte à l'image de la cour mais le politique n'est pas immédiatement et directement interpellé dans ces pamphlets.

Quant à la série de pamphlets contre l'honneur de De Bray parue à l'occasion de son mariage en 1577<sup>1000</sup>, là encore l'enjeu n'est pas politique et les attaques dirigées à son encontre ne s'inscrivent pas dans le cadre d'un projet propagandiste ce qui n'enlève bien évidemment rien à la force du comique, à sa violence et sa portée diffamatoire.

Dans ces pièces qui s'enracinent dans l'actualité la plus banale, le rire et la dérision s'affichent comme les principaux alliés du pamphlétaire dans l'offensive qu'il mène contre sa cible ouvertement raillée<sup>1001</sup>.

---

<sup>999</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome I*, p. 174.

<sup>1000</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome II*, p. 136-140 ; (de la pièce n° 145 à la pièce n°152 de l'annexe)

<sup>1001</sup> Voilà comment Nelly Feuerhan explique la dévalorisation par le comique dérisionnel et l'éthos agressif qui s'y associe: « Ridicule et dérision ont pour point commun de mépriser, de soustraire l'objet concerné à toute considération. La dérision apparaît comme une stratégie de dévalorisation, d'exclusion des objets sociaux jugés méprisables. Rire de dérision, c'est donc rire à propos d'un objet dont l'ambivalence est connotée négativement. Ce rire signale une mise à distance ». Nelly FEUERHAHN, *op. cit.*, p. 191.

Pour le premier poème de cette série, par exemple, le libelliste choisit d'ouvrir son discours sur l'emploi des adjectifs *Fringant* et *Pimpant* pour évoquer De Bray. En fait, le premier de ces adjectifs n'a pas foncièrement un sens péjoratif mais c'est le fait de s'associer à cette élégance surfaite à laquelle renvoie le deuxième adjectif *Pimpant*, et d'être tous les deux accentués par la majuscule sonnante comme une fausse mise en valeur en contradiction avec le mépris réel qui entoure le personnage-cible, qui crée cette impression d'être face à un portrait caricatural où on exagère pour dévaloriser<sup>1002</sup>. L'ouverture de ce sonnet montre, donc, d'emblée qu'il s'agit d'une attaque frontale et annonce déjà le ton agressif de l'ensemble du pamphlet et c'est en ces termes que s'articule la première strophe :

*Mes Dames, ce Fringant, ce Pimpant qui vous baise,  
N'a mouillé que la Bouche et que les Ongles grands:  
Rien long que le Discours et les Pieds et les Dents:  
Rien que le Ventre gros, rien roidde que sa Fraize*<sup>1003</sup>.

Il s'agit pour le pamphlétaire de présenter un portrait grossier de cet homme qui ne peut que le discréditer davantage aux yeux du public et le pamphlétaire n'hésite pas à puiser dans le registre sexuel, dans le vulgaire et à mettre en scène des images crues qui prouvent son aisance face à cet univers dit obscène, ordurier et indécent mais qui offre des ressources comiques très intéressantes. Certes la nature même du sujet abordé, l'histoire scandaleuse du mariage et de l'impuissance de cet homme méprisable, ouvre la voie à l'exploitation de l'univers sexuel traité sur le mode de la trivialité et de la grossièreté et non sur celui de la sensualité et de la sublimation. Les sujets touchant à la sexualité peuvent facilement entraîner un effet comique et cela n'est pas propre à l'écriture pamphlétaire. Yvonne Bellenger explique que « la plupart des poésies facétieuses et obscènes sont inspirées par le sexe. Elles se ramènent à un nombre limité de thèmes et de situations, qui se constituent ainsi comme la topique de ce type de composition et dont le retour continu, s'il n'échappe certes pas à la monotonie, traduit peut-être quelque chose de plus intéressant : une préoccupation collective généralement plus ou moins refoulée et de ce fait difficile à saisir »<sup>1004</sup>. Et elle rajoute un peu plus loin concernant l'un de ces motifs : « Ce sont encore tous les poèmes sur les poèmes sur le vieillard impuissant et les innombrables variations de ce thème sur les vieux maris, les

---

<sup>1002</sup> Voir p. 79.

<sup>1003</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome II*, p. 136; (pièce n° 145 de l'annexe).

<sup>1004</sup> Yvonne BELLENGER, « L'obscénité facétieuse dans la poésie française après 1550 » dans *Studi di letteratura francese*, n°V, 1979, p. 61.

cocus, les jaloux, etc., souvent fort grossières »<sup>1005</sup>. Notre pamphlétaire, lui, n'a pas eu besoin d'inventer ces motifs pour faire rire mais tout simplement de puiser dans la réalité de l'impuissance de Du Bray, en l'exagérant à outrance jusqu'à aboutir à un portrait clairement grotesque et parfaitement ridicule de cet homme.

Les vers qui illustrent le mieux cette orientation esthétique sont ceux qui constituent la première strophe, cité plus haut et la troisième strophe que voici :

[...]

*Il ne jette pas bien, il n'a rien en sa Bourse,*

*Son Pendant souple et mol à tout coup se rebourse".*

*Et au lieu de paier en Gros, Pieces de prix*<sup>1006</sup>

En fait, le pamphlétaire provoque le rire dont il a besoin pour rallier son lecteur et discréditer sa cible en jouant sur deux niveaux : d'un côté il s'agit pour lui de faire sombrer De Bray dans le ridicule ce qui permet de le rabaïsser et d'un autre côté, le registre choisi, cet univers grossier du « bas » corporel touche le lecteur à un autre niveau en ciblant ce qu'il y a de plus vulgaire et de plus trivial en lui et en l'amenant à répondre à ce discours par un rire gras. Ainsi, les négations qui se succèdent dans la première strophe enlèvent, à cet homme toute virilité et nous présentent une réalité décevante en matière de prouesses sexuelles. L'idée de l'impuissance sexuelle de cet homme se traduit donc par la négation synonyme d'absence totale de qualités dans ce domaine en ce qui le concerne et cela se présente comme une forme de contre blason. En effet, le pamphlétaire procède systématiquement au déplacement des qualités qui devraient normalement s'appliquer à l'organe sexuel mâle (la longueur, la grosseur, la raideur) pour les associer à d'autres parties du corps et créer, ainsi, un portrait physique difforme<sup>1007</sup>. Le lecteur va donc rire doublement, d'abord de la difformité de cet homme, de ce portrait clairement caricatural (des pieds et des dents longs, un gros ventre, une fraize raide), mais aussi de l'image mentale, bien triviale et clairement dévalorisante de ce

---

<sup>1005</sup> *Ibid.*, p. 62.

<sup>1006</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome II*, p. 136; (pièce n° 145 de l'annexe).

<sup>1007</sup> La difformité s'inscrit dans un processus d'enlaidissement qui rend la cible de l'attaque autant haïssable que ridicule et c'est ce même mode opératoire que nous retrouvons dans un célèbre pamphlet des guerres de religion, *La Satyre Ménippée* comme en atteste ce point de vue : « La caricature à l'œuvre utilise le procédé bien connu du rabaïssement : rabaïssement physique comme tout ce qui a trait à l'embonpoint du Lieutenant (pp, 155,253, etc.) ou à la transpiration de M. de Lyon » et on rajoute un peu plus loin : « Les images du corps sont donc au premier plan: la célèbre procession de la Ligue avait donné le ton, avec ses moines-soldats improvisés comme le curé de Saint- Jacques qui "suoit, poussait et haletait" pour "mettre chacun en son rang et ordonnance"; et les pièces de Tapisserie imaginaient, entre autres croquis, celui de la "douairière de Montpensier, toute deschevelée". De tous, le plus visé est bien sur le Lieutenant, devenu un véritable glouton de carnaval. Mais si son ventre le fait ressembler à Gargantua, il ne le rend pas pour autant apte au métier de prince ! ».M. Boudou, M. Driol, P. Lambersy, « Carnaval et Monde renversé » dans *Etudes sur la Satyre Ménippée, op. cit.*, p. 107-108.

phallus présenté, *a contrario* comme court, chétif et mou ce qui permet de rendre compte de la réalité de l'impuissance autour de laquelle se construit l'attaque.

L'élément corporel souvent condamné ailleurs et considéré comme bas et dégradant s'impose sans difficulté dans les pamphlets comme en atteste l'exemple de ce sonnet et où un tel recours permet aux pamphlétaires de libérer leur cynisme.

La production pamphlétaire, de par son statut ambigu et « marginal », bénéficie d'un espace de liberté d'écriture plus important en comparaison avec la littérature officielle, qui, elle-même, d'ailleurs, subissait au XVI<sup>ème</sup> siècle l'influence de cynisme qui s'illustre dans différents types d'écrits comme en atteste ce point de vue : « Le cynisme a suscité des formes qui se sont déployées et transformées dans le temps pour s'adapter à chacune des époques qu'il a marquées de son empreinte. La Renaissance est un des moments essentiels de cette influence parce qu'émerge alors un rapport non conformiste à la parole dans le milieu savant, qui sera un des facteurs de la transformation des genres littéraires. Les lettres, les dialogues et les colloques, la diatribe, les éloges paradoxaux, la satire ménippée et le roman rabelaisien sont les formes en partie induites par le cynisme, toutes placées sous le signe de la pensée critique et de la satire »<sup>1008</sup>.

Le nom de Rabelais a été évoqué plus d'une fois jusque là et c'est vrai que par rapport à ce type de comique où se développent des images subversives, insolentes par leur grossièreté et un franc-parler particulièrement interpellant, nous ne pouvons passer sous silence l'influence réelle et incontestable de ce prosateur, sa verve et sa gaillardise qui s'étend jusque dans l'espace pamphlétaire<sup>1009</sup>. Mais, la grande différence entre Rabelais et les pamphlétaires des guerres de religion c'est que cet humaniste crée un univers de fiction dans lequel il prend plaisir à transgresser les normes et les codes esthétiques, à libérer son génie créateur autant que sa veine satirique, alors que les libellistes, eux, s'attaquent à des cibles réelles et précises souvent désignées explicitement, qu'ils enracinent leurs écrits dans une réalité donnée et surtout qu'ils affichent comme objectif premier l'attaque et la déconstruction de l'image de la cible. Nous décelons, certes, chez Rabelais une dimension satirique qui avance parallèlement

---

<sup>1008</sup> Michèle CLEMENT, *Le cynisme à la Renaissance*, *op. cit.*, p. 200.

<sup>1009</sup> Voilà comment Bakhtine évoque cet aspect de l'écriture rabelaisienne qui avait certainement inspiré plusieurs pamphlétaires au regard de ce que nous observons dans les libelles réunis par L'Estoile : « Le cynisme de Rabelais est en réalité un système de rabaissements grotesques, analogues à la projection d'excréments et à l'arrosage d'urine. Ce sont de joyeuses funérailles. Le système des rabaissements sous telles ou telles formes et expressions pénètre toute l'œuvre rabelaisienne du commencement jusqu'à la fin, organise certaines de ses images très éloignées du cynisme au sens étroit du terme. Ce ne sont rien d'autre que des éléments de l'aspect comique unique du monde ». Mikhaïl BAKHTINE, *op. cit.* p.155.

à la bouffonnerie perceptible dans l'ensemble de son œuvre, mais à la différence des pamphlets, cela n'atteint pas un degré de violence supérieur que seule l'attaque directe et ciblée est capable d'engendrer. L'attaque personnelle s'impose comme un élément fondateur de l'énonciation pamphlétaire et nous pouvons considérer, d'ailleurs, l'espace pamphlétaire comme un immense espace dialogique où s'affrontent les hommes et les idées et parler dans cette perspective de l'argument *Ad hominem* qui se fonde sur le principe de l'attaque et qui peut trouver pleinement sa place dans la littérature pamphlétaire des guerres de religion où le ralliement du public passe par la force de l'attaque et la décrédibilisation de l'adversaire et non par la persuasion basée sur la pertinence des arguments, leur véracité et la rigueur avec laquelle ils s'organisent. Gilles Declercq fait le bilan des différentes études qui se sont intéressées à cette question et finit par conclure que : « Qu'on le définisse comme réfutation éristique (dont la visée aléthique prend le risque de la violence) ou comme feinte (dont la sagesse pragmatique peut toujours s'altérer en sophisme malintentionné), l'*ad hominem* est à l'évidence un outil de crise : provocateur ou manipulateur, l'*ad hominem* place l'argumentation sur le fil du rasoir parce qu'il implique finalement dans les deux cas (le sophistique comme l'éristique) de faire violence – par humiliation ou manipulation – à l'interlocuteur »<sup>1010</sup>. Rabelais se plaît à faire rire autant qu'à critiquer mais son œuvre n'est pas marquée par un éthos pamphlétaire et c'est dans ce sens que nous différencions le fonctionnement du grotesque dans ses romans de celui des pamphlets où vient s'ajouter l'agressivité profonde et la dimension propagandiste. D'ailleurs Guy Demerson explique que ce type particulier de comique qui se déploie dans la prose rabelaisienne tend, au fond, à rapprocher le lecteur de ces personnages entourés de grotesque en affirmant : « Le comique de Rabelais réside dans cette impitoyable sympathie, qui ne craint pas de lacérer le masque grotesque pour faire apercevoir un bon visage baigné d'un sourire avec qui l'on se sent en complicité ; les braillements saugrenus des Bien-Ivres sont dérisoires, mais derrière l'ivresse se profile une sagesse (*Gargantua*, 5) »<sup>1011</sup>. Or, dans nos pamphlets, le comique en question a pour principal objectif d'enlaidir définitivement et en profondeur l'image de l'adversaire, de le dévaluer et d'aboutir à sa diffamation selon l'évolution logique des choses.

---

<sup>1010</sup> Gilles DECLERCQ, « Avatars de l'argument *ad hominem* éristique, sophistique, dialectique » dans *La Parole polémique, op. cit.*, p. 372.

<sup>1011</sup> Guy DEMERSON, « Métamorphoses de la dérision et formes du risible à la Renaissance » dans *Histoire de la France littéraire, op. cit.*, p. 536.

Alors, si Rabelais par son cynisme et son style audacieux a su se trouver une place bien particulière –voire même polémique, parfois– au sein de la littérature officielle du XVI<sup>ème</sup> siècle, dans le cas de la production pamphlétaire, ce pseudo-genre non codifié et où la seule loi est celle de l’attaque, le ressourcement dans ce monde bas et grotesque considéré par certains comme obscène ne semble poser aucun problème. D’ailleurs, non seulement cela n’a, aucunement, l’air de déranger ou de freiner les pamphlétaires dans leur course à la violence et leur recherche insatiable d’un comique agressif mais en plus, ces derniers peu scrupuleux face à cette réalité littéraire qu’ils cultivent délibérément sont conscients du rapport pervers qui s’établit dans ce cas entre le rire moqueur et ces images crues (sentiment de supériorité du lecteur qui aime bien rire des faiblesses des autres et particulièrement si cela est en rapport avec la sexualité) et ils y voient un outil très efficace pour leur projet diffamatoire.

Par ailleurs, notons que ce type de comique apparaît dans des contextes énonciatifs très différents et l’échantillon de cette série de pamphlets contre De Bray permet d’attester de cette réalité. Nous trouvons, en effet des sonnets, des distiques en latin marqués par des accents de cynisme<sup>1012</sup> ou encore des poèmes en français avec des micro-scènes d’anecdotes où la mise en scène, l’insertion du dialogue dans le récit se combine à la verdeur du langage permettant, ainsi, de rendre le comique plus percutant<sup>1013</sup>.

Les précédents exemples de libelles nous ont permis d’observer le fonctionnement, dans l’espace pamphlétaire, d’un comique particulièrement grossier et violent, mais comme nous l’avons annoncé dès le début, ce type d’attaques au style familier, trivial et qui sont clairement diffamatoires, sont en rapport avec une actualité qui n’a pas de valeur politique (un fait divers par exemple). Or, ce qui se passe pendant la période où culmine l’affrontement entre les royalistes et les ligueurs, par exemple, c’est que ce style pamphlétaire et ce type de comique passent de manière presque naturelle au même temps que flagrante, au cœur du combat politique. Les sujets les plus graves se trouvent, donc, abordés par la voie de ce

---

<sup>1012</sup> Pierre de L’Estoile, *op. cit. Tome II*, p.140 ; (pièces n° 151 et n°152 de l’annexe)

<sup>1013</sup> Pierre de L’Estoile, *op. cit. Tome II*, p. 139 ; (pièce n° 149 de l’annexe)

Ce pamphlet se fait l’écho d’une tendance esthétique de l’époque, ce que Madeleine Lazard appelle « Le goût de l’anecdote facétieuse » et au sujet duquel elle parle justement de ce personnage du laquais que nous retrouvons dans ce libelle, toujours associé à la tromperie et aux situations grotesques. Elle déclare par ailleurs : « Nos comédies offrent donc nombre d’allusions très suggestives et même de descriptions de l’acte sexuel. Propos dont Castiglione, comme Cicéron, blâme l’inconvenance. Mais la rupture de cet interdit, dans le domaine des gestes et du langage, est présentée comme une nécessité par l’auteur s’il veut représenter "quelque chose sentant sa vérité" ». Madeleine LAZARD, « L’esprit facétieux dans la comédie humaniste » dans *Studi di letteratura francese, Tome V*, p. 78.

Et par rapport à cette affirmation, nous pouvons dire que lorsque les pamphlets affichent un aspect semblable, le lien entre les deux genres se fait grâce au comique voire même un type de comique particulièrement franc et trivial sur lequel s’ouvrent les deux types de production pour répondre à des exigences différentes, le réalisme pour l’un et la destruction de l’image de la cible pour l’autre.

comique et les personnalités les plus importantes touchées par son agressivité. En d'autres termes, les enjeux politiques qui se placent au cœur des préoccupations des pamphlétaires se trouvent de plus en plus associés à ce type de tonalité comique ce qui nous pousse à nous intéresser davantage à ce choix esthétique qui s'impose dans l'espace pamphlétaire et qui devient une véritable arme de combat, parfois même incontrôlable.

Ce qui fait que le comique fonctionne aussi bien dans les pamphlets, c'est peut être parce qu'on **feint** d'ignorer l'importance du politique au sens où il se trouve, dans ce contexte énonciatif, artificiellement approché comme un simple registre parmi tant d'autres où vient s'exercer le comique. Le politique se trouve exploité par rapport à ses thèmes, ses événements, ses problèmes mais c'est le comique qu'on place au premier plan et qui peut être utilisé comme une sorte d'alibi aussi bien pour celui qui écrit que pour celui qui lit et qui rit. Les reproches qui pourraient être adressés aux deux pôles de la communication pamphlétaire à cause de la teneur et de la violence des attaques véhiculées dans les libelles pourraient trouver comme réponse permettant de contourner l'accusation : "oui mais c'est seulement pour rire" et voilà comment on arrive à se désengager – même si c'est seulement en apparence – de sa responsabilité par rapport à l'attaque, sachant que cela est plus facile pour le rieur que pour le railleur.

Il s'agit donc de créer l'illusion de la légèreté et de la distanciation par rapport aux vraies questions et enjeux politiques et si nous parlons ici d'illusion et de feinte c'est parce qu'en réalité, la production pamphlétaire avec toute la dimension propagandiste qui s'y associe, suppose, inévitablement, la subordination de la veine comique aux objectifs politiques et diffamatoires et que la conscience politique et un sens marqué de l'engagement s'imposent comme des composantes importantes du profil d'un grand nombre de pamphlétaires. Il ne faut donc pas se tromper ou même hésiter sur la profondeur certaine du rire dans ce contexte pamphlétaire puisqu'il se trouve nécessairement associé à l'éthos agressif, mais il existe, en fait, dans le rire une duplicité remarquablement exploitée par les pamphlétaires qui savent jouer sur ce va et vient entre l'étiquette de la légèreté souvent associée au rire et le sérieux qui s'y associe en réalité.

Nous pouvons alors parler dans cette perspective d'une manifestation supplémentaire de la perversité du rire, dirigée, cette fois-ci, contre ceux qui s'opposent au discours pamphlétaire (cible de l'attaque elle-même, appareil de censure ou simple détracteurs) et permettant, surtout, de contourner leurs attaques et leurs accusations en se cachant derrière la légèreté du

comique, une immense illusion, un subterfuge qui ne trompe personne mais qui a le mérite de délier les langues et le libérer les rires défiants<sup>1014</sup>.

Le rapport étroit entre le comique et l'écriture pamphlétaire des guerres de religion devient au fur et à mesure que nous progressons dans notre recherche une évidence au regard des multiples exemples sur lesquels nous nous penchons et qui permettent d'examiner de près ce lien entre comique, agressivité et action pamphlétaire. En fait, c'est autour de cette notion centrale de l'agressivité, de cette méchanceté affichée, exacerbée et aussi systématisée et institutionnalisée que s'articule le rapport entre pamphlet et comique, avec dans les deux cas une cible qui subit l'attaque ou la raillerie et très souvent l'attaque par la raillerie. Nous pouvons même rajouter que chacun d'eux offre à l'autre des possibilités inouïes. Le comique permet de discréditer la cible de l'attaque, de séduire le lecteur et de contourner la censure, cela est certainement vrai, mais la littérature pamphlétaire, à son tour, par son mode de diffusion et sa circulation rapide, instantanée et étendue offre au rire un excellent espace de propagation, une scène de prédilection où il peut s'exercer de manière collective, ce qui répond, sans doute, à cette exigence première de la sociabilité du rire<sup>1015</sup>.

Claudine Nedelec explique, d'ailleurs, que la circulation des écrits burlesques au XVII<sup>ème</sup> siècle présente des difficultés sérieuses et elle affirme par rapport à cette situation : « Comme toute publication, les publications railleuses engagent des problématiques complexes. Soit c'est leur donner une importance à laquelle elles n'ont pas droit, si la publication imprimée est considérée comme devant rester le véhicule des lettres sérieuses, des "bonnes lettres", voire commettre, dans le cas des travestissements, un sacrilège à l'égard de elles-ci, comme en témoigne la réaction de Chapelain; soit, dans le cas des vers burlesques mondains, c'est en fait les dégrader et les vulgariser, en leur faisant perdre leur adaptation (le *kairos* rhétorique) à leur public et à leur moment, au risque de les priver de la *vis comica* que cette adaptation faisait naître, ce qui expliquerait que des auteurs comme Voiture ou Sarasin n'ont pas pris soin de l'édition de leurs textes; c'est enfin mettre en danger l'honneur autant de leur auteur que de

---

<sup>1014</sup> Il s'agit, d'une certaine manière, de dissoudre la méchanceté et la violence de l'agression dans l'univers apparemment léger du rire ; ce que Jean Sareil explique en ces termes : « Il est certain que les plaisanteries ne sont pas toujours innocentes bien qu'elles affectent en général de l'être et qu'elles servent souvent à dire des vérités désagréables sous une forme enjouée qui les fait passer ». Jean SAREIL, *op. cit.*, p. 8.

<sup>1015</sup> Victor Hugo, cité par Alain Pessin, déclare concernant ce rapport entre la foule et le rire : « De toutes les laves que jette la bouche humaine, ce cratère, la plus corrosive, c'est la joie. Faire du mal joyeusement, aucune foule ne résiste à cette contagion. Toutes les exécutions ne se font pas sur des échafauds, et les hommes, dès qu'ils sont réunis, qu'ils soient multitude ou assemblée, ont toujours au milieu d'eux un bourreau tout prêt, qui est : sarcasme ». (Hugo, *L'Homme qui rit*, II, 8, VII). Alain PESSIN, « Figures de la dérision dans le mythe du peuple » dans *La dérision, le rire, Internationale de l'imaginaire n°3*, Babel, 1995, p. 55.



leur cible, de leur dédicataire et de le leur lecteur »<sup>1016</sup>. Mais par rapport à la réalité éditoriale que décrit, ici, Claudine Nedelec, la littérature pamphlétaire des guerres de religion qui s'ouvre au rire dans sa grande diversité et dans ses aspects les plus dérangeants, présente plus de liberté et moins de difficultés pour la diffusion du rire. D'abord, ces libelles diffamatoires comme on les appelle ne sont pas acceptés dans le sillon de la littérature officielle ce qui pour une fois et au lieu d'être pénalisant parce que marginalisant peut présenter certains avantages. Ensuite, et cela nous l'avons déjà évoqué dans la première partie, on ne peut parler d'un véritable appareil de censure, bien efficace, par rapport au contexte particulier et politiquement très instable des guerres de religion<sup>1017</sup>. Indéniablement, certaines difficultés peuvent se poser quant à la circulation des pamphlets au cours de ces trois décennies de crise mais cela ne peut freiner la progression de ces écrits et surtout, cela est lié la portée diffamatoire de l'écrit, à l'attaque même y qui est véhiculée et non au comique qui s'y déploie. La surveillance est moins rigide dans l'espace pamphlétaire que dans le cadre de la littérature officielle et la tolérance des choses les plus extravagantes, les plus burlesques et les plus outrancières est nettement plus grande qu'ailleurs et même si censure et contournement de la censure, il y a, cela fait partie du jeu et de la culture pamphlétaires.

Dans une perspective d'action pamphlétaire, la valeur du comique, sa force illocutoire et sa valeur performative résident dans sa violence. Plus c'est acerbe, plus c'est virulent, plus c'est audacieux et insolent et plus c'est efficace et pertinent comme moyen d'attaque. Cette réalité propagandiste, les libellistes des guerres de religion l'ont rapidement comprise et en ont mesuré l'importance dans leur affrontement par la plume tout comme ils ont su décliner ce type de comique de différentes manières.

L'un des aspects littéraires qui renvoie à cette réalité est sans doute le choix d'un vocabulaire clairement grossier, à effet comique, certes, mais qui affiche un caractère particulièrement trivial et franchement vulgaire. Parmi les pamphlets où s'exerce ce type de comique, la pièce parue sous le titre DESCRIPTION D'UNG TABLEAU FAIT EN CRAION TROUVE EN LA

---

<sup>1016</sup> Claudine NEDELEC, *Les Etats et empires du burlesque*, Paris, Champion, 2004, p. 311.

Et elle rajoute un peu plus loin : « le XVIIe siècle offre quelques exemples révélateurs de passages problématiques de la circulation strictement privée de plaisanteries réservées à un petit cercle d'initiés où leur force subversive peut être étroitement contrôlée et régulée, voire astucieusement déniée, à une circulation plus large qu'elle soit manuscrite ou imprimée ». *Ibid.*

<sup>1017</sup> La censure a pris beaucoup de temps pour se mettre en place et avoir un exercice efficace et c'est Richelieu qui incarne réellement le changement puisqu'il a fait en 1629 un règlement sur l'édition qui a largement compromis l'effort des pamphlétaires et il a surtout veillé à l'application effective de sa loi. Nous développerons ce point de manière détaillée dans la partie « comique et liberté ».

CHAMBRE DU ROY. 1585<sup>1018</sup>. Ce pamphlet politique prenant pour cible les principales personnalités de la Ligue reprend le modèle des listes que nous avons déjà rencontré avec d'autres libelles comme *L'Arche de Noé* que L'Estoile place, d'ailleurs, juste avant celui-là. Cela atteste, sans doute, de l'effort d'organisation dont fait preuve le collectionneur qui tente, du mieux qu'il peut et autant que le lui permettent ses ramas tellement variés, d'agencer ses pièces selon une certaine logique, par rapport au thème abordé, par rapport à l'identité de la cible ou encore par rapport au genre (série de sonnets par exemple) mais, parfois aussi, comme pour le cas présent, par rapport à la manière dont se construit et se structure le pamphlet.

Cette architecture particulière et le travail d'énumération des différentes cibles qui s'y associe ont d'abord le mérite de désigner et de délimiter de manière claire la liste des adversaires, mais en plus, cela apparaît comme une projection littéraire de la volonté profonde d'éliminer ces ennemis un par un. Le système des listes traduit, donc, lui-même le sentiment de rejet de l'autre ou plutôt des autres ciblés par l'attaque, permet de rendre compte de l'intention d'exclusion, de mise à l'écart et de dénonciation ce qui n'est, d'ailleurs, que l'aboutissement d'un profond sentiment de mépris et de haine.

C'est, donc, dans ce cadre général que vient se glisser un vocabulaire franchement grossier, impudique et scabreux qui permet de rabaisser et d'incriminer ces cibles successives qu'on présente comme un groupe d'accusés<sup>1019</sup>. La première partie du pamphlet donne une idée claire sur le déploiement, dans cet espace énonciatif d'un comique que nous pouvons qualifier d'ordurier et qui est aussi très lettré puisqu'on assiste dans cette pièce au jeu des textes détournés qui est un style en soi :

Monsieur le cardinal de Bourbon, en pourpoint, l'espée au costé,  
monté sur un cheval corse, avec son bonnet de cardinal sur la teste:

*Ah Corydon, Corydon, quae te dementia coepit?*

Monsr le cardinal de Guise, avec sa robbe rouge, et une espée nue en  
main:

*Domine. mitte gladium in vaginam: Ecclesia nescit  
Sanguinem.*

---

<sup>1018</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome V*, p. 61 ; (pièce n° 366 de l'annexe)

<sup>1019</sup> Le fait de chercher, souvent, à attaquer et à dénoncer ces ligueurs de manière collective est certainement motivé par la volonté de faire prendre conscience aux lecteurs du danger que ces derniers représentent au regard de leur association dans l'action nuisible.

Monsr de Lorraine, avec un grand sayon à tuiaux d'orgues, et un bas de chausses teint en eae de boudins, sans hault de chausses :

*Grate tes couilles, grosse Couille, si feras mieux.*

Monsr de Guise, monté sur un cheval d'Hespagne, armé de toutes pieces, la chemise breneuse lui sortant par derriere, hors les chausses:

*Il a chié au lict.*

Monsr du Maine, entre deux montagnes, et une souris au pied :

*Parturient montes, nascetur ridiculus mus.*

Monsr D'Aumalle, armé de toutes pieces, monté sur une haquenée en housse:

*Nos numerus sumus, et fruges consumere nati.*

Monsr le duc Delboeuf, entre 2 bouteilles et 2 jambons:

*Quo me vertum nescio.*

[...]

L'utilisation de termes comme « *couille* » ou encore « *chier* », pour ne se référer qu'au texte en français, nous renvoie immédiatement à l'univers sexuel pour le premier et scatologique pour le second qui, associés à l'éthos pamphlétaire de l'auteur, conduisent nécessairement à faire plonger l'adversaire dans le ridicule et à en présenter une image clairement loufoque. Et d'ailleurs, comme, dans ce type d'attaque par le biais du comique, un mal n'arrive jamais seul, la dérision passe, aussi, par la parodie permettant d'accentuer le burlesque qui marque l'ensemble du pamphlet<sup>1020</sup>. L'objectif du libelliste étant de tourner en dérision les personnes qu'il attaque, ce dernier va aussi s'amuser à tourner en dérision, d'une certaine manière, des sources textuelles sérieuses. Ainsi, la citation de Virgile prend une tournure parodique à cause de l'incohérence qui existe entre la représentation iconographique du cardinal de Bourbon et la portée de la citation. Un peu plus loin, c'est la reprise en contexte parodique de l'Evangile de Jean qui débouche sur un effet burlesque découlant du contraste entre le

---

<sup>1020</sup> « Pour la critique contemporaine, parodie et burlesque sont intimement liés, voire se confondent, comme en témoigne la définition que donne "Larousse classique"(1957) de parodie : "travestissement burlesque d'un ouvrage de littérature sérieux : parodie de l'Enéide. Par extension : toute imitation burlesque, ironique" ». Claudine NEDELEC, *op. cit.*, p. 264.

contexte de représentation et la référence à un texte sacré ce qui lui associe une nouvelle dimension comique<sup>1021</sup>.

Mais pour revenir à nos termes scabreux relevés plus haut, nous dirons que ce qui est énoncé, concernant Monsieur de Lorraine, par exemple, crée un effet comique, certes, mais c'est surtout très méchant et fort discréditant pour lui. L'image qui nous est présentée de cet homme nous rappelle, indéniablement, le bas corporel de Rabelais selon les termes utilisés par Bakhtine dont les travaux restent incontournables sur cette question<sup>1022</sup>. D'ailleurs, lorsque Rabelais en vient à plaisanter sur le sujet des naissances étranges et grotesques, il parle de ces êtres déformés et parmi eux, ceux qui naissent par les couilles et qui ne sont autres que les lorrains. Le prosateur n'a pas inventé cette image bien loufoque mais a tout simplement puisé dans les histoires traditionnelles et folkloriques qui existent bien avant lui et où les « grosses couilles de lorraine » sont une vérité admise par tous. Les lorrains sont, en fait, considérés comme des étrangers et le fait d'être lorrain fonctionne, à lui seul, comme une injure et c'est par rapport à cela que nous pouvons expliquer l'imaginaire qui se construit autour de ces gens<sup>1023</sup>. Le pamphlétaire peut donc réexploiter la matière folklorique ou encore puiser dans

---

<sup>1021</sup> Sur la valeur militante de ce type de comique qui se charge d'une agressivité incontestable, Claudine Nedelec affirme : « Toute guerre peut être vue par ses côtés grotesques, ce qui ne l'empêche pas d'être atrocement mieux vaut peut-être, pour la dénoncer, en rire qu'en pleurer, ce qui n'empêche pas la gravité de se faire jour, comme quand Saint-Amant, au travers d'un appel à boire, n'oublie pas de rappeler que le vin et le sang ont la même couleur et que la vie humaine est bien dérisoire, sous les balles, instruments aveugles d'une mort sans noblesse... » *Ibid.*, p. 215.

<sup>1022</sup> Sur cette influence exercée par Rabelais, Bakhtine déclare : « Les historiens de l'époque : Pasquier, Brantôme, Pierre de L'Estoile, comme les polémistes et pamphlétaires protestants : Pierre Viret, Henri Estienne, etc., n'ont pas échappé à son influence. La littérature du XVI<sup>e</sup> siècle a été même en quelque sorte achevée sous le signe de Rabelais ; dans le domaine de la satire politique, par exemple, elle l'a été par l'admirable *Satire Ménippée de la vertu du Catholicon d'Espagne* ... (1594) dirigée contre la Ligue, une des meilleures satires de la littérature mondiale, et dans le domaine des belles-lettres par le remarquable *Moyen de parvenir*... de Béroalde de Verville (1612). Ces deux œuvres qui clôturent le siècle sont marquées du sceau de l'influence flagrante de Rabelais ; en dépit de leur hétérogénéité, les personnages vivent presque une existence grotesque purement rabelaisienne ». Mikhaïl BAKHTINE, *op. cit.*, p. 70..

Dans ce même ouvrage, Bakhtine s'intéresse à ce qu'il appelle « le vocabulaire de la place publique dans l'œuvre de Rabelais » et les explications qu'il donne nous éclaire largement dans l'étude du fonctionnement de ce vocabulaire grossier à effet comique dans nos pamphlets. Le critique s'exprime sur cette question en ces termes : « On peut dire que la satisfaction des besoins est la matière et le principal corporel, *comiques* par excellence, la matière qui se prête mieux à l'incarnation rabaisante de tout ce qui est sublime. C'est ce qui explique leur rôle si important dans le folklore comique, le réalisme grotesque et le livre de Rabelais, ainsi que dans les expressions courantes rabaisantes du langage familier ». *Ibid.*, p. 154..

<sup>1023</sup> Cette considération des lorrains comme des étrangers, bien ancrée dans l'imaginaire populaire et collectif, les poursuit jusqu'à dans leurs ambitions politiques comme l'explique, ici, Emmanuel Le Roy Ladurie : « Les Bourbon-Condé incarnent, comme descendants latéraux de saint Louis, une certaine légitimité monarchique; ils font un avantageux contraste avec le "féodalisme" semi-étranger des Guise, ces Lorrains qui se prétendent descendants de Charlemagne ». Emmanuel LE ROY LADURIE, *L'Etat royal, De Louis XI à Henri IV (1460-1610)*, Paris, Hachette, 1987, p. 288.

les images rabelaisiennes pour y trouver de quoi nourrir sa verve et alimenter son agressivité à l'encontre des lorrains, mais nous pensons que le parallèle avec Rabelais, en ce qui concerne l'utilisation du bas corporel doit s'arrêter à ce niveau. Ce que nous avons, ici, est bien trivial, scabreux et plaisant, certes, mais ce n'est pas de personnages rabelaisiens qu'il s'agit, mais plutôt d'hommes politiques bien réels qui viennent de fonder à la fin de l'année 1584, c'est à dire quelques mois seulement avant la parution de ce pamphlet la Ligue catholique parisienne qui, après la mort du duc d'Alençon frère du roi, cherche à présenter le Cardinal de Bourbon comme le successeur légitime d'Henri III, et toute la différence est là. En fait, ce n'est pas seulement drôle mais très agressif, fort diffamatoire et l'impact ne se limite pas au seul amusement du lecteur. Il y a, dans ce pamphlet une volonté profonde de tourner en dérision ces personnages emblématiques de l'action ligueuse, de les décrédibiliser en les faisant tomber dans le grotesque et avec eux tout le projet ligueur qu'ils incarnent. Alors, si pour le duc de Lorraine, cousin des Guise et leur allié « *il se gratte les couilles* », la situation est tout aussi grotesque, la représentation tout aussi obscène et choquante voire même plus encore, en ce qui concerne le duc de Guise qui a « *chié au lit* » puisqu'on bascule franchement dans le scatologique alors qu'on passe à l'évocation d'une personnalité politique plus importante encore que la précédente<sup>1024</sup>. C'est à penser que l'importance de la cible appelle une plus grande violence et par rapport au déploiement de ce type de comique une descente de plus marquée dans le bas vulgaire et trivial. L'image présentée par le pamphlétaire conduit au rire moqueur, certes, mais elle est surtout fort diffamatoire pour celui qu'on présente comme l'un des chefs de la Ligue, voire même un emblème majeur de ce parti politique puisque ces quelques mots suffisent pour affecter sa respectabilité, détruire son prestige, et le réduire tout simplement en impuissance en donnant de lui cette image grotesque, voire même vulgaire et totalement incompatible avec la perception qu'on peut avoir d'un grand chef de parti. D'ailleurs, ce n'est pas seulement l'image de l'homme que vise à détruire, ici, le pamphlétaire mais l'ensemble de son action politique et c'est toute son autorité ainsi que celle de son parti qui se trouvent affectées par ce rabaissement synonyme d'offense et d'humiliation. Nous dirons, donc, finalement que c'est l'identité de la cible, l'enjeu politique qui s'associe à son nom et plus globalement le contexte général dans lequel s'enracine le pamphlet qui nous autorisent à avoir cette lecture particulière d'un tel comique franc et obscène qui s'enrichit du

---

Les chefs lorrains vont, d'ailleurs, s'appuyer sur leur catholicité et cultiver cette image des défenseurs des intérêts de la religion catholique pour donner plus de légitimité à leur action politique puisqu'il ne peuvent pas appuyer leur autorité sur l'argument généalogique et que le respect de la loi salique va à l'encontre de leurs ambitions.

<sup>1024</sup> La chi au lit est d'ailleurs un thème qui nous renvoie à l'univers du carnaval.

fait de son articulation au politique et de son association à l'éthos pamphlétaire, d'une valeur profondément militante et plus précisément destructrice.

Revenons maintenant à nos termes grossiers et particulièrement au premier, « couille » qui, au-delà de sa valeur libidineuse, nous renvoie par rapport à la manière dont il est utilisé, à un moyen d'attaque très violent, et auquel recourt souvent les pamphlétaire : **l'injure**<sup>1025</sup>.

Il est intéressant de remarquer, en ce qui concerne le mot « couille » qui apparaît à deux reprises dans la même phrase, que si la première fois, le pamphlétaire parle de l'organe sexuel qu'il évoque sans détour et auquel il associe une image tout aussi licencieuse et vulgaire avec « *grate tes couilles* », la deuxième fois, il s'agit d'une injure avec « *grosse Couille* » et d'ailleurs, le terme passe au singulier et s'enrichit d'une majuscule permettant une accentuation supplémentaire de cet emploi injurieux<sup>1026</sup>. En fait, ici, l'injure peut fonctionner à deux niveaux grâce à l'aspect polysémique du terme « couille » dans l'usage de l'époque et les deux emplois ne s'excluent pas, bien au contraire puisqu'il s'agit dans les deux cas de dénigrer la cible et de porter atteinte à son image.

On pourrait, alors, penser, dans un premier temps, à la mise en avant d'un défaut particulier, la couardise, puisque « couille » signifie personne lâche<sup>1027</sup>. Ce premier emploi injurieux pourrait donc renvoyer à l'idée de la mollesse or nous ne voyons pas ce qui peut justifier un tel choix par rapport à ce que nous savons de la cible de l'attaque. Cela prouverait, tout simplement, qu'il n'y a pas grand chose à dire sur cet homme, excepté le fait que c'est un lorrain or les lorrains sont considérés comme des étrangers et le fait d'être lorrain fonctionne, à lui seul, comme une injure. C'est aussi, par rapport à cela que nous pouvons expliquer l'imaginaire qui se construit autour de ces gens comme nous l'avons expliqué pour l'exemple des couilles lorraines et de la naissance des lorrains par les couilles en signe de déformation et de renversement de l'ordre des choses.

---

<sup>1025</sup> Voir p. 83-84.

<sup>1026</sup> Si nous considérons la majuscule comme un procédé de mise en valeur c'est bien évidemment dans une perspective subversive et dérisionnelle qu'il faut l'interpréter dans le cas présent.

<sup>1027</sup> Dans son étude consacrée à l'injure Evelyne Larguèche parle des « *mots d'injure* » et affirme : « Certains termes, en effet, représentent d'emblée du négatif, et ceci de façon quasi universelle, en tant qu'ils sont l'opposé de valeurs sociales, morales ou encore esthétiques, ainsi, par exemple, les qualifications de *menteur, traître, assassin, faussaire, hypocrite, laid, sale, idiot, fou*, etc. Ces termes peuvent bien sûr être considérés comme des mots d'injure, mais ils sont à la limite de l'accusation précise, ce qui n'est pas tout à fait du même ressort et n'a pas pour nous le même intérêt ». Et elle rajoute en note : « D'un point de vue juridique, ils se situeraient du côté de la diffamation ». Evelyne LARGUECHE, *op. cit.*, 1993, p. 96-97.

Pour nous « couille », au sens de lâche ferait partie de ces mots d'injure et la valeur diffamatoire que le terme renferme est très importante dans une perspective pamphlétaire.

On pourrait penser, parallèlement et toujours dans une perspective injurieuse à une assimilation de Monsieur de Lorraine, duc de Lorraine à une « grosse couille » par allusion à l'organe sexuel, ce qui est fort injurieux et clairement offensant, bien évidemment, surtout, lorsqu'il s'agit d'une personne de ce rang et qui se place parmi les personnalités importantes de cette Ligue. En fait, l'emploi injurieux va nécessairement à l'encontre de toute notion de respect (pour l'énonciateur) et de toute forme de fierté (pour la cible) et l'objectif majeur de celui qui y recourt est de désarmer son adversaire en le rabaissant. Le deuxième sens, de l'injure « grosse Couille », que nous exploitons ici, est, d'ailleurs, plus blessant et plus agressif que le premier puisqu'il ne s'agit pas de jouer sur la dénonciation d'un vice humain mais d'associer à cet homme une image profondément grossière (injure d'ordre sexuel) créant ainsi un effet burlesque qui fonctionne comme un excellent moyen d'agression par la force d'un comique bouffon<sup>1028</sup>. Notons, parallèlement, que non seulement Monsieur de Lorraine est injurié en étant assimilé à une grosse couille mais en plus, la description qui est faite de son apparence vestimentaire, juste avant, permet de le discréditer. Le pamphlétaire parle en effet d'un homme « sans hault de chausses » ce qui rappelle l'image du fou du Tarot or la topique du fou, comme nous avons eu l'occasion de le voir, nous renvoie au monde du carnaval, autant intéressant pour le pamphlétaire qui cherche à railler sa cible, que pénalisant pour la cible elle-même perdant tout sérieux lié à son prestige et à son rôle politique par exemple, comme c'est le cas, ici. Le pamphlétaire choisit de parler, aussi, d'« un bas de chausses teint en eaue de boudins », or, au delà de sa référence première à la couleur rouge, le terme « *boudin* » renvoie aussi au porc et par conséquent à l'extrême saleté répulsive de cet animal dont la symbolique est particulièrement péjorative dans l'imaginaire collectif. Bien évidemment, ici, le rapprochement avec le porc n'est pas explicite mais c'est l'image grossière de celui qui se gratte les couilles et qui est traité, lui-même de grosse couille qui nous autorise à aller dans ce sens en ce qui concerne l'interprétation du choix particulier du terme « boudin ». Ainsi, et grâce au rapport métonymique qui unit l'homme et l'habit qu'il porte nous pouvons discerner, derrière ce choix, une tentative supplémentaire de rendre cette

---

<sup>1028</sup> Ce qui est particulier aux pamphlétares c'est leur capacité à tirer profit des choses les plus dérisoires qui peuvent sembler les moins intéressantes et les plus viles pour en faire un vrai outil de combat. Selon Claudine Nedelec qui s'est longuement penchée sur l'étude du burlesque, on touche avec le bouffon un seuil supérieur dans la vulgarité ce qui peut porter préjudice au texte dans lequel il se déploie mais cela ne semble pas dissuader les pamphlétares. Elle définit en ces termes le bouffon « Dès que le burlesque cède à la tentation des effets faciles, des "grimaces" (le bouffon est étymologiquement l'acteur de farce qui gonfle ses joues pour que la claque y sonne mieux) et des grosses ficelles, de la vulgarité et de la trivialité lexicales non compensées par la finesse ou le savoir contenus dans l'invention, du rire aux éclats, il devient le bouffon trivial, l'amuseur des carrefours, le plaisant du Pont-Neuf, tout juste bon à faire rire les hommes vulgaires ». Claudine NEDELEC, *op. cit.*, p. 204.

cible encore plus ridicule mais surtout plus vilaine et plus méprisable en procédant à sa bestialisation et grâce au choix particulier et pertinent de cet animal.

Pour Guy Demerson « La dérision caricaturale déforme le réel pour dénoncer le vice qui fait violence à la nature. Le grotesque de la figure humaine assimilée à l'animal, veau, âne, chien, taureau... dénonce par le rire la monstruosité du vice qui avilit la condition humaine »<sup>1029</sup>.

En fait, l'utilisation de l'imaginaire bestial dans les pamphlets, est une chose assez coutumière par rapport à l'esthétique de l'enlaidissement de l'adversaire qu'on retrouve aussi dans l'art de la caricature au XVI<sup>ème</sup> siècle, autre moyen d'action par la dérision. Annie Duprat déclare à ce sujet : « Les monstres qui peuplent les pamphlets hostiles à Luther et, dans le camp opposé, les animaux qui identifient les Catholiques, et même le pape métamorphosé en âne par Lucas Cranach par exemple, dans les publications des réformés, constituent le premier vocabulaire graphique dont on se sert encore actuellement »<sup>1030</sup>.

Finalement, qu'on choisisse le premier emploi ou le deuxième de l'injure « grosse couille » l'intention agressive du pamphlétaire est clairement perceptible et c'est par la violence des mots et des images qu'ils suggèrent, qu'il choisit d'en rendre compte. Alexandre Tarrête déclare par rapport à ce choix d'écriture et à partir de l'exemple de *La Satyre Ménippée*, qui est l'archi-pamphlet anti-ligueur : « Le travestissement satirique des ligueurs, identifiés par leurs attitudes au registre du bas corporel, et affligés de tous les vices (intéressés, lâches, incestueux...), laisse présager un renversement qui remettra sous peu aux places d'honneur des gens d'honneur et, à la tête du royaume, un souverain plus digne que Mayenne, ce roi de carnaval »<sup>1031</sup>.

Les exemples de violence verbale passant par l'injure, à l'image de ce que nous avons étudié plus haut, sont, d'ailleurs, nombreux dans nos pamphlets. Des expressions comme « *fil*

---

<sup>1029</sup> Guy DEMERSON, « Métamorphoses de la dérision et formes du risible à la Renaissance » dans *Histoire de la France littéraire, op. cit.*, p. 535.

<sup>1030</sup> Annie DUPRAT, « Iconologie historique de la caricature politique en France (du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle) » dans *Dérision-contestation, op. cit.*, p. 26.

Et elle rajoute un peu plus loin : « L'animalisation, grotesque ou diabolique, des personnages-cibles passe par le biais des oreilles pointues ou cornues, des ongles crochus ou des pieds fourchus qui sont autant de rappels des gravures du XVI<sup>e</sup> siècle mélangeant diables, démons et sorciers: la charge négative et inquiétante des caricatures est toujours compréhensible, en ; même de toute culture religieuse. Mulatier et Morchoisne, brillant duo de dessinateurs de bandes dessinées ont su transposer les hommes politiques de la V<sup>e</sup> République en animaux ridicules ou inquiétants en cherchant simplement leurs ressemblances physiques ou psychologiques avec certaines bêtes bien choisies... et grâce à un excellent coup de crayon ! ». *Ibid.* p. 27-28.

<sup>1031</sup> Alexandre TARRÊTE, *Littérature française du XVI<sup>ème</sup> siècle, op. cit.*, p. 338.



*de putain publique* » pour désigner Dom Juan d’Austria à l’occasion de sa mort<sup>1032</sup> ou encore des termes comme « *Bran* » (l’interjection Merde)<sup>1033</sup> attestent de l’engagement des pamphlétaires sur la voie de l’attaque injurieuse qui apporte une réponse immédiate à leur mépris et leur haine<sup>1034</sup>. Il importe, d’ailleurs, de relever que l’injure en tant que procédé d’agression ne s’associe pas systématiquement à la tonalité comique. L’assimilation de la Reine Mère à une « salle putain », par exemple, est une injure sévère et très offensante qui apparaît dans le cadre d’une attaque d’un sérieux incontestable et d’une grande gravité où il n’y a nulle place au comique<sup>1035</sup>. Aussi, parmi les deux exemples que nous citons plus haut, le premier est tiré d’un pamphlet sérieux et nous observons clairement que la violence de l’injure n’est point influencée par la tonalité à laquelle elle s’associe. Quant au second exemple, il fait partie d’un poème franchement comique où le dénigrement et le rabaissement passent par la dérision et les images grotesques et licencieuses. D’ailleurs, le vers en entier d’où est tiré ce terme, se présente comme suit « *Bran ! ne parlons plus que de rire* » et en mettant en rapport l’attaque du vers et sa rime c’est tout le rapport entre l’injure et son effet comique qui peut être mis en avant et qui se trouve représenté par cette association de mots. Nous pouvons très bien penser à un simple badinage de la part d’un pamphlétaire qui invite au rire mais la structure du vers nous interpelle et nous pousse aller davantage dans le sens de l’interprétation d’autant plus qu’entre les deux termes « Bran » et « rire » vient se placer le verbe « parler » renvoyant directement à l’acte énonciatif ; et la restriction autour de laquelle se construit la phrase nous conduit à trouver dans ces deux termes – et ce à quoi ils renvoient, surtout – la définition même d’une certaine prise de parole qui se manifeste dans une partie de

---

<sup>1032</sup> Pierre de L’Estoile, *op. cit. Tome II*, p. 219.

<sup>1033</sup> Pierre de L’Estoile, *op. cit. Tome V*, p. 214.

<sup>1034</sup> Patrick Djian donne cette analyse d’ordre psychanalytique du fonctionnement de l’injure : « Il arrive qu’un homme invective un semblable et, hors de lui, rompant avec toute civilité, l’insulte et l’injure. On dit de lui, familièrement, qu’il « pète les plombs », comme si, hors de tout discours, il donnait libre cours à la violence du langage, ou plutôt à la violence de la langue, et jouissait de dire. Petite remarque en passant : on peut penser que cette violence de la langue anticipe une autre violence, celle, physique, de l’affrontement des corps ». Patrick DJIAN, « Des visées de l’injure » dans *Outrages, insultes, blasphèmes et injures : violences du langage et polices du discours*, éd. L’Harmattan, 2008, p 178.

Et nous nous permettons de rajouter par rapport au contexte particulier des pamphlets des guerres de religion que cette violence verbale, injurieuse, en l’occurrence, accompagne et avance parallèlement à la violence réelle, celle des affrontements politiques et physiques.

<sup>1035</sup> Pierre de L’Estoile, *op. cit. TomeII*, p. 90, (pièce n° 104 de l’annexe).

Notons que dans ce pamphlet fort intéressant, l’injure fonctionne contre un bon nombre de personnalités politiques de haut rang parmi lesquels figure le roi de France et nous aurons l’occasion d’exploiter plus en profondeur cette même pièce dans le cadre de la partie réservée à la question de la liberté en rapport avec l’expression pamphlétaire.

nos pamphlets. Ce fonctionnerait, presque, dans ce sens, comme une allégorie de la prise de parole pamphlétaire enfermée entre deux réalités qui ne cessent de se manifester dans cet espace énonciatif : l'agressivité (injurieuse entre autres) et le comique<sup>1036</sup>.

La « crudité du langage », selon les termes utilisés par Yvonne Bellenger, et qui est observable dans plusieurs de nos libelles comiques, n'est certainement pas propre à la littérature pamphlétaire et la critique littéraire se penche dans l'un de ses travaux sur l'étude de l'obscénité facétieuse dans la poésie française après 1550 ce qui l'amène à commenter le fonctionnement de ce comique ordurier en ces termes : « Le vocabulaire obscène a pour résultat d'opérer une sorte de grossissement, de rapprochement, un peu comme un gros plan cinématographique qui "isole" l'objet en lui procurant presque une existence autonome. Cela entraîne plusieurs conséquences : rien que par le vocabulaire, le poète procède à un renversement des valeurs, à un décalage des perspectives, à la mise en évidence de ce qui est ordinairement dissimulé »<sup>1037</sup>. Nous retrouvons donc dans l'analyse que propose Yvonne Bellenger cette idée déjà avancée de la volonté de répondre à l'aberration réelle observée et ressentie par des choix esthétiques qui reproduisent eux-mêmes cette idée du renversement par rapport à un système de normes sociales et esthétiques, de valeurs et de convenances. Ainsi, et face à ce rapport étroit qui s'établit entre d'un côté, certains choix esthétiques, la position volontairement subversive de l'énonciateur et puis de l'autre le contexte général dans lequel s'enracine l'écrit, nous pouvons dire que le fait, que les pamphlétaires affichent, dans leurs écrits, une telle liberté du langage et aussi peu de scrupule à manier un comique aussi grossier ne doit point nous étonner au regard de l'esprit qui règne dans les rangs les plus élevés de la société. En effet, selon Jacqueline Boucher « La cour de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle aimait les plaisanteries scabreuses : il s'agissait souvent de gaillardise plutôt que de véritable érotisme. A cette tournure d'esprit se rattachait l'inspiration de mascarades équivoques déjà mentionnées, ainsi que de poèmes à double sens. Sur le thème de la chasse, Desportes avait lancé aux dames de la cour un appel au libertinage, non douteux, mais voilé et spirituel. Ce sujet ou un thème voisin inspira des imitations plus brutales »<sup>1038</sup>. Et justement, les pamphlets les plus licencieux sont ceux dirigés contre cette élite sociale comme si les libellistes

---

<sup>1036</sup> Dans ce même pamphlet, un autre vers « *La bonne commere en rira* » (Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome V*, p. 212) présente un autre type de lien entre deux aspects tellement important dans la réalité pamphlétaire, la rumeur associée à la diffamation, bien évidemment et le comique, encore une fois.

<sup>1037</sup> Yvonne BELLENGER, *op. cit.*, p. 65.

<sup>1038</sup> Jacqueline BOUCHER, *Société et mentalités autour de Henri III*, *op. cit.*, p. 1010.

voulaient attaquer ces personnes en des termes qui leur correspondent et qui reflètent leur propre attirance pour ces choses dites basses et vilaines (les allusions au sexuel et au scatologique qui trouvent par exemple une place de choix dans leurs conversations quotidiennes).

Si aucun milieu social aussi élevé soit-il n'est épargné par cette grossièreté, notons que cette obscénité s'octroie le droit de s'exprimer, dans cet espace pamphlétaire, aussi bien en français qu'en latin, habituellement considéré comme la langue des choses sérieuses, savantes et raffinées. Les deux pamphlets constituant les pièces n° 369 et 370 de notre annexe de ramas et dirigés contre le cardinal de Bourbon se présentent comme de belles histoires obscènes franchement comiques et surtout écrites en latin<sup>1039</sup>. Ces vers que nous choisissons de transcrire, ici, rendent compte de cette bouffonnerie vulgaire :

*« Cardinalis canus vult se maritare  
Non licet [illi] cur ? Non potest bandare »<sup>1040</sup>*

Ce vocabulaire injurieux ou grossier et parfois les deux constitue, donc, une réalité irréfutable de l'énonciation pamphlétaire qui permet à ces libellistes de libérer leur agressivité en déployant, dans cet espace qu'ils sont seuls à dominer, les formes les plus crues, les plus outrancières, les plus dérangeantes et les plus violentes du comique<sup>1041</sup>.

Les pamphlétaires qui ne sont pas forcément de grands poètes, utilisent merveilleusement bien les ressources langagières et maîtrisent tout particulièrement l'art des **jeux de mots** qui permet, bien souvent, de créer un effet comique, mis au service de l'éthos de pamphlétaire et utilisé pour des objectifs diffamatoires.

En réalité, la question que nous avons besoin de nous poser, avant de nous pencher sur certains des multiples jeux de mots qui défilent dans nos pamphlets pour en comprendre le fonctionnement, est de savoir si ce procédé est nécessairement lié à l'effet comique et si tout jeu de mots est, de fait, comique et ludique.

---

<sup>1039</sup> Ce latin est d'ailleurs parfois douteux car par exemple « maritare » et « bandare » ne sont pas des termes du latin antique et il s'agirait dans ce cas d'une parodie de parodie.

<sup>1040</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome V*, p. 74, (pièce n° 370 de l'annexe).

<sup>1041</sup> « Le rire donne courage ; pour ne pas pleurer il narque la prison et le bûcher. La gaîté, triviale, cynique, étourdissante devient diapason du siècle, fixée à la pointe de l'épigramme, ou à demi-cachée sous le voile de l'allégorie ».

André WINANDY, La satire comme instrument politique au XVI<sup>ème</sup> siècle » dans *Culture et politique en France à l'époque de l'Humanisme et de la Renaissance*, *op. cit.*, p. 271.

Nous avons précédemment eu l'occasion de nous arrêter, dans la première partie, sur la définition du jeu de mots<sup>1042</sup> et il en ressort que, de la même façon qu'on a pris l'habitude de confondre jeu de mots et calembour, les théoriciens, en se fondant sur les occurrences littéraires, associent à ce procédé stylistique une dimension comique<sup>1043</sup>. Et pourtant, il existe, bel et bien des jeux de mots non comiques et le corpus pamphlétaire réuni par L'Estoile témoigne de cela<sup>1044</sup>.

Les emplois divers des jeux de mots ne répondent pas forcément à cet horizon d'attente comme en témoigne cet exemple avec le jeu de mot sur le terme « *Charité* » :

*Où allez-vous, Helas! Picoreux insensés,  
cherchans de Charité la proie et la ruine,  
Oui, soubz Umbre de Foy, abbatre la pensez?  
Ell' ne reposa oncq dedans vostre poitrine:  
En vain vous employés le Blocus et la mine.  
Le Canon ne peult rien contre la Verité.  
Plustost vous destruira la Peste ou la Famine:  
Car jamais sans la Foy n'aurés la Charité<sup>1045</sup>.*

Le jeu de mots se base, ici, sur l'homonymie qui existe entre la « *Charité* », nom de la ville assiégé et la « *Charité* » qui est l'une des trois vertus théologiques et l'objectif du pamphlétaire protestant est de créer un lien de causalité entre l'absence de la vraie charité chrétienne chez ces catholiques oppresseurs et l'incapacité de récupérer cette ville à laquelle il les condamne fermement, comme en atteste le dernier vers, tout particulièrement. C'est, d'ailleurs, dans ce vers plein de colère et qui s'inscrit dans la continuité du ton menaçant du vers précédent où le pamphlétaire leur promet « *la Peste ou la Famine* », qu'apparaît en majuscule la « *Foy* », l'autre vertu théologique avec l'espérance, comme pour consolider davantage le jeu de mots et orienter l'interprétation du lecteur dans ce sens. Le jeu de mots n'entraîne donc, en aucun cas, le rire et permet au contraire de confirmer la tonalité sérieuse qui prédomine dans ce pamphlet,

---

<sup>1042</sup> Voir p. 80.

<sup>1043</sup> En parlant des jeux de mots, Simone Clappier –Valladon déclare : « Les calembours et contrepèteries sont jeu et rire avec les mots, utilisant des techniques de substitution et d'amalgame ». Simone CLAPIER-VALLADON, « L'Homme et le rire » dans *Histoire des mœurs, op.cit.*, p. 275. Elle déclare aussi : « Les mots d'esprit semblent être une constante du rire. Freud voyait un rapport d'homologie et même d'identité entre l'activité du mot d'esprit et d'autres activités symboliques ». *Ibid.*, p. 276.

<sup>1044</sup> En fait, nous ne pouvons parler des moyens du comique sans évoquer les jeux de mots mais le contraire n'est pas forcément vrai et ne se vérifie pas systématiquement.

<sup>1045</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome II*, p. 104 ; (pièce n° 124 de l'annexe).

d'exprimer l'indignation de l'énonciateur ainsi que sa colère et de véhiculer des accusations claires autour de l'hypocrisie de ses adversaires. En clair, le pamphlétaire attaque les catholiques et les fustige, sur les motifs de leur guerre en les accusant de manipuler l'opinion publique avec ce simulacre de motivation religieuse alors que, selon lui, la défense de la foi n'est qu'un prétexte pour justifier ces violences. L'intransigeance du pamphlétaire et ses accusations permettant de mettre en doute la sincérité des convictions religieuses des catholiques sont très explicites dans les vers 3 et 4 essentiellement, même si l'agressivité du pamphlétaire est perceptible dès le premier vers avec le double recours à la question oratoire et à l'interjection qui s'accompagnent d'une interpellation sur le mode de l'injure dans la deuxième hémistiche<sup>1046</sup>.

Le pamphlet qui succède à celui-là dans la collection de L'Estoile renferme, lui aussi, un jeu de mots non comique autour du terme « *passion* » comme en atteste ces vers :

« *Maintenant suis d'avis qu'ostions l'affection  
Qui, sans jugement, vient de nostre Passion:  
Passion malheureuse et qui nous ronge et mine* ». <sup>1047</sup>

Cette pièce de tonalité clairement et exclusivement sérieuse est du style déploratoire et c'est avec beaucoup d'amertume que le pamphlétaire parle de ces guerres de religion qu'il condamne fermement. C'est donc dans cette perspective qu'il met en accusation la passion humaine (« *nostre Passion* ») renvoyant, ici, bien évidemment, aux passions religieuses et aux sentiments haineux qui déchirent les français en recourant au jeu de mots qui permet de traduire son hostilité. Il s'agit dans ce cas de jouer sur la polysémie du terme passion renvoyant autant à l'affectivité violente et incontrôlable qu'à la souffrance et la maladie et c'est bien ce dernier sens qui correspond au second emploi du terme au regard des verbes ronger et miner employés pour attester de l'effet destructeur de ces guerres.

Les jeux de mots non comiques sont donc aussi pertinents que les autres, véhiculent une violence incontestable et il est aberrant de vouloir lier à tout prix ce procédé et l'effet risible. Cette diversité du fonctionnement du jeu de mots, Michèle Clément la commente en ces termes : « Le jeu de mots est utilisé par Antisthène et Diogène comme il le sera par Erasme, par Rabelais, ou dans la *Satyre Ménippée*, de façon à la fois comique, heuristique et

---

<sup>1046</sup> En fait, nous pouvons déceler au niveau de l'ouverture de ce pamphlet, tout particulièrement, un certain regard moqueur qui est en rapport avec l'échec inévitable des adversaires catholiques dans le projet qu'ils préparent, mais cela ne nous autorise pas à parler de ton comique et la dominante reste sérieuse, se confirmant de plus en plus et incluant, indéniablement, le jeu de mots.

<sup>1047</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome II*, p. 105 ; (pièce n° 125 de l'annexe).

éthique »<sup>1048</sup>. Mais si l'effet comique n'est pas systématique dans les jeux de mots, la dimension ludique, elle, est omniprésente, surtout, du côté de l'émetteur du message qui s'amuse avec les moyens langagiers et prend du plaisir à amener son destinataire sur la voie du décryptage et des associations d'idées<sup>1049</sup>. Bien évidemment, l'idée de l'amusement liée à la conception même du jeu de mots (sa mise en place ou sa fabrication) ne s'oppose pas au fond sérieux du message, à son agressivité et même à sa valeur propagandiste. La légèreté apparente du jeu de mots, qu'elle s'associe ou pas à l'effet comique, ne doit, donc, en aucun cas dissimuler l'action violente qu'elle est capable d'assurer en s'enracinant dans le contexte pamphlétaire et en apparaissant par conséquent comme l'expression de l'éthos agressif.

Dans la grande famille des jeux de mots ou des jeux sur les mots, nous pouvons rencontrer différents modèles et différents types de rapprochement sonores en jouant sur la polysémie, ou encore en permettant d'associer deux substantifs au sens différents, un substantif et un nom propre ou encore en jouant sur les expressions comme en atteste l'exemple suivant apparaissant dans un quatrain où on critique de manière acerbe l'appareil judiciaire pour sa corruption :

*« Loiauté dort et Verité sommeille;  
Justice et Droit sont allés aux Pardons:  
Les deux premiers, n'a nul qui les resveille;  
Les autres deux sont corrompus par Dons »<sup>1050</sup>.*

En parlant des jeux sur les mots, nous ne pouvons, d'ailleurs, manquer d'évoquer un phénomène qui occupe une place de choix dans la littérature pamphlétaire des guerres de religion : les anagrammes<sup>1051</sup>. Ce qui est intéressant avec ces anagrammes et dans le cadre de

---

<sup>1048</sup> Michèle CLEMENT, *Le cynisme à la Renaissance, op. cit.*, p. 192.

<sup>1049</sup> Yves Giraud en s'intéressant aux *Satyres chrestiennes de la cuisine papale* passe en revue les différents procédés apparentés au jeu de mots qui apparaissent dans ce texte de tonalité pamphlétaire. Il relève des paronomases, des lapsus comiques suivant le modèle rabelaisien, des rimes équivoqués, des néologismes, latinisme ou grécismes mais insiste surtout sur la dimension ludique, l'amusement et l'aspect plaisant qui s'associent à de telles pratiques chez De Bèze, choses que nous retrouvons aussi avec nos pamphlétaires. Voilà comment le critique présente cela : « A côté de ces divers éléments, l'invention ou la fantaisie verbale des *Satyres chrestiennes* est tout à fait remarquable. L'auteur forge des mots avec un bonheur évident: il a bien appris la leçon de Rabelais, et même temps qu'il parle une langue qui lui est propre ». Yves GIRAUD, « Le comique engagé des *Satyres chrestiennes de la cuisine papale* » dans *Studi di litteratura francese, Tome X*, 1983, p. 64.

<sup>1050</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome II*, p. 187 ; (pièce n° 172 de l'annexe).

<sup>1051</sup> N'oublions pas qu'au XVI<sup>ème</sup> siècle, on croit que le nom convient à la chose nommée (théorie platonicienne), donc toute trouvaille dans le nom peut passer pour révélation de la vérité fondamentale. Cette orientation dans l'interprétation fort sérieuse dans ses bases et que nous pouvons trouver dans la philosophie ou dans les poèmes amoureux, offre aux pamphlétaires la possibilité de construire des vérités à partir de ces noms sauf que les

notre interrogation sur le lien entre les jeux de mots et l'effet comique c'est qu'un bon nombre d'entre elles ne fait pas rire contrairement à ce à quoi on pourrait s'attendre. Certes, un exemple comme le jeu de mots sur les noms des Mignons morts à la suite d'un duel (« *Monsieur Bougeron* » pour Maugiron et « *monsieur Culus* » pour Quelus)<sup>1052</sup> débouche sur un effet comique et permet de discréditer ces personnes en renforçant l'idée du ridicule, du grotesque qui les entoure et nous pouvons dire la même chose concernant le jeu de mots sur l'anagramme « *cul* » à partir du nom de Saint Luc apparaissant dans un autre pamphlet<sup>1053</sup>. Robert Muchembled cite les deux premiers Mignons en abordant le question du point d'honneur, phénomène très important à cette époque et il déclare : « Au XVI<sup>e</sup> siècle, la vie politique à la Cour se révèle souvent marquée par la brutalité ou la violence, mais l'agressivité est fréquemment détournée vers des duels qui jouent un rôle cathartique, en évitant un conflit direct intolérable entre le roi et ses principaux compétiteurs. Ainsi en va-t-il du célèbre duel entre les Mignons de Henri III et les spadassins de son frère, le duc d'Anjou, en 1578. Le monarque pleure ses chers amis Maugiron et Caylus et leur accorde des funérailles somptueuses, sans se croire obligé de punir le principal responsable, qui est l'héritier du trône, puisque l'honneur de chacun se trouve sauf, les règles ayant été parfaitement respectées »<sup>1054</sup>. L'historien parle, ici, de dimension cathartique au sujet de ces duels qui permettraient d'éviter des violences encore plus importantes et plus menaçantes pour l'ordre social, mais nous avons la preuve avec notre corpus pamphlétaire que la chaîne de violence ne s'est pas arrêtée avec la mort de ces hommes et que les libellistes qui leur sont hostiles prennent le relais de leurs agresseurs pour détruire ce qui reste encore de ces Mignons, c'est-à-dire le souvenir de leurs noms. Mais, contrairement à ce rôle politique que peut avoir le point d'honneur comme nous venons de le voir, le pamphlet, lui, ne fait que marquer davantage les violences et les discordances. Il est un moyen de l'action politique, un soutien et un outil de pression supplémentaire et non un substitut de violence et même si, en permettant aux auteurs de s'exprimer par son intermédiaire il permet de répondre à leur besoin de faire violence et de

---

vérités en question ne le sont, que du point de vue du pamphlétaire qui dégage ou plutôt associe au nom le sens particulier qui correspond à son projet diffamatoire.

<sup>1052</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit.*, *Tome II*, p. 190 ; (pièce n° 173 de l'annexe).

<sup>1053</sup> *Ibid.*, *Tome II*, p. 156 ; (pièce n° 161 de l'annexe) et aussi *Tome III*, p. 55 ; (pièce n° 260 de l'annexe).

<sup>1054</sup> Robert MUCHEMBLED, *La Société policée : Politique et politesse en France du XVI<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, 1998, p. 44.

nuire, on ne peut lui associer une fonction cathartique au sens de compensatoire. En fait, il fait partie d'un processus de violence, il est lui-même violence et il ne remplace pas une violence, la tempère ou la dissipe, bien au contraire. Sa fonction n'est pas cathartique mais « envenimeuse » et aggravante. Cela nous rappelle, d'ailleurs, un autre point que nous avons, précédemment eu à discuter autour de la dimension thérapeutique du rire qui s'avère elle aussi se réduire à une action « envenimeuse » et le rire contaminé par la haine à un poison.

Notons, par ailleurs, qu'à l'image de l'instabilité qui caractérise le rapport entre ces Mignons et leurs protecteurs (Henri III ou son frère Alençon), leur présence dans la production pamphlétaire est tout aussi variable, dépendant bien évidemment du degré d'hostilité que peut susciter tel ou tel Mignon. En fait, le système de favoris instauré par le roi, essentiellement, afin de contrecarrer le pouvoir des princes de sang, a son correspondant chez les pamphlétaires qui prennent à contre-pied cette réalité et font du favori « à la mode » à un moment donné – si nous pouvons nous exprimer de la sorte – la cible favorite de leurs attaques. C'est, d'ailleurs, ce phénomène qu'explique Jacqueline Boucher en se référant à Saint Luc, que nous évoquions plus haut au sujet de l'anagramme railleuse faite sur son nom. Le parcours politique de cet homme, l'historienne le commente en ces termes: «Logique avec sa tactique de bien établir ses fidèles, afin d'augmenter leur influence qui pourrait être utile à la Couronne, le roi lui fit épouser Jeanne de Brissac, nièce du maréchal de Cossé, laide et perfide, mais de grande naissance, d'un grand esprit, dépourvue de scrupules, et ayant une fine connaissance du monde. Cette réussite fit bien des jaloux. Des pasquils et chansons l'attaquèrent, faisant sur son nom de très grossiers jeux de mots. Brusquement au début de 1580 on apprit que le roi avait conçu à son égard une très vive colère et qu'effrayé, Saint-Luc avait quitté brusquement la Cour et se hâtait vers Brouage pour s'y mettre à l'abri»<sup>1055</sup>. D'ailleurs, il importe de remarquer que le pamphlet dont nous parlons et qui contient l'anagramme faite sur le nom de Saint Luc, apparaît à la fin de l'année 1577 c'est-à-dire bien avant la disgrâce du Mignon et dans ce cas l'attaque n'a pas un goût de vengeance face un homme déchu mais plutôt un goût de défi face à un homme encore important et influent. L'agressivité dirigée contre cet homme en 1577 alors qu'il a encore un rôle politique à jouer est certainement plus significative, plus efficace dans une perspective propagandiste qui vise à discréditer les Mignons et leur roi que celle qui pourrait être dirigée contre lui en 1580. Le contexte décide donc de la nature de l'attaque mais aussi de son utilité.

---

<sup>1055</sup> Jacqueline BOUCHER, *La Cour de Henri III*, op. cit., p. 56-57.



Par ailleurs, ces exemples comiques alternent avec des anagrammes de tonalité sérieuse qui ne sont ni moins violents ni moins dévalorisants pour la cible de l'attaque que les autres. L'anagramme suivante:

JACQUES CLEMENT.

C'EST L'ENFER QUI

M'A CREE<sup>1056</sup>

ou encore celles faites sur le nom de Catherine de Médicis comme *CHAINE DE CRIME DITE*<sup>1057</sup> et *DANCE DE CIMETIERES*<sup>1058</sup> affichent clairement leur portée agressive puisqu'il s'agit de rendre ces personnes tout simplement haïssables. Il est vrai que les pamphlétaires peuvent très bien rendre leur cible à la fois comique et méprisable en recourant aux anagrammes comiques ce qui constituerait une double agression en joignant la violence qui découle du jeu sur les signifiés à celle qui peut s'associer à la raillerie, en d'autres termes la cible serait à la fois injuriée et ridiculisée, mais dans le cas des dernières anagrammes citées, cela ne semble pas constituer l'objectif recherché. Celles-ci ont, de fait, un effet répulsif sur le destinataire ; elles amènent le mépris voire même le dégoût mais sans basculer dans le dérisionnel qui reste un moyen supplémentaire capable de renforcer l'attaque en rabaisant davantage la cible et en la rendant ridicule.

En fait, le choix d'associer ou pas la dimension comique au fonctionnement des anagrammes, ne semble dépendre que de la volonté du pamphlétaire. Si nous supposons que cela puisse être tributaire du degré de haine qui anime le pamphlétaire cela signifie que les plumes les plus agressives doivent s'orienter, plutôt, vers l'anagramme comique (double agression), or les exemples observés plus haut décrivent une réalité différente. En effet, les Mignons attaqués à travers des anagrammes comiques ne sont pas plus hais par ceux qui les prennent pour cible que Catherine de Médicis par ses hardis adversaires ou Jacques Clément par les pamphlétaires royalistes choqués par le régicide qu'il a commis (deux personnalités victimes d'anagrammes non comiques comme nous l'avons relevé plus haut).

Cela ne dépend pas non plus de la gravité du contexte dans lequel s'enracine l'anagramme car si le meurtre de Henri III constitue, véritablement, un événement tragique d'une extrême gravité, les anagrammes contre la Reine Mère parues en 1577 ne se rattachent pas à un événement précis et encore moins à un contexte d'une gravité particulière et s'inscrivent

---

<sup>1056</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit.*, *Tome VI*, p. 218 ; (pièce n° 559 de l'annexe).

<sup>1057</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit.*, *Tome I*, p. 185, (pièce n° 42 de l'annexe).

<sup>1058</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit.*, *Tome I*, p. 186, (pièce n° 43 de l'annexe).

simplement dans le cadre d'un large mouvement de xénophobie qui anime les français contre les italiens aux commandes de leur pays et à leur tête Catherine de Médicis.

Ce n'est pas non plus en rapport avec le rang de la personne attaquée qu'on ne pourrait s'autoriser à tourner en dérision, par exemple, car nous avons déjà eu l'occasion de le vérifier : aucune personnalité politique n'est à l'abri de l'action diffamatoire par le comique et les anagrammes railleuses suivantes, contre Henri III, le prouvent fort bien : « *HENRI : H. RIEN* »<sup>1059</sup> ou encore « *VILAIN HERODES* »<sup>1060</sup> et aussi « *Hic erit lues et ruina suis* »<sup>1061</sup> pour « *HENRICUS VALESIIUS TERTIUS* ». A ces anagrammes railleuses et avilissantes contre le roi, et dans ce sens clairement blasphématoires<sup>1062</sup>, nous pouvons rajouter un jeu de mots impliquant le dernier des Valois et se développant sur un sonnet entier, avec comme titre annonceur du jeu de mots sur les prénoms : *DES CINQ HENRIS*<sup>1063</sup>. On l'aura donc compris en parcourant et en comparant ces différents exemples, le pamphlétaire est seul à pouvoir décider du choix de la tonalité pour ses jeux de mots.

En somme, et pour clore ce point de discussion sur l'association entre comique et jeu de mots, nous dirons que le premier n'est pas indispensable au développement du second mais qu'il peut l'enrichir d'une agressivité supplémentaire, ce qui dans le cas de l'énonciation pamphlétaire présente un intérêt majeur et explique l'occurrence des jeux de mots comiques sur lesquels nous essayons de nous pencher afin d'en comprendre le fonctionnement.

Nombreux sont les exemples de pamphlets où se déploient les jeux de mots comiques utilisés pour railler et discréditer l'adversaire qui peut être, autant une personnalité politique de premier plan, qu'une cible de moindre importance. Quelqu'un comme le prévôt des marchands, grande personnalité publique de ce temps, se trouve prisonnier de son impopularité et la mauvaise réputation d'homme malhonnête qui s'est associée à son nom trouve dans le support pamphlétaire un excellent moyen de prendre de l'ampleur. L'un des

---

<sup>1059</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit.*, *Tome IV*, p. 84 ; (pièce n° 329 de l'annexe).

<sup>1060</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit.*, *Tome IV*, p. 108 ; (pièce n° 338 de l'annexe).

Cette anagramme apparaît dans un texte en prose de tonalité sérieuse mais nous pouvons déceler derrière l'assimilation de Henri III à Herodes avec l'image d'un roi fantoche et très superficiel qu'avait cette figure historique, une volonté railleuse qui se confirme encore plus à travers l'emploi de l'adjectif dépréciatif et dédaigneux : vilain.

<sup>1061</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit.*, *Tome V*, p. 152. ( pièce n° 423 de l'annexe).

<sup>1062</sup> Dimension que nous explorerons un peu plus loin.

<sup>1063</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit.*, *Tome V*, p. 147 ; (pièce n° 415 de l'annexe).

leitmotivs des libelles dirigés à son encontre est justement un jeu de mots comique entre son nom « *Le Charron* » et le substantif « *larron* ». Les pamphlétaires exploitent cette ressemblance sonore entre les deux mots pour créer la confusion, assimiler l'homme à son défaut et le réduire à ce trait particulièrement dévalorisant de la friponnerie qui contraste avec le prestige de sa charge. Dans l'une de ces pièces qui se présente comme une petite fable, le libelliste accentue le grotesque de sa cible en se laissant doubler par un autre énonciateur qui n'est autre qu'un perroquet feignant prendre à sa charge le jeu de mots en question comme en atteste ces vers :

*« Quand Le Charron fist capture  
De d'Atticchi dernièrement,  
Comm'il est de sa nature  
Presumptueux, sans jugement,  
Crioit en la Court hautement:  
« C'est moi qui suis monsieur Charron ».  
Le Perroquet soudainement  
Commence à l'appeler « Larron »,  
Et tous ses Archers de ville  
Disoient que c'estoit Evangille »<sup>1064</sup>.*

Le choix du perroquet comme énonciateur permet de présenter cette accusation découlant du jeu de mots auquel procède le pamphlétaire – véritable énonciateur – comme une réalité incontestable et d'éloigner d'elle le spectre de la diffamation mensongère<sup>1065</sup>. Le perroquet qui fait des rimes et dont l'expression est présentée comme une vérité suprême (l'assimilation de sa prise de parole à la parole évangélique dans les deux derniers vers) ; tout cela signe la culpabilité de la cible attaquée. En d'autres termes, c'est pour le pamphlétaire, le moyen de véhiculer l'idée selon laquelle la malhonnêteté de cet homme est tellement connue de tous y compris de ses « *Archers* » (ses subalternes dans la police municipale) que même le perroquet le reconnaît par ce trait de caractère et non par son identité véritable et le désigne comme tel<sup>1066</sup>. Un jeu de mots comme celui-là est très significatif et fort représentatif de l'univers

---

<sup>1064</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome II*, p. 21 ; (pièce n° 84 de l'annexe).

<sup>1065</sup> Fatalité des choses, le perroquet ne pense pas et il est dans ce sens incapable de mentir, de manipuler ou de diffamer et lorsqu'il se met à parler cela sonne normalement comme une vérité, du moins c'est de cette manière que le pamphlétaire perçoit les choses et qu'il veut les représenter.

<sup>1066</sup> Le perroquet parvient à déceler son identité véritable tout seul.

pamphlétaire où il suffit d'un mot, une rumeur, une réputation détruite pour que la machine diffamatoire se mette en marche et c'est toute la force de la violence par la parole qui s'exhibe sous le regard curieux, admiratif ou indigné, du public de l'époque.

L'intégrité des hommes qui occupent des fonctions importantes dans l'état constitue, d'ailleurs, un motif récurrent dans les pamphlets politiques de cette période et la pièce suivante attaquant les trois Maîtres des Requestes apporte un témoignage supplémentaire dans ce sens :

« Gardés-vous bien de ceux qui [dans le] Conseil sont

*Du Ver Camelot Vestus.*

*Ce sont trois scelerats hommes, et grands larrons:*

*Du Ver, Amelot et Vetus. »*<sup>1067</sup>

L'élément le plus intéressant de cette « rithme » est, de toute évidence, le jeu de mot autour des noms des trois cibles, qui s'étend sur l'ensemble du pamphlet et crée un effet risible. Derrière le lien qu'établit le pamphlétaire entre les noms de ces personnes et l'habit qu'ils portent grâce au jeu de mots, il y a la volonté de réduire ces personnes à leurs apparences et de mettre l'accent sur leur fausseté puisque cet habit qui symbolise leur importance et qui renvoie à leur fonction permet, en fait de dissimuler leurs vices et de masquer leur malhonnêteté. Le jeu de mots opère donc dans le sens inverse de l'habit fastueux qui cache la vérité décadente et méprisable en permettant de faire éclater la vérité de ces jouant et en jouant ainsi un rôle démystificateur. Ainsi, le rire qui découle de ce calembour n'est nullement en contradiction avec l'enjeu sérieux du pamphlet (l'attaque) et il permet, au contraire de renforcer l'agressivité de l'injure qui passe par l'emploi des substantifs « scelerats » et « larrons ». Le calembour peut d'ailleurs être, lui-même, injurieux comme nous l'avons relevé avec les anagrammes contre Henri III ou encore comme en témoigne ce calembour autour du nom de Hurault, garde des sceaux transformé en « Haut larron » et un peu plus loin en « Hurehault »<sup>1068</sup>. Alors, si le premier jeu de mots renvoie à la malhonnêteté de cet homme le second rappelle ses origines et l'ascension rapide de sa famille<sup>1069</sup>.

---

<sup>1067</sup> *Ibid.*, Tome II, p. 29 ; (pièce n° 87 de l'annexe). Voir les notes des éditeurs n° 84, 85, 86 importantes pour la compréhension du jeu de mots. Pierre de L'Estoile, *op. cit.*, Tome II, p. 76.

<sup>1068</sup> *Ibid.*, Tome II, p. 214 ; (pièce n° 196 de l'annexe).

<sup>1069</sup> Voir note des éditeurs n°104, *Ibid.*, Tome II, p. 252.

Les jeux de mots sont, aussi, présents dans les pamphlets attaquant des personnes d'une importance bien moindre mais qui peuvent devenir, par rapport à un contexte particulier, la cible de l'acharnement des libellistes puisant autant dans les faits divers et les banalités de leur société que dans les événements politiques les plus marquants et presque indistinctement et avec autant d'investissement et de violence.

Dans le pamphlet contre De Bray précédemment cité, par exemple, le jeu de mots entre « bourse » et « rebourse » permet d'étendre l'accusation et la violence à la sœur de cet homme aussi méprisable que lui, si ce n'est plus. Le tercet s'articule comme suit :

*Il ne jette pas bien, il n'a rien en sa Bourse,  
Son Pendant souple et mol à tout coup se rebourse  
Et au lieu de paier en Gros, Pieces de prix,<sup>1070</sup>*

Le jeu de mots concerne la rime en « bourse » qui peut renvoyer aussi bien à l'organe génital et par conséquent, dans le cas de ce pamphlet à l'impuissance de Du Bray, qu'à l'idée de la spéculation voire même de l'escroquerie et dans ce cas c'est la sœur de cet homme qui se trouve visée par l'attaque. L'Estoile, lui-même, annonçait dans sa présentation de la série de pasquils les défauts respectifs de ces deux personnes et c'est avec des termes fort discriminatoires qu'il s'exprime à leur sujet en déclarant : « Le mariage de Me Estienne de Bray, impuissant, frere de la Dame de Grandru (ceste grande hipocrite et bigotte de Paris, qui, avec son long chapelet a chappelé la bourse de tant de gens)... »<sup>1071</sup>. Le jeu de mot permet, donc, d'établir le lien entre deux univers de référence, le sexuel et le financier et d'associer le frère et sa sœur dans le mépris et le dédain comme le fait le mémorialiste, lui-même, mais avec beaucoup moins d'agressivité et surtout sans recourir à la dérision, en procédant, tout simplement, à la dénonciation des défauts. Pour le pamphlétaire, l'idée à véhiculer à travers le jeu de mots est que l'enrichissement illégitime de ces gens est, d'une certaine manière, puni par un manque et une absence qui se situent à un autre niveau, celui de la sexualité. En fait, dans ce cas précis le jeu de mots est en l'occurrence une antanaclase et cette « bourse », selon le sens qu'elle peut avoir, est autant pleine que vide et la négation « *il n'a rien en sa Bourse* » révélant l'impuissance de cet homme, ne peut que nous rappeler sa richesse et celle de sa sœur et sonner, ainsi, comme une vengeance divine exploitée par le pamphlétaire pour présenter un

---

<sup>1070</sup> *Ibid.*, Tome II, p. 137 ; (pièce n° 145 de l'annexe).

Pour comprendre le sens de la phrase nous transcrivons la suite du poème que représente le tercet suivant :

*« Si, contraint, il s'efforce s'acquiter, il ne paie  
Qu'en Rides descriés, doubles mis aux descriés,  
Petits, Usés, Rongnés, ou en fausse Monnoie »*

<sup>1071</sup> *Ibid.*, Tome II, p. 136.

portrait caricatural de cet homme et le rabaisser. Le jeu de mots sur « bourse », nous le retrouvons aussi dans un autre pamphlet, écrit en latin, dirigé contre le Seigneur de Videville et affichant clairement sa tonalité comique utilisée comme moyen d'agression par la force du ridicule qui entoure la cible. Là encore c'est le double renvoi au domaine financier et à l'anatomie humaine du terme « calculus » qui est exploité par le pamphlétaire pour créer le jeu de mots qui apparaît dans les vers suivants :

*Hic morbum Milo Calculi levare  
Dum studet, pene Calculo levata est,  
Non ipsius Vesica, sed crumêna.  
O Thermae, malè calculis salûbres!*<sup>1072</sup>

Dans la même série de pamphlets dirigés contre Du Bray, un autre jeu de mots, juridico-sexuels cette fois-ci, permet à son auteur de traduire l'éthos pamphlétaire qui l'anime comme en atteste ces deux vers où le libelliste s'adressant à l'épouse de Du Bray présentée comme une victime, déclare :

*Qui puisse faire, en vostre endroit,  
Rien qui soit contre Vostre Droit*<sup>1073</sup>.

L'effet comique réside, en fait, dans le rapprochement entre deux univers très différents comme en attestent ces exemples et c'est bien ce qu'explique Bergson en définissant le calembour et par extension le jeu de mots par rapport à l'*interférence* qu'il présente comme l'un des procédés dont résulte le comique, avec la *répétition* et l'*inversion*: « L'*interférence* de deux systèmes d'idées dans la même phrase est une source intarissable d'effets plaisants Il y a bien des moyens d'obtenir ici l'*interférence*, c'est-à-dire de donner à la même phrase deux significations indépendantes qui se superposent. Le moins estimable de ces moyens est le calembour. Dans le calembour, c'est bien la même phrase qui paraît présenter deux sens indépendants, mais ce n'est qu'une apparence, et il y a en réalité deux phrases différentes, composées de mots différents, qu'on affecte de confondre entre elles en profitant de ce qu'elles donnent le même son à l'oreille. Du calembour on passera d'ailleurs par

---

<sup>1072</sup> *Ibid.*, Tome II, p. 126 ; (pièce n° 132 de l'annexe). Dans sa présentation du pamphlet, L'Estoile fournit, d'ailleurs, tous les éléments nécessaires à la compréhension de ce jeu de mots, en déclarant : « En ce temps, Benoist Milon, Sr de Videville, intendant des finances, Sortist de Paris pour aller aux baings, en Flandres, chercher allegeance d'un mal de calcul et de gravelle qui le tourmentoit. Et pour ce qu'en y allant, on voulust guairir sa bourse de l'ung et de l'autre, on publia à Paris les Vers suivants »

<sup>1073</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit.* Tome II, p. 140 ; (pièce n° 159 de l'annexe).

gradations insensibles au véritable jeu de mots »<sup>1074</sup>. Notons, par ailleurs, qu'à l'instar du jeu de mots sur « bourse », ce type de jeu de mots juridico-sexuels s'exprime, aussi, en latin comme le prouve ce distique qui suit directement le précédent pamphlet dans la série de pièces contre Du Bray et le comique découle essentiellement du contraste stylistique entre formule juridique et dimension satirique:

*Non mirum, si nostra tibi dedit aequa repulsam,  
Curia, testi uni credere jura vetant*<sup>1075</sup>.

Nous nous trouvons, donc, encore une fois, face à un exemple d'intertextualité qui s'impose comme une réalité incontestable de la littérature pamphlétaire des guerres de religion<sup>1076</sup>. Mais parallèlement à cet aspect, c'est le travail du mémorialiste, lui-même, qui nous intéresse, ici, puisqu'il ne s'agit pas, uniquement, pour lui, de ramasser des libelles mais de les organiser et l'ordre selon lequel apparaissent ces pièces atteste de cela. Face à ces deux pamphlets par exemple, nous avons l'impression que le collectionneur cherche à présenter à son lecteur une variation sur le même thème et sur le même procédé, en deux langues différentes.

D'ailleurs, par rapport à ces libelles où se développent les différents jeux de mots, un autre constat s'impose : la brièveté, non systématique mais récurrente, des poèmes dans lesquels ils apparaissent. Ainsi, parmi les pièces auxquelles nous nous sommes référée pour l'étude de cette question, nous trouvons des épigrammes en français ou en latin (un distique, un quatrain, un sizain) ou encore d'autres formes poétiques brèves (un huitain, un dizain ou encore un sonnet). En fait, la brièveté de la forme semble aller de pair avec la légèreté caractéristique de

---

<sup>1074</sup> Henri BERGSON, *Le rire, Essai sur la signification du comique*, op. cit., p. 54.

<sup>1075</sup> Pierre de L'Estoile, op. cit. *Tome II*, p. 140 ; (pièce n° 160 de l'annexe).

<sup>1076</sup> L'intertextualité dépasse, d'ailleurs, le cadre strict des rames de L'Estoile comme le montre la note suivante des éditeurs du *Journal* : « Jeu de mots ("Ligue-figue", ici à la rime), que l'on trouve aussi chez Baif, *Mimes*, éd. J Vignes, Genève, Droz, 1992, p. 85. *La Satyre Ménippée* assimilera également La Ligue à un "figuier d'enfer". Sur le sens obscène du mot, voir J. Vignes, *Mots dorés*, p. 321. note »  
Pierre de L'Estoile, op. cit. *Tome V*, p. 166 (note n° 134)

Le jeu de mots que commentent, ici, les éditeurs se développe dans les vers suivants :

*« C'est l'effait de ces trahisons  
Conspirées en ceste Ligue  
Tous ces badaux vous font la figue »*

Pierre de L'Estoile, op. cit. *Tome V*, p. 118 ; (pièce n° 406 de l'annexe).

la plupart de ces pamphlets et aussi avec la concision du jeu de mot lui-même et sa portée satirique. Michèle Clément affirme dans cette perspective : « Perfection comique dans sa concision, le jeu de mots est moyen de mise en cause des évidences et des présupposés et a donc une puissance satirique qui le met en tension vers un homme meilleur ou une réalité meilleure »<sup>1077</sup>.

Quand au jeu de mots entre « *Ligue* » et « *figue* » cité plus haut dans la note n°1063, il apparaît dans un pamphlet qui présente la forme d'un coq-à-l'âne et malgré la longueur de ce type de poème, cela ne semble pas aller en l'encontre de l'emploi de ce procédé. Le coq-à-l'âne présente l'avantage de se baser sur cette technique de la juxtaposition et de l'assemblage de choses diverses et c'est, bien, dans les limites de ces entités thématiques qui s'étendent sur seulement quelques vers, que vient s'exercer le jeu de mots. De plus il y a dans le coq-à-l'âne une légèreté, une rapidité dans le rythme et surtout une liberté dans le comique qui sont favorables au développement des jeux de mots affichant, souvent, cette même tonalité comique et une gaillardise par laquelle passe la veine satirique<sup>1078</sup>.

Par railleurs, notons que non seulement les jeux de mots sont récurrents dans les pamphlets des guerres de religion mais c'est aussi un phénomène qui a fait son apparition assez tôt dans cette littérature de combat ; ce qui prouve encore plus que les libellistes avaient pleinement conscience de l'efficacité de ce procédé. Le point de vue suivant de Nicole Cazauran permet d'attester de cette réalité : « Un peu partout, pour figurer, pour formuler, pour renforcer le propos, triomphent jeux de mots et jeux de formes, des plus simples aux plus compliqué. On plaisante volontiers sur le nom et les attributs de saint Barthélemy. Passerat le nomme le "docteur des Huguenotz", plus "subtil" pour les confondre que tous les autres docteurs de l'Eglise, ou bien il énumère les armes de saint Michel, saint Pierre, saint Guillaume, saint Jacques, saint Georges ... qui n'ont "peu ruiner qu'à demy" les Huguenots de France pour clore son sonnet sur une pointe:

---

<sup>1077</sup> Michèle CLEMENT, *op. cit.*, p. 192.

<sup>1078</sup> L'un des grands poètes de la Renaissance qui a merveilleusement manié les genres comiques de l'épigramme et du coq-à-l'âne est Clément Marot au sujet duquel certains critiques littéraires déclarent : « Avec l'épigramme, l'inspiration satirique atteint chez Marot les plus belles réussites, dont la plus célèbre est sans doute l'évocation de Semblançay mené au supplice. [...] Il eut vraisemblablement la révélation des possibilités que lui offrait pareil genre au contact des poètes néo-latins du milieu lyonnais qui le pratiquaient à l'imitation des auteurs antiques ». Jean-Yves BORIAUD, *La littérature française du XVIe siècle, op. cit.*, p.78.

Nous avons, d'ailleurs, eu l'occasion de nous attarder sur ce point et d'examiner différents exemples d'épigrammes et de coq-à-l'âne dans nos pamphlets dans le 1<sup>er</sup> point du chapitre IV en parlant de la réalité de la diversification des formes poétiques.



Pour la guerre achever, il ni faut d'autres armes.  
Que le cousteau tranchant de Saint Barthelemy ; »<sup>1079</sup>

Le sonnet pris pour exemple, ici, est cité par L'Estoile dans *Recueils divers de ce temps (...)*, BN, ms. fr. 10 304 comme le précise la critique littéraire. Dans son *Journal*, le mémorialiste insère d'autres pièces de Jean Passerat parmi lesquelles un sonnet comique traitant de la mode du cocuage (pièce n°167 de l'annexe, *Tome I*, p. 167) et ce qui nous interpelle, tout particulièrement, c'est que le pamphlétaire utilise la même veine comique, le même sarcasme et le même détachement pour évoquer des sujets tellement différents, comme si toute la dimension tragique qui entoure la Saint Barthélémy pouvait s'effacer d'un coup et le pamphlétaire s'autoriser à traiter l'évènement comme il traite, ailleurs, des histoires de dévergondage. Très clairement, la violence verbale n'épargne aucun sujet et Jean Passerat est loin d'être le seul à faire ce choix. Après la Saint Barthélemy, par exemple, plusieurs pamphlétaires mélangent, sans gêne ni scrupule, le comique aux choses les plus tragiques ; ce qui rend l'attaque extrêmement violente puisqu'elle reproduit par les mots l'agressivité sans limites et le sadisme qui caractérisaient l'attitude des persécuteurs catholiques lors de cette nuit sanglante. Nicole Cazauran s'exprime ainsi sur ce mélange presque choquant : «A cette violence, on ajoute le sarcasme. Certains textes se veulent railleurs de bout en bout et il n'est pas surprenant que le *Deluge des Huguenotz*, le *Coq a l'asne* ou la *Mort prodigieuse de Gaspart de Coligny* multiplient des croquis satiriques contre telle ou telle des victimes - contre Pilles "mis en chemise", contre Ramus le philosophe astrologue qui n'a pas su prévoir sa mort, contre Coligny décapité:

Bon faict voir de l'Admiral  
La belle metamorphose,  
Le porc est sans groin,  
Qui monte plus qu'il ne peult .  
Descend plus tost qu'il ne veult-

ni qu'ils tournent en dérision toute la foule des morts, ces cadavres promis aux corbeaux ou mieux encore aux poissons. Mais bien d'autres textes d'un registre plus emphatique, d'une violence plus directe, ont fait de même, comme si la malédiction aux ennemis morts et naguère encore redoutables exigeait ce détour où l'on a vu, non sans quelque anachronisme, de "l'humour noir" »<sup>1080</sup>.

Il est intéressant de remarquer, par ailleurs, que la sexualité apparaît presque comme une constante dans ces attaques, ce qui nous autorise à parler d'un comique trivial, grossier et

---

<sup>1079</sup> Nicole CAZAURAN, « Echo d'un massacre », *op.cit.*, p. 229-230.

<sup>1080</sup> *Ibid.*, p. 254-255.

Et elle renvoie concernant l'humour noir à Janine ESTÈBE, *Tocsin pour un massacre*, Paris, Le Centurion, 1968, p. 22.

vulgaire, non pas par rapport au procédé utilisé, nécessitant, tout de même, un certain effort de recherche et une certaine finesse de l'esprit, mais plutôt, par rapport au domaine de référence impliqué dans ce jeu sur les possibilités qu'offre la langue<sup>1081</sup>. Cette occurrence du bas corporel et de l'élément sexuel dans les nombreux jeux de mots qui se développent dans les pamphlets, nous avons eu l'occasion de la constater avec le jeu sur les différents sens du terme « bourse » aussi bien en français qu'en latin, et nous pouvons dire la même chose pour les jeux de mot juridico-sexuels relevés ci-dessus et nous pouvons aussi rajouter l'exemple d'un autre jeu de mots sur « *connoitre* » apparaissant dans un pamphlet contre le Président L'Huillier qui attaque son honneur et s'articule de la manière suivante :

*«Je le conneus au Ruban du Bonnet,  
A sa calothe et à sa barbe rase,  
Au gros Anneau qui lui sert de sonnet.  
A son Baudrier qui le tient en Ecstase.  
Ha! dy-je lors, voici le Jan in caze.  
Dont tant on parle!» Et moi, de m'en aller  
Droit à sa Femme et bragues avaller,  
Car je pensai qu'ayant connu le Maistre,  
Je pourrois bien la maistresse connoistre. »<sup>1082</sup>*

Le jeu de mots sur lequel se ferme ce pamphlet s'inscrit dans la continuité d'un élan comique qui parcourt l'ensemble de la pièce. Le poète commence, en effet, par caricaturer sa cible en s'intéressant particulièrement à son apparence physique et c'est principalement l'aspect vestimentaire qui passe à travers le miroir déformateur et grossissant de l'intention satirique pour en ressortir fort imprégné de ridicule. Mais le ton moqueur adopté ne s'arrête pas à ce niveau puisqu'il s'étend à la vie privée de la cible pour l'attaquer dans son honneur avec l'évocation d'un autre personnage en la personne de son épouse. Un tel recours va ajouter au processus d'humiliation par la force du ridicule, mis en place par notre pamphlétaire, une

---

<sup>1081</sup> Voilà comment Simone Clappier-Valladon débute sa définition des jeux de mots : « Les jeux de mots qui font rire sont des amusements avec les mots, mais l'humour qu'ils engendrent : n'est vivace que dans le terroir qui leur a donné naissance ; qui plus est, la traduction, quand elle n'est pas impuissante, les affadit et les déforme. La fluidité du contenu de ces jeux de mots les rend difficilement transposables. On constate pourtant que certaines techniques semblent quasi universellement utilisées : il en est ainsi du glissement de sens qui fait le succès des amuseurs publics. Les phrases comiques et les calembours fondés sur une similitude de sons recouvrant une différence de sens entraînent le public dans le voyage du rire. Effets faciles, disent certains, mais qui demandent une familiarité de la langue et une conception sociale du maniement de la parole ». Simone CLAPIER-VALLADON, « L'Homme et le rire », *op. cit.*, p. 273-274.

Et elle rajoute plus loin « La technique des jeux de mots est complexe. Certains sont fondés sur de simples paronymes, d'autres sont des définitions fantaisistes ». *Ibid.*, p. 275.

<sup>1082</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome II*, p. 92 ; (pièce n° 107 de l'annexe).

pointe d'agressivité supplémentaire puisant dans l'obscène et confirmer, ainsi, une hostilité propre au discours calomnieux. Cela s'illustre, d'ailleurs, tout particulièrement à travers l'image très crue développée dans les vers 6 et 7 que nous pouvons qualifier de clairement et franchement vulgaires. Ces vers introduisent la thématique du cocuage (une sexualité illégale), avec un ton moqueur, certes, mais aussi avec beaucoup de violence qui passe par un comique trivial attestant d'une véritable volonté de nuisance. L'effet risible se poursuit dans les derniers vers où se développe le jeu de mots relevant du même type de comique obscène et l'intention sarcastique qui s'y associe ne peut, en aucun cas, cacher la gravité des accusations dissimulée derrière cette apparence de légèreté<sup>1083</sup>. L'idée d'irrespect que nous avons évoquée plus haut ne cesse de se confirmer au fur et à mesure que nous avançons dans le pamphlet et ce, non seulement, par rapport à l'extrême sensibilité du sujet sur lequel se trouve attaqué cet homme de grande renommée (la réputation de sa femme), mais aussi par rapport au franc parler du pamphlétaire, à la liberté qu'il s'accorde dans ses attaques directes et à leur caractère particulièrement agressif. Notons que l'apparition de ce pamphlet coïncide avec la tenue des Etats de Blois de 1577 et si le président L'Huillier a été attaqué dans cette pièce c'est principalement par rapport au rôle qu'il eut à jouer dans ces Etats Généraux. Par ailleurs, la stratégie agressive de ce libelle n'échappe pas à l'esprit qui parcourt la plupart des pamphlets de cette époque et où l'essentiel est de faire violence et de diffamer. En effet, le libelliste attaque cet homme sur des aspects privés de sa vie et non sur ses prises de position politiques, un énième témoignage du dérapage caractéristique de ce type de littérature où la seule éthique est celle de l'attaque et de la dévalorisation de l'adversaire quelques soient les moyens d'action ou les domaines qu'elle touche, le plus public comme le plus privé et surtout celui-là. En définitive, nous pouvons affirmer que l'enjeu principal pour ces pamphlétaires est d'entourer la cible d'un ridicule qui l'abaisse et l'affecte dans sa fierté ; et dans cette perspective, le jeu de mots permet d'atteindre, efficacement, l'objectif de l'agression en se fondant sur un comique souvent cru. Michèle Clément parle dans ce sens du cynisme qui s'associe souvent à ce procédé stylistique et déclare : « Le poétique n'est pas nécessairement fin et délicat. Le calembour cynique est souvent salace, lourd parfois. [...] Les jeux de mots se succèdent, on n'en compte pas moins de dix dits sur les cent cinquante dits de Diogène recensés par Diogène Laërce. Certains, moins obscènes, portent un jugement implicite sur les enseignements philosophiques scolaires, et jouent sur *scholê* et *cholê*, [école et bile]; *diatribê*

---

<sup>1083</sup> D'ailleurs, au final, ces vers conduisent à la ridiculisation de l'énonciateur aussi.

et *kakatribé*, (diatribe et perte de temps], (D. L., VI, 24). Mais ils sont toujours à portée satirique»<sup>1084</sup>.

Les exemples de calembours obscènes ou du moins paillards à l'instar de ceux que nous relevions plus haut sont nombreux dans les pamphlets des guerres de religion et c'est bien cette présence marquée qui nous autorise à parler, au sujet des libellistes de cette période, d'un choix volontaire de s'orienter vers ce style d'écriture, de donner au comique et à ce type précis de comique, particulièrement trivial et au même temps tellement humiliant et insultant pour la cible, une place si importante<sup>1085</sup>. Véritable esthétique audacieuse qui ne recule pas devant le grossier et le « trop méchant », libération de la langue et de l'imagination ; tout cela est certainement vrai, aussi vrai que l'est, aussi, la libération de la violence dans cet espace pamphlétaire. Le libelliste, quel que soit le sujet qu'il aborde, écrit pour attaquer quelque chose ou quelqu'un, donc, d'une certaine manière, pour contester et il est intéressant de voir comment cette volonté d'exprimer son point de vue et d'exercer sa liberté de parole s'accompagne d'une recherche de liberté qui s'illustre au niveau langagier. La liberté, notion, encore, assez floue à cette époque puisqu'on assiste, avec les guerres de religion, à des changements majeurs à différents niveaux, d'autant plus que l'avènement de l'imprimé va jouer un rôle très important dans le bouleversement des mentalités et du rapport au politique voire même de la vie politique elle-même. Cette question de l'exercice de la liberté dans l'espace pamphlétaire constitue en fait le dernier point sur lequel nous nous penchons.

Michèle Clément s'exprime en ces termes sur cette dernière forme de liberté : « « Outre le rapport poétique à la langue, un autre élément est capital dans le cynisme, et l'anecdote suivante le rappelle, c'est la libre parole: "Comme on lui demandait ce qu'il y a de plus beau au monde, Diogène répondit: 'le franc-parler'" (D. L., VI, 69). Une telle réponse qui met au cœur de la philosophie cynique la "*parrhesia*" (liberté de parole) ancre le cynisme dans la parole. C'est une philosophie dont l'arme est la parole, la parole vive, celle de la place publique. S'il n'y a pas de lieu institué pour la parole, est-ce aussi qu'il n'y a pas de règles instituées pour le discours? »<sup>1086</sup>.

---

<sup>1084</sup> Michèle CLEMENT, *Le cynisme à la Renaissance, op. cit.*, p. 188.

<sup>1085</sup> C'est d'ailleurs quelque chose qui a commence assez tôt et qui n'a cessé de se confirmer au fur et à mesure que les conflits s'amplifiaient comme en atteste ce point de vue.

<sup>1086</sup> Michèle CLEMENT, *Le cynisme à la Renaissance, op. cit.*, p. 192-193.

Face à un comique aussi cru que méchant, à un tel fonctionnement de l'injure où la grossièreté trouve pleinement sa place et à ces jeux de mots licencieux, nous avons réellement l'impression que la frontière entre l'insolence et l'insulte s'efface presque dans l'espace pamphlétaire. Vraisemblablement, les libellistes qui s'engagent dans cette voie ne s'encombrent pas de ce genre de considérations qui limitent leur champ d'action et le basculement dans l'injure voire même dans le blasphème ne les effraie pas, bien au contraire. C'est même attirant dans le sens où cela représente un défi supplémentaire pour eux. Quant à nous qui nous penchons sur cette littérature pamphlétaire, cela constitue un champ d'investigation très intéressant autour de l'exercice de la liberté d'expression dans les libelles des guerres de religion. Des questions s'imposent, alors à nous : Ce défi, cette libération c'est par rapport à qui, à quoi ? Ou encore Jusqu'où peut-on aller dans ce genre d'attaque ? L'agressivité et l'insolence des pamphlétaires des guerres de religion avaient-elles des limites ou la situation de crise, la peur et le sentiment d'urgence avaient-ils réussi à gommer toute forme de retenue dans l'exercice de la violence verbale ? Quels sont les risques que représente un tel déchaînement des passions dans cet espace d'expression qui ressemble de plus en plus à une arène où les réputations des hommes, leur honneur, leur prestige et leur autorité sont piétinés comme de vulgaires choses qu'il est permis de sacrifier au non de la logique belliqueuse de la guerre des pamphlets ?

### ***3/ Comique et liberté***

La notion de liberté ou de libération de la parole et de la pensée - car l'une ne va pas sans l'autre- qui est très ordinaire et peu originale pour nous, ne l'est certainement pas au XVI<sup>ème</sup> siècle et pour les gens de cette époque. C'est d'ailleurs cette réalité nouvelle qui conduira aux attitudes libertaires du XVII<sup>ème</sup> siècle et permettra de préparer les changements de mentalités et les conceptions nouvelles du pouvoir politique que connaîtront les siècles suivants. La définition suivante de la liberté permet, de mettre en avant le rôle du XVI<sup>ème</sup> siècle dans l'évolution de la pensée politique et de la liberté de parole : « Ces conquêtes empiriques progressives, font apparaître que ce sont des libertés, plutôt que la liberté qui ont été d'abord recherchées; ces libertés sont des conquêtes issues de la violence sociale et d'un équilibre des forces, non des bienfaits venus d'en haut; ce sont des *franchises*, des privilèges arrachés à l'autorité et, contrairement à ce que véhicule notre propre idéologie, ces libertés sont collectives avant d'être individuelles, politiques avant d'être civiles. À la charnière du moyen âge et des temps modernes, un nouveau mouvement va jouer un rôle important: la

Réforme est le point de départ, en Europe, d'une affirmation individualiste qui fonde la conception moderne de la liberté. Mais il y faudra du temps, sous des régimes qui fondent le droit sur les privilèges, et avec l'humanisme la Renaissance promoteur du droit romain »<sup>1087</sup>.

« Se libérer », implique forcément qu'on veuille marquer son indépendance par rapport à une autorité quelconque et s'en affranchir. L'idée de l'action, de la transgression d'un pouvoir, quelle que soit sa nature, sont tout simplement incluses dans la sémantique de ce verbe. Parler de libération de la parole dans l'espace pamphlétaire pourrait, alors, avoir un ancrage socio-culturel et il s'agirait, dans ce cas, de mœurs, de normes sociales, de règles de politesse et de convenances de normes morales voire moralo-religieuses (blasphème) qu'on tendrait à transgresser, à dépasser ; tout comme on pourrait parler d'un acte libérateur de la parole par rapport à une autorité politique et ce sont, justement, ces deux pistes que nous allons tenter d'explorer.

### ***a- Comique et inconvenance***

Des adjectifs comme « audacieux », « licencieux » et « impudique » nous ont, souvent, permis de qualifier le comique qui s'exerce dans les pamphlets des guerres de religion, or ce type de jugement suppose qu'on puisse se situer par rapport à une norme des pratiques sociales qu'il s'agirait de dépasser et toute la question pour nous, ici, est de savoir jusqu'à quel point pouvons nous, réellement, parler de décalage, de transgression et de libération de la parole dans ces libelles par rapport au contexte dans lequel ils évoluent<sup>1088</sup>?

En parlant des français du XVI<sup>ème</sup> siècle, Henri Hauser déclare : « Eux-mêmes, chose notable et presque exceptionnelle dans l'histoire, ont eu le sentiment très net qu'ils vivaient une époque nouvelle. D'ordinaire les contemporains n'ont pas conscience de leur propre nouveauté. Ils laissent aux âges futurs le soin de la caractériser, de nommer leur temps. Le XVI<sup>e</sup> siècle, lui, se sait nouveau, se proclame nouveau. Il annonce la découverte, il salue l'entrée en scène d'un nouveau monde dans les *Decades de orbe novo* »<sup>1089</sup>. La nouveauté qu'il évoque ici est, aussi, perceptible au niveau des mœurs caractéristiques de cette société. Mais, en réalité, il s'agit davantage d'un désir de changement qui se concrétise et prend forme

---

<sup>1087</sup> *Dictionnaire culturel de la langue française, Tome 2, op. cit., 2005, p. 36.*

<sup>1088</sup> Comme l'explique Simone Clapier-Valladon « L'histoire dite obscène peut provoquer rire ou répulsion ; l'un et l'autre avec de multiples nuances. Mais ce qui est coté comme obscène par un groupe social ne l'est pas obligatoirement par un autre ». Simone CLAPIER-VALLADON, *op. cit.*, p. 291.

<sup>1089</sup> Henri HAUSER, *La modernité du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Colin, 1963., p. 17.

progressivement que d'une véritable métamorphose des pratiques sociales et des règles d'usage, rapide et radicale. En s'intéressant à la civilité, Norbert Elias qui reste incontournable dans ce domaine de recherche affirme au sujet de la France du XVI<sup>ème</sup> siècle: « Cette société était engagée dans un *processus de transition*. Il en était de même de ses règles de conduite »<sup>1090</sup>. La civilité de cette époque est donc une civilité naissante, une civilité qui se construit. Norbert Elias, dans son étude, s'arrête sur des ouvrages théoriques, des traités de savoir-vivre comme *La Civilité puérile* d'Erasmus, *Le Courtisan* de Castiglione et *Le Galatée ou la Manière et Façon comme le gentilhomme se doit gouverner en compagnie* de Giovanni Della Casa qui ont joué un rôle important dans le début de changement que connaît le siècle de la Renaissance siècle dans ce domaine<sup>1091</sup>.

Mais par rapport à ce cheminement sur la voie de la civilité, il ne faut pas s'imaginer les gens du XVI<sup>ème</sup> siècle en véritables gardiens de la pudeur, de la politesse et des mœurs raffinées. Il existe, en effet un décalage entre ce qui apparaît dans les ouvrages théoriques attestant d'une profonde volonté de bouleverser certaines normes sociales pour instaurer un cadre plus policé et ce qui se passe réellement dans la vie pratique. Il y aurait sans doute eu certaines personnes plus sensibles que d'autres à ces nouvelles valeurs sociales pour quelques raisons qu'elles soient<sup>1092</sup>, mais pour la plupart, le processus d'intégration de ces règles comportementales prend du temps et si certains aspects de la vie dérangeaient, certainement, quelques uns, on n'allait pas jusqu'à crier au scandale et lutter fermement contre toute manifestation en

---

<sup>1090</sup> Norbert ELIAS, *La Civilisation des mœurs*, coll. AGORA, Pocket, 2002, p. 152.

Il explique dans cette même perspective : « Quand on examine rétrospectivement le "comportement" des hommes du XVI<sup>e</sup> siècle et leur code du savoir-vivre, on est tiraillé entre deux impressions opposées: "C'est comme au Moyen Age!" et "Cela correspond déjà bien à notre sensibilité moderne!". Cette contradiction apparente semble bien correspondre à la réalité. Les hommes de ce temps nous présentent deux faces quasiment opposées. Ils incarnent une transition. Leur comportement, leur code du savoir-vivre se modifient, mais le mouvement est très lent ». *Ibid.* p. 177-178.

<sup>1091</sup> Jacques Rouvel revient sur les travaux de Norbert Elias et explique en ces termes les raisons ayant amené ce changement ou du moins ce désir de changement : « Les débuts de l'âge moderne constituent, selon lui, un moment de labilité et d'incertitudes entre deux phases de glaciation sociale. L'unité catholique est rompue et les hiérarchies rigides du Moyen Age ont été faillées en profondeur, avec, en particulier la mise-en cause de la société courtoise et chevaleresque; et l'ordre absolutiste n'en a pas encore pris le relais. C'est alors le temps d'une nouvelle donne sociale et culturelle, et d'une complexité plus marquée des rapports entre des groupes qui sont davantage diversifiés. A ces sociétés en pleine transformation, il fallait un langage commun et de nouveaux repères, d'autant que les relations qui s'y font provisoirement plus libres et plus denses. Dans son projet autant et davantage que dans les enseignements qu'il propose, le traité d'Érasme vient au-devant de cette attente, et il lui donne une forme ». Jacques ROUVEL, *Histoire de la vie privée de la Renaissance aux Lumières*, Paris, Seuil, 1986, p. 175.

<sup>1092</sup> Certes, l'élite sociale est plus sensible à ces nouvelles valeurs qui marquent le siècle de la Renaissance que d'autres, mais il faut se méfier de confondre l'appel au raffinement que véhiculent ces traités et l'italianisation des mœurs et le maniérisme observés à la Cour d'Henri III, par exemple, avec comme personnages emblématiques de cette tendance, les Mignons.

opposition avec la recherche d'un savoir-vivre plus raffiné. Qu'en est-il alors de la prise de parole dans son rapport au contexte socio-culturel de cette époque et ses nouvelles tendances ?

La civilité s'oppose bien évidemment à la vulgarité qu'elle se manifeste dans les comportements des hommes ou encore dans leur manière de s'exprimer à l'oral comme à l'écrit, d'ailleurs. Les termes choisis, les insinuations, les images développées dans le discours, la référence à certains registres comme le sexuel ou le scatologique ; tout cela peut avoir une réception différente selon le contexte socio-culturel dans lequel s'enracine le discours. Jean-Claude Bologne, en parlant de la peur des mots, prend le XVI<sup>ème</sup> siècle comme repère et déclare : « La honte que nous éprouvons depuis le XVIe siècle à parler des choses du sexe ou, depuis le XIXe, à nommer les ordures, n'appartient pas aux cultures primitives. On n'hésitait pas à utiliser dans le langage courant ou dans le style relevé des mots que l'on ne prononce plus qu'entre guillemets »<sup>1093</sup>. Mais que dire alors de la grossièreté qui se déploie dans la littérature pamphlétaire de ce temps ? En d'autres termes, les gens de cette époque étaient-ils réellement scandalisés face à de telles pratiques ou pas vraiment ? Doit-on parler d'une réalité littéraire marginale qui choque véritablement et foncièrement ou relativiser notre jugement pour évoquer tout simplement des manifestations littéraires qui peuvent déranger, gêner, mettre mal à l'aise certaines personnes mais sans que ceux-là se sentent eux-mêmes agressés et offensés en lisant pareils propos ?

Pour commencer, n'oublions pas que la provocation est inhérente au discours pamphlétaire, elle est au service de l'éthos agressif et fait partie des techniques de déstabilisation. L'insolence est une qualité nécessaire pour le pamphlétaire qui choisit souvent la voie du comique grossier comme moyen d'attaque. Mais par rapport à cette provocation, la question est, aussi, de savoir, qui est ce qu'on provoque et contre qui cette défiance est-elle dirigée ?

Bien évidemment, la cible de l'attaque est toujours la première à être visée par cela, mais le lecteur peut, aussi, se sentir offensé par les idées évoquées ou encore s'offusquer de la forme adoptée et principalement par un comique trivial qui, pour certains, dépasse, parfois, le

---

<sup>1093</sup> Jean-Claude BOLOGNE, *Histoire de la pudeur*, Paris, éd. Perrin, 1999, p. 249.

Il précise aussi dans cette même perspective et toujours par rapport aux changements qui commencent à s'imposer dans les mœurs à partir de cette époque, portés par les aspirations de l'élite sociale tout particulièrement et influencés par certains traités sur la question du savoir-vivre : « Au XVIe siècle déjà, Della Casa avait souligné le danger de certains mots, "veu que quelques uns signifient chose honneste, et toutesfois en les prononçant on sent résonner je ne sçay quelle turpitude: comme mot italien *rincolare*, duquel toutesfois chacun se sert ordinairement" ». *Ibid.* p. 251.

Il s'agit donc, ici, d'une perception de ce qui va servir aux jeux de mots obscènes basés principalement sur la sonorité des mots et qui se développent remarquablement dans les pamphlets des guerres de religion.



mauvais goût<sup>1094</sup>. En ce qui nous concerne, c'est le lecteur des pamphlets des guerres de religions qui nous intéresse, tout particulièrement, et la question est de savoir s'il se trouvait dans cette position ? Pas vraiment. Le point théorique que nous présentions plus haut, nous a permis de conclure qu'il s'agit pour le XVI<sup>ème</sup> siècle d'une période de transition et que la civilité de ce temps est une civilité naissante avec une certaine souplesse quand au respect des règles de comportement et d'expression qui s'y associe<sup>1095</sup>. Le principe de transition implique, nécessairement, une certaine tolérance face à ces manifestations diverses du trivial et du vulgaire et cela est plus vrai encore, en ce qui concerne la littérature pamphlétaire qui s'invente un statut bien particulier. Jean-Claude Bologne dans le cadre de l'intérêt qu'il porte à l'étude de la pudeur attire notre attention sur un point important concernant cette réalité du XVI<sup>ème</sup> siècle en affirmant : « Les mots obscènes chassés d'un coup des conversations et de la littérature de bon ton se réuniront en bande dans des livres que l'on se passe sous le manteau. Le XVI<sup>e</sup> siècle voit avec la pruderie naître la littérature obscène, et trouve d'emblée son maître en la personne de Pietro Bacci, dit l'Arétin, dont le nom seul causait alors le même frisson que celui de Sade au XIX<sup>e</sup> siècle. Brantôme parle plus d'une fois de ces descriptions des positions amoureuses que l'on lisait en cachette ou en cercles restreints, et de cet exemplaire de l'Arétin où l'on avait représenté les grandes dames de la Cour dans les attitudes

---

<sup>1094</sup> « Les effets provoqués par un message comique, et plus particulièrement la transgression des règles de la communication et des normes socio-politiques provoquent sur le public des sentiments ambivalents. Ces sentiments varient de l'amusement au dégoût jusqu'à l'indignation ». Isabelle VAN DE GEJUCHTE, « Quand la dérision va trop loin : Lenny Bruce, le comique censuré » dans *Dérision-Contestation, op. cit.*, p. 165

<sup>1095</sup> Cette réalité de transition, Jean-Marie Goulemot parvient à en rendre compte par rapport à la réception d'une œuvre majeure de ce siècle, le cycle rabelaisien. Le regard du public qui change vis-à-vis de certains aspects de l'œuvre du prosateur, son esprit farcesque et son comique trivial, en l'occurrence, dénote, en effet, un changement progressif dans les mœurs d'une société qui s'opère, même, entre la première et la seconde moitié du siècle mais certainement pas une rupture totale avec un certain héritage médiéval et le reniement réel et complet avec un franc-parler qui sans survivre toujours mais plus difficilement, certes. C'est précisément en ces termes qu'il s'exprime : « Ce que Bakhtine interprète comme l'expression la plus exacte de la culture carnavalesque peut tout aussi bien se lire comme renvoyant à un état de société qui, par sa nature, exclut la possibilité d'un espace privé. Ainsi, tout ce qui dans Rabelais renvoie à l'organique : le chapitre des torcheculs (*Gargantua*, chap. XIII : "Comment Grandgousler congneut l'esprit merveilleux de Gargantua à l'invention d'un torchecul"), ou encore le chapitre dans lequel Gargantua compisse les parisiens venus l'admirer (*Gargantua*, .chap. XVII: "Comment Gargantua paya sa bienvenue ès Parisiens, et comment il print les grosses cloches de l'église de Nostre Dame") ne seraient que la transcription verbale d'une pratique sociale admise et reconnue. Elle ne serait choquante en cette seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle que parce que de nouveaux codes de civilité commencent à s'imposer qui excluent nécessairement, comme je l'ai dit, l'exhibition de l'organique ». Jean-Marie GOULEMOT, in *Histoire de la vie privée de la Renaissance aux Lumières, op. cit.*, p. 377-378.

les plus osées »<sup>1096</sup>. On assisterait, donc, au cours de la seconde moitié de ce siècle, tout particulièrement, au développement de circuits parallèles dans lesquels cette matière triviale et obscène qui, a de plus en plus de mal à s'afficher dans la littérature officielle, trouve refuge et prospère<sup>1097</sup>. Qu'il soit accepté ou pas et quel que soit le support qui permet de le véhiculer, l'obscène ou plus précisément le comique obscène, a toujours su trouver sa place sur la scène publique<sup>1098</sup>. Les précédents témoignages le prouvent mais encore les pamphlets que nous prenons pour objet d'étude et que nous avons souvent interrogés dans ce sens. Simone Clapier-Valladon, dans le cadre de l'intérêt qu'elle porte à l'étude du rire déclare, d'ailleurs : « Une place doit être faite dans une anthropologie du rire à l'obscénité qui déclenche, plus qu'on ne veut souvent l'admettre, le rire avec des nuances allant du sourire gêné à ce que l'on nomme le gros rire trivial. Il y a là une constante des sociétés »<sup>1099</sup>.

Retrouver donc des propos ou des images dites vulgaires et licencieuses dans les pamphlets n'a donc rien d'étonnant par rapport à l'image qu'avait ce type d'écrit ; le terrible libelle diffamatoire, bas et vilain presque par définition et comme n'a cessé de le répéter L'Estoile dans son *Journal*. Jean-Claude Bologne que nous citions plus haut parle de livres circulant sous le manteau concernant les écrits impudiques, or la clandestinité est étroitement liée à la production pamphlétaire qui s'associe à un mode diffusion bien particulier participant, d'ailleurs, à la définition même du pamphlet comme nous l'avions précisé dès le début du travail. L'un rappelant l'autre, nous pouvons dire qu'un pamphlet n'a pas besoin d'être grossier pour tomber dans la clandestinité ; il est déjà souvent condamnable et

---

<sup>1096</sup> Jean-Claude BOLOGNE, *Histoire de la pudeur*, *op. cit.* p. 270.

<sup>1097</sup> Au même temps, certaines œuvres de poètes connus et reconnues s'ouvrent à cette obscénité qui n'est pas toujours comique, d'ailleurs, et c'est ce que Yvonne Bellenger explique en ces termes: « Il existe aussi des poèmes obscènes non facétieux, comme les *Priapées* de Jodelle, les deux derniers sonnets des *Folastries* de Ronsard (à propos desquelles on pourrait presque parler de lyrisme obscène) ou comme certaines pièces satiriques contre le pédérastie d'Henri III, injurieuses et véhémentes, mais certainement dépourvues de toute humeur facétieuse ». Yvonne BELLENGER, « L'obscénité facétieuse dans la poésie française après 1550 », *op. cit.*, p. 60.

<sup>1098</sup> Nous le retrouvons dans les cris, dans les émeutes mais c'est sa présence dans l'impression durable qui pose problème.

<sup>1099</sup> Simone CLAPIER-VALLADON, *op. cit.*, p. 288.

Et elle rajoute un peu plus loin : « le rire de l'obscénité gêne mais semble plus gêné le spectateur que le rieur et encore plus l'étranger. Le langage populaire possède presque partout un très large fond d'obscénités et, chez nous, les hommes de lettres du Moyen Age, de la Renaissance et les conteurs libertins des XVIIe et XVIIIe siècles, sans doute moins hypocrites et moins bégueules que ceux de notre époque, y ont largement puisé ». *Ibid.* p. 290.

dangereux pour celui qui l'écrit, qui l'imprime, qui le distribue et qui le lit, pour sa seule portée, pour la seule attaque qu'il véhicule, mais si cette agressivité se double d'obscénité, le jugement risque de doubler de sévérité et l'écrit devient doublement sanctionnable. Le mode d'expression, le style d'écriture taxé d'ordurier peuvent donc renforcer le discrédit qui pèse sur un pamphlet sans pour autant freiner sa circulation et attenter à l'intérêt que lui portent les gens, bien au contraire. En fait, plus c'est corrosif, plus c'est provocateur et plus c'est réussi, plus ça plaît.

L'écriture pamphlétaire a ce statut un peu marginal par rapport à la littérature officielle et elle offre en ce sens un espace de liberté d'expression supplémentaire. Pas étonnant de voir, alors, se développer en son sein un comique franc et cru sorti de la plume de pamphlétaires qui s'engagent sur la voie de l'attaque sans se soucier des convenances, de la pudeur, de la politesse et du raffinement. Leur expression de par le cadre dans lequel elle s'inscrit se délaye de ces contraintes puisqu'elle se nourrit de l'idée même de la provocation. Disons qu'il existe une incompatibilité profonde entre le mode d'expression pamphlétaire avec tout ce qu'il suppose et les règles de civilité qui restreindraient le champ et les possibilités d'action des pamphlétaires en les contraignant à se conformer à un code langagier bien strict. Nous nous autorisons à parler, ici, d'une sorte d'effet inhibiteur que pourrait avoir la politesse sur la parole pamphlétaire assoiffée de liberté, par rapport aux caractéristiques mêmes de la première<sup>1100</sup>.

L'un des pamphlets paraissant à l'occasion du mariage de De Bray sur l'histoire de son impuissance est particulièrement violent et surtout particulièrement obscène<sup>1101</sup>. Le poème affiche une montée en crescendo dans la crudité et la cruauté des images développées et c'est certainement dans les 10 derniers vers que culmine la grossièreté. On y voit, alors, un pamphlétaire qui s'amuse à mettre en scène un face à face qui oppose De Bray à son sexe mou (personnifié pour l'occasion pour en faire son interlocuteur et rendre la situation franchement grotesque) libérant, ainsi, son cynisme et confirmant, davantage, l'agressivité qu'il dirige contre cet homme :

---

<sup>1100</sup> Le point de vue suivant de Robert Muchembled permet de donner une idée sur les conséquences de cette civilité et son mode de fonctionnement qui ne peut qu'être en opposition avec les exigences pamphlétaires : « Norbert Elias a le premier montré l'importance des traités de savoir-vivre à la Cour de France. Celle-ci devient le lieu où le roi attire l'aristocratie guerrière afin de la "curialiser"obligeant les individus à contrôler leur violence pour mieux la mettre au service de l'État. Pulsions, émotions et agressivité sont ainsi réfrénées, puis transformées en autocontraintes, sous l'influence des règles impératives de politesse ». Robert MUCHEMBLED, *La Société policée : Politique et politesse en France du XVIe au XXe siècle*, op. cit., p. 99.

<sup>1101</sup> Pierre de L'Estoile, op. cit. Tome II, p. 141 ; (pièce n° 153 de l'annexe).

*Il faut donc pour ce V. un grand C. Vermoulu,  
Un con desmesuré, qui dévore Goulou  
La Teste et les Couillons pour les mettre en Curée,  
Un C. toujours puant, comme vieille Marée*<sup>1102</sup>

Ces images qui débordent d'obscénité et frappent par leur ancrage dans l'univers scatologique ont quelque chose de déroutant. En effet, la pièce est précédée par une présentation de son auteur Remi Belleau que L'Estoile formule en ces termes : « un des doctes et gentils poetes de nostre temps, mais qui, en ce siecle corrompu, n'eust esté tenu pour bon poete et parfait, si, à l'exemple de ses compagnons, il n'eust souillé sa muse de telles et semblables vilainies ». Le commentaire du mémorialiste nous éclaire sur l'ampleur de cette mode diffamatoire à son époque et il y affiche sa désolation face à l'implication de poètes reconnus dans ces jeux pervers de calomnie surtout lorsqu'ils se laissent entraîner par la grossièreté et le discours tendancieux. Mais au même temps, si ce style est adopté par autant de pamphlétaires et même par des poètes talentueux, cela traduit, sans doute, un certain engouement de la part du public pour ce genre de textes. On peut, en effet, penser que ces pamphlets exerceraient sur les lecteurs une sorte de fascination étonnante qui fait leur succès et qui découle d'un double sentiment de répugnance et d'attrance. Alors, même si on se place avec ce poème loin de toute idée de raffinement, de pudeur et de politesse, ces images vulgaires provoquent le rire, un rire différent, gras, mais qui s'impose en tant que réalité de la réception.

Le pamphlétaire construit son poème autour du parallèle qui oppose les deux époux en essayant de mettre en évidence l'écart qui les sépare sur cette question de la sexualité. D'ailleurs, le passage est brutal entre la première partie consacrée à la description de l'épouse (jusqu'au vers 18) et la seconde plus longue dans laquelle se trouve dévoilée l'impuissance du mari avec un long, audacieux et amusant réquisitoire de ce membre sexuel fustigé pour être la source de son déshonneur :

*Mille Tremblans Soupirs, Mille Baisers mignons  
Mon Vit reste poltron, Mollasse en mesme sorte*<sup>1103</sup>

On comprend alors mieux cette précision dans la peinture du portrait physique de cette femme et ce goût particulier pour le détail surtout lorsqu'il s'agit de se focaliser sur les parties qui ont une connotation sexuelle, tout simplement parce que plus ce portrait est idyllique, plus cette femme incarne la beauté, la sensualité et l'érotisme plus elle paraît aux antipodes de son

---

<sup>1102</sup> *Ibid.*, p. 143.

<sup>1103</sup> *Ibid.*, p. 141.

époux et de sa médiocrité, ce qui accentue la sévérité du jugement que le lecteur peut porter sur lui tout en le rendant encore plus ridicule à ses yeux. Si les deux portraits s'opposent sur ce point il se rejoignent d'abord dans ce goût pour l'excès mais aussi sur le fait que le jugement de « vilain et lascif, et mal sonnante aux oreilles chrétiennes » comme l'affirme L'Estoile s'applique aussi bien aux deux parties du pamphlet mais à des niveaux et des degrés différents. La description de la femme n'a rien de comique ni de grossier mais elle s'oppose aux règles de la pudeur (sur fond de morale chrétienne) par l'impiété de ce portrait. Le portrait du sexe de Du Bray, quant à lui, est plus choquant d'abord pour l'objet même de la description mais surtout à cause du traitement qui en est fait et qui affiche une vulgarité et une laideur encore plus « outrageuse ».

Notons au passage que lorsque nous parlons de l'obscène, du trivial de l'ordurier, la chose n'existe pas en tant que telle mais c'est de la perception qu'on peut avoir d'elle qu'il s'agit ; de la même façon que pour le grotesque, d'ailleurs. Cela paraît grotesque ou cela est perçu comme obscène, c'est toujours du regard de celui qui observe et qui reçoit le message qu'il s'agit. C'est, aussi, bien évidemment l'affaire de l'énonciateur qui cherche à présenter son discours comme tel et à créer cette impression chez son destinataire. Sans doute, certains sujets s'associent plus facilement que d'autres à l'idée de la grossièreté, mais au final, c'est vraiment le choix personnel du pamphlétaire qui fait toute la différence. Il n'y a pas de sujet foncièrement vulgaire mais plutôt une tradition culturelle qui nous a habitués à l'envisager comme tel ou encore un traitement du thème sur le mode vulgaire. L'impuissance De Bray, par exemple, est un sujet qui aurait très bien pu être traité sur un autre mode, plus sérieux et éloigné de toute forme de grossièreté mais cela n'aurait pas arrangé le pamphlétaire qui a besoin de traiter ce thème de manière à rendre le personnage attaqué grossier et vulgaire, lui-même, de le faire apparaître comme tel pour le faire tomber dans le discrédit par le ridicule et l'aspect obscène qui l'entoure<sup>1104</sup>. Ces deux portraits s'associent, donc, dans la transgression de l'interdit, que cela passe par la description sérieuse ou par le comique grossier.

En définitive, nous pouvons dire qu'à la liberté d'expression relative qu'autorise le XVI<sup>ème</sup> siècle, période de transition, vient s'ajouter les caractéristiques du genre pamphlétaire précisées plus haut et c'est bien cette rencontre entre un siècle encore relativement libre en

---

<sup>1104</sup> Yvonne Bellenger résume parfaitement cette situation en ces termes : « Ce n'est pas tant la nature de certains thèmes ou de certaines images qui crée la tonalité obscène, que la trivialité de certaines précisions, le goût délibérément atroce dans la mesure où il transgresse sans relâche tous les tabous, et la complaisance appuyée pour un certain type d'allusions ». Yvonne BELLENGER, « L'obscénité facétieuse dans la poésie française après 1550 » dans *Studi di letteratura francese, Tome V*, 1979, p. 64.

matière de civilité et un genre au statut particulier, un peu marginal et se définissant comme une parole contestataire et provocatrice, qui ouvre la voie à une telle liberté d'expression et au déploiement d'un comique trivial et peu raffiné. Un grand nombre de pamphlétaires semble, d'ailleurs, très à l'aise avec ce type de comique dont la prolifération prouve qu'il s'agit là d'un style et d'un mode d'expression que ces derniers choisissent et assument pleinement car les contraintes qu'il pourrait représenter –et nous venons de voir qu'elles sont peu importantes– s'effacent rapidement au regard de l'impact qu'il peut avoir et du rôle qu'il joue dans le cadre d'une stratégie diffamatoire et d'un projet d'agression contre autrui<sup>1105</sup>.

Il faut dire, aussi, que la grossièreté trouve, en quelque sorte, dans les contextes de crise, un cadre propice à son développement puisque la civilité passe au second plan laissant la place au déchaînement des passions qui ne reconnaît pas les limites de la politesse. Dans ces périodes de conflit et de tensions extrêmes, l'homme a de plus en plus de mal à contenir ses émotions, sa haine et son esprit de vengeance qu'il cherche à exprimer en se souciant très peu des convenances sociales et de la civilité. Jean Poirier parle de la politesse en ces termes : « Elle est, dans cette perspective, le signe d'émergence de la culture au-dessus de la nature : elle est d'abord le contrôle de conduites instinctuelles. Elle dispose, au-devant des réactions spontanées qui compromettraient les relations interpersonnelles, un écran ou un filtre culturel. Les comportements "sauvages" de colère, d'agressivité, de réponse immédiate, sont ainsi neutralisés et remplacés par des comportements appris, stéréotypés ; un code culturel précis se substitue à la réponse "naturelle" »<sup>1106</sup>. La manifestation du naturel, de l'instinctuel que Poirier oppose ici, à juste titre, au culturel et à la politesse qui s'y associe, est bel bien ce que nous retrouvons dans les contextes de guerre d'une manière générale, où l'homme brille par son animalité et sa sauvagerie répondant à l'appel de la colère et à ses passions les plus obscures. D'une certaine manière, la guerre place l'homme face à sa réalité, face à ses angoisses et sa haine tout en amenant un désir de liberté qui s'exprime à différents niveaux et dans cette perspective l'homme va chercher à libérer sa prise de parole de toute forme de

---

<sup>1105</sup> Voilà comment Yves Giraud s'exprime au sujet des *Satyres chrestiennes de la cuisine papale* de Théodore de Bèze, œuvre clairement pamphlétaire et où se développe un comique particulièrement acerbe et souvent trivial dirigé contre la papauté : « La facétie n'est donc pas innocente, mais se veut nocive pour l'adversaire; le rire est 'ici' dérision, l'ironie destructive et radicale. A travers ces "propos menus", on veut "appliquer le cautère d'opprobre" sur les superstitions romaines. La médisance devient acte positif: si l'on dit du mal, c'est pour le bon motif. La plaisanterie du pamphlétaire n'épargne rien, impitoyable dans le sarcasme, agressive dans la dénonciation; tous les moyens sont bons, même le recours à la grossièreté la plus basse. Il faut faire table rase: le rire servira d'arme intégrale. C'est l'attitude qu'adopte généralement toute la satire calviniste (et les adversaires utiliseront les mêmes procédés) ». Yves GIRAUD, « Le comique engagé des *Satyres chrestiennes de la cuisine papale* » dans *Studi di letteratura francese, op. cit.*, p. 59.

<sup>1106</sup> Jean POIRIER, « L'Homme et la politesse » dans *Histoire des mœurs, Tome III, op. cit.*, p. 716.

contrainte pour qu'elle le représente, sa peur et sa colère, pour qu'elle soit réellement l'expression de ce qu'il ressent<sup>1107</sup>.

Les guerres de religion ne s'écartent pas de ce schéma et face à une politesse et une civilité naissante qui tend à s'imposer, les affrontements ne font que rendre cela encore plus difficile avec une libération qui s'illustre autant dans les actes que dans les mots. Voilà d'ailleurs comment Maurice Magendie présente ces trois dernières décennies du XVI<sup>ème</sup> siècle : « Bien que les guerres de religion n'aient pas interrompu en France la production littéraire, on sait combien ces trente-deux ans, de luttes sauvages avaient entretenu et accru la brutalité des tempéraments, la grossièreté, l'ignorance, et favorisé le développement d'un individualisme vigoureux, par la ténacité que chacun apportait à défendre ses convictions religieuses, et par la faiblesse progressive d'un pouvoir central impuissant »<sup>1108</sup>.

Plusieurs facteurs facilitent, donc, la libération de la parole et du comique dans cet espace pamphlétaire des guerres de religion et il est important de pouvoir mesurer, maintenant, la valeur transgressive du comique par rapport à l'autorité politique.

### ***b- Comique et blasphème :***

La littérature pamphlétaire des guerres de religion interpelle par le degré de violence qu'elle atteint, par la liberté qui s'y affiche et dont nous venons d'observer un aspect, mais aussi par l'étendu du phénomène qui prend de l'ampleur au cours de ces trois décennies de la même façon qu'il se banalise considérablement. Ces différentes caractéristiques sont étroitement liées entre elles et surtout intimement liées au contexte politique qui donne naissance à ces textes. En effet, l'ampleur du phénomène et sa banalisation entraînent une libération grandissante qui, dans un pareil contexte énonciatif, ne peut que s'associer à une agressivité, une violence de plus en plus croissante et de plus en plus crue. Le phénomène pamphlétaire de cette période s'impose dans tous les domaines, aborde tous les sujets et

---

<sup>1107</sup> Bergson affirme au sujet de la liberté : « Le mot *liberté* a pour moi un sens intermédiaire entre ceux qu'on donne d'habitude aux deux termes liberté et libre arbitre. D'un côté, je crois que la liberté consiste à être entièrement soi-même, à agir en conformité avec soi [...] ». André LALANDE, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Paris, PUF, 1926, p. 561.

<sup>1108</sup> Maurice MAGENDIE, *La Politesse mondaine*, Genève, Slatkine-Reprints, 1993, p. 1. Il s'intéresse aussi à une autre période proche des guerres de religion et sur bien des points semblable à celle-ci : la Fronde et déclare alors : « L'impuissance momentanée du pouvoir royal, la dispersion des grands seigneurs, la vie errante au milieu des troupes, l'intensité des passions et des haines, l'ambition effrénée de remplacer Mazarin, et de faire en eau trouble quelque pêche miraculeuse, provoquèrent un retour offensif de la rudesse et de la grossièreté ». *Ibid.*, p. 502.

touche toute sorte de cibles<sup>1109</sup>. Mais face à cette diversité, une composante essentielle s'impose comme une constante de cette littérature : la violence.

L'agressivité fondatrice du discours pamphlétaire suppose qu'on banalise au passage l'acte diffamatoire et qu'on se libère de tout scrupule dans cet espace régi par les règles de la manipulation. Il est très important pour le pamphlétaire qu'il soit décomplexé par rapport l'art de la diffamation qu'il se doit de maîtriser. Jouer de l'image des gens, de leur réputation, de leur honneur cela peut poser un problème d'ordre éthique et c'est d'ailleurs pour cette raison qu'on accuse souvent ceux qui se livrent à ce genre de pratique, de manquement à la morale et d'irrespect à l'égard d'autrui<sup>1110</sup>. Mais ce qui est particulier aux pamphlets des guerres de religion c'est l'institutionnalisation de cette littérature, son intégration dans le jeu politique avec une telle ampleur et la conscience profonde de son rôle propagandiste, ce qui a, bien sûr, conduit à son organisation.

L'attaque pamphlétaire peut cibler des personnes sans grande importance, se rattacher à des sujets d'une grande banalité relevant plutôt du fait divers et elle est sans doute dans ce cas très blessante et fort discréditante, mais c'est lorsqu'elle touche des personnalités politiques de premier plan que cela devient réellement problématique car c'est toute la perception de l'autorité politique qui se trouve remise en question et l'ordre social d'une manière générale qui peut être menacé, et à examiner la collection de L'Estoile c'est, plus, de cela qu'il s'agit.

Nous avons précédemment parlé de la provocation qui s'associe à l'écriture pamphlétaire et qui concerne prioritairement la cible de l'attaque mais il existe différents degrés dans la provocation qui peut se poursuivre en défi ou même avoir une valeur franchement blasphématoire. Ce sont, en fait, le statut de la cible et le mode d'agression utilisé qui décident de la nature de la provocation ou devrions-nous dire de son degré. Si les pamphlets dérangent

---

<sup>1109</sup> La diversité thématique que nous avons eu l'occasion de traiter dans le cadre de la première partie atteste de cela mais aussi la multiplicité des cibles attaquées dans les différents pamphlets que nous citons (femmes aux mœurs légères, Mignons, gens de la Cour, personnalités en charge de fonctions politiques importantes, princes de sang, le roi, sa mère, son frère...).

<sup>1110</sup> On parle souvent de vilénie au sujet des pamphlets et de leurs auteurs mais nous avons déjà expliqué que la réalité de la réception est bien plus complexe puisque le dédain et la méfiance se mêlent constamment à la curiosité et l'engouement et c'est un paradoxe qui traverse les époques. Les commentaires de L'Estoile attestent de cela puisque ce dernier s'engage avec autant de force dans sa mission de collectionneur que dans la condamnation de la calomnie fondatrice de ce type d'écrits. Son devoir de témoignage par rapport au genre historiographique auquel il rattache son œuvre justifie la place qu'il leur consacre mais n'efface pas son hostilité comme le prouve ce commentaire : « De quoi il fut noté par le suivant epitaphe qu'on fist courir au Palais selon l'humeur des hommes corrompus du siecle, qui voient le festu en l'œil de leur prochain et n'apperçoivent la poultre qui leur offusque les yeux ». Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome III*, p. 162.



autant et que ces cibles de grande importance se sentent agressées et menacées, ce n'est pas seulement par rapport à leur personne, leur honneur, leur fierté et leur prestige mais aussi et surtout par rapport à ce qu'ils représentent.

Les attaques dirigées contre la Reine Mère, par exemple, et quelle que soit leur source partisane, sont d'une grande agressivité et le problème se pose au niveau du statut de cette dernière qui exige, normalement, le respect ou du moins une certaine modération, une certaine retenue dans l'attaque. Or, en observant nos pamphlets, il paraît évident que le déchaînement des plumes contre cette femme ne reconnaît aucune limite, défie doublement toute forme de bienséance et toute forme de respect et sombre dans la violence aveugle et indifférente à toute autre considération que l'efficacité de l'agression. Dans l'un de ces pamphlets, elle est présentée à deux reprises comme une « *salle putain* » et on dit d'elle, de surcroît, qu'elle a l'esprit « *yssu de l'Antechrist* »<sup>1111</sup>. Les deux injures fonctionnent par rapport à des registres différents (le moral et le religieux), permettant ainsi de conduire l'attaque sur deux voies qui, d'ailleurs, peuvent se croiser, et elles sont, surtout, clairement accusatoires et d'une grande gravité. Mais, le plus important, ici, c'est que cette gravité va prendre des proportions très importantes dès qu'il s'agit de la Reine-Mère car c'est la dimension politique qui s'associe à ce personnage public qui conduit à avoir une autre perception de l'injure dirigée contre elle. L'accusation véhiculée par le premier emploi injurieux « *Salle putain* » porte clairement sur l'honneur et la réputation de Catherine de Médicis dont le nom est explicitement cité deux vers plus haut dans le sonnet, mais comme l'explique Arlette Farge : « La diffamation de la vertu féminine est une arme pouvant servir à plusieurs cibles ; soit elle atteint la femme elle-même, soit elle atteint l'homme lié à cette femme »<sup>1112</sup> ; et dans notre cas l'enjeu diffamatoire est plus important, encore, que la réputation du mari et son prestige. Ce type d'attaque dirigée contre Catherine de Médicis ne porte pas seulement atteinte à son image et son honneur mais a pour conséquence d'introduire le doute dans la légitimité de sa descendance et comme il ne s'agit pas de n'importe quelle femme mais de la Reine Mère, l'injure prend, donc, une dimension politique et c'est la royauté française, elle-même, qui se trouve touchée par cette attaque. Nous savons, parallèlement, que les rumeurs couraient sur le fait que les enfants de Catherine de Médicis étaient le fruit de ces adultères et dans ce cas l'apparition de pareille injure dans les pamphlets gagne en gravité et en provocation. N'oublions pas qu'en ce temps où l'imprimé est encore chose nouvelle et précieuse, la prise de parole écrite, même

---

<sup>1111</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome II*, p. 90 ; (pièce n° 104 de l'annexe).

<sup>1112</sup> Arlette FARGE, *Histoire de la vie privée de la Renaissance aux Lumières*, *op. cit.*, p. 595.

pamphlétaire, bénéficie toujours d'une certaine autorité que la rumeur ne peut avoir. Celle-ci trouve, alors, dans les pamphlets un canal lui permettant de se propager différemment et nous pouvons, donc, dire que les pamphlets qui sont clairement diffamatoires et où la calomnie tient une place de choix, se nourrissent autant de la rumeur qu'ils ne la nourrissent eux-mêmes et la renforcent<sup>1113</sup>. Toujours dans le même esprit et dans le même élan de cruauté et de médisance, le pamphlétaire passe sans difficulté du registre moral au registre religieux et plus précisément de la décadence morale de cette femme au rapprochement avec l'Antéchrist, incarnation du Mal suprême dans la tradition chrétienne ce qui nous place face à une accusation accablante de cette femme. Finalement, nous pouvons dire que ce qui donne une tonalité particulière à ces injures et particulièrement pour la première, ce qui nous pousse à parler de provocation, de défi et de libération de la parole aussi bien par rapport à toute forme de convenance que par rapport au respect que devrait susciter cette femme de par son statut, c'est la dimension politique qui s'associe au nom de la cible ; mais au même temps, c'est aussi le politique et précisément le rôle politique que joue cette femme qui déclenche contre elle la haine de certains pamphlétaires. Jacqueline Boucher précise à ce sujet : « La reine mère avait été grossièrement attaquée par des pamphlets pendant ses périodes de régence. Elle avait ri de ces attaques et personne n'y avait cru. La reine Louise ne fut jamais attaquée, probablement parce qu'elle n'intervenait pas dans les affaires politiques »<sup>1114</sup>. Le politique fonctionne, donc, presque comme un trompe l'œil que certaines personnes croient pouvoir les protéger par l'autorité et le prestige qu'il leur donne alors qu'en réalité, il ne fait que les exposer encore plus à la violence avec ses manifestations diverses, et les règles, les lois sensées les protéger sont faites pour être transgressées par l'action et la parole.

Le cas de la Reine-Mère permet déjà de nous faire prendre conscience de la liberté que s'autorisent les pamphlétaires dans leurs écrits, mais lorsque nous avons parlé plus haut de l'audace de ces pièces et de la provocation qui s'exerce non seulement par rapport à la cible elle-même mais par rapport à ce qu'elle représente, cela est particulièrement vrai pour les pamphlets visant Henri III. Pour une grande partie de ces libelles où l'attaque contre le roi est

---

<sup>1113</sup> Par ailleurs, le choix précis de ce type d'attaque contre Catherine de Médicis nous pousse à parler d'un fond de misogynie sur lequel repose l'éthos pamphlétaire, ici.

<sup>1114</sup> Jacqueline BOUCHER, *La Cour de Henri III*, *op. cit.*, p. 165.

Bien évidemment, nous pouvons trouver d'autres explications à cette différence de comportement des pamphlétaires vis-à-vis des deux femmes, comme le fait que la Reine Louise soit réputée pour sa vertu ou encore le fait qu'elle appartienne à la famille de Lorraine ce qui lui évite les attaques venant de la propagande des Guise. D'ailleurs, En parcourant les pamphlets contre Henri III, nous rencontrons différents types d'attaques injurieuses mais jamais d'allusion à un éventuel cocuage du roi.

directe, injurieuse et très virulente, c'est la sacralité royale, même, la perception du pouvoir et du rapport entre le roi et ses sujets qui se trouvent mises en question. Il est donc primordial, pour nous, de nous interroger sur cet exercice de la liberté dans l'espace pamphlétaire et sur le rôle que joue le comique dans ce sens.

Nous avons précédemment eu l'occasion de nous pencher longuement sur les courants de pensée politique au XVI<sup>ème</sup> siècle et de voir comment les pamphlétaires s'inspirent des écrits politiques pour donner un fond idéologique à leurs attaques au même titre qu'ils confirment leur rôle politique comme outil de propagande. L'émergence du principe de la souveraineté du peuple dans la doctrine protestante qui a été récupéré, quelques années plus tard, par la propagande ligueuse, le thème du Bien Public chez les monarchomaques, le débat autour de la Loi Salique, tous ces éléments attestent de « l'essor de la philosophie politique au XVI<sup>ème</sup> siècle » pour reprendre le titre d'un ouvrage de Pierre Mesnard qui reste une référence incontournable pour toute réflexion sur ce sujet. Mais parallèlement, cet intérêt porté à la réflexion politique dans un pareil contexte de crise et qui se retrouve aussi bien dans les écrits théoriques que dans les pamphlets (diversité des moyens de propagande), s'accompagne, nécessairement, d'un changement des mentalités et d'une libération par rapport à un certain héritage de la sacralité royale<sup>1115</sup>. L'autorité royale et le contrat d'obéissance qui caractérise la relation du monarque avec ses sujets ne sont pas absolus et comme l'explique très bien Robert Muchembled : « La légitimité royale repose en théorie sur un principe intangible, mais elle se trouve dans les faits tributaire de la réussite effective du Prince. Tout comme le corps du roi se représente alors sous deux natures dans les cortèges funèbres, l'une éternelle liée à la monarchie, l'autre mortelle, l'obéissance des nobles offre deux facettes. La première est celle d'une fidélité indéfectible au souverain, la seconde les pousse à un "devoir de révolte" »<sup>1116</sup>. Les pamphlétaires des guerres de religion, s'expliquent, eux-mêmes, dans leurs écrits, sur cette légitimité de la désobéissance au roi. L'un d'eux la formule clairement dans les vers suivants :

*Je sçai que tu es Roy, mais ce n'est roiaulté*

---

<sup>1115</sup> « Toute société humaine est le produit d'un consensus interne, au moins implicite. Celui qui a cours en France au XVI<sup>e</sup> siècle provient d'une vieille alliance entre la royauté et la noblesse, sous le regard de l'Église. Une alliance conflictuelle, tumultueuse, marquée des deux côtés par des tentatives pour gagner du terrain aux dépens du partenaire. Des rois énergiques ont ainsi forgé de nouveaux instruments de contrôle, grâce aux légistes qui affirmaient l'importance de leur souveraineté [...]. Sans oublier l'insistance croissante sur la sacralité royale, sur la mission religieuse du souverain si bien mise en scène par la mère de François I<sup>er</sup>, puis par ce dernier : guider un peuple élu vers un destin d'exception ». Robert MUCHEMBLE, *op. cit.* p. 24.

<sup>1116</sup> *Ibid.* p. 33.

*D'estre ribaud Tiran, d'user de cruauté,  
Et par meschant conseil faire tout à sa teste.*

*Dieu me deffend aussi de dire mal de toi,  
Quand tu serois meschant, parce que tu es Roy,  
Dieu te garde de mal et ton Peuple de Peste!<sup>1117</sup>*

La rupture du contrat d'obéissance qui lie le sujet à son roi est présentée comme un droit légitime au regard de l'égarement de ce même roi qui faillit à son devoir et qui se laisse corrompre. Le pamphlétaire n'hésite, donc, pas à bafouer l'autorité royale à travers son discours en mettant à profit différents moyens énonciatifs et stylistiques. L'idée du défi est, ainsi, représentée sur le plan énonciatif à travers le face à face entre le « je » et le « tu » dans le premier vers cité plus haut : « *Je sçai que tu es Roy, mais ce n'est roiaulté* ». Le locuteur et son allocutaire se trouvent, ainsi, placés sur le même pied d'égalité ; ce qui va à l'encontre de toute idée de respect et de glorification et annonce déjà la défiance qui se confirme dans les vers suivants avec la série d'accusations clairement injurieuses. Dans ce même vers la construction rythmique et grammaticale introduisent l'idée de la rupture de quelque chose. Le recours à l'adversatif « mais » juste après la césure atteste de cette réalité de changement et de rupture avec quelque chose qui n'est autre que le principe de l'obéissance absolue au roi. En fait, en rompant l'unité du vers, qu'elle soit grammaticale ou rythmique, le pamphlétaire véhicule, donc, son désir profond et son besoin de rompre quelque chose de plus important : le contrat de servitude qui le lie à son roi. Dans la même perspective de l'affirmation d'une parole aussi libre que violente, le pamphlétaire joue sur les mots ou plutôt sur les rimes pour traduire son agressivité en rapprochant les deux termes « roiaulté » et « cruauté ». Les termes « ribaud » et « Tiran » parlent pour eux-mêmes et le choix de pareils substantifs permet à la colère du pamphlétaire et à son mépris de s'exprimer à travers le niveau lexicologique puisque le lecteur voit se succéder des accusations graves qui réfèrent au registre moral et politique<sup>1118</sup>. La métrique, aussi, est mise à contribution dans cette attaque et c'est précisément la rime embrassée sur laquelle se ferme le sonnet qui nous intéresse. D'abord, cette rime a pour effet de rapprocher les termes « teste » (celle du roi) et « Peste » ce qui permet de présenter le roi comme un danger pour ses sujets et non comme un protecteur tel

---

<sup>1117</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome III*, p. 118 ; (pièce n° 275 de l'annexe).

<sup>1118</sup> N'oublions pas que pour les différents partis, l'argument de la tyrannie du roi a toujours constitué un motif de rébellion et une idée centrale dans leurs propagandes respectives.

que le lui impose sa fonction d'où la légitimité de la désobéissance. Ensuite, le choix même de la forme embrassée discrédite le roi. Le pronom tonique « toi » et le terme « Roy » renvoyant tous les deux à la personne d'Henri III sont encadrés par « teste » et « Peste » comme si ce monarque était prisonnier de lui-même, de son orgueil et de sa mauvaise gouvernance, un danger interne qui ronge son royaume et le détruit au même titre que la peste.

Ces mêmes idées autour d'un droit à la rébellion contre la tyrannie nous les retrouverons quelques années plus tard dans le camp des ligueurs, à leur tour animés par des appréhensions similaires, le même sentiment de danger et la même volonté de briser la loi de l'obéissance qui les contraint à se taire et qui s'oppose à leurs intérêts. Nous avons précédemment parlé d'intertextualité entre les divers textes fondateurs de l'idéologie des monarchomaques et il est intéressant de constater que cette intertextualité dépasse les limites de l'appartenance partisane pour répondre à la seule exigence de l'efficacité propagandiste tel que cela se traduit à travers la récupération des idées des monarchomaques par la propagande ligueuse autour du droit et du devoir de s'opposer à la tyrannie. L'examen de notre corpus pamphlétaire permet d'illustrer clairement cette idée et lorsque nous retrouvons dans une pièce de l'an 1583 que Pierre de L'Estoile attribue à la propagande ligueuse<sup>1119</sup>, les mêmes idées et les mêmes motifs contestataires que dans le sonnet que nous venons de citer un peu plus haut, cela ne peut que confirmer cette idée d'intertextualité. Ce sonnet affiche clairement sa tonalité agressive ; les accusations y sont claires et sans ménagement et le pamphlétaire y exprime sa colère contre le despotisme inacceptable et de plus en plus manifeste d'Henri III, en déclarant :

*Dieu, le Roy, le soldat, punit, tue,  
Par peste, par emprunts, par le glaive nuisant,  
Le monde, ses subjects, et le pauvre paysant,  
A bon droit, à grand tort, et sans qu'il s'esvertue.*

*Du monde la pluspart, par peste est abatue ;  
Le subject, accablé de tailles, va disant :  
« Le Roy n'est qu'un tiran ! » Le pauvre, en se taisant,  
Du soldat tire à mort son arme combattue.*

*Dieu permet ces malheurs, comme juste vengeur  
Des forfaits de ce Roy, peste, tiran, tueur,*

---

<sup>1119</sup> « Et toutefois sous main animoient le peuple et le faisoient crier et tumultuer contre le Roy et ses mignons : la Ligue commençant dès lors à ourdir à bon escient le mystère d'iniquité. Aussi, en ces jours, furent semés quelques libelles et pasquils diffamatoires, qu'on disoit venir de ceste part, et entre autres le sonnet suivant, fait contre la majesté du Roy ». Pierre de L'Estoile, *op., cit. Tome IV*, p. 75.

*Par son mauvais conseil, sans soldats, par les armes ![...]*<sup>1120</sup>

Elie Barnavi en se référant à certains écrits des années 1588, 1589 s'attarde à son tour sur cette réalité de transfert des idées réformées autour de la souveraineté du peuple dans les écrits ligueurs en affirmant : « Et les pamphlétaires du parti, eux, élaborent la théorie de la fidélité, tout entière basée sur la réciprocité absolue, sur le "mutuel devoir entre le Roy et le Peuple". Idée reprise à longueur de libelle, inlassablement : " ... les subietz sont de libre condition, et non serfs, et par ce le Prince leur a une réciproque obligation, de protection, et justice, tellement que s'il les violle, ilz ne luy doibvent rien... Il est certain qu'il y a entre le Roy, et le Royaume, ou Regnicoles un contrat de réciproque obligation, que le Royaume luy obeira, et luy gardera fidélité, et que le Roy conservera la Religion receuë au Royaume et n'alienera les biens de la Couronne, rendra selon les loix du Royaume justice à ses subietz, et les defendra des ennemis et estrangers... ". Il n'existe pas de devoir absolu explique Pierre du Four L' Evesque, "non pas mesmes envers Dieu... ". Le sermon de Gincestre, le défoulement collectif des Parisiens, le geste tyrannicide de Jacques Clément enfin, constituent les corollaires logiques de ces propositions »<sup>1121</sup>.

Les pamphlets des guerres de religion n'épargnent, donc, personne et certainement pas le roi de France comme nous venons de l'observer et si dans les deux pièces précédentes, l'attaque est clairement formulée et véhiculée à travers une tonalité sérieuse, ailleurs, c'est par le biais du comique que passe la violence et la désobéissance tel qu'en atteste le pamphlet suivant franchement outrancier:

*LES TILTRES DONNÉS PAR LE PEUPLE DE PARIS AU ROY HENRY III. 1576.*

*Henri par la Grace de sa Mere, incert Roy de France et de Polongne imaginaire, Concierge du Louvre, Marguillier de S. Germain de Lauxerrois et de toutes les Eglises de Paris, Gendre de Colas, Gauderonneur des colets de sa Femme et Friseur de ses cheveux, Mercier du Palais, Visiteur des estuves, Gardien des Quatre Mendians, Pere conscript des Blancs-Battus, et Protecteur des "Caputtiers"*<sup>1122</sup>.

Dans cette pièce de tonalité comique, le pamphlétaire joue, principalement, sur l'association d'Henri III aux vilaines tâches et aux fonctions dégradantes et indignes de son statut en

---

<sup>1120</sup> Pierre de L'Estoile, op., cit. *Tome IV*, p. 75 ; (pièce n° 308 de l'annexe).

<sup>1121</sup> Elie BARNAVI, « Fidèles et partisans dans la Ligue parisienne (1585-1594) », op. cit. p. 149

<sup>1122</sup> Pierre de L'Estoile, op. cit. *Tome II*, p. 56 ; (pièce n° 99 de l'annexe).

présentant de lui une image peu glorieuse et clairement caricaturale. Tout est mis en œuvre pour le rabaisser et marquer le dénigrement et le dédain éprouvés à son égard et ce qui rend la situation plus accablante, encore, concernant cette cible de choix, c'est la prise de parole collective au nom du peuple de Paris comme cela apparaît dans le titre. Avec cet artifice énonciatif, le pamphlétaire donne l'impression que l'attaque qui se développe dans son texte n'est pas le produit d'un acte isolé pouvant avoir pour motif la vengeance et la calomnie, des intentions aussi basses et vilaines que la parole qui y est proférée, mais qu'elle serait la voix de l'opinion publique et plus précisément de celle des parisiens. La mise en avant de ce pseudo-énonciateur minimise la responsabilité du pamphlétaire dans cette entreprise diffamatoire puisqu'il apparaît comme un simple porte parole de cette voix populaire qui gronde et qui médite et au même temps, un tel recours donne une certaine légitimité à ses propos qui sont présentés comme le reflet de ce que pense la masse.

Pour le texte lui-même, le rabaissement de la cible passe par la veine comique et ses différents moyens d'action. Le comique découle d'abord, du contraste qui existe entre, d'un côté le titre du pamphlet avec l'évocation des *Titres* donnés à un roi par son peuple et donc la promesse d'un portrait flatteur et élogieux lié habituellement à ce genre d'annonce et puis de l'autre côté, la réalité décevante développée dans le texte, même, avec une accumulation de détails en rapport avec son parcours politique, son comportement ou sa vie privée qui ne peuvent que porter atteinte à son image et affecter sa réputation. Il s'agit en fait d'une parodie de proclamation et le lecteur qui s'attend à une énumération des faits et actes illustrant la gloire et la grandeur de ce roi et qui lui valent des *Titres* se trouve confronté à une accumulation d'éléments négatifs qui, au contraire, mettent en avant la médiocrité d'Henri III (*Roy de France et de Pologne imaginaire / concierge du Louvre / Gauderonneur des colets de sa femme...*). Il comprend, alors, rapidement la portée ironique du titre et saisit toute la dimension calomnieuse de ce pamphlet où on joue sur la surprise et la feinte et où on utilise le comique comme moyen de destruction de l'image de l'adversaire. Le rire du pamphlétaire ainsi que celui de son lecteur deviennent dans ce contexte, provocation, défi et blasphème.

Le blasphème, justement ; en voilà une notion intéressante que nous pouvons essayer de cerner à travers cette définition : « Du fait de la multiplicité de ses usages, l'injure verbale fait figure de transgression par excellence et, à ce titre, les juristes ne pouvaient s'en désintéresser. Après bien d'autres, Ferrière s'est attaché à en cerner les contours dans une définition fonctionnelle; pour cet auteur, l'injure est constituée "lorsqu'on profère des paroles infamantes contre quelqu'un, qu'on fait à quelqu'un des reproches outrageants ou qu'on adresse à quelqu'un des menaces qui blessent sa réputation". Mais parmi toutes ces

transgressions verbales, il en est certaines qui dépassent le simple jeu des rivalités interpersonnelles pour toucher au politique; il en est ainsi lorsque la victime de l'outrage détient un rang éminent dans le monde surnaturel ou humain. Les paroles proférées contre de telles personnes ne témoignent pas forcément d'un rejet absolu des institutions divines ou humaines, mais constituent les formes ultimes de la violence verbale dont la particulière gravité peut se traduire, en droit pénal comme en droit canonique, par des incriminations, de blasphème ou de lèse-majesté »<sup>1123</sup>. Nous tenons à préciser qu'il ne s'agit pas pour nous de nous intéresser aux blasphèmes, ces termes désignés aussi jurons ou jurements et qui sont, d'ailleurs, dans certains cas utilisés par les pamphlétaires (L'exemple du juron « MORTDIEU », Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome II*, p. 95) mais de nous focaliser sur la dimension blasphématoire qui parcourt certains libelles au sens d'énoncé transgressif d'une autorité politique suprême, défiant et provocateur par la violence qu'il véhicule. Néanmoins, ce que ces deux réalités énonciatives ont en commun c'est sans doute l'agressivité qui les caractérise, la défiance et le désir de faire violence à autrui, que cela passe par un choix lexical particulier ou par la transgression de toute forme de respect et d'obéissance supposés<sup>1124</sup>.

Ce qui est intéressant pour nous c'est la dimension blasphématoire qui vient s'associer dans certains libelles à l'énonciation pamphlétaire comme en atteste l'exemple de la pièce citée plus haut et où la parole injurieuse devient rapidement outrageuse dès qu'il s'agit du roi et l'offense ou l'insulte véhiculées dans cet espace énonciatif deviennent blasphème et crime de lèse-majesté.

Dans ce pamphlet comme ailleurs dans la collection de L'Estoile, la dimension blasphématoire de ce rire agresseur tient au fait qu'il libère, surtout, l'énonciateur -et bien plus que son destinataire- de son obéissance au roi, que par son intermédiaire il se permet de

---

<sup>1123</sup> Jacqueline HOAREAU-DODINAU, *Dieu et le roi, La répression du blasphème et de l'injure au roi à la fin du Moyen Âge*, Limoges, Pulim, 2002, p. 11.

<sup>1124</sup> Alain Cabantous s'est largement intéressé à l'étude du blasphème et voilà comment il parle de l'agressivité qui s'y associe : « Pris dans un tel environnement, le blasphème dépasse sa fonction d'attribut langagier coutumier et masculin. Avec d'autres symptômes il participe à la construction d'un code qui ordonne la violence sociale aux XVIe et XVIIe siècles. Au cours d'une joute verbale, l'énoncé blasphématoire représente une sorte d'avertissement, une forme d'intention adressée à celui que l'on agresse ou à ceux qui assistent à la scène. IL s'intègre dans une progression où, en référence aux codes connus, les moqueries, les plaisanteries, les sarcasmes et les railleries, par un effet d'escalade, préparent l'action future. Le blasphème, pour celui qui le profère, renforce alors le processus de la transgression sociale puisque, à travers une habitude orale, l'usage de la parole interdite devient le truchement verbal de la violence publique ».  
Alain CABANTOUS, *Histoire du blasphème en occident, fin XVIe- milieu XIX siècle*, Paris, Albin Michel, 1998, p. 194 -195.



le tourner en dérision, de l'humilier et de le rabaisser, transgressant, ainsi, le code du respect, ignorant toute forme de sacralité et agissant sous l'effet de la passion haineuse qui le ronge et qui trouve dans la parole diffamatoire un espace où se déverser. Cette valeur transgressive se trouve, d'ailleurs, associée au rire, même en dehors du contexte de l'énonciation pamphlétaire et indépendamment de l'attitude blasphématoire de l'énonciateur. Yvonne Bellenger déclare au sujet de ce phénomène souvent intrigant et tellement important : « Rire comme libération de la crainte, rire comme désobéissance à la loi: il me semble qu'on a là deux valeurs essentielles du rire. Et on remarquera sans doute que, dans les deux cas, le rire naît d'un contraste, voire d'un conflit: entre une interdiction et sa transgression, entre la crainte et le soulagement »<sup>1125</sup>.

Le pamphlétaire témoigne aussi de son irrespect et son mépris à travers les mots et le choix d'une lexicologie qui affiche son caractère injurieux et blasphématoire par rapport à la personne à laquelle elle se rapporte. Certes, les termes « *concierge* » ou encore « *Gauderonneur* » ne sont pas des blasphèmes en tant que tels et de par leur sémantique initiale, mais le fait qu'ils permettent de caractériser le roi et qu'ils s'associent à une tonalité sarcastique, leur donne cette valeur blasphématoire et c'est dans cette perspective que nous pouvons parler d'une lexicologie grossière au service du sérieux violent. Cette agressivité, Pierre de l'Estoile la commente, ailleurs, dans son *Journal* et dans le cadre de la présentation d'une série de libelles de l'an 1577 attribués à la propagande protestante en ces termes : « [...] dont il fust desavoué et blasmé, principalement des Huguenos, lesquels, à leur maniere accoustumée, sans respect de Prince ni supérieurs, déchirerent par leurs escrits tous ceux qu'ils tenoient pour auteurs et conseillers de la guerre, et par consequent de leur malheur, aiguisans en ce temps leurs plumes, qui coupaient aussi bien que leurs espées, mais ne faisaient pas du tout tant de mal »<sup>1126</sup>.

L'un des points forts de ce pamphlet c'est ce regard sélectif de l'auteur qui lui permet de condenser dans cet espace réduit uniquement des éléments dépréciatifs de l'image d'Henri III et de les amplifier à outrance car comme l'explique Marie-Madeleine Fragonard au sujet

---

<sup>1125</sup> Yvonne BELLENGER, « Le comique comme résultat de la transgression ? » dans *Studi di litteratura francese, Tome X*, 1983, p. 162.

Elle rajoute, dans cette même perspective, un peu plus loin : « Contrairement à Bergson, Freud relie le rire à la vie inconsciente en en faisant un des mécanismes de défense contre l'angoisse. Rien d'étonnant alors, à ce que le rire soit souvent chargé d'agressivité ! ». *Ibid.* p. 163.

Pas étonnant, aussi, que le rire soit mis à profit par les pamphlétaires ou qu'il soit le moyen d'exprimer une intention blasphématoire.

<sup>1126</sup> Pierre de l'Estoile, *op. cit. Tome II*, p. 89.

d'Agrippa d'Aubigné dans ses attaques contre Henri III : « l'imputation diffamatoire, qu'elle soit sciemment ou inconsciemment grossie, est l'expression du rejet purificateur »<sup>1127</sup>. Le rapport à la réalité dans les pamphlets et le traitement particulier de l'information est, bien évidemment, conditionné par le projet global de l'action propagandiste comme nous avons précédemment eu l'occasion de l'expliquer en détail<sup>1128</sup>.

Les pamphlets usant du comique comme moyen de transgression de l'autorité royale sont bien nombreux comme en atteste cette épigramme dénonçant l'hypocrisie d'Henri III et sa dévotion exacerbée et suspecte et où l'auteur n'hésite pas à mélanger l'évocation de la dévotion religieuse se manifestant à travers les cérémonies de pénitence à la sexualité du roi:

*Le Roy s'est rendu penitent,  
Pource que des enfans il n'a.  
Mais, entendez pourquoi cela :  
C'est à cause qu'à peine il tend.*<sup>1129</sup>

Dans cette pièce, il ne s'agit pas seulement d'attaquer le roi sur la sincérité de son ardeur religieuse affichée publiquement mais de l'attaquer sur un point touchant à sa vie privée et à sa sexualité. Certes l'incapacité d'Henri III à avoir des enfants est connue de tous et il s'agit d'un problème personnel, privé qui est devenu un problème public au regard de la dimension politique qu'il revêt et qui est en rapport avec la succession au pouvoir, mais ce qui dérange, ici, ce n'est pas tant le sujet –bien que délicat– que la manière avec laquelle il a été abordé. Il y a quelque chose d'humiliant dans le portrait caricatural proposé et où le roi est présenté comme impuissant. Le comique traduit le dédain de l'énonciateur et sa volonté de rabaisser sa cible et c'est bien par rapport à cette humiliation qui s'oppose à toute idée de grandeur que nous pouvons parler de la désacralisation par le rire et d'une libération de toutes les contraintes<sup>1130</sup>.

---

<sup>1127</sup> Marie-Madeleine FRAGONARD, « Stratégie de la diffamation et poétique du monstrueux : D'Aubigné et Henri III » dans *Henri III et son temps*, op. cit., p. 54.

<sup>1128</sup> Voir chapitre VIII.

<sup>1129</sup> Pierre de L'Estoile, op. cit. *Tome IV*, p. 81, (pièce n° 316 de l'annexe).

<sup>1130</sup> « Dans cette parole séditieuse entre tout ce qui est de l'ordre du pamphlet, autrement dit tout texte qui se permet de prendre la parole sans qu'elle lui soit donnée, la satire politique s'octroyant elle-même une liberté illocutoire ». Frédéric GABRIEL, « Qu'est ce qu'une parole publique ? Entre exégèse et propagande » dans *"Parler librement" La liberté de parole au tournant du XVIe et du XVIIe siècle*, Lyon, ENS Editions, 2005, p. 145.

Dans un autre pamphlet de la même série, le comique blasphématoire s'amplifie afin de dénoncer, toujours, l'hypocrisie du roi qui par l'institution d'une nouvelle confrérie ne chercherait, en fait, qu'à dissimuler ses relations homosexuelles, à satisfaire ses besoins pervers et certainement pas à servir sincèrement Dieu<sup>1131</sup>. Le pamphlet s'articule comme suit :

*Il a choisi la Bonne Dame*

*Pour la patronne de ses vœux :*

*Mais il aime mieux, sur mon ame*

*Un jeune fils aux blonds cheveux<sup>1132</sup>*

L'attaque portant sur l'homosexualité du roi, passe par le comique sarcastique et c'est précisément le jeu sur les sonorités permettant d'opposer les termes *Dame / ame* et *vœux / cheveux* qui crée cet effet. Le pamphlétaire construit des couples antithétiques permettant de mettre en évidence l'opposition entre deux réalités différentes : le temporel, avec ce qu'il a de plus trivial et de plus charnel (*Dame, cheveux*) et l'atemporel, avec ce qu'il a de plus abstrait et de plus spirituel (*vœux, ame*). Il joue, clairement, sur le choix du lieu de la cérémonie religieuse pour évoquer la réalité sordide de l'attirance de ce roi pour les hommes. Ce qui est inégalement de surcroît, dans ce libelle, c'est que nous avons l'impression que le pamphlétaire répond à un acte blasphématoire par un acte du même ordre. Le roi trahit son contrat d'obéissance à Dieu en transgressant les règles qu'il a défini pour les hommes, en souillant son nom par l'engagement dans ces mascarades et en l'associant à ses jeux pervers ; et de la

---

<sup>1131</sup> Sur cette schizophrénie caractéristique de la cour d'Henri III qui est réellement à l'image du souverain, André Chastel déclare : « Le libertinage de la cour de France a toujours fasciné les amateurs de scandale. Les banquets équivoques, les danses et les travestis, l'abus des parures féminines et surtout masculines, ont laissé un souvenir facile à illustrer par l'image: trop de perles, trop de fard, trop de parfums. Ces festivités alternaient avec une dévotion stricte, obsédée, selon un rythme de retournements affectifs, propre à la sensibilité irritable et incertaine de l'époque. Il en résulte que la cour ne peut plus guère servir de modèle culturel ». André CHASTEL, *La crise de la Renaissance (1520-1600)*, Genève, éd. d'Art Albert Skira, 1968, p. 188.

Néanmoins, au sujet des pratiques homosexuelles du roi, tout particulièrement, la situation est un peu plus compliquée car contrairement aux affirmations plus ou moins explicites des pamphléaires faisant de cette rumeur une vérité à force de la répéter, nous rencontrons plusieurs témoignages d'historiens du XVI<sup>ème</sup> siècle ou encore d'historiens modernes qui nient cette réalité ou du moins la relativisent. Jacqueline Boucher présente cette licence des mœurs à la cour d'Henri III en se référant à Brantôme ce qui permet de relativiser un peu l'image d'un roi homosexuel qui ressort des pamphlets : « Les mœurs marginales n'étaient pas admises pourtant dans ce milieu si libre de la cour. Brantôme l'a clairement manifesté. Il a évoqué à mots couverts des relations entre femmes que la promiscuité, qui régnait surtout pendant les voyages, favorisait, mais faisait aisément aussi découvrir. Il a rejeté avec indignation l'homosexualité masculine, qui était alors passible de la peine de mort dans ses formes les plus extrêmes. Contrairement à ce que l'on a cru, la cour des derniers Valois ne se caractérisait pas par l'ampleur de ce comportement qui restait dissimulé et qui se manifesta plus ouvertement au temps de Henri IV ».

Jacqueline BOUCHER, *La Cour de Henri III, op. cit.*, p. 169

<sup>1132</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome IV*, p. 81, (pièce n° 319 de l'annexe).

même façon le pamphlétaire s'autorise, à son tour de blasphémer, mais c'est d'un blasphème d'un autre genre qu'il s'agit, contre le roi et nom contre Dieu, en se moquant de sa manifestation de foi et en le diffamant sur son homosexualité. C'est en fait comme si un blasphème en amenait un autre, une agression en entraînant une autre et une libération de certains codes en justifiait une autre ; et c'était d'ailleurs la logique que suivaient les pamphlétaires pour légitimer leur attitude blasphématoire et leur explosion de haine. Notre libelliste ne se contente, donc, pas de suggérer ou de parler à demi-mot de cette homosexualité du roi avec comme motif central autour duquel s'articule l'attaque, les relations suspectes et perverses du roi avec ses Mignons et il est intéressant de remarquer, à ce sujet, que plus on avance dans la crise, plus l'autorité royale s'affaiblit et plus les accusations de ce genre se multiplient et surtout se dégagent de toute contrainte de brouillage et de déguisement de l'attaque. N'oublions pas que la juridiction de l'époque était très stricte à l'égard de ce type de crime (le risque d'être brûlé pour homosexualité) et que même si le droit ne s'appliquait pas aux gens de la cour il restait présent dans les esprits en tant que norme générale et l'existence de cette répression -du moins officiellement- donnait aux pamphlets qui exploitaient ce type d'accusation une valeur provocatrice, défiante et même blasphématoire au regard de la gravité du motif d'attaque.

L'impression qui ressort de ces différents pamphlets c'est que c'est le regard même porté en ce temps de crise sur l'Etat qui change. Avec Henri III, l'autorité royale est de plus en plus menacée, de plus en plus affaiblie ; une évolution du paysage politique qu'Hélène Merlin décrit en ces termes : « Les guerres de religion déchirant le corps politique introduisent une situation critique où le *public* n'est plus commun : ses parties se sont scindées en *partis*, qui essaient de faire la preuve qu'ils représentent à eux seuls le *public*. La réflexion théologico-juridique pour déterminer où –du côté de quel parti– se trouve le (bien) public. Avant les guerres de religion, Dieu, le roi, l'Eglise, la patrie, le public ("un Dieu, une foi, une loi, un roi" restera la devise de la Ligue), formerait une sorte de chaîne de critères harmonieusement complémentaires. Les discussions portaient sur l'articulation possible de cette totalité harmonique que devait être, qu'était le royaume. Désormais, la chaîne est défaite et il s'agit de savoir ou de valoir, lequel de tous ces critères est supérieur à l'autre »<sup>1133</sup>. Pierre de L'Estoile nous fournit un témoignage très clair et très intéressant sur cette tension qui culmine dans la période précédant le tyrannicide et avec elle l'expression de la haine et la

---

<sup>1133</sup> Hélène MERLIN, *Le public au XVII<sup>ème</sup> siècle*, op. cit., p. 249.

libération des pratiques blasphématoires et injurieuses. Nous choisissons de transcrire ce commentaire du mémorialiste dans sa quasi-intégralité, malgré sa longueur, pour l'intérêt qu'il présente : « Les Evangiles de Paris, et les beaux livres et discours que journallement on y imprimoit. - De la confederation et association des deux Rois, les Parisiens et ceux de la Ligue advertis, firent publier, par toute la France, singulierement à Paris, par leurs trompettes ordinaires de sedition, et Madame de Montpensier, par ses predicateurs gagés et appointés à cest effect, y fist prescher partout, que le masque estoit descouvert, que le tiran avoit osté le voile de son hypocrisie, s' estant tout à fait déclaré fauteur et partizan de l'heretique, qu'il avoit reçu et associé avec lui; partant, qu'il ne faloit plus douter qu'en ceste guerre il n'y alloit que de la seule religion Catholique qu'on vouloit estirper et bannir du royaume de France, pour la defense et conservation de laquelle il faloit plus douter qu'en ceste guerre il n'y alloit que la seule religion Catholique qu'on vouloit extirper et bannir du royaume de France, pour la defense et consevation de laquelle il falloit à present plus que jamais se resouldre, et n' y espargner vies ni biens: c' estoit l'evangile de ce temps et n'en preschoit on point d'autre à Paris, où il estoit mieux reçu que le vrai evangile de paix, et ne resonnoient autre chose les chaires des predicateurs qu'injures, principalement contre le Roy, qu'ils appeloient Chien, tigre, Heretique, Tiran, le faisant fuir et abhorrer tant qu'ils pouvoient au peuple, ne voulans et ne permettans qu'on l'appelast autrement, n'y aiant si chetif predicateur qui ne trovast place en son sermon pour y enfile une suite d'injures contre le Roy, ni si malotru pedant qui ne fist une couple de sonnets sur ce sujet, ni si pauvre et petit imprimeur qui ne trovast moien de faire tous les jours rouler sur la presse quelque sot et nouveau discours et libelle diffamatoire contre Sa Majesté, farci de toutes les plus atroces injures qu'on se pouvoit aviser, jusqu'à en rechercher des memoires sur les vieux ruffiens, maquerelles, garses et harangeres du Petit Pont .[ ... ]»<sup>1134</sup>.

En réalité, c'est, surtout, dans la manière d'exprimer cette désobéissance au roi et de gérer la violence contestataire que s'exprime la nouveauté dans ce rapport au pouvoir politique. Il est vrai que le denier des Valois est souvent représenté comme un roi faible qui n'a pas su faire face à la succession de crises qui ont marqué son règne. Néanmoins, qu'il y ait eu contre lui des complots politiques ou autour de lui des princes, forts, déterminés, ambitieux et prêts à tout sacrifier pour servir leurs intérêts de quelque ordre qu'ils soient, d'ailleurs, ça n'a rien d'original puisque cela fait partie du jeu politique et des rapports de force habituels entre le roi et l'élite nobiliaire. Seulement, en ce temps, il n'y pas que les grands de la société

---

<sup>1134</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit. Tome VI*, p. 174.

qui osent défier le roi par une prise d'armes ou un acte de désobéissance affiché publiquement, mais la défiance peut tenter n'importe quel sujet du royaume, pour qui, il suffirait de prendre la plume et de diffamer à volonté contre l'honneur de son roi. En se servant de l'imprimé comme outil de propagande, en organisant le combat par le pamphlet, en mobilisant des plumes militantes et en institutionnalisant la violence inhérente à ce type d'écrit, les adversaires du roi, grands princes de sang, ont su donner plus de force à leur action politique en élargissant leur acte de désobéissance et en donnant à tous, la possibilité de partager avec eux leur droit à la désobéissance et à la rébellion.

Pour mesurer la gravité d'un acte de rébellion, il faut s'intéresser aux partis engagés dans ce processus de libération par rapport à un pacte de respect et d'obéissance. Penser alors qu'un pamphlet diffamatoire souillant l'honneur du roi et portant atteinte au prestige et à la sacralité de la fonction royale est moins important, moins grave qu'un acte de désobéissance d'un autre genre qui se manifeste différemment, c'est sous-estimer le pouvoir des mots et avoir une appréciation erronée des enjeux politiques, or c'est justement l'erreur dans laquelle est tombé Henri III. Ce roi n'a pas su voir dans ces écrits diffamatoires l'assise qu'ils constituaient pour le développement d'une haine qui s'achèvera dans le sang et l'affirmation progressive d'un désir de libération qui culminera dans le régicide. Henri III était loin d'être dupe par rapport à la vulnérabilité de son pouvoir au regard des multiples actes de défiance qu'il était obligé d'affronter comme en atteste ce témoignage : « Lorsque Louis Davila, le père de l'historien, vint porter à Henri III, sur ordre de la reine mère, la nouvelle, en mai 1588, de l'arrivée à Paris du duc de Guise, contraire à sa volonté, le roi se sentit accablé. [...] Là son angoisse était telle, devant l'effondrement de l'État, qu'il ne dormait presque plus. Il passait une partie des nuits à méditer sur la situation, cherchant par quels moyens agir, conférant avec ceux qui avaient alors sa confiance, l'abbé del Bene, le duc de Retz, M. de Rambouillet »<sup>1135</sup>. Mais à aucun

---

<sup>1135</sup> Jacqueline BOUCHER, *Société et mentalités autour de Henri III*, Paris, Champion, 1981, p.60.

Sa conscience du danger que représente une pareille situation, était bien réelle et elle l'amenait à s'engager dans différentes tentatives qui permettraient de consolider son pouvoir et de rappeler à ses sujets leur devoir d'obéissance comme l'explique, ici, Jacqueline Boucher : « Autorité et humanité, ces deux caractères étaient réunis chez Henri III. L'affirmation de son pouvoir, sans autres limites que les coutumes du royaume et la morale chrétienne, revint sans cesse dans les lettres et les discours du roi, parfois rudement. Ses familiers n'échappaient pas à cette autorité :

À l'archevêque de Lyon, un des ligueurs :

"Souvenez vous que je suis vostre Roy et que Dyeu, le devoiret et la  
rayzon veullent tous ansamble que vous me satisfâyez... " »

*Ibid.*, p. 61

Gilbert Schrenck apporte un témoignage supplémentaire à cette situation en affirmant : « Le rappel de l'obéissance au Prince légitime revient en effet obstinément dans les paroles prononcées par Henri III- ou prêtées à lui par L'Estoile ?- . Ces paroles indiquent dans tous les cas la nécessité impérieuse de restaurer une autorité sans partage, faute de quoi, dit le roi, "si je laisse faire ces gens-ci [les Ligueurs] je ne les aurai pas

moment, il n'est dit que le roi a recouru à des mesures strictes pour lutter contre le développement du phénomène pamphlétaire, peut-être parce qu'il ne voyait pas dans ces écrits une menace sérieuse qu'il est impératif d'éradiquer ou encore que le phénomène s'est tellement étendu et renforcé, qu'il s'est tellement ancré dans le jeu politique et les stratégies des différents partis, qu'il devient difficile de le maîtriser<sup>1136</sup>.

La passivité d'Henri III face à la prolifération des pamphlets blasphématoires, par inconscience ou par impuissance est incontestable. Et pourtant, nous ne pouvons pas dire qu'il n'existait pas en ce temps, le fondement nécessaire au développement d'un appareil de contrôle qui avait été mis en place, bien avant le début du règne d'Henri III. Denis Pallier en s'intéressant à la question de la censure affirme : « Les libelles et pamphlets sont particulièrement visés par une législation que l'ordonnance du 10 septembre 1563, portant défenses d'imprimer ou vendre aucune composition sans permission du Roi, sous peine d'être pendu, résume toute entière »<sup>1137</sup>.

En fait, le problème de ce roi, face aux pamphlets, c'est qu'il ne se considère pas comme référant mais comme lecteur et le manque de rigueur dont il fait preuve, à l'exception de quelques cas isolés de répression, est l'une des raisons qui va lui faire perdre tout contrôle sur le métier de l'édition, accentuer la fragilité de son pouvoir et même amener sa perte. Denis Pallier parle en ces termes de ce roi qui, de toute évidence, s'abstenait d'utiliser les moyens de contrôle dont il disposait : « Contrairement à ce que l'évolution des événements laisserait présumer, Henri III n'était pas désarmé face aux pamphlets lancés par les ligueurs. Il avait en main un instrument forgé à l'épreuve de la propagande protestante. Si le Roi, à l'exemple de sa mère, ne se formalisait pas toujours des libelles, si les hésitations de sa politique ne permettaient pas une répression continue, les moyens de cette répression demeuraient »<sup>1138</sup>.

---

seulement pour compagnons, mais pour maître à la fin" ». Gilbert SCHRENCK, « L'image du Prince dans le *Journal de Henri III* de Pierre de l'Estoile, ou l'enjeu d'une écriture », *op. cit.*, p. 20.

<sup>1136</sup> Le point de vue suivant de Claude Bellanger atteste ce point de vue : « Les Valois et surtout Henri III considéraient l'imprimerie comme "un art des premiers et plus exquis que tous autres" ; ils s'inquiétaient plus des textes religieux que politiques ; beaucoup de ces cahiers restaient anonymes. D'ailleurs, comment punir l'imprimeur lyonnais Tantillon qui publie avec la permission de M. de Saint-Sorlin, lieutenant du gouverneur, *L'Admirable et prodigieuse mort de Henry de Valoys* ? Pierre de L'Estoile confesse : "Il est aussi peu en la puissance de toute puissance terrienne d'engarder la liberté française de parler, comme d'enfourer le soleil en terre, ou l'enfermer dans un trou" ». Claude BELLANGER, *Histoire générale de la presse française*, *op. cit.*, p. 65-66.

<sup>1137</sup> Denis PALLIER, *Recherche sur l'imprimerie à Paris pendant la Ligue (1585-1594)*, *op. cit.*, p. 37.

<sup>1138</sup> Denis PALLIER, *Recherche sur l'imprimerie à Paris pendant la Ligue (1585-1594)*, *op. cit.*, p. 39.

Dans le cas d'Henri III, les pamphlets semblent l'amuser et tout particulièrement les écrits comiques d'entre eux et il reste, ainsi, inconscient du risque que représente cette veine comique, indifférent à cette force du ridicule qui avance aux dépens du respect que devrait susciter son statut. Le comique constitue, d'ailleurs, dans ce sens un choix stratégique qui permet de désarmer progressivement le roi en le privant de ce principe sur lequel il assoie son prestige et son pouvoir : le respect. Les pamphlets comiques contre Henri III où l'agression passe par la dérision permettent de familiariser, en quelque sorte, le lecteur avec l'idée de l'irrespect ouvrant, ainsi, une brèche dans la sacralité royale et préparant les esprits à se libérer du code d'obéissance. Tout l'enjeu pour les pamphlétaires est de substituer à l'image du roi, à qui on doit respect et fidélité, celle d'un homme, efféminé, débauché, lâche et hypocrite qu'il est permis de tourner en dérision, de diffamer, d'agresser et pourquoi pas de tuer et c'est bien ce passage de la violence verbale à la violence physique. Henri III ne voulait pas ou ne pouvait pas lutter fermement contre les agressions pamphlétaires dont il faisait l'objet – ou peut-être les deux – et son attitude a permis de porter atteinte, encore plus, à son autorité ouvrant la voie à ces ennemis d'asseoir leur théorie sur la légitimité de la désobéissance au roi. Cette théorie passant de la propagande d'un groupe politique à l'autre s'est tellement renforcée au point de conduire au régicide que certains présentent comme un tyrannicide pour faire lever l'interdiction, repousser l'idée d'infamie et effacer tout sentiment de culpabilité qui entoure cet acte de rébellion. Voici d'ailleurs comment Pierre Miquel présente l'atmosphère qui règne dans Paris pendant les mois qui séparent l'assassinat des Guise de celui d'Henri III : « Les signes extérieurs de la monarchie sont martelés, brûlés, jetés dans la la Seine. On ne trouve plus une armoirie du roi, un sigle à son nom. On détruit à coups de masse le mausolée des Mignons de l'église Saint-Paul. A Saint-Barthélemy, au prêche, les fidèles doivent prêter serment de venger les princes assassinés. Le premier président du Parlement de Paris, de Harlay, doit jurer comme les autres. Les 70 docteurs de la Sorbonne, à l'unanimité, délient le peuple de son serment de fidélité au roi. Son nom est rayé des canons de la messe. Henri III est un tyran que Boucher, curé de Saint-Benoît et docteur de la Sorbonne, recommande de tuer. Les parlementaires, fidèles soutiens e la monarchie, sont insultés par la foule. Les plus royalistes d'entre eux sont arrêtés. Les autres se soumettent. Louis Dorléans, le pamphlétaire, devient avocat général. Dans Paris, les royalistes sont rançonnés »<sup>1139</sup>.

---

<sup>1139</sup> Pierre MIQUEL, *Les guerres de religion*, Paris, Fayard, 1980, p. 351-352.



En définitive, nous pouvons dire qu'Henri III, par manque de rigueur et peut-être aussi par excès de confiance dans le système politique qu'il pensait être capable de le protéger, a perdu le contrôle sur les affaires internes son pays. Cette faiblesse aura, bien évidemment, son retentissement dans l'espace pamphlétaire puisqu'en l'absence de lois strictes et surtout effectives permettant un contrôle réel, c'est un véritable déchaînement des plumes et des haines qui les animent qui s'offre en terrible spectacle. Denis Pallier, en ciblant la période entre 1585 et 1589 déclare dans cette perspective : « Les infractions d'un parti aux ordonnances, même avec le tacite consentement du Roi, ne pouvaient conduire qu'à l'affrontement des propagandes dans un égal irrespect des lois. Le groupe ligueur, face au courant huguenot et "politique", a l'habileté d'organiser très progressivement son action »<sup>1140</sup>.

La situation commence à changer après le régicide contre Henri III avec un contrôle plus strict du métier de l'édition<sup>1141</sup>. Néanmoins, cela reste très relatif et clairement disproportionné par rapport à l'étendu du phénomène et la place qu'il occupe désormais dans le paysage socio-politique. Il faut dire qu'Henri IV, non plus, n'a pas cherché à s'engager réellement sur la voie de la répression des pamphlétaires et que sur ce point il n'était pas très différent de son prédécesseur<sup>1142</sup>. Mais, l'expérience d'Henri III dans ce domaine et même celle d'Henri IV, après lui, ont servi de leçons à d'autres hommes d'Etat qui leur ont succédé et c'est précisément avec Richelieu, connu pour son intransigeance et sa politique de fer dans tous les domaines, qu'on assiste à la mise en place d'un véritable appareil de censure et qu'on peut parler du contrôle de cet outil de propagande par l'Etat<sup>1143</sup>.

---

<sup>1140</sup> Denis PALLIER, *Recherche sur l'imprimerie à Paris pendant le Ligue (1585-1594)*, op. cit., p. 61.

<sup>1141</sup> « Après l'attentat de Jacques Clément, de nouvelles dispositions visèrent les atteintes à la majesté royale et à la sûreté d'un Etat déchiré par les factions ». *Ibid.*, p.65.

<sup>1142</sup> Henri IV a, lui aussi, subi des attaques très violentes de la part de ses adversaires que se soit en tant que prétendant au trône ou même en étant roi de France. La propagande de la Ligue s'obstinait, en effet, à vouloir lui contester sa légitimité et de la même façon que Paris lui résistait, les plumes de ce parti continuaient le combat jusqu'au bout comme en atteste ce point de vue où l'auteur évoque des aspects qui ont tout de l'attitude blasphématoire : « En effet, les attaques personnelles contre le roi constituent un thème majeur dans la propagande de la Ligue et il faut dire que rien n'échappe à la vigilance de ses ennemis. Laissons de côté les attaques sur la vie privée du roi, c'est un domaine trop facile à exploiter. Il va de soi que des attaques non moins fulgurantes sont consacrées au fait qu'il est hérétique, excommunié et relaps. Mais les pamphlétaires de la Ligue font preuve aussi de beaucoup d'originalité. Louis Dordéans se moque par exemple longuement de la pauvreté de Henri IV. Encore plus amusantes sont les attaques sur la couardise du roi. Mais pour frapper le grand coup, on met en doute même qu'il soit Français: "Le Roy de Navarre est Biarnoïse, et nay hors de la France, et ne sçavons pas au vray s'il est fils de Henry [sic pour Antoine] de Bourbon ou du Duc de Cleves, ou de tous les deux"». Myriam YARDENI, *La conscience nationale en France pendant les guerres de Religion (1559-1598)*, op. cit., p. 229.

<sup>1143</sup> Quelle que soit l'époque, la prise de parole agressive, provocatrice et blasphématoire peut constituer rapidement une menace pour l'image du monarque et aussi pour l'ordre social mais les réactions à l'égard de

Progressivement, les hommes d'Etat, rois ou grands ministres prennent conscience du danger que peut représenter cette expression pamphlétaire dont il faut jouer, puisqu'elle s'impose à eux mais qu'il faut aussi savoir contrôler<sup>1144</sup>. La différence avec la situation pendant les guerres de religion c'est qu'à ce moment là, on assistait à la naissance d'un phénomène nouveau qui a pu exploser en quelques années grâce au mariage terrible entre un contexte de crise et une forme imprimée. Le libelle diffamatoire de l'époque, suscitait la curiosité si ce n'est l'engouement, de tous. Les chefs de partis ont immédiatement compris la valeur de ce type d'écrit dans la propagation d'une parole contestataire et destructrice pour l'adversaire et c'est bien ce qui les a poussé à structurer leurs propagandes respectives<sup>1145</sup>. Henri III, lui, s'est laissé prendre au jeu pamphlétaire et ses alliés s'inscrivaient dans une logique de contre-attaque en usant de moyens similaires (les attaques véhiculées dans les pamphlets politiques contre les ligueurs) mais non en se posant comme une autorité répressive capable d'interrompre le processus diffamatoire et la désacralisation du pouvoir royal. D'ailleurs, le changement du regard qu'on peut porter sur le pamphlet, l'appréhension que peut susciter ce type d'écrit, le durcissement des lois à son égard et leur effectivité ne concernent pas uniquement les écrits attaquant l'honneur du roi mais l'ensemble des textes diffamatoires indépendamment du statut de la cible. Voilà, d'ailleurs, comment Arlette Farge présente la situation au XVIII<sup>ème</sup> siècle en se basant sur le témoignage du lieutenant général de police Lenoir dans ses Mémoires : « [...] "Les plaintes au sujet d'injures et de diffamation étaient fréquentes à Paris. Les uns en poursuivaient la réparation devant les tribunaux ordinaires. Le plus grand nombre de Parisiens importunaient la police de leurs contestations domestiques et

---

telles manifestations peuvent varier en terme de tolérance et la rigueur qu'affichent certains dans ce domaine se justifie par rapport à l'enjeu de cette violence verbale. Jacqueline Hoareau-Dodinau explique cela en ces termes : « Derrière la répression du blasphème et de l'injure au prince se dessinent des enjeux qui dépassent largement le droit pénal; c'est le pouvoir royal qui est en cause: sa survie politique dépend d'une idéologie renouvelée et forgée dans l'urgence; l'heure n'est pas aux grandes constructions doctrinales ». Jacqueline HOAREAU-DODINAU, *op. cit.*, p. 23.

<sup>1144</sup> Voilà comment les spécialistes parlent de la limitation de la liberté de pensée au XVII<sup>ème</sup> siècle : « A n'en juger que par la fréquence répétée des décrets royaux, on pourrait être enclin à croire que la suppression de la liberté de penser et d'écrire a été un dogme intangible de la monarchie française au XVII<sup>e</sup> siècle. Ces mesures sont en effet nombreuses et variées ». Emile BOURGEOIS et Louis ANDRE, *Les Sources de l'histoire de France XVII<sup>ème</sup> siècle (1610-1715), Tome IV (journaux et pamphlets), op. cit.*, p. 5.

<sup>1145</sup> En fait, la violence verbale qui s'exerce pendant les guerres de religion ne constitue pas un phénomène isolé qui n'a pas son semblable dans l'histoire de France. La quantité de choses ordurières à visée agressive qui circulaient sous Louis XIV et Louis XV constitue une réalité indéniable mais il s'agit dans ce cas d'une méchanceté dissoute dans des supports différents (lettres, traités, libelles, livres sérieux...) ce qui la rend moins visible, or ce n'est pas le cas des guerres de religion. Sur ces trois décennies, la parole diffamatoire, agressive et destructrice s'est concentrée dans cet espace pamphlétaire jusqu'à saturation et c'est l'une des raisons qui a conduit à la rupture du code d'obéissance, réalité affichée, cultivée et assumée par les pamphlétaires de cette époque.

de leur point d'honneur". On sent ici l'agacement de la police devant l'afflux de demandes croissantes concernant l'honneur et la réputation ; pourtant, Lenoir en comprend parfaitement le mécanisme : lorsque hommes et femmes vivent "en regard", comme dans la ville du XVIII<sup>ème</sup> siècle, le pouvoir de la parole est tout-puissant. Médisances et calomnies peuvent créer blessures et conflits graves »<sup>1146</sup>.

Mais, finalement jusqu'où, cette liberté pouvait-elle conduire ?

Ce qui est étonnant et désolant, par rapport à cette littérature pamphlétaire c'est que l'attaque, la violence verbale semblent devenir un objectif en soi. Certes, les pamphlétaires s'inscrivent pour la plupart dans un projet propagandiste qui donne à leur agressivité, au comique qu'ils utilisent une dimension politique incontestable. Certes, aussi, l'efficacité du type d'énonciation qu'ils choisissent est indéniable, permettant de détruire l'image de l'adversaire, de le discréditer et de le désarmer pour utiliser un terme conforme à la logique guerrière qui régit cet univers. Néanmoins, l'impression que nous pouvons avoir face à ce torrent de production pamphlétaire est celle d'un débordement où l'excès, la fureur agressive prennent le dessus sur les objectifs politiques. En d'autres termes, cette parole pamphlétaire qui se développe avec une telle liberté, qui se jette à bras ouverts dans la calomnie et la diffamation, qui ignore les convenances, le respect, l'honneur et la sacralité peut-elle continuer à être contrôlée par ceux qui l'ont encouragé et qui en ont fait un instrument politique ou échappe-t-elle à ce politique pour afficher à outrance son caractère passionnel.

La prise de parole pamphlétaire pendant les guerres de religion a quelque chose d'étrange et d'incongru. Elle est considérée comme l'espace où s'expriment les haines les plus violentes mais au même temps la banalisation et la prolifération de ces pratiques diffamatoires leur donne un aspect ludique. Comment peut-on alors faire de ces choses extrêmement fortes qui relèvent de la passion humaine, un jeu ? Voilà tout le paradoxe de cette littérature pamphlétaire qui fait que la liberté risque finalement de tomber dans la vacuité et l'anarchie, mais c'est peut-être, aussi, ce même paradoxe qui fait que le genre réussisse, s'impose et perdure.

---

<sup>1146</sup> Arlette FARGE, *Histoire de la vie privée de la Renaissance aux Lumières*, op. cit., p. 590.

Bien évidemment, on s'imagine mal une telle chose se produire pendant les guerres de religion. En fait, ce n'est pas que les français du XVI<sup>ème</sup> siècle n'accordaient pas d'importance à leur honneur, mais le contexte est très différent, la diffamation en question était véhiculée dans des pamphlets majoritairement anonymes, le système judiciaire dans sa pratique effective ne permettait pas encore d'associer à la pratique diffamatoire un aspect délictueux et puis surtout, le contexte de crise de l'époque agissait dans le sens de la banalisation de la pratique diffamatoire quel que soit l'espace où elle s'exprime. On ose s'attaquer à l'honneur du roi, pourquoi alors se retenir de diffamer des personnes de rang beaucoup moins élevé.

## *Conclusion*

Si le comique trouve aisément sa place dans la communication pamphlétaire c'est parce qu'il donne à l'attaque une force supplémentaire et que de par son fonctionnement il permet au libelliste de marquer sa double prise de pouvoir sur le destinataire et sur la cible. Le pouvoir qu'il exerce sur son destinataire passe par la séduction ou devrions-nous dire par la tromperie et l'effet anesthésiant du comique qui permettent au pamphlétaire d'arracher ou plutôt de dérober à son destinataire la complicité dont il a besoin et cela grâce au pouvoir et à la force du rire partagé, bien évidemment. Pour la cible du pamphlet, le fonctionnement du comique est, certes, différent, puisque c'est selon le principe de l'exclusion qu'opère le comique. Il y a en effet une méchanceté dans le comique qui permet à celui qui le manipule de marquer sa supériorité sur la cible contre laquelle il est dirigé et c'est dans cette perspective que la raillerie s'associe à l'humiliation pour celui qui la subit.

Les pamphlétaires n'ont donc qu'à puiser dans ce comique qui a l'air de se prêter facilement —et presque naturellement— au jeu de l'agression verbale. Le comique met à la disposition des libellistes un arsenal de moyens remarquablement varié, allant de l'ironie, à l'injure grossière en passant par le sarcasme, la parodie, les jeux de mots et les anagrammes comiques ; et cet appareil conceptuel est capable de devenir le vecteur d'une violence verbale impressionnante, dès qu'il se trouve associé à l'éthos pamphlétaire et soumis au pouvoir ravageur de la passion haineuse.

Mais une telle violence comique qui explose dans l'espace de l'expression pamphlétaire va nécessairement se confronter à des normes, des lois, des usages et il s'avère que la réalité de la transgression qu'elle amène se vérifie davantage dans le domaine politique que dans le domaine des mœurs. La liberté du comique pamphlétaire, en ce temps, est, donc, plus blasphématoire qu'inconvenante, même s'il convient dans les deux cas de s'interroger sur les risques, pour ces pamphlétaires, de s'abandonner à l'exercice de la violence verbale en le laissant prendre le dessus sur les objectifs politiques.

## *Conclusion générale*

La haine, la violence, les affrontements entre partis, que des choses inquiétantes renvoyant à la peur et à la gravité dans ce contexte de crise des guerres de religion. Il était donc légitime de s'interroger sur la place que pouvait avoir le comique dans le cadre d'une expression pamphlétaire qui se nourrit de la passion haineuse et qui la nourrit, qu'on institutionnalise pour l'intégrer au jeu politique et qu'on introduit sur la scène publique comme une arme de combat dont le seul paramètre de réussite est l'efficacité dans l'agression. Et pourtant le comique est là, bien présent dans ces libelles des guerres de religion comme en attestent les différents pamphlets insérés par L'Estoile dans sa collection du *Registre-Journal du Règne de Henri III*. Le regard du lecteur peut immédiatement se rendre compte de cette réalité littéraire, les commentaires du mémorialiste le disent clairement et les statistiques auxquelles nous aboutissons à partir de l'exploitation de notre descriptif placé en annexe le prouvent encore plus en nous permettant d'avancer des chiffres précis.

En s'intéressant à l'étude de ces libelles, le choix d'un postulat de départ s'imposait et nous avons défini, dès le début, le pamphlet, en priorité, comme un éthos de l'agression avec comme autres traits distinctifs : la brièveté, l'enracinement de l'écrit dans une actualité précise et surtout dans un contexte de crise ce qui conduit généralement à sa dimension propagandiste, sans oublier le mode de diffusion particulier qui s'associe à ce mode d'expression et qui en variant les moyens de circulation respecte le principe fondateur d'une diffusion large, instantanée et non ciblée. Le comique, quant à lui, ne figure pas parmi nos critères définitionnels mais sa présence est telle dans les écrits pamphlétares, qu'il impose sa légitimité dans cet espace d'expression, peut-être pas en tant que critère fondateur mais comme une occurrence qui renseigne, indéniablement, sur le rôle qu'il a à jouer dans l'attaque et c'est, d'ailleurs, justement par rapport à l'éthos pamphlétaire que nous pouvons parler de l'action comique et de l'intérêt qu'elle présente<sup>1147</sup>.

Lorsque nous nous penchons sur les différents moyens stylistiques qui relèvent du comique il se révèle un modèle particulier de relation entre le locuteur et l'allocuté (qui est dans ce cas la cible du comique) et nous pouvons alors opposer l'ironisant à l'ironisé, le

---

<sup>1147</sup> C'est donc dans cette perspective que nous avons été amenée à consacrer la première partie aux définitions théoriques et dans laquelle nous avons tenté d'élucider, en particulier, la réception réticente qui est faite des pamphlets en général et du comique de surcroît.

railleur au raillé, le caricaturiste au caricaturé ou encore l' « injurieux » à l'injurié, or ces différents schéma énonciatifs peuvent être ramenés au modèle de l'agresseur/ agressé qui fonde l'énonciation pamphlétaire et c'est dans cette perspective que nous passons de la stylistique du comique à sa valeur pragmatique comme discours de l'agression. Mais dans le cas du comique pamphlétaire un autre élément doit nécessairement être pris en considération : le lecteur qui constitue l'enjeu de cette communication et qui nous permet d'évaluer de l'impact de cette injure comique et de son degré d'efficacité.

Le comique qui s'exerce dans les pamphlets des guerres de religion s'associe à toutes les formes littéraires, à tous les sujets, au fait divers comme à la réflexion politique et à la référence religieuse ou historique, au latin comme au français, aux choses les plus dérisoires comme aux questions les plus délicates et les plus graves ; il touche par son action diffamatoire les personnes sans grande importance dans la vie politique comme les personnalités les plus importantes, celles qui incarnent un réel pouvoir et qui sont parfois emblématiques de tout un système de valeur et d'organisation politique et en l'occurrence, ici, le roi blasphémé, au sujet duquel déferlent des accusations autant infâmes que comiques, selon qu'on choisisse de s'intéresser à leur portée ou à la manière de les véhiculer. D'ailleurs tout l'enjeu et l'intérêt du comique est là, dans la feinte et l'illusion, dans la manipulation, la tromperie, permettant de faire passer les choses les plus graves, les plus laides, les plus sordides et les plus dérangeantes sous masque du rire. Ceux qui manipulent le comique manipulent aussi les autres, maîtrisent l'art de la feinte en utilisant à merveille les ressources et les possibilités qu'offre un type de discours qui, crée, tout simplement, une distorsion chez le lecteur et permet d'avoir, sur lui, un effet anesthésiant.

Plus qu'un simple moyen, le comique devient dans le cadre de l'expression pamphlétaire une arme terrible qu'aucun parti politique ne peut se permettre d'ignorer et de s'en dispenser et de laquelle aucun d'entre eux n'a le monopole. Le comique permet d'alimenter la machine propagandiste et la mécanique guerrière de ces partis politiques par les différents moyens qu'il met à leur disposition et nous pouvons clairement affirmer que si le comique est littéraire (ensemble de moyens stylistiques et énonciatifs) son impact est historique et politique et l'idée de l'articulation est bien là.

Le comique explose dans ces libelles dans toute sa splendeur ou devrions nous dire, plutôt dans toute sa laideur parce que tâché de haine, marqué par l'esprit de violence, il est

presque défiguré, dénaturé et contaminé par cette « fureur de nuire »<sup>1148</sup> qui l'éloigne de plus en plus du « drôle ».

La méchanceté de ce comique pamphlétaire exacerbée à outrance, nous pousse à parler de cruauté car lorsqu'il s'implante quelque part dans ces pièces de propagande, c'est pour blesser, humilier, détruire des images de personnes, des orgueils, des honneurs et des réputations et non pour corriger et reconstruire. Le comique pamphlétaire relève, tout simplement de la haine et non de la satire et en ce sens, c'est par peut-être par rapport à la force de l'argument *ad hominem* dans cette prise de parole pamphlétaire, que nous pouvons expliquer la valeur passionnelle qui s'imbrique au comique pour ne plus s'en détacher. Pierre de L'Estoile lui-même s'exprime en ces termes concernant cette liberté dans l'exercice de la violence qu'affichent les pamphlétaires parmi ses contemporains : « Mais les Auteurs de ces libelles, pour estre plus conduits de la Passion que de la Raison, et meus pour la plus part d'un esprit de Vengeance, au lieu de medicamenter nos maux par tels Escrits, ne les faisoient qu'aigrir et escorcher l'appostume »<sup>1149</sup>.

Ceux-là sont donc passés d'une recherche de la liberté d'expression à un exercice corrompu et perversi de cette liberté en la laissant sombrer dans les passions ravageuses qu'instaurent ces guerres partisans. Leur liberté de parole dans le maniement de l'art de l'agression devient souvent un objectif en soi, bascule vers la calomnie pure et se renferme sur ses propres moyens en tombant dans l'anarchie.

Mais, si Pierre de L'Estoile commente certains aspects de cette réalité pamphlétaire le poids du silence est, néanmoins, tangible dans son œuvre. Il y a certainement dans ce silence qui entoure les libelles, ce qu'il ne peut pas dire parce que lui-même ignore par exemple l'identité de l'auteur ou de l'imprimeur, mais aussi ce qu'il ne veut pas dire pour maintenir le doute, éviter des risques de répression ou tout simplement parce que l'information en question ne lui semble pas intéressante et c'est là une attitude du mémorialiste qui peut s'avérer problématique pour la réception de son œuvre lorsqu'elle s'étend au choix même des pièces pamphlétaires. Qu'est-ce qui mérite de figurer dans le *Journal* et qu'est ce qu'on pourrait passer sous silence et souvent non pas par rapport à sa médiocrité, d'ailleurs, mais plutôt par rapport à sa portée ? La subjectivité de L'Estoile est incontestable et face au choix des pamphlets à insérer dans son *Journal*, voire même face à la manière de les organiser, ce n'est

---

<sup>1148</sup> Nous empruntons ces termes au titre d'un ouvrage, Olivier FERRET, *La Fureur de nuire : échanges pamphlétaires entre philosophes et antiphilosophes (1750-1770)*, *op. cit.*

<sup>1149</sup> Pierre de L'Estoile, *op. cit.*, *Tome II*, p. 156.

pas la curiosité du collectionneur à l'état brut qui s'exprime mais plutôt une curiosité sélective qui laisse à la sensibilité de l'homme et à ses choix idéologiques la possibilité de s'exprimer à travers ce choix. L'intérêt accordé dans le *Journal*, aux pamphlets les plus agressifs à l'encontre de la Ligue tout particulièrement, atteste clairement de cela et permet de montrer comme L'Estoile rend compte de son mépris pour les ligueurs à travers son choix de pamphlets et comment en tant que mémorialiste il participe à décrédibiliser ce parti. Mais au-delà de la subjectivité qui se manifeste nécessairement dans le cadre des écrits historiographiques qu'on veuille l'admettre ou pas, d'ailleurs<sup>1150</sup>, l'attitude de L'Estoile pose un problème par rapport à la réception de son œuvre, puisque, finalement, nous devons nous résigner à travailler sur la matière pamphlétaire qu'il veut bien nous communiquer et que par rapport à cette évidence, tous nos résultats et nos conclusions vont nécessairement porter l'empreinte de cette subjectivité du mémorialiste.

Certaines difficultés auxquelles nous avons été confrontée dans le cadre de ce travail tiennent donc à la spécificité du corpus que nous prenons pour objet d'étude ou encore à l'ambiguïté et la discorde qui entourent la théorisation du pamphlet lui-même.

Nous pensons avoir franchi une étape dans l'intérêt qu'on peut porter à l'exercice du comique dans l'espace pamphlétaire mais beaucoup reste à faire dans ce sens. En effet, nous n'avons pas réussi à nous pencher, sur une étude comparative avec d'autres contextes pamphlétaires du XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles, principalement, pour y observer l'évolution du rapport au comique aussi bien chez les pamphlétaires que chez les lecteurs. Ce travail se serait révélé intéressant pour la compréhension même de la réalité précise des guerres de religion en permettant de la situer par rapport à un mécanisme du développement de l'expression pamphlétaire qui s'étend sur une période plus importante. Nous espérons voir d'autres travaux de recherche se pencher sur cette question ou encore sur le problème des *incipits* des pamphlets des guerres de religion que nous avons exposé dans l'introduction et qui pourrait avoir un intérêt considérable. La question de la liberté aurait, à son tour, pu bénéficier d'un

---

<sup>1150</sup> D'ailleurs, même Brantôme qui se pose en historien ne semble pas être en mesure de garantir à son témoignage l'authenticité et l'objectivité absolues comme le montre ce point de vue de L.J.N. Monnerque dans la notice qui précède l'une de ses éditions : « Mais si comme il (Brantôme) lui arrive souvent, il raconte ce qu'il a ouï dire, ou ce qu'il emprunte aux relations du temps, il est prudent de n'admettre son témoignage que s'il est confirmé par celui d'un contemporain. Que l'on ne nous accuse pas de d'user de sévérité dans le jugement que nous portons sur Brantôme, car en écrivant à la reine Marguerite il nous a mis lui-même sur la voie de cette observation. "Bien vous dirai-je, Madame, que j'escitz est plein de vérité de ce que j'ay veu, je l'assure ; de ce que j'ay sceu et appris d'autrui, si on m'a trompé je n'en puis mais ; si tiens-je pourtant beaucoup de choses de personnages et livres très-véritables et dignes de foy" ». BRANTÔME, *Œuvres complètes du seigneur De Brantôme accompagnées de remarques historiques et critiques. Tome I*, Paris, Foucault, 1822, p. 73-74.



développement plus important surtout par rapport à son rôle dans un processus d'évolution des mentalités et des institutions politiques.

Par crainte de tomber dans le « trop politique» parfois, et par rapport à l'ampleur de la tâche d'autres fois, nous avons manqué au développement de certaines questions, mais nous espérons avoir réussi à rendre compte de cette articulation du comique et du politique qui se place au cœur de ce projet de recherche.

D'ailleurs, il est important de préciser que si notre travail, répond à des questions que nous placions dès le départ au centre de nos préoccupations, se heurte à des obstacles qui nous laissent impuissants quant aux ambitions qui nous animent, il amène aussi de bonnes surprises et la recherche révèle parfois des vérités très intéressantes sur des choses que nous ne pensions pas aborder dans ce cadre là. L'objet de notre travail n'est pas L'Estoile lui-même ou son écriture historiographique mais les pamphlets qu'il réunit ; au même temps ces ramas ne peuvent se détacher du contexte livresque dans lequel ils apparaissent et nous nous trouvons amenée à parler du mémorialiste, de ses points de vue, de ses positions, de ses relations personnelles, de ses réseaux d'acquisition des pamphlets, de l'agencement des pièces qu'il ramasse voire même de la signification qui s'associe à cela, du choix motivé des pièces et du militantisme qu'il peut révéler...L'intérêt que nous portons à ces pamphlets nous a, donc, conduit à nous intéresser, aussi, à l'homme, auteur du *Journal* dans lequel sont insérées ces pièces, que ce soit à travers ce qu'il dit dans ses commentaires ou encore à travers ce qu'il fait de ces pièces pamphlétaires. En fait, L'Estoile nous intéresse, surtout, en tant que modèle de l'ambiguïté des lecteurs destinataires, à la fois méprisant et curieux, convaincu de l'importance de ces pièces dans le jeu politique mais aussi lassé par la nullité contemporaine, déclarant son hostilité à cette mode diffamatoire mais au même temps fasciné par elle, se pressant de ramasser ces écrits diffamatoires tout en les traitant de torchons et parfois, humoriste lui-même et quelque peu diffamateur à son tour ; bref un excellent modèle du lecteur de cette époque séduit par le mal, par la perversion et attestant d'une connivence, certaine, pour le monde des libellistes.

# BIBLIOGRAPHIE

## Corpus primaire

### Editions de L'Estoile

*Journal des choses memorables advenues durant tout le Regne de Henry III, Roy de France et de Pologne.* S.1., 1621.

*Recueil de diverses choses servant à l'histoire de Henry III, Roy de France et de Pologne.* Cologne, chez Pierre Marteau (nombreuses rééditions : 1662, 1663, 1666, 1693, 1699, 1706).

*Mémoires-Journaux.* Edition pour la première fois complète et entièrement conforme aux manuscrits originaux, par G. Brunet et alii, Paris, Librairie des Bibliophiles, 1875-1876, tomes I, II et III.

*Journal pour le Règne de Henri III (1574-1589).* Texte intégral présenté et annoté par L-R Lefèvre, Paris, Gallimard, 1943.

*Mémoires-Journaux,* Paris, Tallandier, 1982, (12 vol.), tomes I, II, III.

*Registre-Journal du règne de Henri III.* Edition introduite et annotée par Madeleine Lazard et Gilbert Schrenck, Genève, Droz, tome I (1992) à VI (2003). Edition de référence.

### Ouvrages du même auteur

*Belles figures et drolleries de la Ligue,* Paris, Didier, 1845.

*Journal de L'Estoile pour le règne de Henri IV et le début du règne de Louis XVIII,* éd. annotée par Louis-Raymond LEFEVRE pour le Tome I (1589-1600) et André MARTIN pour les Tomes II (1601-1609) et III (1610-1611), Paris, Gallimard, 1948-1960.

*Journal d'un bourgeois de Paris sous Henri III,* Paris, Union générale d'éditions, 1966.

*Mémoires relatifs à l'Histoire de France*, Collection Petitot, Paris, Foucault, 1825.

## Ecrits polémiques et traités du XVII<sup>e</sup> siècle

BODIN Jean, *Les Six Livres de la République*, Paris, J. Du Puys, 1576. La deuxième édition (1593, Lyon, Gabriel Cartier) a été rééditée par Fayard, 1986, 6 vol.

CROME François Morin, sieur de, *Dialogue d'entre le Mheustre et le Manant*, 1593 et 1594, éd. par Peter Ascoli, Genève, Droz, 1977.

*Déclaration faite par Monsieur le Prince de Condé, pour montrer les raisons qui l'ont contrainct d'entreprendre la défense de l'autorité du Roy, du gouvernement de la Royne, et du repos de ce Royaume*, s.l., 1562.

*Discours merveilleux de la vie, actions et déportements de Catherine de Médicis, royne mère* (1575 et 1576), éd. Nicole Cazauran (dir), Genève, Droz, 1995.

DORLEANS Louis, *Le banquet et apresdisnée du comte d'Arete, où il es traite de la dissimulation du roi de Navarre et des mœurs de ses partisans*, Paris, G. Bichon, 1594.

*Epistre envoyée au Tigre de la France*, s.l.n.d (1560), attribuée à François Hotman, éd. par Ch.Read. Genève, Slatkine, 1970.

HOTMAN François, *Frncogallia*, Genève, Jacob Stoer, 1573. Pour la traduction française parue en 1574, due peut être à Simon Goulart ( *La Gaule françoise Hotman jurisconsulte*, Cologne, Hiérome Bertulphe ) on dispose d'une édition procurée par Antoine Leca (1991, Presses universitaires d'Aix-Marseille).

LA BOETIE Etienne de, *De la servitude volontaire ou Contr'Un*, éd. par Malcom Smith, Genève, Droz, 1987.

LA NOUE François de, *Discours politiques et militaires* (1587), éd. par F.E.Sutcliffe, Genève, Droz, 1967.

*Le Réveille-Matin des François et de leurs voisins composé par Eusèbe Philadelphie cosmopolite*, Edimbourg, 1574, rééd. Edhis, 1977.

*Remonstrance aux catholiques de tous les Estats de France, pour entrer en l'association de la Ligue*, s.l., 1586.

*Satyre Ménippée, ou vertu du Catholicon d'Espagne*, 1593, éd. par Ch. Read, Paris, Flammarion, 1892.

THOMAS Artus, sieur d'Ambry, *L'île des Hermaphrodites*, s.l.n.d (vers 1605).

# Corpus secondaire

## Ouvrages de synthèse et travaux critiques

Etudes sur le pamphlet, la polémique et la satire

ANGENOT Marc, *La parole pamphlétaire*, Paris, Payot, 1982.

*Aspects de la propagande religieuse, Travaux d'Humanisme et de Renaissance*, 28, Genève, Droz, 1957.

AUSTIN John L., *Quand dire c'est faire (How to do Things with Words)*, 1962), Paris, Seuil, 1970.

BAILLET Adrien (Lainier de Verton), *Des Satyres personnelles, traité historique et critique de celles qui portent le titre d' « Anti »*, Paris, Dezallier, 1689.

BARNOVA DEBBAGI Tatiana, *Ecrits diffamatoires et troubles civils : une culture dans la France des guerres de religion*, thèse de doctorat sous la direction de Denis Crouzet, Université de Paris IV Sorbonne, 2006

BARRERE Joseph, *Estienne de la Boétie contre Nicolas Machiavel*, Bordeaux, Albert Mollat librairie, 1908

— *L'Humanisme et la politique dans le Discours de la servitude volontaire*, Genève, Slatkine, 1981

BELLENGER Yvonne, « Le pamphlet avant le "pamphlet" : des mots et des choses », *C.A.I.E.F.*, 1984.

CARRIER Hubert, *Les Mazarinades (1648-1653) : Contribution à l'histoire des idées, des mentalités et de la sensibilité littéraire à l'époque de la Fronde*, thèse dirigée par J-R MESNARD, 1986.

CAZAURAN Nicole, « Exemples antiques dans quelques pamphlets des guerres de religion », *Actes du IXe congrès de l'Association Guillaume Budé*, Paris, Les Belles Lettres, 1975, p. 570-610.

— « La tragique peinture du premier dialogue du Réveille-Matin », *Etudes Seiziémistes offertes à V-L Saulnier*, Genève, Droz, 1980, p. 327-346.

— « Polémique et Comique dans trois harangues de la Satyre Ménippée », *C.A.I.E.F.*, 1984.

- CHARBONNIER François, *La poésie française et les guerres de Religion (1560-1574). Etude historique et littéraire sur la poésie militante depuis la conjuration d'Amboise jusqu'à la mort de Charles IX (1920), rééd. Genève, Slatkine, 1970*
- CHEVALLIER Rolland, *Les Régicides. Clément, Ravaillac, Damiens*, Paris, Fayard, 1989.
- COCULA Anne-Marie, « Le Contre Un ou la récupération politique du *Discours de la Servitude volontaire* par les protestants », dans *Actes du IXème Colloque Jean Boisset, Protestantisme et Politique*, Presses de l'Université Paul-Valéry Montpellier III, 1997
- DECLERCQ Gilles, MURAT Michel et DANGEL Jacqueline, *La parole polémique*, Paris, Champion, 2003.
- DUCCINI Hélène, « Regards sur la littérature pamphlétaire en France au XVIIe siècle », *Revue historique*, 528, 1978, p. 313-337.
- FELMAN Shoshana , « Le discours polémique », *C.A.I.E.F.*, 31, 1979.
- FERRET Olivier, *La Fureur de nuire : échanges pamphlétaires entre philosophes et antiphilosophes (1750-1770)*, Oxford, Voltaire foundation, 2007.
- FLEURET F. et PERCEAU L., *Les satires françaises du XVI et XVIIe siècles, 1922-1923*
- FRAGONARD Marie-Madeleine, *La Plume et l'Epée : la littérature des guerres de Religion à la Fronde*, Paris, Gallimard, « Découvertes », 1989.
- « Obscurs, sans grade, fous et diffamés : les voix du peuple des pamphlets », dans *Devis d'amitié, Mélanges offerts en l'honneur de Nicole Cazauran*, Paris, Champion.
- HODGART Matthew, *La satire*, Paris, Hachette, 1969.
- JONES-DAVIS Marie-Thérèse, *La satire au temps de la Renaissance*, Paris, J.Touzot, 1987.
- JOUHAUD Christian, *Mazarinades : La fronde des mots*, Paris, Aubier-Montaigne, 1985.
- KAPP Volker, « Satire et injure au XVIII<sup>e</sup> siècle : Le conflit entre la morale et la politique dans le débat sur les libelles » dans *Le pamphlet jusqu'à la Révolution. C.A.I.E.F*, Mai, 1984.
- LEBEGUE Raymond, « La littérature française et les guerres de Religion », *Actes du Quatrième Congrès International d'Histoire Littéraire Moderne*, Paris, Boivin, 1950, p.167-175.
- LECLER Joseph, « Aux origines de la Ligue. Premiers projets et premiers essais (1561-1570), *Etudes*, 1936, p. 188-208.
- LENIENT Charles, *La satire en France ou la littérature militante au XVIe siècle*, Genève, Slatkine, 1970.
- LESTRINGANT Frank et MENAGER Daniel (éd), *Etudes sur la Satyre Ménippée*, Genève, Droz, 1987.

LEVRAULT Léon, *La satire des origines à nos jours*, Paris, Mellottée, 1904.

(Le) Pamphlet, *Etudes littéraires*, XI, août 1978, numéro spécial.

(Le) Pamphlet en France au XVI<sup>e</sup> siècle, Cahiers V-L SAULNIER, n°1, Paris, Presses de l'ENS, 1983.

SMET (De) Rudolf, *La satire humaniste*, Actes du colloque international des 31 mars 1<sup>er</sup> et 2 avril 1993, Université de Bruxelles, Leuven, Peeters press, 1994.

*Traditions polémiques*, Cahiers V-L SAULNIER, n°2, Paris, Presses de l'ENS, 1985.

WEBER Henri, « Poésie polémique et satirique de la Réforme sous les règnes de Henri II, François II et Charles IX » *C.A.I.E.F.*, 10, 1958, p. 89-118.

WINANDY André, « La satire comme instrument politique au XVI<sup>e</sup> siècle », *Culture et Politique en France à l'époque de l'Humanisme et de la Renaissance*, Turin, Accad.delle scienze, 1974, p.269-291.

## Etudes sur Pierre de L'Estoile

CHOPARD M., « Entre Rome et Genève. L'individualisme religieux de P. de l'Estoile », *Humanisme et Foi chrétienne*, Beauchesne, 1976, p.193-201.

— « En marge de la grande érudition, un amateur éclairé, P. de l'Estoile », *Histoire et Littérature. Les écrivains et la politique*. Paris, PUF, 1977, p. 205-235.

GEISENDORF Paul-F , « Trois chroniqueurs devant la propagande » dans *Aspects de la propagande religieuse, Travaux d'Humanisme et de Renaissance*, 28, Genève, Droz, 1957.

GONIN Anne-Marie, *La violence dans la vie urbaine à Paris au 16<sup>ème</sup> siècle d'après les mémoires-journaux de Pierre de L'Estoile (1574-1611)*, sous la direction de Richard GASCON, Université de Lyon, 19 ?.

GREFFE Florence et LOTHE José, *La Vie, les livres et les lectures de Pierre de L'Estoile*, Paris, Champion, 2002.

LAZARD Madeleine, « La Cour vue par des bourgeois, de François I à Henri III », *Les Mémoires français devant le phénomène de la Cour, 1530-1682* (Colloque de Strasbourg, 1989), Paris, Klincksieck, 1991.

LE PELLETIER J., « Chronique du XVI<sup>e</sup> siècle. Mémoires-Journaux de P. de l'Estoile », *La Nouvelle Revue*, 118 (1932), p. 168-185.

— « Un bourgeois de Paris au temps de la Ligue, P. de l'Estoile », *Revue Bleue*, n° 11, 1999, p.78-85.

RIVOIRARD Robert, *La vision de la société française du XVI<sup>ème</sup> siècle dans les mémoires-journaux de Pierre de L'Estoile* sous la direction de Richard GASCON, Université de Lyon, 1970

SCHRENCK Gilbert, « L'image du Prince dans le *Journal du Règne de Henri III* de P. de l'Estoile, ou l'enjeu d'une écriture », dans *L'image du souverain dans les Lettres françaises. Des guerres de religion à la révocation de l'Edit de Nantes* (Colloque de Strasbourg, 1983), Paris, Klincksieck, 1985, p 15-25.

— « Vérité et récit mémorable : à propos de la première édition du *Journal* de Pierre de L'Estoile(1621) », *Récit et Vérité. Du Moyen Age au XVI<sup>e</sup> siècle*, Razo, n°15, 1998 (Cahiers du Centre d'Etudes Médiévales de Nice), p.131-141.

— « Pierre de L'Estoile devant ses manuscrits : la fadaise et la sagesse », dans *Le manuscrit littéraire : son statut, son histoire, du Moyen Age à nos jours*, dans *Travaux de Littérature*, XI, 1998, p.95-105.

SMITH P.-M., « Réalisme et pittoresque dans le *Journal* de P. del'Estoile », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 29, 1967, 153-156.

## Contexte historique et éditorial, philosophie politique et climat socio-religieux

ANGELO Vladimir, *Les Curés de Paris au XVI<sup>ème</sup> siècle*, Paris, éd. du Cerf, 2005.

AULOTTE Robert, *Précis de littérature française du XVI<sup>ème</sup> siècle*, Paris, PUF, 1991.

ARIES P. et DUBY G., *Histoire de la vie privée de la Renaissance aux Lumières*, Paris, Seuil, 1986.

BABELON J.-P., *Nouvelle histoire de Paris. Paris au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette, 1986.

BARNAVI Elie, *Le Parti de Dieu. Etude sociale et politique de la Ligue parisienne*, Louvain, B.Nauwelaertz, 1980.

— « Fidèles et partisans dans la Ligue parisienne (1585-1594) » dans *Hommage à Roland Mousnier, Clientèles et fidélités en Europe à l'époque moderne*, sous la direction d'Yves Durand, Paris, 1981.

BARRERE Joseph, « Observations sur quelques ouvrages politiques anonymes du XVI<sup>e</sup> siècle », *Revue de l'Histoire Littéraire de la France*, mai-juin 1914, p.375-386.

BELLANGER Claude, *Histoire générale de la presse française*, Paris, PUF, 1969-1976.

BELY Lucien, *La France moderne 1498-1789*, Paris, PUF, 1994.

BERCE Yves-Marie, *Croquants et nu-pieds : les soulèvements populaires en France du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Gallimard, coll. «Folio », 1991.

- BERNARD Mathilde, *Ecrire la peur au tems des guerres civiles : une étude des historiens et mémorialistes contemporains des guerres de religion (1562-1598)*, sous la direction de Marie-Madeleine FRAGONARD, université Sorbonne Nouvelle -Paris III, 2008
- BLANCHARD Joël, *Ecriture et pouvoir à l'aube des temps modernes*, Paris, PUF, 2002.
- BOLOGNE Jean-Claude, *Histoire de la pudeur*, Paris, éd. Perrin, 1999.
- BORIAUD Jean-Yves, *La littérature française du XVIe siècle*, Paris, Armand Colin, 1995.
- BOUCHER Jacqueline, « L'ordre du Saint-Esprit dans la pensée politique et religieuse d'Henri III », *Cahiers d'histoire*, t.18, 1973, n°2, p.129-142.
- *Société et mentalité autour d'Henri III*, Paris, Champion, 1981.
- *La cour de Henri III*, Rennes, Ed.Ouest France, 1986.
- BOURGEOIS Emile et ANDRE Louis, *Les sources de l'histoire de France XVII<sup>ème</sup> siècle (1610-1715)*, Tome IV (Journaux et pamphlets), Paris, Auguste Picard Editeur, 1924
- BURNS J.H. et GOLDIE M.(dir.), *Histoire de la pensée politique moderne, 1450-1700* (Cambridge History), trad. Française, Paris, PUF, 1997.
- CABANTOUS Alain, *Histoire du blasphème en occident, fin XVIe- milieu XIX siècle*, Paris, Albin Michel, 1998
- CAZAURAN Nicole, « Echo d'un massacre » dans *La littérature de la Renaissance, Mélanges offerts à Henri Weber*, Genève, Slatkine, 1984.
- CHALAMBERT (De) Victor, *Histoire de la Ligue sous le règne de Henri III et Henri IV : ou quinze années de l'histoire de France*, Paris, Champion. Donniol, 1854.
- CHAMPION P., *Paris au temps des guerres de Religion*, Paris, 1938.
- « La légende des mignons », *Bibliothèque d'Humanisme et de Renaissance*, Tome 6, 1939.
- CHASTEL André, *La crise de la Renaissance (1520-1600)*, Genève, éd. d'Art Albert Skira, 1968
- CHRISTIN Olivier, *La paix de religion : l'autonomisation de la raison politique au XVIe siècle*, Paris, Seuil, 1997.
- CLASTRES Pierre, *La Boétie et la question du politique*, Paris, Ed. Payot, 1993
- CONSTANT Jean-Marie, *Les Guise*, Paris, Hachette, 1984.
- *La Ligue*, Paris, Fayard, 1996.



- CRAHAY Robert, « Controverses religieuses à propos de la *République* de Jean Bodin » dans *La controverse religieuse (XVIe- XIXe siècles), actes du 1<sup>er</sup> colloque Jean Boisset (Tome I)*, Montpellier, Ed. de l'Université Paul Valéry
- CRESCENZO Richard, *Histoire de la littérature française du XVIe siècle*, Paris, Champion, 2001.
- CROUZET Denis, « Les processions blanches (1583-1594) », *Histoire, Economie, Société*, n°4, 1982, p.511-563.
- *Les guerriers de Dieu. La violence au temps des troubles de Religion*, Seyssel, Champ Vallon, 1990, 2 vol.
- *A propos de la plasticité de la violence réformée au temps des premières guerres de Religion*, Paris, éd. Société de l'histoire du protestantisme, 2002.
- CULLIERE Alain, *Les écrivains et le pouvoir en Lorraine au XVIe siècle*, Paris, Champion, 1999.
- Culture et idéologie dans la genèse de l'Etat moderne*, Actes de la table ronde organisée par le Centre national de la recherche scientifique et l'école française de Rome, Rome, Ecole française de Rome, Palais Farnèse, 1985.
- DAVIS N.-Z., « Les rites de violence », *Les cultures du peuple*, Paris, 1980, p.251-307.
- DESCIMON Robert, *Qui étaient les Seize ? Mythes et réalité de la Ligue parisienne (1585-1594)*, Paris, Klincksieck( Mémoires de Paris et île de France, t.34), 1983.
- « La Ligue à Paris (1585 1594) : une révision » dans *Annales, E.S.C*, 1982, n°1.
- « Prises de parti, appartenance sociale et relations familiales dans la Ligue parisienne », B. CHEVALIER et R. SAUZET (éd), *Les Réformes. Enracinement socio-culturel*, Paris, La Maisnie, 1985, p.123-136.
- DIDIER Béatrice, *Histoire de la littérature française du XVIII<sup>ème</sup> siècle*, Paris, Nathan, 1992.
- DUCCINI Hélène, *Faire voir, faire croire, l'opinion publique sous louis XIII*, Seyssel, Champ Vallon, 2003.
- « Regard sur la littérature pamphlétaire en France au XVII<sup>ème</sup> siècle », dans *Revue historique*, 528, 1978.
- ELIAS Norbert, *La Civilisation des mœurs*, coll. AGORA, Pocket, 2002.
- FAGNIEZ Gustave, « L'opinion publique et la polémique au temps de Richelieu à propos d'une publication récente » dans *Revue des questions historiques*, Paris, Bureaux de la revue, 1896
- FAY Bernard, *Naissance d'un monstre l'opinion publique*, Paris, Godefroy de Bouillon, 2001

- FEBVRE Lucien et MARTIN Henri-Jean, *L'apparition du livre*, Paris, Albin Michel, 1958.
- FRAGONARD Marie-Madeleine et PERONNET Michel (éd), « Tout pouvoir vient de Dieu », (*Rom, XIII, 1-10*), Actes du VIIe colloque Jean Boisset (université Paul Valéry, Montpellier, 1999), Montpellier, éd. Sauramps, 1992.
- GABRIEL Frédéric, « Qu'est ce qu'une parole publique ? Entre exégèse et propagande » dans "*Parler librement*" *La liberté de parole au tournant du XVIe et du XVIIe siècle*, Lyon, ENS Editions, 2005
- GIRAUD Yves, « Pibrac, Elvire, Machiavel », *Revue d'histoire littéraire de la France*, sept.-oct. 1973 (numéro consacré à la Saint Barthélemy), p.804 -818.
- GRAVIER Maurice, *Luther et l'opinion publique*, Paris, Aubier, 1942.
- HABERMAS J., *L'espace public*, Paris, Payot, 1978.
- HATIN E., *Histoire de la presse en France*, Paris, 1858, 3vol.
- HAUSER Henri, *Les Sources de l'histoire de France. XVIe Siècle*, tome 3 (*Les Guerres de Religion*), Paris, Picard, 1912.
- *La modernité du XVIe siècle*, Paris, Colin, 1963.
- Histoire de l'édition française. Tome I*, sous la direction de H.J MARTIN et R. CHARTIER, Paris, Promodis, 1983.
- HOAREAU-DODINAU Jacqueline, *Dieu et le roi, La répression du blasphème et de l'injure au roi à la fin du Moyen Âge*, Limoges, Pulim, 2002.
- JONES-DAVIS Marie-Thérèse, (dir) *L'Histoire au temps de la Renaissance*, Paris, Klincksieck, Publications de la Sorbonne, 1996.
- JOUANNA Arlette, « La notion d'honneur au XVIe siècle », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 1968.
- *Le devoir de révolte*, Paris, Fayard, 1989.
- « Les enjeux des stratégies politiques de la noblesse française au XVIe siècle et dans la première moitié du XVIIe siècle », in *Société, culture, vie religieuse aux XVIe et XVIIe siècles*, Bulletin de l'association des historiens modernistes des universitaires, n°18, Paris, Presse de l'université de Paris Sorbonne, 1995.
- *La France du XVIe siècle*, Paris, PUF 1996.
- *Histoire et Dictionnaire des guerres de religion*, Paris, Robert Laffont, 1998 [collection Bouquins], 1998 .
- *La France de la Renaissance : histoire et dictionnaire*, Paris, Robert Laffont, [Collection Bouquins], 2001.

- JOUTARD Philippe(éd), *La Saint Barthélemy ou les résonances d'un massacre*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé , 1976.
- KUPERTY–TSUR Nadine, *Se dire à la Renaissance : les mémoires au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Vrin , 1997.
- LABITTE Charles, *De la démocratie chez les prédicateurs de la Ligue*, Paris, Joubert et J.Labitte, 1841.
- LEPREUX Georges, *Gallia typographica: répertoire biographique et chronologique de tous les imprimeurs de France depuis les origines de l'imprimerie jusqu'à la révolution*, Tome I, Paris, Champion, 1911.
- LE ROY LADURIE Emmanuel, *L'Etat royal, De Louis XI à Henri IV (1460-1610)*, Paris, Hachette, 1987
- LESTRINGANT Frank, *Littérature française du XVI<sup>ème</sup> siècle*, Paris, PUF, 2000.
- MAGENDIE Maurice, *La Politesse mondaine*, Genève, Slatkine-Reprints, 1993.
- MARTIN Henri –Jean et CHARTIER Roger, *Livre, pouvoir et société*, Tome 1, Genève, Droz, 1999.
- MERLIN Hélène, *Le Public au XVII<sup>e</sup> siècle : entre corps mystique et personne fictive*, Paris, [s. n.] 1989
- *Public et littérature en France au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Belles Lettres, 1994.
- MESNARD Pierre, *L'Essor de la philosophie politique au XVI<sup>e</sup> siècle*, éd. revue, Paris, Vrin, 1952.
- MEYLAN Henri, *Aspects de la propagande religieuse*, Genève, Droz, 1957.
- MIQUEL Pierre, *Les guerres de religion*, Paris, Fayard, 1980
- MOMBELLO Gianni, « Claude de Seyssel : un esprit modéré au service de l'expansion française » dans *Culture et pouvoir au temps de la Renaissance, Actes du Congrès Marguerite de Savoie Annecy, Chambéry, Turin 29avril - 4mai 1974*, Paris, Champion, 1978
- MOREAU-REIBEL Jean, « Bodin et la Ligue », *Humanisme et Renaissance*, II, 1935, p.422-440.
- MUCHEMBLED Robert, *La société policée. Politesse et politique en France du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Le Seuil, 1998.
- NAKAM Géralde, *Chemins de la Renaissance*, Paris, Champion, 2005
- NEGRONI Barbara de, *Intolérances. Catholiques et protestants en France, 1560-1787*, Paris, Hachette, 1996.

- OUY Gilbert, « Humanisme et propagande politique en France au début du XV<sup>ème</sup> siècle : Ambrogio Migli et les ambitions impériales de Louis d'Orléans », dans *Culture et politique à l'époque de l'humanisme et de la Renaissance*, Academia Delle Scienz, Torino, 1974.
- PALLIER Denis, *Recherches sur l'imprimerie à Paris pendant la Ligue (1585 -1594)*, Genève, Droz, 1976.
- « Les Réponses catholiques » dans *Histoire de l'édition française*, t. I, Paris, Promodis, 1983.
- PAPIN Philippe, « Duplicité et trahison : l'image des "Politiques" durant la Ligue », *Rev. d'Hist. Mod. et Cont.*, janv.-mars 1991, t. 38, p. 2-21
- POIRIER Guy, *L'Homosexualité dans l'imaginaire de la Renaissance*, Paris, Champion, 1996.
- POIRIER Jean, *Histoire des mœurs*, Encyclopédie de la Pléiade, Gallimard, 1991.
- (Le) *Pouvoir monarchique et ses supports idéologiques*, [Actes du colloque international, Paris 3-5 décembre 1987], Paris, Publications de la Sorbonne Nouvelle, 1990.
- REULOS Michel, « La Saint-Barthélemy : thème politique ou thème religieux ? », *Revue Littéraire de la France*, Sept-Oct 1973.
- REYNIE Dominique, *Le triomphe de l'opinion publique, l'espace public français du XVI<sup>ème</sup> au XX<sup>ème</sup> siècle*, Paris, O. Jacob, 1998.
- RICHET Denis, « Aspects socio-culturels des conflits religieux à Paris dans la seconde moitié du XVI<sup>ème</sup> siècle » dans *Annales*, E.S.C., 1977, n° 4, Paris, Armand Colin
- ROBIN Gilbert, *L'énigme sexuelle d'Henri III*, Paris, Wesmael-Charlier, 1964.
- ROMIER Lucien, *Les origines politiques des guerres de Religion, 1513-1564*, réed. Genève, Slatkine, 1974, 2vol.
- SAUZET Robert, (dir.), *Henri III et son temps*, Paris, Vrin, 1992.
- SEGUIN Jean Pierre, *L'information en France avant le périodique, 517 canards imprimés entre 1529 et 1631*, Paris, 1964.
- *L'information en France de Louis XII à Henri II*, Genève, Droz, 1961.
- SOULIE Marguerite, « La Saint-Barthélemy et la réflexion sur le pouvoir », in FRANCO Simone (dir.), *Culture et politique en France à l'époque de l'humanisme et de la Renaissance*, Turin, Accademia delle scienze, 1974.
- SOZZI Lionello, « La polémique anti-italienne en France au XVI<sup>e</sup> siècle », *Atti dell' Accademia delle Scienze di Torino*, 1972, p.99-190.

TARDE Gabriel, *L'Opinion et la foule*, Paris, PUF, 1989.

TARRETE Alexandre, *Littérature française du XVI<sup>ème</sup> siècle*, Paris, PUF.

*Théories et pratiques politiques à la Renaissance*, Colloque de Tours, Vrin, 1977.

WANEGFFELEN Thierry, *Ni Rome ni Genève. Des fidèles entre deux chaires en France au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Champion, 1997.

YARDENI Myriam, *La conscience nationale en France pendant les guerres de Religion (1559-1598)*, Paris, Publications de la Sorbonne, B. Nauwelaertz, 1971.

### Etudes littéraires : questions discursives, rhétoriques, stylistiques et énonciatives

BAKHTINE Mikhaïl, *L'Oeuvre de François Rabelais et la culture populaire au Moyen Age et sous la Renaissance*, Paris, Gallimard, 1970

BALDENSPERGER Fernand, « Les définitions de l'humour », *Etudes d'Histoire Littéraire*, Paris, Hachette, 1907.

BELLENGER Yvonne, « L'obscénité facétieuse dans la poésie française après 1550 » dans *Studi di litaratura francese*, n° V, 1979.

- « Le comique comme résultat de la transgression ? » dans *Studi di litaratura francese*, n° X, 1983.

BERGSON Henri, *Le rire, Essai sur la signification du comique*, Paris, PUF, 1959.

BERTRAND D., *Dire le rire à l'âge classique : représenter pour mieux contrôler*, Aix, Presses de l'Université de Provence, 1995.

BORIAUD Jean-Yves, *La littérature française du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Armand Colin, 1995,

BRONCKART J.-P., *Le fonctionnement des discours*, Paris, Delachaux et Niestlé, 1985.

CHARAUDEAU P., *Langage et discours*, Paris, Hachette, 1983.

CLEMENT Michèle, *Le cynisme à la Renaissance*, Genève, Droz, 2005.

CLOSSON Marianne, *L'imaginaire démoniaque en France (1550-1650) Genèse de la littérature fantastique*, Genève, Droz, 2000.

COMBE Dominique, *Les genres littéraires*, Paris, Hachette, 1992.

COURTINE J.-J., « Analyse du discours politique », *Langages*, n°62, 1981.

- DAMBRE Marc et GOSSELIN-NOAT Monique , *L'Eclatement des genres au XX<sup>ème</sup> siècle*, Presses de la Sorbonne, 2001.
- DEBAILLY Pascal, « Agrippa d'Aubigné et la satire tragique » dans *Humour, ironie et humanisme dans la littérature française*, Paris, Champion, 2001.
- DEMERSON Guy, « Métamorphoses de la dérision et formes du risible à la Renaissance » dans *Histoire de la France littéraire*, Paris, PUF, 2006
- DEVIGNAUD Jean, *Le propre de l'homme : histoire du comique et de la dérision*, Paris, Hachette, 1985.
- DEVIGNAUD J. et HAZNADAR C., *La dérision, le rire, Internationale de l'imaginaire n°3*, Babel, 1995
- Le Dialogue, genre littéraire*, Paris, Les Belles Lettres, 1972.
- Le Discours politique*, numéro spécial de *Langages*, 1971, n°23.
- DJIAN Patrick, « Des visées de l'injure » dans *Outrages, insultes, blasphèmes et injures : violences du langage et polices du discours*, éd. L'Harmattan, 2008.
- DUBOIS Jacques et SUMPFF J. éd. « L'analyse du discours », *Langages*, 13, 1969.
- DUCROT Oswald, *Dire et ne pas dire*, Paris, Hermann, 1972.
- *La preuve et le dire*, Paris, Mame, 1973.
- *Le Dire et le Dit*, Paris, Ed de Minuit.
- EDOUARD Robert, *Dictionnaire des injures*, Paris, Tchou, 1967.
- EICHEL-LOJKINE Patricia, *Excentricité et Humanisme. Parodie, dérision et détournement des codes à la Renaissance*, Genève, Droz, 2002.
- EMELINA Jean, *Le Comique, essai d'interprétation générale*, Paris, Sedes, 1996.
- ESCARPIT Robert, *L'Humour*, Paris, PUF, 1960.
- Facétie et littérature facétieuse à la Renaissance*, Actes du colloque de Goutelas 1977, publiés avec une préface de V.-L. SAULNIER dans *Réforme Humanisme Renaissance*, n° 7, 1978.
- FONTANIER Pierre, *Les figures du discours*, Paris, Flammarion, 1968.
- FRAGONARD Marie-Madeleine, « Obscurs, sans grade, fous et diffamés : les voix du peuple des pamphlets » dans *Devis d'amitié, Mélanges offerts en l'honneur de Nicole Cazauran*, Paris, Champion

- FRAISSE Emmanuel et MOURALIS Bernard, *Questions générales de littérature*, Paris, Seuil, 2001,
- GENDREL Bernard, MORAN Patrick, *Atelier de théorie littéraire : Humour, comique, ironie* [en ligne]. Disponible sur : [http : // www.fabula.org/atelier.php](http://www.fabula.org/atelier.php)
- GENETTE Gérard, *Palimpsestes*, Paris, éd. du Seuil, 1982
- GIRAUD Yves, « Le comique engagé des *Satyres chrestiennes de la cuisine papale* » dans *Studi di litaratura francese, Tome X*, 1983.
- GOCHET P., « Performatif et force illocutoire », *Logique et analyse*, VIII, 31, 1965, p.155-172.
- GOLDZINCK J., *Les Lumières et l'idée du comique*, Presses de l'ENS de Fontenay Saint Cloud, 1992.
- GRABBE Christian, *Plaisanterie, satire, ironie et signification plus profonde*, traduit par BAATSCH Henri-Alexis, Paris, Ludd, 1996.
- GRAY Floyd, *La poétique de Du Bellay*, Paris, Librairie Nizet, 1993,
- GROS Gérard et FRAGONARD Marie-Madeleine, *Les formes poétiques du Moyen Age à la Renaissance*, Paris, Nathan, 1995.
- GUERARD Cécile, *L'ironie : le sourire de l'esprit*, Paris, Autrement, 1998.
- HAMON Philippe, *L'ironie littéraire. Essai sur les formes de l'écriture oblique*, Paris, Hachette, 1996.
- HORVATH Milena, *Ecrire*, Actes du colloque international sur le rire, le comique et l'humour, UFR d'Etudes Francophones Université de Pécs, 2001.
- JANKELEVITCH Vladimir, *L'Ironie ou la bonne conscience*, Paris, PUF, 1950.
- *L'Ironie*, Paris, Flammarion, 1964.
- KEBRAT-ORECHIONNI Catherine, *L'Enonciation de la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin, 1980.
- « L'Ironie comme trope », *Poétique*, n°41, février 1980, p.108-127.
- « La polémique et ses définitions » dans *Discours polémique*, Centre des recherches linguistiques et sémiologiques.
- *L'Implicite*, Paris, Armand Colin, 1986.
- KLEIN Robert, « Un aspect de l'herméneutique à l'âge de l'humanisme classique. Le thème du fou et de l'ironie humaniste »[1963], repris in *La Forme et l'intelligible. Ecrits sur la Renaissance et l'art moderne*, Paris, Gallimard, 1970.

- KOEPPEL Philippe, *Humour, ironie et humanisme dans la littérature française*, Paris, Champion, 2001.
- LARGUECHE Evelyne, *L'effet injure, De la pragmatique à la psychanalyse*, Paris, PUF, 1993
- LAURENS Pierre, *L'Abeille dans l'ambre*, Paris, Les Belles Lettres, 1989.
- LAZARD Madeleine, « Politique et comédie au XVI<sup>e</sup> siècle » dans *La littérature de la Renaissance, Mélanges offerts à Henri Weber*, Genève, Slatkine, 1984.
- LE GUERN Michel, « Polémique et espace discursif » dans *Discours polémique*, Centre des recherches linguistiques et sémiologiques.
- MAINGUENEAU Dominique, *Le contexte de l'œuvre littéraire*, Paris, Bordas, 1993.
- *Éléments de Linguistique pour le texte Littéraire*, Paris, Dunod, 1993.
- *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris, Seuil, 1996.
- MARTIN Henri- Jean, « Ce qu'on lisait à Paris au XVI<sup>e</sup> siècle », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 1959.
- MATHIEU-CASTELLANI Gisèle, *La rhétorique des passions*, Paris, PUF, 2000.
- MATORE G., *Le vocabulaire et la société du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, PUF, 1988.
- MECE Marielle, *Le genre littéraire*, Paris, Flammarion, 2004.
- MERCIER Arnaud, *Dérision-Contestation, Hermès N°29*, Paris, éd. CNRS, 2001.
- MEERHOFF K., *Rhétorique et poétique au XVI<sup>e</sup> siècle en France*, Leiden, Brill, 1986.
- MENAGER Daniel, *Introduction à la vie littéraire du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Bordas, 1968.
- *La Renaissance et le rire*, Paris, PUF, 1995.
- MEYER Michel, *Le comique et le tragique, penser le théâtre et son histoire*, Paris, PUF, 2003.
- MILLET Olivier, *Calvin et la dynamique de la parole. Etude de rhétorique réformée*, Paris, Champion, 1992.
- NEDELEC Claudine, *Les Etats et empires du burlesque*, Paris, Champion, 2004
- PELERMAN Chaim, *Logique et argumentation*, Bruxelles, Presses de l'Université de Bruxelles, 1968.
- PERRIN Laurent, *L'ironie mise en trope : du sens des énoncés hyperboliques et ironiques*, Paris, Ed. Kimé, 1996.



- Poétique* n°36, novembre 1978, numéro spécial « Ironie ».
- POUILLOUX Jean-Yves, *Rabelais, rire est le propre de l'homme*, Paris, Gallimard, 1993.
- RAMUS, *Dialectique*, 1555, Ed. critique par M.Dassonville, Genève, Droz, 1964.
- REBOUL Olivier, *Introduction à la rhétorique*, PUF, 1991.
- REVEL Jean-François, « Qu'est-ce que la polémique ? », *Controcensures*, Paris, Pauvert, 1966, p.132-137.
- RIBOT Théodule, *La logique des sentiments*, Paris, Alcan, 1904.
- RIGOLOTT François, *Le texte de la Renaissance, des rhétoriciens à Montaigne*, Genève, Droz, 1982
- ROSIER Laurence, DEFAYS Jean Marc, *Approches du discours comique*, Hayen, Margada, 1999.
- ROUSSET Paul, « L'idéologie des croisades dans les guerres de religion au XVI<sup>e</sup> siècle [A. d'Aubigné, P. de L'Estoile, F. de La Noue, C.Haton] », dans *Schweizerische Zeitschrift für Geschichte*, 1981, p.174-184.
- ROUVIERE Jacques, *Dix siècles d'humour dans la littérature française*, Paris, Plon, 2005.
- SALIBA Isabelle, *La logique de l'ironie*, Thèse (dactyl.), 1995.
- SARRAZIN B., *La Bible parodiée : paraphrases et parodies*, Cerf, 1993.
- SCHOPENHAUER Arthur, *Le Monde comme Volonté et comme Représentation*, Paris, Librairie Félix Alcan, 1913 et PUF, 1966,
- SEARLE J.-R., *Les Actes de langage*, Paris, Hermann, 1972.
- MARPEAU Elsa, « Comique » dans *Notions*, Encyclopoedia Universalis, 2004.
- SAREIL Jean, *L'écriture comique*, Paris, PUF, 1984.
- TARRETE Alexandre, *Littérature française du XVI<sup>ème</sup> siècle*, Paris, PUF.
- Traité de poétique et de rhétorique de la Renaissance*, édités par F. Goyet, Livre de poche, 1990 (Sébillot, *Art poétique français*, 1548 ; Aneau, *Le Quintil horacien*, 1550 ; Peletier, *Art poétique*, 1555 ; Fouquelin, *La rhétorique française*, 1555 ; Ronsard, *Abrégé de l'art poétique français*, 1565)
- TODOROV Tzvetan, *La notion de littérature et autres essais*, Paris, Editions du Seuil, 1987.
- « L'énonciation », *Langages*, 17, 1970.

- VAN DE GEJUCHTE Isabelle, « Quand la dérision va trop loin : Lenny Bruce, le comique censuré » dans *Dérision-Contestation, Hermès, n° 29*, Paris, CNRS, 2001 ;
- VIGNES Jean, *Mots dorés pour un siècle de fer. Mimes, enseignes et proverbes de Jean-Antoine de Baïf : texte, contexte, intertexte*, Paris, Champion.
- VION R., *La Communication verbale*, Paris, Hachette, 1992.
- WEBER Samuel, « Le temps d'un rire » dans *Quatre études sur le rire, Critique*, Janvier-Février, 1988.
- ZANCARINI Jean-Claude, « "Ridere delle errori delli huomini" Politique et comique chez Machiavel, de la *Mandragore* au *Prince* » dans *De qui, de quoi se moque-t-on ? Rire et dérision à la Renaissance*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2004.

## Usuels

- AQUIEN Michèle, *Lexique des termes littéraires*, Paris, Gallimard, 2001
- ARON Paul, SAINT-JACQUES Denis, VIALA Alain, *Le Dictionnaire du littéraire*, Paris, PUF, 2002.
- BLOCH Oscar et Von WARTBURG Walter, *Dictionnaire étymologique de la langue française*, PUF, Paris, 2002.
- BREMOND Jean, *Dictionnaire de la pensée politique*, Paris, Hatier, 1989
- BRUNEL P., *Dictionnaire des mythes littéraires*, Paris, Ed. du Rocher, 1988.
- C.AZIZA, C. OLIVIERI, R. STRICK, *Dictionnaire des thèmes et des symboles littéraires*, Paris, Nathan, 1978.
- CIORANESCO Alexandre, *Bibliographie de la littérature française du seizième siècle*, Genève, Slatkine Reprints, 1975.
- Dictionnaire des biographies*, sous la dir. de M. BIZIERE, Paris, Armand Colin, 1992 (6 vol.)
- Dictionnaire des personnages historiques*, sous la dir. de J-L VOISIN, Pochothèque, 1995.
- Dictionnaire des genres et notions littéraires*, Paris, Encyclopaedia Universalis, Albin Michel, 1997 et 2001.
- Dictionnaire de la pensée politique*, Paris, Larousse, 1997.

- Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques*, Paris, Armand Colin, 1994-2000.
- Encyclopédie des symboles*, Paris, Librairie générale française, 1996.
- FERAUD Jean François, *Le Dictionnaire critique de la langue française (1787)*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, édition de 1994.
- FURETIERE Antoine, *Dictionnaire universel*, Paris, Le Robert, éd. 1978.
- GODEFROY F., *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, Paris, Vieweg-Bouillon, 1881-1902, 11 volumes.
- HUGUET Edmond, *Dictionnaire de la langue du XVIe siècle*, Paris, Champion, puis Didier, 1925 -1967, rééd. Genève, Slatkine, 1989, 7 vol.
- LALANDE André, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Paris, PUF, 1926
- LALOUP Jean, *Dictionnaire de littérature grecque et latine*, Paris, Editions Universitaires, 1968.
- Le Dictionnaire du littéraire*, Paris, PUF, 2002.
- LITTRE Paul-Emile, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Gallimard Hachette, 1964, et rééd. Chicago, Encyclopaedia Britannica, 1987.
- MAILLARD Robert, *Dictionnaire bibliographique des auteurs*, Paris, Bouquins, 1952.
- MOLINIE Georges, *Dictionnaire de Rhétorique*, Paris, Librairie générale française, 1996,
- MORIER Henri, *Dictionnaire de poétique et de rhétorique*, Paris, PUF, 1989.
- MOUREAU François, *Dictionnaire des Lettres françaises. XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 1960.
- MOURRE.M., *Dictionnaire encyclopédique d'histoire*, Paris, Bordas, 1978.
- NEU John, *French political pamphlets : 1547-1648 : a catalog of major collections in American libraries*, U.M.I. Books, 1998
- NOTIONS, Encyclopaedia Universalis, 2004.
- REY Alain, *Dictionnaire culturel en langue française*, Paris, Le Robert, 2005.
- *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Le Robert, 1995 et rééd. 1998.
- *Le Petit Robert des Noms Propres*, Paris, Robert, 2003.
- RICHELET Pierre, *Dictionnaire François contenant les mots et les choses, plusieurs nouvelles remarques sur la Langue Française*, Genève, 1680.
- ROBERT Paul, *Le Grand Robert de la langue française. Tome VIII*, Paris, Le Robert, 1985.

SOLER Patrice, *Genres, formes, tons*, Paris, PUF, 2001.

*Trésor de la Langue Française, Dictionnaire de la langue du XIX<sup>ème</sup> et du XX<sup>ème</sup> siècle (1789-1960)*, Paris, édition du centre national de la recherche scientifique, 1971-1994.

## Œuvres

BRANTOME, *Œuvres complètes du seigneur De Brantôme accompagnées de remarques historiques et critiques. Tome I*, Paris, Foucault, 1822.

COURRIER Paul-Louis, *Pamphlet des pamphlets*, Paris, Les marchands de nouveautés, 1824.

GOULART Simon, *Les Mémoires de la Ligue sous Henri III et Henri IV rois de France, comprenant en 6 volumes ou recueils distincts infinies particularités mémorables des affaires de la Ligue depuis l'an 1576 jusqu'à l'an 1598*, [s.n.], 1595-602, Volume I

JUNIUS BRUTUS Stephanus, *Vindiciae contra tyrannos*, Traduction française de 1581, Genève, Librairie Droz, 1979, p. X.

PASQUIER Etienne, *Les recherches de la France, Tome I*, (éd. Marie-Madeleine Fragonard et François Roudaut), Paris, Champion, 1996

VOLTAIRE, *Œuvres complètes, Tome 19*, Paris, Garnier Frères, 1879.

VOLTAIRE, « Traité sur la tolérance à l'occasion de la mort de Jean Calas » dans *Mélanges*, collection La Pléiade, Paris, Gallimard, 1961.

# *ANNEXE*

## **Descriptif des « ramas » de Pierre de L'Estoile dans son *Registre-Journal du règne de Henri III***

☉ → Pièce comique.

☺ → Evolution du comique vers le sérieux ou le contraire.

# Tome I

## 1

P55

Poème inaugural du livre daté de 1580.

Sans titre

Langue : français

Forme : huitain

Mètre : alexandrin

Auteur : il est attribué au poète protestant Pierre Poupo auteur de *La Muse Chrestienne*. Il figure sous la rubrique « Epigrammes I » du livre.

Source partisane : propagande protestante

Sujet : dénonciation de la guerre

Ton : sérieux, grave

## 1574

## 2

P60

Titre: TUMBEAU DE CHARLES IX<sup>e</sup> ROY DE FRANCE

Forme : sonnet

Auteur : Estienne Pasquier qui signe E.P

Position idéologique : catholique gallican modéré

Sujet : attaque contre la mémoire de Charles IX, le roi défunt

Ton : grave

## 3

P69

Titre : *La Béatitude des Chrétiens, ou le Fléu de la foy*

Langue : français

Forme : septain

Mètre : irrégulier (4/5/6 syllabes) mais toujours un mètre court.

Auteur : Geoffroy Vallée.

Position idéologique : calviniste puis athée, pendu à cause de la publication de ce libelle jugé comme développant des idées athéistes.

Sujet : Blasphème contre Dieu et l'Eglise.

Ton : sérieux

## 4

P70

Langue : latin

Auteur : signé CL.M.A., identifié comme étant l'abréviation de CLaude Marcel, Avocat et parlementaire parisien.

Sujet : tombeau contre Geoffroy Vallée suite à sa pendaison .

## 5 ●

P73

Titre : sans titre dans le *Journal* mais il figure dans le manuscrit *Cinq Cents Colbert*, 488, fol.456, sous le titre "Sur la Fortune des Quatre Mareschaux de France, l'an 1574" (d'après la note 62).

Langue : français  
Forme : quatrain  
Mètre : alexandrin  
Auteur : inconnu

Source partisane : source incertaine. En fait, pour ce poème ainsi que pour ceux qui suivront autour de l'attaque des italiens et à leur tête le reine mère, les pamphlétaires peuvent aussi bien être des catholiques que des protestants (même hostilité à l'égard des étrangers).

Sujet : attaque dirigée contre les quatre maréchaux de France mettant en avant les différents problèmes qu'ils rencontrent.

Ton : comique → "Quatrain plaisant " (légèreté).

**6**

P73

Langue : latin  
Auteur : inconnu

Sujet : poème contre la reine mère et les italiens.

**7**

P74

Titre : *De quadam Maga*

Langue : latin  
Forme : huitain

Auteur : initiales G.B mais l'auteur n'est pas identifié "on tenoit pour Aucteur ung des premiers et plus doctes Poetes de nostre siecle".

Sujet : critique virulente contre la reine mère.

Ton : grave → "allusion piquante et cruelle jusques au bout, faite sur le surnom de Médicis de la dite Dame".

**8**

P75

Langue : latin  
Forme : distique

Sujet : attaque dirigée contre Sardini et Adjacet.

**9** ●

P75

Langue : français  
Forme : quatrain  
Mètre : alexandrin  
Auteur : inconnu

Sujet : mise en accusation des italiens et surtout de Sardini (tourner en dérision cette personnalité grâce au jeu de mots autour de son nom).

Ton : comique (jeu de mots et dérision).

**10** ●

P89

Titre : *IN NOVEM CAROLOS BELLEFORESTAEI*

Langue : latin  
Forme : épigramme  
Auteur : il est signé C.M

Source partisane : probablement un protestant opposé à toute glorification de Charles IX, le massacreur de la Saint Barthélemy, tant méprisé par les réformés.

Sujet : c'est une attaque contre Belleforest en réponse à son livre, *L'Histoire des Neufs Roys Charles de France*.

Ton : comique (moquerie) → "De quoi se moquant plaisamment ung docte homme de nostre

temps, composa l'épigramme suivant, qui vaut mieux que tout le livre de Bellforest".

**11 ☉**

P93

Titre : EPITAPHE DU GRAND DIABLE D'ARGENT, EN AVIGNON

Langue : français

Forme : long poème de 73 vers

Mètre : alexandrin

Auteur : un courtisan

Sujet : évocation de la gravité de la situation économique en France et des problèmes d'argent qui touchent même les gens de la cour.

Ton : comique

**12**

P103

Titre : *DE MAXIMO VENTORUM IMPETU, IN OBTUM CARDINALLIS LOTARINGI SUPEVENIENTIUM 1574.*

Langue : latin

Forme : long poème de 29 vers

Auteur : il signe La Roche Chandieu

Position idéologique : protestant

Sujet : attaque contre la mémoire du Cardinal de Lorraine à l'occasion de sa mort .

Ton : sérieux

**13**

Langue : grec

Forme : distique

Auteur : La Roche Chandieu

Sujet : diffamation contre le Cardinal de Lorraine.

**14 à 19**

1 à 6

P104 à 106

Suite de pièces rimées en français et en latin numérotées de 1 à 6 avec les caractéristiques communes suivantes :

Sans titres

Auteurs : inconnus mais certainement des protestants d'après la teneur des poèmes.

Sujet : attaques personnelles contre le Cardinal de Lorraine à l'occasion de sa mort.

**14 ☉**

1

Langue : français

Forme : 3 quatrains

Mètre : alexandrin

Ton : sérieux évoluant vers le comique

**15 ☉**

2

Langue : français

Forme : un douzain

Mètre : alexandrin

Ton : comique sarcastique

**16 ☉**

3

Langue : français

Forme : quatrain



Mètre : décasyllabe  
Ton : comique sarcastique

**17 et 18**

*4 et 5*

Langue : latin  
Forme : quatrain

**19** ●

6

Langue : français  
Forme : quatrain  
Mètre : décasyllabe  
Ton : comique sarcastique

**20**

P106

Forme : sonnet

Auteur : probablement Estienne Pasquier selon Thickett (d'après la note des éditeurs).

Sujet : interrogation sur "l'Etat de France".

Ton : grave

Contexte : situation de crise en France à la fin de cette année 1574 (problèmes économiques et tensions internes).

**21** ●

P107

Titre : COMPLAINTÉ DE L'ARGENT

Langue : français

Forme : 9 strophes (des sixains avec une disposition particulière).

Mètre: court (5vers de 6syllabes chacun et un vers isolé typographiquement de 4syllabes).

Auteur : inconnu

Sujet : sur les problèmes d'argent qui affectent l'économie du pays en ces temps.

Ton : comique

Contexte : "stérilité de l'an 1574 en la Guienne" et son retentissement sur une économie déjà boiteuse.

Remarque sur la source du pamphlet : d'après la note des éditeurs cette pièce figure chez de Rasse des Noeux mais datée de fin 1560. Alors si ce n'est pas une erreur de datation on peut supposer que les pamphlétaires de l'an 1574 reprennent, dans certains cas, des textes anciens qui sont en harmonie avec leur actualité et qui évoquent des thèmes similaires.

**22**

P109 pamphlet reproduit dans la note 142 à la p.149

Forme : sonnet

Auteur : inconnu

Source partisane : parti protestant

Sujet : attaque personnelle contre le poète Estienne Jodelle.

Contexte : pamphlet paru suite à la mort de ce poète, grand adversaire des protestants.

Ton : grave (poème débordant d'agressivité et de mépris).

# 1575

**23**

P163

Titre : *H.BORBONII AD HENRICUM III, GALLOR, ET POLON. REGEM, QUI PER LUDIBRIUM EUM HECTORA APPELABAT, EPIGRAMMA*

Langue : latin

Auteur : inconnu mais L'Estoile attribue le poème à un protestant.

Source partisane : la presse du prince de Condé.

Sujet : le pamphlétaire renie le pacte d'obéissance qui le lie au roi pour attester de sa loyauté au seul prince de Condé.

**24** ●

P166

Titre : *SONNET COURTIZAN DU JEUNE DE LA BOURDAIZIERE ET DE SA SOEUR*

Forme : sonnet satirique

Auteur : inconnu

Sujet : attaque personnelle contre l'honneur de ce gentilhomme et celui de sa soeur autour des mœurs décadentes de la Cour de France. Le pamphlet touche aussi à l'honneur du roi.

Ton : comique

**25** ●

P167

Langue : français

Forme : quatrain

Mètre : alexandrin

Auteur : il signe C.R.D.N. Il n'est pas identifié mais, selon L'Estoile, il s'agirait d'un huguenot.

Sujet : satire sociale / condamnation de la propagation du phénomène de cocuage surtout dans le milieu noble / Association de cette pratique au choix religieux précis du catholicisme (amalgame).

Ton : comique

Style : qualité moyenne « assez grossièrement fait ».

**26** ●

P167

Forme : sonnet

Auteur : signé I.P sans doute Jean Passerat selon la note des éditeurs. L'Estoile avance déjà en introduisant ce pamphlet qu'il est de la plume d'un catholique.

Sujet : évocation de la mode du cocuage à cette époque et qui est présentée comme une fatalité (discours ironique).

Ton : comique

**27** ●

P169

Langue : français

Forme : court poème de deux quatrains, « quolibet ».

Mètre : heptasyllabe

Auteur : inconnu

Sujet : attaque personnelle contre M.de Mesmes, seigneur de Roissi et de Malassise.

Contexte : sa disgrâce et son départ de la cour de Navarre pour les malversations et les concussions qu'il a commis.

Ton : léger et amusant (tourner en dérision le personnage).

**28**

P169

Langue : latin

Forme : sizain

Sujet : attaque contre le Seigneur de Pybrac

Contexte : la vente de son titre d'avocat du roi.

**29, 30, 31, 32**

P172-173

Série d'épigrammes en latin, numérotés de I à IV.

Sujet : la maladie de la reine mère qui a trop mangé lors d'un festin.

**33** ●

P173

Titre : EPITAFE DE LA BELLE HUISSIERE.1575.

Langue : français

Mètre : octosyllabe

Auteur : inconnu

Sujet : médisance autour de la réputation de cette femme aux mœurs légères.

Contexte : poème divulgué à l'occasion de la mort de la belle huissiere.

Ton : comique

Style : familier /plaisanterie/images cocasses/verdeur du langage pour un sujet sans grande gravité.

**34** ●

P174

Langue : grec

Forme : distique

**35** ●

P175

Titre : *PARADOXE DES HUGUENOS*

Forme : sonnet

Auteur : inconnu

Source partisane : il s'agit probablement de la propagande catholique compte tenu de la teneur du poème.

Sujet : poème divulgué à Paris sur l'attitude paradoxale des protestants qui crient inlassablement l'injustice dont ils étaient victimes lors du massacre de la St Barthélemy mais qui, paradoxalement, refusent de s'inscrire en vrai dans un projet sincère de paix.

Contexte : attaque des armées protestantes contre plusieurs villes et colère du roi.

Ton : comique subtile /utilisation de l'ironie.

**36**

P178

Titre : *STANCES CONTRE LES ITALIENS*

Langue : français

Forme : stances (long poème de 14 sizains)

Mètre : alexandrin

Auteur : non identifié, signé N.A.

Source partisane : probablement un catholique (évocation de la responsabilité des huguenots dans les malheurs de la France à la strophe 8).

Ton : grave

Style : grand style

**37 à 43**

De I à VII

P181 à 185

Titre commun donné par L'Estoile : *SONNETS SUR CE SUBJECT CONTRE LES DITS ITALIENS ET KATHERINE DE MEDICIS, ROINE MERE*

Forme : sonnets

Auteurs : inconnus

Sujet : attaque contre les italiens et à leur tête Catherine de Médicis

Ton : sérieux

**44 à 55**

De I à XII

P186 à 192

Titre commun donné par L'Estoile : *Aultres poesies francoises et latines contre la dite dame et ses partizans*

Auteurs : inconnus

**44**

I.

Langue : français

Forme : long poème de 18 vers en une seule strophe.

Mètre : octosyllabe

Sujet : adresse au peuple français et appel à la réaction contre la conspiration italienne .

Ton : sérieux

**45**

II.

Langue : français

Forme : 10 quatrains

Mètre : heptasyllabe

Sujet : appel ferme au départ de la reine et à la cessation de tout ce mal dont elle l'origine (interpellation directe de la cible de l'attaque pamphlétaire).

Ton : grave (colère et menace)

**46 à 51**

III à VIII

Poèmes en latin

**52 ☺**

IX.

Titre : *Sur la belle maison de Birague chancelier italien*

Langue : français

Forme : quatrain

Mètre : octosyllabe

Sujet : critique virulente contre Birague autour de sa richesse illégitime.

Ton : comique (poème léger et amusant)

**53**

X

Titre : *SUR CELLE D'ADJACETO*

Langue : latin

Forme : un seul vers

**54**

XI

Titre : *DEVISE DE LA ROINE MERE*

Langue : latin

Forme : distique

55  
XII

*ANAGRAMME DE SON NOM  
CATHERINE DE MEDICIS ROINE DE FRANCE,  
HAINE ET DISCORD CIRCE D'ENFER AMEINE .*

Bon exemple de l'utilisation des anagrammes sur les noms dans les attaques personnelles.  
Ton : sérieux

56 ☉  
P192

Titre : *SONNET DES MAJESTES*

Auteur : attribué à Estienne Pasquier

Sujet : sonnet moqueur traduisant l'opposition du poète à la nouvelle mode des gens de la cour, autour de l'appellation du roi « majesté ».

Ton : critique sérieuse + moquerie subtile par la ridiculisation de cette pratique (problème des frontières/ poème problématique au niveau du ton).

57

P197

Titre : *DE HAYO, PICTONUM ARCHIPRAEFECTO, QUEM OCCIDIT SANSOLENAEUS*

Langue : latin

Auteur : *incerti* (non identifié par le collectionneur)

Sujet : il s'agit d'un tombeau écrit suite à la mise à mort du lieutenant La Haie.

Contexte : sur la mort terrible de La Haie. Le dévoilement de sa conspiration contre le roi et de son projet de rébellion armée dans la région du Poitou entraînent sa mise à mort. Un destin horrible et le récit d'une fin particulièrement effroyable par sa violence, pour le grand homme qu'il était.

Ton : grave (probablement)

58 ☉

P199

Titre : *SONNET CONTRE LES MASSACREURS QUI SE DISENT CATHOLIQUES*

Langue : français

Forme : sonnet

Auteur : inconnu

Source partisane : la propagande protestante

Sujet : sur l'injustice faite en France contre les protestants / l'impunité des crimes commis par les catholiques favoris du roi (dysfonctionnement du système judiciaire).

Contexte : dans le paragraphe qui permet d'introduire le poème, L'Estoile insiste sur le lien étroit qui existe entre d'un côté l'écriture de ce pamphlet et son succès (« le sonnet suivant qui fut trouvé bien fait, et courust incontinent partout ») et de l'autre le contexte dans lequel il a vu la naissance. L'événement déclencheur est en fait l'assassinat commis contre un capitaine normand, protestant nommé Moissoniere par le Seigneur DO, grand favori du roi et par ses compagnons. Mais c'est plus précisément la réaction du roi qui s'en est suivie et l'impunité de ce crime qui ont déclenché la colère de certains. La position du roi autour de cette affaire affiche son caractère franchement discriminatoire à l'égard d'un homme dépossédé de son droit légitime à la justice à cause de sa confession opprimée et du favoritisme du roi.

Ton : dominante comique pour le traitement d'un sujet d'une extrême gravité grâce à l'utilisation de l'ironie.

59 ☉

P200

Langue : français

Forme : huitain

Mètre : octosyllabe

Auteur : inconnu

Sujet : sur la décadence de la monarchie française (référence à l'histoire et dénonciation de la manipulation du pouvoir par les guisards et la reine mère).

Contexte : la gratification du Duc de Lorraine par le roi.

Ton : dominante comique (poème de qualité moyenne).

### **60 à 63**

P207 -208

Série de poèmes en latin numérotés de I à IV

### **60**

I.

Forme : épigramme (sizain)

Auteur : Estienne Pasquier, d'après la note 81 même si le poème n'est pas signé.

Estienne Pasquier avoue que, mis en colère par « ces nouvelles leçons de grammaire » : « noble et digne exercice vraiment, mais non convenable aux affaires que lors ce Prince avoit sur les bras », il écrivit ces six vers. « Telle manière de vers venoit, dit-il non d'une main ennemie de sa Majesté, ains qui en estoit idolastre, mais faschee de le voir tomber par ce moyen au mespris de tout son peuple », souhaitant « que cest Epigramme tombast és mains de notre Roy pour lui estre\_une leçon non de Grammaire latine, mais de ce qu'il avoit de faire », *Lettres*, éd de 1723, II, 561.

Sujet : attaque contre le roi à cause de sa dévotion suspecte exacerbée aux yeux de tous et de son engouement excessif pour l'apprentissage de la grammaire latine ; des pratiques inappropriées au contexte de crise que traverse la France et qui sont rapidement exploitées par la propagande adverse pour alourdir les charges retenues contre le roi.

Contexte : les démonstrations de dévotion du roi avec ses visites à différents monastères de femmes, ses processions dans la ville et son intérêt au latin pendant ce mois de Novembre.

### **61, 62, 63**

II, III et IV

Auteurs : inconnus, le dernier est signé CL.M mais il n'a pas été identifié

Sujet commun : le même que pour le précédent mais les auteurs sont des médisants hostiles au comportement royal et dont les écrits sont de véritables accusations et non de simples reproches comme dans le poème de Pasquier → plus d'agressivité.

### **64 à 75**

De I à XII

P214 à 221

### *SONNETS*

Sans titre

Contexte : sur la fin de l'année 1575 et les affaires du gouvernement.

### **64** ●

I.

P214

Auteur : inconnu

Sujet : c'est une parodie des intrigues politiques observées dans la cour de France.

Il choisit comme cadre général pour sa mise en scène la réunion des principaux acteurs de la sphère politique autour d'un jeu de cartes.

Ton : comique (représenter les problèmes sérieux par cet univers ludique du jeu de cartes / mise en situation marquée par le ridicule et le style burlesque).

### **65 et 66** ● ●

II. et III.

P215- 216

Auteurs : inconnus

Sujet : Ces deux sonnets reprennent la même métaphore du jeu utilisée dans le précédent pamphlet, pour représenter la situation de conflit qui caractérise la scène politique française et les rivalités qui affaiblissent le pays → (Intertextualité entre les pamphlets / phénomène d'imitation).

Ton : comique

**67**

IV.

P216

Auteur : Agrippa d'Aubigné. En fait, le pamphlet n'est pas signé par ce poète mais il figure dans son œuvre *Les Tragiques* comme le relève les éditeurs dans la note 100, p.250.

Sujet : métaphore de la mère nourricière souffrant de l'affrontement de ses enfants par allusion au conflit qui oppose les catholiques aux protestants et qui meurtrit le pays → Faire coïncider deux univers de référence la sphère privée des liens familiaux et la sphère publique des problèmes de la nation (parallèle entre l'amour familial et le patriotisme / interpellation du lecteur à plusieurs niveaux de sa sensibilité).

Ton : grave (émotion tangible et grande implication du poète dans son discours) → effet de pathos.

**68** ☺

V.

P217

Auteur : inconnu

Sujet : la même idée développée dans le pamphlet précédent (métaphore de la mère et des enfants).

Ton : dominante sérieuse (beaucoup de violence dans les images utilisées traduisant la haine du poète) + ironie

**69**

VI

P217

Auteur : inconnu

Sujet : relevé des maux qui s'abattent sur la France et renvoie de la responsabilité sur le gouvernement (critique franche de l'Etat).

Ton : sérieux

**70**

VII

P218

Auteur : inconnu

Sujet : sur la décadence de la situation en France et une responsabilité partagée (accusation des trois ordres du royaume, du roi, de la haute noblesse mais aussi du peuple.

Ton : sérieux

**71** ☺

VIII

P218

Auteur : inconnu

Sujet : sur les malheurs de la France, avec incrimination du roi et critique de la nouvelle tendance à l'appeler « Sa Majesté ».

Ton : évolution vers le comique → effet de dérision vers la fin.

**72** ☺

IX

P219

Auteur : inconnu

Source partisane : il s'agirait vraisemblablement d'un catholique car il dénonce la doctrine réformée se présentant comme la religion qui incarne réellement les vraies valeurs du christianisme.

Sujet : c'est une espèce de lamentation sur le sort misérable de la France qui se mêle à l'attaque personnelle où sont indexés les principaux responsables de cette situation.

Ton : le poète glisse progressivement du comique vers le sérieux (technique contraire à celle observée dans le précédent pamphlet).

**73**

X

Auteur : inconnu

Sujet : attaque contre Henri III (montrer la marginalité de son règne par rapport à la norme avec une référence à Ovide).

Ton : sérieux

**74**

XI

Auteur : inconnu

Sujet : sur les malheurs de la France avec au centre du poème la responsabilité véritable des français dans les guerres civiles. Leurs péchés qui sont à l'origine de la colère divine sont présentés comme la source première de cette situation de crise et la responsabilité des français supplante largement celle des Reîtres.

Ton : sérieux

**75**

XII

Auteur : inconnu

Source partisane : non signalée mais c'est probablement un catholique d'après la position adoptée.

Sujet : adresse au roi et critique de sa manière de gouverner le pays.

Ton : sérieux

**76**

P222

Titre : *DE MUNDO MULIBERI.1575*

Langue : latin

Forme : épigramme (un huitain)

Auteur : inconnu

Sujet : critique des mœurs de ce temps et plus particulièrement du penchant des dames pour les chènes et colliers en fer. (D'après l'introduction de L'Estoile).

**77**

P222-223

Titre : *IN GALLOS MUTUIS ARMIS PERENTES. 1575*

Langue : latin

Auteur : le pamphlet n'est pas signé mais, d'après les éditeurs, il s'agirait du célèbre pamphlétaire Pierre Pithou. Dans leur note, ces derniers se fondent sur la présence de la copie manuscrite de ce pamphlet dans *Le Recueil divers de ce temps*, attribué à ce poète (note 101, p. 250).

Source partisane : les Politiques.

Sujet : reproche fait aux français pour leur responsabilité dans la crise qui ébranle le pays.



D'après la présentation de L'Estoile : « Autre sur les François, se disans tous François, serviteurs d'un Dieu et d'un Roy, et toutefois s'entretuans et ouvrans par ce moien la porte à l'Estranger ».

**78**

P223

Langue : latin et français

Forme : un tercet en latin et un distique en français.

Sujet : selon l'introduction de L'Estoile, il s'agit d'inscriptions qui accompagnent un dessin peint sur une toile, représentant un navire par allusion à la ville de Paris et une couronne illustrant les étoiles. → propagande à la faveur du roi et tentative de rassembler les parisiens et plus généralement les français autour de ce dernier en ciblant leur sentiment national et en mettant en avant l'intérêt du pays.

Source partisane : la pièce a été placardée sur le portail de l'Hôtel de Ville et il s'agit d'un emblème [iconographie allégorique accompagnée de devise] qui apparaît comme l'un des moyens d'action de **la propagande officielle** mise en place par le prévôt des marchands et ses proches.

Ton : sérieux

**79** ●

P224

Sans titre, mais en fait l'incipit peut tenir lieu de titre comme il est souvent d'usage à la Renaissance. Le poème s'intitulerait donc *Le Prévôt des Marchands et les quatre Echevins*.

Langue : français

Forme : poème de 4 quatrains

Mètre : Alexandrin

Auteur : le poème est signé I.P.A, qui sont les initiales de Jean Passerat

Source partisane : les Politiques (des catholiques modérés)

Sujet : attaque contre le Prévôt des Marchands et les Echevins, en réaction à la peinture allégorique et l'inscription qui la commente dont on vient de parler un peu plus haut → (effet de collage et dialogisme entre les textes contigus).

Ton : comique

**80** ●

P225

Titre : *D'UN OFFICIER DU ROY, FILS D'UN APOTICAIRE, FAISANT L'AMOUR A PARIS, EN CEST AN 1575.*

Langue : français/ latin /grec

Pour le texte en français → forme : quatrain / mètre : octosyllabe

Auteur : La Roche Chandieu.

Source partisane : le parti des réformés.

Sujet : attaque contre les mœurs d'un officier du roi.

Ton : comique

**81**

P226

Sans titre

Langue : latin

Auteur : La Roche Chandieu

Sujet : autour de la mort du Cardinal de Lorraine.

# Tome II

1576

82

P13

Titre : *EPITAPHIUM CUJUSDAM, QUI MALO NAVIS HAERENS, FULMINE ICTUS INTERIT.*1576

Langue : latin

Forme : sizain

Auteur : identité inconnue. Le texte est signé : N.Sud et L'Estoile nous donne comme unique renseignement l'indication suivante : « *ung docte homme de Paris composa l'epitafe suuivant, qui fust divulgué partout* ».

Sujet : épitaphe sur la mort d'un homme foudroyé sur son navire lors du déluge qui a frappé la région du Maine et d'Anjou.

Ton : sérieux

83 ●

P17

Titre : *PASQUIL.*1576

Langue : français

Forme : poème long formé de 25 strophes de longueur inégale (4ou 5 vers par strophe).

Mètre : Alexandrin

Auteur : inconnu mais sont « *soubçonnés les du Tillets* », d'après les dits de L'Estoile en commentaire, à la suite du pamphlet.

Sujet : attaque personnelle contre les plus importantes personnalités politiques (la noblesse de robe tout particulièrement, des familles puissantes et des hommes qui détiennent des charges importantes).

Ton : comique

Contexte de parution et commentaires :

Il s'agit d'un pamphlet qui a eu un écho considérable à Paris et qui a suscité des réactions diverses entre le ravissement des curieux et la colère de ceux qui font l'objet de cette médisance. Voilà, comment L'Estoile lui-même introduit ce pasquil : « *Nonobstant toutes ces misères, on ne laisse de s'esgaier à Paris, d'y rire danser à bon escient et y faire des Pasquils, et entre autres le suivant, fort scandaleux et diffamatoire, contre la plupart des grandes maisons et familles de la ville, lequel fust semé et divulgué partout, en ce mois e febvrier 1576* ».

Le mémorialiste fait allusion au contexte de propagande et à la circulation très rapide de ce genre de texte. Il évoque aussi l'absence d'un appareil de contrôle ou de censure efficace.

84 ●

P21

Titre : *LE PERROQUET D' ATTICCHI*

Langue : français

Forme : dizain

Mètre : octosyllabe

Auteur : inconnu

Sujet : poème amusant contre Charron le prévôt des marchands.

Ton : comique, léger (situation burlesque qui provoque le rire et permet de véhiculer la critique).

Contexte :

Ce pamphlet se présente comme la contestation par la plume de l'acte de répression exercé par Charron contre d'Attachi, secrétaire du roi, pour avoir découvert en sa possession le pasquil cité plus haut qui porte préjudice à sa réputation.

**85** ☺

P22

Titre : *SONNET CONTRE CHARRON PREVOST DES MARCHANDS*

Forme : sonnet

Auteur : inconnu

Sujet : attaque contre Charron

Ton : dominante comique

**86**

P28

Titre : Placcart contre les Presidents de Thou et Segulier.

Langue : français

Forme : c'est le 1<sup>er</sup> pamphlet en prose.

Auteur : anonyme

Sujet : l'exaspération du peuple face à une augmentation permanente des impôts.

Ton : grave et menaçant, bien représentatif de la vague des pamphlets suscitée par la décision fiscale des deux présidents, de Thou et Séguier.

Contexte de parution et commentaires :

\*Le roi charge le premier et tiers Président de la chambre du Parlement et ceux des Comptes de réunir le maximum d'argent à son profit pour les besoins de la guerre et ces derniers s'y exécutent en imposant des taxes supplémentaires au peuple sans se préoccuper de sa misère.

\*L'Estoile traduit parfaitement cette réalité de la contestation générale dans son introduction du pamphlet. Il dit en parlant de ces personnalités politiques de grande importance qui sont la cible de cette attaque : « lesquels y gaingnerent la faveur du Roy et la haine du peuple : lequel, au mois de May ensuivant, mist et plusieurs endroits de la ville de Paris, des placcars libelles diffamatoires contre eux, portans menaces de les massacrer et le saccager, dont ils entreurent fraieur et estonnement ».

**87** ☹

P29

Sans titre

Langue : français

Forme : poème court, une seule strophe de 4 vers

Auteur : inconnu

Sujet : Attaque personnelle contre les trois Maistres des Requestes.

Ton : comique

**88** ☹

P35

Titre : *SONNET AENIGMATIQUE*

Forme : sonnet

Auteur : inconnu

Sujet : critique de la réalité politique de cette période.

Ton : comique

**89** ☹

P35

Sans titre

Forme : sonnet

Auteur : Jean Passerat

Thème : attaque contre ceux de la Maison de Lorraine.

Ton : ironique

**90**

P41

Sans titre

Langue : latin

Auteur : Le poème est signé Fl. Ch. A. qui correspond aux initiales de Florent Chrestien, qui, comme l'indique la note de l'éditeur, a participé à la rédaction de la *Satyre Ménippée* tout comme il a été l'auteur de plusieurs médisances écrites en latin comme c'est le cas de cette pièce et de celle qui suivra.

Sujet : attaque contre Milon autour de son enrichissement rapide et fort douteux.

Contexte : l'achat de la maison de D'Olinville de Milon par le roi.

**91**

P42

Sans titre

Langue : latin

Même auteur, même thème et même contexte que le poème précédent.

**92**

P42

Sans titre

Langue : latin

Auteur : inconnu

Même thème et contexte que les deux précédents pamphlets.

**93** ●

P43 à 49

Titre : *LES VERTUS ET PROPRIETES DES MIGNONS*

(Titre de type médical qui rappelle les sciences naturelles).

Langue : français

Forme : long poème de 15 dizains.

Mètre : octosyllabe

Auteur : inconnu

Sujet : stigmatisation des favoris des rois.

Ton : comique

**94** ●

P49

Langue : français

Forme : dizain

Mètre : octosyllabe

Auteur : inconnu

Sujet : épigramme contre un jeune homme fardé à S.Eustache à l'occasion de son mariage (la dénonciation des mœurs des mignons qui passe par l'anecdote, par la fable).

Ton : comique

**95** ●

P52

Sans titre

Langue : français

Forme : poème de deux sizains

Auteur : inconnu

Sujet : pasquil contre l'hypocrisie du roi dénonçant sa fausse dévotion.

Ton : comique [L'Estoile le présente comme un quolibet (propos libres et gauloiseries)]

Contexte de parution et commentaire de L'Estoile :

« En ce temps, le Roy alloit à pieds par les eglises de Paris gaingner le Pardon du Jubilé, envoyé en France par le Pape [...]. On doit ce faisoit-il par le conseil de sa mere, à fin de faire croire au peuple de Paris qu'il estoit fort devotieus Catholique, Apostolique et Rommain, et lui donner le courage de fouiller plus librement à la bourse».

**96** ☉

P52

Sans titre

Langue : français

Forme : prose (un court paragraphe)

Auteur : inconnu

Sujet : dénonciation de la manipulation des parisiens au nom de la religion.

Ton : comique (L'Estoile présente cette pièce comme une *Plaisante drollerie* mais aussi comme une *fadeze*).

**97** ☉

P53

Titre : *L'EVANGILE DES LONGS VESTUS.1576.*

Langue : français

Forme : prose

Auteur : inconnu

Source partisane : Comme le signale L'Estoile dans son introduction, l'auteur du texte est inconnu et la même incertitude caractérise la source partisane à laquelle on pourrait rattacher ce pamphlet, car même si la rumeur attribue ce placard à un protestant cela doit être perçu avec beaucoup de prudence et le mémorialiste explique très bien les raisons de cette ambiguïté provoquée. Il dit : « Et combien que tout passat soubs le nom des Huguenots, pour faire avaller la pillule plus doucement, si est- ce que tous ces pasquils et medisances venoient bien d'ailleurs, et de gens qui, abusans de la simplicité du peuple, eussent volontiers permis de regner, et à la justice de derobber librement, à la charge d'autorizer leur ligue et conjuration contre cest Estat » p.53

Sujet : attaque contre ceux de la justice.

Ton : dominante sérieuse et ironie dans le titre

**98** ☉

P56

Titre : *DES TROIS ESPECES DE LARRONS*

Langue : français

Forme : un quatrain

Mètre : variable

Auteur : inconnu

Sujet : attaque contre les représentants de la justice.

Ton : comique

**99** ☉

P56

Titre : *LES TILTRES DONNES PAR LE PEUPLE DE PARIS AU ROY HENRY III. 1576.*

Langue : français

Forme : prose (court paragraphe)

Auteur : inconnu

Le pamphlet est attribué selon l'introduction de L'Estoile au Peuple de Paris « qui est un sot Animal, ingrat et testu, et plus volage et inconstant que les girouettes de leurs clochers ».

Sujet : attaque contre le roi.

Ton : comique

**100**

P60

Sans titre

Langue : latin

Sujet : sur la prétendue descendance de Charlemagne de ceux de la Maison de Lorraine.

**101**

P61

Sans titre

Forme : sonnet

Auteur : inconnu

Sujet : expression de la peur face aux dangers qui menacent la France et particulièrement celui des Guise.

Ton : sérieux

Contexte : inquiétude des huguenots et des catholiques leurs alliés à la suite de la réconciliation entre le roi et son frère et en réaction aux échos d'une alliance entre le roi d'Espagne et les Guise.

**102** ●

P63

Sans titre

Langue : français

Forme : quatrain

Mètre : décasyllabe

Auteur : inconnu

Sujet : sur la maladresse du chancelier dans sa harangue.

Ton : comique

Contexte : les harangues du roi et du chancelier de Birague à l'occasion de l'ouverture des Etats Généraux de Blois.

**103**

P64

Sans titre

D'après la note des éditeurs, n°166, p. 85, cette pièce figure des les *Cinq Cents Colbert* et dans le *Fonds Dupuy* sous le titre « Sur la prise de La Charité par les Huguenots, et du Pont St Esprit par les Catholiques en l'an 1577 »

Langue : français

Forme : septain

Mètre : alexandrin

Auteur : inconnu

Sujet : exaspération du pamphlétaire face au spectacle de la guerre et des villes disputées entre catholiques et protestants.

Ton : sérieux

Contexte : la prise de la ville du Pont-Saint-Esprit par les catholiques et de la Charité par les protestants.

# 1577

## De 104 à 121

De 1 à 18

P 89 à 98

Contexte :

Série de pamphlets écrits à l'occasion de la réunion de la seconde séance des Etats de Blois, en réponse aux hostilités et intentions guerrière des ultra catholiques alliés des Guise.

Auteurs inconnus.

Source partisane :

Les pamphlétaires sont probablement des protestants et c'est d'ailleurs l'hypothèse avancée par le mémorialiste dans son introduction. Le problème de l'anonymat concerne toutes les pièces mais c'est principalement la teneur des poèmes qui permet d'identifier la source partisane par rapport à un contexte particulier. D'ailleurs, dans le cas de ces pamphlets, on pourrait penser que certains catholiques modérés, hostiles à la guerre, seraient susceptibles de s'exprimer sur cette actualité au même titre que les huguenots et avec autant de violence. → Difficulté de discerner l'appartenance des auteurs à un parti précis dans le cas où les positions à l'égard de certaines questions se rapprochent au point de se confondre (dans leur refus de la guerre par exemple).

Commentaire de L'Estoile :

Point de vue du collectionneur sur l'ampleur de cette force de propagande et particulièrement sur la virulence des attaques protestantes → Preuve de la conscience générale de la valeur guerrière de cette littérature de circonstance avec cette comparaison très pertinente entre la plume et l'épée :

« [...] dont il fust desavoué et blasmé, principalement des Huguenos, lesquels, à leur maniere accoustumée, sans respect de Prince ni supérieurs, déchirerent par leurs escrits tous ceux qu'ils tenoient pour autheurs et conseillers de la guerre, et par consequent de leur malheur, aiguisans en ce temps leurs plumes, qui coupaient aussi bien que leurs espées, mais ne faisaient pas du tout tant de mal ».p.89

### 104

1

P89

Titre : *SONNET CRUEL ET MEDISANT*

Forme : sonnet (forme de sonnet rapporté)

Sujet : attaque personnelle contre les députés Despinac, Beaufremont et Versoris qui s'étend pour toucher le roi de France, sa mère et Henri de Guise.

Ton : sérieux et même grave

### 105

2

P90

Titre : *SONNET VERITABLE*

Selon la note des éditeurs n°11, p. 158, ce pamphlet figure dans les *Cinq Cents Colbert* et le *Fonds Dupuy* sous le titre « De la tenue des Etats de Blois, 1577 ».

Forme : sonnet

Sujet : exaspération devant les positions des députés en faveur de la guerre et le silence du peuple français.

Ton : sérieux

### 106 ●

3

P91

Titre : *SONNET PLAISANT*

Selon la note des éditeurs n°14, p. 158, ce pamphlet figure dans les *Cinq Cents Colbert*, sous le titre « Sonnet contre l'advocat Versoris, sur la harangue aux Estats de Blois, 1577 ».

Forme : sonnet

Sujet : attaque nominale contre Versoris.

Ton : comique

**107** ●

4

P92 :

Titre : *DU PRESIDENT L'HUILLIER, SON COMPAGNON*

Langue : français

Forme : neuvain

Mètre : décasyllabe

Sujet : attaque nominale contre L'Huillier.

Ton : comique, sarcastique.

**108** ●

5

P92

Sans titre

Selon la note des éditeurs n°18, p. 159, ce pamphlet figure dans les *Cinq Cents Colbert* et sous le titre « Des belles offres faites pour la guerre aux Estats par les députés de Paris. 1577 »

Langue : français

Forme : huitain

Mètre : octosyllabe

Sujet : attaque contre Versoris et L'Huillier.

Ton : comique

**109**

6

P92

Sans titre

Langue : latin

**110** ●

7

P93

Titre : *Versoris*

Langue : français

Forme : quintil

Mètre : alexandrin

Sujet : Il s'agit d'une attaque personnelle contre Versoris qui est révélée dès le titre.

Ton : comique

**111** ●

8

P93

Sans titre

Langue : français

Forme : quatrain

Mètre : décasyllabe

Sujet : pamphlet contre Versoris.



Ton : comique

**112**

9

P93

Sans titre

Selon la note des éditeurs n°23, p. 159, ce pamphlet figure dans les *Cinq Cents Colbert* et sous le titre « Au peuple français contre la guerre demandée par ceux de Paris » avec une variante au V.2 : « Pauvre Peuple de France ! »

Langue : français

Forme : quatrain

Mètre : alexandrin

Sujet : critique des choix politiques en France.

Ton : sérieux

**113**

10

P93

Sans titre

Forme : sonnet

Sujet : dénonciation de la guerre.

Ton : sérieux

**114**

11

P94

Sans titre

Selon la note des éditeurs n°25, p. 159, ce pamphlet figure dans les *Cinq Cents Colbert* et sous le titre « Aux dissuadeurs de la Paix aux Etats ».

Langue : français

Forme : quatrain

Mètre : octosyllabe

Sujet : il s'agit de blâmer ceux qui appellent à la guerre pendant ces Etats.

Ton : sérieux traduisant l'inquiétude du pamphlétaire.

**115** ☉

12

P94

Sans titre

Langue : français

Forme : dizain

Mètre : alexandrin

Sujet : critique de la vie politique (épuisement du peuple par les interminables requêtes d'argents / le fausseté des rapports au sein de la sphère politique).

Ton : comique

**116** ☉

13

P95

Sans titre

Forme : sonnet

Sujet : dénonciation de la morale décadente des gens de la cour.

Ton : comique

(Nous relevons au passage l'effet indéniable des sonnets satiriques de Du Bellay dans ses *Regrets* sur ce sonnet et sur les deux autres qui suivront).

**117** ☹

14

P95

Sans titre

Forme : sonnet

Sujet : attaque contre les gens de la Cour.

Ton : comique

**118** ☹

15

P96

Sans titre

Forme : sonnet

Sujet : le poète déplore le sort actuel de la France.

Ton : comique

**119** ☹

16

P97

Sans titre

Forme : sonnet

Sujet : dénonciation de la grande mascarade des Etats de Blois comme miroir d'une réalité de déclin plus générale.

Ton : comique

**120**

17

P97

Sans titre

Forme : sonnet

Sujet : contestation de la guerre qui se prépare.

Ton : sérieux

**121**

18

P98

Sans titre

Langue : français

Forme : quatrain

Mètre : décasyllabe

Sujet : regret du poète devant la vulnérabilité de la justice.

Ton : sérieux

**122** ☺

P99

Titre : *PLACCARD DE PARIS*

Langue : français

Forme : texte en prose

Auteur : inconnu

Sujet : contestation de la guerre.

Ton : dominante sérieuse mais il y a parfois la trace d'une pointe d'ironie.

**123**

P103

Titre : *DE COMITHIS BLESANIS*

Langue : latin

Auteur : inconnu

**124 ☺**

P104

Sans titre

Langue : français

Forme : huitain

Mètre : alexandrin

Source partisane : un poète huguenot comme le précise L'Estoile.

Sujet : attaque dirigée contre les catholiques par rapport à leur projet militaire de récupérer La Charité.

Ton : dominante sérieuse (accusation, vocabulaire injurieux, et menace + un brin de moquerie)

Contexte : le départ des troupes royales de Paris pour assiéger La Charité.

**125**

P105

Sans titre

Langue : français

Forme : long poème de 82 vers avec des rimes plates.

Mètre : alexandrin

Auteur : inconnu

Source partisane : ce n'est pas signalé mais il s'agit probablement d'un catholique modéré et favorable à la paix d'après le message qui y est diffusé.

Sujet : condamnation de la guerre.

Ton : sérieux

**126 ☹**

P 108

Sans titre

Selon la note des éditeurs n°45, p.161, la pièce existe dans les *Cinq Cents Colbert* sous le titre : « De la ligue tramée 1577. Huitain » et dans les *Œuvres* de N. Rapin publiées par Brunel chez Droz.

Langue : français

Forme : huitain

Mètre : décasyllabe

Auteur : Nicolas Rapin

Source partisane : le parti des catholiques modérés.

Sujet : attaque contre le roi et sa ligue.

Ton : comique

**127**

P111

Sans titre

Forme : sonnet

Auteur : inconnu

Sujet : épitaphe écrite à la mémoire de Danès, évêque de La vaur, vantant les qualités du défunt.

Ton : sérieux

**128 ☹**

P118

Sans titre

Langue : latin

Forme : prose

Sujet : attaque contre Hennequin à l'occasion de sa mort

Ton : comique, portée ironique

**129** ●

P118

Titre :

*A la memoire eternelle  
De Messire Pierre Hennequin  
Chevalier, Conseiller du Roy en son Conseil privé  
et quart President en sa Cour de Parlement.  
A Paris  
Artus Désiré, 1577.  
Les Entrepailleurs, le Passant et les Esprits.*

Langue : français

Forme : dialogue

Auteur : Artus Désiré, catholique enragé

Sujet : attaque personnelle contre Hennequin à l'occasion de sa mort → modèle des épitaphes dialoguée à la manière de Ronsard.

Ton : comique

**130** ●

P123

Titre : HENNEQUIN, CHARRON

Langue : français

Forme : dialogue (en l'occurrence ici un dialogue des morts).

Auteur : Artus Désiré

Sujet : attaque contre Hennequin à l'occasion de sa mort.

Ton : comique

**131** ●

P124

Titre : HENNEQUIN, SATHAN, LUCIFER

Langue : français

Forme : dialogue

Sujet : attaque contre Hennequin à l'occasion de sa mort.

Ton : comique

**132** ●

P126

Titre : *DE MILONE AD THERMAS PENE CAPTO*

Langue : latin

Sujet : sur les inquiétudes de Benoit Millon Seigneur de Videville concernant ses finances et ses tentatives de dépasser les problèmes auxquels il est confronté.

Ton : comique

**De 133 à 144**

De I à XII

Sans titres sauf pour le dernier.

Auteurs : inconnus pour la quasi-totalité

Sujet : tombeaux et épitaphes autour du meurtre commis par le Seigneur de Villequier, chevalier de l'ordre du roi, sur sa femme pour cause d'adultère.

→ Série de poèmes inspirés par un fait divers avec une perception et un traitement différents de cette actualité d'une pièce à l'autre.

→ Le choix de l'épithaphe, genre établi au XVI<sup>ème</sup> siècle et qui s'illustre entre autres dans les *Épithaphes* de Ronsard.

Commentaire de L'Estoile :

« Ce meurtre fust trouvé cruel comme commis en une femme grosse de deux enfants ; et estrange comme fait au logis du Roy, sa Majesté y estant, et encore en la Cour, où la paillardise est publiquement et notoirement pratiquée entre les Dames, qui la tiennent en vertu ».p. 128

### 133

I.

P129

Forme : sonnet

Ton : sérieux

### 134

II.

P129

Forme : sonnet

Ton : sérieux

### 135

III.

P130

Forme : sonnet

Ton : sérieux

### 136

IV.

P130

Forme : sonnet

Ton : sérieux

*Rque* : Dans ces 4 épithaphes (133 à 136) c'est bien la fonction expressive du langage qui est mise en avant avec le poète qui prête sa voix à La Villequier et qui lui permet de s'exprimer à la première personne autour des circonstances particulièrement tragiques de son meurtre → émotion fort tangible qui répond à toute la cruauté dont elle fut victime.

### 137 ☹

V.

P131

Forme : sonnet

Sujet : portrait caricatural et fort grossier du mari de La Villequier traduisant tout le dédain du pamphlétaire pour cet homme.

Ton : comique avec une part indéniable de grossièreté voire même de vulgarité.

### 138

VI.

P132

Langue : français

Forme : poème de 22 vers / (épithaphe comme genre toujours)

Mètre : alexandrin

Sujet : aucune compassion pour les deux époux tout autant condamnables → le poète voit dans cette histoire tragique l'expression d'une justice divine (préoccupation morale).

Ton : sérieux

### 139

VII.

P132

Forme : sonnet

Sujet : la parole est donnée au mari qui s'exprime sur son sort déplorable. Une certaine indulgence de la part du poète est perceptible, dans ce sonnet, surtout par rapport au fait qu'il passe sous silence l'image du mari maquereau qui suscite le dégoût et le mépris des gens.

Ton : sérieux

**140**

VIII.

P133

Langue : français

Forme : poème de 18 vers

Mètre : alexandrin

Sujet : une mise en garde des lecteurs contre le phénomène du cocuage → privilégier la dimension didactique.

Ton : sérieux et presque menaçant.

**141**

IX

P 133

Langue : latin

Auteur : Estienne Pasquier selon la note des éditeurs n°98, p.166.

**142 et 143**

X et XI

P134

Langue : latin

**144**

XII.

P135

Titre : *ELLE AU MESME*

Langue : français

Forme : quatrain en vers rapportés

Mètre : alexandrin

Sujet : poème traduisant le rapport qui unit les deux protagonistes de ce fait divers et qui semblent incarner chacun pour l'autre la fatalité du destin.

Ton : sérieux

**De 145 à 152**

De I. à VIII.

P136 à 140

Auteurs : inconnus

Sujet commun : Cette série de pamphlets est déclanchée par l'étrange nouvelle du mariage de De Bray connu pour son impuissance et chaque pièce présente un traitement particulier de cette information.

Commentaire de L'Estoile : pamphlets écrits autour du « mariage de Me Estienne de Bray, impuissant, frere de la Dame de Grandru (ceste grande hipocrite et bigotte de Paris, qui, avec son long chapelet a chappelé la bourse de tant de gens) peu auparavant fait et consommé avec la fille unique de la Damoiselle de Corbie, estoit tenu sur les rens à Paris, et n'y parloit on, en ce temps, quasi d'autre chose, estant le subject des compagnons pour rire, et argument aux bons compagnons et gaillards esprits de mettre la main à la plume et ecrire force Pasquils, Sornettes et Sonnet, entre lesquels j'ai recueilli les suivants, qui sont tombés entre mes mains».p. 136.

**145** ☉

I.

P136

Sans titre

Selon la note des éditeurs n°103, p.167, la pièce existe dans les *Cinq Cents Colbert* sous le titre « Dudit de Bray, aux Dames »

Forme : sonnet

Ton : comique → dérision, cynisme et utilisation d'images crues et licencieuses

**146** ●

II.

P137

Sans titre

Selon la note des éditeurs n°105, p.167, la pièce existe dans les *Cinq Cents Colbert* sous le titre « Des Medecins du dict de Bray et de sa femme ».

Forme : sonnet

Ton : comique → rire gras (beaucoup de vulgarité).

**147** ●

III.

P137

Sans titre

Selon la note des éditeurs n°107, p.167, la pièce existe dans les *Cinq Cents Colbert* sous le titre « Sur Le Congres de luy et de sa femme ».

Forme : sonnet

Ton : comique → l'accent est mis sur le ridicule et la médiocrité du nouveau marié.

**148**

IV.

P138

Sans titre

Selon la note des éditeurs n°108, p.167, la pièce existe dans les *Cinq Cents Colbert* sous le titre « A Madame de Corbie sa belle mere».

Forme : sonnet

Ton : sérieux → univers de la remontrance et de l'accusation contre tous les protagonistes responsables de ce mariage ou plutôt de ce crime contre la jeune épouse.

**149** ●

V.

P139

Sans titre

Selon la note des éditeurs n°108, p.167, la pièce existe dans les *Cinq Cents Colbert* sous le titre « Du laquais de Me Est. de Bray et des deux Damoiselles».

Langue : français

Forme : poème de 45 vers

Mètre : octosyllabe (mètre léger en adéquation avec le ton adopté).

Ton : comique (verveur du langage comme source de comique).

**150** ●

VI.

P140

Sans titre

Langue : français

Forme : sizain

Mètre : octosyllabe

Ton : comique

**151** ●

VII.

P140

Sans titre

Selon la note des éditeurs n°113, p.167, la pièce existe dans les *Cinq Cents Colbert* sous le titre « In St. de Bray».

Langue : latin

Forme : distique

Ton : comique

**152 ●**

VIII.

P140

Langue : latin

Forme : distique

Ton : comique

**153 ●**

P141

Titre : *JAN QUI NE PEULT*

Langue : français

Forme : long poème de 74 vers

Mètre : alexandrin

Auteur : Remi. Belleau présenté par L'Estoile comme suit : « un des doctes et gentils poetes de nostre temps, mais qui, en ce siecle corrompu, n'eust esté tenu pour bon poete et parfait, si, à l'exemple de ses compagnons, il n'eust souillé sa muse de telles et semblables vilainies ».

→ Le commentaire du mémorialiste nous éclaire sur l'ampleur de cette mode de la diffamation à cette époque. Il y affiche son regret face à l'implication des grands auteurs dans ces jeux de calomnie verbale surtout lorsqu'ils se laissent entraîner dans la grossièreté.

Sujet : pamphlet sur le mariage de De Bray et de son impuissance → poème construit autour du parallèle qui oppose les deux époux.

Ton : comique (exploitation du registre sexuel, transgression de toute forme de décence et mise en avant d'un imaginaire délirant par les comparaisons).

Commentaire de L'Estoile : « Le suivant poeme, vilain et lascif, et mal sonnante aux oreilles chrestiennes, intitulé *Jan qui ne peult*, fut divulgué en ce temps, à Paris et partout ».

**154 ●**

P146

Titre : *LES MIGNONS DE L'AN 1577*

Forme : sonnet (« sonnet vilain »)

Auteur : inconnu

Sujet : attaque personnelle contre les mignons célèbres de cette période et condamnation de leur morale dépravée.

Ton : comique (rire ironique +dérision + attaque frontale et utilisation de l'injure → beaucoup d'agressivité).

Contexte : dans son introduction sur le contexte de production, L'Estoile parle avec dédain des artifices de ces mignons et accueille avec une joie revancharde ce pamphlet qui les fustige : « le Roy arriva à Olinville, en poste, avecq la troupe de ses jeunes Mignons, fraisés et frizés avecq les crestes levées, les ratepennades en leurs testes, un maintien fardé, avec l'ostentation de mesmes, pignés diaprés et pulverisés de pouldres violettes et senteurs odoriferantes, qui aromatizoient les rues, places et maisons où ils frequentoient. Ils furent tous enfilés en un sonnet, qui en fust fait en ce temps, semé et divulgué partout ».→ Description



détaillée et intéressante du paraître de ces mignons surtout qu'elle n'est pas de la plume d'un pamphlétaire / preuve supplémentaire de la subjectivité du mémorialiste face aux événements et aux pasquils qu'il collectionne.

**155 ●**

P147

Titre : *DE COMETA ANNI 1577, AD REGINAM MATREM*

Langue : latin

Forme : épigramme (sizain)

Auteur : inconnu

Sujet : il s'agit de se moquer de l'attitude craintive de la reine mère pour sa survie suite au mauvais présage donné par les astrologues par rapport au passage de la comète.

Ton : comique (moquerie)

**156**

P148

Sans titre

Forme : sonnet

Auteur : inconnu

Sujet : contestation de la concentration injuste des faveurs royales chez des étrangers ou des gens incompetents et égoïstes qui bafouent la vertu et ignorent la loyauté.

Ton : sérieux.

Contexte : enthousiasme général à l'égard de l'édit des monnaies, mis en place par le roi et le désir de voir dépasser cette réalité plus générale d'injustice sociale dans l'attribution des charges.

**157 ●**

P151

Sans titre

Langue : français

Forme : dizain

Mètre : décasyllabe

Auteur : inconnu

Sujet : sur le rapport entre l'amour et la sexualité.

Ton : comique (réflexion légère et amusante sur l'amour).

Contexte : représentation au Louvre, alors que le roi assiste aux noces de la fille de Claude Marcel et du Seigneur de Vicourt, d'une mascarade par des villageois : « ceux du village présenterent au dos de leurs targes l'écrit qui s'en suit ».

**158 ●**

P151

Sans titre

Selon la note des éditeurs n° 135, p. 169, cette pièce figure dans les *Cinq Cents Colbert* sous le titre « Mascarades gaillardes ».

Langue : français

Forme : poème de 12 quatrains

Mètre : octosyllabe

Auteur : inconnu

Sujet : poème autour de leur métier de presseurs de vin mais il s'agit en fait d'une métaphore de la relation homme/femme dans une perspective essentiellement sexuelle.

Ton : comique (l'analyse de la métaphore dévoile une obscénité certaine).

Contexte : représentation d'une mascarade au Louvre par des foux.

**159 ●**

P154

Titre : *De Nicot Chien du Roy*

Langue : français

Forme : poème de 18 vers

Mètre : alexandrin

Auteur : inconnu

Sujet : épitaphe sur la mort de Nicot, chien fort aimé du roi étranglé par les autres chiens en raison des rivalités [tradition littéraire des épitaphes de chiens chez Ronsard et Du Bellay].

Cette anecdote fonctionne comme une métaphore animale de la réalité des rivalités qui existe à la Cour entre les favoris du roi.

Ton : comique (poème construit de manière métaphorique mais au fond il est très obscène)

**160**

P155

Titre : *DE ANTONIO FAEMINA SIMULANTE VIRUM*

Langue : latin

Forme : poème de 22 vers

Auteur : inconnu

Sujet : épigramme autour de l'histoire de cette femme qui s'introduit dans le couvent des cordeliers de Paris pendant dix ans en se faisant passer pour un homme → Chose invraisemblable et tant pour la chasteté de cette femme que pour le contexte des moines paillards.

**161** ●

P156

Titre :

*Les Mignons de l'an 1577*

*De S. Luca*

Langue : latin

Forme : quatrain (le texte intégral figure dans les *Cinq Cents Colbert*).

Auteur : inconnu

Sujet : critique des mignons.

## 1578

**162** ●

P174

Sans titre

Langue : français

Forme : quatrain

Mètre : octosyllabe

Auteur : inconnu

Sujet : pamphlet sur la querelle sanglante qui oppose Quelus mignon du roi à Bussy favori du duc d'Alençon son frère.

Ton : comique (utilisation d'images obscènes).

**163** ●

P175

Sans titre

Selon la note des éditeurs n° 14, p. 242, cette pièce figure dans les *Cinq Cents Colbert* sous le titre « De la Brissac contrefaite ».

Langue : français

Forme : quatrain

Mètre : octosyllabe

Auteur : inconnu

Sujet : autour du mariage de Saint Luc, mignon du roi et de la demoiselle de Brissac au physique disgracieux.

Ton : comique, moqueur.

### **De 164 à 172**

P182 à 187

Sans titres

Forme : sonnets, excepté le dernier

Sujet commun : condamnation d'une réalité de décadence générale, morale et autre, qui affecte le pays, et critique particulièrement acerbe du phénomène largement controversé de la vénalité des charges. Face à l'ampleur du phénomène et à sa banalisation tout particulièrement en ce qui concerne le domaine de la justice, plusieurs voix se lèvent en signe de désapprobation et d'exaspération comme cela se traduit dans ces pamphlets politiques.

#### **164 ●**

P182

Auteur : poème non signé mais selon la note des éditeurs n° 38, p.245, il s'agirait d'Estienne Pasquier

Sans indiquer le nom du pamphlétaire L'Estoile précise que ce premier sonnet et le suivant qu'il communique aux lecteurs sont de la plume d'un ami à lui. Il déclare : « Sur lequel un mien Ami composa les Sonnets suivant [...] ».

Sujet : exprimer les idées d'aberration, d'anormalité et d'absurdité qui s'associent à cette réalité condamnable de la vie à la Cour (la topique du monde à l'envers).

Ton : comique, ironique (rire très subtil).

#### **165**

P183

Auteur : Estienne Pasquier (selon la même note que le précédent pamphlet)

Sujet : reproches faits au roi pour s'être laissée corrompre par un entourage nocif (raisonnement politique classique).

Ton : sérieux, moralisateur et injonctif.

#### **166 ●**

I.

P183

Auteur : Ronsard

Selon la note des éditeurs n° 40, p.245, cette pièce ainsi que les deux qui suivront (II et III) figurent dans les *Cinq Cents Colbert* avec pour mention : « Ronsard. Trois sonnets de luy superlatifs en toute Ordure et Vilanie, indignes du nom de Ronsard, vrais témoins ce pendant de la meschanceté et desbordement de ce miserable siecle, où nous voiiions tout permis, fors de bien dire et bien faire. ».

Sujet : condamnation sévère du climat d'immoralité et de perversité qui règne dans la Cour de France → progression vers l'éclatement de la colère de Ronsard qui touche aussi bien l'entourage que le roi lui-même .

Ton : comique

#### **167 ●**

II.

P184

Auteur : Ronsard

Sujet : peinture de toute la laideur de cet univers de la Cour et de toute la débauche qui s'y associe → prise de parole motivée par le patriotisme du poète et son sens politique face au danger grandissant d'une pareille situation.

Ton : comique

**168** ●

III.

(1)

P185

Auteur : Ronsard

Sujet : L'accusation porte principalement sur la perversité sexuelle du roi taxé d'homosexualité avec la mise en scène d'un roi qui sodomise ses mignons → images crues utilisées cette attaque frontale et discours franchement compromettant.

Ton : dominante comique avec une accumulation d'images obscènes et de vocabulaire grossier. Nous relevons néanmoins le ton déploratoire sur lequel s'ouvre le sonnet (st.1) et qui ne s'inscrit point dans cette orientation comique.

**169**

P185-186

(2)

Auteur : Estienne Pasquier (d'après la note n° 43 p.246)

Sujet : le poète vise à rabaisser les favoris du roi en mettant l'accent sur leur incompétence et leur décadence morale.

Ton : sérieux (ton de la menace).

**170**

I.

P186

Auteur : inconnu

Sujet : grande amertume du poète face à la décadence de la France

Ton : sérieux (émotion, désolation et regrets rappelant des aspects similaires dans les *Regrets* de Du Bellay).

**171**

II.

P186

Auteur : signé M.C : Claude Marteau, le beau frère de L'Estoile (selon la note n°46, p.246).

Sujet : évocation du problème de l'athéisme à cette époque.

Ton : sérieux (gravité)

**172**

III.

P187

Langue : français

Forme : quatrain

Mètre : décasyllabe

Auteur : inconnu

Sujet : le poète pose le problème de la corruption de l'appareil judiciaire.

Ton : sérieux

**De 173 à 188**

De I. à XVI.

De P 189 à 199

Contexte : la querelle sanglante pour des raisons légères qui a opposé plusieurs mignons du roi et qui s'est achevée par la mort de certains d'entre eux dont les plus notables sont : Maugiron et Quelus.

Commentaire de L'Estoile : « Telles et semblables façons de faire (indignes à la vérité d'un grand Roi et magnanime, comme il estoit) causerent peu à peu le mépris de ce Prince, et le mal qu'on vouloit à ses Mignons qui le possedoient, donnerent un grand avantage à ceux de Lorraine, pour corrompre le peuple et, dans le Tiers-Estat creer et former eu à peu entièrement leur parti, qui estoit la Ligue, de laquelle ils avoient jetté les fondemens des l'an precedent 1577 ».p. 189

**173** ☉

I.

P189

Titre : *VAUDEVILLE SUR LE COMBAT DES MIGNONS*

*LE 27 AVRIL 1578*

Langue : français

Forme : vaudeville (26 vers)

Mètre : octosyllabe

Auteur : inconnu

Sujet : il s'agit d'attaquer les Mignons en les tournant en dérision et en insistant sur leur caractère grotesque.

Ton : comique, léger, burlesque qui contraste avec le caractère dramatique du contexte (dialogue amusant, et aspect populaire/ utilisation des calembours).

**174** ☺

II.

P190

Sans titre

Langue : français

Forme : huitain

Mètre : heptasyllabe

Auteur : inconnu

Sujet : poème à la gloire d'Anraguet à la suite du combat qui l'opposa et ses compagnons aux mignons du roi.

Ton : sérieux et légèrement ironique autour de cette fin misérable des mignons

**175** ☉

III.

P191

Sans titre

Langue : français

Forme : quatrain

Mètre : octosyllabe

Auteur : inconnu

Sujet : se réjouir de la mort des Mignons.

Ton : comique

**176** ☉

IV.

P191

Sans titre

Langue : français

Forme : quatrain

Mètre : octosyllabe

Auteur : inconnu  
Sujet : satisfaction générale suite à la mort des Mignons.  
Ton : comique

**177** ●

V.

P191

Titre : VERS SEMES INCONTINENT APRES CE BEAU COMBAT, QU'ON TILTRA DU NOM DE COURTIZAN,

Langue : français

Forme : 12 quatrains

Mètre : octosyllabe

Auteur : signé Cl. D. L. P., Ligneur, A, mais non identifié

Sujet : réquisitoire contre les Mignons du roi.

Ton : comique (utilisation de l'ironie principalement + insistance sur le ridicule de ces favoris).

**178**

VI.

P193

Titre : *DU BEAU MAUGERON*

Langue : français

Forme : poème de 20 vers

Mètre : décasyllabe

Sujet : poème à la gloire du défunt Maugeron (éloge dédié à sa mémoire).

Ton : sérieux

**179** ●

VII.

P194

Titre : DE LUI ENCORE

Forme : sonnet

Sujet : poème contre Maugeron

Ton : comique (les deux dernières strophes permettent de cerner l'ironie qui traverse tout le poème).

**180**

VIII.

P195

Titre : *TUMULUS MAUGERONII*

Langue : latin

Forme : texte en prose

**181**

IX.

P196

Titre : *EJUSDEM EPITAPHUM*

Langue : latin

Forme : poème de 16 vers (épitaphe)

Auteur : le poème est signé C. M. et il s'agirait de Claude Marteau, d'après la note des éditeurs n°68, p. 248.

Sujet : éloge de Maugeron avec une thématique qui rappelle celle de la pièce n°178 (VI).

**182**

X.

P197

Titre : *EJUSDEM*  
Langue : latin  
Forme : sizain  
Auteur : inconnu

**183**

XI.

P197

Titre : *EPITAPHIUM QUESLAEI.*

Langue : latin

Forme : huitain

Auteur : Claude Marteau

**184**

XII.

P197

Sans titre

Langue : latin

Forme : sizain

Auteur : inconnu

**185**

XIII.

P198

Sans titre

Langue : latin

Forme : sizain

Auteur : inconnu

**186**

XIV.

P198

Sans titre

Langue : latin

Forme : distique

Auteur : inconnu

**187**

XV.

P198

Titre :

*AU ROY*

*SUR LA MORT DE SON MIGNON QUELUS*

Langue : français

Forme : poème de 3 sizains

Mètre : alexandrin

Auteur : inconnu

Sujet : sur la mort de Quelus (le poète interpelle le roi pour le mettre en garde contre les conséquences dangereuses de pareils comportements inadmissibles de la part des Mignons).

Ton : sérieux (dimension didactique → il faut tirer un enseignement de cette histoire).

**188**

XVI.

P199

Titre : *DE LUI ENCOR*

Forme : sonnet

Sujet : sur la mort de Quelus

Ton : sérieux, très agressif

**De 189 à 193**

De I à V.

P205 à 207

Sujet commun : série de poèmes autour du meurtre de Saint-Mesgrin, grand mignon du roi.

Contexte (la cause du meurtre) :

« De ce meurtre et assassinat n'en fut faite autre instance et poursuite, tout Mignon et favoris du Roy qu'il estoit : Sa Majesté estant bien advertie que le Duc de Guise l'avoit fait faire pour le bruit qu'avoit ce Mignon d'entretenir sa femme et que celui avoit fait le coup portoit la barbe et la contenance du Duc de Maïenne, son frere ».p.205

Commentaire de L'Estoile :

Hostilité du mémorialiste à l'encontre de ces Mignons et désapprobation des honneurs qui leur ont été consacrés à l'occasion de leurs morts par le roi, qui passe essentiellement par l'ironie :

« Le Roy fist porter son corps mort au logis de Boisi, pres la Bastille S. Antoine, où estoit mort Quelus, son compagnon, et enterrer à S.Pol avec semblable pompe et solennité qu'avoient esté auparavant inhumés en ladite eglise Quelus et Maugiron, ses compagnons de mignétise envers le Roy ».p.205.

**189** ●

I.

P205

Titre : *SUR LA MORT DE POL DE CASSADE, SEIGNEUR DE St MESGRIN*

Forme : sonnet

Ton : comique fin engendré par l'ironie.

**190**

II.

P206

Titre : *ANIMI GRATI MONUMENTUM*

Langue : latin

Auteur : signé Cl. R mais non identifié.

**191**

III.

P 206

Sans titre

Langue : latin

Auteur : signé Th. Seb mais non identifié.

**192**

IV.

P207

Sans titre

Langue : latin

Auteur : signé C.M. mais non identifié.

**193**

V.

P207

Sans titre (mais selon la note il est reproduit ailleurs sous le titre « Fornicadores et adultoros judicabit Deus »).

Langue : latin



Auteur : signé P.S. mais non identifié.

**194** ●

P211

Titre : A MESSIRE POLTRON, SCORPION, SARDINI, SARREDENIER ET SES COMPLICES LES MESSIRES D'ITALIE, DES ENFERS TOUTE LA LIE, SALUT

Langue : français

Forme : poème de 29 vers

Mètre : décasyllabe

Auteur : inconnu

Sujet : placard contre les italiens de Paris autour de leur pouvoir manipulateur et de leur enrichissement aux dépens des français.

Ton : comique qui découle principalement des jeux de mots sur leurs noms.

**195**

P212

Titre : *CONTREPLACARD ITALIEN, MAIS MODESTE ET ACCORT, SEME PAR PARIS ET AFFICHE EN DIVERS ENDROITS ET QUARREFOURS DE LA VILLE, INSCRIPT :  
LA NATION ITALIENNE A LA FRANCE*

Langue : français

Forme : texte en prose

Sujet : réponse des italiens à la précédente attaque (plaidoyer en faveur des italiens).

Ton : sérieux

**196** ●

P214

Titre : *DES SCEAUX OSTES A BIRAGUES, POUR LES BAILLER A HURALT, DIT DE CHIVERNI.*

Langue : français

Forme : poème de 16 vers

Mètre : octosyllabe

Auteur : inconnu mais c'est attribué à un chirurgien dont l'identité exacte reste incertaine.

Sujet : attaque personnelle contre Birague et Hurault.

Ton : comique (attitude ironique / sarcasme / calembour autour du nom de la cible).

**197**

P215

Titre : *AD AMPLISSIMUM VIRUM PHILIPPUM HURALDUM CHEVERNIUM GALLIAE PROCANCELLARIUM.*

Langue : latin

Auteur : Estienne Pasquier

Sujet : éloge dédié à Hurault.

**198**

P216

Titre : *IN FRANCISCI DE SAIGNES GARDII VIOLENT FATUM MONODIA*

Langue : français

Auteur : incertain mais selon la note des éditeurs n°109, p. 253, ce poème serait de la plume de Germain Vaillant de Guellis poète latin et Conseiller au Parlement de Paris.

Sujet : épitaphes écrites à l'occasion de la mort de La Garde (même chose pour les deux pièces suivantes).

Ton : sérieux

**199**

P217

Titre : *DE FATO GARDII SENATORIS. VIATOR*

Langue : latin  
Auteur : inconnu  
Ton : sérieux

**200**

P217

Titre : *GARDIUS VIATORI*

Langue : latin  
Auteur : inconnu  
Ton : sérieux

**201**

P218

Sans titre

Forme : sonnet

Sujet : épitaphe célébrant la grandeur de Dom Juan d'Austria à l'occasion de sa mort.

Ton : sérieux

**202**

P219

Sans titre

Forme : sonnet

Auteur : inconnu

Source partisane : vraisemblablement un protestant qu'on voit se référer fréquemment à sa Bible

Sujet : attaque personnelle contre Dom Juan d'Austria à l'occasion de sa mort.

Ton : sérieux

**203** ●

P224

Titre : *IO. MAZILLI REGIS, APXIAPOU EPITAPHIUM*

Langue : latin, accompagné de sa traduction

Forme : poème de 16 vers

Mètre : alexandrin

Auteur : inconnu

Sujet : épitaphe à l'occasion de la mort du médecin Mazille qui permet d'attaquer les Mignons pour leurs desseins diffamatoires contre cet homme.

Ton : comique (ridiculiser la cible de l'attaque pamphlétaire).

**204**

P226

Sans titre

Langue : latin

Auteur : inconnu

Sujet : attaque contre un espagnol à Paris.

**De 205 à 228**

De I. à XXIV.

De P 226 à 240

(La même présentation pour toute la série)

Titre collectif : *XXIV SONNETS COURTIZANS A LA MEMOIRE DES TROIS MIGNONS. 1578.*

Forme : sonnets

Auteur : Amadis Jamin. D'après la note de l'éditeur :

Amadis Jamin (1538 ou 1540-1592), fut secrétaire et lecteur de Charles IX, suivant les uns, de Henri III, selon les autres. Emule de Ronsard, il publia ses œuvres à partir de 1575. On a pu

dire que « pour de rares pièces d'une agréable naïveté, il fut lire mille platitudes ; rien n'a moins de force ni de fantaisie », F. Fleuret et L. Perceau, *Les satires françaises du XVI<sup>e</sup> siècle*, 1922, tome II, p.95.

Sujet : poèmes composés « en l'honneur et à la mémoire de feu Quelus, Maugeron et Saint Mesgrin, trois mignons du Roy (et par son commandement, à ce qu'on disoit) ».

Ton : sérieux (éloges)

# *Tome III*

**1579**

**229**

P13

Titre : *DE SPIRITUALI ORDINE PARISIIS CELEBRATO Klendis Januar .an 1579 Sermo Dialogicus*

Langue : latin

Forme : dialogue

Auteur : Germain Vaillant de Guélis, abbé de Paimpont et conseiller de la Grande-Chambre du Parlement de Paris (d'après les indications de L'Estoile lui-même complétées par la note des éditeurs note n°5, p.76.

Contexte : pamphlet écrit à l'occasion de l'institution par le roi du nouvel Ordre des Chevaliers du Saint-Esprit en ce mois de Janvier 1579 → Ce même contexte est à l'origine de la production des pièces suivantes (jusqu'à 234).

Sujet : attaque violente contre le roi et ses chevaliers à travers ce dialogue entre Hospes et Incola → condamnation de cette cérémonie, considérée comme une véritable mascarade et un moyen supplémentaire pour tromper les français sur la vraie nature des rapports qui unissent le roi à ses chevaliers et aussi pour fournir un pseudo-cadre légitime aux faveurs qu'ils leur accorde, face à un pouvoir de plus en plus grandissant de ces Mignons.

Source partisane : éventuellement de la plume des ligueurs. Sur l'ensemble des pamphlets parus à cette occasion et dont certains figurent dans ce Journal, L'Estoile écrit : « Les Huguenots, toujours soubçonneux et plains de desfiance, principalement depuis la S.Berthelemi, craignoient que ce fust quelque stratagesme nouveau pour les attrapper. Les autres, plus malins, calomnians les actions de leur prince, le referoit à la volupté et disoient que toute ceste cerrimonie n'estoit que que le masque des amours du Roy et de ses Mignons. Qui estoit le langage des chefs de la Ligue [...] ». (p.13).

Ton : sérieux et particulièrement violent.

**230**

P17

Titre : *DIEU PARLE*

Langue : français

Forme : une seule strophe de 22vers

Mètre : alexandrin

Auteur : inconnu

Sujet : colère contre le roi et ses Mignons exprimée à travers ce parallèle avec les pécheurs de Sodome auxquels ils sont assimilés → référence au récit biblique + c'est Dieu qui prend la parole avec toute la dimension sacrée qui vient s'associer à cette énonciation et l'autorité qui s'y associe.

Ton : grave et menaçant

**231** ●

I.

P18

Titre : *AU ROY, SUR SON NOUVEL ORDREDU SAINT ESPRIT. Sonnet*

Forme : sonnet

Auteur : signé C. M. (Claude Marteau d'après la note des éditeurs, n° 7, p.76)

Sujet : critique de l'institution du nouvel Ordre des Chevaliers du Saint-Esprit → focalisation sur le choix même du nom de cet Ordre et qui, par rapport à une réalité aussi sordide que celle des Mignons et par rapport à leur morale dépravée, apparaîtrait comme une véritable offense à la religion chrétienne et une atteinte au sacré.

Ton : profondément ironique.

**232** ●

II

P. 18

Titre : *AULTRE A L'HONNEUR DES CHEVALIERS. Sonnet*

Forme : sonnet

Auteur : signé C. M. (Claude Marteau d'après la note des éditeurs, n° 7, p.76).

Sujet : sur l'inconvenance du nom choisi pour cet Ordre et son opposition profonde à la réalité qu'il désigne (nom sacré pour une réalité de décadence → incompatibilité entre le nom et la chose → caractère grotesque et ridicule).

Ton : comique (tourner en dérision cet Ordre en mettant en avant tout le grotesque qui l'entoure).

**233** ●

III

P.19

Titre : *SUR LE BEAU SOLEIL QUI FIST CE JOUR*

Forme : sonnet

Auteur : inconnu

Sujet : le pamphlétaire se moque de cet événement et évoque dans la dérision une prétendue contribution de la nature et, en l'occurrence, du soleil au fameux cérémonial.

Ton : ironique et moqueur

**234**

IV

P.20

Titre : *DE ORDINE S.SPIRITUS*

Langue : latin

Forme : dizain

Auteur : inconnu

**235**

P23

Sans titre

Forme : sonnet

Auteur : inconnu

Sujet : le tremblement de terre survenu en France offre, au pamphlétaire, l'occasion de critiquer la situation de crise en France. Il affirme donc que le vrai danger se situe ailleurs que dans les forces de la nature et accuse tout particulièrement les chanceliers.

Ton : sérieux

**236** ●

P24

Sans titre

Langue : français

Forme : quatrain

Mètre : octosyllabe

Auteur : inconnu

Sujet : autour du renvoie de M<sup>e</sup> des Requestes Riant du Conseil privé du roi, lui qui avait vendu sa métairie pour y entrer ce qui e fait la risée de tous.

Ton : comique (moquerie et dérision autour de son nom et de la situation qui prête au rire dans laquelle il se trouve).

**237**

P32

Sans titre

Langue : latin

Forme : sizain

Auteur : signé N.R. Il s'agirait éventuellement de Nicolas Rapin (selon la note des éditeurs n° 45, p. 81, il existe une certaine hésitation autour de cette authentification de l'auteur de la part de J. Brunel qui a commenté ces vers.

Sujet : autour de la décapitation en figure des agresseurs du Seigneurs Daumont.

**238**

P33

Sans titre

Langue : latin

Forme : distique

Auteur : inconnu

Contexte : « Le vendredi 26<sup>ème</sup> juing, les Generaux de la Justice des Aydes sont suspendus pour n'avoir voulu publier l'edit de la suppression des privileges de tous les exempts du huitiesme, vingtieme, et autres semblables daces ».

Sujet : vers blâmant ceux de la Cour de Parlement.

**239**

P33

Langue : latin

Forme : sizain

Auteur : inconnu

Sujet : autour du préjudice financier subi par le Clergé et causé par la demande d'argent du roi (accusation du roi et du Pape).

**240 ●**

P 34

Titre : *SUR LE TRAIN DE MONSIEUR, PASSAN EN ANGLETERRE Sonnet*

Forme : sonnet

Auteur : inconnu

Sujet : critique du comportement du Duc d'Alençon lors de son voyage en Angleterre.

Ton : comique (ouvertement moqueur).

**241**

P38

Titre : *OMBRE DE BUSSY DIALOGUE FLORE, LYSIS.*

(Ce dialogue célèbre est aussi connu sous le titre *L'esprit de Lysis disant adieu à sa Flore*)

Langue : français

Forme : dialogue

Auteur : pièce signée Pybrac A. (Guy Du Faur, seigneur de Pibrac fut à cette époque le chancelier de la maison formée par la jeune Marguerite de Valois partie rejoindre son mari en Guyenne)

Sujet : dialogue entre Flore, la fleur Marguerite de Valois et Lysis, Bussy qui fut son amant suite à l'assassinat de ce dernier.

Ton : élégiaque (émotion tangible et grande douleur)

**242 à 248**

De I à VII

P41 à 45

Titre commun : *AUTRE OMBRE DUDIT SEIGNEUR. SONNETS.*

Forme : sonnet

Auteurs : inconnus

Contexte : Bussy d'Amboise premier gentilhomme du Duc d'Anjou et son favori fut l'objet d'un complot et assassiné par le Seigneur de Montsoreau et ses amis. Ce meurtre affiche comme motif apparent la jalousie de Montsoreau dont la femme entretenait une relation adultère avec Bussy, jeune chevalier d'un grand courage mais peu scrupuleuse en matière d'amour.

**242**

I

P41

Sujet : épitaphe à la gloire du défunt → glorification de Bussy, mise en avant de ses qualités et regret de cette mort injuste.

Ton : sérieux

**243**

II

P42

Sujet : la parole est donnée au mort qui s'exprime sur le caractère ignoble du crime dont il fut la victime.

Ton : sérieux et grave (colère grandissante).

**244**

III

P42

Sujet : condamnation de ce crime par le poète qui se présente comme une plume vengeresse de l'honneur de Bussy.

Ton : sérieux

**245**

IV

P43

Sujet : la parole est donnée à Bussy pour rabaisser ses meurtriers et montrer l'ampleur de sa gloire par opposition à l'atrocité et la bassesse de leur acte de lâcheté.

Ton : sérieux

**246**

V

P43

Sujet : la parole est donnée à Bussy qui interpelle son prince et ami en lui demandant de la venger.

Ton : sérieux

**247**

VI

P44

Sujet : la parole est donnée à Bussy qui s'inscrit dans la lignée des grands héros et princes antiques vaincus à cause de viles trahisons et non suite à un affrontement honorable.

Ton : sérieux

**248**

VII  
P45

Titre : *EPITAPHE DE BUSSY*

Auteur : MASCHEFER A. qui, selon la note n° 65, p.84, « avait collaboré à *La Puce de Madame des Roches* ».

Sujet : éloge de Bussy et célébration de sa grandeur qui contraste avec la cruauté et la bassesse de ses traîtres meurtriers ce qui le met davantage en valeur.

Ton : sérieux et accusateur.

**249**

P45

Titre : *BUSSII TUMULUS*

Langue : latin

Auteur : inconnu

**250**

P45

Titre : *IMITATION DU SUDIT EPIGRAMME*

Langue : français

Forme : neuvain

Mètre : alexandrin

Auteur : inconnu

Sujet : éloge à l'honneur du chevalier assassiné (la précédente pièce, en latin est donc porteuse de la même thématique puisque celui là se présente comme son imitation en langue française).

Ton : sérieux

**251 à 260**

De I à X

De 48 à 55

Titre commun : *RAMAS DE DIVERS POESIES ET ECRTS SATYRIQUES PUBLIES CONTRE LE ROY ET SES MIGNONS EN CES TROIS DERNIERS ANNEES 1577 1578 ET 1579.*

Commentaire de L'Estoile : jugement fort sévère de la part du collectionneur qui énonce à la suite du titre : « Lesquels, pour estre la plus part d'eux impies et vilains, tout outre tant que le papier en rougist, n'estoient dignes avec leurs autheurs que du feu, en un autre siecle que celui-ci, qui semble estre le dernier et l'escout de tous les precedens » (p. 251).

**251 voir le descriptif de la pièce n° 164 (c'est le même pamphlet)**

I

P48

**252 voir le descriptif de la pièce n° 165 (c'est le même pamphlet)**

II

P49

**253**

III

P49

Forme : sonnet

Auteur : poème non signé mais ils s'agirait d'Estienne Pasquier. Selon la note des éditeurs n° 73, p.84, ce poème figure dans les *Cinq Cents Colbert* et il y est attribué à Estienne Pasquier.

Sujet : dénonciation de toute la corruption et la décadence qui règne dans la Cour de France (adresse violente aux Mignons).

Ton : sérieux, agressif, injurieux

**254 ☉**



IV

P 50

Forme : sonnet

Auteur : poème non signé mais ils s'agirait d'Estienne Pasquier. Selon la note des éditeurs n° 74, p.84, ce poème figure dans les *Cinq Cents Colbert* et il y est attribué à Estienne Pasquier.

Sujet : portrait grotesque des Mignons avec une mise en abîme de leurs défauts qui permet de les tourner en dérision.

Ton : comique → caricature

**255** ☹

V

P50

Forme : sonnet

Auteur : inconnu

Sujet : condamnation du caractère artificiel et des mœurs légères des Mignons du roi en contradiction totale avec le modèle du chevalier vaillant qui brille par ses prouesses et non par son fard et ses jeux érotiques.

Ton : comique (moquerie / attaque frontale avec la désignation explicite des Mignons comme cible de cette dérision).

**256** ☹

VI

P51

Langue : français

Forme : onzain

Mètre : octosyllabe

Auteur : inconnu

Sujet : autour de ce paradoxe entre les valeurs guerrière profondément masculines que devraient incarner les mignons et leur comportement efféminé ainsi que leur goût pour les jeux amoureux fort douteux.

Ton : comique (ironique)

**257** ☹

VII

P51

Forme : sonnet

Auteur : inconnu

Sujet : l'idée de la contre nature évoquée à travers la référence à Héliogabal nous renvoie directement à l'accusation qui pèse sur les Mignons autour de leur caractère efféminé condamnable.

Ton : dominante comique (moquerie dans les deux tercets surtout).

**258** ☹

VIII

P52

Forme : sonnet

Titre : Selon la note des éditeurs n° 76, p.85, ce poème figure dans les *Cinq Cents Colbert* sous le titre « A Nicolas Secrétaire du Roy, Sonnet ».

Forme : sonnet

Auteur : inconnu

Sujet : plainte adressée à Nicolas ancien secrétaire de Charles IX et homme fort honnête, sur la débauche qui règne en ces temps dans les plus hautes sphères de la société.

Ton : comique (vocabulaire grossier et images licencieuses).

**259** ●

IX

P53

Titre : *LA CATZERIE DES TRESORIERES ET DES MIGNONS*

Langue : français

Forme : 10 strophes de 6 vers

Mètre : irrégulier

Auteur : Du Mon, Fol et Ligneur

Sujet : attaque contre les Mignons et leur morale dépravée en insistant sur le ridicule de leurs comportements et son caractère vilain + le pamphlétaire cite des noms de Mignons (attaque nominale).

Ton : comique (dérision et recours à des images grossières puisées dans le registre sexuel).

**260** ●

X

P55

Titre : *A SAINT LUC (CATS IN LUC)*

→ Anagramme sur le nom du Mignon

Forme : sonnet

Auteur : le pamphlet est signé BERR. A., Athéiste. Selon la note des éditeurs n° 81, p. 85, il s'agirait d' « un membre de la famille des Berruyer, qui comptait des parlementaires dans ses rangs ».

Sujet : condamnation des mœurs de Saint Luc, de son homosexualité et aussi de toute cette nouvelle logique obscène de l'attribution de faveurs sur le critère de la frivolité et de la perversité. Le roi est autant ciblé que son Mignon dans ce pamphlet.

Ton : comique (images licencieuses, obscènes et moquerie / rire gras).

**261** ●

P56

Titre : *PASQUIL COURTIZAN*

Langue : français

Forme : 202 vers en rimes plates

Mètre : octosyllabe

Auteur : inconnu

Sujet : condamnation de la réalité décadente de la Cour de France avec tout le vice et la perversité qui s'y associent.

Ton : comique (l'agressivité se traduit à travers un langage particulièrement cru et des images d'une grande trivialité).

**262** ●

P62

Sans titre

Langue : français

Forme : 3 strophes (1 quatrain et 2 sizains)

Mètre : octosyllabe

Auteur : inconnu

Sujet : évocation de la relation suspecte et malsaine qui unit le roi à une nonne et qui est à l'origine de sa fréquentation régulière du monastère en question.

Ton : comique (images très audacieuses / franche raillerie qui découle du décalage entre, d'une part, le statut de chacun des protagonistes incarnant normalement la chasteté et la piété pour l'un, l'honneur, la sagesse et l'autorité pour l'autre, et d'autre part leurs comportements obscènes.

→ Inconvenance et situation burlesque).

**263**

P63

Titre : Brieve Theomachie, et soudaine cheute de 4 Rois l'un apres l'autre.

D'après la note des éditeurs n° 93 à la p.86, ce poème figure aussi dans les *Tragiques* de d' Aubigné sous le titre « Princes »

Langue : français

Forme : 23 strophes (5 quintils suivis de 18 sizains).

Mètre : octosyllabe

Auteur : inconnu mais d'après la présentation de L'Estoile il s'agirait d'un protestant. Il déclare : « vers suivants tres graves à la verité, mais picquans et satyriques qui furent semés et divulgués à la Cour sans en povoir découvrir l'auther, sinon que son langage le manifestoit estre de la Religion pretendue reformée ». (p.63)

Contexte : pamphlet paru suite à la maladie de l'oreille qui affecte Henri III à cause de son habillement trop léger par rapport à la saison mais qui répond à son penchant pour cette mode vestimentaire efféminée de ce temps. Cette maladie fut perçue comme un avertissement comme le précise L'Estoile qui affirme : « comme si elle l'eust voulu adverttir de changer sa vie ou de mourir bien tost » (p.63)

Sujet : critique du roi pour son caractère efféminé, son égarement et son incompetence mais aussi de toute cette famille des Valois et de son père et ses deux frères ses prédécesseurs qui ont tous eu une fin douloureuse (voir en cela le signe d'un châtement divin pour leur cruauté).

→ Surdité et infirmité / déchéance / référence aux récits bibliques et parallèle avec Achab et Roboam → image du fauteur sévèrement puni par Dieu.

Ton : sérieux → de plus en plus grave et menaçant (invoquer la terrible colère divine contre ces rois impies).

**264**

P68

Titre : Des dix Plaies d'Egypte et de la totale Ruine du Roy Pharaon avec toute son armée. Pour servir d'instruction aux Grands qui mesprisent les Menaces de Dieu et n'en font que secouer l'Aureille.

Langue : français

Forme : 9 quatrains

Mètre : alexandrin

Auteur : inconnu

Sujet : la maladie de l'oreille du roi sert de prétexte au pamphlétaire pour le comparer à Pharaon sourd devant l'appel de Moïse prêchant la parole divine. Il le met ainsi en garde contre le sort tragique réservé à ceux qui défient Dieu et transgresse sa loi → dimension didactique de la référence au récit biblique.

Ton : sérieux

# 1580

## 265 ●

P92

Sans titre

Langue : français

Forme : sizain

Mètre : alexandrin

Auteur : inconnu

Sujet : se moquer du mariage de Combaud avec la demoiselle de Rouet connu pour ses mœurs légères, une union d'intérêt réciproque qui s'inscrit d'emblée sous le signe du cocuage et dont l'argent est le motif principal.

Ton : comique (plaisant et railleur)

## 266 ●

P93

Sans titre. Selon la note des éditeurs n° 22, p.123, ce poème figure dans les *Cinq Cents Colbert*

Sous le titre « Sonnet. A une Damoiselle, au nom de Testu Chevalier du Guet en Febvrier 1580, pendant la Foire St Germain ».

Forme : sonnet

Auteur : inconnu

Sujet : c'est le Chevalier du Guet, représentant de la justice qui s'adresse à celle qui a abandonné son mari pour rejoindre son amant. Il justifie les raisons de sa décision en faveur des deux amoureux et qui leur permet de se réunir de nouveau en expliquant que la justice doit savoir dépasser sa rigueur au profit d'un plus grand humanisme.

Ton : sonnet amusant

## 267 ☉

P104

Titre : *DES MIGONS ALLANS AU SIEGE DE LA FERRE 1580 SONNET.*

Forme : sonnet

Auteur : inconnu

Sujet : tourner en dérision les Mignons efféminés qui partent à la guerre (inaptitude à remplir de telle charges) + rappeler l'immoralité de ces jeunes gens et les tenir pour responsables de tous les maux qui s'abattent sur la France en guise de châtement divin

Ton : progression du comique (portrait caricatural) vers le sérieux avec l'évocation de la colère divine et de sa manifestation

## 268

P108

Titre : *IN CATAMITHOS OBSIDES URBIS FERAE. 1580*

Langue : latin

Auteur : inconnu

## 269 ●

P111

Titre : *EPITAPHE DE MESSIRE PIERRE SEGUIER Praesident en la Cour.*

Langue : français

Forme : 30 vers en rimes plates

Mètre : alexandrin

Auteur : inconnu

Le pamphlet n'est pas signé mais L'Estoile prend le soin de préciser dans son introduction ce qui suit : « Il ne fust rien imprimé sur sa mort, si non que les drolles et medisans du Palais, qui ne laissent en repos non plus les morts que les vivants ». (p.111)

Sujet : attaque contre Segulier à l'occasion de sa mort (sa soif d'argent, son hypocrisie, sa passivité...).

Ton : comique (moquerie)

**270**

P112

Titre : *PETRI SEGUIERII, IN SUPREMO PARISORUM SENATU PRASIDIDIS SUMMI CUBICULARII, TUMULUS*

Langue : latin

Auteur : P. AMBOS. F.

Sujet : louange à Segulier à l'occasion de sa mort

Ton : sérieux

**271**

P113

Titre : *NICOLAUS PERROTUS, PARIS.SENAOR, EIDEM SEGUIERIO PRAESIDI SUO.*

Langue : latin

Auteur : inconnu

Sujet : louange à Segulier à l'occasion de sa mort

Ton : sérieux

**272**

P116

Titre : *EPISCOPI CISTER ONENSIS TUMULUS.*

Langue : latin

Auteur : inconnu (signé Pr. B...)

Sujet : tombeau à l'occasion de la mort e l'évêque de Cisteron rappelant ses multiples qualités

Ton : sérieux

**273 et 274**

P116

Titre commun : DEUX DISTIQUES PUBLIES EN CESTE AN 1580 EN SEPTEMBRE SUR LA PRISE DE LA VILLE DE LA FERRE EN PICARDIE.

Langue : latin

Forme : distique

Auteur : inconnu

Sujet : autour de la prise de la Fère

**275**

P118

Sans titre

Forme : sonnet

Auteur : inconnu

Sujet : condamner les mœurs dépravées du roi qui s'autorise à faire l'amour à des nonnes lors de ses visites. Le pamphlétaire établit le lien entre ce comportement immoral et les maux dont souffre la France, présentant ainsi le roi comme le premier responsable de cette réalité.

Ton : sérieux (indignation / remontrance / colère).

**276**

P118

Titre : AULTRE, EN FORME DE COMPLAINTTE, SUR LA CONFUSION MENASSANT LA FRANCE DE RUINE, EN CEST AN 1580

Forme : sonnet

Auteur : inconnu

Sujet : mécontentement du pamphlétaire face au déclin dont souffre la France, de sa faiblesse et au développement du vice qui la détruit de l'intérieur.

Ton : accusateur et grave (déploration).

**277**

P119

Titre : *HENRICO III<sup>e</sup>, GALLIARUM REGI.*

Langue : latin

Forme : distique

Auteur : inconnu

## 1581

**278**

P140

Sans titre

Forme : sonnet

Auteur : inconnu

Sujet : sur le combat qui oppose les deux gentilshommes Liverdot et Piennes et qui s'achève par leurs morts respectives.

Ton : sérieux

**279**

P154

Titre : *IN JANUM POISLAEUM SENATOREM, INTER REOS DELATUM.*

Langue : latin

Forme : sizain

Auteur : Gillot

Sujet : attaque contre Poile conseiller de la Grande chambre à l'occasion de son emprisonnement.

**280** ●

P156

Titre: *AD ANNAM JOIOSIAE DUCEM ADMONITIO*

Langue : latin

Auteur : signé H.M.f. A.D.1581

L'Estoile indique qu'il est de la plume d' « un sage et docte courtizan ».

Sujet : autour du mariage du duc De Joyeuse et de son nouveau statut.

Ton : comique moqueur

**181**

P160

Sans titre :

Langue : latin

Forme : distique

Auteur : l'avocat Sevrin, ami de L'Estoile.

Sujet : sur le meurtre de Pulveret par Adjacet.

**282** ●

P161

Sans titre

Langue : français

Forme : sizain

Mètre : octosyllabe

Auteur : inconnu

Sujet : sur la corruption de l'appareil judiciaire totalement commandé par le système des faveurs à l'occasion de l'impunité dont a pu bénéficier le meurtrier de Pulveret.

Ton : comique (jeu de mots)

**283** ●

P163

Titre : *SUR LA MORT DE LONGUEIL Conseiller à la grand Chambre*

Langue : français

Forme : douzain

Mètre : décasyllabe

Auteur : inconnu

Sujet : contre la réputation du conseiller Longueil à l'occasion de sa mort et sur son faible pour le vin.

Ton : comique (exagération → se moquer de ce défaut en lui donnant des proportions démesurées).

**284** ●

P165

Sans titre. Selon la note des éditeurs n° 54, p.198, ce poème figure le *Ms Dupuy*, sous le titre : « Sur la disgrâce de M. Do Mignon du Roy chassé de la Cour pour avoir trop parlé ».

Langue : français

Forme : sizain

Mètre : alexandrin

Auteur : inconnu

Sujet : tourner en dérision ce Mignon à l'occasion de sa disgrâce.

Ton : comique (calembour et jeu autour de son nom).

**285** ●

P170

Titre : *PASQUIL COURTIZAN 1581*

Langue : français

Forme : 524 vers à rimes plates

Mètre : octosyllabe

Auteur : inconnu

Sujet : critique acerbe et directe des gens de la Cour et de leur (le roi, sa famille, ses mignons,...) → attaque nominale avec une sorte de liste de tous les accusés, de tous ces chantres de la décadence orale avec une mise à nue de leur vie sexuelle dans toute sa perversité et sa réalité scandaleuse. Le pamphlétaire reproduit le comportement méprisable d'une élite sociale qui décline la débauche morale sous ses différentes formes (cocuage, homosexualité ...).

Ton : comique moquerie, images licencieuses, obscènes et vocabulaire grossier avec ce rire gras qui s'y associe.

**286**

P185

Titre : *MARIE ET JEANNE, ENTREPARLEURS.*

D'après la présentation de L'Estoile ce dialogue était surnommé la *Frigarelle*

Langue : français

Forme : dialogue

Auteur : inconnu

Sujet : la mise en scène d'une jeune fille se confiant à son amie et lui racontant les secrets de la relation amoureuse qui la lie à une Dame de la Cour, permet au pamphlétaire de lever le voile sur l'homosexualité féminine, une autre perversité qui règne dans ce monde corrompu de l'élite sociale.

Ton : sérieux



# *Tome IV*

**1582**

**287** ●

P16

Titre : *DE FRANCISCANIS LORIS CAESIS LUTETIAE, 1582*

Langue : latin

Auteur : poème non signé mais d'après la note des éditeurs n°20, p.52, il serait « rédigé probablement par un "Politique" à l'occasion de l'absolution des moines excommuniés [...]»

Sujet : autour de l'histoire des frères Cordeliers disciplinés et fouettés par le nonce du pape en France (interrogation sur le statut véritable de l'Eglise gallicane et critique de l'ingérence du Saint Siège en France).

Ton : comique. D'après cette même note, « ce poème se moque de la procédure infligée par un nonce et un général d'ordre étrangers à des sujet du roi de France »

**288**

P16

Titre : *FRANCISCOPYROMACHIA*

Langue : latin

Auteur : inconnu

Sujet : d'après la note des éditeurs n° 21, p.52, il s'agit d'un « poème sur le feu des passions exacerbées et les discordes internes qui ravagent le cœur des Cordeliers, tel un immense incendie ».

**289**

P19

Titre : *STATUS REGNI FRANCE Anno currente 1582 ?*

Langue : latin

Auteur : inconnu

Sujet : sur la situation de la France en ce temps.

**290** ●

P22

Sans titre

Langue : français

Forme : huitain

Mètre : alexandrin

Auteur : inconnu

Sujet : se servir de la colère de Poncet dans ses prêches contre les juges du procès de Jean Poisle pour critiquer le disfonctionnement de l'appareil judiciaire et sa corruption.

Ton : comique (dérision et jeu de mots).

**291** ●

P 23

Titre : *IN MOLEVAUTIUM SENATOREM, QUEM THUANUS SENATUS PRINCEPS MALEVOLUM SOLET APELLARE*

Langue : latin

Auteur : il est marqué : *Aut nunquam tenta perfice*. G. C. A. 1582.

Sujet : attaque nominale. D'après la note n°43, p.54, « ces vers satiriques très violents dénoncent l'origine obscure de Maulevaut, parvenu sans scrupule et débauché, comme tous

les membres de sa famille, juge corrompu chargé de crimes et de vices qui le promettent au châtement suprême ».

Ton : comique (moquerie)

## **292 à 295**

### **I à IV**

P31 à 34

Contexte commun : poèmes parus suite à la défaite des troupes françaises partis soutenir les portugais dans leur affrontement avec les espagnols ; et surtout en rapport avec la mort de celui qui commandait cette expédition française, le seigneur Strozzi, proche parent de la reine mère, connu pour son courage exemplaire mais qui fut vaincu dans cette guerre et le corps jeté dans l'océan par ses ennemis.

## **292**

I.

P31

Sans titre

Langue : français

Forme : 4 quatrains

Mètre : alexandrin

Auteur : inconnu

Sujet : glorification des chevaliers français qui se sont illustrés dans cette guerre par un courage exemplaire qui mérite d'être célébré et qui, dans la perspective du poète occulte la réalité de leur défaite → sentiment patriotique, engouement pour la défense de l'honneur et la fierté nationale.

Ton : sérieux (épique)

## **293**

II

P32

Titre : *TUMBEAU DU SEIGNEUR STROZZI*

Langue : français

Forme : 9 quatrains

Mètre : alexandrin

Auteur : inconnu

Sujet : tombeau fait à la mémoire de Strozzi présenté comme un véritable héros de la France et rehaussé au rang des prophètes à travers cette comparaison avec Jonas.

Ton : sérieux

## **294**

III

P33

Titre : *AUX HESPAGNOLS MARRANNES*

Langue : français

Forme : quatrain

Mètre : alexandrin

Auteur : inconnu

Sujet : parallèle entre Strozzi et ses ennemis espagnols qui permet d'inverser les rôles et de montrer la supériorité véritable du capitaine français sur ces infidèles espagnols ceux là qui, cherchant à l'humilier en jetant son corps à la mer, n'ont fait que le consolider davantage dans son image de héros glorieux.

Ton : sérieux

## **295**

IV

P34

Titre : *EGUILLE DE VERS SUR SA MORT.*

Langue : français

Forme : en « Eguille »

Auteur : inconnu

Sujet : hommage à Strozzi et expression de toute la douleur du poète. Dans ce poème le thème et la forme se rejoignent (l'explication du choix esthétique d'une écriture en forme d'Eguille est l'occasion de mettre en valeur la grandeur du défunt).

Ton : sérieux (émotion tangible)

**296** ●

P35

Sans titre

Langue : français

Forme : quatrain

Mètre : alexandrin

Auteur : inconnu

Sujet : attaque violente contre Nully Prévost des marchands de la ville de Paris à l'occasion de sa nomination à ce poste.

Ton : comique, moqueur → injures et moquerie autour des ambitions de cet homme incompatibles avec ses défauts).

**297**

P 36

Titre : *HIPPOTOXOTA, SIVE EQUESTER SAGITARIUS.*

Langue : latin

Auteur : inconnu

Sujet : sur l'agilité d'un cavalier italien qui fut esclave des turcs pendant huit ans.

**298**

P37

Sans titre

Forme : sonnet

Auteur : inconnu

Source partisane : un tel poème pourrait provenir du cabinet de Monsieur le frère du roi, compte tenu de sa portée et de l'image du sauveur qu'il y incarne.

Sujet : poème adressé à Monsieur le frère du roi, duc d'Anjou lui demandant d'abandonner ses projets militaires en Flandre pour revenir avec son armée s'opposer au roi qui irrite le peuple français avec ses desseins et son insatiabilité face à l'argent → il s'agit d'établir un face à face entre le roi tyrannique et son frère le sauveur du peuple.

Ton : sérieux

**299**

P40

Titre : *DE AMASIO ARETHUSAE BAILLIAE*

Langue : latin

Auteur : signé G.D.V. L'Estoile déclare dans sa présentation du poème qu'il est de la plume de l'un de ses amis. D'après la note n°80, p. 59, il s'agirait éventuellement de Guillaume du Vair ou de Geoffroy du Val, conseiller.

Sujet : Sur la l'injuste condamnation à mort d'un jeune homme tenu pour responsable de la rébellion en signe de contestation de la sentence de la mort infligée au jeune Touart pour avoir engrossé la fille de Bailly, Président de la Chambre des Comptes.

**300**

P 43

Titre : *THUANI PRIMI PRAESIDIS TUMULUS*

Langue : latin

Forme : le genre des épitaphes.

Auteur : inconnu

Sujet : poème appartenant au genre des épitaphes.

Attaque contre la mémoire du Président de Thou à l'occasion de sa mort et pure diffamation de l'avis du collectionneur.

Commentaire de L'Estoile : « quelques uns toutefois (comme il est bien malaisé de contenter tout le monde en telles charges) taxans la mémoire du deffunct d'ambition et legèreté (qui lui estoit naturelle), d'avarice et malversation en son estat (qu'on tient à pure calomnie), semerent un epitaphe de lui au Palais et par tout, composé par quelque envieux de son nom, neanmoins homme de lettres et de sçavoir ». (p.43)

## 1583

### 301 à 307

I à VII

P 70 à 72

Sans titres, excepté pour le dernier poème.

Auteurs : inconnus

Contexte commun : le tumulte d'Anvers en Janvier 1583 et la sédition des habitants de cette villes contre le duc d'Anjou et ses troupes. Ce dernier projetait d'assujettir ce territoire de la Flandre trahissant ainsi la confiance de ces gens qui ripostèrent avec violence obligeant les français à écoper d'une défaite et à se replier. Avec ce retrait, les français durent alors abandonner les projets similaires qu'ils avaient dans d'autres villes de la région comme Bruges, Nieuport, Alost et Deuremonde.

### 301 et 302

I et II

P70

Langue : latin

Forme : distique

### 303 ●

III

P70

Langue : français

Forme : quatrain

Mètre : octosyllabe

Sujet : sur la trahison du duc d'Anjou, son double visage, sa fourberie et sa duplicité qui selon le pamphlétaire s'annoncent déjà à travers son physique puisqu'il semblait avoir deux nez suite à la variole dont il fut atteint, enfant et qui le défigura.

Ton : comique, représentation caricaturale (moquerie acerbe autour de la déformation physique du visage de François d'Anjou et de sa disgrâce → rabaissement et mépris derrière la raillerie)

### 304 ●

IV

P70

Langue : français

Forme : quatrain

Mètre : octosyllabe

Sujet : autour de l'humiliation infligée aux français à la fois fourbes et prétentieux qui, en voulant piéger les habitants d'Anvers, se trouvent piégés eux-mêmes et victimes de leur stratagème → le topos du piègeur piégé.

Ton : comique (situation comique / mise en avant du ridicule des français / jeu de mots).

**305** ●

V

P71

Langue : français

Forme : huitain

Mètre : décasyllabe

Sujet : se moquer de l'échec des français en utilisant la métaphore de la maladie.

Ton : comique (le pamphlétaire est sarcastique).

**306** ●

VI

P71

Langue : français

Forme : quatrain

Mètre : alexandrin

Sujet : soutien aux flamands et attaque contre François d'Anjou, responsable de cette nouvelle trahison qui ne peut que confirmer son image méprisable et tout le mal qu'il incarne.

Ton : comique et injurieux (grâce à l'idée de la duplicité exploitée déjà dans le pamphlet III).

**307** ●

VII

P71

Titre : DES CUISINIERS DE PARADIS

Forme : sonnet

Sujet : présentation de l'autorité exercée par François d'Anjou sur les sujets français comme un châtement en soi.

Ton : comique (référence aux histoires des Saints dans une perspective parodique et moquerie autour de Saint-Anthoine et ses pourceaux).

**308**

P75

Sans titre

Forme : sonnet (forme de sonnet rapporté)

Auteur : inconnu

Source partisane : d'après les dits de L'Estoile dans sa présentation du pamphlet, il proviendrait de la propagande ligueuse qui commence à s'activer en ces temps.

Sujet : dénonciation du despotisme du roi qui ne cesse d'accabler le peuple par ses requêtes d'argent interminables et injustifiées (plainte à Dieu qui, seul, pourrait s'opposer à cette tyrannie).

Ton : sérieux

**309** ●

P77

Sans titre

Langue : français

Forme : quatrain

Mètre : octosyllabe

Auteur : inconnu

Sujet : regard amusé du pamphlétaire face à la procession de cette nouvelle Confrérie des Pénitents instituée par le roi → dénoncer cette mascarade en rappelant la contradiction qui existe entre les fausses apparences de dévotion et l'absence de tout scrupule lorsqu'il s'agit de piller le peuple.

Ton : comique (dérision et mise en avant du caractère ridicule de la cible).

**310 ●**

P79

Sans titre

Langue : français

Forme : quatrain

Mètre : octosyllabe

Auteur : inconnu

Sujet : se moquer des Mignons qui se fouettent en signe de dévotion lors d'une cérémonie des Pénitents en leur rappelant leur sordide réalité de perversité qu'aucune fausse dévotion de piété ne peut effacer.

Ton : comique (grossièreté)

**311**

P79

Il s'agit de l'imitation en latin du précédent pamphlet.

**312 à 337**

I à XXVI

P80 à 87

Auteurs : inconnus

Contexte commun : autour de la procession de la Confrérie des Pénitents qui réunit le roi et ses mignons et au cours de laquelle les jeunes hommes tout de blanc vêtus se fouettèrent jusqu'au sang pour exhiber leur prétendue dévotion.

**312 ●**

I

P80

Sans titre :

Langue : français

Forme : quatrain

Mètre : octosyllabe

Sujet : sur la fausse dévotion de ces mignons qui incarnent des péchés dignes des plus grands châtiments, ce qui prouve l'absurdité de pareilles tromperies dans les cérémonies religieuses.

Ton : comique (monter que l'attitude de ces mignons pécheur qui cherchent à tromper les gens par une apparente dévotion est tout simplement grotesque et qu'elle les rend plus ridicules encore).

**313 ●**

II

P80

Sans titre :

Langue : français

Forme : quatrain

Mètre : octosyllabe

Sujet : sur l'homosexualité des Mignons qui contraste avec le masque de dévotion religieuse qu'ils revêtent à l'occasion de cette cérémonie.

Ton : comique (image licencieuse et grossièreté qui va de pair avec le sujet évoqué).

**314** ●

III

P80

Sans titre :

Langue : français

Forme : quatrain

Mètre : octosyllabe

Sujet : les Mignons sont traités de sodomites et le fait de porter des sacs cachant le visage est interprété comme le signe d'une honte qu'ils devraient normalement avoir pour leur comportement crapuleux.

Ton : comique (ironie mais aussi insulte).

**315** ●

IV

P81

Sans titre :

Langue : français

Forme : quatrain

Mètre : octosyllabe

Sujet : sur l'habillement des pénitents signe trompeur de piété et qui dissimule leur vraie débauche.

Ton : comique (moquerie)

**316** ●

V

P81

Sans titre :

Langue : français

Forme : quatrain

Mètre : octosyllabe

Sujet : attaque contre Henri III autour de son incapacité à avoir des enfants qui s'explique par son impuissance et qui serait à l'origine de cet intérêt suspect pour la religion.

Ton : comique (portrait caricatural puisant dans le registre sexuel → effet double).

**317** ●

VI

P81

Sans titre

Langue : français

Forme : quatrain

Mètre : octosyllabe

Sujet : autour de la non crédibilité du roi dans cette fausse démonstration de dévotion et du danger qui le guette.

Ton : comique (ironie)

**318**

VII

P81

Sans titre

Langue : français

Forme : quatrain

Mètre : octosyllabe

Sujet : menace adressée au roi au sujet de sa malhonnêteté et de son caractère profondément vicieux qui suscite la colère de Dieu.

Ton : sérieux, menaçant

**319** ●

VIII

P81

Sans titre

Langue : français

Forme : quatrain

Mètre : octosyllabe

Sujet : sur toute l'hypocrisie et la manipulation qui entourent l'institution d'une nouvelle confrérie servant de couverture aux relations homosexuelles du roi.

Ton : comique

**320** ●

IX

P82

Sans titre :

Langue : français

Forme : quatrain

Mètre : alexandrin

Sujet : il s'agit de se moquer des rapports privilégiés et fort douteux qui unissent le roi à ses Mignons en mettant en avant le caractère injustifié de pareil rapprochement et pareilles faveurs.

Ton : comique (ironie poignante)

**321** ●

X

P82

Titre :

Langue : français

Forme : sizain

Mètre : octosyllabe

Sujet : comparaison de ces pénitents à Judas et aux juifs pourchassant le Christ → enlever à cette procession tout caractère sacré et profondément chrétien qui lui serait normalement associé.

Ton : comique (injure, portrait caricatural de ces pénitents grâce à cette comparaison subversive et génératrice de ridicule).

**322** ●

XI

P82

Titre :

Langue : français

Forme : quatrain

Mètre : octosyllabe

Sujet : dénonciation de l'homosexualité des Mignons qui se veulent pénitents (il s'agit de leur ôter toute crédibilité).

Ton : comique (situation grotesque, images triviales).

**323** ●

XII

P82

Sans titre

Langue : français



Forme : quatrain

Mètre : octosyllabe

Sujet : mettre en avant le caractère sordide qui vient s'imbriquer à l'aspect sacré de cette cérémonie religieuse avec comme origine de la confusion, l'acte de se fouetter, signe de dévotion de ces Mignons pénitents dans leur procession mais aussi jeu pervers de ceux là mêmes dans leur sphère privée.

Ton : comique (jeu de mots)

**324** ●

XIII

P82

Sans titre

Langue : français

Forme : quatrain

Mètre : octosyllabe

Sujet : le pamphlétaire refuse d'adhérer à la thèse du repentir de ces Mignons et traduit cela en s'en moquant et en rappelant toute leur infamie incompatible avec un vrai repentir.

Ton : comique (tourner en dérision la prétendue tentative de repentir → images crues et renvoi au monde animal, très rabaissant).

**325** ●

XIV

P83

Titre : EPIGRAMME SUR CE SUBJECT

Langue : latin

Ton : comique

**326** ●

XV

P83

Titre : QUATRAINS FAITS PAR JEAN SIBILOTH

Langue : français

Forme : quatrain

Mètre : octosyllabe

Auteur : Jean Sibilothe. D'après la note des éditeurs n°47, 117, il serait un « bouffon de la cour d'Henri III »

Sujet : sur la décadence morale qui caractérise le roi et ses Mignons et qui déshonore la France toute entière

Ton : comique (ironie au début + discours injurieux)

**327** ●

XVI

P83

Sans titre

Langue : français

Forme : quatrain

Mètre : octosyllabe

Rque : le quatrain est suivi d'un extrait de la Bible autour de l'histoire du prophète Loth avec son peuple de Sodome, qui va de pair avec l'accusation d'homosexualité pesant sur cette élite de la Cour.

Sujet : avertissement adressé à Henri III concernant l'inconvenance et le danger de ses pratiques viles et de son rapprochement avec ces Mignons sans scrupule qui le corrompent de plus en plus.

Ton : comique

**328**

XVII

P84

Sans titre :

Langue : français

Forme : quatrain

Mètre : octosyllabe

Sujet : attaque contre Henri III pour tous ses anciens crimes et avertissement portant sur la déchéance de son règne et sa fin proche qui s'annonce.

Ton : sérieux

**329** ●

XVIII

P84

Sans titre

Langue : latin + français (anagramme autour de son nom Henri).

Sujet : attaque contre le roi.

Ton : comique (dérision apparente à travers l'anagramme).

**330** ●

XIX

P84

Titre : DE MAISTRE LAURENT TESTU Penitent et coqu, chevalier du Guet et Capitaine de la Bastille, à Paris

Langue : français

Forme : sizain

Mètre : octosyllabe

Sujet : tourner en dérision le chevalier du Guet, l'un des pénitents pour son cocuage et son silence face à une pareille humiliation.

Ton : comique (situation burlesque → le pénitent cocu et consentant).

**331** ●

XX

P84

Sans titre

Langue : français

Forme : quatrain

Mètre : octosyllabe

Sujet : le parallèle entre le pénitent et sa femme adultère traduit en une opposition entre cette mascarade de la dévotion (les apparences trompeuses) et la réalité de débauche qui règne dans ce milieu de la Cour.

Ton : comique (situation burlesque avec l'association inconvenante de deux réalités tellement irréconciliables).

**332** ●

XXI

P85

Sans titre

Langue : français

Forme : quatrain

Mètre : octosyllabe

Sujet : moquerie autour de la niaiserie de ce chevalier cocu et raillé par tous.

Ton : comique (portrait caricatural du mari trompé qui sombre dans le ridicule).

**333** ●

XXII

P85

Sans titre

Langue : français

Forme : quatrain

Mètre : octosyllabe

Sujet : rabaissement de ce capitaine présenté comme un fantoche indigne de tout honneur.

Ton : comique (caricature)

**334** ●

XXIII

P85

Titre : SONNET D'UN PENITENT, EN FORME DE PRIERE

Forme : sonnet

Sujet : attaque contre les pénitents et distanciation à l'égard de leur prétendue et fausse piété

Ton : ironique (tout le poème se lit à la lumière du dernier tercet qui dévoile l'intention ironique. Le titre serait aussi ironique dans cette perspective).

**335**

XXIV

P86

Titre : AULTRE : DE LA VRAIE PENITENCE

Forme : sonnet

Sujet : le poète insiste sur l'importance du repentir mais récuse la légèreté qui entoure cette idée du rachat et de la rédemption en ces temps, avec une focalisation sur les apparences et le cérémonial trompeur sans véritable volonté sincère de se purifier de ses péchés

Ton : sérieux (moralisateur)

**336**

XXV

P86

Titre : AULTRE, AENIGMATIQUE

Forme : sonnet

Sujet : utilisation de l'histoire de la naissance de Cupidon et de toute l'attraction qu'il exerça sur les dieux jusqu'à provoquer la colère de Jupiter, conscient de son danger, pour évoquer le pouvoir de l'amour sur les gens et son caractère dangereux comme cela est perceptible à travers la relation qui unit le roi et ses Mignons (représentation allégorique du pouvoir dangereux de l'amour + transposition de la critique visant la Cour de France vers un autre univers de référence).

Ton : sérieux

**337** ●

XXVI

P87

Titre : AUTRE, MESCHANT, CONTRE LE ROY

Forme : sonnet

Sujet : attaque violente contre Henri III pour son hypocrisie et son impiété qui le poussent à instituer cette confrérie du mal faisant ainsi du sacré une supercherie.

Ton : comique (moquerie)

**338**

P107

Titre : PRAEDICATION SUR LE TOURBILLON DE VENT ADVENU A PARIS, EN CEST AN 1583, LE 13<sup>e</sup> DE DECEMBRE

Langue : français

Forme : prose

Auteur : inconnu

Source partisane : probablement les protestants ou encore d'autres opposants à la politique royale qui empruntent le discours propre aux réformés et le leur attribuent (voir pour cela la présentation de L'Estoile qui précède cette pièce).

Contexte : le tourbillon qui survient à Paris perçu comme un mauvais présage.

Sujet : avertissement lancé à tous les oppresseurs, roi et autres représentants de l'Eglise catholique autour de l'atrocité d'une prochaine et atroce vengeance divine qui les attend.

Ton : sérieux, grave et menaçant

## 1584

**339**

P138

Sans titre

Langue : latin

Auteur : Monsieur de Gland, beau frère de L'Estoile.

Sujet : autour de la correspondance entre les deux éclipses survenues en ce mois et la mort de deux grandes personnalités, Monsieur de Foix et Monsieur de Pibrac.

**340**

P143

Sans titre

Forme : sonnet

Auteur : inconnu

Sujet : épithame / sonnet élogieux à la mémoire de François d'Anjou frère du roi qui célèbre sa grandeur, son courage et regrette cette grande perte pour la France.

Ton : sérieux

**341 et 342**

I et II

P143

Sans titres

Langue : latin

Forme : distique

Sujet : pamphlets chargés d'une grande méchanceté contre le défunt selon la note des éditeurs n° 41, p.170, « Les distiques parlent du sang craché par l'agonisant, qui en a tant fait verser durant les guerres ».

**343** ●

P144

Titre : *SUR LE PORTRAICT D'AVRILLI. SONNET*

Forme : sonnet

Auteur : inconnu

Sujet : dénigrement d'Avrilli, premier favori du prince défunt après la disparition de ce dernier. Lui rappeler sa condition d'origine et le confronter à sa prochaine réalité d'abandon de tous ses privilèges passés.

Ton : comique (moquerie chargée d'une grande méchanceté)

**344**

P145

Titre : REPONSE

Forme : sonnet

Auteur : inconnu (réponse faite « pour et au nom d'Avrilli » comme le signale L'Estoile)  
Sujet : réponse aux détracteurs qui réhabilite l'image de ce favori et où est montrée toute la fierté qu'il est en droit d'avoir face à une réussite sociale méritée.

Ton : sérieux

**345** ●

P152

Titre : SUR LA FUITTE DU TRESORIER MILON, QUI SE FAIT NOMMER RENCOURT.  
SONNET

Forme : sonnet

Auteur : inconnu

Sujet : attaque contre Milon, Président des Comptes accusé de malversations, prenant la fuite et changeant même de nom. C'est d'ailleurs autour de ce dernier point et du nouveau nom choisi, en parfaite conformité avec son caractère et sa situation, que s'articule le sonnet.

Ton : comique (raillerie / jeu de mots)

**346** ●

P154

Titre : CONCORDAT D'AUCUNS POINTS ENTRE LES CURES ET DOCTEURS  
THEOLOGIENS DE PARIS ET LES MINISTRES DE LA RELIGION PRETTENDUE  
REFORMEE *Arresté apres la mort de Mons, frere du Roy*

Langue : français

Forme : prose

Auteurs : → Signé : BOUCHER, PICHENAT, MAMET, DE NORT.

Sujet : sur les différents points débattus par les représentants religieux catholiques et protestants.

Ton : amusant, ironique (énonciation sur le mode ironique dans tout le texte).

**347** ●

P161

Titre : *CONNUBII DISPARIS EPITHALAMIUM*

Langue : latin

Sujet : dérision autour du mariage de M des Requestes avec une vieille damoiselle « riotteuse ».

Ton : comique (moquerie)

# *Tome V*

**1585**

**348** ●

P19

Titre : IN NOMORPHYLACAS PHYLOPHYLACAS

Langue : latin

Forme : épigramme (10 vers)

Auteur : inconnu

Sujet : sur la nouvelle fonction de gardes des portes de Paris, attribuée par le roi aux officiers et gens de justice pour faire face aux tumultes de ceux des ligueurs s'activant dans cette ville.

Ton : comique (railler cette décision peu judicieuse).

**349** ●

P22

Titre : PRECES IN XYSTUM P. MAX.

Langue : latin

Forme : épigramme (12vers)

Auteur : inconnu

Sujet : attaque contre l'Ordre de Saint François auquel appartient le nouveau Pape Sixte V.

En réalité c'est ce dernier qui est visé par l'attaque puisqu'il commença son règne par les exécutions.

Ton : comique

**350** ●

P23

Il s'agit de la traduction du précédent pamphlet .

**351** ●

P24

Titre : *DE SIXTO V.P.M*

Langue : latin

Forme : prose

Auteur : inconnu

Sujet : sur la généalogie peu flatteuse du nouveau Pape.

Ton : comique (ironie)

**352** ●

P26

Titre : DU CANCER DU DUC DESPERNON

Forme : sonnet

Auteur : inconnu

Source partisane : le parti des ligueurs comme l'affirme L'Estoile dans sa présentation du pamphlet en déclarant « ce qui donna subject au sonnet suivant, fait et divulgué par ceux de la Ligue, qui le hayioient mortellement ». (p. 25).

Sujet : utiliser la métaphore astrale pour critiquer l'excès d'affection et d'attention portés par Henri III à son mignon préféré d'Epernon à l'occasion de la maladie de ce dernier et de la visite que le roi lui rend.

Ton : comique (effet burlesque né de la disconvenance entre le discours emprunté, cette apparence de gravité et d'émotion et la banalité du sujet traité).

**353** ●

P 30

Sans titre

Langue : latin

Forme : distique

Auteur : inconnu

Sujet : Voilà comment les éditeurs traduisent la portée de cette épigramme qui tout critique en les tournant en dérision, les initiatives politique du roi : « La paix malade implora les soins du médecin et abandonna Dieu, accablée bientôt de graves maux » [note n°49, p. 159].

Ton : comique (sarcasme)

**354**

P34

Sans titre

Langue : latin

Forme : distique

Auteur : inconnu seule indication du collectionneur : « fait par quelcun qui ne tenoit rien du manant »

Sujet : autour de la publication au Palais et en la présence du roi de l'édit de ceux de la Ligue contre les huguenots révoquant les précédents édits de pacification et tout l'engouement populaire que cela suscita.

**355**

P37

Titre : *IN EPISCOPUM NAZARAEUM SIXTI V, ROM. PONT., APUD GALLOS NUNTIIUM DESIGNATUM.*

Langue : latin

Auteur : inconnu

Contexte : la désignation par le Pape d'un nouveau Nonce pour la France et de l'élan d'hostilité que cette décision suscita et qui s'expliquait par l'image négative de cet homme réputé pour être terriblement impitoyable et pour son intolérance et son extrémisme religieux.

Sujet : autour de la menace qui pèse sur la France avec l'ingérence d'un tel homme dans ses affaires au moment où la situation se complique avec la prise d'arme des Guises et leurs partisans (début de la huitième Guerre de Religion).

**356**

P38

Titre : LA FRANCE A LA ROINE

Langue : français

Forme : quatrain

Mètre : alexandrin

Auteur : inconnu

Source partisane : probablement un ligueur partisan des lorrains.

Sujet : avertissement adressé à la reine mère et attaque portant sur ses manœuvres politiques, présentées comme vaines et visant à écarter la maison des Guises du pouvoir en France.

Ton : sérieux (agressivité irrespect et défiance).

**357** ●

P45

Sans titre

Langue : français

Forme : quatrain

Mètre : alexandrin

Auteur : inconnu

Sujet : attaque contre Brissac et Antragues tous les deux du parti de la Ligue → moquerie autour du sort fâcheux de ces deux hommes (Rque : l'emploi des rimes embrassées renforce l'idée de l'encerclement et de l'emprisonnement qui caractérisent leurs situations réelles respectives).

Ton : comique (moquerie autour du sort fâcheux de ces deux hommes / comique verbal : jeu de mots et jeu sur les rimes).

**358**

P 47

Sans titre :

Langue : latin

Forme : 1 seul vers

Auteur : inconnu

Source partisane : le parti de la Ligue, d'après L'Estoile.

Sujet : réponse à l'inscription qui accompagne le nouveau cadran de l'horloge du Palais, somptueux ouvrage du sculpteur du roi → à travers cette attaque c'est en fait le roi qui serait indirectement visé.

**359**

P48

Sans titre

Langue : latin

Forme : distique

Auteur : inconnu

Source partisane : le parti de la Ligue, d'après L'Estoile qui déclare dans sa présentation: « Et du depuis, la Ligue s'esbattant sur ce subject, qui lui plaisoit, comme estant fort respectueuse de son Roy, fist et publia les suivants ».

Sujet : attaque contre Henri III.

**360**

P48

Sans titre

Langue : latin

Forme : quatrain

Auteur : inconnu

Source partisane : le parti de la Ligue, d'après L'Estoile (voir la légende du précédent pamphlet).

Sujet : attaque au roi sur sa devise : *Manet ultima Coelo*.

**361**

P49

Sans titre

Forme : sonnet

Auteur : inconnu

Source partisane : les protestants s'après la portée du sonnet mais aussi les précisions avancées par le collectionneur qui déclare : « Sur quoi fuste divulgué, à Paris, le sonnet suivant, semé de la part de ceux de la Religion ».

Sujet : attaque contre les ligueurs à l'occasion de l'échec de leur entreprise en Ecosse → discours chargé de colère contre la passivité des français face au danger des ligueurs (le blâme) + inspiration religieuse dans l'offensive menée, avec l'évocation de l'antéchrist et la comparaison de la Ligue à Satan .

Ton : sérieux, grave

**362**

P51



Sans titre  
Langue : latin  
Auteur : inconnu  
Sujet : épitaphe en hommage à Ronsard à l'occasion de sa mort.  
Ton : sérieux

**363** ●

P52  
Sans titre  
Langue : français  
Forme : distique  
Mètre : heptasyllabe puis octosyllabe.  
Auteur : inconnu (un ami de L'Estoile).  
Sujet : autour de la poésie de Ronsard.  
Ton : ironique

**364**

P52  
Sans titre  
Langue : latin  
Forme : distique  
Auteur : inconnu  
Sujet : critique de l'incompétence de Du Perron pour l'oraison funèbre qu'il présente à l'occasion de la mort de Ronsard.

**365 à 425**

I à LXII

P53 à 152

Titre commun ou plutôt présentation de L'Estoile : « RAMAS DE DIVERS ESCRITS, DISCOURS, PASQUILS, SORNETTES, ET POESIES DE TOUTES SORTES, SEMEES ET DIVULGIEES EN CEST AN 1585, SUR CE SUBJECT DE LA LIGUE, AGREABLE AUX UNS ET DEPLAISANT AUX AUTRES, SELON LA DIVERSE COMPOSITION ET BIGARREMENT DES ESPRITS DE CE SIECLE. PRENEZ LE BON, LASSEZ LE MAUVAIS.

**365** ●

I

P53

Titre : L'ARCHE DE NOE

Langue : français

Forme : long poème de 37 quatrains subdivisé de manière inégale.

Mètre : alexandrin

Auteur : inconnu

Sujet : attaque violente contre les ligueurs → utilisation de la métaphore animale pour rabaisser ces différentes figures du parti ligueur (focalisation sur les aspects négatifs et recours à un bestiaire symbolique qui représente leurs vices).

Ton : comique, sarcastique → la dérision traverse tout le poème (parodie du motif habituellement utilisé par les ligueurs, celui du rapprochement de leur parcours de récits bibliques + effet burlesque découlant du décalage entre le cadre général fourni, apparemment d'inspiration biblique, avec l'histoire de L' Arche de Noé et puis l'itinéraire fort banal et peu glorieux de ceux de la Ligue.

**366** ●

II

P61

Titre : DESCRIPTION D'UNG TABLEAU FAIT EN CRAION TROUVE EN LA CHAMBRE DU ROY. 1585

Langue : français et latin

Forme : prose

Auteur : inconnu

Sujet : attaque nominale → le pamphlétaire passe en revue ses différents ennemis qu'il s'investit à rabaisser et qui sont des acteurs majeurs de cette Ligue (établir une liste)

Ton : comique (parodie + images triviales et vocabulaire grossier en signe de mépris)

**367** ☺

III

P63

Titre : DIALOGUE D'UN PAPISTE ET D'UN HUGUENOT

Langue : français

Forme : dialogue

Auteur : inconnu

Source partisane : certainement un protestant puisque c'est le catholique qui est dominé dans ce dialogue.

Sujet : ce dialogue entre un papiste et un huguenot permet de lever le voile sur la vérité de ces catholiques zélés qui forment le parti de la Ligue. Le pamphlétaire met à nue leur hypocrisie, leur volonté de transgresser la loi salique et leur intolérance doublée de cruauté qui en fait des massacreurs.

Ton : sérieux, avec néanmoins, une pointe d'ironie dans les répliques du protestant, bien plus modéré et ayant plus d'esprits que son adversaire.

**368** ●

IV

P67

Titre : ARREST PRONONCE EN CHAUSSES ROUGES PAR M HARLEQUIN, PRESIDENT EN LA COUR MATAGONESQUE DES ARCHIFOLS, SUR LE DIFFEREND MEU ENTRE MESSIEURS CHICOT ET SIBILOT, ET L'INTERVENTION DE MAISTRE PIERRE DU FAUR L'EVESQUE.

Langue : français

Forme : prose

Auteur : inconnu

Sujet : pamphlet politique. Le texte se présente comme la mise en scène d'un procès fictif qui parodie la querelle autour de la succession au trône de France, opposant en réalité Henri de Navarre à Henri de Guise, représentés ici par Chicot et Sibilot. Ce simulacre de procès qui tourne en dérision un sujet d'une grande importance se déroule dans la Cour des Archifols (topique des fous et des fous de la Cour).

Ton : comique → parodie d'un texte officiel, « arrest » et de tous les éléments du procès / effet burlesque source de comique découlant du décalage entre la légèreté qui caractérise les personnages, le cadre et la gravité le problème posé (sujet politique très sérieux).

**369** ●

V

P74

Titre : DE CARDINAL BORBINIO

Langue : latin

Forme : douzain

Auteur : inconnu

Sujet : attaque personnelle contre le cardinal de Bourbon.

Ton : comique (histoire obscène)

**370** ●

VI

P74

Titre : SEQUENTIA SUR LE MARIAGE DE LUI ET DE LA MONTPENSIER

Langue : latin

Forme : douzain

Auteur : signé CL. R. D. N. (probablement Claude Rasse des Neux)

Sujet : attaque personnelle contre le cardinal de Bourbon.

Ton : comique

**371** ☺

VII

P75

Sans titre

Langue : français

Forme : poème en forme d'écho avec des strophes inégales (tercets, distiques...).

Mètre : octosyllabe

Auteur : signé L. C. A (initiales non identifiées)

Sujet : pamphlet politique. L'interrogation du pamphlétaire sur les malheurs de la France débouche sur une série d'accusations contre la reine mère, Guise, le Sénat et les gens de l'Eglise, les ligueurs..., avec au centre du libelle la question de la succession au pouvoir.

Source partisane : le pamphlet serait probablement de la main d'un protestant ou d'un politique l'image du roi de Navarre et ses partisans y est positive contrairement à celle de ceux de la Ligue.

Ton : on progresse du sérieux vers le comique, de la tonalité élégiaque et les accusations vers le sarcasme.

**372**

VIII

P80

Titre : AUX LIGUEUX SUR LA SAINTETE DE LEUR LIGUE

Langue : français

Forme : c'est une chanson

Mètre : octosyllabe

Auteur : signé R. A. (les initiales font penser à Nicolas Rapin, mais il s'agirait vraisemblablement d'une attribution erronée. Dans la note n° 114, p.165, les éditeurs se fondent sur l'opinion de J. Brunel qui parle d'une « attribution improbable », dans son édition des *Œuvres* de Rapin).

Sujet : condamnation ferme des projets de ceux de la Ligue (la Sainte Union) et de leur action, à travers une comparaison aux symboles de la cruauté, un champ lexical de la violence et cette clause en forme de prière autour d'une vengeance divine dirigée contre les ligueurs.

Ton : sérieux, grave, violent

**373 à 390**

IX à XXVI

P82 à 92

Titre commun : SONNETS

Forme : sonnet (il s'agit d'une série de sonnets affichant pour plusieurs d'entre eux la nette influence des modèles de sonnets satiriques de Du Bellay dans ses *Regrets*).**373**

IX

P82

Auteur : Etienne Pasquier selon la note des éditeurs n° 117, p. 165, puisque la pièce figure dans la *Bibliographie des œuvres d'Estienne Pasquier*, de D. Thickett.

Source partisane : les modérés hostiles à la Ligue (futur parti des Politiques). Pasquier est un catholique modéré, fidèle au roi pendant les troubles de la Ligue.

Sujet : le poète avance son analyse de la situation de crise que traverse la France autour de la succession à Henri III en témoignant clairement de son opposition au projet ligueur.

Ton : sérieux (discours modéré, sans grande émotion ni franc comique)

**374**

X

P82

Auteur : Estienne Pasquier (selon la note n° 118, p. 165.)

Sujet : le pamphlétaire s'interroge sur les raisons de l'actuelle situation de crise et tente au passage de définir les responsabilités de chacun des acteurs politiques dans ce conflit dangereux pour l'avenir de la France (réflexion, lucidité et esprit analytique fort coutumiers du système de pensée de Pasquier).

Ton : sérieux (le ton adopté semble s'inspirer de celui du discours philosophique).

**375**

XI

P83

Auteur : Estienne Pasquier (selon la note n° 119, p. 165.)

Sujet : sonnet pro-royal. Mise en accusation des français qui manquent au devoir de fidélité à l'égard de leur roi → intransigeance du pamphlétaire sur cette question de l'obéissance impérative au roi et à lui seul

Ton : sérieux, grave

**376** ●

XII

P84

Auteur : Estienne Pasquier (selon la note n° 120, p. 165.)

Sujet : enseignement sur l'image idéale que devrait incarner le roi (critique indirecte).

Ton : il y a un voile de moquerie qui couvre ce sonnet.

**377** ●

XIII

P84

Auteur : inconnu

Sujet : dénonciation de l'action ligueuse en lui ôtant toute légitimité et en la rendant responsable de multiples faits condamnables (accumulation des différentes actions destructrices entreprises par les ligueurs sous prétexte de vouloir réformer et corriger).

Rque : comme le signalent les éditeurs dans la note n° 121, p. 165 « Ce sonnet et les suivants sont d'une facture qui rappelle les sonnets satiriques (à l'infinif) de Du Bellay dans ses *Regrets* ».

Ton : ironique (distanciation) → ce type de pamphlet suscite un rire bien jaune, non pas celui de l'amusé mais celui de l'affecté face à l'aberration qui lui est présentée. C'est d'ailleurs le même rire ou disant plutôt le même sourire, bien réfléchi du pamphlétaire qui lui, observe, rapporte et déplore en souscrivant à cette énonciation sur le mode ironique qui apparaît souvent comme la voix de la désolation.

C'est pour cette raison qu'on parle aussi de dimension satirique, face à de pareilles écrits, car ce rire est avant tout un signe de mécontentement et de contestation tout comme il a la vertu d'espérer corriger la situation ou du moins en faire prendre conscience.

**378** ●

XIV

P85

Auteur : inconnu

Sujet : présenter un tableau bien sombre des soldats français aveuglés par la haine, pleins de cruauté, barbares et assoiffés d'argent et de pouvoir → condamnation très ferme à travers cette image déshonorante qui les présente comme des anti-héros alors qu'ils devraient normalement incarner la grandeur de la France et participer à forger sa gloire.

Ton : ironique (même chose que pour le précédent pamphlet, c'est toujours un seul vers ou peut être deux qui ouvrent ou ferment le sonnet qui dévoilent le mécanisme de l'ironie et permettent de la déceler).

**379 et 380** ●

XV et XVI

P85 et 86

Auteur : inconnu

Sujet : réquisitoire contre la guerre et défilé des monstrueux dégâts qu'elle engendre.

Ton : ironique

**381** ●

XVII

86

Auteur : inconnu

Sujet : attaque dirigée contre les galants hommes, cette élite sociale sensée incarner les valeurs les plus nobles et qui s'abaisse à pratiquer les actions les plus viles (décalage entre l'idéal et la réalité)

Ton : ironique (l'ironie permet de traduire cette idée du monde à l'envers synonyme d'aberration mais qui pourtant qualifie très bien la situation actuelle décrite par le pamphlétaire et présentée ainsi comme le comble de l'absurde)

**382** ●

XVIII

P87

Auteur : inconnu

Sujet : attaque contre tous les responsables de cette crise qui ébranle la France et indignation face à cette querelle autour du pouvoir, absurde, injustifiée et tellement désastreuse, et que l'anaphore « je me ri » ne peut qu'en amplifier l'intensité.

Ton : ironique → l'ironie permet de traduire parfaitement le détachement et la distanciation du pamphlétaire à l'égard de cette réalité condamnable qu'il décrit. Ici l'ironie et avec elle son rire particulier que nous avons évoqué précédemment, est doublement présente, en tant qu'attitude énonciative adoptée, certes, mais elle est aussi dévoilée et décrite dans le texte lui-même à travers cette anaphore « je me ri » et le développement de l'idée au dernier vers. On semble disposer d'un sonnet qui réfléchit sur les problèmes de l'actualité mais aussi sur la manière de les appréhender et d'en rendre compte ; bref sur lui-même.

**383**

XIX

P88

Auteur : inconnu

Sujet : critique des catholiques et des protestants pour les guerres ravageuses qu'ils se déclarent sans cesse et qui témoignent de leur intolérance et leur irresponsabilité.

Ton : sérieux (moralisateur)

**384**

XX

P88

Auteur : inconnu

Sujet : appel à la réconciliation entre catholiques et protestants, à l'union nationale et à l'obéissance au roi pour l'épanouissement de la France.

Ton : sérieux

**385** ●

XXI

P89

Auteur : inconnu

Sujet : critique de la décadence générale qui règne en ces temps et d'une réalité où tous les paramètres semblent inversés obligeant ainsi les gens honnêtes à subir l'oppression des autres.

Ton : ironique

**386**

XXII

P89

Auteur : inconnu

Sujet : sur toute la douleur et la colère qui animent le poète et qu'il choisit de véhiculer à travers sa poésie tellement chère à son cœur. Il en fait d'ailleurs son interlocuteur dans ce sonnet, la personnifie et semble la doter d'une mission d'une grande importance.

Ton : sérieux

**387**

XXIII

P90

Auteur : inconnu

Sujet : attaque violente contre ceux de la Ligue pour les haines qu'ils attisent, les guerres qu'ils déclarent et leur infidélité au roi.

Ton : sérieux, accusateur

**388**

XXIV

P91

Forme : forme de sonnet rapporté

Auteur : Estienne Pasquier, d'après la note n° 125, p. 166

Sujet : condamnation de la prise d'armes par les ligueurs et de leurs desseins qui bafouent la loi de Dieu, l'autorité du roi et l'intérêt des français.

Ton : sérieux, (grande agressivité / injures).

**389** ●

XXV

P91

Auteur : Estienne Pasquier, d'après la note n° 127, p. 166

Sujet : attaque contre les différents partis opposés dans ce conflit qui déchire la France et mise à nue des responsabilités respectives de chacun : le roi pour ses moeurs légères et son hypocrisie, Henri de Bourbon pour sa consolidation du schisme religieux et puis le Cardinal Charles de Bourbon, le candidat au trône de la Ligue pour ses ambitions politiques illégitimes.

Ton : comique (dérision et portraits caricaturaux des différents personnages).

**390** ●

XXVI

P92

Auteur : inconnu

Sujet : sur l'anarchie et l'absurdité qui règnent à cette époque (double accusation du roi et des ligueurs en la personne du Cardinal).

Ton : comique (ironie + moquerie franche).

**391**

XXVII

P92

Titre : DE REGE MONACHUM SIMULANTE DEQUE NOVIS IN GALLIA MONACHIS

Langue : latin

Auteur : inconnu

**De 392 à 396**

XXVIII à XXXII

P93 à 94

Sans titre

Langue : latin

Auteur : inconnu

**397**

XXXIII

P94

Sans titre

Langue : latin

Auteur : signé H. (non identifié)

**398**

XXXIV

P94

Titre : DE PACE FUTURA. 1585.

Langue : latin

Auteur : inconnu

**399**

XXXV

P95

Titre : DE PACE FACTA

Langue : latin

Auteur : inconnu (c'est signé VETUS, M<sup>e</sup> des Requestes, Bastard de la Maison → identité inventée porteuse d'ironie contre celui qui pourrait prendre à sa charge un tel discours. Cette dérision doublée de dénigrement rejoint l'objectif général du pamphlétaire, celui d'attaquer les Guises et leur Ligue).

**400**

XXXVI

P95

Sans titre

Langue : latin

Auteur : signé S. D. R. (non identifié)

**401**

XXXVII

P95

Titre : SUR LA REVOCATION DE L'EDIT SONNET. 1585.

Forme : sonnet

Auteur : inconnu

Source partisane : probablement un protestant qui exprime l'ampleur de sa tristesse face à la révocation de l'édit de pacification qui marque la fin de toute forme de liberté dans l'exercice du culte réformé.

Sujet : malaise et déploration du climat de tension, de haine et de persécution qui règne en France → accusation directe de l'autorité papale.

Ton : sérieux (désolation et colère).

**402**

XXXVIII

P96

Titre : AUTRE.

Forme : sonnet

Auteur : inconnu

Sujet : attaque contre la Ligue avec l'espoir d'une délivrance proche → Sa comparaison à la mer comme élément naturel incontrôlable et souvent dangereux permet de mettre en avant son aspect destructeur et les dégâts qu'elle cause en France. Le même type de rapport est exploité en l'assimilant au poison pour son caractère envenimeux.

Ton : sérieux (grande agressivité dirigée contre cette Ligue).

**403**

XXXIX

P97

Titre : SONNET TRAGIQUE

*INTERLOCUTEURS* : LA LIGUE, LA PAIX, LA FRANCE, LES BOURBONS, LE CŒUR DES FRANCOIS

Forme : sonnet (sous forme de dialogue)

Mètre : alexandrin

Auteur : signé R.A.D.L.C.A., d'après la note n°128, p. 166 il s'agirait des initiales de Nicolas Rapin avec le « A » qui pourrait signifier Augevin.

Sujet : l'allégorie permet d'actualiser et de mettre en scène, à travers le dialogue, le conflit qui déchire la France et conduit à sa perte. Les différents protagonistes prennent tour à tour la parole pour s'exprimer dévoilant ainsi leurs positions et les rôles qu'ils jouent. La France se pose en victime, la Paix est écrasée sous l'oppression de la Ligue et les Bourbons restent fidèles à leur pays mais affichent leur impuissance. La tyrannie de la Ligue, cible indéniable de la colère du pamphlétaire, se présente comme une fatalité d'où l'aspect tragique de la situation avancé dans le titre.

Ton : sérieux, grave

**404** ●

XL

P98

Titre : COQ A L'ASNE ARNAULT A THONI.

Langue : français

Forme : le genre du coq -à- l'âne

Mètre : octosyllabe

Auteur : inconnu (il signe dans une optique satirique : ARNAULT, fils de l'Endormi)

Sujet : appréhender l'actualité de crise et d'affrontements graves avec le rire et la dérision qui cible autant le parti de la Ligue que le roi et ses mignons, les bourbons, de grandes personnalités de la scène politique, l'élite sociale, les français d'une manière plus générale... (rien d'étonnant puisque nous sommes face à un sous-genre de la satire).

La moquerie touche indistinctement tout le monde et sur des sujets aussi divers que différents et sans rapport apparent, comme pour nous inscrire dans un élan de folie, dans un mouvement délirant du rire, sans discernement, ni limites.

L'idée de la folie est d'ailleurs annoncée dès le titre avec le choix de Thoni comme allocutaire. Ce personnage nous revoie immédiatement au modèle des fous de la Cour dont il fait partie.

Ton : ouvertement comique, sarcastique et voire même grotesque par moment (la référence à Rabelais qui excelle dans cette voie et n'est certainement pas gratuite).

**405** ●



XLI

P108

Titre : RESPONSE DE THONI

Langue : français

Forme : le genre du coq-à-l'âne

Mètre : octosyllabe

Auteur : inconnu

Sujet : vision de l'avenir de la France à partir d'un regard bien critique et fort détaché sur sa réalité actuelle, le tout dans un style railleur mais fort agressif.

Ton : comique (moqueur, caricatural)

**406** ☹

XLII

P112

Titre : DISCOURS DE LA PLUIE AU VENT

Langue : français

Forme : le genre du coq-à-l'âne

Mètre : octosyllabe

Auteur : signé G.F. (non identifié)

Sujet : dénonciation des desseins des Guises pour accéder au pouvoir en France et de tous ceux qui soutiennent cette Ligue (critique virulente).

Ton : comique (dérision / jeu de mots)

**407** ☹

XLIII

P120

Titre : NIQUE A NOQUE

Langue : français

Forme : le genre du coq-à-l'âne

Mètre : octosyllabe

Auteur : signé F.R.D.N. (François Rasse Des Neux).

Sujet : le pamphlet délivre toute sa dimension symbolique avec une critique des différentes cibles, et à leur tête les ligueurs, qui passe par les allusions et une transposition de l'actualité politique dans l'univers de la gastronomie ou encore dans celui animaux (inconvenance).

Ton : comique (univers totalement loufoque et déroutant source de comique).

**408** ☹

XLIV

127

Titre : L'ANESSE A LA POULLE

Langue : français

Forme : le genre du coq-à-l'âne

Mètre : octosyllabe

Auteur : inconnu

Sujet : critique de projet ligueur et de la réalité socio-politique d'une manière plus générale par le biais de la dérision.

Ton : comique (ironie / images crues / mélange incongru entre les questions politiques sérieuses et le registre bien indécent de la sexualité avec toute sa trivialité qui rappelle en cela Rabelais).

**409** ☹

XLV

P130

Titre : COQ A L'ASNE

Langue : français

Forme : le genre du coq-à-l'âne

Mètre : octosyllabe

Auteur : inconnu

Sujet : refus du prétexte « religieux » utilisé par chaque parti pour légitimer ses desseins et son action et dénonciation des querelles qui détruisent la France, en s'appuyant sur des faits attestés mais présentés dans un cadre général de la dérision.

Ton : comique (sarcasme)

**410** ●

XLVI

139

Titre : AULTRE

Langue : français

Forme : le genre du coq-à-l'âne

Mètre : octosyllabe

Auteur : inconnu

Sujet : attaque contre la famille royale et tout particulièrement, la reine mère autour de son incompétence politique et son échec permanent à rétablir la paix dans le pays ainsi que sur son alliance douteuse avec les Guises et de son rôle auprès de son fils.

Ton : comique (grossièreté / images licencieuses / vocabulaire injurieux).

**411**

XLVII

P145

Titre : DOUBLE DE DEUX LETTERS ESCRITES PAR LE PAPE AU MARESCRAL DE MOMORANCI, EN CEST AN 1585.

*XYSTUS P.P.V. DILECTO FILLO NOBILI VIRO, DUCI MONTMORANCII, Provcioe linguae Occitanicae Gubernatori.*

Langue : latin

Forme : lettre

Auteur : inconnu

**412**

XLVIII

P146

Titre : *XYSTUS P.P.V. DILECTO FILLO NOBILI VIRO, DUCI MONTMORANCII, Provcioe linguae Occitanicae Gubernatori*

Langue : latin

Forme : lettre

**413**

XLIX

P146

Titre : AUGURE SUR LE PRINSE DE LA GALLERE ADMIRALLE DE MONS DE JOIEUSE, EN FAVEUR DE MONSEIGNEUR LE DUC DE MONMORANCI. 1585.

Forme : sonnet

Auteur : inconnu

Sujet : soutien porté au duc de Montmorency dans son affrontement armé avec de Joyeuse.

Ton : sérieux

**414**

L

P147

Titre : QUATRAIN ENFAVEUR DUDIT SEIGNEUR.

Langue : français  
Forme : quatrain  
Mètre : alexandrin  
Auteur : inconnu  
Sujet : éloge adressé au duc de Montmorency sur son rôle dans ce conflit.  
Ton : sérieux

**415** ●

LI

P147

Titre : DES CINQ HENRIS.

Forme : sonnet

Auteur : inconnu

Sujet : sur le conflit qui oppose les différents Henri et leurs partis respectifs dans ce combat autour du pouvoir.

Ton : comique (ironie et jeu de mot sur leur prénom commun).

**416**

LII

P148

Titre : SUR LES DITS CINQ HENRIS FAIT PAR LA LIGUE.

Langue : latin

Auteur : inconnu

**417** ●

LIII

P149

Titre : TOUT

Langue : français

Forme : 1seule strophe de 20 vers

Mètre : octosyllabe

Auteur : inconnu

Sujet : tableau satirique de la France en ces temps (la critique concerne tout le monde avec une mise en avant des vices de chacun).

Ton : comique (ironie et comique verbal dans la répétition).

**418** ●

LIV

P149

Titre : RIEN

Langue : français

Forme : 1seule strophe de 20 vers

Mètre : octosyllabe

Auteur : inconnu

Sujet : l'image en creux, le négatif du précédent pamphlet où toute est inversé mais avec un tableau tout autant satirique.

Ton : comique

**419** ●

LV

P150

Titre : SUR LE TOUT ET LE RIEN DE CE TEMPS

Forme : sonnet

Auteur : inconnu

Sujet : attaque contre le roi et les Guises tous les deux taxés d'incompétence et se posant aux antipodes des chefs capables de faire la gloire d'un pays. L'idée est d'effacer l'antonymie liée à ces deux termes pour confondre ces deux hommes dans l'erreur.

Ton : comique (dérision et portrait caricatural + comique verbal avec ce jeu sur les termes *Tout et Rien*).

**420** ●

LVI

P151

Titre : SUR L'ESTAT DE CE TEMPS SONNET FAIT SUR LE JEU DE LA PRIME. 1585.

Forme : sonnet

Auteur : inconnu

Sujet : allégorie politique (transposer l'actualité politique dans l'univers du jeu) permettant de critiquer ces différents acteurs politiques parmi lesquels le roi, Guise et le roi d'Espagne

Ton : comique (parodier ce conflit politique)

**421** ●

LVII

P151

Titre : LE VRAY FOND DU DESSEIN DES LORRAINS ET DE MADAME LA LIGUE EN DEUX MOTS.

Langue : français

Forme : prose

Sujet : mise à nue des vraies intentions de la Ligue et de son stratagème politique visant à piéger le roi pour s'assurer de l'accession au pouvoir en s'appuyant toujours sur l'argument religieux dans tous leurs manœuvres.

Ton : comique (ironie : distanciation par rapport à ce qui est énoncé)

**422**

LVIII

P152

Pièce incomplète

**423 à 426** ●

LIX à LXII

P152

Série d'anagrammes sur les noms d'Henri III, Henri de Bourbon et celui des Guises.

Sujet : tourner en dérision ces figures majeures de la scène politique.

Ton : comique (découlant du genre même de l'anagramme).

## 1586

**427** ●

P173

Titre : SUR DEUX FRERES REPONDANS

Langue : français

Forme : septain

Mètre : alexandrin

Auteur : inconnu

Sujet : critiquer l'absurdité qui caractérise les rapports dans cette sphère politique à travers l'anecdote des deux frères de la Dame de Grand Ru aux destins si opposés à cause de leur

attitude vis-à-vis du roi → Il ressort de ce pamphlet l'idée d'une inversion des choses avec le courage sévèrement réprimé et la lâcheté honorée et récompensée.

Ton : comique (ironie + jeu de mots sur les différents emplois du terme « respondant »).

**428** ●

P173

Titre : IN GRANDRAEOS FRATERS EPIGRAMMA

Langue : latin

Forme : épigramme (14 vers)

Auteur : signé C.M. (Claude Marteau, beau-frère de L'Estoile).

Sujet : sur l'histoire des frères Grand Ru.

Ton : comique

**429** ●

P174

Titre : LA COUR DE PARLEMENT A MESSIEURS DU GRAND CONSEIL SUR LA RECEPTION DE MESSIEURS RIPAULT ET MOLEVAULT.

Langue : français

Forme : 3 quatrains

Mètre : alexandrin

Auteur : inconnu → même si l'identité de l'auteur n'est pas dévoilée la présentation du pamphlet fournie par le collectionneur nous renseigne sur son origine certaine qui n'est autre que le milieu juridique et des gens du Palais « qui aiment à rire et à discourir sur les nouveautés et nouvelles du temps ». (p. 174)

Sujet : dialogue entre les messieurs de la Cour de Parlement et ceux du Grand Conseil, permettant de tourner en dérision le changement dans la carrière des deux conseillers Ripault et Molevault qui quittent le premier conseil pour rejoindre le second. Il s'agit de minimiser l'importance de cet événement en dévoilant les vices de ces hommes qui affecteraient de leur présence le milieu où ils travaillent quel qu'il soit.

Ton : comique (mise en scène et échange débouchant sur une situation burlesque face au sérieux de l'événement politique de référence).

**430 à 433**

De I à IV

P178 182

Contexte commun : condamnation générale de l'attitude de l'Evêque de Paris, Pierre de Gondy lors de sa visite au Pape « Le XV<sup>e</sup>, Mars, l'Evêque de Paris revinst de Romme, où il estoit allé par la commission du Roy e du Clergé, mais mal veu et mal venu à l'endroit dudit Clergé, qui l'a en opinion de prebtre meschant, execrable et excommunié, pour ce qu'il a demandé au Pape de lui impetré l'alienation du temporel de l'Eglise de France, jusqu'à la concurrence de cent mil escus de rente combien qu'il n'eust commission du Clergé que d'en demander pour 50 mil escu de rente, et qu'en cela il s'estoit monstré bon valet du diable ». (p. 178)

**430**

I

P178

Titre : A MONSIEUR DE PARIS

Forme : sonnet

Auteur : inconnu (probablement un ecclésiastique).

Sujet : attaque contre l'évêque de Paris pour sa trahison au Clergé français, considérée comme le plus atroce des crimes contre son Eglise et contre Dieu lui-même → discours injurieux très violent et comparaison qui permet de rabaisser cet homme et de le placer en haut de l'échelle du mal.

Ton : sérieux

**431**

II

P179

Titre : AUTRE A LUI

Forme : sonnet

Auteur : signé P.D.C.A (non identifié)

Sujet : indignation et attaque frontale qui passent par l'interpellation directe de la cible sur le ton l'incrimination et l'énumération des différents dégâts engendrés par l'acte ignoble qu'il a commis et la trahison de sa mission ainsi que de tous ceux qu'il était sensé représenter + destruction de l'image de cet évêque avec l'exagération de ses vices.

Ton : sérieux et injurieux

**432** ●

III

P180

Titre : DE LUI ENCORE

Langue : français et latin

Forme : huitain en français suivi d'un distique en latin

Mètre : octosyllabe

Auteur : inconnu

Sujet : utiliser l'anecdote pour rendre compte de l'incompétence de l'évêque de Paris, de son irresponsabilité attestée et de sa totale indifférence par rapport aux devoirs que lui incombe sa fonction.

Ton : comique (dérision avec le recours à l'anecdote et la transposition burlesque du problème).

**433**

IV

P180

Titre : PASQUILLET ITALIEN FAIT PAR LA LIGUE, EN FAVEUR DU CLERGE

Langue : poème en italien suivi de sa traduction en français.

Forme : 2strophes de 14 de 5 vers

Mètre : alexandrin

Auteur : signé L.R.D.M.A.

Source partisane : la Ligue

Sujet : allégorie qui présente le Clergé comme une pauvre victime et le roi comme un oppresseur cupide et cruel → l'accent est plutôt mis sur la responsabilité du roi manipulateur et instigateur de cette trahison et cela s'expliquerait par la volonté du ligueur qui a écrit cette pièce de faire de cette affaire un prétexte supplémentaire pour attaquer le roi et ternir son image.

Ton : sérieux (histoire tragique).

**434** ●

P182

Sans titre

Langue : français

Forme : quatrain

Mètre : alexandrin

Auteur : inconnu

Sujet : dénoncer les stratagèmes auxquels recourt le roi pour avoir de l'argent et son caractère peu scrupuleux.

Ton : comique (ironie / plaisanterie amère)

**435**

P187

Titre : *IN IMMATURAM ET VIOLENTAM NOTHI ANGOULISMAEI MAGNI PRIORIS FRANCIAE MORTEM. M. JUNIO, 1586.*

Langue : latin

Auteur : inconnu

Sujet : sur la mort d'Henri d'Angoulême, fils naturel de Henri II suite à une querelle qui l'opposa à Altoviti à cause des propos diffamatoires que ce dernier tenait à son sujet auprès de la reine mère.

**436**

P191

Titre : *IN TIRANNUM EX QUALIBET ADOQUE EX LOTIO ET PLATANI UMBRA VECTIGAL EXGENTEM*

Langue : latin

Auteur : signé Io V. 1586 (non identifié)

D'après la présentation de L'Estoile il s'agirait d'un maître des Requêtes partisan de la Ligue que le collectionneur juge sévèrement en ces termes : « [...] desquels on tenoit pour aucteur un fils de putain de la Ligue, maistre des Requestes ».

Source partisane : le parti de la Ligue.

Sujet : attaque contre le roi et discours « séditieux ».

**437**

P192

Titre : *IN GALLICOS CAESARES, AD GALLIAM*

Langue : latin

Auteur : pamphlet non signé (source : même chose que pour le précédent).

Sujet : expression de la colère des maîtres des Requêtes contre la décision du roi perçue comme injuste et présentant ce dernier comme un tyran en le comparant à César.

**438 ●**

P194

Titre : *IN JACOBUM GUESLOEUM IN PARISIENSI SENATU REGIUM PROCURATOREM.*

Langue : latin

Auteur : inconnu

Sujet : se moquer du Procureur général La Guesle, présenté comme une marionnette entre les mains du roi, souscrivant à toutes ses décisions parmi lesquelles cette révocation de l'édit concernant les maîtres des Requêtes qui est à l'origine de cette attaque.

Ton : comique (d'après la présentation du collectionneur qui parle de cet homme comme de la « risée » des gens du Palais).

**439**

P197

Titre : *IN NOVOS SUBSTITOS*

Langue : latin

Auteur : inconnu

Sujet : « sur ces nouveaux Substitus et le Roy les substituant ».

**440**

P197

Titre : *IN HENRICUM TERTM GALLORUM REGEM*

Langue : latin

Sujet : « sur ces nouveaux Substitus et le Roy les substituant ».

**441 et 442**

I et II

P199

Sans titre

Langue : latin

Forme : distique

Auteurs : I → L. SERVIN      II → GILLOT

Sujet : sur les rivalités qui existent entre Drac, capitaine anglais et amant de la reine et le roi d'Espagne autour des prouesses accomplies en terres neuves et l'étendu des territoires annexés.

**443**

P200

Titre : *DE STATU RERUM GALLICARUM ANNI 1586.*

Langue : latin

Auteur : inconnu

Sujet : attaque contre la reine mère suite à son engagement des négociations avec Henri de Navarre autour d'un renoncement à sa foi.

**444**

P200

Titre : *DE TRIBUS NERONIBUS GALLICIS*

Langue : latin

Auteur : inconnu

Source partisane : le parti de la Ligue d'après L'Estoile.

Sujet : attaque violente contre la reine mère et ses enfants.

**445**

P203

Titre : *AD IMPERII PROCERES DE PAPISTRUM MOLITIONIBUS THEOBALDI SYRINGI CARMEN*

Langue : latin

Auteur : inconnu

L'Estoile affirme à ce sujet : « coururent au Palais les vers suivants qu'on disoit venir du logis du comte de Montbeliard, et desquels on tenoit pour aucteur un docte gentihomme des siens ».

Source partisane : les protestants.

Sujet : sur l'échec des ambassadeurs des princes allemands dans leur tentative de convaincre le roi d'accorder une trêve aux protestants français et sur le manque de courtoisie qui caractérisait l'attitude du roi à leur égard.

**446**

P205

Titre : SONNET D'UN EVESQUE

Forme : sonnet

Auteur : Sainte Foy, évêque de Nevers.

Source partisane : la Ligue

Sujet : autour de cette accusation de roi relaps qui pèse sur le roi de Navarre → accusation d'Henri de Navarre de vouloir tromper les français sur sa foi pour atteindre ses objectifs politiques et mise en garde des catholiques contre le danger de cet homme qu'il compare d'abord au loup et ensuite au renard pour sa perfidie (utilisation d'un bestiaire démystificateur qui nous rappelle l'héritage littéraire du Moyen Age avec *Le Roman de Renard* parodiant les rapports politiques).

Ton : sérieux (discours violent et rabaissement de la cible).

**447**

P205



Titre : RESPONSE

Forme : sonnet

Auteur : inconnu

Sujet : attaque contre Henri de Guise, pour ses desseins politiques peu scrupuleux sa manipulation du pouvoir de cette Ligue et ses projets de s'approprier la couronne de France. Comparé au renard pour sa ruse et n'hésitant pas à se rallier avec l'étranger espagnol ou encore avec les réformés pour affaiblir le roi, il constitue la première menace pour la monarchie des Valois d'où cette mise en garde adressée à Henri III pour l'éclairer sur la véritable source de danger.

Ton : sérieux

**448**

P210

Sans titre

Langue : français

Forme : prose (une harangue)

Auteur : la reine d'Angleterre

Sujet : discours officiel de la reine d'Angleterre justifiant la condamnation à mort de Marie Stuart, reine d'Ecosse pour ses multiples conjurations et expliquant l'impossibilité d'annuler cette sentence comme le lui réclame Henri III.

Ton : sérieux

**449 à 456**

P212 à 245

De I à VIII

Titre commun : PASQUINS PUBLIES CEST AN 1586 A LA COUR OU LE LUXE ET LE DESBORDEMENT ESTOIENT TELS QUE LA PLUS CHASTE LUCRESSE Y FUST DEVENUE FAUSTINE.

**449** ●

I

P212

Langue : français

Forme : long poème de 472 vers à rimes plates

Mètre : octosyllabe

Auteur : inconnu

Sujet : attaque nominale → tableau bien sombre de cette élite française en cette fin de siècle et dénonciation de la faillite des valeurs chrétiennes entre la débauche qui affecte l'univers de la cour et la menace hérétique des réformés. Il ressort de ce long poème un véritable réquisitoire avec une liste des personnes accusées desquelles on dresse un portrait noir (roi, mignons, courtisans, dames de la cour, hauts responsables de l'état, figures majeures du parti protestant ou encore de celui de la Ligue...).

Ton : comique (le dénigrement et le rabaissement passent par la dérision et les images grotesques et licencieuses)

**450** ●

II

P225

Titre : A MONS PONCET Curé de S. Pierre des Arcis, à Paris

Langue : français

Forme : long poème de 318 vers en rimes plates

Mètre : octosyllabe

Auteur : inconnu

Sujet : moquerie dirigée contre les catholiques sur le recul de leur religion avec comme cible des personnalités comme le roi, le Pape, les ecclésiastiques, la Sainte Ligue et son cardinal, etc.

Ton : comique (poème « gaillard » selon l'expression de L'Estoile) → utilisation de l'ironie

**451**

III

P236

Titre : AUX LIGUEURS ALLANS A LA GUERRE

Forme : sonnet

Auteur : signé C.A. (non identifié)

Sujet : avertissement adressé aux ligueurs autour de la vanité de leur engagement dans un projet condamné à l'échec et mise à nue des vrais motifs des chefs de cette ligue, ceux de la maison de Lorraine qui ne cherchent qu'à servir leurs propres intérêts politiques en tirant profit du soutien que leur portent leurs alliés bien dupes et croyant servir la cause catholique.

Ton : sérieux, grave

**452**

IV

P236

Titre : DE L'AMBITION DE CE TEMPS

Forme : sonnet

Auteur : inconnu

Sujet : présentation de l'ambition comme la maladie de ces temps mais, en fait, c'est tout particulièrement l'ambition des Guises convoitant la couronne de France qui est visée et dénoncée.

Ton : sérieux

**453** ☹

V

P237

Titre : LE TOUT DE L'AN 1586

Langue : français

Forme : douzain

Mètre : irrégulier

Auteur : inconnu

Sujet : représentation caricaturale de la situation dramatique que traverse la France.

Ton : comique (dérision et comique langagier engendré par cette répétition).

**454**

VI

P238

Titre : LES EDITS VERIFIES EN LA COUR DE PARLEMENT A PARIS, LE ROY Y SEANT, LE XVI<sup>e</sup> JUIN 1586

Langue : français

Forme : prose (un édit)

**455**

VII

P239

Titre : *IN LIBRUM SUB CATHOLICI ANGLI NOMINE NUPER EDITUM. 1586*

Langue : latin

Auteur : signé C.A. (non identifié)

**456**

VIII

P240

Titre : ROOLLE DES OFFICES VENAUX HEREDITAIRES

Langue : français

## 1587

**457**

P264

Titre : PLACCARD DE LA LIGUE AUX BONS CATHOLIQUES LE DIMANCHE 22<sup>e</sup>  
FEBVRIER 1587 *AUX BONS CATHOLIQUES*

Langue : français

Forme : prose

Auteur : inconnu

Source partisane : la Ligue

Sujet : interpellation des catholiques sur le ton de l'urgence : appel à la sédition contre les injustices dont ils sont victimes de la part de leur état ainsi qu'à la mobilisation générale contre la menace protestante. L'accusation vise davantage l'entourage du roi, son conseil manipulateur et corrompu que le roi lui-même.

Ton : sérieux (exaspération, colère)

**458 et 459**

I et II

P266

Titre commun: DEUX SONNETS DE LA LIGUE CONTRE MESS. LE PREMIER  
PRESIDENT ET PREVOST DES MARCHANS A PARIS

Forme : sonnet

Auteurs : inconnus

Source partisane : la Ligue

**458**

I

Sujet : dénigrement de ces deux hommes politiques très proches du roi et présentés comme la source de tous les maux de ce pays. Pour consolider son attaque, le pamphlétaire utilise dans un premier temps la métaphore de la maladie et dans un second temps, la référence à l'histoire antique qu'autorisent leurs prénoms respectifs Achille et Hector en montrant le danger de l'alliance entre ces deux hommes.

Ton : sérieux (rendre compte de la menace)

**459**

II

Sujet : interpellation du peuple parisien sur la nécessité d'éradiquer cette menace qu'incarne les deux hommes qui sont sévèrement jugés et comparés aux héros antiques Achille et Hector pour montrer justement l'écart énorme qui les sépare d'eux et mettre en avant leurs bassesse.

Ton : sérieux

**460 à 471**

I à XII

P270 à 291

Contexte de parution : pièces diverses parues à l'occasion de l'exécution de Marie Stuart reine d'Ecosse accusée de conspiration contre Elizabeth, reine d'Angleterre sa cousine mais dont le plus grand tort semble avoir été son attachement à la foi catholique. C'est du moins l'avis des catholiques français et à leur tête les ligueurs qui dénoncent une parodie de procès et une sentence injuste contre cette reine lorraine.

**460**

I

P270

Titre : DE JESABELIS ANGLIAE : PARRICIDIIS, AD PIOS MARIAE, SCOTICAE REGINAE, MANES, CARMEN

Langue : latin

Forme : un long poème

Auteur : inconnu

Source partisane : la Ligue

Sujet : attaque contre la reine d'Angleterre.

**461**

II

P272

Titre : REGALE MONUMENTUM

Langue : latin

Forme : prose

Auteur : inconnu

Sujet : dénonciation de cette condamnation à mort et mise à nue des motifs véritables de cet assassinat déguisé autour des questions de successions au trône d'Angleterre.

**462**

III

P272

Titre : D. M (initiales non identifiées avec en note marginale : « A.P.C.P.L. »)

Langue : latin

Forme : prose

Auteur : inconnu

Sujet : dénonciation de la cruauté de la reine d'Angleterre avec ce discours injurieux de la reine putain pour le caractère illégitime de sa naissance, une accusation qu'il étend à d'autres reines y compris Marie Stuart comme pour rabaisser toutes ces reines.

**463**

IV

P273

Titre : ALIUD (avec en note marginale « P.R. »).

Langue : latin

Forme : sizain

Auteur : inconnu

**464**

V

P273

Titre : ALIUD

Langue : latin

Forme : distique

Auteur : inconnu

Source partisane : la Ligue

**465**

VI

Titre : A LA JEZABEL ANGLOISE

Forme : sonnet

Auteur : inconnu

Sujet : assimilation de la reine d'Angleterre à Jézabel, personnage biblique odieux et méprisé + peinture de la laideur morale de cette femme et de sa cruauté qui trouvent dans son infâme naissance et son lignage toute leur justification.

Ton : sérieux (discours injurieux avec un vocabulaire blessant et des images d'une extrême violence)

**466** ●

VII

P274

Titre : AUX ANGLOIS, SES SUBJECTS

Langue : français

Forme : quatrain

Mètre : octosyllabe

Auteur : inconnu

Sujet : attaque contre la reine d'Angleterre comparée à une louve pour mettre en avant son danger.

Ton : ironique (ironiser sur l'attitude de ses sujets trop naïfs ou trop complices mais dans les deux cas coupables)

**467**

VIII

P274

Titre : VERS FUNEBRES FAITS PAR DU PERRON QUI NE RESSENT EN RIEN (DISOIT ON) SA VIEILLE PROFESSION HERETIQUE

Langue : français

Forme : poème de 18 quatrains

Mètre : alexandrin

Auteur : Du Perron (proche d'Henri III)

Sujet : mettre en avant la monstruosité de cette reine d'Angleterre et toute l'horreur qu'inspire son acte + accusation de tous les anglais, méprisables à leur tour puisqu'ils cautionnent cette injustice et le pamphlétaire ne manque pas de les opposer aux français et à leur grandeur morale + promesse d'une vengeance des français et de leur roi qui défendraient ainsi l'honneur national.

Ton : sérieux, grave (grande émotion et indignation)

**468**

IX

P277

Titre : SALLUSTE DU BARTAS, EN SA 2<sup>e</sup> SEMAINE, 2<sup>e</sup> JOUR, INTITULE BABILONE, PARLANT DE LA ROINE D'ANGLETERRE ET DE SES RARES VERTUS ET DE SES RARES VERTUS ET PERFECTIONS, DIT AINSI :

Langue : français

Forme : poème de 28 vers à rimes plates

Mètre : alexandrin

Auteur : Du Bartas

Source partisane : les protestants

Sujet : éloge autour des innombrables qualités d'Elisabeth, reine d'Angleterre → il y apparaît une inversion de tous les clichés utilisés habituellement contre elle par la propagande catholique et plus particulièrement ligueuse.

Ton : sérieux (louange)

**469**

X

P278

Titre : ANTITHESE

Langue : français

Forme : poème de 28 vers à rimes plates

Mètre : alexandrin

Auteur : inconnu

Source partisane : la Ligue

Sujet : réponse au précédent poème dont il reprend toutes les caractéristiques formelles et même les rimes à l'identique mais dont il détruit parallèlement, point par point, les idées qui y sont défendues, en d'autres termes les qualités de cette femme.

(On a l'impression d'être face au négatif de la précédente image de cette femme, son inverse parfait ce qui explique le choix du titre « antithèse » comme variation sur le même sujet à partir de deux perspectives opposées).

Ton : sérieux et très violent

**470**

XI

P279

Titre : *HENRICI, SCOTORUM REGIS, MANES AD JACOBUM VI<sup>um</sup>, FILIUM*

Langue : latin

Auteur : signé I. G.f. M<sup>e</sup> Martio.

Source partisane : certainement le parti des protestants d'après le teneur des propos.

Sujet : attaque contre Marie Stuart qui passe par l'accusation que fait peser sur elle son défunt mari qui confierait à son fils, dans ce pamphlet, l'histoire de son assassinat par son épouse adultère (mise en scène permettant de renforcer la véracité de cette histoire).

Ton : sérieux

**471**

XII

P281

Titre : EXTRAIT DUNE LETTRE CONTENANT LA DISPUTE DUN FRANCOIS ET DUN ANGLAIS SUR LA MORT DE LA ROINE DESCOSSE ESCRITE EN CE TEMPS A PARIS A UN MIEN AMI DE LA VILLE DE BASLE OU LES LANGUES SONT AUSSI LIBRES QUE LES CONSCIENCES

Langue : français

Forme : lettre où on met en scène un dialogue

Auteur : signé M.D.M.L.A / M.G.A.P. / A.D.P.

Sujet : dialogue entre un français et un anglais qui argumentent, chacun, autour de leurs opinions opposées sur l'exécution de Marie Stuart (loin de la simple diffamation et de la méchanceté nous nous trouvons face à l'effort de raisonnement, de persuasion et aux argument d'ordre politique).

Ton : sérieux

**472**

P293

Titre : *DE OPPUGNATIONE URBS SEDANIAE INFOELICITER A DUCE GUISSIO TENTATA*

Langue : latin

Auteur : signé F.C.H. (non identifié)

Sujet : sur la levée du siège de Sedan par le duc de Guise et sa colère

**473**

P303

Titre : *IN DUCEM JOIOSUM AD MAXENTII FANUM NAVARRAEOS MILITES POST REDITIONEM CRUDELITER TRUCIDANTEM XXIII<sup>a</sup> JUNII 1587*

Langue : latin

Auteur : signé COMB.A.

Sujet : attaque contre le duc de Joieuse, lieutenant du roi sur sa cruauté dans les affrontements qui l'ont opposé aux protestants.

**474**

P306

Titre : SONNET DE LA LIGUE

Forme : sonnet

Auteur : inconnu

Contexte de parution : le roi a ordonné d'ôter du cimetière Saint Séverin un tableau représentant la souffrance des catholiques persécutés par les protestants pour éviter d'attiser davantage la haine des parisiens à l'égard des réformés et s'opposant ainsi à la propagande ligueuse

Sujet : dénoncer la bassesse de cette action avec une accusation explicite des politiques opposés à leur combat pour défendre la parole de Dieu (positionnement par rapport à la traditionnelle vision dichotomique du monde selon le Bien et le Mal) + attaque violent contre le conseiller Hierome qui s'est chargé de cette mission synonyme de déshonneur pour un homme comme lui.

Ton : sérieux et injurieux (beaucoup de sévérité).

**475**

P320

Rque : il s'agit d'un long poème de 400 ou 500 vers, duquel L'Estoile ne reproduit, dans son Journal, que les deux premiers vers avec une présentation des principales caractéristiques liées à sa production → outre la longueur de cette épitaphe, cela est certainement en rapport avec le peu d'intérêt qu'elle représente pour notre collectionneur comme il en témoigne lui-même en comparant ce type d'hommage officiel aux pièces qu'il collectionne à cette occasion et qui sont bien plus intéressantes.( voir p. 320).

Titre : *Daphnis et Aristée*

Langue : français

Forme : Dialogue

Auteur : Du Perron

Sujet : épitaphe sur la mort du duc De Joyeuse → Dialogue amoureux entre *Daphnis et Aristée* en référence au mignon défunt et au roi et qui rend compte de toute l'affection qui unissait les deux hommes

Ton : sérieux

**476** ●

P320

Titre : COMPLAINTES DES PLAINTES DE BAIF ET DU PERRON SUR LA MORT DE M. DE JOIEUSE

Langue : français

Forme : poème de 21 quatrains

Mètre : octosyllabe

Auteur : signé A.M.G.L.P.

Sujet : attaque nominale contre Baïf et Du Perron pour leur stérilité poétique et dénigrement des épitaphes et tombeaux qu'ils écrivent à l'occasion de la mort de Joyeuse.

Ton : comique (caricature et dérision).

**477** ●

P323

Titre : LES MANES DU DUC DE JOYEUSE aux epitaphes de lui faits par Jean Antoine de Baïf

Forme : sonnet

Auteur : inconnu

Sujet : parole donnée au défunt fustigeant De Baïf pour la médiocrité de l'hommage qu'il lui rend par ses poèmes.

Ton : comique (moquerie)

**478**

P323

Titre : *ANNAE JOIEUSAE DUCIS FRACIAE AMIRALII TUMULUS*

Langue : latin

Auteur : Nicolas Rapin

**479** ●

P324

Titre : SONNET sur sa mort

Forme : sonnet

Auteur : Nicolas Rapin

Sujet : attaque contre De Joyeuse sur son manque de vertu qui contraste avec tous les honneurs et les faveurs qu'il a eues dans sa vie → la parole lui est donnée pour monter davantage son cynisme et le rendre plus méprisable.

Ton : ironique (comique très subtil).

**480**

P329

Titre : *AD HENRICUM III FRANCIAE REGEM. DE FUGA GERMANICI EXERCITUS*

Langue : latin

Auteur : Scoevole de Sainte Marthe (poète fidèle à Henri III)

Source partisane : la propagande royale qui fait face à celle des ligueurs

Sujet : célébrer l'héroïsme d'Henri III en louant son rôle majeur dans le dernier triomphe de l'armée.

Ton : sérieux (louange)

**481** ●

P335

Titre : MANDEMENT DU ROY DE GUISE POUR LA CONVOCATION DE SA GENDARMERIE 1587, en juing.

Langue : français

Forme : prose

Auteur : signé au nom de Henri Quinquin

Sujet : attaque contre le Duc de Guise et sa Ligue avec leurs desseins fort dangereux pour la France.

Ton : comique (parodie/ subversion / jeu de mots et comique verbal autour de la liste des noms aussi bien les vrais que ceux qui sont inventés).

**482**

P339

Titre : *EPISTOLA DOMINI DUCIS DE GUISIA AD DOMINOS DE URBE PARISUS, DECANTANDA IN FORMAM HYMNI, DOMINICA PRIMA CUJUSQUE MENSIS IN MISSA CAPITANEORUM*

Langue : latin

Auteur : signé B.E.P.A.M.N. (non identifié).

**483** ●

P344



Titre : LE MANIFESTE DES DAMES DE LA COURT

Langue : français

Forme : prose

Auteur : signé PERICART (secrétaire du duc de Guise).

Sujet : pamphlet accusateur contre l'honneur des dames de la Cour qui partagent, au-delà de leur haut rang social, leur penchant pour le vice et leur honteuse concupiscence. La noblesse sociale annoncée dans chaque titre ne s'accompagne donc nullement d'une quelconque forme de noblesse morale et elle se trouve immédiatement détruite par l'aveu qui s'en suit.

Ton : comique (traitement ironique des présumés aveux de ces femmes / accumulation des exemples qui permet d'accentuer l'effet comique avec comme leitmotiv une débauche morale qui semble se décliner en différentes formes).

**484** ●

P349

Titre : BIBLIOTHEQUE DE MADAME DE MONTPENSIER

Langue : français

Forme : prose

Auteur : inconnu

Source partisane : probablement le parti des Politiques hostiles à l'hardi engagement de Madame de Montpensier en faveur de la Ligue.

Sujet : selon la note n°189, p. 374 : « Ce pamphlet est une liste fantaisiste de cent livres censés appartenir à la duchesse, et dont tous les titres contiennent des allusions politico-sexuelles à la conjoncture du temps. L'attribution à cette bibliothèque imaginaire à Catherine-Marie de Lorraine (véritable passionaria de la Ligue et propagandiste infatigable auprès de la population parisienne) ».

Ton : comique verbal (jeu de mots et grossièreté).

**485** ●

P357

Titre : VERS FRANCOIS SUR LA DESCENTE DES REISTTRES EN France EN CEST AN 1587

Langue : français

Forme : douzain

Mètre : alexandrin

Auteur : inconnu

Source partisane : certainement le parti ligueur

Sujet : pamphlet politique → attaque contre le roi parce qu'il traite avec les reîtres que le pamphlétaire stigmatise ainsi que leurs alliés .

Ton : ironique

**486** ●

P358

Titre : DOUZAIN AUX REISTRES SUR LE CLOUD DE LA FESSE DU GUIARD

Langue : français

Forme : douzain

Mètre : alexandrin

Auteur : inconnu

Source partisane : certainement le parti ligueur.

Sujet : dénigrement des reîtres pour leur lâcheté (dérision).

Ton : comique (grotesque).

**487**

P 359

Titre : CE QUI FUST GRAVE EN L'EGLISE SAINT CLODE LORSQUE LE DUC DE  
GUISE Y FUST PAIER SON VOEU APRES LA ROUTTE DES REISTRES, A LA FIN DE  
LAN 1587

*IN VICTORIAE FELICITER REPORTATAE MEMORIAM*

Langue : latin

Forme : prose

Auteur : signé L.L. (non identifié)

**488** ●

P359

Sans titre

Langue : français

Forme : poème de 15 vers

Mètre : octosyllabe

Auteur : inconnu

Sujet : tourner en dérision Anne l'Huillier et Baillet à l'occasion de leur mariage.

Ton : comique (image grotesque).

# *Tome VI*

**1588**

**489**

P10

Titre : AU ROY

Langue : français

Forme : 14 quatrains

Mètre : octosyllabe

Auteur : inconnu

Source partisane : la Ligue « les vers suivants qui sentoient la Ligue à pleine gorge ».

Sujet : sur le mauvais gouvernement d'Henri III, pour les faveurs excessives qu'il accorde à ses mignons et aussi pour son indulgence à l'égard du roide Navarre et ses partisans → mise en garde du roi contre le danger de ces pratiques sur son image, son règne et les intérêts des français d'une manière générale.

Ton : sérieux

**490** ☉

P18

Titre : AU PEUPLE CATHOLIQUE DE PARIS

Langue : français

Forme : long poème de 136 vers à rimes plates

Mètre : alexandrin

Auteur : inconnu

Source partisane et commentaire de L'Estoile : la Ligue → « Si bien qu'en ce temps fust divulgué à Paris un poème françois, en forme de pasquil, contre eux et ledit Despernon, sorti (comme il est aisé à juger) de la boutique de quelque sire Pierre, de la place Maubert, car il y a aussi peu de rime que de raison, mais de sédition (à la mode de la Ligue) ». (p. 17)

Sujet : Attaque nominale avec des cibles diverses .Despernon fustigé et accusé de trahison et de malhonnêteté. L'agression concerne aussi plusieurs illustres familles de Paris.

Ton : du comique vers le sérieux → on passe de la moquerie, du discours injurieux, diffamatoire et de la caricature à une tonalité plus sérieuse d'inspiration religieuse avec l'idée de la mission sacrée des guisards.

**491**

P22

Titre : TOCQUE TABOURAIN

Langue : français

Forme : quatrain

Mètre : hexasyllabe

Auteur : inconnu

Sujet : à la gloire de Guise présenté comme le défenseur du catholicisme.

Ton : sérieux

**492** ☉

P22

Titre : ANAGR.

Langue : français

Forme : anagramme

Auteur : inconnu  
Sujet : attaque contre Despernon  
Ton : comique (jeu verbal sur le nom de la cible permettant de le tourner en dérision)

**493** ●

P27

Titre : *AU ROY HENRI III*

Forme : sonnet

Auteur : inconnu

Sujet : attaquer le roi sur la mauvaise gestion de son royaume et présenter sa relation avec son archi-mignon comme l'origine du problème d'où cette proposition d'inversement des rôles qui dévoile toute la visée satirique.

Ton : comique (ironie poignante).

**494** ●

P41

Sans titre

Langue : français

Forme : quatrain

Mètre : alexandrin

Auteur : inconnu

Sujet : allégorie du jeu permettant de rendre compte du succès des manœuvres du Duc de Guise contre le roi et son mignon et de l'affront qu'il leur fait.

Ton : comique (légèreté de la plaisanterie / cadre ludique / jeu de mots).

**495**

P44

Sans titre

Langue : français

Forme : prose

Auteur : le Président de Neuilly

Sujet : adresse au peuple de Paris pour lui rappeler son devoir d'obéissance à l'égard de son roi.

Ton : sérieux (reproches et émotion)

**496** ●

P46

Titre : *PARTIE A LA PAULME, EN MAY 1588.*

Langue : français

Forme : poème de 6 quatrains

Mètre : octosyllabe

Auteur : inconnu

Source partisane : probablement le parti de la Ligue

Sujet : utiliser l'allégorie du jeu de paume pour évoquer les tensions entre le roi et les ligueurs parisiens et l'éventualité d'une revanche de sa part moquée par le pamphlétaire.

Ton : comique (caricature du roi et dérision autour de ses stratagèmes).

**497** ●

P49

Sans titre

Langue : français

Forme : rebus (libelle comportant des dessins énigmatiques)

Auteur : inconnu

Source partisane : probablement les Politiques

Sujet : tourner en dérision le nouveau prévôt des marchands et les nouveaux échevins en jouant sur leurs noms.

Ton : comique (jeu de mots)

**498** ☺

P50

Titre : SONNET

Forme : sonnet

Auteur : inconnu. D'après L'Estoile il s'agit d'« un serviteur du Roy »

Sujet : tentative de démasquer les ligueurs en dévoilant leurs vraies motivations qui sont politiques et non religieuses comme ils le prétendent

Ton : dominante sérieuse → discours accusatoire avec une pointe d'ironie au premier tercet.

**499** ☹

P51

Titre :

*LE MISERE MEI DEUS*

Donné, par penitence,

par Mr de Saint Germain, Peitencier du Roy,

à ceux de la Ligue,

quand ils se voudront confesser et repentir

Langue : français pour la part pamphlétaire et latin pour les gloses et annotations en guise d'illustration

Forme : prose

Auteur : signé : DE S.GERMAIN.

Source partisane : les Politiques

Sujet : le pamphlétaire tourne en dérision les ligueurs en passant en revue leurs pseudo-repentir qui ne peuvent que les incriminer davantage en dévoilant leurs différents péchés.

Ton : comique (parodie d'un discours de repentance).

**500**

P60

Sans titre

Langue : latin

Auteur : Nicolas Rapin, qui signe son pamphlet.

Sujet : riposte par le pamphlet à l'injuste action de destitution de son poste par la Ligue dont Rapin est victime.

**501**

P67

Titre : *TRIUMPHALE CARMEN. 1588.*

Langue : latin

Forme : long poème de 34 quatrains

Auteur : Théodore de Bèze qui signe TH. B.

Sujet : célébration de la victoire de l'armée de la reine d'Angleterre sur celle d'Espagne connue pour être invincible, sous la plume d'un protestant fier de cet avantage sur les ultra-catholiques.

**502**

P72

Titre : *ALUD EODEM BESZA AUCTORE*

Langue : latin

Auteur : inconnu

Sujet : chanter l'héroïsme des anglais face à l'ennemi espagnol → signe de la force des protestants appuyés par Dieu dans leur combat contre l'opresseur catholique.

**503**

P73

Titre : *AD ANGLIAM ET EJUS ASSECLAS.*

Langue : latin

Forme : seul le premier distique est relevé par L'Estoile

Auteur : inconnu mais l'éditeur est connu en la personne de Sittart.

Sujet : description de la défaite de l'armée espagnole face aux anglais.

**504** ●

P73

Titre : PASQUIL

Langue : français

Forme : huitain

Mètre : irrégulier

Auteur : inconnu

Sujet : sur la tristesse du Pape après la défaite de ses alliés les espagnols.

Ton : comique (ironie)

**505**

P93

Titre : DOUBLE D'UNE LETTRE ECRITE PAR LE PAPE AU DUC DE GUISE APRESLES BARRICADES, 1588

*DILECTO FILIO ERRICO GUISAE DUCI, NOBILI VIRO, SIXTUS P.P.S.*

Langue : latin

Forme : prose, lettre

Auteur : signé ANTHON. BUCCAPALULIUS.

Sujet : double d'une lettre écrite par le Pape au duc de Guise après la journée des barricades.

**506** ●

P94

Titre : AFFICHE DE LA LIGUE CONTRE LE CARDINAL DE GONDI SEMEE ET PLAQUEE A TOUS LES COINS ET QUARREFOURS DE PARIS LE 7<sup>e</sup> SEPTEMBRE 1588

Langue : français

Forme : prose

Auteur : inconnu

Source partisane : la Ligue

Sujet : attaque nominale contre le cardinal de Gondi.

Ton : comique → railler le cardinal et le tourner en dérision.

**507** ●

P96

Titre : DOUBLE D'UNE PLAISANTE LETTRE ECRITE PAR CHICOT AU ROY LORS DE LA TENUE DES ESTAT A BLOIS ADRESSEE A M MIRON MAISTRE DES REQUESTES 1588

*JESUS MARIA*

Langue : français

Forme : prose

Auteur : inconnu

Sujet : tourner en dérision le roi et ses partisans.

Ton : comique (situations grotesques et images vulgaires).

**508** ☉

P96

Titre : AU ROY MON BON MAISTRE

Langue : français

Forme : prose, lettre

Auteur : inconnu (signé CHICOT, un personnage de bouffon de la Cour assez récurrent dans la littérature pamphlétaire).

Source partisane : probablement la Ligue.

Sujet : attaque nominale contre le roi pour la décadence de son règne, son incompetence, son hypocrisie son image très négative et toute sa difficulté à s'imposer qui passe par la moquerie.

Ton : comique (grossièreté, images crues, injure et dérision).

**509** ☉

I

P99

Titre :

AU ROY MON BON MAISTRE  
Pour les affaires expresses de sa Majesté.  
Pour le port, les estrivieres à la cuisine.

Langue : français

Forme : prose

Auteur : inconnu

Source partisane : probablement la Ligue

Sujet : tourner en dérision le roi, ses proches et les membres de son gouvernement et évoquer toutes ces personnes avec beaucoup de dénigrement. La folie qui ressort de l'image décrite par le pamphlétaire à travers les propos de son personnage permet de rendre compte de toute la décadence qui caractérise cet univers politique.

Ton : comique (caricature, langage grossier, grivois et images grotesques).

**510** ☉

II

P101

Titre : A MADAME MA MAISTRESSE

Langue : français

Forme : prose

Auteur : inconnu

Sujet : attaque frontale → se moquer de la reine mère et de ses proches (insolence et discours irrespectueux).

Ton : comique (images obscènes / rire gras).

**511** ☉

P103

Titre commun pour toute la série de pamphlets qui suivra :

POESIES DIFFAMATOIRES ET AUTRES FADEZES PUBLIEES EN CEST AN 1588,  
PENDANT LA TENUE DES ESTATS CEUX DE L'UN ET DE L'AUTRE PARTI

Langue : français

Forme : poème à strophes inégales

Mètre : octosyllabe

Auteur : inconnu

Source partisane : certainement un Politique

Sujet : le pamphlétaire déplore l'impuissance d'un roi démissionnaire cédant aux pressions des ligueurs eux-mêmes fustigés et moqués. La colère et la stigmatisation du roi passent par la dérision et la caricature qui permettent de présenter un tableau extrêmement péjoratif de cet homme et traduisant aussi toute la déception de ceux qui voyaient en lui un rempart contre le danger ligueur.

Ton : on progresse du comique railleur et ironique vers une tonalité plus sérieuse et plus grave sur la fin.

**512 ●**

P105

Titre : LE DESSEIN DU ROY ET DE LA LIGUE

Langue : français

Forme : un sizain

Mètre : alexandrin

Auteur : inconnu

Sujet : la critique est autant dirigée contre le roi que contre les ligueurs. Leurs rivalités, leur haine et les affrontements qui les opposent, comme le dévoile le pamphlétaire, montrent tout le risque de pareilles tensions politiques.

Ton : ironique

**513 ●**

P105

Sans titre

Langue : français

Forme : quatrain

Mètre : octosyllabe

Auteur : inconnu

Source partisane : les Politiques hostiles à cet accord entre le roi et la Ligue

Sujet : dénoncer la pression exercée par la Ligue sur le roi et conduisant à sa soumission → la critique est double : contre la Ligue déniée de tout scrupule dans son projet de domination et contre le roi faible et soumis.

Ton : comique (comparaison amusante et poignante)

**514 ●**

I

P105

Sans titre

Langue : français

Forme : quatrain

Mètre : alexandrin

Auteur : inconnu

Source partisane : les Politiques

Sujet : présenter les Etats de cette année et leur issue comme une atteinte à l'autorité royale et une défaite du parti du roi, à laquelle lui-même, aurait largement contribué par sa passivité. La portée du poème est donc clairement accusatoire à l'égard du roi inconscient du danger qui le guette face à des ambitions ligueuses sans limites.

Ton : comique (dérision et caricature)

**515 ●**

II

P105

Sans titre

Langue : français

Forme : quatrain



Mètre : alexandrin

Auteur : inconnu

Sujet : réquisitoire très violent contre ceux parmi l'entourage du roi qui l'on poussé à céder aux exigences de la Ligue l'entraînant ainsi vers sa perte inévitable.

Ton : comique (propos injurieux et référence au registre sexuel pour traduire l'idée de la trahison).

**516 ●**

III

P106

Sans titre

Langue : français

Forme : quatrain

Mètre : alexandrin

Auteur : inconnu

Sujet : présenter la Ligue comme le fruit d'un projet maléfique que les trois Etats contribuent à renforcer par le soutien qu'ils lui portent et qui conduira à la déchéance de la France.

Ton : ironique (sarcasme).

**517**

IV

P106

Titre : RESPONSE PAR LA LIGUE

Langue : français

Forme : quatrain

Mètre : alexandrin

Auteur : inconnu

Sujet : ce pamphlet se présente comme le négatif du précédent où il s'agit de détruire point par point les idées de l'ennemi afin de montrer l'importance de cette Ligue pour l'avenir de la France.

Ton : sérieux

**518 ●**

V

P106

Titre : AUTRE DE LADITE LIGUE CONTRE M LE GARDE DES SCEAUX DE MONTHELON

Langue : français

Forme : quatrain

Mètre : alexandrin

Auteur : inconnu

Sujet : attaque nominale contre le Garde des Seaux de Monthelon.

Ton : comique (caricature et moquerie)

**519 ●**

P107

Titre : SONNET EN DIALOGUE FAIT PAR LADITE LIGUE

Forme : sonnet en dialogue

Auteur : inconnu

Sujet : justification de la rébellion contre le roi par son mauvais gouvernement et ses multiples dérapages → la parole donnée au roi, la faiblesse de ses arguments permet de le caricaturer davantage et de renforcer le ridicule qui l'entoure comme pour attester de la justesse des accusations dirigées contre lui par les ligueurs.

Ton : comique (tourner en dérision l'attitude du roi qui continue à tout approcher avec une légèreté incompatible avec son rang et sa responsabilité → caricature et situation burlesque).

**520**

P108

Titre : AUTRE CONTRE L'EVESQUE DU MANS

Forme : sonnet

Auteur : inconnu

Source partisane : la Ligue

Sujet : réquisitoire très violent contre l'évêque du Mans pour le soutien qu'il porte au roi considéré comme l'ennemi de Dieu → les attaques sont extrêmement violentes mais c'est pour la première fois que dans un ramas du collectionneur figure l'idée de la mort prochaine du roi qui sonne à ce moment comme un avertissement et une menace très sérieuse.

Ton : sérieux, injurieux, grave.

**521 et 522**

P108 et 109

Titre commun : DEUX SONNETS FAITS PAR LADITE LIGUE CONTRE LA HARANGUE DU ROY AUX ESTATS LE 16<sup>e</sup> OCTOBRE 1588

Forme : sonnet

Auteurs : inconnus

Sujet :

Le 1<sup>er</sup> → la prise de parole se fait au nom de tous les français pour exprimer l'exaspération de tous face au mauvais gouvernement du roi et à son manque de fermeté vis-à-vis de la menace hérétique. Les propos du roi perdent toute crédibilité en l'absence de mesures concrètes et cette position hostile et stigmatisante à son égard s'illustre parfaitement à travers l'accumulation des impératifs qui traduisent un reversement de situation en terme de rapport de force.

Le 2<sup>ème</sup> → dénoncer les tentatives de manipulation entreprises par le roi dans sa harangue pour justifier son attitude et contourner les reproches de ses détracteurs et rallier le peuple à sa cause (offense faite au roi).

Ton : sérieux pour les deux.

**523**

I

P112

Titre : DEUX SONNETS faits par la ligue SUR LA MORT DU DUC DE GUISE

Forme : sonnet

Auteur : inconnu

Source partisane : la Ligue

Sujet : appel à la sédition et à la vengeance du duc de Guise, mort en martyr pour la France.

Ton : sérieux (élan épique et discours chargé de haine).

**524**

II

P113

Titre : AUTRE SONNET EN DIALOGUE SUR LADITE MORT PASSANT, GENIE.

Forme : sonnet en dialogue

Auteur : signé P.D.B.A. (non identifié)

Sujet : dénoncer la cruauté dont fut victime ce héros et défenseur de la France et du catholicisme et accusation explicite de Henri III comme responsable de ce crime.

Ton : sérieux

**525**

P114

Sans titre

Langue : français

Forme : quatrain

Mètre : alexandrin

Auteur : inconnu

Sujet : hommage au duc de Guise et glorification de son nom.

Ton : sérieux

## 1589

**526 à 543**

**I à XVIII**

P159 à 169

Sans titres

Forme : sonnet

Auteur : Nicolas Rapin

Source partisane : les Politiques

Rque : tous ces sonnets se construisent sur le même modèle avec l'interpellation et l'apostrophe de cibles diverses. Dans un premier temps (de I à VIII) Rapin fait du roi son interlocuteur en se positionnant en conseiller et choisit de systématiser son emploi de l'impératif qui traduit cette idée de l'urgence et de la nécessité d'une riposte radicale et efficace contre l'ennemi. Dans un second temps (de IX à XIV), il adopte un discours agressif toujours sur le mode de l'apostrophe pour interpeller les ligueurs en accumulant les questions oratoires en signe de contestation et pour marquer toute son indignation à l'égard de leurs desseins. Les sonnets XV à XVIII interpellent les français, d'abord nobles ensuite soldats et finalement le peuple d'une manière plus générale pour les inciter à combattre le danger ligueur ou encore louer leur loyauté au roi et les encourager dans leur combat héroïque contre le mal.

**526**

**I**

P159

Sujet : le poète atteste de sa loyauté à Henri III qu'il défend contre toutes les accusations de ses détracteurs et présente au même temps le soutien qu'il lui porte comme le devoir naturel de chaque français.

Ton : sérieux

**527**

**II**

P159

Sujet : féliciter le roi pour son intransigeance et sa décision fort judicieuse → justifier l'action du roi en rapport avec l'élimination du duc de Guise en la présentant comme un meurtre d'état, un acte commis dans l'intérêt du pays et du peuple. Le recours à la métaphore de la maladie qu'on doit éradiquer en profondeur et de manière radicale pour ne pas la voir renaître traduit parfaitement cette démarche défensive qu'entreprend le poète.

Ton : sérieux

**528**

**III**

P160

Sujet : tentative de reconforter Henri III dans ses choix politiques et sa mise en garde contre le mauvais conseil de certains de ses proches qui lui recommandent sans cesse clémence et diplomatie avec ceux de la Ligue et qui en cela faillent à leur devoir de lutte contre le danger ligueur.

Ton : sérieux

**529**

**IV**

P160

Sujet : justifier l'assassinat du chef de la Ligue par l'urgence de la situation et l'intérêt public → il est impératif de faire régner l'ordre et de lutter sévèrement contre les machinations de tous ceux qui oeuvrent contre le pouvoir en place et donc contre la stabilité et l'essor du pays.

Ton : sérieux

**530**

**V**

P161

Sujet : appel à l'action et à la rigueur → inciter le roi à user de fermeté face à ses ennemis conspirateurs et à faire de la violence seule la réponse à leurs projets de nuisance à son règne.

Ton : sérieux

**531**

**VI**

P162

Sujet : encourager le roi dans sa lutte contre l'ennemi ligueur en lui rappelant ses gloires passées (élan épique)

Ton : sérieux

**532**

**VII**

P162

Sujet : fustiger les ligueurs pour leur trahison au roi et les confronter au redoutable sort qui les attend et qui est à l'image de leur impardonnable désobéissance

Ton : sérieux

**533**

**VIII**

P163

Sujet : attaquer les ligueurs sur leur égarement et tenter de leur faire prendre conscience de l'ampleur des dégâts qu'ils causent pour le catholicisme par leur sédition qui ne peut que servir les intérêts des protestants.

Ton : sérieux

**534**

**IX**

P163

Sujet : dénoncer l'hypocrisie des ligueurs et leur exhibition de foi qui sert à masquer leurs ambitions politiques ignobles et toute la haine qui les anime.

Ton : sérieux

**535**

**X**

P164

Sujet : dévoiler toute l'illégitimité et l'atrocité de l'action ligueuse qui tire sa cruauté du fait qu'elle dirige sa violence contre les catholiques eux-mêmes.

Ton : sérieux

**536**

**XI**

P164

Sujet : accusation ferme → il s'agit de présenter la Ligue comme un monstre inégalable dans sa cruauté et d'énumérer certains des crimes dont ils sont coupables afin d'attester de leur caractère méprisable

Ton : sérieux

**537**

**XII**

P165

Sujet : injures et colère dirigées contre les ligueurs accusés d'avoir trahi leur roi, leur pays mais aussi leur religion en s'engageant dans ce projet diabolique.

Ton : sérieux

**538**

**XIII**

P166

Sujet : dénonciation de cette guerre civile qui ravage la France et l'anéantit et accusation des ligueurs instigateurs et responsables de ce déchirement assassin pour le pays.

Ton : sérieux

**539**

**XIV**

P166

Sujet : mettre les ligueurs face à leur erreur en présentant leur sédition comme la plus grande absurdité et le pire des crimes commis à l'encontre de la France → appel au repentir.

Ton : sérieux

**540**

**XV**

P167

Sujet : mise en garde des grands nobles contre le danger des ligueurs et les conséquences redoutables pour eux d'une quelconque alliance ou complaisance avec eux.

Ton : sérieux

**541**

**XVI**

P167

Sujet : encourager les soldats fidèles au roi contre la rébellion en exacerbant leur fierté et en leur rappelant la responsabilité de défendre une réputation de vainqueurs ancrée dans l'histoire par leurs aïeux.

Ton : sérieux

**542**

**XVII**

P168

Sujet : interpellation des français pour leur rappeler leur devoir de loyauté au roi qui a toujours fait la grandeur de ce peuple → élan patriotique

Ton : sérieux

**543**

**XVIII**

P168

Sujet : soutenir les défenseurs du roi dans leur combat contre l'ennemi ligueur et chanter leur héroïsme

Ton : sérieux

**544 à 547**

**I à IV**

P177 à 179

Forme : sonnet

Auteurs : inconnus

Source partisane : les ligueurs

**544 ●**

**I**

Titre : A HENRI DE VALOIS

Sujet : transposition de la sombre actualité politique dans l'univers gai de la danse pour mettre en avant le sadisme du roi et ses proches qui n'ont aucun scrupule face au crime qu'ils ont commis.

Ton : ironique et injurieux

**545 ●**

**II**

P178

Sans titre

Sujet : dénigrement d'Henri III présenté comme un monstre digne des pires injures et pires châtimement.

Ton : ironique

**546 ●**

**III**

P178

Sans titre

Sujet : réquisitoire contre Henri III qui réunit les plus fâcheux défaut et commet les actes les plus infâmes

Ton : ironique

**547**

**IV**

P179

Titre : SONNET VRAIEMENT LORRAIN EN DIALOGUE

Sujet : le dialogue qui donne une voix à la France vraisemblablement opprimée permet d'établir une opposition entre le roi et la Ligue, l'opresseur et le défenseur, le Mal et le Bien (vision manichéenne de la réalité politique).

Ton : sérieux

**548**

P185

Titre : Lettre du président Dassi à mons le duc de Maienne

Langue : français

Forme : lettre

Auteur : Antoine HENNEQUIN (président des comptes)

Sujet : informer le duc de Maienne des lourdes pertes du parti ligueur au cours du dernier affrontement armé avec les politiques à Paris.

Ton : sérieux (émotion)

**549 et 550**

P206

Sans titres

Langue : latin

Forme : épitaphe (quintil)

Auteur : inconnu

Sujet : célébrer la mémoire du roi défunt.

Ton : sérieux

**551**

P207

Sans titre

Langue : latin

Forme : prose

Auteur : inconnu

Sujet : pamphlet contre la mémoire du roi.

Ton : injurieux et « scandaleux et meschant ».

**552** ☉

P207

Sans titre

Langue : latin

Forme : poème dont L'Estoile ne relève que les premiers vers.

Auteur : Rapin

Sujet : à la mémoire d'Henri III.

Ton : comique « gaillard ».

**553** ☉

P210

Sans titre

Langue : français

Forme : poème de 6 sizains et un tercet

Mètre : heptasyllabe

Auteur : inconnu

Source partisane : certainement les ligueurs.

Sujet : parodie d'un éventuel testament du roi défunt qui permet de le discréditer en rappelant ses défauts de la même manière qu'il tourne en dérision ses partisans restés vivants à travers cette répartition de l'héritage.

Ton : comique (parodie et situation burlesque qui passe par la subversion de la réalité).

**554**

P211

Titre : HUICT CANTIQUES EN VERSETS LATINS

Langue : le latin pour les différents psaumes et le français pour les arguments qui accompagnent chacun d'eux

Forme : cantique

Auteur : Senault. L'Estoile nous renseigne aussi sur l'identité de l'imprimeur et les conditions d'édition en affirmant : « [...] et aussi qu'ils se peuvent voir imprimés à Paris, chez Guillaume Bichon, rue S. Jacques, au Bichot, avec permission et privilège du Conseil ... ». (p.212)

Sujet : se référer à la Bible et plus précisément aux Psaumes de David pour établir un parallèle entre le récit biblique et l'acte commis par Clément contre le roi afin de justifier ce meurtre. Le cheminement d'un psaume à l'autre et d'un argument à l'autre permet de donner une image glorieuse de la Sainte Union qui combat le mal en la personne du roi tyran et de ses partisans impies. Cette progression nous conduit vers l'assassinat du roi, conséquence – logique- de ce parcours avec comme seule devise, la défense zélée des intérêts de Dieu et comme culmination, l'élimination de l'appareil du mal qui passe par le sacrifice de soi puisque Clément assassin du roi est présenté ici en martyr.

Ton : sérieux

**555**

P215

Titre : CONTRE LES DEUX HENRIS

Langue : français et latin

Forme : 15 vers en français et 2 en latin

Mètre : alexandrin

Auteur : inconnu

Source partisane : certainement la Ligue.

Sujet : pamphlet contre Henri III et Henri de Navarre auquel on promet un destin aussi tragique que celui de son cousin / portraits noirs des deux hommes réunis dans la monstruosité et rassemblés autour de défauts impardonnables.

Ton : sérieux (injurieux et menaçant).

**556**

**I**

P216

Titre : De caede Henri III, Francorum regis, a monacho perpetrata. AD CARDINALEM BORBONUM. EPIGRAMMA.

Langue : latin

Forme : 4 distiques

Auteur : inconnu

Source partisane : les Politiques

**557**

**II**

P217

Titre : Foeli civitas quae caruit Caim !

Langue : français

Forme : 2 quintils

Mètre : alexandrin

Auteur : inconnu

Source partisane : les Politiques

Sujet : attaque contre la Ligue pour les crimes qu'elle commet et

Ton : sérieux, menaçant

**558**

**III**

P217

Sans titre

Forme : sonnet

Auteur : inconnu

Source partisane : les Politiques

Sujet : incrimination du moine assassin et accusation de toutes les instances religieuses pour leur part de culpabilité dans ce meurtre ignoble et injuste.

Ton : sérieux (le jeu de mots du premier quatrain ne parvient pas à tempérer toute la gravité et la colère qui imprègne le sonnet).

**559**

P218

Sans titre

Langue : français

Forme : anagramme

Auteur : inconnu

Source partisane : les Politiques

Sujet : attaque contre Jacques Clément présenté comme l'incarnation du mal.



Ton : sérieux

**560**

P219

Titre : AU DUC DES MOINES SONNET P.L.D.B.

Forme : sonnet

Auteur : inconnu

Source partisane : les Politiques

Sujet : condamnation violente du duc de Mayenne frère d'Henri de Guise et autre chef de la Ligue qui passe par un poème saturé en injures et traduisant par conséquent les innombrables accusations dirigées contre lui. Les victimes de ses crimes sont principalement la nation et la religion.

Ton : sérieux

**561** ☉

P222

Titre : Sur le froc du moine qui tua le feu Roy. Au Roy

Forme : sonnet

Auteur : inconnu

Source partisane : les Politiques.

Sujet : l'identité de l'auteur de cette action meurtrière contre le roi et son statut de moine ne peut qu'amplifier le dédain éprouvé à son égard. Tout le poème se construit d'ailleurs autour de cette incompatibilité entre le froc en référence la fonction religieuse et l'infamie de l'acte commis ce qui permet en définitive de dévoiler tout le danger des extrémistes et la menace qu'ils continuent à exercer au sein de cette Ligue.

Ton : comique (moquerie et jeu de mots en signe d'indignation).

**562**

P223

Sans titre

Langue : latin

Forme : distique

Auteur : inconnu

**563**

P223

Titre : Memoire de plusieurs peuples qui ont assassiné, chassé ou autrement mal traicté leurs Rois.

Langue : français

Forme : prose

Auteur : inconnu

Sujet : déplorer le meurtre d'Henri III qui rabaisse au rang des autres pays où des rois et des princes se trouvent tués et persécutés.

Ton : sérieux

## ***ANNEXE I***

**Rque :** il s'agit en fait de pièces appartenant au recueil de L'Estoile, *Belles Figures et Drolleries de la Ligue* (voir commentaire des éditeurs, p. 225)

**564**

Sans titre

Langue : latin

Forme : quatrain

Auteur : inconnu

**565** ●

P225

Titre : LE TABLEAU DE LA LIGUE

Forme : long poème de 198 vers à rimes plates

Mètre : octosyllabe

Auteur : inconnu

Source partisane : les Politiques

Sujet : utiliser le thème de la peinture pour rendre compte de toute la laideur de la Ligue personnifiée par le pamphlétaire et représentée dans son sa réalité la plus méprisable qui soit.

Ton : comique (ironie, dérision, vocabulaire injurieux).

## ***ANNEXE II***

**566**

P231

Titre : ORAISON POUR LE ROY

Langue : français

Forme : prose

Auteur : inconnu

Sujet : discours élogieux à l'égard d'Henri III et prière en sa faveur.

Ton : sérieux

## ***ANNEXE III***

**567** ●

P232

Sans titre

Langue : français

Forme : quatrain

Auteur : signé : Gourdelle. Excudit Jacobus Granthomme

Sujet : métaphore astrale permettant de rendre compte des attributs réels d'Henri III dans cette inscription qui accompagne son portrait.

Ton : ironique (l'antiphrase et l'exagération dévoilent cette intention ironique).

**568**

P233

Sans titre

Langue : français

Forme : deux quatrains séparés

Auteur : inconnu

Sujet : éloge adressé à Henri IV en guise d'inscription accompagnant son portrait.

Ton : sérieux

Utiliser la violence verbale pour ; attaquer, rabaisser, nuire à la réputation d'autrui et diffamer, voilà comment les pamphlétaires envisagent leur prise de parole. Alors, lorsque le politique s'empare de cette force du discours et de son pouvoir de nuisance pour en faire une arme de propagande, le résultat peut parfois se révéler déroutant face à une énonciation pamphlétaire qui échappe au contrôle de ceux-là mêmes qui voulaient l'institutionnaliser et la mettre au service de leurs affrontements partisans. L'utilisation du comique dans les pamphlets des guerres de religion atteste, clairement, de cette évolution sur la voie d'une libération totale du discours de toute forme de respect quelle qu'elle soit. Le passage de la moquerie et de la raillerie plaisante, du drôle au tout simplement méchant, violent, cruel et haineux au point de se demander si nous pouvons encore parler de dimension comique, voici la question qui a motivé notre recherche et c'est dans la collection pamphlétaire de Pierre de L'Estoile insérée dans son *Registre-Journal du Règne de Henri III* que nous avons expérimenté l'étude de l'énonciation et de la réception des libelles. La dimension propagandiste permet en apparence de donner une crédibilité voire même une légitimité au discours pamphlétaire en l'associant à un objectif politique, mais en réalité, elle ne fait que l'ancrer encore plus dans sa valeur diffamatoire et renforcer sa dimension passionnelle jusqu'à outrance pour manipuler un lecteur contraint d'entrer dans ce jeu diffamatoire. Toute la question est donc de savoir comment la brutalité comique s'exprime dans ces feuilles volantes, d'en définir l'intérêt et surtout les enjeux idéologiques?

The representation of the comic and the political in the pamphlets of the second half of the XVIth century from the collection gathered by Pierre de L'Estoile in *Registre-Journal du règne de Henri III*"

Use verbal violence to attack, belittle, compromise others and slander, this is how satirical tract writers voice their opinions. Thereafter, when politics seize this power of nuisance to make it a propaganda weapon, the result may sometimes seem puzzling to the very people who sought to institutionalize it and put it in the service of their partisan confrontations. The use of the comic in the pamphlets of the religious wars gives clear evidence of this evolution towards a total liberation of the speech of any form of respect whatsoever. What motivated our research was the way taunt and pleasant mockery simply turned into a miserable, violent, cruel and resentful discourse, to the point that we wonder if we can still speak about a funny dimension. It is in the collection of satirical tract writer Pierre de L'Estoile inserted in his *Registre-Journal du Règne de Henri III* that we studied these statements. The propagandist dimension seemingly allows giving credibility, or even legitimacy, to the satirical tract writer by associating him with a political objective – may it be to kill with a nib. In fact, it only anchors it all the more in its slanderous value and strengthens its passionate dimension to the point of extravagance in order to manipulate the reader. The question is thus to determine how does the funny brutality express itself in these loose sheets, to define their interest and above all their ideological stakes?

Pamphlet – comique – politique - guerres de religion – Pierre de L'Estoile – Henri III.

Pamphlet - comic - politics - religious wars - Pierre de L'Estoile - Henri III.